Digitized by Google

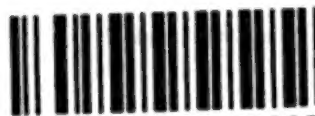
UNIVERSITEITSB
90000

REVUE
BRITANNIQUE.

IMPRIMERIE DE ODE ET WODON,
BOULEVARD DE WATERLOO, N° 34.

REVUE

BRITANNIQUE,

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

De la Grande-Bretagne,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.;

PAR MM. SAULNIER FILS, DIRECTEUR DE LA REVUE BRITANNIQUE; DONDEY-DUPRÉ FILS, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE; CHARLES COQUEREL; PH. CHASLES; LESOURD; L. AM. SÉDILLOT; GENEST; WEST, DOCTEUR EN MÉDECINE (POUR LES ARTICLES RELATIFS AUX SCIENCES MÉDICALES, ETC.).

Année 1825.

Bruxelles,

CHEZ J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

REVUE BRITANNIQUE.

1825.

Industrie.

DU TRANSPORT PAR LES CANAUX, LES ROUTES A RAINURES DE FER ET LES VOITURES A VAPEUR (1).

Nous vivons, il faut l'avouer, dans un temps d'expériences et de spéculations. Ceux qui cultivent maintenant les arts et les sciences, ne peuvent plus se plaindre du manque de protection, soit de la part du gouvernement, soit de celle des particuliers : car il serait assurément fort injuste d'accuser les hommes auxquels leur rang ou leur fortune donne de l'influence, de voir avec défaveur les innombrables projets qui paraissent chaque jour. Quoique plusieurs de ces projets soient aussi extravagans que s'ils avaient été conçus par les académiciens que Gulliver rencontra à Laputa, c'est avec une sorte de frénésie qu'on les accueille, dès qu'ils sont présentés, sous une forme palpable, comme objets de spéculation. « Y a-t-il quelque nouveau projet aujourd'hui ? » Telle est la première question que l'on fait en entrant à la Bourse. Les hommes à argent de la Cité demandent des actions dans les nouvelles entreprises, avec une ardeur au moins égale à celle que les Romains mettaient jadis à demander leur *panem et circenses*. Et ce n'est pas seulement dans la Cité que règne cette manie : les oisifs qui fréquentent les clubs, nos jeunes officiers aux gardes et les commis des administrations publiques, en sont également possédés ! Nous craindrions même qu'elle ne finît par dégénérer en affection chronique, si au fond elle ne portait son remède avec elle, et si ce remède ne devait pas bientôt

(1) Note des Éditeurs. Nous avons pensé que cet article où les avantages et les inconvéniens des différens modes de transport sont habilement discutés, présenterait un intérêt particulier, dans un moment où l'on examine si on joindra Paris au Hâvre par une route en fer, ou par un canal qui serait accessible aux bâtimens de mer. Les observations générales de l'auteur de l'article sur certaines spéculations qui se font actuellement en Angleterre; et sur les vues toutes personnelles et la mauvaise foi des auteurs de ces projets, ne seront pas en France sans utilité, car elles n'y seront point sans application.

opérer. La prospérité sans exemple du pays, l'exubérance des capitaux, et partant le taux peu élevé de l'intérêt, doivent sans doute être placés au nombre des causes de cette maladie; mais c'est une autre cause qui doit être moins durable, qui a plus particulièrement contribué à la propager et à en augmenter la violence : nous voulons parler de la facilité que toutes les classes trouvent à s'intéresser dans les nouvelles entreprises, à cause de l'extrême modération des premières mises à faire ; quant à la possibilité de faire les secondes, c'est une chose à laquelle on ne réfléchit pas.

Mais quelle que soit l'origine de cette rage de spéculer, qui pousse les différentes classes de la société à chercher de l'emploi pour leurs capitaux hors des routes ordinaires, il faut convenir qu'elles ne montrent guère de prudence et de discrétion dans le choix des voies nouvelles qu'elles adoptent. Peu importe sur quelle base reposent les projets; il n'est même pas nécessaire qu'ils en aient aucune : la seule chose dont aient besoin ceux qui les ont conçus, c'est d'avoir un agent rusé, remuant, impudent, qui se charge de leur procurer un *chairman*, ou président, d'un rang et d'une condition honorables, si cela est possible; une douzaine de directeurs dont les noms aient quelque notoriété et soient convenablement saupoudrés de M. P. (1) ; un banquier, ce qui est très-facile ; et un ingénieur qui, comme les médecins et certains avocats, soit disposé à se charger de tous les cas désespérés, parce que, comme eux, il est toujours sûr d'en retirer quelque avantage particulier. Lorsque ces *dramatis personæ* de la farce sont trouvés et réunis, on lève le rideau, et la foule se précipite pour jouer son rôle dans la nouvelle entreprise et pour y apporter son argent. En général, les nouveaux venus se contentent des rôles muets, et tous leurs mouvemens, comme les gestes des marionnettes, sont déterminés par ceux qui tiennent les fils. Tout cela serait assez divertissant, si on ne réfléchissait pas aux tristes conséquences que doivent avoir tant de spéculations extravagantes. Aucun de ceux qui s'intéressent dans ces spéculations, ne s'enquiert de leurs résultats probables et n'en calcule les chances fâcheuses. Ils vont tous en avant, sans avoir, près d'eux, personne qui les guide dans les routes sur lesquelles ils se sont si imprudemment lancés. Ce serait une erreur de supposer que les auteurs de ces projets n'entendent pas mieux leurs intérêts : si les actions dont ils sont toujours les plus forts détenteurs, peuvent se négocier avec bénéfice, et cela est presque infaillible lorsqu'elles paraissent pour la première fois à la Bourse, quelque absurde que soit d'ailleurs l'entreprise, ils se hâtent de s'en défaire, et leur objet étant rempli, ils vont appliquer leur coupable industrie à d'autres entreprises du même genre. Lorsque l'affaire commence à languir, et que l'on fait de nouveaux appels de fonds, les malheureux intéressés, dans l'impossibilité de payer, et dans la crainte que plus tard on ne leur fasse encore d'autres demandes, sont obligés de vendre. Le prix des actions fléchit, et les derniers acquéreurs, bientôt effrayés par des causes semblables, se tirent d'embarras comme ils peuvent, en vendant à leur tour avec une perte considérable. De plus en plus avilies, à mesure qu'elles changent de mains, ces actions, qui d'abord s'étaient négociées au-dessus du pair, finissent par tomber à leur véritable niveau, c'est-à-dire à *zéro :* alors la bulle de savon crève et se dissipe dans l'air, comme les emprunts du roi Ferdinand ou les bons du cacique du Poyais (2).

---

(1) Note des Éditeurs. Ces initiales sont celles que les membres du parlement sont dans l'usage de joindre à leurs noms.

(2) Note des Éditeurs. L'auteur de l'article fait allusion à un aventurier écossais qui, après avoir pris quelque part à la lutte engagée entre l'Espagne et ses colonies émancipées, avait fait annoncer, en Angleterre, que les habitans du Poyais, vaste contrée du Nouveau-Monde, l'avaient choisi pour régner sur eux avec le titre américain de cacique. Lorsque cette histoire fut suffisamment accréditée, il ouvrit un emprunt à Londres, pour subvenir, disait-il, aux premiers besoins de son gouvernement, négocia des actions de la *Banque royale* du Poyais, donna ou vendit des commissions d'officiers dans ses armées, et détermina, par un brillant prospectus, un assez grand nombre de personnes à lui acheter des terres plus ou moins considérables dans ce qu'il appelait ses états. Les concessionnaires de ces terres frétèrent plusieurs navires, et mirent de suite à la voile pour se rendre au Poyais, empressés qu'ils étaient de jouir des délices de ce nouvel Eden. Mais, à leur arrivée, ils ne trouvèrent ni cacique, ni banque, ni armées, ni gouvernement quelconque, et ils furent fort mal

Il n'est pas nécessaire, pour plusieurs de ces projets, de réaliser un capital considérable : car l'exécution en est abandonnée, dès que ceux qui les ont conçus et les hommes de l'art ou les gens d'affaires dont ils ont mis les noms en avant, se sont partagé le montant du premier versement fait par les actionnaires. Mais c'est assez sur ce sujet; et assurément nous n'essaierons pas d'énumérer, et encore moins de faire connaître en détail les diverses spéculations qui occupent, dans ce moment, l'attention publique. Nous observerons seulement que celles d'origine étrangère obtiennent plus de vogue, par la raison qu'elles sont moins comprises; ce sont, en général, les produits de la fraude qui spécule sur l'avarice et la crédulité. On peut les classer dans deux grandes divisions : les emprunts faits par les nouveaux états qui se sont établis dans l'Amérique du Sud, et les prétendues associations pour l'exploitation des mines des mêmes contrées (1). Tous les jours nous expédions d'immenses sommes, réalisées en bons dollars, pour le Mexique, le Pérou, le Chili, la Colombie, le Brésil, d'où ces dollars furent primitivement tirés, et dont probablement ils ne reviendront pas de si tôt. N'importe : le taux élevé de l'intérêt attaché à ces emprunts, est payé régulièrement pendant un certain temps, non par les emprunteurs, mais avec une portion du capital des prêteurs, réservée à cet effet; car nous avons l'assurance positive que les états qui ont contracté ces emprunts, n'ont pas encore renvoyé un seul dollar en Europe. Malheur à ceux dans les mains desquels se trouveront en dernier lieu tous ces bons américains, si improprement nommés *sécurités! Occupet extremum scabies.*

Mais c'est principalement vers l'exploitation des mines que se dirige la rage des spéculateurs. Au moyen des capitaux anglais, des ingénieurs anglais, des machines anglaises, on espère arracher de leurs entrailles tout cet *aurum irrepertum* que les Espagnols y avaient laissé, parce qu'ils ne voyaient plus d'avantages à l'en extraire. On est même convaincu qu'on l'y trouvera en si grande quantité, que déjà certains économistes gémissent de l'avilissement probable des métaux précieux, et que d'autres commencent à craindre que le chancelier de l'Échiquier ne puisse rembourser le capital de la dette publique; ce qui, sans aucun doute, amènerait un grand bouleversement dans la société. Mais, comme dit la judicieuse mistriss Glasses (2), il faut d'abord prendre le poisson. Que ne peut-on pas tenter de persuader aux hommes, quand nous voyons qu'une seule action dans une mine nommée Real del Monte, pour laquelle on n'avait encore avancé que 70 liv. st. (1,750 fr.), s'est négociée avec un bénéfice de 1,400 liv. st. (35,000 fr.), ou de 2,000 liv. st. (50,000 fr.) pour cent? L'histoire en circulation sur cette mine est qu'un

---

accueillis par une tribu indienne, celle des Mosquites, qui ne vivait que du produit de ses chasses, et qui s'irrita beaucoup de la prétention que témoignaient des étrangers de mettre en culture les forêts dans lesquelles elle cherchait sa subsistance. Après avoir été pillées par les Mosquites, ces pauvres dupes, cruellement détrompées, se virent dans la nécessité de se rembarquer. Le *Times* assure que le cacique du Poyais est, depuis quelque temps, à Paris, où S. A. vit dans le plus profond *incognito.* Suivant le même journal, un des malheureux qu'il a ruinés lui ayant écrit dernièrement, afin d'obtenir une indemnité pour les pertes qu'il avait faites, un individu qui prend le titre de comte, et qui se qualifie de directeur-général du département de l'intérieur du Poyais, avait répondu au pétitionnaire, sous la date du 20 avril 1825, avec les formes usitées dans les chancelleries européennes, « que lorsqu'il aurait produit les pièces nécessaires pour établir la validité de la réclamation qu'il avait adressée au cacique, S. A. R. se ferait rendre compte de son affaire, et qu'il lui serait fait justice. »

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Le *Quarterly Review*, auquel nous avons emprunté cet article, est considéré, en Angleterre, comme un des principaux organes du parti *tory*. Il a cependant beaucoup modifié ses doctrines, depuis que le ministère a adopté en grande partie celles de l'opposition. Mais les observations ci-dessus, si peu bienveillantes pour les gouvernemens qui se sont récemment constitués en Amérique, annoncent que ses rédacteurs n'ont pas encore pu parvenir à dépouiller entièrement le vieil homme. Le président du bureau du commerce, M. Huskisson, manifestait, sur le même sujet, une opinion bien différente, quand il se félicitait, à la chambre des communes, de voir la Grande-Bretagne devenir créancière hypothécaire du Nouveau-Monde. »

(2) NOTE DES ÉDITEURS. Mistriss Glasses est l'auteur d'un livre de cuisine dont les formules sont les mêmes que celles de la *Cuisinière bourgeoise*. Son article sur les matelotes commence ainsi : « Si vous voulez faire une matelote, il faut d'abord prendre du poisson. »

habitant de Mexico avait acquis, en l'exploitant, une fortune si considérable, que, pendant la dernière guerre, il avait fait présent au roi d'Espagne de deux vaisseaux de 74. On serait tenté de croire que les gentlemen qui fréquentent la Bourse ont tout-à-fait perdu l'esprit, ou qu'ils ont retrouvé ce passage si long-temps et si vainement cherché, par lequel Candide et son fidèle Cacambo pénétrèrent jadis dans la vallée d'Eldorado; qu'ils se sont convaincus qu'en effet, pour se procurer des cailloux d'or et de la boue jaune, il n'y avait qu'à prendre la peine d'aller en chercher, et qu'on leur aura dit : « Prenez tant qu'il vous plaira et grand bien vous fasse, » comme disait jadis à l'Optimiste le roi de cette heureuse contrée. Nous dirons à notre tour à ces messieurs : Puissiez-vous long-temps prolonger vos songes dorés, amuser votre imagination de vos cailloux d'or et de votre boue jaune, et ne pas être trop tôt détrompés des illusions dont vous entretiennent ceux qui veulent persuader à leurs dupes qu'il existe certaines contrées où

« The molten silver
Runs out like cream on cakes of gold;
And rubies
Do grow like strawberries. »

Presque toujours les premiers auteurs de ces associations se tiennent en arrière, et les personnages qu'ils mettent en avant ne sont en état d'en discuter ni les inconvéniens, ni les avantages. Quant à ceux qui spéculent sur les actions, ils ne sont pas susceptibles de mettre l'ombre de prudence et de bon sens dans leurs opérations. D'ailleurs, des qualités aussi vulgaires ne seraient pas en harmonie avec l'esprit entreprenant qui caractérise notre époque. Les Espagnols qui exploitaient autrefois les mines, se ruinaient presque tous : si bien qu'il était passé en proverbe dans les colonies qu'une mine d'argent conduisait à la pauvreté, et une mine d'or à la misère. Mais qu'est-ce que cela fait à des gens qui ne s'inquiètent ni de ce qui a été ni de ce qui peut être? C'est tout au plus s'ils sont légèrement ébranlés, lorsque des actions qui, dans le cours d'une seule Bourse, s'étaient élevées d'une livre sterling à trois ou quatre cents, retombent le lendemain dans une proportion encore plus forte; et cependant la plus simple réflexion devrait leur faire comprendre que ces oscillations convulsives ne peuvent être que le résultat de faux rapports, d'acquisitions et de ventes fictives, en un mot de tout le frauduleux manége de l'agiotage. Demandez aux actionnaires dans quelle portion de l'Amérique sont situées leurs mines : ils n'en savent pas un mot; quels sont ceux avec qui ils ont contracté : ils l'ignorent également; avec quel combustible on alimentera les machines à vapeur, et d'où on tirera ce combustible : ils ne le savent pas davantage. Nous nous rappelons avoir vu, dans de vieux livres espagnols, des gravures qui représentaient de longues files de mules gravissant les sentiers d'une montagne, et toutes chargées, de chaque côté, d'un morceau de bois qu'elles portaient à des mines. Alcedo assure qu'un morceau de bois propre à faire un essieu coûte 1,800 ou 2,000 dollars, dans la partie des Cordillières où se trouvent les mines; et c'est là que l'on espère que les machines à vapeur, que toutes les mules du Tukuman ne parviendraient pas à y transporter, feront des prodiges! Les spéculateurs ne paraissent pas avoir réfléchi à tous les hasards indispensables pour qu'ils puissent recevoir quelque chose en retour des capitaux qu'ils avancent dans ces opérations. Il semblerait qu'ils n'ont jamais calculé : 1° que la nature des choses s'oppose à ce qu'ils puissent rien toucher avant plusieurs années; 2° que les résultats de l'exploitation des mines sont toujours très-douteux; 3° que les retours dépendront nécessairement de la bonne foi des nouveaux gouvernemens et de leur durée. La réunion de tant de chances incertaines est si difficile, qu'il y a tout à parier que ces projets auraient des résultats déplorables, si on devait réellement en tenter l'exécution. Mais nous n'hésitons pas a affirmer qu'en général ceux qui les ont conçus ne songent pas sérieusement à exploiter les mines d'Amérique. Ils ont une mine bien plus sûre et bien plus productive à mettre en valeur : c'est la crédulité des habitués de la Bourse. Les prétendues spéculations qu'ils proposent ne sont que de purs jeux, et des jeux de la plus dangereuse espèce; car ils s'arrangent de manière à ne laisser aucune chance favorable à leurs adversaires. Il vaudrait mieux cent fois

(1) « L'argent liquide arrose, comme de la crême, des gâteaux d'or, et les rubis poussent comme des fraises. »

jouer à la plus courte paille, en donnant, à l'une des pailles, le nom de Canterac, et, à l'autre, celui de Bolivar. Dans le petit nombre de projets que l'on veut véritablement mettre à exécution, il en est un cependant qui a quelques probabilités de succès : nous voulons parler de celui qui a pour objet la pêche des perles sur la côte de Panama. Il sera facile, avec des cloches, de protéger les plongeurs contre les requins qui, dit-on, avaient forcé les Espagnols de renoncer à cette pêche. Nous ferons également exception en faveur de la compagnie établie sous le nom de MM. John Innes, John Irving, Hart Davis, etc., pour l'exploitation des mines du Brésil : leurs noms (la plupart des autres compagnies sont anonymes) excluent toute idée de fraude. D'ailleurs, les mines du Brésil sont facilement accessibles, tandis que celles des Cordillières ne le sont pas.

Mais laissons ces spéculations étrangères dans tout l'éclat de leur première vogue, et occupons-nous un peu des spéculations intérieures, non moins nombreuses et encore plus variées. Nous avons, d'abord, des associations pour l'exploitation des mines d'Irlande, d'Écosse et du pays de Galles, auxquelles nous désirons vivement toute espèce de succès. Nous en avons aussi qui s'occupent de suspendre des ponts sur les rivières, et d'autres qui veulent creuser des corridors sous leurs lits. Nous avons des machines à vapeur de toutes les dimensions et pour toutes sortes d'objets : des vaisseaux à vapeur, des voitures à vapeur, des canons à vapeur, des fours à vapeur pour faire éclore les poulets, des cuisines à vapeur pour les cuire; des serres à vapeur pour avoir des ananas et des raisins à la Noël; des buanderies à vapeur pour blanchir et pour user notre linge. Nous avons la *Compagnie Métropolitaine* pour la pêche du poisson d'eau douce, et celle de *Westminster*, qui tendent également leurs amorces aux goujons de la Tamise. Nous en avons d'autres qui, avec le gaz du charbon de terre, doivent nous faire faire quarante milles à l'heure dans les nuages, et douze milles sur les routes qui auront, à l'avenir, des relais à chaque distance de dix milles, abondamment fournis de gaz en bouteilles, au lieu de chevaux. L'animal qui, en se nourrissant de gaz, doit nous faire voler sur nos routes, n'a pas encore été décrit : il sera, dit-on, de la famille des vélocipèdes, et il aura six ou huit jambes de chaque côté, alternativement en mouvement. Quant à la compagnie qui se charge d'illuminer toute l'Europe continentale, nous ne savons pas encore si son gaz sera fabriqué en Angleterre, et expédié ensuite en bouteilles, ou si nous ne fournirons que la matière brute. Comme, pendant la belle saison, la société quitte Londres pour aller s'établir sur le bord de la mer, on a judicieusement calculé que ce serait lui rendre service que de lui épargner la peine du voyage, en faisant venir la mer à Londres. Enfin les intérêts des morts n'ont pas été négligés par les hommes à projets, et l'on se propose d'établir un ou deux *nécropolis* sur l'inclinaison des collines de Hampstead et de Highgate, qui surpasseront beaucoup en agrémens le cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Nous souhaitons de bon cœur que ces projets, et plusieurs autres, également destinés à être mis à exécution au milieu de nous, soient favorablement accueillis : ils auront du moins l'avantage d'empêcher que les capitaux créés par notre industrie et par une paix prolongée, n'aillent se perdre dans ces spéculations étrangères dont nous parlions tout à l'heure. Des opérations intérieures, quelles qu'elles soient, ne peuvent jamais tarder à être convenablement appréciées; car elles sont placées sous la surveillance immédiate du public qui, dans ce moment, est entraîné dans le tourbillon des spéculations, mais qui sera bientôt ramené par le sentiment de ses intérêts, à discerner ce qui lui est avantageux de ce qui lui est préjudiciable. Nous sommes convaincus qu'il vaudrait beaucoup mieux que nos capitaux surabondans fussent employés, dans l'intérieur de la Grande-Bretagne, aux entreprises les plus désespérées, que d'être versés dans des emprunts et dans des spéculations qui ne peuvent profiter qu'à des étrangers nécessiteux, ou, parmi nous, à quelques fripons qui leur servent d'agens. Aussi quelque absurde que nous parût un projet, si l'exécution devait en avoir lieu en Angleterre, nous nous garderions bien de le décourager, quand bien même on proposerait d'élever des kangarous (1) dans les bruyères de Bagshot-

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Animal de la nouvelle-Hollande, qui n'existe dans aucune autre partie de l'univers.

Heath, ou, comme un plaisant du dix-septième siècle, de.

« .... Set dutch windmills
Upon Newmarket heath and Salisbury plain
To drain the fens (1). »

Au fond l'homme est un animal spéculateur : qu'il soit riche ou pauvre, civilisé ou sauvage, c'est un besoin pour lui, ou plutôt c'est une condition de sa nature de spéculer sur des chances. Tout ce que l'on peut demander, c'est que cette disposition soit dirigée de manière à ce que les classes ouvrières aient du travail ; car alors, quels que soient les résultats des spéculations, elles ont toujours contribué au bien public. D'ailleurs, il arrive quelquefois qu'une entreprise qui, au premier coup-d'œil, paraissait frivole et même ridicule, finit par être extrêmement utile. Tel projet qui n'a point réussi dans certaines mains, prospère dans les mains d'un autre. Il est facile de plaisanter sur les laborieuses bagatelles qui occupaient les anciens alchimistes ; ce qui n'empêche pas que la chimie moderne n'ait des obligations immenses à l'alchimie. Cette flamme brillante, extraite du charbon de terre, qui éclaire maintenant nos rues, et qui les rend aussi sûres la nuit que le jour, produite parmi nous, il y a encore un bien petit nombre d'années, par un Allemand maladroit, y fut un objet de plaisanteries. Il serait donc à désirer que toutes les inventions nouvelles pussent être éprouvées, au lieu d'être découragées, à cause de leur absurdité apparente ou de l'inutilité qu'on leur suppose.

D'un autre côté, il arrive aussi que les projets qui présentaient les plus flatteuses espérances, échouent complétement et occasionent la ruine de ceux qui avaient concouru à les faire mettre à exécution. Mais ces revers n'abattent pas le courage de nos compatriotes. Ce pays est le seul sur la terre où de riches particuliers emploient une portion notable de leur fortune dans des travaux d'utilité publique qui, trop souvent, n'ont que des résultats stériles pour les auteurs des projets et pour les capitalistes qui ont avancé les fonds. Aussi croyons-nous qu'il y a des cas où il conviendrait de les indemniser aux dépens du public. Ne serait-il pas juste, par exemple, qu'on retirât le péage du pont de Waterloo, et qu'on indemnisât ceux qui ont fait élever avec leurs capitaux cette magnifique construction, monument prodigieux de l'art et du travail humain qui, selon la belle expression d'un écrivain français (2), indiquera un jour, par ses débris, la place où fut la moderne Tyr ? Assurément il est loin d'être démontré que le canal du Régent, le quai projeté du colonel Trench, la route souterraine sous la Tamise, et le canal accessible aux vaisseaux, qui doit unir la Manche à la mer d'Irlande, indemnisent jamais complétement les souscripteurs ; et cependant qui consentirait à voir abandonner ces travaux? Outre que ces grandes entreprises sont glorieuses pour la nation qui les exécute, elles fournissent d'abondantes ressources aux classes ouvrières. Un grand nombre d'individus qui y appartiennent seraient forcés, sans ces travaux, de vivre aux dépens de leur paroisse. Ce sont ces considérations qui nous font désirer que la législature n'apporte aucun obstacle à toutes les spéculations intérieures qui n'ont point un but nuisible.

Mais il est temps que nous nous occupions de l'objet principal de cet article, c'est-à-dire de l'examen d'une vieille découverte, tout récemment renouvelée, qui, dans ces derniers temps, n'a pas préoccupé moins vivement l'imagination des spéculateurs que les mines et les emprunts. Cet examen intéresse également le commerce, l'agriculture, l'industrie, et même toutes les classes de la société. Il serait superflu d'ajouter que nous faisons allusion aux améliorations qu'on se propose d'introduire dans les communications intérieures du pays, améliorations au moyen desquelles on compte que le transport des marchandises, comme celui des personnes, s'effectuera à l'avenir d'une manière plus certaine, plus économique et plus prompte que par le passé. Il serait superflu de perdre notre temps à chercher à démontrer ce qui est évident, qu'un semblable résultat serait utile à tout le monde, au producteur comme au consommateur, à celui qui voyage comme à celui qui reste tranquillement chez lui.

Aujourd'hui que nous sommes accoutumés à parcourir une distance de huit à neuf milles à

(1) « Employer les moulins à vent à dessécher les marais de Newmarket et de Salisbury. »

(2) M. Charles Dupin, de l'Académie des Sciences.

l'heure, sur nos routes si fermes et si unies, nous ne pouvons pas nous faire une idée exacte de tous les désagrémens qu'avaient à supporter nos grands-pères quand ils voyageaient. Ils étaient obligés de trouver leur route à travers des sentiers bourbeux, de passer des rivières à gué, de s'arrêter souvent pendant plusieurs jours, lorsque les eaux étaient débordées. Ils faisaient rarement plus de deux à trois milles à l'heure, et la crainte de tomber dans quelque fondrière ou d'être noyés dans une inondation imprévue, les préoccupait sans cesse.

Telle était la manière incommode dont nos ancêtres voyageaient, jusqu'à ce que les différens actes du parlement sur les barrières améliorèrent graduellement, non seulement l'état des routes, mais en général celui du pays, en facilitant les communications et en donnant les moyens de transporter les articles d'un poids et d'un volume considérables, qu'auparavant aucun effort n'aurait pu déplacer. Le cheval de bât fut alors attelé au chariot, et les diligences et les chaises de poste remplacèrent les chevaux de selle. Quelque imparfaites que fussent la plupart de ces routes, et malgré la négligence avec laquelle on les réparait, c'était déjà une prodigieuse amélioration. On ne tarda pas cependant à en sentir l'insuffisance pour le transport des marchandises d'un grand poids, et l'on commença à ouvrir des canaux qui furent aux routes et aux voitures ce que celles-ci avaient été aux sentiers bourbeux et aux chevaux de bât. Mais on peut appliquer aux hommes à projets ce mot connu : « Donnez-leur une bonne chose, ils ne la quittent pas qu'ils n'en aient fait une sottise. » En effet, la manie de la canalisation devint telle, qu'en peu d'années le pays fut sillonné, dans tous les sens, par des canaux, et qu'on en ouvrit jusque dans des districts où il n'y avait rien ou presque rien à transporter. Il en résulta qu'un assez grand nombre de canaux ne produisirent qu'un intérêt d'un pour cent, et que plusieurs n'en produisirent aucun, tandis que d'autres, judicieusement dirigés à travers des contrées industrieuses et bien peuplées, indemnisèrent amplement les parties intéressées, et contribuèrent, en même temps, à la richesse et à la prospérité de la nation.

Cependant ces dispendieux ouvrages, créés pour faciliter le transport des produits agricoles, industriels ou commerciaux, tout avantageux qu'ils sont, ne tarderont pas, selon toute apparence, à être remplacés à leur tour par la vieille invention des ROUTES A RAINURES DE FER, antérieure, de plus d'un siècle, à l'usage des canaux. On n'entend plus parler que de routes à rainures; les journaux quotidiens sont remplis d'avis sur de nouvelles lignes qu'on veut tracer dans chaque direction, et on publie tous les jours des pamphlets pour démontrer l'utilité qu'il y aurait à en établir dans la totalité du royaume. C'est fort tardivement que cette utilité a été aperçue; car, jusque dans ces derniers temps, on ne s'était guère servi des routes à rainures que comme d'un moyen auxiliaire des canaux, pour y conduire des marchandises, ou pour transporter de la chaux, du fer, du charbon et autres produits des mines, au point le plus rapproché d'embarquement.

On demandera peut-être ce qui a donné une impulsion si subite aux spéculations de ce genre, et déterminé, dans moins d'un mois, la création d'associations et de compagnies pour l'établissement d'environ trois mille milles de routes en fer qui doivent coûter vingt millions sterling (cinq cents millions de francs). Ce ne sont pas les voitures à vapeur; car on ne serait pas plus fondé à considérer ces voitures comme une nouvelle invention que les routes à rainures ellesmêmes. En effet, M. Cumming(1) nous apprend que ce fut en 1759 qu'on proposa d'employer la vapeur pour faire mouvoir les voitures, et que ce furent MM. Vivian et Trevithick qui firent la première application de cette découverte à Merthyr Tydvil, où une voiture à vapeur en traînait d'autres portant environ dix tonneaux et demi de fer et faisant plus de cinq milles à l'heure, pendant un trajet de neuf milles, sans qu'il fût nécessaire de remettre de l'eau dans la bouilloire. Il dit aussi, qu'il y a déjà plusieurs années, sur un chemin à rainures très-uni qui conduit aux mines de charbon de Middleton, près de Leeds, on se servait d'une voiture à vapeur qui pouvait traîner trente autres voitures pesant ensemble cent cinq tonneaux, et faisant trois milles et demi à l'heure. Il n'est pas à notre connaissance qu'on ait mieux fait depuis.

La puissance de la machine à vapeur et la persuasion où l'on est actuellement que nos

(1) *Illustrations of the origin and progress of rail and tram roads and steam carriages*, by T. G. Cumming. Denbigh, 1824.

moyens de transport, tout avantageux qu'ils sont, peuvent être beaucoup améliorés, sont sans doute les causes principales qui ont imprimé cette direction à l'activité des spéculateurs; mais il faut aussi mettre au nombre de ces causes les encouragemens donnés par le premier ministre de la couronne et par ses collègues (dans la réunion qui a eu lieu pour élever un monument à James Watt), à ceux qui s'occupent des moyens d'étendre les applications de cette machine, en général, aux inventeurs et promoteurs de toutes les découvertes utiles. C'est avec raison qu'on a observé, dans la même réunion, que rien n'est trop grand ni trop petit pour cette merveilleuse machine qui, comme la trompe d'un éléphant, peut déraciner un chêne et ramasser une épingle, forcer avec une égale facilité l'ancre la plus pesante et percer le trou d'une aiguille, tordre le câble le plus fort, filer le fil le plus délicat, traîner un vaisseau de guerre sur l'Océan, malgré les vents et les marées, et, de cette manière, rapprocher les différentes nations, en rendant leurs communications plus rapides, plus sûres et plus régulières.

Le président du bureau du commerce (1) se félicita, dans cette réunion, de vivre à une époque où l'on recueillait déjà les avantages de la machine à vapeur, et où l'on pouvait prédire avec confiance que l'on ne tarderait pas à en obtenir, par de nouveaux efforts, des avantages encore plus importans. Le secrétaire d'état de l'intérieur (2) avoua, avec une modestie pleine de franchise, que c'était aux découvertes et à l'industrie des autres qu'il devait toute sa fortune, et il ajouta qu'il se considérerait comme indigne de la position dans laquelle il se trouvait, s'il refusait son appui et ses encouragemens à ceux qui avaient tant contribué à la fortune nationale et à son bien-être particulier. Sir James Mackintosh, M. Wilberforce et M. Brougham manifestèrent, avec la même vivacité, des sentimens semblables, ce qui fit dire à lord Liverpool que, lorsqu'en Angleterre il s'agissait de l'intérêt des arts, il n'y avait plus de partis.

Une telle unanimité de sentimens entre les ministres du roi et leurs adversaires habituels, a dû sans doute exciter les facultés inventives de nos concitoyens. Il faut cependant que ceux qui ont conçu le projet des routes à rainures se préparent à soutenir une lutte vigoureuse contre les propriétaires de canaux, qui ne manqueront pas de chercher à se prévaloir de ce qu'ils nommeront leurs droits acquis; quoiqu'il n'y ait pas une seule de ces mille rivières artificielles qui divisent l'Angleterre, qui n'ait aussi porté préjudice à des droits acquis, et dont l'exécution n'ait eu lieu aux dépens du bien-être d'un grand nombre d'individus, et par l'envahissement des propriétés particulières. Si donc on peut démontrer que, soit par la force des chevaux, employée sur des routes à rainures, soit par celle de la vapeur, le transport des marchandises s'effectuera, à l'avenir, à moins de frais et d'une manière plus expéditive que par le passé, il ne faut pas que les propriétaires de canaux espèrent que l'on sacrifiera à leurs droits prétendus et à leur intérêt particulier les avantages de tous. Mais, de même que l'établissement des routes à barrières fit abandonner l'usage des chevaux de bât, et que les intérêts des entrepreneurs de roulage souffrirent ensuite du développement de la navigation artificielle, il faut qu'à leur tour, les propriétaires de canaux se résignent à voir préférer les routes à rainures ou tout autre moyen de transport qui donnera des facilités nouvelles aux manufactures et au commerce.

Nous ne voyons pas en effet de quel droit ils pourraient se plaindre. Ils ont placé leurs capitaux dans ce qu'ils supposaient être de bonnes spéculations. Dans certains cas, leurs espérances ont été remplies, et même au-delà; dans d'autres, elles ont été complétement trompées. Si ceux qui ont réussi peuvent soutenir la concurrence des routes à rainures, en diminuant leurs péages, ce qu'ils perdront sera un bénéfice très-légitime pour le public, et ils auront encore un intérêt convenable de leur argent. Quant aux autres, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de se retirer d'une mauvaise opération pour s'intéresser dans une autre susceptible d'être avantageuse. C'est avec plaisir que nous apprenons qu'ils en auront la possibilité; car on a déjà proposé d'établir des routes à rainures dans le lit de plusieurs canaux improductifs.

On serait d'ailleurs autorisé à repousser les

(1) M. Huskisson.

(2) M. Peel.

REVUE

BRITANNIQUE.

1825.

Prospectus.

Il suffit de ne pas être entièrement étranger aux lettres, pour avoir entendu parler des recueils qui se publient dans la Grande-Bretagne, sous le titre de *Revue d'Édimbourg*, de *Quarterly*, de *Westminster Review*, de *Classical Journal*, d'*Édinburgh*, de *Mechanic's*, de *London Magazine*, d'*Asiatic Journal*, d'*Oriental Herald*, etc., etc. Quelques-uns de ces recueils sont rédigés par les hommes les plus éclairés de l'Angleterre, les Mackintosh, les Brougham, les Jeffrey, les Bentham, les Young, les Croker, les Southey, qui tirent une grande partie de leur renommée des excellens articles qu'ils y insèrent. Quiconque ne connaîtrait la littérature anglaise que par ses livres, n'en aurait qu'une idée imparfaite : il faut aussi connaître ses pamphlets et ses journaux. En Angleterre on tient moins qu'en France à faire ce que nous appelons un ouvrage : ce qu'on désire surtout, c'est d'agir vivement et fortement sur les esprits ; et la presse périodique a été considérée, de bonne heure, comme un des meilleurs moyens qu'on pût employer pour y parvenir. Déjà, au commencement et dans le cours du siècle dernier, des écrits périodiques avaient eu une grande vogue, et cette vogue a survécu au temps qui les a vus naître : le *Causeur*, le *Spectateur*, de Steele et d'Addisson, le *Rôdeur*, l'*Oisif*, de Johnson, etc., sont encore placés au nombre plus beaux monumens de la littérature anglaise ; on les réimprime tous les jours, et ils ont été traduits ou imités dans la plupart des langues de l'Europe.

Cependant la vogue qu'ils avaient obtenue n'approche point de celle de quelques-uns des recueils qui se publient actuellement. Ces derniers sont de vastes entreprises qui offrent le caractère colossal de plusieurs des entreprises mercantiles de l'Angleterre. Les articles qui y sont insérés, sont

rétribués avec une libéralité inconnue parmi nous; mais, quelque considérables que soient les frais de rédaction, le succès de ces recueils est tel, que les éditeurs supportent cette dépense sans difficulté. La *Revue d'Édimbourg*, le plus célèbre des écrits périodiques de la Grande-Bretagne, s'imprime, dit-on, à 30,000 exemplaires, et ce nombre prodigieux n'a pu satisfaire entièrement la curiosité d'un public insatiable d'instruction; car, en 1810, plusieurs volumes de cette *Revue*, qui a commencé en 1802, avaient eu déjà sept éditions, et depuis il a fallu en publier de nouvelles.

Malheureusement la connaissance de la langue anglaise est peu répandue parmi nous. D'ailleurs, le prix des livres qui s'impriment en Angleterre est si élevé, qu'ils sont en très-petit nombre sur le continent, et qu'il est fort difficile de se les y procurer. A peine dans tout Paris, pourrait-on réunir dix à douze exemplaires de la *Revue d'Édimbourg*. Ce n'est guère que par une assiduité prolongée pendant plusieurs jours, que l'on peut parvenir à la lire dans trois ou quatre cabinets littéraires qui la reçoivent; car elle y est vivement disputée par tous ceux qui fréquentent ces établissemens. Il est superflu d'ajouter qu'on se procure encore plus difficilement les journaux littéraires de la Grande-Bretagne qui ont moins de célébrité.

D'après ces considérations, nous avons pensé que nous ferions une chose utile non seulement pour la France, mais pour toute l'Europe continentale, en publiant périodiquement, sous le titre de REVUE BRITANNIQUE, la traduction des articles les plus remarquables insérés dans les différens recueils que nous venons d'indiquer. A l'époque de la renaissance des lettres, les esprits studieux s'appliquaient exclusivement à commenter ou à traduire les textes des écrivains de l'antiquité. Rien n'était alors plus judicieux : il valait beaucoup mieux s'approprier les découvertes des anciens que d'arriver péniblement à ces mêmes découvertes par une longue série de tâtonnemens et d'efforts. Mais aujourd'hui l'antiquité n'a plus rien à nous apprendre, et c'est à une autre école qu'il faut aller. La véritable érudition doit consister désormais dans la connaissance des mouvemens et des progrès de l'esprit humain, chez tous les peuples qui participent aux bienfaits de la civilisation moderne.

Parmi ces différens peuples, il n'en est aucun qu'on puisse étudier avec plus d'avantages que celui qui manifeste maintenant la noble ambition de devancer tous les autres dans les grandes voies que cette civilisation a ouvertes, et c'est surtout dans ses écrits périodiques qu'on apprend à le connaître. Aussi il n'est guère de classes de lecteurs auxquelles le recueil que nous allons publier ne puisse être profitable. L'administration publique y trouvera un grand nombre de notions et de renseignemens précieux. Il ne sera pas moins intéressant pour les orateurs qui prennent une part

active à nos débats parlementaires ; car ceux qui resteraient étrangers à la connaissance des faits ou des observations que ce recueil contiendra sur l'économie politique, la statistique, la législation, les finances, etc., ne tarderaient pas à avoir dans ces débats un désavantage marqué. Le commerce français pourra également profiter des articles où seront discutés les intérêts généraux du commerce de la Grande-Bretagne qui est devenu celui du monde. La Revue Britannique sera plus utile encore aux chefs de nos fabriques et de nos manufactures; car nous mettrons un soin spécial à reproduire les articles relatifs aux procédés que le génie des sciences ne cesse de fournir, en Angleterre, aux arts industriels. Enfin, dans un temps où une partie du public français, avide d'émotions nouvelles, accuse les formes de notre littérature de timidité et de monotonie, l'analyse des productions d'une littérature étrangère qui s'est affranchie des règles que presque tous nos écrivains s'imposent, devra présenter un degré particulier d'intérêt.

La Revue Britannique aura nécessairement un avantage sur les divers écrits périodiques auxquels elle empruntera ses matériaux : c'est de n'être composée que de ce qu'ils contiendront de plus remarquable. Le *Quarterly Review* nous fournira les articles si curieux qu'il publie sur les découvertes de tous ces voyageurs intrépides qui, obéissant à leur impulsion propre ou à celle du gouvernement anglais, parcourent, dans ce moment, des contrées et des mers inconnues, pour les faire entrer dans le domaine de la géographie ou pour ouvrir de nouveaux débouchés à cette quantité innombrable de produits, dont l'industrie de la Grande-Bretagne surcharge tous les marchés de l'univers. Nous puiserons aussi à la même source et à celle des différens *Magasins* et du *Classical Journal*, les articles de pure littérature qui se distingueront par des vues ingénieuses et nouvelles. L'*Asiatic Journal*, l'*Oriental Herald*, nous feront connaître les arts et les littératures de l'Asie, ses mœurs à la fois barbares et voluptueuses, et surtout les institutions si bizarres de cette vaste péninsule de l'Inde, régie par une compagnie de marchands dont la souveraineté est divisée en actions qui se négocient, à la Bourse de Londres, comme celles de la Banque, les fonds consolidés ou les billets de l'Échiquier. Mais c'est principalement à la *Revue d'Édimbourg* que nous ferons nos emprunts. Cet excellent recueil a singulièrement contribué à répandre, dans la Grande-Bretagne, le goût de toutes les connaissances utiles. Depuis sa publication, les discussions du Parlement sont devenues plus fortes et plus substantielles, et les théories des sciences politiques y sont plus généralement comprises. Après vingt-trois ans d'efforts non interrompus, les rédacteurs de la *Revue d'Édimbourg* ont aujourd'hui la satisfaction de

voir les doctrines qu'ils ont défendues avec une si honorable persévérance, prévaloir dans les conseils de leur patrie. Jamais aucun écrit périodique n'a exercé une si grande influence en Angleterre : nous espérons que la reproduction de ses principaux articles n'en aura pas une moins grande en France. Indépendamment de tout ce que nous puiserons aux sources que nous venons d'indiquer, souvent aussi nous donnerons la traduction des meilleurs discours prononcés soit à la Chambre des Lords, soit à celle des Communes, lorsqu'étrangers aux intérêts purement politiques, ils ne seront relatifs qu'à des intérêts commerciaux ou à des matières de législation et de finances. On sent que, dans les courts extraits qu'ils en font, nos journaux quotidiens ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de ces discours dont ils suppriment presque tous les développemens.

Bornés au modeste rôle de traducteurs, il est inutile d'observer que notre intention n'est point d'accepter la responsabilité morale des articles que nous insérerons dans la Revue Britannique. Nous le pourrions d'autant moins que nous n'hésiterons pas à y admettre quelquefois des opinions contradictoires; car la raison est rarement tout entière d'un seul côté, et, d'ailleurs, quand les hommes supérieurs s'égarent, ils mêlent presque toujours un grand nombre de vérités de détail à l'exposé de leurs erreurs. Au reste, ces disparates ne seront, dans notre recueil, ni très-fortes, ni très-nombreuses. A une époque encore toute récente, les journaux littéraires de la Grande-Bretagne, comme ses journaux politiques, étaient en général fortement empreints d'une couleur de parti; mais maintenant les nuances qui les distinguaient, s'affaiblissent et s'effacent. La polémique prend un ton moins âcre, et les opinions tendent évidemment à se concilier. Après deux siècles de débats quelquefois sanglans et toujours si animés, l'Angleterre, qui considérait jadis l'opposition comme un élément nécessaire de son gouvernement, s'étonne de l'unanimité de vues et de sentimens qui commence à régner entre ses ministres et toutes les classes de ses citoyens, également disposés à améliorer graduellement, sans secousses et sans violences, leurs institutions civiles et politiques.

Monsieur

Je suis malade,
depuis trois semaines
fois. Il m'a fallu par
des souffrances pour
que j'ai mis à vou
et vos aimables a
mage que vous vo
complaire de la c
qui touche, et par
des amis de la liber
infiniment précieu
collection recueil
d'armes neuves et
avec lesquelles on
tous les jours nu
et du lendemain. Je
heureux que vous

choix des nouveaux qui toujours plus
grandes renommées. Courtoisie ; et bien
aussi un infaillible lien ce traité
pratique d'économie politique pratique man-
quait à notre pays.

Je vous prie d'agréer l'expression
des sentiments d'estime et des considération
distinguée avec lesquels j'ai l'honneur
d'être,

Monsieur,

Votre très humble et
très obéissant serviteur

J. B. Say

prétentions des propriétaires de canaux, rien qu'en alléguant les charges exorbitantes qu'ils ont fait peser sur le commerce. L'immense tonnage du charbon, du fer et de la vaisselle en terre, dit M. Cumming, a permis aux actionnaires d'un des canaux qui passent près de Birmingham, de se partager un dividende annuel de 140 liv. st., par chaque action de 140 liv. st.; ce qui a élevé le prix de ces actions, de leur valeur primitive, à 3,200 liv. st. (80,000 fr.). Un autre canal du même district donne un dividende annuel de 160 liv. st. par action de 200 liv. st. Ces actions se négocient maintenant au prix de 4,600 liv. st. (115,000 fr.) chacune.

Et ce ne sont pas des faits isolés; M. Sandars (1) nous apprend que les trente-neuf actionnaires primitifs de l'un des deux canaux qui unissent Liverpool à Manchester, avaient, pendant un demi-siècle, reçu chaque année une somme égale à celle qu'ils avaient versée pour la construction de ce canal, et que l'autre canal qui appartenait au feu duc de Bridgewater, lui avait procuré, pendant ces vingt dernières années, un revenu net d'environ 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.) par an !

Quelles que soient les plaintes et les réclamations des propriétaires de canaux, il est impossible que la législature consente à leur garantir, à perpétuité et à l'exclusion de toute concurrence, des profits aussi monstrueux pris dans la poche du public, quand bien même ils pourraient exécuter avec la régularité convenable la totalité des transports des différens districts que leurs canaux traversent; ce qui n'est point, ainsi que nous le démontrerons tout-à-l'heure.

Nous désirons vivement qu'en lisant ces observations, on ne nous attribue pas de préventions contre les canaux. Nous voulons seulement combattre les prétentions injustes de leurs propriétaires. Du reste, nous sommes bien éloignés de chercher à favoriser les projets de ceux qui voudraient établir des routes à rainures dans chacune des parties du royaume, et supprimer à la fois tous les canaux, tous les chariots, toutes les messageries, toutes les chaises de poste, en un mot tous les moyens de transport autres que les voitures à vapeur. Nous croyons que l'on s'exagère beaucoup les avantages, d'ailleurs incontestables, de ces voitures, et que ces exagérations conduiront à des spéculations très-malheureuses. Que peut-on voir en effet de plus ridicule que le paragraphe suivant d'un prospectus qu'on vient de publier ?

« D'après l'estimation faite par des ingénieurs expérimentés, la dépense d'une route à rainures doit être de 5,000 liv. st. par mille (2). Mais supposons qu'il faille 10,000 liv. st. par mille (plaisante estimation pour des ingénieurs expérimentés!); une route de ce genre entre Londres et Woolwich coûterait 100,000 livres sterling (2,500,000 f.). Le nombre des petites voitures qui parcourent cette ligne est environ de deux cent cinquante par jour. En admettant que ces voitures, terme moyen, soient seulement à demi remplies, les recettes annuelles pour le transport des voyageurs doivent se monter à 26,000 liv. st. Comme les voitures à vapeur parcourront la même distance deux fois plus vite, et avec beaucoup plus de sûreté, elles feront bientôt abandonner l'usage des autres voitures, et la compagnie retirera probablement des voyageurs, indépendamment de ce que produira le transport des bagages, un revenu de 20,000 liv. st., ou de 20 p. 100 du capital de 100,000 liv. st. supposé nécessaire pour établir la route à rainures de Woolwich. »

Nous ne sommes pas surpris que M. Peter Moor et quelques autres de ses co-directeurs, qui probablement n'ont jamais vu ni une machine à vapeur ni un chemin à rainures, aient mis leurs noms à de pareilles absurdités; mais nous ne devions pas nous attendre à ce qu'un ingénieur, M. Telford, consentirait à y donner la sanction du sien. Un concitoyen de cet ingénieur nous assure aussi qu'au moyen de la machine à haute pression, nous pourrons faire plus de quatre cents milles par jour, ou quinze ou vingt milles à l'heure, avec les mêmes aisances que dans les bateaux à vapeur, mais sans le désagrément du mal de mer, et sans courir le risque d'être brûlé ou submergé. Malgré toutes ces garanties, nous pensons que les habitans de Woolwich aimeraient autant être lancés sur une fusée à la Congrève, que de monter dans des voitures semblables qui iraient d'un pareil train. Peut-être consentiraient-ils à y charger leurs bagages et leurs marchandises; mais tant qu'une des plus belles rivières navigables du

(1) *A letter on the subject of the projected rail-road between Liverpool and Manchester*, by Joseph Sandars, esq. Liverpool, 1825.

(2) Trois *milles* font environ une lieue de poste.

monde coulera parallèlement à la route projetée, nous considérons les 20 p. 100 que les souscripteurs doivent recevoir pour le transport des effets, comme aussi problématiques que les 20 p. 100 qu'ils comptent percevoir sur les voyageurs.

Mais revenons à la question des avantages et des inconvéniens des canaux et des routes à rainures; question sur laquelle le public est encore si peu fixé. Il n'est pas possible de faire une comparaison exacte de leurs frais, attendu que ces frais dépendent de circonstances essentiellement variables. Mais on peut affirmer, en général, que les levées et les profondes tranchées qu'il faut faire pour établir les niveaux des canaux, ou, à défaut, les ponts et les écluses; le haut prix qu'on est obligé de payer pour l'acquisition des terres cultivables, à travers lesquelles la navigation artificielle est ordinairement dirigée; les réservoirs nécessaires pour conserver l'eau; l'entretien des écluses et des bords constamment exposés à l'action des eaux ou des gelées; l'achat et la nourriture des chevaux; la construction et les réparations des bateaux, et plusieurs autres frais encore, doivent rendre un canal plus dispendieux qu'une route à rainures qui viendrait aboutir aux mêmes points; quand bien même, ce qui arrivera presque toujours, le canal, à cause des détours qu'on sera dans la nécessité de lui faire faire, ne décrirait pas une ligne beaucoup plus longue. Nous avons sous les yeux le devis des frais d'établissement de soixante-quinze canaux, qui s'élèvent, prix moyen, à 7,946 liv. st. par mille; et, comme les devis sont ordinairement dépassés, nous pouvons estimer la dépense définitive à 9,000 liv. st. par mille. Nous avons aussi une liste de routes à rainures avec une double paire d'ornières, qui présentent un développement total de 500 milles, et dont les frais de construction ne s'élèvent qu'à 4,000 liv. st. par mille. Cependant, comme ces anciennes routes sont, en général, très-imparfaites, on peut compter que la dépense moyenne des nouvelles sera de 5,000 liv. st. par mille. Le devis pour la route à rainures entre Liverpool et Manchester est, dit-on, de 12,000 liv. st. par mille; mais cette route doit être exécutée avec une grande magnificence : elle aura soixante-six pieds de largeur; on prendra les meilleurs matériaux pour les ornières, et l'acquisition des terrains, aux deux extrémités, ne pourra se faire qu'à des prix énormes. D'ailleurs, dans cette estimation, se trouve compris le coût des machines, des voitures et des magasins. Le canal de l'Union a précisément coûté la même somme; le Forthet-Clyde, deux fois autant; et le canal Calédonien, quatre fois davantage. Nous devons aussi observer que M. Jessop, après un examen minutieux du projet de la route à rainures de Peak-Forest, qui a pour patron le duc de Devonshire, estime qu'elle coûtera 149,206 liv. st. Un canal, pour établir les mêmes communications, coûterait 650,000 liv. sterl., c'est-à-dire quatre fois plus, d'après le devis fait par M. Rennie, en 1810.

Les désavantages des canaux sont nombreux. Le froid, pendant une saison de l'année, empêche entièrement le transport des marchandises, et, pendant une autre, la sécheresse ne permet que de transporter des demi-chargemens. Une route à ornières n'est point sujette à ces deux graves inconvéniens, et, lorsqu'il est tombé de la neige, il est très-facile de dégorger les rainures avec une râpe disposée en avant de la voiture.

La marche d'une voiture, sur une route à rainures, peut être réglée d'une manière constante et certaine, tandis que les bateaux sont souvent arrêtés aux écluses des canaux pendant plusieurs jours. D'ailleurs, la rapidité de la marche est nécessairement limitée sur les canaux, et elle est illimitée sur les routes à rainures, tant que la force de la vapeur surpasse celle du frottement. Ce sera l'expérience qui déterminera le point où la rapidité du mouvement cesse de se concilier avec la sûreté. Un autre avantage des routes à rainures, c'est de pouvoir être exécutées dans toutes les directions, et selon que les besoins du commerce l'exigent. Une machine stationnaire portera les voitures sur les côtes qui pourront se rencontrer sur la route et les en descendra. L'ouverture d'un canal, au contraire, est subordonnée aux mouvemens du terrain et à la possibilité de se procurer de l'eau.

Les canaux n'ont d'avantages sur les routes à rainures que lorsqu'on ne fait pas plus de deux milles 82/100 à l'heure, mais, au fond, cet avantage est plutôt apparent que réel, car il est à peu près annulé par les courbes que les canaux décrivent, tandis que les routes à rainures vont en ligne droite. Comme deux milles 82/100 à l'heure est l'allure la plus prompte

d'un cheval ordinaire, qu'on l'emploie sur une route à rainures ou sur un canal, et, comme lorsqu'on ne va pas plus vite, la résistance de l'eau est moins considérable que celle qui résulte du frottement des rainures, on conçoit pourquoi les canaux ont été préférés aux chemins à ornières, tant qu'on n'a fait usage que des chevaux. Il nous sera facile cependant, au moyen de quelques développemens, de démontrer l'immense supériorité de ces chemins sur la navigation artificielle.

Il n'y a pas deux estimations qui soient d'accord, quant au poids qu'un cheval peut transporter sur une route à rainures, quoique le principe ait été soumis à l'exactitude des calculs mathématiques : les différences résultent du plus ou moins de soin avec lequel les routes ont été exécutées, de la forme de la rainure, de la dimension et de la construction des chariots et de la force des chevaux. On a dit qu'un cheval, sur une route à rainures qui aurait une inclinaison de soixante pieds par mille, pourrait transporter vingt tonneaux, en faisant trois milles à l'heure, et que ce cheval transporterait le même poids avec la même rapidité sur un canal. M. Telford prétend qu'un cheval transportera de douze à quinze tonneaux sur une route à ornières, dont la pente sera de cinquante-cinq pieds par mille, et pourra retourner avec quatre tonneaux. Sur le chemin à rainures de sir John Hope, qui a à peu près deux milles, un cheval conduit douze tonneaux en moins d'une heure. M. Cumming assure que, sur des routes à ornières du pays de Galles, dont l'inclinaison est à peu près d'un pouce par verge, un cheval traîne de trente à quarante tonneaux, indépendamment du poids des chariots. M. Wilkes, de Measham, affirme qu'un cheval de la valeur de 20 liv. st., sur une route à rainures dont l'inclinaison est d'un pied sur cent quinze, peut conduire trente-cinq tonneaux qui seront réduits à six un quart sur une route de niveau. Mais un fait fort extraordinaire, et qui cependant est garanti par M. Bankes et par d'autres témoignages, c'est un cheval qui conduisait cinquante-cinq tonneaux sur la partie de la route à rainures de Surrey, qui est de niveau ou très-légèrement inclinée. En résumé, il paraît constant que, sur une route bien construite et de niveau, un cheval ordinaire peut traîner facilement un poids de sept à huit tonneaux, en faisant deux milles et demi à l'heure, ou dix ou douze tonneaux, en faisant seulement deux milles. Le même cheval en transporterait trois fois autant sur un canal, pendant le même espace de temps. Mais c'est là que s'arrête l'avantage des canaux sur les routes à rainures, et cet avantage est contrebalancé par la construction plus dispendieuse du canal et par les circuits qu'il fait presque toujours.

« Si un cheval en repos, dit M. Sylvester (1), peut empêcher de tomber un poids de cent soixante-neuf livres, suspendu à une poulie, sa force disponible sera de cent vingt-une livres, s'il fait deux milles à l'heure; de cent livres, s'il fait trois milles à l'heure; de quatre-vingt-une livres, s'il fait quatre milles; de soixante-quatre livres, s'il fait cinq milles; de quarante-neuf livres, s'il fait six milles; de trente-six livres, s'il fait sept milles; de vingt-cinq livres, s'il fait huit milles; de seize livres, s'il fait neuf milles; de neuf livres, s'il fait dix milles; de quatre livres, s'il fait onze milles; d'une livre, s'il fait douze milles; s'il en fait treize, toute sa force sera absorbée par la rapidité de sa course.»

Mais cette diminution de force, en proportion de la rapidité du mouvement, n'est pas le seul inconvénient; la résistance d'un corps qui flotte sur l'eau s'accroît comme le carré de la vitesse. Ainsi, quelle que soit la force nécessaire pour faire mouvoir un corps flottant avec une vitesse donnée, il faudra quatre fois la même force pour le faire mouvoir deux fois plus vite, et neuf fois la même force pour tripler sa vitesse. Ce n'est pas tout. Un cheval, quand il fait quatre milles à l'heure, ne peut exercer qu'une force de soixante-une livres. Par conséquent, il faudra six chevaux pour faire faire quatre milles à l'heure à un fardeau qu'un seul cheval, qui ne ferait que deux milles à l'heure, pourrait traîner.

L'application de la vapeur à la navigation des canaux, si elle était praticable, remédierait, jusqu'à un certain point, à l'inconvénient dont nous venons de parler; c'est-à-dire, qu'une machine qui aurait la force de seize

(1) *Report of rail roads and locomotive engines, addressed to the chairman and committee of the Liverpool and Manchester projected rail-road.* By Charles Sylvester, civil engineer. Liverpool, 1825.

chevaux pourrait, en faisant six milles à l'heure, traîner le même poids qu'un cheval qui ne ferait que deux milles; mais cela serait très-préjudiciable à la conservation du canal; car l'agitation entretenue dans l'eau par la rapidité du mouvement des roues, en dégraderait promptement les bords. Plusieurs tentatives ont déjà été faites pour faire mouvoir les barques sur les canaux sans troubler l'eau, et M. Perkins a imaginé pour cela un appareil ingénieux; mais le problème est cependant bien loin encore d'être résolu, et il est même très-probable qu'il ne le sera jamais d'une manière entièrement satisfaisante.

M. Sylvester a dressé le tableau suivant des avantages comparés des routes ordinaires, des routes à vapeur et des canaux :

VITESSE.	POIDS A MOUVOIR		
Milles par heure.	sur les routes ordinaires.	Sur les routes à rainures.	Sur les canaux.
	Livres.	Livres.	Livres.
2	3,024	22,400	44.800
3	—	Même poids.	19,911
4	—	—	11,200
5	—	—	1,768
6	—	—	4,978
7	—	—	3,657
8	—	—	2,800
9	—	—	2,212
10	—	—	1,792

Il résulte de ce tableau que si, avec une vitesse donnée de deux milles à l'heure, la même force motrice est employée sur une route ordinaire, une route à rainures et un canal, l'avantage du canal, sur les routes ordinaires, sera dans la proportion de quinze à un, et de deux à un, sur les routes à rainures; que, si la vitesse était de deux milles $\frac{82}{100}$ à l'heure, le canal et la route à rainures transporteraient à peu près le même poids ; qu'à trois milles à l'heure, la route à rainures aurait sur le canal un avantage qui serait dans la proportion de vingt-deux mille quatre cent à dix-neuf mille neuf cent onze, et qu'à neuf milles à l'heure on ne pourrait plus transporter sur le canal que deux mille deux cent douze livres, c'est-à-dire seulement le huitième du poids que la même force transporterait sur une route à rainures. Ces estimations sont le résultat d'expériences faites avec soin.

Le transit des marchandises entre Liverpool et Manchester, ayant été souvent entravé par l'insuffisance des moyens de transport et par l'exagération des péages, plusieurs personnes se réunirent en comité pour prendre en considération l'utilité que pourrait avoir une route à rainures. Ce comité, avec la prudence et la circonspection que réclament les grandes affaires, commença d'abord par tâcher de déterminer M. Bradshaw, agent du canal du feu duc de Bridgewater, à augmenter les moyens de transport et à réduire les droits de péage; ils n'en obtinrent qu'un refus absolu. Lorsqu'ensuite ils l'entretinrent du projet qu'ils avaient de faire une route à rainures, et qu'ils lui proposèrent de prendre un fort intérêt dans cette opération, sa réponse très-laconique fut : « Tout ou rien. » M. Bradshaw se conduisit, dans cette occasion, comme les propriétaires du canal de Stroud. Ils avaient rejeté bien loin toute idée de réduction dans leurs péages; ils témoignaient une confiance impolitique et présomptueuse dans la prolongation de leurs gros dividendes; et, de cette manière, ils ont engendré eux-mêmes cette opposition, que d'abord ils avaient commencé par tourner en ridicule, mais qu'ils redoutent aujourd'hui.

Après le rejet de ses propositions par M. Bradshaw, le comité fit arpenter le pays entre Liverpool et Manchester, et il se convainquit que ce pays était très-favorable à l'établissement d'une route à rainures; qu'au moyen de quelques travaux peu considérables, l'inclinaison de toute la ligne ne serait que d'un pied sur huit cents; et que par conséquent elle pourrait être regardée comme étant de niveau. Il acquit également l'assurance qu'on ne pouvait pas établir un nouveau canal entre ces deux villes, l'eau étant absorbée par les canaux déjà existans. Des commissaires se rendirent ensuite aux mines de charbon de Killingworth, pour examiner les routes à rainures et les voitures à vapeur depuis long-temps en usage dans ces mines. Quoique les routes, les machines et les chariots fussent tous susceptibles de grandes améliorations, ils eurent la satisfaction de voir un de ces chariots transporter quarante-cinq tonneaux de charbon, en faisant quatre milles à l'heure; et l'ingénieur de l'établissement leur apprit qu'une fois on était parvenu à faire traîner, par la ma-

chine à vapeur, neuf chariots pesant vingt-quatre tonneaux, qui avaient parcouru une distance d'un mille (environ le tiers d'une lieue) en cinq minutes et demie. Une expérience semblable avait eu le même succès aux mines d'Hetton.

Quand l'utilité de l'emploi de la machine à vapeur, sur les routes à rainures, fut démontrée au comité, il publia un prospectus dans lequel il proposait de faire un fonds de 400,000 liv. st. (10,000,000 fr.) divisé en quatre mille actions de 100 liv. chacune. Les négocians et les fabricans étaient si persuadés des avantages de cette entreprise, que si la souscription eût été dix fois plus forte, elle n'en aurait pas moins été remplie immédiatement. En effet, l'utilité en est évidente. Il serait assurément superflu d'observer que le *temps* est une considération fort importante dans toutes les affaires commerciales; et que la *sûreté*, l'*exactitude* et l'*économie* du transport des lettres, de l'argent et des marchandises ne sont pas moins nécessaires. Or, jusqu'à présent, tous les articles lourds et volumineux ont été transportés, entre Liverpool et Manchester, par le canal de Bridgewater, et par la Mersey et l'Irwell; et, dans l'un et l'autre cas, par une voie longue, difficile et très-dangereuse dans les temps d'orage et par les grands vents : car M. Sandars nous assure que, pendant les tempêtes de novembre 1821 et du 5 décembre 1822, plus de cinquante bâtimens furent perdus, ou échouèrent sur les bords de la Mersey; et, l'hiver précédent, beaucoup de marchandises et plusieurs individus ont également péri. Les circuits de l'une et de l'autre de ces voies, et la lenteur avec laquelle les transports s'y opèrent, donnent aussi beaucoup de facilité aux voleurs. Aucun de ces graves inconvéniens n'existera quand les transports s'effectueront, dans cinq heures au plus, sur une route à rainures.

Le manque d'exactitude n'a pas moins d'inconvéniens que celui de sûreté et de célérité; et les négocians des deux villes en question sont toujours très-incertains sur l'époque précise à laquelle leurs marchandises doivent arriver; car les ballots qui, dans le cours ordinaire des choses, peuvent être rendus dans moins de deux jours, sont souvent retardés d'une semaine et même d'un mois, et quelquefois beaucoup plus long-temps, pendant les gelées et la sécheresse. Il n'est même pas très-rare de voir des marchandises embarquées à New-York, arriver à Liverpool avant d'autres, chargées à Manchester. Mais, en mettant de côté ces cas extraordinaires, il résulte de la difficulté du passage des écluses, de l'état des vents, etc., que la durée moyenne du trajet est de trente-six heures. On a vu plusieurs fois des fabricans de Manchester, expédier leurs marchandises par le roulage, au prix énorme de 2 et 3 liv. st. par tonneau, afin qu'elles pussent être embarquées, à jour fixe, à Liverpool. Elles auraient été transportées sur une route à rainures, dans quatre ou cinq heures, à un prix fort au-dessous du frêt des canaux, et sans qu'on eût à craindre aucun retard.

Les propriétaires des deux canaux existans étaient d'autant moins disposés à diminuer leurs péages, qu'ils savaient bien qu'on ne pouvait pas ouvrir un autre canal, à cause du manque d'eau, et que par conséquent, ils n'avaient aucune concurrence à craindre de ce côté; et afin de lutter avec toute espèce d'avantages contre celle du roulage, ils se sont assurés de tous les quais et de tous les magasins, de manière que lorsque des voituriers consentent à transporter des marchandises de Liverpool à Runcorn, sur le pied de 2 sh. par tonneau, tandis que les curateurs du canal du duc et les actionnaires de l'autre canal exigent 5 sh., le propriétaire des marchandises, indépendamment des 2 sh., doit aussi payer les 5, sans quoi on ne lui permettrait pas de les décharger sur les quais. Les administrateurs des deux canaux se sont concertés, en 1810, pour régler, d'un commun accord, les tarifs de leurs péages.

On estime à mille tonneaux la quantité de marchandises transportées, journellement, entre Liverpool et Manchester; ce transport coûte par an environ 200,000 liv. st. Sur cette somme, les héritiers du duc prélèvent de 80 à 100,000 liv. sterl.; et les actionnaires de l'autre canal se sont partagé chaque année, pendant un demi-siècle, le montant de leur versement primitif.

Le commerce de Liverpool et de Manchester n'a eu jusqu'à présent aucune protection contre l'avidité des propriétaires des deux canaux, et tels sont les effets d'un monopole heureux et paisible, que tandis que des plaintes s'élevaient de tous côtés contre l'exorbitance des charges qu'ils faisaient peser sur le public, ils n'ont pas compris que le meilleur moyen qu'ils eussent de perpétuer leurs bénéfices, c'était de diminuer un peu ces charges. Il paraît qu'aujour-

d'hui ils commencent à sentir la folie d'une semblable conduite, et il est question de la réduction de leurs péages. Ces concessions, faites en temps utile et de bonne grâce, auraient désarmé leurs adversaires : elles ne feront actuellement que les encourager, parce qu'on les considérera comme un signe de crainte et de faiblesse.

Il nous reste à faire valoir, en faveur de l'établissement d'une route à rainures entre les deux villes les plus commerçantes de l'empire, une dernière considération plus puissante encore que toutes les raisons que nous venons d'exposer : c'est la *nécessité absolue* de la mesure, attendu qu'indépendamment de tous leurs autres inconvéniens, les moyens actuels de transport sont devenus tout-à-fait insuffisans. M. Sandars assure que l'on a souvent éprouvé les plus grandes difficultés pour expédier du blé et du bois de charpente à Manchester, et que quelquefois même l'on a été obligé de laisser séjourner des marchandises pendant un mois, sur les quais de Liverpool, faute de moyens de transport. Plusieurs des négocians les plus respectables de cette dernière ville, réunis en comité, ont déclaré que ces retards étaient extrêmement préjudiciables aux intérêts du commerce du pays, et que les accroissemens si rapides et si prodigieux de ce commerce rendaient indispensable l'établissement d'une nouvelle voie de communication. Afin que nos lecteurs puissent se former une idée de la prospérité progressive de Liverpool et de Manchester, nous allons leur présenter un extrait de documens authentiques que nous avons, dans ce moment, sous les yeux.

Les villes de Manchester et de Salfort, n'étant séparées que par une petite rivière, ont toujours été considérées comme n'en faisant qu'une seule.

En 1757, le nombre des maisons était de 3,316, et la population de 19,857.

En 1773, maisons : 4,268; habitans : 27,446.

En 1821, maisons : 21,156; habitans : 133,788.

En 1824, maisons : 25,910; habitans : 163,888.

Ainsi, dans le cours de trois années, il y avait eu un accroissement de plus de quatre mille maisons et de plus de trente mille habitans!

En 1815, la quantité des cotons façonnés à Manchester s'éleva à cent dix millions de livres, et représentait une valeur de 7,487,562 liv. st. Elle s'éleva, en 1823, à cent quarante-cinq millions de livres, faisant une valeur de près de 11,000,000 liv. st. (environ 275,000,000 de fr.)

Ce fut en 1790 qu'on employa la machine à vapeur, pour la première fois, à Manchester. En 1824, il y en avait plus de deux cents en activité. Aujourd'hui il n'y a pas moins de trente mille métiers mûs par cette machine, et en 1814, il n'y en avait pas un seul.

Les accroissemens de Liverpool sont peut-être encore plus extraordinaires. En 1347, lorsque la totalité des forces navales de l'Angleterre étaient réunies devant Calais, Londres avait fourni 25 bâtimens; Bristol, 23; Hull, 16; Great-Yarmouth, 481; et la rivière de Mersey, un seul!

Liverpool avait :

	Navires.	Tonneaux.
En 1618	24	462
1822	8,916	1,010,819
1823	9,507	1,120,114
1824	10,001	1,180,914

Ainsi, dans le cours de la dernière année, le nombre des navires s'est augmenté de quatre cent quatre-vingt-quatorze, et le tonnage de soixante mille deux cents.

Depuis 1814, l'augmentation du tonnage de Liverpool a été dans la proportion de vingt à douze.

En 1636, lorsque Charles Ier mit un impôt sur les navires, Bristol fut taxé à 1,000 liv. st., et Liverpool seulement à 25 liv.

En 1770, le receveur John Colquitt s'écriait : « Que je serai heureux, quand les douanes de Liverpool produiront 100,000 livres! » Elles ne produisaient alors qu'un peu plus de 80,000 liv. par an.

En 1822, elles produisirent : 1,591,123 liv. st.

En 1823, 1,808,402 (près de 46 millions de fr.)

Il y a donc eu, dans le cours d'une seule année, une augmentation de 217,279 liv. (plus de 5 millions de fr.).

En 1784, un vaisseau américain apporta, à Liverpool, huit balles de coton qui furent saisies, parce qu'on supposa qu'elles ne venaient pas d'Amérique. En 1823, on débarqua dans ce port 668,400 balles, dont 409,670 venant des États-Unis. De 1822 à 1823, l'importation s'est augmentée de 135,250 balles.

Voici quels ont été les mouvemens de la population.

	Maisons.	Habitans.
En 1720	2,367	11,833
1760	5,156	25,787
1801	11,784	77.708
1811	16,162	94,376
1821	20,339	118,972
1824	22,756	135,000

La banlieue, dans une étendue de trois milles, contient vingt-neuf mille habitans; ce qui fait un total de cent soixante-quatre mille ames.

Il est inutile d'observer que les 9/10 du coton brut, mentionné ci-dessus, sont transportés à Manchester et dans les districts voisins, d'où une partie considérable, après avoir été tissée, est renvoyée à Liverpool, pour être embarquée et exportée.

On conçoit qu'une telle augmentation dans la population et dans la richesse de Liverpool et de Manchester, et les besoins toujours croissans de leur commerce, aient rendu indispensable l'établissement d'une nouvelle communication entre ces deux villes. Quant à la nature de cette communication, il n'y a pas de choix à faire, puisque, comme nous l'avons vu plus haut, l'établissement d'un troisième canal est impossible. Mais, quand bien même on pourrait choisir, ce serait encore une route à rainures qu'il faudrait établir; car les avantages en sont évidens.

En effet, la distance entre Liverpool et Manchester, par l'ancien canal, est de plus de cinquante milles. Il faut près de deux jours pour la franchir, et quelquefois même il en faut bien davantage. Par une route à rainures, cette distance sera réduite à trente-trois milles, que l'on fera facilement dans un jour, soit avec des chevaux, soit avec la machine à vapeur. Si l'on emploie ce dernier moyen, la même machine pourra sans difficulté aller et revenir le même jour. Les communications ne seront jamais interrompues sur la nouvelle voie, comme elles le sont sur les canaux, par la gelée et la sécheresse, et l'on ne sera pas exposé aux vents et aux orages qui rendent une partie de la navigation de la Mersey si dangereuse. Au lieu de quinze sh. par tonneau, les transports se feront à dix sh., et probablement à moins. Les habitans de Liverpool et ceux des districts voisins de la ligne que la route à rainures suivra, pourront acheter le charbon de terre, plusieurs sh. au-dessous du prix qu'ils paient actuellement. Lorsque des communications seront, de cette manière, établies entre la mer et les mines de charbon, Liverpool deviendra un des points les plus importans du royaume pour l'embarquement de ce combustible. En même temps que le chemin à ornières facilitera la circulation de cet article indispensable, il facilitera également celle des produits agricoles, du fer, de la chaux, etc., dans toutes les parties du comté si industrieux de Lancastre, qui renferme une population agglomérée de plus de cinq cent mille ames, dont Manchester peut être considéré comme le point central. Mais l'utilité de la route à rainures ne sera pas seulement locale. Au moyen de cette route, et des bâtimens à vapeur, le trajet de cette dernière ville à Dublin pourra se faire dans dix-huit ou vingt heures. Les transports entre Dublin et Manchester sont très-considérables, et s'augmentent tous les jours. La nouvelle route fera nécessairement tomber, dans une forte proportion, les prix auxquels se vendent, dans le comté de Lancastre, et dans le Yorkshire, les grains, le chanvre, la toile et le beurre d'Irlande. Au milieu de tous les plans conçus pour améliorer le sort de ce malheureux pays, le projet du chemin à rainures n'est certainement pas un des moins importans, et ses habitans eux-mêmes en sont convaincus : ils sentent qu'à l'égard des transports, ce qui sert à abréger le temps, abrége par le fait la distance, et que tout ce qu'on diminuera sur le prix de ces transports sera en pur gain pour l'Irlande.

D'après ces considérations et d'autres encore, les principaux négocians de Liverpool et quelques-uns des plus riches fabricans de Manchester ont résolu de demander au parlement un acte qui les autorisât à mettre à exécution le projet de cette route. On peut s'attendre qu'ils rencontreront une forte opposition de la part de ceux qui sont intéressés à conserver le monopole; il est même vraisemblable qu'ils n'auront pas seulement à combattre cette résistance partielle, et que les propriétaires de tous les canaux uniront leurs forces contre ce projet, dans l'espoir que, comme c'est le premier soumis à la chambre des communes, s'il échoue ils n'auront plus rien à craindre des projets semblables qui pourront être présentés à l'avenir. Ceux qui sont opposés à la mesure ne manqueront pas de parler de droits acquits, de crier à l'envahissement des propriétés particulières, de mettre en avant l'inconvénient de croiser, par la nouvelle route, les routes ordinaires, les rivières et les canaux

qui seront dans leur direction. Ils parleront aussi du désagrément qu'éprouveront la noblesse et les gentilshommes, lorsque ces routes seront dirigées à travers leurs parcs, leurs avenues, leurs jardins, souvent à quelques toises de leurs demeures, et que la machine locomotrice les remplira de nuages de fumée. Peut-être même diront-ils que ces machines effraieront les bestiaux attelés à la charrue, et ceux qui seront dispersés dans les pâturages. Si effectivement leurs adversaires n'ont pas de meilleures raisons à faire valoir, les habitans de Liverpool et de Manchester n'ont rien de mieux à faire qu'à rester sur la défensive, à se fier à la justice du tribunal qui doit prononcer sur leur cause, et se reposer entièrement sur la nécessité de la mesure dont ils demandent l'exécution. Nous ne croirons jamais que cette même chambre des communes, qui s'est signalée en affranchissant le commerce du royaume des entraves qui gênaient la liberté de ses mouvemens, puisse jamais consentir à le contrarier dans l'un de ses premiers intérêts, en repoussant un projet dont le but est de rendre les transports plus sûrs, plus prompts et plus économiques.

On a dit que les propriétaires fonciers s'opposeraient fortement à l'établissement des routes à rainures; mais cette assertion est tellement absurde qu'elle tombe d'elle-même. Si quelques-uns de ces propriétaires ne voient pas d'abord leur véritable intérêt, leurs fermiers le verront pour eux : ceux-ci sentiront promptement tout le parti qu'ils peuvent tirer de ces routes, pour envoyer leurs productions au marché, et pour en rapporter en retour les articles qui leur sont nécessaires.

Les grands propriétaires fonciers qui se trouveraient sur la ligne que suivrait la route à rainures de Liverpool, sont les lords Derby et Sefton. D'après le plan que nous avons sous les yeux, il paraît que ce chemin ne s'approcherait pas de plus d'un mille et demi de la demeure du comte de Sefton, et qu'elle traverserait la propriété du comte de Derby, sur les bruyères stériles de Knowsley, à environ deux milles du château. Les voitures qui apportent le charbon des mines, et d'autres voitures de roulage, passent maintenant à quelques centaines de toises de l'habitation de lord Sefton, et par conséquent il gagnerait à l'établissement d'un chemin à ornières. Les paisibles jouissances du propriétaire de Knowsley seraient encore moins troublées par ce chemin, fort éloigné du château, et qui serait même séparé du parc par la route ordinaire. Ainsi, la nouvelle route augmenterait considérablement la valeur des propriétés des deux nobles lords, sans les incommoder en aucune manière.

C'est à dessein que nous nous sommes abstenus, dans le cours de cet article, de parler du transport des voyageurs. Il n'y a aucun doute qu'un poids réduit puisse être transporté avec un mouvement accéléré et une sûreté égale, au moyen de la machine à vapeur; mais nous croyons qu'il convient d'ajourner l'examen de cette partie de la question jusqu'à ce que les routes à rainures et les machines locomotrices aient acquis ce degré de perfection auquel elles doivent arriver un jour. Cependant, sans attendre ce moment fort désirable, nous terminerons cet article par l'extrait d'une brochure d'un partisan très-spirituel, quoiqu'un peu bizarre, des routes à rainures.

« Il est raisonnable de penser que les hommes dont la susceptibilité nerveuse est la plus facilement excitable, pourront avant peu se placer dans une voiture traînée ou poussée par la machine locomotrice, avec plus de garanties, de sûreté et moins d'inquiétudes, que lorsqu'ils montent aujourd'hui dans une voiture conduite par quatre chevaux dont la force et l'allure sont inégales, qui sont d'ailleurs exposés à cette multitude d'accidens qui menacent sans cesse tout ce qui vit, et animés par des passions qu'une force supérieure peut seule contenir. Sans contredit, une force inanimée, qui n'a besoin pour être mise en action, dirigée et arrêtée, que du doigt ou du pied d'un homme, doit inspirer plus de confiance aux voyageurs que des animaux dont les caprices peuvent compromettre son existence, si un conducteur attentif et vigoureux ne les réprime. Qu'on se transporte en idée dans vingt ou trente ans, lorsque cette machine sombre, grossière, informe, qui choque maintenant nos regards, sera remplacée par une autre d'une construction élégante, parée de toutes les pompes du luxe, et décorée d'écussons héraldiques, comme un carrosse sorti des ateliers de Long-Acre. Cette nouvelle machine ne blessera pas l'odorat par les exhalaisons du charbon ou de l'huile de baleine; mais elle embaumera l'air et flattera les sens du voyageur par le parfum que la même force qui la fera mouvoir, extraira, à peu de frais, de quelque

production de la terre. Au lieu du bruit monotone et étourdissant de nos voitures actuelles, le jeu de ses ressorts produira des sons harmonieux. Enfin, au moyen de cette même machine, on pourra préparer un dîner plus somptueux et plus confortable que ceux que l'on sert, en 1825, au voyageurs d'une diligence. Mais laissons-là ces hypothèses dont au surplus la cause que je défends n'a pas besoin, et bornons-nous à garantir que ni le sens de l'odorat, ni ceux de la vue et de l'ouïe ne perdront au change, lorsque les voitures à vapeur remplaceront celles qui sont en usage aujourd'hui. »

(*Quarterly Review.*)

Finances.

PRODUITS COMPARÉS DES TAXES ÉLEVÉES ET DES PETITES TAXES (1).

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de vérités pratiques. Notre intention n'est pas de nous livrer à des recherches spéculatives; nous désirons seulement constater un fait : c'est que l'augmentation du revenu public ne suit pas toujours celle des taxes, et qu'il arrive très-souvent que les impôts sont réduits, sans que ce revenu diminue. Les opinions erronées qui ont prévalu jusqu'ici sur ce point important d'économie politique, ont été fécondes en résultats désastreux. Il est inutile de démontrer que l'excessive élévation des droits ravit au peuple son bien-être, et corrompt sa moralité, en encourageant les fausses déclarations, la fraude et la contrebande. Ces vérités sont généralement reconnues; mais on répond que le mal est sans remède, que les besoins du gouvernement ne permettront plus à l'avenir de réduire les taxes! Les réclamations unanimes du peuple ont amené la diminution d'un sh. sur les 7 sh. 6 sous qui pèsent sur chaque boisseau de drèche (2); mais les ministres ont déclaré qu'il était impossible de céder une obole de plus. Et quel est leur motif pour justifier les droits exorbitans qui sont imposés sur le sel, le cuir, le thé, le sucre et autres articles non moins indispensables? La nécessité prétendue de maintenir le revenu au taux où il est actuellement. Ils ne nient pas que ces droits ne soient onéreux et oppressifs; mais ils disent que le maintien du

(1) Note des Éditeurs. Cet article a paru au commencement de 1822, dans la *Revue d'Edimbourg*. A cette époque, c'était M. Vansittart qui remplissait les fonctions de chancelier de l'Échiquier, et un homme fatal, qui exerçait une influence prépondérante dans le conseil, présidait encore aux destinées de la Grande-Bretagne. Depuis, tout a changé : M. Vansittart a été remplacé par M. Robertson, et M. Huskisson est entré dans le ministère avec le titre de président du bureau du commerce. Cette succession de sages mesures, qu'ils ont fait adopter par le parlement, n'est au fond que l'application des principes posés dans l'article suivant. C'est la grande influence que sa publication a exercée sur les déterminations du ministère anglais, qui nous a décidés à en donner la traduction, quoique la date en soit déjà assez ancienne. On peut, sans trop préjuger des hommes qui dirigent aujourd'hui les affaires du continent, espérer que la reproduction de cet article, dans notre recueil, ne sera pas sans quelqu'action sur eux. Lorsqu'ils verront, par une série de faits authentiques et incontestables, qu'il est en leur pouvoir de soulager les peuples, en diminuant les impôts, sans que pour cela les recettes diminuent, aucun d'eux ne se refusera sans doute aux jouissances d'une popularité qui peut être si facilement acquise.

(2) Le droit sur la drèche est de 60 sh. 6 d. par *quarter*, savoir : 28 sh. de droit fixe, et 10 sh. par baril sur chacun des trois barils 1/4 de bière que produit le *quarter* de drèche.

crédit public doit l'emporter sur toute autre considération, et que, malgré les ressources qui proviennent de l'élévation des taxes, les recettes suffisant à peine au service courant et à l'obligation de conserver au moins l'apparence d'un fonds d'amortissement, ils sont contraints de repousser tous les efforts qu'on ferait pour les réduire.

Ce raisonnement des ministres et de leurs adhérens repose tout entier sur cette assertion, que la réduction du revenu est toujours la conséquence nécessaire de celle des taxes. « Si vous « réduisez les droits sur le sel de 15 sh. à 10 sh. « par boisseau, disait le chancelier de l'Échi« quier, le sel ne nous donnera plus qu'une « recette de 1,000,000 liv. sterl., au lieu de « 1,500,000 liv. Mais, dans les circonstances où « se trouve l'état, et lorsque le gouvernement « s'est engagé lui-même à maintenir un fonds « d'amortissement de 5,000,000, il m'est impos« sible de consentir à une telle diminution. « Certes, ajoutait-il, les ministres de S. M. « éprouveraient une vive satisfaction s'ils pou« vaient, d'accord avec les intérêts réels de « l'état, consentir à de plus grandes réductions; « mais après ce que le Parlement a déjà fait sur « ce point (en réduisant le droit sur la drèche), « il est impossible de ne pas s'opposer à tout « nouveau dégrèvement (1). »

Nous ne nous arrêterons pas à faire ressortir l'absurdité qu'il y a à supposer que la réduction du fonds d'amortissement de 5,000,000 à 4,500,000 liv. entraînerait de funestes conséquences. Il suffit d'observer que la nécessité de maintenir intact ce fonds de 5,000,000 liv., était la seule raison alléguée par les ministres, en 1819, pour proposer 3,000,000 liv. de nouvelles taxes, et que, malgré ces taxes, le principal et l'intérêt de la dette consolidée et de la dette flottante se sont régulièrement accrus depuis cette époque! Mais, en admettant l'utilité de créer un fonds d'amortissement de 5,000,000 liv., et sans se faire une bien haute idée de la sagacité de M. Vansittart et de ses collègues, on pouvait supposer qu'ils calculeraient que la demande d'un article taxé devait naturellement s'accroître par la réduction de l'impôt et la diminution du prix. Il est certain toutefois qu'ils ont dédaigné cette considération, ou bien qu'ils ont pensé que l'élévation ou la modération des prix était sans importance pour la grande masse de la nation. Cependant il est évident que, si la consommation des marchandises imposées augmente en raison de la réduction du droit, le revenu ne diminuera pas en proportion de cette même réduction; il est probable au contraire qu'il éprouvera un accroissement positif et considérable. Si, après une réduction de 15 sh. à 10 sh. dans les droits sur le sel, *trois* boisseaux étaient consommés au lieu de *deux*, il n'y aurait pas de diminution dans le revenu; si *deux* boisseaux étaient consommés au lieu d'*un*, il en résulterait une augmentation notable, et le gouvernement gagnerait 500,000 liv., au moyen du dégrèvement qu'il aurait accordé aux contribuables. Nous ne craignons pas d'affirmer que tel sera toujours le résultat d'une diminution dans les droits excessifs imposés sur les denrées d'un usage général; nous sommes prêts à démontrer que, loin d'entraîner la moindre diminution dans les recettes, elle augmentera immédiatement la consommation, et sera, par cela même, un des moyens les plus efficaces d'accroître le revenu. La demande des articles que l'élévation des frais de production maintient à un très-haut prix, sera toujours assez bornée, et ne s'élèvera pas considérablement par suite d'une réduction dans les droits que ces marchandises supportent; mais les denrées dont l'usage est général et qui n'ont qu'une faible valeur intrinsèque, figureront en bien plus grande quantité dans la masse des consommations, du moment où on réduira les impôts qui pèsent sur elles. En effet, cette réduction, en même temps qu'elle donnera aux consommateurs ordinaires les moyens d'en consommer davantage, mettra ces denrées à la portée de classes nouvelles, et bien plus nombreuses, de consommateurs. Que l'on consulte les tableaux publiés par le docteur Colquhoun, et l'on verra que la diminution de l'impôt ou du prix des marchandises qui n'étaient auparavant consommées que par les hautes classes, en augmentera la demande dans une proportion géométrique, dès que les classes inférieures pourront à leur tour en faire usage.

Ce qui s'est passé à l'égard des tissus de coton prouve, d'une manière frappante, la vérité de cette observation. A l'avénement du feu roi, en 1760, l'élévation des frais de production de

(1) Voyez les débats qui ont suivi la motion de M. Calcraft, tendante à faire révoquer graduellement les droits sur le sel; séance du 28 février 1822.

ces tissus les maintenait à un prix excessif, et il ne s'en vendait pas annuellement pour plus de 200,000 liv. (5,000,000 fr.) (1). Mais grâce au génie des Hargreaves, des Arkwright et des Watt, le prix des tissus de coton a tellement baissé qu'ils sont maintenant à la portée des classes les plus pauvres, et tel a été l'immense accroissement des demandes que, malgré cette réduction de prix, la valeur des cotons manufacturés chaque année dans la Grande-Bretagne, et consommés dans l'intérieur ou exportés, s'élève au plus bas à la somme énorme de 40,000,000 liv. (un milliard de fr.) (2). Il est évident que, si cette même baisse, dans le prix des tissus de coton, due au perfectionnement des machines, avait été produite par une réduction équivalente dans l'impôt, on aurait obtenu précisément les mêmes résultats, le nombre des demandes se serait également augmenté et aurait plus que compensé la diminution des droits.

Mais il n'est pas nécessaire, pour démontrer l'influence de la modération des taxes sur le revenu public, de recourir à des argumens tirés des principes généraux de l'économie politique; elle est constatée par l'histoire de l'impôt, en Angleterre et dans d'autres pays. Ainsi, par exemple, avant 1745, l'accise qui était de 4 sh. par livre de thé, rapportait, année commune, environ 150,000 liv., ce qui, s'il n'y eût pas eu de fraude et de contrebande, n'aurait supposé qu'une consommation de 750,000 livres; mais il est notoire que la contrebande était à cette époque, extrêmement active, et que la consommation réelle du thé dépassait de beaucoup la consommation apparente. Pour réprimer cette importation clandestine, on présenta en 1745, d'après le vœu de la chambre des communes, un bill par lequel le droit d'accise sur le thé fut réduit de 4 sh. à 1 sh. et 25 p. °/₀ *ad valorem;* cette mesure réussit au-delà de toute espérance. En 1746, la vente du thé, pour la consommation intérieure, s'éleva à plus de *deux millions* de livres pesant, et le produit de la taxe à 243,309 liv.! Pour mieux préciser les effets d'une disposition aussi sage et aussi salutaire, nous allons offrir un relevé du produit net des droits sur le thé, de 1743 à 1748 inclusivement.

En 1743 ce produit s'éleva à. . .	151,959 liv.
1744.	147,065
1745.	145,630
1746 (après la réduct. du droit)	243,309
1747.	257,937
1748.	303,545 (3).

Mais cette démonstration sans réplique de la supériorité des produits des droits modérés, était insuffisante pour réprimer l'esprit de fiscalité. En 1748, les droits furent élevés de nouveau, et, depuis cette époque jusqu'en 1785, ils flottèrent de 64 à 119 p. °/₀.

Les conséquences de cette augmentation désordonnée de l'impôt ne sont pas moins instructives que les résultats de leur réduction. Le revenu n'augmenta pas dans une proportion correspondante; et, comme l'usage du thé était alors devenu général, la contrebande fut portée à un degré où on ne l'avait pas encore vue. De 1771 à 1780, environ cent dix-huit millions de livres pesant de thé, furent exportées de Chine en Europe, sur des navires du continent, et cinquante millions seulement sur des bâtimens anglais. Mais la consommation réelle fut en raison inverse des quantités importées; celle de la Grande-Bretagne s'éleva à *treize millions* de livres, tandis que celle du continent n'excédait pas *cinq millions et demi*. Il y eut donc par an un excédant de six millions et demi, importé frauduleusement en Angleterre, malgré l'excessive vigilance des douaniers. Mais ce n'était pas là le plus fâcheux résultat de l'exagération des taxes. Plusieurs détailleurs, qui étaient dans l'usage d'acheter directement à la Compagnie des Indes, se voyant dans l'impossibilité de soutenir la concurrence dans les marchés, furent réduits, pour lutter avec les fraudeurs,

(1) *Annals of Commerce*, par Macpherson, vol. IV, pag. 132.

(2) Note des Éditeurs. Depuis 1822, la vente des étoffes de coton s'est encore prodigieusement accrue. En 1824, le commerce anglais en a exporté pour près de 800,000,000 fr., et la consommation intérieure s'est élevée à une somme beaucoup plus considérable. Au commencement de 1825, les demandes étaient si nombreuses, que les fabricans anglais avaient envoyé des agens dans tous les marchés de l'univers pour y accaparer la totalité des cotons bruts qui s'y trouvaient.

(3) *Hamilton's Principles of Taxation, appendix, n° 19; and Postlewaite's History of the Revenue*, p. 293.

à mélanger leurs thés avec de la prunelle sauvage et des feuilles de frêne (1).

Enfin, en 1784, les ministres, après avoir vainement tenté d'opposer à la contrebande d'autres mesures préventives, revinrent au précédent de 1745, et réduisirent le droit sur le thé de 119 à 12 1/2 p. %. Cette mesure ne fut pas moins heureuse que la première; la contrebande et la falsification cessèrent aussitôt. L'état officiel ci-joint prouve que la quantité de thé, vendue par la Compagnie des Indes, fut à peu près *triplée* dans le cours des deux années qui suivirent la réduction.

En 1781, le thé vendu par la Compagnie des Indes s'élevait à.	5,023,419 livres.
En 1782.	6,283,662
En 1783.	5,857,888
En 1784 (après la réduction des droits).	10,148,257
En 1785.	16,307,433
En 1786.	15,093,952
En 1787.	16,692,246

Tandis que la quantité de thé, vendue par la Compagnie, allait toujours en augmentant, par suite de la réduction du droit, celle importée de la Chine sur le continent décroissait plus rapidement encore. Cette quantité qui, en 1784, montait à 19,027,300 livres, descendit, en 1791, à 2,291,500 livres (2)!

Les droits sur le thé, dans les cinq ou six années qui précédèrent 1784, produisirent environ 700.000 liv. par an; et, dans le même temps où le Parlement réduisait ces droits à 12 1/2 p. %, il mettait un impôt additionnel sur les fenêtres, que l'on estimait devoir produire 600.000 liv., comme taxe de *commutation*, pour combler le déficit que l'on supposait devoir avoir lieu, pour une somme égale, par suite de la réduction du droit sur le thé. Mais, au lieu de tomber dans la proportion de 119 à 12 1/2, ou de 700,000 liv. à 73,000 liv., le produit de l'impôt sur le thé, grâce à l'accroissement de la consommation, ne tomba que dans la proportion d'environ *deux à un*, ou de 700,000 liv. à 340,000 liv.! L'*acte de commutation* a toujours été regardé, avec justice, comme une des plus heureuses mesures financières qui aient été adoptées sous l'administration de M. Pitt. On pensa généralement que ce plan avait été suggéré par M. Richardson, chef de la comptabilité de la Compagnie des Indes Orientales. Mais la popularité de la mesure fut si grande, qu'elle détermina plusieurs personnes à en revendiquer l'honneur, et que même elle occasiona quelques discussions très-vives dans la Chambre des Communes. Et cependant, le mérite de la première idée de ce plan n'appartenait réellement ni à M. Richardson, ni à aucun de ceux qui se l'attribuèrent; et celui de nos lecteurs qui voudra prendre la peine de lire une brochure de sir Matthew Dacker (*Considérations sérieuses sur les droits élevés d'aujourd'hui*), publiée en 1743, reconnaîtra que la mesure adoptée en 1784 avait été fortement réclamée quarante ans auparavant.

Mais on perdit bientôt de vue le principe de l'*acte de commutation*, et l'avantage évident qu'on avait recueilli de la réduction du droit. En 1795, ce droit fut élevé à 25 p. %, et, après plusieurs augmentations successives en 1797, 1798, 1800 et 1805, il fut porté, en 1806, à 96 p. %, ce qui dura jusqu'en 1819, où on l'éleva à 100 p. %.

Bien que le droit sur le thé donne de nos jours un produit fort supérieur à celui de 1795, on est fondé à croire que cette branche du revenu aurait été bien plus considérable, si le droit eût été moins élevé. En 1795 et 1796, la Compagnie vendit 20,000,000 de livres de thé par an; en 1799, environ 25,000,000. Depuis lors, il n'en a pas été vendu annuellement une plus grande quantité. En effet, nous lisons, dans le rapport fait à la chambre des lords sur le commerce des Indes Orientales (page 334), que la quantité moyenne de thé, vendue par la Compagnie en 1818, 1819 et 1820, a été au-dessous de 25 millions de livres par an. Cependant la population de la Grande-Bretagne qui, d'après le dernier recensement s'élève à 14.379,000, n'était que de 10,817,000, en 1800; si, dans l'intervalle, la consommation individuelle du thé de la Compagnie n'eût pas diminué, les quantités annuellement vendues par elle auraient suivi la progression de 10,817,000 à 14,379,000, et se seraient élevées de 25 à 33 millions de livres. Ce n'est pas tout; les ventes

(1) *Macpherson's Commerce with India* p. 208. *Milburn's Oriental Commerce*, vol. II, pag 540.

(2) *Macpherson's Commerce with India*, pag. 416.

faites par la Compagnie alimentent le marché de l'Irlande; et, si nous tenons compte de l'excessif accroissement de la population dans cette partie de l'empire, la diminution de la consommation paraîtra plus frappante encore.

Mais, quoique les ventes faites par la Compagnie soient restées stationnaires depuis 1795, l'opinion générale est que la consommation individuelle du thé, ou plutôt du mélange vendu sous ce nom, n'a pas diminué considérablement dans les villes, tandis qu'elle s'est beaucoup accrue dans la campagne. Il est clair que ce surcroît de consommation n'a pu être alimenté que par la contrebande ou par la falsification. Mais, pendant les dernières années de la guerre, la contrebande était presqu'impossible; depuis la paix, elle a été très-difficile, grâce à la force organisée sur toutes nos côtes, pour empêcher l'importation frauduleuse des thés étrangers. Le vide causé par l'exagération des droits a donc été comblé en grande partie par des mixtions frauduleuses. En effet, on est fondé à croire que la falsification opérée, en mêlant avec le thé des feuilles de frêne, de prunelle et de thé séché, après une première infusion, est devenue aujourd'hui bien autrement commune qu'en 1784; et ce qui le prouve, c'est qu'à Londres, en 1818, plus de vingt épiciers furent convaincus d'avoir des thés falsifiés dans leurs magasins. Dans l'affaire d'*Owen*, le conseil du prévenu (M. Lawes) *déclara que cet usage était si général, que son client ignorait qu'il fût défendu par aucune loi*. D'autres délits du même genre ont été depuis juridiquement constatés; mais le remède du mal n'est pas au pouvoir des tribunaux. Les ministres veulent-ils sincèrement prévenir la falsification? qu'ils suivent l'exemple de Pitt, et réduisent les droits actuels de 50 ou 60 p. °/₀. L'expérience des réductions de 1745 et 1784 garantit que celle qu'on opérerait n'entraînerait point une diminution équivalente dans les revenus de l'état; loin de là, en portant un coup mortel à la contrebande et à la falsification, elle contribuerait puissamment à l'extension du commerce de notre pays avec la Chine, en même temps qu'elle serait un grand soulagement pour les classes inférieures, pour lesquelles le thé est devenu un article de première nécessité.

Nous sommes entrés dans quelques développemens à l'égard des droits imposés sur le thé, parce que les ventes de la Compagnie des Indes constatent, d'une manière positive, l'influence qu'ils ont eue sur la diminution et l'accroissement de la consommation. Ces résultats sont à la fois curieux et instructifs, et ils suffiraient seuls pour établir la vérité de l'observation de Swift, que dans les comptes de douanes, deux et deux ne font pas toujours quatre, et que souvent même ils ne font pas un.

Les vues courtes et étroites qui ont presque constamment déterminé les mesures des ministres, ne nous permettent pas malheureusement de citer beaucoup de faits aussi concluans que ceux que nous venons de rapporter, pour prouver la supériorité des produits des taxes réduites. Il en est cependant un ou deux encore que nous ne devons pas négliger. En 1742, les gros droits imposés sur les liqueurs spiritueuses et sur le commerce de détail de ces liqueurs, furent abolis et remplacés par d'autres très-modérés, dans l'espoir que la recette s'augmenterait par l'accroissement de la consommation légale. Les évêques s'opposèrent avec force, dans la chambre haute, à l'adoption de cette mesure; mais ce fut vainement, et bientôt l'augmentation du produit de la taxe et la diminution de la contrebande démontrèrent qu'elle avait des effets également avantageux pour le revenu public et pour la moralité du peuple. En 1787, M. Pitt diminua le droit sur les vins et sur les esprits, de 50 p. °/₀, et cependant le produit augmenta considérablement. Les résultats de l'élévation du droit sur le café sont encore plus remarquables. En 1805, on l'augmenta d'un tiers, et le produit, au lieu de s'élever dans la même proportion, diminua d'un huitième. A la fin on sentit que le café avait été surtaxé, et on réduisit le droit de deux shelings à sept deniers. Les effets de cette mesure furent immédiats, le produit moyen des trois années pendant lesquelles on avait maintenu l'élévation du droit, fut de 166,000 liv. sterlings, et le produit moyen des trois années qui suivirent la réduction, fut de 195,000 liv. : ce qui prouve que la consommation avait quadruplé.

L'histoire des finances des autres pays n'est pas moins instructive. En 1775, M. Turgot réduisit à moitié les droits sur le poisson qui se vendait dans les marchés de Paris, et, malgré cette réduction; le produit de ces droits ne fut pas diminué. Qu'en conclure, si ce n'est que la demande pour cet aliment agréable et nutritif

avait doublé, aussitôt que les consommateurs avaient pu se le procurer à meilleur marché?

Ustariz donne des détails fort intéressans sur les effets désastreux qu'ont eus certaines taxes, pour l'industrie de l'Espagne, et sur les bons résultats de l'abolition ou de la réduction de quelques autres. Nous citerons un seul fait : « Quoique le royaume de Valence, dit-il, soit fort peu abondant en grains et en bestiaux, et quoique son étendue n'égale pas les deux tiers du royaume d'Aragon, il verse cependant des sommes beaucoup plus considérables au trésor royal. Cela vient de la situation florissante du commerce et des manufactures de cette province, situation qui est le résultat de la réduction des taxes sur la viande et autres denrées alimentaires, et de l'entière abolition de celle qui pesait sur le pain, et de tous les impôts désignés sous le nom de *droits anciens*. Ces droits furent en partie remplacés par d'autres plus modérés et plus convenablement établis, et ces différentes mesures améliorèrent à la fois la condition du peuple et le revenu public (1). »

La supériorité du produit des petites taxes, lorsqu'elles sont imposées sur des marchandises d'un usage général, peut aussi être démontrée par les résultats des tentatives faites pour augmenter ces taxes au-delà de leurs véritables limites. L'histoire des droits sur le sucre est, sous ce rapport, fort curieuse. Dans les trois années qui suivirent 1803, les droits sur cet article furent augmentés d'environ 50 p. °/o. Le produit moyen des trois années qui précédèrent l'augmentation, avait été de 2,778,000 liv. Le produit de 1804, après qu'ils avaient été augmentés de 20 p. °/o, ne fut pas de 3,333,000 l., comme cela aurait dû être si la consommation était restée la même, mais seulement de 2,537,000, c'est-à-dire de 241,000 liv. de moins qu'avant l'élévation du droit ; et lorsqu'en 1806 et 1807 ce droit fut de 50 p. °/o au-dessus de ce qu'il était en 1803, le produit fut seulement de 3,133,000 liv., au lieu de 4,167,000 livres, comme il eût été, s'il n'y avait pas eu diminution dans la consommation. Ainsi, en 1804, la consommation et le revenu ont diminué, et, dans les deux années suivantes, le revenu s'est fort peu augmenté, et la consommation a été considérablement réduite. Les droits sur le verre ont été doublés en 1813, et le produit est à peu de chose près resté le même. Les taxes sur le cuir, après avoir été stationnaires pendant un siècle, furent doublées en 1813. En 1812, les anciens droits avaient produit 394,000 fr. Les nouveaux auraient dû produire 788,000 liv. ; mais, depuis cette époque ils ont rarement dépassé un demi-million, et plusieurs fois ils ont été au-dessous.

Les taxes sur les vins étrangers ont été triplées depuis 1792. La dernière augmentation a eu lieu en 1805, lorsqu'on augmenta de 30 liv. l'ancien droit sur les vins de France, et de 29 liv. celui auquel était imposé le vin de Portugal. Le lecteur poura se faire une idée de l'effet de cette augmentation, en prenant connaissance du tableau suivant du nombre de tonneaux (2) importés dans la Grande-Bretagne, de 1809 à 1820 inclusivement, de ceux qui ont été exportés, et de ce qui est resté pour la consommation intérieure.

Tonneaux importés.	Tonneaux réexportés.	Tonneaux restés pour la consom. intérieure.	Consommat^{n} moyenne pendant les cinq ans antérieurs à 1815.
1809—49,762	14,501	35,261	
1810—47,058	12,729	34,329	
1811—20,787	5,928	14,864	
1812—35,082	6,716	28,366	28,489 tonn.
1813—Les comptes de cette année ont été détruits par le feu.			
1814—31,465	11,838	29,627	
1815—30,874	5,855	25,019	
1816—18,218	5,160	13,055	
1817—27,073	4,457	22,616	
1818—35,763	4,021	31,742	21,027 tonn.
1819—23,408	3,840	19,565	
1820—22,782	4,625	18,157	

Diminution moyenne de la consommation annuelle, pendant les cinq années postérieures à 1815 7,462

Il résulte de ces tableaux que l'augmentation des droits sur le vin, en 1815, a occasioné une diminution moyenne, dans la consommation annuelle, de 7,462, ou d'*un quart* de la quantité consommée annuellement pendant les cinq ans qui ont précédé l'augmentation. Voyons maintenant si cette diminution des jouissances

(1) *Théorie et pratique du Commerce.*

(2) Poids de deux mille livres anglaises.

du peuple a été compensée par l'accroissement du revenu.

Le produit des droits d'accise imposés sur les vins consommés en Angleterre, de 1810 à 1820 inclusivement, a été comme il suit :

			Produit moyen du droit pendant les cinq ans antérieurs à 1815.
1810	Liv. st.	1,406,417	
1811		1,215,507	
1812		1,065,150	Liv. st. 1,162,382
1813		1,061,604	
1814		1,065,223	
1815		1,277,481	*Id.* Pendant les 5 ann. postérieures à 1815.
1816		943,987	
1817		928,473	
1818		1,195,427	Liv. st. 1,020,540
1819		1,085,500	
1820		949,328	

Le produit moyen du droit d'accise, pendant les cinq années antérieures à 1815, a été de 1,162,382 liv. st. ; le produit moyen du même droit, pendant les cinq années postérieures, a été de 1,020,340 liv. st. Ainsi le revenu, loin de s'accroître, a diminué de 141,842, par suite de l'augmentation de l'impôt.

Les effets de l'augmentation des droits de douanes, *sur le même article*, ne sont pas moins frappans. En 1814, avant l'augmentation, le produit des perceptions faites par les douanes sur les vins étrangers s'était élevé à 1,061,4 16 liv. ; en 1816, après l'augmentation, il ne fut pas plus que de 780,238 liv., et, excepté en 1818 où il monta à 1,066,894 liv., jamais depuis il n'a atteint un million !

Il est inutile de faire des commentaires sur des faits aussi décisifs. Ces faits prouvent de la manière la plus évidente que le revenu public, les jouissances du peuple et le commerce du pays, ont également été diminués par l'extension des taxes, et nous devons supposer qu'ils s'augmenteraient si ces taxes étaient réduites.

Mais toutes les parties de notre système financier fournissent également des preuves des inconvéniens de l'exagération des impôts. Nous dirons quelques mots des effets pernicieux qu'ont eus les droits qu'on a imposés sur le sel : ces droits furent établis dans le principe, comme taxe temporaire, sous le règne de Guillaume III ; mais le fisc les trouva bientôt trop avantageux pour vouloir y renoncer, et on les convertit en taxe perpétuelle, dans la première partie du règne de George II. A l'avénement du feu roi, ils montaient à 5 sh. par boisseau, et on les maintint à ce taux jusqu'en 1798, époque à laquelle ils furent portés à 10 sh. Un comité de la chambre des communes fut chargé d'informer sur les effets qu'avaient eus ces taxes. M. Vansittart, actuellement chancelier de l'Échiquier, fut nommé chairman (président) du comité, et il fit un rapport dans lequel il réclamait fortement l'abolition absolue de ces droits. Mais, au lieu de prendre en considération les observations du comité, M. Pitt mit, en 1815, un droit additionnel de 5 sh. sur cet article, ce qui porta le droit à 15 sh.

Nous ne croyons pas que, parmi les innombrables taxes qui pèsent sur les peuples de la Grande-Bretagne, il y en ait aucune qui soit plus funeste. Le sel est une des choses les plus nécessaires à la vie, et, comme il est indispensable à l'assaisonnement des viandes froides, du beurre, du fromage, etc., les classes pauvres en font un plus grand usage que les riches, et cependant on n'a pas craint de surcharger cet article de droits qui montent au moins à trente ou trente-cinq fois sa valeur. Sans la taxe de 15 sh., le sel pourrait être acheté à 4 sous ou du moins à 6 sous le boisseau. A l'exception de la Pologne, l'Angleterre a les plus riches mines de sel de l'Europe, et, malgré cela, il s'y vend plus cher que dans aucune autre partie du monde. Grâce à l'avidité du fisc, les bienfaits de la Providence n'ont eu d'autres résultats que la misère et le crime. Malgré la vigilance des employés de l'accise et la sévérité des punitions qu'infligent les lois fiscales, il est certain qu'il n'y a pas plus du tiers du sel consommé dans la Grande-Bretagne, qui acquitte le droit. La valeur de la totalité est artificiellement augmentée; mais les contributions du public sont divisées entre le trésor et les contrebandiers, et tandis qu'une armée d'employés fait ses perceptions sur environ 50,000 ton., la contrebande impose des droits moins élevés, quoique cependant fort considérables, sur à peu près 100,000 ton. Il résulte de cet état de choses, qu'indépendamment des 1,500,000 livres (36,000,000 fr.) que les droits sur le sel font entrer au trésor, une autre somme, au moins égale, est prélevée sur les classes industrieuses de la nation par un amas de voleurs et de bandits qui se la partagent.

Les droits sur le sel n'ont pas seulement l'in-

convénient de dégrader le caractère moral du prolétaire, en le poussant à entrer dans la funeste carrière des contrebandiers, carrière qui conduit presque toujours à la potence; ils sont aussi extrêmement préjudiciables à quelques-unes des principales branches de l'industrie du pays. Malgré les immenses sommes employées en primes, drawbacks, etc., etc., pour encourager les pêcheries, il est vraisemblable qu'elles n'atteindront jamais un certain degré de prospérité, tant que les droits actuels, sur le sel, ne seront pas abolis. M. Carter, un des principaux saleurs de poisson de Londres, termine le tableau fort exact des fâcheux effets qu'ont eus ces droits sur les pêcheries, en disant que, si elles ont pu se maintenir, malgré tant de difficultés et de circonstances décourageantes, elles recevraient, sans aucun doute, un prodigieux accroissement, si elles étaient émancipées par le rappel de ces taxes. L'auteur bien informé de l'*Aperçu des Hébrides*, M. Macdonald, assure que, faute de sel, plusieurs milliers de barils des plus beaux harengs du monde sont perdus toutes les semaines, dans la saison de la pêche. « J'ai vu, dit-il, des cargaisons tout entières jetées dans la mer, dans un état de putridité, et d'autres employées comme engrais dans des champs de pommes de terre, par suite de l'impossibilité où étaient les pêcheurs de trouver caution pour le sel qui leur était nécessaire. « Tels sont les déplorables résultats des taxes oppressives que les ministres sont parvenus à maintenir au moyen d'une majorité de quatre voix.

En France, avant la révolution, la consommation moyenne du sel, dans les provinces soumises à la *grande gabelle*, s'élevait par an, suivant l'estimation de M. Necker, qui avait été plus qu'un autre à même d'être bien informé, à 9 liv. 1/6, et à 18 liv. dans les provinces *rédimées*, c'est-à-dire dans celles qui avaient acheté l'exemption de la plus forte partie de ces odieuses taxes. D'après ces documens authentiques, il est évident qu'on eût pu réduire considérablement le droit sur le sel dans les provinces surtaxées, sans qu'il en résultât aucune diminution dans le revenu; et, en même temps que la condition du peuple se serait améliorée, le gouvernement eût été déchargé de l'obligation d'entourer des provinces particulières de cordons de troupes : car cette opération aurait arrêté tout à coup la contrebande, qui faisait chaque année condamner trois à quatre cents individus à la prison et aux galères. Mais notre législation actuelle sur le sel, quoique moins partiale, est encore plus oppressive que ne l'était celle de la France; car, par le fait, toute l'Angleterre *se trouve soumise à la grande gabelle*. Il y a environ 50,000 ton. qui acquittent le droit. Répartis entre les douze millions d'habitans qui composent la population de l'Angleterre et du pays de Galles, ils donnent 9 liv. 1/3 par individu, ce qui est, à bien peu de choses près, la même quantité que celle qui était consommée autrefois dans les provinces françaises soumises aux gros droits. Mais le prix naturel du sel est, en Angleterre, bien moins élevé qu'en France, et nous faisons une bien plus grande consommation de provisions salées que les Français. Aussi nous ne croyons pas exagérer en affirmant que si les droits étaient réduits à 3 ou 4 sh. par boisseau, la consommation moyenne serait par individu de 20 à 24 liv. D'où il résulte que, malgré la diminution de la taxe, le produit serait toujours à peu près le même. La contrebande serait tout-à-fait découragée par l'adoption de cette mesure, et le public ne paierait plus une somme deux ou trois fois plus forte que celle qui entre dans les caisses du trésor.

Mais c'est surtout en consultant les annales financières de l'Irlande, que nous pourrons nous former une idée exacte de la manière dont l'exagération des taxes réduit le revenu. Depuis 1807, on a imposé sur ce royaume des contributions dont le produit, suivant les estimations des ministres, devait s'élever à 3,500,000 liv. st. Les états suivans feront voir comment ces espérances ont été réalisées.

REVENU PUBLIC D'IRLANDE

Pendant les années 1807, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821.

	1807	1817	1818	1819	1820	1821
Douanes.	1,976,961	1,483,805	1,635,470	1,514,259	1,202,380	1,437,653
Accises.		1,687,941	1,833,473	1,705,328	1,564,651	1,632,640
Taxes répart.	1,765,466	442,708	342,615	280,150	264,570	308,223
Timbre.	564,424	520,266	509,039	482,469	407,403	400,827
Postes.	71,390	57,230	46,153	53,538	59,077	65,536
TOTAL.	4,378,241	4,191,950	4,366,750	4,035,744	3,498,081	3,844,879

Les taxes imposées en Irlande devaient procurer, suivant les estimations ministérielles, les recettes suivantes :

Droits imposés en 1808— Liv. st. . . 363,000
Id. En 1809— 600,000
Id. En 1811— 338,000
Id. En 1812— 229,000
Id. En 1813— 595,000
Id. En 1814— 521,000
Id. En 1815— 730,000

3,376,000

De cette somme, nous avons déduit 400,000 livres de taxes qui ont été abolies à la fin de la guerre. Si les données sur lesquelles les ministres fondaient leurs estimations, eussent été exactes, ou, ce qui est la même chose, si le pays eût pu supporter ce nouveau fardeau, le revenu de l'Irlande aurait été, en 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821, de 3 millions plus élevé qu'en 1807. Mais les états officiels que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, montrent que les taxes additionnelles, au lieu de produire 3 millions, n'ont pas produit un seul sheling ! Au contraire, le revenu de l'Irlande était, en 1807, avant les nouveaux impôts, de 4,378,241 liv., et en 1821 il n'était que de 3,844,889 liv. Ainsi, au lieu d'une augmentation de 3 millions, il y avait eu une diminution de 533,352 liv. !

Voilà certes un exemple assez frappant de la folie qu'il y a à vouloir imposer de nouvelles charges à un pays qui succombe déjà sous le poids des anciennes. Si les ministres eussent fait un effort vigoureux pour réveiller l'énergie assoupie de la population, pour lui inspirer du goût pour les jouissances et les commodités de la vie civilisée et pour faire disparaître quelques-unes des causes d'irritation qui ont porté le trouble dans ce malheureux pays, les résultats eussent été bien différens, et toutes les classes de la société ne se seraient pas de plus en plus enfoncées dans l'abyme de la pauvreté et de la misère.

Le tableau suivant contient le détail des diminutions qui ont eu lieu dans la consommation des articles dont les droits ont été augmentés, et, par suite, dans le produit de ces droits. Ces documens sont extraits des livres de la douane et de l'accise d'Irlande ; il en est bien peu qui offrent un aussi haut degré d'intérêt et d'instruction.

INDICATION DES ARTICLES.	CONSOMMATION moyenne avant l'augmentation des droits.	CONSOMMATION depuis l'augmentation.	PRODUIT moyen des droits avant l'augmentation.	PRODUIT depuis l'augmentation.
			Liv. st.	Liv. st.
Rum.	1,000,000 gal.	28,000 gal.	297,700	16,500
Eau-de-vie.	208,000 *id.*	8,000 *id.*	77,000	5,600
Genièvre	83,000 *id.*	4,000 *id.*	31,000	2,800
Vins de Portugal.	5,700 ton.	1,200 ton.	268,000	118,000
— de France.	640 *id.*	69 *id.*	38,000	20,000
— de Madère	95 *id.*	63	9,300	6,000
— d'Espagne.	1,160 *id.*	720	100,000	70,000
Sucre.	338,000 cwt.	266,000	379,000	404,000
Tabac	6,484,000 liv.	2,414,000	744,600	677,000
Esprits faits dans l'intér.			1,236,000	1,170,000
Drèche.			362,000	310,000
Thé			527,000	451,000
TOTAL			4,069,600	3,250,900

Ainsi l'augmentation des taxes sur les articles ci-dessus a fait perdre, chaque année, au trésor, terme moyen, une somme de 818,700 liv. st.! Il n'y a que le produit du sucre qui ait reçu quelque augmentation.

Il est impossible qu'on laisse les ministres persévérer dans ce système insensé. N'est-il pas monstrueux de priver tout un peuple, par des contributions énormes, de la plupart des agrémens de la vie et de quelques-unes des choses qui y sont le plus nécessaires, sous le prétexte stupide de conserver intact le revenu public, lorsqu'il est aussi clair que le jour qu'au lieu de diminuer il augmenterait beaucoup, si ces contributions étaient réduites. M. Spring Rice a observé, avec raison, que le chancelier de l'Échiquier était l'allié le plus actif du capitaine Rock (1); car il est hors de doute que les privations extraordinaires auxquelles l'Irlande a été obligée de se soumettre, par suite de l'accroissement des taxes, ont été les causes principales de la guerre civile qui la dévore. Et à quelle fin M. Vansittart s'est-il fait l'allié du capitaine Rock? Pourquoi a-t-il forcé les Irlandais de renoncer aux jouissances des peuples civilisés? Encore si le revenu public se fût accru, c'eût été une compensation, bien misérable sans doute, pour tant de privations. Mais les nouvelles taxes n'ont pas eu ce résultat; elles ont pu réduire au désespoir les habitans de cet infortuné pays, leur faire faire des actes d'une atrocité inouïe; mais elles n'ont pas pu tirer un seul sheling de leurs poches vides.

Ce n'est pas sans raison que M. Chichester a dit, dans son excellent pamphlet sur les lois relatives aux distilleries d'Irlande, que les calamités de la guerre, telle qu'elle se fait maintenant chez les peuples civilisés, sont moins grandes que celles que produit la contrebande dans ce royaume. En effet, il ne s'est guère écoulé de semaine, dans ces douze derniers mois, qu'il n'y ait eu quelque engagement entre les soldats et les matelots destinés à l'empêcher, et les contrebandiers. Quelques-uns de ces engagemens ont été fort sérieux. En novembre dernier, 400 habitans de la campagne, occupés à décharger un lougre smogleur, furent attaqués par un détachement de soldats qui, après un engagement très-vif, dans lequel plusieurs hommes périrent de part et d'autre, fut obligé de se replier. D'autres rencontres ont eu lieu dans toute l'étendue de la côte, et les distillations illégales, la falsification du thé et la contrebande du sel sont beaucoup plus communes qu'elles ne l'ont jamais été. Et que les ministres n'espèrent pas réprimer ces désordres par la sévérité des punitions. Les gros droits ont rendu la contrebande populaire dans d'autres pays, et

(1) C'est le nom qu'on donne au chef imaginaire des insurrections irlandaises.

il en sera de même parmi nous, si on ne diminue pas les tarifs. Assurément nous ne voulons pas excuser les torts de ceux qui fraudent le revenu public, et qui, de cette manière, portent un immense préjudice aux négocians honnêtes. Mais c'est vainement que l'on espérerait que la multitude verra avec aversion ceux qui lui procurent du thé, du genièvre, de l'eau-de-vie, à bon marché. Dans le fait, ceux qui ont creusé l'abyme sont beaucoup plus coupables que ceux qui y tombent. « Il y a des pays, dit Montesquieu, où le droit excède, de dix-sept fois, la valeur de la marchandise. (En Angleterre, ce n'est pas de dix-sept fois, mais de trente fois que le droit excède la valeur du sol). Il faut donc avoir recours à des peines extravagantes, et pareilles à celles que l'on inflige pour les plus grands crimes. Toute la proportion des peines est ôtée; des gens qu'on ne saurait regarder comme des hommes méchans, sont punis comme des scélérats. » C'est certainement une chose subversive de toute justice que d'exciter fortement la tentation de la fraude par des impôts énormes, et ensuite de punir les hommes qui ont cédé à cette tentation. Cette manière d'agir révolte les sentimens naturels du peuple. Il en résulte qu'il s'intéresse à des êtres méprisables, tels que sont en général les contrebandiers, qu'il épouse leurs querelles et qu'il est disposé à tirer vengeance du mal qu'on leur fait. La punition qui n'est pas proportionnée à l'offense, et qui n'a pas reçu la sanction de la société, ne saurait jamais avoir des résultats utiles. Le seul moyen d'arrêter la contrebande, c'est d'empêcher qu'elle ne soit profitable, et c'est à quoi on peut facilement parvenir, non en entourant la côte d'un cordon de troupes, en multipliant les sermons, en transformant le pays en un vaste champ de bataille, en excitant la chicane et le parjure dans les cours de justice, mais uniquement en réduisant les gros droits. Lorsque les profits du négociant honnête seront à peu près les mêmes que ceux du contrebandier, il faudra bien que celui-ci renonce à sa périlleuse et méprisable profession. Mais tant que des taxes disproportionnées seront maintenues et qu'il existera une prime pour les aventuriers et les nécessiteux qui feront la fraude, ce sera sans succès qu'une armée d'employés de l'accise, secondée par la sévérité des lois fiscales, tentera de la réprimer.

(*Revue d'Edinbourg*).

Statistique.

APERÇU DE LA SITUATION COMMERCIALE ET AGRICOLE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

Les faits positifs que nous fournit la statistique d'Haïti, démontrent à quel point l'affranchissement d'une population de noirs influe sur son accroissement, son bien-être, son industrie et ses mœurs, alors même qu'elle aurait conquis, comme à Saint-Domingue, la liberté par la violence, et l'aurait long-temps disputée aux armes de l'étranger et aux discordes intestines. D'ailleurs la situation actuelle de cette île est, au plus haut degré, digne de fixer l'attention publique. Elle offre d'abord un grand intérêt de curiosité. Une vaste contrée occupée par des hommes qui, passant tout-à-coup de la condition d'esclaves à celle de citoyens, fondent leur existence politique et leur liberté; qui, sortant de l'état de nature, atteignent en peu de temps un assez haut degré de civilisation, et se créent une constitution et un gouvernement; une telle contrée présente un spectacle à la fois nouveau dans l'histoire de l'espèce humaine, et

piquant par les disparates qu'il paraît réunir et concilier. L'intérêt s'accroît quand on songe que le pays, théâtre de ces phénomènes, touche à nos colonies, et que celles-ci sont placées dans des circonstances analogues à celles où une révolution si extraordinaire s'est opérée.

Comme nous n'avons eu jusqu'ici que peu de relations directes avec la nouvelle république, nous sommes peu éclairés sur sa situation intérieure; et nous connaissons comparativement mieux tel autre pays bien plus éloigné de l'Angleterre, ou même inaccessible à ses voyageurs. Les événemens de l'époque actuelle doivent ajouter aussi à l'importance du sujet que nous traitons; car lorsque le vœu général de la nation prescrit à notre gouvernement de reconnaître comme états indépendans toutes les colonies qui sont parvenues à secouer le joug de leur métropole, on ne peut que tourner les regards vers celle de ces colonies qui jouit depuis le plus long-temps de son indépendance, qui a le mieux affermi sa liberté, et qui offre le plus de titres à un acte de reconnaissance, soit qu'on le suppose commandé par la justice, ou dicté par la politique.

Ajoutons, ce qui est bien important, que le sort d'Haïti jette un grand jour sur la question délicate de savoir si l'on abolira l'esclavage comme l'on a aboli la traite des noirs, question qui s'agite aujourd'hui tant dans le Nouveau-Monde que dans l'Ancien. Les suites de l'affranchissement des noirs à Saint-Domingue nous sont constamment citées comme un exemple funeste, par les ennemis de la liberté et de l'humanité. Cependant la calomnie contre les noirs s'est à peu près épuisée; on ne saurait plus se dissimuler leur position actuelle; l'influence des préventions dont ils sont l'objet s'affaiblit de jour en jour, et il est temps d'aborder franchem ent les faits qui les concernent. La moindre justice qu'on puisse leur rendre, est de convenir que, trompant l'attente générale, et dissipant les craintes que nous avions conçues, ils se sont montrés les voisins les plus paisibles, tandis qu'il ne tenait qu'à eux d'être les voisins les plus inquiétans et les plus dangereux.

Nous nous proposons de résumer dans cet article tout ce que nous avons pu recueillir d'authentique sur la situation actuelle d'Haïti, et sur ses progrès en tout genre, depuis qu'elle s'est séparée de sa métropole. Nous nous bornerons à exposer les faits; les conséquences qui en découlent se présenteront assez d'elles-mêmes.

POPULATION DE SAINT-DOMINGUE.

Les partisans de la traite se sont attachés à faire croire que la race des noirs ne pouvait s'entretenir aux Antilles sans recevoir de renforts de la côte d'Afrique, et que, surtout dans l'état libre, elle n'y suffisait pas à sa reproduction. Les recensemens les plus exacts donnent un démenti formel à ces suppositions déraisonnables.

La population indigène d'Haïti, lors de la première invasion de l'île, a été portée à 3,000,000 d'ames par l'évêque Las Casas; ce nombre est probablement exagéré; mais fût-il beaucoup moindre, on ne peut douter qu'il n'ait promptement diminué à la suite de la conquête. Au dix-septième siècle, l'île était partagée entre les Espagnols et les Français; dans le siècle suivant, et en 1798, le nombre des premiers était de 100,000 habitans libres, et de 150,000 esclaves. En 1726, la population française s'élevait à 100,000 nègres et 30,000 blancs. On comptait, en 1775, d'après M. Malouet, 300,000 nègres et 25,000 blancs. Il y avait en 1779, selon M. Necker, 249,098 esclaves, 7,055 nègres libres, et 32,650 blancs; en tout 288,803 habitans. En 1789, M. Moreau de Saint-Méry porte le nombre des esclaves à 452,000; M. Bryan Edward à 480,000; et M. Prieur, dans son rapport fait à l'Assemblée nationale, l'estime à 500,000 noirs et 40,000 blancs. Que si l'on ajoute maintenant ce nombre, peut-être exagéré, à celui des habitans de la portion espagnole, on verra qu'au commencement de la révolution, la population n'allait pas au-delà de 665,000 ames. Depuis cette époque, jusqu'en 1807, que l'armée française fut définitivement expulsée de l'île, le pays a été dévasté par une suite non interrompue de guerres sanglantes, ce qui n'a pas arrêté l'accroissement prodigieux de la population. D'après le recensement fait en 1824, elle s'élevait à 935,335 individus.

La force militaire de ce pays est proportionnée à la masse de ses habitans: 45,520 soldats composent l'armée active, et la garde nationale est forte de 113,328, ce qui forme un total de 158,848 hommes exercés au maniement des armes. Ces estimations sont officielles; elles ont été faites en vertu d'un ordre du président Boyer du 6 janvier 1824.

Une résolution prise, par cette même autorité, au mois de mai 1824, aura pour effet d'accroître encore davantage la population ; elle porte qu'il sera reçu des États-Unis d'Amérique 6,000 noirs libres et hommes de couleur ; qu'ils seront partiellement indemnisés par l'état de leurs frais de voyage, et qu'il leur sera concédé des terres et fourni des instrumens aratoires, pour commencer leurs travaux de défrichement; ainsi, dans le cours de trente-cinq ans, et malgré l'état de guerre qui s'est prolongé dans l'île d'Haïti, la population aura augmenté de 665,000 à 935,000 ames.

Que l'on compare maintenant cet accroissement extraordinaire à la marche de la population dans nos colonies des Antilles, et l'on verra que l'état de liberté offre à cet égard des résultats bien différens de ceux que fournit l'état d'esclavage. En 1788, il y avait, d'après un rapport fait au conseil privé du roi, 9,000 esclaves à Tortola. Les registres des esclaves importés de la côte d'Afrique nous manquent depuis 1790 jusqu'en 1796. De 1788 à 1790, et de 1796 jusqu'en 1806, il en fut importé 1,009. Cependant, en 1822, le nombre total des habitans ne s'élevait qu'à 6,478, et celui des esclaves à 3,531, y compris 304 affranchis.

En janvier 1821, il y avait 77,376 esclaves à Déméray; dix-sept mois plus tard, ils étaient réduits à 74,418; différence en moins 2,958.

Observons que, dans cet intervalle, 1,293 esclaves ont été transportés par ordre de notre gouvernement, des Antilles aux marais pestilentiels de cette colonie, où ils ont trouvé la mort, ce qui fait un décroissement total de 4,251 individus, en moins de deux ans.

A la Jamaïque, on comptait en 1790, 250,000 noirs. Si cette population s'était accrue proportionnellement à celle de l'Amérique, elle se serait élevée à 575,000 en 1820. A cette époque, toutefois, elle n'était que de 340,000; différence en moins sur les progrès de la population des États-Unis, 235,000 ; et cependant, durant ces trente ans, ou plutôt dans les dix-huit premières années de cette période, il fut importé de la côte d'Afrique à la Jamaïque 189,000 noirs, qui n'en sortirent pas. Abstraction faite de tout accroissement provenant des importations, la Jamaïque aurait dû posséder, en 1820, 764,000 noirs, c'est-à-dire 424,000 de plus qu'il n'y en avait effectivement cette année. Mais en ne comptant sur aucun accroissement résultant soit de la propagation de la population noire existante en 1790, soit des importations postérieures à cette époque, le nombre des noirs dans l'île devait être, en 1820, de 439,000, et il n'était que de 330,000.

En résumé, dans toutes nos colonies des Antilles, à l'exception de la Barbade et des îles Bahames, la population a subi un décroissement continu, qui, dans le cours de trois années antérieures à 1820, a été de 6,000 ames par an.

En ce qui touche les progrès de la population aux États-Unis, nous citerons un écrit imprimé à Schawnee-Town, dans le territoire illinois, et que nous avons sous les yeux. L'auteur, M. Morris-Birbeck, y traite la question de savoir s'il serait bon d'introduire les noirs comme esclaves dans les états de l'ouest de l'Union. Il présente, à la suite de son ouvrage, un tableau assez curieux des progrès de la population dans ces contrées. On y voit que, de 1800 à 1810, la population s'est portée de 220,959 à 406,511 ames, dans le Kentuckey; et dans l'Ohio, de 55,356 à 230,769 individus; en moins de vingt années, elle est devenue onze fois plus nombreuse qu'elle ne l'était dans le principe. En dix ans, la population de l'Indiana s'est augmentée de 24,520 à 147,178 habitans libres; celle du Missouri de 20,845 à 66,586. On ne saurait trop réfléchir sur cette disproportion avec laquelle se multiplient les races libres et les races esclaves dans les états de l'Union. Si Haïti eût constamment joui de la paix, sa population se serait probablement accrue dans les mêmes rapports que celle de ces contrées ; ce n'est en effet que lorsque la tranquillité s'y est rétablie, qu'une progression étonnante s'y est fait remarquer ; et il faut défalquer des registres antérieurs cette masse immense d'individus de tout sexe, moissonnée par les guerres meurtrières qui se succédèrent depuis 1794 jusqu'en 1802.

DES PRODUITS D'HAÏTI.

Du rapide accroissement qu'a éprouvé la population d'Haïti, on est fondé à conclure que ses produits suffisent aux besoins de ses habitans. Quant aux productions particulières qui faisaient la richesse de l'ancienne colonie, telles que le sucre, la coton, le café, il résulte des rapports officiels sur l'état du commerce général de l'île, qu'il a été exporté, dans l'année 1822, 652,541 liv. de sucre, 891,950 liv. de coton, 35,117,834 liv. de café, et une quantité considérable de cacao, de bois de teinture, etc.

En comprenant, dans la somme des produits, le sucre, le café et le coton qui ont été consommés dans l'intérieur, la valeur des matières exportées en 1822, est de 9,000,000 de dollars, ou plus de 2,000,000 de l. st. (60,000,000 de fr.); celle des matières importées approche de 3,000,000 de notre monnaie (75,000,000 de fr.); et le commerce d'importation et d'exportation a occupé un tonnage de 200,000, réparti sur 1,835 bâtimens.

A ces faits concluans, nous ajouterons, pour l'édification de ceux qui méprisent tout commerce qui ne rapporte rien au fisc, que les droits d'entrée et de sortie des produits d'Haïti ont excédé, en 1822, 678,000 liv. st. (16,950,000 fr.); revenu que ne dédaignerait pas la dynastie la plus ancienne et la plus légitime de l'Europe.

SITUATION MORALE.

A la suite de l'aperçu rapide que nous venons d'offrir sur la population, la force militaire, le commerce et les finances d'Haïti, en un mot sur la statistique de cet empire, passons à des observations plus étendues sur sa situation morale. L'extrait suivant d'une lettre du général Inginac, secrétaire d'état du président Boyer, présente sur cette matière des éclaircissemens précieux; il démontre avec quel soin on s'occupe à Haïti de l'objet le plus important qui puisse fixer l'attention des gouvernemens, de celui auquel se rattachent essentiellement toutes les améliorations sociales; nous voulons parler de l'instruction publique. Il fait connaître, en même temps, les progrès rapides que font à St-Domingue l'agriculture et le commerce, et l'excellent esprit qui protège cette île contre toute invasion étrangère.

« Je puis assurer, Monsieur, que bien convaincu que l'instruction et l'agriculture sont « les premières sources de la prospérité des « états, le gouvernement de la république ne « perd de vue rien de ce qui est propre à favoriser leur développement; et j'éprouve une « vive satisfaction à vous apprendre qu'elles « répondent jusqu'ici, par leurs progrès, aux « soins qui y sont consacrés. La masse d'élèves « des deux sexes que possèdent les écoles du « premier et du second degré, est vraiment « prodigieuse. Dans toutes nos grandes villes, le « nombre des écoles, tant publiques que particulières, a considérablement augmenté, et « l'on en trouve également dans les gros villages « de l'intérieur. Je ne reviens pas moi-même « des améliorations que je remarque ici dans « l'éducation et dans les mœurs; cette heureuse et paisible révolution est due à un gouvernement paternel. Je vous adresserai, au « printemps prochain, un tableau fidèle de nos « écoles, et de la quantité d'élèves qui y sont « admis.

« Relativement à l'agriculture, il me suffira « de vous dire que le défrichement de terres « incultes, les concessions faites par le gouvernement, et le partage de biens-fonds, que possédaient les anciens colons, ont créé, de 1804 « jusqu'à ce jour, trente mille nouveaux propriétaires, dont la vigilance égale l'activité.

« Quant à notre commerce, vous pourrez « juger de l'immense développement qu'il a reçu, « par la pièce ci-jointe, qui offre, d'après les « registres de la douane, le relevé exact du « mouvement de nos ports en 1822. Je crois « que la récolte du café de 1823, surpasse de « plus d'un tiers celle de 1822; et je ne doute « pas que celle de la présente année ne soit « plus considérable encore, parce que le perfectionnement de nos lois rurales, en donnant plus de garanties à nos cultivateurs, en « a augmenté la masse, mais si l'agriculture « occupe plus de bras, on s'y livre aussi avec « plus de zèle, de régularité et de plaisir.

« La région orientale (l'ancienne partie espagnole) paraît satisfaite d'être régie par les lois « de la république. Ceux de ses habitans dont « l'opinion était contraire à nos institutions, « ont pris le sage parti d'émigrer; ce qui fait « que nous ne comptons parmi nous que des « citoyens dévoués. Si nous avions quelque « agression à craindre du dehors, nous sommes « en mesure de la repousser sur tous les points. « Nos fortifications sont en bon état; nos places « sont approvisionnées, et leurs garnisons renforcées. Nos troupes de ligne et nos gardes « nationales sont équipées et sous les armes; « enfin l'esprit public est on ne peut meilleur. « Nous désirons la paix, sans doute, et tous nos « efforts tendent à la conserver; mais une fois « attaqués, nous montrerons à l'univers ce qu'on « peut attendre d'hommes qui veulent l'indépendance de leur patrie. »

D'autres documens authentiques nous apprennent qu'au Port-au-Prince il n'y a pas moins de quatorze écoles libres, où des élèves de l'un et l'autre sexe, au nombre de 813, apprennent à lire, à écrire, à calculer, et puisent même des

connaissances d'un ordre supérieur ; et qu'au Cap il y a six écoles particulières, sans compter les écoles publiques, où l'on reçoit, outre l'instruction élémentaire, des leçons d'algèbre, de géométrie, d'histoire et de géographie.

En ce qui concerne les mœurs, nous ne saurions donner une meilleure idée de l'importance qu'on y attache, qu'en rapportant quelques passages d'une lettre de Christophe, qui a paru dans un numéro du *Propagateur*, qui s'imprime à Haïti : « Je m'occupe, dit cet homme extraor« dinaire, de répandre, autant que possible, « parmi mes concitoyens, des principes de reli« gion et de vertu. Mais considérez mon ami, « combien il faut de temps et de travaux, « pour faire germer des idées de morale dans « toutes les classes d'un peuple qui ne fait que « sortir des ténèbres de l'ignorance, qui vient « à peine de briser ses fers, et qui a été, pen« dant vingt-cinq ans, en proie aux vicissitudes « du sort, aux désastres, et aux révolutions.

Ces renseignemens, émanés de membres du gouvernement, paraîtraient-ils suspects ? Voici des extraits d'un rapport fait à la *Convention américaine* par un comité pris dans son sein, qui a eu pour mission spéciale d'examiner la condition morale et politique des peuples d'Haïti. La Convention américaine est une société particulière qui s'est formée aux États-Unis, pour concourir à l'abolition de l'esclavage et à l'amélioration de la race africaine.

« D'après les renseignemens fournis par diverses personnes qui ont habité Haïti, et d'après les pièces officielles qui s'y impriment, ces peuples paraissent avoir fait, sous le rapport de la civilisation et des lumières, des progrès presque sans exemple dans l'histoire des nations.

« Les écoles publiques établies dans l'île sont, relativement aux besoins de la population, plus nombreuses que les institutions de ce genre connues dans les différens pays de l'Europe, et leurs élèves se distinguent par le succès de leurs études.

« Le gouvernement est fort et paraît solidement établi. Sa forme est républicaine ; en effet la puissance législative appartient à un corps élu par le peuple. On prétend néanmoins que c'est la volonté seule du président qui gouverne, parce que la force militaire est à sa disposition. Il ne paraît pas qu'il ait jusqu'ici abusé de cet avantage ; et l'on doit croire que, si le système actuel d'éducation publique et les formes républicaines se maintiennent, le pouvoir passera bientôt entre les mains du peuple et de ses représentans. Mais il est clair que, jusqu'à ce que les connaissances politiques soient plus répandues dans le pays, l'influence principale sera exercée par un petit nombre d'hommes entreprenans, qui ont devancé leurs concitoyens dans la carrière de l'instruction.

« La masse commune des hommes se compose en tout pays de prolétaires qui n'ont pour vivre que leur travail. C'est par les moyens de subsistance qu'il leur procure, qu'il faut juger de leur bien-être ou de leur malaise. Or, si l'on estime sur cette base le sort du peuple haïtien, on reconnaîtra qu'il est plus doux que celui d'aucune nation d'Europe, et même que sa position est presque aussi avantageuse que celle des citoyens des États-Unis. Le salaire d'un ouvrier, dans les ports d'Haïti, est d'un dollar par jour (environ 5 fr. 50 c.) Le prix courant des subsistances y est à peu près le même que dans les nôtres ; mais les besoins de l'habitant d'Haïti, en ce qui concerne son habillement, son logement et son mobilier, sont beaucoup moindres que ceux de nos compatriotes. On peut dire, en général, que l'existence du cultivateur haïtien est aussi heureuse, en ce qui tient aux besoins de la vie, que celle de l'ouvrier dans quelque pays que ce soit. L'abondance qui règne dans l'île semble indiquer que le pouvoir y est exercé avec douceur, et que le peuple n'y est soumis ni a des impôts vexatoires, ni aux abus du monopole.

« Les pièces officielles et les feuilles publiques qui ont paru à Haïti, se distinguent généralement par un style si pur, par un jugement si profond, et par des sentimens si élevés, qu'on a pensé communément que ces écrits étaient l'ouvrage d'étrangers, et non de ceux qui les avaient signés. On se refusait à croire que des hommes de race noire pussent atteindre au degré de perfectionnement intellectuel que ces documens supposent. Quelques doutes ayant été exprimés sur ce point dans un article de la *Gazette Nationale* de cette ville (Philadelphie), le rédacteur d'un des meilleurs journaux de Boston a attesté, d'après le témoignage d'une personne digne de foi qui a fait un long séjour à Haïti, que les écrits en question sont réellement des auteurs dont ils portent les noms. Quelques citoyens de Boston ont dernièrement témoigné un vif intérêt au sort d'Haïti, et ont

écrit avec énergie en faveur de la reconnaissance de son indépendance par les états de l'Union. L'un d'eux, qui, dans ses pamphlets, a tracé un tableau brillant de la situation de ce pays, de ses institutions et de son avenir, se défend du reproche qui lui a été fait d'avoir à cet égard des vues suspectes, en disant qu'il n'entre pour son compte rien d'intéressé dans ses démarches; qu'il n'est mû que par la considération de ce qui est juste et raisonnable, et par celle du bien général de sa patrie. L'humanité doit vivement se féliciter de ce que l'amélioration progressive du peuple haïtien diminue tous les jours le nombre de ses adversaires et de ses contempteurs, et augmente sans cesse celui des hommes qui croient à la capacité morale et intellectuelle de la race africaine. Espérons qu'un peuple si intéressant aux yeux du philosophe, de l'homme d'état, et surtout de l'ami des noirs, réfutera, par l'exemple qu'il donne au monde, les préjugés qui existent contre lui, et que la terre qu'il occupe continuera de servir d'asile à ceux des gens de couleur qui ne peuvent endurer l'humiliation qu'ils sont destinés à subir en d'autres pays.

« La réunion récente de la partie espagnole de Saint-Domingue à la république haïtienne, et par conséquent la soumission de l'île entière à un même gouvernement, doit prévenir les craintes de troubles extérieurs, qu'un état de partage pouvait inspirer, et faire considérer ce pays comme aussi favorable qu'auparavant aux émigrations qui pourront s'y porter. La politique du gouvernement est généreuse envers les étrangers qui y cherchent un établissement; cette générosité allait même naguère jusqu'à indemniser des frais de voyage ceux qui s'y rendaient des ports de l'Europe ou de l'Amérique; mais une telle politique ayant eu pour effet d'attirer dans l'île des sujets dangereux, on a dû y mettre des restrictions. »

Après avoir considéré ce peuple dans son existence collective, et avoir examiné son gouvernement et les effets de ses institutions, on éprouve le désir de le voir individuellement et de contracter avec lui une connaissance plus intime; les détails suivans peuvent offrir, sous ce rapport, quelque intérêt :

« Le costume des classes inférieures est simple, mais propre et décent; il consiste, pour les hommes, en une veste de laine bleue, un gilet et un pantalon de toile blanche; pour les femmes, c'est une camisole de coton, une jupe, et un mouchoir, noué en turban sur la tête.

« Les paysans qui fréquentent les marchés des villes se font remarquer par un air de santé et de propreté. Tous, jusqu'au plus pauvre, sont vêtus; et l'aspect général qu'ils présentent est celui de l'aisance et du contentement. Le sexe aime la toilette; c'est son faible, et rien ne lui coûte pour le satisfaire. Les jeunes femmes d'Haïti sont agréables, et même belles; mais, dans les dernières classes, elles s'abandonnent facilement au désordre, ce qui paraît tenir, dans ce pays, à l'indulgence de l'opinion pour des fautes qui d'ailleurs y furent toujours tolérées. »

Voici le portrait d'un élégant haïtien, d'après une feuille récemment publiée à la Jamaïque : « Le costume, comme on vient de le décrire, cheveux retroussés vers le sommet de la tête, boucles d'oreilles, moustaches, et un chapeau penché un peu de côté; le buste est droit, et l'allure annonce le sentiment de l'indépendance. » Ce portrait n'est pas flatté; il a été tracé par une main ennemie.

(*Edinburgh Review*, 1825.)

Economie Politique.

ESSAI SUR L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE LA PRUSSE.

Geschichte des Preussischen Staates vom Frieden zu Hubertsberg bis zur zweyten Pariser Abkunft. (Histoire des états prussiens, depuis la paix de Hubertsberg jusqu'au second traité de Paris. Trois vol. in-8°, Francfort-sur-le-Mein, 1819 et 1820.

Nul homme versé dans l'histoire, du moins aucun Anglais doué de quelque sens, n'adoptera, sans restriction, cette opinion d'un grand poète que le goût de l'épigramme a conduit trop souvent au paradoxe : « Il est insensé de discuter sur les formes des gouvernemens, parce que la meilleure constitution est celle du pays qui est le mieux administré. »

D'un autre côté, il n'appartient qu'à un esprit rétréci d'attacher à la forme une importance exclusive, et de supposer que toute discussion sur le bonheur dont jouit une nation, sur l'amélioration de ses mœurs, sur les progrès de sa civilisation, doit s'arrêter devant la simple allégation, que son gouvernement est une monarchie absolue.

Notre dessein n'est point d'ébranler la juste conviction, à laquelle nos consciences sont si attachées, de l'immense supériorité d'un gouvernement tempéré comme le nôtre, sur les monarchies absolues établies en Europe ; mais nous désirons, nous espérons surtout inspirer une opinion plus libérale sur les sources de perfectibilité que possèdent même ces gouvernemens, et, ce qui est plus important peut-être, donner aux théoriciens politiques des idées plus riantes sur les destinées futures du genre humain.

La Prusse n'entra dans la balance de l'Europe qu'au commencement du siècle dernier, lorsque l'ambitieux Frédéric, électeur de Brandebourg, sollicita de l'empereur le titre de roi ; et, dans le court espace de quarante ans, cette monarchie nouvelle devint un des grands états du continent.

Frédéric II joignait de vastes lumières à une ambition sans bornes : telle était sa position, à son avénement au trône, qu'il ne pouvait la maintenir qu'en l'améliorant. Unissant de grands talens militaires et civils à une politique sans scrupule, il parvint enfin non seulement à détruire la coalition qui s'était formée contre lui, mais à élever son royaume au rang des états du premier ordre, en agrandissant d'abord son territoire aux dépens de ses ennemis, en coopérant ensuite, avec eux, au démembrement de la Pologne.

Peu de monarques ont joui constamment d'une réputation personnelle aussi brillante. Le courage avec lequel il affrontait les difficultés qui, parfois, semblaient devoir le renverser, l'adresse et la rapidité avec lesquelles il savait s'en tirer, devaient nécessairement éblouir les esprits. D'ailleurs les circonstances l'avaient forcé de conserver, comme individu, des opinions qui étaient en opposition directe avec sa conduite comme souverain, mais qui, en général, rehaussaient la grandeur de son caractère. Protecteur déclaré de la liberté de l'Allemagne, correspondant de Voltaire, ami de Catherine, idole du jeune empereur Joseph II, son ennemi naturel, il dut être le patron avoué des opinions libérales. Mais de même qu'il avait su concilier la défense publique des intérêts protestans avec de secrètes infidélités à ces mêmes intérêts, de même il ne souffrit pas que ses opinions libé-

rales intervinssent dans le despotisme consommé avec lequel il gouvernait son royaume, et il fit servir les droits et les intérêts de ses sujets au maintien de ce pouvoir qui était le grand objet de sa sollicitude. Complètement indifférent en matière de religion, il eût volontiers renoncé à toute intervention dans le culte de ses sujets; peu lui importait qu'ils fussent attachés au rituel de Rome ou à la confession d'Augsbourg, pourvu qu'il disposât de leur sang dans les batailles, et de leurs bourses pour les besoins de son trésor.

Dans ce double but, il établit les impôts les plus oppressifs, il créa une organisation militaire qui fit de la population entière une seule armée; et, pour rompre la noblesse au métier des armes, il exclut les roturiers de tout droit à l'avancement, mesure dont il est permis de contester la sagesse.

Malgré sa passion déclarée pour la littérature, et ses prétentions au titre d'homme de lettres, il dégrada, autant qu'il fut en son pouvoir, le clergé et l'instruction publique. Tel était l'esprit de son gouvernement. Quand l'énergie et l'habileté qui avaient donné la vie à son système, et qui lui avaient assuré une puissance si étonnante, cessèrent de se montrer dans le cabinet de ses successeurs, cet esprit survécut; mais aussi, il corrompit toutes les branches de l'administration civile et militaire, et ses inévitables effets entraînèrent la monarchie à une crise de dissolution.

Lorsque la révolution française éclata, le gouvernement, en Prusse, comme dans les autres pays, s'en déclara l'ennemi, tandis qu'elle était favorisée en secret par une grande partie de la population. Ses principes eurent pour adeptes l'immense majorité des littérateurs, du clergé, des hommes de loi, et une masse considérable d'employés dans l'administration municipale et financière, qui avaient tous reçu leur éducation dans les universités d'Allemagne; mais ses progrès refroidirent généralement la sympathie qu'elle avait d'abord excitée, et les malheurs éprouvés par les Prussiens et par les autres peuples d'Allemagne, dans le cours des invasions successives opérées par les armées de la république et de l'empire, produisirent enfin contre la France une haine secrète, mais universelle, qu'exaspéra l'alliance forcée de leurs cours avec l'ennemi triomphant. Ce sentiment, dans le cœur des Prussiens, se nourrissait des pleurs de la patrie, s'accroissait en raison de son opprobre. Le gouvernement prussien se traîna dans les voies d'une politique faible et vacillante, à travers toutes sortes de périls, de désastres et d'affronts; forcé de livrer ses plus riches provinces à des puissances rivales qui avaient montré plus de soumission à la France, d'admettre les garnisons de l'ennemi dans ses places les plus fortes, de lui abandonner sa capitale, ses revenus, et de se voir lui-même, avec toutes ses ressources, placé enfin dans la plus déplorable des situations, celle de contribuer, par son alliance, à réduire les états dont il avait été d'abord l'allié à une dégradation aussi complète que celle sous laquelle il gémissait.

Dans cette position critique, la seule planche de salut consistait dans la conservation de la loyauté du peuple, et dans la création d'un esprit public. Ce double résultat ne pouvait s'obtenir qu'en pénétrant toutes les ames de la conviction intime que les sujets et le gouvernement étaient unis par un commun intérêt. Le ministère prussien eut la sagesse de discerner cet intérêt, et de lui sacrifier ce qu'une politique égoïste aurait considéré comme des avantages importans. Un système complet de réforme fut résolu sous l'administration d'un homme trop peu connu dans ce pays, le baron de Stein; et lorsque ce grand politique fut arraché du timon des affaires, et proscrit par ordre de Napoléon, son successeur, le comte, depuis prince de Hardenberg, persista pleinement à suivre la route qu'il avait tracée. C'est à ce système qu'on doit ce sentiment profond des outrages faits à la nation, ces lueurs de patriotisme, enfin cet élan généreux, qui se manifestèrent en 1812, lorsque le corps d'armée du général Yorck se sépara des troupes françaises, et qui consommèrent son glorieux ouvrage en délivrant l'Allemagne, et par suite le continent européen du joug de la France.

Il serait d'un faible intérêt pour nos lecteurs de connaître toutes les particularités de cette réforme nationale, dont le principe appartient incontestablement au baron de Stein. Un compte officiel a été publié dans une circulaire adressée par ce ministre, lors de sa retraite, aux grands-officiers de l'état, et datée de Kœnisberg, le 24 novembre 1808. Il a dans toute l'Allemagne la plus grande publicité, sous le titre de *Testament politique du baron de Stein;* il explique succinctement le système projeté, dont

quelques détails étaient alors mis à exécution.

Un des points les plus importans et les plus avancés de ce système, était l'établissement de près de six cents *corporations municipales*, qui formaient autant de centres d'administration locale. Le lecteur se convaincra bientôt que cette mesure n'était qu'une imitation, sur une grande échelle et d'après des règles uniformes, de l'état des choses qui a subsisté durant plusieurs siècles, en Angleterre, en France et dans d'autres états du continent. En effet, les lois prussiennes ont eu l'objet commun à tous les établissemens de cette nature, d'attribuer à l'administration locale toutes les matières municipales qui exigent des connaissances et des intérêts qu'on ne possède que sur les lieux. En France, les constitutions de Napoléon et celle de Louis XVIII se sont attachées à donner au gouvernement central tout le pouvoir et l'influence possibles, même sur les arrondissemens les plus éloignés, et sur les moindres détails; le maire de la plus petite ville et son commissaire de police ne peuvent être nommés qu'à Paris; on ne peut construire un pont, tracer une route, ni arrêter un réglement municipal, sans un ordre de Paris. En opposition directe à cet esprit, qui sacrifie tous les membres du corps politique à un seul, les lois prussiennes ont transporté aux capitales des provinces, et aux plus petites villes de leur territoire, une portion considérable du pouvoir administratif. Écoles, églises, assurances contre l'incendie, constructions publiques, poids et mesures, revenus des communes, billets de logement, sont autant d'objets placés sous la direction des autorités locales. Aux termes de cette grande Charte, si l'on peut lui donner ce nom, les citoyens des villes, sans distinction de naissance ni de religion, concourent à l'élection des magistrats; l'abolition générale des anciennes corporations et compagnies leur permet le libre exercice de toute espèce de commerce et de fabrication; en même temps, les habitans des petites villes et des villages ont acquis le droit dont ils étaient privés jusqu'alors, de créer de nouvelles branches d'industrie commerçante et manufacturière.

En octobre 1810, s'effectua une révolution complète dans le système de finances. L'énorme contribution de 120,000,000 francs, exigée par Napoléon, avait été réduite de moitié; mais le reste pesait cruellement sur un peuple qui, d'ailleurs, avait extrêmement souffert par les frais d'une résistance sans fruit, et par les charges de guerre que lui avait imposées un ennemi victorieux. Les circonstances forcèrent le gouvernement de réformer un abus très-ancien, que, sans elles, il eût été dans l'impuissance de combattre. Une grande partie du revenu de l'état provenait du *grundsteuer*, ou impôt foncier, dont la noblesse était affranchie. Cette exemption fut supprimée à la fois dans toute l'étendue du royaume. L'on sait que le refus fait par la noblesse de consentir une semblable mesure, a été une des principales causes de la révolution française. Il est aisé, en présence de l'histoire contemporaine, de condamner la folle obstination avec laquelle un privilége aussi injuste fut défendu par les anciens nobles, et leur aveuglement volontaire devant les symptômes décisifs que présentait cette époque; mais nous les jugerions avec quelque indulgence, si nous nous placions sur le même théâtre et dans les mêmes circonstances. Acteurs dans le même drame, leurs passions nous auraient agités, et nous aurions repoussé comme eux cette lumière, que les événemens et leurs conséquences font jaillir aujourd'hui. Ρεχθεν δε τε νηπιος εγνω; les rapports que nous découvririons entre eux et nous sur ce point, nous apprendraient à mieux juger de leur résistance, et à mieux apprécier la sage soumission de la noblesse prussienne. L'exemple à éviter frappait, il est vrai, ses regards; mais il faut de la sagesse pour profiter d'une leçon, en sacrifiant ses intérêts personnels; et il eût été facile de persuader à l'égoïsme que la résistance était sans danger en 1810, alors que l'esprit révolutionnaire n'était pas à redouter.

A cette époque, la noblesse fit un autre sacrifice moins pénible. Les chapitres ou canonicats des églises protestantes, les monastères et les couvens de provinces catholiques furent dissous, et leurs propriétés consacrées aux services publics. Les chapitres protestans, qui ressemblaient à ceux de nos églises épiscopales, offraient une singulière anomalie, dans un pays où la réforme de Luther avait aboli l'épiscopat. Ils étaient devenus des sinécures pour les parens de seigneurs : nul n'y était reçu, s'il n'avait seize quartiers; et c'était faire le plus grand éloge de la noblesse d'un Prussien, que de le qualifier *stiftfähig*, c'est-à-dire, digne d'entrer dans un chapitre.

Ces changemens furent suivis d'une réforme

plus importante encore : elle consista dans l'abolition de la glèbe, et dans la conversion des serfs ou vassaux en francs tenanciers, qui, d'après les plans conçus à cette époque, devaient jouir de la capacité électorale. Le servage, dans la Prusse proprement dite, comme chez les autres nations, provenait du droit de conquête. Les provinces qui bordent la mer Baltique, peuplées originairement par une tribu de race esclavonne, furent conquises par les Germains, qui habitaient entre le Rhin et l'Elbe. Les vainqueurs suivirent le même système que les Normands en Angleterre, quoique ses effets aient varié, suivant les circonstances différentes dans lesquelles les deux nations ont été placées. Heureusement pour l'Angleterre, les Normands, quoique plus avancés en civilisation, sous certains rapports, n'étaient pas assez nombreux pour imposer au peuple conquis leurs institutions, moins favorables que les siennes à la liberté. Mais lorsque les Germains firent la conquête de la Prusse, leur prépondérance était si grande, qu'en conservant le caractère de dominateurs, ils anéantirent jusqu'à la langue nationale des vaincus. Les Paysans furent laissés en possession des terres, mais seulement comme serfs, soumis à tous les caprices des vainqueurs, les seuls nobles du pays. De là un code oppressif, qui maintint constamment, et sous tous les rapports, le corps de la nation dans un état complet de vasselage à l'égard des seigneurs, issus des anciens conquérans. Les premières chroniques de presque toutes les contrées de l'Europe offrent le même tableau, et l'histoire moderne est consacrée au récit des incidens qui ont accéléré ou retardé l'émancipation des peuples. Et en effet la transition graduelle des institutions qui émanaient de la féodalité, en un système de lois dirigé par l'esprit commercial et par le grand principe de l'égalité des droits, a duré plusieurs siècles.

Dès le mois d'octobre 1807, le roi de Prusse avait rendu un décret qui abolissait toutes les *juridictions héréditaires* (nous empruntons à dessein un terme bien connu dans le système judiciaire du nord de l'Angleterre). En 1810, il mit un terme aux rapports de suzeraineté qui existaient entre le paysan et le vavasseur (1); et, en 1811, il fixa, par des mesures législatives, les droits et les devoirs de cette nouvelle classe de propriétaires envers l'état, et détermina l'indemnité due aux anciens propriétaires, à raison de pertes pécuniaires, occasionées par leur émancipation.

On peut juger quels changemens de législation dut produire une altération aussi grave dans les conditions respectives du peuple et de la noblesse : elle renversait complétement le système de Frédéric II. Ce monarque avait divisé la nation en trois classes, les nobles, les bourgeois et les paysans. Les bourgeois pouvaient établir toute espèce de manufactures dans les villes aux portes desquelles l'impôt était perçu. Mais, dans les villages, elles n'étaient point tolérées : les seuls métiers qu'on y permît étaient ceux de charpentier, forgeron ou tailleur, encore le nombre de ces derniers était-il limité; l'état de cordonnier y était interdit. Les armées étaient composées de paysans; mais ils ne pouvaient y posséder aucun grade. Le droit d'y commander était la prérogative exclusive de la noblesse. Les distinctions de naissance s'étendaient jusqu'aux propriétés : elles étaient divisées en deux classes, savoir, les terres nobles (*adelige*), qui ne pouvaient être tenues en roture; les terres de roture (*bauern guter*), qui ne pouvaient être possédées par des nobles. Cependant les lois et coutumes variaient suivant les provinces. Quoique, dans quelques-unes, les roturiers eussent le droit d'acquérir des terres nobles, ils étaient privés des priviléges qui étaient attachés à leur possession dans les mains des nobles, et dans le cas où la fille du roturier se mariait noblement, la terre devenait sa propriété. C'est avec raison qu'en 1806, le baron de Stein attribuait la plupart des maux qui accablaient son pays aux dissensions enfantées par des institutions aussi barbares et aussi injustes. En 1807, une loi renversa ces obstacles opposés aux mutations de fonds, en accordant à tous les sujets, sans distinction de caste, la capacité d'acquérir et de jouir librement de toute sorte de propriété mobilière et immobilière.

Cette dernière réforme s'étendit bientôt aux droits personnels. Un décret du mois d'août 1808 rendit tout soldat né dans la classe des paysans, apte à porter l'épée, à titre de simple officier; et un décret de 1809 lui permit d'aspirer au rang d'officier supérieur. Il semblerait, d'après la date de ces lois, qu'elles ne furent point ren-

(1) Littéralement *mesne-lord*, qui tient un fief d'un seigneur suzerain.

dues sans opposition. Elles sapaient dans sa base le système de Frédéric II, en matière de gouvernement militaire. Mais quelque puissans qu'eussent été les motifs qui justifiaient ce système à l'époque où il fut établi, il cessait évidemment de convenir dans une contrée dont les *paysans* avaient été affranchis, et dont les institutions naissantes portaient plus ou moins l'empreinte de l'égalité.

Un des objets avérés des décrets de 1808 et 1809, était de raviver en Prusse le sentiment de l'honneur personnel. C'est dans le même esprit que le gouvernement crut devoir supprimer, dans l'armée, les punitions corporelles. La France est la première nation des temps modernes qui les ait abolies. Lorsque les Français et les Allemands servaient sous les mêmes drapeaux, l'inégalité de leurs conditions, sous ce rapport, était manifeste, et devenait conséquemment une source de faiblesse pour les gouvernemens opposés à Napoléon. Le 3 août 1808, le roi fit bénir l'anniversaire de sa naissance, en publiant un décret qui supprimait la punition du fouet, et conservait celle de la canne. Ce châtiment était peut-être plus répréhensible encore; mais il ne pouvait être infligé qu'aux soldats qui avaient été préalablement dégradés, et placés aux derniers rangs dans l'armée (1).

Telles sont les réformes qui précédèrent la fameuse insurrection nationale qui changea la face de l'Europe.

Examinons comment le gouvernement prussien, dans sa prospérité, a persévéré dans la voie d'amélioration où il était entré au temps de ses malheurs. L'occasion de manifester la sincérité de ses projets ne tarda point à s'offrir. Par suite des campagnes de 1813 et 1814, la France avait été forcée d'abandonner les provinces qu'elle avait réunies à son territoire, sur la rive gauche du Rhin, et celles de la rive droite, qui avaient été garanties aux membres de la famille de Napoléon. Quelques-unes de ces provinces étaient d'anciennes dépendances de la Prusse; d'autres formaient des acquisitions nouvelles. Toutes avaient joui d'institutions dont la perte leur eût été aussi pénible que le retour à d'anciennes lois. Le ministère prussien reconnut cette vérité, et lorsque le gouvernement prit possession de ces états, il leur garantit les institutions administratives et judiciaires, entre autres le jugement par jury en matière criminelle. « Ma volonté, dit le roi dans son rescrit, est que tout ce qui est bon soit maintenu, « quelle que soit son origine. » En effet, rien ne fut changé dans ces établissemens, et ils ont été expressément conservés dans la constitution politique des provinces du Rhin, publiée en 1823.

Nous avons parlé ailleurs de l'abolition de toutes les immunités dont l'aristocratie jouissait en matière d'impôt. Cette suppression, si honorable pour le gouvernement, au temps où elle s'opéra, fut suivie, après la restauration de la monarchie prussienne dans ses anciennes limites, d'une réforme générale des lois sur les taxes, réforme dont le principal objet était de donner aux sujets du roi, dans les villes et dans les campagnes, le droit de transporter leur industrie où ils voudraient. Avant cette époque, les douanes étaient la cause ou le prétexte de mille vexations. Au sein même du royaume, toute ville fermée était devenue, dans l'intérêt du fisc, une place de guerre, une sorte de prison; mais, de 1818 à 1820, des mesures furent prises, dans l'intérêt commun du trésor et du pays, pour supprimer les droits payés aux portes des villes.

Ces réformes opérées dans les branches du service public essentielles à l'existence de l'état, le gouvernement put s'occuper à loisir des institutions qui protègent les plus hauts intérêts de la société, et qui supposent en général dans la nation des conditions de prospérité et de repos. Les universités de Breslau et de Berlin avaient été établies après la catastrophe de 1807; celle de Bonn le fut après la campagne de 1813 à 1814.

Sans prétendre faire une revue méthodique des changemens effectués dans la politique intérieure de la Prusse, nous avons démontré par

(1) Nous passons sous silence une foule de réformes moins importantes. Une d'elles est assez curieuse pour être remarquée. Le roi de Prusse, à son retour dans sa capitale en 1809, permit aux femmes roturières de ceux à qui des charges donnaient le droit de paraître à la cour, de jouir du même privilége que leurs maris. Jusqu'alors le système d'exclusion était exécuté si sévèrement dans toute l'Allemagne, qu'une dame qui, par sa naissance, pouvait prétendre au tabouret, s'étant mariée à un plébéien, et ayant ainsi perdu sa qualité de noble, fut exclue du palais, quoique son mari, par son office, et d'ailleurs comme homme de lettres, y eût ses entrées.

des documens positifs qu'il serait injuste de reprocher à son gouvernement de ne pas s'être conformé à l'esprit du siècle, et de ne pas avoir organisé cette administration libérale qu'on a le droit d'attendre de tout souverain, quelque absolus que soient ses pouvoirs. Dans tout pays qui jouit de la paix et d'un gouvernement paternel, les peuples sentent le besoin de la soumission et du repos. Ils se contentent d'une administration protectrice, ne le fût-elle qu'au jour le jour, et ne recherchent pas les moyens de perpétuer la durée du bien-être national. Mais plus les peuples se civiliseront en s'éclairant, plus les hautes classes elles-mêmes élèveront leurs prétentions. Il ne suffira pas aux esprits actifs de recevoir, et aux ambitieux eux-mêmes d'administrer les bienfaits du souverain; mais tout homme capable de souvenirs et de prévoyance, voudra s'assurer la continuation des avantages actuels dont il jouit; les mieux instruits et les plus distingués dans la classe des patriotes et des réformateurs ne manqueront pas d'établir une différence entre les pouvoirs d'*administration*, qui, essentiellement actifs et positifs, doivent nécessairement être placés dans les mains du souverain et de ses ministres; et ces pouvoirs de contrôle, qui, étant purement négatifs, peuvent seuls être confiés à des corps populaires. Le plus beau titre de gloire de notre patrie est d'avoir établi trois organes de ce pouvoir de contrôle d'une étendue et d'une efficacité sans exemple : une presse libre, le jugement par jury, et une chambre des communes élective.

On ne peut pas supposer qu'aucun de ces grands modèles d'institutions politiques ait échappé à l'attention d'un peuple aussi éclairé que les Allemands, et d'un ministère aussi patriote que celui du baron de Stein et du prince de Hardenberg.

Mais, à cette époque, toute l'attention du cabinet prussien se portait sur les demandes d'un *standesmassige verfassung* (constitution d'états). Tous les Allemands, excepté les Autrichiens, réclamaient en faveur du peuple le concours d'une chambre de représentans dans la puissance législative. Les autres garanties des libertés civiles, auxquelles nous attachons presqu'autant de prix, le jugement par jury, la liberté de la presse, étaient l'objet de vœux moins ardens.

En effet, on sentait moins en Prusse qu'en d'autres pays l'absence d'une presse libre, à cause de l'extrême tolérance qui présidait à la censure. En outre, les littérateurs d'Allemagne résident pour la plupart dans les universités, dont ils sont les membres, et dont les priviléges les protègent contre la fâcheuse intervention de la police. Quant au jury, il ne jouit pas, auprès des théoriciens allemands, d'une aussi grande faveur que les autres institutions de l'Angleterre.

D'un autre côté, notre parlement offrait à leurs professeurs et à leurs écrivains le texte habituel de leurs éloges. Les classes éclairées savaient d'ailleurs que, quoique le parlement anglais eût seul conservé et même accru ses pouvoirs primitifs, des institutions analogues avaient existé jadis dans presque toute l'Europe : témoins les cortès d'Espagne, les états-généraux de France, les *stande* d'Allemagne. Le rétablissement de cette institution était partout hautement réclamée, et ce n'était ni par quelques spéculateurs insensés, ni par de factieux démagogues; le cabinet prussien en avait fait depuis long-temps l'objet de ses plus sérieuses méditations. Dès 1808, et avant sa destitution, le baron de Stein, dans son *Testament politique*, en publia le projet tel qu'il avait été discuté dans le cabinet : « La représentation du « peuple, dit cet homme d'état, a été jusqu'ici « très-incomplète : mon plan était de donner à « chaque citoyen le droit d'être représenté, « soit qu'il possédât cent acres de terre, ou un « seul, soit qu'il se livrât à l'agriculture ou au « commerce, ou qu'il exerçât toute autre indus- « trie, ou même que son intérêt fût lié à celui « de l'état par les seuls travaux de l'esprit. »

Nous avons montré, et il est généralement reconnu que de 1808 à 1814, le cabinet prussien travailla sans relâche au grand œuvre de la réforme, au milieu des dangers et des difficultés sans exemple qui résultaient de sa position. Lorsque l'Allemagne eut brisé le joug de la France, et qu'il fut question au congrès de Vienne de constituer la confédération germanique, il fut résolu par l'art. 13 de l'acte fédératif, que, dans chacun des états confédérés, des assemblées représentatives (*stande*) seraient établies. Cette expression, on doit l'avouer, n'a rien de bien précis; mais par décret du 22 mai 1813, le roi de Prusse annonça qu'une commission allait être formée pour organiser d'abord des états provinciaux, et, en outre, pour établir bientôt après une assemblée centrale de

représentans de tout le royaume ; un des articles de ce décret portait que les fonctions de représentans du pays (*standes representanten*) consisteraient « en délibérations ou consultations sur tous les sujets de législation, touchant les droits et les propriétés des citoyens, y compris les lois de finances. » Les termes de ces dispositions paraissent avoir été pesés avec soin ; et ils laissent douter si le gouvernement entendait conférer à ce nouveau corps un simple droit de contrôle, ou bien un concours positif à la législation, dans des limites déterminées. Nous avons une trop haute opinion des membres qui, à cette époque, composaient le cabinet prussien, pour supposer qu'ils aient sérieusement entendu ne donner à cette assemblée que le pouvoir d'enregistrer les lois, tel qu'en jouissait l'ancien parlement de Paris. Mais, quels que fussent leurs plans immédiats, la guerre qui suivit le retour de Bonaparte, de l'île d'Elbe, en suspendit les effets. La commission chargée de l'exécution du décret du 22 mai 1815, ne fut nommée qu'au mois de mars 1817 ; elle se composait en général d'hommes qui jouissaient en Allemagne de la plus haute estime, et dont plusieurs avaient acquis une réputation européenne. Il est peu de nos lecteurs auxquels ne soient familiers les noms du chancelier de Hardenberg, du général Gneisenau, du ministre d'état Humboldt, de Bulow, du prince Witgenstein, et des professeurs Savigny et Eichorn. Un préliminaire essentiel de leur travail devait être un tableau complet de chaque portion du royaume, sous le double rapport des propriétés et des personnes ; en un mot une véritable statistique de la Prusse. Dans aucun pays et en aucun temps ce n'a été l'ouvrage d'un jour ; le grand terrier de Guillaume-le-Conquérant, qui ne s'étendait point aux quatre comtés du nord, exigea un travail de près de six ans ; en évaluant les progrès de celui de la commission prussienne, nous devons quelque indulgence à cette lenteur nationale, commune chez les Allemands, aux penseurs et aux savans, aussi bien qu'aux artisans et aux hommes du monde, qui a été de tous temps l'occasion de remarques satiriques de la part des nations plus vives du midi.

A cette époque il régnait en Prusse une extrême anxiété sur l'établissement des états ; elle s'étendait même dans toute l'Allemagne, dont plusieurs gouvernemens manifestaient, à l'égard des constitutions projetées, des sentimens beaucoup moins favorables que le cabinet prussien.

En 1818, le ministre de cette puissance déclara solennellement, à la diète de Francfort, que sa cour était résolue à tenir la promesse qu'elle avait faite, nonobstant les difficultés qui s'étaient élevées sur son exécution ; en même temps, il protesta d'avance contre le droit d'intervention que la diète pourrait s'arroger dans le travail organique de chaque constitution, et il proposa aux divers gouvernemens de l'Allemagne de faire, à la fin de l'année, un rapport sur ces progrès. Le ministre autrichien communiqua, peu de temps après, à la diète une note calquée sur celle de la Prusse, et qui fixait, comme celle-ci, le délai d'un an aux divers rapports.

Cette année, le changement du ministère bavarois assura un important appui à la cause de la liberté constitutionnelle. M. de Montgelas, dont Napoléon avait dit que lui et M. de Talleyrand étaient les seuls hommes d'état, dans toute l'Europe, dignes d'être premiers ministres, fut éloigné du timon des affaires ; et, au mois de mai, la Bavière reçut une constitution qui offrit à l'Allemagne le spectacle d'un corps populaire délibérant en public, et d'une chambre des communes avec son opposition régulière. Toutefois les premiers procédés de la chambre basse étaient de nature à alarmer les gouvernemens qui n'avaient point organisé de semblables institutions. C'est avec une précipitation impolitique, et un système de conduite qui ne pouvait avoir que de fâcheux résultats, que les députés manifestèrent sans délai ni modération leur résolution de redresser les abus et d'étendre les réformes que le gouvernement avait volontairement entreprises. Cette chambre ne tarda point à être dissoute, et celle qui lui succéda modéra ses prétentions.

En 1819, la constitution de Wurtemberg fut mise en activité ; le corps représentatif y était également composé de deux chambres. Les députés de ce pays n'étaient pas cependant complétement novices dans les fonctions législatives. En effet, ce peuple, le plus libre de l'Allemagne, avait, sous la protection de l'Autriche, résisté à la tyrannie du dernier électeur, jusqu'à ce que Napoléon, pour assurer, au roi qu'il avait créé, ses droits de souveraineté (c'est ainsi qu'il nommait les prérogatives de la monarchie absolue), anéantit d'un trait de plume les états et les libertés du peuple. Lorsque l'Allemagne recouvra son indépendance, les

états de Wurtemberg furent rétablis dans leurs anciens priviléges. Mais ils s'engagèrent dans de longs débats avec le vieux roi; ils entrèrent ensuite en contestation avec son fils, relativement à l'extension des droits constitutionnels, dont le jeune monarque désirait investir ses nouveaux sujets, et que les anciens états voulaient se réserver comme des priviléges exclusifs, aux termes de leur constitution primitive. Les principes libéraux et justes, professés par le roi, prévalurent enfin : la réconciliation s'opéra, les nouveaux états ouvrirent leurs délibérations, la confiance fut rétablie entre le prince et la nation, et, par ses libertés, le Wurtemberg se maintint à la tête du corps germanique.

A Bade, l'assemblée de nouveaux états fut d'abord le théâtre de graves dissensions; mais, dès la seconde session, l'harmonie régna dans les deux chambres.

La constitution donnée par le grand-duc de Hesse-Darmstadt était moins libérale que celle des autres souverainetés de l'Allemagne méridionale. La nation l'avait d'abord rejetée, mais, après avoir été amendée, elle fut jugée suffisante pour atteindre le but essentiel du gouvernement.

Lorsque ces états, et quelques autres moins importans, eurent mis à exécution l'article 13 de l'acte fédératif, le ministère prussien différa de se conformer au décret de la diète. Cette circonstance mérite explication; mais elle ne suffit point pour faire soupçonner les intentions du gouvernement, lorsque l'on considère l'étendue, le nombre et la diversité des caractères des provinces qui composent le royaume.

Le roi de Prusse, ayant garanti à ses sujets une représentation nationale et des états provinciaux, ne pourrait trahir sa promesse sans ternir sa gloire, sans perdre tout titre à la confiance publique, et sans affaiblir en même temps les bases de sa puissance, et sacrifier ses intérêts les plus précieux. Jusqu'ici nous croyons qu'on n'a créé que deux ou trois états provinciaux, et nous ne possédons pas, sur leur organisation, des données assez positives pour les insérer dans cet article. Mais que le gouvernement se soit engagé sérieusement et avec sincérité dans les préliminaires du grand œuvre constitutionnel qu'il s'est imposé, c'est ce qui ne sera révoqué en doute par aucun de ceux qui connaissent la politique actuelle du cabinet prussien. Nous nous attendons avec confiance qu'il accordera enfin une représentation nationale ou centrale, parce que nous croyons qu'elle n'est incompatible avec aucun des intérêts réels ou imaginaires du roi ou du ministère, parce que le cabinet prussien sait qu'il a besoin de l'appui de l'opinion publique, et que, dans toute l'Allemagne, elle demande l'établissement des états qui lui ont été promis; enfin parce que tout ce qui a été fait jusqu'ici donne à penser que le gouvernement a trop de loyauté et de patriotisme pour ne pas compléter son ouvrage. Les détails dans lesquels nous sommes entrés, prouvent qu'il n'a point été avare d'institutions libérales : l'organisation du corps législatif *sera la clé de la voûte;* mais nous nous garderons bien d'ajouter qu'un ouvrage doit être regardé comme non avenu, lorsqu'il n'est pas complétement terminé.

Les institutions dont nous avons rendu compte, sont loin de former un corps entier de constitution; mais nous attendrons avec patience le complément du système si heureusement entrepris. Nous nous réjouissons sincèrement de voir d'autres nations engagées dans une carrière d'améliorations que l'Angleterre parcourt avec tant de bonheur et de gloire; et, de quelques obstacles que la route soit hérissée, nous comptons sur un résultat favorable aux intérêts les plus précieux de l'humanité. En effet, nous remarquerons que les réformes actuelles ont suivi, au lieu de précéder, un changement correspondant dans l'opinion publique; notre espoir est d'autant plus fondé, qu'il ne repose sur aucune induction tirée de la haute vertu ni de l'extrême générosité des agens de ces grandes mesures. Nous n'attribuons ni au roi de Prusse, ni à ses ministres, un désintéressement héroïque. Nous ne pensons pas que l'installation du parlement prussien soit une abdication des grandes prérogatives de la couronne; mais, si le caractère et les pouvoirs de cette assemblée trompent d'abord l'attente et les vœux des patriotes mêmes les plus éclairés de l'Allemagne, nous aurons plus de confiance dans l'avenir, que si nous assistions pour la deuxième fois au spectacle à la fois digne de mépris et de pitié, que le midi de l'Europe a présenté au monde (1). Là nous avons vu un corps de réformateurs,

(1) Note des Édit. Il ne faut pas oublier que le *Quarterly Review* est un des organes du parti tory.

dont plusieurs étaient sans doute bien intentionnés, non seulement devancer la masse de la nation, ce qui arrive souvent, mais encore s'élancer devant elle à perte de vue, et publier des constitutions inintelligibles à l'immense majorité des citoyens qui devaient vivre sous leur empire. Aussi, du moment où, en Piémont, à Naples, en Espagne et en Portugal, une armée étrangère s'est avancée pour les détruire, le peuple a prouvé par son indifférence qu'elles n'étaient point faites pour lui.

Le grand changement qui s'opère dans les lois prussiennes n'est pas l'ouvrage d'une foule d'enthousiastes, ni d'une faction : les fondemens en avaient été jetés par la partie pensante de la nation ; l'édifice s'est élevé par les soins de tous ceux qui exercent des professions honorables, des hommes d'état, des ministres, dans chaque branche de service public, civil, militaire, ecclésiastique ; des nobles, des grands propriétaires, ayant à leur tête le roi lui-même. On ne devrait point s'étonner qu'une réforme, due à de tels agens, fût un sujet de calomnies et de reproches pour les panégyristes des constitutions importées, d'Espagne en Portugal, à Naples et dans le Piémont. Pour démontrer la perfidie de cette réforme, tout leur raisonnement consiste dans ce dicton : *None but good men can give good gifts.* (Il faut de bonnes gens pour faire de bons présens.)

Ce principe a pour lui les plus hautes autorités ; et il est aisé, en le prenant pour guide, de déterminer aussi bien le caractère du donateur par la nature de la donation, que la nature de la donation par le caractère du donateur. Mais qu'importe ? Lorsque ce dernier est membre de la Sainte-Alliance, on sent que ses détracteurs doivent s'arrêter à cette seule considération.

Ils présentent un argument de la même force : c'est que le gouvernement prussien n'a pas réformé ses institutions judiciaires. Il est vrai que plusieurs personnages distingués, entr'autres le professeur Jahn, ont subi un long emprisonnement sans avoir été jugés, ou du moins sans que leur jugement ait été rendu public. Ni la Prusse, ni peut-être aucun des états du continent n'ont encore une loi parfaitement conforme à notre *habeas corpus;* peu de souverains ont même été assez éclairés pour discerner l'avantage qui résulterait, pour la justice et pour eux-mêmes, de la publicité des débats criminels, et d'un examen contradictoire pour toutes les parties. Mais, de ce que ces bienfaisantes institutions sont à créer, s'ensuit-il que celles qu'on a déjà obtenues ne soient rien ? Croire que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire, est un sentiment généreux qui peut servir d'aiguillon à nos actions ; mais c'est la règle la plus fausse et la plus dangereuse pour apprécier les actions des autres.

En contemplant la marche actuelle du genre humain, dans les divers degrés de l'échelle de civilisation qu'il parcourt en ce moment en divers pays, on doit également la comparer avec les abus du temps passé, et les améliorations promises par l'avenir. C'est seulement ainsi que nous serons impartiaux dans nos éloges ; et c'est en suivant cette règle d'équité que nous nous sommes attachés, dans cet article, à rendre justice au roi de Prusse et à son ministère. (*Quarterly Review.*)

SOUVENIRS DE SIR EGERTON BRYDGE.

Il est des hommes qui raisonnent mal sur un sujet, et fort bien sur tous les autres ; l'estimable auteur de l'ouvrage que nous annonçons en fournit un exemple frappant. Abstraction faite de quelques principes nouveaux sur l'importance de la littérature, de quelques idées hasardées sur le génie, le goût et la critique, enfin de quelques conseils adressés par l'auteur à ses jeunes lecteurs, et qui ont pour objet de leur faire adopter l'idée dangereuse que l'état d'homme de lettres est le seul qui ne tende pas à avilir l'ame et à rétrécir l'esprit, le reste du livre est à l'abri de la critique la plus sévère. L'auteur a-t-il à rendre compte des mœurs, des

coutumes, des usages des pays qu'il a visités? Entreprend-il la tâche plus pénible encore de faire passer sous nos yeux les hommes qu'il a connus, et qui ont fixé ses regards par leur célébrité, leur mérite, leur nullité, leurs vertus ou leurs vices, leurs talens ou leurs ridicules? il reprend alors tous ses avantages, et ses remarques portent l'empreinte d'un talent précieux d'observation. Pour le prouver, il suffira de citer quelques-unes de ses réflexions sur Londres et sur le parlement anglais, en remarquant nous-mêmes qu'elles partent de la plume d'un homme d'une *naissance illustre*, d'une éducation exquise, et qui siégea long-temps lui-même sur les bancs de l'assemblée dont il nous fait connaître les membres les plus distingués.

« Durant ma jeunesse, dit sir Egerton, je « n'approchai jamais de Londres sans répu« gnance, et n'en repartis jamais sans plaisir. « J'avais un oncle respectable et tendrement « chéri; chasseur déterminé, il vivait dans ses « terres; il me disait souvent que lorsque le « hasard l'amenait dans les environs de la mé« tropole, aussitôt qu'il avait gagné la sommité « de *Shooter's Hill*, et que Londres développait « à ses yeux son enceinte noirâtre, dominée « par ses nuages carboniques, le mal de mer le « saisissait, sa poitrine était oppressée, et ses « forces ne revenaient qu'après qu'il avait gagné « l'autre plateau de la montagne, d'où, en « détournant les yeux de cette cité, il revoyait « enfin le ciel, et respirait un air plus pur.

« Je me rappelle Londres, tel qu'il était « encore à l'époque où en sortit la *Cécilia* de « miss Burney, et tel que celle-ci l'a décrit « dans son livre, lorsque la promenade du « *Ranelagh* formait un des principaux amuse« mens publics; lorsque cette ville commençait « à rassembler sur un seul point les folies du « reste du monde; lorsque le luxe des *nababs* « des deux Indes commençait à chasser de la « société les plus anciennes familles. Mais alors « ces Crésus croyaient encore de leur intérêt de « s'enter sur la propriété foncière; que les « temps sont changés! Plus modestes, nos « riches du jour se contentent de sortir en « ligne directe d'un des obscurs *passages* de la « Bourse. L'agiotage est aujourd'hui le seul art « en crédit dans toutes les grandes villes de « l'Europe. Je n'insisterai point sur les tristes « effets de ce jeu funeste qui, sans rien ajouter « à la richesse d'un pays, se borne, par le plus « honteux des trafics, à faire passer dans la « bourse de l'un, ce qui était dans la bourse de « l'autre. C'est par lui que toutes les distinc« tions sociales se sont évanouies en Angleterre, « et que, dans la haute société, il se trouve à « peine un seul nom que l'on eût entendu citer « avant ce bouleversement d'états, de fortunes « et de noms. »

Sir Egerton, comme on a pu le soupçonner déjà, est loin d'être le partisan de la haute société de la moderne Londres; et la manière dont il s'exprime à ce sujet, vers la fin de l'ouvrage, ne permet pas d'en douter.

« Impossible, dit-il, de définir ou d'analyser « la nature de ce petit monde; il est constitué « d'élémens si hétérogènes et si bizarres, que « rechercher sérieusement le principe de son « existence, ce serait s'exposer soi-même à « courir après l'absurde. Nous savons comment « il est jugé par ceux qui en font partie : il se « compose, s'il faut les croire, des personnes « les plus éminentes par le rang, la naissance, « la fortune, d'hommes qui, par l'élégance de « leurs manières, leurs talens et leurs habi« tudes, sont autant de modèles de bon ton, « d'esprit et de goût. Mais il suffit de connaître « le monde pour réduire à leur juste valeur ces « prétentions exagérées.

« Ce n'est que par exception que cette haute « société renferme quelques personnages d'un « rang élevé ou d'une illustre naissance. Ceux-ci « même ont presque tous une origine et une « réputation équivoques; tous une extrême fri« volité d'esprit; le reste, qui *ne vaut pas « l'honneur d'être nommé*, ne se compose que « de dupes qui, victimes de la fatuité et de « l'arrogance, tourmentés du besoin de sortir « de leur sphère, habituent leur front et leur « cœur aux explosions journalières de l'orgueil « et de la vanité.

« Ces cotteries ont grand soin de se voiler « d'un nuage mystérieux, qui leur assure le « respect d'une multitude aveuglée; mais elles « ne doivent leur influence qu'à l'intrigue. « Dans leurs conciliabules, elles mettent en « œuvre autant de ruses, de manéges diploma« tiques, que des ministres dans leur cabinet; « elles appellent à leur aide les factions politi« ques, et cherchent un soutien dans l'esprit de « parti, qui, tout en les méprisant, les fait « servir à ses propres desseins.

« De toutes les villes du monde, Londres est « probablement le lieu où ces sortes d'intrigues « se déroulent le plus souvent ; au nombre des « raisons que l'on peut en donner, se présente « naturellement l'étendue inouïe de cette ville, « l'uniformité de ses mœurs, et surtout celle de « ses habitans. Nulle part la fortune ne s'ac-« quiert plus vite ; nulle part elle n'est aussi « incertaine, et elle n'a autant d'influence ; « nulle part la condition sociale n'est aussi peu « marquée ; et nulle part enfin il n'est plus diffi-« cile de suivre pas à pas les progrès de la for-« tune, dans l'homme qu'elle abaisse ou élève à « son gré. C'est ainsi que tel qui, le matin, aura « vaqué aux soins de sa boutique, dans quelque « rue obscure de la Cité, donnera le soir un « dîner ou un bal, dans une des plus belles « maisons du quartier *fashionable* de Londres, « ou qu'il passera devant vous dans un équipage « magnifique, sans que son éclat et sa pompe « vous permettent de soupçonner qui il est. « Cette grande métamorphose n'étonnera per-« sonne : ici, l'argent est tout, il doit être le « passeport de toutes les folies humaines ; aussi, « n'en doutez pas, la bassesse des idées et du « langage de cet homme, bassesse que l'argent « ne saurait relever, passera sans être aperçue « dans la plus haute société ; et s'il peut donner « à sa fille 50 ou 60 mille livres sterling, plus « d'un duc, gêné dans ses affaires, acceptera le « beau-père et la dot sans y regarder de plus « près.

« Il n'est donc rien dans la naissance, dans « les mœurs, dans l'état, dans la réputation « d'un homme, qui puisse lui fermer ici l'en-« trée de ce qu'on est convenu de nommer « la bonne compagnie. L'intrigant le plus « effronté, capable de se soumettre sans mur-« mure à l'esclavage le plus complet, aux sacri-« fices les plus honteux et les plus dégradans, « a, par cette disposition même, les chances « les plus favorables de succès dans les sociétés « *à la mode*. Il lui faudra, il est vrai, un certain « coloris de ton et de dignité ; mais tout cela « s'acquiert facilement dans la fréquentation « journalière de la race métis qui compose la « noblesse actuelle.

« Quoique les aspirans sortis des derniers « rangs de la société soient les plus propres à « réussir, ne croyons pas qu'ils parviennent « sans peine à leur but. Cette tâche demande « de la persévérance et du courage. Pour écar-« ter les obstacles, il faut qu'il souffre patiem-« ment, et même avec indifférence, une longue « série de provocations et d'insultes ; il doit être « respectueux, actif, prodigue, fastueux, esclave « de l'étiquette et de l'usage, réservé, minu-« tieux, adroit, plein d'affectation et de faus-« seté. Grâce à ce long vasselage, les hommes à « la société desquels il aspire par habitude ou « par nécessité, s'accoutumeront à le voir parmi « eux et à le traiter en égal. Dès ce moment ce « jeune adepte commencera à jouir de l'influence « de la caste sur l'esprit de tous les profanes ; « il est inutile d'ajouter que l'empire qu'il exer-« cera sur ceux-ci sera proportionné aux sacri-« fices, tout récens, que son importance actuelle « lui aura coûtés.

« Presque toutes les grandes familles, du « moins leurs plus dignes membres, tous les « hommes doués d'esprit et de talens, ou appe-« lés à des travaux sérieux, tous ceux qui s'oc-« cupent de politique, de législation, de sciences, « de littérature, tous ceux enfin qui sont liés « à des professions honorables, rejettent avec « dédain ces distinctions frivoles. Mais quelques « jeunes gens, qui tiennent à de bonnes familles « de province, viennent de temps à autre aug-« menter le nombre des dupes ; et, comme « beaucoup d'autres, après avoir payé un péni-« ble tribut au sentiment de vanité qui égara « leur inexpérience, ils se retirent honteux du « rôle avilissant qu'ils ont joué, emportant par-« fois, avec eux, la charge inaliénable d'une lady « Betty ou d'une lady Jane, qui, déjà, se sera « mise à un prix trop haut pour un homme de « qualité sans fortune.

« Quoique l'argent en Angleterre ait un pou-« voir sans bornes, il influe puissamment sur la « considération dont on jouit dans la société, « il faut, pour y réussir, joindre un caractère « hardi et entreprenant à un grand fonds d'arro-« gance, de prétention et de dureté. Par une « contradiction remarquable, l'insolence et l'or-« gueil aristocratique règnent à présent plus que « jamais ; et tandis qu'ils heurtent sans pitié les « classes inférieures, modestes et inoffensives, « ils ploient, avec une bassesse peu commune, « devant le riche parvenu et l'intrigant au front « d'airain ; de telle sorte que, sans profiter ni « de l'un ni de l'autre, la société souffre à la « fois deux maux essentiellement contraires : « l'orgueil aristocratique, et la richesse des par-« venus.

« L'Angleterre gémit aujourd'hui sous une « noblesse qui est illégitime, parce qu'elle ne « s'appuie pas sur les bases éternelles de cet « ordre privilégié : et la réunion de l'Irlande a « été, sous ce point de vue, un coup fatal porté « à la véritable noblesse anglaise. »

Sir Egerton a été, pendant quelques années, membre du parlement; ses souvenirs parlementaires offrent un intérêt très remarquable; nous en citerons quelques traits :

« Bien que les six années, de 1812 à 1818, « pendant lesquelles je siégeai au parlement ne « se soient point écoulées pour moi sans déplai- « sir, je dois avouer qu'elles ont été les plus « heureuses de ma vie ; elles me firent envisa- « ger les choses sous un point de vue tout nou- « veau, et me forcèrent à des occupations qui « n'étaient point tout-à-fait étrangères à mes tra- « vaux ordinaires et à mes habitudes favorites. « Dans une place de ce genre, on est ou l'on « s'imagine être plus près de la force motrice « de l'état. Les occasions que l'on a d'examiner « plus attentivement tous les grands caractères « publics, fournissent chaque jour de nouveaux « sujets d'observations ; et la manière dont les « dépositaires des intérêts de l'état font usage « de leurs talens, de leurs lumières et de leur « adresse personnelle, nous apprend, par l'ex- « périence, comment le monde est gouverné.

« Ce qui d'abord me frappa le plus dans la « chambre des communes, c'est, je ne dirai pas « l'extrême rareté des orateurs vraiment élo- « quens, mais le petit nombre de ceux qui « auraient pu passer pour tels, et la multitude « des orateurs détestables. M. Canning était « alors le seul que l'on aurait pu signaler, comme « parlant avec grâce et éloquence; mais ses dis- « cours étaient rares, et le travail s'y faisait « trop sentir. Quant aux autres orateurs, on « remarquait en eux une foule de défauts natu- « rels, ou qu'ils s'étaient donnés. Leur accent « provincial était affecté ou trop peu élégant ; « tantôt leur prononciation était vicieuse, tan- « tôt leur langage était lourd.

« On sait quelle bizarre et fatale destinée était « réservée à nos trois premiers orateurs (1). « L'éloquence de Whitbread ne fit que se per- « fectionner jusqu'à ses derniers momens. C'était « un homme doué d'une tête excellente, ten- « dant sans cesse au bien public, spirituel, par- « fois subtil, quelquefois d'une éloquence entraî- « nante; mais il ne possédait ni un goût délicat, « ni une grande richesse classique. Quelquefois « ampoulé, il était toujours trop violent ; on « remarquait en toute sa personne quelque chose « de lourd et de peu gracieux ; sa voix était « rarement agréable; enfin tout trahissait en lui « un travail et un art excessifs. Il commença « par s'élever trop haut, et bientôt il perdit « haleine.

« Sir Samuel Romilly était d'une éloquence « *impressive*, dans les matières de haute légis- « lation : bon logicien, plein de discernement « et d'adresse, il avait l'art de réveiller la sen- « sibilité et de parler directement au cœur ; « toutefois sa diction trahissait trop souvent « l'homme de robe, défaut inexcusable dans le « parlement britannique. Son visage et son atti- « tude avaient aussi je ne sais quoi de sec et de « mystérieux, peu conforme à l'idée qu'on se « fait d'un véritable orateur, mais qui n'affai- « blissait en rien l'attention respectueuse que « l'on prêtait à ses discours. Ce sentiment pui- « sait sa force dans le respect que l'on portait « généralement à sa belle réputation et à ses « grandes connaissances, comme légiste et « comme avocat. Tous ceux qui, sous les rap- « ports politiques, n'apercevaient en lui qu'un « esprit imbu d'un républicanisme sévère, qu'un « homme dont les opinions n'étaient point en « rapport avec les formes récentes du gouver- « nement britannique ; ceux-là mêmes qui, par « conséquent, différaient le plus de lui, quant aux « principes, à leurs conséquences et aux vues « générales de législation et de gouvernement, « n'osèrent jamais traiter légèrement aucun des « argumens qui sortaient de cette bouche élo- « quente. Ses manières réservées et froides « repoussaient généralement la confiance et la « familiarité, d'où l'on pourrait conclure qu'il « ne dut ses talens qu'à ses propres efforts.

« Lord Castelreagh, appartenant à une autre « classe, était jeté dans un moule très diffé- « rent. Tout en lui annonçait un homme infatué « de ses opinions ; mais je n'ai connu personne « dont les manières fussent plus distinguées. Sa « carrière fut active et orageuse ; ses talens subi- « rent des épreuves auxquelles ni son génie, ni « celui de tout autre homme d'état n'auraient « pu résister. Souvent, il s'exprimait mal ; « cependant, dans une ou deux occasions, je

(1) Tous les trois périrent par le suicide.

« l'entendis parler avec une force d'éloquence « qu'on n'avait jamais remarquée dans aucun « autre de ses collègues ; d'où je tire la conséquence, que la confusion qu'on remarquait « ordinairement dans ses idées et dans ses dis-« cours, tenait à sa défiance de lui-même ; et, « ce qui me porte à le croire, c'est qu'il n'obtint « le succès dont je viens de parler qu'à son pre-« mier retour de France, en 1814, époque où la « paix fut conclue, et où sa rentrée dans la « chambre fut marquée par les témoignages « flatteurs d'une approbation générale. Comme « ministre, il ne fut point aimé du peuple, et je « crois fermement que la conviction qu'il avait « de son impopularité dut influer beaucoup sur « les moyens qu'il déploya comme orateur par-« lementaire. L'ignorance et la malignité esti-« mèrent ses talens fort au-dessous de leur véri-« table valeur ; mais son poste était bon, et « pour l'en débusquer on pouvait bien faire « quelques frais en plaisanteries et en sarcasmes.

« Lord Castelreagh était laborieux et instruit ; « il lui manquait peut-être cette facilité néces-« saire pour se rendre maître à l'instant des dif-« férentes parties d'une argumentation, et cette « adresse, plus nécessaire encore, qui fait glis-« ser sur la surface des raisonnemens et des « choses, et déguise si bien l'ignorance. Son « crédit s'éleva très-haut, mais moins haut encore « que celui de plusieurs ministres, échappés « pourtant à l'envie qui ne cessa de l'attaquer.

« Sa mère était de la famille Conway, l'une des « premières d'Angleterre ; sa grand'mère était « fille d'un gouverneur des Indes orientales, « qui avait une immense fortune pour ce temps-« là. Son grand-père maternel, comte d'Herford, « avait été vice-roi d'Irlande. Lord Castelreagh « fut élevé en Angletere près de la famille Sey-« mours ; et on lit, dans la correspondance de « lord Oxford, que déjà le futur ministre annon-« çait de grands talens. Je n'ai pas connu « d'homme qui eût moins de hauteur, avec des « manières plus affables. Il est une foule de « grands personnages qui, en vous rencontrant, « ont l'air de ne pas vous connaître, ou même « de ne pas vous voir, comme si entre eux et « vous leur position sociale élevait un épais « nuage ; lord Castelreagh n'agissait point ainsi : « l'homme qu'il avait connu ne lui fut jamais « étranger, et celui sur lequel il portait ses « regards ne lui était point invisible.

« Quoique placé à la tête d'un parti, et bien « qu'il eût été lord-chancelier d'Irlande, George « Ponsonby était un assez médiocre orateur ; « mais peut-être qu'à l'époque dont je parle, et « quoiqu'il n'eût pas soixante ans, ses moyens « étaient affaiblis. Quoi qu'il en soit, il avait « peu de connaissances et moins d'imagination « encore ; il traitait son sujet d'une manière « aride, et son ambition se bornait à faire entrer « dans ses discours quelques traits épigramma-« tiques.

« Francis Horner annonçait un bon orateur, « lorsqu'une mort prématurée l'enleva ; il était « calme, judicieux, énergique ; ses argumen-« tations étaient si précises et si claires, qu'elles « forçaient l'attention et commandaient la con-« viction générale ; on peut dire cependant qu'il « ne s'élevait pas jusqu'à la parfaite éloquence, « et qu'il avait un ton trop méthodique et trop « compassé.

« La manière de Wilberforce tenait aussi un « peu trop de la chaire ; sa voix était faible et « criarde, et sa personne même n'était rien « moins qu'agréable ; mais il était assez prudent « pour ne parler que sur des matières impor-« tantes, et à l'égard desquelles on devrait dési-« rer que ses opinions personnelles formassent « l'opinion générale.

« Quant à George Rose, ses discours dégéné-« raient en vrais commérages ; aussi n'eut-il « jamais une grande influence : les faits qu'il « énonçait semblaient n'être aux yeux de la « chambre que des détails parasites défigurés « par l'esprit de parti.

« Tierney se distinguait surtout par un fond « de finesse et de bonne plaisanterie qui n'eût « pas réussi chez d'autres orateurs, et auquel « pourtant il dut ses succès.

« Le style oratoire de Brougham est trop « connu pour qu'il soit nécessaire de l'analyser ; « ce style est souvent entraînant, quelquefois « même irrésistible ; mais il tombe parfois dans « l'exagération, et même dans le verbiage ; le « sarcasme et l'ironie sont dans ses mains une « arme dangereuse, et dont il paraît difficile de « se défendre ; sa prononciation a quelque chose « de remarquable ; elle tient de l'accent écos-« sais, et de celui du Westmorland, au reste, « il ne quitte jamais le ton et les manières de « l'avocat.

« Le fond des discours et le style de sir James « Mackintosh sont également dignes de l'admi-« ration générale ; par malheur, son organe est

« faible et peu harmonieux, et sa prononcia-« tion même se ressent un peu trop de l'accent « écossais.

« Peel est clair, intelligent et méthodique; il « traite habilement les points en question ; mais « sa diction n'a rien de naturel, et son débit est « à la fois criard et d'une tristesse monotone.

« L'homme qui est aujourd'hui chancelier de « l'Échiquier, M. Robinson, ne remplissait point « de mon temps cette charge importante; il par-« lait alors rarement, mais toujours avec cha-« leur, avec talent, et avec une raison éclairée; « ses manières étaient nobles, et tout révélait « en lui les sentimens les plus honorables.

« On dit que les gens de robe sont générale-« ment de mauvais orateurs parlementaires; on « doit remarquer cependant que les personnages « que je viens de citer appartiennent, ou du « moins ont appartenu au barreau.

« C'est un travail fort pénible que d'apporter « tous ses soins à la connaissance et à la discus-« sion de l'immense quantité de propositions et « d'affaires soumises au parlement britannique; « la longueur des débats, qui se prolongent « long-temps après minuit, devient souvent « très-fatigante; et l'obligation de retourner « chez soi, au milieu de la nuit, exposé à l'hu-« midité de Londres, et en sortant d'une salle « trop petite pour n'être pas insalubre, suffirait « pour détruire la santé.

« Le parlement qui succéda à celui dont je fis « partie, ne dura qu'une année; il fut dissous à « la mort du roi, au printemps de 1820. J'étais « alors à Florence, retenu dans mon lit, par « suite d'une maladie grave. Durant le fameux « procès de la reine, qui ne tarda pas à s'in-« struire, je restai constamment à Naples, me « félicitant chaque jour d'être éloigné du théâtre « de ces déplorables débats. »

(*Blackwood's Magazine.*)

Littérature.

DE LA POÉSIE EN FRANCE (1).

La poésie est, il faut l'avouer, la matière sur laquelle l'opinion des Français et des Anglais est la plus inconciliable; aussi peut-être les critiques d'une de ces deux nations ne devraient-ils point juger les poètes de l'autre. Nous pouvons, à la satisfaction mutuelle des contractans, échanger nos cotons contre les vins de France; notre acier ciselé, contre son orfévrerie; nos couvertures contre ses batistes; mais les *prix courans* de la poésie diffèrent si prodigieusement dans les deux pays, que nous ne donnerions pas une scène de Shakespeare pour le corps en-

(1) Note des Éditeurs. Nous n'aurions pas inséré cet article dans notre *Revue*, s'il n'offrait, à côté d'une critique souvent injuste, des aperçus neufs et piquans, et un éloge de nos grands poètes aussi complet qu'on pouvait l'attendre d'un peuple idolâtre de Shakespeare et de Milton. Il était bon d'ailleurs de le faire connaître, ne fût-ce que pour élargir le champ de bataille sur lequel deux partis semblent se disputer en France le domaine de la littérature. Mieux la question à débattre s'éclaircira de part et d'autre, moins la lutte durera. La querelle des anciens et des modernes est morte paisiblement, et le XVIII^e siècle n'en a pas moins été fertile en grands génies, dociles aux principes éternels du goût; la querelle des classiques et des romantiques s'éteindra de même, et la palme restera, au XIX^e siècle comme au précédent, à toute conception neuve, mais forte, mais en harmonie avec l'opinion et les besoins de l'époque, écrite avec chaleur, mais avec pureté.

tier des poètes dramatiques français, et nos voisins, un chant de *la Henriade* ou de *la Pucelle* pour notre Spencer et notre Milton.

Nous n'attribuons pas cette opposition de sentiment à l'esprit de nationalité, ni à l'habitude de considérer les beautés substantielles de la poésie comme exclusivement liées à certaines formes accessoires; car les deux nations rendent justice au mérite des autres poètes étrangers. Mais il existe entr'elles une différence essentielle dans la manière d'envisager le beau. Ce que l'une estime comme une qualité, l'autre le dédaigne comme un défaut intolérable. Il y a entre elles sans doute quelque point de contact, mais ils sont bien rares. L'admiration de Boileau a dû conduire à celle de Pope, et l'on ne peut se laisser attendrir aux tragédies d'Addisson sans avouer qu'il est inférieur à Racine; mais là s'arrête le parallèle; les modèles de la perfection poétique signalés dans chacun des deux pays, n'offrent d'ailleurs entre eux aucun point de contact.

Si nous étions appelés à préciser la distinction qu'on remarque en notre école et celle des Français, nous dirions que notre poésie tire tous ses matériaux de la nature, et que la leur emprunte à l'art seul tous ses sujets; que nos images sont prises pour la plupart dans la vie des champs, et les leurs dans les spectacles des villes; que nous exploitons franchement les passions primitives de l'espèce humaine en général, tandis qu'ils s'attachent presque exclusivement à peindre les prétentions et les préjugés des personnes de rang et de condition; que pour eux l'écueil est d'être ignoble, pour nous d'être froid; que leur triomphe est de vaincre la difficulté, le nôtre de pénétrer les ames; en un mot, que la différence essentielle consiste dans la sympathie plus vive que nous éprouvons pour la nature, et dans la vénération plus profonde qu'ils professent pour l'art.

Ceci demande une explication : toute civilisation est due à l'art, et aucune nation n'a porté et n'a étendu si loin la sienne que l'Angleterre, mais l'Anglais emploie l'art à embellir et à imiter la nature; le Français à la corriger et à la surpasser; l'un s'en approche avec vénération comme un humble ministre de son culte, un observateur respectueux de ses procédés; l'autre avec dédain, et comme s'il prenait en pitié sa rudesse, et s'il se défiait de son pouvoir.

Ces considérations expliquent pourquoi la poésie française diffère de la nôtre, et lui est même inférieure. Qu'il nous soit permis d'ajouter, quelque mal sonnante que paraisse aux Français cette proposition, qu'en poésie ils ont moins de force d'imagination, et un goût moins élevé que beaucoup d'autres peuples policés.

Les reproches qu'ils se font à eux-mêmes en certaines occasions, donnent une idée de leurs prétentions à exceller par l'imagination. Ils ne doivent en effet leurs malheurs et leurs fautes qu'à l'abus de cette qualité. Qu'ils précipitent la conclusion d'un argument, ou hasardent imprudemment une bataille; qu'ils languissent sous un despote qu'ils n'aiment point, ou renversent, par une fausse philantropie, les bornes de la liberté humaine; qu'ils exterminent une secte rivale ou nient l'existence de Dieu; qu'ils passent en un moment aux excès contraires, ils en accusent cette vivacité sans frein qui les pousse toujours en avant, et qu'ils ne peuvent assujettir à la règle et au compas, à l'exemple de leurs stupides voisins. « *Nous autres Français*, disent-ils, *nous avons des têtes si vives, nous avons tant d'imagination!* » Ainsi à les entendre, le seul défaut de leur caractère serait d'être trop prodigues de la plus haute faculté dont puisse être doué le génie créateur.

La régularité avec laquelle nous dirigeons les affaires ordinaires de la vie, les formes tutélaires dont nous entourons les plus précieux de nos intérêts publics, sont dans leur opinion autant de preuves que nous n'avons pas d'imagination. Ils poussent quelquefois l'indulgence jusqu'à reconnaître que nous sommes de bonnes machines, et que nous en avons produit qui ne sont point à dédaigner. Mais ignorent-ils que l'imagination peut paraître prédominer dans l'homme en deux cas tout différens : lorsqu'elle surabonde, et lorsque la faculté de l'esprit qui lui est opposée est assez faible pour en être aisément subjuguée? Cette faculté, c'est le jugement. Très-peu d'imagination, jointe à très-peu de sens commun, peut, sous quelques rapports, produire le même dérangement dans la balance que beaucoup d'imagination jointe à beaucoup de jugement. Nous soupçonnons qu'en France l'imagination n'a tant de part aux affaires, que parce que la raison en a trop peu.

Le langage de la vie commune abonde en petites métaphores, relatives à ses détails les moins importans; nous croirions ridicule d'en augmenter le nombre, ou de les remplacer par

des figures plus relevées ; mais c'est sur ce point que s'exercent principalement nos voisins d'outre-mer. Même dans les discussions graves, ils se montrent toujours disposés à prendre une figure de rhétorique pour un argument ; à chercher trop haut leurs comparaisons, et à confondre la similitude avec l'identité. Le langage des sciences lui-même est plus figuré en France qu'en Angleterre ; la vigueur de la pensée et de l'expression y est jugée peu nécessaire, même dans les discussions dont la perfection dépend de l'exactitude du langage. Cette disposition de l'esprit y fait sentir son influence sur les actions les plus sérieuses. En France, on est toujours prêt à entrer dans un projet qui sourit à l'imagination, sans réfléchir à la probabilité de son exécution, ou à ses avantages réels. En un mot, on y traite les grandes affaires avec légèreté, et on y met de l'importance aux moindres détails de la vie.

Si l'imagination est déplacée dans le jeu des intérêts sociaux, elle est l'ame de la poésie ; or, de tous les peuples du monde, anciens et modernes, Hébreux, Indous, Grecs, Romains, Scandinaves, Italiens, Espagnols, Germains, Anglais, il n'en est aucun qui, ayant une poésie quelconque, ne surpasse les Français en énergie, originalité, sublimité et invention ; en un mot, dans toutes les qualités qui dépendent de l'étendue et de la force de l'imagination. Si nos voisins possédaient cette faculté à un aussi haut degré qu'ils le prétendent, ne brillerait-elle pas plutôt dans leurs vers que dans les matières qui tiennent essentiellement à la raison, dans leurs poèmes épiques plutôt que dans leur déclaration des droits de l'homme, dans leurs odes et dithyrambes plutôt que dans leurs lois d'élection, parmi leurs auteurs dramatiques plutôt que dans leurs assemblées délibérantes ? En France, cependant, la place qui convient à l'imagination paraît avoir été long-temps méconnue : dans quel autre pays, par exemple, une académie eût-elle proposé pour sujet d'un prix de poésie au XIX[e] siècle, l'institution du jury?

Que la langue française ne soit ni sonore ni mélodieuse, c'est là son moindre défaut dans ses rapports avec la poésie : on ne peut lui reprocher non plus sa pauvreté, ni le caractère anti-poétique de ses métaphores. Bien qu'en tout pays, la langue réagisse sur l'intelligence de ses habitans, elle est l'ouvrage des hommes ; elle porte l'empreinte des esprits qui l'ont créée. Chez un peuple passionné et doué d'une ardente imagination, les expressions les plus communes se ressentent de cette disposition de l'ame ; chez un peuple plus froid et plus galant, le langage précis et poli peut devenir le docile instrument de la souplesse et de la frivolité nationales. Le sort de la poésie en France est d'avoir porté, dès le berceau, la livrée des cours. Ses premiers essais, les madrigaux et les ballades, étaient composés pour des princesses, et chantés dans des palais. Du règne de Louis XII à celui de Louis XV, cette mode n'a cessé de prévaloir ; les juges dont Boileau et Racine caressaient le plus l'opinion, étaient le monarque, après lui les princes du sang, et puis successivement les ducs et pairs et les gentilshommes de la chambre : tel était leur public, et le langage qui n'avait pas cours à Versailles, semblait répudié par les muses. Mais ne vaut-il pas mieux souffrir, dans le discours, quelques expressions redondantes ou impropres, que de priver la passion de sa propre éloquence, et d'imposer à l'ame un langage froidement compassé par les académies, ou dicté par la servilité des cours? Nos voisins pensent le contraire. Qu'un étranger ne partage pas l'enthousiasme dont ils sont transportés pour leurs poètes favoris, et ils soutiendront qu'il ne peut sentir les beautés et les finesses de leur diction. Nous soutenons, nous, qu'une poésie dont ce serait là tout le mérite, serait tombée au dernier rang, et que le moins poétique des langages est celui dont les beautés sont les plus difficiles à découvrir. L'essence de la poésie est dans la passion, dans l'imagination, dans les sentimens, qui, abstraction faite du coloris qu'on leur donne, pénètrent fortement les ames. Ceux-là, sous quelques traits qu'ils se déguisent, on les reconnaît à l'instant, comme les *disjecta membra* du poète. D'où vient qu'Homère est admiré de toutes les nations? Y a-t-il dans les chants immortels de ce patriarche des poètes, dans ceux de Sophocle, d'Eschyle, de Virgile, d'Horace, dans quelques traits sublimes qu'on dirait inspirés aux prophètes hébreux, des finesses qu'un étranger ne puisse sentir? Nous consacrons, il est vrai, plusieurs années à étudier les langues anciennes ; mais un séjour d'un ou deux ans dans un pays, devrait suffire à l'homme studieux pour s'initier au mystère de ses trésors poétiques ; et nous ne concevons pas que la langue française soit si supérieure en atti-

cisme à celle d'Athènes, que ses beautés ne puissent être senties par ceux qui n'auraient point respiré, dès le berceau, dans l'atmosphère de Paris.

D'après les principes que nous venons d'exposer, il est facile d'expliquer pourquoi la poésie française manque en général d'originalité, d'invention, de sublimité et de vigueur. On ne trouverait pas en Europe une société de 36 millions d'hommes, qui, en proportion de l'ancienneté et du degré de sa civilisation, ait produit si peu de poètes, et dont les poètes aient été si peu inspirés. Presqu'aucun, avant Corneille, n'a déployé un génie énergique et vrai, et n'a laissé de son art des monumens durables; tandis que, long-temps avant la même époque, l'Angleterre en possédait un qui n'a point eu d'égal, et plusieurs qui n'ont pas été surpassés.

D'ailleurs on a vu, bien plus fréquemment en Angleterre que chez nos voisins, un grand génie poétique déployé par des hommes sans éducation, ou par des écrivains très-jeunes. Chez nous, l'inspiration est trop forte pour être arrêtée par le défaut d'élocution, ou plutôt l'éloquence du cœur a toujours commandé notre admiration; de l'autre côté du détroit, il semble que, pour plaire aux académies, il faut avoir étudié dans leur sein, et que la connaissance du cœur humain ne peut remplacer le ton de la bonne compagnie. Lagrange-Chancel a pu écrire à neuf ans quelques tirades sous le nom de comédie, et le menuisier Adam Billaut composer, sous Louis XIV, des chansons assez estimées; mais quelle comparaison peut-on faire de l'un avec Cowley, Pope, Chatterton et Kirke-White, pour la précocité du talent; de l'autre, avec Shakespeare, Burns, Hogg ou Bloomfield, pour la force du génie au sein de la détresse et dans les rangs les plus obscurs de la société? Une civilisation plus raffinée, loin de glacer les sentimens des gens du peuple, ou de rendre fastidieuse la politesse des gens du monde, a produit, chez nous, l'effet contraire.

Les remarques que nous avons faites s'appliquent à la poésie française des deux derniers siècles, la seule sur laquelle nos voisins appellent l'admiration des étrangers. Mais, il faut l'avouer, c'est à eux que l'Europe doit sa première impulsion poétique; et la littérature romantique, qui distingue le génie de l'Europe moderne de celui de l'antiquité classique, tire son origine des trouvères et des conteurs, des jongleurs et des ménestrels de Provence (1).

Avant la fin du XII[e] siècle, la *gaye science* avait à Toulouse son académie, et ses premiers succès la propagèrent chez toutes les nations de l'Europe. Sarmiento, dans ses *Mémoires sur l'histoire de la poésie espagnole*, s'est attaché à prouver, qu'introduite en Espagne par les Maures, la *gaye science* passa de la Catalogne en Provence, où elle prospéra, et, après avoir parcouru la France, rentra, par Toulouse et Barcelonne, en Andalousie, où elle avait pris naissance. Nous ne croyons cependant pas son origine mauresque assez bien établie, pour douter que les poètes provençaux n'aient eu un caractère primitif. Il est vrai que le *Romancero general* et d'autres collections du XII[e] siècle renferment une quantité prodigieuse de poèmes espagnols de la nouvelle école: mais le nom seul de *gaye science* révèle son berceau, et Sarmiento, lui-même, rapporte qu'au XIV[e] siècle, le roi d'Aragon obtint du roi de France que deux professeurs de poésie lui fussent envoyés de Toulouse. On les établit à Barcelonne, pour l'encouragement de l'art poétique, auquel on attachait, à cette époque, une importance nationale.

Il n'entre pas dans notre sujet de retracer les progrès de la poésie française depuis l'âge des troubadours jusqu'au siècle de Corneille et de Racine, dans lequel on suppose qu'elle a atteint sa perfection. C'est sous le règne de Louis XII qu'elle se modela sur les classiques, lorsque

(1) Note des Éditeurs. La littérature des anciens n'est pas plus classique que les virelais et les ballades écrites en langue *romance* au XIV[e] siècle ne sont romantiques. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité ont été mis dans nos mains pour apprendre le grec et le latin; voilà ce qu'ils ont de classique; les ballades du XIV[e] siècle sont originales, parce qu'elles appartiennent à des époques avec lesquelles nous n'avons rien de commun. Quant à nous, au XIX[e] siècle, ne copions servilement ni le siècle de René d'Anjou, ni même celui de Périclès et d'Auguste; méritons, s'il se peut, d'être modèles à notre tour; mais sachons écrire, même en poésie, dans l'objet d'être utile aux hommes, et respectons la langue de Racine, de Massillon et de Montesquieu.

Octavien de Saint-Gelais traduisit l'*Odyssée* et les épîtres d'Ovide. Sous Henri II, Jodelle devint si célèbre, par ses tragédies dans le goût des anciens, qu'il fut surnommé le second Eschyle, et que, par un raffinement de pédanterie académique, il reçut l'offrande d'un bouc couronné de fleurs. Le règne d'Henri IV paraît avoir été le plus fécond en poètes; c'est à cette époque que Dubartas publia, sous le titre de la *Première Semaine*, un poème sur la création, qui eut, dit-on, trente éditions en six ans, et que personne, dans le dernier siècle, n'a peut-être eu le courage de lire; alors aussi parut le plus fécond des poètes français, Hardi, qui, s'il faut en croire les chroniques littéraires, ne composa pas moins de six cents pièces de théâtre.

Nous connaissons fort peu ces ouvrages; mais M. Lacretelle, dans le véritable esprit de sa nation, s'applaudit de ce que Hardi ne s'est jamais livré à ces élans de génie qu'on admire dans Shakespeare; « à une telle hauteur, ajoute-t-il, « il aurait empêché le drame français de con- « server sa glorieuse analogie avec celui des « Grecs. »

Cette ère politique fut close par Malherbe, Racan, Meynard et Voiture, les précurseurs immédiats de Corneille.

On ne saurait disputer à Corneille un génie élevé et original. Le reproche que nous avons fait à la poésie française de manquer de variété, dans la peinture des passions, ne nous rend point injustes sur ce grand homme et ses successeurs; c'était incontestablement des gens de goût et de talent, des écrivains accomplis, dans la meilleure acception du terme. Sans accorder qu'on doive les placer au même rang que nos grands génies et les comparer à nos Shakespeare, à nos Milton, à nos Spencer et même à nos Dryden, nous reconnaissons en eux les flambeaux de la littérature de leur pays, et les rivaux, si ce n'est les maîtres, de plusieurs de nos poètes les plus célèbres.

Il serait trop long de discuter ici sur les règles particulières auxquelles les Français attribuent l'excellence de leur système dramatique. Nous nous bornerons, pour le moment, à faire observer que les pièces de Corneille, de Racine et de Voltaire, sont décidément supérieures à celles qui ont été composées en Angleterre d'après le même système.

Selon nous, Boileau, par les grâces et l'énergique concision de son style, est au moins égal à Pope, dans ses satires, ses critiques, ses imitations des écrivains élégans de l'antiquité; sur ces divers points il fut son maître, son modèle, et lui est même resté supérieur. Mais il n'aurait écrit ni l'épître d'Héloïse à Abeilard, ni les morceaux les plus admirables de l'*Essai sur l'homme*, et il n'aurait pas fait, ainsi que Pope, de la traduction de l'*Iliade*, un poème magnifique. L'honneur d'éclipser cette grande entreprise était réservé à Delille.

Nous n'avons personne à opposer à La Fontaine, écrivain unique, et le plus original de tous les poètes français, à l'exception peut-être de Molière. Nous ne prétendons pas non plus trouver, dans les meilleures pièces de Prior, Pope et Swift, des morceaux comparables à ces trésors de délicatesse et de grâce qui font le charme des poésies légères de Chaulieu, Gresset, Gentil-Bernard, Dorat, Boufflers, Parny, et qu'on admire dans les moindres saillies échappées à la plume de Voltaire; en un mot, nous avouons que les poètes français du siècle de Louis XIV sont au moins égaux aux poètes anglais, sous la reine Anne. Mais ce règne ne fut point l'âge d'or de notre poésie; loin de là, nous avons toujours soutenu que si à cette époque elle a pris ses modèles en France, ce n'est qu'en s'écartant de la route naturelle qu'elle devait suivre, et par suite d'une véritable corruption due à l'ascendant éphémère du goût étranger sur la cour de nos rois, après la restauration. Quoi qu'il en soit, on saisit alors l'occasion d'étendre le domaine de la littérature anglaise. Mais, en moins d'un siècle, le champ assez resserré dont on l'agrandit, fut complètement exploré, et après avoir porté ce genre de mérite qui dépend de la pureté de la diction, de la précision et de la finesse des pensées, à cette hauteur qu'il n'a jamais pu dépasser, le génie de notre poésie, pour reprendre son essor, s'est reporté vers ses vieux modèles du XVII^e siècle; là, un champ illimité s'est ouvert à ses conquêtes, et sa gloire y a trouvé une mine inépuisable.

Lorsque, en France, Racine et Voltaire eurent touché aux limites de l'art, il devint impossible aux écrivains français de remonter à des modèles plus riches et plus parfaits. La tâche scolaire de l'imitation classique une fois terminée, ils ne pouvaient recourir à leurs premiers poètes, et puiser dans leurs chants cette

mélodie continue de l'ame, qui résonne sous le double ressort de l'imagination et du sentiment. Ainsi, se voyant soudain à la fin de leur carrière, ils n'ont plus eu qu'à déclarer qu'ils avaient atteint la perfection, et il ne leur est resté d'autre soin que celui de déchoir le moins possible de la hauteur à laquelle ils s'étaient élevés : ainsi, la poésie française, durant la plus grande partie du dernier siècle, est demeurée stationnaire, même sous la plume de Voltaire; et, depuis sa mort, il est généralement avéré qu'elle n'a fait que déchoir et s'éteindre, destinée à ne jamais dépasser les bornes qui lui ont été assignées par les beaux esprits et par les critiques du siècle de Louis XIV.

L'extrême agitation produite par la révolution, les passions qu'elle excita, les primes qu'elle semblait offrir aux talens de tout genre, la vaste carrière qu'elle ouvrit à l'ambition de tous les citoyens, semblaient devoir rompre le charme léthargique qui pesait sur le génie de la nation, et vers un champ nouveau donner un libre essor à l'inspiration poétique. Malheureusement la révolution ne produisit pas cet effet; ses jours atroces, voués au deuil et à la terreur, ne laissèrent dans les cœurs aucune place à ces douces émotions, sources fécondes de poésie; et, sous Napoléon, les devoirs de la guerre absorbèrent les jeunes talens qui s'élevaient, tandis que la sévérité de sa domination militaire réprimait ce noble enthousiasme qui avait inspiré les chants de triomphe d'un peuple libre. Ce n'est que depuis sa chute, que le retour de la paix a forcé les esprits ambitieux à une autre lutte que celle des armes, et que les divisions survenues dans l'opinion publique ont exalté et enflammé les ames à un degré jusque-là inconnu; aussi la poésie est-elle devenue un objet national, et a-t-elle reconquis, au service des partis opposés, une portion, non de son élégance, mais du moins de sa chaleur.

C'est sur la scène que nos modernes poètes ont fait un appel aux sentimens et aux préjugés populaires. En effet, le théâtre a toujours été le temple consacré à la muse française; soit qu'elle fût convaincue que les accords qu'elle inspirait exigeaient le secours d'une pompe scénique, d'une déclamation pleine de grâce et de dignité, et les élans d'enthousiasme d'une multitude assemblée, soit plutôt parce qu'il n'est point d'auteur français qui ne soit charmé de s'entendre déclamer devant un brillant auditoire, et de respirer en personne la vapeur enivrante d'un encens qui s'exhale des cœurs et des voix de ses admirateurs. La situation actuelle du pays ajoute un motif plus puissant à cette prédilection. A Paris, le théâtre a toujours été l'appât le plus entraînant des sentimens populaires. Là toute allusion fausse ou éloignée aux événemens passés, aux discussions d'une importance nationale, est saisie avec une extrême avidité et devient l'oracle de l'opinion, et cela, souvent sans que l'auteur y ait pensé; parfois même les auditeurs lui attribuent des allusions qui n'entrèrent jamais dans son esprit. Ainsi, par exemple, à la représentation des *Vêpres Siciliennes*, de M. Delavigne, une simple phrase qu'il protesta n'avoir été qu'accidentelle, fut considérée comme une insinuation politique, et fit le succès de la pièce et de l'auteur.

Toutefois, les écrivains ne se montrent pas toujours exempts de l'esprit de parti, qui cherche un appui dans leurs ouvrages. C'est au contraire vers ce facile et dangereux moyen de popularité qu'ils dirigent pour la plupart leurs efforts et leurs talens. Prenant d'ordinaire une part très-vive aux violentes discussions qui agitent malheureusement son pays, le poète se les exagère, ou du moins s'exalte à leur idée, et la passion de l'indépendance, l'amour de la patrie, la haine de l'influence étrangère, deviennent le sujet de ses vers.

Sur la scène, la politique a maintenant usurpé la place occupée par l'amour. Comme cette passion, elle se montre en première ligne, mais avec beaucoup plus de danger. Il est beau que le théâtre soit pour nous une école de patriotisme; mais lorsqu'il devient l'arène des antipathies nationales, il est dégradé de sa noble destination. Malheureusement telle nous paraît être la mode du jour. *Exercer à la vertu notre sensibilité*, n'est plus en France l'objet de la tragédie, et sur ce point, la définition de Blair est en défaut. L'ancien système est abandonné, ses sujets ne sont plus tirés de l'histoire ancienne (1),

(1) Les deux tragédies de *Sylla* et de *Régulus* sembleraient par leur titre, faire exception à la règle; mais ces pièces y rentrent à quelques égards. Leur objet est simplement de représenter Napoléon dans deux

et, sous ce rapport, l'exemple des meilleurs auteurs français est méconnu. Corneille et Racine dédaignèrent l'histoire de leur pays; Voltaire lui-même n'a pas écrit une tragédie nationale; car, bien que dans *Adélaïde du Guesclin* et dans *Zaïre*, on trouve des noms français, le sujet en est fabuleux. La Harpe et Ducis suivirent les anciens modèles. Il était réservé à un poète d'un ordre inférieur de faire la première épreuve du système qui domine aujourd'hui. On pardonna à Dubelloy l'incohérence, la complication de ses plans et la rudesse de son style, en faveur des élans de patriotisme excités par *le Siége de Calais* et *Gaston et Bayard*.

L'esprit de parti ouvrit bientôt un vaste champ aux progrès de ce système, et le nom de patrie, toujours si fécond en inspirations, mais qui l'est plus encore dans les jours de lutte pour les droits nationaux, fut destiné à exercer en France sa magique influence. Notre intention n'est pas de discuter le mérite politique ou dramatique de ses tragédies actuelles; mais seulement de donner au lecteur une idée générale de l'état présent de la poésie chez nos voisins, abstraction faite, autant que possible, et des particularités de leur système dramatique et de l'influence de leurs dissensions intestines.

C'est d'après ces principes que nous choisirons les trois ouvrages capitaux de MM. de Lamartine, Casimir Delavigne et de Béranger, comme représentans des diverses nuances d'opinion auxquelles ils se rattachent.

Le mérite de ces trois ouvrages a été généralement apprécié; tous les partis rendent justice à l'élévation de sentimens qui caractérise M. de Lamartine, à l'énergie de Casimir Delavigne, à l'esprit et à la gaîté de Béranger. Le premier peut être considéré comme le représentant poétique de la haute aristocratie, le second comme l'oracle de l'indépendance, le champion de la nationalité, le barde des libéraux; le troisième comme le poète du peuple. De toutes ces qualifications, la première est peut-être la seule qui soit arbitraire et gratuite....

Les *Méditations poétiques* consistent en une vingtaine de pièces, où le poète s'abandonne à ses réflexions sur divers sujets qui touchent à la métaphysique. Le caractère général qui les distingue est une pieuse mélancolie; elles émanent évidemment d'une ame possédée de l'enthousiasme religieux, la source de poésie la plus noble et la plus féconde; mais cet enthousiasme, bien qu'il ait parfois ses écarts, se montre toujours exempt de violence. On remarque, dans les *Méditations*, cette solennité de sentiment qu'on admire dans les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther*, poèmes parfaits, où l'on voit, en quelque sorte, la piété la plus pure couler comme un ruisseau limpide de l'ame du poète, plutôt que ces vagues éclairs d'inspiration, qui perçaient à travers le fougueux délire de Lebrun. Mais, ce qui distingue surtout la poésie de M. de Lamartine, c'est la hardiesse de sa versification, laquelle n'a pas peu scandalisé les écrivains de la vieille école, et n'avait jamais été portée aussi loin; c'est peut-être aussi de fréquentes et heureuses irrégularités dans la construction de son vers. A la place de cette claire insipidité, qui caractérise en général les poèmes français, les siens se distinguent par ce mélange de vague et de profondeur qui produit tant d'effet dans ce genre de composition, lorsqu'il se fait sentir (selon l'expression d'un auteur français) comme l'*ame*, et non comme le *corps* du vers.

Un grand mérite de M. de Lamartine (ses compatriotes diraient peut-être *une faute*, s'ils avaient un peu plus de candeur) est, selon nous, dans les emprunts assez nombreux qu'il

---

situations remarquables, son abdication et son bannissement: du moins les spectateurs l'ont généralement pensé. Dans *Sylla*, Talma a cherché à le copier jusque dans sa coiffure, et l'effet en est prodigieux. On assure qu'après la première représentation, la police défendit à cet acteur de tenir ses mains derrière le dos, à l'instar de Napoléon; une considération d'un autre genre força les censeurs à supprimer les passages suivans du rôle de Sylla:

C'était trop peu pour moi des lauriers de la guerre;
Je voulais une gloire et plus rare et plus chère.
Rome en proie aux fureurs des partis triomphans,
Mourante sous les coups de ses propres enfans,
Invoquait à la fois mon bras et mon génie;
Je me fis dictateur, je sauvai la patrie.
. . . .
J'ai gouverné le monde à mes ordres soumis,
Et j'impose silence à tous mes ennemis;
Leur haine ne saurait atteindre ma mémoire,
J'ai mis entre eux et moi l'abyme de ma gloire.

a faits aux auteurs anglais. Nous ne saurions contester que la poésie française n'ait le droit de s'enrichir en les imitant et en naturalisant leurs pensées dans son domaine. Une expatriation volontaire ou forcée des inspirations originales de nos écrivains ne peut empêcher qu'on ne reconnaisse leur sol natal. Cette originalité formera toujours le premier caractère de notre littérature, le dernier de notre gouvernement; et nous ne manquerons jamais à l'étranger de critiques, ni de consuls pour nous en faire honneur. M. de Lamartine peut en ce genre, et sans que nous ayons à craindre les protêts, tirer autant de traites sur nos poètes que les écrivains français et lui-même l'ont fait sur ceux de l'antiquité. Au surplus, sur ce point, l'exemple de leurs grands poètes doit servir d'excuse à ceux d'un ordre inférieur; M. de Lamartine n'appartient pas à cette dernière classe; nous espérons même qu'il s'élèvera au premier rang; nous le considérons en ce moment comme le plus distingué des poètes français vivans, et pour en juger il nous suffira de citer les extraits de ses meilleures *Méditations*.

(*Ici l'auteur anglais transcrit en entier la 4e Méditation intitulée* l'Immortalité, *et celle intitulée* la Gloire, *adressée à un poète exilé; et il ajoute :*)

Certes, ces stances admirables sont les productions d'un génie noble et indépendant; dans la pièce intitulée *le Golfe de Bayes*, si remarquable par la mélodie de la versification, les vers suivans nous ont surtout frappés :

O de la liberté vieille et sainte patrie!
Terre autrefois féconde en sublimes vertus,
Sous d'indignes Césars maintenant asservie,
Ton empire est tombé, tes héros ne sont plus!
Mais dans ton sein l'ame agrandie
Croit sur leurs monumens respirer le génie,
Comme on respire encor dans un temple *aboli*
La majesté du Dieu dont il était rempli!

Passons aux élégies de M. Delavigne. L'auteur dit, dans un court avertissement : « J'ai « cru pouvoir emprunter à Barthélemi le titre « de *Messéniennes*, pour qualifier un genre de « poésies nationales qu'on n'a pas encore essayé « d'introduire dans notre littérature. » Sans disputer avec lui sur le choix de ce titre, nous avouerons que la vigueur et l'enthousiasme qui distinguent son style et sa manière de sentir, forment un contraste frappant avec le faire de son rival. L'inspiration que l'un puise dans la piété, l'autre la tire du patriotisme. L'amour du pays et la haine des étrangers ont conduit naturellement M. Delavigne à des observations aussi fausses en point de fait, qu'admirables en poésie; mais ce qui domine dans ses écrits, c'est l'énergique effusion d'une sensibilité exaltée, qui jaillit comme un torrent d'une ame profondément pénétrée de l'amour de la liberté et de la haine de l'esclavage, et à qui il faut pardonner de rompre ses digues.

M. de Béranger a eu, pour devenir célèbre, un avantage qui manquait à MM. Delavigne et de Lamartine; il a été poursuivi, condamné et prohibé : n'est-ce pas dire qu'il est plus populaire que les autres? Des milliers d'exemplaires de ses chansons se sont écoulés en quelques semaines, et grâce au goût qu'on a, surtout en littérature, pour le fruit défendu, obtenir une copie de ces précieuses satires, était une faveur qu'on n'obtenait pas toujours à prix d'argent; nous devons à un agent plus puissant l'exemplaire qui est sous nos yeux. Nous nous empressons de donner, sans commentaires, quelques échantillons de ces morceaux piquans, que l'auteur a si bien assaisonnés au goût du public.

(*Ici l'auteur cite les chansons intitulées :* les Révérends Pères, la Requête présentée par les Chiens de qualité, pour obtenir l'entrée libre au jardin des Tuileries, *et deux couplets du* Dieu des Bonnes Gens.)

A ces brillantes exceptions près, il faut reconnaître que la poésie française est aujourd'hui sur son déclin. Presque tous les poètes s'occupent exclusivement de tragédies; puisant leurs sujets dans les anciennes annales de leur pays, c'est moins au cœur humain qu'aux passions politiques qu'ils s'adressent. Des phrases pompeuses sur le patriotisme, des tirades véhémentes contre l'influence étrangère, font tous les frais de leur succès. Les spectateurs les accueillent avec transport; mais ils sortent rarement attendris. De vigoureux applaudissemens, de vives acclamations, sont les palmes d'un auteur qui, au lieu d'émouvoir les affections sympathiques et de faire couler de douces larmes, ne s'attache qu'à prodiguer l'invective et à nourrir des haines nationales. Ainsi, le public et le poète font un double échange d'adulation pour eux-mêmes, d'injure contre l'étranger : l'un offre un aliment au sentiment d'irritation qui distingue cette époque; l'autre outrage inces-

samment la dignité de la poésie. Ainsi le goût se corrompt, le talent fait fausse route; un appétit morbide appelle les stimulans les plus pernicieux, et la main qui les administre languit sans pouvoir pour une plus noble destination. Mais, quelque dégradée que soit la poésie en France, il s'y trouve encore des ames accessibles à de sublimes inspirations. Les erreurs que nous déplorons prouvent qu'il y existe de l'enthousiasme, une sensibilité profonde et des sentimens élevés. Ce sont là les meilleurs attributs de la poésie. Nous pouvons assurer qu'ils vont relever celle de la France de son abaissement actuel.

Voyages.

ESQUISSES DE L'INDE,

PAR UN OFFICIER ANGLAIS (1).

Les Esquisses de l'Inde sont un livre très-agréable, un charmant modèle de cette manière d'écrire dont nous voudrions que l'usage fût plus général parmi ceux qui ont parcouru le monde, c'est-à-dire une relation simple et rapide de ce qu'une personne d'une instruction ordinaire peut voir et sentir, dans les contrées qu'elle traverse et qu'elle examine sans avoir en vue un objet particulier. Il y a sans doute une classe de voyageurs qui se propose un but plus élevé, et dont les relations sont plus instructives. Ils ne se bornent pas à nous parler de leurs impressions; mais, selon la diversité de leurs habitudes antérieures et la nature de leurs connaissances, ils nous entretiennent des antiquités, de l'histoire naturelle ou de la statistique des pays qu'ils ont visités. Nous sommes bien loin de vouloir déprécier les travaux de ces laborieux et savans personnages; nous observerons seulement que leurs écrits exigent une attention trop forte et trop de connaissances acquises, pour la généralité des lecteurs. Dans le fait, ce ne sont pas des relations qu'ils composent, mais des ouvrages de science et de philosophie, et comme le plus grand plaisir que nous trouvons en voyageant, résulte des impressions que nous recevons, pour ainsi dire, passivement, de la présence des objets nouveaux et des réflexions spontanées qu'ils font naître, les relations les plus agréables sont celles qui nous rendent ces impressions dans leur fraîcheur et leur simplicité première, et qui nous associent aux sentimens de celui qui les a éprouvées, par la manière naturelle dont il en rend compte. Ce charme disparaît, là où se fait voir la prétention de la science et de l'érudition, et presque toujours nous laissons ces longues dissertations, inutilement présentées sous la forme d'un journal, sans rien savoir de ce que nous aurions éprouvé, si nous avions fait les mêmes voyages que leurs auteurs, mais bien convaincus que nous aurions été occupés d'une tout autre manière et assez disposés à croire qu'eux-mêmes l'étaient différemment dans leurs heures les plus agréables, et qu'ils ont précisément omis de rapporter ce dont ils se rappellent avec le plus de charme, dans leurs momens de loisir.

Le recueil dont nous allons rendre compte est une composition d'une nature très-différente;

(1) *Sketches of India*, written by an officer, for fire-side travellers at home. Second edition, with alterations, in-8o, London, 1824.

il s'en faut bien cependant que l'agrément qu'il présente soit entièrement dépourvu d'instruction. Notre observateur, sans être un grand philosophe, est un homme intelligent et bien élevé. Il examine avec curiosité tout ce qu'il raconte, et il fait volontiers les recherches qui n'exigent pas trop d'efforts et qui ne retardent pas trop long-temps la rapidité de sa marche. La manière d'écrire qu'il a adoptée, lui permet de traiter légèrement un grand nombre de sujets fort intéressans, que des discussions plus approfondies auraient exclus. Aussi, en lisant son livre, l'esprit du lecteur est-il plus agréablement excité et plus vivement sollicité à la réflexion, par la variété des objets qui passent rapidement sous ses yeux, qu'il ne le serait par des détails techniques sur des plantes, des pierres, des animaux ou des ruines.

Ces légères et charmantes esquisses nous font, pour ainsi dire, voyager avec celui qui les a tracées; elles nous rendent témoins des scènes qu'il a vues, et nous ressentons les impressions que ces scènes ont excitées chez lui. A ce dernier égard, nous sommes tout-à-fait à sa merci, et peut-être en a-t-il quelquefois un peu abusé. Si c'est un des attraits de ce genre de relations, que la manière dont elles nous font sympathiser avec les sensations de leurs auteurs, c'est aussi un de leurs dangers. Pour le privilége de voir avec des yeux étrangers, nous devons en général renoncer à celui de faire usage de notre propre jugement, et si nous jouissons des grands spectacles auxquels d'autres ont assisté, nous nous trouvons aussi dans l'obligation de partager les sentimens qu'il leur convient d'y associer.

A tout prendre, cependant, le lecteur de ce petit volume n'aura pas lieu de se plaindre. L'auteur sert comme officier dans les armées du roi, et il n'est pas sans quelques préjugés de corps; mais il se montre partout profondément imbu des sentimens tendres, philantropiques et religieux. Il a un tour d'esprit et une diction poétiques et pittoresques, et si, quelquefois, il y a un peu d'affectation dans son style, ce défaut est compensé par la concision, la grâce et la variété qui se font généralement remarquer dans l'ouvrage. Quelques citations justifieront nos éloges; la suivante est extraite du commencement des *Esquisses*.

« Ce fut dans l'après-midi du 10 juillet 1818, que nous jetâmes l'ancre dans la rade de Madras, trois mois et demi après notre départ de la terre natale. Combien la scène était changée, et quel contraste entre Ryce, ses petites maisons si propres et si commodes, ses toits de chaume ou d'ardoises, ses jolis jardins, ses rivages dont l'inclinaison est couverte de verdure, et Madras avec les grandes murailles nues de son front, ses pompeux édifices, ses verandahs, ses hautes colonnes et ses toits en terrasses! La foule se presse dans cette ville spacieuse, bâtie dans un terrain plat, sur une côte que blanchissent des flots d'écume. Ici, la rade est animée par une multitude d'yachts élégans, de barques de pêcheurs parfaitement construites, de légères nacelles; là, c'est le bateau noir, informe, du *Massoulah,* que vous apercevez. Des matelots entièrement nus le conduisent en chantant ces airs sauvages, mais qui sont loin d'être dépourvus de charme, et que, depuis des siècles, les vagues d'une mer agitée accompagnent en mugissant. Il était tard et il faisait déjà nuit lorsque nous atteignîmes notre gîte. Nous ne trouvâmes aucun de nos compatriotes pour nous y recevoir; mais la salle à manger était éclairée et la table mise. Nous nous empressâmes de nous y placer; je crois, dans ce moment, qu'il eût été bien difficile de trouver, dans l'Inde entière, une réunion plus gaie et plus satisfaite que la nôtre. Quatre ou cinq hommes proprement vêtus de blanc, avec des turbans également blancs ou d'étoffe rouge, des pendans d'oreilles en or ou en émeraudes, et de larges anneaux en argent à leurs doigts, étaient groupés autour de chacune de nos chaises, et surveillaient tous nos mouvemens pour prévenir nos désirs. Après avoir goûté beaucoup de fruits et de légumes tout-à-fait nouveaux pour nous, et nous être prononcés sur leur mérite, nous allâmes nous coucher fort contens de la fin de notre soirée.

« La scène du matin fut vraiment plaisante. Dès la pointe du jour, notre chambre avait été envahie: ici, un barbier, qu'on n'avait pas demandé, rasait un officier encore tout assoupi; un autre faisait craquer les jointures d'un second officier demi-habillé; deux domestiques s'étaient emparés des mains d'un troisième pour les lui laver, et malgré tous mes efforts pour les en empêcher, deux hommes fort bien vêtus s'étaient saisis de mes pieds dans le même but. Tout près de moi, un jeune garçon habillait avec beaucoup de dextérité, et comme si c'eût

été un enfant confié à ses soins, un autre de mes camarades à peine éveillé. Toute cette scène, qui m'avait d'abord fort diverti, finit cependant par m'affliger; car il y avait, dans ces empressemens serviles, quelque chose qui était fait pour blesser le cœur du citoyen d'un état libre. »

Avec toutes les aisances dont il est environné, les marches d'un officier anglais, dans l'Inde, ne peuvent pas être considérées comme une chose pénible.

« Il est certainement fort agréable, dit l'auteur des *Esquisses*, de voyager dans ce pays, quoique cependant on soit obligé de se lever trop tôt. Une heure avant la pointe du jour, vous montez à cheval; vous allez d'un pas modéré et vous arrivez à l'endroit où vous devez passer la journée, avant que le soleil ait atteint toute sa force. Vous y trouvez une petite tente dressée et votre déjeûner servi. Votre grande tente, avec votre couchette et vos bagages, arrivent plus tard. A neuf heures du matin, vous pouvez être lavé, habillé et occupé avec votre plume, votre crayon ou vos livres. Des nattes, tressées avec des plantes odoriférantes, sont suspendues à l'entrée de la tente, du côté opposé au vent, et, constamment humectées, elles procurent, pendant les momens les plus chauds du jour, un air agréable et rafraîchissant.

« Tandis que nos pères étaient vêtus de peaux de loup, qu'ils habitaient des cavernes, qu'ils subsistaient du produit de leurs chasses, l'Hindou vivait comme il vit aujourd'hui. Comme aujourd'hui, ces princes étaient couverts de riches vêtemens, portaient des turbans resplendissans de pierreries, et logeaient dans des palais. Comme aujourd'hui des prêtres orgueilleux et à demi-nus recevaient ses offrandes dans des temples taillés dans le granit et surchargés de sculptures, et l'appelaient à des cérémonies aussi absurdes que celles de maintenant, non moins voluptueuses et encore plus magnifiques. Sa maison, ses vêtemens, les outils des artisans et des laboureurs, étaient les mêmes qu'actuellement. A cette époque, il arrosait déjà la terre en pressant son pied sur une planche, disposée en travers d'une longue perche, ou bien il faisait tirer par ses bœufs, d'un puits profondément creusé, des sacs de cuir remplis d'eau qu'il répandait dans tous ces petits canaux qui divisent ses champs et ses jardins. Le maître d'école de village apprenait à ses enfans à tracer des lettres sur le sable, à chiffrer et à écrire sur la feuille sèche du palmier. Sa femme portait ses grains au même moulin, ou les broyait dans le même mortier. Il pouvait faire ses emplettes dans un bazar, y changer son argent ou en emprunter à usure, pour payer la dépense d'un mariage ou d'une fête. Toutes les inventions utiles et tous les raffinemens de luxe qui frappent aujourd'hui l'attention du voyageur, étaient déjà d'une haute antiquité, au temps d'Alexandre. Les costumes, les constructions, les usages, les mœurs, rien n'a changé; et l'officier anglais voit précisément le même spectacle que celui qui s'offrit aux regards des soldats macédoniens, il y a plus de vingt siècles. »

Un voyage en palanquin n'est ni moins agréable, ni moins commode.

« En général vous vous mettez en route après le coucher du soleil; vous êtes habillé avec de larges pantalons et une espèce de robe de chambre. Vous vous étendez de tout votre long et vous dormez paisiblement pendant la nuit, si cela vous convient. Si vous êtes éveillé, vous tirez un petit panneau, derrière lequel est fixée une lampe, et vous lisez. Vos vêtemens sont empaquetés dans des corbeilles et portés par des enfans. Le palanquin est rempli de poches et de tiroirs. Vous pouvez, sans embarras, avoir avec vous un pupitre pour écrire, trois ou quatre volumes, et des provisions de bouche pour plusieurs centaines de milles. Pendant le jour, vous lisez, vous méditez ou vous regardez autour de vous. Le matin et le soir, vous vous arrêtez pendant une demi-heure sous l'ombrage d'un arbre, pour vous laver et vous rafraîchir. Les relais des porteurs de palanquin sont établis tous les dix ou douze milles; communément vous faites quatre milles à l'heure. »

La place nous manque pour citer les jolies descriptions que fait notre voyageur, des villages, des fontaines, des forêts qu'il rencontre, et celles des costumes et de l'aspect des différentes classes de la population. Voici de quelle manière il décrit l'éléphant :

« Pendant qu'on préparait le déjeûner, je m'amusais à regarder un éléphant et quelques chameaux que chargeaient des domestiques qui revenaient du Deccan avec les tentes d'un général. L'intelligence de l'éléphant et son caractère docile sont bien connus. Mais voir ce puissant et monstrueux animal s'agenouiller au seul son de la voix humaine, et lorsqu'il est relevé,

avancer sa trompe, pour en faire un marche-pied à son mahoud ou conducteur, afin de l'aider à monter, ou bien, dans le même but, plier les jointures de ses jambes de derrière dont on se sert comme d'un degré ; puis, avec l'obéissance d'un chien, employer de nouveau sa trompe pour ramasser et remettre à leur place les cordes ou les paquets qui peuvent être tombés ; c'est un spectacle qui étonne et qui ne cesse pas d'intéresser, alors même qu'il a perdu l'attrait de la nouveauté. Lorsque l'éléphant que j'avais sous les yeux fut chargé, il détacha une large branche d'un arbre fort élevé qui était près de lui, et il s'en servit comme d'un éventail ou d'un chasse-mouches, avec toute la nonchalance d'une femme à la mode, jusqu'à ce que les chameaux fussent prêts. Ces derniers animaux s'agenouillent aussi quand on les charge. Lorsqu'ils sont en mouvement, leur allure a quelque chose de gauche et ils vont beaucoup plus vite qu'ils n'en ont l'air. Leurs grands cols alongés, leurs larges pieds, leurs membres dont tous les nerfs sont fortement prononcés, leurs garnitures de tête, leurs sonnettes, les anneaux suspendus à leurs narines, le bagage élevé sur leur dos, et le conducteur ordinairement placé sur la croupe de celui qui est en tête, présentent un aspect tout-à-fait singulier. »

Nous citerons aussi la description d'une pagode :

« Un mur élevé et solide environne une grande cour qui a la forme d'un carré long. A l'une des extrémités, est la porte d'entrée au-dessus de laquelle est construite une tour de forme pyramidale ; sa largeur à la base et son élévation sont proportionnées à la grandeur de la pagode. La tour est divisée en étages, on y monte par un escalier intérieur. Elle est percée par des jours pratiqués d'espace en espace, qui sont plus petits, à mesure que l'on s'élève. Ces ouvertures produisent un fort bel effet quand on aperçoit, à travers, un beau ciel ou quelque massif de verdure. Toutes les parties de la porte sont couvertes de sculptures, travaillées avec soin, mais sans goût. En dehors et à peu de distance de cette porte se trouve souvent un pilier octogone très-élevé, ou bien un bâtiment percé à jour et supporté par de hautes colonnes, et dans lequel est sculpté un taureau accroupi, aussi grand ou plus grand que nature.

« Lorsque vous avez traversé la porte d'entrée de la pagode, vous vous trouvez dans une grande cour pavée. Au centre, s'élève le temple intérieur exhaussé d'environ trois pieds au-dessus du sol, ouvert de tous côtés et soutenu par de nombreux piliers en pierre. A son extrémité, est un sanctuaire clos de murs qui renferme l'idole. Tout autour de la cour est un large verandah également soutenu par des colonnes de pierre, sur lesquelles sont ordinairement sculptés des reptiles sacrés, conduits par leurs divinités respectives. Toutes les autres parties de la pagode, le mur, les entablemens, les corniches, sont aussi couvertes d'images et d'ornemens de toutes les dimensions, en haut et bas relief. Ici, vous voyez exactement représentées en granit noir les différentes incarnations de Vichnou le conservateur ; là, vous apercevez Sivah le destructeur, à cheval sur un taureau, avec un serpent autour du col et un croissant sur la tête. Krisben, l'Apollon des Hindous, et Kamadeva, leur Cupidon, monté sur un perroquet, et armé d'un arc de canne à sucre, dont la corde est remplacée par une guirlande de fleurs.

« Près de chaque pagode, on conserve un énorme char, ou plutôt un temple posé sur des roues, ciselé avec beaucoup de soin ; mais les scènes qui y sont représentées sont presque toujours si monstrueuses et si indécentes, qu'il est impossible de les décrire. A certaines époques de l'année, une idole peinte et magnifiquement ornée, est placée sur ce char et traînée dans les rues par des centaines d'adorateurs.

« C'est dans ces pagodes que je viens rapidement de décrire, que les Hindous apportent journellement leurs humbles offrandes de riz et de plantain ; c'est encore là que, dans les grandes fêtes, chargés de fleurs, de fruits, d'encens, d'or et d'argent, ils se pressent pour voir les groupes que forment de jeunes bayadères, brillamment parées, d'une figure et d'une taille élégantes, et dont les regards et tous les mouvemens respirent la volupté, ou pour écouter les contes silencieux que font les religieux mendians, au son d'une musique barbare et discordante. »

Nous donnerons maintenant des extraits de la description de Calcutta, la métropole de notre empire dans l'Indé. Cette description se termine par quelques conjectures menaçantes que nous n'avons pas cru devoir omettre.

« Sur la rive orientale du Houghly, à environ cent milles de son embouchure, s'élève la ville

de Calcutta : elle a à peu près six milles de longueur ; mais la largeur en est partout très-peu considérable. Lorsque vous approchez de Chandpal-Ghaut, et que vous apercevez une grande et belle forteresse, une vaste esplanade, bordée d'un côté d'hôtels superbes, et, au-delà, une suite de pompeux édifices ; plus loin, à l'ancrage, une multitude de navires, et enfin une ville immense qui contient plus de 80,000 maisons; quelle qu'ait été votre attente, elle ne peut pas manquer d'être surpassée. Ce qui frappe surtout l'attention du voyageur, c'est ce grand nombre de voitures de toute espèce qu'il rencontre le soir sur le cours à la mode. Des carricles, des landaus, des tilburys, lui rappellent vivement le souvenir de l'Angleterre, et comme ces voitures s'associent chez lui à des idées d'opulence, il s'étonne d'abord de tant de luxe et de richesse. Mais ces impressions s'affaiblissent un peu quand il aperçoit ces cochers noirs, coiffés d'un turban et couverts de mousseline, ces chevaux du pays d'une race inférieure et mal attelés; et, malgré plusieurs voitures élégantes construites en Angleterre, il reconnaît qu'il faudra encore bien du temps pour que le cours de Calcutta puisse être comparé à celui de Hyde-Park.

« Beaucoup d'Arméniens et de négocians du pays ont adopté nos voitures et quelques-uns de nos usages, tout en conservant leurs costumes particuliers; de manière que vous voyez souvent les bonnets pointus des uns et les turbans aplatis des autres, dans des calèches ou des landaus construits sur le modèle de ceux de Long-Acre, et quelquefois aussi vous rencontrez un des fils de Tippou, enveloppé de schalls et rapidement entraîné dans un phaéton (1).

« La portion de Calcutta où logent les naturels, celle qu'on nomme *la Ville-Noire*, fourmille d'habitans. Vous y rencontrez aussi des étrangers venus de tous les points de l'Asie ; des Chinois, des Arabes, des Persans, des insulaires de l'Archipel oriental, beaucoup de juifs et de marchands des ports de la Mer-Rouge. C'est une chose fort amusante de parcourir les rues qu'ils fréquentent le plus, et nonchalamment étendu sur votre palanquin, de considérer les groupes variés et nombreux qu'ils forment.

« Lorsque le jour tombe, les voitures réunies sur le cours se dispersent, et, une demi-heure après, vous revoyez ces mêmes voitures et une multitude de palanquins se diriger, en grande hâte, à la lumière des torches, vers les brillantes réunions qui se succèdent constamment dans cette ville opulente. A minuit, vous pouvez les voir qui en reviennent; et si, comme cela arrive souvent, une chaleur accablante vous force d'aller chercher de l'air sur le balcon ou sur le toit de votre maison, lorsque tout est rentré dans le silence, vous ne tardez pas à entendre, par intervalles, les cris sauvages et perçans du chacal, tantôt à distance et tantôt plus rapprochés. Vous vous rappelez alors que cette ville est le rapide produit d'un siècle ; qu'à Chouringhie, où vous vous trouvez actuellement dans un spacieux verandah, soutenu par d'élégantes colonnes grecques, les villageois pouvaient à peine se barricader contre les attaques du tigre, il y a moins de soixante ans; et vous calculez que si la population de Calcutta périssait tout-à-coup, il n'en faudrait pas davantage pour que ces fragiles édifices de briques, de bois, etc., qui le décorent aujourd'hui, fussent entièrement détruits, et qu'une abondante végétation vînt en cacher la trace (2).

« Telle ne sera pas certainement la destinée

---

(1) Note des Éditeurs. Après la destruction de l'empire du Mysore, les fils de Tippou-Saëb furent conduits dans le Bengale où ils vivent sous la surveillance des agens de la Compagnie des Indes.

(2) Note des Éditeurs. Vraisemblablement, dans la crainte que ses possesssions, en-delà et en-deçà du Gange, ne lui échappassent, comme l'Amérique septentrionale, le gouvernement de la Grande-Bretagne n'a pas voulu laisser s'y établir de colons. Les seuls Anglais qu'on y rencontre sont des soldats, des fonctionnaires civils et militaires et des négocians. A l'époque, maintenant très-rapprochée, de l'expiration de la charte de la compagnie de marchands qui tient à bail cet immense empire, il est probable que cette défense sera levée. Les Anglais, dont le commerce avec l'Amérique du Nord s'est prodigieusement accru depuis qu'elle est constituée en états libres, ne s'alarment plus autant de l'idée de voir leurs possessions d'Asie ou d'Amérique devenir indépendantes. Ils ont d'ailleurs un grand intérêt à augmenter, dans l'Inde, le nombre des consommateurs des produits de leurs fabriques. Les peuples de cette vaste péninsule, très-opiniâtres dans leurs usages, s'étaient long-temps refusés à consommer autre chose que les fruits de leur sol ou de leur propre industrie. Ce n'est que très-récemment qu'ils ont commencé à acheter des marchandises d'Europe. La Compagnie a envoyé au Bengale pour 30,000,000 fr. de tissus de co-

de cette métropole. Lorsque notre empire dans l'Inde aura cessé d'exister, elle n'en sera pas moins une ville riche, populeuse et puissante. Nous ne laissons pas coloniser l'Hindostan; mais une classe d'individus qui y sont nés et qui nous sont attachés par les liens du sang, du langage, des mœurs, du culte, de l'éducation, augmente rapidement son nombre, ses possessions, son importance; et ses lumières, son ambition, ses vues, s'étendent tous les jours. Ce sont ces individus qui sont les boutiquiers, les petits marchands, en un mot, les bourgeois de nos présidences. La compagnie ne les admet pas dans ses emplois; mais elle ne doit pas oublier qu'ils sont ses sujets. Le sang anglais et le sang hindou qui se confondent dans leurs veines, ne leur sont pas moins odieux l'un que l'autre; car les Anglais et les Hindous les dédaignent et les désavouent également; mais ils ont déjà assez de lumières pour sentir que ce n'est pas la condition qui constitue la honte ou le véritable honneur. Encore quelques années et le nombre s'en sera augmenté dans une progression effrayante, et si leur développement intellectuel est aussi rapide, il ne faut pas espérer que ces hommes, qui comptent déjà parmi eux des individus remarquables par leurs lumières, leurs talens et leurs vertus, consentiront à se regarder comme des êtres décastés, déchus des priviléges ordinaires des hommes libres, indignes d'arriver à la fortune ou aux honneurs, et de concourir à l'action de leur propre gouvernement (1). »

Les réflexions suivantes ne sont pas moins justes :

« Rien n'amortit davantage l'ardeur de l'Européen qui voyage dans ce pays, que de voir qu'il peut en visiter les diverses parties, les villes, les villages, les uns après les autres, et cependant ne connaître que l'extérieur de la société indienne. Il faut qu'il renonce à pénétrer dans l'intérieur de la maison, à se joindre au groupe, à voir le cercle domestique, à écouter les conversations libres et franches que les naturels ont entre eux. Il échangera quelques mots avec son mounshie ou son pundit, fera quelques milles avec un sirdar musulman, sera reçu en cérémonie dans la cour d'un nabab ou de quelque rajah; mais les barrières que le culte des Hindous ou des mahométans lui oppose, sont telles qu'il lui sera impossible de vivre avec eux dans des rapports d'amitié et d'intimité. Il est vraisemblable que lorsque nos établissemens étaient dans l'enfance et peu considérables, les officiers de la Compagnie en petit nombre, et, par cette raison-là même, actifs, au fait des langues du pays, et obligés de se conformer davantage aux habitudes locales, les naturels étaient mieux connus qu'ils ne le sont actuellement, et qu'ils ne peuvent l'être. »

L'auteur visita d'abord le pays jusqu'à Agra, en examinant, avec soin, les lieux remarquables qui se trouvaient sur son chemin. Il revint ensuite dans le Mysore, en traversant le centre même de l'Inde, le Deccan et le pays soumis à Scindiah. Quoi qu'il n'eût aucun caractère public, et qu'il voyageât seulement en qualité d'officier d'un régiment anglais, c'est une chose qui mérite d'être observée, que le respect et les attentions uniformes avec lesquels il était traité, même par les bandes indisciplinées de soldats qu'il rencontrait fréquemment. Les indolens et mercenaires Bramines sont peut-être les seuls individus dont il ait eu quelquefois à se plaindre. Pendant le cours de ce voyage, un heureux hasard lui fit rencontrer Scindiah luimême, ce terrible chef des Marattes, qui balança quelque temps, dans l'Inde, la fortune de la Grande-Bretagne. La brillante peinture qu'il fait de la pompe vraiment orientale du cortége qui l'environnait, mérite d'être citée.

« Comme nous passions près du fort, nous fûmes assez heureux pour voir Scindiah, qui revenait de la chasse, environné de tous ses chefs, et précédé ou suivi par plus de sept cents chevaux. Des décharges de canons annonçaient son arrivée. Quelques piquets de lanciers précédaient le cortége. Nous arrêtâmes nos élé-

ton en 1823; fait d'autant plus remarquable que c'était au Bengale qu'était confectionnée une grande partie des étoffes de coton que les Anglais portaient dans le XVIII[e] siècle. Les expéditions de 1824 ont été encore plus considérables: elles le seraient bien davantage si une population anglaise s'établissait dans l'Inde.

(1) NOTE DES ÉDITEURS. En 1815 ou 16, les métis du Bengale avaient établi un journal à Calcutta, dans lequel ils réclamaient avec chaleur contre l'espèce d'ilotisme dans lequel ils sont retenus. La vivacité de ces plaintes alarma les autorités supérieures de Calcutta, et, comme la presse n'est pas libre dans l'Inde, le journal ne put plus paraître.

phans sur une des côtes de la route où Scindiah et l'escorte, qui l'approchait immédiatement, allaient passer.

« Des cavaliers, légèrement armés, couraient en avant; les uns suivaient la route et les autres sautaient, en galopant, les fossés qui la bordent. A leur suite se trouvaient d'autres cavaliers, armés de pied en cap, et dont quelques-uns étaient revêtus de cottes de mailles; puis, un certain nombre d'éléphans, parmi lesquels on nous fit remarquer celui que monte Scindiah, quand il est à la chasse. Un jeune éléphant qui se guidait lui-même, portait un bel enfant, le protégé chéri de ce prince. Derrière, une troupe de chefs magnifiquement vêtus caracolaient sur de superbes chevaux. Dès qu'ils nous virent, ils poussèrent en avant, et, après s'être groupés autour de nous et avoir planté en terre leurs longues lances, ils nous considérèrent avec fierté. Après eux venait Scindiah lui-même, porté dans un palanquin couvert d'un dais cramoisi. Il était vêtu très-simplement; un turban rouge couvrait sa tête, et un schall était roulé autour de son corps. Quand il s'approcha de nous, il était incliné sur les coussins de son palanquin, et il fumait dans un petit tube d'or. Nous nous étions dressés dans nos howdahs (1) pour le saluer; il se leva à moitié et nous rendit notre salut avec beaucoup de grâce. Aussitôt ceux qui étaient près de lui poussèrent de longs cris, et après avoir fait, en chantant, l'énumération de tous ses titres, ils célébrèrent l'honneur que nous venions de recevoir : chacun d'eux nous salua ensuite profondément.

« J'examinais les chefs qui nous environnaient, et dont le maintien fier augmentait encore l'impression produite par la magnificence de leur costume. Ils étaient armés d'une lance, d'un bouclier, d'un cimeterre, de pistolets et d'un poignard. Ils étaient enveloppés de schalls de Cachemire ou de mousseline. La plupart avaient aussi un morceau de mousseline plissé sous le menton, qui se rattachait, par ses deux extrémités, à leur turban; et quoique cela puisse paraître bizarre à ceux qui ne l'ont pas vu, cette parure avait quelque chose de très-militaire. Elle est d'ailleurs fort utile pour défendre les deux côtés du cou.

« Comment se fait-il que nous trouvions du plaisir à voir des hommes armés, braves sans doute, mais trop souvent cruels, et dont la bravoure a presque toujours pour principe des vues ambitieuses et cupides? C'est ce que je ne puis expliquer; mais ce n'était pas la première fois que j'éprouvais une impression semblable. Je me rappelle entr'autres que, me trouvant en France comme prisonnier de guerre, je vis passer plusieurs escadrons de gendarmerie d'élite qui revenaient du champ fatal de Leipsick. C'étaient de superbes hommes, d'un aspect tout-à-fait militaire : ils portaient des casques de cuivre et d'acier, décorés de crinières noires. Ils avaient de grands sabres suspendus à de larges ceinturons. L'étoile de la Légion-d'Honneur brillait sur la poitrine de la plupart d'entr'eux. Leurs trompettes sonnèrent, et je sentis qu'une admiration involontaire soulevait ma poitrine, et que des larmes humectaient mes yeux. Quelle énigme inexplicable que le cœur de l'homme! »

Nous citerons aussi, en l'abrégeant un peu, la description si pittoresque qu'a faite notre voyageur, d'une solennité religieuse chez les Hindous:

« Une des plus grandes fêtes du Carnate se célèbre tous les ans à Conjeveram; elle s'appelle la *Garudastavum*, et elle est destinée à célébrer la descente de Vichnou sur la terre. Pendant dix jours consécutifs, une ancienne et petite image du dieu est portée en triomphe au milieu de ses adorateurs, ou exposée à leurs regards dans la cour de son temple. Pendant dix jours, les rues sont encombrées de tous les paysans accourus du voisinage, et de Bramines, de fakirs, de pélerins, qui viennent souvent de points très-éloignés. Tout retentit des bruyantes acclamations du fanatique et des chants joyeux du peuple de la ville et des campagnes, dont les travaux ordinaires sont suspendus par cette solennité.

« J'étais par hasard stationné à quelques milles de Conjeveram, à l'époque de cette fête, en juin 1822, et on pense bien que je ne laissai pas échapper l'occasion d'en être témoin. Il était deux heures du matin lorsque je montai à cheval pour me rendre à la ville. Il avait plu pendant la nuit; la lune était encore sur l'horizon, et tout, sur ma route et autour de moi, les arbres, les buissons, l'herbe, les eaux, le sable, réfléchissait un éclat argenté. Une vive satisfaction faisait battre rapidement mon cœur; j'étais

(1) Note des Éditeurs. Le howdah est le siége dans lequel on est assis, lorsqu'on voyage sur un éléphant.

seul, mais je n'éprouvai pas le sentiment de la solitude, même lorsque la lune, en se couchant, me laissa dans les ténèbres. L'antiquité était présente à mon imagination; j'allais assister à une scène familière à ces peuples d'autrefois dont l'histoire sacrée et profane a conservé le souvenir, scène qu'on ne peut plus voir aujourd'hui que chez les idolâtres de l'Hindostan.

« En approchant de la ville, je me trouvai sur la grande route, et je vis une multitude d'habitans de la campagne, groupés par familles; les uns avec des fardeaux sur la tête, les autres avec des enfans dans leurs bras, sur leurs hanches, ou qu'ils conduisaient par la main; plusieurs inclinés par l'âge, s'appuyant sur leur bâton, et tous marchant d'un pas plus ou moins rapide, avec cette satisfaction empressée et silencieuse avec laquelle, dans tous les pays, on se rend aux cérémonies publiques. Mon guide me conduisit au Choultry (1), où la procession devait venir, au lieu de me conduire à l'entrée de la pagode, par où elle devait sortir; de manière que je ne fus pas témoin de l'ouverture des portes du temple; moment solennel, où, au lever du jour, la multitude, sans haleine, contemple son dieu et s'incline devant lui, allume l'encens de ses petits encensoirs, répand le lait de ses noix de cacao et pousse ces bruyantes clameurs dont elle salue l'image sainte, glorifiée, comme elle le suppose, par la présence de la Divinité elle-même.

« Dirigé par le bruit et par le mouvement de la foule, j'aperçus bientôt la procession; elle était conduite par un de leurs religieux mendians. C'était un vieillard robuste, dont une longue barbe blanche couvrait la poitrine. Sa robe était d'un jaune foncé, et son turban de même couleur, avait la forme pointue d'une mitre. Il brandissait, dans sa main droite, un bâton terminé à son extrémité supérieure par une tête d'airain et semblable au sceptre de Vichnou. Il chantait à haute voix et dansait en tournant rapidement sur lui-même. Une vingtaine d'hommes, montés sur de jeunes bœufs, le suivaient en battant du *tam-tam*. Après eux, se trouvaient quatre éléphans; leurs flancs étaient couverts de bannières, et ils portaient un énorme tambour, nommé *Nagara*. De longues files de jeunes danseuses, dont les cheveux étaient couverts de fleurs, venaient ensuite. Elles se tenaient par la main et s'avançaient en formant des pas mesurés, au son de la musique du temple. On voyait, derrière les bayadères, la petite statue de Vichnou, étincelante de pierreries et vêtue d'une robe de brocard; elle était posée sur le col incliné de Ganida, figure monstrueuse de cuivre doré, plus grande que nature, qui a la tête d'un aigle et le corps d'un homme. Quelques Bramines étaient placés près de l'image du dieu, et devant elle se trouvaient l'ombrelle et les autres emblêmes de la royauté. Tout cet appareil était porté sur une vaste plateforme exhaussée au-dessus de la foule. Un grand nombre de Bramines, tous tonsurés, terminaient la procession : lorsque j'entendis leur chant, tantôt grave et tantôt aigu et nasal, je me rappelai involontairement les cérémonies des couvens et des églises de l'Occident.

« Je jetai mes regards sur la foule, et ce fut plutôt avec un sentiment de pitié que de dédain, que je vis un grand nombre de fakirs, les uns avec des fers tout sanglans enfoncés dans leurs membres, les autres suspendus par les pieds aux arbres qui bordent les rues, avec des feux allumés sous leur tête, plusieurs dont le front était caché dans des monceaux de sable et qui étendaient leurs corps tout nus sous les pas de la multitude. A Muntipum, petit temple qui sert de reposoir, où j'avais suivi la procession, s'offrit une scène bien différente; car les bayadères y dansèrent devant la statue du dieu. Aucune de ces jeunes filles n'était d'une beauté remarquable; mais, à moins d'être privé de toute espèce de sentiment de poésie, il était impossible de voir, sans être ému, leur parure, leurs pas cadencés et les mouvemens gracieux de leurs bras.

« Nous dînâmes chez M. C., le receveur des finances de la Compagnie, et, à neuf heures du soir, on vint nous chercher à table, pour voir la procession nocturne. L'ordre en était le même que celui de la procession du matin; seulement Vichnou était placé sur l'image dorée et brillante de Hanuman, *le dieu-singe*. La plateforme était illuminée; plusieurs centaines d'individus portaient des torches, et cinquante environ étaient armés d'espèces de tridens, dont les extrémités étaient en feu. De tous côtés, on faisait voler dans l'air de superbes fusées. La procession s'arrêta peu d'instans après que nous

(1) Note des Éditeurs. C'est ainsi qu'on nomme une espèce de caravanserai.

l'eûmes rejointe. Il y eut un fort beau feu d'artifice sur une grande place que l'on avait tenue libre, et dans laquelle on fit ensuite danser deux énormes poupées de carton, ce qui provoqua les bruyans éclats de rire de la multitude. Il y avait au milieu de cette foule noire ou olivâtre, une douzaine de *pâles* Européens, un rajah et deux de ses fils et un riche négociant indien, assis sur des fauteuils anglais. J'avais craint d'abord que la lune ne fît manquer l'effet des artifices et des illuminations; mais il n'en fut pas ainsi. Les torches et les tons bleuâtres des feux du Bengale donnaient à la verdure des cacaotiers, alignés dans les rues, un éclat *métallique*. Le feuillage de ces arbres était rempli d'enfans qui s'y pressaient comme des essaims d'abeilles. Les vieux murs et le faîte de toutes les maisons étaient également couverts de groupes innombrables, et une population immense qui formait une masse compacte et animée, se mouvait dans les rues.

« Le jour suivant, je fus témoin d'un spectacle encore plus singulier. Les sectateurs de Vichnou le conservateur, firent sortir son idole sur un énorme éléphant de bois doré, dans l'intention d'insulter le temple et les sectateurs de Sivah le destructeur. Cet ancien usage, transmis par une longue succession de siècles, occasionait jadis des scènes tumultueuses et sanglantes. Aujourd'hui il y a un certain pilier que les sectateurs de Vichnou ne peuvent pas dépasser. Un officier de la Compagnie assiste à cette bizarre cérémonie pour empêcher le désordre, et elle se termine, si ce n'est paisiblement, au moins sans accidens fâcheux. Lorsque je vis cette folie, j'observai que les gestes de mépris des Hindous sont les mêmes que ceux adoptés, d'un commun accord, dans les pantomimes anglaises, françaises et italiennes. Le dieu et l'éléphant tournaient le dos au portique du temple rival, et, par trois fois, les sectateurs de Vichnou poussèrent son idole jusqu'au pilier, avec des gestes et des cris injurieux pour l'autre divinité. Ils paraissaient avoir entièrement perdu la raison; ils sautaient sur les épaules les uns des autres, secouaient de grandes torches allumées et défiaient en chantant les sectateurs de Sivah.

« Je vis le lendemain, à la pointe jour, le Rutt, ou char de la pagode, en mouvement, et assurément ce spectacle n'était pas indigne de l'attention d'un voyageur. La plateforme de ce char, ou temple ambulant, est élevée de trente ou trente-cinq pieds au-dessus du sol, et le dais avec les riches draperies qui le décorent est encore trente-cinq pieds plus haut. Vingt-cinq ou trente Bramines peuvent s'y placer. Il est très-solide et très-lourd, et sculpté avec beaucoup de soin; ses roues, qui ont dix pieds de diamètre, sont d'une énorme épaisseur. Quatre câbles de cent verges de long y sont attachés, et deux mille personnes, au moins, avaient le dos courbé sous ces câbles ou les tiraient avec la main. A mesure que le char s'avançait, les adorateurs de Vichnou, la tête élevée vers l'idole, y jetaient des pièces d'or ou d'argent, et des noix de cacao. Les Bramines rompaient les noix, et après les avoir présentées au Dieu, les rejetaient, ainsi consacrées, à ces malheureux idolâtres qui les recevaient avec ravissement, et s'empressaient ensuite de les partager avec leurs familles qui les avaient accompagnés à la fête.

« Le Rutt est traîné de cette manière dans les rues principales de la ville, et, au retour, lorsqu'il est à environ cent verges de la pagode, ses conducteurs poussent un grand cri, l'entraînent d'un mouvement plus rapide, et cette masse énorme frémit et chancelle d'une manière effrayante, même après que ses roues ont été arrêtées dans l'endroit où elles doivent rester jusqu'aux solennités prochaines.

« Pendant la procession, on voyait de jeunes Bramines qui bondissaient au milieu de la foule, en frappant, avec des lanières de daim, tantôt ceux qui conduisaient le Rutt, tantôt ceux qui se pressaient à côté. Des hommes riches et bien vêtus avançaient la main pour toucher les cordes du char, afin de pouvoir réclamer l'honneur d'avoir concouru à le traîner. Les femmes tenaient leurs petits enfans élevés au-dessus de leurs têtes; et tout ce qui frappait vos yeux ou vos oreilles avait le caractère d'une joie tumultueuse. Cependant la cérémonie est terminée, et la foule accourue pour la voir commence à se disperser. Quelles sont ces pauvres familles qui saluent d'un air craintif cet orgueilleux Bramine, et qui mangent quelques chétives portions de riz froid? Elles sont venues de leurs villages pour adorer l'idole de Vichnou, et lui offrir le peu qu'elles possèdent, et elles v. t y retourner pour amasser, par l'économie et travaux les plus pénibles, l'offrande qu'elles doivent faire l'année suivante. Mais entrez dans la cour du temple. Quel contraste, et comme

tout y a un caractère de fête et de gaîté! Ces gros hommes, à la peau lisse et luisante, sont des prêtres attachés à la pagode : ils se partagent, dans ce moment, un repas somptueux qui leur est offert par un riche marchand de la caste des byses, venu tout exprès de Madras pour assister à la fête, et que vous reconnaîtrez à la finesse de son regard, et aux diamans qui brillent à ses oreilles. »

Nous terminerons ces longs extraits, comme l'auteur termine son livre, par l'admirable peinture qu'il a faite de la situation présente de Goa, cet ancien établissement portugais, jadis si florissant et aujourd'hui si misérable.

« Comme je longeais la côte de Malabar, de Mangalore à Bombay, en décembre 1822, je dis au capitaine de mon patamare, petit bâtiment côtier, d'entrer dans le port de Goa. Si vous fermez les yeux, en écoutant les chants de l'équipage moresque qui conduit votre navire, vous êtes tenté de croire que ce sont les villageois du midi de l'Espagne que vous entendez, et ce fut avec cette impression, fortement excitée par mes souvenirs de la Péninsule, que j'entrai dans le port extérieur, grand et superbe bassin que dominent une colline, une tour et un fort abandonné. J'y trouvai un vaisseau de guerre portugais, d'un aspect misérable, sans aucune apparence de vie et d'activité; et, en voyant quelques hommes nonchalamment appuyés sur ses bords, j'avais peine à croire qu'ils étaient les descendans de ces marins intrépides qui bravèrent les premiers le génie redoutable du cap des Tempêtes.

« Je me plaçai sous le tentelet d'une barque qui était venue nous joindre, et les rameurs me conduisirent rapidement dans le second port. Sur un des côtés du rivage se trouve la moderne Goa, petite ville sans importance, située à quelques milles de l'ancienne cité, que des causes nombreuses ont fait abandonner, et dont il ne reste plus que les prisons, les palais, les couvens, les églises, que la solidité de leur construction a défendus des outrages du temps. Je débarquai, et, de l'échoppe d'un Parsis (1), seul abri que je trouvai contre l'ardeur du jour dans cette sale petite ville, j'écrivis au gouverneur, pour lui demander l'autorisation de visiter l'ancienne Goa. Les seuls hommes de quelque apparence que je rencontrai dans les rues, étaient les soldats d'un régiment récemment arrivé de Lisbonne. Les habitans avaient l'air indolent et pauvre : ils étaient tous plus ou moins malproprement vêtus, quoique cependant il y eût dans leur costume une certaine affectation, qui annonça qu'ils n'étaient pas sans vanité.

« Lorsque mon domestique fut de retour, je rentrai dans la barque, et nous continuâmes notre chemin. Rien n'est plus agréable que ces élégantes plantations de cacaotiers qui couvrent les deux rives du fleuve, près de l'ancienne Goa, dont les couvens et les églises que l'on aperçoit à travers ces charmans ombrages, ont un caractère si remarquable de paix monastique et de majesté. Nous amarrâmes près des marches du couvent de Saint-Thomas. C'était l'après-midi, et pendant l'heure brûlante de la *siesta*. Je ne rencontrai personne qui pût répondre à mes questions. Je traversai les cloîtres du dessous et les galeries du haut, sans entendre d'autre bruit que celui que faisaient mes pas. A la fin j'aperçus une figure malade à travers une porte entr'ouverte, et, en entrant, je vis que c'était l'infirmerie. Je chargeai un infirmier, à figure olivâtre et maigre, d'aller dire aux frères que je leur demandais l'hospitalité pour la nuit. Je descendis ensuite, et, pendant que mon domestique étendait mon tapis sur le bord de la rivière, comme je l'avais ordonné, je gravis la colline, en me dirigeant vers le cloître des Augustins. Je n'oublierai jamais les sons tristes et prolongés de la cloche de ce couvent, quand elle commença à sonner vêpres. Ces sons pénétrèrent jusqu'à mon cœur; jamais je n'ai entendu de cloche d'un effet aussi mélancolique que celle qui, de la tour des Augustins, appelle aux offices religieux de cette ville délaissée et dont le gazon couvre les rues. J'entrai dans la grande et belle église du couvent : les voix qui lisaient, celles qui chantaient, les petites sonnettes qui avertissaient, par leurs tintemens, des momens où on devait se signer et s'agenouiller, tout paraissait extrêmement faible : on eût dit qu'elles voulaient inutilement lutter contre le profond silence qui les environnait de toutes parts, et qui semblait les étouffer.

(1) Note des Éditeurs. On appelle Parsis les adorateurs du feu qui descendent de ces anciens Persans que les persécutions des Musulmans avaient forcés de fuir de leur patrie.

« Je parcourus lentement les cloîtres remplis de peintures à fresque, qui représentent presque toutes le martyre de quelque religieux de l'ordre des Augustins. L'exécution en est généralement médiocre; cependant il y en a quelques-unes dans lesquelles les traits noirs et sauvages du Maure sont habilement contrastés avec la figure pâle et résignée des martyrs. Je désirais visiter la tombe de saint François Xavier; elle est dans une petite église, située près du collége en ruines des jésuites. Un jeune sacristain m'ouvrit la sombre chapelle qui renferme cette tombe. Elle est richement décorée. Au-dessus, il y a un coffre d'argent qui contient, dit-on, les cendres du saint, et des lampes, également en argent, sont suspendues tout autour. Au-dessous, il y a quatre bas-reliefs parfaitement exécutés en bronze. Dans le premier; saint François est représenté prêchant les idolâtres; dans le second, il baptise des convertis; le troisième, représente sa persécution et le quatrième, sa mort. C'est avec une véritable joie que je vis, à peu de distance de cette église, l'inquisition ouverte à la curiosité des passans et dans le plus complet abandon; mais ce ne fut pas un sentiment semblable que j'éprouvai en parcourant le palais désert des anciens gouverneurs; car certes les Gama, les Castro et le grand Albuquerque n'étaient pas des hommes ordinaires. Je marchai sur des sentiers couverts d'herbe, à l'ombre d'arbres très-élevés, et je visitai encore deux autres couvens avant le coucher du soleil. Aucun d'eux n'a le nombre de religieux qu'il doit avoir; mais celui des jésuites est le seul qui soit entièrement vide. En général, vous n'y trouvez que le supérieur et un ou deux frères qui soient européens. Les autres descendent de parens européens et portent des noms portugais; mais en voyant leur teint noir et leur ignorance, vous êtes tenté de les prendre pour des Indiens.

« Je retournai à l'endroit où était mon tapis, et j'y trouvai un frère qui m'attendait pour me conduire au doyen. Je le suivis après avoir mangé le carry, préparé par mon domestique. Le doyen m'accueillit avec une politesse cordiale et empressée. Il était né à Goa, et son teint était d'un jaune foncé. Il m'offrit un verre d'excellent vin de Lisbonne, et me fit préparer une chambre et un lit. Avec ce grand nombre de clés suspendues à sa ceinture, ses allées et venues continuelles, et tous ces buffets qu'il ouvrait et refermait sans cesse, il avait l'air d'une ancienne femme de charge.

« Mon bon hôte était trop occupé pour répondre à mes questions, et je le débarrassai de moi, en me retirant dans ma cellule. Dans un excellent lit couvert de draps très fins, je savourai les douceurs d'un repos délicieux après les fatigues du jour. Le lendemain, je me levai avec le soleil, et lorsque j'entendis la cloche des Augustins qui sonnait l'office, j'obéis à cet appel, en me rendant à la cathédrale. J'y trouvai dix chanoines dans leurs stalles. C'était le doyen qui officiait, et les sacristains, les chantres, les bedeaux étaient tous à leurs places respectives; mais il n'y avait dans la nef d'autre fidèle qu'un gentilhomme portugais, qui paraissait fort âgé. Dans les ailes de côté, j'aperçus quatre vigoureux esclaves africains qui parlaient, qui riaient et qui jouaient ensemble : c'étaient les porteurs de la *manchila* ou litière du doyen. Lorsque la clochette annonça l'élévation de l'hostie, ils s'avancèrent dans la nef, firent le signe de la croix et s'agenouillèrent. C'étaient de beaux jeunes gens; ils avaient des formes athlétiques; leur peau était noire et polie, leurs dents comme de l'ivoire, et une laine épaisse et frisée couvrait leur tête. Ils avaient ce regard rusé, ces gestes prompts et vifs, et ce rire bruyant des sauvages à demi-apprivoisés.

« Le clergé de la cathédrale et les moines des couvens du voisinage sont entretenus au moyen des concessions de terrain qui ont été faites, dans le principe, à ces fondations religieuses. Il en résulte que Goa présente un spectacle qui n'existe peut-être dans aucun autre lieu du monde. Dans un espace de deux milles, vous pouvez entrer dans sept grandes églises : vous y verrez des robes noires, blanches, brunes, des surplis brodés, des ceintures, des chasubles de soie. Les pasteurs abondent; mais où sont les troupeaux? Dans l'une de ces églises, je trouvai une cinquantaine de créoles portugais; dans l'autre, quelques pauvres Hindous convertis.

« Goa *la Dorée*, comme on l'appelait jadis, n'existe plus! Goa où le vieux Gama termina sa glorieuse carrière; où souffrit et chanta Camoens! Ce n'est plus aujourd'hui qu'une grande sépulture que l'herbe recouvre entièrement; et cette faible et lugubre population de prêtres et de religieux que vous y rencontrez, ne semble avoir été épargnée que pour célébrer l'office des morts, sur les restes de ses générations éteintes. »

VOYAGE AU PÉROU,

PAR LES CORDILLÈRES ET LES ANDES, EN 1823 ET 1824,

PAR ROBERT PROCTOR (1).

Cet ouvrage, n'eût-il d'autre mérite que d'être écrit sans prétention, trouverait grâce aux yeux du public : il n'est pas en effet de matière d'un intérêt plus général que le tableau des sites pittoresques et de la prospérité politique et financière des plus belles contrées de l'Amérique méridionale. L'auteur a entrepris son voyage pour négocier, au nom d'une compagnie anglaise, l'emprunt qui a été contracté entr'elle et le Pérou; et cette mission l'a mis en rapport avec les personnages les plus marquans des nouveaux états transatlantiques.

Débarqué d'abord à Buenos-Ayres, M. Proctor quitta cette ville pour se rendre par terre à Lima; son voyage à travers les *Pampas*, vastes déserts qui occupent plusieurs centaines de lieues dans tous les sens entre Buenos-Ayres et la ville de Mendoze, est décrit avec autant d'intérêt que de simplicité. Pour justifier cet éloge nous citerons d'abord le tableau des Cordillères des Andes.

« Le 7, nous aperçûmes pour la première fois les Cordillères des Andes. On ne saurait imaginer l'effet que produit sur le voyageur la vue de cette immense barrière de montagnes. Je la découvris, comme par hasard, pendant que nos guides étaient allés nous chercher des mules. Nous étions dispersés çà et là, tout-à-coup, mes yeux s'arrêtent sur des objets qui s'y retracent comme une longue colonnade de nuages blanchâtres et immobiles. Habitué pendant ma traversée à chercher le rivage au bout de l'horizon, je m'aperçus bientôt de mon illusion, et les brouillards s'étant dissipés peu à peu, un tableau que je n'oublierai de mes jours, se déploya devant moi : c'étaient les Cordillères. Ces montagnes énormes étaient entièrement couvertes de neiges, et elles s'élevaient à une telle hauteur que je fus obligé de tendre le col pour les regarder; elles me semblèrent appartenir à un autre monde; en effet, leurs cimes seules étaient visibles et dominaient majestueusement les sombres nuages qui couvraient l'horizon. Nous étions alors à cent soixante-dix milles du *Cumbu*, ou point culminant de ces montagnes, etc., etc. »

La circonstance d'être obligé de tendre péniblement le col pour saisir l'ensemble des Cordillères, donne une idée plus juste de leur prodigieuse hauteur qu'une description plus fleurie.

Arrivé à Mendoze, l'auteur fut présenté au général Saint-Martin, à qui il était recommandé, et il eut l'occasion de le voir souvent. Voici le portrait qu'il fait de ce célèbre capitaine :

« Je n'ai vu personne qui eût plus de vivacité dans la physionomie; ses traits s'animaient, surtout quand il nous parlait des événemens auxquels il avait présidé; et quoiqu'il se dît heureux dans sa retraite de Mendoze, je crus lire dans le feu de ses regards qu'il lui tardait d'être rappelé à des occupations plus actives. Il vivait tranquillement à Mendoze, ou plutôt dans une terre qui en est éloignée de huit lieues, et dont ses soins ont fait un séjour enchanteur; il me parut affectionner beaucoup cette ville, parce qu'il y est généralement aimé, et surtout parce que c'est là qu'il a commencé sa brillante carrière. Quelquefois, le soir, il venait causer avec nous sans façon, et il nous amusait par une foule d'anecdotes qu'il contait

(1) *Narrative of a journey across the Cordillera of the Andes, and of a residence in Lima, etc., in 1828. By Robert Proctor, esq.*

très-bien, et auxquelles le jeu de sa physionomie donnait un charme particulier. »

La montée de la première *Sierra*, qui commence à la sortie d'un village qui sert de poste militaire, et qu'on a relevée du nom pompeux de *Villa Vicencio*, fournit à l'auteur des observations qui ont aussi leur intérêt.

« J'ai été forcé d'admirer l'intelligence avec laquelle les mules savent distinguer quels sont les endroits où le sol est le plus ferme, pour y poser les pieds. Après avoir monté pendant plusieurs heures, en tournant autour de la Sierra, le chemin nous parut barré par un rocher à pic; cependant, en obliquant à droite, nous parvînmes au sommet par un sentier en *zig-zag*, qui n'est tracé que par les pieds des mules. Le coup-d'œil que présentent ces animaux suspendus à la file sur ces échelons angulaires, est assez curieux; tant qu'on côtoie les flancs de la Sierra, la montée est si douce, et le pied des mules si sûr, qu'on n'éprouve aucune frayeur, pourvu qu'on ne regarde pas derrière soi. Les cris des muletiers, pour hâter ou ralentir le pas de ces animaux, répétés et prolongés par les échos, dans ces gorges effroyables, achèvent de donner à ce tableau une teinte pittoresque et sauvage.

« Au premier défilé, le sentier n'a, dans un espace de quelques toises, qu'une largeur de quinze à dix-huit pouces; il plonge sur un torrent à une hauteur d'environ cinquante toises; il est couvert de cailloux, ainsi que le sol qui le domine. Dans ce défilé, la position du voyageur est au moins inquiétante. Sous ses pieds est un vaste abyme; sur sa tête sont suspendues des roches de nature *siliceuse*, dont les élémens mobiles forcent le voyageur de regarder à tout moment au-dessus de sa tête, dans la crainte d'être écrasé par leur chute. Des croix plantées çà et là dans les flancs de la montagne lui révèlent le nombre de ceux qui ont subi le sort dont il est menacé. Dans un sentier si étroit, la mule sentant que, si sa charge vient à heurter contre les masses caillouteuses qui sont en saillie, elle roulera infailliblement dans les fondrières de la montagne, suit l'extrême bord, de sorte que le corps de l'animal et la jambe du voyageur débordent le chemin au-dessus de l'abyme. Souvent aussi le terrain fléchit sous le pied de la mule. Redoublant alors de précaution, avant de s'appuyer, elle sonde le chemin, et pose ses pieds en ligne droite l'un devant l'autre. Il est très-dangereux dans ces momens critiques de chercher à guider sa monture : le plus sûr est de l'abandonner à elle-même.

« Quant au second défilé, il est plus effrayant peut-être; des femmes auraient pu difficilement le franchir, à moins d'être assises de côté sur la mule et de faire face à la montagne. Dans la position opposée, leur corps, débordant sur l'abyme, le plus léger mouvement, le moindre vertige, suffirait pour les y précipiter. »

Notre voyageur gagne enfin le sommet de la partie des Cordillères qu'il avait à traverser; il descend, non sans s'être exposé à de grands dangers, dans les contrées du Chili, situées au revers de cette chaîne de montagnes, et il se rend à Valparaiso :

« J'avais, dit-il, des lettres pour le général O'Higgins, naguère directeur du Chili, aujourd'hui, en quelque sorte, prisonnier d'état à Valparaiso. Je m'empressai de lui rendre ma visite. Il habitait le palais du gouverneur, et avait la ville pour prison. Son entretien me charma. Ce général est plein de vivacité et d'un commerce agréable; né dans l'Amérique méridionale, il a été élevé en Irlande, dont sa famille est originaire. Il parle fort bien notre langue, et tout ce qui est anglais l'intéresse. Sa taille est petite, mais forte; sa figure m'a rappelé le portrait d'Olivier Cromwell. O'Higgins est intrépide soldat, assez habile général; mais il est d'un caractère trop ouvert et trop confiant pour un temps de révolution. Il a joué un grand rôle dans les événemens qui ont opéré l'indépendance du Chili. A la tête d'un parti puissant, défenseur de cette noble cause, il prit part, à côté de Saint-Martin, à la bataille de *Chacabuco*. A l'époque où l'armée royaliste, sous Osorio, surprit de nuit et dispersa celle des patriotes, il concourut, avec son illustre compagnon d'armes, à rallier celle-ci, après avoir rétabli l'ordre dans la capitale, par son influence et son activité. C'est à lui principalement qu'on doit l'organisation de ces bataillons qui, peu de temps après, battirent à Maypo l'armée victorieuse, qui s'avançait, pleine de confiance, sur Sant-Yago. Rien n'eût manqué à la gloire d'O'Higgins, comme gouverneur du Chili, s'il n'eût cédé à l'influence d'un ministre ambitieux et intrigant. Même en ce moment, indépendamment de ses services, son nom seul est d'un grand poids parmi les indépendans;

son père, vice-roi du Pérou et du Chili, a laissé dans ces contrées les souvenirs les plus honorables.

« Valparaiso est, sous le rapport des mœurs, la sentine de tous les vices de l'Amérique méridionale. Il est difficile de voir des hommes plus corrompus que quelques aventuriers anglais qui y vivent. Mais les Chiliens espagnols, nés dans le pays, sont plus odieux encore, s'il est possible; car, à tous les autres vices, ils joignent la lâcheté.

« Les naturels du pays ont la réputation d'être les hommes les plus sanguinaires et les plus barbares de l'Amérique méridionale. Sous un vernis de politesse, ils sont vindicatifs à l'excès, et ont recours au couteau pour la plus légère offense. On en voit des exemples même à Sant-Yago. Je me promenais un soir sur le Pacomar; tout-à-coup je vois un homme à cheval descendre au grand galop l'avenue où j'étais, renverser un piéton, lui passer sur le corps, et poursuivre son chemin, sans même regarder en arrière. Les Anglais, témoins du fait, accoururent vers ce malheureux qui venait d'expirer; mais les gens du pays ne firent aucune attention à cet événement, et virent emporter le cadavre, sans témoigner la moindre pitié. Quelques jours après, un officier anglais, au service du Chili, se promenant à cheval, à quelques pas de la ville, aperçoit un homme en querelle avec sa femme et qui allait la frapper d'un coup de couteau; il descend à l'instant de cheval et court intercéder pour sa victime. Le mari, se retournant froidement, plonge son couteau dans le ventre de l'officier et le tue. Les meurtres, si communs dans ce pays, s'y commettent avec la plus insigne lâcheté; l'assassin frappe sa victime par derrière, et a disparu avant qu'elle ait pu le reconnaître. »

Le chapitre XIX^e est important, en ce qu'il peint l'état des partis à Lima, avant et depuis la disgrâce d'O'Higgins et la défaite d'Alvarado. Les notices qu'il y joint sur ces personnages, ainsi que sur Lemar, Riva Aguero, le comte Vistaflorida, le général Sucre, Canterac, Loriga, Miller et autres, sont pleines d'intérêt; nous nous bornerons à en extraire quelques détails, relatifs à l'homme le plus remarquable de tous ceux qui ont figuré sur le théâtre immense et brillant qui fixe aujourd'hui l'attention de l'univers, le libérateur Bolivar.

« Peu de jours après son arrivée à Lima, Bolivar eut le désir de paraître au spectacle; chacun à l'instant courut arrêter des loges, chose assez difficile, car elles sont, pour la plupart, louées au mois ou à l'année. La salle, qui est grande à peu près comme notre théâtre de Hay-Market à Londres, était parée sur tous les points des couleurs nationales; et au-dessus de la loge du président de la république, située au centre du premier rang, on voyait, confondues en un faisceau, les bannières du Pérou et de la Colombie. La salle se remplit de très-bonne heure; l'arrivée de Bolivar fut annoncée par des boîtes. Il entra dans la salle, accompagné du président, et il est inutile de dire de quelles acclamations il fut accueilli; il rendit ce salut en s'inclinant brusquement, et s'assit.

« Bolivar est petit et maigre; son extérieur annonce une grande activité; sa figure, d'ailleurs fort belle, est sillonnée par les travaux et par les soucis; il a l'œil noir et vif, de grandes moustaches, les cheveux crépus; sa physionomie révèle son caractère; l'audace, l'activité, un génie aventureux, une vivacité impatiente, une volonté ferme, se peignent dans tous ses traits et se décèlent à chaque mouvement de son corps.

« Le costume militaire qu'il avait au spectacle était d'une extrême simplicité; il portait un habit et un pantalon bleus et des bottes à l'écuyère. Il parut très-attentif à la représentation de la grande pièce, toute mauvaise qu'elle était, et il s'amusa beaucoup de *la Saynette*, genre de comédie que les Espagnols de Lima jouent avec un talent tout particulier. »

OBSERVATIONS

SUR LE COMMERCE AVEC LA CHINE ET SUR LE MONOPOLE DU THÉ.

La compagnie hollandaise des Indes orientales, qui possédait le monopole des épiceries, était dans l'usage de brûler une portion considérable de ces denrées, pour n'en pas surcharger le marché; par ce moyen, elle en soutenait le prix à un taux excessif. On n'oserait se permettre chez nous un tel procédé, du moins on ne s'en vanterait pas; mais l'esprit qui dirige les associations exclusives est le même partout. Nous allons démontrer que notre Compagnie des Indes ne saurait être trop sévèrement surveillée par le gouvernement et par l'opinion publique, que nos seigneurs les gros épiciers de Leadenhall-Street ont scandaleusement abusé du monopole qu'ils possèdent, et qu'ils ne le cèdent point en avidité à ces négocians hollandais qu'ils ont pris pour modèles.

Nul doute que, si le commerce avec la Chine se faisait sur le même pied, en Angleterre, que dans le continent et aux États-Unis, le prix du thé ne fût aussi modéré à Londres et à Liverpool, qu'à Hambourg et à New-York; on doit croire même qu'il descendrait beaucoup plus bas. Les Chinois ont adopté un grand nombre de nos articles manufacturés; ils les prennent en échange du thé que nous leur achetons. Ni les Français, ni les citoyens des États-Unis, ne sauraient expédier pour la Chine une aussi grande quantité des produits de leurs fabriques: ils sont donc forcés de payer la majeure partie de leurs thés en lingots, tirés du Mexique ou de l'Amérique du Sud.

Les négocians les mieux informés s'accordent à penser que si le monopole exercé par la Compagnie des Indes orientales était aboli, les thés d'une qualité égale seraient ici de 15 à 20 p. % à meilleur marché qu'en Amérique où sur le continent. Nous citerons, à l'appui de cette opinion, l'auteur judicieux d'un ouvrage très-remarquable sur l'Archipel indien, M. Crawfurt, qui, par les fonctions officielles qu'il a remplies dans l'Inde, était le plus à portée d'acquérir des notions positives sur cette matière. M. Crawfurt, dans sa déposition devant le comité d'enquête de la chambre des pairs (1), sur le commerce extérieur du pays, estimait que, si le marché était libre, la quantité de thé transportée de Canton en Europe, sur les vaisseaux anglais, serait, à celle transportée sur les vaisseaux américains, comme 100 est à 12. On est fondé à croire que cette estimation est juste. Nos vaisseaux, ayant à exporter les produits de nos manufactures, peuvent se charger de marchandises indigènes et étrangères; mais les négocians européens et américains qui n'ont à exporter que des lingots, doivent envoyer à la Chine leurs vaisseaux sur leur lest, et alors, les frais du voyage sont supportés exclusivement par la cargaison du retour, ou bien expédier d'abord leurs bâtimens pour l'Angleterre, à l'effet d'y prendre des marchandises recherchées à la Chine. C'est en effet par ce canal qu'une portion considérable de nos produits industriels est dirigée sur l'*empire céleste* (2). Or, il est évident que si le commerce était libre, nos fabricans, comme ceux des autres pays, y enver-

(1) Rapport à la chambre des lords, du 11 avril 1821, pag. 21.

(2) Il est dit, dans une lettre écrite par un des facteurs de la Compagnie à Canton, le 20 novembre 1820, et imprimée dans le rapport fait à la chambre des communes, le 18 juillet 1821, que trois à quatre mille pièces de gros draps *ont été importées d'Angleterre en Chine sous pavillon américain; ce qui porte un coup mortel au monopole dont a joui jusqu'ici l'honorable Compagnie.*

raient eux-mêmes ces produits, à moins de frais et avec plus de bénéfices que ces derniers. Dans cette hypothèse, les marchands anglais livreraient le thé au consommateur, à aussi bas prix, et peut-être à meilleur marché que ceux du continent ou des États-Unis. On peut juger par cette observation, à quel point le monopole, exercé par la Compagnie des Indes, nous est profitable! S'il y avait concurrence entr'elle et les autres négocians, le prix du thé ne dépasserait pas en Angleterre, celui coté à la Bourse de New-York ou d'Hambourg.

Nous possédons un état officiel des ventes de thé faites par la Compagnie de 1820 à 1823. On y voit à quel prix elle a proposé ses diverses espèces de thé, à chacune de ses ventes trimestrielles, le total des quantités vendues et des quantités refusées par les marchands. A l'exception du thé *Bou*, dont le prix a varié de 1 sh. 11 d. 7/10 à 2 sh. 6 d. 3/10, il y a eu très-peu de fluctuation dans le prix des autres espèces.

Il résulte encore de ce compte officiel, qu'au mois de mars 1823, la Compagnie a vendu 7,077,483 livres de thé, et qu'on a refusé de lui acheter 77,153 livres de thé *Hyson*, parce qu'on a trouvé que le prix auquel elle le livrait (4 sh. 5 d. 4/10 par livre) était exorbitant. Enfin, nous y trouvons qu'elle a vendu, à la même époque, le thé *Bou* 2 sh. 5 d. 2/10 la livre.

Or, à New-York, en 1823, le prix moyen du thé *Hyson* était de 2 sh. 6 d., et celui du thé *Bou* de 8 d. et 1/2 la livre.

A Hambourg, le prix du thé *Hyson*, à la même époque, toutes charges déduites, sauf le fret et l'assurance, s'élevait de 2 sh. 2 d. à 2 sh. 11 d., et celui du thé *Bou* de 9 d. et 5/16 à 10 d. 3/16.

Hambourg et beaucoup d'autres ports du continent tirent indirectement, de New-York, une portion considérable de leur thé, New-York est, après Londres, le marché le plus important de cette denrée qu'il y ait hors de la Chine. Les prix de ce marché, comparés avec ceux de la Compagnie des Indes, offrent donc la règle la plus sûre pour démontrer les effets du monopole qu'elle exerce.

En 1823, le prix du thé *Bou* était de 1 sh. 8 d. plus élevé à Londres qu'à New-York; la différence était la même dans les ventes de 1822. Or, il est constaté, par les comptes annuels de la Compagnie, qu'en 1822 elle a vendu 2,419,045 livres de thé *Bou*. Multiplions par cette quantité celle de 1 sh. 8 d., excédant perçu par la Compagnie sur les prix courans de New-York, et nous verrons que le monopole a fait perdre aux consommateurs anglais, sur le thé *Bou* seulement, la somme de 206,587 liv. st.

Un calcul semblable sur les autres espèces de thé, offre le résultat suivant :

	Quantité de thés vend. en 1822 aux marchés de la Compagnie.	Excédant par liv. des prix de la Compagnie sur ceux de New-York ou Hamb.	Total de l'excédant des prix reçus par la Compagn.
Thé Bou.	2,419,045	1 sh. 8 d. N.-Y.	206,587 l. st.
— Congou.	18,569,472	1 sh. 6 d. H.	1,392,710
— Campoi.	196,729	2 sh. 5 d. H.	23,871
— Souchong.	115,738	3 sh. N.-Y.	17,860
— Twankay.	4,036,445	1 sh. 10 d. H.	368,907
— Hyson skin	130,420	1 sh. 9 d. H.	11,411
— Hyson.	396,697	2 sh. N.-Y. et H.	39,469
Totaux.	25,874,546		2,058,815 (1)

Dans les quantités ci-dessus, on ne comprend pas les 2,019,019 livres de thé vendues aux mêmes marchés pour le compte des capitaines et autres officiers des vaisseaux de la Compagnie; les espèces n'en sont point spécifiées dans les ventes. Mais en supposant qu'ils aient été mêlés, dans les mêmes proportions, à ceux appartenant à la Compagnie, l'excès de prix sera, à leur égard, d'environ 160,000 liv. st., et le total de la différence de 2,218,815 liv. st.

Ces résultats, extraits de documens dont l'exactitude ne peut être révoquée en doute, sont de la plus haute importance; ils démontrent que les monopoleurs de *Leadenhall-Street* ont gagné sur les thés qu'ils ont vendus, en Angleterre, en 1822, 2,218,815 liv. sterl. (55,470,375 fr.) de plus qu'il n'aurait suffi pour en acheter une égale quantité, si le commerce en eût été libre! Mais, comme le prix du thé a très-peu varié, durant les trois dernières années, à Hambourg et à New-York, et que les

(1) Note des Editeurs. Ce total évalué en francs est de 51,470,375 fr. Sur la même échelle, le prix du thé *Bou* le plus commun est d'environ 3 fr. la livre, vendue par la Compagnie, tandis qu'il ne coûte à New-York que 75 à 80 c. Le thé *Hyson*, qui se vend à New-York 3 fr. 5 c. la livre, est vendu à Londres, par la Compagnie, 5 f. 50 c.

quantités vendues, ainsi que le taux des ventes faites par la Compagnie, en 1821, 1822 et 1823, ne diffèrent pas sensiblement, il est évident que le monopole dont jouit la Compagnie coûte chaque année à la nation 2,218,000 liv. sterl. (55,450,000 fr.), terme moyen.

Voilà un des impôts les plus scandaleux qui aient jamais pesé sur un pays. Le thé est devenu une denrée de première nécessité, et notre gouvernement donne généreusement, à une association de simples particuliers, le droit d'en faire un monopole, et de la vendre à plus de 200 p. % de son véritable prix! John Bull, il faut l'avouer, est un être bien inconséquent; il a multiplié ses pétitions à la chambre des communes, pour l'abolition du droit d'un denier et demi par livre (15 c. environ), sur les cuirs, droit presque imperceptible, imposé en 1812. et il n'a jamais réclamé contre une taxe de 1 sh. 6 d. à 3 sh. par livre, que la Compagnie des Indes prélève sur le thé, et dont elle fait son profit. Sur ce sujet, nos orateurs patriotes ont pris à tâche d'imiter la gravité silencieuse des commissaires de la Compagnie. Mais la question est aujourd'hui soumise au public; les marchands de thé d'Édinbourg ont d'ailleurs invoqué l'intervention des lords de la Trésorerie, à l'effet de restreindre la cupidité de la Compagnie des Indes, et nous pensons que cet exemple sera suivi par les marchands et autres habitans, dans toutes les villes importantes de l'empire. Si le peuple ne cherche pas lui-même à s'affranchir d'une taxe aussi scandaleuse, comment osera-t-il solliciter la suppression de celles qu'on lève dans un intérêt national? Aussi long-temps qu'il laissera les monopoleurs puiser ainsi dans sa bourse, il ne méritera aucun ménagement de la part des percepteurs de l'impôt.

On dira peut-être que la Compagnie, étant en possession légale du monopole, a le droit incontestable de l'exercer comme il lui plaît! Nous contestons le fait; le monopole de la Compagnie n'est pas absolu, il est purement conditionnel; et en foulant aux pieds les stipulations sur lesquelles il reposait, elle a rendu impérieusement nécessaire l'intervention immédiate du gouvernement. Le Parlement a promulgué plusieurs actes, à l'effet de l'empêcher de vendre ses thés à un prix exorbitant, et dans le but louable d'assurer à la nation anglaise, aux mêmes frais que sur le continent, la jouissance d'un article de consommation si nécessaire. Ainsi, un acte du Parlement de 1745 (18e de George II, chap XXVI), établit que, « dans le cas où la thé importé par la Compagnie des Indes orientales, ne suffirait pas à « l'approvisionnement de l'Angleterre, et où il « ne serait pas livré au même prix courant que « dans les contrées voisines, cette Compagnie « et ses successeurs devront en importer des « ports d'Europe en Angleterre, telle quantité « qui sera jugée nécessaire. » Une autre section du même statut porte que, « si la Compagnie néglige de tenir les marchés anglais « approvisionnés d'une suffisante quantité de « thés, à un prix raisonnable, il sera loisible « aux lords de la Trésorerie de délivrer à tout « autre individu, corps politique ou association commerciale, des licences d'importation « pour le même objet. » Ce statut est clair, explicite, décisif, et nous sommes également étonnés et de l'effronterie avec laquelle nos nababs ont foulé aux pieds les actes les plus évidens, les plus solennels, et du peu d'attention que la nation et le gouvernement donnent à de tels procédés.

Mais ce n'est pas tout; il est dit dans le fameux acte de commutation, passé en 1784 (24e de George III, chap. XXXVIII), « que la Compagnie des Indes fera quatre ventes de thé par « an, à des intervalles à peu près égaux; que « le marché sera fourni de quantités suffisantes « pour satisfaire à toutes les demandes, et qu'à « chaque vente les thés seront livrés sans réserve « au plus offrant, moyennant la simple surenchère d'un *penny* par livre. » Une autre clause du même acte porte: « qu'il ne sera pas permis « à la Compagnie de vendre ses thés à un prix « qui excède, pour la totalité qui en sera livrée, « le taux de l'achat primitif, le fret et les charges « d'importation, l'intérêt légitime depuis le « temps de leur arrivée en Angleterre, et la « prime d'assurance à raison des risques de mer. »

Enfin, par une dernière clause, la Compagnie est obligée de produire, devant les lords de la Trésorerie, des copies exactes des comptes et estimations qui servent de base aux ordres d'importation qu'elle a donnés, aux prix de ventes et aux quantités vendues.

Ces clauses ont évidemment pour objet d'empêcher la Compagnie de hausser artificiellement le prix du thé, et de l'obliger à le mettre en vente au taux de l'acquisition, sauf un excé-

dant assez modéré pour ne lui assurer qu'un profit raisonnable; mais les règles établies par ce statut ont été aussi ouvertement foulées aux pieds que celles prescrites par le statut de Georges II. Dans les prix des achats faits par les facteurs de la Compagnie à Canton, sont compris les émolumens de douze subrécargues, de huit employés de bureau, etc., etc. Il est alloué, aux membres de cette factorerie, outre un large salaire, une commission de 2 p. % sur les ventes; commission qu'on peut évaluer à un revenu de 125,000 liv. par an (3,125,000 fr.). Le doyen du comité de la factorerie touche la somme annuelle de 18,000 liv. (450,000 fr.), et les autres personnages qui jouent un rôle dans cette lucrative opération, et qui sont presque tous les enfans ou les proches parens des directeurs, ont des appointemens fixés d'après cette échelle de prodigalités. Outre leur salaire, ils ont une table somptueuse, servie au nom de la Compagnie, et dont les buveurs de thé font réellement tous les frais; car il est de fait que chaque schilling que cet inutile et incommode établissement engloutit, concourt, avec cent autres articles de dépense aussi peu nécessaires, à augmenter, parmi nous, le prix du thé.

Mais le pire n'est pas de faire payer par le public, aux familles qui tiennent à la junte directrice, la somme annuelle de 200,000 liv., pour un travail qui est beaucoup mieux fait par un consul américain, aux appointemens de 200 liv. Au lieu de fournir, ainsi que le prescrivent les statuts, assez de thé pour approvisionner le marché, moyennant un léger bénéfice sur le prix de l'achat, la Compagnie réduit sans cesse cette quantité; et comme personne ne peut entrer en concurrence avec elle, il lui est possible d'élever les prix à un taux exorbitant, et de faire d'énormes profits: ainsi, par exemple, d'après ses propres comptes, la livre de thé *Bou* lui revient invariablement à 1 sh. 6 d. (1 fr. 85 c.), et elle la vend invariablement près de 2 sh. 6 d. (3 fr. 10 c.); elle gagne par conséquent près de 60 p. %.

Ne sommes-nous donc pas autorisés à dire que la conduite de la Compagnie des Indes dans la vente du thé, signale une rapacité sans exemple? Et comme le gouvernement doit parfaitement connaître quelle extension elle a donné à son système, comme il est autorisé par les lois à la forcer d'approvisionner suffisamment chaque marché trimestriel, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire ses prix à peu près au niveau de ceux des autres pays, ne se rend-il pas le complice du vol, car c'en est un manifeste, qu'elle commet sur le public? Le président du bureau du contrôle, quel que soit son mérite sous d'autres rapports, a pleine connaissance des statuts sur le commerce du thé. Pourquoi donc ne prend-il aucune mesure pour en maintenir les dispositions? A Dieu ne plaise qu'il commette dans ce but aucun excès de pouvoir! Mais qu'il daigne au moins protéger les actes si chers à ses yeux qui, pour me servir de ses propres termes, émanent *de la sagesse collective du grand conseil de la nation*, contre les infractions d'une Compagnie dont il est chargé de contrôler les opérations, moyennant 4,000 liv. st. par an.

Les calculs dans lesquels nous venons d'entrer (et nous défions la Compagnie de les contredire) prouvent à quel point on se trompe, en supposant, comme on le fait communément, que le prix élevé du thé en Angleterre est dû uniquement à la taxe qui frappe cette denrée.

Le gouvernement et la nation ont donc intérêt à abolir complètement ce funeste monopole, et à laisser le vaste marché de la Chine ouvert au libre concours de nos marchands et de nos manufacturiers; la baisse de prix qui en résulterait étendrait prodigieusement la consommation du thé, et le droit, quoique prélevé sur un article livré à meilleur marché, produirait bientôt un plus grand revenu.

Ainsi, qu'on ne nous parle plus de la nécessité de livrer le commerce de la Chine à l'agence d'une compagnie exclusive. Les Américains, qui n'ont point de compagnie pour fouler aux pieds les actes du congrès, et piller leurs concitoyens, font ce commerce avec un succès complet, et sont beaucoup plus favorisés à Canton que les émissaires de *Leadenhall-street*. Mais comme la Compagnie des Indes est assurée du monopole jusqu'en 1834, tout ce qu'on peut faire en ce moment c'est de la forcer à se conformer dans ses rapports avec le public aux stipulations qu'elle a consenties, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour donner, à des marchands particuliers, des licences à l'effet d'importer du thé de Hambourg et d'Amsterdam, ou bien à réduire, au terme du dix-huitième statut de George II, le prix du thé dans ce pays, à peu près au niveau du prix auquel il est livré dans les pays voisins. (*Revue d'Édinbourg.*)

Mélanges.

OBSERVATIONS PRATIQUES

SUR L'ÉDUCATION DU PEUPLE,

ADRESSÉES AUX CLASSES OUVRIÈRES ET A CEUX QUI LES EMPLOIENT,

PAR M. BROUGHAM (1).

JAMAIS, depuis la découverte de l'imprimerie, le corps social n'a reçu de bienfait plus signalé, que celui des institutions à l'examen desquelles M. Brougham a consacré son livre. Rien de plus admirable que la chaleur, la simplicité et la sagesse expérimentée qui distinguent les vues de l'auteur. De tous les titres d'honneur rassemblés sur sa tête, nul n'est plus digne d'envie que celui qui se fonde sur les services qu'il a rendus à la cause de l'éducation. De tout le bien qu'il a fait, celui-là est le plus fécond et le plus incontestable; la gloire qu'il en a retirée est pure de tout esprit de parti, elle ne lui a pas même été disputée. Grâces lui soient rendues surtout pour ses travaux récens en faveur des écoles de mécanique! Dans son mémorable exposé *de l'Abus* des charités publiques, il était animé, autant par une juste indignation que par le plaisir de triompher de l'opposition redoutable qu'il rencontrait dans l'indolence et la corruption de certaines classes; ici, il n'a été excité que par l'humanité, par cet avant-goût sublime de l'amour et de la reconnaissance de la postérité, qui soutient les vrais amis de leur patrie, lorsque, dans le silence, ils travaillent à assurer le bonheur de leurs concitoyens, sans enflammer leurs passions, ni capter leurs suffrages.

Voici comment cet ouvrage est terminé :

« Il est inutile, dit M. Brougham, que je combatte, en finissant, les objections de ceux qui, par des motifs politiques, s'opposent à ce que l'instruction se répande dans les classes industrielles, et je me félicite de n'avoir point à remplir cette tâche pénible. Il n'est plus le temps où les faux dévots pouvaient persuader aux hommes qu'il fallait mettre *sous le boisseau* les lumières de la philosophie, comme dangereuses à la religion, et où les tyrans proscrivaient, comme ennemis de leur pouvoir, les citoyens voués à l'instruction du peuple. On sent aujourd'hui l'absurdité de croire que la science des lois qui régissent l'univers dispose à l'incrédulité; elle est le remède le plus sûr de la superstition et surtout de l'intolérance. Non, la pure, la vraie religion n'a rien à craindre des lumières que l'entendement humain peut tirer de l'étude de la matière ou de l'ame; plus la science se répandra, mieux l'auteur de toutes choses sera connu, moins le peuple sera le jouet des fourbes et des imposteurs. C'est pour les tyrans et les mauvais gouvernemens que les

(1) *Practical observations upon the education of the people, adressed to the working classes, and their employers.* By H. Brougham, Esq. in-12, 33 pp. London.

masses éclairées sont un objet de terreur; la lumière est fatale à leur despotisme, et ils le savent bien; mais il leur est plus aisé de la maudire que de l'éteindre. Elle s'étend, en dépit d'eux-mêmes, dans les pays où le pouvoir arbitraire semble le plus affermi; et, en Angleterre, le moindre effort pour arrêter ses progrès entraînerait la ruine soudaine de celui qui serait assez insensé pour le tenter.

« Je dirai donc aux hautes classes de la société que la question n'est plus de savoir si le peuple sera instruit, elle est irrévocablement résolue; mais s'il sera bien ou mal instruit; s'il aura droit à une demi-instruction, ou bien à toute celle que réclament sa position et ses besoins. Qu'on ne s'effraie point de voir la masse du peuple trop éclairée dans ses rapports avec ses supérieurs. De simples ouvriers peuvent se distinguer par leur éducation, se livrer même à l'étude des hautes sciences. Quel en sera le résultat? celui de forcer leurs maîtres à mériter leur supériorité en acquérant eux-mêmes des connaissances plus solides et une éducation plus forte. On agrandira l'enceinte de nos colléges, et plusieurs de nos grandes cités, spécialement la métropole, ne seront plus dénuées de moyens réguliers de fournir à leurs habitans toute l'instruction qu'ils peuvent désirer.

« Je dirai à la classe des artisans que le temps est arrivé, où elle peut, en faisant un grand effort, s'assurer pour toujours l'estimable bienfait de l'instruction. Jamais les riches n'ont été plus disposés à leur en faciliter les moyens; mais aussi le peuple doit profiter de l'opportunité des circonstances, et suivre le mouvement imprimé par les hautes classes à l'éducation populaire. Ceux qui, déjà lancés dans la carrière, ont savouré les fruits de la science, n'ont plus besoin qu'on les exhorte à persévérer; mais si ces pages tombent dans les mains d'un ouvrier, dans les momens de loisir qui lui restent nécessairement après les travaux de la journée, je ne lui demande d'autre récompense (moi qui, à toutes les heures, ai écrit pour son bien-être), que d'économiser trois *pence*, le jour suivant, d'acheter la vie de Franklin et d'en lire la première page. Je suis sûr qu'il lira le reste, et qu'il consacrera son temps et ses épargnes à acquérir les connaissances qui, d'un *garçon imprimeur*, ont fait le plus grand philosophe et l'un des meilleurs hommes d'état de son siècle. Peu d'hommes, sans doute, sont destinés à s'élever à sa hauteur; il n'est point nécessaire de se diriger dans la vie avec cette parfaite régularité, avec cette rigide économie de tous ses instans; mais tous peuvent, en suivant ses traces, faire bonne route, en s'exerçant comme lui, à la tempérance, à une industrieuse activité, en se livrant à l'étude, et nul ne peut dire, avant d'avoir fait cet essai, jusqu'à quel point il est capable de se rapprocher de son modèle. »

Le livre de M. Brougham est court; mais il est plein, et nous serions bien trompés s'il n'acquérait pas cent fois plus de publicité que l'extrait que nous en donnons.

Extrait des dépositions faites devant les comités du Parlement Britannique, nommés dans les sessions de 1824 *et* 1825, *pour établir une enquête sur l'état de l'Irlande.*

Vendredi, ce 25 mars 1825, sous la présidence de lord vicomte Palmerston, le très-révérend père Jacques Magaurin, docteur en théologie, évêque du diocèse d'Armagh, est appelé et interrogé.

Demande. Avez-vous connaissance de certaines communications qui ont eu lieu en 1788, entre les catholiques anglais de ce royaume et quelques universités étrangères, touchant l'autorité du pape? — *Réponse.* Oui, j'en ai quelque souvenir.

D. Sur l'invitation de M. Pitt, les catholiques anglais n'ont-ils pas soumis, dans le cours de cette même année, certaines questions à ces universités? — *R.* Je me rappelle ce fait. On s'en entretenait beaucoup au collége irlandais de Salamanque, quand j'y arrivai, en 1789.

D. Voici ces questions: « 1° Le pape, les « cardinaux, aucun corps ou individu, faisant « partie de l'église de Rome, exercent-ils de « droit aucune autorité, pouvoir, juridiction « ou prééminence civiles quelconques dans « l'empire Britannique? 2° Le pape, les cardi- « naux, aucun corps ou individu, faisant par- « tie de l'église de Rome, peuvent-ils, sous « quelque prétexte que ce soit, délier les sujets « de ce royaume de leur serment d'allégeance « au souverain? 3° Existe-t-il dans la religion « catholique aucun point de doctrine, d'après « lequel le catholique est dispensé, comme « homme public ou comme simple particulier,

« de garder sa foi envers les hérétiques ou au-« tres individus professant des opinions reli-« gieuses, autres que les siennes? » Où doivent se trouver les réponses qui ont été faites à ces questions? — *R.* Je crois que ces questions furent soumises aux universités de Salamanque, d'Alcala et de Valladolid, ainsi qu'à celles de Paris, de Louvain et de Douai, et que toutes y firent les mêmes réponses, au moins en substance.

D. Les réponses ne sont-elles pas comprises en détail dans les Mémoires de M. Butler? — *R.* Je crois qu'oui.

D. La doctrine que contiennent ces réponses est-elle admise par les évêques catholiques d'Irlande? — *R.* Oui, elle l'est également par les laïques catholiques de ce pays. Je crois même que ces décisions ont servi de base au serment d'allégeance qui a été dressé pour eux.

D. Ne joignit-on pas un précis de ces réponses à l'adresse du comité catholique, publiée en 1793? — *R.* Je crois qu'oui.

D. Avez-vous lu ces décisions? — *R.* Oui, et j'y souscris de toute mon ame.

D. La pièce que vous avez dans ce moment devant vous, est-elle un précis des réponses dont il s'agit? — *R.* Oui.

Précis de la réponse faite par la Faculté de théologie de Paris aux questions énoncées ci-dessus.

Après un préambule dans les formes usitées par l'Université de Paris, la première question est résolue en ces termes: « Ni le pape, ni les « cardinaux, ni aucune congrégation, ni aucun « individu, faisant partie de l'église romaine, « n'exerce, en vertu d'aucune autorité, pou-« voir, juridiction ou prééminence quelcon-« ques, d'institution divine, inhérens à leur « personne, à eux départis ou à eux apparte-« nant de quelque manière que ce soit, aucune « autorité, pouvoir, juridiction ou prééminence « civiles, dans aucun royaume, et par consé-« quent aucun privilége de ce genre dans l'em-« pire Britannique. La Faculté de théologie de « Paris a toujours professé cette doctrine; elle « l'a maintenue en toute occasion, *et elle pro-« scrit rigoureusement de ses écoles toute doc-« trine contraire.* »

Réponse à la deuxième question. « Ni le pape, « ni les cardinaux, ni aucun corps, ni aucun « individu, faisant partie de l'église de Rome, « ne peuvent, par la vertu des clefs de saint « Pierre, délier ou affranchir les sujets du roi « d'Angleterre de leur serment d'allégeance en-« vers lui.

« Cette question et celle qui la précède, se « lient si intimement entr'elles, que la solution « de l'une est naturellement et nécessairement « celle de l'autre. »

Réponse à la troisième question. « L'église « catholique n'admet point la doctrine d'après « laquelle le catholique serait dispensé de gar-« der sa foi envers les hérétiques ou schismati-« ques; la maxime qui permet de violer sa foi « envers les hérétiques, répugne tellement à « tout principe d'honnêteté et spécialement aux « opinions des catholiques, qu'il n'est rien dont « ils aient eu plus à se plaindre que de la mé-« chanceté des protestans qui la leur ont attri-« buée.

« Donné à Paris, dans l'assemblée générale, « tenue ce jeudi onzième jour, avant les calen-« des de mars 1789. »

(*Signé, etc., etc.*)

Université de Louvain.

« La Faculté de théologie de Louvain, ap-« pelée à donner la solution des questions ci-« dessus énoncées, le fait avec empressement; « elle s'étonne toutefois qu'à la fin du XVIII[e] siè-« cle, de pareilles questions soient soumises à « un corps savant par des habitans d'un royaume « qui se fait gloire d'avoir produit tant de sujets « distingués par leurs talens et leurs lumières. « La Faculté, rassemblée pour l'objet ci-dessus, « s'accorde à l'unanimité à répondre négative-« ment à la première et à la seconde de ces « questions.

« La Faculté ne se croit pas obligée de déve-« lopper ici les motifs sur lesquels sa solution « est fondée, ni de citer les passages de l'Écri-« ture-Sainte, et les écrits des Pères qui sont « à l'appui: cela a déjà été fait par Bossuet, par « de Marca, par les deux Barclays, par Gol-« dast, par les deux Pithou, par d'Argentré, par « Widringhen, et par S. M. le roi Jacques I[er] « dans sa dissertation contre Bellarmin et du « Perron, etc., etc.

« La Faculté déclare ensuite que le pouvoir « souverain de l'état n'est subordonné ni direc-« tement, ni indirectement à un autre pouvoir,

« fût-ce même un pouvoir spirituel, lequel a « été institué uniquement pour le salut des « ames ;

« Qu'aucun individu ou réunion d'individus, « quelque élevés qu'ils soient en puissance ou « en dignité, que même le corps universel de « l'église catholique assemblé en concile géné« ral, ne peuvent, sous quelque motif ou pré« texte que ce soit, affaiblir le lien qui unit le « souverain à ses peuples, encore moins affran« chir ces derniers de leur serment d'allé« geance.

« Passant à la troisième question, la Faculté « de théologie, étonnée qu'une pareille ques« tion lui soit soumise, répond de la manière « la plus formelle qu'il n'existe pas et qu'il n'a « jamais existé chez les catholiques ou dans les « catholiques ou dans les doctrines de l'Église « de Rome, aucune loi ou principe qui autorise « le catholique, soit comme homme public, « soit comme simple particulier, à manquer à « sa foi envers les hérétiques ou autres individus « professant une croyance autre que la sienne. « La Faculté déclare que, selon la doctrine des « catholiques, la loi divine et naturelle qui « impose à chacun l'obligation de garder sa foi « et de tenir ses promesses, reste la même, « quelles que soient les opinions religieuses de « ceux avec qui ils ont contracté.

« Fait et signé, etc., etc., ce 18 novembre « 1788. »

Université de Valladolid.

Il fut répondu aux trois questions :

« 1º Que ni le pape, ni les cardinaux, ni « même un concile général de l'église, n'avaient « autorité, pouvoir, juridiction ou préémi« nence civile, directement ou indirectement, « dans le royaume de la Grande-Bretagne, ni « dans aucun autre royaume ou province, où « ils ne seraient point saisis de la puissance tem« porelle ;

« 2º Que ni le pape, ni les cardinaux, ni « même un concile général, ne peuvent délier « les sujets de la Grande-Bretagne de leur ser« ment d'allégeance, ni les dispenser de leurs « obligations ;

« 3º Que l'obligation de garder sa foi est fondée « sur la loi naturelle qui régit également tous « les hommes, quelles que soient leurs croyan« ces religieuses, et que cette loi le commande « encore plus impérieusement au catholique, « parce qu'elle se trouve confirmée par les prin« cipes de sa religion.

« Signé dans les formes usitées, ce 17 février « 1789. »

SITUATION DES FINANCES DE LA COMPAGNIE DES INDES.

Il s'est établi depuis peu entre l'*Asiatic Journal* et l'*Oriental Herald* (le Héraut de l'Orient), deux journaux publiés à Londres, une polémique assez animée à l'occasion de l'ouvrage de M. J.-B. Say, intitulé : *Essai historique sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais dans l'Inde*, et de l'écrit de M. de Sismondi sur le même sujet.

Le nº 114 de l'*Asiatic Journal*, qui vient de paraître, relève quelques erreurs dans lesquelles seraient tombés MM. Say et de Sismondi ; il contient en même temps l'analyse d'un écrit nouveau intitulé : *Financial situation of the East India company in* 1824, *by Georges Tucker, esquire*, sur lequel il s'appuie pour réfuter les allégations de M. Say, relatives à l'état financier de la Compagnie, et son opinion sur l'importance dont les possessions de l'Inde sont pour la métropole.

M. Say ayant assuré, dans son *Essai historique*, que les finances de la Compagnie présentaient un déficit annuel de plus de 2,000,000 st., l'*Asiatic Journal* lui oppose les états officiels, produits par M. Tucker, qui embrassent une période de ving-huit ans, de 1792 à 1821. D'après ces états, les finances de la Compagnie présentent au contraire un excédant d'environ 2,000,000 st.

Il est difficile de recueillir des notions positives sur cette matière, parce que la Compagnie n'est pas tenue de soumettre tous les ans au Parlement un compte de ses finances; cependant elle fut obligée, en 1818, d'en présenter un état détaillé, à l'effet d'obtenir le renouvellement de son privilége ; c'est à l'aide de ces tableaux que M. Tucker a pu établir un parallèle entre la situation commerciale de la Compagnie à cette époque, et sa situation actuelle.

En 1814—1815, l'actif de la Compagnie était de.	22,787,034 liv. st.
Son passif de.	2,484,270
Balance en faveur de l'actif. .	20,302,764
Déduction faite du montant des obligations de l'Inde (*India Bonds*), ci.	4,487,170
L'actif se réduit à. . .	15,815,594
En 1822—1823, l'actif de la Compagnie était de.	26,878,165
Passif.	2,252,307
Balance en faveur de l'actif. .	24,625,858
Déduction faite du montant des obligations de l'Inde, ci. .	3,937,729
L'actif se réduit à. . .	20,688,129

Ainsi l'actif de la Compagnie, de 1815 à 1823, a augmenté de 5,000,000 liv. st., et son passif a diminué dans la même proportion. En retranchant de cette somme les fonds nécessaires à l'amortissement de la dette territoriale, l'auteur a réduit à 3,630,595 l. st., ce qui donne à la Compagnie un surplus annuel de 450,000 l. D'après ce calcul, de 1823 à 1834, terme de son privilége, elle accroîtra ses bénéfices de 4,950,000 liv. st. Complètement libérée de ses obligations de l'Inde, et riche de 24,500,000 l., elle pourra retirer cet énorme capital en 1834, si le parlement ne consent pas à renouveler son privilége.

M. Tucker analyse ensuite les divers états de situation de la Compagnie, considérée, soit comme association de commerce, soit comme puissance territoriale; l'examen de sa situation, sous ce double rapport, le conduit aux résultats suivans :

1° En temps de paix, les recettes territoriales de la Compagnie, déduction faite des charges locales et des arrérages des obligations de l'Inde, peuvent offrir un excédant de 2,000,000 l.

2° Si l'on en retranche 1,500,000 liv. de dépenses relatives à des intérêts territoriaux ou politiques, le revenu net de la Compagnie', provenant de la possession du pays, sera de 500,000 liv. st.

3° La dette de la Compagnie s'élevait, au 30 avril 1822, à 31,623,720 liv. st., ce qui entraîne une charge annuelle de 1,896,524 liv. st. pour le service des intérêts.

4° Après avoir payé les dividendes de ses actionnaires, les arrérages des obligations de l'Inde, et pourvu aux frais des établissemens de tout genre qu'elle entretient tant dans la métropole que dans l'Inde et ailleurs, la Compagnie retire de son commerce un bénéfice net de 450,000 liv. st.

5° Ainsi, le revenu net, territorial et commercial de la Compagnie est, en temps de paix, d'environ un million sterling, somme dont elle peut affecter une partie à l'acquittement de sa dette, et l'autre à l'accroissement du capital qu'elle consacre à ses entreprises commerciales.

6° Depuis le dernier renouvellement du privilége de la Compagnie, le total annuel de ses recettes s'est accru annuellement d'environ 3,000,000 st., malgré les guerres qu'elle a eu à soutenir.

M. Tucker, après avoir rétracté les circonstances de cette prospérité financière, fait l'apologie du mode de gouvernement adopté par la Compagnie dans ses vastes possessions, et de son système politique; il ne craint point qu'elle abuse de sa souveraineté, puisqu'elle ne l'exerce que sous une responsabilité réelle, et dans des limites que défend et surveille une hiérarchie de pouvoirs, qui tous relèvent du peuple anglais, de la couronne et du parlement britannique.

Quant à cette fausse philantropie, qui nous inviterait à affranchir le peuple hindou de tout joug étranger pour le rendre au bonheur et à la liberté, dit en finissant M. Tucker, il me suffit, pour la combattre, d'énoncer cette vérité : que, quels que soient nos droits sur les peuples de l'Inde, nous les gouvernons mieux qu'ils ne se gouverneraient eux-mêmes; et que notre domination, n'eût-elle d'autre effet que de prévenir les luttes sanglantes qui probablement s'élèveraient parmi eux, s'ils étaient livrés à eux-mêmes, devrait être considérée comme un bienfait pour l'humanité.

COMMERCE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De l'état officiel suivant, qui a été déposé sur le bureau de la chambre des communes, il résulte que le montant brut des valeurs exportées dans le cours de l'année dernière, excède de vingt-un millions sterling, celui des valeurs importées dans cette même année.

Année se terminant au 5 janvier 1825.

Total des valeurs importées dans la Grande-Bretagne : liv. sterl. 41,720,485 17 sh. 9 d.

Valeurs exportées de la Grande-Bretagne, savoir :

Matières premières et objets fabriqués d'origine tant irlandaise que britannique. . . Liv. st.	51,718,609	17 sh.	8 d.
Matières étrangères et denrées coloniales. . . .	11.506,665	8	10
Liv. st. . . .	63,225,272	7	6

État de la valeur des matières exportées dans l'Amérique du Sud dans le cours de trois années se terminant au 5 janvier 1825.

Années.	Valeur des matières exportées de la Grande-Bretagne dans l'Amérique méridionale (y compris le Mexique et le Brésil.)		
	Produits et obj. manufacturés de la Gr.-Bret. et d'Irlande.	Matières étrangères et coloniales.	Produit total des matières exportées.
	Liv. st. sh. d.	Liv. st. sh. d.	Liv. st. sh. d.
1823	3,166,071 11 7	122,384 12 5	3,288,456 4 0
1824	4,219,890 6 2	153,666 2 1	4,373,556 8 3
1825	5,563,434 18 7	301,888 8 3	5,865,323 6 10

L'état ci-dessus est tiré d'une brochure qui vient de paraître à Londres, intitulée : « *Present operations and future prospects of the Mexican mine association. By sir William Rawson.* »

Cette brochure, dit le *Blackwood's Edinburgh Magazine*, du mois de juin, présente sous un point de vue frappant les immenses avantages que l'Angleterre doit retirer, tant sous le rapport commercial que politique, de ses relations avec les républiques de l'Amérique méridionale.

Taxe des pauvres. — *Extrait du rapport du Comité, nommé par la Chambre des communes pour examiner les divers états de ces taxes en Angleterre et dans le pays de Galles.*

La taxe pour l'entretien des pauvres a été dans l'année qui se termine au 25 mars 1824, de 6,833,630 liv. st. Elle a été inférieure de 94,532 liv. st., à celle de 1822-23, et de 2,486,410 liv. st., à celle de 1817, époque où ce genre de taxe a atteint son *maximum*.

La dépense totale, supportée pour les pauvres, en 1823-24, n'est, au-dessous de celle de 1822-23, que de 38,742 liv. st.

Le terme moyen de cette dépense, pour les trois années antérieures à mars 1815, a été de . . . . 6,129,844 liv. st.

Pour les trois années, finissant en 1818, de . .	6,844,290
De 1818 à 1821, de . .	7,272,535
Et enfin de 1821 à 1824, de	5,955,292

La dépense pour les pauvres, en 1823-24, étant de 5,734,216 liv. st., est plus faible que toutes celles des années postérieures à 1815, et n'excède celle de 1815 que de 9,710 liv. st.

Dans quelques comtés, la taxe des pauvres a augmenté en diverses proportions; dans celui de Wilts, par exemple, elle est de 8 p. °/₀ ; dans celui de Berks de 7 p. °/₀; dans d'autres, de 6 p. °/₀, etc.

Le comté de Sussex est à cet égard le plus chargé relativement à sa population. Le comté de Lancastre est celui où la taxe est plus légère.

— D'après un rapport fait au secrétaire d'état de l'intérieur (M. Peel) sur l'état des prisons en 1822 et 1823, le nombre des prévenus, écroués était en 1822, pour l'Angleterre, de 20,825; pour le pays de Galles, de 200; et en 1823, de 257 pour ce dernier pays, et de 21,849 pour l'Angleterre.

— L'almanach qui s'imprime dans la colonie anglaise de Botany-Bay ou *New South Wales*, et qui contient les noms de tous les déportés arrivés dans cette colonie en 1824, constate que leur nombre total est pour cette année de 957.

Mouvement des ports. — On vient de soumettre au parlement le tableau officiel des bâtimens qui sont entrés dans les ports de la Grande-Bretagne, dans le cours des années 1822, 1823 et 1824; ce tableau indique le tonnage de chaque bâtiment, et le nombre de ses matelots; il distingue les navires anglais des navires étrangers, en désignant à quelle puissance appartient chacun de ces derniers.

On n'a présenté au parlement, dans le cours de la session actuelle, aucun document plus

intéressant que ces tableaux. Ils nous mettent à même de juger de quelques-uns des effets produits par les modifications qu'a subies notre acte de navigation, et d'apprécier les progrès de notre commerce.

On y voit, par exemple, que le nombre des matelots régnicoles, employés sur nos bâtimens, a été de 98,976, en 1822; de 112,244 en 1823, et de 108,700 en 1824. Ainsi ce nombre, en 1823 et en 1824, a été supérieur d'un dixième environ à celui de 1822.

On y voit aussi que, de 1822 à 1823, le nombre des matelots employés sur les bâtimens étrangers qui commercent avec nous, s'est élevé de 28,000 à 42,000.

Il est donc clair que les modifications subies par l'acte de navigation ont favorisé nos intérêts maritimes, bien qu'elles aient été plus utiles encore à ceux de l'étranger. Mais il suffit que nos relations commerciales se soient étendues pour que nous ne regrettions pas les facilités que nous avons offertes aux autres nations.

Les états officiels soumis au parlement sont précieux surtout, en ce qu'ils constatent les avantages que le commerce a retirés, dans chaque pays, des nouveaux rapports introduits par suite des changemens faits à notre code maritime. Nous y voyons que la Norwège, le Danemark, la Suède et la Prusse sont les pays dont la prospérité maritime a été le plus favorisée par ces modifications, et qu'elles ont été moins utiles à ceux dont nous avons le plus à redouter la rivalité commerciale. Ainsi la marine norwégienne, qui, dans ses rapports avec nous, n'employait que 5,000 matelots, en emploie aujourd'hui 6,000. La Prusse commerce avec nous à l'aide de 5,826 matelots, au lieu de 2,221; au contraire, la France, qui, en 1822, envoya dans nos ports 7,694 matelots, n'en a envoyé que 7,437 en 1824, et la marine marchande des États-Unis, qui destinait 6,000 matelots à ses expéditions pour l'Angleterre, a réduit aujourd'hui ce nombre à 5,400. Il est vrai que le commerce de cette république avec l'Irlande occupe aujourd'hui 400 matelots de plus qu'en 1822; mais les émigrations étant très-multipliées dans ce dernier pays, on peut croire que quelques-uns des matelots désignés comme américains sur les registres de bord sont réellement irlandais.

Au demeurant, les états officiels dont nous parlons présentent des résultats très-satisfaisans.

État des exportations des tissus de coton et des laines filées provenant d'Angleterre, dans le cours des trois dernières années.

1822	Tiss. de coton.	23,938,260 l. st.	26,357,703 l. st. (658,926,825 fr.
	Laines filées.	2,418,813	
1823	Tiss. de coton.	24,618,588	27,245,220 l. st. (681,130,500 fr.
	Laines filées.	2,626,632	
1824	Tiss. de coton.	26,880,937	30,019,284 l. st. (750,482,100 fr.
	Laines filées.	3,138,357	

Ainsi, le montant de l'exportation des tissus de coton et des laines filées a été de 2,774,064 liv. st. (69,351,600 fr.) plus considérable en 1824 qu'en 1823; cette différence est due principalement aux emprunts de l'étranger, que nous avons remplis l'année dernière, en valeurs représentées par les produits industriels que nous avons exportés. Ce fait explique le peu d'activité qui semble régner cette année dans notre commerce.

État des billets de la Banque d'Angleterre en circulation dans les années 1823, 1824 et 1825.

Du 5 avr. 1823 au 5 avr. 1824	l. st. 18,984,449	19 sh.	1 d.
Du 3 avr. 1824 au 2 avr. 1825	19,092,000	14	11

Analyse des nouvelles propositions faites par M. Huskisson, à la chambre des communes, sur la réduction des droits de douane.

« Lorsque j'ai proposé à la chambre le bill sur les droits d'entrée des marchandises étrangères, a dit ce homme d'état, je me suis entouré de toutes les lumières qui pouvaient m'éclairer sur l'utilité de la mesure. Dans ce but, j'ai fait un appel à toutes les classes dont elle devait affecter les intérêts; et, après avoir mûrement examiné les nombreuses observations qui m'ont été adressées, j'ai cru devoir apporter quelques modifications aux propositions que j'ai faites au mois de mars dernier.

« Je me vois forcé de renoncer à la réduction que j'avais d'abord proposée sur les droits auxquels sont soumis les fils et tissus de coton, ainsi que les poteries, faïences et porcelaines, etc.

« J'avais d'abord proposé de n'assujettir les fils et tissus de lin, qu'à un droit de 26 pour cent de la valeur que ces articles ont en Angleterre; mais, après avoir entendu toutes les parties intéressées dans cette branche de notre industrie, je me suis déterminé à fixer le droit d'après les prix auxquels ces articles se vendent

à l'étranger. Mon but a été de ne point aggraver actuellement la position du manufacturier anglais; mais je me réserve d'introduire progressivement, durant les huit années qui vont s'écouler, la concurrence dans cette branche de production, en opérant chaque année une nouvelle réduction, à moins que, par l'introduction de machines plus parfaites et à l'aide de nouveaux capitaux, nos manufacturiers ne préviennent ce résultat.

« Je propose sur les verreries des droits plus modérés que je ne l'avais fait d'abord; mais, sur ces articles, comme sur les lins, la réduction sera graduelle. C'est également d'après ces bases que j'ai réduit les droits sur les papiers. Toutefois, la prohibition qui pèse, en France et dans les Pays-Bas, sur les produits bruts de nos papeteries, m'a forcé d'augmenter ces droits de 4 p. %.

« J'ai pensé qu'il était de l'intérêt des libraires anglais, et surtout qu'il importait aux progrès de la littérature et à la propagation des connaissances humaines, que les droits sur les livres importés fussent considérablement diminués.

« Je passe sur une foule d'autres articles dont les droits ont été réduits par le bill du 25 mars dernier. Je ferai observer, toutefois, que je suis décidé à diminuer encore les droits que ce bill avait déjà modérés sur les chanvres et sur les suifs.

« Mon dessein était de faire exécuter la disposition qui réduit les droits sur la potasse, à partir du 1er janvier prochain; mais il m'a été démontré que lorsque leur taux a été élevé, il y a quelque temps, le gouvernement s'était tacitement engagé à n'y apporter aucun changement avant six ans; cette considération m'a déterminé à n'effectuer la réduction que du jour où ce délai sera expiré.

« Je n'apporterai aucune modification aux droits sur les bois de construction, mais je soumettrai au Parlement un réglement tendant à empêcher que la taxe ne soit éludée; ces bois paient 55 liv. et les planches 44 liv. pour chaque 126 pièces. Je n'ignore point que jusqu'ici on a réduit l'épaisseur des madriers, pour éluder le paiement du droit qui pèse sur eux. Quoi qu'il en soit, je me borne à demander que les fortes planches qu'on obtient de cette manière, soient soumises aux mêmes droits que les bois de charpente.

« Le droit sur les bois de la marine, travaillés dans les colonies, et qui servaient à la construction des vaisseaux, dans la métropole, a été jusqu'ici de plus de 50 p. %, et voilà pourquoi les bois énormes du Canada n'ont jamais été d'un grand produit pour l'Angleterre. Je réduis ces droits à 15 p. %, et j'ai la ferme conviction que cette mesure, ainsi que toutes celles que je viens de proposer, contribueront éminemment aux progrès de notre prospérité nationale.

« Le nouveau système que je recommande aux lumières du Parlement Britannique, a surtout, en ce moment, le mérite de l'opportunité. J'ai la ferme conviction que si les coalitions d'ouvriers, ce grand fléau de notre industrie manufacturière, ne peuvent être réprimées par les lois, elles le seront par les facilités accordées à l'importation des produits étrangers. Il faut que les ouvriers sachent que le consommateur anglais ne saurait être condamné à s'approvisionner à des prix exorbitans, et que la nation entière ne doit point rester engagée dans la position fâcheuse où la placeraient les tentatives de quelques hommes, pour empêcher le libre emploi du capital et du travail. Je crois pouvoir assurer que si les charpentiers de vaisseaux cherchent à faire la loi aux armateurs; s'ils ne laissent pas les hommes laborieux et habiles, que réclament nos chantiers, suivre en liberté l'impulsion de leurs intérêts, le Parlement permettra l'usage des bâtimens étrangers. La déclaration que je viens de faire concerne également les classes qui exploitent les diverses branches de notre industrie manufacturière; qu'elles prennent garde au piége qui leur est tendu pas quelques brouillons. Les mesures que je viens de proposer nous affranchiront nécessairement de l'espèce de dictature que font peser sur nous les coalitions de la classe ouvrière, en faisant disparaître les restrictions qui, jusqu'ici, ont donné aux artisans de la Grande-Bretagne l'avantage sur ceux de l'étranger, dans la fabrication des principaux articles de nécessité, d'utilité ou de luxe. S'ils ont recours à ces coalitions perturbatrices et illégales, qui nous ont fait tant de mal, la nation n'en restera pas tranquille spectatrice, et elle ouvrira ses ports aux produits industriels des peuples voisins. Il est du devoir du Parlement Britannique d'apprendre à ces hommes abusés, qu'ils ne sauraient, sans crime, entraver la libre distribution du capital et du travail. Cette

liberté, qui n'existe pas en ce moment, on l'obtiendra bientôt, non par des lois pénales, mais par une plus grande concurrence entre tous ceux qui nous livreront à un prix raisonnable les fruits de leur industrie. Ces motifs suffiraient pour engager la chambre à accueillir favorablement des résolutions qui mettent un terme à un système de prohibition, dont les coalitions d'ouvriers ne sont pas les plus funestes conséquences.

« Je désire, a dit M. Huskisson en finissant, réduire, autant que possible, les droits qui grèvent certains articles de consommation qui nous sont expédiés par les négocians des Indes orientales. Le droit sur les poivres est, en ce moment de 500 p. %; il est de 2 sh. 6 d. (plus de 3 fr.) par livre, et la livre ne revient qu'à 5 d. (50 c.). Cette taxe énorme n'a d'autre effet que de diminuer la consommation et d'encourager la fraude. Je propose de réduire le droit à 1 sh. par livre; cette mesure encouragera l'industrie dans les Indes orientales, et contribuera au bien-être d'un pays que tant de charges grèvent encore. »

Par le bill du mois de mars 1825, les droits sur les fers étrangers avaient été considérablement réduits ; ceux sur les vins de France ont été réduits ainsi qu'il suit : à 6 sh. par gallon (environ 7 fr. 50 c.), et à 6 sh. 6 d. ; quand les vins sont importés sur des vaisseaux étrangers. »

Les propositions de M. Huskisson ont été unanimement adoptées par la chambre des communes et par celle des lords.

Les fabricans de Nottingham ont présenté dernièrement, à la chambre des communes, une pétition pour demander le maintien des lois actuelles, qui interdisent l'exportation des machines.

Voici quelques particularités tirées de cette pétition :

« Les métiers pour le tissage des bas de coton, furent inventés en 1589; dans les deux cent trente-six années écoulées depuis cette époque, les fonds employés à l'achat de ces métiers, sont estimés à 476,000 liv. st. (11,900,000 fr.); et ceux employés comme salaire des ouvriers qui s'en servent sont estimés à 230 millions sterling (5,750,000,000 fr.)

« Les premières pétitions contre l'exportation des machines furent présentées au parlement, avec des pièces justificatives, par les fabricans de Nottingham, en 1657, époque du protectorat de Cromwell. Elles restèrent alors sans effet. Charles II accueillit favorablement ces mêmes demandes, lorsqu'elles furent renouvelées à l'époque de la restauration. Mais ce n'est que soixante ans plus tard qu'on publia des lois prohibitives de l'exportation des machines.

« Le nombre des métiers employés actuellement à la fabrication des bas de coton tant en Amérique que dans les différens pays de l'Europe, est estimé ainsi qu'il suit :

Aux États-Unis d'Amérique.......	120
En Espagne, de 200 à...........	250
En Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Prusse et en Russie..	3,500
En Italie......................	2,500
En France, de 8,000 à..........	9,000
Dans la Grande-Bretagne et en Irlande......................	35,000

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Chimie appliquée aux arts. — On est enfin parvenu à soumettre à l'analyse le carbone pur, que l'on supposait n'être autre chose que le diamant artificiel; l'échantillon a été obtenu par M. le professeur Mac Neven, de New-York, par le moyen du déflagrateur de M. Hares. Il a été envoyé au docteur Cooper, et par celui-ci à M. Vanuxen, qui a toujours douté de la fusion du charbon de bois. M. Vanuxen a procédé à son examen. Il consiste en deux globules adhé-

rens d'inégales dimensions, de couleur noire, ternes et opaques. Lorsqu'on le frappe, il cède sans casser; il reçoit le poli du fer, il donne prise à la lime comme le fer et l'acier le plus tendre; il est malléable et obéit aux lois du magnétisme. L'acide nitrique chauffé agit vivement sur lui; enfin son analyse, par l'habile chimiste, a produit un peroxide de fer et un peu de silice. La proportion du silex au fer métallique est à peu près de 11 à 5. Tels paraissent être les élémens du charbon de bois en fusion. Toutefois, MM. Silleman et Hore prétendent que M. Vanuxen n'a pas opéré sur un échantillon convenable.

Indigo. — Nous devons à Bergman l'analyse jusqu'ici la plus exacte de l'indigo. D'après ses expériences, les meilleurs échantillons d'indigo offrent à l'analyse 47 p. % de pur indigo, 12 de gomme, 6 de résine, 22 de terre et 13 d'oxide de fer.

Une analyse faite postérieurement par M. Chevreul, sur le meilleur Guatimala (*Annales de Chimie*, t. 68), donne 47 p. % d'indigo pur. Quant aux matières étrangères qui s'y incorporent, les résultats de ce chimiste diffèrent un peu de ceux obtenus par Bergman. Cette différence s'explique par la diversité des procédés employés dans chaque pays pour l'extraction de l'indigo, et par les variétés de la plante qui fournit cette matière. L'indigo pur constitue seul la matière colorante. Trois chimistes de Glasgow, MM. Thompson, Ure et W. Crum, en ont publié l'analyse. Ils ont tous adopté le même procédé, qui consiste à brûler dans un tube de verre de couleur verte, une portion donnée d'indigo mis en contact avec l'oxide noir de cuivre. L'indigo étant bien dissous et fondu avec l'oxide, on chauffe l'appareil au point de consumer le carbone et l'hydrogène de l'indigo, et de dégager l'azote. La quantité de gaz acide carbonique et d'azote produits par l'opération, et la perte que l'oxide subit dans son poids, déterminent les principes constituans de l'indigo. Les résultats suivans ont été obtenus :

Le docteur Thompson a trouvé 40-39 de carbone, 13-46 d'azote, 46-15 d'oxigène et point d'hydrogène; le docteur Ure, 71-37 de carbone, 10 d'azote, 14-27 d'oxigène et 4-38 d'hydrogène; et M. Crum, 73-22 de carbone, 11-26 d'azote, 12-60 d'oxigène et 2-92 d'hydrogène.

On voit que les analyses de MM. Ure et Crum donnent à peu près le même résultat, et que celle de M. Thompson en diffère trop pour ne pas laisser beaucoup d'incertitude sur l'exactitude de leurs expériences.

Point d'ébullition des liquides. — Il résulte de quelques expériences et observations récentes que le point d'ébullition de l'eau et des autres liquides, n'est point aussi uniforme sous un égal degré de *pression* qu'on l'avait cru généralement; car il est démontré que si l'on introduit dans un liquide chauffé quelque corps solide, tels que des copeaux, des fragmens de verre, des particules métalliques, ce liquide entrera en ébullition, c'est-à-dire se vaporisera à une température plus basse qu'il ne l'eût fait sans cette circonstance.

Un procédé semblable a long-temps été pratiqué par les fabricans qui possèdent des machines à vapeur, à l'effet d'augmenter et d'accélérer le dégagement de la vapeur. Mais il ne paraît pas jusqu'ici avoir été bien compris, et avoir fixé l'attention; il vient d'être consigné dans une notice curieuse, et signalé comme très-avantageux aux distillateurs, qui peuvent en faire la plus heureuse application.

Eau-de-vie de pommes de terre. — Le professeur Oersted rend compte du nouveau procédé de Siemen pour la fabrication de l'eau-de-vie de pommes de terre, généralement adopté aujourd'hui en Allemagne et dans le nord de l'Europe, et à l'aide duquel on obtient un tiers de plus d'eau-de-vie que par la méthode ordinaire; les pommes de terre sont jetées dans un grand vaisseau fermé, et exposées à l'action de la vapeur, qui les chauffe plus que l'eau bouillante. On peut ainsi les réduire aisément à une pâte très-fine, en se bornant à les remuer avec un instrument de fer à plusieurs dents; on jette ensuite sur cette pâte de l'eau bouillante, puis une légère quantité de potasse, à laquelle on a dû mêler assez de chaux vive pour lui donner un goût caustique. Ce mélange dissout l'*albumen* végétal, qui s'oppose à la conversion complète de la pâte à l'état de liquide. M. Oersted ôte à l'eau-de-vie de pomme de terre sa saveur particulière, au moyen du chlorate de potasse, qui, dit-on, lui donne le goût du meilleur brandevin.

MÉCANIQUE.

Ponts à cordes dans l'Inde. — Ces ponts sont appelés *ponts à cordes portatifs*, tendus et suspendus; quelques chevaux suffisent pour en transporter les matériaux. Ces ponts, à la fois champêtres et pittoresques, n'ont, indépendamment des deux piles principales qu'on place à quinze pieds environ des bords de la rivière et qui forment leurs points de suspension, d'autre support que la force résultante de la tension des cordes. Cette tension est obtenue au moyen d'une ingénieuse combinaison de cordages goudronnés de différentes dimensions, placés transversalement, et dont le volume diminue à mesure qu'ils se rapprochent du centre; c'est sur ces cordages que porte le plancher du pont, lequel est également portatif, et se compose de tiges de bambous liées l'une à l'autre. Toutes ces pièces sont exécutées et disposées avec beaucoup d'adresse, et leur effet est calculé avec une précision mathématique. Un grand avantage dans ce système, c'est que si une des cordes casse on peut la remplacer dans un quart d'heure, sans que le pont soit endommagé. Le principe de ces sortes de constructions est l'action perpendiculaire de la pesanteur, et il est d'une absolue nécessité de l'appliquer dans l'Inde, où le sol est mouvant, et offre peu de résistance. Cependant, comme tout le poids de ces ponts repose sur deux simples points d'appui, souvent fort éloignés l'un de l'autre, et n'est point soutenu entre ces deux distances par les piles ou autres supports, leur construction est d'une extrême délicatesse. Le pont à cordes qu'on avait jeté sur le torrent de Beray, durant les dernières pluies, avait, entre les deux points de suspension, cent et soixante pieds de longueur sur une largeur de neuf pieds, et n'était fermé qu'aux voitures très-chargées. Ce qui caractérise principalement les ponts de ce genre, c'est la combinaison de la légèreté avec la solidité, et le concours de chaque partie à l'ensemble du système, rigoureusement calculé d'après les lois de la statique. Il faut remarquer qu'ici le pouvoir de tension est totalement indépendant de celui de suspension (*John Bull de Calcutta*.)

Procédé employé pour faire pousser les fleurs dans l'hiver. — On coupe, à l'aide d'une scie, une branche d'arbuste; on la plonge dans une eau courante, et on l'y laisse tremper pendant une heure ou deux, à l'effet de détacher de l'écorce le givre qui peut y adhérer, et de ramollir les bourgeons; on en transporte ensuite une branche dans une pièce échauffée à la température ordinaire de nos appartemens. On la fixe verticalement dans un baquet d'eau; on mêle à cette eau de la chaux vive qu'on retire douze heures après; cela fait, on y verse une petite quantité de vitriol pour prévenir la putréfaction. Au bout de quelques heures les fleurs commencent à poindre; les feuilles poussent à leur tour. Si l'on renforce la dose de chaux, on rend la germination plus hâtive; on la retarde, au contraire, si on n'emploie pas de chaux, et dans ce dernier cas les feuilles se montrent avant les fleurs.

États-Unis, *grand canal de New-York.* — Les détails suivans sont extraits d'un rapport fait par les commissaires de l'administration de ce canal pour l'année 1824, aux actionnaires de cette entreprise.

On estime que les frais de construction du canal de New-York, s'élèveront, quand il sera achevé, à 7,700,000 dollars (41,734,000 fr.), dont l'intérêt annuel sera de 420,000 dollars (2,276,400 fr.). Ce canal a une étendue de 253 mill., 40 pieds de largeur et 4 de profondeur. Le produit des péages imposés sur sa navigation dépasse déjà l'intérêt des fonds consacrés à cette immense entreprise. On présume qu'au moyen de ces péages, ces fonds seront remboursés dans dix ans, et qu'alors le canal produira un revenu net de 1,500,000 dollars (8,130,000 fr.); le succès de l'entreprise en a déjà déterminé dix-sept du même genre; dans le seul état de New-York; quelques-uns des nouveaux canaux ne seront que des embranchemens du grand canal.

Grand canal projeté entre la Manche et la mer d'Irlande. — Le projet qu'on a formé pour unir la Manche avec la mer d'Irlande par un canal d'une grandeur extraordinaire, paraît devoir enfin s'exécuter. Ce canal aurait 40 milles d'étendue et il abrégerait de 400 à 500 milles le trajet qui se fait maintenant en doublant le cap appelé *Land's-End*, à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre.

Le bill concernant le projet de ce canal, a été favorablement accueilli au Parlement. Le comité chargé de l'examiner, à la chambre des pairs, en a trouvé les avantages suffisamment démontrés et en a proposé l'adoption sans aucun amendement.

Les avantages qui paraissent devoir résulter de cette entreprise, sont l'emploi utile d'un grand nombre de bras, une réduction considérable dans le prix des objets nécessaires à la vie, par suite des facilités qu'offrirait ce canal, et les communications plus promptes qu'il procurerait au commerce d'Irlande et aux mineurs du pays de Galles.

Dans l'état actuel de la navigation sur ces deux bras de mer, les bâtimens sont quelquefois retenus, par suite des gros temps, pendant plusieurs semaines, dans les ports de *Swansea* et de *Milford-Haven*.

Quant aux avantages de cette entreprise, résultant de la différence des frais de transport par eau à ceux du transport par terre, on peut s'en faire quelque idée par l'exemple que nous fournit, à cet égard, le canal de *Bridgewater*, entre Manchester et Liverpool. Le trajet par eau entre ces deux villes, et à raison de 6 shillings par *ton* (poids de 2,000 liv.), tandis que celui par terre se paie à raison de 40 shillings par *ton*.

Les compagnies anglaises qui se sont formées depuis peu, et dont les actions, pour la plupart, sont négociables, s'élèvent au nombre de cent quarante-une, dont vingt s'occupent seulement d'entreprises relatives à l'Amérique. La Compagnie, pour l'encouragement du travail par mains libres sous les tropiques (*Tropical Free Labor Company*), annonce qu'elle aura un capital de 4,000,000 sterling. Trois autres destinent chacune à leurs entreprises un capital de 1,000,000 et demi sterling, et vingt-quatre y emploient chacune un capital de 1,000,000. Parmi ces entreprises, on en voit figurer une pour l'encouragement des lettres; son capital est de 100,000 liv. sterling. Les capitaux réunis de ces diverses Compagnies s'élèvent à la somme de 68,830,000 liv. st.

Commerce britannique du Levant. — D'après les états du produit des douanes anglaises, qui viennent d'être soumis au Parlement, le montant des exportations faites au Levant, pour chacune des trois dernières années, est ainsi qu'il suit :

En 1822. . .	972,447 liv. st.	8 sh.	1 d.
1823. . .	1,274,237	16	9
1824. . .	1,397,509	4	11

Les importations du Levant dans les Iles Britanniques ont augmenté dans la même proportion. L'existence d'une *Compagnie du Levant* a fait jusqu'ici peser un droit de trois pour cent sur ce commerce, tant en ce qui regarde les importations que les exportations. Mais la suppression de cette Compagnie fera à l'avenir disparaître ce droit.

Iles philippines. *Manille.* — Une lettre de Manille, du mois de septembre dernier, insérée dans un journal de l'Ile de France, nous apprend que cette ville a perdu une grande partie de son éclat, depuis que l'indépendance du Mexique a détruit tout rapport entre elle et Acapulco, qui lui fournissait tous les ans une somme considérable de piastres fortes. A Manille, le commerce est nul et l'argent fort rare; les vins, les liqueurs de tout genre, et, en général, les denrées alimentaires sont soumises à un droit d'entrée de 50 p. % de leur valeur. Les marchandises les moins imposées paient 10 1/2 p. %; celles qui viennent d'Espagne, sur des bâtimens de ce pays, sont les seules qui entrent en franchise. Le droit de 50 p. % a été établi par les cortès; on ignore si le roi le supprimera.

Voiture du chef des Birmans. — Cette voiture magnifique, ornée d'émeraudes, de rubis et de diamans, est tombée entre nos mains à *Tavoy;* elle a été transportée depuis peu à Calicut et vendue à l'encan, ces jours derniers, 7,000 roupies. Cet objet curieux va être embarqué pour Londres : on le destine à une exposition publique.

Société pour l'enseignement des métiers, à Calicut. — On forme en ce moment, sous la protection de l'évêque de Calicut, une société pour l'enseignement des métiers aux enfans des indigènes. On se propose, dans ce but, d'envoyer quelques-uns de ces derniers en Angleterre, où ils apprendront certains métiers, et

d'où ils reviendront ensuite pour les exercer dans l'Inde, et les enseigner à ses habitans; on en mettra d'autres en apprentissage chez divers artisans établis à Calicut.

Femmes brûlées dans l'Inde. Nepaul, 7 janvier. — L'un des neveux du général indien *Beem-Syae*, arriva ici vers la fin de novembre dernier, et il y mourut le 3 décembre. Le jour suivant on brûla son cadavre, et avec lui, deux de ses femmes et trois jeunes esclaves du même sexe. Mais ces dernières n'eurent pas l'honneur de périr sur le bûcher dont les flammes avaient dévoré le corps de leur maître. Suivant l'usage du pays, le frère du défunt, tenant son neveu dans ses bras, alluma le bûcher funèbre.

Il y a quelques mois qu'une femme, dont le mari avait tué son amant, s'est précipitée dans les flammes qui consumaient le cadavre de ce dernier.

REVUE

BRITANNIQUE.

1825.

Industrie.

DES OUVRIERS ET DES MACHINES EN FRANCE.

La chambre des communes a eu à débattre, dans sa session de 1824, l'état de la législation, 1° sur les coalitions d'ouvriers; 2° sur leur émigration; 3° sur l'exportation des machines. De nombreuses enquêtes ont eu lieu, et, après de pénibles recherches, le comité a proposé de modifier les lois sur les *coalitions*, de manière à prévenir toutes les objections élevées contre elles, et de révoquer les actes du Parlement, qui défendaient aux ouvriers de quitter le royaume pour exercer leur industrie à l'étranger. Quant au troisième point, le plus important peut-être, le comité s'est refusé à émettre une opinion; mais il a voté une nouvelle enquête pour la session présente (1).

Les lois actuelles sont, il faut l'avouer, inefficaces contre ces coalitions d'ouvriers qui ont dicté, si souvent, à leurs maîtres le montant du salaire, l'heure et le mode du travail, etc. Il a été prouvé, qu'à l'exception de ceux qui sont employés dans les fonderies typographiques, il n'y a pas, dans les trois royaumes, de classe d'artisans qui ne soient régulièrement organisées, et qui n'aient des fonds pour assister les ouvriers disposés à s'insurger contre leurs maîtres. Le corps des tailleurs est le plus nombreux et le mieux discipliné. La masse totale des ouvriers est divisée en deux classes, sous l'absurde dénomination de *flints* et *dung* (*caillou* et *fumier*); les uns reçoivent un salaire fixe de tant par jour, et les autres travaillent à tant la pièce. Les premiers ont des lieux de réunion déterminés. Chaque assemblée choisit un député : ceux-ci en élisent cinq autres, appelés le *town* (la ville), dont le pouvoir est sans limite et qui gouvernent les ouvriers avec toute la sévérité de la discipline militaire. Si l'ordre de cesser le travail est secrètement transmis à ces derniers, ils obéissent sans délibérer. Un système semblable régit tous les ouvriers du pays;

---

(1) Note des Éditeurs. Ces trois objets ont occupé le Parlement dans la session de 1825. On trouvera à l'article des *Mélanges* l'analyse de quelques-unes de ses résolutions sur des matières qui intéressent, au plus haut degré, l'industrie manufacturière de la France.

il est fâcheux d'ajouter, qu'à peu d'exceptions près, il a *atteint son but*. Ces associations se sont souvent portées aux excès les plus violens; on a même cité au comité plusieurs meurtres commis de sang froid, entr'autres à Liverpool et à Dublin, non à l'effet d'amener une augmentation de salaire, mais pour donner une leçon terrible aux artisans étrangers, qui se permettraient de chercher du travail dans les villes où ils n'auraient pas fait leur apprentissage.

Bien que les lois sur les coalitions aient manqué leur but, et aient été mises rarement à exécution, l'effroi qu'elles inspiraient, *lorsqu'elles étaient appliquées*, produisait chez les ouvriers un sentiment d'hostilité contre les maîtres, et nourrissait leur haine contre les lois de leur pays. Il s'agissait donc d'éprouver si un système plus doux et plus généreux ne produirait pas de meilleurs effets; aussi un assentiment général a-t-il accueilli le bill qui, en abolissant les lois sur les coalitions, a prononcé des peines sévères contre les artisans qui tenteraient d'améliorer leur condition, à l'aide de la violence ou de la terreur.

Le second point était peut-être plus aisé à décider que le premier. La loi contre les émigrations d'ouvriers, malgré sa sévérité, était habituellement violée. En effet, il n'était pas facile de l'exécuter, et aucune de ses dispositions ne pouvait forcer les émigrans de révéler, au moment de leur départ, leur métier ou leur profession.

Du reste, on a eu jusqu'ici des idées fausses sur le nombre des ouvriers anglais qui sont à l'étranger. Quelques témoins entendus dans l'enquête du comité, portaient ce nombre très-haut. Il y en eut un entr'autres qui déclara savoir que 16,000 ouvriers avaient traversé le détroit en 1822 et 1823. D'autres prétendaient qu'il y en avait de 500 à 1,200 dans chacune des deux grandes usines de Charenton et de Chaillot.

Quant à nous, nous pouvons assurer que le nombre des ouvriers, et même de tous les sujets anglais, résidans en France, a été très-exagéré. Il varie chaque jour; mais on peut l'estimer approximativement à 15,000, dispersés en différentes villes; les relevés faits par la police française ne le portent pas plus haut. Paris en possède à peu près 1,800 : ce nombre augmente en été; mais depuis quelques années on n'y en a pas vu 2,400 à la fois.

Les Anglais résident, pour la plupart, en France par économie ou par curiosité; 1,300 ou 1,400 au plus y sont employés comme ouvriers. Sur ce nombre il y en a 250 à Charenton, de 70 à 80 dans les fonderies de Paris, et de 160 à 200 dans d'autres ateliers de cette capitale. Le reste, s'élevant à près de 500, est réparti dans les diverses usines des départemens, telles que les fonderies de l'Allier, les filatures de Calais et de Lille, les fabriques de toiles de coton à Saint-Quentin, à Rouen et en Alsace. Quoique ce nombre suffise à fournir des chefs d'atelier aux diverses manufactures de France, il est insuffisant pour que ceux de ces établissemens où on file la laine et le coton, puissent rivaliser avec les nôtres, d'autant plus que les ouvriers anglais qui sont dans ce pays, sont aussi employés à des travaux hydrauliques. D'ailleurs, nous tenons de plusieurs d'entr'eux que fréquemment le fabricant français, après avoir fait de grandes dépenses pour se procurer un chef d'atelier anglais, le force d'abandonner sa propre méthode, pour adopter le système imparfait de travail dans lequel l'usine était d'abord exploitée. Cette mesure insensée, qui trompe si étrangement la destination de l'ouvrier émigrant, semblerait incroyable, si elle n'était attestée par les fabricans eux-mêmes.

Ainsi, l'Angleterre ne recevant aucun préjudice notable de l'émigration de ses artisans, il semblait injuste de restreindre le champ de leur industrie, en leur refusant le droit de porter ailleurs une propriété qui, peut-être, est la seule qu'ils possèdent. Cette considération, jointe à l'impossibilité d'exécuter les lois existantes contre les émigrations, a fait admettre, sans opposition, le bill qui les abolit.

Quant à l'exportation des machines, cette importante question avait été ajournée à la session actuelle. Avant de pouvoir la décider, il faut examiner l'état des manufactures étrangères et le comparer avec celui de nos établissemens. Une enquête fort étendue, en ce qui concerne la France, a été faite devant le comité, et comme ce pays est et sera long-temps notre unique rival par sa situation, ses manufactures, son commerce, c'est sur son industrie que porteront spécialement nos observations.

Les trois branches d'industrie manufacturière, qui forment l'objet capital de la discusion soumise au Parlement, sont les filatures de coton, les fabriques de draps et de soieries. La première est la plus importante, tant en Angleterre qu'en

France. Il y a quarante ans que le système de filature par machines était presque entièrement inconnu dans ce dernier pays. Le coton y était filé à la main, principalement dans les districts montueux, où la main-d'œuvre coûte très-peu; mais la majeure partie du coton filé était fournie par l'Angleterre et la Suisse. De 1786 à 1789, on en importa pour une valeur moyenne de 25,831,233 fr., presque tout de la première qualité. Les manufactures existantes en France, à cette époque, se bornaient à des articles de fabrication fort grossiers, destinés à l'usage des dernières classes du peuple, tels que les toiles de Rouen et de Montpellier. Depuis cette époque, plusieurs des perfectionnemens mécaniques adoptés par les Anglais, l'ont été en France, quoique imparfaitement. On a créé de nouvelles manufactures, et la guerre, ayant pendant long-temps rompu toute communication avec la Grande-Bretagne, a forcé les Français à filer eux-mêmes les cotons qu'ils tiraient auparavant de nos filatures. Napoléon, en suivant un système qui, selon lui, devait ruiner son plus redoutable ennemi et ajouter à la gloire de son règne, chercha, par des prohibitions et des primes, à donner une nouvelle activité aux manufactures et il y réussit jusqu'à un certain point. Des machines, à la vérité imparfaites, sont aujourd'hui généralement employées en France. Ses fabricans peuvent fournir au consommateur la plupart des articles dont ils ont besoin; il en est pourtant quelques-uns qu'ils sont incapables de produire. Ainsi, par exemple, les vrais nankins de l'Inde ont été admis depuis la loi du 28 avril 1816, moyennant un droit de douane de 5 fr. par kilog., et cette mesure a fait abandonner la fabrication du nankin dans les départemens de l'Ain, de la Seine-Inférieure, de la Somme et du Nord, qui en fournissaient 1,500,000 pièces par an.

Les autres branches de l'industrie manufacturière sont exploitées spécialement dans les départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, de la Seine, du Calvados, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Aube, du Rhône, de la Loire, du Gard, de l'Hérault et quelques autres.

Les principales manufactures sont situées à Saint-Quentin, à Lille et dans le voisinage de ces deux villes. En 1812, les filatures des seuls départemens de l'Aisne et du Nord (1) étaient plus productives que toutes celles du reste de la France. Et quoique la même proportion n'existe plus, néanmoins Lille, et les petites villes de Roubaix et de Turcoing, sont encore au rang des districts manufacturiers les plus florissans du royaume.

Cependant, ni Lille, ni Saint-Quentin ne fournissent beaucoup de tissus de laine et coton. Le produit des filatures de Saint-Quentin est livré aux paysans du voisinage; il en est de même à Lille, à Aubenton, à Saint-Michel et dans d'autres villes des départemens de l'Aisne et du Pas-de-Calais. Presque toutes les chaumières ont un métier; et lorsque les cultivateurs ne peuvent vaquer à leurs travaux agricoles, ils se livrent à la fabrication des grosses étoffes, qui forment le produit principal de ces départemens. A Lille, une portion des cotons est tissée dans la ville, et les numéros les plus fins sont envoyés aux manufactures de Tarare près Lyon.

Rouen est également célèbre par les tissus connus sous le nom de *rouenneries*; et il tire un grand avantage du voisinage du Hâvre, qui reçoit la majeure partie des cotons importés en France.

La consommation manufacturière des cotons filés a beaucoup diminué à Paris et dans le voisinage. Cependant la manufacture de Jouy, pour ses tissus imprimés, est toujours florissante. Elle a été fondée par M. Oberkamf, qui le premier peut-être a exploité avec succès cette branche d'industrie. M. Wilmer a, depuis peu, par ses découvertes chimiques dans l'art de la teinture, procuré une grande extension à la vente de ses produits. L'élégance des dessins et la beauté des couleurs les ont placés immédiatement au-dessous des tissus de coton de l'Alsace; et ils sont à bien meilleur marché.

Les tissus de coton exportés de Paris, de 1819 à 1822, représentaient les valeurs suivantes :

En 1819, 708,108 fr. dont en tissus imprimés. . . . . 489,701 fr.

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Il faut ajouter à ces départemens celui de la Marne, où sont les belles manufactures de MM. Ternaux, Jaubert Lucas, Seillères, etc.; celui de la Meuse, où M. le colonel Jacqueminot a établi récemment une filature, qui rivalise avec celles de l'Aisne et du Nord.

En 1820, 476,987. 306,226
En 1821, 255,830. 173,200

Plusieurs des filatures et ateliers de tissage de de Paris ont été abandonnés, et, dans presque tous les ateliers conservés, on a dû recourir à l'emploi des machines à vapeur; mais malheureusement il est bien peu de fabricans qui aient eu assez d'habileté ou de capitaux pour tirer avantage de ce mode d'exploitation.

En Alsace, les manufactures sont bien plus florissantes, et quoique les progrès de leur prospérité ne soient pas aussi rapides qu'ils l'étaient d'abord, ils ne laissent pas que d'être sensibles. Ces progrès n'auront rien de surprenant si l'on considère l'excellente qualité des produits fournis par ces usines. Sous certains rapports, et notamment sous celui du teint, elles l'emportent sur les manufactures anglaises. A la vérité elles nous sont inférieures pour la fabrication des étoffes bleues; mais elles ont une grande supériorité dans les *andrinoples* (rouge de Turquie). Jamais, en effet, nos teinturiers n'ont su donner à cette couleur autant d'éclat et de solidité que les ouvriers de l'Orient et de l'Alsace.

Du côté de Lyon, les manufactures de soie ont beaucoup nui à celles de coton. Des circonstances particulières ont cependant favorisé, à Tarare, une branche de cette dernière industrie, celle des mousselines fines; c'est peut-être la seule ville du royaume qui s'y livre; et nous pouvons garantir sa prospérité, aussi long-temps que le système actuel des douanes, en France, ne sera pas modifié. Les principales manufactures de coton, dans le Midi, sont employées à fabriquer des bas; Nîmes et Montpellier en exportaient anciennement pour des sommes très-considérables.

Outre les départemens que nous venons d'énumérer, il en est beaucoup d'autres qui possèdent des filatures, ou bien dans lesquels les gens du peuple filent le coton sans le secours des machines. Ces départemens subviennent en grande partie à la consommation de l'intérieur.

Il serait difficile de déterminer à quelle valeur s'élèvent les produits de cette branche d'industrie; il n'est pas aisé non plus de préciser le nombre des filatures exploitées en France, et celui des broches que contient chacune d'elles. En 1812, il y avait 1,228,642 broches, donnant annuellement 10,446,329 kilog. de fil. Nous pensons qu'aujourd'hui on y compte une centaine de filatures considérables; un grand nombre d'établissemens du même genre, moins importans, de 80,000 à 90,000 métiers à tisser, et de 12,000 à 15,000 métiers à bas. Depuis 1812, l'importation du coton brut en France, ayant pris une plus grande extension, il est probable que le nombre de broches s'est accru; peut-être aussi le perfectionnement des machines a-t-il suffi pour occasioner une plus grande consommation de cotons bruts.

Malgré de récentes améliorations, et, il faut le dire aussi, malgré les soins que le gouvernement s'est donné, les machines pour la fabrication des étoffes de coton sont restées imparfaites chez nos voisins; les meilleures, à très-peu d'exceptions près, ne valent pas celles qui, chez nous, seraient reconnues insuffisantes. D'ailleurs les fabricans français sont en général très négligens quand il s'agit d'y faire les réparations convenables. Si l'une des pièces se dérange ou remplit mal sa destination, ils continuent de se servir de la machine jusqu'à ce qu'elle soit hors d'état de donner un produit même défectueux; mais alors la réparation en devient impossible, ou exige une dépense équivalente au prix d'achat.

Ils choisissent avec aussi peu de discernement la force motrice, et il en est bien peu qui fassent usage de la vapeur. Ils emploient des moteurs hydrauliques, lorsqu'ils peuvent disposer d'un courant d'eau. Dans les pays plats ils se servent de chevaux, parfois même des bras de l'homme. Ainsi, dans le département de la Seine-Inférieure il y a cent neuf filatures situées sur des ruisseaux; il en est de même en Alsace, où les manufactures de coton rivalisent le plus avec celles de l'Angleterre. Les principales, sont établies sur des torrens qui descendent des Vosges, et elles sont exposées à tous les inconvéniens qui naissent de leurs débordemens et de leur desséchement, suivant le caprice des saisons.

Dans les plaines de Lille, les machines sont mues par des chevaux ou par l'action du vent. On voit aux portes de Lille soixante moulins à vent, dans lesquels on fabrique l'huile de pavot, de navet et de trèfle; mais la ville ne possède que dix ou douze machines à vapeur. Saint-Quentin est la seule ville manufacturière considérable où le nombre des usines à vapeur soit proportionné à celui des établissemens qui se servent d'autres moteurs. Il y en a vingt-quatre, dont trois où l'on fabrique des étoffes de coton.

Le département de la Seine possède cinquante-une machines à vapeur, savoir : trente-cinq à Paris, huit dans l'arrondissement de Sceaux, huit dans celui de Saint-Denis. Plusieurs de ces machines sont en activité à Charenton et dans quelques fonderies ; d'autres sont employées à élever l'eau. Il y en a une aussi dans une fabrique de chocolat de la rue Richelieu ; sa force motrice est la moitié de celle d'un cheval.

Cet éloignement pour l'emploi de la vapeur qui, non seulement ajoute aux dépenses de la filature, mais qui empêche de donner aux fils la parfaite égalité qu'ils obtiendraient d'un moteur uniforme, peut être attribuée en partie au haut prix des machines ; mais il est dû aussi à la mauvaise qualité du fer et à une exécution défectueuse. Les accidens produits par ces machines ne sauraient populariser l'application de la vapeur. La modicité des salaires rend d'ailleurs le fabricant moins attentif à cette économie de la main-d'œuvre qui a tant contribué à la prospérité des manufacturiers anglais.

Le travail par machines, tout imparfait qu'il est aujourd'hui chez nos voisins, l'était bien davantage lorsque M. Chaptal fut nommé, sous Napoléon, ministre de l'intérieur. La France doit beaucoup à ses efforts, et surtout aux encouragemens que le gouvernement de cette époque a donnés à toutes les branches d'industrie dont le perfectionnement pouvait nuire à l'Angleterre.

Depuis lors, et principalement durant les trois années qui viennent de s'écouler, l'état florissant du commerce des cotons s'est sensiblement altéré. Pendant le cours de ces trois années, ni les droits de douanes, ni la main d'œuvre n'ont diminué ; les machines n'ont été que fort peu améliorées ; on n'a point importé une plus grande quantité de matières premières ; la valeur n'en a pas été réduite, et pourtant le prix des étoffes de coton a décliné sensiblement. Partout en France, excepté en Alsace et à Tarare, les fabricans se plaignent du mauvais état du commerce ; partout on montre de la répugnance à former de nouveaux établissemens. Dans quelques places, et spécialement à Paris, plusieurs ont été abandonnés, comme ne donnant pas assez de bénéfices pour le capital qu'on y employait.

Et cependant le gouvernement protège cette branche d'industrie ; car il a prohibé l'importation des produits du coton, à l'exception du véritable nankin des Indes. Il est vrai aussi que les fabricans qui confectionnent des mousselines et autres tissus du genre le plus fin et le plus léger, doivent nécessairement tirer de l'étranger les qualités de fil qui leur sont propres. Ainsi, à Lille, où le voisinage des frontières rend la fraude très-aisée, beaucoup de fabricans font passer, sous le couvert de leurs produits les plus fins, une grande quantité de cotons anglais, importés par la Belgique ; et à Tarare, les employés des douanes ont ordre de ne pas inquiéter les manufacturiers, dont plusieurs ne font usage que des mêmes matières.

Avant la révolution, la France était sous la dépendance de l'Angleterre pour les étoffes de coton qu'elle consommait ; la valeur moyenne de ses importations était, en 1787, 1788 et 1789, de 58,962,466 fr., dont près de 25,000,000 en cotons. Depuis ce temps l'importation de ce dernier article a graduellement diminué. De 1806 à 1812, elle était par an de 1,472,028 fr., taux moyen, et de 1820 à 1823, elle n'a été que de 133,670 fr. Dans ce compte nous faisons abstraction des tissus introduits par contrebande ; il y en a toujours eu une quantité plus ou moins considérable, et dans ces derniers temps, la France en a été inondée malgré tous les efforts des douaniers.

Voici l'état sommaire des importations et exportations de 1820 à 1824.

IMPORTATIONS.

	Cotons bruts.	Valeurs.
1820	20,203,114 kil.	47,579,470 fr.
1821	21,586,615	53,279,296
1822	21,572,412	51,750,829
1823	20,353,152	48,019,970
Taux moyen.	20,928,823	50,157,391

	Cotons manufacturés.	Valeurs.
1820	26,116 kil.	241,160 fr.
1821	27,365	273,650
1822	7,922	79,222
1823	14,065	140,650
Taux moyen.	18,867	183,670

EXPORTATIONS.

	Cotons manufact.	Valeurs.
1820	1,430,490 kil.	26,383,210 fr.
1821	1,168,346	19,788,514
1822	1,168,119	20,668,358
1823	1,381,477	24,890,740
Taux moyen.	1,287,108	22,927,705

	Cotons bruts.	Valeurs.
1820	10,868 kil.	38,000 fr.
1821	15,797	55,290
1822	13,996	49,884
1823	24,489	85,710
Taux moyen.	16,287	57,221

On voit, par ce tableau, que la France consomme la presque totalité du produit de ses manufactures de coton.

Les manufactures de laine, presqu'aussi importantes que celles de coton, se distinguent de ces dernières par la facilité avec laquelle elles peuvent se procurer les matières premières. Les trois quarts des laines consommées par la France sont indigènes; et une grande partie de leurs tissus, spécialement les plus grossiers, sont fabriqués par les paysans, pour les besoins du commerce, ou pour leur propre usage. Quant aux manufactures publiques, qu'on nous passe l'expression, elles sont très-nombreuses; les principales sont situées à Louviers, Sedan et Abbeville, pour la fabrication des draps fins; et, pour les gros draps, à Elbeuf, Carcassonne et Lodève. Reims et Paris possèdent, outre les fabriques de draps, des manufactures de schalls et autres tissus de mérinos.

C'est à Elbeuf qu'on a fait les premiers essais dans la fabrication des draps. On voit encore dans l'église Saint-Étienne, qui fut bâtie en 1248, des vitraux gothiques représentant des métiers à tisser et des hommes qui sont à l'ouvrage. L'église Saint-Jean possède également un tableau en vitrages peints, donné par la compagnie des fabricans de draps d'Elbeuf, dans lequel on remarque une machine à tondre les draps, et une autre hérissée de têtes de chardons.

Malgré leur antique origine, les machines pour la fabrication des draps sont généralement défectueuses : ce n'est qu'en 1804 que celles à carder ont été introduites en France. Les filatures de laine ont pour moteurs, en général, des courans d'eau ou des chevaux; à Elbeuf et dans les environs, on en voit plusieurs situées sur des ruisseaux; une vingtaine sont mues par des chevaux, et onze seulement par la vapeur.

M. Ternaux, ancien député de Paris, est le premier fabricant de France. Par l'importance de ses entreprises et les capitaux énormes qu'il y consacre, il laisse tous ses concurrens bien loin derrière lui. Il a vingt-deux établissemens employés à diverses branches d'industrie manufacturière et répartis dans plusieurs villes; il en a quatre à Reims, deux à Louviers, deux à Sedan, à Liége, etc., etc. Quoiqu'il possède tous les capitaux que ces établissemens exigent, il n'a pas encore jugé à propos de les concentrer sur un seul point, ni d'en créer un capable de l'indemniser des dépenses qu'entrainerait son exploitation à l'aide de la vapeur. Au lieu de 12,000 ouvriers qu'il employait il y a vingt ans, il n'en emploie aujourd'hui que 6,000, grâce aux perfectionnemens de ses machines.

M. Ternaux donne en ce moment tous ses soins à un genre de fabrication inconnu jusqu'ici en Europe : c'est la confection des schalls de cachemire. Il a importé, à grands frais et à travers d'immenses difficultés, du Thibet, d'Angola et autres contrées de l'Orient, un certain nombre de chèvres dont le duvet compose ces schalls célèbres; elles se sont parfaitement acclimatées en France; elles s'y propagent et le troupeau s'augmente tous les jours. Leur nourriture étant très-frugale et se composant de ce que d'autres animaux rebuteraient, de feuilles de châtaignier, de mauvaises herbes, etc., leur entretien ne coûte presque rien. M. Ternaux en a un troupeau de cent têtes, à Saint-Ouen, près Paris, un autre plus nombreux au pied des Pyrénées, et un ou deux autres moins considérables en d'autres départemens; il vend annuellement de 70 à 80 chèvres. Comme le poids du duvet que lui fournit chacun de ces animaux est tout au plus de trois onces et demie, et qu'il essaie, en ce moment, si en croisant les races du Thibet et d'Angola, il n'en obtiendra pas une plus grande quantité, il ne peut, quant à présent, fabriquer un grand nombre de schalls de pur duvet.

Le ministère de M. Chaptal rendit aux manufactures de draps le même service qu'aux filatures; mais cette tâche était bien plus aisée par la facilité avec laquelle on peut, en France, s'approvisionner, à bon marché, de laines indigènes. Le premier objet que se proposa M. Chaptal, fut le perfectionnement des machines, et à cet effet, il appela en France un très-habile mécanicien écossais, M. Douglas, lequel y importa plusieurs machines qui y étaient à peine connues. MM. Decrétot et Ternaux s'empressèrent d'en adopter l'usage; ces premiers perfectionnemens en amenèrent d'autres moins importans, dûs à l'habileté de MM. Dabo et Richard; mais sur ce point l'industrie n'est guère allée plus loin. Les fabricans français, satisfaits de

ce qu'ils ont obtenu, paraissent peu désireux de rechercher, ou du moins d'adopter ces nombreuses améliorations, dont s'enrichit chaque jour la mécanique appliquée aux arts et métiers. Protégés dans l'exploitation des laines et du coton, contre la concurrence du dehors, par des droits équivalens à des prohibitions, ou par des prohibitions absolues, ils paraissent se contenter de suffire à la consommation intérieure, et ils font très-peu d'efforts pour concourir avec nous à approvisionner les marchés étrangers.

Durant les années 1822 et 1823, les importations et les exportations des laines ont offert les résultats suivans :

	Kilogrammes.	Valeurs.
1822. Imp. : laines brutes.	9,127,656	24,305,807
Id. Manufacturées .	70,949	575,987
	9,198,605	24,881,794
1823. Imp. : laines brutes.	5,490,876	12,729,339
Id. Manufacturées .	47,215	369,014
	5,538,091	13,098,353
1822. Exp. : laines brutes.	522,522	1,965,196
Id. Manufacturées .	1,098,625	20,156,380
	1,621,147	22,121,576
1823. Exp. : laines brutes.	489,342	2,080,150
Id. Manufacturées .	996,495	18,598,040
	1,485,937	20,678,190
Laines brutes.	7,309,266	18,517,573
Taux moyen imp. *Id.* man.	59,082	472,500
	7,368,384	18,990,073
Id. Des export. : laines br.	505,932	2,022,673
Id. Manufacturées .	1,047,560	19,377,210
	1,553,492	21,399,883

On calcule, en outre, que la France fournit annuellement 38,000,000 kil. de laines non lavées, dont :

800,000 kil. de mérinos, à. . 4 fr. le kilo.
4,000,000 de laine métis, croisée avec du mérinos, à. . 3
33,000,000 de laine commune à. 2

Il est reconnu que la laine perd, par le lavage, les 2/5 de son poids ; il faut donc ajouter 22,800,000 kil. de laine brute aux 7,200,000 kil., importés annuellement, ce qui fournit chaque année aux manufacturiers une quantité d'environ 30,000,000 kil. de laines. La valeur totale des laines brutes est d'environ 100,000,000 fr., et cette valeur est plus que doublée, avant qu'elles ne soient sorties des mains du fabricant ; ce travail leur donne un prix de 260,000,000, et on n'en exporte que pour un treizième de ce prix, c'est-à-dire pour 19,377,210 fr., taux moyen.

Le majeure partie de ces produits exportés, consiste en draps de première qualité, attendu que pour les gros draps, les fabricans français ne peuvent soutenir la concurrence avec les nôtres. Voici au surplus dans quelles proportions cette exportion a eu lieu en 1822 et 1823 :

	1822	1823
Draps.	12,390,260 fr.	13,643,420 fr.
Casimirs et mérinos.	1,138,905	187,800
Serges.	804,335	1,124,320
Schalls	4,674,250	2,763,000

L'industrie manufacturière qui s'exerce sur la soie, a moins d'extension et est plus spéciale à certains départemens, que celle qui exploite la laine ou le coton. Elle prit naissance à Tours, sous Louis XI, et de là elle s'étendit graduellement dans le midi de la France. Henri IV, jugeant que le climat de la Provence était plus propre à l'éducation des vers à soie que celui de la Touraine, y encouragea de tout son pouvoir la culture du mûrier ; le succès couronna ses efforts ; aujourd'hui une grande partie de la population dans les départemens que baigne le Rhône, dans ceux de l'Hérault, de l'Indre et de la Loire, exploitent des manufactures de soieries.

Les onze départemens du midi, où l'on cultive la soie, produisent, année commune, 5,150,000 kil. de cocons ; ceux de l'Indre et de la Loire, 30,000; total, 5,180,000 kil., évalués 15,600,000 fr. Ces produits, lavés et filés, donnent 280,000 kil. de soie brute et 160,000 kil. d'organsin, et leur valeur est de 23,600,000 fr. L'étranger fournit, en outre, aux manufactures françaises pour 47,000,000 fr. de soie filée.

Lyon est la ville de France la plus importante pour les fabriques de soieries en tous genres et spécialement d'étoffes de soie. Néanmoins, sur cet article, son commerce a éprouvé de grandes fluctuations ; en voici le tableau :

	Métiers.	Ouvriers.
En 1786, Lyon possédait	15,000	
1789,	7,500	12,700
1800,	3,500	5,800
1812,	10,720	15,506
1824, il y avait dans tout le département	24,000	

Presque tous les rubans de soie, dont on fait usage en France, se fabriquent dans le voisinage de Lyon, à Saint-Étienne, à Saint-Chamans et aux environs.

On fait, principalement à Avignon, les satins, les lévantines et les taffetas; à Nîmes, les bas de soie, les gazes, les crêpes, les articles de fantaisie; à Gauzes et dans les Cévennes, les bas de soie. Les manufactures de Tours se bornent à confectionner des étoffes pour l'ameublement et autres articles peu importans; Paris est, après Lyon, la ville où on fabrique le plus de soieries. Mais une grande partie des produits de ce genre, évaluée à 8,000,000 fr., consiste en objets de luxe. La valeur totale des soieries fabriquées à Paris, est de 18,600,000 fr.; on en fait en France, année commune, pour 110,000,000 f., et on en exporte pour 30,000,000 fr. environ.

Plusieurs causes ont concouru jusqu'ici à assurer à la France la supériorité qu'elle a toujours possédée sur l'Angleterre, dans ce genre de fabrication. Le fabricant anglais a le désavantage d'une main-d'œuvre très-coûteuse; il est soumis à une taxe très-forte, il ne peut importer la matière première que de la France, ou de la haute Italie. Or, le droit sur la soie brute étant par livre de 5 sh. 8 d. (7 fr. environ), le droit sur l'organsin de 13 sh. 8 d. (17 fr. environ), il lui est impossible de mettre ses produits à la portée de la classe moyenne, qui en fait chez nos voisins une si grande consommation; et cependant, par son habileté, et grâce à la perfection de ses machines, il est parvenu à obtenir des produits qui, quoique d'une qualité inférieure, paraissent aussi beaux que ceux obtenus en France. La réduction que notre gouvernement vient d'opérer dans les droits sur la soie, ne nous permet plus de douter qu'à l'avenir nous ne puissions braver, à cet égard, la concurrence de l'étranger.

Quant aux chanvres et aux lins, nous nous bornerons aux observations suivantes :

20,000,000 fr. de lin, dont un vingtième est importé, produisent par la main-d'œuvre, dans les manufactures françaises, 75,000,000 fr. Les paysans en fabriquent, en outre, dans leurs habitations, pour 25,000,000 fr.

En France, la récolte du chanvre est de 390,000 quintaux, évalués 30,000,000 fr.; on y en importe pour 5,000,000. On estime 110,000,000 fr. la valeur des toiles tissées dans les manufactures, et à plus de 35,000,000 fr. le produit du tissage dans les chaumières.

Les principales manufactures de ces deux articles sont situées dans la Bretagne, la Normandie, le Dauphiné, la Picardie et le département de la Mayenne.

Nul doute que les propriétaires des diverses manufactures qui existent en France, ne désirent vivement importer les machines auxquelles l'Angleterre doit, en partie, la supériorité de ses produits industriels. Mais les lois restrictives et le taux élevé des droits d'entrée s'y opposent. Loin de montrer quelque disposition à diminuer ces droits, le gouvernement français a récemment porté à 30 p. % ceux établis sur les machines à vapeur. La loi du 20 avril 1818 avait déjà soumis toutes les machines importées à un droit de 15 p. % de leur valeur, en se réservant de l'élever, sur l'avis du comité consultatif des arts et des manufactures. Cependant on a importé d'Angleterre en France, un plus grand nombre de machines à vapeur, que de celles appelées vulgairement *mécaniques* (1). En voici la raison : les premières ont un prix courant, et le temps nécessaire à leur confection est déterminé; les autres sont d'une exportation très-difficile; après qu'elles ont été construites et livrées à l'agent du fabricant français, il faut attendre souvent, pendant un ou deux ans, l'occasion de les faire sortir d'Angleterre par contrebande. Presque toujours on est forcé d'expédier la machine par pièces détachées; qu'une d'elles vienne à se perdre ou soit endommagée, on est obligé de la remplacer par une pièce plus imparfaite.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec beaucoup de fabricans français : tous manifestaient un vif désir d'avoir des machines anglaises et la conviction qu'elles pourraient influer puissamment sur la prospérité de leur industrie; mais, en même temps, tous nous ont déclaré qu'à l'exception de celles à vapeur, il en est très-peu dont l'exportation soit pratica-

(1) NOTE DES ÉDITEURS. L'usage de la machine à vapeur se popularise de jour en jour dans nos principaux districts manufacturiers; sans parler des établissemens de MM. Ternaux, Jaubert Lucas, Mourgues, Kœchlin, etc., etc., nous citerons ceux de MM. Seillères à Reims, de M. Jacqueminot, à Bar-le-Duc, qui doivent en ce moment, à l'emploi de la vapeur, leurs rapides succès.

ble, et qu'ils ne connaissent pas d'usine où il y en ait plus d'une ou deux employées comme modèles. Il n'est pas étonnant qu'en d'aussi fâcheuses circonstances les fabricans français soient forcés de se contenter de machines ordinaires, fournies par les mécaniciens du pays, et qu'ils cherchent à embaucher nos ouvriers, à l'effet d'en établir sur les lieux; mais rarement le succès couronne leurs tentatives. Il existe à St-Denis un établissement où l'on exploite 102 métiers à tisser, confectionnés par des Anglais. Nous l'avons visité dix mois après sa mise en activité. Les rouages de presque tous ces métiers étaient endommagés, une portion de leurs engrenages était brisée ou remplacé par des dents de bois, soit parce que les Français n'ont pas de fer assez solide pour cet usage, soit parce qu'ils trouvent celui du bois moins coûteux. Ainsi, dans l'impossibilité de recourir à l'étranger, pour les machines dont ils ont besoin, nos voisins sont en général sous la dépendance des mécaniciens du pays.

L'établissement le plus important de Paris, pour la confection des machines, est celui de M. Calla, qui n'occupe que cinquante ouvriers. Trois cents ouvriers, dont vingt anglais, sont employés dans celui de M. Dixon, mécanicien du département du Haut-Rhin. Ses machines coûtent deux fois plus et sont moins parfaites que celles fournies par l'Angleterre.

Il existe en France deux grands établissemens consacrés à la construction des machines à vapeur; l'un est situé à Charenton, l'autre à Chaillot. Le premier, celui de MM. Manby, Wilson et compagnie, occupe 400 ouvriers, dont 250 anglais; le second, est exploité par 14 ouvriers anglais et 250 français (1).

M. Cockerell, de Liége, a fondé des établissemens très-importans pour la construction des machines propres au tissage et des machines à vapeur. Ces dernières sont faites à Seraing, près de cette ville, sur les bords de la Meuse, dans l'ancien palais du prince évêque de Liége. M. Cockerell y emploie de 600 à 700 ouvriers : à Liége, il en occupe 200 à confectionner des machines à tisser et des presses hydrauliques. Les demandes de ces derniers articles sont devenues très-rares depuis la paix; durant la guerre, la France en prenait la moitié, le reste était envoyé en Saxe, en Prusse, en Autriche, etc., etc. M. Cockerell attribue la stagnation qu'éprouve cette branche de son industrie, aux droits élevés imposés par la France sur l'importation des machines, à la prohibition des draps étrangers par le gouvernement russe, et surtout à l'introduction de meilleurs draps anglais en Allemagne, et à leur vente à un prix assez modéré pour écarter toute concurrence de la part des fabricans allemands.

Les difficultés qu'éprouvent les mécaniciens français, dans la construction de leurs machines, proviennent surtout du prix et de la qualité inférieure du charbon et du fer. Le prix élevé de ces matières résulte moins de leur quantité insuffisante que du peu d'habileté qu'on met à exploiter les mines, et des frais du transport des minéraux.

La France est très-riche en mines de fer : les montagnes des Vosges, des Ardennes, du Jura, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées, etc., fournissent ce métal en abondance. 250 forges, environ, ont été établies principalement dans les départemens des Ardennes, de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, du Cher, de la Côte-d'Or, de la Dordogne, de la Nièvre, etc. Il y a, en outre, 100 forges à la Catalane, et près de 900 feux d'affinerie qui donnent, par an, un produit de 75,000,000 kil. Mais, à l'exception de la mine de fer découverte près de Béfort (Bas-Rhin), toutes les autres donnent des produits inférieurs aux fers de l'Angleterre : celui de France est trop cassant pour être employé dans la construction des machines (2).

Quant au cuivre, au plomb et à l'étain, la

(1) Note des Éditeurs. L'établissement de Chaillot doit son existence au zèle éclairé de M. Casimir Périer, député de Paris, auquel l'industrie française a déjà tant d'obligations.

(2) Note des Éditeurs. L'exploitation des mines de fer se perfectionne de jour en jour; il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler la dernière exposition des produits de notre industrie. Nous en sommes redevables principalement aux efforts de M. Caumartin, de la Côte-d'Or, enlevé trop tôt aux libertés publiques, dont il fut long-temps le défenseur, et à ses compatriotes dont il était honoré et chéri; de M. de Wenzel, de la Moselle; de MM. Sans et Garrigou, de Toulouse, etc. Une branche importante d'industrie que ces deux honorables citoyens ont naturalisée en France, est la fabrication de l'acier, à l'aide du fer extrait des mines qu'ils exploitent dans les Pyrénées. Deux fois, lors des expositions de 1819,

France est forcée d'en tirer une grande partie de l'étranger. Les seules mines considérables de cuivre qu'elle possède, sont celles du Bigorre, dans les Pyrénées; de Chessy et de Saint-Pel, près de Lyon. On trouve ce métal, en petite quantité, dans quelques cantons des Hautes-Alpes et du Haut-Rhin. Les départemens de l'Arriège, de la Haute-Loire et du Finistère fournissent du plomb. On extrait de l'étain dans les environs de Saint-Omer. Mais les produits de ces mines sont insuffisans pour la consommation intérieure, et l'on est souvent forcé de substituer le zinc au cuivre, spécialement pour le doublage des vaisseaux.

Outre les mines qu'on exploite actuellement en France, il en existe beaucoup d'autres, qui, par l'effet des obstacles que le gouvernement a opposés jusqu'ici à l'industrie des spéculateurs, ne sont pas encore ouvertes. D'après la loi française, toutes les mines appartiennent à la couronne, et le seul avantage dont jouissent les propriétaires du sol qui les couvre, c'est d'obtenir, de préférence à des tiers, le privilége de leur exploitation, moyennant une redevance annuelle payable à l'état; il est quelquefois très-difficile même au propriétaire du fonds, de devenir concessionnaire des mines qu'il y découvre (1).

Au surplus, voici le tableau des importations et des exportations qui ont eu lieu en France, en 1822 et 1823, sur le fer, le cuivre et l'étain.

FER.

IMPORTATIONS.

	Quantité.	Valeur.
1822	15,616,818 kil.	5,772,540 fr.
1823	14,806,880	5,328,222

EXPORTATIONS.

	Quantité.	Valeur.
1822	3,032,335 kil.	2,714,527 fr.
1823	3,558,451	3,601,207

CUIVRE.

IMPORTATIONS.

	Quantité.	Valeur.
1822	5,023,904 kil.	10,265,944 fr.
1823	3,987,736	8,126,761

EXPORTATIONS.

	Quantité.	Valeur.
1822	231,886 kil.	1,075,277 fr.
1823	178,964	228,793

ÉTAIN.

IMPORTATIONS.

	Quantité.	Valeur.
1822	784,156 kil.	1,550,848 fr.
1823	807,675	1,592,998

EXPORTATIONS.

	Quantité.	Valeur.
1822	24,784 kil.	93,676 fr.
1823	21,362	68,988

En France, les tourbières sont inépuisables et les mines de houille très-nombreuses; on les trouve dans le Nord, sur les bords de l'Allier, dans les départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Auvergne et dans beaucoup d'autres cantons; mais il en est un grand nombre que la difficulté des transports empêche d'exploiter.

On ne pourra de long-temps, et sans d'énormes dépenses, aplanir ce dernier obstacle, si nuisible aux intérêts commerciaux et manufacturiers de nos voisins. La conviction profonde qu'on a eue si long-temps et si généralement en Angleterre, des avantages du transport par eau, a fait, dans tous les sens, sillonner de canaux le sol anglais. En France, au contraire, le défaut de relations commerciales et de capitaux, les maux enfantés par la révolution, et les guerres qui l'ont suivie, ont réprimé l'essor de cet esprit d'entreprise sans lequel on ne pourra jamais, l'expérience le démontre, se livrer à

et de 1823, ils ont obtenu des médailles d'or pour la fabrication ou le perfectionnement des faux et des limes d'acier. Ils s'occupent en ce moment de confectionner d'autres instrumens d'acier d'une utilité aussi générale.

(1) La nécessité de réclamer une concession pour l'exploitation des mines, est gênante sans doute, mais elle nous paraît utile dans l'état d'imperfection où l'industrie française est à cet égard. Le but du gouvernement a été d'empêcher que les richesses minérales de la France ne devinssent la proie de l'ignorance et de la cupidité, d'obtenir que l'exploitation des grandes mines fût uniforme, ce qui ne pouvait avoir lieu, dans un pays où les héritages sont extrêmement divisés, sans que la propriété de la mine fût détachée de celle du sol; enfin d'assurer aux mines concédées les approvisionnemens indispensables. Quant aux propriétaires du sol, leurs droits sont garantis autant qu'ils peuvent l'être dans ce système.

des travaux qui aient une importance aussi nationale que les canaux, et qui soient en même temps d'un intérêt immédiat aussi douteux pour le spéculateur.

Les premiers canaux qui ont été creusés en France, sont ceux de Briare et du Languedoc. Dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais on en compte quatorze; dans les autres parties de la France il y en a dix ou onze dont les travaux sont terminés; mais ils sont mal entretenus, peu fréquentés; et le péage qu'on y perçoit ne couvre pas les frais de leurs réparations. Toutefois les canaux des deux départemens que nous venons de citer suffisant aux communications, ils sont plus fréquentés et plus productifs que les autres. Aussi remarque-t-on que les contrées qu'ils traversent sont très-florissantes, et que le revenu foncier y est plus considérable que dans toute autre partie de la France. L'hectare produit, dans le département du Nord, 69 fr. 56 c.; dans celui de la Seine, 216 fr.; et, dans celui de la Seine-Inférieure, 67 fr. 85 c. Tandis que ce revenu n'est, dans le reste du royaume, que de 28 fr., taux moyen.

Plusieurs difficultés se réunissent pour empêcher le commerce français de faire un grand usage du transport par les rivières. Dans l'été elles manquent d'eau, et en hiver elles débordent. Le Rhône porte des bateaux dont le tonnage est de cent cinquante, et qui souvent, traînés par trente-six chevaux, mettent quinze jours à remonter ce fleuve de Marseille à Lyon. On en a vu qui ont employé six semaines à faire ce voyage. La navigation des autres rivières, et même de la Garonne au-dessus de Bordeaux, et de la Seine au-dessus de Rouen, offre de semblables inconvéniens. L'auteur de cet article était à Paris au mois de juillet 1824. Il s'est convaincu qu'à cinq milles au-dessous de cette capitale, le lit de la Seine n'avait, en été, que de seize pouces à deux pieds de profondeur. Ainsi, à défaut de canaux et de rivières navigables, les habitans de la plus grande partie du royaume sont forcés d'expédier leurs denrées par la voie de terre. C'est par cette voie que le coton brut est transporté du Hâvre en Alsace, à une distance de quatre cent quarante milles; et que les objets manufacturés reviennent de l'Alsace à Paris.

Les grandes routes elles-mêmes, si nécessaires aux besoins du commerce, ne sont ni aussi nombreuses, ni aussi bien entretenues qu'on devrait s'y attendre. Les routes royales qui conduisent directement de Paris aux principales villes, sont en général fort larges, mais le centre seul en est pavé : la chaussée a rarement assez d'espace pour que deux grosses voitures puissent y passer de front, et elle décrit une courbe très-prononcée. Aussi, arrive-t-il fréquemment que des diligences très-chargées, ou des voitures de roulage, versent en chemin, parce que l'une des roues pose sur la chaussée, tandis que la roue parallèle s'embourbe dans les ornières qui sillonnent la partie qui n'est point pavée, laquelle n'est jamais tenue en bon état, et devient impraticable dans l'hiver ou par un temps pluvieux.

Les routes départementales et vicinales, entretenues, les premières aux frais du département, les secondes aux frais des communes qu'elles traversent, sont, en général, fort dégradées, et ces dernières presque toutes inaccessibles aux voitures.

M. Dupin, dans son ouvrage sur la force commerciale de la Grande-Bretagne, atteste que la France, dont la surface est à celle de notre pays comme trois est à un, possède trois fois moins de routes. Les conséquences qui découlent de ce fait n'ont pas besoin d'être énoncées.

Nous devons cependant avouer que le gouvernement français étend sa sollicitude à tout ce qui pourrait améliorer la situation du royaume et spécialement la navigation intérieure. Nous avons sous nos yeux un rapport adressé au ministère par le directeur-général des ponts-et-chaussées. Ce rapport contient l'état de tous les canaux terminés, de ceux en construction, et de ceux qui n'existent qu'en projet. Mais l'administration des ponts-et-chaussées reconnaît que plusieurs de ces canaux ont été tracés sur la carte, abstraction faite des difficultés locales qui peuvent en arrêter l'exécution; d'ailleurs, le devis de ces entreprises s'élève en totalité à un milliard de francs; il est donc évident que les intentions du gouvernement ne s'accompliront de long-temps.

Les canaux les plus importans, qui aient reçu un commencement d'exécution, sont :

1° Le canal de Charles X, parallèle au Rhin. Il doit faciliter l'exportation des produits industriels de l'Alsace à Paris et à Marseille.

2° Le canal de Bourgogne, qui joindra le

canal de Charles X avec la Seine, en passant par Dijon.

2° Le canal latéral de la Loire.

4° Le canal du duc de Berri, formant une *corde à l'arc* décrit par la Loire, de Tours à Nevers; il traversera la ville de Bourges.

5° Le canal de Bretagne.

6° Le canal du Nivernais ; il traversera le département de la Nièvre et ouvrira une communication avec des cantons industrieux, mais dont les produits étaient transportés jusqu'à ce moment à dos de cheval.

On conçoit à peine en Angleterre à quel point la France a à souffrir du défaut de navigation intérieure. Les contrées qui forment le centre de ce royaume, bornées au nord par la Loire, à l'ouest par la route de Bordeaux, au sud par le canal du Languedoc, à l'est par le Rhône, n'ont, sur une étendue de 200 à 215 milles de largeur, et de 220 à 290 milles de longueur, qu'une seule route royale (celle de Paris à Toulouse, par Limoges et Cahors); et l'on n'y voit aucun canal, ni aucune grande rivière navigable. Quoique ces contrées soient riches en minéraux et en productions végétales, l'industrie y languit, faute de débouchés et d'une consommation intérieure suffisante. Il est très-peu de riches propriétaires qui vivent habituellement dans leurs domaines; aussi la consommation des produits du pays est-elle livrée, presque exclusivement, aux classes inférieures.

« Je parcours, dit M. l'ingénieur Cordier dans son excellent ouvrage sur les ponts-et-chaussées; je parcours, après une longue absence, les départemens du Jura, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, du Rhône, et les provinces intérieures du royaume. Je trouve les chemins vicinaux, les rivières, les fleuves, dans l'ancien état de nature; on n'arrive d'une contrée à l'autre que par des directions forcées et difficiles. En s'écartant des grandes routes entretenues, on entre dans des espèces de déserts; on ne découvre plus que quelques traces des familles qui ont illustré ou enrichi la France; on n'aperçoit que les ruines de leurs demeures ou des débris de domaines qui passent de main en main, ou s'exploitent par procuration au détriment du maître et de la contrée. J'ai traversé plusieurs fois, dans différens départemens, vingt lieues carrées, sans rencontrer un canal, une route, une manufacture, et surtout une terre habitée. La campagne semble un exil abandonné au malheureux cultivateur, ses intérêts et ses besoins sont méconnus, et sa détresse toujours croissante par le bas prix des produits et la difficulté des transports. »

Le cabotage ne saurait suppléer en France au défaut de navigation intérieure. Une partie des côtes est séparée de l'autre par des pays étrangers. Ainsi les produits du sud ne peuvent arriver au nord du royaume, qu'en traversant l'intérieur. Entre les côtes du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc et du Roussillon, et celles de l'ouest de la France, s'élève la barrière des Pyrénées. Aussi, les trésors industriels et agricoles, qui sont particuliers à ces provinces, ne pourraient-ils, en cas de guerre avec l'Espagne ou avec l'Angleterre, être transportés dans le reste du royaume, si les communications intérieures étaient supprimées.

Les côtes de l'ouest ne sont pas elles-mêmes favorables à la navigation. Les tempêtes si fréquentes dans la baie de Biscaye, et le peu de sûreté de ses ports la rendent très-dangereuse. L'embouchure de l'Adour, obstruée par des bancs de sable, est d'un accès difficile dans les gros temps; et, de cette embouchure à celle de la Gironde, on ne voit pas un seul port qui mérite ce nom. En remontant vers le nord on trouve Rochefort, Nantes, Brest et le Hâvre, qui reçoit la presque totalité des cotons importés en France; mais, à l'exception de ces ports, tous les autres sont étroits, peu fréquentés, peu profonds, et destinés uniquement à recevoir des bâtimens (1).

A ces obstacles naturels, qui ne pourraient être surmontés que par d'immenses travaux, le système de l'administration française en ajoute de beaucoup plus graves. La centralisation, telle qu'elle existe en France, est surtout nuisible à l'établissement des routes et des canaux. A l'exception des réparations les plus ordinaires, on ne peut entreprendre aucuns travaux d'utilité publique, sans obtenir l'autorisation du

(1) Note des Éditeurs. On doit s'étonner que l'auteur de cet article ne cite point, au nombre de nos grands ports, celui de Cherbourg, l'un des plus beaux monumens du gouvernement de Napoléon, achevé en 1811, et dont le plan a été tracé et les travaux dirigés par feu M. Cochin, l'un de nos plus habiles ingénieurs.

gouvernement. D'ailleurs les fonds alloués par les chambres, et applicables à ces travaux, deviennent insuffisans après avoir été répartis, sur tous les départemens, dans les bureaux du ministère. D'où il suit que les grandes entreprises s'exécutent très-lentement, et que les autorités locales cherchent plutôt à pourvoir à la conservation des établissemens déjà existans qu'à en créer de nouveaux (1).

Examinons maintenant quelles sont les causes de la supériorité, qu'à certains égards, la France possède sur l'Angleterre :

D'abord, son climat est, en général, plus productif que le nôtre. C'est à l'influence du climat que l'Alsace doit les belles couleurs de ses tissus de coton, et Lyon, l'éclat de ses soieries.

C'est au climat qu'il faut attribuer l'excellente qualité des produits du sol français. Les grains de toute espèce et les pommes de terre y suffisent à l'approvisionnement de l'intérieur et à l'exportation. Ses pâturages sont couverts de bestiaux et de bêtes à laine; on y voit même de nombreux troupeaux de mérinos. Le vin, l'huile, la soie, sont des productions indigènes. A l'exception du coton, il n'est peut-être pas de denrée nécessaire aux besoins du propriétaire foncier ou à l'industrie du fabricant, que la France ne puisse fournir. Le combustible y est très-commun. Sur plusieurs points les mines de charbon sont inépuisables. Les grandes forêts du domaine et les forêts des particuliers sont si heureusement réparties sur toute la surface du pays, que le transport du bois n'est coûteux que pour l'approvisionnement des grandes villes. Le houblon, qui ne croît en général que dans le Nord, est cultivé en grandes quantités dans quelques parties du royaume (2). Enfin, l'industrie française est parvenue à extraire de la betterave un sucre, au moins aussi beau que celui de la canne, quoique d'une qualité inférieure; et à faire de l'indigo avec du pastel, cultivé à cet effet, sur une grande échelle, dans le Languedoc et la Provence (3).

La situation topographique de la France ne lui est pas moins favorable que son climat. Elle peut aisément faire passer ses produits industriels dans toute l'Allemagne; située entre la Méditerranée, la baie de Biscaye et la Manche, elle communique avec l'Italie, Naples et l'Égypte, pour l'importation des soies et des cotons; avec l'Espagne, pour celle des mérinos; en un mot, elle peut facilement faire le commerce avec toutes les parties du monde.

D'ailleurs, le sol et le climat y rendent les provisions très-abondantes; aussi les classes inférieures y vivent-elles dans une sorte d'aisance, avec un revenu qui serait insuffisant à la subsistance d'un Anglais. Dans quelques départemens, tels que l'Allier et la Gironde, l'ouvrier peut vivre *confortablement* pour 14 ou 15 sous, au plus, par jour. Dans ceux où il n'y a point de manufactures et où les mœurs des paysans n'ont pas subi d'altération, on vit à meilleur marché encore. Toutefois, dans les districts manufacturiers, les prix des denrées augmentent en raison de la population : on y vit en général pour 15 sous par jour; mais à Paris, les droits d'octroi et les taxes municipales étant très-élevés, la dépense journalière de l'ouvrier est d'environ 26 sous.

Moins la subsistance de l'ouvrier est coûteuse, plus son salaire doit être modique. A Paris, où les provisions sont chères, il gagne environ 2 fr. 50 c. par jour; à Rouen et dans les environs, il gagne de 30 à 36 sous. La journée d'une femme se paie 10 sous de moins. En général, dans tous les districts manufacturiers, le taux du salaire est par jour de 30 à 40 sous pour les hommes et de 15 à 20 sous pour les femmes.

Dans les départemens où l'on se livre plus spécialement aux travaux agricoles, le prix du travail varie en raison de leur distance de la capitale ou des autres grandes villes manufacturières; ce taux descend, suivant les localités, de 36 à 20 et à 16 sous.

Ainsi il est évident que si les débouchés de l'intérieur étaient ce qu'ils devraient être, et si les fabricans français possédaient l'habileté, l'industrie et l'expérience de ceux de l'Angle-

(1) Note des Éditeurs. Le gouvernement français a senti ces inconvéniens. Aussi a-t-il cherché à les écarter, en livrant à des capitalistes, l'entreprise des ponts et des canaux qui s'exécutent en ce moment.

(2) Note des Éditeurs. L'auteur ne parle pas de la culture du tabac, si précieuse pour l'Alsace, la Bretagne, l'Agenais et surtout pour le Quercy.

(3) Tous nos lecteurs savent que c'est à M. de Puymaurin, député de la Haute-Garonne, que cette dernière branche d'industrie doit en partie le succès qu'elle obtint il y a quelques années.

terre, une grande partie de l'Europe deviendrait tributaire de la France.

Mais par combien d'avantages, qui lui sont propres, notre patrie ne balance-t-elle pas ceux que la nature a prodigués à nos voisins! Le plus important de tous est sa navigation intérieure. Sans entrer dans des détails fastidieux, qu'il nous suffise de citer parmi ses rivières la Tamise, l'Humber, la Mersey et la Saverne, toutes plus grandes qu'aucun des fleuves de la France, à l'exception de la Gironde; parmi ses canaux, le grand Trunk, qui, avec ses branches, a 180 milles de longueur; le grand canal de Jonction, qui suit une ligne de 150 milles, et celui d'Oxford, dont l'étendue est de 100 milles. Nous ne parlerons pas de ceux qui sillonnent le pays dans tous les sens, et de leurs diverses ramifications. Il n'y a pas une ville manufacturière, pas une mine en exploitation, qui ne communiquent par eau avec tous les points où il est utile que leurs produits soient transportés avec sûreté et célérité. La France, au contraire, ne possède, proportionnellement à son étendue, qu'un vingtième de ces canaux.

Si la Grande-Bretagne est moins fertile que sa rivale en produits agricoles, elle est infiniment plus riche en minéraux. Elle fournit annuellement à la consommation intérieure et au commerce d'exportation, une immense quantité de fer, d'étain, de cuivre et de plomb. L'abondance du charbon et la facilité des transports permettent d'extraire ces métaux à si bon marché, que les frais ne paraissent rien, si on les compare aux charges qui pèsent en France sur les concessionnaires des mines.

L'abondance des capitaux qui existent en Angleterre, est aussi pour elle une source féconde de prospérité. S'agit-il de creuser des canaux ou des ports, d'établir des routes à rainures de fer, d'exploiter des mines? Quels que soient les plans proposés, quelque éloignés qu'en soient les avantages, s'ils paraissent en définitive réellement utiles au pays, la somme nécessaire à leur exécution est fournie à l'instant. Ainsi, l'Angleterre compte, en ce moment, 22 compagnies pour la confection des routes en fer, 12 pour l'éclairage par le gaz, 18 pour l'exploitation des mines étrangères, 8 pour celle des mines de l'intérieur, enfin 53 pour diverses entreprises. La masse des actions fournies par toutes ces compagnies, s'élève à la somme énorme de 120,000,000 liv. sterl. (TROIS MILLIARDS DE FRANCS!)

On demandait deux millions sterling pour l'exécution des routes à rainures de fer, du nord de l'Angleterre. En deux jours, on a offert six millions sterling.

Il n'est pas plus difficile d'obtenir des capitaux pour les opérations ordinaires du commerce. Les sommes considérables versées dans les manufactures importantes en augmentent d'autant les produits. Le plus mince profit, sur chacune des balles de marchandises qu'on y fabrique tous les ans par milliers, suffit pour assurer, aux propriétaires de ces établissemens, de très-grands bénéfices, et leur permet de vendre presque au prix coûtant. Les mêmes causes forcent chaque vendeur intermédiaire à se contenter d'un petit bénéfice sur chaque article, et, en définitive, le consommateur n'achète jamais à un prix qui excède de beaucoup celui de fabrique.

Dans ce parallèle entre les deux pays, il est essentiel aussi de tenir compte du caractère des classes industrielles. En Angleterre, les ouvriers employés dans les manufactures montrent en général beaucoup de zèle dans l'accomplissement de leur tâche, stimulés qu'ils sont par l'espoir de perfectionner leur instruction, ou d'obtenir une augmentation de gages. Il en est plusieurs dont les connaissances scientifiques ne sont nullement à dédaigner et dont l'expérience leur suggère les inventions les plus utiles. Un grand nombre de perfectionnemens ont été introduits dans les machines, par des ouvriers mécaniciens qui, après en avoir remarqué les défauts, ont découvert les moyens d'y remédier. Ces mécaniciens aspirent, pour la plupart, à travailler un jour pour leur propre compte; aussi commencent-ils par acquérir, en qualité d'ouvriers, une haute capacité. Les artisans français, au contraire, manquent de persévérance; ils suivent les vieux procédés que leurs prédécesseurs leur ont transmis, sans s'inquiéter des nouveaux systèmes et des nouvelles machines dont ils pourraient faire usage.

En Angleterre, l'émulation des classes industrielles ne s'arrête jamais. Les ouvriers croiraient leur honneur et celui de leur maître compromis, s'ils ne travaillaient pas, sans relâche, à surpasser les rivaux qu'ils peuvent avoir à l'étranger et dans leur propre pays. C'est une vérité dont les Français conviennent

eux-mêmes ; car lorsqu'ils s'attribuent le mérite d'une invention, ils avouent que le procédé primitif a été perfectionné par les Anglais.

En général, les ouvriers travaillent chez nous, à tant la pièce, chez nos voisins, à la journée. Tandis que l'artisan français ne s'attache qu'à faire tout juste ce qu'il faut pour ne pas perdre ses gages, l'Anglais cherche constamment à produire le plus d'ouvrage qu'il peut dans un temps donné. Les fabricans de France qui emploient des ouvriers appartenant aux deux pays, calculent que l'Anglais fait un quart, souvent même un tiers de plus d'ouvrage que le Français. Mais le premier, quoique fort habile, est en général d'un caractère détestable, après avoir quitté son pays. Buveur et querelleur, il donne lieu aux plaintes les plus graves. Puis donc que, loin de sa patrie, il est si supérieur, en activité, aux ouvriers étrangers, nous laissons à penser si, sur ses foyers, il ne doit pas être plus laborieux encore.

Enfin, la supériorité de nos machines, sur celles du continent, est incontestable ; nous en appelons aux désirs manifestés par tous les fabricans étrangers, de se les procurer ou d'en faire confectionner sur leurs modèles. C'est donc une question très-grave que celle de savoir, si nos lois actuelles, sur l'exportation des machines, doivent être modifiées au point de permettre à ces fabricans de les importer à un prix modéré, lorsqu'il est constant que sans ces importations, qui leur sont aujourd'hui presque impossibles, ils seront toujours hors d'état de rivaliser avec nous, dans plusieurs branches d'industrie. Sauf quelques exceptions, les matières premières ne leur manquent pas, ils ont à payer des droits moins élevés, une main-d'œuvre moins coûteuse, et cependant jusqu'ici notre concurrence les a toujours écrasés. La liberté, dans l'exportation des machines, va rétablir le niveau entre les fabricans des deux nations. Cette liberté profitera principalement aux mécaniciens de Londres qui, seuls, ont paru désirer ardemment que les lois prohibitives fussent rapportées. Ceux des divers comtés qui travaillent pour les grandes villes manufacturières, ont déclaré au comité de la chambre des communes, qu'ils recevaient plus d'ordres qu'ils ne seraient en état d'en exécuter d'ici à quelques années, et que les propriétaires de mines se trouvaient dans le même cas. Ainsi, les machines étant très-chères sur le continent, les fabricans étrangers pourraient offrir à nos mécaniciens un prix assez élevé pour les engager à travailler pour eux, au mépris des ordres qui leur viendraient de l'intérieur. Le manufacturier anglais éprouverait donc un double préjudice ; la confection des machines dont il a besoin serait ajournée, et, en attendant, il verrait grandir et s'étendre une concurrence due à ces mêmes moyens d'exploitation qu'on lui aurait refusés.

Le principal argument des défenseurs de l'exportation consiste à dire, qu'en la prohibant, nous forçons les Français à mettre toute leur habileté à confectionner leurs machines, et qu'en définitive ils en feront d'aussi parfaites que les nôtres. Nous répondrons d'abord, que jusqu'ici ils en ont confectionné très-peu et d'une qualité bien inférieure ; en second lieu, qu'en supposant même qu'avec le temps ils acquièrent plus d'expérience et d'habileté, ce n'est pas une raison pour leur offrir actuellement des avantages qu'ils obtiendraient, tout au plus, d'une longue persévérance, que l'Angleterre doit à des essais multipliés et à plusieurs années de travaux constans, et pour les placer en un jour à une hauteur que nos fabricans n'ont su atteindre, qu'en faisant une dépense énorme de temps et de capitaux.

La question, nous le répétons, est très-grave et très-difficile. D'une part, nous adoptons sincèrement ces principes de liberté commerciale, auxquels le gouvernement s'est si libéralement conformé, et dont les conséquences nous pressent. D'un autre côté, voici une circonstance remarquable, dans laquelle l'exception nous paraît réellement avantageuse, et où l'application de la règle ne serait, au contraire, qu'un acte gratuit de générosité.

Au surplus, nous n'exprimons ici qu'une opinion. La question sera bientôt jugée par un tribunal plus compétent. Quant à nous, dans l'humble sphère de nos travaux, nous n'aurons pas perdu notre temps, si, par la publication de faits authentiques, nous ajoutons quelques documens à la masse de preuves sur lesquelles ce tribunal fondera sa décision. (*Quart. Rev.*).

Economie Politique.

DU SYSTÈME DES DETTES FONDÉES (1).

Il est rare que les dépenses qu'occasione nécessairement le gouvernement d'un peuple civilisé, excèdent, en temps de paix, le montant de son revenu ordinaire. Mais, en temps de guerre, cela est très-différent. Lorsque l'honneur et l'indépendance d'une nation sont en péril, il ne faut pas hésiter à faire tous les sacrifices que réclament de si grands intérêts. Les agressions hostiles doivent être repoussées et punies. Mais il faut pour cela des fonds extraordinaires; et c'est assurément une recherche fort importante que celle du meilleur moyen à employer pour se les procurer.

Il était d'usage, dans l'antiquité, de pourvoir aux besoins de la guerre par les économies que le fisc avait faites pendant la paix. L'argent thésaurisé était un moyen de conquête ou de défense, et jamais on ne recourait, dans des temps d'embarras et de désordre, à la ressource des taxes extraordinaires, et bien moins encore à celle des emprunts (2). Cet usage a été loué par Hume; mais il n'avait pas calculé que, pour former ces trésors, il fallait enlever des capitaux aux emplois productifs, et que cette manière de procéder diminuait nécessairement l'industrie, et par conséquent la richesse, la population et les moyens de défense des peuples qui l'adoptaient. Aussi cet ancien usage, fondé sur les principes les plus erronés, est-il aujourd'hui généralement désapprouvé; et tous les économistes conviennent que l'accroissement de dépenses qu'occasione la guerre, doit être défrayé, soit par une augmentation proportionnelle dans les impôts, soit en partie par ce moyen, et en partie par des emprunts.

On a long-temps et vivement discuté la question de savoir quel est celui de ces deux modes qui doit être préféré; et, dans le cours de cette discussion, on a avancé les opinions les plus opposées et les plus contradictoires. Suivant nous, à aucune époque, ces différences d'opinion n'auraient dû exister. Quoi qu'il en soit, les opérations financières des dernières trente années nous fourniront les moyens de les faire cesser, et de résoudre, d'une manière satisfaisante, cette importante question. Nous croyons,

(1) Note des Éditeurs. La publication de cet article est déjà assez ancienne, puisque c'est en 1823 qu'il a été inséré dans la *Revue d'Edinbourg*. Mais la question qui y est discutée est si importante, que la considération de sa date ne nous a pas paru suffisante pour nous empêcher d'en donner aujourd'hui la traduction.

(2) Note des Éditeurs. Cette assertion est trop générale: il paraît constant que plusieurs gouvernemens de l'antiquité avaient contracté des emprunts. La sagacité de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, lui avait même fait pressentir tout le parti qu'on pouvait en tirer, comme moyen politique. Après la spoliation du temple de Delphes, par les Phocéens, une grande quantité de valeurs métalliques qui y étaient accumulées depuis des siècles, fut répandue dans la Grèce. Philippe ouvrit des emprunts dans les villes principales de ses différentes républiques et, de cette manière, il intéressa la classe des capitalistes au succès de ses entreprises. Ces emprunts, en lui créant beaucoup de partisans dévoués, riches, et qui jouissaient tous d'une influence plus ou moins grande, contribuèrent bien davantage à l'accomplissement de ses vues politiques que l'éloquence salariée de quelques orateurs d'Athènes.

d'ailleurs, que le moment d'en reprendre l'examen est arrivé, non seulement parce que nous pourrons présenter à l'appui de la théorie, les résultats d'une vaste expérience, mais aussi parce qu'il existe plusieurs circonstances qui doivent faire désirer que l'opinion publique soit enfin fixée à cet égard. Si l'on ne connaît pas les principes sur lesquels est fondé notre système de crédit, il est impossible de se rendre un compte exact de la situation financière du pays, et d'apprécier la convenance des grandes mesures qu'on vient de prendre relativement aux annuités et au fonds d'amortissement. Il ne faut pas non plus nous dissimuler que nous n'avons aucune garantie de la prolongation de la paix; et peut-être avant peu serons-nous dans le cas de décider si c'est avec des emprunts ou des taxes extraordinaires, que nous devrons supporter les charges d'une nouvelle guerre. Mais ce n'est pas au milieu du trouble et du tumulte qui suivent des préparatifs militaires, que la comparaison des avantages et des inconvéniens de ces deux modes peut être faite avec la maturité convenable; et c'est pendant les loisirs de la paix que de semblables questions doivent être examinées et résolues.

Avant de commencer cet examen, nous dirons un mot des étranges opinions qui ont été avancées sur les emprunts des gouvernemens; opinions qui ne sont pas encore entièrement abandonnées. L'évêque Berkley nous dit qu'il considère les fonds publics *comme une mine d'or*. Melon, écrivain français, auteur d'un livre intitulé : *Essai politique sur le Commerce*, ne va pas aussi loin que Berkley; il assure seulement et cette manière de voir a été celle de beaucoup d'autres, que *les dettes publiques sont des dettes de la main droite à la main gauche*; et que, *par conséquent, elles n'augmentent ni ne diminuent la richesse nationale*. Enfin, un négociant juif qui vivait en Hollande, M. Pinto, prétend, dans un livre, d'ailleurs ingénieux, sur la circulation et le crédit, qu'*une dette publique accroît la richesse nationale de tout le montant de son capital*. Ce ridicule paradoxe a été depuis soutenu par M. Hope, d'Amsterdam, M. Gale et M. Spence; et, ce qui est plus extraordinaire, le juge Bayley en fut tellement séduit, qu'un jour, dans un moment d'enthousiasme, laissant Blackstone pour Pinto, il harangua le grand jury du Yorkshire sur les immenses avantages d'une forte dette nationale.

« Nous aurions pu croire, dit Hume, que ces opinions n'étaient que des jeux d'esprit, comme les discours de ces rhéteurs qui faisaient l'éloge de la folie, de la fièvre, de Busiris ou de Néron, si nous n'avions pas vu de grands ministres s'en faire, parmi nous, les patrons. » La fausseté de ces opinions est cependant si évidente qu'il est étonnant qu'elles aient jamais pu avoir des partisans. Nous conviendrons avec Melon, car il est inutile de parler de M. Pinto, qu'une dette publique est une dette de la main droite à la main gauche : nous observerons seulement que ce n'est pas de l'intérêt dont il s'agit, mais du capital pour lequel cet intérêt est desservi. Or ce capital n'a pas été prêté par une fraction de la nation à une autre fraction, mais au gouvernement qui l'a dépensé comme *revenu*. Il est entièrement anéanti; et les rentiers de l'état, au lieu d'en toucher la rente, tirent au contraire leur revenu des capitaux et de l'industrie des autres classes de la société.

Afin de mieux faire sentir les effets des emprunts sur la richesse nationale, supposons qu'un pays, avec 2,000,000 d'habitans et 400,000,000 sterl. de capital, se trouve engagé dans une guerre, et que le gouvernement emprunte et dépense 50,000,000 de ce capital.

Si le taux ordinaire du profit qu'on en retirait était de *dix pour cent*, le revenu du pays devait être de 40,000,000, antérieurement à la guerre; mais à sa conclusion, après la dépense des 50,000,000, il n'aura plus été que de 35. Il est évident cependant que ce revenu, ainsi réduit, devra fournir des moyens de subsistance à la totalité des 2,000,000 d'habitans; et quoiqu'il soit vrai que le pays n'est pas privé de l'intérêt de la dette, puisque cet intérêt est seulement transféré d'une classe à une autre, il ne l'est pas moins qu'il est privé du revenu des 50,000,000, et que le capital qui servait jadis à alimenter et à vêtir un *huitième* des habitans étant anéanti, il faut qu'ils tirent leurs moyens de subsistance du revenu de ceux qui, probablement, avaient déjà beaucoup de peine à s'entretenir eux-mêmes.

Ces courtes observations serviront à faire connaître la véritable nature des dettes publiques; mais elles ne suffisent pas pour décider la question qui fait le sujet de cet article. Chaque guerre doit nécessairement entraîner une perte de capital plus ou moins considérable. Il est, par conséquent, de la plus haute importance

de savoir ce qu'il faut faire pour que ces inconvéniens inévitables soient moins pernicieux, et puissent être plus facilement réparés; et c'est ce que nous allons examiner à l'instant.

Si la facilité avec laquelle l'argent peut être obtenu était la seule chose qu'on dût considérer, en comparant le système des emprunts avec l'autre mode de pourvoir aux besoins extraordinaires de l'état, par une augmentation proportionnelle dans les taxes, il n'y a aucun doute que c'est aux emprunts qu'il faudrait donner la préférence. Le taux élevé de l'intérêt, l'exactitude avec laquelle il est payé, et l'espoir que chacun entretient qu'il saura habilement profiter des fluctuations du cours des fonds publics, tout contribue à déterminer une classe nombreuse de capitalistes à prêter au gouvernement, qui peut, de cette manière, se procurer, très-facilement et dans des délais très courts, des sommes considérables. D'un autre côté, la masse des contribuables se félicite également de ce système, car, au lieu de prélever sur eux une forte somme par de nouveaux impôts, on ne leur demande que ce qui est nécessaire pour payer l'intérêt de cette somme; et comme une charge aussi modérée ne met personne dans la nécessité de réduire beaucoup ses jouissances, on s'y soumet sans murmure. Il n'est pas étonnant d'après cela que les divers gouvernemens aient souvent eu recours à un moyen aussi facile et en même temps aussi populaire de se procurer l'argent dont ils ont besoin.

Mais quoique le plus ou moins de facilité avec laquelle l'argent sera obtenu, soit une considération importante, il y en a d'autres qui le sont bien davantage. Les effets réels d'une opération financière ne peuvent pas être convenablement appréciés, en en examinant seulement les conséquences immédiates. Nous devons porter notre vue plus loin et tâcher de découvrir quelles doivent en être les conséquences définitives. Si on procède de cette manière et que l'on examine, non pas seulement les effets transitoires, mais aussi les effets durables du système des emprunts, l'on se convaincra qu'au fond les facilités qu'il donne au gouvernement de se procurer de l'argent, loin d'être un avantage, sont au contraire au nombre de ses plus grands inconvéniens. Assurément il serait fort peu raisonnable de croire que les dépenses d'une guerre puissent être défrayées sans préjudice et sans pertes pour les contribuables. Alors même qu'elle est juste et nécessaire, la guerre est toujours un très-grand mal; et les peuples qui ont le malheur de la faire doivent souffrir plus ou moins promptement des suites de la perte des capitaux, et par conséquent de la diminution des moyens de production. Or, il est évident qu'un plan de finances est vicieux, quand il a pour résultat de déguiser ces inconvéniens inévitables de la guerre et de tromper le public sur sa situation réelle; et c'est ce que font les *dettes fondées*. Leurs apologistes disent qu'elles n'imposent jamais aux contribuables, dans un temps donné, des sacrifices extraordinaires; à cet égard, elles ressemblent à ces affections chroniques qui s'introduisent lentement et imperceptiblement dans le corps humain, et dont le danger ne se fait apercevoir que lorsqu'elles ont vicié toute l'économie animale et attaqué les principes mêmes de l'existence. Les profusions de la guerre ne peuvent être contrebalancées que par les progrès de l'industrie des particuliers et par leur économie; mais pour que cette économie ait lieu, et que les contribuables cherchent à augmenter leur industrie, il faut qu'ils sentent l'influence qu'exercent sur leur fortune les frais de la guerre. Ce sont les illusions qu'il entretient qui constituent le vice radical du système des emprunts. Ses progrès sont graduels et presqu'imperceptibles; il n'exige, dans le principe, que de légers sacrifices, mais jamais il ne cède ce qu'il a une fois obtenu; et l'ambition, l'injustice et l'avidité du gouvernement, aussi bien que celles des états voisins, ne tardent pas à commander des sacrifices nouveaux. Le public est, de cette manière, privé de ses jouissances, les unes après les autres; et les contribuables ne sont pas encore sortis de leurs rêves, que leur industrie et leurs propriétés se trouvent grevées, par les intérêts de la dette publique, d'une somme beaucoup plus considérable que s'ils avaient satisfait immédiatement aux frais de la guerre.

On dira peut-être qu'en admettant que nous soyons engagés dans une guerre qui coûte annuellement 20,000.000 st., ce sera tout-à-fait la même chose, pourvu que l'intérêt soit à cinq pour cent, si nous payons ces 20,000,000 tout d'un coup par l'augmentation proportionnelle des taxes, ou si le gouvernement emprunte et rembourse les prêteurs par un contrat de rente perpétuelle d'un million par an; car l'intérêt étant à cinq pour cent, les 20,000,000 et

l'annuité perpétuelle d'un million représentent absolument la même valeur. Mais c'est précisément parce que la masse du public n'a jamais pensé et ne pensera jamais ainsi, que le système des *dettes fondées* est très-pernicieux. Supposons, par exemple, que l'on ait satisfait aux charges extraordinaires par des impôts levés dans l'année, et que la part de chacun, dans ces nouvelles contributions, soit de 1,000 liv. : le désir de se maintenir dans son ancienne situation et de conserver sa fortune intacte, désir qui naît avec nous et qui ne nous quitte qu'au tombeau, engagera certainement le contribuable à tâcher de s'acquitter en donnant une impulsion plus active à son industrie, ou en soumettant ses dépenses à une économie plus sévère, afin que ses capitaux ne soient pas entamés. Mais, sous l'empire du système des emprunts, on ne lui aurait demandé que de payer l'intérêt des 1,000 liv. ou 50 liv., et au lieu d'épargner les 1,000 liv., il se serait contenté d'en épargner l'intérêt. Les hommes se conduisent de cette manière, parce qu'ils sont dans l'usage invariable de ne considérer une guerre comme onéreuse, que dans la proportion des obligations auxquelles il faut qu'ils satisfassent immédiatement, sans calculer la durée probable de ces charges. Ce serait une tentative fort inutile de chercher à leur démontrer que le paiement d'une rente perpétuelle de 50 liv. est aussi onéreux que le paiement unique de 1,000 livres. Nous sommes toujours disposés à croire que quelque accident imprévu ou quelque révolution viendra à notre aide, et dégagera notre fortune du fardeau d'un paiement perpétuel.

Nous calculons aussi que, dans tous les cas, la portion la plus considérable restera à la charge de la postérité, ou, ce qui est la même chose, que ce paiement sera réparti en un grand nombre d'années. Cette considération est même un des principaux argumens des apologistes des dettes fondées. Mais il serait facile d'en démontrer toute la faiblesse, et de faire voir que ce que l'administration a de mieux à faire, c'est de protéger, le plus possible, les intérêts de l'avenir, sans blesser ceux du présent ; et c'est précisément ce qu'on fait en levant, dans le cours de chaque année, tout l'argent nécessaire pour en payer la dépense. Dans l'hypothèse même où ce système n'augmenterait pas l'esprit d'économie, l'adoption n'en serait pas préjudiciable aux générations existantes, et les effets en seraient les mêmes pour elles et pour la postérité, que ceux du système des emprunts; car, il est évident que ce serait une chose tout-à-fait indifférente pour l'héritier d'un individu, dont la quote part dans les dépenses d'une guerre aurait été de 1,000 liv. st., si cet individu avait payé tout d'un coup cette somme, et laissait 1,000 liv. de moins, ou bien, s'il laissait ces 1,000 liv. grevées d'une rente perpétuelle de 50 liv. C'est un des avantages particuliers du mode que nous voudrions voir préférer, qu'en même temps qu'il n'impose à personne de fardeau plus considérable que celui qui résulterait d'une *dette fondée*, et qu'il laisse à chacun la faculté de se soulager d'une partie de ce fardeau, en le partageant avec la postérité, sa tendance naturelle est cependant d'engager la masse du public à ne pas user de cette facilité et à devenir plus active, plus frugale et plus économe. Ce serait une erreur grossière de supposer qu'il ne ménage l'avenir qu'aux dépens du présent; c'est en communiquant une impulsion plus vive à l'industrie des contemporains, et en faisant mieux sentir les avantages de l'esprit d'accumulation, qu'il sert la postérité. Sous l'empire de l'un des systèmes que nous examinons, on n'épargne juste que ce qu'il faut pour payer l'intérêt du capital ; sous l'empire de l'autre, c'est le capital lui-même qu'on économise. Si donc on veut décider la question par l'influence qu'ils exercent respectivement sur la richesse nationale, et cette considération, dit M. Gentz, doit toujours être la première et l'emporter sur toutes les autres, il ne peut y avoir aucun doute sur la manière dont elle sera résolue.

Mais ces raisons ne sont pas les seules que nous ayons à faire valoir. Nous devons aussi parler des dangers de la facilité avec laquelle les gouvernemens se procurent de l'argent par le système des emprunts. Cette facilité déplorable a été une des causes principales de ces innombrables guerres qui ont désolé le monde, depuis la renaissance des lettres. C'est elle qui a déterminé les divers gouvernemens à s'engager témérairement dans les entreprises les plus ruineuses, tandis qu'en trompant les peuples sur les conséquences inévitables qu'elles devaient avoir, elle ne les a que trop disposés à applaudir et à seconder les ambitieux projets de leurs chefs. La loterie de la guerre est la plus dangereuse de toutes les loteries : ses conquêtes, ses triomphes, quelque séduisans et quelque magnifiques

qu'ils soient, ne sont cependant que des compensations misérables de l'or et du sang qu'il faut répandre pour les obtenir. Le bon sens national se manifeste principalement en évitant toutes les guerres inutiles, et en terminant celles qui sont nécessaires, aussitôt qu'elles peuvent l'être avec sûreté et honneur. Mais pour que les peuples apprécient les inestimables avantages de la paix, il faut commencer par leur faire sentir que la guerre est toujours un jeu ruineux, même pour ceux qui paraissent y gagner, et qu'il n'y a pas moyen de la faire, sans être forcé de renoncer à une partie des aisances et des agrémens de la vie. Malheureusement le système des emprunts cache, pendant quelque temps, aux yeux des peuples, ces conséquences inévitables, et, en leur persuadant qu'ils ne les ressentiront jamais, les pousse à manifester des dispositions farouches et intraitables dans les occasions les plus futiles. Il en résulte, et ce résultat est déduit des faits les plus nombreux et les plus positifs, que tout état qui a eu recours, pendant un certain temps, aux emprunts, ne tarde pas à se trouver engagé dans une masse de dettes et de difficultés inextricables; que les taxes qu'il supporte se maintiennent à un taux à peu près aussi élevé en temps de paix qu'en temps de guerre; qu'il se trouve quelquefois forcé de rester neutre, lorsque son honneur, ses devoirs ou ses intérêts lui commandent de prendre les armes, et que le fardeau sous lequel il gémit devient la cause d'agitations convulsives qui se terminent presque toujours par la banqueroute et par une révolution.

C'est seulement pour un peuple qui satisferait à ses besoins extraordinaires, par un accroissement correspondant dans ses taxes, qu'il serait vrai de dire, avec le poète, que la paix apporte avec elle sous son aile la guérison des maux des nations. Aussitôt que la guerre serait terminée, les taxes imposées pour en supporter les frais cesseraient également. Les prix descendraient à leur véritable niveau, et l'industrie dégagée du poids qui pesait sur elle, reprendrait un nouvel essor. Si nous nous étions toujours dirigés d'après ces principes, nos taxes n'excéderaient pas aujourd'hui cinq à six millions st. (250,000,000 fr.), c'est-à-dire à peu près la somme qui est nécessaire pour payer les frais de perception de notre revenu actuel, et en même temps, nous aurions en capital plusieurs centaines de millions que nous avons dissipés. La Grande-Bretagne, plus puissante, plus peuplée et plus riche, pourrait bien mieux résister aux attaques dirigées contre son indépendance et sa liberté, et elle serait plus à même de protéger efficacement la liberté des autres.

Les objections que l'on nous fait, quoiqu'assez plausibles, ne sont au fond d'aucun poids. On prétend d'abord que le paiement immédiat des dépenses d'une guerre serait, dans beaucoup de cas, tout-à-fait impraticable, et que dans les temps modernes, ces dépenses se sont tellement élevées, qu'il n'y a guère d'autre manière d'y satisfaire, que de partager le fardeau avec la postérité par la voie des emprunts. Le meilleur moyen de détruire l'argument tiré de l'*impossibilité*, c'est de faire voir que la chose a réellement eu lieu; or, avant de finir, nous espérons démontrer à nos lecteurs que les sommes que le gouvernement s'est procurées par l'impôt, ont, à peu de chose près, égalé le montant de l'énorme dépense que la guerre de 1793 à 1816 a occasionée, et que nous avons ajouté plus de six cents millions sterling (quinze milliards de francs), à notre dette fondée, pour éviter de lever une centaine de millions de taxes additionnelles, pendant le cours de ces vingt-trois années.

Au fond, l'argument tiré de l'impossibilité se réduit à ceci : que le mode de payer la totalité des dépenses d'un exercice, par les taxes qui y seraient affectées, serait fort gênant pour les propriétaires et pour les fabricans qui, en général, ont fort peu d'argent comptant. Supposons, par exemple, que la part d'un manufacturier, dans les frais d'une guerre, s'élève à 1,000 liv., et qu'il ne puisse ni économiser cette somme sur sa dépense personnelle, ni la retirer de ses affaires, sans préjudice. L'avantage du système des *dettes fondées*, consiste, nous dit-on, à le dégager de l'obligation de faire ce paiement, au moyen d'une petite réserve annuelle de 50 liv., qu'il pourra facilement prélever sur ses bénéfices. Mais le plus léger examen suffira pour faire voir que cet avantage n'est qu'apparent. En effet, le fabricant en question ne se trouve dégagé de l'obligation de payer immédiatement les 1,000 liv., que parce que le gouvernement les emprunte lui-même, en laissant l'intérêt à sa charge. Or, n'est-il pas évident qu'il aurait pu faire directement ce qu'il fait, par l'intermédiaire des agens du fisc? « Il est hors de doute, dit M. Ricardo, qu'il existe des capitalistes disposés à prêter aux particuliers, et la prompti-

tude avec laquelle le gouvernement remplit ses emprunts le prouve. Que ce grand emprunteur se retire du marché, et les emprunts privés se rempliront. Avec de bonnes lois et de sages réglemens, ces transactions particulières pourraient même se faire avec la plus grande facilité. Dans l'état actuel des choses A avance l'argent, et B paie l'intérêt au gouvernement, qui le paie à A. Dans notre système B paierait directement l'intérêt à A. »

Mais ce n'est pas tout. Si un particulier va sur la place emprunter de l'argent pour son propre compte, il empruntera à des conditions plus avantageuses que les agens du Trésor. Se procurer de l'argent, n'importe à quelles conditions, est le but exclusif de ces derniers, tandis que ce que les particuliers désirent pardessus tout, c'est de s'en procurer à bon marché. Une *dette fondée* exige d'ailleurs un dispendieux établissement qui coûte au pays plusieurs millions par an pour la perception des taxes destinées à en payer l'intérêt. Ainsi il est évident qu'à tous égards il vaudrait beaucoup mieux que les particuliers qui n'ont pas d'argent comptant, empruntassent eux-mêmes, que d'emprunter par l'intermédiaire du gouvernement.

Comme un accroissement subit et considérable des taxes qui affectent les objets de luxe, en diminuerait la consommation et rendrait par conséquent ces taxes peu productives, il serait indispensable, pour payer les dépenses extraordinaires de l'année, d'imposer les objets de nécessité ou bien le revenu des particuliers. Mais on observe que si les choses nécessaires à la vie sont surtaxées, l'impôt pèsera principalement sur la classe qui sera le moins en état de le supporter, c'est-à-dire sur celle des prolétaires, et que si, au contraire, c'est à une taxe sur le revenu que l'on a recours, elle ne pèsera pas d'une manière moins inégale et moins oppressive sur les rentiers et sur ceux qui exercent des professions libérales. Nous ne croyons pas cependant que ces objections soient plus fondées que celles que nous avons déjà réfutées. C'est une erreur de supposer qu'une taxe sur les objets de nécessité imposerait de plus grands sacrifices aux classes ouvrières qu'aux autres; car le prix de la journée s'accroîtrait, après l'imposition de la taxe, de manière à les maintenir dans leur ancienne situation. En effet, le produit de la taxe tomberait dans les mains du gouvernement qui, par suite, se trouverait à même de demander plus de travail; ainsi l'impôt qu'on aurait enlevé aux ouvriers ne tarderait pas à leur être rendu par la hausse que les demandes du gouvernement ou de ses agens produiraient dans les salaires.

Il n'est pas plus juste de prétendre que dans le cas où l'on mettrait une contribution sur le revenu, pour défrayer les dépenses de la guerre, elle pèserait trop inégalement sur ceux qui exercent des professions libérales. Ce n'est pas, il faut l'avouer, sans quelque apparence de raison, qu'on se récrie sur l'extrême injustice qu'il y aurait à imposer l'homme de loi ou le médecin, dont l'industrie est souvent l'unique moyen d'existence d'une nombreuse famille, de la même manière que le capitaliste ou le propriétaire foncier. Mais il sera facile de faire voir que la condition des individus qui exercent des professions libérales, ne serait pas moins affectée par les taxes qui frapperaient exclusivement la classe des propriétaires ou des capitalistes, que si ces taxes pesaient en même temps sur eux.

En effet, les salaires des médecins, des avocats et de tous ceux qui se trouvent dans la même catégorie, dépendent, en partie, des frais que leur éducation a occasionés, et, en partie, des habitudes particulières de la société dans laquelle ils vivent et du rang qu'ils doivent y tenir. Si les salaires n'étaient que la compensation des frais faits pour leur éducation, ils ne seraient pas long-temps affectés par une taxe sur le revenu, car aussitôt que cette taxe aurait été imposée, on les trouverait insuffisans. Dès-lors les jeunes gens seraient détournés de ces professions, et ceux qui les exerceraient, fortement tentés d'y renoncer, et cette double action se prolongerait jusqu'à ce qu'en diminuant la concurrence, elle ramènerait les salaires à leur véritable niveau, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils se seraient augmentés de tout le montant de la taxe.

La seule classe en faveur de laquelle il serait juste de réduire le montant de la charge qui résulterait d'une taxe sur le revenu, est celle dont les moyens d'existence proviennent d'annuités qui doivent s'éteindre à des époques fixes. Il est évident qu'une taxe semblable pèserait plus fortement sur cette classe que sur celle des propriétaires fonciers ou des capitalistes, dont le revenu est tiré de sources qu'on considère comme inépuisables. Il serait donc nécessaire, pour ne pas surtaxer les possesseurs d'annuités

à terme, et pour les maintenir dans leur situation relative, de leur accorder un dégrèvement qui devrait être en proportion inverse de la durée de leurs annuités.

On obtiendrait deux avantages importans, en recourant à une taxe sur le revenu, de préférence à des impôts sur les objets de nécessité ou de luxe pour défrayer les dépenses extraordinaires de l'année. Le premier consisterait dans l'égalité avec laquelle cette taxe affecterait les différentes classes de la société. Les impôts sur les consommations ou sur les marchandises pèsent, au contraire, trop fortement sur ceux qui ont des familles nombreuses ou dont la situation exige une dépense considérable, tandis que les riches avares, ou les personnes qui n'ont pas de famille, peuvent presqu'entièrement se soustraire à ces charges.

Le second avantage d'une taxe sur le revenu consiste dans le peu de changement qu'elle occasione dans la manière dont les capitaux sont distribués, et dans le prix des marchandises. Quand un impôt frappe une classe particulière de marchandises, les producteurs, afin d'en élever le prix proportionnellement à cet impôt, diminuent la quantité qu'ils étaient dans l'usage de mettre sur le marché, en engageant dans d'autres affaires une portion plus ou moins considérable du capital qu'ils employaient à produire l'article taxé. Mais une taxe sur le revenu opère comme un impôt qui serait convenablement réparti sur les profits. Or, si les profits étaient taxés avec égalité, il n'y aurait pas d'avantages à transférer son capital d'une affaire à une autre, et les producteurs n'auraient aucun moyen de faire hausser les prix. Chaque individu continuerait à faire ce qu'il aurait fait, s'il n'y avait pas eu d'augmentation dans les contributions, et, comme par le passé, il s'occuperait des opérations qui lui paraîtraient le plus avantageuses. Les capitaux et l'industrie ne seraient pas entraînés dans des voies artificielles. On n'élèverait pas la paie des troupes et les traitemens des fonctionnaires publics, à cause de l'augmentation des prix, produite par les impôts. A la fin de la guerre, chaque chose serait à sa véritable place, et nous pourrions tirer immédiatement parti de tous nos avantages naturels et acquis.

M. Gentz prétend, et il compte beaucoup sur la force de cet argument, qu'il est toujours au pouvoir des contribuables de payer l'intérêt des emprunts, tandis que s'il fallait en payer le capital, il en résulterait une si grande diminution dans leurs moyens de production, qu'ils finiraient peut-être par se trouver dans l'impuissance d'en payer même l'intérêt. En raisonnant ainsi, on suppose nécessairement qu'un individu qui est dans les affaires et qui n'a pas de capitaux surabondans ne peut pas trouver à emprunter pour payer ses taxes extraordinaires, et nous avons prouvé que cela était au contraire très-facile. Ce serait, d'ailleurs, une erreur de croire que l'avantage du mode que nous voudrions voir préférer, résulte de ce qu'il sauve la totalité de la dépense. Chaque guerre occasione la perte d'un capital, et, comme nous l'avons déjà dit, toute la question est de savoir si cette perte est plus promptement compensée par notre système que par celui des emprunts.

Il n'est pas plus exact de dire qu'il est toujours au pouvoir des individus de payer l'intérêt des emprunts par un redoublement d'activité et d'économie. Cela est généralement vrai dans l'enfance du système ; mais lorsqu'il a imposé sur la nation le fardeau d'une dette énorme et qu'il l'a privée de la plus grande partie de ses aisances, l'activité, l'économie ne suffisent pas pour acquitter les arrérages des emprunts. Comme il n'existe plus aucun principe qui puisse balancer la perte du capital et par conséquent celle du revenu, la richesse publique ne tarde pas à diminuer avec une effrayante rapidité. Dans l'origine, et lorsqu'il est le moins malfaisant, le système des *dettes fondées* est un système de déception et de prodigalités, et lorsqu'une fois il a acquis tout son développement, non seulement il détruit une portion considérable des moyens de reproduction, mais, en maintenant les impôts au taux le plus élevé, pendant la paix, il accable le peuple, il paralyse son énergie, il excite fortement les capitalistes à transporter leurs capitaux dans des pays moins infortunés, et il devient une source active et féconde de ruines, de désastres et de révolutions.

Il est à peu près inutile de parler de l'étrange argument avancé en faveur des dettes fondées, par M. Necker. Il prétend que lorsqu'une fois une nation a eu recours à ce moyen, les autres doivent l'employer également dans l'intérêt de leur sûreté. Mais si ce système appauvrit et épuise, comme cela est incontestable, tous les peuples

qui le suivent, il est évident que ce qu'un état a de mieux à faire pour augmenter sa force relative, c'est d'y renoncer le plus tôt possible, et par conséquent il est indispensable qu'il fasse précisément tout le contraire de ce que conseille M. Necker.

On répète sans cesse que notre *dette fondée* n'a pas eu les conséquences funestes annoncées par Hume et par Smith; que la richesse nationale s'est beaucoup accrue, quoique le capital de cette dette soit augmenté de plus de 900 p. °/o, depuis l'époque où ils écrivaient, et que par conséquent nous sommes autorisés à croire qu'il en sera de même des prédictions sinistres qu'on pourra faire à l'avenir. Mais les prodigieux progrès de la richesse nationale, depuis 1652, époque à laquelle Hume publia son *Essai sur le crédit public,* ne prouvent nullement que notre système de finances soit moins malfaisant qu'il le suppose. Hume et Smith n'avaient pas assez réfléchi à ce que les découvertes mécaniques et, en général, l'amélioration des divers moyens de production pouvaient faire, pour réparer les pertes occasionées par ce système; ce qui n'empêche pas que leurs observations ne soient, d'ailleurs, très-justes. Les dilapidations et les prodigalités dans lesquelles nous a entraînés notre *dette fondée,* ont été contrebalancées par des choses qui n'ont aucune connexion avec elle, et qui auraient également existé si le gouvernement n'avait jamais contracté d'emprunts, c'est-à-dire par les admirables découvertes des Watt, des Arkwright, des Crompton, des Wedgwood, etc. Sans ces dilapidations et ces prodigalités, les découvertes de ces bienfaiteurs de l'humanité auraient eu des résultats bien autrement utiles. Si nous avions couvert les dépenses extraordinaires de l'état, par des impôts levés dans l'année, nos taxes n'excéderaient pas le dixième de leur montant actuel; la diminution du prix des produits de notre sol ou de notre industrie ne serait pas compensée par des droits équivalens ou supérieurs; les ouvriers industrieux pourraient vivre sans réclamer les secours de leurs paroisses, et le taux des profits ne serait pas, parmi nous, au-dessous de ce qu'il est dans la plupart des autres pays. Aussi quand on réfléchit à ce que l'Angleterre serait maintenant sans ce système fatal, on est tenté de croire que Hume et Smith ont plutôt méconnu une partie de ses dangers qu'ils ne les ont exagérés.

L'histoire de presque tous les états modernes atteste la vérité des principes que nous avons cherché à établir. Le système des emprunts a été presque universellement adopté, et il a affaibli toutes les nations qui y ont eu recours. C'est aux emprunts et aux taxes dont ils ont rendu la création nécessaire, qu'il faut attribuer la décadence des pêcheries, des manufactures et du commerce de la Hollande. Aussi le judicieux auteur d'un ouvrage sur la richesse de cette ancienne république, observe-t-il que celui qui, le premier, a pensé à faire soutenir les dépenses de la guerre par les ressources du crédit, ne pouvait pas inventer un art plus funeste pour l'humanité.

Voici quels ont été les progrès de l'intérêt de la dette publique de la *province* de Hollande.

	Florins.
En 1562, avant le commencement des troubles, cet intérêt était de.	78,100
En 1579, à l'époque de l'union d'Utrecht.	117,000
En 1671, av. l'invasion de Louis XIV.	5,509,519
En 1678, à la paix de Nimègue. . . .	7,107,128
En 1697, à la paix de Ryswick. . . .	8,545,309
En 1713, à la paix d'Utrecht.	13,475,029
En 1750, à la paix d'Aix-la-Chapelle.	14,910,874
En 1789, au commencement de la révolution française.	14,948,822
En 1791.	18,276,015

Cette progression eût été beaucoup plus rapide sans les réductions forcées d'intérêts. Le premier eût lieu, en 1655, sous l'administration du fameux Jean de Witt, qui fit réduire l'intérêt de la dette publique de 5 à 4 p. °/o. En 1795, plus de cinq millions de florins furent déduits des intérêts payés par la *province* de Hollande; mais, malgré cette réduction, le fardeau était encore trop lourd pour elle, et il devint indispensable, pour la soulager, de confondre sa dette avec celle des autres provinces. L'intérêt de ces dettes réunies était de plus de vingt-cinq millions de florins. En 1804, il dépassait vingt-quatre millions, et depuis, malgré tous les efforts de son gouvernement pour combler le déficit, et l'imposition de nouvelles taxes sur les consommations et sur les capitaux, une autre banqueroute devint nécessaire. Telles ont été les conséquences des dettes fondées en Hollande, et il en sera de même dans tous les états qui, après ces effrayans exemples, seront assez in-

sensés pour se servir de ce moyen de payer leurs dépenses extraordinaires.

Personne ne met plus en doute aujourd'hui que le mauvais état des finances, résultant de l'extension qu'avait prise la dette publique, a été la cause immédiate de la révolution française. C'est un fait curieux que Colbert avait pressenti le danger du système des emprunts, et qu'il avait fait tous ses efforts pour en empêcher l'introduction. Nous empruntons le récit suivant à un Mémoire très-curieux sur l'état des finances, présenté au duc d'Orléans, régent, en 1717.

« M. de Louvois, dit l'auteur du Mémoire, comme tout le monde sait, n'était pas fâché de voir la guerre. Au commencement de celle qui fut entreprise en 1672, il fallut des secours extraordinaires. M. Colbert créa quelques nouveaux impôts, ce qui excita des plaintes dans le public, et des représentations de la part des magistrats. M. de Louvois, instruit de ces difficultés, alla trouver le premier président du Parlement de Paris, homme d'un mérite distingué et d'une probité reconnue. Il lui dit qu'il rendrait un service essentiel au roi, en lui représentant qu'au lieu de ces impôts extraordinaires que le Parlement avait tant de répugnance à enregistrer et qui étaient si insupportables au peuple, il était bien plus simple de créer des rentes; qu'un million de rentes créées produirait tout d'un coup 20,000,000 et que ce serait un petit objet, par rapport au revenu si considérable de Sa Majesté. Ce magistrat suivit de bonne foi l'avis qu'il lui était donné. Le roi, ravi de cet expédient, qui lui venait d'un homme si recommandable, dit qu'il fallait créer des rentes. M. Colbert qui en prévoyait les suites et les inconvéniens, voulut, avant de rendre l'édit, se donner la satisfaction de parler au premier président. Il lui fit sentir les conséquences du conseil qu'il avait donné, et lui dit qu'il répondrait devant Dieu du préjudice qu'il causait à l'état, et du mal qu'il faisait au peuple. »

La maison de Bourbon a payé cher le tort qu'elle a eu de sacrifier les avantages durables et permanens du système de Colbert, aux apparences trompeuses du plan suggéré par Louvois. Si l'avis de Colbert eût été suivi, les honteuses banqueroutes de 1715 et de 1769, et probablement la révolution française, n'auraient pas eu lieu.

Malheureusement pour nous, notre propre histoire ne fournit pas des preuves moins concluantes que celle de France ou de la Hollande, du danger des emprunts. A l'exception de 664,263 liv., données en compensation aux négocians et aux autres personnes qui avaient souffert de la spoliation de l'Échiquier, ordonnée par Charles II, en 1672, la dette de la Grande-Bretagne a été entièrement contractée depuis la révolution. Au commencement du règne de la reine Anne, le principal de la dette était seulement de 16,400,000 liv. A l'avénement de Georges I^er^, en 1713, le principal montait à 52,000,000 liv. et l'intérêt à 3,351,000 liv., et à l'avénement de Georges II, en 1727, le principal montait toujours à 52,000,000 liv. ; mais par suite de quelques mesures prises en 1716, l'intérêt était réduit à 2,217,000 liv. Quoique les inconvéniens des *dettes fondées* eussent été indiqués de bonne heure par des membres de la chambre des communes et par des écrivains d'une habileté incontestable, les facilités que ce système présenta aux ministres qui se succédèrent, de faire des dépenses considérables, sans compromettre leur popularité par l'imposition de nouvelles taxes, le firent prévaloir. Les ministres de Georges II et de Georges III avaient tous été élevés dans les principes de l'école de Louvois. Une saine politique et l'intérêt de l'état leur commandaient impérieusement de se conduire avec fermeté, et, en dépit des clameurs des ignorans, d'imposer toutes les taxes additionnelles nécessaires pour couvrir les dépenses extraordinaires. Mais au lieu d'agir de cette manière mâle, franche et énergique, soit pour obtenir les applaudissemens éphémères de la multitude, soit par des considérations encore moins élevées, ils persévérèrent avec une déplorable obstination dans les voies funestes du système des emprunts.

Nous avons déjà observé qu'à l'avénement de Georges II, en 1727, le principal de la dette était de cinquante-deux millions sterl., et l'intérêt de 2, 217,000. Trois ans après l'avénement du feu roi, à la paix de Paris, le capital de la dette s'était élevé à la somme de cent trente-huit millions, et l'intérêt à celle de 4,852,051 liv., par suite des guerres de 1739 et 1756. Depuis, la dette s'est accrue avec une rapidité qui n'a eu d'exemples dans aucun temps et dans aucun autre pays. Les tentatives faites pour contraindre les colons de l'Amérique du Nord à payer des taxes

qu'ils n'avaient pas consenties, l'augmentèrent de cent vingt millions (*trois milliards de francs*), et la croisade en faveur de la maison de bourbon, de six cents millions (quinze milliards de francs). Le montant total de la *dette fondée* et *flottante* qui n'avait pas été rachetée, était en principal, au 5 janvier 1717, de plus de huit cent quarante-huit millions sterling. (environ *vingt-deux milliards de francs*), et, en intérêts, de près trente-quatre millions sterling (environ huit cent cinquante millions de francs).

Mais le principal objet de cet article est moins de faire voir quels ont été les effrayans et rapides progrès de notre dette, que de montrer combien d'argent a été inutilement perdu, pendant le cours de la dernière guerre, par suite de l'adoption du système des emprunts; et afin que l'on ne puisse pas nous accuser de nous servir de moyens accessoires ou douteux, nous commencerons par faire une grande concession à nos adversaires; nous supposerons donc, et certes le Lauréat (1) lui-même ne pourrait pas exiger davantage, que non seulement cette guerre a été, comme ses apologistes le prétendent, juste et indispensable, mais aussi qu'on l'a conduite avec toute l'économie possible. Nous conviendrons, si on le désire, qu'il n'y a pas eu de subsides donnés en pure perte aux puissances étrangères; qu'on n'a pas fraudé dans le commissariat ni dans les autres services; qu'aucune somme n'a été follement employée à faire des casernes ou à élever d'autres constructions; que tous les changemens faits dans l'habillement et l'équipement des troupes étaient indispensables, et en un mot, que les opérations des ministres ont constamment été dirigées avec le même esprit d'économie que si elles avaient dû être contrôlées par un comité de bourgmestres hollandais. Mais, après avoir fait toutes ces concessions, nous pouverons que si les dépenses extraordinaires eussent été couvertes par des taxes levées chaque année, ***nous aurions dépensé*** CENT QUARANTE-SIX MILLIONS STERLING (3,650,000,000 f.)***de moins, et que nous aurions accumulé*** CENT MILLIONS (2,500,000,006 fr.) ***à cause du développement qu'auraient pris nécessairement l'industrie et l'esprit d'économie, quand chaque contribuable aurait su quelle part il devait supporter dans les frais de la guerre.***

C'est ce qui résulte du tableau ci-après, que nous avons dressé d'après les pièces publiées par ordre de la chambre des communes et d'après celles qui ont été insérées dans le journal officiel. On peut donc compter sur sa parfaite exactitude. (Voyez ci-après le tableau no I.)

La première colonne contient l'état de la dépense totale relative à la *dette fondée* et *flottante*, non rachetée, telle que cette dette était le 5 janvier 1793, et telle qu'elle se serait trouvée les années suivantes jusqu'au 5 janvier 1816 inclusivement, si elle n'eût pas reçu d'augmentation. Nous avons compris l'année 1816, parce que, quoique la guerre ait été terminée en 1815, les opérations financières auxquelles elle avait donné lieu, se sont prolongées jusqu'en 1816. Les réductions résultent de l'extinction des annuités viagères ou à terme fixe. La deuxième colonne contient le montant total des dépenses faites par l'état, pour toutes les branches du service public, la dette exceptée, également depuis 1793, et y compris 1816. La troisième

(1) NOTE DES ÉDITEURS. C'est ainsi qu'on appelle ironiquement Robert Southey, l'un des écrivains contemporains les plus odieux au parti *Whig*. Il est l'auteur de plusieurs poèmes où il a fait preuve d'un talent supérieur, et d'une histoire de la guerre de la Péninsule, rédigée sur les matériaux qui lui ont été fournis par le gouvernement anglais. Cette histoire contient, comme on peut le croire, un grand nombre de faits curieux et peu connus. Malheureusement on y trouve aussi beaucoup d'imputations odieuses contre une partie des officiers-généraux de notre ancienne armée. Il serait à désirer que ce dernier ouvrage fût plus connu parmi nous, afin que ces imputations qui s'accréditent en Europe, à l'insu des parties intéressées, pussent être démenties. Robert Southey s'était d'abord annoncé comme un turbulent démagogue; il avait débuté dans les lettres par un petit drame intitulé *Watt Tyler*, qui n'a jamais été représenté et qui n'est pas susceptible de l'être. Ce drame, qui parut pendant les temps les plus orageux de la révolution française, est nul sous le rapport littéraire, et ne se fit remarquer, à l'époque de sa publication, que par l'exaltation des sentimens démocratiques qui y étaient exprimés. Mais Southey a renoncé, depuis long-temps, aux opinions de sa jeunesse, et il est devenu le complaisant apologiste de toutes les mesures des différens ministères qui sont sortis, en Angleterre, de l'école de M. Pitt. Ce sont ces complaisances qui lui ont valu la dignité de *poète-lauréat* du roi.

colonne contient l'addition des sommes portées dans la première et dans la deuxième, et, par conséquent, elle fait voir ce qu'il aurait fallu lever annuellement par l'impôt, pour ne pas augmenter la dette, depuis 1790. La quatrième colonne fait connaître quel a été le revenu de l'état, pendant le même espace de temps, et la cinquième et la sixième colonnes indiquent quand la dépense a surpassé la recette et quand la recette a surpassé la dépense.

Il résulte de ce tableau, que la dépense totale de l'état, pour la guerre, l'intérieur, les colonies et la dette contractée antérieurement à la guerre de la révolution française, N'A DÉPASSÉ, DEPUIS 1793 JUSQU'EN 1816, QUE DE 114,086,272 l. (ENVIRON 2,853,000,000 fr.) les recettes produites par les différens impôts, pendant le même période. Il en résulte également que ce déficit a entièrement eu lieu pendant les dix premières années de la guerre, *et que le revenu, postérieurement à* 1802, *eût été plus que suffisant pour défrayer la totalité de la dépense, sans les charges provenant des emprunts contractés de* 1792 *à* 1803.

Ces résultats paraîtront probablement fort extraordinaires aux administrateurs des *dettes fondées;* mais nous défions tous les commis de la Trésorerie de prouver qu'ils sont inexacts. Il est impossible de contester ce fait, que si ont eût levé la somme, comparativement peu considérable, de cent quatorze millions sterling, pendant les premières années de la guerre, la dépense annuelle de la dette publique ne monterait pas aujourd'hui à huit millions sterling (*deux cents millions de francs*), au lieu de dépasser trente millions (*sept cent cinquante millions de francs*), et toutes les taxes du pays s'élèveraient, au plus, à vingt-quatre millions sterling (*six cents millions de francs*), au lieu de s'élever à la somme énorme de soixante millions (*quatorze cents millions de francs*).

Nous donnerions cependant une idée fausse à nos lecteurs, si nous disions, qu'à l'exception des cent quatorze millions, la totalité des sommes énormes, empruntées pendant la guerre, a été entièrement perdue. Quelque grands que soient les inconvéniens des *dettes fondées*, ils ne vont pas encore jusque là. Les cent quatorze millions laissés aux contribuables ont pu être capitalisés, et par conséquent augmenter leur revenu, et comme nous avons supposé qu'il leur eût été possible de vivre et de s'entretenir sans ce capital, si l'impôt ne le leur eût pas enlevé, nous devons supposer aussi qu'ils l'ont placé à intérêt composé, pendant la durée de la guerre, et comparer le produit de cette somme ainsi accumulée, avec le montant de la dette contractée dans le même temps. C'est assurément poser la question de la manière la plus favorable aux *dettes fondées*. Ces calculs sont établis dans le tableau suivant, numér. II, pag. 112. Le solde de l'excédant de la dépense et celui de l'excédant de la recette, tels qu'ils sont portés dans le tableau n° I, pag. 111, sont accumulés dans celui-ci, à intérêt composé, au taux de cinq p. %, et en les déduisant l'un de l'autre, on obtient la somme réelle qu'il faut comparer avec le montant des emprunts faits pendant la guerre, pour connaître au juste les avantages ou les inconvéniens du système financier que nous avons suivi.

La différence entre ces deux sommes, ou 283,473,958 liv. st. (7,086,848,950 fr.), est le montant exact des capitaux placés à intérêt composé qui sont restés aux contribuables, et qui leur auraient été enlevés, si on eût défrayé par l'impôt la dépense de chaque année. Si les emprunts contractés pendant la guerre s'élèvent à plus de 283,473,958 liv., l'excédant, quel qu'il soit, sera le capital détruit ou perdu par notre système financier, tandis qu'au contraire si ces mêmes emprunts ne s'élèvent pas à cette somme, la différence sera précisément ce que nous aurons gagné en le suivant. On verra ce qui en est dans le tableau n° III, ci-après, que nous avons dressé sur des documens officiels produits au Parlement dans la session de 1822.

TABLEAU 1° *du mont*[illegible] *le cette année jusqu'en* 1816 *inclusivement;* 2° *du montant des autres dépenses de l'ét*[illegible] *lu revenu net perçu par le trésor;* 5° *de l'excédant de la dépense sur la recette;* 6° *de l'é*[illegible]

ANNÉES.	Frais annu[illegible] flottantes[illegible] le[illegible] vier 179[illegible] jusqu'au[illegible]	5. Excédant de la dépense sur le revenu.	6. Excédant du revenu sur la dépense.
		Livres.	Livres.
1793	9,2[illegible]	3,397,683 16 1	——— —
4	9,2[illegible]	7,601,940 5 11	——— —
5	9,3[illegible]	17,852,645 13 4	——— —
6	9,2[illegible]	15,739,743 14 7	——— —
7	9,[illegible] 3/4	18,532,072 15 10 1/4	——— —
8	9,[illegible] 3/4	9,589,988 12 1 1/4	——— —
9	8,[illegible]	10,631,354 16 2	——— —
1800	8,[illegible]	13,704,759 1 10	——— —
1	8,[illegible]	15,554,308 17 9	——— —
2	8,[illegible]	3,315,164 12 4	——— —
3	8,[illegible]	——— —	1,296,042 14 7
4	8,[illegible] 3/4	1,817,202 15 3 1/4	——— —
5	8,[illegible]	3,003,168 19 2	——— —
6	8,[illegible]	——— —	2,903,267 5 1
7	8,[illegible] 1/2	——— —	5,945,485 17 1 3/4
8	7,[illegible] 1/2	——— —	4,272,684 4 2 1/2
9	7,[illegible] 1/2	——— —	4,463,030 17 6 3/4
1810	7[illegible]	——— —	4,256,346 11 7 1/4
11	7[illegible]	2,190,580 12 2	——— —
12	7[illegible] 3/4	8,970,730 3 9 1/4	——— —
13	7[illegible]	12,225,175 4 10	——— —
14	7[illegible]	18,194,842 11 8	——— —
15	7[illegible]	——— —	4,000,847 8 5
16	7[illegible] 3/4	——— —	21,107,375 0 6 1/2
	201[illegible]	162,331,352 13 10	48,245,080 0 1 3/4
		48,245,080 0 1 3/4	
	[illegible]enu	114,086,272 13 8 1/4	

Accroisseme périorité de la dépense sur la recette, et de ceux qu'on leur a enlevés par la

ANNÉES.	Excédant du revenu sur la dépense accumulé à 5 p. °/₀ à intérêt composé.	ANNÉES.	Excédant du revenu sur la dépense accumulé à 5 p. °/₀ à intérêt composé.	
1793 1794	1,296,042 7 Int. 64,802 1	1810	20,688,804 5 Int. 1,034,440 2 4,256,346 6	Montant des capitaux accumulé à 5 p. °/₀, à intérêt composé, laissés dans la possession des contribuables par l'adoption du système des emprunts . . . . . . 343,597,360 *Id.* des capitaux placés à 5 p. °/₀, à intérêt composé, provenant de l'excédant de la recette sur la dépense, à déduire de la somme précédente. 60,123,402 283,473,958
1795	1,360,844 8 Int. 68,042 3	1811	25,979,591 3 Int. 1,298,979 6	
1796	1,428,887 0 Int. 71,444 3	1812	27,278,470 9 Int. 1,363,928 5	
1797	1,500,331 3 Int. 75,016 7 2,903,257 3	1813	28,642,499 4 Int. 1,432,124 9	
1798	4,478,614 3 Int. 223,930 7 5,945,485 9	1814	30,074,624 3 Int. 1,503,731 2	
1799	10,648,031 9 Int. 532,401 6 4,272,684 2	1815	31,578,355 5 Int. 1,578,917 8 4,000,847 4	
1800	15,453,117 7 Int. 772,655 9 4,463,030 9	1816	37,148,120 7 Int. 1,857,905 0 21,107,375 0	
1801			60,123,402	

N° III.

Montant : 1° des emprunts contractés chaque année, depuis 1793 jusqu'en 1816 inclusivement ; 2° des intérêts annuels de chacun de ces emprunts ; 3° de la portion desdits emprunts remise aux commissaires de l'amortissement ; 4° des intérêts des fonds rachetés par ces commissaires.

Années.	Montant des emprunts contractés chaque année.			Intérêts de ces emprunts.			Sommes remises sur le produit des emprunts, aux commissaires du fonds d'amortissem.			Montant des intérêts des fonds achetés par ces commissaires.		
	Liv.	s.	d.	Liv.	s.	d.	Liv.	s.	d.	Liv.	s.	d.
1794	4,500,000	0	0	187,500	0	0	1,630,615	1	4	95,232	3	0
1795	12,907,451	2	2	599,117	18	11 1/4	1,872,200	4	2	84,148	7	8
1796	42,090,646	3	2	2,132,368	17	10	2,143,595	16	1	97,573	13	0
1797	42,756,196	2	0	2,274,528	4	8 1/2	2,639,724	9	5	131,720	2	0
1798	14,620,000	0	0	935,579	0	0	3,161,752	11	3	201,484	11	9 1/2
1799	18,000,000	0	0	1,105,602	10	0	3,984,252	13	2	235,743	5	4 3/4
1800	12,500,000	0	0	656,250	0	0	4,288,208	15	0	216,640	2	9 1/2
1801	18,500,000	0	0	871,350	0	0	4,620,479	1	7	219,450	1	2 1/4
1802	34,410,450	0	0	1,775,530	10	4 1/2	5,117,723	2	2	249,593	12	4 3/4
1803	23,000,000	0	0	910,541	5	0	5,685,542	6	6	246,216	12	7
1804	10,000,000	0	0	512,083	6	8	6,018,179	8	9	315,817	5	9 1/2
1805	11,526,699	6	3	654,631	12	3 1/2	6,521,394	7	2	344,710	15	2 1/4
1806	20,000,000	0	0	1,032,000	0	0	7,181,482	3	3	367,021	18	4 3/4
1807	18,000,000	0	0	896,400	0	0	7,829,588	19	3	381,212	2	0
1808	12,200,000	0	0	577,060	0	0	8,908,673	17	3	405,142	4	2 1/4
1809	12,000,000	0	0	587,743	13	6	9,555,853	9	1	435,757	14	4 3/4
1810	19,532,000	0	0	947,312	4	3	10,170,104	15	9	453,923	2	7
1811	16,311,000	0	0	765,955	7	6	10,813,016	15	9	481,442	16	4 3/4
1812	24,000,000	0	0	1,191,735	11	6 3/4	11,543,881	3	7	544,417	7	0
1813	27,871,325	0	0	1,486,271	11	0	12,439,631	19	5	633,253	5	2 1/4
1814	58,763,100	0	0	3,230,599	18	4 3/4	14,181,006	5	4	723,656	0	2 1/4
1816	18,500,000	0	0	851,832	18	0	12,748,231	12	3	574,490	10	4 3/4
1817	45,135,589	3	6	2,577,820	2	9 1/2	11,902,051	2	8	608,402	18	9 1/2
1818	3,000,000	0	0	90,000	0	0	11,491,670	2	6	555,536	13	7
TOTAL.	520,124,556	17	1	26,849,814	12	9 3/4	176,648,860	2	8	8,595,597	5	2 3/4
Emprunts contract. pour le compte de l'Irlande, pendant les années mentionnées ci-dessus.	64,750,000	0	0	3,324,549	11	8	11,873,489	16	10	572,635	7	5 1/4
	584,874,556	17	1	30,174,364	4	5 3/4	188,522,349	19	6	9,168,232	12	8
	188,522,349	19	6	9,168,232	12	8						
	396,352,206	17	7	21,006,131	11	9 3/4	Montant total du capital et des intérêts des emprunts contractés pour défrayer la guerre de 1793 à 1816.					

En effet, il résulte de ce tableau que de 1793 à 1817, le gouvernement a emprunté 584,874,556 l. 17 s. 1 d. (env. 14,621,863,900 fr.), dont l'intérêt annuel, à la charge du public, s'élève à 30,173,364 liv. 4 sh. 5 3/4 (environ 754,359,100 fr.). Mais sur cette somme on a remis 188,522,349 liv. 19 sh. 6 d. (environ 4,713,058,725 fr.), aux commissaires de l'amortissement, avec lesquelles ils ont acheté des fonds produisant, par an, un dividende de 9,168,232 l. 12 sh. 8 d. (env. 229,205,800 fr.). Si nous retranchons de la première somme celle qui a été remise à l'amortissement, il reste 396,352,206 l. 17 s. 7 d. (env. 9,908,805,150 fr.), auxquelles il faut ajouter les nouvelles émissions de billets de l'Échiquier, s'élevant à

33,289,300 liv. (environ 832,232,500 fr.), ce qui donne, en principal, une somme totale de 429,641,506 l. 17 s. 7 d. (env. 10,741,037,650 f.), montant de l'argent réellement emprunté pour défrayer les dépenses de la dernière guerre.

Mais nous avons déjà vu que le montant total des sommes laissées aux contribuables par l'adoption de notre système financier, et par l'accumulation de ces sommes à intérêt composé, au taux de cinq p. %, montait seulement à 283,473,958 liv. Qu'on les retranche des 429,641,507 liv. que le gouvernement s'est procurées, au moyen de ses divers emprunts, et l'on se convaincra que la somme perdue par la nation, par suite de ce système fatal, est, en réalité, comme nous l'avons avancé, de CENT QUARANTE-SIX MILLIONS CENT SOIXANTE-SEPT MILLE CINQ CENT QUARANTE-SIX LIVRES STERLING (3,654,188,725 fr.).

Cependant quelque considérable que soit cette somme de cent quarante-six millions sterling, ce n'est point, comme nous le savons déjà, à elle seule que se borne la perte que nous avons déjà éprouvée. Nous avons fait voir qu'il est impossible de couvrir, par des taxes, la totalité des dépenses de l'année, sans augmenter l'industrie et l'esprit d'économie des contribuables; et, par conséquent, quand on veut apprécier les effets des emprunts, il faut prendre en considération la manière dont ils affaiblissent le principe d'accumulation. Malheureusement nous n'avons plus ici que des conjectures pour nous guider; mais nous ne croyons pas exagérer en supposant qu'indépendamment de la perte directe qui est résultée pour le pays de notre système de finances, il a eu aussi l'inconvénient fort grave d'empêcher l'accumulation d'une somme capitale de cent millions sterling. Cette estimation peut être un peu au-dessus ou un peu au-dessous de la vérité; mais nous croyons qu'elle en est fort rapprochée. Quoi qu'il en soit, il est certain que si les frais de la guerre eussent été payés par des taxes levées dans l'année, la nation aurait évité la destruction d'un capital de cent quarante-six millions sterling, qui pouvait produire une rente de 7,300,000 liv. (182,500,000 francs). Il l'est également que chacun aurait cherché à s'affranchir des charges que le paiement de sa part dans les dépenses publiques lui aurait imposées, en réduisant ses dépenses personnelles et en redoublant d'activité; que de cette manière toutes nos pertes seraient maintenant réparées ou près de l'être, et qu'aujourd'hui nous n'aurions pas plus de vingt ou vingt-quatre millions d'impôts (500 ou 600,000,000 fr.)

En faisant l'examen des inconvéniens des *dettes fondées*, ce n'est pas un texte à d'inutiles plaintes sur les fautes commises que nous avons cherché. Nous n'avons d'autre but que d'achever de dessiller les yeux du public et de dissiper des illusions qui ne le sont pas encore entièrement, afin qu'on ne recoure plus à ce dangereux expédient, lorsqu'il faudra de nouveau satisfaire à des besoins extraordinaires. Pour compléter ce que nous avions à dire à ce sujet, et mettre dans son véritable jour la situation financière du pays, nous allons faire maintenant quelques observations sur le fonds d'amortissement. Nous ne négligerons rien pour être aussi courts que possible.

Le plan pour l'extinction graduelle et progressive de la dette nationale, en établissant une caisse constamment employée à racheter des fonds publics, avec les excédans de revenu provenant de la réduction des intérêts et autres sources diverses, fut d'abord proposé par le comte Stanhope, et adopté, en 1816, par sir Robert Walpole. Les avantages attribués à ce plan furent exposés dans un écrit rédigé avec soin sur la dette du royaume, publié en 1726, et dont on suppose que sir Nathaniel Gould est l'auteur. Une des dispositions de l'acte qui créait le fonds d'amortissement, portait que sa dotation *serait entièrement et exclusivement consacrée à l'extension du principal et des intérêts des dettes contractées par l'état, antérieurement au 25 décembre* 1716, *et à aucun autre usage quel qu'il pût être.* Mais en dépit d'une disposition aussi précise, le fonds d'amortissement fut bientôt détourné de sa destination originelle. Plusieurs infractions à ses règles avaient déjà eu lieu d'une manière déguisée, pendant le temps qui s'écoula entre 1727 et 1732; mais ce fut en 1733 que se fit la première infraction manifeste. En 1732, la taxe territoriale avait éprouvé une réduction considérable, et afin de combler le déficit que cette réduction aurait fait éprouver au revenu, l'on emprunta un demi-million, et pour en payer l'intérêt, on fit revivre la taxe sur le sel, supprimée deux ans auparavant. L'année suivante, il fut nécessaire de se procurer une nouvelle somme de 500,000 liv. sterl., et sir Robert Walpole

proposa de recourir au fonds d'amortissement, ajoutant que si sa proposition n'était pas accueillie, il serait obligé d'élever la taxe territoriale d'un shilling à deux shillings. En conséquence cette motion passa à une grande majorité, et de 1735 et 1736, le fonds d'amortissement était détourné en totalité du but pour lequel on l'avait établi.

Les auteurs de l'*Histoire de la chambre des lords* observent, avec raison, que lorsqu'une nouvelle taxe est imposée, les contribuables sentent le poids de la dépense qu'elle est destinée à couvrir, ce qui les détermine à examiner si cette dépense est nécessaire, et lorsqu'ils se sont convaincus du contraire, ils murmurent, et leurs plaintes deviennent dangereuses pour les ministres. Mais lorsqu'on a recours au fonds d'amortissement, personne n'examine plus l'utilité de la dépense. Aussi les ministres ont-ils toujours pensé qu'ils pouvaient impunément mettre ce fonds au pillage.

Le docteur Price gémit, de la manière la plus lamentable, sur cet acte de l'administration de Robert Walpole. « Ainsi, dit-il, expira, après une existence de quelques années, le fonds d'amortissement, cet unique espoir de la nation, prématurément et cruellement détruit par son propre auteur. Si on n'eût pas spolié les valeurs qui s'y trouvaient, il nous aurait rendu l'envie et la terreur du monde; car, aujourd'hui nos taxes seraient abolies, et nous aurions un trésor plus grand, plus considérable qu'aucun peuple n'en a jamais possédé. »

Mais quoique le docteur Price ait tout-à-fait raison, quand il blâme Robert Walpole de n'avoir pas établi une nouvelle taxe pour couvrir le déficit, il se trompe complètement sur les effets qu'il attribue au fonds d'amortissement. La vérité est qu'aucun fonds de ce genre n'a jamais opéré à intérêt composé, même ceux dont la dotation est le produit de l'excédant du revenu. Supposons, par exemple, qu'il existe dans les coffres du trésor, un excédant d'un million sterling, et qu'on en fasse un fonds d'amortissement. En premier lieu, les commissaires chargés de l'administrer achèteront des rentes jusqu'à concurrence d'un million, et, à la fin de l'année, ils en toucheront le dividende ou l'intérêt. Ils feront ensuite de nouveaux achats avec ce dividende, et s'il est de 50,000 liv. à la fin de l'année suivante, ils auront 52,500 liv. disponibles; à la fin de la troisième année, ils en auront 55,125, et ainsi de suite. Voilà ce que sir Nathaniel Gould, le docteur Price et M. Pitt, appellent racheter la dette publique avec un fonds d'amortissement opérant à intérêt composé. Il est clair cependant que les commissaires de l'amortissement ne disposent d'aucune somme qui produise réellement et par elle-même un intérêt, et que les diminutions qui s'opèrent dans le montant de la dette, résultent de ce qu'on emploie à son extinction une portion des taxes. Les dividendes que touchent ces commissaires, et qui, seuls, les mettent à même de faire leurs achats, sont versés dans leurs mains par les percepteurs de l'impôt, et par conséquent ils sont uniquement le produit de l'industrie du peuple. Pour qu'un fonds quelconque soit placé à intérêt composé, il faut d'abord lui trouver un emploi productif, et que les profits, au lieu d'être consommés comme revenu, soient régulièrement ajoutés au principal, pour former un nouveau capital. Or, nous n'avons pas encore eu de fonds d'amortissement conduits d'après ce principe. Ceux qui ont existé ici et dans les autres pays, n'ont jamais racheté un seul shilling qu'avec une portion des impôts ou des emprunts. Mais il faut bien se garder de considérer comme sans conséquence les illusions entretenues sur les merveilleux effets qu'autrefois on leur attribuait généralement, et qu'aujourd'hui certains économistes leur attribuent encore; car il n'est pas douteux que c'est en persuadant au public qu'on pouvait éteindre les dettes les plus considérables, sans qu'il en coûtât rien à personne, et au moyen de certaines opérations, pour ainsi dire magiques, qu'on est parvenu à faire prendre une si désastreuse extension au système des *dettes fondées*.

Quelque absurdes que fussent de pareilles suppositions, les écrits du docteur Price leur donnèrent le plus grand crédit, et ses calculs visionnaires sur les globes d'or qu'aurait produits un sou placé à intérêt composé, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1772, complétèrent le charme. On vit les hommes les plus éclairés du pays croire « que la dette publique pouvait être diminuée, quoique l'on contractât de nouveaux emprunts, au moyen d'un fonds d'amortissement; que la guerre augmenterait la puissance de ce fonds au lieu de l'affaiblir, et qu'en suspendre l'action pendant la durée des hostilités, ce serait précisément lui

donner le coup mortel, dans le moment où il tendrait le plus à se rapprocher du but de son institution. » Le fameux fonds d'amortissement de M. Pitt, en 1786, fut établi d'après les principes et les calculs du docteur Price. Le Parlement dota cette caisse d'une somme annuelle d'un million sterling qui devait s'accroître à intérêt composé, par l'addition des dividendes des rentes qu'elle rachèterait. En 1792, on augmenta un peu cette dotation, et on établit en même temps qu'à l'avenir, on lèverait des taxes additionnelles, pour constituer un fonds d'amortissement d'un p. % du capital reconnu dans les nouveaux emprunts que l'on contracterait. Comme le revenu donna un excédant considérable, dans le temps qui s'écoula de 1786 à 1792, la dette fut réduite d'environ dix millions et demi (262,000,000 fr.), et cette réduction fut attribuée à la caisse d'amortissement, opérant à intérêt composé, quoiqu'il fût évident qu'elle était uniquement le résultat de la supériorité de la recette sur la dépense. Postérieurement à la guerre pour la restauration de la maison de Bourbon, le revenu public fut toujours au-dessous de la dépense, et la dette s'accrut rapidement. Mais quoique le trésor n'eût plus de millions à verser dans la caisse d'amortissement, cette jonglerie fut encore prolongée. Les emprunts pour le service de l'année s'accrurent uniformément de tout le montant des sommes destinées à l'extinction de la dette, de manière que, par un jeu puéril, pour chaque shilling de rente transférée aux commissaires de l'amortissement, l'état contractait une nouvelle dette d'une somme égale, indépendamment de la somme qu'il fallait, en outre, pour payer les frais de cette administration, et qu'on était aussi obligé d'emprunter.

Et cependant cette absurde combinaison d'erreurs et de charlatanisme était vantée par tous les partis. C'était à qui, de l'opposition et du ministère, en ferait l'éloge. Le fonds d'amortissement était considéré comme le boulevard du pays, et la déception était si complète et si générale, qu'après une expérience de quatorze années, pendant lesquelles on aurait dû acquérir la conviction de sa nullité absolue, lorsque lord H. Petty, aujourd'hui marquis de Lansdowne, proposa, en 1807, son plan de finance, il proposa en même temps des mesures pour modérer l'amortissement, « afin que le pays ne fût pas inondé de capitaux surabondans, par le remboursement trop prompt de la dette publique. » Nous ne croyons pas que l'histoire du monde offre un second exemple d'une illusion aussi extraordinaire. Si le système de l'amortissement eût renfermé quelque dogme obscur et mystérieux; qu'il eût parlé aux sentimens et aux passions populaires, ou que l'idée de sa puissance fût née dans la multitude, on pourrait s'expliquer cette espèce de vertige. Mais, dès le principe, il fut considéré comme une chose de calcul; c'étaient les hommes les plus éclairés du pays qui l'avaient conçu, et, pendant un quart de siècle, ils crurent de bonne foi qu'ils diminuaient la dette publique, tandis qu'ils ne maintenaient leur fonds d'amortissement qu'au moyen des emprunts qu'ils contractaient chaque année. C'est au docteur Hamilton (1) qu'appartient l'honneur d'avoir dissipé ces prestiges. Il a prouvé que la caisse d'amortissement, au lieu de diminuer la dette publique, avait été au contraire une des causes les plus actives de son accroissement, et qu'on ne peut réellement l'éteindre qu'avec l'argent qu'on se procure par la supériorité du revenu sur la dépense. « Augmenter la recette, observe-t-il, ou diminuer la dépense, tels sont les seuls moyens de rendre efficaces les opérations de notre caisse d'amortissement, et tous les plans pour racheter notre dette nationale par des fonds de cette nature, opérant à intérêt composé ou autrement, s'ils ne sont pas fondés sur ces principes, sont tout-à-fait illusoires. »

Nous avons déjà vu que la portion des emprunts remise aux commissaires du fonds d'amortissement, depuis 1793 jusqu'en 1817, montait à 188,522,350 liv. Les frais d'administration de cette caisse, pendant le même espace de temps, s'élevèrent à 62,968 liv., ce qui fait une somme totale de 188,585,318 liv.; et comme cette somme a été entièrement empruntée, il en est résulté, tous les ans, une charge de 9,771,063 liv. Mais les fonds que les commissaires ont rachetés avec les 188,585,318 liv., donnent seulement un dividende de 9,168,233 liv. Ainsi, d'un côté, l'état a contracté une charge annuelle de 9,771,063 liv. par les rachats que les agens de l'amortissement ont faits sur la place,

(1) NOTE DES ÉDITEURS. L'ouvrage du docteur Hamilton, sur la dette publique de la Grande-Bretagne, a été traduit en français par M. Henri Lasalle.

et de l'autre côté, les rentes qu'ils ont acquises ne produisent qu'un intérêt de 9,168,233 liv. Il résulte de ce calcul que les opérations qu'ils ont faites, pendant la guerre, font perdre chaque année au pays une somme de 602,830 livres (15,070,750 fr.), qui, placée à 3 p. %, représenterait un capital de 20,894,333 liv. (environ 525,000,000 fr.). Depuis la paix, les opérations de l'amortissement n'ont pas été moins funestes, et un membre du Parlement, M. Hume, a fait voir qu'aujourd'hui la dépense annuelle de la *dette fondée* serait moins considérable d'une somme de 356,153 liv., si ce fonds eût été aboli en 1817.

Il n'y avait dans tout le plan de M. Pitt qu'une seule disposition réellement calculée pour amener la diminution de la dette publique, c'est celle qui fut adoptée sur la proposition de M. Fox, et qui portait que des taxes additionnelles seraient imposées, non seulement pour servir les intérêts des emprunts qui seraient contractés à l'avenir, mais aussi pour établir un fonds d'amortissement d'un p. % destiné à éteindre les rentes créées à l'occasion de ces emprunts. Si cette clause eût été observée, et qu'on eût exclusivement appliqué le nouveau fonds d'amortissement à l'objet pour lequel il avait été établi, il n'est pas douteux qu'il aurait fini par éteindre les dettes contractées pendant la guerre, mais il faut bien se persuader que ce résultat n'aurait pas été produit par la force de l'intérêt composé; mais seulement parce que les taxes auraient été supérieures à l'intérêt des emprunts. Le capital reconnu de la nouvelle *dette fondée*, créée depuis 1793 jusqu'en 1817, s'élève à 879,290,042 liv. Un p. % de ce capital aurait donné une somme de 8,792,900 liv., indépendamment du produit des accumulations. Mais au lieu d'avoir, à la fin de la guerre, un pareil excédant de revenu, tandis que le fonds d'amortissement nominal était de plus de quinze millions sterling (près de quatre cents millions de francs), l'excédant de la recette sur la dépense ne s'élevait pas, en réalité, à deux millions sterling (cinquante millions de francs); les taxes imposées pour racheter le capital de la dette, ayant toutes été détournées de cet emploi et affectées au paiement de l'intérêt des emprunts contractés en 1807, 1809 et 1813.

Au reste, il était assurément bien absurde de supposer qu'un excédant de revenu existant sous la forme d'un fonds d'amortissement, serait toujours scrupuleusement employé à l'extinction de la dette. Dans le principe, les choses se passent régulièrement; mais quand les gouvernemens commencent à éprouver des difficultés sérieuses dans la levée des impôts qui doivent couvrir les dépenses extraordinaires, les fonds d'amortissement, comme l'expérience le prouve, ne tardent pas à être détournés de leur destination primitive. Si M. Pitt a cru sincèrement que son fonds d'un p. % serait plus respecté que les autres, c'était une illusion non moins étrange que sa confiance dans les opérations de ce sou magique du docteur Price, qui devait produire des globes d'or. Mais les ministres sont aujourd'hui plus éclairés ou plus sincères. M. Vansittart disait en 1813, que « le fonds d'amortissement pourrait devenir un instrument d'une grande force dans les mains du Parlement, et qu'il était susceptible d'amener les résultats les plus importans. » Or, il est évident que le Parlement ne peut exercer de contrôle sur ce fonds, que lorsqu'on le détourne du but spécial pour lequel on l'a établi. A une époque moins éloignée, lord Londonderry alla encore plus loin; car il dit, en propres termes, à la chambre des communes, « qu'il n'avait jamais considéré le fonds d'amortissement comme une épargne sacrée, mais seulement comme une réserve disponible que le Parlement pouvait employer, selon qu'il le jugeait le plus convenable, soit aux exigences du moment, soit à assurer la sécurité de l'avenir. »

Les effets réels d'un fonds, tel que celui que l'on veut lever aujourd'hui, ne sont pas de diminuer la dette, mais d'encourager la dépense. « Il n'y a pas, dit M. Ricardo, de plus forte garantie de la continuation de la paix, que de mettre les ministres dans la nécessité de s'adresser au peuple, afin d'obtenir de nouveaux impôts quand ils veulent faire la guerre. La plus légère provocation suffira pour les déterminer à s'engager dans une nouvelle lutte, si vous consentez à ce que la caisse d'amortissement accumule, pendant la paix, une somme un peu considérable. L'un d'eux disait dernièrement en demandant des taxes pour constituer le fonds d'amortissement destiné à remplacer celui qu'ils ont dissipé, que l'étranger nous ménagerait et nous redouterait, quand il nous saurait en possession d'une aussi formidable ressource. Or, cette manière d'argumenter prouve qu'à l'exemple de leurs devanciers, ils

ne considérent ce fonds que comme une réserve pour la guerre. Si, comme cela devrait toujours être, on levait des taxes pour couvrir les dépenses extraordinaires, une caisse d'amortissement n'en faciliterait pas la perception. Aussi n'est-ce pas parce que les ministres pensent que cette institution aiderait la levée des impôts additionnels, qu'ils en font l'éloge, mais parce qu'ils savent qu'elle leur permettrait de s'en passer, et que, comme ils l'ont toujours fait, ils se serviraient du fonds d'amortissement, pour payer les intérêts des nouvelles dettes.

Si cette grossière jonglerie ne coûtait rien, on ferait bien de la prolonger pour l'amusement et pour la consolation des vieilles femmes, des habitués de la Bourse et des gentilshommes de campagne. Malheureusement elle est tout aussi dispendieuse qu'elle est absurde. Il résulte des comptes officiels que, du 5 janvier 1816 au 5 janvier 1822, la recette a excédé la dépense d'une somme de 7,528,869 liv. (environ 189,000,000 fr.), et, dans le même intervalle, l'intérêt de la dette flottante a été réduit dans la proportion de 3 1/2 à 2. Si l'excédant du revenu eût été purement et simplement appliqué à l'extinction de la dette, le principal et l'intérêt en seraient aujourd'hui sensiblement diminués. Mais cette marche simple et droite ne pouvait pas se concilier avec les vues et les habitudes de nos ministres. Ils préférèrent suivre leur propre goût et peut-être aussi celui du public, en faisant leurs tours de main et de passe-passe ordinaires. En conséquence le revenu de l'amortissement qui était de 1,505,774 liv. (près de trente-huit millions de francs), fut porté à cinq millions sterling (cent vingt-cinq millions de francs). L'argent nécessaire pour faire cette somme fut emprunté à la Banque et présenté comme revenu. On fit, en outre, beaucoup d'autres opérations accessoires : on changea, par exemple, un fonds contre un autre, et les comptes du trésor devinrent à peu près inintelligibles. Le résultat de toutes ces belles opérations fut que, malgré la réduction de près de moitié, de l'intérêt de la *dette flottante*, la dépense annuelle relative à notre dette, au lieu de diminuer, s'est considérablement accrue. Nous ne croyons pas cependant que ces faits, tout prouvés, tout concluans qu'ils sont, suffisent pour déterminer les ministres à renoncer à leur système de jonglerie et de déception. Il est fort à craindre que nous ne soyons destinés à être encore, pendant quelque temps, les dupes des charlatans en finances, et probablement nous ne tarderons pas à acquérir de nouvelles preuves de la propriété qu'ont les fonds d'amortissement d'augmenter les dettes et les embarras de tous les gouvernemens qui ont eu le malheur d'en établir.

(*Revue d'Édinbourg.*)

ANTILLES ANGLAISES.

DE L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES BRITANNIQUES DES INDES OCCIDENTALES, COMPARÉ AVEC L'ESCLAVAGE CHEZ LES AUTRES NATIONS ANCIENNES ET MODERNES.

PAR J. STEPHEN, ESQ. — VOL. 1er (1).

De tous les ouvrages qui ont paru depuis peu sur cet important sujet, celui de M. Stephen est le plus précis et le plus recommandable. L'auteur n'a trouvé aucun adversaire assez intrépide pour contester les bases des raisonnemens. Les défenseurs prudens et réservés de l'esclavage

(1) *The slavery of the British West India colonies, delineated as it exists both in law and pratice,*

évitent, en effet, toute allusion à un écrit auquel ils ne peuvent opposer d'objection sérieuse, tandis que les champions les plus ardens de la servitude domestique, sans prétendre le réfuter, bornent leur réponse à de violentes déclamations.

Quant à nous, pour faire ressortir le mérite du livre de M. Stephen, il nous suffira de l'analyser sommairement, avant de soumettre au lecteur les réflexions que sa lecture nous a inspirées.

On suppose communément en Angleterre, qu'une loi spéciale rendue hors des termes du droit commun, a introduit et défini l'esclavage des noirs. Il n'existe point de loi semblable : nul colon n'aurait osé la proposer à un souverain anglais. L'état actuel des nègres est une création des conquérans espagnols et des pirates des Antilles, et les Anglais qui y sont établis ne se regardent que comme les représentans des spoliateurs primitifs de l'Amérique. Tous leurs droits sont définis par cette courte et terrible maxime, « l'esclave est *la propriété absolue* de son maître. » Il faut qu'on sache que cet odieux principe, malgré les restrictions qu'il a reçues dans un petit nombre de statuts récens, est encore la base de toute notre législation dans les Indes occidentales ; et que tous ces statuts ne sont que l'exception de la règle générale dont ils supposent l'existence. Le nègre n'a aucune part, en effet, aux bénéfices du droit commun des Anglais ; son maître peut légalement le traiter comme il lui plaît, excepté dans les points expressément réglés par une disposition spéciale.

Après une lumineuse discussion sur cette matière, M. Stephen examine la nature légale des rapports existans entre le planteur et l'esclave.

L'esclavage du nègre est un service forcé et sans salaire. Dans certaines colonies, des réglemens illusoires déterminent le temps du travail et la quantité de subsistance qui sera fournie en retour. En d'autres îles, ces réformes *nominales* n'ont pas même été proposées, et le planteur peut donner à l'esclave autant et aussi peu de nourriture qu'il lui plaît.

Mais partout, dans nos Antilles, il a le droit de l'emprisonner et de le faire battre de verges; et, dans quelques-unes, il peut lui infliger ce châtiment à discrétion. Le meilleur des statuts restrictifs promet peu, et tient moins encore qu'il ne promet. Les uns disposent que l'esclave ne sera pas livré au fouet, jusqu'à ce que les blessures dont une flagellation précédente a sillonné son corps, soient cicatrisées ; les autres, qu'il ne recevra en un jour qu'un certain nombre de coups. Ces lois ne sont pas observées, mais elles pourraient l'être ; tandis qu'il en est d'autres qui ajoutent la dérision à la cruauté ; tel est ce statut qui porte textuellement que l'*esclave ne recevra qu'un* CERTAIN *nombre de coups à la fois pour une même faute*. Où est la fixation du temps? quels sont les juges de la faute? S'il plaît au maître de faire un crime à l'esclave d'avoir le poil laineux, où sera son contradicteur légal ?

Le meurtre d'un esclave est aujourd'hui, il

---

and compared with the slavery of other countries ancient and modern, by James Stephen, Esq. vol. 1st, London, Butterworth, 1824 (*).

(*) NOTE DES ÉDITEURS. Pour l'intelligence de l'article qu'on va lire, il est important de savoir que le 15 mai 1823, sur la motion de M. Buxton, amendée par M. Canning, la chambre des communes adopta à l'unanimité la résolution suivante :

« Art. 1er. Il est urgent qu'il soit adopté des mesures *effectives* pour améliorer la condition de la population esclave dans les colonies britanniques.

« 2. C'est par l'influence de pareilles mesures exécutées avec persévérance, mais d'une manière judicieuse et prudente, que cette chambre espère qu'un jour le caractère de la population esclave s'améliorera au point qu'elle sera préparée à jouir des mêmes droits et priviléges civils dont jouissent les autres sujets du roi.

« 3. La chambre désire que ces objets s'accomplissent à l'époque la plus rapprochée qui sera reconnue compatible avec le bien-être des esclaves, l'intérêt des colonies, et la considération impartiale des intérêts de toutes les parties. »

Cependant, aux Antilles anglaises, les planteurs se sont presqu'insurgés contre la résolution du 15 mai 1823 ; il paraît qu'ils ont réclamé, non sans amertume, la conservation de leurs priviléges actuels ; leurs plaintes ont été l'occasion de l'ouvrage de M. Stephen, et de l'article ou plutôt du discours très-remarquable auquel cet ouvrage sert de texte.

Il est inutile de faire observer ici que les éditeurs de la *Revue Britannique*, n'acceptent la responsabilité d'aucun des articles qu'ils y insèrent ; celui-ci d'ailleurs est spécial aux Antilles anglaises, à l'égard desquelles le gouvernement britannique, avec ses possessions de l'Inde, de la côte d'Afrique, et de la Méditerranée, et à l'aide des traités récens qui lui ouvrent les trésors inépuisables du continent américain, est dans une position telle, qu'il serait de son avantage que ces îles n'existassent point. Il n'est donc pas étonnant qu'il désire modifier le système qui régit ses colonies. D'ailleurs, il faut le reconnaître, malgré quelques abus récens, le système colonial des autres nations européennes et surtout de la France, est beaucoup moins rigoureux.

est vrai, un crime capital; encore le mode d'instruction criminelle, suivi dans nos colonies, rend-il le châtiment presqu'impossible. Mais les plus horribles mutilations, même celles qu'on punit de mort en Angleterre, commises sur sa personne, n'entraînent qu'un court emprisonnement ou une amende. A la Dominique, le maximum de l'amende est de 100 liv. st.; celui de la détention est de trois mois. A la Jamaïque, l'amende est la même, et la détention ne peut excéder un an. Dans les cas les plus atroces, le juge peut affranchir l'esclave. Cette mesure est un bienfait pour ce dernier; quant au maître, elle ajoute tout au plus quelques livres sterling à son amende; souvent même elle lui est profitable, en le débarrassant d'un instrument coûteux qu'il a mis hors de service.

Si le pouvoir terrible du maître n'était exercé que par lui, la condition de l'esclave, toute déplorable qu'elle est, éprouverait quelque allégement. A défaut d'humanité, l'intérêt pécuniaire porterait le planteur à adoucir le sort de ses nègres, à leur épargner ces tortures que la loi laisse toujours impunies. En son absence, ils jouiraient au moins de quelques instans de sécurité. Mais les codes coloniaux permettent à tous ses agens l'exercice de son autorité!.....

Meuble ou immeuble, au gré du colon, l'esclave lui appartient, corps et biens. Il peut être vendu ou légué, il peut être hypothéqué, exproprié, mis à l'encan, et arraché pour jamais à ses compagnons d'infortune et à ses enfans, au profit des créanciers de son maître. Toutefois l'usage de battre monnaie sur cette espèce de propriété, favorisé par les lois coloniales, est également fatal au propriétaire, et à l'esclave: au propriétaire, en l'invitant à risquer le capital d'autrui dans le commerce du sucre aux Indes occidentales, qui n'est qu'une véritable loterie; à l'esclave, en le privant du droit d'être affranchi, et en l'enchaînant au travail, tandis que le propriétaire, sachant qu'il ne peut le garder long-temps, cherche à utiliser ses sueurs le plus qu'il peut, mais au moindre marché possible.

Tels sont les rapports légaux du nègre à son maître; voici quels sont ses rapports avec les personnes libres en général.

Il ne peut ni ester en jugement, ni se porter dénonciateur ou poursuivant contre une personne de condition libre. Il est protégé comme l'est chez nous une bête de somme. Son maître ne peut que poursuivre en dommages-intérêts celui qui l'a privé du produit de ses services, et seulement à raison de la perte qu'il en souffre. Les crimes, considérés comme les plus atroces s'ils sont commis sur un blanc, restent impunis si c'est un nègre qui en est la victime. Par exemple, lui voler un objet, n'est pas même une chose blâmable aux yeux de législateurs qui le considèrent comme la propriété du maître, pour qu'il en soit opprimé, et non pour qu'il en soit protégé; cependant, quelques statuts restrictifs punissent ce vol d'une amende qui ne peut excéder 3 liv. st., s'il est commis sur un grand chemin.

Ce n'est pas tout: le droit de la défense personnelle est dénié à l'esclave; s'il l'exerce contre un blanc qui n'aurait même aucune autorité sur lui, il sera puni de mort.

Autre abus non moins révoltant: le témoignage du nègre contre un blanc est inadmissible dans tous les tribunaux civils ou criminels, et cette règle n'a été légèrement modifiée que dans quelques petites îles. Aussi n'est-il point de crime qu'on ne puisse commettre sans danger, en des contrées dont un seul habitant sur dix peut être entendu comme témoin. Le gouvernement a soumis la répression de cet abus à l'examen des assemblées coloniales. Celle de la Jamaïque a voté son maintien à la majorité de *trente-quatre* contre *un*. Même décision a été prise à la Barbade. Partout on a motivé le rejet des mesures proposées, en disant que les nègres ne sentent pas la force d'un serment. Mais comment les législateurs de la Jamaïque ont-ils pu donner une pareille raison, eux qui punissent de la même peine que l'esclave condamné et exécuté, le nègre qui s'est rendu coupable de parjure en déposant contre lui? S'il ne sent pas la force d'un serment, comment se fait-il qu'il soit produit comme témoin contre une créature humaine, et puni de mort, en certain cas, pour un délit qui n'expose qu'à la déportation ses maîtres plus éclairés que lui? S'il possède la dose d'intelligence exigée de tout témoin, pourquoi ne peut-il déposer contre un Européen?

Poursuivons: l'esclave privé de la protection des lois est soumis à toutes ses rigueurs. Assujetti aux dispositions pénales ordinaires, il gémit encore sous un code injuste et cruel rédigé contre lui. S'il veut fuir de la colonie, il est mis à mort; un châtiment sévère lui est réservé pour des actions innocentes en elles-mêmes; comme si, sans la permission écrite du

planteur, il dépasse les bornes de l'habitation, s'il achète ou vend quelque objet en plein marché, s'il cueille certains fruits, s'il possède certains articles de consommation; la permission écrite du maître ne l'excuse même pas dans quelques îles. Il est puni de verges pour avoir battu du tambour, donné du cor, dansé, joué à la palette, tiré des fusées ou quelque autre pièce d'artifice.

Qu'on juge par ces traits de la pitié qu'il a droit d'attendre s'il se rend coupable de délits réels! Les lois prodiguent le dernier supplice pour des faits qu'un blanc peut commettre impunément, ou du moins sans encourir d'autre peine que l'emprisonnement : tels sont le vol, ou la tentative du vol, ne fût-ce que pour une valeur de 12 deniers, la mort d'un animal de la valeur de 6 shillings, des expressions peu mesurées, des menaces, etc., etc. Non seulement le complot, mais la simple idée de tuer un blanc, est considérée comme un crime capital.

Tel est le code pénal des esclaves. La procédure suivie contre eux est plus déplorable encore. Un seul juge instruit et décide les affaires où leur vie n'est point compromise; dans les autres on en convoque plusieurs. Quelquefois on rassemble un simulacre de jury; mais point d'information préalable devant un grand jury (1), point d'acte d'accusation. Dans plusieurs îles il n'y a pas même de procès-verbal de débats; dans d'autres, l'exécution doit suivre immédiatement le jugement. Il suffit aujourd'hui que l'esclave soit mis à mort. Auparavant on lui infligeait quelquefois ce que les codes coloniaux appellent une punition exemplaire. Elle consistait à le brûler vif, à le suspendre à des barreaux de fer, pour l'y faire mourir de soif, à le faire mourir de faim dans une cage. Ces supplices étaient réservés communément pour ceux qui avaient cédé à la tentation diabolique de s'insurger contre le juste et paternel gouvernement dont nous venons de tracer le tableau.

Dans nos colonies, l'esclavage est héréditaire; les lois mêmes tendent à le perpétuer, malgré les désirs du maître : dans quelques îles, en imposant une taxe sur les affranchissemens; dans toutes, en encourageant l'hypothèque des noirs.

Un des maux les plus cruels attachés à l'esclavage dans nos Antilles, c'est qu'il ne frappe que sur les noirs et sur les hommes de couleur. Les particularités physiques qui distinguent la race africaine, sont considérées, par les colons, comme la livrée éternelle de la plus abjecte servitude. Il suit de là que les noirs et les mulâtres, libres, traînant partout avec eux le poids d'une incapacité légale et la fatale expérience des mépris dont on les a abreuvés, n'attachent de prix à leur sort actuel, qu'en le comparant à l'horrible condition qu'il a remplacé. Ainsi, par exemple, un principe reçu dans les Indes occidentales, est que tout nègre ou mulâtre doit être considéré comme esclave jusqu'à preuve authentique du contraire. Vainement il prouverait par la notoriété publique qu'il est entré et qu'il a toujours vécu libre dans la colonie, qu'il a résidé vingt ans en Angleterre, qu'il est citoyen d'Haïti ou de Colombie, s'il ne produisait un acte matériel d'affranchissement, il serait vendu à l'encan!

Nous n'avons pas suivi l'auteur dans ses excursions sur l'état déplorable de la législation, relativement à l'instruction religieuse. Le mal a été généralement reconnu, et on a cherché à y porter remède, en créant dans nos colonies des établissemens ecclésiastiques. Cette mesure est bonne; mais elle sera inutile, nous en sommes convaincus, si on ne la combine avec d'autres réformes. L'immoralité et l'irréligion des esclaves, sont les conséquences nécessaires de leur dégradation civile et politique. Les lois ne les considèrent pas comme des créatures humaines; en effet, sous certains rapports, ils sont hors de l'humanité : il faut qu'ils deviennent *hommes* avant de devenir chrétiens. On a vu parmi eux des conversions isolées; mais vouloir les convertir en masse, ce serait tenter l'impossible. Un prédicateur peut-il exhorter ses auditeurs à remplir strictement leurs devoirs de famille, dans un pays où l'homme et la femme peuvent être séparés pour toujours, au gré du maître ou des tribunaux? Peut-il leur persuader de consacrer le dimanche au repos et à la prière, tandis que ce jour-là est précisément un jour de marché?

La masse des colons s'oppose, avec raison, à l'instruction religieuse du nègre. Elle sait, quoi qu'en disent ses imprudens amis d'Angleterre, que la religion du Christ et l'esclavage ne sauraient long-temps subsister ensemble. La

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Le grand jury est ce qu'était en France, il y a quelques années, le jury d'accusation.

révolte des noirs serait sans doute un malheur effroyable. Mais il sera éternellement vrai, et l'histoire de tous les pays nous enseigne que partout, et dans tous les temps, dès que l'esprit du christianisme a prévalu, il a inspiré la haine de l'oppression et l'amour de la liberté. Son effet serait le même dans les Antilles anglaises. Les colons l'ont bien senti, et nous sommes convaincus qu'ils ne souffriront jamais qu'une instruction religieuse, sans restriction, soit donnée aux esclaves (1).

Depuis quelques années, nos Antilles ont un clergé; qu'a-t-il fait pour les nègres? En quoi a-t-il contribué à leur bien-être spirituel ou temporel? Il y a pourtant dans son sein plusieurs hommes respectables. Mais n'est-il pas notoire que les *bénéfices*, dans les colonies, ont été souvent donnés à des gens qui étaient le rebut de la société anglaise?

Les nouveaux établissemens, nous dit-on, sont meilleurs que les anciens; et en quoi? le danger du séjour aux îles n'est-il pas pour les uns ce qu'il a été pour les autres? Nos îles ont leurs évêques; mais lorsque nous verrons que de ce côté de l'Atlantique, les évêques ont sur les ames une influence plus efficace que le reste du clergé, nous pourrons espérer qu'il en sera de même dans l'autre hémisphère.

Nos réformateurs ont commencé par où ils devaient finir. « Dieu, dit M. Hooker, qui certes n'est point un ennemi de l'épiscopat, Dieu donna à l'homme la vie et des forces pour la conserver, avant de lui imposer des lois. » Notre gouvernement aurait dû imiter l'exemple offert par l'éternelle sagesse, et assurer la sécurité de l'esclave, avant de lui envoyer des évêques, des archidiacres, des chanceliers et des chapitres.

Le livre de M. Stephen a fait justice des principaux argumens employés par les défenseurs de notre système colonial. Il en est d'autres qui ne mériteraient pas même une réponse. Ainsi quand on leur cite quelques exemples de l'oppression exercée sur les noirs, ils s'écrient : « Ce sont là des cas individuels; on ne peut en « tirer des conclusions générales. Que diriez-« vous si nous basions notre estime pour la « société anglaise, sur des rapports de police « ou sur le calendrier de Newgate (2)? Ne con-« fondez pas l'exception avec la règle. » La règle, nous l'avons montrée dans la consécration légale d'actions qu'on punirait ailleurs comme des crimes, dans l'impunité universellement accordée à des atrocités dont les greffes de nos assises n'offrent pas d'exemple, et qu'on laisse exercer en plein marché sur des individus qui n'ont été ni jugés, ni condamnés. Qu'on nous montre l'exception!

On ajoute : « La métropole n'a-t-elle pas aussi ses crimes? » Oui sans doute; sous les systèmes les plus sages, dans les temps les plus heureux, les passions de l'homme le portent au mal. La police la plus vigilante, les tribunaux les plus rigides, le code le plus sévère, répriment faiblement la cupidité et l'esprit de vengeance. Que sera-ce donc si ces barrières sont renversées? En Angleterre, la loi assigne sa peine à chaque délit. Si le premier prince du sang traitait le plus pauvre habitant de la rue Saint-Gilles, comme le meilleur de nos codes coloniaux permet au maître de traiter son esclave, il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né. Ici cependant il existe des abus de pouvoir; ici les magistrats qui ne redoutent pas la censure de la cour du banc du roi (3), commettent quelquefois des actes injustes et arbitraires; ici des parens peuvent torturer, égorger l'être sans défense qui leur doit la vie! N'est-il pas évident

---

(1) Note des Éditeurs. « Hier, dit *le Courier anglais* du 24 juin, M. Fawel Buxton a fait à la chambre des communes une motion au sujet de M. Shrewsbury, missionnaire de la société africaine, dont la vie a été menacée et la chapelle détruite, en 1823, à la Barbade, par les planteurs auxquels il avait déplu en adressant en Angleterre une lettre dans laquelle il faisait le tableau de la position des esclaves. M. Shrewsbury, après s'être échappé de l'île, porta plainte et demanda justice; mais les principaux colons firent circuler un écrit dans lequel ils déclarèrent qu'ils se vengeraient de tous ceux qui déposeraient à charge dans cette affaire, et qu'il serait impossible de faire condamner les coupables.

« M. Buxton demandait que la chambre manifestât son étonnement d'une violation aussi scandaleuse des lois, et suppliât S. M. d'ordonner la reconstruction de la chapelle, etc. M. Canning a fait substituer dans le texte de la motion qui a été adoptée, le mot *indignation* au mot *étonnement*. »

(2) Note des Éditeurs. Maison de détention qui existe à Londres pour les condamnés.

(3) Note des Éditeurs. Cette cour juge tous les cas d'abus.

que là où il y a moins de répression, il doit y avoir plus de cruauté?

« Des mœurs nationales et l'opinion publique, nous dit-on encore, produisent plus de bien que des lois écrites. Celles des Antilles anglaises sont, en théorie, cruelles et injustes sur plusieurs points; mais l'humanité des colons adoucit ce que leur système a d'acerbe. »

Nous répondrons que l'opinion publique, destinée à prêter aux lois son appui, a été et sera toujours pour elles un pitoyable et inutile remplaçant. La règle de ses jugemens est défectueuse. Trop souvent ses décisions, dictées par le caprice, absolvent le coupable et condamnent l'innocent; si les cœurs généreux et sensibles les redoutent, elles sont foulées aux pieds par ceux dont la perversité obstinée a besoin d'une répression plus sévère. Ainsi lorsque l'opinion publique n'est point fortifiée par des lois positives, on commence par la braver et on finit par la corrompre. Faible d'abord, sinon impuissante contre le crime, elle en devient enfin le plus terrible auxiliaire.

L'opinion est surtout inefficace contre les maux qui résultent de l'esclavage, et voilà pourquoi celle des esclaves n'est comptée pour rien. Le désir que nous éprouvons d'obtenir l'approbation d'autrui, la crainte de sa censure, ne sont pas des sentimens innés et universels : ils prennent toujours leur source dans l'intérêt personnel. Ainsi la bienveillance des classes populaires n'est recherchée que dans les pays où elles possèdent des priviléges politiques. L'importance de leur opinion est proportionnée à l'étendue de leurs droits légaux. Mais un bouvier de Smithfield attache-t-il du prix à l'amour ou à la haine de ses bestiaux? Eh bien! depuis le bill de M. Martin (1), les bœufs sont protégés à peu près comme les noirs de nos îles.

L'opinion qui défend les esclaves de l'oppression de la caste privilégiée, est celle de cette caste même. Elle a sur eux un pouvoir immense, à peine modéré par les lois, et on nous persuaderait que les sentimens généreux de ceux qui participent à ce pouvoir, et qui sont livrés à son entraînement, suppléera à toute mesure répressive! Cette raison peut être bonne à Kingston (Jamaïque); mais nous doutons qu'elle soit goûtée à Westminster.

Les blancs de nos Antilles ne sont ni plus cruels, ni plus sensuels que nous-mêmes; mais ils sont hommes, et ils voudraient être considérés comme des anges! « Ne vivons-nous pas « au milieu de vous? nous disent-ils complai« samment. Ne participons-nous pas à vos tra« vaux et à vos plaisirs, le matin à la Bourse, « le soir dans vos bals? N'avons-nous pas des « manières polies, et d'excellens cuisiniers? Ne « sommes-nous pas bons amis, négocians hon« nêtes, bienfaiteurs généreux? Nos noms ne « figurent-ils pas dans vos souscriptions de cha« rité? Croyez-vous que nous devenions des « monstres en traversant l'Atlantique? »

Nous répondrons : Vous êtes hommes comme nous; vous avez vos passions, mais avec moins de moyens de les réprimer; vos délits peuvent donc être plus graves. Les souverains despotiques ont-ils un cœur plus dur que leurs sujets? Sont-ils inaccessibles aux passions généreuses, aux charmes de l'amitié? le supposer serait un blasphème. Il en est un grand nombre qui se sont élevés au sublime de la magnanimité et de l'héroïsme; plusieurs dont le gouvernement, consacré au bonheur public, a été un modèle de sagesse; mais il en est peu qui n'aient point terni leur vie par quelque acte de cruauté, dont ils se seraient épargné le remords s'ils s'étaient imposé le joug salutaire des lois. Henri VIII, simple citoyen, aurait battu sa femme; il était roi, il l'envoya à l'échafaud. Ses passions n'étaient pas plus brutales que celles de ses sujets; mais nul frein ne les retenait. On vante la piété et la magnanimité de Théodose, et ce prince, dans un moment d'humeur, fit massacrer plus d'individus innocens que tous les brigands de l'Europe n'en ont assassiné en un demi-siècle. Tel est un maître dans les colonies. Il est bon, mais sa passion l'entraîne. Il donne un ordre qui n'est point ou qui est mal exécuté : en Angleterre, il s'emporterait d'abord et s'apaiserait ensuite; dans nos Antilles la loi l'autorise à fustiger sévèrement le coupable : est-ce une calomnie que de supposer qu'il profitera quelquefois de la permission? Être humain en Angleterre ne prouve donc pas qu'on le sera aux Indes.

Les colons veulent-ils nous convaincre que leur conduite est inspirée par l'humanité? qu'ils

(1) Note des Éditeurs. On sait que M. Martin a fait adopter, par le parlement anglais, un bill contre les mauvais traitemens auxquels les animaux domestiques sont exposés.

introduisent l'humanité dans leurs lois ? En vérité, nous ne pouvons comprendre qu'ils tiennent si opiniâtrément à un pouvoir qu'ils n'ont pas les moyens d'exercer. Si leurs priviléges oppressifs n'ont rien de réel dans la pratique, qu'ils y renoncent, et la calomnie se taira pour toujours. Qu'ils cèdent pour leur honneur aux vœux du peuple anglais. Leur demander l'abrogation de lois en désuétude, la répression de crimes imaginaires, est-ce trop exiger d'eux en retour de la prime annuelle de 1,200,000 liv. que le gouvernement leur accorde au détriment des fabricans anglais et des planteurs de l'Indoustan, en retour des charges qu'il s'impose pour entretenir dans ses possessions des Antilles une armée qui n'a d'autre objet que de sauver d'une ruine inévitable la vie et les possessions des colons?

Chaque pays, on le répète, a ses vices et ses crimes particuliers; mais lorsqu'un peuple ne fait rien pour les prévenir, il en devient le complice. La punition d'un forfait ne frappe que le coupable; son impunité est une tache pour la société entière; or, c'est uniquement sur l'impunité des crimes commis chez les colons que porte notre accusation. Faut-il justifier nos observations par des exemples? nous en citerons deux : l'un puisé dans le calendrier de Newgate, et l'autre dans les annales de nos Antilles.

M. Wall étant gouverneur à Gorée, fit battre de verges, au point de le tuer sur place, un individu qui avait méconnu son autorité. A son retour en Angleterre il fut poursuivi comme meurtrier; il s'échappa et il séjourna vingt ans sur le continent; mais pendant vingt ans l'horreur de son crime resta gravée dans le cœur des Anglais. Errant de ville en ville, sous des noms supposés et sous divers déguisemens, l'œil de la justice le suivait partout; il crut enfin qu'il pouvait sans danger rentrer dans son pays; mais il fut mis en jugement, condamné à mort et exécuté aux acclamations d'une multitude innombrable.

Édouard Huggins, de Nevis, fit fustiger, il y a quatre ans, sur la place du marché, vingt esclaves avec tant de cruauté, qu'un d'eux en mourut et que les autres en furent estropiés pour la vie. Poursuivi par l'officier de la couronne (le ministère public) pour avoir enfreint la loi locale, qui assigne des bornes à ce châtiment, il s'était avoué coupable, et cependant on le renvoya absous. Ce n'est pas tout : quelques membres de l'assemblée coloniale en furent exclus lors de l'élection suivante, pour avoir déposé contre lui. On punit un imprimeur, comme libelliste, pour avoir publié le bulletin officiel des débats que l'autorité lui avait transmis. En un mot, Huggins fut considéré comme un martyr de la cause commune, et il acquit dans sa caste une influence et une popularité extrêmes, tandis qu'un citoyen, aussi sage qu'éclairé, M. *Tobin*, qui avait appelé l'attention du gouvernement sur un si affreux scandale, fut calomnié et persécuté.

Certainement Wall et Huggins se sont montrés également cruels; mais le crime de Wall n'a influé en rien sur le caractère du peuple anglais, tandis que celui de Huggins a fait le plus grand tort à celui des habitans de Nevis, qui en ont assumé sur leur tête toute la responsabilité morale. En vain les avocats de l'esclavage traitent ces récits de contes absurdes. Le peuple en garde au fond du cœur le souvenir impérissable.

Voici la vérité : les mauvaises lois et les mauvaises mœurs ont donné aux blancs, dans nos colonies, un caractère despotique en effaçant celui qu'ils avaient dans la mère patrie. Ce despotisme se distingue par l'emportement et le mépris avec lequel les colons reçoivent les ordres et même les simples conseils qui leur viennent de la métropole. La Compagnie des Indes orientales s'est-elle conduite ainsi lorsque le parlement a restreint son pouvoir territorial et son monopole? Les puissances étrangères nous traitent-elles de cette manière? Les conseils que nous avons donnés aux principaux souverains du continent ont été méconnus, éludés; mais quel est celui d'entre eux qui a insulté notre gouvernement et notre nation? L'outrage n'est venu que de ces hommes qui doivent leur fortune à nos bienfaits, et leur vie à nos troupes. Aux avis les plus doux, les plus modérés, qui leur ont été donnés, même par des planteurs très-respectables qui résident en Angleterre, ils n'ont répondu que par des calomnies et des injures. Si la Société contre l'esclavage se bornait à publier un recueil sans commentaire des articles capitaux que renferment cinq ou six numéros de la gazette de la Jamaïque, elle aurait trouvé le meilleur moyen de faire connaître ses adversaires. Cette collection révélerait à la nation le véritable caractère de ces hommes qui ont

banni Salisbury, conduit Smith au tombeau, et déchiré le cœur honnête de Ramsay.

Il est remarquable que les défenseurs les plus ardens de l'esclavage, sont pour la plupart sans intérêt dans la question; si nos colonies étaient ruinées, la perte tomberait non sur les teneurs de livres et autres employés subalternes qui composent les cercles de la Jamaïque, mais sur les Ellis, les Hibbert, les Manning, les hommes les plus respectables et les plus éclairés du pays. On pardonnerait à ces derniers un langage violent, si en effet il était excusable; mais ils se sont conduits, sinon comme nous l'aurions désiré, du moins comme des hommes sensibles et raisonnables devaient le faire. Pourquoi cela? parce qu'ils vivent au milieu de nous, et qu'ils ont le cœur anglais. Qu'on ne s'y trompe pas; le cri qui retentit dans nos Antilles est poussé par des gens qui tremblent moins pour leur propriété que pour les priviléges de leur caste. C'est pour lui-même qu'ils aiment l'esclavage; aussi ne sont-ils point touchés des déclarations faites si souvent par le Parlement, par les ministres, par les amis des noirs, lesquelles portent qu'à mesure que le sort des esclaves sera amélioré on balancera les intérêts respectifs de toutes les parties, et que toutes les fois qu'il y aura lieu à une juste compensation, elle sera accordée au maître. Ils n'ont point de plantations, mais ils ont la peau blanche : si on accordait une compensation, peu d'entre eux recevraient six pence, mais ils perdraient le pouvoir d'opprimer impunément tout homme dont l'épiderme est noir. Et de pareils personnages, qui n'ont d'autre intérêt que celui de leur tyrannie, somment le Parlement britannique d'abandonner les droits incontestables de souveraineté qu'il possède sur chaque partie de l'empire! S'ils le demandaient à titre de grâce ou de convenance, on devrait sans doute en être surpris; mais ils le réclament comme un droit constitutionnel!... Sur quoi donc repose ce droit? sur quel statut? sur quelle charte? sur quel précédent? sur quelle analogie? ils ne nient point que tous les anciens précédens repoussent leurs prétentions. Diront-ils qu'ils ne peuvent reconnaître pour leur législateur un parlement dans lequel ils ne sont pas représentés? Nous laissons au *Quarterly Review* et au journal *le John Bull* le soin de les éclairer sur l'étendue d'une *représentation virtuelle*. Si cette expression a quelque justesse c'est évidemment dans le cas actuel, car il n'y a pas d'intérêts plus complétement représentés dans le Parlement que celui des propriétaires coloniaux. Mais nous leur dirons à notre tour : De quel droit vous emparez-vous de telles doctrines? Si vous adoptez les principes de la liberté, adoptez-les dans leur entier. Chacun des argumens dont vous cherchez à étayer vos prétentions, peut être victorieusement rétorqué contre vous et en faveur de l'émancipation de vos esclaves; lorsqu'elle sera consommée, vos demandes pourront être examinées; ce que vous réclamez maintenant n'est, sous le nom de liberté, qu'un pouvoir d'oppression sans limites.

« Mais nous nous révolterons! » A ces mots, qui ne croit voir le capitaine Gulliver, au moment, où, élevé à soixante pieds de terre sur la main du roi de Brobdignag, il tire son épée en s'écriant qu'il saura bien se défendre? Vous vous révolterez! voilà de la bravoure;..... mais rappelez-vous la sage remarque de lord Bogfington : *Le courage sans pouvoir,* dit cet illustre exilé, *ressemble à un coureur poitrinaire*. Quels sont vos moyens de résistance? Y a-t-il dans toutes nos Antilles dix mille blancs en état de porter les armes? Les forces que vous possédez ne sont-elles pas divisées au point de ne pouvoir jamais agir de concert? Êtes-vous en ce moment capables de vous défendre contre les esclaves sans notre secours? Si vous pouvez veiller et dormir tranquilles, assembler vos petits parlemens, y lire vos petits discours, y développer vos petites motions, si vous pouvez impunément outrager le Parlement et la nation britannique, à qui le devez-vous? à notre dédaigneuse pitié. Suspendons notre protection, rappelons nos troupes, et dans huit jours le couteau est sur votre gorge!...

Prenez garde que nous ne vous prenions au mot! Et en effet quel intérêt avons-nous à vous défendre? Si l'Océan engloutissait vos îles, et en effaçait la trace, que perdrions-nous? ne trouverions-nous pas d'autres cultivateurs qui accepteraient de nous une prime énorme sur le sucre (1) d'autres régions pestilentielles où nous enverrions les soldats conquérir la fièvre jaune;

(1) Note des Éditeurs. L'Angleterre avait jusqu'ici soumis les sucres du Bengale et du continent

d'autres pays sur lesquels nous verserions notre sang et nos millions, sans autre résultat que des calomnies et des outrages ? Quel bien nous avez-vous fait ? Si l'Angleterre ne doit plus être la souveraine de ses colonies, mais seulement l'esclave de leurs plaisirs, ou la complice de leurs excès, elle peut du moins demander, comme esclave, quel sera son salaire, comme complice, quelle sera sa part du butin. Si la justice, la pitié, la liberté, les lois divines, le bonheur des hommes sont des mots vides de sens, raisonnons par livres, sous et deniers.

Réduisons à leur juste valeur les pompeuses déclamations des colons. « Les Indes occidentales sont, nous dit-on, une source féconde « de richesse nationale, elles alimentent notre « marine ; elles consomment une grande quantité « des produits de nos manufactures ; elles ajoutent à notre importance politique. Ce sont pour « nous des postes utiles en temps de guerre. » Ces absurdités ont été si souvent répétées que les imposteurs qui les ont imaginées ont fini par y croire. Examinons-les brièvement.

Voici quels sont nos rapports commerciaux avec les Antilles : nous y achetons le sucre à plus haut prix qu'en aucune autre partie du monde. Les colons exportent le sucre qui leur reste, sur le continent, où le prix en est moins élevé, et nous soldons la différence de nos deniers. Les dépenses de notre commerce avec eux se composent de tous les frais de leurs établissemens civils et militaires, et de plus, d'une prime de 1,200,000 liv. que nous leur payons. Si nous défalquons ces dépenses de la somme de ces profits dont on fait tant de bruit, la différence sera bien chétive ; déduisons encore de ce qui restera les avantages commerciaux auxquels nous renonçons pour l'obtenir, c'est-à-dire les profits du commerce libre du sucre, que nous pourrions faire sur tous les marchés du monde, et nous serons alors en état d'apprécier l'utilité si vantée d'une connexité d'intérêts, à laquelle nous avons sacrifié les nègres, dans un hémisphère, et les Indous dans l'autre.

« Mais les colons consomment une grande quantité de nos produits industriels ! » Ces produits, ils ne peuvent les prendre qu'en retour des denrées qu'ils nous envoient, et il nous est loisible de faire le même échange avec tout autre pays. Pourquoi donc aujourd'hui les demandes sont-elles si bornées dans nos possessions de l'Inde ? C'est uniquement parce qu'il n'y a point de balance établie entre les produits que nous en retirons et ceux que nous pourrions y envoyer. Grâce aux droits élevés qu'en faveur des Antilles, nous avons imposés sur les sucres de l'Inde, nos fabricans sont exclus en grande partie de ce marché immense, auquel cent millions de consommateurs viendraient s'approvisionner.

« Mais nous tirons un grand revenu du commerce de nos colonies d'Amérique. » C'est encore une erreur. Tant qu'on importera en Angleterre la quantité de sucre qu'on y expédie aujourd'hui, et qui ne provient pas de cette source, notre revenu ne souffrira point, et, au contraire, plus le prix du sucre diminuera, plus la consommation et par conséquent le revenu devront augmenter.

« Mais notre commerce avec ces îles occupe un grand nombre de vaisseaux et de marins ! » Ce commerce avec toute autre partie du monde ne produira-t-il pas le même effet ? Plus son activité s'accroîtra, plus on emploiera de vaisseaux et de marins ; mais aussi plus notre commerce sera libre, plus il aura d'activité ; c'est l'alphabet de la science économique.

Enfin, l'on soutient que sous le point de vue politique et militaire, les Antilles sont pour nous d'une haute importance. Cette erreur, pour être commune, n'en est pas moins monstrueuse. Nous osons affirmer que les possessions coloniales ont été un des grands fléaux de l'Europe moderne. Quelle nation ont-elles rendue plus puissante et plus riche ? Quels fruits ont-elles produits ? des guerres fréquentes et ruineuses ; un commerce sans liberté, d'excessives dépenses, d'éternels conflits de juridiction ; la corruption dans le gouvernement, et l'indigence dans la masse du peuple. Qu'ont fait le Mexique et le Pérou pour l'Espagne, le Brésil pour le Portugal, Batavia pour la Hollande ?... Si l'exemple des autres nations est perdu pour nous, ne saurions-nous du moins profiter de notre propre expérience ? Que n'avons-nous pas sacrifié à notre engouement pour les possessions transatlantiques ? C'est lui qui nous a si

---

américain à des droits d'entrée très-élevés, afin de ne pas écraser le commerce de ses colonies sous une concurrence d'autant plus fâcheuse que les sucres du Bengale sont d'une très-bonne qualité.

souvent fait risquer nos riantes campagnes et nos pénates chéris, pour quelques déserts glacés, ou quelques marais infects d'un autre hémisphère ; qui nous a inspiré le projet de conquérir l'Amérique dans les plaines de la Germanie ; qui nous a engagés à renoncer à tous les avantages de notre position insulaire; à nous plonger dans un chaos d'intrigues ; à guerroyer sur la moitié du continent ; à former des coalitions qui étaient à l'instant dissoutes ; à donner sans cesse de nouveaux subsides à des nations qui ne s'en rendaient jamais dignes. C'est cette passion funeste qui a enfanté notre guerre fratricide contre la liberté américaine, avec toutes ses défaites honteuses, toutes ses victoires stériles, tous ses massacres exécutés par la hache du sauvage indien, ou par nos stipendiés de la Hesse. C'est elle qui, durant la guerre que nous avons déclarée à la république française, nous a fait envoyer l'élite de nos troupes chercher la mort par milliers dans les hôpitaux des Antilles, lorsque les armées de l'ennemi traversaient les Alpes et le Rhin. Toutes les fois que nous avons désiré l'acquisition d'une colonie, nous n'avons trouvé aucune dépense extravagante, aucune intervention périlleuse. Nous avons prisé notre or comme de la boue, et notre sang comme de l'eau. N'apprendrons-nous donc jamais à être sages? Ne cesserons-nous point de poursuivre une chimère plus extravagante que toutes les rêveries des alchimistes, avec toute la crédulité et la prodigalité de sir Épicure Mammon?

Soutenir que des établissemens si éloignés sont favorables à la puissance militaire ou maritime des nations, c'est donner un démenti à l'histoire. Les colonies espagnoles étaient beaucoup plus vastes et plus populeuses que les nôtres : l'Espagne, dans les deux derniers siècles, s'est-elle jamais montrée redoutable à l'Angleterre sur terre ou sur mer? Il y a cinquante ans que nous possédions des colonies plus étendues, plus florissantes que celles qui nous restent; depuis cette époque, notre influence politique, notre opulence, notre sécurité se sont-elles affaiblies ? ou bien dirons-nous que la Virginie et Massachusset sont des possessions moins précieuses que la Jamaïque et les Barbades ?

Il est incontestable que tous les maux de notre système colonial sont immensément aggravés dans les Indes occidentales, par les caractères particuliers que présente l'esclavage des noirs. Nous n'avons à défendre nos autres établissemens que de l'invasion étrangère ; ceux-ci, nous avons à les protéger contre la haine acharnée de misérables esclaves, qui sans cesse épient le signal de la liberté, de la vengeance peut-être. Nous pouvons établir dans les autres possessions des rapports commerciaux avantageux aux deux parties ; mais nos Antilles languissent dans un état de pauvreté absolue ; et en effet les primes d'importation et les prix forcés ne sont-ils pas une taxe des pauvres déguisée ?

Tels sont les bienfaits en retour desquels nous souffrons qu'une poignée d'agens et de faiseurs d'affaires insultent le roi, les lords, les communes d'Angleterre dans l'exercice de droits aussi anciens, aussi sacrés que tous ceux que notre constitution peut leur conférer. Si les plus fiers potentats de l'Europe, si le roi de France ou l'empereur de toutes les Russies avaient traité notre gouvernement comme l'ont fait ces hommes qui lui doivent tout, n'aurions-nous pas pris contre eux des mesures énergiques, lancé des manifestes, proposé aux deux Chambres une déclaration de guerre? Le Parlement n'eût-il pas retenti des discours véhémens de tous les partis? Des adresses unanimes, votées sur tous les points de l'empire, n'auraient-elles point offert à la patrie la fortune et le sang de tous ses enfans ? Si un rassemblement tumultueux des disciples de Payne ou de Carlisle eût, en Angleterre, détruit un édifice consacré à des exercices religieux, chassé le ministre de sa résidence, et menacé de mort quiconque chercherait à le remplacer, à l'instant la *yeomanry* n'eût-elle pas été mise en mouvement, le Parlement convoqué, des enquêtes produites, des comités secrets réunis, enfin l'*habeas corpus* suspendu? Eh bien! tous ces excès ont été commis à la Barbade ; ils l'ont été ouvertement, et ils sont restés impunis!....

Il existe une grande différence entre les propriétaires des Antilles qui y résident et ceux qui habitent en Angleterre ; parmi ces derniers il en est un grand nombre que distinguent des sentimens généreux et une ame élevée ; ceux-ci ont beaucoup fait pour adoucir la condition de leurs esclaves, et ils verraient avec joie que les mesures, tendantes au même but, proposées par les ministres de S. M., fussent adoptées par les législateurs des Indes occidentales. Ils n'ont rien de commun avec les pamphlétaires qui sont aux gages des autres colons. S'ils ont pris

part à la controverse, ils l'ont toujours fait avec loyauté et courtoisie. Toutefois leur influence s'exerce aujourd'hui en faveur de l'esclavage, non par amour pour lui, mais parce qu'ils croient leur caractère compromis jusqu'à un certain point par les attaques qui sont dirigées contre le système colonial, et parce qu'ils craignent que leurs intérêts, comme propriétaires, ne soient lésés par suite des mesures que réclame l'opinion générale de notre nation.

Sur ces deux points, ils sont dans l'erreur; nous sommes convaincus que nulle part il n'existe contre eux de sentiment hostile, que partout on est disposé à donner une attention sérieuse à leurs intérêts. Le zèle peu éclairé de quelques individus peut bien, à leur égard, s'échapper en expressions répréhensibles; mais la nation les estime et ne les confond pas avec l'écume de nos colonies.

C'est eux que nous défendons en ce moment comme nos alliés naturels. En effet, ils sont insultés chaque jour par les orateurs de la Jamaïque, avec presque autant d'amertume que les ministres de la couronne et même que les partisans de l'abolition de l'esclavage.

Nous adjurons donc ces hommes respectables de réfléchir sur l'état précaire de leurs propriétés. Si la question de l'esclavage cessait de nous occuper, se croiraient-ils à l'abri de toute catastrophe? Ne voient-ils à l'horizon aucun nuage précurseur de la tempête? Comment peuvent-ils s'aveugler sur les temps où nous vivons? L'ancien édifice de notre empire colonial s'écroule; le vieil équilibre des pouvoirs a été détruit par l'introduction d'une foule de nouveaux états dans notre système politique. Les Antilles sont cernées aujourd'hui par des républiques guerrières, dans toute la vigueur de la jeunesse. Nous avons défendu nos colonies contre l'Espagne: s'ensuit-il que nous puissions les défendre contre le Mexique ou Haïti? En cas d'invasion de la Jamaïque, l'Angleterre engagerait-elle la guerre à une si grande distance, sous un climat aussi meurtrier? ne tiendrait-elle aucun compte du sort de la formidable expédition qui périt à Saint-Domingue? Supposons néanmoins que le champ de bataille reste à nos troupes: avons-nous oublié avec quelle longue ténacité quelques bandes d'esclaves marrons défendirent les montagnes centrales de cette île contre tous les efforts du courage et de la discipline? Une lutte semblable, sur une grande échelle, pourrait, pendant cinquante ans, absorber toutes nos forces, et avant qu'elle fût terminée, la nation anglaise y aurait dépensé cinquante mille hommes et cinquante millions sterling. Ce n'est pas tout: dans une guerre d'esclaves, c'est toujours le maître qui perd le plus, car ses ennemis étaient sa propriété; vainqueurs ou vaincus, ils sont anéantis pour lui. Cependant le sol reste sans culture, les machines sont brisées, et lorsque le planteur rentre dans ses possessions il n'y trouve qu'un désert.

Ainsi, si nous voulons conserver nos colonies, nous devons prendre des mesures promptes et efficaces pour améliorer la condition des esclaves; nous devons les soumettre à des règles qu'ils ne soient pas tentés de changer. Nous avons gouverné les Canadiens avec douceur; aussi avons-nous pu leur remettre le soin de leur propre défense contre la puissance la plus redoutable qui ait jamais attaqué nos possessions coloniales; agissons de même et nous sauverons nos possessions des Antilles.

Quant à l'esclavage, le peuple anglais l'a toujours détesté; jusqu'ici il s'était caché dans un coin de ses vastes domaines; mais il vient d'être découvert, et forcé de paraître au grand jour. C'en est fait, son arrêt est porté, et il sera irrévocable. (*Revue d'Édinbourg.*)

Finances.

DES DROITS IMPOSÉS SUR LE CAFÉ (1).

Une opinion assez répandue aujourd'hui, c'est que les ministres ne sauraient opérer un dégrèvement plus utile, dans nos charges publiques, qu'en supprimant, ou du moins en réduisant beaucoup les *taxes réparties* (*assessed taxes*). Tel serait aussi notre avis, si cette mesure ne nous paraissait pas devoir entraîner la conservation d'autres droits bien plus incommodes. Mais, dans la situation actuelle de nos finances, le ministère a besoin de fortes recettes, et ce qu'il importe de savoir, ce n'est pas si les *taxes réparties* condamnent le contribuable à quelques privations, mais si elles sont plus onéreuses que d'autres classes d'impôts. Il est facile de répondre à cette question. Les *taxes réparties*, depuis les dernières réductions qu'elles ont subies, n'ont plus rien d'oppressif, et la difficulté de se soustraire à leur perception, le seul défaut qu'on leur trouve, en justifie, au contraire, le maintien. Elles ne troublent pas la circulation naturelle des capitaux; elles ne détournent pas le commerce de ses canaux accoutumés; elles ne provoquent pas la contrebande, et elles se perçoivent sans peine et à peu de frais. Il y a beaucoup de taxes qu'on pourrait supprimer de préférence. De ce nombre sont : l'impôt sur le cuir, qui est d'un produit très-faible et d'une perception très-difficile; celui qui pèse sur les polices d'assurance, et qui, au détriment d'une branche d'industrie fort utile, ne permet pas de mettre à l'abri des chances de destruction, une masse considérable de propriétés; l'impôt sur le fer et les bois de construction, lequel, en haussant le prix des maisons et des machines, nuit, non à une classe d'intérêts en particulier, mais à notre commerce et à nos fabriques en général. Ces impôts et quelques autres de même genre, sont ceux dont nous désirerions d'abord l'abolition; et lorsque en l'opérant on aurait donné une nouvelle impulsion aux branches capitales de notre industrie, et augmenté ainsi le produit des contributions indirectes, on pourrait, sans inconvéniens pour le trésor, supprimer les *taxes réparties*.

Nous nous bornerons, dans ce moment, à demander, à l'égard des droits sur le café, une réduction qui, si elle était des deux tiers ou même des trois quarts, contribuerait au bien-être d'une portion notable de la population, empêcherait la falsification de cette denrée, pratiquée aujourd'hui avec un succès scandaleux, et tendrait, non à diminuer, mais, en dernière analyse, à augmenter le revenu public.

Une réclamation semblable vient d'être soumise au ministère, par les principaux planteurs des Antilles anglaises et par les maisons de commerce les plus recommandables de Londres et de Liverpool. Dictée par l'intérêt privé des signataires, et nullement par l'amour du bien public, elle n'en est pas moins d'une importance nationale, et son succès intéresse également les vendeurs et les consommateurs de café. Grâce à la concurrence, ressort puissant qui agit sans cesse, le producteur est obligé de vendre son café, son sucre, etc., etc., au plus bas prix possible, d'où il suit, qu'en diminuant le droit

(1) Note des Éditeurs. Le numéro précédent de la *Revue Britannique* contient un article remarquable intitulé : *Des produits comparés des taxes élevées et des petites taxes*. Les théories qui y sont exposées sont confirmées dans celui qu'on va lire, par l'autorité de nouveaux faits et de nouveaux exemples.

qui pesait sur une denrée, on en diminue proportionnellement le prix, et qu'on en augmente le débit en le mettant à la portée de classes nouvelles de consommateurs, classes moins aisées, mais par cela même plus nombreuses. Ainsi, l'avantage du producteur ne consistera pas à s'approprier, en tout ou en partie, le montant de cette réduction, mais à donner plus d'extension à la vente de ses produits. Il s'agit donc spécialement ici de l'intérêt des consommateurs ou de ceux qui aspirent à le devenir. Aussi espérons-nous que les amateurs de café feront cause commune avec les planteurs des Antilles, afin d'obtenir une réduction qui multipliera leurs jouissances, en favorisant la prospérité publique.

Le ministère n'a pas encore statué définitivement sur cette réclamation; mais les vues éclairées et philosophiques qui distinguent M. Robinson et M. Huskisson, ne nous permettent pas de douter qu'ils ne l'accueillent favorablement.

Nous avons déjà démontré que toute diminution de taxes sur des denrées d'un usage général, a pour effet d'en augmenter la consommation (1). L'histoire du commerce du café, depuis quarante ans, présente, à cet égard, des résultats trop remarquables, pour que nous hésitions à les soumettre à nos lecteurs.

Avant 1783, les droits de tout genre, qui pesaient sur le café importé dans la Grande-Bretagne, étaient de 480 p. % de la valeur. Qu'en résultait-il? que presque tout le café qui s'y consommait alors y arrivait par contrebande, et que le produit annuel des droits n'était que de 2,869 liv. st. 10 sh. 10 d. (71,738 fr. 20 c.). En 1783, M. Pitt diminua les droits d'environ un tiers, et cette mesure eut pour effet d'en tripler le produit et de réduire presqu'à rien la contrebande. Preuve frappante et irrécusable, comme l'a dit M. Bryan Edwards, dans son *Histoire des Antilles*, que les droits exorbitans ont presque toujours un effet contraire au vœu du législateur.

A dater de cette époque, la consommation du café et le produit des droits firent des progrès lents, mais sensibles. Depuis 1790 jusqu'en 1794 inclusivement, les droits étaient de 1 d. (1 fr. 10 c.) par livre. La consommation annuelle, en Angleterre, fut, dans cet intervalle, de 871,000 livres, et le produit des droits de 39,875 liv. st. (996,875 fr.). En 1795, les droits furent portés à 1 sh. 5 d. (1 fr. 77 c.) *par livre*; mais, malgré cette augmentation, leur produit pour cette année et pour les quatre années suivantes, ne fut que de 38,740 l. st. (968,500 f.), et la consommation de 548,000 livres. Durant les années 1805, 1806 et 1807, les droits furent élevés à 2 sh. 2 d. (2 fr. 71 c.); mais par l'effet de la vigilance qu'on mit à prévenir la contrebande, du goût toujours croissant pour cet article, et de l'acquisition que nous fîmes de quelques îles françaises, qui nous en fournirent de meilleure qualité, la consommation fut de 1,113,000 livres, et le produit annuel des droits de 121,698 liv. st. (3,042,450 fr.).

En 1808, M. Perceval, chancelier de l'Échiquier, touché de la position déplorable où se trouvait le commerce des Antilles, réduisit à 7. d. (73 c.), les droits sur le café, et permit de le rôtir dans les maisons particulières. Cette mesure eut tout le succès qu'on devait en attendre. La quantité de café, consommée à l'intérieur, de 1808 à 1812 inclusivement, s'éleva de 1,113,000 à 7,177,000 livres, et le produit des droits, de 121,698 à 209,334 l. st. (5,233,350 f.). On ne trouverait pas, dans toute l'histoire de l'impôt, un exemple qui prouve mieux l'utilité qu'il y a à n'établir que des taxes modérées sur les objets de consommation générale. Cependant M. Vansittart, chancelier de l'Échiquier, porta, en 1813, les droits sur le café à 7 d. 3/4 (76 c.), et, bien que la consommation eût déjà diminué, par suite de cette légère augmentation, il ne craignit pas de les élever à 1 sh. (1 fr. 25 c.), en 1819. Cette mesure eut le résultat que tout homme sensé devait prévoir. De 1819 à 1823, la quantité de café consommée annuellement, ne fut que de 6,692,000 liv., et le produit des droits de 334,000 livres sterling. (8,350,000 fr.), tandis que si la consommation se fût accrue proportionnellement à la population, elle aurait été annuellement de 8,419,000 l.

Pour donner au lecteur une idée plus nette des divers résultats produits par les changemens qu'ont subis, à diverses époques, les droits sur le café, nous lui soumettrons le tableau suivant, dont les élémens ont été puisés à des sources officielles, et sur l'exactitude duquel il peut compter.

(1) Note des Éditeurs. Voir le numéro 1er de la *Revue Britannique*, pag. 17.

	Tarif par livre.		Consommation, année moyenne.	Produits des droits, année moyenne.
De 1791 à 1795 excl.	0 sh.	11 d.	871,000 l.	39,873 l. st.
De 1795 à 1800	1	5	548,000	38,740
De 1800 à 1805	1	6	813,000	60,550
De 1805 à 1808	2	2	1,113,000	121,702
De 1808 à 1813	0	7	7,177,000	209,334
De 1813 à 1819	0	7 3/4	6,930,000	225,997
De 1819 à 1823	1	0	6,692,000	334,600

Le produit des droits s'élève annuellement, sur le café consommé en Écosse, à 15,000 liv. st. (375,000 fr.), et sur celui consommé en Irlande, à une somme à peu près égale.

La colonie de Saint-Domingue, qui, antérieurement aux troubles qui la désolèrent, exportait une immense quantité de café (de 1786 à 1789, elle en expédia 7,480,000 liv., année moyenne), cessa, dès 1795, toute exportation de cette denrée. La hausse des prix, que sa rareté dut causer à l'époque des troubles en question, en excita la culture à un point extraordinaire dans les autres îles de l'Archipel américain, et surtout à la Jamaïque, où quelques propriétaires de Saint-Domingue s'étaient retirés. La quantité de café exportée de cette île, en 1790, fut de 1,783,000 livres pesant; mais elle augmenta progressivement depuis cette époque, et, en 1806, elle fut portée à 27,298,000 livres; accroissement sans exemple dans l'histoire de l'agriculture coloniale. Cependant, cette vaste extension donnée à la culture du café, à la Jamaïque, ne suffit pas pour combler le vide occasioné par la perte de Saint-Domingue, et en conséquence, les prix se soutinrent assez haut, jusque vers la fin de 1810. A cette époque, les décrets de Napoléon ayant opposé de fortes entraves à notre commerce avec le reste de l'Europe, nos marchés furent surchargés de café, et le prix en baissa considérablement. La paix, en rouvrant nos relations commerciales avec le continent, ramena la hausse dans les ventes de cette denrée, et si une baisse de 40 à 50 p. % s'y est fait remarquer l'année dernière, elle n'est pas due à une importation plus considérable du café de nos colonies, puisque leurs exportations ont diminué depuis quelques années; il faut uniquement l'attribuer à l'immense quantité qui, du Brésil, de Cuba et de Java, en a été expédiée dans nos ports. Quant au café de nos colonies, il a été, en majeure partie, réexporté et dirigé vers les autres pays de l'Europe. Mais aujourd'hui que nous avons à soutenir la concurrence du continent américain et des deux Indes, nous ne devons plus espérer de faire, avec un grand succès, le commerce de cet article; nous devons même craindre que si on ne le dégrève pas sensiblement de ses droits actuels, afin d'en favoriser la consommation à l'intérieur, la moitié, peut-être même les deux tiers de nos plantations, seront abandonnées, comme étant de nulle valeur.

On pense généralement que pendant tout le temps où les droits exorbitans que nous venons de signaler ont été maintenus, à peu près la moitié du café consommé dans les Iles Britanniques était altéré ou de contrebande. Ce dernier genre de fraude a été rendu, il est vrai, plus difficile depuis cette époque; mais, d'un autre côté, on a légitimé la vente du café de fabrique, poudre qui imite assez bien celui des colonies, et dont la composition est devenue maintenant une véritable branche d'industrie. D'après une loi faite dans le cours du dernier règne, toute matière destinée à suppléer au café, et désignée sous le nom de *café britannique*, est prohibée, et les débitans de matières de ce genre sont passibles d'une amende de 50 livres sterling (1,250 fr.). C'est en vertu de cette loi que fut d'abord saisie la poudre inventée et débitée par le fameux Hunt, apôtre si connu du radicalisme. Cependant une loi nouvelle a autorisé la vente de cette poudre, sous le nom de *graine rôtie*, pourvu qu'au moyen de quelque étiquette ou signe visible, le chaland puisse la reconnaître. On ne saurait dire au juste jusqu'où s'en étend la consommation, mais il faut croire qu'on en débite beaucoup, puisque le seigle, à l'aide duquel on la fabrique généralement, s'est élevé, il y a quelques mois, à un prix très-haut, et que vers la même époque l'usage de la *graine rôtie* a pénétré jusque dans des villages où le goût du café était jusqu'alors inconnu. S'il faut en croire l'avocat de M. Hunt, dans une cause où ce dernier était demandeur, il paraîtrait qu'un boisseau de seigle peut fournir la matière de 35 à 36 livres de *graine rôtie*, et qu'au prix où elle se vendait alors, les fabricans en retiraient un bénéfice de 300 à 400 pour cent. Ce calcul est sans doute exagéré; mais toujours est-il que l'entreprise est fort bonne, et fait honneur au génie industriel de M. Hunt.

On avait espéré que la baisse assez forte qui a eu lieu l'année dernière dans le prix du café en aurait augmenté la consommation. En effet,

les qualités ordinaires se sont généralement vendues, abstraction faite des droits, au prix d'environ 6 deniers la livre (63 centimes), tandis que dans les années précédentes, à compter de 1814, elles coûtaient de 10 à 12 deniers (1 fr. à 1 fr. 25 cent.). Cependant il paraît, d'après une circulaire d'une des premières maisons de Liverpool (en date du 8 janvier dernier), que la consommation du café, loin de s'être augmentée en 1824, a été, de 448,000 livres, moindre qu'en 1822. Il faut en chercher la cause dans l'altération du café, provoquée par le taux élevé des droits actuels, et par la tolérance du gouvernement.

Or, nous le demandons, y a-t-il rien de plus absurde et de plus impolitique que de forcer le public, par des droits exorbitans, à faire usage d'une denrée falsifiée? N'est-ce pas nuire à la fois au producteur et au consommateur, au commerce, au revenu de l'état et aux mœurs publiques? Il est reconnu qu'un tiers de la *graine rôtie* qui circule dans le commerce, est employé à l'altération du café des colonies. Un tel état de choses ne peut durer, et il est impossible que le gouvernement ne consente pas aux réductions demandées. S'il diminue les droits en question à 3 ou 4 deniers (30 à 40 centimes) la livre, il est très-probable que la consommation s'élèvera au triple ou au quadruple de ce qu'elle est aujourd'hui; c'est-à-dire qu'elle passera de 7 millions à 21 ou 28 millions de livres. Dans ce cas, le débit du café fabriqué ou altéré diminuera beaucoup, et le revenu de l'état augmentera dans la même proportion.

On a objecté que la réduction de l'impôt sur le café pourrait nuire à la consommation du thé et entraîner par là un déficit dans les recettes; mais n'est-il pas évident que le trésor a moins à redouter une diminution de droits qui permet d'étendre la vente du café des colonies, que le défaut de consommation de cette denrée, provenant de l'usage général de la poudre qui l'a remplacée, et qui n'est grevée d'aucune taxe? Au surplus, et ceci tranche la question, il est constant que la réduction qu'on opéra en 1808 dans l'impôt sur le café, et qui en *sextupla* la consommation, n'empêcha point que celle du thé n'augmentât aussi d'année en année. Il n'est pas probable, d'ailleurs, que l'usage du café remplace celui du thé parmi les classes inférieures; quant aux autres classes, elles consomment l'une et l'autre de ces denrées. On n'a donc pas à craindre que l'extension dans le débit du café nuise à celui du thé; mais, en fût-il ainsi, c'est un mal auquel le gouvernement pourra aisément remédier, si, comme il en a le droit, il oblige la Compagnie des Indes à vendre ses thés à meilleur compte, afin d'en accroître la consommation (1).

C'est donc une mesure sage et même indispensable que celle réclamée par les planteurs de nos îles et par le commerce de Londres; et il est hors de doute qu'un acte du Parlement qui réduirait de beaucoup les droits actuels du café, contribuerait non seulement au bien-être des familles, mais à l'accroissement du commerce et du revenu public.

(*Revue d'Édinbourg.*)

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Voyez à cet égard le premier numéro de la *Revue Britannique*, pag. 69.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE (1).

Tous les documens authentiques, qui concernent la partie méridionale du continent américain, doivent être nécessairement bien accueillis, dans un moment où l'énergie, si long-temps comprimée, de tant de millions d'hommes, se ranime, et où la société y prend une physionomie tout-à-fait nouvelle. Une crise semblable ne peut guère arriver sans des convulsions dou-

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Il serait difficile de peindre l'intérêt qu'excite, dans la Grande-Bretagne,

loureuses; et rien, dans l'ancien état de l'Amérique du Sud, ne nous autorisait à croire qu'elle ferait, sous ce rapport, une exception dans l'histoire de l'espèce humaine. Aussi, quelque triste qu'ait été jadis, sous le régime colonial, le sort de ces belles et malheureuses contrées, jamais probablement leur condition n'a été plus déplorable que dans cet état intermédiaire qui, depuis quinze ou vingt ans, a déchaîné toutes les mauvaises passions du cœur de l'homme, engagé une lutte sanglante entre les partisans de l'ancien gouvernement et ceux de l'indépendance, et mis les Indiens en situation de venger sur les uns et sur les autres leurs anciennes injures, en profitant des facilités que leur donnaient les chances alternatives de revers et de succès des deux partis (1).

---

l'Amérique du Sud. Pendant que le gouvernement y envoie des ministres et des consuls, le commerce la fait explorer par ses agens, dans toutes les directions. A leur retour, la plupart publient la relation des voyages qu'ils y ont faits, et ces publications ne sont pas lues moins avidement, dans les différentes classes de la société, qu'un roman de Walter Scott ou un poëme de lord Byron. On dirait que l'Amérique méridionale a été découverte une seconde fois; et, dans le fait, l'Espagne et le Portugal en avaient rendu l'abord si difficile, qu'elle était en quelque sorte perdue pour le reste de l'Europe. L'instinct commercial de l'Angleterre l'a avertie que cette partie du Nouveau-Monde, exploitée à l'aide de ses capitaux, par des hommes industrieux, deviendrait pour elle une source de richesses incalculables. Déjà les spéculateurs ont commencé leurs travaux : les flancs des Cordillères et des montagnes du Brésil se sillonnent de profondes tranchées qu'on y creuse, pour aller à la recherche des trésors qu'elles renferment. En même temps les villes de ces riches contrées s'étendent et s'embellissent. On dit qu'à ce dernier égard, Buenos-Ayres présente surtout un aspect remarquable : de tous côtés, des entrepreneurs, venus de la Grande-Bretagne, y font construire des habitations pour les populations à naître, et pour celles qu'on y attend de l'Europe. Nous serons probablement plus d'une fois dans le cas de diriger l'attention de nos lecteurs vers l'imposant spectacle que présente ce continent qui se réveille du long assoupissement dans lequel l'avaient plongé les Portugais et les Espagnols, et nous ne laisserons rien échapper de ce qui sera propre, dans les écrits périodiques anglais, à constater les rapides progrès que la civilisation doit nécessairement y faire.

(1) NOTE DES ÉDITEURS. La population cuivrée, improprement désignée sous le nom d'Indiens, est estimée par aperçu à dix millions d'ames. Sur ce nombre, près d'un million, qui vit dans les villes ou dans leur voisinage, s'est soumis aux habitudes de l'Europe, et a adopté l'usage de ses langues. Le reste se partage en deux grandes divisions : les Indiens du Mexique et du Pérou, qui étaient civilisés avant les conquêtes de Cortez et de Pizarre, et ceux du reste de l'Amérique, qui vivent encore dans l'état sauvage. Les flots de la population d'origine européenne, font, tous les jours, en s'avançant, reculer davantage les Indiens de l'Amérique septentrionale. A mesure que les forêts dans lesquelles ils trouvent leur subsistance, tombent sous la cognée des pionniers, leurs chasses deviennent nécessairement moins abondantes; aussi leur nombre décroît-il rapidement d'année en année, et il serait facile de déterminer, d'une manière à peu près exacte, l'époque à laquelle cette malheureuse race sera entièrement éteinte dans cette partie du Nouveau-Monde. Les Indiens du Mexique et du Pérou ont opiniâtrément conservé leurs habitudes et leurs langages, tout en se soumettant aux pratiques extérieures du culte catholique. Ils conservent aussi le souvenir de leur indépendance et de leur ancienne religion, quoique, depuis trois siècles, on ait fait disparaître tous les signes propres à l'entretenir. La vivacité de ce souvenir se manifeste quelquefois par des traits touchans, dont il est difficile d'entendre le récit sans en être ému, et souvent aussi par des actes cruels. En 1823, un voyageur anglais s'était rendu au Mexique, pour y faire des collections de curiosités et d'histoire naturelle. Il avait appris qu'une idole avait été enfouie, peu de temps après la conquête, dans un lieu qui forme aujourd'hui la grande cour du collége de Mexico. Il y fit faire des fouilles, et effectivement on découvrit une statue monstrueuse en basalte, celle de la déesse de la guerre, dont l'aspect terrible rappelait les sacrifices humains qu'on faisait jadis sur ses autels. Les créoles de Mexico virent cette idole avec horreur et dégoût; mais c'était avec un sentiment bien différent que la population indigène, accourue de tous les villages voisins, la considérait. Le lendemain du jour où on l'avait découverte, on la trouva couronnée de fleurs et environnée de guirlandes. C'étaient de pauvres Indiens qui les avaient apportées, en escaladant, pendant la nuit, les murs du collége. Quand le gouvernement républicain vit la fermentation qu'excitait cette statue, parmi les indigènes, il crut devoir la faire enfouir de nouveau. Le même voyageur, en s'enfonçant dans l'intérieur du pays, fut témoin d'une autre scène non moins remarquable. Comme il n'était pas d'origine espagnole, sa présence n'inspirait point de défiance. La veille de Noël, il arriva dans un village indien. On l'engagea à assister à une pantomime qui devait avoir lieu dans l'église. Il vit deux individus, l'un habillé comme un Espagnol du temps de Charles-Quint, l'autre qui repré-

Heureusement nous sommes aujourd'hui en droit d'espérer que cette lutte, dont l'issue n'est plus douteuse, aura en définitive pour résultat, l'amélioration durable de la situation des divers pays qui en ont été le théâtre.

M. Caldcleugh, qui a été secrétaire particulier de notre ambassadeur au Brésil, vient de publier la relation des voyages qu'il a faits dans l'Amérique du Sud (1); et quoiqu'il ait augmenté la masse de renseignemens que nous avions déjà sur plusieurs de ses parties, il n'a cependant qu'imparfaitement rempli les espérances que nous étions en droit de fonder sur son ouvrage, surtout après les fonctions qu'il a exercées au Brésil. Rien sans doute n'est plus difficile que de peindre avec des paroles le caractère à la fois imposant et paisible d'un pays de montagnes, paré de tout le luxe de la végétation des tropiques. Mais il est impossible d'avoir manqué plus complétement que M. Caldcleugh, la description qu'il a tenté de faire de la scène magnifique qui s'offre aux regards quand on arrive dans le grand port de la capitale du Brésil. Heureusement cette belle scène est parfaitement décrite dans la relation publiée par deux voyageurs bavarois, MM. de Spix et de Martius. Cette grande ouverture que la nature a pratiquée entre d'énormes roches de granit, à travers lesquelles les vaisseaux pénètrent dans un bras de mer d'un bleu sombre, qui forme le port de Rio-Janeïro, et dont les flots, presque toujours paisibles, ressemblent à ceux d'un lac; ces rivages, dont la verdure forme un charmant contraste avec les murailles blanches des maisons, des forts, des chapelles, des églises, des couvens, construits sur leur inclinaison; ces monticules boisés, qui se succèdent dans une étendue de dix-huit à vingt milles, jusqu'à ce qu'ils aillent se confondre avec un amas de montagnes gigantesques qui s'élèvent à l'horizon : tout, dans l'ouvrage de MM. Spix et Martius, est peint des couleurs les plus vives, et en même temps les plus fidèles.

C'est avec le même succès, la même chaleur d'expression, le même art de former des groupes, et une exactitude non moins minutieuse dans les détails, qu'ils ont parlé des vallons délicieux qui se développent aux regards lorsqu'on sort de la ville, et que l'on aperçoit cette végétation si riche et si variée qui couvre la campagne. La même scène, vue au milieu de la nuit, du penchant d'une colline, n'est pas moins bien décrite; c'est aussi avec un talent égal qu'ils ont peint cette multitude d'êtres vivans, qui animent successivement, pendant le cours de la journée, la profondeur des forêts des tropiques. Cette dernière description rappelle même si parfaitement les meilleures pages de M. de Humboldt, que nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la citant.

« Le naturaliste qui arrive ici pour la première fois, ne sait pas ce qu'il doit le plus admirer des formes, des couleurs ou des cris si divers des animaux. Excepté à midi, lorsque toutes les créatures de la zone torride cherchent l'ombre et le repos, et qu'un silence solennel se répand sur toute la nature qu'illuminent les rayons d'un soleil éblouissant, chaque heure du jour met en mouvement une race différente d'animaux. Le matin est annoncé par les glapissemens des singes, les sons aigus que forment les crapauds et les grenouilles, et le

---

sentait l'empereur Montezuma. Un combat s'engagea entre ces deux personnages, et, contrairement à la vérité historique, ce fut à Montezuma que resta la victoire; ce qui excita une vive satisfaction et de bruyans transports parmi les spectateurs. Il s'est passé au commencement de cette année un fait plus sérieux qui prouve encore davantage l'inimitié des Mexicains pour les descendans de leurs vainqueurs. Le gouvernement avait envoyé, dans l'île des *Sacrifices*, un régiment indien, commandé par des officiers créoles. Ces officiers ont tous été massacrés par leurs soldats. Les mêmes dispositions existent chez les Indiens du Pérou. A une époque déjà ancienne, en 1780, plus de vingt mille d'entr'eux avaient pris les armes, et, commandés par un rejeton des Incas, ils avaient marché contre Lima. Comme cette entreprise ne fut pas secondée par les créoles, qui s'en étaient alarmés, elle échoua, et son chef fut condamné à mort et exécuté. Quelques personnes qui ont récemment visité l'Amérique du sud, pensent qu'il est difficile que d'ici à quelque temps il ne s'y engage pas une guerre de *couleur*. Mais les Indiens y succomberont infailliblement; car, dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, toutes les chances sont maintenant en faveur de la civilisation; c'est elle qui donne la richesse, et aujourd'hui c'est la richesse qui fait la force.

(1) *Travels in South America, during the years 1819-20-21; containing an account of the present state of Bresil, Buenos-Aires and Chile.* By Alexander Caldcleugh, esq. — 2 vol., 1824.

ramage monotone des cigales. Lorsque le soleil a dissipé les vapeurs qui le précédaient, tous les animaux se félicitent à la fois de la renaissance du jour. Les guêpes quittent leurs longs nids suspendus aux branches des arbres. Les fourmis sortent des habitations singulières qu'elles se sont construites, et s'avancent sur les sentiers qu'elles ont elles-mêmes tracés pour leur usage. De charmans papillons, dont les couleurs sont aussi éclatantes que celles de l'arc-en-ciel, tantôt isolés et tantôt réunis, voltigent de fleurs en fleurs, ou vont chercher leur nourriture sur les routes et sur les bords sablonneux des ruisseaux. Le brillant Ménélas, Nestor, Adonis, Laertes, Ida et le grand Euryloque, recherchent les vallées humides, et planent comme des oiseaux au-dessus de leurs buissons. La Feronie, toujours agitée, vole rapidement d'arbre en arbre, tandis que la chouette, avec ses ailes étendues, reste immobile en attendant l'approche du soir. Des myriades d'escarbots bourdonnent dans l'air, ou étincellent comme des diamans parmi les fleurs et sur la verdure. Dans le même temps, d'agiles lézards, remarquables par leur forme, leur dimension et la vivacité de leurs couleurs, sortent de dessous le gazon et des trous creusés dans le sol. Des serpens venimeux d'une couleur sombre, d'autres inoffensifs, plus brillans que l'émail des fleurs, se glissent sur la tige des arbres, et guettent, en s'épanouissant au soleil, les insectes et les oiseaux. A partir de cet instant de la journée, tout est vie et mouvement. Des écureuils et des singes, réunis en troupes, sortent des forêts et se dirigent vers les plantations, en sifflant, en s'appelant et en bondissant d'arbre en arbre. Une multitude d'oiseaux, de formes singulières et du plus beau plumage, voltigent ensemble ou séparément, à travers des buissons. Des perroquets verts, bleus, rouges, se rassemblent sur le sommet des arbres ou volent vers les îles, en remplissant l'air de leurs cris perçans. Le toucam, posé sur l'extrémité des branches, appelle la pluie d'un ton plaintif avec son grand bec creux. Les loriots sortent de leurs nids, auxquels ils donnent la forme d'un sac, pour aller visiter les orangers, et leurs sentinelles annoncent l'approche de l'homme par des cris aigus. Les moucherolles, placés à l'écart en embuscade pour surprendre les insectes, s'élancent des arbres, et d'un vol rapide ils saisissent les mouches qui viennent bourdonner près d'eux. En même temps la grive, cachée dans l'épaisseur du feuillage, témoigne sa joie par des chants pleins de douceur et de mélodie. Le manakin, dont la voix ressemble à celle du rossignol, s'amuse, en chantant dans les buissons, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, à égarer les chasseurs; tandis que le pivert fait au loin résonner la forêt, en arrachant l'écorce des arbres. Mais quelque chose de plus bizarre encore et qui remplit le voyageur de surprise, c'est la voix de l'uraponga, dont les sons, pour ainsi dire métalliques, ressemblent à ceux d'un marteau frappant sur une enclume. Tandis que chaque créature vivante salue de cette manière la splendeur du jour, le charmant oiseau-mouche, dont la beauté et le lustre rivalisent avec ceux des diamans, des émeraudes et des saphirs, se balance sur ses ailes au-dessus des fleurs. Lorsque le soleil commence à baisser, la plupart des animaux se retirent et vont prendre du repos; mais le daim, le timide pécari, le tapir, le craintif agouti, continuent à brouter sur le gazon. Le nasua et l'opossum, et tous les animaux rusés de l'espèce du chat, se glissent à travers l'obscurité de la forêt pour surprendre leur proie, jusqu'à ce qu'enfin les glapissemens du singe, les cris du paresseux, qui ressemblent à des cris de détresse; le coassement des grenouilles, le bruit monotone des sauterelles, terminent la journée. La nuit tombe, et la voix du macuc et du capuera annonce son arrivée. Alors d'innombrables essaims de mouches et de vers luisans commencent à briller dans l'ombre, et d'énormes chauves-souris voltigent comme des fantômes dans l'épaisseur des ténèbres. »

Sous quelque aspect qu'on le considère, le nouvel empire du Brésil est sans contredit un sujet séduisant pour les pinceaux du voyageur, soit que l'on examine ses montagnes ombragées depuis leur base jusqu'à la cime, par d'imposantes forêts, et qui cachent dans leur sein l'or, les diamans, les topazes, en un mot presque toutes les pierres et les métaux précieux; ses plaines spacieuses, couvertes des plus riches pâturages; ses vallées si riantes, dont le sol produit avec une étonnante profusion tout ce qui est agréable ou nécessaire à la vie; ses rivières, qui communiquent avec une côte remplie de ports sûrs et commodes, et si heureusement situés pour le commerce de toutes les parties du monde; ou bien enfin la salubrité de son climat, dans tous les degrés de

latitude, depuis l'équateur jusqu'au 35° sud. Sous ces différens rapports, comme sous tous les autres, le Brésil doit être regardé comme une des contrées les plus favorisées de la nature : bien peu l'égalent, et aucune ne la surpasse.

Mais ces inappréciables avantages étaient en grande partie perdus pour les habitans, lorsque le Brésil était une colonie du Portugal, et qu'il se trouvait soumis à toutes les restrictions imposées par la métropole. L'arrivée de la cour dut être par conséquent considérée comme un événement fort heureux, et elle fut accueillie par de joyeuses acclamations. Les ports, qui jusqu'alors avaient été sévèrement fermés, furent ouverts aux étrangers et au commerce extérieur. Selon MM. Spix et Martius, 24,000 Portugais arrivèrent avec la cour, indépendamment des Anglais, des Français, des Allemands, des Hollandais et des Italiens. A cette époque, la population de Rio-Janeïro n'était estimée qu'à 50,000 ames. Ces deux voyageurs assurent qu'en 1817 elle s'était élevée à 110,000, et M. Caldcleugh estime qu'elle montait, en 1821, à 135,000, dont 103,000 nègres et 4,000 étrangers. La population totale du Brésil peut être de 3,500,000 à 4,000,000 d'ames ; il n'est pas facile de déterminer la proportion des esclaves; mais elle doit être énorme, s'il est vrai que 20,000 nègres soient importés annuellement à Rio-Janeïro, indépendamment de 10,000, qui sont dirigés sur Bahia et sur les autres ports ; ce qui doit faire perdre tous les ans, à l'Afrique, plus de 40,000 de ses malheureux habitans. Non seulement ces importations sont inutiles, mais elles sont nuisibles, et ne peuvent être tolérées que dans un pays où les hommes sont dépourvus de toute espèce d'énergie et livrés à des habitudes de paresse et d'oisiveté. Ici du moins les esclaves ne sont pas conduits au travail avec le fouet ; au contraire, M. Caldcleugh nous assure que beaucoup d'entre eux paraissent faire tout ce qui leur convient, et même entièrement gouverner des maîtres indolens. Sans doute, ajoute-t-il, il ne faut pas en conclure que leur sort soit digne d'envie ; mais en les voyant chanter et danser dans les rues de Rio-Janeïro, on ne peut pas supposer qu'ils se trouvent malheureux. Les voyageurs bavarois tiennent le même langage à plusieurs reprises, et ils donnent même une preuve assez curieuse de la douceur des Brésiliens envers leurs esclaves. Un nègre qu'ils avaient loué pour conduire leurs mules, s'enfuit et se cacha : lorsqu'on l'eut découvert, et qu'on le leur ramena, on les engagea, au lieu de le punir, à lui parler avec douceur et à lui donner un bon verre d'eau-de-vie ; ce qu'il dut plutôt considérer comme une récompense de la faute qu'il avait commise que comme un encouragement pour se corriger. On peut conclure de cette petite anecdote, que si les noirs ne mènent pas une vie trop pénible, on ne fait malheureusement aucun effort pour améliorer leur moralité et favoriser leur développement intellectuel.

Nulle part les esclaves ne sont plus facilement affranchis ; mais il est bien rare qu'ils aient lieu de se féliciter d'être devenus libres ; car on observe que lorsqu'ils ont obtenu leur liberté, ils sont en général paresseux et sans conduite, et leurs désordres manquent rarement de plonger leurs familles et eux-mêmes dans la misère. Comme ils n'ont pas l'habitude de la réflexion, ils sont imprévoyans, et nullement propres à conduire leurs affaires.

Il arrive cependant quelquefois qu'ils réussissent assez pour avoir à leur tour des esclaves ; mais ce sont presque toujours les plus durs et les plus exigeans des maîtres. « Jeter dans le monde un nègre dépourvu du sens nécessaire pour s'y conduire, loin d'être, dit M. Caldcleugh, une action méritoire, en est au contraire une fort mauvaise. » Nous partageons entièrement son avis; mais nous sommes un peu surpris que ses réflexions s'arrêtent là, et qu'il ne cherche pas à remonter à la cause de ce manque de raison et d'intelligence. Nous ne supposons pas cependant qu'il admette la théorie des classes inférieures des blancs du Brésil sur l'origine primitive de cette race infortunée.

« A l'époque de la création d'Adam, disent-ils, Satan pétrit aussi un homme; mais, comme en le touchant, il l'avait rendu noir, il voulut le blanchir dans les eaux du Jourdain. A son approche, le fleuve se retira, et tout ce qu'il put faire fut de déposer son homme sur le sable que l'eau venait de quitter. La plante des pieds du nègre et l'intérieur de ses mains furent humectées de cette manière, ce qui explique la blancheur de ces parties. Le diable, fort irrité, donna un coup sur le nez de sa créature et le lui aplatit. Alors le nègre réclama un peu d'indulgence et observa humblement qu'il n'avait aucun tort. Satan, adouci par ces observations,

lui fit quelques caresses à la tête, et par la chaleur de ses mains il lui frisa les cheveux, et leur donna cet aspect laineux, un des signes caractéristiques de la race africaine. »

Si nous l'avons bien compris, M. Caldeleugh désirerait que les Brésiliens conservassent leurs esclaves, et que, par leurs rapports avec les négresses, ils produisissent une race de mulâtres qui unirait l'intelligence européenne avec la force musulaire africaine, et qui, étant propre à tous les genres de travaux, ne tarderait pas à rendre inutiles les importations de noirs. Nous ne dirons rien de la parfaite moralité de ce plan; nous ferons seulement observer à M. Caldeleugh qu'il a oublié que, dans tous les pays où existe l'esclavage, les enfans suivent la condition de leur mère, et lui-même cite, à cet égard, un fait assez plaisant. Un certain *Padre Canto* avait eu quatre fils mulâtres; il en vendit deux, et ceux qui lui restaient remplissaient près de lui le devoir agréable et tout-à-fait filial de le conduire dans la ville en chaise à porteurs.

Il est fort à regretter que le comte de Linhares, en introduisant, comme il l'a fait, différentes améliorations dans l'administration du Brésil, n'ait pas profité de sa position pour prendre des mesures contre la traite des nègres, de manière du moins à empêcher les nouvelles importations. Mais, grâce au ciel, ce détestable commerce cessera avant peu dans toute l'étendue de l'Amérique du Sud. Environné par les républiques de Colombie, du Pérou, de Buenos-Ayres, dans lesquelles les esclaves ont été affranchis ou sont sur le point de l'être, le Brésil se trouvera dans la nécessité de suivre leur exemple. Il eût mieux valu sans doute donner de bonne grâce la liberté aux nègres, que d'attendre qu'ils réclament eux-mêmes les priviléges accordés à leurs frères dans les états voisins. Le ministre dont nous venons de parler a encouragé la littérature et favorisé la liberté de la presse, de manière qu'on publie maintenant des pamphlets politiques; et une gazette s'imprime à Rio-Janeïro, deux fois par semaine. L'empereur Don Pedro paraît également disposé à protéger les lettres; mais comme c'est un jeune homme d'un caractère vif et léger et que son éducation a été fort imparfaite, il est capricieux, volontaire et despote, et dernièrement il a pris une mesure envers quelques Allemands, qui, si elle eût été étendue aux sujets de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, aurait bien pu compromettre la stabilité de son nouvel empire. Ces pauvres gens avaient émigré dans l'idée qu'ils trouveraient utilement à s'employer, soit dans l'exploitation des mines, soit dans la culture des terres; mais, à leur arrivée, on les enrôla de vive force dans l'armée brésilienne, et, pour les empêcher de fuir, on les signala comme des déserteurs aux capitaines des bâtimens étrangers qui se trouvaient dans le port. Cependant des écoles s'organisent sous les auspices de l'empereur. Il y a à Rio-Janeïro une bibliothèque publique à laquelle son père a donné 70,000 volumes, apportés du Portugal. On y a également établi un museum d'histoire naturelle et une école de chirurgie. Un savant carmélite, le frère Léandro de Sacramento, qui élève des plantes rares près de la ville, fait des leçons sur l'histoire naturelle et principalement sur la botanique. Il y a, en outre, une académie des beaux-arts avec une galerie de tableaux, un hôpital et plusieurs autres établissemens de charité. Les habitans paraissent fort disposés à mettre à profit ces diverses institutions, et à les encourager. La musique est très-cultivée par les dames; il y a un opéra; mais les acteurs sont presque tous, dit-on, des hommes de couleur. On prétend que l'empereur est si passionné pour la musique, qu'il lui arrive souvent de diriger lui-même l'orchestre.

L'abolition de plusieurs restrictions qui gênaient la liberté du commerce, a fait naître chez les habitans du Rio-Janeïro un goût d'entreprise et de spéculation qui n'y existait pas jadis; on remarque plus d'activité chez les marchands en boutique; les marchés se sont fort améliorés et sont abondamment pourvus de viande de boucherie, de volaille, de poissons, de fruits et de légumes. A l'égard des fruits en particulier, aucun pays ne peut se vanter d'en offrir une plus grande variété. L'orange, le citron, l'ananas, la prolifique et nutritive banane et bien d'autres encore, sont, par la modération de leur prix, à la portée des plus pauvres habitans. Indépendamment de tous les végétaux d'Europe, le Brésil en produit aussi qui lui sont particuliers. Le mandioca et le maïs sont les alimens ordinaires des esclaves. Le cacao, l'indigo et le tabac sont au nombre des articles de commerce; mais les productions les plus importantes du Brésil, celles dont il tire principalement sa richesse, sont le café, le coton, les cuirs, le suif, les drogueries,

les bois de teinture, l'or et les pierres précieuses. L'exportation de ces articles a représenté, en 1820, une valeur de 1,860,000 livres (46,500,000 fr.), et en 1821, une valeur de 2,230,000 liv. (55,750,000 fr.). Le revenu public du nouvel empire est estimé à 2,500,000 l. (62,500,000 fr.), ce qui est à peu près le double de ce qu'il était pendant la résidence du roi. Il résulte principalement des droits imposés sur les exportations et les importations, et du cinquième du produit des mines d'or. La quantité de métal extraite annuellement de ces mines, représente, terme moyen, une valeur d'un million sterling (25,000,000 fr.).

Cependant le gouvernement, qui n'était pas encore satisfait de tant de productions précieuses, avait calculé que l'introduction de la culture du thé pourrait, dans un temps rapproché, dispenser de l'obligation de faire le voyage de la Chine, pour se procurer cet article; et en conséquence plusieurs centaines de Chinois furent recrutés dans les plantations de thé et conduits au Brésil avec un certain nombre de plantes. En 1820, cette entreprise avait si bien réussi, que le nombre des plantes montait à environ six mille. Mais, quoique l'arbrisseau eût été cultivé comme en Chine, et que les feuilles en eussent été arrachées, séchées et préparées suivant la méthode ordinaire, l'infusion n'avait pas cette saveur si délicate des thés de la Chine, et avait, au contraire, un goût désagréable de terroir. Bientôt le regret d'avoir quitté leur pays fit tomber les Chinois malades; beaucoup d'entr'eux moururent; les autres quittèrent le jardin, et se rendirent à la ville, où on en voit encore vendant dans les rues leur *too foo*, et quelques bagatelles qu'ils confectionnent. Ce fut ainsi que se termina cette folle tentative d'introduire au Brésil une culture dont il n'avait pas besoin, et qui ne peut réussir que dans des pays où la main-d'œuvre ne dépasse pas deux à trois pence (4 à 6 sols).

Le climat du Brésil est très-sain au-delà comme en-deçà du tropique, et la population est en général bien portante. Les maladies les plus ordinaires, disent les voyageurs bavarois, sont les diarrhées chroniques, les fièvres intermittentes, la syphilis et l'hydrocèle. La dernière de ces diverses affections peut seule être considérée comme endémique. Les fièvres ne sont pas aussi communes à Rio qu'on est tenté de le supposer en voyant un marais infect qui s'étend jusque dans les faubourgs, et qui reçoit les immondices de la ville. Des milliers de vautours, attirés par les exhalaisons qui en sortent, se nourrissent des abattis et des ordures qu'on jette hors des maisons, sans être jamais troublés par les habitans, qui, de même que les anciens Égyptiens, les considèrent comme fort utiles à la salubrité. Sans doute ce marais sera un jour desséché, et la mer contenue par des digues; mais les Brésiliens ne paraissent pas encore avoir senti les avantages et l'agrément de la propreté. Dans le bas des maisons, le bois de chauffage et des débris de tous les genres, entassés ensemble, deviennent des pépinières de puces, de mosquites, de scorpions et d'autres insectes dangereux ou dégoûtans. Les rats sont innombrables et ne témoignent pas de crainte pour les chiens, car il n'est pas rare de voir ces différens animaux manger très-amicalement sur le même monceau d'ordures. Les rues sont infestées de chiens qui y cherchent leur nourriture, et qui sont en guerre continuelle avec les nègres. M. Caldcleugh assure que l'hydrophobie n'est pas connue à Rio, et il paraît croire que l'usage d'éverrer ces animaux, si communs parmi nous, en les privant d'un des conduits salivaires, doit contribuer à cette maladie.

Le Brésil a aussi d'autres inconvéniens très-graves. Les fourmis et les termites foisonnent dans tout le pays, et ils commettent de grands ravages dans l'intérieur des maisons et dans les campagnes. Les tignes et les mosquites font aussi beaucoup de mal; les scolopendres, les scorpions, les grenouilles et d'énormes crapauds abondent dans les bois. Les toiles d'araignées sont si fortes que plusieurs espèces d'oiseaux s'y laissent prendre. On rencontre aussi des serpens très-variés et dont la morsure a souvent des suites funestes. Le boa y atteint de seize à dix-huit pieds, et sa peau, lorsqu'elle est bien tannée, fait, dit-on, d'excellentes bottes. Les serpens à sonnettes y sont nombreux et d'une grande dimension : on assura à M. Caldcleugh que dans plusieurs fermes le venin de ces reptiles faisait mourir tous les ans deux ou trois esclaves. A cette occasion il rapporte le fait suivant, qu'on dit s'être passé dans la province des Mines : « A San-Ioao del Rey, un jeune homme qui était allé au bois, fut mordu au pied par un serpent à sonnettes. En rentrant chez lui, il tomba malade et mourut bientôt après.

Comme le temps est très-précieux pour le beau sexe du Brésil, sa veuve ne tarda pas à se remarier ; celui qui l'épousa prit les habits du défunt, et entr'autres ses bottes, mais il ne tarda pas à tomber malade et il mourut presque immédiatement. Un troisième mari eut le même sort. Un quatrième, sans se laisser alarmer par ce qui était arrivé aux autres, et probablement séduit par l'augmentation d'aisance de cette femme, ne craignit pas de l'épouser. Il découvrit par hasard qu'une dent de serpent à sonnettes se trouvait fixée dans le cuir d'une des bottes, ce qui avait sans aucun doute causé la mort de ses prédécesseurs. »

Une chaîne de montagnes, dont l'élévation moyenne est d'environ 4,000 pieds, et qui divise à peu près le Brésil par le centre, se dirige vers le nord et le sud, parallèlement à la côte dont elle est peu éloignée. Un grand nombre de courans d'eau descendent de ces montagnes : ceux du versant de l'est se jettent dans l'Atlantique ; mais les plus considérables et les plus nombreux sont de l'autre côté, et vont enfler le cours du Parana, avant sa jonction avec la Plata. Les rivières de l'est ne sont pas navigables, à l'exception peut-être de celle de Francisco, dont les branches tributaires sortent du centre même du district des mines.

Le manque de routes est encore plus nuisible à la richesse et à la prospérité du Brésil que celui de rivières navigables. Le district de Santo-Paulo communique avec la baie de Santos, par une route sur les montagnes qui n'est praticable que pour les mules. Le district très-peuplé de Minas-Geraës n'a de communication avec la capitale que par Estrella, où commence une route qui conduit à Rio, mais sur laquelle les voitures ne peuvent pas passer : c'est cependant par cette route qu'est transporté tout l'or des mines. Quoique la distance de Rio à Villa-Rica n'excède pas 240 milles, il ne fallut pas moins de quinze jours à M. Caldcleugh pour la parcourir. Il résulte du compte qu'il rend du district des mines, et de celui de MM. Spix et Martius, que l'or est répandu en abondance dans les rocs des montagnes, la superficie du sol et le lit des rivières, dans une étendue de plusieurs milliers de milles carrés ; mais généralement en si petites parcelles, qu'il faut beaucoup de temps et de travail pour le recueillir. Quelquefois on le trouve en cristal, souvent aussi sous une forme dentelée, et plus rarement par blocs ; une fois cependant on trouva un de ces blocs à Villa-Rica qui pesait seize livres. Il paraît qu'il n'est pas rare non plus d'en découvrir des morceaux sous la racine des plantes déracinées par la pluie. En voyant à quel point l'or est répandu dans la partie centrale du Brésil, on est tenté de croire qu'il en est tombé une pluie plus abondante que celle qui tomba jadis dans le sein de Danaé. Même dans les rues de Rio, après les fortes averses, on voit les enfans occupés à ramasser des parcelles d'or.

Le lit et les bords de tous ces nombreux ruisseaux qui descendent des montagnes contiennent de l'or : on le trouve en plus grande quantité dans ceux qui, lorsqu'ils sont arrivés dans la plaine, ont un cours lent et fangeux. Mais ce n'est point la seule richesse que possède le district de Minas-Geraës. MM. Spix et Martius assurent que l'on y trouve toutes les espèces de métaux, à l'exception de l'argent. Le fer forme un des principaux élémens de ces montagnes, et le minerai est si abondant qu'il contient 90 p. % de métal. Il y a du plomb au-delà de la rivière de Francisco, du cuivre à Santo-Domingos, de la manganèse à Paraopeba, de la platine dans le lit de plusieurs cours d'eau, du vif-argent, de l'arsenic, du bismuth, de l'antimoine, près de Villa-Rica ; des diamans à Abaité et à Téjuco ; des topazes blanches, jaunes et bleues, des aigues-marines, des grenats, des améthystes, etc., à Minas-Novas. Il faut aussi comprendre dans cette énumération un trésor plus précieux que tous les autres : c'est un sol d'une fécondité prodigieuse, susceptible de recevoir tous les genres de culture, et sur lequel, à cause de son élévation, on jouit constamment d'une température douce et agréable. Mais ici, comme ailleurs, l'*auri sacra fames* a exercé sa fatale influence. Les habitans ont négligé les travaux agricoles pour s'occuper exclusivement de l'exploitation des mines, espèce de loterie, dans laquelle le gros lot reste presque toujours au fond de la roue. C'est un fait curieux, rapporté par les voyageurs bavarois, qu'à leur entrée dans le district des mines, ils ne trouvèrent dans la circulation qu'un papier-monnaie déprécié, dont beaucoup de billets étaient faux. Voici en quels termes M. Caldcleugh décrit la capitale de ce district.

« Villa-Rica peut être considérée comme l'entrepôt de la province ; et comme il faut la traverser pour se rendre au district des mines de

diamans et dans d'autres parties de l'intérieur du Brésil, elle offre un aspect assez animé. Mais ses maisons abandonnées, et d'autres signes encore, annoncent qu'elle a perdu cette nombreuse population dont jadis elle se faisait gloire. Aucun lieu du monde n'est plus propre à provoquer d'utiles réflexions. Une montagne sillonnée d'un grand nombre de veines d'or, attira une population de plus de 30,000 ames, qui, dans soixante ou soixante-dix ans, en épuisa entièrement la richesse. Comme le sol de ce canton était d'ailleurs peu productif, et que les habitans, qui n'avaient pas de goût pour les travaux agricoles, ne s'occupèrent pas de l'améliorer, dans moins d'un siècle la population fut réduite au tiers de ce qu'elle était autrefois, et les rues, les palais et les établissemens publics sont les seuls vestiges de son ancienne prospérité. La pauvreté règne maintenant à Villa-Rica; les rues y foisonnent de mendians qui, lorsqu'ils sont malades, vivent exclusivement de ce qu'on leur donne, et qui, lorsqu'ils sont bien portans, vont alternativement réclamer les secours de ceux qui sont plus riches et tenter la fortune dans les ruisseaux aurifères. »

Il y a trois modes différens de recueillir les parcelles d'or; savoir : 1° en ramassant, avec une écuelle en bois, le sédiment des rivières; 2° en faisant éclater le roc avec le feu ou la poudre et en broyant les fragmens dans un moulin destiné à cet usage; 3° en dirigeant des cours d'eau le long des montagnes aurifères, dans des tranchées faites sur des terrains argileux. Le petit nombre de nègres qui sont employés aux *lavras*, ou endroits de lavage, vivent misérablement en gagnant, d'une manière incertaine, quelques *vintems* par jour. La montagne isolée sur laquelle s'élève Villa-Rica, depuis la base jusqu'au sommet, offre absolument l'apparence d'un rayon de miel à cause des trous qu'on y a pratiqués de tous les côtés pour atteindre les veines du métal. Tout l'or que l'on découvre est porté au *bureau d'enregistrement* où on le fond et on l'épure, afin que l'empereur puisse prélever son *cinquième*, et on prend toutes les précautions possibles pour empêcher la fraude. Aux mines de diamans de Téjuco, les nègres qui sont suspectés d'en cacher, sont conduits à une vieille femme qui leur fait prendre de fortes décoctions de certaines plantes. M. Caldcleugh parle d'une de ces femmes qui administra une décoction de ce genre à une dame qui avait été arrêtée au *registro*, sur la route de Villa-Rica à Rio, et qui était fortement soupçonnée de cacher un diamant d'une grande valeur. La vieille femme le lui fit rendre et obtint une récompense.

Le procédé de l'amalgamation, sans lequel l'or ne peut pas être convenablement séparé des corps étrangers auxquels il se trouve associé, est ici imparfaitement connu et peu en usage. En somme, la manière dont on traite le métal et le mode d'exploitation des mines sont également défectueux.

On a établi sur les bords de l'Ypanema une fonderie de fer qui est exploitée par des Allemands, après avoir été abandonnée par des mineurs suédois que le comte de Linhares avait fait venir. Ces pauvres gens avaient été promptement dégoûtés par la paresse et les autres vices des mulâtres et des nègres, et, comme les Chinois, ils n'avaient pas tardé à regretter leur pays natal; plusieurs moururent et les autres profitèrent de la première occasion favorable pour s'en aller. Le minerai est riche puisqu'il donne 90 p. %; mais le fer est cassant, ce qui vient, à ce qu'on suppose, de la qualité du charbon. S'il y avait de bonnes routes de communication, cette fonderie pourrait, dit-on, fournir à toute l'Amérique du Sud la totalité du fer dont elle a besoin.

Les voyageurs bavarois assurent que le peu de profit résultant de la recherche de l'or, a cependant déterminé un assez grand nombre d'habitans du district des mines à s'occuper de l'exploitation de leurs excellentes terres, comme un moyen plus sûr de richesses; et qu'au dehors l'apparence de leurs maisons, ainsi que la propreté qui règne dans l'intérieur, forment un contraste frappant avec les demeures de ceux qui continuent à chercher de l'or. Cette sage détermination a sans doute contribué à l'accroissement rapide de population qui se fait remarquer depuis quelque temps. Ainsi, en 1808, Minas-Geraës contenait 437,049 individus, dont 180,972 nègres; et, en 1820, 621,885, dont seulement 165,210 esclaves.

Ceux qui exploitent les mines auraient pu s'éclairer par l'exemple de leurs voisins méridionaux du district de Santo-Paulo, qui, avec la moitié de la population et moins d'un tiers des esclaves de *Minas-Geraës*, obtiennent plus de véritables richesses de leurs bestiaux et de leurs travaux agricoles, que l'or et les pierres pré-

cieuses n'en procurent aux spéculateurs qui les recherchent. Les cultivateurs de ce district jouissent aussi d'un degré de civilisation très-supérieur à celui des habitans du canton des mines et d'un plus grand nombre de commodités et d'aisances. Dans les plaines qui s'étendent derrière la montagne, les fermes sont remplies d'une quantité incroyable de chevaux et de bêtes à cornes, dont le nombre s'élève communément dans chacune, de vingt à quarante mille. Ces fermiers retirent de leurs bestiaux du lait, des fromages, de la viande sèche, du suif et des cuirs qu'ils expédient au port de Santos, sur des chevaux ou sur des mules. Ils ont à peu près tous les fruits qui viennent sous les tropiques. L'ananas y croît naturellement, et souvent des terrains considérables en sont couverts : lorsqu'il est cultivé, il acquiert une dimension extraordinaire et une saveur délicieuse; on en extrait un vin très-agréable et très-sain. On fait aussi un vin léger et d'un excellent goût avec le fruit du jabuticaba (*myrtus cauliflora*), l'un des meilleurs du pays : d'abord on ne recueillait ce fruit que dans les bois; aujourd'hui l'arbre qui le produit est généralement cultivé. Le mûrier prospère également dans cette province, et le ver à soie y donne un très-beau fil ; on y trouve aussi en abondance, sur un arbrisseau qui a l'apparence d'un palmier, un ver d'une espèce particulière qui donne un fil plus délicat et plus brillant que le ver à soie ordinaire. La cochenille et l'insecte y sont très-communs, mais ils sont entièrement négligés; l'indigo, qui y vient naturellement, n'a pas encore été mis en culture.

L'esquisse rapide que nous venons de tracer de cette contrée magnifique, si favorisée par son climat, sa fertilité et la position qu'elle occupe sur le globe, est suffisante pour faire voir à quel degré de prospérité elle pourrait s'élever si elle était exploitée par une population active et industrieuse, qui aurait un capital modéré, dont elle ferait un usage judicieux. Maintenant qu'il existe une espèce de rage pour placer les capitaux anglais dans des spéculations étrangères, nous croyons qu'ils ne peuvent l'être nulle part, dans l'Amérique du Sud, d'une manière plus avantageuse qu'au Brésil, soit en les employant à exploiter les mines et à améliorer les cultures, ou bien à établir des communications entre l'intérieur et ses ports, et entre les différens districts qui le divisent.

Avant de visiter les mines, M. Caldcleugh s'était rendu par mer dans la rivière de la Plata; l'aspect désolé de Monte-Video contrastait avec ce qu'on lui avait dit de sa prospérité prétendue ; et, dans le fait, sa population, qui était autrefois de quinze mille ames, n'est plus que de dix mille, ce qu'il faut attribuer à la situation incertaine et agitée du pays. Cependant la tristesse de cette ville est un peu tempérée par un grand nombre de jolies femmes bien vêtues que l'on rencontre dans les rues, spectacle nouveau et fort agréable, après un séjour à Rio, où le sexe ne peut pas se vanter de sa beauté, et où d'ailleurs on ne le voit guère que dans l'intérieur des maisons. M. Caldcleugh se procura, à Monte-Video, des renseignemens curieux sur le Paraguay, jadis florissant et très-peuplé sous le gouvernement des jésuites. Cette contrée, située sur la frontière occidentale du Brésil, entre le Paraguay, qui lui donne son nom, et le Parana, a été insurgée de bonne heure par un chef du pays, nommé *Francia*, et qui, comme il a pris un grade à l'université de Cordoue, est communément désigné sous le titre de *docteur Francia*. Le gouverneur nommé par le roi, Vélasco, s'était joint au parti révolutionnaire; mais Francia parvint bientôt à s'en défaire, et il se proclama lui-même dictateur.

En 1810, une expédition fut envoyée par Buenos-Ayres contre le docteur ; et comme elle était entrée dans le pays, et qu'elle avait fait un chemin considérable à travers les forêts, sans être attaquée, le commandant en conclut qu'aucun obstacle ne s'opposerait à ce qu'elle prît possession de l'*Assomption*. Mais, une nuit que les troupes de Buenos-Ayres bivouaquaient, elles furent tout à coup entourées par de grands feux, et un trompette, envoyé par Francia, déclara en son nom qu'il ne voulait pas répandre de sang, et qu'il consentait à ce qu'elles se retirassent paisiblement; mais que si elles faisaient un pas en avant, elles en subiraient la peine. Le commandant, après quelques hésitations, jugea à propos de profiter de l'avis, et il rétrograda. Tant qu'il se trouva sur le territoire de Francia, il fut entouré, toutes les nuits, de la même manière; et il se félicita beaucoup d'être échappé au danger qui l'avait menacé. Depuis cette époque, aucune relation n'a existé entre les deux états. Artigas, après sa défaite, s'était retiré dans le Paraguay, mais il y fut arrêté et mis en prison. En 1820, Francia

invita M. Bonpland, le compagnon de voyage de M. de Humboldt, à venir le voir et à se livrer à son étude favorite, dans le pays qu'il gouverne. Mais on l'engagea à ne pas se fier aux promesses du docteur, et en conséquence il alla se fixer dans l'Entre-Rios, entre l'Uraguay et le Parana, au sud du Paraguay. Là, il s'associa avec un Écossais, et ils entreprirent de cultiver la plante connue sous le nom d'herbe du Paraguay ou *matté*. A peine avaient-ils commencé, qu'une petite troupe, envoyée à l'improviste par le docteur, se présenta pour les enlever. L'Écossais eut le bonheur d'échapper; mais le malheureux Bonpland fut pris et n'a jamais pu revenir : il paraît qu'il n'est pas emprisonné, et qu'il peut même, dans les limites du pays, faire toutes les recherches qu'il juge utiles à la science qu'il cultive.

Une lettre de Rio-Janeïro, du 19 décembre dernier, nous apprend à cet égard les particularités suivantes :

« Bonpland, mande-t-on, est employé comme chirurgien par le tyran du Paraguay, qui l'a aussi chargé de diriger la construction d'une grande route qui doit conduire à un passage des Andes, par lequel on entre dans le Chili. Le nouveau gouvernement du Paraguay ne paraît pas devoir être moins bizarre que l'ancien (celui des jésuites). Francia se montre rarement; c'est une espèce de prophète couvert de voiles. Lorsqu'il sort, toutes les portes et toutes les croisées se ferment, et personne ne doit le regarder sous peine de mort. Il est à la tête de l'église et de l'état, et il se fait appeler simplement *M. Francia*; il ne permet aucune communication avec les autres peuples. Il ne paraît pas qu'il maltraite ses prisonniers : il les empêche seulement d'entretenir des rapports au dehors. M^me^ Bonpland est ici, où elle éprouve, ainsi que sa fille, qui est avec elle, de grands embarras pécuniaires : c'est une femme agréable et une excellente musicienne. Il est certainement fort affligeant qu'un homme tel que M. Bonpland soit retenu prisonnier au milieu d'une population à demi-sauvage, et qu'il ne puisse pas pourvoir aux besoins de sa famille. Heureusement la science pourra le consoler, et il connaîtra, mieux qu'aucun Européen ne l'a fait encore, l'intérieur de cet immense continent. »

Il n'est pas facile de deviner les vues du dictateur. Le thé du Paraguay était un excellent article d'exportation : la consommation en était si générale dans l'Amérique espagnole, qu'on en expédiait par an 20,000 balles, valant un million sterling, rien qu'à Buenos-Ayres. Mais le docteur Francia en a entièrement défendu la sortie, ce qui a déterminé les Brésiliens à cultiver cette plante, qui vient naturellement sur le versant occidental de leurs montagnes. Les Espagnols prétendent que c'est un ancien jésuite, et qu'il conserve le Paraguay pour le rendre au roi d'Espagne. Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il fera bien de tâcher de s'entendre avec les gouvernemens insurgés, car il ne peut pas espérer qu'on le laissera encore long-temps fermer son territoire à tous les étrangers sans exception, comme un autre empereur de la Chine. On prétend qu'il suit le système d'administration des jésuites; on dit aussi que les Indiens et environ 200,000 blancs qui lui obéissent, se montrent également satisfaits de son gouvernement. Le fait suivant, s'il est exact, peut donner une idée de la manière dont il conduit les affaires du peuple qu'il régit.

« Il y a quelques années, le dictateur employa un expédient singulier pour apaiser un peu d'agitation qui s'était manifestée dans son territoire. Il décréta que le pays serait à l'avenir régi d'après les principes les plus démocratiques; qu'il y aurait un congrès de mille députés, choisis dans toutes les classes de citoyens, pour conduire les affaires du pays et lui donner une nouvelle forme de gouvernement. Les élections eurent lieu, et les membres nommés furent obligés de se rendre à l'Assomption, où, après une adresse de Francia, ils se mirent à l'ouvrage. Après trois jours, qui s'écoulèrent sans qu'ils reçussent aucun traitement ou indemnité quelconque, ils réfléchirent au préjudice que leur absence ferait nécessairement à leurs fermes et à leurs familles, et ils se rendirent tous chez le docteur pour replacer le pouvoir souverain dans ses mains; ils lui déclarèrent qu'ils étaient parfaitement satisfaits de son système de gouvernement, et ils conclurent en lui demandant la permission de retourner chez eux. Francia, déguisant la satisfaction qu'il éprouvait du succès de son plan, répliqua qu'il y consentait, mais qu'il se réservait le droit de les réunir de nouveau, et qu'il en userait, si à l'avenir il entendait d'autres plaintes, et que, le cas échéant, ils devaient s'attendre à une session de six mois au moins.

« Des instrumens de mathématiques et d'astronomie ont concouru à fortifier son ascendant sur le peuple. Toutes les nuits il sort du palais dictatorial, et il va observer les étoiles. Lorsqu'il a fait ses calculs, il se retire, et ce manége excite l'admiration de la multitude. »

Si Buenos-Ayres se trouvait dans une baie dont la navigation fût moins dangereuse que celle du golfe de la Plata, cette ville serait éminemment propre à devenir un grand centre de communication pour le commerce du monde. La situation en serait même, à quelques égards, préférable à celle de Rio-Janeiro, qui n'a point de fleuve, tandis que les deux grandes branches de la Plata, le Parana et le Paraguay s'étendent au nord le long de la frontière occidentale du Brésil, et qu'au moyen des rivières qu'ils reçoivent dans leur cours, ils permettraient de communiquer par eau avec Cordova, San-Iago, Tucuman, Mendoza et Saint-Juan situés à la base orientale des Cordillères. Une grande partie du territoire de Buenos-Ayres est occupée par les plaines connues sous le nom de *Pampas*, qui s'étendent à l'ouest jusqu'au pied des Cordillères, et au sud jusqu'aux montagnes des Patagons : elles ne sont pas cultivées, mais en beaucoup d'endroits elles sont couvertes de riches pâturages, et elles nourrissent des troupeaux innombrables de chevaux et de bestiaux. On ne trouve aucun arbre ni même aucun arbrisseau dans ces plaines immenses, à l'exception de quelques saules, ou de quelques mimosa, qui croissent sur le bord d'un petit nombre d'étangs d'eau bourbeuse ou saumâtre. Aussi le combustible était-il si rare à Buenos-Ayres, que les Espagnols furent obligés de planter une grande quantité de pêchers d'Europe, pour se procurer cet article indispensable. On y cultive aussi d'autres fruits venus d'Europe, mais avec peu de succès. Le seul bon fruit est le raisin; les melons ont peu de saveur; les pommes sont tout-à-fait mauvaises; le cerisier n'y donne pas de fruits. Mais rien n'est plus beau que le climat : la température de l'été excède rarement 80 deg., et celle de l'hiver ne tombe guère au-dessous de 40. Le froment est le grain le plus généralement cultivé; on recueille aussi l'orge et le maïs. La citrouille et la courge sont les végétaux dont les habitans font le plus d'usage. Nous saurons bientôt si la colonie écossaise qui s'y est récemment rendue pourra s'y maintenir : en général, nous comptons peu sur le succès des entreprises de ce genre ; des individus industrieux peuvent réussir, mais l'association a peu de chances en sa faveur. C'est une grande erreur de supposer que des hommes quitteront la terre natale, qu'ils feront un voyage de six à sept cents milles, qu'ils consentiront à travailler péniblement depuis le matin jusqu'au soir, dans un pays auquel leur constitution n'est point faite, et tout cela dans le seul but de gagner un salaire. Les planteurs qui ont conduit des prolétaires au cap de Bonne-Espérance n'ont pas tardé à reconnaître leur faute, et nous croyons qu'il en sera de même de la colonie écossaise, à moins qu'on ne concède des terres aux individus à des conditions très-modérées, et qu'ils puissent en faire ce qu'ils jugeront convenable ; mais alors il n'y aura plus d'association.

On ne s'occupe guère dans les grandes fermes, et particulièrement dans celles des Pampas, que d'élever des bestiaux. Il y a, dit-on, des fermiers qui possèdent six cents chevaux, outre un nombre immense de bêtes à cornes. C'était un usage sous le gouvernement espagnol, et cet usage a été récemment renouvelé, de saisir à des époques particulières tous les bestiaux qui n'étaient pas marqués, et, après leur avoir coupé les oreilles, d'en prendre possession au nom de l'état. La plupart des chevaux et toutes les jumens ne sont guère estimés au-dessus de la valeur de leur peau. C'est à Buenos-Ayres une chose presque ignominieuse de monter une jument. « Un Anglais, dit M. Caldcleugh, qui voulut braver ce préjugé, et qui se présenta dans les rues sur une jument, fut si mal accueilli par la populace, qui lui jeta de la boue, qu'il se trouva promptement dans la nécessité de rentrer. »

Le nombre des bêtes à cornes est vraiment inconcevable. Un bœuf tout entier avec sa peau, sa graisse et ses cornes, ne se vend que cinq ou six dollars (de 27 fr. 50 c. à 33 fr. environ) ; la peau seule en vaut trois ou quatre. Aussi la viande de bœuf n'a, pour ainsi dire, aucune valeur, et on en donne même à la volaille. La quantité des bêtes à cornes a cependant diminué, à cause des achats considérables que les Anglais ont faits en peaux et en suif dans le cours de ces dernières années. Les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et Buenos-Ayres deviennent tous les jours plus importantes et plus étendues. En 1817, la valeur

des marchandises anglaises expédiées dans cette ville s'élevait seulement à 388,487 livres. st.; mais en 1823, elle a été de 1,164,745 livres (29,118,625 fr.). En 1821, le nombre des vaisseaux anglais qui y vinrent n'était que de 114. En 1822, il monta à 167, et ils y chargèrent 957,600 cuirs de chevaux ou de bœufs. Les provinces enfoncées dans l'intérieur produisent du coton et du tabac; les vallées abritées qui sont au pied des Andes sont très-favorables à la culture de la vigne. Il paraît que Saint-Juan et Mendoza expédient, tous les ans, 12,000 barils de vins et d'eau-de-vie, pour Buenos-Ayres, où ils sont échangés contre des articles fabriqués en Angleterre. M. Caldcleugh trouva de ces articles dans les parties les plus reculées des Cordillères.

Buenos-Ayres et ses dépendances ne se sont jamais beaucoup occupées des mines. En 1814, quelques négocians anglais conçurent le projet d'affermer et d'exploiter la mine de Fratamina, près de Saint-Juan; mais ils en furent ensuite détournés par l'état d'agitation du pays. M. Caldcleugh présente un tableau intéressant des améliorations progressives qui se sont opérées, depuis quelques années, dans cette république, et qui sont dues en grande partie à l'influence du secrétaire d'état Rivadavia.

« Ce fut, dit-il, en juillet 1821, que M. Rivadavia fut appelé aux fonctions de secrétaire d'état. A cette époque, des discordes intérieures et l'inhabileté de ses chefs avaient plongé la république dans une situation déplorable; mais sous son administration tout prit bientôt un nouvel aspect. L'ordre fut rétabli dans la police intérieure et dans les finances. D'anciens et dangereux préjugés furent combattus et déracinés. M. Rivadavia a été pendant quelque temps chargé des affaires de Buenos-Ayres à Londres. Pendant la durée de sa mission, il fit une étude approfondie de nos admirables institutions, et il jugea avec discernement celles qui pouvaient être transportées avec avantage dans sa patrie, et celles qu'elle n'était pas encore mûre pour recevoir. Il imite autant que possible l'Angleterre, et il est parfaitement secondé dans l'exécution de ses projets par tout ce qu'il y a d'éclairé dans le pays. »

Cet homme d'état a sagement commencé par diminuer l'influence des moines et par réduire le nombre des couvens. En même temps, il a transformé en églises de paroisse les chapelles de ceux qu'il a supprimés, et a convenablement pourvu au sort du clergé chargé de les desservir. Il a aussi reconstitué les cours de justice, augmenté le traitement des juges et statué qu'on dresserait tous les mois l'état des procès civils et criminels qui auraient été jugés et de ceux qui ne le seraient pas encore. Enfin il a soumis les militaires à l'autorité de la loi civile (1).

Dès les premiers temps de la révolution, le gouvernement avait acheté plusieurs milliers de nègres à leurs propriétaires, pour les enrégimenter, et cet usage fut suivi jusqu'en 1822, où l'on fut obligé d'y renoncer à cause de l'épuisement de cette partie de la population. Une autre cause qui a aussi diminué le nombre des esclaves, c'est qu'en 1813, le congrès a décidé que tous les enfans qu'ils auraient à l'avenir seraient libres. Aussi, suivant les renseignemens que M. Caldcleugh s'est procurés, n'y a-t-il plus qu'un esclave sur neuf hommes libres. Il estime

(1) Note des Éditeurs. Don Bernardino Rivadavia, qui a rempli les fonctions de secrétaire d'état des affaires étrangères et de l'intérieur de la république de Buenos-Ayres, et qui est aujourd'hui son ministre à la cour d'Angleterre, rappelle, par ses qualités éminentes, le souvenir de ces grands citoyens qui ont honoré le berceau de quelques-unes des républiques de l'antiquité. Il a autrefois vécu en Europe, pendant plusieurs années, alternativement à Paris et à Londres. Lorsqu'il partit, ceux qui l'avaient connu et chéri durent se consoler de son éloignement, en pensant à l'influence salutaire que sa présence ne pouvait pas manquer d'exercer en Amérique. La liberté naissante de Buenos-Ayres avait été signalée par de fréquens orages : il y avait eu quatre-vingt-treize changemens de gouvernement dans la seule année qui précéda immédiatement le retour de M. Rivadavia. Mais sa voix puissante, aussitôt qu'il la fit entendre à ses concitoyens, calma ces agitations, d'une manière pour ainsi dire magique. Un esprit d'ordre et de paix y succéda, et, depuis, la tranquillité de la république n'a guère été troublée que par quelques mouvemens d'Indiens. M. Rivadavia est revenu en Europe pour négocier le traité par lequel le roi de la Grande-Bretagne a reconnu l'indépendance de sa patrie, et certes la personne du négociateur aura eu beaucoup d'influence sur les déterminations du ministère anglais. On assure qu'il ne doit pas tarder à retourner en Amérique, où l'on suppose qu'il sera élevé à la dignité suprême de président de la confédération de la Plata.

la population totale de toutes les provinces de la Plata à 450,000; mais il ne comprend pas les Indiens dans son estimation. La seule province de Buenos-Ayres contient 80,000 habitans, dont 65,000 vivent dans la ville.

La dilatation du corps humain, causée par l'excès de la chaleur, explique et excuse jusqu'à un certain point l'absence d'énergie qui se fait généralement remarquer chez les peuples des tropiques; mais les habitudes molles de toutes les classes de la société à Buenos-Ayres sont inexcusables dans un climat si tempéré. C'est à qui tâchera d'éviter de travailler. Les chevaux sont si nombreux, et on peut s'en procurer à si bon marché, que chaque habitant en possède au moins un et ordinairement plusieurs. Vous voyez un de ces animaux attaché près de la porte de la plupart des maisons, toujours prêt à être monté, et son maître s'en sert lors même qu'il n'a que la rue à traverser. Ce qui est encore plus bizarre, c'est que les mendians qui vivent de la charité publique, la demandent presque toujours à cheval. M. Caldcleugh parle avec éloge du bon caractère et de l'honnêteté de la population; mais malheureusement les classes inférieures ont un goût passionné pour le jeu. Jouer dans un *pulperia* (espèce de cabaret), à quelque jeu qui exige peu de mouvement; boire quand la fortune est contraire, et, dans un moment de colère, poignarder celui qu'elle favorise, telle est, dans ce pays, la manière dont beaucoup de gens du peuple emploient leur journée. A la plus légère contestation, le créole tourne son *poncho* ou manteau autour de son bras gauche, et saisit son couteau de la main droite; mais le meurtre prémédité est très-rare.

La classe élevée a en général de très-bonnes manières, et M. Caldcleugh assure qu'il n'est pas possible de parler trop favorablement des femmes qui appartiennent à cette classe; elles commencent à suivre les modes anglaises. Chaque famille aisée a ses *tertulias* ou soirées, et les étrangers y sont accueillis avec beaucoup de cordialité et de grâce : on y fait de la musique; on y danse des menuets, des walses et des danses espagnoles. M. Caldcleugh parle d'une manière fort animée de l'élégance et de la politesse exquise des dames; politesse qu'il assure être plutôt le résultat de la bonté de leur cœur que de leur éducation. Il paraît cependant qu'on n'a pas négligé les moyens de répandre l'instruction : on a établi, pour les classes inférieures, plusieurs grandes écoles dont l'état paie la dépense. Il y a une académie de musique et de peinture, et une bibliothèque publique qui avait déjà 12,000 volumes, il y a quelques années, et qui en a bien davantage depuis que les livres peuvent être introduits sans payer de droits. Il y a deux ans, M. Rivadavia a institué une société littéraire, et il a fait imprimer, aux frais du public, une collection de poésies nationales. On publie plusieurs gazettes, qui sont convenablement rédigées; et les représentations d'un nouveau théâtre, qu'on vient de construire, sont fort suivies.

L'aspect uniforme des grandes plaines nommées *Pampas*, ne permet pas sans doute d'en faire une description étendue et variée; mais M. Caldcleugh aurait pu nous donner quelques renseignemens intéressans sur les productions végétales qu'on y rencontre. Il mit seize jours pour les traverser, depuis Buenos-Ayres jusqu'à Mendoza : cette distance est de plus de mille milles (1). Les articles d'un grand poids, qui sont expédiés aux provinces de l'ouest, situées aux pieds des Andes, ou ceux qui en viennent, sont quelquefois transportés dans des chars traînés par des bœufs; mais le mauvais état des routes, les ruisseaux bourbeux et les étangs rendent ce mode de transport excessivement long, et on se sert de préférence des mules et des chevaux de bât. Les maisons de poste que l'on trouve de distance en distance, sont de misérables chaumières dont les toits et les murs sont remplis de trous et de crevasses; la malpropreté en est excessive, et elles sont infestées de punaises, de puces et de tous les insectes insupportables qui volent, sautent ou rampent. Les habitans que l'on rencontre sont en général doux et obligeans, mais d'une extrême pauvreté. L'eau dont ils se servent, soit qu'ils la puisent dans des étangs ou dans des ruisseaux, est saumâtre et bourbeuse. Jamais ils ne mangent de pain, et ils ne vivent que de lait et de bœuf. Un peu de *yerba*, ou thé du Paraguay, est pour eux un grand luxe qu'ils se permettent rarement. A l'extrémité des *Pampas*, précisément à l'endroit où le sol s'élève en se rapprochant des montagnes, on commence à

(1) Note des Éditeurs. Nous avons déjà dit que trois milles anglais fesaient un peu plus d'une lieue ordinaire de France.

voir d'épais buissons de cactus et de mimosa épineux. Les villages deviennent moins rares, et les maisons sont un peu mieux bâties; des sources d'eau vive ruissellent des hauteurs; et à cinq ou six lieues de Mendoza des enclos et des champs cultivés annoncent l'approche d'une ville considérable.

Mendoza est situé au pied des Andes, vis-à-vis le grand passage d'Uspalatta. Il est bien bâti; ses maisons sont en briques; ses rues, très-larges, sont parcourues par des ruisseaux d'eau vive. Une *alameda* ou promenade publique, dans laquelle on se réunit, pour manger des glaces et des confitures, jusqu'à une heure très-avancée, et six ou sept églises, sont les principaux objets qui attirent l'attention de l'étranger. La ville contient, à ce qu'on assure, 20,000 habitans, qui sont presque tous blancs, attendu que les nègres sont en grande partie entrés dans les armées de la république. Cette ville, qui se trouve sur la route directe de Buenos-Ayres au Chili, fait, par cette raison, un commerce considérable. Le principal produit de son sol est un vin qui a beaucoup d'analogie avec le vin de Malaga, quoiqu'il soit d'une qualité inférieure. Plusieurs vignes n'ont pas moins de 60,000 plants. On y récolte en outre des melons d'une saveur délicieuse, des figues, des poires et des coings : ces derniers fruits sont très-supérieurs à ceux d'Europe. Les exportations de Mendoza consistent principalement en vins, en eaux-de-vie, en fruits secs; et il reçoit en échange l'*yerba* et des articles manufacturés qui viennent presque tous d'Angleterre. Ces articles s'y vendent à un bon marché qui confond : par exemple, M. Caldcleugh y acheta un canif de Birmingham qui lui coûta moins d'un shilling (24 sols), et cependant ce canif avait été transporté à une énorme distance, à travers les mers et un continent immense, et il avait procuré quelque profit à tous ceux par les mains desquels il était passé. Les habitans se procurent aussi un revenu considérable en élevant des mules, qui, à cause de la sûreté de leur marche, sont les animaux qui conviennent le mieux pour traverser les Cordillères.

Le climat de Mendoza est excellent; quoique cette ville soit située à 4,400 pieds au-dessus de la mer, et que derrière elle s'élèvent des montagnes couvertes de neiges éternelles, l'hiver n'y est guère que de trois mois, et pendant sa durée il y neige et il y gèle rarement. La température du reste de l'année est douce et agréable; la société est plus avancée que dans les autres parties de l'Amérique du Sud, visitées par M. Caldcleugh; suivant lui, les dames y sont parfaitement bien élevées, et elles cultivent avec succès la musique et la danse. Le seul inconvénient de ce beau pays, dit notre voyageur, c'est que les goîtres y sont fort communs. Les habitans emploient, avec beaucoup de confiance, un remède qu'ils appellent le *palo di gota* : c'est la tige d'une plante qui vient de la côte du Pérou, et qui est vraisemblablement une espèce d'algue; mais on est tenté de mettre en doute l'efficacité de ce remède, quand on voit le grand nombre de personnes affectées de la maladie qu'il est destiné à guérir. M. Caldcleugh vit une mère de cinq enfans qui, comme elle, avaient tous des goîtres, et qui de plus étaient sourds. Cette maladie règne, dit-on, dans toute la longueur de la chaîne des Andes, sur le côté oriental; tandis qu'au Chili, sur le versant occidental, elle est très-rare.

Il y quatre passages différens, dans cette partie de la Cordillère méridionale : celui qui est le plus au nord se nomme Patos; il est vis-à-vis de la ville de Saint-Juan; le suivant est le grand passage d'Uspallata, en face de Mendoza; le troisième, le Portilla, est à trente lieues au sud de Mendoza, dans un endroit où la Cordillère se divise en deux branches; le quatrième, l'El-Planchon, est situé vis-à-vis le port chilien de la Conception : il est assez large pour que les chars puissent y passer avec facilité. M. Caldcleugh choisit le passage de la Portilla : l'entrée offre, à distance, l'aspect d'une sombre caverne creusée dans la montagne : une rivière, qui s'appelle également *la Portilla*, s'y précipite comme un torrent, et elle y roule ses ondes avec un bruit terrible. Lorsqu'on s'approche du point le plus élevé du passage, toute trace de végétation disparaît, à l'exception d'une seule plante qui est une espèce de *fragosa*.

Lorsque M. Caldcleugh fut arrivé à cette hauteur, il commença à voir de la neige qui, dans plusieurs endroits, avait une épaisseur de trois pouces, et lorsqu'il fut encore plus haut, il aperçut de nombreuses carcasses de mules, dont plusieurs s'y trouvaient au moins depuis un siècle, et qui semblaient n'y être que de la veille, tant elles étaient entières et bien conservées. Notre voyageur n'avait pas de baromètre, mais il estime, d'après plusieurs données, que

la partie la plus élevée de la route était à 12,800 pieds au-dessus du niveau de la mer. En descendant vers une vallée, lui et ses compagnons de voyage furent assaillis par une tourmente de neige pendant la nuit, et ils se mirent à couvert sous quelques rochers. Le lendemain matin, la neige continuant à tomber, ils ne firent que fort peu de chemin pour arriver à des grottes mieux abritées; le tonnerre gronda pendant la nuit qu'ils y passèrent. Lorsqu'ils se mirent de nouveau en marche, la neige était si épaisse, que les mules étaient presque dans l'impossibilité de s'avancer; ce qui obligea M. Caldcleugh de passer une troisième nuit à couvert sous un rocher, dans un endroit où la fragosa était la seule plante qui commençât à reparaître. Le jour suivant, il arriva à un corps-de-garde appelé St-José, situé sur la frontière du Chili. Il y a dans ce même endroit un établissement pour extraire l'argent du minerai, que l'on tire d'une mine qui se trouve dans la montagne à six lieues de distance.

A la sortie des montagnes, la chaleur était intolérable ; il n'y avait guère d'autre végétation que quelques mimosas épineux d'une apparence chétive; mais le nombre des cabanes isolées commençait à s'accroître, et l'on apercevait des clochers dans l'éloignement. M. Caldcleugh entra dans la capitale du Chili huit jours après son départ de Mendoza. San-Iago a un aspect très-pittoresque. L'olivier, le figuier, les mimosas, les algarobas, confondus avec ses églises et ses maisons, forment une masse de verdure qui contraste avec la nudité de la plaine dont cette ville est environnée. Le Maypocho la divise en deux parties qui sont réunies par un pont. Les rues sont larges, et la plupart des maisons n'y ont qu'un étage à cause des tremblemens de terre. Le palais du directeur suprême et la cathédrale occupent les deux côtés de la grande place. On a planté une promenade sur le bord de la rivière. Il y a plusieurs églises, un collége et une bibliothèque publique qui contient des livres et des manuscrits qui appartenaient aux jésuites, et qui sont, dit-on, fort curieux. Il y a aussi une imprimerie ; mais on n'y a encore imprimé que des gazettes et des pamphlets politiques.

Le Chili s'étend depuis le 26e jusqu'au 37e degré de latitude, et sa largeur moyenne entre les Cordillères et la mer Pacifique est seulement de deux degrés. La tribu indienne des Araucaniens vit au sud du Chili. Elle continue à défendre son indépendance avec cette même intrépidité que don Alonzo de Ercilla a jadis célébrée dans son poème de l'*Araucana*. Le capitaine Basil Hall a recueilli quelques renseignemens intéressans sur cette nation. Le récit qu'il fait de la coalition de Bonavitès avec les Araucaniens contre les patriotes, diffère beaucoup de celui de M. Caldcleugh ; mais le premier de ces voyageurs a un peu trop d'imagination et le second n'en a pas assez. On assure qu'il existe parmi les Araucaniens une tribu de blancs : quelques personnes supposent qu'ils sont les descendans de passagers et de marins naufragés ; d'autres disent qu'ils descendent de femmes créoles enlevées par des Indiens dans leurs excursions.

La population du Chili est, dit-on, de plus de 600,000 ames, indépendamment des Indiens et des nègres qui y sont en petit nombre. Comme un décret du congrès a statué que tous enfans naîtraient libres, avant qu'il soit peu, il n'y aura pas un seul esclave dans toute l'étendue du territoire de la république. On suppose qu'environ les deux cinquièmes des habitans sont occupés de l'exploitation des mines : ils forment une population mobile qui élève des villes et qui les abandonne selon les résultats qu'ont leurs travaux.

Lorsqu'une veine est découverte, on demande au gouvernement l'autorisation de l'exploiter, et il est très-rare qu'il la refuse. Aussitôt qu'elle est accordée, un certain nombre de mineurs se dirigent vers la mine, pour y commencer les travaux. Un alcade y arrive pour maintenir l'ordre ; on y élève une petite église, et une nouvelle ville se trouve fondée. Si la veine est riche, la population s'augmente et acquiert quelque étendue ; si la veine s'apauvrit, la population se retire, abandonne aux élémens ses fragiles habitations, et va chercher quelque district où le métal soit plus abondant. L'existence de ces villes est par conséquent très-éphémère.

Le sol n'est pas d'une très-bonne qualité, et une portion considérable en est inégale et raboteuse. Le froment, l'orge et le maïs sont les principaux produits qu'on en tire. Le raisin y est bon, et le vin ressemble à celui de Mendoza. Les figues, les olives, les pêches, les fraises, les pastèques et les melons y sont parfaits. On extrait d'une espèce de palmier une liqueur qui a le goût du miel. On fait du savon avec l'écorce du

quellaï, et on obtient une belle couleur écarlate d'une plante qui ressemble au seneçon. Le Chili abonde en mines d'or et d'argent : les dernières sont toutes dans les Cordillères. Plusieurs d'entr'elles contiennent du pur sulfure d'argent qui donne 80 % de métal. Ce n'est pas le manque de combustible qui doit faire mettre en doute la possibilité d'extraire l'eau des mines au moyen de la machine à vapeur. Il paraît que l'on a trouvé du charbon de terre d'une excellente qualité près de Talcahuana; mais il y a certaines parties de la machine, les cylindres, par exemple, que nous ne croyons guère que des mules, quel qu'en fût le nombre, puissent jamais transporter à une élévation de douze ou treize mille pieds, par des routes telles que celles qui existent aujourd'hui.

Quoique les mineurs soient la classe la plus pauvre des habitans, leur déraison est telle, qu'ils aiment mieux rechercher les métaux précieux, que de s'occuper des travaux moins pénibles et plus productifs de l'agriculture. C'est à tort que M. Caldcleugh prétend que le Chili est la seule contrée de l'Amérique du Sud où ces métaux se trouvent dans un sol susceptible d'être cultivé, et que, partout ailleurs, on ne les rencontre que dans des territoires stériles. Il est inconcevable qu'il ait avancé une pareille proposition, après avoir visité le Brésil, où des fleuves, des rivières, des ruisseaux, qui roulent l'or avec leurs ondes, arrosent des champs couverts de toutes les richesses du règne végétal. Il y au Chili de grandes fermes dans lesquelles on s'occupe exclusivement d'élever des chevaux et des bestiaux. On tue ces derniers en automne, et, après en avoir retiré la graisse, on en découpe la viande en morceaux, on la sale et on la fait sécher. C'est un des principaux articles de commerce du pays, qui en expédie des quantités considérables au Pérou, et qui reçoit en échange du sucre, du cacao, du café. Mais, depuis la révolution, des bâtimens venus directement des Indes-Orientales, ont apporté ces mêmes articles, et les ont livrés à bien meilleur marché; ils ont apporté également des nankins et d'autres étoffes de coton de l'Inde ou de la Chine, ce qui a dû nuire à notre commerce direct avec le Chili. En 1818, les exportations de l'Angleterre à Valparaiso ne s'étaient élevées qu'à 32,000 livres sterl. (800,000 francs); mais en 1823, elles s'élevèrent à 163,000 livres sterl. (3,075,000 francs.)

M. Caldcleugh parle en général avec éloge du caractère des habitans de cette partie de l'Amérique du Sud; mais avec sa courtoisie ordinaire, il fait plus particulièrement l'éloge des dames.

Les classes supérieures vivent dans l'aisance, et elles aiment extrêmement les plaisirs de la société; de manière qu'il ne se passe guère un jour, sans qu'il y ait un bal ou un concert. La musique est universellement cultivée, et elle l'est avec beaucoup de succès. Les paysans habitent des maisons de roseaux et de bois, dont les portes sont en peaux : un lit, deux chaises et une vieille table en composent tout le mobilier. Le lit est occupé par le plus âgé de la maison, et à sa mort, celui qui vient après lui en hérite; ainsi on peut, à proprement parler, l'appeler un lit de mort. Les autres personnes se couchent sur des peaux étendues par terre; et c'est de cette manière que des familles très-nombreuses vivent en communauté. Leurs alimens ordinaires sont la viande de leurs bestiaux, le maïs et les courges. Le prix du thé du Paraguay, depuis que l'exportation en a été défendue par le docteur Francia, est beaucoup trop élevé pour eux, car il se vend au Chili presqu'aussi cher que le thé de la Chine en Angleterre. Le goût du tabac est général, et celui du jeu ne l'est pas moins; on voit des gens du peuple passer des journées entières avec des dés et des cartes. Les fruitières, au coin des rues, sont ordinairement entourées de joueurs qui parient que l'intérieur d'une pastèque est blanc ou rouge.

Après avoir visité le Chili, M. Caldcleugh se rendit à Lima, capitale du Pérou. La multiplicité des tremblemens de terre a aussi déterminé les habitans à ne donner à la plupart de leurs maisons qu'un étage de haut. Quoique cette ville ait extrêmement souffert par la révolution, cependant elle conserve encore plusieurs traces de son ancienne magnificence. La cathédrale, qui occupe un des côtés d'une grande place carrée, a un caractère noble et imposant : les richesses, prodiguées pour la décoration de son intérieur, paraîtraient inconcevables partout ailleurs que dans une ville qui, pour fêter l'arrivée d'un nouveau vice-roi, pava jadis une de ses rues avec des lingots d'argent. M. Caldcleugh raconte que trois semaines avant son arrivée, on avait recueilli dans les différentes églises un tonneau et demi d'argent

(3,000 livres pesant d'Angleterre) pour les employer aux besoins de l'état. Il y a beaucoup de monastères et de couvens; on en compte quatorze, rien que pour les femmes. Il y a en outre plusieurs *casas de exercicio*, dans lesquels les dames se mettent en retraite pendant quinze à vingt jours, et où elles observent des pratiques religieuses plus sévères que dans l'intérieur de leurs familles. Les dames ont cependant tant de bonnes qualités, au dire de notre voyageur, qu'on serait tenté de croire que ces austérités volontaires sont parfaitement inutiles, malgré les jupes de soie, qui dessinent si bien leurs formes, et qui les serrent tellement à la cheville, que c'est avec peine qu'elles traversent les ruisseaux qui circulent dans les rues; et malgré l'usage des *tapadas* ou déguisemens abolis, dans l'ancienne Espagne, par plusieurs édits, à cause des scandales et des désordres dont cet usage était la source. Probablement nos lecteurs seront un peu choqués, en apprenant que ces dames, si belles, si aimables et d'une propreté si recherchée, qu'elles prennent tous les jours un bain froid, fument même lorsqu'elles sont au théâtre, et paraissent avoir un goût décidé pour le tabac.

La population totale du Pérou est estimée à 1,400,000 ames, dont 800,000 Indiens. Celle de Lima est d'environ 70,000 ames; savoir: 25,000 créoles; 2,500 prêtres séculiers, moines ou religieuses; 15,000 mulâtres libres et 12,000 métis ou Indiens. Les nègres sont principalement employés à la culture du sucre, du café et du cacoa; et les Indiens travaillent en général dans les mines. On assure, et ce fait, s'il est exact, est bien extraordinaire, que depuis quatorze ans il n'est pas tombé de pluie à Lima, et cependant son territoire, déjà si rapproché de l'équateur, continue à produire quelques-uns des plus beaux fruits et des plus belles moissons de l'univers. Cette fécondité si remarquable s'explique par les brouillards humides dont le ciel est ordinairement chargé, pendant une partie considérable de l'année. Le meilleur fruit qu'on récolte dans le voisinage de la capitale du Pérou, est le chirimoya, espèce d'annona, dont M. Caldcleugh fait la plus brillante description et dont il compare la saveur à celle de quelques-unes des meilleures pâtisseries anglaises.

En retournant à Valparaiso, il vit plusieurs condors d'une énorme dimension, et il en a rapporté un en Angleterre. Ce dernier s'était précipité sur un grand albatros que ses compagnons de voyage avaient pris, et après lui avoir percé un œil avec son bec, il l'avait entièrement dévoré, car il en avait même avalé les plumes et les griffes. Ces oiseaux redoutables saisissent et enlèvent des agneaux, des chevreaux, et jusqu'à des enfans.

M. Caldcleugh repassa les Cordillères à la fin de mai, par le passage d'Uspallata, le seul qui soit praticable pendant l'hiver. O'Higgins y a fait construire quelques huttes en briques, pour la commodité des voyageurs. Neuf jours après son départ de San-Iago, il arriva à Mendoza, sans avoir éprouvé d'autre accident que la perte d'une mule qui avait roulé dans un précipice. Quand il fut dans cette dernière ville, il apprit que les sauvages ravageaient les *Pampas*. Il prit en conséquence la direction du nord, et il se rendit à Cordova, par la *punta de San-Luis*. Il fait un tableau intéressant de la simplicité des populations qui vivent le long de la base orientale des Andes. Le curé de Morrode San Jose lui donna un souper excellent, servi par deux jolis enfans. Son presbytère était une chétive cabane qui ne contenait qu'une seule chambre. Le gazon en formait le toit; la terre, le plancher; et elle était fermée avec une peau. Une autre peau pour se coucher, deux chaises, une table qui, ayant perdu deux de ses pieds, était appuyée contre le mur, une terrine en cuivre, un vase à boire, en corne, et un missel, composaient tout le mobilier du pauvre curé. Heureux et content de l'amour que lui portaient ses paroissiens, il n'avait aucun besoin qu'ils ne fussent disposés à satisfaire; une vieille femme faisait bouillir l'eau de son matté; une autre, préparait son dîner; une troisième, son souper. Les meilleures pièces de viande, les meilleurs grains et les meilleurs fruits lui étaient réservés; et les muletiers des caravanes lui laissaient toujours un peu d'*yerba*, de vin et d'eau-de-vie.

Cordoue est une ville bien bâtie; sa population est d'environ 14,000 ames; mais elle a beaucoup souffert depuis la révolution; son commerce a été détruit et son territoire pillé par les Indiens. Son université, jadis si florissante, est aujourd'hui dans une situation déplorable; son revenu actuel permet à peine d'en entretenir les bâtimens. Les églises qui ont été bâties sous la direction des jésuites sont toutes d'un excellent goût, et celle de l'université est

magnifique. M. Caldcleugh trouva, dans les appartemens du collége, quelques instrumens de physique dans le plus mauvais état. Une presse qu'on y avait antérieurement découverte, avait été transportée à Buenos-Ayres, où elle avait servi à imprimer les diatribes et les pamphlets politiques des différens partis qui s'y sont successivement emparés du pouvoir.

Mais, il faut l'espérer, ces malheurs ne se renouvelleront pas, et un jour plus pur luira bientôt sur le nouvel hémisphère. Déjà le temps et la mauvaise fortune ont adouci l'âpreté des haines de parti, et toutes les classes commencent à apprécier les bienfaits d'un commerce libre et d'une justice impartialement rendue. Sans doute on ne parviendra pas tout de suite à substituer un esprit actif et industrieux, aux habitudes molles et indolentes qu'une population esclave ne peut pas manquer de faire naître. Mais cet heureux changement sera nécessairement accéléré par des relations suivies avec la Grande-Bretagne, et surtout par l'établissement et les exemples d'un certain nombre de ses habitans dans les diverses contrées du continent américain.

(*Quarterly Review.*)

Littérature.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. H. BROUGHAM,

MEMBRE DU PARLEMENT,

LORS DE SON INSTALLATION DANS LES FONCTIONS DE LORD RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GLASCOW.

Hobbes observe, dans un de ses ouvrages, que l'homme qui aspire sérieusement à anéantir la liberté civile, devrait commencer par détruire tout ce qui reste des monumens littéraires de l'antiquité. En effet, c'est là un préliminaire indispensable à l'accomplissement d'une telle entreprise. Le ton d'une dignité sentie, une haine implacable contre la tyrannie, et un attachement non moins vif pour la liberté, l'amour de la patrie et de la gloire, le mépris de la mort, la conviction profonde que le prix de la vie est moins dans ses jouissances matérielles que dans l'indépendance et la dignité de notre condition; de tels sentimens qui percent à chaque page de ces écrits immortels sont le mobile le plus puissant des belles actions. Les palmes dont une éloquence touchante a si souvent chargé le front des bienfaiteurs de l'humanité, ont la vertu d'exciter une émulation salutaire parmi les générations futures, et comme les lauriers de Miltiade troublaient le sommeil de Thémistocle, elles ne permettent pas aux ames élevées et aux cœurs généreux de céder à un lâche repos. Aussi, tant que les auteurs, les historiens, les poètes de Rome, et surtout de la Grèce, vivront au milieu de nous par leurs chefs-d'œuvre; tant qu'il restera assez de goût pour en apprécier le mérite, nous pouvons être assurés que l'exécution du projet auquel le philosophe de Malmesbury (Hobbes) fait allusion, éprouvera d'immenses difficultés. L'ensemble de ces écrits forme une chaîne de forteresses, d'où l'esprit humain fera des sorties continuelles contre la tyrannie.

Telles sont les premières réflexions que nous a inspirées le nouveau discours de M. Brougham. Le lieu et la circonstance dans lesquels il a été prononcé nous fournissent l'occasion de le signaler à l'admiration publique. Pour ne pas faire violence à la modestie de M. Brougham, nous gardons le silence sur ses droits à des fonctions auxquelles sa haute réputation, l'éclat de ses talens, et l'extrême variété de ses connaissances lui donnaient tant de titres. Mais nous observerons que la publication du traité qui est sous nos yeux, nous paraît un véritable phénomène physique et intellectuel. Quand et comment M. Brougham a-t-il pu se livrer aux recherches et aux études qu'il suppose? Quelle heure du jour ou de la nuit a-t-il dérobée, dans ce but, au cours inévitable des travaux qu'il s'est imposés? Si l'on considère le travail quotidien qu'une activité ordinaire est capable d'accomplir, on se refusera à croire que la même personne puisse passer la journée à la cour du banc du roi, dans l'exercice de la profession la plus laborieuse qu'il y ait au monde, d'une profession sous laquelle les constitutions les plus robustes peuvent succomber; et de là, passer la nuit dans la chambre des communes à discuter sur toutes les questions à l'ordre du jour; plaider souvent à la cour de l'Échiquier; aussi souvent devant la juridiction des lords; paraître au conseil privé toutes les fois qu'il s'assemble; se montrer constamment dans les clubs, et trouver encore du temps à consacrer aux sciences, aux lettres, aux lectures les plus variées et à de nombreuses compositions. Tel est cependant le tableau fidèle des occupations multipliées de cet homme extraordinaire; aussi remarquons-nous que son discours d'inauguration a été composé au milieu des exigences du voyage le plus occupé qu'on ait jamais fait dans les trois royaumes.

Les discours adressés au corps savant à la tête duquel est aujourd'hui M. Brougham, avaient été jusqu'ici improvisés. Le sien était écrit; cette innovation a été couronnée du plus grand succès; d'abord elle a été considérée comme un compliment délicat pour l'auditoire, ensuite comme un exemple offert à l'appui du précepte donné par l'orateur.

Le sujet du discours est très-heureux; c'est l'utilité des modèles de l'antiquité dans l'art oratoire; aucune matière plus importante ne pouvait être traitée devant l'université de Glascow; dans aucune M. Brougham ne pouvait produire plus l'effet.

L'orateur débute par l'appel le plus touchant à ses jeunes auditeurs; il leur retrace la valeur inappréciable de cette portion de la vie qui s'écoule pour eux dans les travaux du collége, et l'influence qu'elle doit exercer sur leur destinée et sur leur caractère futur. Ce sujet n'était pas neuf; mais on ne saurait trop répéter aux élèves, que chaque heure qu'ils dérobent aux plaisirs peut sinon devenir pour eux une source de gloire, du moins contribuer à embellir leur âge mûr, et leur offrir les plus nobles jouissances dans cette période de l'existence où ils doivent dire adieu à l'ambition. Écoutons à ce sujet M. Brougham :

« On a dit souvent, parce que c'est une vérité éternelle, que la jeunesse est le temps le plus propre au perfectionnement des facultés intellectuelles, et que l'asile de nos colléges est le seul où l'on puisse se livrer à de fortes études. A l'âge heureux où vous êtes, tout a l'intérêt et la fraîcheur de la nouveauté; mieux que dans les autres saisons de la vie, l'attention est soutenue par la curiosité, et la mémoire retient fidèlement les diverses impressions qu'elle reçoit. Les fatigantes distractions et les vains plaisirs du monde respectent le seuil de ces paisibles retraites; son bruyant tumulte vient y mourir; les murs qui vous en séparent ne laissent arriver à vos oreilles qu'un faible murmure qui ajoute au charme de votre solitude, et les combats que se livrent les mortels qui s'agitent sur cette mer orageuse, vous les contemplez du haut d'une éminence, où votre sécurité puise un charme nouveau dans le spectacle lointain que vous apercevez. Quelques jours encore, et vous serez en butte aux mêmes tempêtes, et vos yeux, comme les miens aujourd'hui, s'attacheront avec regret sur ces tranquilles rivages que vous aurez quittés pour toujours. Membres de la société, tel est votre sort. Mais si sur ce nouveau théâtre, la honte ou le repentir vous suivent, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes : soyez bien convaincus que toutes les heures que vous aurez perdues dans l'oisiveté vous coûteront un siècle d'amers et d'inutiles regrets. Enrichissez donc votre esprit, je vous en conjure, des trésors de l'antiquité, et vous posséderez toujours en vous-mêmes une source intarissable de jouissances nobles et pures, qui vous apprendront à dédaigner ces plaisirs grossiers dont la chaîne hon-

teuse abrutit les hommes. Pénétrez-vous aussi de la saine philosophie des temps modernes ; formez vos ames aux vertus dont elle est la noble source, alors vous sortirez vainqueurs des épreuves qui vous sont réservées, et vous contemplerez à vos pieds l'ignorance et l'erreur, non avec ces regards hautains et dédaigneux des sages de l'antiquité, mais avec cette volonté vive et ardente d'éclairer les hommes qui s'égarent dans les ténèbres, et qui vous deviendront d'autant plus chers que vous leur deviendrez plus utiles. »

M. Brougham s'occupe ensuite de la nécessité des *compositions écrites :* « C'est, dit-il, « une règle générale et sans exception, que « plus un orateur se sera exercé à écrire, « mieux il parlera. A égalité de talent, celui-là « improvisera le mieux dans l'occasion, qui, « dans les circonstances ordinaires, aura mis « le plus de soin à méditer ses discours. » Ce précepte est d'une haute importance. En effet, l'on pense assez communément, et c'est là une opinion aussi dangereuse qu'erronée, que l'essentiel est d'acquérir une élocution facile, et que le comble du talent est de proférer dans un temps donné un certain nombre de mots, sans hésitation, à l'exemple de ce poète, dont parle Horace, qui se croyait un grand mérite, parce qu'il pouvait écrire cent vers *au pied levé.* Nous regardons cette habitude, ou si l'on veut ce tour d'adresse, comme un véritable défaut. Celui qui est trop tôt satisfait de lui, n'arrivera jamais à la perfection ; au contraire, se défier de soi-même, se montrer plus soucieux des progrès qui restent à faire, que content de ceux qu'on a faits, c'est annoncer, non qu'on occupe par ses talens un rang distingué, mais du moins qu'on y arrivera un jour. Sans doute le type de la perfection est imaginaire ; lorsqu'il peut être fixé, on doit le placer à une hauteur désespérante pour la médiocrité ; mais les auteurs qui travaillent sans réflexion, et qui ne châtient pas leurs ouvrages, sont si éloignés de le voir à une distance raisonnable, qu'ils ne savent pas même s'il existe. Une infirmité physique empêcha Addison de devenir même un orateur médiocre ; peut-on raisonnablement en conclure que, s'il eût vaincu sa timidité, l'on n'eût point trouvé dans ses discours au moins une portion de la grâce, de la facilité et de l'élégance qu'on admire dans chaque page de ses écrits ? Nous pensons que sur des sujets convenables au genre tempéré, et qui n'auraient point comporté un ton élevé ni véhément (tels par exemple que les motions que prépare M. Wilberforce), il eût ressemblé à ce sénateur, que Cicéron, dans son *Traité sur la Vieillesse,* a si bien caractérisé en ces termes : *Facit sibi audientiam diserti senis compta et mitis oratio* (l'élocution aimable et châtiée de ce vieillard suffit pour lui former un auditoire). Johnson s'était de bonne heure fortement appliqué à éviter ce qu'il considérait comme un style vulgaire et commun, et, de cette manière, il s'était fait une diction peu naturelle et guindée, dont il serait superflu de relever aujourd'hui les défauts. Toutefois, cette habitude d'une composition laborieuse, quel qu'en fût le vice, avait communiqué, s'il faut en croire M. Boswell, une énergie extraordinaire à ses discours improvisés et à sa conversation. On eût dit que, lorsqu'il parlait, il n'avait pas le temps de gâter ce qu'il voulait exprimer, et qu'il était forcé de mettre de côté quelques-uns de ses défauts habituels. Aussi, sans sa taille démesurée et sans la gaucherie de son maintien, il aurait pu être un orateur très-remarquable.

Les discours des anciens qui sont parvenus jusqu'à nous ont été pour la plupart composés par écrit ; souvent même les orateurs prenaient soin de retoucher ceux qu'ils avaient déjà prononcés ; aussi, Cicéron fait-il dire à Caton que ce soin était l'occupation principale et le délassement le plus agréable de sa vieillesse : *Causarum illustrium quascumque defendi nunc quam maxime* CONFICIO *orationes.* L'extrême application d'Isocrate sur ce point est passée en proverbe. En lisant son fameux panégyrique, il n'est pas très-facile de concevoir comment la composition de ce discours a pu lui coûter dix ans de travail. Mais quand on pense qu'un homme si versé dans toutes les ressources de l'art de parler et d'écrire, élaborait ses harangues avec tant de peine, combien l'on doit se défier de ces discoureurs qui se reposent sur leur facilité ? Périclès, qui exerça un si prodigieux ascendant que l'on a dit de lui qu'il éclairait, qu'il foudroyait et qu'il ébranlait toute la Grèce ; Périclès, qui n'était pas seulement un orateur, mais qui était aussi un homme d'affaires fort habile, comme l'observe avec raison M. Hume, se préparait, lorsqu'il devait parler en public, par des compositions écrites. Qu'on nous permette de reproduire ici une autre remarque fort

ingénieuse de M. Hume. Il ne faut pas croire, dit-il, qu'un orateur exercé qui introduit dans le plan de son discours des passages entiers qu'il a médités etécrits d'avance, doive, après les avoir récités, être comparé à ce nageur qui tombe au fond de l'eau du moment où il perd le liége qui le soutenait..... *Nabit sine cortice!* L'esprit, excité par le ton vigoureux et le style élevé d'une composition, où chaque pensée, chaque expression a été mûrie d'avance, se soutient à la hauteur où il a été lancé, et conserve son essor, même après avoir perdu sa force motrice; ainsi lord Erskine, sans nuire à son plaidoyer pour le libraire Stockdale, a écrit mot pour mot son épisode du Sauvage (1).

« Après avoir épuré son goût par une étude assidue des modèles de l'antiquité, dit M. Brougham, il est nécessaire, pour s'habituer à écrire correctement dans notre langue, de traduire en anglais les morceaux les plus remarquables de la littérature grecque, et surtout d'étudier nos meilleurs écrivains. C'est à ces exercices si utiles que je me suis livré pour châtier ma diction et pour éviter le style lâche et monotone des compositions modernes. Les auteurs anglais qui nous ont ouvert ces sources inépuisables d'une élocution élégante et pure, sont ceux qui ont brillé depuis la fin du règne d'Élisabeth, jusqu'à celui de la reine Anne. Ils se servaient du dialecte saxon, mais avec aisance, correction et clarté. Ils puisaient dans les classiques anciens; mais c'était pour enrichir la langue nationale de l'atticisme qui pouvait lui manquer, et non pour l'étouffer sous une profusion pédantesque de mots étrangers. Ils suivaient dans leurs compositions la méthode synthétique, qui permet à l'auteur d'unir le nombre et la variété à l'harmonie, de développer ses idées naturellement et avec simplicité, même à travers tous les replis de l'inversion, ou de passer du style abondant au style elliptique, sans être jamais ni redondant, ni obscur. Ces grands écrivains ne prévoyaient pas qu'au siècle illustré par leurs chefs-d'œuvre en succéderait un autre, où un

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Le libraire Stockdale, à l'époque du fameux procès de M. Hastings, avait mis en vente, en qualité d'éditeur, une réponse aux charges dirigées contre ce gouverneur de l'Inde, contenant des observations sévères sur ces accusateurs. M. Fox, alors ministre, l'ayant dénoncée à la chambre des communes, M. Stockdale fut mis en jugement, et prit pour défenseur M. Erskine, l'un des amis les plus distingués de M. Fox, et l'aigle du barreau anglais. Dans cette cause, l'avocat se trouvait placé entre les devoirs de sa profession, et son attachement au parti de l'opposition qui avait suscité l'accusation de Monsieur Hastings et la poursuite de M. Stockdale. Il se tira avec un rare bonheur de cette position difficile, et il sut avec habileté lier la défense de son client à celle du gouverneur de l'Inde.

Voici le passage que M. Erskine crut devoir écrire; nous le citons d'après la traduction des chefs-d'œuvre du barreau anglais, publiés par M. Panckouke.

« Les malheureux peuples de l'Inde, amollis par les douceurs du climat, vaincus par les artifices et les forces de la civilisation, sentent renaître quelquefois dans leur ame un reste d'énergie que l'oppression réveille: il faut donc les gouverner avec une verge de fer. Dès long-temps, l'empire et les possessions de l'Inde seraient perdus pour la Grande-Bretagne, si cette autorité que le ciel désavoue, l'habileté civile et les talens militaires, ne se fussent réunis pour la soutenir par des agens qu'il réprouve.

« Messieurs, je crois observer que cette manière de considérer la cause vous touche, et j'en puis dire la raison: je ne l'ai point envisagée à travers les froids principes des commentateurs, mais j'ai parlé de l'homme, de sa nature, et de la puissance humaine, d'après ce que j'en ai vu moi-même chez ces nations qui ne subissent qu'en frémissant le joug de notre autorité. Je sais quels sentimens elles nourrissent, et quels sont les seuls moyens de les réprimer. Jeune encore, je les ai entendues toutes s'exprimer par la bouche d'un sauvage nu; c'était un prince au milieu de ses sujets, qui, tenant en sa main un faisceau de baguettes, pour fixer le souvenir de sa mâle et rude harangue, s'adressait, plein d'indignation, au gouverneur d'une colonie anglaise: « Quel est, lui disait « ce fier dominateur des déserts envahis par nos infatigables aventuriers, quel est celui qui fait sourdre ces rivières sur les hautes montagnes et dirige « leurs flots vers l'Océan? quel est celui qui anime « le souffle impétueux des vents de l'hiver et l'apaise « pendant l'été? quel est celui qui étend sur la terre « l'ombre de ces grandes forêts, ou la chasse à son « gré devant la lumière? C'est le même être qui vous « donna une patrie de l'autre côté des mers, et qui « nous a donné la nôtre. C'est à ce même titre que « nous la défendons, » dit le guerrier, jetant son calumet et entonnant le chant de guerre de sa nation. Tels sont les sentimens qui, sur tout le globe, vivent dans le cœur de l'homme soumis au joug. Et comptez sur ce que je vous dis: on ne peut régner que par la crainte là où l'on voudrait en vain régner par l'amour. »

nouveau style prévaudrait sur la pureté et le naturel des modèles antiques ; tantôt prodiguant les ornemens, surchargé d'expressions et de tournures françaises, et sacrifiant le sens à un amas de figures fantastiques ; tantôt lourd, monotone, compassé, disposant la phrase pour l'œil plutôt que pour l'oreille, et remplaçant par un luxe outré d'expressions et de tours anciens, notre idiome national, au lieu de se borner à remédier à ses défauts. Ces flambeaux de l'éloquence britannique n'auraient pu imaginer qu'il paraîtrait parmi nous, de prétendus professeurs de l'art d'écrire, qui en ignoreraient toutes les règles et ne sauraient pas en sentir les beautés ; que ces hommes, redoutant le véritable génie de notre langue, traiteraient tous ses idiotismes comme autant de négligences, apprendraient à leurs élèves à corriger dans Addison des fautes d'Anglais, et chercheraient à réduire le nombre et l'harmonie inimitables qui distinguent Bolingbroke, au niveau du rhythme mécanique de Johnson. »

D'après la citation que nous venons de faire, on peut croire que M. Brougham n'a pas manqué de désigner à son auditoire les modèles qu'il considère comme les plus dignes d'être médités, et nos lecteurs qui savent que son éloquence se distingue surtout par l'énergie, ne seront pas surpris de sa prédilection pour les orateurs grecs, et spécialement pour le plus énergique de tous ; pour celui qui, d'après l'observation de Longin, est resté sans rival par la vigueur et l'ascendant de son génie : nous voulons parler de Démosthènes. M. Brougham observe, comme un trait caractéristique de la perfection de l'orateur athénien, que chez lui la passion et le raisonnement se confondent ; qu'il ne semble pas dire comme Cicéron : « Ici, je vais parler à votre raison ; plus loin, je m'adresserai à votre cœur ; enfin, je chercherai à plaire à votre esprit ; » mais que les ressources oratoires pénètrent, en quelque sorte, la substance du discours, forment avec lui un seul tout, et concourent sans cesse à un but unique, celui de persuader et de convaincre tout à la fois. Cette observation est d'une vérité si absolue qu'elle s'applique, sans exception, à toutes les harangues de Démosthènes ; aussi est-il à remarquer que les anciens critiques, qui ont commenté ses ouvrages, les ont toujours considérés sous le même point de vue que le nouveau recteur de Glascow.

M. Brougham arrive ensuite à un point fort délicat, indiqué par ce précepte d'Horace :

. . . . , Sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nescit consistere rectum.

Il considère l'ignorance des limites posées par le bon goût, comme le défaut capital de notre époque, et il exhorte avec chaleur la jeunesse à s'en garantir. Il cite quelques passages de Démosthènes, pour prouver qu'il savait produire de grands effets en peu de mots, et que lorsqu'il avait frappé un grand coup sur l'ame de ses auditeurs, il passait de suite à la conclusion, sans compromettre, par de fastueuses amplifications, le résultat qu'il venait d'obtenir, et sans courir le risque de distribuer, en petite monnaie, une pièce de la plus haute valeur. M. Brougham cite ensuite, comme contraste, un passage justement célèbre du discours de M. Burke, sur le paiement des dettes du nabab d'Arcate. Ce morceau est la description de l'invasion du Carnate, par Hyder-Ali. M. Brougham pense que le tableau est outré, sent trop le travail, et qu'ainsi il manque son effet ; mais il croit aussi que si M. Burke avait donné suite à sa métaphore, en respectant les règles de l'unité, s'il avait peint la nuée aux flancs orageux, roulant au-dessus des montagnes, se déchirant avec fracas et vomissant la désolation et la mort, et s'il s'était borné à cette description, en choisissant les traits les plus vigoureux pour lui donner la couleur convenable, ce passage eût été meilleur et eût produit plus d'effet. Démosthènes a traité un sujet analogue, et l'a fait avec un goût exquis. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la description des désastres qui fondirent sur la Phocide, et de la dévastation complète de ce pays, malheurs que l'orateur attribue à Eschine, en l'accusant de s'être laissé corrompre, pour livrer les Phocéens à la cruauté et à la vengeance de leurs ennemis les plus acharnés.

M. Brougham s'est bien gardé de passer sous silence une des plus hautes recommandations que l'on puisse faire aux hommes qui étudient l'art oratoire. Cet art divin n'a prospéré et ne prospérera que dans un pays de liberté. Jamais l'esclave, docile aux moindres gestes d'un maître, jamais le favori du pouvoir n'éprouveront, ou du moins ne pourront exprimer ces nobles sentimens qui émanent autant du sens intime de l'indépendance que des leçons de

l'éducation. « La liberté, dit Milton dans son « *Aréopagitique*, est la mère nourricière de « tous les grands génies; c'est elle qui, sem-« blable à un rayon céleste, a porté la lumière « dans nos esprits; c'est elle qui les a affranchis, « agrandis, et qui a élevé notre intelligence « au-dessus d'elle-même. » Mais s'il est vrai que la liberté est la mère de l'éloquence, il est également certain qu'en fille respectueuse et reconnaissante, l'éloquence doit défendre et ranimer, s'il le faut, les jours de sa mère. C'est là, en effet, la meilleure et la plus haute destination de l'art oratoire; et, sous ce rapport, ses résultats sont aussi beaux eux-mêmes que son exercice est glorieux. On peut réduire la liberté au silence; on peut, suivant l'expression de Crassus, lui couper la langue, sans mettre sa vie en péril. Les dernières vibrations de l'organe expirant, rendront un son terrible à l'oreille, et funeste aux projets de la tyrannie.

Nous terminerons l'analyse du discours de M. Brougham en transcrivant sa péroraison.

« J'aime donc à espérer, dit l'orateur, que parmi les jeunes illustrations qu'a produites cet ancien royaume (l'Écosse), si renommé par les lumières et par le caractère élevé de ses habitans, peut-être même parmi mes auditeurs, il se rencontrera un homme, un seul me suffit, qui voudra offrir un brillant exemple aux autres nations dans une route jusqu'ici inconnue, et qui cherchera à se placer à la tête de ses concitoyens, non par de frivoles occupations ni par les menées honteuses d'une ambition vulgaire, mais en remplissant la noble tâche d'éclairer la masse de ses compatriotes. Je le vois jaloux de laisser un nom couronné, non d'une splendeur barbare, ni des roses éphémères d'une futile galanterie, mais de palmes plus dignes de la raison humaine; un nom inséparable des progrès de la civilisation et de la diffusion des lumières; un nom qui traverse les âges, soutenu par la reconnaissance de plusieurs millions d'hommes que ses sages bienfaits auront arrachés au vice et à l'ignorance. C'est à lui que je dirai avec l'orateur romain : *Homines ad deos nulla re propius accedunt quam salutem hominibus dando; nihil habet nec fortuna tua majus quam ut possis, nec melius quam ut velis servare quam plurimos.* Ces expressions sont la devise de tous ceux qui tiennent à jouir d'une félicité pure, et qui sentent le prix d'une haute renommée et d'un nom sans tache. Mais si les bienfaiteurs de l'humanité, après l'accomplissement de leurs pieux travaux, ont, en récompense de leurs vertus, l'heureux privilége de savourer les bénédictions que, dans un autre âge, ils ont payées de tant de fatigues et de souffrances, loin de vous la pensée que les fondateurs des plus puissantes dynasties, les conquérans qui ont créé de nouveaux empires, non plus que l'essaim vulgaire de ces êtres pervers qui ont sacrifié à leur agrandissement le bonheur de leurs semblables, éprouvent quelque satisfaction à contempler les monumens de leur injuste renommée! Ce triomphe sera réservé à ceux qui pourront suivre les effets de leurs efforts éclairés, pour l'amélioration de l'espèce humaine. Ils trouveront leurs délices dans la réflexion que le prodigieux changement qu'ils aiment à contempler, que la révolution sublime qui a fait de l'instruction un pouvoir, de l'autorité l'apanage de la vertu, qui a foulé aux pieds la superstition, et banni de l'univers la tyrannie, sont les fruits précieux, mais lents, mais chèrement achetés, des fatigues qu'ils ont souffertes et des périls qu'ils ont su braver. »

(*Revue d'Édinbourg.*)

Mélanges.

DU PROJET D'UNIR PAR UN CANAL L'ATLANTIQUE ET LA MER PACIFIQUE,

PAR M. BIRES PITMAN.

Il y a quelques mois, qu'une compagnie a conçu le projet d'ouvrir un canal de communication entre les mers Atlantique et Pacifique, par le grand isthme qui les sépare; projet gigantesque qu'on devrait ranger peut-être parmi les spéculations chimériques si communes de nos jours. M. Pitman a réuni dans l'écrit que nous annonçons une foule de remarques précieuses sur la topographie de l'isthme et sur les particularités locales qui la distinguent, telles que les vents, les marées, les climats et autres circonstances physiques, nécessaires à connaître avant de commencer des travaux qui, par leur nature même, offrent de prodigieuses difficultés. Toutefois, après avoir examiné ces difficultés avec attention dans l'écrit de M. Pitman, nous ne sommes pas disposés à regarder l'exécution de ce canal comme absolument impossible.

Nos lecteurs n'ignorent pas sans doute que ce projet n'est pas nouveau. Dès l'année 1528, on soumit à la cour de Madrid un plan tendant à unir, dans l'isthme de Darien, la rivière de Chagres avec le golfe de Panama. D'autres plans de ce genre ont été proposés à diverses époques, tant au gouvernement espagnol qu'à celui de la Grande-Bretagne; mais le premier de ces gouvernemens, si jaloux de ses possessions d'Amérique, n'y a donné que le degré d'attention nécessaire pour les rejeter; le second, ne pouvant disposer du territoire compris dans les plans qui lui étaient soumis, n'a pu s'en occuper sérieusement.

Les avantages qui résulteraient de communications plus directes entre l'Orient et l'Occident, au moyen d'un détroit artificiel pratiqué entre l'Atlantique et la mer Pacifique, sont trop évidens, pour que nous ayons à les développer. Ce qu'il s'agit avant tout de déterminer, c'est la *possibilité* d'ouvrir ce détroit. Tel est l'objet spécial des recherches de M. Pitman; pour en donner une idée, il suffira de citer les faits suivans que nous puisons dans son aperçu.

Parmi les divers points du grand isthme, qui ont jusqu'ici paru plus ou moins propres à l'établissement d'un canal de communication entre les deux mers, M. Pitman n'en distingue que deux qui méritent de fixer l'attention. L'un est situé sur l'isthme de Darien, et l'autre sur celui de Nicaragua. Le premier de ces isthmes possède de bons ports sur chacune de ses côtes, et il offre, sur une largeur de 60 milles, une étendue de 20 milles déjà navigable. Il n'en resterait donc que 40 à creuser : toutefois, cette entreprise, en la supposant exécutable, réclamerait des sacrifices immenses à cause de la nature du sol.

D'excellens ports bordent aussi l'isthme de Nicaragua; il est borné au midi par un grand lac qu'on dit navigable, et qui communique avec l'Atlantique au moyen de la rivière de *San-Juan*. On pourrait aisément rendre cette rivière propre à la navigation; et d'ailleurs la langue de terre située entre le lac et l'Océan Pacifique serait beaucoup plus susceptible d'être creusée, que l'isthme de Darien. C'est donc sur l'isthme de Nicaragua que l'entreprise pourrait, dans l'opinion de M. Pitman, s'exécuter avec le plus de chances de succès, si jamais on s'en occupait sérieusement.

Cependant, il ne suffit pas de s'être entendu sur le choix des lieux, pour commencer ces tra-

vaux, il reste à savoir à qui l'exécution en sera confiée : sera-ce à une seule compagnie ou à plusieurs ? une ou plusieurs nations y concourront-elles ? Autres questions non moins importantes : quel sera l'effet du choc des mers qui se heurteront, lorsque la digue qui les contient maintenant sera enlevée ? quels ravages incalculables ne causeront-elles pas avant d'avoir repris leur *niveau ?* Il résulte, de l'avis même de l'auteur, que ce projet, tout simplifié qu'il est par la manière dont il l'expose, est plus facile à concevoir qu'à exécuter. En admettant, en effet, que la conformation physique de l'isthme de Darien ou de celui de Nicaragua se prête à son accomplissement, il ne faudra rien moins que les richesses entières d'une nation pour triompher des obstacles résultans des localités, et le développement de toutes ses forces morales et politiques, pour apaiser les jalousies des puissances que son exécution pourra intéresser; il sera aussi bien difficile d'obtenir des immunités pour la navigation du détroit, et des garanties pour en assurer le libre accès à toutes les nations.

M. de Humboldt, en traitant de ce projet, objecte que, « chaque nation serait dans la dépendance des maîtres de l'isthme et du canal. » Il remarque aussi que, « si le canal vient à s'établir, il en résultera de grands changemens dans l'état politique de l'Asie occidentale; et en effet, l'isthme qui sert de barrière aux flots de la mer Atlantique, est depuis bien des siècles le boulevard de l'indépendance de la Chine et du Japon. »

Pour écarter une partie des obstacles que nous avons rapidement indiqués, il faudrait que ce canal fût la propriété collective des nations qui auraient consenti à participer à son exécution. Sans doute ce serait avec peine que l'on obtiendrait le concours des divers gouvernemens de l'Europe, pour établir cette espèce de sanctuaire ouvert à tous les peuples, et dont la paix, déclarée inviolable, serait placée sous leur garantie commune. Probablement, il serait aussi très-difficile de déterminer les nouveaux états du Mexique à faire les concessions de territoire nécessaires pour l'achèvement de ce grand ouvrage. Cependant, comme on l'a déjà observé, les projets gigantesques séduisent davantage l'imagination des peuples dont la civilisation est récente, que les plans d'une exécution plus simple. D'ailleurs, ces concessions s'obtiendraient moins difficilement si on convenait que le territoire cédé, et le canal lui-même, seraient régis par une commission mixte, composée des délégués des nations qui auraient concouru à cette superbe entreprise. L'institution de cette espèce de diète, investie d'un pouvoir si élevé et si utile, ferait une ère nouvelle dans l'histoire de l'espèce humaine.

Les Hindous, les Égyptiens, et d'autres nations de l'antiquité, ont élevé des constructions qui nous étonnent encore par une exécution hardie et par des proportions colossales. Il serait beau de voir les peuples modernes, plus riches, plus éclairés, et qui disposent de ressources bien autrement étendues, s'entendre pour laisser un monument impérissable de leurs efforts réunis et combinés, et sacrifier les misérables rivalités qui les divisent, à l'établissement d'une paix perpétuelle qui, quoique locale, n'en aurait pas moins des avantages immenses et communs à tous.

Ce qui augmenterait encore l'utilité du canal projeté, c'est qu'aucune découverte future dans le domaine de la géographie, ne pourrait diminuer l'importance de cette voie nouvelle ouverte au commerce du monde; car elle offrirait une réunion d'avantages qu'on n'obtiendra jamais de ces passages qu'on a si long-temps et si vainement essayé d'ouvrir par le nord vers l'Océan Pacifique. Ajoutons que l'exécution de cette entreprise par les Européens serait une sorte de réparation faite à l'Amérique, pour les désastres qui suivirent immédiatement la découverte de cet immense continent. En un mot, le projet de creuser l'isthme de Panama ne cède en grandeur et en utilité qu'à la découverte même du Nouveau-Monde. (*Monthly Review.*)

NOUVEL ÉTABLISSEMENT ANGLAIS DANS L'AUSTRALASIE, OU NOUVELLE-HOLLANDE.

Le gouverneur de la présidence de Bombay a publié, le 21 janvier 1825, une note officielle portant, qu'en exécution des ordres du gouvernement de Sa Majesté Britannique, le capitaine Bremer, commandant de la frégate *le Tamar,* a pris possession de la portion de la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande, ou Australasie, qui est comprise entre les 129 et 135 degrés de longitude orientale, et qu'au port de Cockburn, situé dans le détroit d'Apsley, entre

les îles Bathurst et Melville, il a établi une colonie qu'il a laissée sous les ordres d'un capitaine-commandant (1).

Le Tamar, qui fut expédié de la métropole en février 1824, relâcha au port Jackson (Nouvelle-Galles méridionale), d'où il repartit le 24 août suivant, emmenant à sa suite un détachement du 3e régiment de ligne, un grand nombre de condamnés et des munitions de tout genre.

Après avoir pris possession, au nom du roi, de la portion du nouveau continent, où il établit sa colonie, le capitaine Bremer se rendit au port de Bombay, près du gouverneur de cette présidence.

Voici quelques détails sur l'expédition, fournis par un journal de Bombay.

« Après avoir quitté le port Jackson, elle traversa le détroit de Torres, naviguant entre la grande barrière à bancs de corail et la côte; cette navigation était très-périlleuse, tant à cause des bancs de corail qui, en certains endroits, laissaient à peine aux bâtimens l'espace nécessaire pour passer, que par la force extrême des vagues qui, soulevées par le mouvement du grand Océan Austral, venaient se briser contre ces bancs et contre les bâtimens eux-mêmes. Ayant franchi ce détroit, dont l'étendue est de plus de 280 lieues, l'expédition arriva le 21 septembre au port d'Essington, dans une presqu'île appelée Cobourg. Ce port est un des plus vastes, des plus beaux et des plus sûrs qu'il y ait au monde; mais il perd beaucoup de son prix, par l'impossibilité qu'il y a eu jusqu'à présent d'y trouver de l'eau douce.

« Le 26, l'expédition gagna le détroit d'Apsley, où elle prit possession des îles Bathurst et Melville. Le 27, on envoya de tous côtés pour faire de l'eau, et, après quelques recherches, l'on découvrit une petite rivière, dans une anse, située à deux lieues du point où on avait jeté l'ancre. Le site environnant étant élevé, sans être trop couvert de bois, on le jugea favorable à un établissement, et l'on se décida à y placer le siége de la colonie. Les bâtimens vinrent donc mouiller dans cette anse, qu'on nomma *Kings-Cove*. On donna le nom de Barlow à la place même où s'établit la colonie, et au mouillage, celui de *Port Cockburn*.

« On s'occupa sur-le-champ de construire un fort. Chacun se mit à l'ouvrage, et, le 21 octobre, le côté faisant face à la mer et un bastion étant achevés, on y hissa le pavillon britannique, au bruit des pièces de canon qu'on y avait montées.

« Le fort, après avoir été achevé, reçut le nom de *Fort Dundas*. Il est construit en bois fort dur; sa forme est carrée; il a soixante-quinze pieds de long sur soixante de large, et il est entouré d'un fossé de quinze pieds de profondeur et quinze de largeur. On y a construit un petit môle et des magasins pour les munitions. Près du fort, les troupes et les condamnés ont établi des cabanes.

« Ce ne fut que le 25 octobre qu'on eut occasion de voir quelques naturels du pays. On les aperçut en remontant une petite rivière dans l'île Bathurst. Ils étaient armés de javelines, qu'à notre vue ils posèrent à terre en signe de paix. On essaya d'entrer en communication avec eux; mais ils ne voulurent s'avancer qu'autant qu'il fallait pour prendre un mouchoir et quelques bagatelles, qu'on leur tendit au bout d'une rame. Ils se retirèrent en paraissant satisfaits de cette première rencontre. Dans la soirée du même jour, quelques-uns descendirent vers la plage, comme pour reconnaître la petite colonie. Ils surprirent nos travailleurs qui abattaient du bois et leur enlevèrent quelques haches, dont ils semblaient connaître l'usage. Après leur retraite, plusieurs de nos gens firent une course dans l'intérieur, et parvinrent à les attirer près du fort; mais on ne put les faire entrer dans la ligne des cabanes. On ne leur témoigna aucun mécontentement du vol qu'ils avaient commis: on leur donna même trois autres haches, qu'ils emportèrent dans le bois. Mais deux jours après, ils surprirent de nouveau nos travailleurs, et leur prirent encore une hache et une faucille. Alors on leur fit entendre que leurs vols ne seraient plus tolérés, ce qui parut les mécontenter beaucoup et leur inspirer

(1) NOTE DES ÉDITEURS. Observons ici avec quel soin les Anglais cherchent, par le choix même de leurs colonies, à favoriser les prodigieux développemens de leur puissance commerciale. Au moyen des îles *Bathurst* et *Melville*, ainsi que de la nouvelle colonie qu'ils viennent de fonder au port de Corkburn, ils dominent l'entrée du détroit de Torres, et se ménagent des relations faciles avec Java, Sumatra, les îles Moluques, et en général avec tout l'Archipel des Indes orientales.

le dessein de commettre quelque acte d'hostilité. Depuis ce jour, on ne les vit plus jusqu'au 30. Ils se présentèrent alors en plus grand nombre et tentèrent de s'emparer d'une de nos barques, qu'on avait détachée pour faire de l'eau. Un caporal tira au-dessus de leurs têtes; à l'instant ils lancèrent contre nous plusieurs traits, dont l'un blessa un aspirant de marine. Ce dernier, ayant distingué le chef de la troupe, tira sur lui et l'étendit mort. Ils prirent sur-le-champ la fuite, emmenant leur chef, et depuis ce moment aucun d'eux n'a reparu.

« Ces sauvages sont au-dessus de la taille moyenne, bien faits et d'une extrême agilité. Leur teint est presque noir, et ils ont, pour la plupart, le corps tatoué à la manière des sauvages qu'on rencontre partout ailleurs; leurs cheveux sont durs sans être laineux. Les hommes marchent tout-à-fait nus; les femmes portent une petite ceinture de natte, tressée avec de l'herbe ou du jonc. Les armes dont ils se servent, sont la javeline, sorte de perche durcie au feu qui a environ dix pieds de long, et un bâton court qu'ils lancent avec une adresse telle, qu'ils atteignent un oiseau perché à la cime de l'arbre le plus élevé.

« Les naturels de cette partie de la Nouvelle-Hollande ressemblent à ceux de la Nouvelle-Galles méridionale. Ils occupent, toutefois, un degré supérieur dans l'échelle de l'espèce humaine. L'idée d'un Être-Suprême et d'une autre vie paraît leur être moins étrangère qu'aux premiers. On rencontre, dans l'île de Bathurst, un tombeau qui, par la simplicité de sa forme et l'état soigné dans lequel il est tenu, ferait honneur même à un peuple civilisé. Ce respect pour les morts est fort rare chez les naturels de l'Australasie.

« Le sol de cette nouvelle colonie, autant qu'on a pu en juger, est très-fertile : on pourra y cultiver tous les fruits et les arbustes qui viennent dans les îles orientales. Les plantes apportées de Sidney y réussissent très-bien, et, en remontant la petite rivière dont nous venons de parler, on a aperçu plusieurs marais, où il serait facile d'établir des rizières.

« Les bois de ce pays offrent des arbres d'espèces très-variées. On y remarque entr'autres le *lignum vitæ*, le palmier à choux et le palmier à sagou. On en distingue un surtout qui produit un coton particulier, dont on a envoyé des échantillons en Angleterre.

« Les animaux qu'on trouve dans le pays, sont le kangarou, le chien sauvage, le bandicout, l'opossum, le ratkangarou et l'écureuil volant. Les oiseaux sont le faisan, la caille, le perroquet, le pigeon et une sorte de bécassine; quelques reptiles du genre venimeux s'y font remarquer; on y voit des centipèdes et des scorpions.

« Le climat est, à tous égards, aussi bon qu'aucun de ceux situés entre les tropiques. Le thermomètre ne s'élève pas au-delà de 88° (Fahrenheit), même à l'heure du jour où la chaleur est la plus forte.

(*Asiatic Journal*).

RECHERCHES SUR UN PRODUIT VÉGÉTAL PARTICULIER, POSSÉDANT LES PRINCIPALES PROPRIÉTÉS DU SUIF, PAR M. BENJ. BABINGTON.

Dans le cours de ma dernière excursion, dit ce voyageur, tandis que j'étais à Mangalore, dans la province du Carnate, j'appris d'un habitant de cette ville que le *Sateria-indica*, arbre très-commun dans ces contrées, fournit une substance qui n'a encore été indiquée par aucun Européen, quoique ses propriétés puissent en faire un article très-important de commerce, et semble mériter, sous ce rapport, de fixer l'attention de mes compatriotes. Le produit dont je parle est un composé inflammable, qui tient de la nature de la cire et de l'huile, et qui a l'apparence du suif. On ne s'en sert que dans la ville de Mangalore; on l'y emploie comme topique dans les contusions et les douleurs rhumatismales; fondu avec une résine que fournit ce même arbre, il tient lieu de goudron pour enduire les bateaux. On obtient cette substance, en faisant simplement bouillir dans l'eau le fruit du sateria. On voit le suif fondu s'élever à la surface, et par le refroidissement, il prend la forme d'un pain solide.

Ce suif végétal est ordinairement blanc, quelquefois jaune, onctueux au toucher, presque sans goût, d'une odeur assez agréable, et assez semblable au cérat ordinaire. Il fond à la température de 97 1/2 degrés, et conséquemment reste solide dans le climat des Indes. Sous ce rapport, ce suif diffère de l'huile de palmier ou de cacao. S'il est enveloppé dans des feuilles de

papier brouillard, et soumis à une forte pression, l'huile qu'il fournit suffit à peine pour tacher la première feuille. Il est si compact et si solide que, quand il est sous la forme de petits pains ronds, du poids de neuf livres, deux hommes très-forts ne peuvent pas le couper avec un fil d'archal, et même ce n'est pas sans peine qu'on en vient à bout avec une scie. Sa cassure présente une structure cristalline, formée de la réunion de petites sphères composées elles-mêmes de rayons qui partent d'un centre. Le suif animal, lorsqu'il est fondu en grands pains et refroidi lentement, présente, dit-on le même caractère.

L'état de concrétion de cette substance combustible est sans doute ce qui l'a empêchée d'être connue plus généralement, même des habitans des contrées où l'arbre est indigène : car cet état s'opposait à ce qu'on en fît usage pour s'éclairer, puisque les habitans de l'Inde, comme on le sait, ne se servent pas de chandelles, mais de lampes, et que la nature leur fournit, avec profusion, plusieurs espèces d'huiles végétales fluides.

Voici le résultat de quelques expériences faites sur le suif végétal, pour en déterminer l'utilité ainsi que la composition.

Sa pesanteur spécifique à 97° 1/2 Fahrenheit, est de 89. 65, et à 60°, de 92. 60. Combiné avec les alkalis fixes, il forme un composé savonneux, mais qui ne paraît pas pouvoir faire un savon propre à entrer dans le commerce; et, sous ce rapport, il semble plutôt participer de la nature de la cire que de celle du suif.

Si on en fait des bougies, il se détache facilement du moule, et diffère ainsi de la cire que l'on a tant de peine à mouler. Il donne une lumière aussi brillante que celle du suif, et l'emporte sur ce dernier, en ce qu'il ne répand point d'odeur désagréable, et que, quand on l'éteint, il ne donne pas une vapeur infecte. Il se mélange, dans toutes ses proportions, à la cire, au blanc de baleine et au suif.

Voulant connaître la *combustibilité* comparative du suif végétal, je fis des bougies de suif de pin, de suif animal et de cire : elles furent faites dans le même moule, et les mèches furent composées d'un nombre égal de fils. Après les avoir pesées avec soin, je les fis brûler pendant une heure, dans un appartement où l'air n'était point agité, et à la température de 55 degrés; j'obtins les résultats suivans :

	Poids en grains avant d'être allumées.	Poids au bout d'une heure.	Perte.
Cire	840	719	121
Suif animal	811	703	108
Suif végétal	812	702	100

Je ne dois pas oublier de dire que, dans cette expérience, la mèche de la bougie de cire était beaucoup plus petite, ce qui n'empêche pas qu'il a été brûlé une plus grande quantité de cire que de suif; résultat contraire à l'opinion générale. Dans une seconde expérience, je comparai de nouveau le suif végétal à la cire, ayant eu soin de ne pas laisser subsister la différence que nous venons d'indiquer, et j'obtins le résultat suivant, les mèches étant composées de douze fils, comme dans les bougies de cire que l'on emploie habituellement :

	Poids en grains avant d'être allumées.	Poids au bout d'une heure.	Perte.
Cire	730	594	138
Suif végétal	774	684	90

Cette expérience, qui s'accorde bien avec la première, prouve que le suif végétal se rapproche plus, pour la combustion, du suif animal que de la cire. D'autres expériences ont encore produit les mêmes résultats.

Il paraît qu'en ce moment on ne pourrait pas trouver plus de deux tonnes de suif végétal dans la ville de Mangalore, que l'on aurait à 2 d. 1/2 (5 sous) la livre; car, comme nous l'avons dit, on ne l'y emploie que comme médicament, et ce n'est que dans la ville qu'on le prépare. Mais l'arbre qui le produit est si commun sur la côte occidentale de la péninsule de l'Inde, au moins jusqu'au nord des confins de la province du Carnate, que, bien que le fruit soit complétement négligé, les habitans le recueilleraient avec soin, si on leur faisait des demandes de ce précieux produit.

COALITION D'OUVRIERS.

Les lois spéciales relatives aux coalitions d'ouvriers et à l'émigration des artisans, ont été rapportées par le Parlement, dans le cours de sa dernière session. Les ouvriers sont rentrés dans le droit commun : ils peuvent se réunir, débattre entr'eux leurs intérêts, et prendre, à cet égard, telle résolution que bon leur semble. La loi ne s'interpose que lorsqu'une portion, qui

a volontairement interrompu ses travaux, veut aussi, par des moyens violens, empêcher les autres de travailler. C'est alors que, sur la déposition d'un seul témoin, un magistrat quelconque peut entamer des poursuites judiciaires.

Les coalitions des charpentiers de vaisseaux et des matelots se trouvent en quelque sorte paralysées par une résolution du Parlement qui modifie singulièrement le fameux acte de navigation. Par cette résolution, le conseil privé peut permettre aux armateurs de faire réparer leurs navires dans les ports étrangers, quand les ouvriers anglais refusent de travailler ; et aux navires anglais de prendre à leur bord autant de marins étrangers qu'ils en veulent, quand ceux de la Grande-Bretagne ne consentent pas à s'embarquer.

Malheureusement, il ne sera pas aussi facile d'empêcher les coalitions des autres classes d'ouvriers : ces coalitions se soutiennent, et en voici un exemple récent. Il résulte d'un rapport lu dans un des clubs des ouvriers charpentiers de la marine, que, pour arriver au but de leur coalition, ils ont employé, pendant ce dernier trimestre, 2,600 liv. st. (65,000 francs), pris sur les fonds de leur société, et qu'il reste en caisse 340 liv. st. (8,500 francs) disponibles.

Les tisserands de la ville de Brafort, ayant demandé à leurs maîtres une augmentation de salaire, et ne l'ayant pas obtenue, leurs confrères de Huddersfield, ville voisine, sont venus à leur secours, et leur ont envoyé 300 liv st. (7,500 francs), en leur en promettant 3,000, s'il était nécessaire, pour appuyer leurs prétentions.

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Astronomie.

Taches solaires. — Le faisceau de taches solaires qu'on a observé depuis quelque temps, a présenté des phénomènes très remarquables dans le cours de cette semaine. Lorsqu'on aperçut d'abord des taches, le 12 de ce mois (juillet), elles n'étaient qu'au nombre de sept; la supérieure était un peu plus grande que les autres, et elles projetaient une ombre très-forte autour d'elles. Le 13 et le 14, on en observa une ou deux de plus. Le 15, devenues très-nombreuses, elles occupaient un espace assez grand sur le disque solaire, espace égal à 37,128 lieues (environ quatorze fois le diamètre de la terre). Le même jour, à cinq heures de l'après-midi, et pendant les trois jours suivans, ces taches n'en formaient plus qu'une seule, située dans la partie du disque solaire, de forme elliptique, et placée verticalement à droite.

Herschell attribue les taches qui se forment sur le disque du soleil à l'émission d'un fluide aériforme, non encore en combustion, qui déplace le grand atmosphère lumineux, et qui doit ensuite servir lui-même à entretenir la combustion; il considère les taches de ce genre comme annonçant de fortes chaleurs à la surface de la terre, et il appuie cette opinion d'exemples historiques. Il est certain que les chaleurs que nous éprouvons cette année, se rencontrant avec le phénomène en question, tendent beaucup à confirmer cette théorie.

— On lit dans les journaux allemands, que le docteur Fischer, de Konenberg, en Autriche, a prédit, il y a quelque temps, un été chaud et sec, par la raison que le soleil, se trouvant sans taches, doit envoyer à notre planète une dose plus forte de calorique et de lumière.

Lequel de Herschell ou du docteur Fischer a le mieux observé le soleil ?

Histoire naturelle.

Neige lumineuse. — Il y a quelque temps qu'il tomba, vers la fin du mois de mars, à Lochawe, dans l'Argyleshire, une certaine quantité d'une neige qui étonna ou alarma les habitans, suivant qu'ils cédèrent aux impressions de la curiosité ou de la superstition. Quelques personnes qui, le matin même, avaient traversé le lac, purent mieux observer le phénomène. Pendant le jour, toute la nature avait été dans un calme parfait, et ils s'en retournaient chez eux, après avoir quitté Ben-Cruachan, lorsque voyant le ciel se couvrir subitement de sombres nuages, ils ramèrent avec plus de force, afin d'atteindre le rivage avant de voir éclater la tempête qui les menaçait; mais au bout de quelques minutes, ils furent surpris par la neige, et aussitôt après, le lac qui, un instant plus tôt, était calme et uni, ne présenta plus, de même que leur bateau, leurs habits et tout ce qui les environnait, qu'une surface lumineuse, formant une immense nappe de feu. Les parties de leur corps qui étaient exposées à l'air, ne furent point exceptées : elles paraissaient toutes en feu, quoiqu'elles ne fussent le siége d'aucune sensation de chaleur. S'ils prenaient dans leurs mains la neige, déjà fondue à moitié, toutes les parties qui en étaient humectées devenaient lumineuses, et la neige conserva cette propriété pendant au moins douze ou quinze minutes. Le soir, la température s'adoucit, le temps se calma; mais il resta très sombre. Les habitans, qui voyaient pour la première fois ce phénomène, le regardèrent comme l'avant-coureur de quelque grande catastrophe.

Littérature, Education, Instruction religieuse, etc.

*Manuscrit sur papyrus de l'*Iliade *d'Homère, trouvé depuis peu en Égypte et appartenant à M.* Bankes. — Nous avons pu examiner ce manuscrit et nous avons reconnu, en le collationnant avec les éditions imprimées d'Homère, que ces dernières sont conformes aux manuscrits les plus anciens de ses poèmes.

Le manuscrit en question est écrit sur un papyrus de la couleur jaunâtre accoutumée. Il est en lettres majuscules bien faites, et semblables, pour la forme, à celles usitées en Égypte, vers la fin de la dynastie des Ptolémées. Comme on l'observe dans les plus anciens manuscrits, les mots ne sont séparés l'un de l'autre par aucun intervalle; mais les vers sont rangés en colonnes, sur des lignes assez espacées. Chaque colonne contient de quarante-deux à quarante-quatre vers, qui occupent la largeur du rouleau à l'exception d'une petite marge en haut et en bas. Ce manuscrit (sans doute le dernier de vingt-quatre rouleaux, ou volumes distincts) ne paraît avoir contenu que le vingt-quatrième chant de l'*Iliade*. Les plis extérieurs du papyrus ayant été détruits par le frottement et par le temps, les premiers cent vingt-six vers du chant manquent. Les traces du pouce appliqué au volume pour le dérouler, sont visibles sur les autres plis ou pages, où il y a quelques mots effacés. Le reste est complet jusqu'à la fin du chant. Ce papyrus donne lieu d'espérer que l'on pourra découvrir, en Égypte, d'autres manuscrits contenant des productions de la littérature grecque plus intacts et moins illisibles que ceux d'Herculanum. Il ne serait pas impossible, par exemple, qu'on y retrouvât un jour les annales, rédigées par Manethon, qui jetteraient un si grand jour sur l'histoire primitive du monde en général, et en particulier sur celle de l'Égypte.

— Il nous est parvenu de l'Inde quelques exemplaires d'un ouvrage imprimé avec un grand luxe et intitulé : *Les Sept Mers*, ou *Dictionnaire et grammaire de la langue persane*, par S. M. le roi d'Aoude. Cet ouvrage qui forme sept volumes in-folio, sort de l'Impri-

merie Royale de la ville de Lucknow. Les six premiers volumes contiennent le dictionnaire, et le septième la grammaire de cette langue. Depuis le temps du savant Abulfeda, prince de Hamah, de la dynastie d'Ejub, qui mourut en 1332, et qui est célèbre même en Europe, comme historien et géographe, aucun prince d'Asie n'a rendu aux lettres un aussi grand service que le rajah d'Aoude, par la publication de ce *Dictionnaire de la langue persane*. Il en sera rendu compte par un orientaliste qui s'occupe dans ce moment de l'examiner, et qui se propose de faire connaître les rapports qui existent entre cette langue et celle de l'Europe, et surtout la langue allemande.

Journaux à Calcutta, en langue bengali.— Nos feuilles du Bengale annoncent qu'on vient de créer à Calcutta un journal hebdomadaire, écrit en bengali et rédigé par un savant hindou. Le premier numéro contient un article sur la liberté de la presse dans l'Inde, et le second en renferme un autre sur le jugement par jury. Ils ont été lus avec une telle avidité, que l'édition de ces deux numéros a été épuisée. Ce journal est intitulé : *Sungband Cowmuddy* ou *la Lune des Nouvelles*.

École des Arméniens à Calcutta.—On désire vivement ici le succès de cette école; ce qui vient en grande partie de l'intérêt qu'on prend aux Arméniens, à cause de la religion chrétienne qu'ils professent. Rien ne peut se comparer à l'état de servitude et d'avilissement où les tiennent les musulmans, si ce n'est celui où les Grecs gémissent également sous les mêmes maîtres. C'est pour se dérober à une condition si déplorable, qu'à l'exemple des enfans d'Israël, ils se répandent sur la face de la terre, cherchant quelque protection chez les princes de la chrétienté. Les Arméniens sont actifs et intelligens, et leur aptitude au commerce est universellement reconnue. Napoléon avait formé le projet d'en établir une colonie en France; il avait protégé ceux qui s'étaient fixés en Italie. L'empereur Alexandre s'est montré aussi très-favorable aux Arméniens; il a permis à ceux d'entr'eux qui sont dans ses états de bâtir une cathédrale à Pétersbourg, et un collége à Moscou : il a ensuite décoré le patriarche d'Arménie de la croix de Saint-André, le premier ordre de Russie. Dès les premiers temps de sa domination dans l'Inde, la Compagnie anglaise a protégé les Arméniens, et les a employés principalement comme facteurs ou agens commerciaux. Ce qui donne une idée très-avantageuse de leur caractère, c'est que, tout voués qu'ils sont au commerce, il ne laissent pas de cultiver leur esprit par l'étude de nos sciences, et de leur propre littérature, qui est très riche et qui contient des ouvrages fort curieux.

Le 14 janvier dernier, l'examen des élèves a été terminé par une distribution de prix. Les élèves arméniens ont récité, avec une énergie et une justesse remarquables, le discours des ambassadeurs des Scythes à Alexandre-le-Grand, le plaidoyer de l'apôtre Paul devant le roi Canut et ses courtisans; ils ont aussi prononcé quelques discours en langue arménienne, qui ont été très-applaudis.

Collége dans l'Inde pour l'étude du samskrit. — La distribution des prix remportés par les étudians de ce collége, a eu lieu ces jours derniers. Les examens préliminaires avaient occupé les sept jours précédens. Les élèves s'y sont fait généralement remarquer par leurs progrès, d'autant plus dignes d'éloges, que l'institution est toute nouvelle. Ce collége, le premier de ce genre qu'on ait encore établi dans le Bengale, ne peut manquer d'être fort utile au peuple hindou. On y enseigne la grammaire, la logique, les belles-lettres, la législation et la théologie. Tous les membres du comité d'instruction publique ont assisté à cette séance. Il a été adressé aux élèves et aux professeurs un discours en langue samskrite, tendant à développer le but de l'institution. Trente prix ont été distribués; leur valeur s'élève en tout à la somme de trois cent cinquante roupies.

Éducation des femmes dans l'Inde. — Il résulte du dernier rapport fait à la *Société pour l'Encouragement de l'Instruction* à Calcutta, que les écoles actuellement sous sa direction, tant dans cette ville que dans les environs, sont au nombre de deux cents, et que les enfans des Hindous qui s'y instruisent dans les connaissances de l'Europe, sont au nombre de cinq cents.

Une circonstance qui indique un grand changement dans les préjugés des Hindous, c'est que plusieurs d'entr'eux font élever leurs filles dans

nos institutions. A la dernière réunion annuelle de la *Société protectrice des écoles pour l'instruction des femmes* à Calcutta, on a lu un rapport qui nous apprend que ces écoles sont fréquentées maintenant par les jeunes filles hindoues de tous les rangs ; qu'on y remarque, par exemple, deux *Brahmines*, quatre *Haynsthus* et sept *Vishnubiennes* (c'est le nom des premières castes de l'Inde). Le rapport ajoute qu'un savant du pays a publié un écrit en bengali, tendant à prouver qu'il était anciennement d'usage parmi les Hindous d'instruire leurs femmes, et que l'éducation de ces dernières, loin d'être une chose nuisible ou déshonorante, comme on le suppose communément, pourra devenir fort utile, si elle est convenablement dirigée (1).

Sociétés Bibliques. — Une de ces sociétés, établie à Londres, a tenu une réunion ces jours derniers, où l'on a recueilli les faits suivans :

Dans l'Amérique du Sud, des prêtres catholiques concourent avec les missionnaires protestans à répandre la connaissance du *Livre sacré*. Un dépôt de Bibles a été établi dans un couvent de franciscains, situé au pied du grand volcan de *Cotopaxi*, et il s'est vendu 100 exemplaires dans l'espace de deux heures. Un descendant des Incas, habitant de Cusco, vient d'en achever une traduction en langue péruvienne. A Santa-Fé de Bogota, capitale de la république de Colombie, il s'est formé une Société biblique, qui a pour président un des secrétaires d'état. Dans un discours qu'il a adressé à la Société, le jour de son installation, on remarque le passage suivant « Le concile de « Trente a interdit aux laïques la lecture de la « Bible, et le pape régnant réitère cette défense « dans une bulle récente ; mais, à mes yeux, le « jugement des anciens pères a plus d'autorité « que celui des pères modernes. » Deux prêtres seulement se sont prononcés contre cette Société, l'un parce que les Bibles qu'on distribue n'ont pas de commentaire, et l'autre parce qu'il croit plus utile que le peuple ne connaisse pas la Bible. Heureusement assez d'autres prêtres favorisent le système contraire.

Sur les côtes de la Méditerranée, la Bible a des succès extraordinaires ; 10,000 exemplaires, imprimés en diverses langues, ont été vendus dans l'espace de trois mois. Le dépôt de l'île de Malte, qui les a fournis, a été épuisé par ce rapide écoulement. Sur les 10,000 exemplaires, il y en avait 700 en langue hébraïque, pour les juifs qui sont répandus dans les divers états de la Méditerranée ; 1,000 en langue syriaque, pour les habitans de la Palestine, en 500 en arabe, pour les tribus diverses qui parlent cette langue.

Il s'en est vendu en outre 2,000 à Constantinople, l'année dernière ; celles-ci étaient presque toutes imprimées en langue turque. Une circonstance singulière, c'est que le sultan avait rendu un firman pour en défendre la lecture, presqu'en même temps que le pape rendit sa bulle ; mais la bulle et le firman ont été également sans effet.

En France, vingt-trois nouvelles Sociétés bibliques ont été créées dans le cours de l'année dernière.

La Société biblique de Calcutta vient de tenir sa troisième séance annuelle ; on y a fait lecture du rapport de son comité. Il résulte de ce rapport que, dans le cours de l'année dernière, il a été distribué, au nom de la Société, 4,147 exemplaires de la Bible, en diverses langues, et que, depuis sa fondation, la Société en a distribué en tout 11,573 exemplaires.

Les Cypayes qu'on a fait marcher depuis peu contre l'empire des Birmans ont été pour la plupart pourvus de Bibles. Il en est arrivé fort à propos quelques caisses d'Europe, un peu avant leur départ. On en a répandu également dans les casernes et les prisons isolées des divers cantonnemens. Les exemplaires vendus se composent principalement d'Évangiles isolés et de portions détachées de l'Écriture, traduits en bengali : ils ont été achetés par les missionnaires pour le compte des écoles indigènes.

---

(1) Note des Éditeurs. Nos lecteurs auront sans doute remarqué l'ensemble des petits faits rapportés ci-dessus et qui sont empruntés aux journaux anglais qui paraissent dans l'Inde : des rois de l'Orient qui composent des grammaires et des dictionnaires ; des Hindous qui publient des journaux, et qui dissertent sur l'institution du jury et sur la liberté de la presse ; de jeunes brahmines que leurs parens font élever dans des écoles instituées par des Européens, etc. ; tout annonce que de grands changemens se préparent ou s'opèrent dans les opinions et dans les habitudes de l'Asie.

Bénéfices attachés à l'enseignement de la médecine à Londres. — Il est dit, dans un journal anglais de médecine, qu'un professeur d'anatomie qui a une classe de deux cent cinquante élèves, retire de son cours un revenu annuel de 2,500 liv. st. (62,500 fr.). Ce cours ne l'occupe que pendant six mois de l'année, et les frais qu'il entraîne pour les achats de cadavres et autres objets ne se montent pas au-delà de 50 liv. st. Ce même professeur fera deux cours de chirurgie dans la même année, qui (en lui supposant cent cinquante élèves, payant chacun 5 guinées), lui rapporteront 1,500 autres livres sterling. Sa part des rétributions payées par les élèves qui suivent les hôpitaux, est aussi d'environ 1,500 liv. sterling; ainsi il aura, pour l'enseignement seulement, un revenu de 5,450 livres sterling (146,250 fr.).

Commerce.

Comm. du port de Calcutta.—Le commerce, tant extérieur qu'intérieur, qui se fait annuellement dans la présidence de Calcutta, s'élève à la somme de 14,000,000 liv. st. (350,000,000 fr.), année commune. Une portion de ce commerce appartient, sans doute, aux entreprises des particuliers; cependant, la Compagnie conserve encore de grands avantages sur ces derniers. Elle fait des réglemens locaux qui tendent à neutraliser la liberté du commerce qu'elle a concédée. Il en résulte que, sur certains objets, les particuliers ne peuvent soutenir sa concurrence et que bien des entreprises qui eussent été bonnes pour elle, ont été ruineuses pour eux. Tous les ans, il sort du port de Calcutta, ou il y entre plus de 600 navires et bâtimens de tout genre. Le fleuve parcourt une étendue de trente lieues, pour arriver du port à la mer. Qu'on se figure le coup d'œil que présente un pareil mouvement dans ce court espace.

Calcutta, situé sur la rive orientale du fleuve, n'était, en 1717, qu'un misérable village, environné de forêts et de marais. Cette ville s'étend maintenant à plus de deux lieues le long du fleuve. On y compte 100,000 maisons habitées par 600, 000 ames, dont 8,000 Anglais, Portugais et Arméniens. La population comprise dans un rayon de sept lieues de cette ville, réunie à celle de la ville même, est estimée à 2,225,000 ames (1).

Vaisseaux à vapeur. — Une nouvelle compagnie vient de se former à l'effet d'établir une ligne de navigation par bateaux à vapeur, entre la Grande-Bretagne et les ports principaux des îles et du continent d'Amérique. Aux termes du prospectus, que nous avons sous les yeux, les ducs d'York et de Wellington sont à la tête de cette entreprise, dont les résultats seront aussi avantageux au commerce anglais, qu'au gouvernement. Les bâtimens partiront de Valencia, petit port de mer, au sud-ouest de l'Irlande, celui du royaume-uni qui paraît le plus convenable pour cette navigation.

(1) Voyez la description de Calcutta dans les *Esquisses de l'Inde*, insérées dans le Numéro précédent.

Industrie.

Un journal anglais, qui nous arrive à l'instant, annonce que le projet colossal d'unir l'Atlantique et la mer Pacifique, par un canal accessible aux vaisseaux de mer, projet dont nous avons parlé plus haut, va être sans délai mis à exécution.

Emploi du chromate de plomb dans les arts. —M. Badams décrit, dans un article des *Annales de philosophie*, le résultat de plusieurs expériences sur la composition de l'écarlate, ou sous-chromate de plomb, et du chromate jaune et il recommande fortement l'usage du premier

soit dans la peinture, soit dans l'impression sur calicot.

M. Badams prépare le chromate rouge en faisant bouillir du chromate jaune avec de la potasse, d'après le procédé de Grouvelle. Après avoir écrasé et fait tremper, pendant une demi-heure, cent grains de ce chromate écarlate, dans de l'acide acétique étendu, et l'avoir remué constamment, on le voit se teindre d'un jaune pur, et quand on l'a lavé il ne pèse plus que soixante grains, l'acétate de plomb restant en dissolution. Au contraire, si l'on écrase soixante grains de chromate jaune avec quarante grains d'oxide de plomb, et que l'on verse de plus, de temps en temps, une petite quantité d'eau chaude, on obtiendra de nouveau le sous-chromate rouge.

Selon M. Badams,

		Le chromate jaune	Le chromate rouge
Est composé	Acide chromique	1 atome 19,02	1 atome 19,02.
	Oxide de plomb	1 atome 40,98	2 atomes 81,96.

M. Badams conseille à l'imprimeur sur calicot de faire pénétrer dans les pores de l'étoffe qu'il veut teindre, un sel de plomb insoluble, afin que la couleur soit plus solide. Mais dans tous les cas, il est bon de renforcer les couleurs en les faisant passer par l'eau bouillante.

Le sous-chromate de plomb est très-beau, quand il a été broyé à l'huile; il ne se décolore pas comme le vermillon, lorsqu'on le mélange avec du blanc de plomb, et sa couleur ne paraît pas susceptible de s'altérer même après avoir été long-temps exposée à l'air. Le sous-chromate n'a point été suffisamment essayé avec l'eau pour qu'on puisse assurer qu'il ne noircira pas. Mais déjà plusieurs feuilles de carton et de papier qui ont été peintes de cette manière, et suspendues dans des lieux où les sels de plomb peuvent s'altérer, n'ont rien perdu de l'éclat de leurs couleurs.

Procédé de M. Dalton pour déterminer la bonté de l'indigo. — M. Dalton détache d'un échantillon d'indigo un grain qu'il pèse avec soin, après l'avoir pulvérisé; il verse dessus deux au trois grains d'acide sulfurique concentré; ce mélange bien trituré, il y ajoute de l'eau, et transvase le liquide coloré dans un cylindre de verre dont l'intérieur a environ un pouce de diamètre. Lorsque le mélange est assez étendu d'eau pour qu'on puisse apercevoir au travers la flamme de la bougie, il y verse de la solution de chlorate de chaux, en ayant soin de n'en ajouter d'autre que lorsque l'odeur de celle qu'il y a versée d'abord s'est évanouie : il agite lentement le vase, et bientôt le liquide devient transparent, et prend une teinte d'un beau jaune verdâtre. Lorsque l'écume a disparu, on peut transvaser la partie limpide du liquide et verser de nouveau un peu d'eau sur le sédiment qui est resté au fond du vase, avec quelques gouttes de chlorate de chaux et une goutte d'acide sulfurique étendu; si le liquide se teint encore en jaune, c'est à l'aide de particules d'indigo, qui avaient échappé d'abord à l'action du chlorate, et l'on doit ajouter ce liquide à celui qu'on a déjà retiré. La pureté de l'indigo, selon M. Dalton, doit être estimée en proportion de la quantité de chlorate de chaux qu'il faudra employer pour détruire sa couleur. Il croit aussi que l'on peut faire la même évaluation pour la quantité et l'intensité du liquide de couleur d'ambre, donnée par l'opération, sans s'occuper de la quantité de chaux que l'on a employée.

Machine pneumatique de Brown.—Le principe qui fait agir cette machine paraît ne dépendre que de l'expansion subite et de la condensation, non des gaz employés dans l'opération, mais de la petite quantité d'eau qui se forme par la combustion de l'hydrogène avec l'oxigène de l'air atmosphérique qui est introduit dans le cylindre à chaque coup de piston. Lorsque la combinaison de ces deux gaz se fait à une température très-élevée, comme cela a lieu dans le modèle que M. Brown a exposé à Londres dans le *Printing-house Square*, l'eau qui en est le résultat se convertit aussitôt en une vapeur douée d'un haut degré d'élasticité, et qui remplit la capacité du cylindre d'un fluide élastique susceptible d'être instantanément condensé par le froid. Cette expansion subite de la vapeur chasse du cylindre une grande portion des fluides gazeux qui ne sont pas susceptibles de se condenser. Ce mode d'action est si semblable à celui de la vapeur dans les machines ordinaires, qu'on peut raisonnablement donner le nom de machine à vapeur à cette invention de M. Brown, avec cette différence cependant que, dans celle-ci, le fluide élastique et condensable est formé sous une haute température par les fluides introduits dans le cylindre lui-même. L'étendue

de la force ou le vide qui se fait doit dépendre de la température à laquelle la combustion a lieu; une combustion lente produit une vapeur qui n'a qu'un faible degré d'élasticité, tandis qu'une combinaison rapide des gaz raréfiera prodigieusement la vapeur, et reproduira, par la condensation de cette même vapeur, un vide dont l'étendue dépendra de l'expansion qu'elle avait auparavant.

(*Edinburgh Times.*)

Sur l'invention, les progrès et les avantages de la gravure en demi-teinte sur acier. Par Ch. Turner.—On peut, à juste titre, regarder comme l'une des plus heureuses époques de l'histoire des beaux-arts, celle où l'on a découvert l'art de graver en demi-teinte (mezzo tinto) sur acier. L'auteur de ce procédé, et ceux qui depuis ont cherché à l'améliorer, ont heureusement surmonté les difficultés qu'ils avaient eues d'abord à combattre; aussi l'art dont je vais tracer la marche en peu de mots, est-il arrivé à un point de perfection très-satisfaisant.

En 1812, feu M. James Watt, cet homme qui a fait la gloire et le bonheur de sa patrie, m'inspira l'idée qu'il serait possible de graver en demi-teinte sur acier. Mes premiers essais furent infructueux; la dureté de l'acier me fit complétement abandonner ce métal. Je ne réussis pas mieux dans les expériences que je fis ensuite sur des planches de cuivre jaune; ces dernières étaient d'une trempe trop inégale pour se prêter à l'usage que j'en voulais faire.

L'art de la gravure en demi-teinte, sur acier, ne date réellement que de l'époque toute récente où M. Perkins, dont tout le monde connaît les longs travaux et le génie inventeur, produisit des blocs d'acier assez mous pour être entamés par nos burins, et pour recevoir l'empreinte de quelque dessin que ce fût.

M. Say fit, en janvier 1820, une gravure sur acier, qui était certainement son meilleur ouvrage. En février 1821, je gravai un portrait sur la première planche d'acier que j'eusse encore vue; elle m'avait été donnée par M. Lowry, et cet essai fut si heureux, qu'il obtint l'approbation de sir Thomas Lawrence.

Le 30 mai 1822, la Société des Arts décerna la médaille d'or à M. Lupton, pour son admirable gravure de l'Enfance de Samuel. D'après les heureux succès qu'ont obtenus les derniers essais, on voit que les planches d'acier méritent une préférence marquée sur les planches de cuivre; il suffit, pour s'en convaincre, de voir les belles gravures exécutées par MM. Ward, Reynolds, Lupton et autres artistes. Dans la gravure en demi-teinte sur acier, les tons sont beaucoup plus tranchés que ceux que l'on pourrait obtenir sur le cuivre. L'extrême densité du premier métal permet de porter à une perfection beaucoup plus grande la clarté des teintes les moins foncées; et la même cause permet de donner aux ombres une richesse étonnante qui leur mérite une préférence décidée. Sous ces différens rapports, les avantages sont si nombreux, qu'aujourd'hui on peut éviter tous les défauts qui autrefois étaient inséparables de la gravure en demi-teinte; et les nombreuses difficultés contre lesquelles l'artiste était sans cesse obligé de lutter, ont entièrement disparu. Quoique le travail soit plus long et plus pénible sur l'acier que sur le cuivre, cependant lorsqu'il est achevé, la satisfaction qu'il procure compense le surcroît de peine qu'on a éprouvé. Les instrumens qu'on y emploie sont les mêmes que ceux adoptés dans la gravure sur cuivre. On prépare si bien les planches d'acier et elles sont devenues si communes, que tous ceux qui en désirent peuvent en obtenir. Les meilleures sont celles que fabriquent M. Rhodes et M. Hoob de Sheffield. On peut aussi en trouver chez M. Harris, Schoe-lane, à Londres.

Je ne crois pas me tromper en assurant que c'est à l'introduction de la gravure sur acier, dans ce pays, par M. Perkins, que nous devons les progrès que fait de jour en jour la gravure en demi-teinte. Je crois devoir terminer par un avertissement que la nouveauté du procédé exige absolument : c'est de préserver l'acier de la rouille, en chauffant la planche, en la frottant avec du suif de mouton, et en la tenant dans un appartement sec. Si l'on ne prend pas cette précaution, la rouille peut lui faire le plus grand tort.

Gravure sur zinc. — Leske, libraire à Darmstadt, a publié depuis peu le premier grand ouvrage dont les planches soient de zinc. C'est une collection de monumens d'architecture qui sera composée de vingt livraisons. On exécute le travail sur le zinc comme sur la pierre, et ainsi l'on évite la dépense de la gravure; aussi l'éditeur a-t-il pu donner la livraison, composée de douze planches in-folio, sur papier ordinaire, pour

cinq francs. Ainsi, sous le rapport de l'économie, cette méthode mérite d'être recommandée. Les journaux allemands nous apprennent que M. Eberhard, auteur de cette collection, a publié depuis peu un petit ouvrage sur l'usage du zinc, afin de remplacer les planches de cuivre et les pierres lithographiques, pour la gravure et le dessin. (In-8° avec dix planches, Darmstadt, 1824.)

Relief sur bois. — M. J. Straker a découvert une méthode ingénieuse de travailler en relief sur bois, qu'on peut employer isolément ou faire concourir avec le procédé ordinaire. Elle est fondée sur ce fait : c'est que si l'on creuse la surface du bois avec un outil sans tranchant la partie ainsi déprimée reprendra son premier niveau, lorsqu'on la plongera dans l'eau.

On travaille d'abord le bois dont on doit se servir, on lui donne la forme convenable, et on le prépare à recevoir le dessin du modèle : quand le dessin est appliqué, on appuie successivement un instrument sans tranchant, ou bien un brunissoir sur toutes les parties que l'on veut sculpter en relief. On retire l'instrument avec beaucoup de précautions, en ayant soin de ne pas briser les fibres du bois avant que la profondeur de la dépression soit égale à la hauteur que l'on veut donner au relief des figures. On réduit, à l'aide du rabot ou de la lime, le fond de la surface du bois, au niveau des parties déprimées; on plonge ensuite la pièce de bois dans de l'eau froide ou chaude, les parties qui avaient été déprimées reprennent leur premier niveau, et forment ainsi un relevé en bosse que l'on pourra finir par les procédés ordinaires.

Agriculture.

Opium anglais. — MM. Cowley et Stain continuent de se livrer à la culture des pavots pour en extraire de l'opium. Le résultat suivant prouve quel succès on pourrait attendre de cette branche d'agriculture. En 1823, ils ont recueilli cent quatre-vingt-seize livres d'opium sur une surface de douze acres une verge treize perches de terre; et telle est la bonté de ce produit, que dans le commerce il se vend 2 shillings par livre au-dessus du cours du meilleur opium étranger; ces messieurs croient que la négligence des cultivateurs pourra seule le discréditer. Ce qu'ils recommandent le plus à leurs ouvriers, c'est d'avoir soin que les pétales et les étamines des pavots ne tombent pas dans le vase où on les reçoit, et d'éviter qu'il y tombe aussi de la poussière, dont une très-petite quantité nuirait à la qualité de l'opium.

Les dépenses nécessaires pour la culture de douze acres une verge treize perches de pavots blancs, l'extraction de l'opium, la préparation de la graine et de l'extrait se sont élevées à 274 liv., dont environ 103 liv. ont été consacrées à payer les ouvriers chargés d'extraire l'opium. Le produit total a été de 370 livres, et par conséquent le bénéfice de 96 livres.

Il y une remarque si essentielle à faire sur la nature du terrain nécessaire à cette culture, que nous avons cru ne devoir la donner qu'à la fin : c'est que le choix d'un terrain poreux est de la plus haute importance; car, dans les endroits où il est formé par l'argile, les récoltes sont très-supérieures à celles qui ont été obtenues dans les terrains sablonneux.

Récolte du froment en Angleterre. — La récolte du froment se fait depuis quinze jours dans nos provinces méridionales et commence maintenant dans toutes les parties du royaume. Les nouvelles qui nous parviennent sur cette récolte importante sont partout favorables. La Providence a départi à la plus précieuse de nos céréales, la faculté de supporter les plus grandes sécheresses. Cette graine tire sa nourriture de sources que le soleil ni le vent ne peuvent tarir; ses racines fibreuses pénètrent souvent dans la terre à une profondeur de six pieds. Pour ne laisser aucun doute sur ce phénomène, le feu président de la Société Royale, sir Joseph Banks, conservait dans son cabinet un échantillon complet de froment, avec les racines, le chaume et l'épi, dans un tube de verre hermétiquement

fermé. On ne doit donc pas s'étonner que la chaleur et la sécheresse du mois de juillet n'aient fait qu'achever ce que la belle saison de juin avait commencé, et qu'elles nous aient donné une récolte abondante et substantielle, récolte exempte de bonissure et de nielle et qui n'est pas dépourvue de chaume. S'il y a des exceptions, elles ont été causées par quelques gelées survenues pendant les nuits de juin. La fleur dans ces cas ne s'est pas développée, et la capsule de l'épi se trouve vide. Mais la conviction générale paraît être que la récolte de froment de cette année est très-supérieure à celle d'une année commune.

REVUE

BRITANNIQUE.

1825.

EXPLOITATION DES MINES

DU NOUVEAU-MONDE.

Une brochure qui contient beaucoup de documens précieux sur l'exploitation des mines du Nouveau-Monde, vient de paraître à Londres, sous le titre de *Recherches sur les plans, les progrès et l'importance politique des Compagnies des mines d'Amérique* (1).

Cet écrit, dont nous croyons utile de faire connaître les passages les plus remarquables, a pour objet, 1° de déterminer quel était, année commune, le produit net des mines du Nouveau-Monde, sous l'administration espagnole, et quels étaient les moyens généralement employés pour l'obtenir ; 2° d'examiner les diverses entreprises formées pendant le cours de ces dernières années, pour l'exploitation de ces mines et l'état progressif de leurs travaux; 3° de rechercher quelle sera leur influence sur la richesse publique.

I. En comparant, dit l'auteur, les données fournies par M. de Humboldt, avec celles qui l'ont été par Adam Smith et par l'abbé Raynal, nous pouvons fixer à 8,500,000 livres sterling (212,500,000 f.), le produit net, année commune, des mines du Nouveau-Monde, sous la gestion des Espagnols et au commencement de ce siècle.

L'examen des modes d'exploitation, adoptés par les Espagnols, a prouvé : 1° que les frais énormes qu'ils faisaient provenaient surtout de l'imperfection de leurs machines et du défaut d'ordre et de suite dans les travaux ; 2° que les bénéfices étaient diminués de moitié, par la raison que le soin d'extraire le minerai et celui de le réduire n'appartenaient pas à la même entreprise; 3° que les profits qu'une mine peut offrir dépendent essentiellement du prix du mercure nécessaire à la réduction du minerai.

II. D'après ces données, l'on a pensé, avec raison, qu'à l'aide de capitaux suffisans, de procédés meilleurs et d'une gestion plus éclairée, on pourrait exploiter les mines du Nouveau-Monde, en profitant des événemens qui ont amené son indépendance. Plusieurs compagnies se sont formées dans ce but, pour les mines situées dans le Mexique, dans la Colombie, dans le Pérou, le Chili, Buenos-Ayres et le Brésil.

Des mines du Mexique. — Le Mexique contient environ trois mille mines. Des huit millions

---

(1) *An inquiry into the plans, progress, and policy of the American mining Companies*, 3d ed., John Murrai, Albermarle-street, 1825.

et demi sterling, extraits annuellement de l'Amérique, il en fournissait à lui seul plus de moitié, et cette portion était le produit d'un petit nombre de mines, situées dans un territoire très-circonscrit. Les mines du Mexique forment huit groupes rangés à l'ouest, sur les versans des Cordillères d'Anahuac, et occupent une surface de douze mille lieues carrées (un dixième du territoire mexicain). Ce sont, en général, des mines d'argent : l'or s'y rencontre à peu près dans les mêmes proportions qu'en Hongrie. Ce n'est pas la richesse intrinsèque du minerai qui les distingue de celles d'Europe, mais bien son abondance et la facilité avec laquelle on le réduit.

La première compagnie formée pour exploiter les mines du Mexique, est généralement connue aujourd'hui sous le nom de *Compagnie anglo-mexicaine*. Son capital est d'un million sterling, divisé en dix mille actions de cent livres sterling chacune.

Cette compagnie s'est formée au mois de juillet 1824. Le 26 février 1825, ses membres se sont réunis en assemblée générale, pour entendre un rapport sur les progrès de l'entreprise. Il résulte de ce rapport que les commissaires de la compagnie étaient arrivés au Mexique vers le milieu du mois d'août 1824. Le 15 novembre, ils écrivaient aux directeurs de la compagnie, en Europe, que l'exploitation qu'ils étaient chargés de surveiller avait déjà reçu un commencement d'exécution. Ils désignaient quatre mines dans le district de *Guanaxuato;* savoir : *Valenciana, Serena, Santa-Rosa* et *Guadalupe*, et deux mines dans le district de Catorce; savoir : *la Conception* et *Guadalupe*. Les plus fécondes de ces mines sont *la Valenciana* et *la Conception*. La première passe pour la plus riche de tout le Mexique; il n'y a pas soixante ans qu'elle est ouverte. De 1792 à 1802, elle a donné, année commune, un produit net de 150,000 liv. st. (3,750,000 fr.). Elle était grevée alors d'un impôt de 29 1/2 p. °/o, réduit aujourd'hui à 6 p. °/o.

Le rapport annonçait que *la Valenciana* produisait par semaine deux mille charges de minerai, du poids de trois quintaux chacune; qu'en fouillant la mine de *la Conception* on avait découvert une veine qui, dans les premiers huit jours, avait donné 300 dollars; la semaine d'après, 5,700, et 7,000 dans la suivante; enfin, que les premiers frais d'exploitation paraissaient devoir être promptement remboursés. Le rapport ajoutait que dans la même mine on avait trouvé du mercure, du fer et quelques indices de houille, découverte très-précieuse pour l'exploitation.

La compagnie a expédié pour le Mexique, à diverses époques, cinq bâtimens chargés de machines et de mineurs.

Une seconde compagnie, pour l'exploitation des diverses mines, s'est formée sous le nom de *Compagnie mexicaine des mines de Guanaxuato et de Catorce*.

Cette compagnie a pour président Dom Lucas Alaman, ancien député de Guanaxuato aux cortez d'Espagne, aujourd'hui l'un des membres les plus distingués du gouvernement mexicain. Elle avait d'abord un capital de 240,000 liv. st., divisé en six mille actions de 40 liv. st. chacune. Le 1er mars 1825, ce capital a été augmenté de dix-huit mille actions également de 40 livres sterling.

Une troisième compagnie s'est chargée d'exploiter les mines de Réal del Monte. Son capital est de 200,000 liv. st., divisé en cinq cents actions de 400 liv. chacune. Elle a expédié au Mexique trois bâtimens chargés de machines, d'outils et de munitions de tout genre, ayant à bord cent quarante mineurs ou ingénieurs. Les mines de Réal del Monte, qui appartiennent, pour la plupart, au comte de Regla, sont citées pour leur grande fécondité.

Enfin, une quatrième compagnie, organisée au mois de novembre 1824, doit exploiter les mines de Tlapuxahua et quelques autres situées sur le territoire de *Coronas*, province de Valladolid. Elle a un capital de 400,000 liv. st., divisé en mille actions de 400 liv. chacune; et elle a récemment envoyé au Mexique un grand nombre de mineurs.

Colombie. — Le produit net de ses mines a été évalué à 620,000 liv. st., année commune. Les mines d'or sont les seules qui forment les élémens de cette estimation; car, au moment où elle a été faite, celles d'argent n'étaient pas exploitées.

La compagnie des mines de Colombie s'est formée en décembre 1824.

Le prospectus de l'association nous annonce que la portion de la république de Colombie, précédemment désignée sous le nom de *vice-royauté de la Nouvelle-Grenade*, contient les principales minières, et que l'on présume qu'on

n'a découvert jusqu'ici qu'une portion des trésors qu'elles recèlent ;

Que l'association a pris à ferme du gouvernement colombien, qui en a la propriété, les mines d'argent de *Santa-Anna, la Manta, San-Juan* et *el Christo de Lagas*, situées à Mariquita ; et, qu'à l'expiration du traité, les bénéfices seraient proportionnés au capital engagé dans l'entreprise.

On lit aussi dans le prospectus « que les machines et instrumens d'exploitation peuvent être transportés sur le fleuve de la Madeleine à Honda, ville qui n'est éloignée de Mariquita que de six lieues. On y voit encore qu'à Mariquita le climat est sain et le combustible très-abondant; mais que les ouvriers y sont rares et très-recherchés. »

Enfin, le prospectus déclare que la compagnie traite en ce moment de l'exploitation d'autres mines d'or, d'argent et de cuivre, et que, quant aux mines d'or, le procédé d'affinage adopté pour le métal, après son extraction, paraît susceptible de grandes améliorations.

Le président de l'association est M. Hurtado, chargé d'affaires de Colombie auprès du cabinet Saint-James; son capital est d'un million st. divisé en 10,000 actions de 100 livres chacune.

Brésil. — D'après l'ouvrage récent de M. Caldcleugh, sur l'Amérique du Sud (1), les mines d'or du Brésil donnent, année commune, un produit net de 900,000 liv. st. « On n'y a point « encore découvert des mines d'argent, ajoute « l'auteur; mais je n'oserais affirmer qu'on n'en « découvrira pas, attendu qu'on y trouve du « plomb. »

L'empereur du Brésil, malgré la rigueur des lois restrictives portées contre les étrangers, a concédé à M. Édouard Oxenford le privilége de former une société pour exploiter, sous sa protection spéciale, les mines d'or et d'argent de la province Minas Geraes.

Ces montagnes abondent en pierres précieuses et en métaux, qu'on peut, par une application directe des machines, extraire avec plus de célérité et à beaucoup meilleur marché qu'on ne l'a fait jusqu'ici ; et, ce qui justifie cette opinion, c'est qu'on trouve vers leur sommet des masses d'or pur.

(1) Voyez l'analyse de cet ouvrage, pag. 132.

Le capital de la compagnie impériale des mines du Brésil, est d'un million st. divisé en 10,000 actions de 100 liv. chacune.

Buenos-Ayres. — Le prospectus de l'entreprise des mines des provinces de la Plata, annonce que les mines qui renferment de l'or, de l'argent et d'autres minéraux précieux, sont presque toutes vierges, faute des capitaux et des connaissances nécessaires à leur exploitation. Cependant, ces contrées possèdent de vastes forêts, ressource précieuse pour le combustible et le bois de construction; elles sont couvertes de pâturages, sillonnées de courans d'eau, et il ne serait pas difficile d'établir une communication entre elles et Buenos-Ayres, au moyen d'une grande route.

Ces mines sont, pour la plupart, sans propriétaire; ainsi la compagnie n'aura point à partager avec des tiers les bénéfices de l'exploitation; ou bien, s'il se présente quelque prétendant à la propriété, on croit qu'il se contentera de recevoir une modique rente.

Il n'y a peut-être pas de pays sur la surface du globe, dont les ressources aient été plus négligées, faute de population et de capitaux, que celles des provinces de la Plata. Ses trésors minéraux, à l'exception de ceux du Potose, n'ont été l'objet d'aucun système d'exploitation.

Ses minières les plus importantes sont celles de *Famatina, Upsalata* et *Rosario.*

On va de Buenos-Ayres à Famatina par Cordoue. Le service des transports de Buenos-Ayres à Cordue se fait par des chariots du port de deux tonneaux, avec toutes les facilités désirables et à un prix modéré. Les mines de Famatina surpassent, peut-être, en richesse, les plus riches qu'il y ait au monde ; mais nous n'avons pas de données sur leur produit annuel; nous ne savons même pas si l'exploitation en a été suivie pendant une année entière.

Celles d'Upsalata sont situées sur la route qui, de Mendoza, conduit au Chili par les Cordillères. Elles font partie des versans de ces montagnes du côté de l'est; mais leur position n'est pas très très-élevée. Le sol fournit d'excellens pâturages, un combustible très-abondant, et l'on peut, à un prix raisonnable, tirer des plaines entre Mendoza et San-Luis, des bois de construction de la première qualité.

Les mines d'Upsalata, découvertes en 1683, et négligées jusqu'en 1763, appartenaient au Chili avant la création de la vice-royauté de

Buenos-Ayres. On assure qu'elles sont une ramification du Potose. La veine principale a neuf pieds de largeur ; elle se divise en deux branches, et celle-ci en plusieurs filons qui s'étendent sous les montagnes voisines, à une distance de trente milles.

Les mines de Rosario sont situées près de Salta, et produisent en ce moment beaucoup d'or.

La compagnie des mines de Buenos-Ayres ne bornera pas ses exploitations à un seul district. Propriétaire à perpétuité de toutes les mines qui existent au sud de la Plata, elle y appliquera successivement son industrie.

Cette compagnie, formée en 1822, doit payer au gouvernement de Buenos-Ayres un droit d'un p. °/₀ sur l'or et l'argent qu'elle extraira. Son capital est d'un million sterling divisé en 10,000 actions de 100 liv. chacune.

Pérou. — Le produit annuel des mines du Pérou est, d'après l'estimation de M. de Humboldt, d'environ 1,200,000 liv. st. par an; celles de Pasco, de Gualgayoe et de Huantajaya, sont à peu près les seules qu'on ait exploitées dans ce pays.

Les mines du Pérou sont, pour la plupart, situées à treize mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et forment, par leur élévation et leur température, un affreux contraste avec les plateaux délicieux du Mexique. Pour donner une idée de leur richesse, il suffit d'observer que les mines de Pasco, quoique très-mal exploitées, ont fourni, année commune, pour 500,000 liv. st. de lingots.

Le Pérou possède aussi des mines de mercure; celle de Santa-Barbara en a produit de 4 à 6,000, et même jusqu'à 10,000 quintaux par an; mais un intendant des travaux ayant imprudemment enlevé, pour se les approprier, les étais précieux qui soutenaient le toit de la mine, ce toit s'est écroulé; et depuis lors l'exploitation est devenue impossible.

La compagnie du Pérou ne s'est formée que depuis peu. Elle a obtenu une concession à longues années, des mines les plus importantes de Pasco; son capital est d'un million sterling divisé en 10,000 actions.

Chili. — Les mines du Chili ont moins souffert de la révolution que celles du Mexique et du Pérou. Même en 1821, elles ont donné un million et demi de dollars. C'est le quart de leur produit net, année commune.

Le Chili a des avantages qui lui sont propres, tels que l'immense étendue de ses côtes, la bonté de ses ports, et la facilité d'y transporter les produits des mines des Andes, et des montagnes intermédiaires.

La compagnie du Chili vient de s'organiser sous la présidence de don Mariano de Egana, ministre plénipotentiaire de la république du Chili auprès de S. M. Britannique. Le prospectus nous apprend que ce pays contient des mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain et de fer; elles sont situées sur la ligne des Cordillères qui se rapproche le plus de la mer. Le climat y est bon, les bras n'y sont pas rares, les bois et l'eau y abondent; et, ce qui est très-important, on a découvert des houillères non loin de la *Conception*.

Le capital de la compagnie est d'un million st. divisé en 10,000 actions. Elle a expédié pour le Chili un bâtiment chargé de machines, et ayant à bord un grand nombre de mineurs.

Une autre compagnie s'est organisée à Londres dans le même but, sous la protection du ministre plénipotentiaire du Chili, et sous le nom de compagnie anglo-chilienne; son capital est de 1,500,000 liv. st. divisé en 15,000 actions.

Une troisième compagnie a été créée au mois de mars 1825, à l'effet d'exploiter les mines de tout genre qui existent tant au Chili qu'au Pérou, et spécialement les mines de cuivre du Chili; le travail de ces dernières, à l'aide de la houille, qui, dans ce pays, est très-abondante et d'un transport peu coûteux, doit produire les plus heureux résultats. Son capital est d'un million st. divisé en 10,000 actions.

Enfin, la compagnie générale des mines de l'Amérique du Sud, vient de s'organiser avec un capital de deux millions st., divisé en 20,000 actions de 100 liv. chacune. Elle se propose d'obtenir à titre de cession ou de bail, quelques-unes des mines de l'Amérique du Sud, comme aussi d'acheter, afin de le réduire, le minerai provenant des autres exploitations.

Ainsi le total des capitaux des compagnies anglo-américaines, qui se sont récemment organisées pour l'exploitation des mines du Nouveau-Monde, s'élève à la somme énorme de 12,060,000 liv. st. (301,500,000 fr.); le total des actions s'élève à 145,000,000 liv. st.

III. Tel est le tableau des diverses associations relatives aux mines du Nouveau-Monde.

Il est à remarquer que plusieurs qui cependant n'ont encore qu'un an d'existence, ont déjà publié sur leurs travaux des rapports détaillés et satisfaisans. On ne peut donc les confondre avec quelques autres dont les actions n'offrent que des valeurs fictives et illusoires.

Si, comme tout l'annonce, ces compagnies sont de bonne foi, et si le succès qu'on attend de leurs travaux se réalise, quelle en sera l'influence sur la prospérité des nations qui y sont le plus directement intéressées, et sur les valeurs en général? cette grave question a été diversement résolue par ceux qui s'en sont occupés.

Il est évident que le succès des entreprises des mines exercera une influence particulière sur l'Angleterre, en lui procurant des bénéfices considérables, et sur les états nouvellement émancipés, en leur assurant tous les avantages qui résultent de la circulation d'une grande masse de capitaux.

Les contrées où les mines sont situées, ont été de tout temps les plus florissantes du nouveau continent. C'étaient les seules dont les ressources parussent suffire à la subsistance des habitans; c'étaient du moins celles qui supportaient le plus facilement l'empire exercé par la métropole. Outre la partie de la population directement employée à l'exploitation des mines, il y en avait une autre constamment occupée dans une multitude d'établissemens pour l'achat et la réduction du minerai. Les maisons de commerce se fixaient pour la plupart sur le territoire des mines, et les grands propriétaires du Mexique, résidant près des sources de leur fortune, contribuaient par leur luxe à mettre d'immenses capitaux en mouvement. Quand on considère le nombre infini d'intérêts créés par l'exploitation de ces mines, l'immense population qu'elle occupait, le commerce auquel elle servait d'aliment, et la division du travail qu'elle favorisait, on ne peut comparer l'importance de ces entreprises qu'à celle de nos manufactures en Angleterre.

La révolution eut sur ces contrées florissantes des effets aussi prompts que funestes. Les machines employées à l'exploitation des mines furent partout détruites, par suite de la guerre ou par l'incurie des propriétaires; car malheureusement il est bien peu de révolutions qui n'entraînent des désordres à leur suite. La ville de Guanaxuato fut pillée par les soldats de Mina. Des 70,000 ames qui l'habitaient au commencement de ce siècle, à peine en reste-t-il un tiers en ce moment, et, d'après les rapports récens d'un voyageur, la ville de Valenciana, autrefois une des plus opulentes du Nouveau-Monde, n'offre plus qu'un monceau de ruines.

Les entreprises des compagnies anglaises, créées pour l'exploitation des mines, rendront, on n'en peut douter, la vie aux contrées qui les possèdent. Déjà ces entreprises ont produit un grand bien. Les Mexicains regardent les travaux commencés aux mines de Valenciana, qu'ils appellent *les mines du peuple*, comme le signal du retour de leur ancienne prospérité.

La situation de l'Amérique est maintenant bien différente de ce qu'elle était, lorsqu'elle ne connaissait d'Européens que ses tyrans et les boucaniers. Colonie de l'Espagne, et victime de son aveugle politique, l'Amérique, dans les temps antérieurs, n'a jamais puisé ses ressources en elle-même; et elle a toujours été livrée, pour sa subsistance et sa défense, à la merci d'un autre hémisphère; mais actuellement elle commence à ne plus compter que sur sa propre énergie. Elle a donné des preuves incontestables de cette énergie, en secouant le joug sous lequel elle était courbée; et son territoire, définitivement affranchi, possède tous les avantages qui peuvent contribuer à sa prospérité et à sa puissance.

En ce moment, où l'augmentation de son commerce et de son revenu est si nécessaire à son existence, la circulation de capitaux, occasionée par les travaux des mines, lui procurera surtout les plus grands avantages; mais ses habitans, enrichis par les valeurs qu'ils en extrairont, reconnaîtront bientôt qu'ils ont encore des sources de fortune plus productives que les veines de Guanaxuata. Ainsi se formeront, pour la Grande-Bretagne, des peuples de consommateurs qui lui seront acquis, non par un aveugle système colonial, non par la prohibition du commerce avec les autres nations, ni par des mesures tendantes à détruire toute énergie dans la colonie, pour enrichir la métropole; mais par les besoins naturels à de grandes et florissantes populations. Ainsi seront cimentées, entre notre patrie et les anciennes colonies de l'Espagne et du Portugal, des relations que quelques négocians anglais ont établies à l'époque où elles étaient dans l'adversité, et que notre sage gouvernement vient de consacrer comme une des sources de notre prospé-

rité actuelle, et un des soutiens de notre grandeur future.

On objecte, il est vrai, que le succès des entreprises des mines doit compromettre un intérêt bien autrement important que ne l'est celui de la prospérité commerciale de la Grande-Bretagne et du Nouveau-Monde : l'intérêt général de la propriété qui éprouverait une perturbation universelle, par suite de l'accroissement subit et prodigieux du capital circulant.

Ces craintes ont été, dans ces derniers temps, si fréquemment manifestées, et elles paraissent même avoir été éprouvées par de si bons esprits, qu'elles ne sont pas indignes d'arrêter un instant notre attention.

Les personnes plus particulièrement intéressées à ce que les métaux précieux conservent leur valeur actuelle, sont d'abord les capitalistes, et en second lieu les propriétaires de mines. Quoique ces derniers retireraient, dans le principe, de grands bénéfices de leurs produits, ils seraient condamnés à voir le marché se fermer à mesure que la surabondance de ces mêmes produits tendrait à en diminuer le prix.

La crainte d'une grande dépréciation dans la valeur de l'or et de l'argent, par suite d'un accroissement énorme dans le capital circulant, résulte de ce qui s'est passé en Europe, après la découverte des deux Indes.

Cet événement a conduit l'illustre Montesquieu à examiner le vice inhérent à cette nature de richesses, qui les rend inutiles à raison même de leur abondance. Dans le chapitre de l'*Esprit des lois,* intitulé : *Des richesses que l'Espagne tira de l'Amérique*, il a calculé que, dans deux siècles (vers l'année 1930), les produits des mines d'Amérique ne couvriraient plus les dépenses de leur exploitation.

« Les Espagnols, dit Montesquieu, fouillèrent les mines, creusèrent les montagnes, inventèrent des machines pour tirer les eaux, briser le minerai et le séparer; et comme ils se jouaient de la vie des Indiens, ils les firent travailler sans ménagement. L'argent doubla bientôt en Europe, et le profit diminua toujours de moitié pour l'Espagne, qui n'avait chaque année que la même quantité d'un métal qui était devenu la moitié moins précieux.

« Dans le double du temps, l'argent doubla encore et le profit diminua encore de la moitié.

« Il diminua même de plus de la moitié; voici comment.

« Pour tirer l'or des mines, pour lui donner les préparations requises et le transporter en Europe, il fallait une dépense quelconque; je suppose qu'elle fût comme 1 est à 64. Quand l'argent fut doublé une fois, et par conséquent la moitié moins précieux, la dépense fut comme 2 est à 64. Ainsi les flottes qui portèrent en Espagne la même quantité d'or, portèrent une chose qui, réellement, valait la moitié moins et coûtait la moitié plus.

« Si l'on suit la chose de doublement en doublement, on trouvera la progression de la cause de l'impuissance des richesses de l'Espagne.

« Il y a environ deux cents ans que l'on travaille les mines des Indes. Je suppose que la quantité d'argent qui est à présent dans le monde qui commerce, soit à celle qui était avant la découverte, comme 32 est à 1, c'est-à-dire qu'elle ait doublé cinq fois. Dans deux cents ans encore, la même quantité sera à celle qui était avant la découverte, comme 64 est à 1, c'est-à-dire qu'elle doublera encore. Or, à présent, cinquante quintaux de minerai pour l'or, donnent quatre, cinq et six onces d'or, et quand il n'y en a que deux, le mineur ne retire que ses frais. Dans deux cents ans, lorsqu'il n'y en aura que quatre, le mineur ne tirera aussi que ses frais. Il y aura donc peu de profit à tirer sur l'or. Même raisonnement sur l'argent, excepté que le travail des mines d'argent est un peu plus avantageux que celui des mines d'or.

« Que si l'on découvre des mines si abondantes qu'elles donnent plus de profit, plus elles seront abondantes, plus tôt le profit finira. »

Mais une révolution universelle s'est opérée depuis l'époque où ce grand publiciste publia son chef-d'œuvre; les signes représentatifs de la richesse ont prodigieusement augmenté, et la nature même de ces signes a subi d'importantes modifications.

La dépréciation qu'éprouvent tous les objets est toujours proportionnée à leur multiplicité. Le montant actuel des capitaux, de tous genres, répandus sur la surface du globe, est incalculable. Les mines d'Amérique fournissent annuellement une somme de produits à peu près égale; mais comme elle n'offre aucun rapport appréciable, avec celle des capitaux existans, elle n'a sur la dépréciation de ces capitaux aucun effet sensible. Si l'exploitation de ces mines rendait aujourd'hui le double qu'autrefois, quelle influence ce résultat pourrait-il

exercer sur un état de choses, dans lequel la dette d'une seule nation surpasse le montant de tout ce que les mines ont produit depuis l'époque où Vasco de Gama doubla, pour la première fois, le cap des Tempêtes?

Bientôt après la découverte du Nouveau-Monde, une immense quantité d'or et d'argent se répandit en Europe. Ces métaux étaient alors, en général, les seuls signes représentatifs des valeurs, et cette fonction les rendait trop précieux pour qu'on pût les consacrer à d'autres usages. Quant aux trésors de Montezuma et d'Athualpa, une portion en fut absorbée par la magnificence des cours; une autre fut employée à augmenter l'opulence et la splendeur de l'église; une troisième à faire naître, en Italie, les merveilles des arts. A ces trois exceptions près, les trésors du Mexique et du Pérou contribuèrent seulement à accroître la masse du numéraire en circulation. Mais s'il dut en résulter une grande dépréciation dans la valeur de l'or et de l'argent, cette dépréciation ne provint pas uniquement de leur surabondance. Avant qu'elle ne se fît sentir, un goût marqué pour les entreprises hasardeuses s'était manifesté en Europe. Les limites du monde connu avaient été reculées avant que Cortez et Pizarre eussent envahi l'empire des Incas et des rois Aztèques, et pillé leurs palais et leurs trésors.

Les nations qui avaient colonisé les contrées précédemment découvertes avaient déjà, par ce moyen, étendu leur commerce. Aucune de ces colonies ne renfermait cependant de mine d'or, ni d'argent. Ces métaux qui étaient les seuls signes représentatifs des valeurs, augmentaient donc journellement de prix, à mesure que les progrès du commerce les rendaient plus nécessaires. C'est au milieu de ces circonstances que l'Amérique versa sur l'Europe les trésors de ses mines. L'accroissement subit du numéraire se fit donc sentir à une époque où les métaux existans, partout recherchés, avaient un prix extraordinaire et inouï. La réaction fut proportionnée à un tel état de choses, et l'or et l'argent perdirent aussitôt la moitié de leur valeur.

Mais les progrès de l'industrie, à cette époque, n'étaient point en rapport avec la multiplication subite des métaux. Toutes les denrées coûtèrent plus cher, et l'Espagne qui avait pris les signes représentatifs de sa richesse pour la richesse elle-même, et qui, dans son aveuglement, avait abandonné le commerce et l'agriculture, ne possédait plus, au moment où elle croyait toucher à la monarchie universelle, que des coffres épuisés et des troupes sans solde et sans discipline.

En créant, par le travail, de nouveaux produits, loin de priver l'or et l'argent de leur utilité, nous en avons étendu et multiplié l'usage. Ces métaux ne sont plus exclusivement consacrés à représenter les autres valeurs, fonction qui les rendait trop précieux pour qu'on pût s'en servir différemment; ils ne sont aujourd'hui que la *monnaie* courante des capitaux actuels, dont ils ne représentent qu'une portion très-faible et inappréciable.

Aussi une quantité limitée d'or et d'argent circule-t-elle maintenant comme instrument d'échange. Le reste est employé et le sera désormais dans de plus fortes proportions, à des usages interdits autrefois par la rareté de ces métaux et par la nécessité de les transformer en numéraire; ils deviendront, en quelque sorte, l'objet d'une consommation domestique.

Mais quand bien même la masse des métaux précieux s'accroîtrait au point de surpasser l'attente des hommes les plus confians dans le succès des nouvelles compagnies de mines, nous ne croyons pas que le capital circulant fût pour cela déprécié. Supposons, par exemple, qu'on versât tout à coup en Europe 30,000,000 st. (750,000,000 fr.) d'or et d'argent. L'effet qu'ils produiraient sur la masse actuelle des capitaux ne pourrait qu'être proportionné au rapport existant entre 30,000,000 st., et le montant de ces capitaux; suivant nous, ces 30,000,000 st. n'auraient d'autre résultat sensible que de faire disparaître peu à peu de la circulation une somme correspondante de billets de banque ou de papier-monnaie.

Au surplus, pour prévenir les fâcheux résultats d'une surabondance de métaux précieux, il ne nous sera pas nécessaire d'encombrer nos buffets de vaisselle plate et de boire dans des coupes d'or. Les moyens nous manquent-ils de consacrer à une plus noble destination *tous les trésors* que peuvent recéler encore les mines du Nouveau-Monde?

Un grand empire, objet fréquent des méditations de nos politiques modernes, gémit sous les inconvéniens d'un papier-monnaie déprécié; et d'après la nature de son gouvernement, le mal ne peut que s'accroître de jour en jour. Cet

empire ne pourrait-il pas en trouver le remède dans les mines du Nouveau-Monde ?

Toutefois, ce n'est pas dans ce vaste empire (l'Autriche), ce n'est pas non plus, ni à Moscou, ni à Astracan, que nous devons chercher un débouché pour la surabondance du numéraire.

De nombreux et puissans états dont le commerce et la population ne tarderont pas à recevoir d'immenses accroissemens, et qui déjà sont animés de cet esprit d'entreprise qu'enfante la liberté, auront eux-mêmes besoin de multiplier leurs moyens d'échange : on ne battra donc plus monnaie à Mexico, à Lima et à Popayan, pour remplir les coffres d'un vice-roi, ou pour fournir au luxe d'une cour d'Europe, mais pour favoriser le développement de l'industrie et de la puissance américaines.

En effet, pour ne parler que du Mexique, si l'on considère la richesse de son territoire, la variété de ses productions, sa topographie si favorable aux transports des denrées et à la construction des canaux; si nous fixons nos regards sur son admirable position, qui, pour emprunter les termes magnifiques de M. de Humboldt, eût permis au monarque espagnol qui s'y serait établi, de transmettre ses ordres dans six semaines à la Péninsule, en Europe, et dans quarante jours aux îles Philippines, en Asie; si nous considérons ses ports dans la mer Pacifique et leur proximité du Canada et de l'Australasie; si nous songeons surtout à la possibilité de confondre les flots des deux Océans qui baignent ses côtes dans un canal, qui deviendrait une des grandes routes du commerce du monde (1); nous nous convaincrons que cette nouvelle république réclamera bientôt pour elle-même tous les trésors de ses mines, et qu'elle cessera de les exporter sur les galions de la Vera-Crux et d'Acapulco.

(1) Voyez l'examen de ce projet page 156.

Agriculture, Industrie, Commerce.

DES PROGRÈS DE LA RICHESSE NATIONALE EN ANGLETERRE.

Il est utile pour les nations, comme pour les particuliers, de considérer, de temps en temps, la situation de leurs affaires, et d'examiner, avec une attention scrupuleuse et patiente, si leurs intérêts généraux prospèrent ou sont en souffrance. Le moment paraît être arrivé pour la Grande-Bretagne de faire cet examen. Au dehors, nous sommes en paix avec nos voisins, et nous jouissons, dans l'intérieur, d'un degré de tranquillité plus qu'ordinaire. Il n'y a peut-être jamais eu d'époque où toutes les branches de notre industrie se soient trouvées dans une situation aussi prospère, et où les diverses classes d'individus qu'elles occupent aient été plus employées. Presque toujours dans les temps antérieurs, des plaintes, plus ou moins fondées et plus ou moins vives, ont été proférées, soit par les cultivateurs, soit par les négocians, les armateurs ou les chefs de nos fabriques. Aujourd'hui, si aucune classe n'entretient l'espoir de gains extravagans, aucune, non plus, n'a à souffrir de privations douloureuses. Nous paraissons jouir de ce vent modéré, mais constant, qui fait entrer le navire dans le port, d'une manière bien plus certaine que s'il était poussé par un vent plus impétueux quoique favorable.

M. Lowe a publié, il y a quelque temps, un ouvrage qui a le mérite incontestable d'être un extrait très-clair et fort bien fait de documens

authentiques mis sous les yeux du Parlement, et relatifs à la situation actuelle du royaume (1). Lorsque cet ouvrage parut, les produits agricoles avaient éprouvé une baisse temporaire que l'auteur a prise pour baisse permanente. Il en résulte que quelquefois il n'estime pas assez haut la valeur des produits annuels de l'Angleterre. Mais si, à cet égard, nous n'adoptons pas toujours ses conclusions, nous n'en considérons pas moins son livre comme fort utile; car, sous une forme agréable et commode, il contient beaucoup de renseignemens précieux que l'on n'aurait pu se procurer que par des recherches pénibles dans une masse de papiers parlementaires très-volumineuse, et qui, d'ailleurs, n'est accessible qu'à un petit nombre de personnes. Cependant, le tableau qu'il a présenté de l'état actuel de nos affaires, aurait été plus complet et plus satisfaisant, si, en établissant quelques comparaisons avec la situation du royaume, à des époques antérieures, il nous eût mis à même d'apprécier l'étendue et la rapidité de nos progrès. Nous allons tâcher de suppléer à ce qui manque, sous ce rapport, à l'ouvrage de M. Lowe; et comme nous serons forcés d'entrer dans des développemens assez étendus, afin de ne pas abuser de la patience du lecteur, nous nous interdirons toute espèce de discussion théorique, et nous nous contenterons de rapporter des faits. Maintenant, sans un plus long préambule, nous entrons en matière.

La plus importante de toutes les branches de l'industrie nationale est incontestablement l'agriculture. Aucune autre n'occupe un aussi grand nombre de personnes, et elle nous fournit à tous la plus grande partie des denrées alimentaires que nous consommons. Mais, par sa nature même, elle n'est pas susceptible de faire des progrès rapides. Dès les temps les plus reculés, elle a arrêté l'attention de tous les hommes réunis en société, et cependant, encore aujourd'hui, la science de l'agriculture ne se compose que d'une série de faits. La théorie en est à peine ébauchée, et les cultivateurs sont obligés, dans la pratique, de suppléer à l'insuffisance de ses préceptes.

Le principe le plus actif des progrès de la richesse et du bien-être des sociétés a été la division du travail. Mais comme les travaux de l'agriculture ne sont pas simultanés, ce principe est peu susceptible de lui être appliqué. Nous distinguons, il est vrai, le nourrisseur de bestiaux, de la laitière, et l'un et l'autre, du cultivateur qui sème les grains; mais on a rarement tenté d'introduire, avec quelque étendue, la division du travail dans l'exercice des occupations manuelles de la ferme. La même main qui, dans une saison, emploie la serpe ou la faux, dans d'autres, doit se servir du fléau ou de la bêche : aussi aucun de ceux qui sont occupés de la culture des champs, n'acquiert-il ce degré supérieur d'habileté qui peut seulement être le résultat de l'usage continuellement répété du même genre de travaux.

L'emploi des différentes machines pour abréger le travail, surtout depuis que l'importance de sa division a été généralement sentie, a eu des résultats immenses dans toutes les branches de notre industrie manufacturière; mais ces améliorations mécaniques ont été peu appliquées et paraissent peu susceptibles de l'être à l'industrie agricole. Les moulins pour battre le blé ne compensent que très-difficilement les frais de leur construction, quand ce n'est point un cours d'eau qui les fait mouvoir. Jusqu'à présent, on a fait peu d'usage des machines à ensemencer et des nouvelles charrues nommées *drill-ploughs*; il y a même des cantons où elles sont absolument inconnues. La machine à vanner fait, il est vrai, une exception à cette règle générale : comme il est possible de l'employer dans tous les temps, quel que soit l'état de l'atmosphère, elle a été presque universellement adoptée; mais elle sert plutôt à parer à quelques-uns des inconvéniens de notre climat, qu'à abréger le travail ou à en augmenter le produit.

Comme les cultivateurs sont en général très-sédentaires, ils sont moins susceptibles de perfectionnement que les autres classes de la société. Les innovations leur sont odieuses, et c'est toujours avec crainte ou mépris qu'ils accueillent les changemens qu'on leur propose. Cette disposition se manifesta fortement, lorsqu'il y a cinquante ou soixante ans, on introduisit le navet en Angleterre, et plus récemment lors-

(1) *The present state of England, in regard to agriculture, trade and finance, with a comparison of the prospects of England and France;* by Joseph Lowe, Esq. 1822.

qu'on commença à y cultiver le *ruta-baga* ou navet de Suède. Le même esprit anime les ouvriers que les cultivateurs emploient, et rien n'est plus difficile que de les déterminer à changer le mode de leurs travaux ou la forme de leurs outils. Nous pouvons en citer une preuve récente : la faux écourtée du Hainaut donne la facilité de recueillir trois fois plus de blé dans un jour, qu'on ne peut le faire avec la faux anglaise ; et sir George Rose avait fait venir à ses frais des moissonneurs flamands pour apprendre aux nôtres à s'en servir. Mais ses bonnes intentions n'ont eu aucun résultat, et nous croyons que l'usage de cette faux, loin de s'étendre, a été abandonné, même dans les cantons où on avait d'abord tenté de l'introduire.

Cependant, en comparant les progrès de l'agriculture anglaise avec ceux de l'agriculture des autres pays, nous nous convaincrons que relativement ils ont été très-rapides. Nous n'avons pas besoin de remonter jusqu'au quatorzième siècle pour nous assurer de ces progrès ; mais peut-être n'est-il pas inutile d'observer que l'auteur de *Fleta,* qui écrivait sous le règne d'Édouard I^{er}, dit que si la terre rendait trois pour un, le fermier perdrait, à moins que le grain ne se vendît cher. Il paraît, d'après le même ouvrage, qu'ordinairement on semait deux boisseaux de grains par acre. Sir John Cullum nous donne le compte d'une ferme du Norfolk, en 1390, d'où il résulte que le produit par acre avait été en froment, de six boisseaux; en orge, de douze ; et en avoine, de cinq ; mais cette année avait dû être mauvaise, car le même écrivain estime à douze boisseaux de grains, le produit ordinaire de l'acre. Cependant c'est beaucoup moins par nos récoltes en céréales que par la culture des légumes, que nous pouvons apprécier les progrès que nous avons faits depuis ces temps reculés. On commença à établir des jardins dans la première partie du quinzième siècle ; mais ils furent presque tous détruits pendant le cours des guerres civiles d'York et de Lancastre. Il paraît que, dans le principe, ce fut sur les côtes de l'est que se trouvaient la plupart de ces jardins, à cause du voisinage de la Flandre ; et qu'ils ne suffisaient pas même à la consommation de quelques riches propriétaires qui les faisaient cultiver. Selon Evelyn, le chou ordinaire, que l'on avait tiré des Pays-Bas, fut introduit pour la première fois en Angleterre, en 1539 ; mais cette culture n'avait pas encore fait beaucoup de progrès en 1562, puisqu'à cette époque, Bullein écrivait dans son livre des Simples : « Le chou est excellent pour faire des potages, et c'est un légume d'un grand profit que les Flamands nous vendent cher, quoiqu'il vienne dans nos jardins où nous le négligeons ; car il y en a en abondance entre Aldbrought et Herthford, dans le Suffolck, sur le bord de la mer. »

Hartlib, l'ami de Milton, auquel Cromwell avait accordé une pension, à cause de ses écrits sur l'agriculture, dit que de son temps les vieillards se rappelaient les premiers jardiniers qui étaient venus dans le Surrey, et qui avaient vendu des carottes, des panais, des pois et des raves : ces légumes étaient alors considérés comme très-rares, attendu qu'on les faisait venir de la Hollande. Ce fut, dit-il, sous le règne d'Henri VIII que le houblon et le cerisier furent plantés pour la première fois, et les artichauts et les groseilles ne commencèrent à être cultivés que du temps d'Élisabeth. Mais, à cette époque, on tirait encore des cerises de la Flandre, des oignons, du safran et du réglisse d'Espagne, et du houblon des Pays-Bas. Quant aux pommes de terre, on ne commença à les connaître qu'en 1586, et, pendant près d'un siècle, on les cultiva dans les jardins, comme une plante exotique très-précieuse, destinée seulement à la table des grands et des riches. Il résulte d'un manuscrit qui contient le compte des dépenses de la maison de la reine Anne, femme de Jacques I^{er}, qu'alors elles se vendaient un shilling la livre.

Lorsqu'on lit l'histoire de l'agriculture, il est curieux de voir combien ses progrès ont été accélérés par ceux du commerce et des manufactures. C'est en Flandre que le commerce et l'agriculture avait pris, pendant le moyen-âge, les accroissemens les plus rapides. Le commerce, en augmentant le nombre des consommateurs, en même temps qu'il en augmentait la richesse, leur avait permis des jouissances inconnues à leurs ancêtres, et il était devenu, de cette manière, un stimulant très-actif de l'industrie agricole. La même chose est arrivée en Angleterre, qui a reçu de la Flandre les premiers élémens de l'industrie et du commerce, et avec eux une impulsion qui a déterminé les cultivateurs à adopter de nouvelles méthodes et à tenter de nouvelles cultures.

Cette impulsion s'est prolongée jusqu'à nos

jours avec une force toujours croissante. Dans les temps les plus reculés dont nous venons d'entretenir le lecteur, il existait à peine, dans la société, une classe intermédiaire. Le pays était divisé en un certain nombre de grands propriétaires qui le faisaient cultiver à leur profit, par des hommes qui étaient tous dans leur dépendance. Comme les habitans des villes étaient peu nombreux, les produits agricoles n'avaient guère d'acheteurs; et le surplus des années abondantes était consommé dans des prodigalités féodales, tandis qu'au contraire, dans les mauvaises années que l'imperfection de l'agriculture rendait fort communes, la disette et quelquefois même une famine absolue faisaient rapidement décroître la population. Les villes qui existaient alors dépendaient, pour la plupart, de quelque baron voisin qui accordait aux bourgeois l'usage du terrain sur lequel elles étaient construites, et celui du terrain environnant, sous la condition qu'ils lui fourniraient des vêtemens, des armes et quelques petits articles de luxe. Ce ne fut que graduellement que se forma la classe des fermiers; d'abord au moyen d'engagemens pris avec le propriétaire, de lui remettre une certaine portion des fruits; ensuite par une espèce de participation entre le propriétaire et le cultivateur; et enfin lorsque le commerce, en s'étendant, donna aux consommateurs les moyens de payer en argent les fruits de la terre, les fermiers purent aussi payer en argent le prix de leurs baux, et en retour ils acquirent des droits certains et déterminés sur le sol.

Il paraît, d'après ce que dit Harisson, dans sa description de la Bretagne, qu'entre le règne d'Édouard Ier et celui d'Élisabeth, la culture et par conséquent le produit de la terre s'étaient fort améliorés. De son temps, dans les années médiocres, un acre convenablement cultivé produisait communément de seize à vingt boisseaux de seigle ou de froment, trente-six boisseaux d'orge et quatre ou cinq quarters d'avoine.

A cette époque l'acre ordinaire avait près d'un quart de plus que notre acre d'aujourd'hui; mais d'un autre côté, le boisseau contenait au moins neuf gallons au lieu d'en contenir huit, comme maintenant. A mesure que l'agriculture se perfectionnait, la terre devenait plus productive, et partant il fallait moins de bras pour la cultiver. Comme les progrès de la richesse générale permettaient à un plus grand nombre de consommateurs d'acheter de la viande, on avait mis en pâturages une portion plus considérable du territoire. Ce changement est indiqué par plusieurs lois du livre des statuts, qui furent rendues pour empêcher la trop grande extension des pâturages, afin que les prolétaires des campagnes qui, à cette époque, n'avaient guère d'autres moyens de s'occuper que les travaux des champs, ne restassent pas sans ouvrage.

Mais, sans nous astreindre à suivre pas à pas la marche de notre agriculture, ce que d'ailleurs l'insuffisance des documens authentiques ne nous permettrait pas de faire, il nous sera facile de constater l'étendue de ses progrès, par les produits qu'elle fournit aujourd'hui. Pendant le cours des cinq années précédentes, nous n'avons consommé que des grains venus dans notre propre sol; et, pendant les soixante-dix dernières années, quoique nous ayons eu plusieurs récoltes très-mauvaises, la quantité de grains tirés de l'étranger a été insignifiante. Depuis l'année 1754 jusqu'à la fin de 1824, l'importation du froment étranger, déduction faite de ce qui a été exporté, ne se monte qu'à 15,195,004 quarters, ou 217,071 quarters et une fraction par année. Comme pendant le même espace de temps, la population moyenne a été de plus de 10,000,000 d'ames, puisqu'elle s'est graduellement élevée de huit à quinze millions, en admettant que chaque individu, l'un portant l'autre, consomme un quarter par année, la quantité de blés tirés du dehors n'a pu servir qu'à la consommation de treize jours. Mais, si nous mettons de côté les importations faites en 1800, 1801, 1810, 1817 et 1818, qui ont suivi des années excessivement mauvaises, il en résultera que les blés étrangers n'ont pas fourni à une consommation de plus de huit à neuf jours. Ainsi, il est évident que tandis que les consommateurs se sont élevés de huit à quinze millions, le produit de notre sol s'est accru de la même manière, et même, pendant les cinq dernières années qui, à la vérité, ont été d'une fécondité plus qu'ordinaire, ce produit s'est augmenté dans une proportion plus forte que la population.

Il y a un assez grand nombre de personnes qui pensent avec regret aux dix années qui se se sont terminées en 1764, qu'elles supposent avoir été extrêmement favorables aux cultivateurs. A cause que pendant ces dix années, la quantité du grain exporté, a été plus considérable que celle du grain importé, ils croient que les fermiers de cette époque se trouvaient dans une

situation beaucoup plus heureuse que ceux des temps postérieurs, lorsque l'importation a été plus forte que l'exportation. Mais, en y réfléchissant un peu, ces personnes se convaincront facilement que l'importation ou l'exportation d'une quantité de grains qui équivaut à peine au 45me de la consommation du pays, ne peut exercer aucune influence sur le sort des producteurs. L'excédant de l'exportation sur l'importation n'a été, année commune, pendant le temps qui s'est écoulé de 1754 à 1764, que de 238,378 quarters de froment, et de 250,075 quarters d'orge; mais quoiqu'une exportation aussi peu considérable n'ait pu exercer aucune influence sur la condition des cultivateurs, elle sert cependant à constater la dépréciation des produits agricoles; car il est évident qu'elle n'aurait pas eu lieu, si les prix des marchés de la Grande-Bretagne n'eussent pas été inférieurs à ceux des marchés du dehors. Les consommateurs de l'intérieur sont, sans contredit, ceux qui procurent le plus d'avantages aux propriétaires fonciers, et tout ce qui tend à augmenter le nombre des habitans, et à leur fournir des moyens de consommer davantage, doit en même temps augmenter, dans une proportion correspondante, le bien-être de ces propriétaires. A mesure que le commerce et l'industrie manufacturière augmenteront la richesse du pays, il y aura aussi plus de demandes pour les produits agricoles d'une qualité supérieure. Ceux qui vivaient avec de l'orge consommeront du froment; ceux dont le pain était la principale nourriture, mangeront aussi du bœuf et du mouton; et les consommateurs de bœuf et de mouton pourront acheter des alimens plus chers et plus délicats. Les différens progrès que fait la société doivent tous concourir à accroître la valeur de la terre et celle de ses fruits, tandis que les propriétaires, devenus plus riches et pouvant se permettre un plus grand nombre de jouissances de luxe, contribuent à leur tour à la prospérité du commerce et de l'industrie par la consommation qu'ils font de leurs produits. Telle est, en effet, la marche graduelle et progressive qu'a suivie parmi nous la richesse publique.

Une autre branche de l'industrie nationale qui, à cause de son étendue et de son utilité, mérite une attention particulière, ce sont les constructions, soit qu'elles doivent servir d'habitations ou d'ateliers pour confectionner les marchandises, ou bien de magasins pour recevoir ces mêmes marchandises en dépôt lorsqu'elles sont confectionnées. Nous n'avons aucune donnée qui nous permette de calculer avec exactitude les accroissemens récens de ces deux dernières classes de constructions. Les états que l'on a dressés de la population en 1801, 1811 et 1821, n'indiquent que le nombre des maisons qui existaient dans ces trois années, et les différences d'une époque à l'autre constatent seulement les augmentations que ce nombre a reçues; mais ils n'indiquent pas combien de maisons neuves en ont remplacé de vieilles; combien de grands et dispendieux édifices ont été substitués à des bâtimens d'un ordre inférieur; ni combien d'habitations commodes, quoique de petite proportion, ont été construites pour loger des catégories nombreuses d'individus qui auparavant vivaient dans des chaumières, dans des caves ou dans des greniers. Il résulte des états de 1801 que le nombre des maisons habitées était alors, en Angleterre et dans le pays de Galles, de 1,580,923; en 1821, il était de 2,088,156; ainsi il y avait eu un accroissement de 507,233, ou de près d'un tiers, dans le court espace de vingt ans.

Comme les nouvelles constructions nous paraissent être une preuve incontestable de l'augmentation de la richesse nationale, en même temps qu'elles-mêmes concourent puissamment à cette augmentation, ainsi qu'il nous sera facile de le démontrer, nous espérons que le lecteur excusera les développemens dans lesquels nous croyons devoir entrer à cet égard.

Toute construction nouvelle suppose l'existence antérieure d'un capital. Il est rare qu'on fasse bâtir une maison, sans avoir les fonds nécessaires pour en payer les frais; et lorsqu'on ne les a pas, il faut ou les emprunter, ou se servir d'ouvriers qui aient par devers eux assez d'argent pour travailler à crédit. Il est aussi impossible d'élever une maison sans capital que de l'élever sans bras, et il importe peu à notre proposition dans quelles mains ce capital se trouve.

Quelques entrepreneurs de bâtimens pourront sans doute donner à leurs opérations une extension exagérée, qui leur fera perdre une partie ou même la totalité des capitaux qu'ils y engageront; mais il en est de même dans toutes les autres branches d'industrie; et la diminution du profit empêchera que ces opérations se prolongent assez long-temps, pour que la richesse

publique en soit affectée. Si la population surabonde, le prix des loyers s'élèvera, et les constructeurs gagneront davantage. Si au contraire il y a plus de logemens qu'il n'en faut, les loyers baisseront, et les entrepreneurs de bâtimens devront se contenter d'un bénéfice plus modéré. Dans l'un et l'autre cas, la construction d'une nouvelle maison suppose nécessairement la formation antérieure d'un capital; et il importe peu au public en général, à qui cette maison profite le plus de celui qui l'a fait bâtir, de celui qui l'a achetée ou de celui qui la loue.

Mais la construction d'un bâtiment n'est pas seulement une preuve de l'accumulation d'un capital : c'est aussi un moyen très-réel d'augmenter la richesse de la nation. Le terrain sur lequel il est élevé devient ordinairement plus précieux par le choix qu'on en a fait. Les matériaux qui constituent les différentes parties d'une maison sont, en général, de peu de valeur, avant que le travail humain ne les réunisse. La pierre qui n'avait aucun prix, quand elle était dans le sein de la terre, en acquiert, lorsqu'elle est transportée à sa surface. Les ouvriers employés dans l'opération profitent de l'excédant de leurs gages sur leur dépense ; et les marchands qui les nourrissent ou qui les habillent font à leur tour un nouveau bénéfice. Le profit du maître de la carrière résulte de la différence qui existe entre les gages qu'il a payés et le prix de la pierre. Lorsqu'elle a été extraite du sol, il faut la conduire au lieu où elle doit être employée. Si c'est par eau que ce transport s'effectue, le maître du bateau sur lequel la pierre sera chargée, fera un bénéfice dont le montant sera plus ou moins élevé, selon le prix que lui aura coûté ce bateau, les salaires qu'il donnera aux hommes de l'équipage, et la dépense qu'occasioneront les chevaux de hallage. Un premier bénéfice aura été recueilli antérieurement par le marchand de bois, les scieurs, les cordiers et tous ceux qui auront concouru d'une manière quelconque à la construction ou à l'équipement du bateau. Enfin les actionnaires des canaux gagneront également, au moyen des droits de péage qu'ils prélèveront.

Avant qu'on puisse faire usage de la matière brute, il faut en préparer une autre par des procédés plus longs, afin d'en cimenter les diverses parties et d'en composer un tout solide. En conséquence, la pierre à chaux sera conduite avec des profits de la même nature, tous petits, mais singulièrement nombreux et diversifiés, du lieu où on la trouve, jusqu'au jour, où une autre substance, le charbon de terre, qui n'avait pas plus de valeur lorsqu'il était dans la mine, sera transporté avec des profits semblables. Quant aux ouvriers employés à la construction des murs, ils auront pour bénéfice la différence qu'il y aura entre le montant de leur salaire et les dépenses qu'ils seront obligés de faire pour leur entretien personnel et pour l'acquisition de leurs outils. La première de ces dépenses procurera un bénéfice à plusieurs espèces de marchands, et la seconde, au mineur, au forgeron, en un mot, à une série très-variée de professions diverses qui concourent toutes à l'exécution de ces outils. Il faut aussi ajouter à ces profits, ceux que fera le maître maçon sur l'ensemble des travaux des ouvriers qu'il emploiera, et sur le coût des matériaux qu'ils mettront en œuvre.

Nous n'avons encore parlé que du commencement de la construction de la maison. Il est évident qu'à mesure qu'elle s'avancera, les matériaux employés proviendront de sources plus nombreuses et toujours plus variées, et que les profits se diviseront et se subdiviseront, pour ainsi dire, à l'infini. Il y aura ceux du charpentier, du menuisier, du plombier, du ferblantier, du peintre, du marchand de glaces, du marchand de papier et de bien d'autres encore qui deviendront les centres d'autant de cercles particuliers, dans lesquels les bénéfices iront se répartir de la manière que nous avons déjà indiquée. Nous ne pousserons pas cette analyse plus loin : il nous suffit d'avoir montré clairement qu'une portion considérable, et peut-être même la plus considérable des fonds employés à bâtir, contribue puissamment à augmenter le bien-être, non pas d'une classe particulière, mais de la société en général.

Si le nombre des maisons s'augmentait plus rapidement que la population, quoique ce serait une indication certaine de l'accumulation antérieure des fonds nécessaires pour les bâtir, ce serait cependant une preuve moins positive de l'état florissant de la nation, que celle qui résulte de la proportion actuellement existante entre l'accroissement des maisons et l'augmentation des habitans. En comparant les états de recensement de 1801 et 1821, on voit que dans

l'espace de vingt ans ; le nombre des habitans s'est accru de trente-un pour cent, et que celui des maisons ne s'est accru que de trente. Londres, avait, en 1801, 121,229 maisons, et 864,846 habitans; et, en 1821, il avait 164,681 maisons, et 1,225,694 habitans ; de manière qu'il faudrait douze mille maisons de plus pour que, dans le cours de ces vingt années, le nombre des maisons et des habitans se fût augmenté dans la même proportion.

C'est dans quelques villes manufacturières où le nombre des habitans et des maisons s'est augmenté le plus rapidement, que la supériorité de l'accroissement des personnes sur celui des habitations est le plus sensible. Ainsi, par exemple, à Manchester, les habitans se sont augmentés de 68 p. °/₀, et les maisons seulement de 56 ; à Birmingham, les habitans se sont augmentés de 49 p. °/₀, et les maisons de 45 ; à Nottingham, les habitans se sont augmentés de 48 p. °/₀, et les maisons de 40 ; les maisons et la population de Leed, de Derby et de Carlisle se trouvaient à peu près dans la même proportion, aux deux époques. A Bristol, à Norwich et à Exeter, les habitans se sont augmentés plus rapidement que les maisons, et presque dans la même proportion qu'à Londres.

Nous avons déjà dit que nous n'avions pas de données suffisantes pour déterminer la proportion qui existe entre le nombre des magasins et des ateliers et celui des habitations. Nous nous contenterons de donner une idée de l'augmentation de ces divers genres de constructions, en faisant connaître la quantité de briques qui a acquitté le droit à plusieurs époques. Le droit sur les briques fut, comme on sait, imposé en 1784, Voici dans quelle progression s'est accrue la consommation de cet article :

	Briques.
Quantité moyenne imposée dans le cours des années 1785, 1786 et 1787.	463,405,628
Quantité moyenne imposée dans le cours des années 1801, 1802 et 1803.	728,447,055
Quantité moyenne imposée dans le cours des années 1811, 1812 et 1813.	934,065,839
Quantité moyenne imposée dans le cours des années 1821, 1822 et 1823.	1,020,289,183

Nous allons nous occuper maintenant d'un autre emploi que l'on a fait du capital national, et qui n'est pas d'une moins haute importance. Nous voulons parler des canaux navigables, qu'on connaissait à peine en Angleterre, il y a soixante ans. L'on a souvent comparé ce genre d'opération à une loterie, dans laquelle il y a un petit nombre de lots et une multitude de billets blancs, et l'on a même prétendu que le produit des canaux du royaume représentait tout au plus l'intérêt légal des sommes employées à les construire. Nous avons fait des efforts pour connaître exactement le produit de ces entreprises, non parce qu'elles nous auraient paru moins avantageuses au public, si ces assertions eussent été fondées ; mais parce que, sur un sujet si important, nous avons pensé qu'il convenait d'avoir des renseignemens exacts et positifs.

Voici le résultat de nos recherches, sur la situation de quatre-vingts compagnies de canaux : vingt-trois ont dépensé 3,734,910 liv. st. et n'ont pas encore donné de dividende à leurs souscripteurs ; quatorze ont dépensé 4,073,678, et paient maintenant un dividende de 92,281 l. s.; vingt-deux qui ont dépensé 2,196,000 liv. st., paient un dividende de 162,400 liv. st. ; onze qui ont dépensé 2,073,300 liv. sterl., paient 216,024 liv. Les autres dix compagnies ont fait une dépense de 1,127,230 liv. st., et elles paient à leurs actionnaires 311,554 liv. st. La somme totale dépensée a été de 13,205,117 liv. sterl. (330,127,925 fr.) ; et les dividendes annuels s'élèvent à 782,257 liv. st. (19,556,425 fr.), ce qui fait environ 5 3/4 p. °/₀ du capital. Mais c'est bien moins à cause des bénéfices de leurs actionnaires, que les canaux sont utiles, qu'à cause de la valeur qu'ils donnent à plusieurs produits des districts qu'ils traversent. Le fer des mines, la pierre des carrières, et même la craie, les cailloux, qui, auparavant, étaient de peu ou de nulle valeur, en acquièrent, et deviennent des articles de commerce que l'on peut facilement échanger avec d'autres.

Nous devons aussi dire quelque chose de cette admirable invention moderne, au moyen de laquelle la force de la vapeur a été si heureusement substituée à celle des hommes et des animaux. Il y a maintenant cinquante ans que la première machine à vapeur, exécutée d'après les plans de M. Watt, a été mise en mouvement. Les avantages en furent si évidens, qu'on ne tarda pas à en multiplier les applications, et que le nombre s'en accrut avec une rapidité extraordinaire. M. Partington, dans son histoire de la machine à vapeur, estime le nombre de

celles qui étaient en activité, il y a trois ans, à dix mille, qui faisaient l'ouvrage de deux cent mille chevaux. Quoique l'acquisition de ces machines ait dû coûter quatre fois plus que n'auraient coûté les animaux qu'elles remplacent, cependant comme il faut les renouveler moins souvent, et que, d'ailleurs, le combustible qui les alimente coûte un quart de moins que le fourrage, les avantages de l'adoption de ces puissans moteurs sont incontestables.

Cette branche d'industrie qui, avec ses divisions et ses nombreuses subdivisions, est désignée sous le titre de fabrique de coton, est une de celles qui font le mieux voir toutes les ressources de l'esprit humain, et qui ont le plus activement contribué à faire jouir les individus des classes inférieures d'un degré d'aisance auquel leurs pères étaient entièrement étrangers. Il paraît que ce fut en 1600 que cette fabrication fut introduite en Angleterre. Quoique, selon les idées du temps, elle eût acquis, dans le voisinage de Manchester, un très-grand développement en 1641, ce ne fut qu'en 1760 qu'on parvint, pour la première fois, à faire un tissu uniquement composé de coton. Auparavant, l'art de donner assez de force au coton pour pouvoir en former la chaîne du tissu, était inconnu; on ne s'en servait que pour la trame, et la chaîne était faite avec du fil de lin. L'introduction de la machine à carder fut bientôt suivie de diverses tentatives pour filer à la mécanique; mais ces tentatives furent infructueuses jusqu'en 1769, où le célèbre Arkwright obtint une patente pour sa machine à filer. Nous n'insisterons pas sur le mérite de cette machine, ni sur celui des différentes améliorations qu'elle a reçues depuis. Nous voulons seulement déterminer d'une manière précise l'époque à laquelle a eu lieu cette belle invention dont les résultats ont été aussi prompts qu'étendus.

Quoique l'emploi des machines ait été poussé plus loin dans cette fabrication que dans toute autre, le bon marché de ses produits les met à la portée de tant d'individus, qu'il n'y en a aucune, à l'exception de l'industrie agricole, qui donne de l'occupation et des moyens de subsistance à un aussi grand nombre d'ouvriers. On peut affirmer sans crainte que quoique la quantité de coton brut façonné dans les fabriques ait plus que centuplé, depuis soixante-dix ans, le nombre de personnes que ces fabriques emploient a augmenté dans une proportion encore plus forte, malgré les méthodes abrégées de travail qui ont été découvertes. Il résulte des comptes de la douane que la quantité du coton brut, importé à trois époques différentes, a été comme il suit :

	Livres.
Quantité moyenne du coton importé annuellement, dans le cours de 1765, 1766 et 1767.	4,241,364
Quantité moyenne du coton importé annuellement, dans le cours de 1804, 1805 et 1806.	59,908,673
Quantité moyenne du coton importé annuellement, dans le cours de 1822, 1823 et 1824.	153,799,302

Mais l'augmentation de la quantité de coton brut façonné dans nos manufactures, ne peut donner qu'une idée très-imparfaite de l'importance qu'a acquise cette fabrication. Dans le principe, on ne faisait guère avec le coton que des étoffes grossières, telles que celles qu'on emploie pour faire des poches, des vestes de palefreniers, etc. Plus tard, on commença à fabriquer des bouracans et autres tissus de la même nature. On fit ensuite des velours de coton et différentes étoffes de fantaisie. La valeur du coton brut qui entrait dans ces tissus faisait une portion très-considérable de leur valeur totale. Mais lorsque les métiers à filer se perfectionnèrent, on fabriqua des mousselines dont la finesse s'accrut progressivement, jusqu'à ce qu'enfin avec une livre de coton, tout au plus, du prix de trois shillings, on fit une pièce qui représentait une valeur de plus de six liv. st. Les progrès que nous avons faits dans la fabrication de ce dernier article, ont même été si rapides que tandis qu'il y a quarante ans, toutes les mousselines dont on faisait usage en Europe et en Amérique, venaient des Indes orientales, nous en envoyons aujourd'hui des quantités très-considérables dans ces mêmes contrées, indépendamment de celles que nous expédions pour les autres marchés du dehors et de celles qui se consomment dans l'intérieur (1).

(1) Note du Tr. Aucun fait n'est assurément plus remarquable dans l'histoire du commerce, que cette révolution qui s'est opérée dans les relations mercantiles de l'Inde et de l'Angleterre; et rien n'est

Voici, d'après les évaluations officielles de la douane, quelle a été, aux époques indiquées ci-dessus, la valeur de tous les cotons exportés:

	Livres sterling.	Francs.
Valeur moyenne des exportations de tissus de coton faites annuellement, en 1765, 1766 et 1767.	223,154	(5,577,858)
Valeur moyenne des exportations de tissus de coton faites annuellement, en 1804, 1805 et 1806.	8,734,917	(218,372,925)
Valeur moyenne des exportations de tissus de coton faites annuellement, en 1822, 1823 et 1824.	26,128,221	(653,205,525)

Pendant les deux derniers siècles, les manufactures de laine du pays se sont successivement étendues et améliorées; mais les progrès qu'elles avaient faits antérieurement à l'avénement de Georges III, ne peuvent point supporter le parallèle avec ceux qu'elles ont faits depuis. Il y a quarante ou cinquante ans que, lorsque la laine était tondue et lavée, on la peignait ou on la cardait à la main. On la distribuait ensuite à différentes personnes qui la filaient dans des endroits séparés et éloignés les uns des autres. La plupart des fabricans avaient des magasins pour recevoir, à époques fixes, la laine que leur reportaient les fileurs. Cette manière de procéder faisait perdre beaucoup de temps, et, d'ailleurs, elle donnait lieu à des discussions continuelles entre les parties intéressées, sur le poids de la marchandise, et sur le nombre et la longueur des fils des écheveaux. Souvent aussi les fileurs se trouvaient dans des comtés éloignés, et il fallait dépenser beaucoup d'argent pour la transmission de la matière première. C'est à la main que l'on faisait la chaîne, et c'est de la même manière et tout aussi lentement que la trame était disposée sur la navette. C'était également par des opérations manuelles que se faisait tout le travail qui suit celui du tisserand. Des machines ont été successivement inventées, pour exécuter la totalité de ces diverses opérations; et quoique le travail humain ait été fort abrégé, cette fabrication emploie maintenant beaucoup plus de bras qu'elle n'en employait aux époques antérieures. Au moyen de la machine à tisser, une plus grande égalité est donnée aux fils. On est parvenu aussi, par d'autres machines, à tondre et à apprêter les

---

plus propre à faire sentir les prodigieux avantages de l'emploi des machines. En Angleterre, le prix moyen de la main-d'œuvre est de 2 sh. 5 d. (environ 58 sous); dans l'Inde, il est seulement de 2 pence (4 sous). Les fabricans anglais tirent du Bengal une grande partie du coton qu'ils emploient : de manière que, pour y faire vendre leurs tissus, il faut qu'ils supportent la dépense d'un double transport, chacun de 4 à 5 mois. Il faut en outre qu'ils paient : 1° une prime d'assurance d'au moins 6 pour cent de la valeur des cotons bruts qu'ils font venir des possessions de la Compagnie; 2° une autre prime, également de 6 pour cent de la valeur de ces mêmes cotons qu'ils y renvoient façonnés. A ces frais, nous devons ajouter encore l'intérêt de leur argent, pendant tout le temps qui s'écoule, depuis le moment où ils en expédient pour solder leurs achats, jusqu'au moment où le retour des fonds réalisés, par la vente de leurs produits, les fait rentrer dans leurs avances. Cependant tous ces désavantages n'ont pas empêché l'industrie, comparativement si récente, de la Grande-Bretagne, d'écraser dans l'Inde, au moyen des puissantes machines dont elle dispose, une industrie antique qui remonte à des temps immémoriaux. C'était du Bengal que les Anglais tiraient la plus grande partie des étoffes de coton qu'ils portaient dans le siècle dernier; et maintenant ils en envoient chaque année pour plus de trente millions de francs dans les différentes présidences de la Compagnie. Peut-être aussi verronsnous un jour les Européens vendre des schalls jusque dans les vallées du Cachemir. La révolution commerciale sur laquelle nous venons de donner quelques détails a fait ressortir tout le vice de l'institution des castes. Les Hindous n'ont pas, comme nous, la possibilité de se retirer d'une industrie improductive pour se livrer à des travaux plus avantageux. Attachés éternellement, par d'absurdes croyances, à la profession de leurs pères, dès qu'elle cesse de pouvoir fournir à leur subsistance, il faut qu'ils vivent des secours nécessairement précaires et insuffisans de la charité publique, quand ce sont des classes nombreuses qu'elle doit alimenter. Depuis que les fabricans anglais ont pu vendre des cotonnades sur les marchés de l'Indostan, à des prix inférieurs à ceux des fabricans du pays, une partie des individus qui s'y occupaient du tissage de ces étoffes, est livrée, dit-on, à toutes les angoisses d'une affreuse détresse, que les perfectionnemens continuels des manufactures de la Grande-Bretagne, doivent encore augmenter à l'avenir. S. F.

draps avec moins de dommage que précédemment ; et il résulte de l'ensemble de ces divers procédés, qu'avec la même solidité, ils offrent beaucoup plus d'apparence. Tous les travaux s'exécutent actuellement sous la surveillance du maître : il peut en combiner les diverses parties ; il sait à jour fixe quand les marchandises pourront être mises en vente; et les capitaux employés dans ces opérations circulent avec une célérité qu'on n'aurait jamais crue possible.

Nous avons eu, il y a quelques années, une singulière preuve de la manière rapide avec laquelle on travaille maintenant ces tissus, lorsque Sir John Throgmorton se mit à table avec un habit dont la laine avait été coupée le matin sur le dos des moutons. Cette laine avait ensuite été lavée, cardée, filée et tissée; le drap avait été tondu, apprêté et teint; un tailleur en avait fait un habit ; et tout cela, dans le temps qui s'était écoulé depuis le lever du jour jusqu'à sept heures du soir.

Quoique les machines appliquées pour la première fois en Angleterre à cette fabrication, aient été depuis imitées dans le reste de l'Europe, et naturalisées aux États-Unis d'Amérique, cependant nos exportations de draps ont toujours été en augmentant. Non seulement nous avons mis en œuvre toute la laine de nos troupeaux, quoiqu'ils aient pris une grande extension, mais celle de l'Espagne a aussi été insuffisante, et nous en avons tiré des quantités prodigieuses de la Saxe, de la Prusse et de plusieurs parties du continent européen qui, auparavant, ne nous en avaient jamais fourni. Aucune autre importation de matière première, à l'exception de celle du coton, ne s'est accrue dans une proportion aussi forte, comme on pourra s'en convaincre par le compte suivant:

	Livres.
Quantité moyenne de laine importée annuellement en 1765, 1766 et 1767.	4,241,364
Id. en 1788, 1789 et 1790.	2,911,499
Id. en 1802, 1803 et 1804.	18,884,876

La consommation de nos tissus de coton, dans le même espace de temps, par les nations étrangères, s'est augmentée dans la proportion suivante :

	Liv. st.	Francs.
Valeur des tissus de laine exportés, année moyenne,		
en 1765, 1766 et 1767. .	4,630,384	(115,759,600)
Id. en 1804, 1805 et 1806.	5,667,551	(141,688,775)
Id. en 1822, 1823 et 1824.	6,200,548	(155,013,700)

La fabrication des soieries était un de ces fruits exotiques dont l'introduction exige beaucoup de peines et de patience ; elle est aujourd'hui tout-à-fait acclimatée parmi nous, et l'on a été abondamment indemnisé des soins qu'il a fallu lui donner dans l'origine. On avait imposé un droit considérable sur la matière première ; mais comme les marchandises fabriquées dans les manufactures anglaises avaient la possession à peu près exclusive du marché intérieur, la prospérité toujours croissante du pays communiqua une impulsion active et constante à cette industrie, qui, d'abord extrêmement bornée, a fini par donner des moyens d'existence à plusieurs centaines de milliers d'individus. La taxe imposée sur la matière première n'avait pas été le seul obstacle aux progrès de ces manufactures. Le salaire des ouvriers qu'elles employaient avait été réglé par une loi, ce qui avait donné lieu à des coalitions et à des désordres multipliés. Ces désordres avaient eu même un caractère si alarmant, pendant la fermentation excitée par Wilkes, que plusieurs fabricans avaient pris le parti de s'éloigner des grandes villes populeuses, et de transférer leurs établissemens dans des lieux plus tranquilles. Ce fut Paisley qu'ils choisirent. Les fabriques de gaze qu'on y établit, y donnèrent ensuite naissance à celles de mousseline, et c'est ainsi qu'un obscur village est devenu une cité florissante. Des considérations semblables ont fait transférer à Leeke, à Macclesfield, etc., d'autres branches importantes de la fabrication des soieries. Cependant, quoiqu'une portion considérable des manufactures de ce genre soit maintenant établie dans la campagne, elles ont pris une si grande extension, que le nombre des ouvriers qu'elles occupent dans la capitale et dans son voisinage est plus considérable que jamais.

Autrefois la matière première nous était à peu près exclusivement fournie par les contrées méridionales de l'Europe, ce qui avait un grave inconvénient ; car nos relations avec ces divers pays étaient fréquemment interrompues par des événemens politiques. Mais un grand changement s'est opéré à cet égard dans le cours de ces dernières années. La culture de la soie a reçu une extension considérable dans nos établissemens des Indes orientales, et on en a beaucoup amélioré la qualité ; de manière que celle du Bengal peut maintenant remplacer la soie d'Italie, pour la trame de la plupart des

tissus, et surtout pour les franges, les garnitures et autres articles inférieurs. La soie de la Chine est très-propre, à cause de sa couleur et de sa finesse, à faire des bas; et aujourd'hui lés fabricans du continent sont exactement informés des ventes de la Compagnie, et ils achètent à ses agens une partie des soies brutes qu'ils emploient. L'état suivant indique l'accroissement régulier qu'a reçu la consommation de la soie. Le lecteur verra sans doute avec plaisir comme la proportion de l'importation de la soie brute, à l'importation de la soie organisée, s'est modifiée à mesure que cette branche d'industrie se perfectionnait.

	Soie brute. Livres.	Soie organisée. Livres.
Quantité moyenne de soie importée annuellement, en 1765, 1766 et 1767, déduction faite des quantités exportées.	352,130	363,498
Id. en 1785, 1786 et 1787.	547,605	337,860
Id. en 1802, 1803 et 1804.	967,805	384,506
Id. en 1822, 1823 et 1824.	2,172,401	389,661

Les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permettent pas de faire l'histoire de la fabrication du fer, depuis ses commencemens jusqu'à nos jours; nous serions, d'ailleurs, dans la nécessité de nous servir de termes techniques inconnus à la généralité de nos lecteurs. Les grandes améliorations de cette branche si importante de notre industrie datent surtout du moment où l'on substitua le cocke du charbon de terre au charbon de bois, il y a environ soixante-dix ans. Voici quelle a été, à différentes époques, la quantité de fer fondu en Angleterre et dans la principauté de Galles. En 1750, 22,000 tonneaux; en 1788, 68,300 ton.; en 1796, 124,879 ton.; en 1806, 252,000 ton.; en 1816, 380,000 ton.; et en 1824, 600,000 ton. Nous n'avons pas de données positives sur le fer fondu en Écosse aux mêmes époques; mais nous avons lieu de croire que l'augmentation a été, proportionnellement, aussi considérable.

Au moyen des progrès que nous avons faits dans la fabrication de cet article, nous avons pu nous passer des fers étrangers, quoique dans certains cas nous nous servions encore de celui de Suède, et nos exportations n'ont pas cessé de s'accroître.

	Ton.
Quantité moyenne de fer exporté annuellement, en 1765, 1766 et 1767.	11,373
Id. en 1804, 1805 et 1806.	28,009
Id. en 1822, 1823 et 1824.	94,008

L'exploitation des mines de cuivre à reçu aussi de grands accroissemens, et il paraît constant qu'elle a doublé dans ces vingt-cinq dernières années. Cependant nous sommes encore bien loin de pouvoir suffire à notre propre consommation, et nous importons des quantités considérables de cuivre étranger, pour alimenter nos diverses manufactures. Une des meilleures preuves des étonnans progrès de notre commerce de quincaillerie, c'est l'augmentation de la population dans les districts où on s'en occupe. Il n'y a peut-être pas de branche d'industrie où des opérations aussi minutieuses et en aussi grand nombre, soient exécutées par des machines; mais, malgré tous les moyens employés pour abréger ou pour remplacer le travail humain, nulle part ce travail n'a été plus recherché et mieux rétribué que dans quelques villes qui s'occupent spécialement de cette fabrication. Voici dans quelle proportion le nombre de leurs habitans s'est accru pendant les vingt dernières années :

	1801.	1821.
Birmingham.	73,670	106,722
Sheffield.	45,755	65,275
Wolverhampton.	12,565	18,380

La population des paroisses situées dans le voisinage de ces villes, s'est augmentée dans une proportion correspondante.

Les manufactures de toiles n'ont guère jusqu'à présent été établies que dans les districts dont le sol était le plus convenable pour la culture du lin. On pouvait croire que la faveur dont jouissent actuellement les étoffes de coton ferait nécessairement diminuer la consommation des toiles; mais le contraire est arrivé, et jamais on n'en a fait un aussi grand usage que dans ces dernières années, surtout depuis que le principe des *Mule-Jennies* a été appliqué à la fabrication de ces tissus. Nous pouvons donner une preuve incontestable de ce que nous avançons, en faisant connaître la quantité de lin venu du dehors, à trois époques différentes.

	Quintaux.
Quantité moyenne de lin importé annuellement, en 1788, 1789 et 1790.	219,610
Id. en 1804, 1805 et 1806.	414,246
Id. en 1821, 1822 et 1823.	601,887

Cette progression est d'autant plus remarquable que, dans le même temps, la culture du lin, au lieu de diminuer en Angleterre, y avait pris une nouvelle extension.

Voici quelle a été la quantité des toiles que nos fabricans ont exportées aux mêmes époques, après avoir satisfait aux besoins d'une population toujours croissante :

	Yards.
Quantité moyenne des toiles exportées annuellement en 1765, 1766 et 1767.	4,681,806
Id. en 1804, 1805 et 1806.	10,387,543
Id. en 1822, 1823 et 1824.	32,287,543

Cet accroissement du commerce des toiles de la Grande-Bretagne, n'a porté aucun préjudice aux toiles d'Irlande, comme le prouve le compte suivant :

	Yards.
Quantité moyenne des toiles d'Irlande exportées annuellement en 1765, 1766 et 1767.	2,219,496
Id. en 1804, 1805 et 1806.	4,991,946
Id. en 1822, 1823 et 1824.	12,791,126

Il est bien peu de fabrications qui offrent autant d'intérêt que les manufactures de poterie, dont l'art et la science ont également concouru à améliorer les produits. C'est la chimie qui a distingué les différentes espèces de terre et déterminé quels étaient les mélanges que l'on pouvait en faire, ainsi que le degré de cuisson que ces combinaisons variées devaient respectivement subir. L'art a étudié les dessins fournis par l'antiquité, et en imitant les formes des vases étrusques, il en a surpassé l'élégance. On a fait de la vaisselle de toutes les qualités, de manière à ce qu'il y en eût pour les différentes classes de la société, depuis les plus pauvres jusqu'aux plus opulentes. On trouve de la poterie anglaise dans chacun des pays et presque dans toutes les maisons du Nouveau-Monde, dans plusieurs parties de l'Asie, et dans la plupart des contrées de l'Europe. Dans l'intérieur, elle a fait abandonner l'usage de la vaisselle de bois et d'étain qui a beaucoup moins de propreté. Comme la matière première n'a aucun prix, c'est l'industrie qui a entièrement créé la valeur de cette fabrication, qui a puissamment contribué à l'accroissement de la richesse nationale. La grande quantité de vaisselle que l'on trouve dans toutes habitations, ainsi que l'augmentation de la population dans les districts où ces fabriques sont établies, prouvent, d'une manière incontestable, l'extension qu'elles ont prise et les progrès qu'elles ont faits.

Notre commerce de verrerie a dû nécessairement s'augmenter en même temps que les constructions et le nombre des habitans ; mais nos verres n'ont pas eu au dehors tout le débit que leur aurait procuré leur qualité supérieure, s'ils n'eussent pas été soumis à une taxe considérable. En effet, quoique cette taxe soit restituée au moment de l'exportation, le consommateur étranger n'en est pas moins obligé d'en supporter l'intérêt, à partir de l'instant où elle a été acquittée, jusqu'à celui où elle est remise par les agens du trésor : il faut en outre supporter la totalité du droit pour les verres qui se cassent dans le transport, depuis la sortie de la fabrique jusqu'au point d'embarquement.

Si la politique avisée qui a fait révoquer l'impôt sur la soie, fait également révoquer celui qui pèse sur cet article, nos manufactures de verre obtiendront nécessairement un grand débit dans les différens marchés du monde. La même observation est applicable à nos cuirs et aux produits de nos papeteries, dont la consommation ne s'est pas moins augmentée dans l'intérieur que celle des autres marchandises ; mais qui, à cause des droits qu'ils supportent, ne circulent au dehors que très-difficilement, malgré leur excellente qualité.

Nous venons d'esquisser rapidement la situation des branches principales de notre industrie ; nous avons vu qu'elle n'avait pas cessé de s'améliorer depuis l'avénement du feu roi, ou du moins depuis la paix de 1763, et que ce mouvement progressif avait continué, avec une rapidité toujours croissante, sous le gouvernement du roi régnant. Le montant total de l'exportation, tant en produits de la Grande-Bretagne qu'en marchandises étrangères, a été, année moyenne, pendant les trois années qui ont suivi la paix de 1763, de 14,925,950 (373,148,750 fr.), ce qui ne fait pas le tiers de l'exportation actuelle des seuls produits de la Grande-Bretagne. Voici, depuis cette époque, comment cette progression s'est opérée :

	Liv. sterl.	Francs.
Montant total de l'exportation des produits de la Grande-Bretagne, année moyenne, en 1783, 1784 et 1785. .	11,090,718	(277,267,950)
Montant total de l'exportation des produits de la Grande-Bretagne, année moyenne, en 1803, 1804 et 1805. .	27,726,983	(693,174,575)
Montant total de l'exportation des produits de la Grande-Bretagne, année moyenne, en 1821, 1822 et 1823. .	45,283,359	(1,132,083,975)

La revue que nous faisons des sources principales de la grandeur et de la prospérité de la nation, serait assurément fort incomplète, si nous ne disions rien de notre marine marchande. C'est à elle que nous sommes redevables, en grande partie, de notre puissance : car elle a été l'une des causes les plus actives des succès de notre marine militaire. Les progrès de la marine marchande ont été si réguliers, en Angleterre, que la guerre elle-même, au lieu d'y mettre obstacle, semble au contraire les avoir favorisés. Semblable au chêne dont ses navires sont construits,

« Per damna, per cædes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro. »

M. Chalmers a fait des recherches sur le tonnage des bâtimens nationaux et étrangers, sortis de la Grande-Bretagne, depuis la restauration de Charles II jusqu'en 1802. Il en résulte que le port de nos navires s'est élevé, pendant cet espace de temps, de 95,266 tonneaux, à 1,459,689. Au commencement de cette période, la proportion des navires étrangers, sortis de nos ports, avec les navires anglais, était comme un est à deux; et, à la fin, elle n'était plus que comme deux est à sept. Cette proportion a dû nécessairement varier un peu, en temps de guerre, en faveur des bâtimens étrangers; et, en temps de paix, en faveur des nôtres. Ce mouvement progressif a continué, puisque le tonnage des bâtimens marchands qui, comme nous venons de le voir, était, en 1802, de 1,459,689 tonneaux, se trouvait, en 1823, de 2,519,044. Le nombre des hommes d'équipage s'était élevé à 166,333. Ce relevé ne comprend que les bâtimens enregistrés; car nous n'avons aucun moyen de connaître le tonnage des nombreux bâtimens employés sur les canaux et sur les rivières navigables, non plus que la quantité de bras occupés à les conduire. Ils forment cependant une portion considérable de la richesse nationale, et le nombre a dû nécessairement s'en augmenter en même temps que celui des canaux et que la quantité des marchandises transportées, au moyen de la navigation intérieure, d'un point du royaume à l'autre.

Si le nombre des bâtimens marchands ne s'est pas accru, pendant ces dix dernières années, dans une proportion aussi forte que pendant les trente qui ont précédé, il est facile d'en donner une raison satisfaisante. Ceux de ces navires que le gouvernement employait comme transports, ou à d'autres usages, dans les dernières années de la guerre, et dont le port variait de 200,000 à 300,000 tonneaux, ont été, depuis la paix, remis à la disposition du commerce.

La valeur du numéraire est tellement mobile, que le meilleur moyen de s'assurer d'une manière positive des progrès de la richesse d'une nation, pendant une période d'une aussi longue durée que celle de soixante ans, c'est de constater l'accroissement de ses produits, sans essayer d'en faire l'estimation; et telle est la marche que nous avons suivie dans ces recherches. Cependant, pour un temps plus court, le montant des recettes que le trésor se procure par les taxes, peut être aussi un moyen convenable de reconnaître les pas en avant ou les pas rétrogrades qu'a faits un peuple. L'emploi de ce moyen nous conduirait à des résultats dont nous aurions lieu également de nous féliciter. Voyons, par exemple, quel a été le produit de la taxe sur les legs et sur l'enregistrement des testamens en 1810, 1815, 1819 et 1823 :

	Produit de la taxe sur les legs.	Produit de la taxe sur l'enregistrement des testamens.
1810. .	520,983 liv. st.	424,026 liv. st.
1815. .	655,807	506,854
1819. .	855,633	682,221
1823. .	990,787	706,805

Dans l'examen que nous venons de faire de la situation du pays, nous avons tâché d'éviter tous les points susceptibles de controverse. Nous désirions prouver principalement que la masse des produits s'était beaucoup accrue; qu'une portion de ces produits, au lieu d'être consom-

mée immédiatement, avait été ajoutée aux accumulations précédentes; et qu'il en résultait que la nation était, à tous égards, beaucoup plus riche qu'aux époques antérieures. Nous n'avons pas voulu essayer de déterminer le montant total du capital et du revenu des habitans de la Grande-Bretagne, à la fin de la guerre de Sept Ans, après celle de l'indépendance des États-Unis, à la paix d'Amiens, et, enfin, à l'époque actuelle, dans la crainte d'être taxés de crédulité ou d'exagération. Que l'ensemble de nos ressources ait triplé, quadruplé ou quintuplé, depuis la paix de 1763, c'est un point sur lequel on peut avoir des opinions différentes; mais, ce qui n'est pas douteux, c'est quelles se sont beaucoup accrues, et qu'aujourd'hui nous sommes incontestablement le peuple le plus riche de l'univers.

Nous (1) aurions pu éviter de parler de la dette publique, sujet continuel de plaintes et d'alarmes; ou du moins nous contenter d'exposer qu'à l'exception de 600,000 liv. sterl. (15,000,000 fr.) qui sont l'intérêt d'une somme de 16,000,000 st. (400,000,000 fr.) dûs aux étrangers, la totalité des dividendes est payée par une portion de la nation à une autre portion. Si, d'un côté, un certain nombre d'individus se trouve plus pauvre, à cause de ces paiemens, de l'autre, un nombre égal se trouve plus riche.

Le seul motif que nous ayons de ne pas traiter à fond cet important sujet, ce sont les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer. Peut-être un jour nous examinerons, d'une manière plus spéciale que nous ne l'avons encore fait, le système des *dettes fondées* : nous apprécierons les maux qui résultent des prodigalités qu'il encourage et des taxes exagérées qui les suivent; et nous comparerons ces inconvéniens avec les bienfaits qui découlent de la manière dont il stimule plusieurs branches d'industrie; des encouragemens qu'il donne à l'économie, en lui permettant de retirer une rente des plus petites sommes; du grand nombre d'individus qu'il intéresse au maintien de la tranquillité publique; de sa tendance à créer une classe intermédiaire dans la société; et, enfin, de l'obligation qu'il impose aux gouvernemens de remplir, avec une fidélité scrupuleuse, tous leurs engagemens pécuniaires.

Il est évident, d'après l'exposé que nous avons fait, que l'augmentation de la dette nationale n'a aucune tendance à diminuer la production; car, nous avons vu que nos produits n'avaient pas cessé de s'accroître, dans le moment même où la dette nationale prenait le plus d'extension.

Mais, si nous ne reconnaissons pas que la dette nationale soit un mal sans mélange, nous conviendrons cependant que la grande extension qu'elle a prise la rend aujourd'hui plus nuisible qu'utile. Aussi avons-nous applaudi aux sages mesures provoquées par le chancelier de l'Échiquier, et nous nous félicitons de ce que l'augmentation de la population et de la richesse publique tend, tous les jours, à en alléger le poids.

Il existe une certaine classe d'écrivains politiques qui met sa satisfaction à alarmer le public, en l'entretenant perpétuellement des conséquences funestes que doivent avoir notre dette et les taxes dont elle a rendu l'imposition nécessaire. Non seulement, pendant la durée d'une longue guerre, mais même depuis la conclusion de la paix, ils n'ont pas cessé de gémir sur la triste situation du pays et d'affirmer que sa guérison serait impossible, si on ne consentait à faire usage de leurs remèdes. Malheureusement ces remèdes inspiraient une si forte répugnance qu'il n'y avait pas moyen de les administrer. Mais, en dépit de ces habiles docteurs et de l'obstination du malade, il a sur-

(1) Note du Tr. En lisant ce qui va suivre, le lecteur ne doit pas perdre de vue que le *Quarterly Review* est un des apologistes en titre des ministres de la Grande-Bretagne, et que, pour remplir son mandat, il est obligé de défendre les emprunts qui ont été contractés par des administrations dont la plupart des membres du ministère actuel faisaient partie. Si les publicistes cités ci-après ont exagéré les conséquences funestes que la dette nationale de l'Angleterre devait avoir, c'est qu'ils n'avaient pas prévu les prodiges qui résulteraient des différentes applications des sciences aux arts industriels. Sans ces prodiges il est vraisemblable que leurs prophéties se seraient vérifiées à la lettre. Il est évident que l'auteur de cet article, d'ailleurs si remarquable, cherche à affaiblir l'impression qu'avait produite, en Angleterre, un autre article publié dans la *Revue d'Édinbourg*, contre le système des *dettes fondées*, et dont nous avons donné la traduction dans la seconde livraison du 1er volume. S. F.

vécu et il se trouve même dans un état de convalescence qui est, à tout prendre, assez satisfaisant. Au surplus, cette lugubre race de prophètes n'est pas nouvelle; elle existait déjà à l'époque de le révolution de 1688, et elle témoignait dès lors le même empressement à administrer ses remèdes, qu'on refusait avec non moins d'entêtement.

En 1699, Davenant prédisait que « notre or et notre argent disparaîtraient par degrés; que les rentes baisseraient; que le prix de la terre et celui de la laine diminueraient; que les maisons de ferme et les fabriques tomberaient en ruines, et qu'en un mot, avant qu'il fût peu, nous aurions tous les signes d'une nation en décadence. »

Un récueil périodique, *le Craftsman*, disait, en 1736 : « La dette énorme (notez qu'elle n'était pas alors de cinquante millions et que les 3 p. °/₀ étaient à 105) qui pèse sur la nation doit être considérée comme l'origine de tous nos maux actuels et des dangers qui nous menacent dans l'avenir. C'est à cause de cette dette que l'on a imposé ces taxes oppressives qui, dans l'espace d'un petit nombre d'années ont doublé le prix de toutes les choses nécessaires à la vie, réduit au désespoir l'artisan et le pauvre laboureur, mis le fermier dans l'impuissance d'acquitter le prix de son bail, et qui s'opposent à ce que le riche propriétaire lui-même pourvoie convenablement au sort de sa famille.

Bolingbroke déclara, en 1749, que le produit des aides qui avait été de cinquante-cinq millions pendant les neuf années précédentes, paraîtrait incroyable aux générations futures, et Dodington renonça à un emploi lucratif, à ce qu'il assure, par pur désintéressement, « à cause de la triste situation où se trouvait le pays, situation pour laquelle il ne connaissait aucun remède. » Hanway prétendait, en 1756, qu'il était généralement reçu parmi les arithméticiens politiques, que « nous pouvions porter notre dette jusqu'à cent millions; mais que si on la portait plus haut, nous ferions nécessairement banqueroute. » Hume, Blackstone et lord Kaimes, ont tenu à peu près le même langage. Adam Smith lui-même engageait le public à ne pas croire trop légèrement que nous pourrions supporter, sans les plus grands inconvéniens, un fardeau plus considérable que celui de la dette qui existait en 1777 : elle était alors d'environ cent cinquante millions.

Maintenant nous savons, par expérience, le peu de fondement de ces prédictions, et cette expérience doit nous rassurer sur nos destinées futures.

Nous croyons avoir présenté à nos lecteurs un tableau fidèle des accroissemens de la richesse publique dans ses diverses branches; il nous reste actuellement à faire connaître la manière dont les énormes capitaux accumulés se sont distribués dans les différentes classes de la société, et cette tâche est encore plus difficile et plus délicate que la première. Le meilleur moyen de nous guider dans cette recherche, c'est de nous rappeler, autant que possible, la proportion dans laquelle les consommations de toutes les classes de la société, depuis les plus basses jusqu'aux plus élevées, se sont successivement accrues. Nous pouvons aussi tirer parti d'un état mis sous les yeux du Parlement, dans lequel les rentiers sont classés, suivant le montant des dividendes auxquels ils ont droit. C'est dans les fonds publics que l'on place, en général, les épargnes que l'on fait sur ses dépenses courantes. Nous disons sur les dépenses courantes, car il est évident que si la totalité des économies faites par la nation eût été absorbée par la dette, nous n'aurions pas autant augmenté le nombre de nos maisons, de nos fabriques, de nos magasins, de nos fermes, de nos bestiaux, etc.; et l'on n'aurait pas pu entreprendre ces grandes routes, ces ponts, ces canaux et tous ces ouvrages admirables, dont l'exécution a exigé de si grands capitaux. Voici la copie de l'état communiqué au Parlement :

ÉTAT

DU

Nombre total de personnes qui ont reçu des dividendes semestriels, en 1823.

INDICATION DES DIFFÉRENS FONDS.	Époques de paiement des dividendes.	Rentes de 5 liv. et au-dessous.	ID. de 5 à 10 inclusivement.	IDEM de 10 à 50.	ID. de 50 à 100.	ID. de 100 à 200.	ID. de 200 à 300.	ID. de 300 à 500.	IDEM de 500 à 1,000	IDEM de 1,000 à 2,000	IDEM au-dessus de 2,000.
3 p. °/o consolidés.	Janvier 1823	28,660	12,869	32,086	9,352	6,300	2,262	1,458	865	264	109
3 p. °/o réduits.	Octobre 1823	12,011	4,998	12,133	3,528	2,215	804	512	300	105	44
3 1/2 p. °/o, annuités.	——	233	166	447	205	173	60	71	58	23	14
4 p. °/o consolidés.	——	9,981	5,174	12,502	3,593	2,021	608	400	181	35	17
Longues annuités.	——	8,360	3,369	7,731	1,644	825	254	157	58	12	7
Nouveaux 4 p. °/o, annuités.	Janvier 1823	31,369	14,629	34,472	7,677	3,903	1,145	644	280	48	24
3 p. °/o, annuités, 1726.	——	151	90	211	50	22	—	1	00	00	00
Anciennes annuités de la mer du Sud	Mars 1823	746	390	905	190	76	19	11	5	1	2
Nouvelles annuités de la mer du Sud	Janvier 1823	573	331	668	156	58	15	5	3	2	00
Annuités de la mer du Sud 1751.	——	149	67	119	15	11	3	1	1	00	1
		92,223	42,083	101,274	26,410	15,604	5,170	3,260	1,741	490	218

N. B. Dans cet état ne sont pas comprises les rentes des caisses d'épargne, et celles inscrites au nom des commissaires de l'amortissement.

Il résulte d'un autre état, également communiqué au Parlement, que des huit cent millions sterling (vingt milliards de francs), qui composent le capital actuel de la dette, 175 millions seulement peuvent être considérés comme flottans : le reste est en tutelle à la chancellerie et à l'Échiquier, ou appartient à des institutions de charité, des corporations et à des particuliers qui se contentent de toucher l'intérêt de leur rente, sans jamais spéculer sur le capital. Dans quel temps cette somme énorme a-t-elle été épargnée, dans quelle proportion se trouve-t-elle avec la masse totale des économies, et quel est le montant des nouvelles épargnes qui se font annuellement sur ses intérêts, pour être ajoutées au capital de la nation? C'est ce qu'il serait difficile de déterminer d'une manière précise. Au reste, il importe beaucoup moins d'être fixé à cet égard, que de connaître la manière dont la propriété des fonds publics se trouve répartie. Cette répartition a eu pour résultat d'enrichir la classe intermédiaire, l'un des plus beaux ornemens de la nation, et sa meilleure garantie contre les usurpations du pouvoir arbitraire d'une part, et de l'autre, contre la tyrannie, plus dangereuse encore et plus ignoble, d'une populace ignorante.

L'état ci-dessus fait voir que le nombre des rentiers est de 288,473, dont 277,594 reçoivent une rente annuelle au-dessous de 400 liv. st., et qu'il n'y en a que 10,879 qui touchent une somme supérieure; 140,000 ont une rente au-dessous de 20 liv., et près de 130,000 en ont une de 20 à 200 liv. La classe qui reçoit de 200 à 600 liv., quoique beaucoup moins nombreuse, comme on devait s'y attendre, est encore de plus de 20,000 personnes.

Nous n'avons pas de motifs pour supposer que les autres portions du capital accumulé soient distribuées d'un manière très-différente, et les *taxes réparties* (assessed taxes), nous fournissent une nouvelle preuve que non seulement la classe intermédiaire s'est beaucoup augmentée, mais qu'elle s'est augmentée dans une proportion bien plus forte que la haute et la basse classe. Le nombre des personnes qui entretiennent un cheval de luxe, est de 148,786; il y en a 23,493 qui en ont deux; 15,704 qui en ont de trois à huit, et 1,168 qui en ont au-delà de huit. La même proportion peut être observée dans la manière dont les domestiques mâles se trouvent répartis; il y a 40,218 personnes qui en ont un; 6,761 qui en ont deux; 4,652 qui en ont de trois à cinq; 1,596 qui en ont de cinq à huit, et seulement 618 qui en ont un plus grand nombre. La taxe sur les fenêtres fournit encore une autre preuve de ce que nous avons avancé: il y a 735,110 maisons qui ont moins de dix fenêtres; 178,354 qui en ont de dix à vingt; 37,485 qui en ont de vingt à trente; 10,673 qui en ont de trente à quarante; 6,326 qui en ont de quarante à soixante; 2,649 qui en ont de soixante à cent, et 940 qui en ont au-delà de cent. Le nombre des voitures à deux roues s'est élevé, pendant le temps qui s'est écoulé entre 1804 et 1823, de 13,230 à 26,799, ou de cent pour cent; et celui des voitures à quatre roues de 20,147 à 43,656, ou de cent vingt-cinq pour cent. Ainsi la dépense comme le revenu de la nation prouvent également que la portion la plus considérable de la richesse accumulée a été acquise à la classe moyenne, qu'elle tend sans cesse à augmenter, en faisant sortir des rangs inférieurs un grand nombre d'individus, dont plusieurs s'élèvent ensuite graduellement jusqu'aux rangs les plus élevés.

Aucun lecteur de bonne foi ne supposera sans doute, que notre intention soit de faire valoir la classe intermédiaire aux dépens des deux autres. Toutes sont utiles et même indispensables dans leurs situations respectives. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de sentir quelque prédilection pour celle qui, s'élevant régulièrement de rang en rang, comble le grand intervalle qui sépare les deux extrêmes. C'est cette classe qui est principalement en possession de ces vertus morales et religieuses, de ces connaissances utiles, de ce caractère indépendant, de ce patriotisme, qui, avec la protection du ciel, ont fait jouir la Grande-Bretagne d'un degré de prospérité inconnu au reste du monde.

Les classes supérieures sont surtout destinées à stimuler la production et par conséquent le développement de la richesse générale. Nous entendons souvent parler de prix énormes payés pour des fruits précoces que l'on sert dans de brillantes réunions. On taxe ces dépenses de profusion, et l'on regrette que cet argent n'ait pas été employé au soulagement de quelque famille nécessiteuse. C'est bien moins la sensualité que la vanité qui fait faire ces dépenses; mais quelque folles qu'elles paraissent, on peut mettre en doute si elles ne contribuent pas plus efficacement au bien-être, même des dernières

classes, que des aumônes distribuées aux indigens. Au fond, il est assez rare que l'on paie des prix aussi élevés, et pour dix jardiniers qui parviennent à les obtenir, il y en a cent et peut-être mille qui n'y réussissent pas. Le premier en date gagne le plus haut prix; celui qui vient après vend à un prix inférieur; les suivans vendent plus bas encore, jusqu'à ce qu'enfin au bout de quelques jours, ou du moins de quelques semaines, les productions que l'espérance d'une rémunération si considérable avait attirées sur le marché, deviennent tellement abondantes qu'elles sont à la portée de milliers d'individus qui n'auraient jamais pu en consommer, si auparavant elles ne se fussent pas vendues beaucoup plus cher.

Occupons-nous maintenant d'une autre dépense de luxe. Il paraît qu'en 1765, il y avait 12,904 voitures à quatre roues; il y en a maintenant 26,799, indépendamment de 45,856 voitures à deux roues, dont le nombre était si peu considérable, à la première de ces époques, qu'il ne vaut pas la peine d'être indiqué. A la même époque, il y avait à Londres 36 carrossiers qui employaient environ 4,000 ouvriers; il y en a aujourd'hui 135 qui occupent 14,000 individus. Mais comme les ouvriers carrossiers ne se multiplient pas plus vite que le reste de la société, cette augmentation dans leur nombre a dû être tirée, en partie, des autres classes. Ce ne sont point les rangs supérieurs qui les ont fournis, mais les rangs inférieurs; l'on sourira peut-être de l'emploi que nous faisons ici des mots inférieur et supérieur; mais il ne faut pas oublier qu'il existe des degrés dans toutes les classes. La même chose pourrait être observée dans les autres branches d'industrie, dont les produits sont destinés aux jouissances des riches.

Si jamais on mettait à exécution le projet insensé de répartir la fortune des riches entre les autres membres de la société, l'avoir de ceux-ci n'éprouverait, par cette spoliation, qu'un accroissement bien peu considérable, et tout-à-fait insuffisant pour compenser l'absence du stimulant que le luxe des hautes classes donne à leur industrie.

Les moyens physiques de jouissance ne sont pas plus développés chez les riches que chez les autres; ils ne sont pas à l'abri du chagrin, et ils sont même plus exposés à cet accablement mental qui résulte de la satiété et d'une existence oisive. Dans l'administration de leur fortune, ils ne sont, bon gré mal gré, que les trésoriers du public. Si leurs capitaux sont placés en terres, comme ils ne peuvent en occuper personnellement qu'une petite partie, il faut qu'ils louent le reste à d'autres qui les cultivent pour leur propre compte. Si au contraire ces capitaux sont en argent, ce sont des banquiers, des négocians, des fabricans, etc., qui les font travailler, et le profit qu'ils en retirent est au moins égal à l'intérêt qu'il paient aux prêteurs. D'un autre côté, les avantages moraux qui résultent pour les classes supérieures de l'avancement progressif de la classe moyenne, sont une compensation suffisante des services qu'ils lui rendent, en lui confiant l'administration de leur fortune. Les anciens barons vivant dans leurs châteaux, au centre de leurs domaines, entourés de leurs tenanciers ou plutôt de leurs esclaves, n'étaient soumis à d'autre influence qu'à celle de la force. Ils ne tenaient aucun compte de l'opinion que l'on entretenait de leur caractère; ils bravaient les menaces de leurs voisins et comprimaient les murmures de leurs vassaux. Le frein salutaire de l'opinion publique n'existait pas alors. Cette puissance nouvelle ne date que de l'époque où une classe intermédiaire s'est formée, et l'influence qu'elle exerce s'augmente à mesure que cette classe acquiert plus d'importance. Personne n'est aujourd'hui tellement élevé au-dessus des autres, qu'il ne se trouve souvent en collision avec ses égaux. Les gradations presqu'imperceptibles qui réunissent les différentes classes de la société, la diffusion générale des lumières, les contacts multipliés, le désir d'acquérir de l'influence politique, tout contribue à ce que les supérieurs recherchent et se ménagent la bonne opinion de leurs inférieurs.

L'amélioration du sort des classes moyennes est évidente, et il est impossible d'aller dans les campagnes, d'entrer dans les boutiques, de visiter les ateliers et les magasins, sans être frappé des étonnans changemens qu'un petit nombre d'années a produits. Nous voyons les champs mieux cultivés, les granges remplies, les chevaux et le bétail en meilleur état et en plus grand nombre, et tous les instrumens d'agriculture améliorés. Dans les villages, dans les bourgs et dans les villes, les boutiques sont nombreuses et ont plus d'apparence; les différentes marchandises sont plus séparées les unes des autres; ce qui est une preuve incontestable

de l'augmentation des ventes. Ces marchandises dont la quantité est innombrable, sont diversifiées de manière à pouvoir satisfaire tous les besoins, tous les goûts, et même tous les caprices, et à se trouver proportionnées aux moyens pécuniaires de toutes les classes d'acheteurs. Il est facile également de se convaincre de la prospérité générale et de reconnaître les moyens par lesquels elle a été obtenue, lorsque l'on visite les manufactures et qu'on y suit les nombreuses séries de préparations que l'on fait successivement subir à tous les produits qui y sont entassés. Si nous portons nos regards un peu plus haut, et que nous examinions les comptes des banquiers de la capitale et des provinces, nous nous convaincrons aussi qu'il y a un accroissement prodigieux dans le montant des fonds déposés dans leurs caisses, et avec lesquels on peut opérer sur les différentes espèces de marchandises, en profitant des occasions favorables, ou qui attendent de bonnes garanties pour être placés à intérêt. L'abondance des capitaux n'est pas moins démontrée par le haut prix des fonds publics, l'avidité avec laquelle on accueille les nouveaux projets, et cette plainte générale, qui est presque la seule que l'on fasse aujourd'hui, qu'il est impossible de tirer parti de son argent. La conséquence naturelle de l'accroissement de la richesse publique a été la diffusion d'une multitude de jouissances, que l'on considérait jadis comme des jouissances de luxe, et qui sont devenues si communes que nous ne les caractérisons plus, aujourd'hui, que par l'épithète adoucie et exclusivement anglaise de *comfortable*. C'est ce dont on peut se convaincre facilement en voyant l'élégance des décors intérieurs de nos maisons et toutes les aisances qui y sont réunies.

Les négocians de Londres vivaient, il y a quarante ou cinquante ans, dans d'obscures allées, où leurs comptoirs sont encore maintenant. A deux heures ils dînaient à la hâte avec leurs commis, et ils allaient ensuite se remettre à leur pupitre, pour faire leur correspondance, qui les occupait souvent jusqu'à minuit. Les détaillans couchaient derrière leurs boutiques; leur meilleure chambre était louée à des logeurs; et il n'y avait guère que quelques-uns des plus riches d'entr'eux qui fussent chercher une retraite contre le tumulte et les soucis de la cité, dans les villages voisins d'Islington, d'Hackney et de Camberwell. Mais ce qui est bien remarquable, c'est qu'aujourd'hui que le luxe de toutes les classes de marchands a tant augmenté à Londres, que leur nombre est triplé, et qu'ils font dix fois plus d'affaires qu'ils n'en faisaient auparavant, les banqueroutes ont éprouvé proportionnellement une diminution considérable. Voici quelle en a été la quantité moyenne, à quatre époques différentes.

Quantité moyenne	en 1791, 1792 et 1793. . .	816
Id.	en 1801, 1802 et 1803. . .	1,168
Id.	en 1811, 1812 et 1813. . .	2,228
Id.	en 1821, 1822 et 1823. . .	1,134

En même temps que la richesse de la population des villes s'augmentait, une amélioration très-sensible se faisait remarquer, à plusieurs égards, dans ses mœurs et dans ses habitudes. On s'enivre beaucoup plus rarement le matin, et les tavernes ont diminué plus rapidement encore que le nombre des habitans ne s'est accru. Les plaisirs des Anglais sont maintenant plus raisonnables et plus sains que ceux que leurs prédécesseurs de la génération dernière allaient chercher dans les clubs, dans les estaminets, et auxquels ils consacraient une si grande partie de leur temps et de leurs économies.

Les campagnes ne présentent pas un aspect moins satisfaisant. Tandis que les fermiers substituaient le travail de la tête à celui des mains, ils changeaient aussi la veste ronde du laboureur contre des vêtemens plus appropriés à leur nouvelle situation. Les femmes, qui contribuent si puissamment à l'amélioration des habitudes sociales, sont aujourd'hui, dans cette classe, beaucoup mieux élevées, et elles ont assez d'agrémens pour déterminer leurs maris et leurs frères à revenir plus sobres et plus promptement des foires et des marchés. L'auberge du village a cessé d'être plus propre et plus commode que l'habitation du fermier. Il n'en était pas de même jadis; nous nous rappelons qu'il n'y a pas encore quarante-cinq ans qu'on vit, pour la première fois, un tapis de pied et un parapluie, dans une petite ville située, tout au plus à cent milles de Londres. En allant visiter cette même ville, l'été précédent, nous pûmes nous convaincre que la plupart des maisons, même celles des petits marchands, étaient pourvues maintenant du premier de ces meubles, et que presque tous les habitans possédaient le second. Le sol des meilleures maisons de la campagne était alors pavé avec de la pierre ou de la brique, et

le meuble le plus nécessaire était un grand banc avec un dos élevé, pour protéger la famille contre le vent qui pénétrait de toutes parts à travers les trous et les crevasses des murs. Les maîtres buvaient dans des gobelets de corne et mangeaient dans des assiettes d'étain, et les serviteurs dans des assiettes de bois. Vous trouverez aujourd'hui, dans les mêmes maisons, des tapis, de la porcelaine et des glaces.

Cette classe respectable de la société, qui afferme une partie de ses terres, et qui occupe l'autre, celle des gentilshommes de campagne, n'a pas moins amélioré son genre de vie. Les effets des progrès du commerce et des fabriques, sur la propriété foncière, ont plus que doublé leur revenu dans les quarante dernières années. Le champ plus étendu que présentent aujourd'hui les professions libérales, les mettent à même de placer plus aisément leurs fils, auxquels ils font donner une bonne éducation, et les conditions favorables auxquelles ils se procurent de l'argent, en hypothéquant leurs terres, leur permettent d'établir plus convenablement leurs filles.

Parmi les fabricans, il y en a plusieurs qui possèdent des fortunes de prince, honorablement acquises. D'autres, en plus grand nombre, quoique dans une situation inférieure, augmentent incessamment leurs capitaux, et procurent du travail et des moyens d'existence à des milliers d'individus. Nous avons fait connaître plus haut les progrès de la population de Birmingham, de Manchester, de Leeds et de quelques autres villes où sont établies les plus importantes de nos manufactures. Il y a quarante ans que nous étions parfaitement informés des fortunes qui s'y trouvaient et du genre de vie de leurs diverses classes d'habitans. Il nous serait impossible de peindre la surprise que nous avons éprouvée, pendant le cours d'un voyage tout récent que nous y avons fait, après une longue absence, en voyant les étonnans changemens qui s'y sont opérés. Nous ne parlons pas des nombreux individus dont les pères et les grands-pères étaient à peine sortis, à notre connaissance personnelle, de la classe des prolétaires, et qui possèdent actuellement des établissemens magnifiques; car les exemples particuliers ne prouvent rien; mais il serait difficile de ne pas être frappé de l'énorme accroissement des bâtimens, de l'amélioration générale de leur construction, et de la somme d'aisance dont jouissent ceux qui y logent.

Le travail doit précéder la jouissance, et, avant que les fruits de la terre soient cueillis, il faut qu'ils soient trempés de la sueur de ceux qu'ils sont destinés à faire vivre. Dans les sociétés les plus policées, comme dans celles qui ont fait le moins de progrès, il doit nécessairement y avoir des individus occupés à porter l'eau, à fendre le bois, en un mot à toutes ces professions qui exigent plus de vigueur que de talent et d'habileté. Cependant, il n'en est pas moins vrai que le talent et l'habileté tendent constamment à faire sortir des dernières classes un certain nombre d'individus, pour les mettre dans une situation supérieure à celle de leurs pareils. A mesure que ces individus s'avancent, d'autres, qui étaient au-dessous d'eux, viennent prendre les places qu'ils laissent vides, et ce mouvement graduel se prolonge, chaque rang s'avançant toujours davantage, et se recrutant dans les rangs immédiatement inférieurs.

Il suffit d'invoquer ses propres souvenirs pour se convaincre des heureux changemens qui se sont opérés dans le sort des dernières classes du peuple, et de l'étendue de la part qu'elles ont prise aux avantages qui sont résultés pour la nation des progrès des différentes branches de notre industrie. L'un des premiers de ces avantages est, sans contredit, la propreté, qui a eu une si grande influence sur la santé, et par conséquent sur la longévité des habitans de la Grande-Bretagne. La nature et la qualité des alimens que ces classes consomment ont été également fort améliorées.

Au commencement du règne du feu roi, le pain d'orge, d'avoine et de seigle, était la nourriture universelle du peuple. En 1764, la quantité d'orge que produisait l'Angleterre, était égale à celle du froment : elle n'en fait pas le tiers aujourd'hui, quoique la proportion, convertie en drèche, se soit beaucoup augmentée. Sir Frederik Morton Eden dit qu'il y a cinquante ans, on mangeait si peu de froment, dans le comté de Cumberland, qu'il n'y avait que les familles riches qui en consommassent un quart de boisseau. Il en était de même, à cette époque, dans les comtés de l'ouest. L'usage du froment est plus ancien dans ceux qui sont voisins de la capitale, et il s'est répandu graduellement à mesure que la richesse a circulé du centre aux extrémités.

L'augmentation de la consommation de la

viande de boucherie, dans une proportion plus forte que l'accroissement de la population, est une preuve certaine que les classes inférieures en consomment davantage qu'autrefois. Voici quel a été le poids moyen des bestiaux vendus à Londres en 1732 et 1794 :

		Livres.		Livres.
En 1732. . .	veaux et bœufs,	370	moutons,	28
En 1794. . .	*Id.*,	462	*Id.*,	35

Il paraît constant qu'aujourd'hui le poids moyen du veau et du bœuf est de 800 livres, et celui des moutons de 80. Mais l'augmentation, dans la quantité des bestiaux tués chaque année, a été encore bien plus considérable que celle de leur poids ; car, tandis que la population a augmenté de 78 p. °/₀, depuis 1764 jusqu'en 1824, la consommation de la viande de boucherie s'est accrue de 115 p. °/₀. Il y a eu, en outre, un accroissement correspondant dans la consommation du porc frais et du porc salé, du fromage et du beurre.

L'usage du thé et du sucre, si heureusement substitué à celui des liqueurs fermentées, a aussi concouru à améliorer la condition du pauvre, en rendant moins commune l'ivresse, autrefois l'une des causes principales des habitudes prodigues, indolentes et grossières, qui existaient dans les dernières classes de la nation. La consommation de ces deux articles s'est accrue en même temps que la population, mais dans une proportion beaucoup plus forte ; car, tandis qu'elle a doublé, le nombre des consommateurs ne s'est augmenté que de moitié.

Les habitations du pauvre ne se sont pas moins améliorées que ses alimens. Pour s'assurer de ce progrès, il n'est pas nécessaire de remonter aux anciennes époques de notre histoire, lorsque la grande masse du peuple vivait dans des baraques de bois, sans vitres et sans cheminées. Nous voulons parler d'un temps dont plusieurs d'entre nous peuvent se souvenir. Il n'y a pas encore beaucoup d'années que les habitations des campagnes n'avaient d'autre sol que celui que la nature avait formé, et qu'un mélange de chaux et de sable était considéré comme un grand luxe, par les voisins de ceux qui en jouissaient. Les murs en torchis étaient rarement revêtus de plâtre ; et, lorsque ces maisons avaient un étage, on n'y montait que par une échelle. Les portes et les fenêtres ne fermaient pas assez hermétiquement pour empêcher la neige et la pluie de pénétrer ; aussi, dans les temps humides, les inégalités du sol se remplissaient de boue. Actuellement il est rare de trouver, dans la campagne, une maison dont les murs ne soient pas revêtus de plâtre et le sol recouvert de pierres, de briques ou de planches ; qui n'ait pas des portes ou des croisées bien closes, et un escalier pour conduire aux chambres supérieures. Les meubles et les ustensiles domestiques sont en plus grand nombre et de meilleure qualité. Au lieu de coucher sur une paillasse, les paysans reposent maintenant sur des matelas ou des lits de plume, enveloppés dans des draps et dans plusieurs couvertures quelquefois en piqué de coton. Des chaises de paille ont été substituées aux tabourets et aux bancs de bois, et la marmite est maintenant accompagnée d'un gril, d'une poêle à frire et de plusieurs casseroles. Plus d'un lecteur trouvera sans doute ces humbles détails bien ridicules ; mais que ceux qui lisent avec dédain l'énumération de tous ces petits meubles, voyagent dans les pays qui en sont dépourvus, et ils ne tarderont pas à s'apercevoir de toute leur utilité.

Un changement non moins satisfaisant s'est opéré dans les vêtemens des classes inférieures. Ces habits de droguet, ordinairement si malpropres, que portaient autrefois les hommes et les femmes, ont été remplacés par d'autres plus fins et plus fréquemment renouvelés. C'est probablement une des causes de l'immense accroissement de la consommation du savon, qui, dans le cours de quarante ans, s'est élevé graduellement de trente-cinq à quatre-vingt-quinze milliers de livres pesant.

Il résulte de calculs sur l'exactitude desquels nous croyons pouvoir compter, que, dans la Grande-Bretagne, le nombre des individus possédant un revenu quelconque, est au nombre de ceux qui n'ont aucun moyen d'existence que leurs bras ou la charité publique, comme deux est à un ; proportion qui auparavant n'a jamais existé dans ce pays, et qui, aujourd'hui même, n'existe dans nulle autre contrée de l'Europe.

Dans les temps antérieurs, l'attention des savans était absorbée par des recherches purement spéculatives ; mais actuellement, beaucoup d'entr'eux occupent la sagacité de leur esprit à découvrir de nouveaux agens ou à perfectionner ceux précédemment découverts, pour ménager l'emploi des hommes et des animaux dans les travaux mécaniques. Plusieurs

de ces tentatives échoueront sans doute ; mais cependant le résultat définitif et infaillible de ces efforts, doit être d'affranchir de plus en plus l'espèce humaine de l'obligation de se livrer à des travaux dégoûtans ou pénibles ; et, de cette manière, d'élever graduellement les différentes classes de la société. Par des considérations analogues, nous ne saurions donner trop d'éloges au désir que l'on témoigne d'améliorer l'éducation du peuple. Le plan de l'*institution nationale* est certainement un des plus vastes et des mieux combinés qu'on ait encore conçus pour atteindre ce but ; et nous ne doutons pas que cette société ne rende d'éminens services au pays, en inculquant aux individus des classes inférieures, dès leur premier âge, l'esprit d'ordre et d'économie ; en leur donnant le goût de la lecture, en même temps qu'elle leur procurera les moyens de le satisfaire; et en leur faisant sentir tout le prix de nos institutions civiles et religieuses.

Toutes les prospérités dont nous venons de dérouler le magnifique tableau, ont été obtenues sans le secours de nos théoriciens politiques et de nos réformateurs, et en dépit de leurs sinistres prophéties. Notre monarque est toujours investi de sa haute dignité et du pouvoir nécessaire pour faire exécuter les lois. La pairie est encore en possession de ses prérogatives héréditaires, et l'on n'a pas réorganisé la chambre des communes. Les électeurs conservent leurs anciennes franchises. Les terres des grands propriétaires n'ont pas été partagées. Ce sont des hommes bien nés et bien élevés qui continuent d'occuper les chaires de nos églises. Aucune portion de la dette publique n'a été confisquée ; et nous n'avons pas renoncé, comme on nous le conseillait, à nos possessions lointaines. D'après cela, nous croyons que nous ferons bien de nous en tenir, jusqu'à nouvel ordre, à nos vieilles institutions, et d'ajourner encore les expériences que ces messieurs voudraient faire subir au corps politique.

(*Quarterly Review.*)

Economie Politique.

DE LA LIBERTÉ DU COMMERCE,

ET

DE L'EXPORTATION DES MACHINES.

Nos lecteurs n'ont pas oublié, sans doute, qu'au commencement de la session dernière, un comité de la chambre des communes fut désigné pour faire des recherches sur les lois relatives aux coalitions d'ouvriers, à leur émigration et à l'exportation des machines. Après avoir consulté une foule de témoins, dont les dépositions remplissent plus de 600 pages in-folio le comité adopta certaines résolutions qui furent soumises au jugement de la chambre. La teneur de ces résolutions, en ce qui regarde les coalitions et les émigrations d'ouvriers, avait pour but la révocation des lois existantes, comme tout-à-fait préjudiciables. En conséquence, M. Hume proposa des bills de révocation, qui furent unanimement adoptés. Le comité ne proposa rien de positif, relativement à l'exportation des machines. Voici quelle fut sa conclusion :

« Votre comité a examiné la question relative à l'exportation des machines, avec le « plus grand soin ; mais il pense qu'une nou-

« velle enquête et des recherches plus appro« fondies sont nécessaires, avant de prendre « une résolution définitive sur cet objet impor« tant. Il est d'avis de renvoyer l'examen d'une « question aussi grave à la prochaine session du « Parlement. »

Le bien que nous avons vu faire à l'administration actuelle, et ce que nous connaissons déjà du talent et de la persévérance de M. Hume, auquel le public a de si grandes obligations, nous font présumer que cette importante question ne sera pas perdue de vue. Nous différons cependant, en un point, du sentiment du comité. Il nous a semblé, après avoir lu attentivement les différens rapports, que l'examen de nouveaux témoins n'aboutira qu'à faire perdre du temps. On a recueilli un grand nombre de témoignages; il ne reste plus maintenant qu'à les peser et à prendre une décision.

D'après la législation qui est actuellement en vigueur, l'exportation de certaines machines est défendue, et celle de plusieurs autres est permise. Le témoignage de M. Place, et d'un grand nombre d'hommes éclairés, établit, d'une manière incontestable, qu'il est impossible de définir les articles prohibés ou non prohibés avec assez d'exactitude, pour qu'un officier de la douane en puisse reconnaître la différence. M. Place a fait voir comment la loi était continuellement éludée; et MM. Boyd, Willmot, Hume et Saint-John, très-versés dans les matières de douanes, ont déclaré que son action était presque toujours impuissante. Mais la nature de la loi et ses motifs d'abrogation sont de peu d'importance. Notre objet est d'examiner si le principe en est admissible, c'est-à-dire, s'il convient réellement de s'opposer à l'exportation des machines.

Les partisans de la loi actuelle, et de la nécessité de la rendre plus sévère encore, se fondaient principalement sur ce qu'il y aurait du désavantage pour nos manufactures à fournir aux étrangers des machines qui les mettraient en position de vendre leurs produits à meilleur marché que l'Angleterre. Cet argument a été répété par MM. Harrison, Yates, Hawey, Osler, Brunton et plusieurs autres; ils ne le faisaient pas valoir en faveur d'une seule espèce de manufactures, mais dans l'intérêt de toutes. Ces écrivains paraissent avoir adopté pour principe, que nous devons être la seule nation manufacturière du globe, et que nos importations ne doivent consister qu'en matières premières. D'un autre côté, le but des gentilshommes de campagne est de faire de nous une nation agricole, et de s'opposer avec énergie à l'importation de ces mêmes matières; de sorte qu'entre ces deux extrêmes, notre commerce extérieur se bornerait à l'importation des produits étrangers au sol anglais, et à l'exportation des produits de nos manufactures, suffisans pour payer les matières importées. Chaque classe s'attache exclusivement aux moyens d'augmenter sa prospérité particulière, sans réfléchir que le véritable moyen d'arriver à un résultat utile, est de savoir comment on pourra faciliter au public la plus grande consommation de produits manufacturés et agricoles.

La doctrine de la liberté du commerce devient si populaire, et ses principes sont si universellement reconnus par ceux qui n'ont pas d'intérêts privés à leur opposer, que la plupart des lecteurs seront tentés de les admettre sans autre examen. Mais nous ne nous regarderions pas comme de vrais amis de cette liberté, si nous refusions d'écouter toutes les objections individuelles, et d'examiner tous les cas en faveur desquels la suspension de la règle générale est demandée. L'exportation des machines est un de ces cas. La question à résoudre est donc de savoir s'il peut exister, pour défendre aux étrangers d'acheter nos machines, d'autres raisons que celles qui nous ont déterminés à leur permettre d'acheter nos produits ordinaires.

L'avantage qui résulte du commerce extérieur est tout entier dans le nombre et la variété des importations. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Les exportations qui ne sont pas suivies de retours, sont évidemment des pertes. Si nous pouvions obtenir pour rien les marchandises étrangères, nous pourrions alors consommer non seulement ces marchandises, mais encore toutes celles que nous aurions produites, dans l'intérieur, pour en payer l'importation. Aussi, pour justifier la défense de l'importation des machines, faudrait-il prouver que nos autres exportations et surtout nos importations seraient augmentées par cette mesure prohibitive. Une diminution d'exportation, l'importation restant la même, serait un bien au lieu d'un mal. Nous devons rechercher, en conséquence, si la tendance des machines à s'établir au dehors, serait une cause capable de diminuer la masse de nos importations.

Cela posé, et le but du commerce extérieur étant de favoriser l'importation, il suit que la seule raison pour laquelle une nation exporte, c'est qu'en agissant ainsi, elle se procure plus facilement que par aucun autre moyen un plus grand nombre d'objets de consommation. Si cent jours de travail, en Angleterre, produisent 1,000 aunes de soie et 2,000 aunes de coton, tandis qu'en France la même quantité de travail donne 2,000 aunes de soie et seulement 1,000 aunes de coton, il est de l'intérêt des deux nations que le coton d'Angleterre soit échangé contre la soie de France. Si, dans une circonstance donnée, et au moyen de quelque invention utile, telle qu'une machine à vapeur, cent jours de travail produisent, en Angleterre, 2,000 aunes de soie et 4,000 de coton, et en France seulement 2,000 aunes de soie et 1,000 aunes de coton, comme dans l'hypothèse précédente, il sera encore dans l'intérêt des deux pays que les cotonnades anglaises soit échangées contre des soieries françaises. Les fabricans de l'une et de l'autre nation, en se bornant au genre de production dans lequel ils excellent, peuvent produire 4,000 aunes de soie et 8,000 aunes de coton; mais si, dans un accès de jalousie, ils se refusent mutuellement les avantages d'un échange commercial, le produit total des deux contrées sera seulement de 4,000 aunes de soie et de 5,000 de coton; la perte commune, à partager, étant de 3,000 aunes de coton, chaque nation en aura perdu 1,500. L'invention des machines à vapeur, par les Anglais, ne saurait être un motif raisonnable pour les Français d'interrompre avec eux leurs relations mercantiles; loin de s'en plaindre, ils devraient au contraire s'en féliciter. Depuis cette invention, ils se procurent, en échange de leurs soies, une plus grande quantité de tissus de coton que par le passé. Mais, supposons que les Français profitent à leur tour de ce puissant moteur, dont l'utilité nous semble égale dans la fabrication des soieries et des cotons; faut-il en conclure que les Anglais seront ruinés? — Précisément le contraire; les Français, avec le secours de la machine, peuvent produire 4,000 aunes de soie et 2,000 aunes de coton; les Anglais, 4,000 aunes de coton et 2,000 aunes de soie; ou bien, si chaque nation se renferme dans le genre de fabrication qui lui est propre, leurs travaux réunis donneront 8,000 aunes de coton et 8,000 aunes de soie. Les Anglais auront ainsi, pour leur consommation, 4,000 aunes de coton et 2,000 aunes de soie (1). Avant que la machine à vapeur fût introduite en France, on n'y produisait que 2,000 aunes de soie; maintenant on en produit 4,000. Il est donc évident que la fortune publique s'augmentera dans la Grande-Bretagne, par l'accroissement des moyens de production qu'elle pourra introduire chez les nations voisines.

Ce qui a surtout contribué à faire maintenir les lois prohibitives de l'exportation des machines, c'est qu'on se représente les deux pays, non point comme deux sociétés qui se rendent mutuellement service, mais comme des rivaux dangereux l'un à l'autre. Pour donner quelque apparence de réalité à cette hypothèse, on introduit une troisième nation qui est supposée le théâtre de la rivalité des deux autres. Par exemple, si la France et l'Angleterre, au lieu de commercer exclusivement ensemble, traitent isolément l'une de l'autre avec l'Amérique du Sud, on prétend qu'il s'opère un changement dans leurs relations mutuelles. On suppose qu'il n'est plus de leur intérêt commun d'augmenter leur puissance respective de production, mais qu'il leur importe au contraire, individuellement, de se nuire dans la carrière des améliorations. La valeur de cette proposition mérite d'être examinée séparément.

Supposons, comme ci-dessus, que cent jours de travail produisent, en Angleterre, 2,000 aun., de coton et 1,000 aunes de soie; et, en France, 2,000 aunes de soie et 1,000 aunes de coton. Admettons que ces deux pays commercent avec le Brésil, où l'on peut changer contre un quintal de sucre une aune de coton ou de soie. Il est évidemment de l'intérêt de la France et de l'Angleterre que la France produise de la soie, et l'Angleterre du coton, comme moyens d'obtenir du sucre. Si, à l'aide des machines à vapeur, cent jours de travail, en Angleterre, peuvent donner 4,000 aunes de coton et 2,000 aunes de soie, tandis que cent jours de travail, en France, ne produisent que 2,000 aunes de soie et 1,000 aunes de coton, il est encore avantageux

(1) La déduction nécessaire des frais de transport d'un pays à l'autre, a été volontairement omise, pour ne point gêner le développement de la proposition. Le lecteur peut aisément y suppléer.

pour l'Angleterre d'acheter des soies françaises pour les exporter au Brésil, et de l'intérêt de la France d'acheter du coton en Angleterre, pour la même destination. Assurément, il est, dans cette hypothèse, très-désirable pour les Anglais que les Français puissent, au moyen de la machine à vapeur, leur fournir une plus grande quantité de soie en échange de leurs cotons. Si les demandes du Brésil consistent en soieries, les Anglais n'auront-ils pas les moyens de s'en procurer deux ou trois fois davantage, pour acheter du sucre, lorsque la machine à vapeur aura mis les Français en état d'en augmenter la production? et si le Brésil demande du coton, les Français ne donneront-ils pas une quantité double de soieries en échange du coton, qui leur manque, pour acheter aussi du sucre? l'Angleterre a besoin de sucre (1); la France en a également besoin, et, à moins de croire que l'une de ces nations puisse fermer à l'autre toute communication avec le pays qui produit cette denrée, il est absurde de supposer que le sucre ne sera pas acheté avec quelque chose. Tant que les Français importeront du sucre, ils seront obligés d'exporter, pour le payer, des produits de leurs manufactures, ou des manufactures étrangères, achetés avec ceux de leur propre industrie. La défense de l'exportation des machines n'empêchera pas les Français d'être nos concurrens avec succès, en vendant à meilleur marché que nous plusieurs de leurs denrées.

Une différence dans la facilité relative de la production est essentielle pour les échanges. Le fermier du comté d'Essex, et le fabricant du comté d'York commercent ensemble, parce que l'un et l'autre produisent le grain et le drap avec des avantages réciproques. L'Européen et l'Américain sont dirigés par les mêmes motifs dans leurs relations commerciales, et si le préjugé se dissipait, si la prohibition était abolie, le même intérêt rapprocherait les Français et les Anglais. Non seulement tout le monde commerçant voudrait profiter de l'accroissement des moyens de production, mais les avantages résultant de l'accroissement de ces moyens, dans un seul pays, seraient sentis dans les autres. Chaque pays a intérêt à la prospérité générale, qu'il ne saurait manquer de partager. Si les argumens en faveur des réglemens prohibitifs étaient présentés par une classe de manufacturiers, ou par chaque classe, en faveur d'elle-même, elle aurait cherché au moins à se procurer un bénéfice qui eût quelque apparence de réalité; elle aurait voulu sacrifier l'intérêt public à son propre intérêt. Si un marchand, ou un corps de marchands, s'efforçaient d'obtenir quelques dispositions restrictives, quelque privilége exclusif, nous comprendrions fort bien leur but; mais ils ne retireraient aucun avantage d'une application générale des lois prohibitives. Leurs bénéfices personnels, en qualité de monopoleurs, seraient plus que compensés par leur participation aux pertes publiques. Au reste, il n'est pas surprenant qu'une société de négocians, qu'une corporation, ait de la tendance à sacrifier l'intérêt général à son avantage particulier. Mais que penserons-nous d'une prétention qui ne tend à rien moins qu'à sacrifier, à de petits calculs personnels, le sort des différentes branches dont se compose le commerce de la nation tout entière? Des raisonneurs de ce genre ne méritent que les Petites-Maisons. Nous comprenons aussi comment chaque classe de fabricans de coton, de soie, de laine, de toile, ou de quincaillerie, peut chercher à tromper la législature, et à lui faire croire que ce qui est utile à sa prospérité individuelle, doit être nécessairement très-avantageux au public. Nous concevons sans peine qu'un fabricant de coton puisse espérer, mal à propos sans doute, de se procurer une plus grande quantité de soie, de toile et de quincaillerie pour son coton, en détruisant à l'étranger une manufacture rivale, et que les fabricans de soie et de laine aient de pareilles espérances; mais il est trop déraisonnable qu'ils cherchent à se priver collectivement des avantages du commerce extérieur.

Parmi les personnes consultées par le comité, il en est qui n'ont rien épargné pour lui persuader de conserver leurs lois favorites. Les salaires des ouvriers, disait-on, sont beaucoup

(1) Il est digne de remarque, que lorsque nous cherchions à obtenir dans l'Amérique du Sud le monopole des marchandises manufacturées, l'importation des deux principales denrées de ce pays, le sucre et le café, soient expressément défendus en Angleterre. Nous ne voulons pas acheter aux Brésiliens deux de leurs produits exportables, et quand ils en disposent en faveur d'autres étrangers, nous trouvons mauvais que ces étrangers nous supplantent.

moins élevés sur le continent, et surtout en France; donc nos manufactures ont besoin de protection. D'accord avec ces personnes sur le but, nous différons entièrement sur le choix des moyens; nous croyons que le meilleur qu'on puisse employer pour favoriser les développemens de l'industrie nationale, c'est de faire en sorte que les individus puissent rendre leur travail aussi avantageux que possible. Si l'Angleterre exporte en France dix espèces de denrées en retour desquelles la France lui en envoie dix autres, il importe peu à l'Angleterre que les salaires, en France, soient médiocres ou élevés, que ses ouvriers habitent des palais ou des chaumières. Quel que soit le taux des salaires, les motifs d'échange restent les mêmes. Dix espèces de produits sortent de France et d'Angleterre avec des avantages réciproques; il est par conséquent de l'intérêt véritable des deux nations de les échanger.

En admettant que le prix du travail soit plus cher en Angleterre qu'en France, cette considération ne saurait être un argument contre la liberté du commerce. Il est bien connu que les gages des ouvriers sont moins élevés en Irlande qu'en Angleterre. Les relations commerciales en sont-elles pour cela moins utiles aux deux royaumes? Les Irlandais importent nos laines, et le fait peut paraître étonnant, quoique leurs ouvriers soient moitié moins payés que les nôtres; le bas prix des salaires ne doit pas être exclusivement rapporté à une seule branche de production, mais à toutes. Ce serait un état de choses fort curieux, en vérité, qu'un pays où les salaires sont modiques, imaginât de fournir gratis, à ses voisins, les productions qui leur manquent. Jusqu'à ce que cela soit ainsi, cependant, il y aura un commerce extérieur, indépendant du taux des gages, à moins que tout rapport commercial soit interdit.

Un observateur profond du cœur humain a remarqué que lorsque les hommes étaient sous l'influence d'une crainte, ils se précipitaient d'autant plus dans le danger, qu'ils en étaient plus effrayés. Les Anglais redoutent que les étrangers ne nuisent à leur commerce. Le moindre bruit les épouvante. S'ils voient un étranger vendre à meilleur compte qu'eux-mêmes, ils se croient près de leur ruine; la seule idée d'une concurrence étrangère leur paraît le plus grand des malheurs. Un maçon pourrait tout aussi bien s'alarmer de ce que son boulanger aurait traité avec le boucher à des conditions plus favorables que lui, et faire cuire son pain, en laissant au boulanger le soin de bâtir son four. Pour couronner l'œuvre, il ne manquerait plus au boucher que de leur fermer sa porte et de savourer, en vrai *monopoleur*, la double jouissance de réparer sa maison et de faire pétrir son pain. Il est assez extravagant de vouloir profiter des bénéfices du commerce extérieur, et d'être jaloux de l'industrie étrangère au point de chercher à la paralyser. Une nation qui veut faire d'immenses importations, et qui dérobe avec soin aux autres les procédés les plus simples et les plus capables de leur procurer les produits susceptibles d'être exportés, peut être comparée au propriétaire d'une mine, qui, sachant et le gisement et la direction des plus riches filons, en cacherait la connaissance à ses ouvriers, et les laisserait en proie à des difficultés de son invention, ou à un homme affamé qui va au marché et qui dispute avec le détaillant, tout prêt à lui servir de bons et utiles alimens (1).

Nous en avons dit assez pour satisfaire ceux mêmes qui sont peu habitués aux raisonnemens sur lesquels est fondée la doctrine de la liberté du commerce, et pour leur prouver que l'exportation des machines ne doit pas être prohibée. Nous sommes persuadés que leur usage plus répandu à l'extérieur doit plutôt contribuer à augmenter qu'à diminuer la richesse nationale. Il faut espérer qu'on n'aura plus rien à dire pour achever de convaincre la majorité des fabricans. Il y en a cependant quelques-uns parmi eux, et ce sont ceux qui ont été consultés par le comité, dont on n'ose espérer la conviction. Nous leur adresserons une dernière observation.

On a déjà reconnu que toute tentative de défendre l'exportation de certaines machines,

(1) NOTE DU TR. Le paragraphe contient, sous une forme ironique, les vérités les plus intéressantes de l'économie politique. Le lecteur ne saurait les méditer avec trop de soin; tout notre avenir commercial en dépend. Voilà la vraie philosophie du commerce; philosophie pratique, destinée à changer la face du globe, et à faire de tous ses habitans une immense famille. AD. B.

tandis qu'on tolère celle de beaucoup d'autres, doit être infructueuse et ne saurait aboutir qu'à encourager la fraude et les fausses déclarations. Maintenant, n'est-il pas possible qu'un chargement de machines, dont la direction serait indiquée pour une partie du monde, soit envoyé dans une autre? Nous avons appris dernièrement, qu'un négociant voulant importer de la gomme, du Hâvre-de-Grâce, fut obligé, d'après notre étrange législation, de l'envoyer d'abord à New-York, d'où la réexportation est permise en Angleterre. Si une machine est déclarée en *expédition* pour l'Amérique du Sud, un marchand habile à saisir les occasions favorables, ne pourrait-il pas l'exporter en France, par la voie du Pérou ou du Chili? On trouve du fer de Suède et de Russie dans toutes les parties du continent, tandis qu'en Angleterre il vient d'être défendu par une loi insensée. Le fer est le principal élément de la fabrication des machines; nos ouvriers ont aujourd'hui la liberté d'émigrer par détachemens : par conséquent les étrangers peuvent fabriquer eux-mêmes leurs machines sans beaucoup de difficultés. Si donc l'usage ne peut manquer de s'en répandre, le meilleur parti que puisse prendre l'état dans cette circonstance, n'est certainement pas d'empêcher nos capitalistes d'en faire fabriquer; et si l'emploi des machines, chez l'étranger, doit porter préjudice à quelques-unes de nos manufactures, pour compenser cette perte, faisons-nous fabricans de machines. (*Westminst. Rev.*)

Littérature.

OEUVRES DE FRÉDÉRIC SCHLEGEL,

DIX VOL., VIENNE, 1823—1824, TOM. 1 et 2.

Frédéric Schlegel est le frère de Guillaume-Auguste Schlegel, très-connu en Angleterre comme traducteur de Shakspeare, comme ami de Mme de Staël, et comme un des philologues les plus distingués de notre époque. Frédéric naquit à Hanovre, en 1772, et, quoique destiné au commerce, il reçut une excellente éducation. Placé, à l'âge de seize ans, dans une maison de banque, à Leipsick, le contraste entre ses premières études et la monotonie de sa nouvelle existence, lui rendit l'instruction plus chère, et augmenta singulièrement en lui cette aversion pour le commerce, déjà tant de fois éprouvée par plus d'un jeune homme avide de gloire. Bientôt il se dégoûta complétement de ses occupations habituelles, et il s'adonna tout entier à l'étude. C'était précisément à l'époque où la littérature et les sciences étaient cultivées avec la plus grande ardeur en Allemagne. Wieland et Herder n'étaient pas au déclin de leur gloire; Goethe et Schiller en recherchaient les palmes, plutôt en frères qu'en rivaux. Wolf avait fait de la philologie une science; Schelling et Fichte, élèves de Kant, marchaient les égaux de leur maître. Tous ces grands hommes avaient une influence marquée sur la jeunesse contemporaine, et, parmi elle, on remarquait particulièrement Novalis Tieck et Schlegel. Frédéric Schlegel s'adonna d'abord exclusivement à toutes les études qui avaient rapport à l'ancienne Grèce; et, bientôt après, il étudia profondément les écrits de Goethe et de Fichte. Dans quelques-unes des opinions qu'il manifesta vers cette époque, on trouve plus d'enthousiasme que de jugement.

Peu de temps auparavant, il avait essayé ses forces comme auteur. Il publia, en 1797, la première partie d'un ouvrage très-remarquable,

quoiqu'il n'ait jamais été fini, intitulé *les Grecs et les Romains;* et, en 1798, il fit paraître *les poésies des Grecs et des Romains.* En 1797, son frère Guillaume-Auguste, Tieck et lui, fondèrent un écrit périodique sous le titre d'*Athénée;* les articles en étaient cités par la hardiesse et l'originalité de leurs paradoxes. Il fut alors évident qu'il aimait mieux l'éclat que la vérité, et qu'il s'occupait fort peu que sa pensée fût juste, pourvu qu'elle fût singulière et saillante. Vers le même temps, il écrivit le roman de *Lucinde,* qui était, pour l'esprit et la forme, une copie de *Fiammetta* de Boccace. L'auteur paraît avoir pensé que l'on s'amuserait beaucoup de l'histoire de ses amours, de la peinture exagérée de quelques jouissances physiques finissant par la folie. Il se trompait complétement en cela; son livre fut plus décrié qu'il ne fut lu, et la seconde partie n'a jamais vu le jour.

Schlegel, comme plusieurs autres de ses contemporains, préparait la voie à l'exaltation religieuse par l'épicuréisme. Une imagination déréglée, un désir ardent de briller, un enthousiasme sauvage pour l'âge de la chevalerie, avaient détourné, à l'époque où il écrivait, une foule d'hommes très-distingués de la route du vrai et du beau. Winkelman abandonna le protestantisme dans des vues purement mondaines; mais plus tard, des poètes, des auteurs, des artistes, se firent catholiques parce que les cérémonies du culte protestant étaient trop simples, trop peu favorables aux beaux-arts et à la poésie. Frédéric Schlegel fut de ce nombre. En 1802, sa femme et lui renoncèrent à la communion protestante; ils cherchèrent des consolations dans le sein de l'Église catholique.

Depuis sa conversion, tous ses écrits ont reposé sur une base étroite et fragile. On ne saurait lui refuser une grande supériorité de style; et sa traduction des poésies latines du moyen âge, son *Lothaire,* son *Maller,* possèdent ce mérite au plus haut degré, quoiqu'ils soient dépourvus d'idées et d'invention. En 1808, lorsqu'il vint à Vienne, il parut avoir adopté les ressentimens de toute l'Allemagne contre le despotisme de Napoléon. En 1809, il accompagna le comte de Stadion en Bavière, et il affecta un libéralisme prononcé; mais ce n'était point son allure naturelle, et son véritable but était d'obtenir de la considération et des priviléges, en défendant les opinions de l'oligarchie autrichienne. Lorsque la campagne fut décidée en faveur de Napoléon, il retourna à Vienne, s'unit plus intimement que jamais avec M. de Gentz, et fut très-protégé par M. de Metternich. Là, n'étant plus invité à ranimer le flambeau mourant du patriotisme allemand, il reprit ses anciens travaux, il écrivit ses leçons d'histoire moderne et celles de littérature, qui seront plus spécialement l'objet de nos observations. Ses doctrines et ses opinions plurent tellement au prince de Metternich qu'il l'envoya à Francfort, en qualité de conseiller de légation. Rappelé depuis à Vienne, il y a constamment travaillé à étouffer le peu de disposition des Autrichiens à l'indépendance, au grand regret de ceux qui s'intéressent à l'amélioration de l'espèce humaine.

Nous avons cru devoir offrir à nos lecteurs cette courte notice sur la vie de Schlegel, afin de les mettre en état de mieux apprécier quelques-uns de ses écrits. Son ouvrage sur la littérature ancienne et moderne a été traduit en anglais, et doit avoir quelque influence dans la Grande-Bretagne. M. de Schlegel s'y montre, sans contredit, fort éloquent, et si sa critique manque quelquefois de profondeur, elle est toujours ingénieuse; il connaît parfaitement les langues, la poésie et la philosophie des anciens et des modernes. Mais le désir de justifier son apostasie et ses opinions politiques du moment, ont donné à ses écrits une tendance contre laquelle il est important de prémunir le lecteur. A force d'esprit et d'éloquence, il cherche à prouver, par une foule de circonstances tirées de l'histoire civile et littéraire, que le principe de la monarchie absolue, soutenue par une hiérarchie sacerdotale, est d'origine divine.

C'est ce système que nous avons l'intention d'examiner avec soin. On peut le regarder comme un échantillon des moyens employés, sous la direction de quelques-uns des gouvernemens de l'Allemagne, pour retenir les hommes dans l'ignorance et dans l'erreur, en amusant leur imagination d'objets frivoles ou d'un intérêt secondaire, sous prétexte de leur enseigner la vérité. Schlegel a l'art de paraître désintéressé, et il écrit sans passion, quoiqu'il ne perde jamais de vue le but de ses travaux. Il prétend dominer tout son sujet avec le plus grand calme; son impartialité apparente s'empare de la confiance du lecteur, dont il abuse pourtant, en oubliant de citer les auteurs qui pourraient déposer contre ses théories. D'une autre part,

les écrivains dont les principes paraissent favorables à ses vues, sont exaltés outre mesure; leurs erreurs sont justifiées ou défendues. Toutes ses considérations, quelque générales qu'elles puissent paraître, sont toujours dictées par les circonstances et toujours dans le but d'imposer à ses lecteurs les opinions que le gouvernement autrichien a intérêt de leur faire adopter.

Nous admettons avec lui, par exemple, que la philosophie doit être un des sujets traités dans une histoire littéraire, et que ce qui regarde l'entendement humain, y doit occuper la place la plus importante. Nous admettons également que la littérature perdrait beaucoup, si les hommes que leur naissance et leur fortune appellent aux plus hautes fonctions du gouvernement, négligeaient de perfectionner leur esprit et s'occupaient exclusivement de leurs devoirs publics, laissant la culture des sciences et des arts à ceux que le sort éloigne des grands emplois et de l'administration de l'état. Mais nous ne pouvons pas reconnaître la conséquence qu'il en tire; savoir : que les nobles sont les précepteurs naturels du genre humain, et que les autres hommes sont nés pour en recevoir l'empreinte de leur caractère et la forme de leur civilisation. Nous trouvons naturel qu'on enseigne une pareille doctrine dans les pays où la noblesse est en possession exclusive du gouvernement et des fonctions les plus élevées; mais les lumières et la civilisation feront bientôt justice de ces existences privilégiées. Ceux qui veulent obtenir ou garder le pouvoir doivent posséder des connaissances supérieures, et aucune classe d'hommes ne peut les acquérir en empêchant les autres d'y atteindre.

Après avoir ainsi indiqué les principes généraux qui ont guidé la plume de l'auteur, nous exposerons avec brièveté le précis de quelques-unes de ses leçons. Dans la première, il examine la poésie des Grecs, avant l'époque de Socrate, et dans la seconde, leur littérature et leur philosophie, pendant les temps postérieurs. Il remarque très-justement « que nos idées actuelles « et nos connaissances sont tellement dérivées « de celles des anciens, qu'il est difficile de « parler de littérature sans commencer par eux. » Homère, selon lui, avait un pressentiment de la révélation, tandis que Hésiode lui paraît disposé au matérialisme.

Pindare, accusé par les anciens d'avoir montré trop d'attachement pour les Perses, est défendu par M. Schlegel, de manière à prouver que ce critique regarde comme une vertu le défaut de patriotisme, s'il est remplacé par l'admiration portée à un souverain étranger. « Le « reproche fait à Pindare, dit-il, peut être « facilement expliqué. Il est évident, par ses « poésies, qu'il n'aimait pas la domination popu- « laire qui avait occasioné des troubles fré- « quens dans la Grèce. Parmi les tribus dori- « ques, le pouvoir des nobles était très-grand, « et il régnait beaucoup d'attachement pour les « formes monarchiques. Dans l'antiquité, la « domination de l'aristocratie ne se montra « jamais sous un point de vue si brillant que « chez les Perses; et, quoique plusieurs souve- « rains aient individuellement abusé de leur « autorité, ils se faisaient généralement estimer « par la douceur et la noblesse de leurs « manières. » Pindare a, comme on voit, un grand mérite aux yeux de M. Schlegel, celui de haïr la démocratie et d'aimer le pouvoir monarchique.

Nous passons sous silence plusieurs remarques du même genre sur les autres poètes, historiens et philosophes grecs, toutes remarquables par l'élégance de l'expression, en regrettant qu'un homme du talent de M. Schlegel ait pu s'imposer une tâche aussi déplorable. Il ne dit pas un mot de Démosthène : et pourquoi? parce que son éloquence énergique fut dirigée contre un monarque. Si cet esprit de lâcheté se maintient encore pendant quelques années en Autriche, l'histoire de l'Allemagne sera bientôt à refaire, et les rejetons barbares de la maison de Hapsbourg seront tous transformés en Bayards ou en Grandissons. M. Schlegel, traitant toujours, avec le même esprit de système, de la littérature romaine, oublie de citer Catulle, soupçonné de manquer de respect à l'empereur; et il s'est efforcé de faire de Virgile un poète national, parce qu'il traita son souverain comme un Dieu : *erit ille mihi semper Deus*. Nous avons été surpris que l'auteur ait rendu justice à Tacite. Voici ses propres termes : « De « tous les auteurs latins, Tacite est celui dont « il est le plus utile de parler. Le sens profond « de cet écrivain, la vigueur de sa pensée, « l'énergie et la concision de son style, admira- « blement adapté au sujet, paraissent d'autant « plus inimitables que plusieurs auteurs ont « essayé en vain de l'imiter. »

Nous dirons peu de mots des septième et huitième leçons, dans lesquelles M. Schlegel a traité de la littérature du moyen âge, principalement en Allemagne. Il cite Théodoric, Charlemagne et notre Alfred, comme fondateurs de la littérature de leur nation respective; mais, avant eux, Ulphilas avait traduit la Bible, du grec en *gothique*. Les langues et les littératures du Nord ont été cultivées plus tôt que l'auteur ne le suppose; et *Beolbuf*, poème du troisième et du quatrième siècles, écrit dans une langue du Nord, est une preuve décisive de l'antiquité de la littérature germanique. M. Schlegel présume que les Germains des bords de la Baltique ont reçu leurs caractères *runiques* des Phéniciens qui vinrent commercer avec eux. Mais la tradition ne paraît pas d'accord avec cette opinion. *Runa* est pris quelquefois dans un sens poétique, et quelquefois employé pour exprimer des caractères alphabétiques ou magiques. Or, la religion, la poésie et la magie ayant eu, parmi ces peuples, une même origine, les caractères *runiques* doivent avoir été les premiers employés dans la langue religieuse des Germains, et très-probablement dans la langue parlée.

Dans ses leçons sur la littérature italienne, M. Schlegel préfère le Tasse au Dante; mais M. Schlegel est, par devoir, admirateur du pouvoir papal, et l'on sait que le Dante a fait tout ce qui dépendait de lui pour l'affaiblir. C'est ainsi qu'il censure Machiavel, tout en reconnaissant sa supériorité comme historien. Les travaux de ce vigoureux écrivain sur Tite-Live, et sa mort hors du sein de l'Église catholique, expliquent suffisamment cette opinion.

La manière dont M. Schlegel parle de Luther, son illustre compatriote, donnera une idée de l'esprit qui règne dans tout son ouvrage : « Il y « avait, pour ainsi dire, dans le génie puissant « de cet homme privilégié, deux principes « opposés qui tendaient sans cesse à le dominer. « On remarque dans ses écrits un combat per« pétuel entre la lumière et les ténèbres, entre « une foi solide et des passions indomptées, entre « Dieu et l'homme. Aussi les jugemens de ses « contemporains et de la postérité ont toujours « été divers, quelquefois même opposés, toutes « les fois qu'il s'est agi de lui. Je dois déclarer, « pour ce qui me touche, que l'étude de ses « écrits et de sa vie, ne m'a inspiré d'autre sen« timent que celui de la pitié qu'on éprouve en « voyant un génie aussi élevé se contredire et « se perdre lui-même. » Nous ne sommes point surpris que M. Schlegel, fortement attaché aux maximes de la papauté, ait de la peine à faire grâce à ceux qui les ont combattues. Mais, son opinion ne saurait compromettre en rien la gloire de Luther. Jamais aucun homme n'a travaillé avec plus d'énergie à la recherche de la vérité, et peut-être il l'aurait découverte, s'il avait vécu dans un autre siècle. Comme écrivain, ce grand réformateur a obtenu les suffrages de tous ses concitoyens. On admire, dans sa traduction de la Bible, la force, la dignité, la grâce du style, et cette heureuse flexibilité de talent qui reproduit sans effort la physionomie de l'original, depuis le récit le plus simple jusqu'au sublime enthousiasme des prophètes. Notre but principal étant de signaler le système politique qui domine dans l'*Histoire littéraire* de M. Schlegel, nous ne le suivrons pas dans ses remarques sur les littératures des autres parties du monde. En parlant des auteurs anglais, français et espagnols, ses préjugés n'ont pas eu une occasion aussi favorables de se développer. Toutefois, on trouve encore dans ses exagérations sur le mérite des littératures espagnole et portugaise, une preuve de sa prédilection pour l'Église catholique.

Nous terminerons nos observations sur cet auteur si distingué, sous le point de vue littéraire, par l'originalité et la finesse de ses critiques, en avertissant le lecteur de se défier de ses principes qui tendent à rendre la servitude aimable et le despotisme perpétuel s'il pouvait l'être. On fera bien de le lire et de l'écouter, parce que son style a du nombre, du mouvement et de la grâce; mais ce charme est trompeur; pour y échapper, il faut être sûr de soi-même, et ne pas perdre de vue les réflexions que nous venons de soumettre au lecteur.

(*Westminster Review.*)

HISTOIRE

DES VINS ANCIENS ET MODERNES,

PAR LE DOCTEUR ALEX. HENDERSON,

UN VOL. IN-4°, 1825 (1).

Le docteur Henderson a tenu plus encore que le titre de son livre ne semblait promettre, quoiqu'il promît beaucoup. Une histoire des vins des anciens eût été incomplète, si l'auteur n'y avait pas joint tous les détails relatifs à la culture de leurs vignobles, à leur manière de recueillir, de préparer et de conserver leurs vins; et si, en même temps, il n'avait pas tâché d'apprécier les traits de ressemblance ou d'analogie de ces vins avec ceux des modernes. Il fallait introduire, en quelque sorte, le lecteur au milieu de leurs festins, dont les vins composaient la partie essentielle. Le docteur Henderson n'a rien épargné pour rendre ses recherches à la fois instructives et agréables. A force de connaissances, de jugement et de goût, il est parvenu à donner beaucoup d'intérêt à toutes les allusions au vin, qui se rencontrent si fréquemment dans les ouvrages historiques, didactiques et lyriques des écrivains de la Grèce et de Rome, et surtout dans Horace.

Son ouvrage est généralement consacré à l'histoire du vin, comme le titre l'annonce; cependant on y rencontre plusieurs chapitres sur la fermentation, sur les principes constituans des vins, sur leur classification, leur conservation, leur maturité, leur sophistication, et leurs propriétés nutritives et médicales, qui sont dignes d'un profond examen. On trouve aussi, dans les notes, un tableau de leurs forces relatives, de la quantité d'alcohol qui se dégage pendant la fermentation, et une évaluation des différentes espèces de vins français. Nous allons donner une analyse rapide de ce travail remarquable, en ajoutant les observations que nous croyons nécessaires pour relever quelques erreurs, ou réparer quelques omissions. Nous aurions désiré, par exemple, que l'auteur eût établi d'une manière positive quelle était, du côté de l'Orient, la limite où s'est arrêtée, dans tous les temps, la culture de la vigne, et la fabrication du vin.

Il commence son ouvrage par un chapitre sur les vignobles des anciens, sur la nature du terrain et de l'exposition qu'ils choisissaient, et sur leur manière de planter et de tailler la vigne. Il paraît y avoir eu des différences d'opinion sur la hauteur qu'on devait lui laisser prendre; Caton, Pline et Columelle recommandent qu'on tienne la vigne basse; les deux agronomes célèbres, Saserna père et fils, conseillent au contraire de la laisser pousser indéfiniment. Les différentes espèces de vins, connues chez les anciens, étaient très-nombreuses; mais il est impossible de les désigner sous des dénominations modernes. La côte d'Aminée passait pour produire un vin remarquable, surtout par la délicatesse exquise de son bouquet, et l'on trouve, dans la vie de l'empereur Florien, par Vopiscus, un passage curieux où le changement de couleur du raisin de cette côte, est donné comme un présage. Le vin de Nomentum, contenant plus de substance mucilagineuse que le premier, était également très-recherché. La *vigne Apiana*, le muscat moderne, qui a reçu son nom actuel, comme son nom ancien, de sa disposition à attirer les abeilles ou les mouches, n'avait pas moins de célébrité. Les anciens mettaient beaucoup de soins et de saga-

(1) *The history of ancient and modern wines*, by A. Henderson, M. D. 4° 1825.

cité dans le choix du terrain pour les différentes espèces de vignes, et plusieurs coteaux ne produisaient souvent qu'une seule qualité de raisin. La portion la plus intéressante de ce chapitre est consacrée au tableau comparatif de la dépense et du revenu des anciens et des modernes dans l'exploitation des vignobles. Le docteur Henderson entre, à ce sujet, dans une foule de recherches extrêmement précieuses, dont le résultat est « que Varron n'a point exagéré en « assurant que le produit d'une portion de terre, « équivalant à un acre anglais, pouvait s'élever « à cinquante-quatre muids de vin; récolte in« finiment supérieure à celles de nos meilleurs « vignobles. » Il faut remarquer, cependant, que les anciens visaient trop souvent à la quantité aux dépens de la qualité, et supposer au moins une erreur dans Varron, depuis qu'on s'est assuré que les vignobles de Grenade, les plus fertiles du monde et les mieux situés, ne donnaient guère que le tiers du produit indiqué par cet auteur. Les profits, évalués d'après les bases les plus raisonnables, ne s'élevaient pas, chez les anciens, au-delà de six pour cent des capitaux consacrés à la culture des vignes, comme, en Bourgogne, ils ne produisent que le sept, et en Champagne seulement le trois pour cent.

Dans ce chapitre, et dans plusieurs autres parties de son ouvrage, relatives aux vins des anciens, le docteur Henderson a négligé trop légèrement un grand nombre d'auteurs qui lui auraient fourni des renseignemens précieux sur les vignobles et les vendanges des Grecs, et principalement sur les différences qui existaient entre leurs procédés et ceux des Romains. Il ne parle pas non plus des maladies auxquelles les vins sont exposés, ni des insectes et des animaux qui peuvent les attaquer, et des moyens que les anciens employaient pour les en préserver; il est vrai que ces détails ne sont pas précisément l'objet essentiel de son ouvrage; mais tant d'écrivains de l'antiquité ont rapporté, à cet égard, des particularités curieuses, qu'il aurait pu citer quelques-unes des plus importantes. On aurait appris volontiers, par exemple, comment les anciens défendaient leurs vignes des attaques des chèvres et des renards. Hasselquist nous assure que, dans l'Orient, les chakals détruisent quelquefois des vignobles entiers. Le goût des renards pour le raisin a passé en proverbe; et la fête célébrée par les cultivateurs d'Athènes, en l'honneur de Bacchus, fête dans laquelle ils lui sacrifiaient un bouc, doit certainement son origine aux ravages exercés par cet animal sur son arbrisseau favori.

Le second chapitre est consacré aux détails de la vendange et aux procédés employés par les anciens pour la fabrication de leurs vins. La vendange commençait généralement au mois de septembre, et ils avaient grand soin de ne cueillir d'abord que les raisins les plus mûrs du coteau le mieux exposé. Les premiers cueillis contenaient, selon eux, le plus de moût; les seconds donnaient le meilleur vin; les troisièmes le vin le plus doux. La méthode de tordre les queues, d'écarter les feuilles et de laisser des raisins exposés au soleil, encore suivie aujourd'hui pour les vins délicats, était fort en usage chez les anciens. Théophraste, dans son *Traité des Plantes*, nous apprend qu'on enveloppait quelquefois les grappes d'une cloche, pour les garantir de la trop grande ardeur du soleil. Les différentes manières de préparer le moût, ses noms et ses qualités, lorsqu'il avait subi quelque transformation, le pressoir, le mélange de l'eau salée et plusieurs autres ingrédiens étrangers à nos goûts, tels que la poix, des bois du Midi, des herbes aromatiques, sont traités dans l'ouvrage du docteur Henderson d'une manière claire et complète. Nous admettons avec lui que quelques-unes des substances qui devaient être ajoutées au vin, d'après Columelle, n'avaient d'autre résultat que de le clarifier ou de lui communiquer un parfum quelconque; mais après tout, ce chapitre ne donne pas une haute idée du goût des anciens, ni de l'excellence de leurs vins, s'ils étaient préparés selon les prescriptions de cet auteur.

Dans le troisième chapitre, on trouve la description des vases que les anciens employaient pour conserver leurs vins et des celliers où ils les déposaient. Des peaux d'animaux rendues imperméables par l'huile ou les gommes résineuses, servaient à cet usage, de temps immémorial on en voit des preuves dans Homère et dans l'Écriture. On introduisit ensuite des vases d'argile enduits de poix; lorsque le bois abondait, on s'en servait pour faire des tonneaux; mais, en général, les Grecs et les Romains employaient la poterie, de préférence.

Les tonneaux qui contenaient les vins les plus généreux, étaient placés dans toute la longueur du cellier, enfoncés dans le sable; il est

probable qu'on avait recours au siphon pour vider les plus grands : on se contentait d'incliner les plus petits sur le côté, comme on le voit dans plusieurs passages des auteurs.

Tout ce qu'a dit le docteur Henderson sur les celliers des anciens, est fort curieux ; mais nous aurions encore désiré qu'à cet égard il eût consulté davantage les auteurs grecs, ne fût-ce que pour comparer leur méthode à celle qui est indiquée par les écrivains romains. On sait, par un passage de Xénophon, que les Grecs conservaient leurs vins dans la partie la plus fraîche de leurs habitations, et il existe un scoliaste d'Aristophane, qui dit qu'ils étaient dans l'usage de garder le vin et l'huile dans des caves ou des citernes. Encore de nos jours, les insulaires de l'île de Zante ne conservent pas autrement leurs huiles.

Avant que les *amphores* fussent déposées dans le *fumarium*, les Romains y attachaient une étiquette indiquant l'année de la récolte des vins qu'elles contenaient et le nom des consuls en exercice. La manière d'employer le *fumarium* à l'amélioration des vins, empruntée des Asiatiques, est parfaitement décrite par notre auteur. Lorsque les vins étaient robustes et de nature à gagner à cette préparation, l'effet en devenait salutaire : on en faisait principalement usage pour *donner du corps* à ceux d'une qualité inférieure. Le docteur Henderson paraît convaincu que les vins épais des anciens ne devaient cette propriété qu'à l'emploi du *fumarium*. Cependant nous sommes plus disposés à partager l'opinion de Pauw, qui pense que dans les premiers temps de la fabrication des vins en Grèce, on leur donnait généralement une consistance artificielle. Il prétend même qu'un seul petit canton de la Laconie produisait des vins qui ne fussent point épaissis par la fumée ou par l'ébullition ; et un texte d'Aristote, qu'il cite, semble confirmer cette opinion.

Le produit de la dernière vendange était goûté, pour la première fois, le jour de la fête de Bacchus, au mois de mai, lorsque les vents d'ouest avaient cessé. Jadis on célébrait une fête analogue, en Angleterre, comme on le fait encore en Allemagne, à la Saint-Martin ; on ouvrait les barriques de bière, au milieu des festins, des chansons et des réjouissances de toute espèce.

Le docteur Henderson termine ce chapitre par des citations qui prouvent qu'il n'y a rien d'absolument nouveau sous le soleil, en bien ou en mal. « Pour attirer les amateurs, dit-il, « les marchands de vins, chez les anciens, em- « ployaient toutes sortes de ruses ; quelques- « uns versaient du vin jeune et médiocre dans « des tonneaux qui en avaient contenu d'excel- « lent, d'autres plaçaient du fromage et des « noix dans leurs celliers, afin que ceux qui « entraient fussent tentés d'en manger, et que « leur palais fût émoussé avant de goûter au « vin. »

Les variétés et les qualités générales des vins des anciens sont exposées dans le chapitre suivant. Il est évident qu'à moins de comparer leurs qualités à celles des vins modernes, il est impossible de nous en donner une idée exacte, et quels que soient les efforts du docteur Henderson pour arriver à ce but, on s'aperçoit aisément des difficultés qu'il a dû rencontrer dans cette partie de son travail. Il fait observer, avec raison, « qu'il n'est pas toujours très-facile de « déterminer, d'une manière précise, les qua- « lités distinctives des vins modernes, et que « cette tâche est nécessairement plus difficile « encore à remplir, pour les vins des anciens ; « mais que les termes au moyen desquels nous « caractérisons l'odeur, la saveur et les pro- « priétés essentielles des nôtres, ayant aussi été « employés dans l'antiquité, on peut détermi- « ner, par analogie, jusqu'à un certain point, « quelques-unes des propriétés des vins anciens, « et même établir auxquels des produits de nos « coteaux ces vins ressemblent davantage. »

La douceur était une qualité jugée à peu près indispensable dans les vins des anciens. Le docteur Henderson en donne des preuves convaincantes, et l'on trouve dans Martial un passage qui porte son assertion jusqu'à l'évidence. Cet auteur compare le nectar des dieux au vin de Falerne, mêlé avec du miel d'Athènes (liv. XIII, p. 108). Les Romains tiraient ces vins doux de l'étranger : ceux de l'Italie étaient généralement secs et durs, et ne devenaient potables qu'avec le temps et le séjour dans le *fumarium*. Il y avait donc trois espèces de vins, chez les anciens : les vins doux, les vins secs et les vins intermédiaires, à la fois secs et doux, ou doucereux. Les vins grecs étaient principalement sucrés, comme le vin de Chypre ou de Constance ; ceux de Corinthe et de Pramnia étaient secs, et ne perdaient leur âpreté qu'au bout d'un certain nombre d'années. Les plus

forts étaient *hauts en couleur;* ceux qui provenaient des raisins blancs gardaient une teinte jaunâtre : aucun d'eux n'était doux. On les désignait par le nom de leurs crûs, et dans les cas de récolte extraordinaire, par celui des consuls de l'année. Il fallait cinq ans pour mûrir les plus généreux, et quelquefois davantage. Souvent le vin ne s'améliorait qu'après vingt ans : passé ce temps, il devenait exquis. Cinq ou six ans suffisaient aux vins étrangers, et lorsqu'ils étaient de nature à supporter la mer, ils gagnaient beaucoup à voyager.

Les vins ordinaires d'Italie étaient à très-bon marché, quoiqu'on ne puisse pas en déterminer le prix d'une manière exacte; il paraît avoir varié depuis deux sous jusqu'à huit sous le *gallon* (quatre litres de France.) Les vins inférieurs de la Grèce coûtaient 25, 30 et 50 fr. le muid; les meilleurs s'élevaient jusqu'à 200 fr., et Pline parle d'une seule *amphore* de vin grec superfin, qui fut payée ce prix exorbitant. En 472, sous le règne de Théodoric, la vendange avait été si abondante, que le vin ordinaire se vendit moins d'un sou le gallon.

En parlant des principaux vins de la Grèce et de l'Asie, le docteur Henderson les représente comme le produit presque exclusif des îles Ioniennes et de l'Archipel. Lesbos, Chio et Thasos fournissaient les plus estimés; leur couleur était d'un jaune pâle, et leur bouquet d'une odeur exquise. Le vin de Lesbos avait moins de parfum, mais plus de saveur; celui de Thasos, généreux, doux, vieillissait lentement; mais l'âge lui donnait une odeur agréable de pomme. Le docteur Clarke assure que les médailles de Chio, qui ne sont point rares dans le Levant, ont toutes quelques rapports au vin de cette île, qui conserve encore son ancienne célébrité; elles représentent d'un côté un sphynx couronné de raisins, et de l'autre une amphore avec quelques emblêmes de la fertilité de l'île. Le vin de Chio était si estimé, si rare et si cher, lorsqu'il fut introduit à Rome pour la première fois, que dans les repas les plus somptueux, on n'en versait qu'une coupe à chacun des convives.

Les Grecs étaient familiarisés avec les meilleurs vins de l'Asie et de l'Afrique. Parmi les derniers, ceux de Tœnia n'admettaient aucune comparaison; et le vin de Méroé, boisson favorite de Cléopâtre, avait de l'analogie avec celui de Falerne. Le vin de Tœnia, d'une couleur grise ou verdâtre, un peu astringent, quoique doux, se faisait remarquer par son odeur aromatique. On voit, cependant, par une épigramme de Martial, déjà indiquée, que la plupart des vins d'Égypte étaient d'une qualité fort inférieure, et Macrobe déclare positivement qu'ils étaient extrêmement froids et mous, malgré la chaleur du climat.

Les vins des Romains sont le sujet du sixième chapitre. La Campanie, cette province célèbre par la douceur de son climat et la fertilité de ses coteaux, produisait le meilleur de la presqu'île. « Dans l'antiquité, dit notre auteur, les « collines, qui donnent à toute la contrée une « physionomie riante et animée, paraissaient « ne former qu'un immense vignoble où l'on « prenait soin d'entretenir les espèces de raisin « les plus parfaites. » Le vin de Falerne était le produit le plus recherché de ce vignoble; mais il est probable que, sous ce nom, on préparait et on vendait souvent les vins moins délicats de Gaurus et de Marsicus. Selon Pline, cité par Henderson, le vin de Cécube qu'on récoltait dans les marais d'Amyclée, avait eu, dans un temps, beaucoup de réputation; mais on négligea les vignes, et la formation d'un canal contribua à les faire abandonner. Le vin de Falerne était alors au second rang, peut-être au premier; le vin d'Albe, au troisième, à cause de sa douceur. Auguste, selon Pline, donnait la préférence au vin de Letos, quoiqu'il doive paraître extraordinaire, comme l'observe le docteur Henderson, qu'Horace n'en ait jamais parlé. Tels étaient, avec les vins de Sorrente et de Capoue, analogues à ceux de Xérez et de Madère, les plus fameux vins de la Campanie, du temps des Romains.

Nous ne suivrons pas le docteur Henderson dans les détails relatifs à l'histoire des vins de Vérone, de la Sabine, de Spolette et de la Sicile.

Les Romains, indépendamment de ces vins, en tiraient beaucoup de leurs provinces de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne et de l'Archipel. Les raisins violets de Vienne et le riche muscat du Languedoc leur étaient parfaitement connus, ainsi que les vins généreux de l'Espagne. Les îles Baléares leur en fournissaient également, et ils en faisaient autant de cas que de ceux de plusieurs crûs d'Italie.

On trouve dans quelques passages des anciens, que la populace de Rome avait fini par éprouver le besoin du vin avec autant de vivacité que celui du blé, à mesure que le luxe faisait des

progrès, et que l'empire marchait vers sa décadence. Suétone rapporte que le peuple se plaignait amèrement, sous Auguste, de la rareté et de la cherté du vin, et que ce prince répondit que son gendre Agrippa avait pris des mesures pour l'empêcher de mourir de soif, en veillant à l'entretien des fontaines. Il faisait allusion au corps des ingénieurs hydrauliques (*curatores aquarum*), que celui-ci avait institué et préposé au soin et à la conservation des aqueducs. Vopiscus, dans sa *Vie d'Aurélien*, parle aussi du projet qu'avait eu cet empereur de fournir du vin à la populace, comme on lui fournissait du pain, de l'huile et de la viande; mais on lui fit sagement observer que s'il accordait cette faveur, il faudrait accorder toutes celles que le caprice et la débauche feraient solliciter au peuple romain. Il se contenta de faire déposer du vin dans le temple du soleil, où il était vendu à très-bas prix. Les tribuns et les autres officiers des légions en recevaient une ration; et l'on peut conclure d'un édit de l'empereur Niger, que toute l'armée romaine en buvait également pendant la durée du service, jusqu'à ce qu'il fût décidé que les soldats se contenteraient de *vinaigre* (1).

Les moyens employés par les anciens pour tremper ou rafraichir le vin, forment le sujet du septième chapitre. Ils regardaient comme inconvenant et grossier de le boire pur; mais tandis que les Grecs et les Romains y mêlaient de l'eau pour l'affaiblir, les Asiatiques y ajoutaient des épices pour lui donner plus de force et de saveur.

Il était difficile, sous un climat tel que celui de l'Italie et de la Grèce, de se procurer de la glace ou de la neige pour rafraichir les boissons; et c'est cependant sous des latitudes aussi chaudes qu'il est surtout agréable de *boire frais*. Les Grecs avaient emprunté cet usage aux Orientaux, ainsi que la manière de conserver la glace et la neige, d'abaisser la température de l'eau par l'évaporation : ils la transmirent aux Romains. Ce dernier procédé a été particulièrement décrit par Athénée, Pline et Galien; le docteur Henderson ajoute qu'on employait des enfans à entretenir pendant toutes les nuits, l'humidité extérieure des barriques. La fraicheur de ces barriques était conservée, aussi bien que les pots de neige et de glace qu'elles renfermaient, au moyen d'une enveloppe de paille, de branches de chêne, de toiles grossières. Le docteur Henderson parait croire qu'Alexandre apprit dans l'Inde cette méthode de conserver de la neige; mais elle était connue plus d'un demi-siècle avant sa naissance.

Cette première partie de l'histoire des vins des anciens, est terminée par un exposé des différens emplois du vin dans les festins des Grecs et des Romains, leurs ragoûts, leurs sauces, leurs coupes, leurs toasts, leurs différentes espèces de vins sont décrits de la manière la plus agréable. On y remarque des contrastes singuliers entre les mœurs des Grecs et celles des Romains : ceux-ci permettaient à leurs femmes de prendre place à leurs banquets, mais ils leur défendaient l'usage du vin, tandis que les Grecs, qui le leur permettaient, ne souffraient point qu'elles parussent dans leurs festins.

Le docteur Henderson a très-bien fait ressortir la différence qui existait entre les grossières jouissances des héros d'Homère, et les brillantes réunions des Grecs et des Romains, dans les temps postérieurs. « Archestrate de Syracuse, « dit-il, qui parcourut la terre et les mers, seu« lement pour étudier l'art de bien vivre, réunit « ses matériaux, et en fit un poëme sous le titre « de *la Gastronomie*, dont plusieurs fragmens « ont été conservés. Timarchides de Rhodes « offrit à ses concitoyens l'hommage d'un traité « en six ou sept livres, sur le même sujet. « Un ouvrage complet sur l'art du cuisinier, « commençant par les truffes et finissant par « le poisson, est dû à Philoxène de Cythère, « le prototype des Épicures de notre temps, « qui demandait aux dieux *le cou d'une grue « pour prolonger ses jouissances*, et qui se « faisait toujours accompagner d'esclaves char« gés d'huile, de vinaigre, et d'épices, pour « assaisonner les mets qu'on pourrait lui offrir, « lorsqu'il *dînait en ville*. On dit qu'Aristote « lui-même, s'était occupé de rédiger un code « de lois pour la table, et qu'il passait, parmi « ses contemporains, pour un grand amateur « de poisson. »

Nous dirons quelques mots des salles à man-

(1) Note du Tr. Ce que les Romains appelaient *acetum*, le vinaigre, n'était qu'une espèce de vin fabriqué, une sorte de piquette qu'on donnait aux soldats, et que ceux-ci mêlaient avec de l'eau pour se désaltérer. On pourrait l'appeler *le vin de munition*. Ad. B.

ger de l'antiquité. Elles étaient toujours placées dans la partie la plus élevée de la maison, à cause du plaisir de la vue, et leur longueur était double de leur largeur. La décoration intérieure ne répondait pas toujours à la magnificence des repas, surtout s'il faut croire ce que dit Horace, de ces canapés suspendus autour de la table, dont la chute enveloppait souvent les convives d'un nuage de poussière (1). Cependant les salles à manger de quelques empereurs, notamment celles de Néron et d'Héliogabale, surpassaient en magnificence tout ce que nous pouvons imaginer de plus brillant dans les temps modernes; elles étaient revêtues de grandes lames d'ivoire, qui présentaient des tableaux différens en glissant sur des roulettes; on parfumait les convives, ou les couronnait de fleurs. Le mouvement des corps célestes était imité sur des plafonds cintrés, de manière à représenter le cours des saisons. Nos lecteurs pourront consulter sur cette matière, l'ouvrage à la fois instructif et amusant de d'Arnay, ou les *Recherches sur les mœurs domestiques des Romains.*

Les Grecs et les Romains avaient emprunté aux Asiatiques l'usage de se coucher pour prendre leurs repas. Leurs siéges étaient extrêmement élégans; les pieds en étaient d'ivoire ou de bronze; ils les couvraient d'étoffes couleur de pourpre et richement brodées. Quelquefois on y semait des roses : l'anecdote du Sybarite est bien connue. Les tables ne le cédaient point aux siéges en richesse et en magnificence : dans les premiers temps elles étaient de sapin ou d'érable; plus tard les Romains y employèrent le bois de citronnier. Les pieds, les bords étaient garnis d'ivoire ou d'argent.

Mais ce luxe n'était pas constamment accompagné du goût et de la propreté nécessaires. Jusque sous le gouvernement des empereurs, on n'avait pas connu le linge de table : c'est seulement à cette époque que les Romains commencèrent à se servir de la laine pour faire des nappes; ils employèrent aussi de la toile et de la soie brodées en or. Ce fut long-temps après Auguste, que chaque Amphitryon imagina d'offrir des serviettes à ses convives : jusque là, chacun apportait la sienne; et l'on dit que cette coutume ne cessa, que parce que les esclaves chargés de porter les serviettes, s'en servaient pour dérober toutes sortes d'objets (2). On essuyait les tables avec une éponge après le dîner. Les convives étaient ordinairement vêtus de blanc. Pour ne pas salir les lits, on leur donnait des pantoufles ou bien ils ôtaient leurs chaussures. Chacun était servi par son esclave : ceux-ci rapprochaient ou éloignaient les plats, nettoyaient la table, servaient à boire et chassaient les mouches.

Les Romains recevaient leurs verres des manufactures d'Égypte : ils étaient aussi purs, aussi limpides que du cristal de roche; on ne commença à les connaître à Rome que vers l'an 536 de sa fondation.

Les usages et les cérémonies les plus importantes relatives aux festins des anciens; les libations aux dieux, le couronnement des convives et des coupes avec des guirlandes dont la fabrication était devenue une branche de commerce fort importante; la manière de porter les santés, circonstance à l'occasion de laquelle il fallait remplir sa coupe jusqu'aux bords; les devoirs et l'autorité du président du banquet; l'habitude qu'avait le maître de la maison de garder les meilleurs morceaux pour lui et pour ses convives les plus intimes ou les plus riches, tandis que les autres étaient obligés de se contenter de leurs restes; toutes ces particularités et plusieurs autres encore, également fort curieuses, sont présentées de la manière la plus intéressante dans ce chapitre. Dans un article suivant nous examinerons comment l'auteur a traité le reste de son sujet, en faisant l'histoire des vins modernes, et en en appréciant le diverses propriétés.

(*Westminster Review.*)

(1) Horace, Sat., liv. II., 8.

(2) Avant que l'usage des serviettes fût connu, les anciens essuyaient leurs doigts avec de la mie de pain qu'ils jetaient ensuite aux chiens.

Biographie.

NOTICE

SUR LA VIE DE SIR RICHARD ARKWRIGHT (1).

C'est le sort commun des inventeurs de ne pas être heureux. Les hommes qui ont enrichi leur pays par des découvertes utiles, ont, presque tous, vécu dans l'abandon et la misère, et il en est bien peu qui aient recueilli personnellement le fruit de leurs travaux. Ceux-là mêmes qui jouissaient déjà d'une certaine aisance ont éprouvé de grandes difficultés à faire accueillir leurs projets, et c'est ordinairement aux dépens de leur repos et de leur fortune qu'ils ont essayé de les mettre à exécution. Ont-ils obtenu parfois un succès tardif, l'envie leur a contesté l'honneur de leurs inventions; la cupidité a tenté de leur en ravir le prix, et les ruses du commerce et toutes les subtilités de la chicane ont à la fois été dirigées contre eux. Les inventeurs sèment, mais il est bien rare qu'ils récoltent. Cependant, la destinée d'Arkwright offre une exception remarquable à cette loi commune; ce n'est pas qu'il n'ait eu sa part des disgrâces presque toujours réservées au génie : sa condition fut long-temps obscure; ses talens s'exercèrent d'abord sans appui, et ses efforts rencontrèrent des obstacles dans l'ignorance et dans des craintes chimériques. Alors qu'il eut vaincu ces obstacles, il en vit naître d'autres. Ses droits furent contestés, ils furent souvent méconnus, et jamais même ils n'ont été solidement établis. La calomnie s'attacha à son nom, et l'envie le signala comme usurpateur des inventions d'autrui. Cependant, Arkwright vit enfin se dissiper ces nuages élevés par la malveillance; il acquit une grande fortune, et avant de terminer sa carrière, il eut la satisfaction d'entendre ses concitoyens le bénir comme leur bienfaiteur.

(1) Note du Tr. La plupart des nations modernes ne se sont guère occupées que de l'histoire des conquérans et des hommes publics. On les a vues souvent se livrer à des recherches minutieuses, pour connaître toutes les particularités de la vie de ceux qui ne leur avaient été signalés que par le mal qu'elles en avaient reçu; et tandis qu'elles enregistraient avec soin les actes de leurs bourreaux, ces bienfaiteurs de l'humanité, qui, par des procédés admirables, introduits dans les arts utiles, ont réparé le dommage causé par les guerres, les administrations inhabiles et les mauvaises lois, vivaient obscurs et mouraient dans l'oubli. L'antiquité s'était montrée plus reconnaissante et plus éclairée; les Hindous, dans l'élan de leur gratitude, avaient attribué une origine divine à Kasyapa, qui avait desséché les plaines marécageuses du Cachemir; et la Grèce avait dressé des autels à Triptolème, l'inventeur de la charrue. L'Angleterre a de bonne heure imité cet exemple : ses rois ont souvent conféré à des mécaniciens, les honneurs de la chevalerie; et aujourd'hui ses premiers négocians, les hommes les plus distingués de sa puissante aristocratie, des ministres, et jusqu'à des princes du sang royal, se sont réunis pour élever une statue à Watt, l'auteur des principaux perfectionnemens introduits dans la machine à vapeur. En même temps, plusieurs recueils périodiques publient des notices biographiques sur les agronomes et les mécaniciens qui ont rendu le plus de services à la Grande-Bretagne. C'est au *Glasgow Magazine* que nous empruntons la notice que l'on va lire sur sir Richard Arkwright, l'un de ces hommes utiles : nous ne négligerons pas l'occasion de faire successivement connaître la vie de quelques autres, à leurs émules du continent.

Richard Arkwright naquit de pauvres parens, en 1732, à Preston, dans le comté de Lancastre. Il était le dernier de treize enfans. On lui fit prendre de bonne heure l'état de barbier, qu'il exerça jusqu'à l'âge de trente ans. On ne sait pas bien ce qui le porta d'abord à diriger son attention vers la fabrication du coton. Il paraît toutefois, qu'habitant un pays qui contenait plusieurs manufactures de ce genre, il eut souvent occasion d'observer les procédés qu'on y employait, et qu'il fut frappé des plaintes qu'il entendait faire aux fabricans de manquer de coton filé. Le comté de Lancastre était, dans ce temps-là, la seule province d'Angleterre qui eût des fabriques d'étoffes de coton, et les procédés dont on y faisait usage étaient encore très-imparfaits. Jusqu'en 1765, le *calicot*, alors comme aujourd'hui la principale étoffe de ce genre qu'on y confectionnait, se faisait partie en lin, et partie en coton : la trame était en coton et la chaîne en fil de lin. Cependant tout le monde sentait l'imperfection de ces procédés, et la nécessité de les améliorer; chaque jour il se faisait quelque expérience dans ce but, et c'est de cette époque que datent les immenses progrès que l'Angleterre a faits, tant dans ses manufactures de coton, que dans toutes ses autres fabrications.

Un tisserand du comté de Lancastre, nommé Hargrave, inventa d'abord un nouveau procédé pour *carder* le coton, et ensuite une machine pour le *filer*, appelée *spinning-jenny :* c'était déjà un grand pas de fait dans la voie des perfectionnemens. Mais les ouvriers prirent feu ; ils craignirent d'être moins employés par suite de ces innovations. Ils s'unirent donc contre l'inventeur, brisèrent ses métiers, et le forcèrent d'aller s'établir ailleurs. Le malheureux Hargrave tenta, en conséquence, de se fixer à Nottingham; mais dans cette ville, même difficulté : on se coalisa contre ses inventions ; il ne put les faire adopter, et mourut peu après dans une profonde misère. Dans ces entrefaites, Arkwright essayait de perfectionner le mode de filer, alors en usage; mais faute de connaissances en mécanique, il ne put construire une machine propre à remplir ses vues ; il n'y parvint que long-temps après, et il n'obtint ce succès qu'à l'aide d'autrui. Voici en substance les reproches qu'on lui a faits à cet égard :

Dans l'année 1769, Arkwright avait déjà quitté le métier de barbier, et il parcourait les campagnes cherchant à acheter des cheveux ; il vint, dans ses courses à Warrington, et là il se lia avec un horloger nommé Kay. Il confia à ce dernier quelques idées qui l'occupaient sur la découverte du mouvement perpétuel. Kay tourna en ridicule ces idées, et lui fit observer que son génie s'exercerait plus utilement en cherchant à découvrir quelque procédé pour filer le coton, propre à remplacer avec succès celui qui était alors en usage. Ayant construit des machines pour un fabricant de Warrington, cet horloger avait acquis par là quelques notions sur le mode de filer le coton, et il en fit part à Arkwright. Ces deux hommes mirent leur génie en commun pour construire une nouvelle machine, et le résultat de leurs essais fut une mécanique qui avait quelques avantages sur celles connues jusqu'alors. On a dit que dans la confection de cette machine, l'invention appartenait à Kay, et les perfectionnemens à Arkwright. Quoi qu'il en soit, le résultat de leurs communs efforts ne pouvait être considéré que comme un premier pas. Depuis cette époque, Arkwright employa à faire des expériences cinq années consécutives, et une somme de 20,000 liv. st. (500,000 fr.), et ce ne fut qu'à l'expiration de ces cinq années que ses machines furent portées au point de perfection où elles sont aujourd'hui. Les fonds avaient été avancés par des personnes qui avaient une égale confiance dans sa probité et dans ses talens.

S'étant associé avec un capitaliste de Preston, sa ville natale, il établit des machines d'après le modèle dont il était l'inventeur; mais elles n'eurent pas un meilleur sort que celles de l'infortuné Hargrave. Les ouvriers se soulevèrent, les brisèrent, comme ils avaient brisé celles d'Hargrave, et chassèrent Arkwright et son associé de leur ville. Il se retira alors dans celle de Nottingham; et là, loin de se rebuter, il s'occupa de nouvelles expériences pour améliorer de plus en plus ses procédés. Il trouva une maison de banque qui lui fit à cet effet une avance considérable de fonds ; mais les avances se multipliaient, et le succès des expériences était incertain. La maison de banque chercha à transporter ses intérêts, à cet égard, en d'autres mains. Un riche fabricant de bas de Nottingham, auquel elle s'adressa, vit de suite tout ce que promettaient les expériences d'Arkwright. Il s'empressa donc de rembourser à cette maison les avances qu'elle avait faites, et de se substituer à ses droits. En 1769, Arkwright obtint un

brevet pour un *métier à filer,* et il établit à Nottingham un moulin qui était mû par des chevaux. En 1771, il en établit un autre qui devait se mouvoir par un cours d'eau.

Le *métier à filer* a été, à juste titre, considéré comme une invention admirable. La machine qui sert à dévider et filer le coton est, sans contredit, le plus beau procédé découvert par Arkwright. Tous les perfectionnemens qu'il fit depuis, bien que plus ou moins importans, n'exigeaient pas un esprit aussi créateur, puisqu'ils n'étaient que le développement d'un principe déjà connu. On dit que la première idée de cette machine lui fut inspirée par la vue du moulin ordinaire employé dans la fabrication du fer, et qu'il conçut par analogie que le même mécanisme pourrait s'appliquer à la filature du coton.

Arkwright commençait à retirer quelque fruit de ses inventions, lorsque dans l'année 1772, on prétendit que ses perfectionnemens ne lui appartenaient pas en propre; et l'on voulut s'autoriser de cette allégation pour lui contester son brevet. A cette occasion il soutint un procès dont l'issue fit éclater la justice de ses droits, et dès lors il ne fut plus inquiété à l'égard de ce premier brevet. Ayant ensuite amélioré ses machines, il obtint, en 1775, un brevet pour ce nouveau perfectionnement; mais ce second brevet devint un autre objet de contestation, et à la suite d'un très-long procès qui ne se termina qu'en 1785, le brevet fut déclaré nul. On motiva ce jugement sur ce que le principe mécanique des changemens qu'il avait introduits dans ses machines était déjà connu.

Heureusement Arkwright pouvait se consoler de cette disgrâce par le succès immense qui couronnait d'ailleurs ses entreprises. Il y avait associé un capitaliste écossais, et la fortune les comblait l'un et l'autre de ses plus riches faveurs. Les machines d'Arkwright se répandaient dans tout le royaume, et il percevait sur chaque fuseau qui y entrait, un droit annuel qu'on ne pouvait considérer que comme un tribut payé au génie. Cependant cette prospérité lui avait fait beaucoup d'ennemis et d'envieux, et son caractère peu conciliant n'était pas propre à en diminuer le nombre. Ses ennemis lui rappelaient sans cesse la bassesse de son premier état, et ils montraient assez par là qu'eux-mêmes n'en seraient pas sortis si le sort les y eût placés. Arkwright disait à cette occasion et par allusion à son associé, qu'il avait mis son rasoir entre les mains d'un Écossais qui leur ferait la barbe à tous.

Les perfectionnemens faits à cette époque dans la machine à vapeur, permirent d'en faire l'application aux machines pour filer le coton, et les inventions d'Arkwright, secondées de cette manière par celles de Watt, acquirent une importance nouvelle. Les machines de Bolton et de Watt furent appliquées pour la première fois à celle d'Arkwright, dans l'année 1790. Elles furent placées, à cette époque dans les belles fabriques que ce dernier avait établies à Cromford, village du comté de Derby, où il avait définitivement fixé son séjour.

Il nous reste peu de choses à dire sur les derniers événemens de la vie d'Arkwright. En 1786, il présenta une adresse au roi, au nom du shériff de Wiksworth, et il reçut à cette occasion le titre de chevalier. Il mourut dans son domaine de Cromford, le 3 août 1792.

Cet homme célèbre par ses inventions utiles, ne put jamais se dépouiller des formes contractées dans sa jeunesse, et en prendre d'autres plus analogues au rang auquel ses talens l'avaient élevé depuis. Il était incontestablement doué d'un esprit supérieur; mais à cet esprit était allié un caractère bizarre et pétulant. On se fera quelque idée des avantages que l'Angleterre a retirés de ses découvertes, en se rappelant l'état grossier où était la fabrication des tissus de coton, il y a cinquante ans, et en considérant que cette fabrication est aujourd'hui la plus importante qui occupe les habitans de ce pays. Les produits des fabriques de coton dans la Grande-Bretagne sont estimés à la valeur annuelle de plus de *quarante millions sterling* (un milliard de francs), dont la moitié se consomme au dehors. Plus d'un huitième de ces produits sort des fabriques de Glascow et de ses environs. Tous les pays de l'Europe ont employé avec profit le *métier à filer*. En un mot, le développement que les fabriques de coton ont pris par suite des perfectionnemens d'Arkwright et de ses successeurs, est une chose sans exemple dans l'histoire du commerce.

(*Glasgow Magazine.*)

Agriculture.

DES PLANTATIONS.

Nous apprenons avec plaisir que l'empressement du public à se procurer *le Guide du Forestier* de MONTEATH, en a déjà nécessité une deuxième édition. Les détails dont est rempli cet ouvrage sont trop importans pour pouvoir être exposés dans une analyse; aussi nous bornerons-nous à fixer l'attention du lecteur sur un sujet particulier qui y est traité d'une manière supérieure.

Il s'agit de l'avantage qu'il y a pour le propriétaire et pour le fermier, à planter d'arbres les parties de la ferme qui ne peuvent pas être employées à d'autres usages. Rien de plus aisé pour le propriétaire que d'intéresser le fermier à contribuer, de cette manière, à la fertilité et à l'agrément du sol; car, indépendamment du fait que nous allons citer d'après M. Monteath, nous en connaissons beaucoup d'autres qui confirment sa théorie.

Si l'on exige d'un fermier qu'il entretienne les arbres du propriétaire, et qu'il soit responsable de tous les dommages que d'autres personnes peuvent leur faire éprouver, sans qu'il y soit intéressé, on n'atteindra jamais le but qu'on se propose, quelque sévère que soit la loi; mais on y parviendra en intéressant le fermier à faire des plantations et à entretenir celles qui existent déjà. En très-peu de temps, en effet, les endroits les plus déserts et les plus nus dans la campagne, deviendront agréables à la vue, et surtout d'un bon rapport. On observera, dans le passage suivant, que M. Monteath parle d'après sa propre expérience.

« Puisque nous considérons, dit-il, les plantations d'arbres comme d'une grande importance pour le pays en général et pour les propriétaires, ne trouverions-nous donc aucun moyen de les faire tourner également à l'avantage des fermiers eux-mêmes? Comme nous le prouverons dans la suite, il n'est rien de plus lucratif que de planter et d'élever des arbres, soit pour en faire des bois taillis, soit pour les conserver en haute futaie. Ne pourrait-on pas insérer dans les baux une clause qui obligeât le fermier à planter chaque année un certain nombre d'arbres pendant toute la durée du bail, et dans les endroits qui lui seraient indiqués par le propriétaire, ou par son intendant, ayant soin d'obliger le preneur à les entretenir et à les remplacer s'ils étaient détruits? Mais pour l'encourager à augmenter le nombre des arbres de haute futaie et à faire des plantations, il faudrait stipuler qu'à l'expiration du bail, les arbres seraient estimés par deux experts choisis, chacun par l'une des parties, que le propriétaire serait obligé de payer au fermier la valeur de ceux qu'il aurait plantés et élevés pendant la durée de son bail, et qu'en cas de refus le fermier pourrait les vendre ou les abattre.

« En assurant ainsi au fermier son capital et les intérêts, on verra s'élever de grandes plantations qui, sans cet encouragement, n'auraient jamais existé. Outre l'avantage que retirera le fermier, de l'ombrage si nécessaire aux pacages, il ne laissera pas un seul pouce de terre inculte dans sa ferme, et il plantera, dans les plus mauvais terrains, des arbres dont il sera sûr de retirer un bénéfice à la fin du bail. En même temps, le propriétaire aura l'avantage de posséder une provision précieuse de bois de construction, qu'il n'aurait pas pu se procurer sans y intéresser son fermier, et il aura toujours sous la main ceux dont on a besoin dans l'agriculture. L'exemple que nous allons donner peut

être regardé comme une preuve des avantages qu'il y aurait pour les fermiers, à stipuler dans leurs baux de semblables conditions.

« La terre de Cross-Cappel, paroisse de Dunblan, dans le Perthshire, fut affermée, en 1777, pour trente-huit ans par J. Dawson, moyennant 25 liv. st. par an. On avait stipulé dans l'acte que le fermier ferait telles plantations qu'il jugerait à propos dans les terres humides, qui ne conviendraient pas au labourage; qu'il pourrait en employer le produit soit aux usages de l'agriculture, soit aux constructions qu'il aurait besoin de faire pendant la durée du bail. A l'expiration du traité, tout le bois devait être estimé par deux experts choisis, l'un par le propriétaire, l'autre par le fermier. Il était aussi expressément stipulé que si les deux experts ne s'accordaient pas, ils choisiraient un tiers dont le jugement serait admis par les deux parties. Enfin, le propriétaire devait payer comptant au fermier la somme déterminée dans l'expertise. Le bail étant expiré, le fermier désigna son expert et je fus choisi par les curateurs pour le propriétaire, alors mineur. Le résultat de notre travail ayant offert une différence de 25 liv. st., nous fîmes choix, pour vider le partage, de M. Ed. Stirling, architecte à Dunblan, et la valeur des arbres fut arrêtée à 1,029 liv. st. que les curateurs payèrent à l'instant; le total des fermages ne s'étant élevé qu'à 988 liv. st., le fermier a reçu 41 liv. st. de plus qu'il n'avait payé pendant toute la durée du bail. Il est bon d'observer qu'après les dix premières années, il avait assez de bestiaux pour fournir à tous les besoins des bâtimens et de l'agriculture; il faut remarquer aussi que dans notre procès-verbal, nous avons supposé que le bois devait être coupé à l'instant, et transporté au marché, aussi, l'avons-nous évalué à 20 p. 100 au-dessous du prix auquel il se serait vendu plus tard.

« Le fermier ayant été libre, d'après le bail, de planter telle espèce d'arbre qu'il lui plairait, choisit à tort les pins d'Écosse, tandis que, s'il avait planté des chênes ou des frênes, qui auraient parfaitement convenu au terrain, il aurait presque triplé ses produits. Les bois étaient d'ailleurs parfaitement aménagés, et d'un âge à profiter chaque année, beaucoup plus qu'ils ne l'avaient fait jusque-là en trois ans. Ces arbres, considérés sous le rapport de leur croissance et de l'agrément qu'ils donnaient à la propriété, avaient augmenté de 40 p. 100 la valeur du domaine. »

On voit par cet exemple comment l'intérêt du propriétaire s'est combiné avec celui du fermier.

(*Farmer's Magazine.*)

Commerce.

VUES PRÉSUMÉES DE M. HUSKISSON,

PRÉSIDENT DU BUREAU DE COMMERCE.

Les débats qui ont suivi la motion de M. Whitmore ont dû enfin ouvrir les yeux des propriétaires fonciers sur les besoins de la nation. Ils ne peuvent plus espérer que l'on sacrifiera l'utilité de tous à leurs avantages particuliers, en continuant à fermer le marché intérieur aux blés étrangers. Quelque précieux que soient les intérêts de notre agriculture, il est évident que ceux de notre industrie manufacturière le sont maintenant davantage; non seulement à cause de la multitude de bras qu'elle emploie, mais aussi à cause des capitaux énormes engagés dans ses diverses branches, et du grand nombre d'hommes habiles dont le talent et les connaissances concourent au succès de ses travaux.

Le but de M. Huskisson paraît être de faire descendre les denrées de première nécessité, au prix où elles sont dans les autres pays. Il espère atteindre ce but en dégageant le commerce des restrictions et des droits qui gênent parmi nous la liberté de ses mouvemens. La baisse des denrées alimentaires ferait diminuer dans une proportion correspondante le prix de la main-d'œuvre, qui cesserait d'être plus élevé en Angleterre que sur le continent. C'est seulement lorsque ce dessein sera accompli, que nous commencerons à jouir pleinement de nos grands capitaux, de notre immense crédit, de la supériorité de nos machines, de l'abondance du combustible que produisent nos mines de charbon, en un mot, de tous nos avantages naturels et acquis. Par ce moyen si simple et cependant si habile, la Grande-Bretagne deviendra infailliblement l'arbitre des marchés du monde.

M. Huskisson est accusé d'avoir mis volontairement de l'obscurité dans l'exposé de ses projets. Déjà on lui avait adressé le même reproche, à l'occasion du rapport du comité de 1821, dont on lui attribue la rédaction; et, dans le fait, l'analogie entre ce rapport et son dernier discours est si grande, que s'il avait lu le premier, au lieu de lire le second, l'effet eût été le même. L'obscurité calculée du discours et du rapport doit être attribuée à une cause unique. En 1821, M. Huskisson ne voulait indiquer que quelques-uns des grands traits de son plan, ajournant les détails à l'époque où il proposerait au Parlement des mesures définitives. Les ministres craignaient d'exciter les alarmes et les ressentimens des gentilshommes de campagne, classe puissante qui a de nombreux représentans à la chambre des communes, et qui est intéressée à ce que les grains étrangers ne soient pas admis dans nos ports. Ils désirent également aujourd'hui ne pas provoquer prématurément l'opposition de cette classe, d'autant plus que l'état des changes étrangers, et la tendance des matières d'or et d'argent à aller sur le continent, les oblige de remettre à un temps indéfini les mesures qui pourraient augmenter l'exportation des métaux précieux. Telles sont les causes de la manière ambiguë dont ils se sont expliqués sur leurs vues ultérieures. En attendant qu'ils puissent les mettre à exécution, la libre admission du blé du Canada et de celui des entrepôts, autorisée à la session précédente, diminuera les besoins du marché, fera descendre les prix, conciliera au gouvernement l'opinion du commerce, et préparera tout doucement la classe agricole à des mesures plus importantes et plus décisives.

Les mesures que les ministres se proposent de prendre auront encore un autre effet : ce sera d'empêcher les perpétuelles fluctuations du prix des grains. Lorsque ce prix pourra, jusqu'à un certain point, être maintenu à un taux uniforme, le cultivateur, avant de prendre une terre à bail, en calculera facilement les bénéfices; l'agriculture deviendra un commerce régulier, et elle ne sera plus une spéculation périlleuse, comme elle l'a été pendant les neuf ou dix dernières années. Rien de plus vigoureux que la réponse de M. Huskisson à M. Gooch, lorsque celui-ci avançait à la chambre des communes, que le système actuel était bon, et qu'il fallait s'y tenir.

« J'ai toujours pensé, dit M. Huskisson, que ce que nous devions le plus désirer, c'était de maintenir la permanence des prix, et d'empêcher des oscillations convulsives qui mettent le désordre dans la fortune des cultivateurs. Or, que fait la législation actuelle? Elle limite, dans les mauvaises années, les marchés dont nous pouvons tirer les grains qui nous sont nécessaires, et dans les bonnes, elle nous empêche de vendre nos produits surabondans. Il est impossible de ne pas être surpris qu'il y ait encore quelqu'un qui puisse faire l'éloge d'un système également préjudiciable au cultivateur, à l'artisan et au fermier lui-même, surtout après le rapport de 1821, qui en a si complétement démontré tous les vices. Certes, ce n'était pas en 1822, que l'on pouvait se féliciter des effets produits par ce système, lorsque les grains étaient tombés à 38 sh.; que tous les soirs on entendait parler, dans cette chambre, de la banqueroute nationale et proposer les expédiens les plus extraordinaires. Dans l'espace de deux ans, le prix du grain a varié de 38 à 112 sh. le boisseau. Il résulte de ces variations que l'industrie des fermiers ne présente plus aucune sûreté; que plusieurs des opérations auxquelles ils se livrent, sont de purs jeux, dont les résultats sont aussi incertains que peut l'être l'agiotage des actions des mines, et que lorsqu'ils font un long bail, il est impossible qu'ils calculent les conséquences définitives qu'il doit avoir sur leur bien-être et sur celui de leurs familles. »

Rien, assurément, n'est plus mauvais qu'un pareil état de choses, et il importe beaucoup à la prospérité générale du pays, que lorsque le fermier prend un engagement, il puisse en prévoir les résultats. Sans doute les produits des dîmes et de la rente de la terre tomberont, par suite des mesures des ministres, et par conséquent ces mesures ne sauraient être agréables aux membres du clergé et aux propriétaires fonciers. Mais ce qu'ils perdront d'un côté sera compensé de l'autre, au moins en partie, par la diminution du prix de toutes les marchandises, diminution qui sera, comme nous l'avons déjà vu, la conséquence infaillible de la baisse des denrées alimentaires et du prix de la main-d'œuvre.

L'introduction des grains du dehors, dans nos marchés, tournera encore d'une autre manière à l'avantage de notre commerce et de notre industrie. En effet, il n'est pas douteux que l'admission de ces grains dans nos ports, ou leur exclusion, n'ait une grande influence sur les cultures de l'étranger ; c'est un fait bien connu, que lorsqu'en 1816, l'importation fut défendue, des portions très-considérables de terrain cessèrent d'y être cultivées. Lorsqu'elle sera permise de nouveau, ces terrains seront remis en valeur, et l'augmentation d'aisance qui en résultera pour les pays où ils se trouvent, leur permettra d'acheter un plus grand nombre de nos produits. D'ailleurs, beaucoup de négocians anglais, pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises, consentiront à les troquer contre des grains, quand bien même ces grains devraient donner peu de bénéfice ; et, de cette manière, ils forceront la vente de quantités considérables d'articles de nos manufactures. Toutes ces transactions seront encore singulièrement facilitées par les perfectionnemens continuels introduits dans nos moyens de transport, qui deviennent de jour en jour plus sûrs et plus rapides. (*London Review.*)

Statistique.

POPULATION ACTUELLE DE L'IRLANDE,

COMPARÉE A CELLE DE QUELQUES AUTRES PAYS DE L'EUROPE.

Le recensement de la population d'Irlande, fait en 1821, a fourni le résultat suivant :

Individus du sexe masculin.	3,341,926
Individus du sexe féminin.	3,459,901
Total.	6,801,827

Ce qui, en estimant la superficie du pays à 18,700 milles carrés d'Irlande (2), donne 363 individus par mille carré. Cette population paraît bien remarquable quand on fait les comparaisons suivantes :

En Irlande.	223	Par mille carrés anglais.
En Angleterre.	207	
En Écosse.	70	
Dans le pays de Galles.	98	
En France.	144	
Dans les états de la confédération Germanique.	111	

(1) Note du Tr. Jusqu'à présent on a considéré l'accroissement de la population d'un pays, comme une indication certaine de sa prospérité. Il est remarquable que, contrairement à cette supposition, l'Irlande, une des contrées les plus misérables de l'Europe, en soit la plus peuplée. Ce phénomène statistique méritait d'être relevé. La source à laquelle nous avons puisé ces renseignemens, ne permet pas d'en contester l'exactitude.

(2) Le mille d'Irlande équivaut à une demi-lieue de France, à vingt-cinq lieues par degré.

L'Irlande est donc proportionnellement à son étendue, trois fois plus peuplée que l'Écosse, une fois et demie plus peuplée que la France, et deux fois plus peuplée que l'Allemagne. La population de l'Irlande ne l'emporte pas sur celle de l'Angleterre autant qu'on l'a généralement supposé. En Irlande elle est plus disséminée, et en Angleterre elle est plus concentrée dans les grandes villes. La population d'Irlande est plus forte dans les comtés d'Armagh et de Monaghan, que dans les autres comtés. Dans le premier, elle est de 480 individus par mille carré anglais, et dans l'autre, elle est d'un peu moins. Cependant la population du comté d'Armagh est surpassée par celle du comté de Lancastre en Angleterre, laquelle, en comprenant les grandes villes de Liverpool et de Manchester, est de 600 individus par mille carré, et non compris ces villes, d'environ 490 par mille carré.

L'on a avancé que l'un des meilleurs moyens d'apprécier la marche de la population d'un pays, c'est de s'assurer du nombre d'individus qu'il contient au-dessous de l'âge de quinze ans. Dans un pays où la population est stationnaire, à peu près un quart des individus est au-dessous de cet âge. Dans les États-Unis d'Amérique, près de la moitié est au-dessous de l'âge de quinze ans; en Irlande, environ les deux cinquièmes. Les diverses provinces d'Irlande présentent, sous ce rapport, des proportions différentes.

Sur un million d'individus, on compte, au-dessous de l'âge de quinze ans :

Dans la province de Munster.	457,925
Dans celle de Connaught.	424,647
Dans celle d'Ulster.	404,080
Dans celle de Leinster..	398,953
Dans les États-Unis d'Amérique. . . .	488,908
En Suède.	346,105
Dans quelques cantons de la Suisse. . .	250,000

d'où il résulte que les provinces de Munster et de Connaught, sont celles où la population augmente le plus rapidement. Celle de Munster se rapproche, à cet égard, des États-Unis d'Amérique.

Le rapport de nombre entre les deux sexes est, en Irlande, d'environ 104 individus du sexe féminin, pour 100 du sexe masculin; en Angleterre, de 106 du sexe féminin, pour 100 du sexe masculin; tandis qu'en Écosse on compte environ 113 individus du sexe féminin, pour 100 du sexe masculin. Une différence si remarquable ne s'explique pas facilement. A Londres, ainsi qu'à Dublin, elle est plus sensible encore. Dans cette dernière capitale, les individus du sexe masculin, sont à ceux de l'autre sexe, dans le rapport de 100 à 115.

M. Weyland, dans son traité sur les *Principes de la population et de la production*, observe que « par suite de la douceur du climat, de la fertilité du sol et de la facilité qu'on trouve à s'y procurer une cabane en terre pour demeure, et un champ de pommes de terre (ce qui est un effet de l'insouciance et de la bonté mal-entendue des propriétaires), il s'est formé dans les parties les moins civilisées de l'île une population surabondante; population qui n'est nullement réclamée par les besoins de l'industrie; qui reste par conséquent oisive, et qui est tout-à-fait négligée par les classes supérieures qui ne cherchent en aucune manière à améliorer ses mœurs, ses habitudes et sa condition. »

(*Dublin Philosophical Journal.*)

DE LA SITUATION DE L'ILE-DE-FRANCE,

AUJOURD'HUI ILE MAURICE,

DEPUIS QUE CETTE ILE EST DEVENUE UNE COLONIE ANGLAISE.

Le gouvernement britannique, par une décision toute récente, conforme au système libéral qu'il vient d'embrasser, a soumis les produits de l'Ile-de-France, importés en Angleterre, aux mêmes droits d'entrée que ceux des Antilles anglaises.

Lorsque nous nous rendîmes maîtres de cette île, en 1810, son agriculture ainsi que son commerce étaient livrés à un abandon complet. Cinq années plus tard, on ne voyait plus aucune trace des circonstances malheureuses sous lesquelles elle gémissait auparavant; l'agriculture et le commerce y avaient repris leur activité. Des maisons de Londres et du Bengal y avaient établi des comptoirs, et elles espéraient pouvoir doubler leurs capitaux.

Telle était la position de l'île quand nous l'administrions comme colonie étrangère et captive. Devenue depuis colonie anglaise, par le traité de paix de 1814, elle paraît avoir éprouvé de la part de nos ministres, moins de faveur et de ménagement. Ce fut pour elle une mesure bien funeste que cet *ordre du conseil de* 1816, qui, abolissant ou modifiant la *loi de l'entrepôt,* éloigna de ses ports les pavillons étrangers. Du jour où cet ordre fut promulgué au Port-Louis, ses produits perdirent un tiers de leur valeur, et le prix de ceux qui y furent importés d'Europe s'éleva dans la même proportion. (Pétition des habitans et négocians de l'Ile-de-France, du 2 avril 1816.)

D'autres effets de cette mesure ne tardèrent pas à se manifester. Le commerce de rum que l'île faisait avec le nord de l'Europe, et celui qu'elle faisait aussi avec l'Amérique du Sud, cessèrent tout-à-coup; tandis que l'île Bourbon, qui était restée sous le gouvernement français, hérita du commerce de sa voisine, en continuant d'accueillir tous les pavillons.

L'épouvantable ouragan qui désola l'Ile-de-France en 1816, fixa l'attention sur les remontrances qu'elle ne cessait d'adresser au Parlement contre cette fatale mesure. Ce ne fut cependant qu'en 1820, qu'un nouvel *ordre du conseil* rouvrit enfin ses ports aux pavillons des autres nations.

La colonie conservait un autre sujet de plainte, non moins grave, contre le gouvernement britannique; il provenait des droits élevés d'importation auxquels ses sucres étaient soumis en Angleterre, à l'instar de tous ceux qui ne provenaient pas de nos colonies aux Antilles. Non seulement ces droits ont rendu presqu'impossible tout commerce entre l'Ile-de-France et la métropole, mais, d'après le témoignage même de son gouverneur, sir *Robert Farquhar,* ils ont chargé notre budget d'une somme annuelle de 100,000 liv. st., pour frais de gouvernement: somme que sans ces restrictions la colonie eût pu payer elle-même.

Les entraves mises à l'importation des sucres venant de l'Inde, sont motivées sur ce que, à leur défaut, nos marchés seraient encombrés de cette denrée, et sur ce que la culture du sucre par des mains libres, telle qu'elle se pratique dans l'Inde, est moins dispendieuse que celle qui a lieu dans les Antilles par les mains des esclaves. Mais ce raisonnement pèche par sa base, si on l'applique à l'Ile-de-France, où le sucre est cultivé, comme aux Antilles, par les infortunés importés des côtes d'Afrique (1). Les habitans de cette île ont d'ailleurs, comme ceux

(1) Note du Tr. D'après le recensement fait en 1816, l'île possédait à cette époque 84,000 noirs. De ce nombre, 55,000 (près des deux tiers) étaient mâles; cette disproportion entre les sexes s'explique par

de l'Inde, le désavantage d'un grand éloignement de la métropole, ce qui augmente les frais de transport et les primes d'assurance; en outre, il ne peuvent guère cultiver que la canne à sucre, à cause des fréquens ouragans qui désolent leur île, et dont les efforts portent spécialement sur les plantations de girofle, de café et de coton.

Autre exemple des fâcheux effets du système restrictif. La France favorise naturellement les sucres qui lui viennent de l'île Bourbon; aussi, quoique d'une qualité inférieure à ceux de l'Ile-de-France, se vendent-ils 7 dollars en numéraire (38 fr. 50 c.), par quintal, tandis que ceux de cette dernière colonie ne se vendent, par quintal, que de 3 à 4 dollars 1/2 (16 fr. 50 c. à 24 fr. 15 c.), *en papier-monnaie.*

Ces considérations, jointes à une foule d'autres, que les colons et le gouverneur de l'Ile-de-France ne cessent, depuis plusieurs années, de soumettre au ministère, ont enfin déterminé les mesures que nous avons signalées au commencement de cet article, et font espérer, pour cette colonie, un avenir plus heureux. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de regretter que ses intérêts aient été sacrifiés si long-temps à ceux de nos colonies des Antilles; que depuis près de dix ans, par l'effet d'un acte dont on ne peut s'expliquer le but (l'ordre du conseil de 1816), le commerce ait été obligé d'abandonner ses ports, et que la métropole ait eu à supporter inutilement une charge annuelle d'un million sterling (25,000,000 fr.), depuis la même époque. (*Asiatic Journal.*)

les renforts de nègres mâles qu'on importe sans cesse de la côte d'Afrique. Ainsi il paraît que la traite continue à l'Ile-de-France, malgré les réglemens contraires. Elle a lieu par les îles Séchelles, et l'on calcule que, depuis 1816 jusqu'à la fin de 1824, il est entré, par cette voie, 70,000 noirs dans la colonie.

APERÇU DES RESSOURCES

DE L'EMPIRE DES BIRMANS (1).

TOPOGRAPHIE.

Le territoire des Birmans est occupé par le fleuve Iraouady en deux portions inégales. A l'Orient de ce fleuve, il se compose d'une région qui a environ cinquante lieues d'étendue, et qui est bornée par une rivière appelée Saloing-Miet, laquelle, s'unissant avec le Sitang, va se jeter dans le golfe de Martaban. A l'ouest du même fleuve, il comprend un pays de trois à dix lieues de largeur, qui, d'une part est borné par une chaîne de montagnes habitée par une race indépendante, appelée les Kains; et de l'autre, par une contrée appelée le Cossay, qui est plus accessible que cette dernière aux entreprises des Birmans. La rivière de Chedouain sert proprement de limite entre cette contrée et le territoire birman. Au nord et au nord-est, le pays des Birmans est borné par des montagnes qui le séparent de la province chinoise de Yu-Nan. D'autres montagnes, qui se lient avec celles-ci, et qui se prolongent jusqu'au golfe de Siam, forment une barrière entre ce pays et le royaume de Siam; ces derniers sont habités par des hordes sauvages. Les Birmans sont maîtres de la navigation de l'Iraouady jusqu'à la ville de Quantong, située sur la frontière de l'Yu-Nan. Les vallées que comprend cette portion de l'em-

(1) Note du Tr. Dans un moment où la puissance anglaise rencontre dans l'Inde un obstacle inattendu, nous avons pensé que les détails suivans sur les Birmans qui le lui opposent, présenteraient un intérêt particulier. Ces détails sont empruntés à la *Gazette officielle de Calcutta.*

pire birman, sont possédées par des chefs tributaires qu'on nomme Chobouahs. La capitale de l'empire, appelée Ummérapoura, est située dans cette même portion, sur les bords de l'Iraouady, et à une lieue au nord-est des ruines de l'ancienne Ava. Les plaines qui l'environnent et qui s'étendent plus ou moins jusqu'à la ville de Prom, sont d'une fertilité extrême.

Tous le pays, au midi de cette dernière ville, formait l'ancien royaume de Pégu. Au sud-est de Prom, est l'ancien royaume de Tonghuin, pays fertile, mais mal peuplé. Au midi et au couchant de Tonghuin, s'étend jusqu'à la mer, la contrée appelée Henzaouady; à l'orient et au midi de ce royaume, est celui de Sitang, aujourd'hui une dépendance de l'Henzaouady; et, plus à l'orient, est la région de Martaban, située autour du golfe de ce nom. Le pays compris entre les côtes du Tanassézim, forme un gouvernement particulier. Il en est de même des ports de Tavay et de Merghi.

CLIMAT, SOL ET PRODUCTIONS.

Le climat du territoire birman est généralement plus tempéré et plus sain que celui d'aucun autre pays, sous la même latitude. Les saisons sont régulières, et les maladies pestilentielles y sont inconnues. Les tremblemens de terre et les tempêtes y sont fort rares.

Dans les provinces supérieures, le sol est un terroir sec, sur un roc ferrugineux. Dans les autres, il contient plus d'argile et de matière végétale.

Les productions sont aussi variées qu'abondantes. Dans les forêts, on trouve la tecque et les différens bois de construction communs à l'Inde. Les plaines produisent toutes les espèces de céréales et la plupart des plantes légumineuses. Sur le bord des rivières, et partout où il y a de l'eau, on cultive le riz, l'indigo et le *cossoumba,* plante d'où l'on tire une belle teinture, couleur ponceau, fort estimée chez les Malais, mais peu connue en Europe. Les autres productions de ce pays sont le tabac, le coton (qui est de deux espèces, l'un blanc ordinaire, d'un ton foncé, que les Chinois importent pour le nankin); la canne à sucre dont ils ne tirent pas de parti parce qu'ils préfèrent la matière sucré que leur fournit le palmier; enfin, des fruits en très-grand nombre, dont les uns sont communs à l'Inde et les autres particuliers à ce pays. La disette ici est fort rare, et quand elle arrive, c'est par la faute des hommes, plutôt que par celle du sol ou du climat.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Les productions qui s'exportent annuellement de ce pays en Chine, s'élèvent à la valeur de cinq à six lacs de roupies (de 1,500,000 à 1,800,000 fr.) Elles consistent principalement en ivoire, en ambre, en jaspe et en pierres précieuses, ainsi qu'en nids d'oiseaux qui viennent des ports de Tavay et de Merghi. Les Birmans prennent en retour de la soie, tant brute qu'ouvrée, des velours, du fil d'or et d'argent, de l'or en lingots, et surtout de la feuille d'or, dont ils font un grand usage. Le Bengal fait le commerce avec eux par la voie d'Arracan, et reçoit des valeurs d'or et d'argent en échange de ses étoffes de soie et de coton. Les Birmans fondent les métaux, construisent des navires et font d'excellens cordages. Ils sont bons tourneurs, tant en bois qu'en ivoire; ils taillent et polissent les pierres précieuses, et sont habiles potiers. Leurs principaux artisans sont cependant étrangers; ils sont peu avancés en agriculture, quoiqu'ils cultivent assez bien certaines plantes, telles que le tabac, le cossoumba et quelques autres.

POPULATION.

On estime la polulation de l'empire birman à 4,000,000 d'ames, estimation qui ne paraît nullement exagérée. On dit même que l'empereur voulant, il y a quelque temps, se faire une idée de la population de ses états, somma chaque ville et chaque village de son empire de lui fournir un soldat, et que tous ces soldats réunis formèrent une armée de huit mille hommes. Si l'on suppose que ces huit mille villes ou villages contiennent, l'un portant l'autre, deux cents maisons, ou un total de 1,600,000 maisons; et si l'on suppose ensuite sept individus pour chaque maison, on a une population entière de 11,200,000 ames; population qui est encore bien faible pour l'étendue de l'empire birman.

On assure que les femmes sont aux hommes dans le rapport de 10 à 6 et même de 4 à 1, disproportion causée, dit-on, par la guerre que ce pays a eu constamment à soutenir. Quoi qu'il en soit, d'après les renseignemens les plus exacts qu'on ait pu prendre, il ne paraît pas que les naissances de l'un et de l'autre sexe

soient ici dans des proportions différentes de celles des autres pays.

FORCE MILITAIRE.

Le roi n'a pas d'armée permanente, à moins qu'on entende par ce nom un corps d'artillerie sans discipline, composée de quelques chrétiens indigènes et de quelques renégats de toutes les religions; un corps de cavalerie d'environ une centaine d'hommes, et un autre d'infanterie formé de 2,000 hommes presque nus et mal armés. Quand il veut lever des troupes, il fait un appel à ses chobouahs, ou princes tributaires, qui sont tenus de lui en fournir. Il en fait un semblable aux villes, dont le contingent se règle sur le nombre des maisons qu'elles contiennent. Deux, quatre, six maisons au plus, suivant le cas, achètent un homme, qu'elles sont dans l'obligation d'armer, d'équiper et de solder, pendant toute la durée de la guerre. Le soldat est armé d'un épée, d'une lance et d'un bouclier. S'il n'a point de fusil, le munitionnaire public lui en délivre un, dont il doit compte à la fin de la guerre. Les cartouches lui sont fournies *gratis*. S'il déserte, sa famille et toute sa parenté sont saisis, jetés dans une hutte de chaume et brûlés vifs. Les exemples de ce genre ne sont pas rares. On désigne aux recrues un lieu de rassemblement, où elles se rendent à leurs frais; quelquefois aussi on les réunit sur des barques mises en réquisition à cet effet. Le capitaine Cox rapporte, dans la relation de son voyage, que, sur la route d'Arracan à Ummérapoura, il vit un grand nombre de ces recrues en pelotons: c'étaient des jeunes gens au-dessous de vingt ans, ou des vieillards décrépits, qui se rendaient à cette dernière ville. L'Arracan a été taxé à 3,000 hommes pour la guerre actuelle. On stationne les contingens de l'est sur la frontière de l'ouest, et *vice versâ*, pour être plus certain de leur fidélité.

En même temps que l'empereur qui s'était laissé persuader que les Anglais voulaient l'attaquer, se disposait à prendre l'offensive, il méditait une autre attaque contre le royaume de Siam. Cette double lutte a exigé le développement de toutes ses ressources.

Dans le premier but, il a fait marcher 10,000 hommes vers Arracan, et il en a rassemblé un nombre égal sur la frontière d'Assam, qu'il supposait devoir être notre point d'attaque. Il s'est ménagé en même temps une armée de réserve pour couvrir le Pegu et Yanghong. Dans le second but, il a dirigé 20,000 hommes contre Jamaï.

Une force de 10,000 hommes sera le contingent des différentes contrées situées au midi de Prom jusqu'à la mer : savoir Bassein, les îles formées par les bouches de l'Iraouady, le Tonghuin, Henzaouady, proprement dit, Sitan et Martaban, qui sont les plus belles provinces des Birmans. On ne croit pas toutefois, qu'administré comme il l'est, l'empire puisse mettre sur pied plus de 60,000 hommes.

FINANCES.

Les domaines du monarque *aux pieds d'or*, diminuent tous les jours, mais en revanche son trésor grossit sans cesse. Ce trésor est un gouffre qui engloutit sans retour la fortune de ses sujets. Il était déjà considérable, lors de la révolution qui mit ce prince sur le trône, et il s'est augmenté depuis par des confiscations continuelles. En fonds disponibles, ce prince est sans doute l'un des plus riches souverains de l'Inde.

Il pourvoit aux dépenses de sa famille, de sa maison et de ses ministres, non par des fonds pris sur le revenu, mais par des dons en terres, ou des priviléges qu'il accorde, ou par des impôts particuliers dont il autorise la perception. Par ses dons en terres, il a déjà aliéné une grande partie de ses domaines, tant patrimoniaux qu'acquis.

Son revenu fixe se compose d'une part, des tributs annuels que lui paient les chobouahs, et de l'autre, du produit de ses domaines, de celui des mines et des taxes, tant sur les objets importés qu'exportés.

Son revenu casuel provient de confiscations, d'aubaines, d'amendes, de donations, etc. Les impôts se paient communément en nature; les productions sont emmagasinées et converties ensuite en argent, suivant les besoins du fisc. Les tributs des chobouahs se paient toujours en numéraire, ainsi que les droits sur quelques articles de commerce, et particulièrement ceux sur le coton.

D'après des calculs faits avec soin sur les finances de l'empire des Birmans, on estime que le revenu annuel du gouvernement ne peut s'élever au-dessus de 15 lacs de roupies (environ 4,500,000 fr.)

(*Gazette de Calcutta.*)

FORCE MILITAIRE DE LA CHINE.

Un voyageur russe, M. Timkovsky, qui a passé quelque temps en Chine, a publié, sur la force militaire de cet empire, des renseignemens qui feraient juger que sa puissance est bien plus apparente que réelle. Selon lui, les estimations qui font monter l'armée chinoise à un million d'hommes d'infanterie et à 800,000 de cavalerie, sont fort exagérées. Les troupes réglées sont divisées en quatre corps, d'après les quatre nations qui les fournissent. Le premier corps, fort de 67,800 hommes, se compose de Mantchous, les conquérans et les maîtres actuels de l'empire. C'est à cette nation qu'appartient la famille de l'empereur régnant. Ces troupes sont l'élite de son armée, et elles jouissent de grands priviléges. Le second corps, qui est de 21,000 hommes, est formé de Mongols; et le troisième, de 27,000, se compose de Chinois. Le quatrième, qui est le plus nombreux et qu'on dit monter à 500,000 h., est également composé de Chinois; mais ces derniers diffèrent des précédens, et font classe, et, en quelque sorte, nation à part, parce que leurs ancêtres combattirent contre les Mantchous, tandis que ceux du troisième corps se joignirent à eux et les aidèrent à faire la conquête de la Chine. Ce quatrième corps est le moins estimé de tous. On le dissémine dans les diverses garnisons de l'intérieur. Avec les milices, qui sont de 125,000 hommes, l'armée chinoise s'élève à 740,000 hommes, dont 175,000 de cavalerie. Il existe, en outre, une cavalerie mongole, qui, par son organisation et son genre de service, ressemble aux troupes russes irrégulières du Don et de l'Ural. On n'en connaît pas la force d'une manière exacte; mais on l'estime communément à 500,000 hommes.

Tous les soldats chinois sont mariés, et leurs enfans qui sont inscrits sur les rôles en naissant recrutent les corps auxquels ils appartiennent. Outre ses armes, un cheval, une maison et une certaine portion de riz, chaque soldat du premier, du second et du troisième corps, touche une solde mensuelle de 3 ou 4 lanes (24 ou 32 fr.); mais il s'habille à ses frais et à sa volonté, d'où résulte une variété très-bizarre dans les vêtemens des troupes. Les hommes du quatrième corps reçoivent du gouvernement des portions de terrain qu'ils cultivent pour leur subsistance. Aucune armée ne se recrute plus facilement que l'armée chinoise. Des malheureux viennent en foule se ranger sous ses drapeaux, pour échapper au besoin et à la misère. Malgré les sommes énormes que coûte l'entretien de cette armée et qu'on dit monter à 87,400,000 lanes (699,300,000 fr.), elle est peu redoutable, étant sans discipline et sans énergie. Le dernier empereur Kia-King lui reprocha son avilissement en termes assez durs, dans une proclamation datée de l'année 1800. Dans cette pièce, après avoir rappelé aux Mantchous les actions héroïques de leurs pères, il leur dit qu'ils sont aujourd'hui moins exercés dans l'art militaire et plus faibles que les Chinois eux-mêmes, dont tant de milliers furent vaincus par une poignée de leurs ancêtres.

Voyages.

RELATION D'UN VOYAGE FAIT DANS LE KHORASSAN, DANS LES ANNÉES 1821 ET 1822, SUIVIE D'UNE NOTICE SUR QUELQUES CONTRÉES SITUÉES AU NORD-EST DE LA PERSE (1).

PAR JAMES FRASER, 1825.

Dans le premier volume de cet ouvrage, l'auteur nous rend compte successivement de son voyage à Bombai, à Mascat, à Meched, à Asterabad, à Tehéran, par Chiras et par Ispahan; et des observations qu'il fit dans les camps des Courdes.

Sachant ainsi la route qu'a suivie M. Fraser, dans son voyage au Khorassan, nous allons arriver de plein saut dans la ville de Tehéran. Nous y trouverons Mirza Aboul Hussein Khan, ancien ambassadeur du roi de Perse à la cour de Londres (2). Le portrait que M. Fraser fait de ce personnage, pourra amuser et surprendre quelques-uns de nos lecteurs.

« Mirza Aboul Hussein Khan, dit-il, n'a, par les mœurs et le caractère, rien de commun avec les hommes respectables que je viens de nommer. D'une famille ancienne, mais déchue et fixée tantôt à Chiras et tantôt à Ispahan, il était pauvre dans ses premières années; mais il était beau, et les agrémens de sa personne joints à quelques talens pour la danse qu'il exerçait en habit de femme, lui firent trouver des ressources près des voluptueux d'Ispahan. Se sentant de l'aptitude pour le commerce, il renonça à ces misérables ressources pour s'y livrer, et, persévérant dans cette carrière, il acquit peu à peu une existence honorable. Parvenu à cette situation, il se fit assez remarquer à Tehéran, pour que le roi, qui avait besoin d'un sujet pour l'ambassade d'Angleterre, jetât les yeux sur lui et lui confiât cette mission. Mirza Aboul Hussein Khan l'accepta, et les connaissances qu'elle le mit à même d'acquérir, tant sur les mœurs que dans les langues de l'Europe, jointes à la répugnance qu'ont les grands de la cour de Tehéran, pour les missions dans cette partie du monde, l'ont fait désigner pour remplir toutes celles de ce genre qui se sont présentées depuis.

« Aucun personnage n'est moins considéré à la cour de Tehéran, que Mirza Aboul Hussein Khan; il est tellement décrédité, sous les rapports de l'honneur et de la probité, qu'à moins d'y être contraint par des circonstances majeures, aucune personne honnête n'a de relations avec lui. A un âge déjà avancé, il conserve toutes les habitudes de sa jeunesse, lesquelles, même dans un pays où l'on est généralement facile pour les mœurs, ne font qu'inspirer le dégoût et le mépris. Il est vrai toutefois que cet homme, par la flexibilité et l'enjouement de son caractère, sait souvent capter avec assez d'adresse la faveur de ceux dont il a besoin. Cependant il est difficile de s'expliquer comment ce personnage a eu tant de succès dans les différens pays de l'Europe, et surtout dans le nôtre.

(1) *Narrative of a journey into Khorasan in the years* 1821 *and* 1822, *including some account of the north-east of Persia*. By James Fraser, author of a Tour in the Hamala mountains, 1825.

(2) Note du Tr. Ce même personnage a habité quelque temps Paris, où il prenait la qualité d'ambassadeur de la cour de Perse près des rois d'Occident. Il y fréquentait les spectacles, les loges maçonniques, et, en général, toutes les réunions nombreuses. Le luxe de sa toilette, sa barbe noire et bien soignée et tout inondée de parfums, lui donnaient l'apparence d'un petit-maître.

Sa conversation est remplie de propos libres et impertinens; jamais il ne parle de l'Angleterre, qu'il ne se montre indigne des bontés et de l'hospitalité qu'il y a reçues. Il en est revenu chargé de présens; il a touché pendant long-temps, et il touche encore, à ce que je crois, une forte pension du gouvernement britannique, et cependant il se montre, en toute occasion, contraire à ses intérêts, et il n'en parle qu'avec mépris. Ayant porté, à ce qu'il paraît, un grand nombre de schalls de son pays, en Angleterre, il se vante ici de les avoir troqués contre les faveurs de nos plus belles femmes. A ce propos, il cite par leurs noms toutes celles avec lesquelles il aurait eu des relations de galanterie, et, de ce nombre, se trouvent quelques femmes du premier rang. Ce petit-maître persan met le comble à son impudence en faisant passer de main en main des lettres qu'il prétend en avoir reçues, et il a montré dernièrement au roi le portrait d'une femme célèbre, d'une femme non moins distinguée par ses vertus que par son rang, et qu'il compte avec les autres parmi les maîtresses qu'il a eues à notre cour. Il faut espérer que l'ingratitude de cet étranger servira de leçon aux dames anglaises, et qu'avec cet exemple devant les yeux, elles se garderont, à l'avenir, d'accueillir avec une bienveillance imprudente, des gens qu'elles ne connaissent point.

« Mirza Aboul Hussein Khan revint chargé, non seulement de présens, comme je l'ai déjà dit, mais aussi de marchandises qu'il avait rassemblées de tous côtés, et que, par son privilége d'ambassadeur, il put faire entrer exemptes de droits; mais, non content d'éviter pour elles les frais de douanes, il voulut aussi esquiver les frais de transport d'Astérabad à Tehéran; il mêla donc ces marchandises avec certains présens dont il était chargé pour le roi, et, par ce moyen, il obtint des bêtes de somme, tant pour ses propres bagages que pour ceux de son maître. Cependant, celui-ci, informé de cette ruse, ou l'ayant devinée peut-être par cet instinct qui le guide dans tout ce qui regarde ses intérêts, s'occupa bientôt de la déjouer. Dans ce but, dès qu'il sut que son ambassadeur approchait de la capitale, il s'en absenta lui-même, et, ayant ordonné une partie de chasse, il somma Mirza Aboul Hussein Khan de venir le rejoindre sur-le-champ. Pendant cette partie de chasse, les bagages de l'ambassadeur cheminaient, avec ceux du roi, vers la capitale, et lorsqu'ils y furent arrivés, ils furent logés, comme *présens destinés au schah,* au garde-meuble royal. Mirza Aboul Hussein Khan n'osa jamais réclamer les siens, et sa ruse tourna ainsi au profit de celui qui devait en être la dupe.

« Le poste que cet ancien ambassadeur occupe maintenant à la cour de Tehéran, est simplement celui d'introducteur des Européens qui se présentent à cette cour. Il ambitionne celui de ministre, mais vainement; ses fonctions, en ce qui concerne les affaires étrangères, se bornent aux relations que la Perse entretient avec le gouvernement britannique, et elles sont exercées sous la direction du ministre Mirza Abdoul Wahab. »

Quant à la Perse en général, M. Fraser en fait un tableau on ne peut pas plus défavorable. Cet empire, selon lui, marche rapidement à sa ruine. Le souverain actuel, prince faible et avide, se montre ennemi de tout mérite dans ses propres sujets, et jaloux des relations qu'ils forment avec les étrangers qui fréquentent ses états. En traçant le caractère de ce prince, M. Fraser le compare avec quelques-uns de ses prédécesseurs, et entr'autres avec le fameux *Nadir,* dont il raconte l'anecdote suivante :

« Nadir Schah, dit-il, appréciait le courage et savait le récompenser. Un marchand lui avait apporté un jour quelques armes à examiner. Ce prince les payait à tout prix, quand il en rencontrait à son gré. Il essaya plusieurs épées, puis s'arrêtant enfin à une qui lui parut de bonne trempe, il dit : Elle est bonne, mais trop courte (*ek kudum peisch*).—Il n'y a qu'à faire un pas en avant, dit tout bas un jeune homme parmi les assistans; voulant dire qu'au moyen d'un pas de plus vers l'ennemi, elle aurait sa juste mesure. Nadir Schah baissa sur lui son regard sévère, et après un moment de silence, il l'apostropha ainsi : Et toi, voudrais-tu le faire ce pas?—Volontiers, sire, lui répondit le jeune homme.—Eh bien donc, ne l'oublie jamais, reprit le roi; et en disant ainsi, il lui jeta l'épée. En effet, n'oubliant pas ce mot, le jeune homme se distingua depuis par sa bravoure et son dévouement et parvint aux premiers grades dans l'armée de Nadir.

« Mais, sous le règne actuel, ajoute M. Fraser, il n'y a de récompense ni pour la bravoure, ni pour de dévouement; au contraire, ces qualités n'inspirent jamais que la méfiance et le soupçon, et attirent sur celui qui les possède,

des persécutions inévitables : témoin le sort de Futeh Allée, qui eut les yeux crevés pour prix de services importans. De tels exemples paralysent nécessairement toute espèce d'énergie. Un des chefs, près d'Astérabad, parlant d'expéditions qu'il avait faites contre les Turkomans, et de celles qu'il était question de renouveler contr'eux, dit : Et pourquoi les soumettrai-je? De quelle manière en serai-je payé? comme Futeh Allée! »

Nous passerons maintenant, avec M. Fraser, dans le pays du Khorassan, qui paraît avoir été le principal but du voyage qu'il a entrepris. Ces contrées sauvages sont habitées par diverses tribus nomades, entre lesquelles nous distinguerons celles des Turkomans. Voici quelques détails sur les mœurs de cette tribu :

« Les femmes des Turkomans, dit l'auteur, ne sont pas renfermées, ni cachées suivant l'usage ordinaire des peuples mahométans : elles ne portent pas de voile, proprement dit, mais une sorte de rideau en étoffe de soie ou de coton, qui est fixé autour du visage de manière à en cacher le bas au-dessous du nez, et qui descend jusqu'au sein. Elles ne quittent pas la tente lorsqu'un étranger y arrive, mais restent occupées à l'ouvrage qu'elles ont devant elles. Assez familières avec les étrangers, elles passent même pour les voir avec trop de bienveillance.

« La coiffure de ces femmes est bizarre : elle consiste en un bonnet élevé à large fond, assez semblable à ce genre de chapeau militaire qu'on appelle un *schakos*. Ce bonnet se porte sur le derrière de la tête et se recouvre par un mouchoir de soie de couleur éclatante, dont les bouts tombant de chaque côté, font l'effet d'un voile jeté en arrière. De dessous ce bonnet, sortent de longs cheveux qui se partagent en quatre tresses : deux descendent de chaque côté, l'une devant l'épaule et l'autre derrière. Ces tresses sont chargées d'ornemens en agate, cornaline ou autres pierres, suivant la fortune et le rang de la femme.

« L'usage, chez ce peuple, est que l'homme achète la femme qu'il épouse ; et un certain nombre de chameaux, de moutons, ou d'autre bétail, en est communément le prix. Les femmes sont considérées, en quelque sorte, comme domestiques ; mais outre les soins du ménage, elles s'occupent aussi de la confection des objets divers qui se vendent au profit de la famille. Les hommes s'occupent du gros bétail, et d'expéditions qui ont généralement le pillage pour but. Dans les marchés dont je viens de parler, une veuve est plus estimée qu'une jeune fille ; l'une se paiera de 2,000 à 4,000 roupies, tandis que l'autre ne vaudra que de 200 à 400 roupies. Cinq chameaux sont le prix ordinaire d'une fille ; mais cinquante et même cent, seront le prix d'une femme qui a déjà été mariée et qui est encore dans la fleur de l'âge. La raison qu'on donne de cette préférence bizarre, est qu'une jeune fille est censée neuve en ce qui concerne les soins du ménage et les diverses occupations qui sont dévolues aux femmes.

« La polygamie est moins commune, dans ces contrées, que dans les autres pays mahométans. Soit par cette raison, soit par d'autres, que je ne saurais dire, les femmes des Turkomans sont beaucoup plus fécondes que celles des autres tribus ; elles le sont même, dit-on, dans la proportion de deux à un. De chaque camp près duquel je passais, il sortait une multitude d'enfans. Dans son étonnement d'en voir un si grand nombre, un de mes gens s'écria : « Mais c'est ici une véritable fourmilière. » Ces enfans sont presque nus; ils paraissent forts, robustes et biens portans. J'admirai la hardiesse avec laquelle plusieurs qui étaient à peine en âge de marcher, plongeaient et se débattaient dans les eaux, sans que leurs mères en parussent alarmées. Tout atteste en eux la dure école à laquelle ils sont élevés. Mon hôte, Khali Khan, avait dix enfans mâles fort beaux, nés de ses deux femmes.

« Lorsqu'un Turkoman meurt, on lave son corps à l'endroit même où il a expiré ; puis dans ce même lieu, on élève un petit tertre, en creusant une tranchée circulaire de deux à trois pieds de largeur et en amassant la terre au centre. Sur ce tertre, on plante un arbre ou l'on fixe une perche pour marquer le lieu où il est mort. Le corps est porté plus loin dans la plaine pour être enseveli. On voit beaucoup de plaines parsemées de tertres de ce genre, et près des fleuves on aperçoit de nombreux cimetières, seuls vestiges d'une population et d'une ancienne prospérité qui n'existent plus. » (*Lit. Gaz.*)

RELATION

D'UN VOYAGE A LA COCHINCHINE,

PUBLIÉE A LONDRES, EN 1824.

M. WHITE, lieutenant dans la marine des États-Unis d'Amérique, et auteur du voyage dont nous allons rendre compte, partit de Salem sur le *Franklin,* en janvier 1819, et atteignit, le 7 juin suivant, le cap Saint-James, à l'extrémité méridionale du royaume de Cochinchine. Ne trouvant sur la côte aucun interprète, à l'aide duquel il pût communiquer avec les autorités locales, il dut renoncer à s'occuper de l'objet de son voyage, qui était d'établir avec elles des relations commerciales, et il quitta ces parages pour passer à Manille, dans l'espérance d'y rencontrer un truchement. Le *Franklin* fut rejoint par le *Marmion*, autre bâtiment américain, qui arrivait également des côtes de la Cochinchine, où il n'avait pu faire d'échanges, parce qu'il ne portait que des *doublons,* et que les Cochinchinois ne connaissent d'autres pièces étrangères que les piastres.

Les deux bâtimens américains s'étant pourvus à Manille, l'un d'un truchement, et l'autre d'une provision de piastres, prirent la résolution de retourner ensemble aux côtes de la Cochinchine, et ils mouillèrent de nouveau, dans les premiers jours d'octobre, au cap Saint-James, situé aux bouches du Donnai. Autorisés, après quelques jours d'attente, à remonter le fleuve et à se rendre au port de Saigon, ils levèrent l'ancre, et munis de pilotes, ils s'acheminèrent vers ce port, résidence ordinaire d'un vice-roi.

« Ici, comme en Chine, dit M. White, une grande partie de la population vit sur l'eau ; une famille entière occupe une barque, qui est sa seule demeure. Elle subsiste par la pêche, par le commerce des fruits, par le transport des passagers et par les services auxquels l'emploient les bâtimens chinois et autres navires étrangers, qui fréquentent le port de Saigon. »

En remontant le fleuve, M. White fut frappé du grand nombre de barques légères qui parcouraient sa surface. Chacune de ces barques, formées d'un simple tronc d'arbre, était manœuvrée par une femme, qui n'employait pour cela qu'une rame longue et élastique, fixée à un pivot près de la poupe. Plusieurs de ces barques vinrent avec d'autres plus fortes se grouper autour des bâtimens américains ; toutes étaient chargées de divers fruits des tropiques, tels que des bananes, des ananas, des oranges, des citrons, des mangoûstes, des cannes à sucre et des fruits confits.

Arrivés enfin au port de Saigon, les commandans des deux bâtimens mirent pied à terre, le 8 octobre, et, précédés d'interprètes, de guides et de quelques-uns de leurs gens, portant des présens destinés au gouverneur (car le vice-roi était alors absent), ils prirent le chemin du palais de ce dernier. Ces présens se composaient de lampes à sphère, de carafes en cristal taillé, de pistolets, de parfums, de cordiaux et d'une boîte pour mettre du tabac, de l'arek et du chunam.

« Nous passâmes, dit M. White, par des rues encombrées d'ordures, et nous fûmes étourdis, durant tout le trajet, par l'aboiement des chiens et par les cris d'une multitude grossière, qui touchait nos vêtemens, nos mains, nos visages, et que nous ne tenions à distance qu'à coups de bâton. Nous entrâmes enfin par un fort beau pont de pierre, jeté sur un fossé large et profond, dans une citadelle, ou plutôt dans une place forte, dont l'enceinte carrée, fermée par d'épaisses et hautes murailles, peut avoir un

quart de lieue de dimension. C'est là la résidence ordinaire du vice-roi et de tous les officiers militaires stationnés à Saigon. Les casernes qui en dépendent sont bien construites et assez grandes peut-être pour loger cinquante mille hommes. Le palais du roi est situé sur une belle pelouse, au centre de la ville, et entouré de grands jardins clos par des palissades; il est bâti en briques et exhaussé à six pieds au-dessus du sol; on y entre par un perron de bois. Derrière ce palais, et à quelque distance, est un corps de bâtiment qui contient les appartemens des femmes; il est surmonté de figures de monstres dans le goût chinois. En passant devant ces bâtimens, on nous ordonna de baisser nos ombrelles, à l'exemple des mandarins qui nous accompagnaient, pour saluer, nous dit-on, la demeure du fils du soleil. »

Les deux officiers américains et leur suite furent reçus par le gouverneur, dans sa propre maison, corps de bâtiment carré, revêtu de tuiles peintes, et dont le toit, en saillie, était soutenu par des colonnes de bois de rose poli. Ils le trouvèrent assis, les jambes croisées, sur une haute estrade; près de lui étaient des mandarins de divers ordres, et derrière eux étaient rangés des soldats armés d'épées à double tranchant et de boucliers en peau de buffle, ce qui présentait un coup-d'œil assez imposant. Le gouverneur accueillit gracieusement ses hôtes; mais l'entrevue se borna à un pur cérémonial. M. White fut conduit ensuite dans la citadelle; il vit sur leurs affûts beaucoup de canons de divers calibres. Il y remarqua entre autres quelques pièces de campagne, qui étaient marquées de fleurs-de-lis, et datées du règne de Louis XIV.

L'arsenal de la marine est un des objets qui ont le plus fixé l'attention de M. White, à Saigon. « Cet établissement, dit-il, ne le cède guère à ceux de ce genre qui sont en Europe. Il ne contient pas de gros navires, mais un grand nombre de galères, d'une construction excellente. Elles peuvent avoir de quarante à cent pieds de longueur, et elles portent les unes seize canons, les autres seulement de quatre à six : ces pièces sont en cuivre et de la plus belle fonte. Les matériaux réunis dans les chantiers attenant à l'arsenal, suffiraient à la construction de plusieurs frégates. Les bois de construction surpassent tout ce que j'ai vu de plus beau en ce genre. Je mesurai un ais qui avait cent neuf pieds de longueur, sur deux de largeur dans toute son étendue; je ne sache pas que dans aucun pays du monde, il se trouve des ais d'une dimension aussi colossale. J'ai vu, dans ce pays, un arbre qui, à lui seul, aurait pu servir de grand mât à un vaisseau de haut bord, et ce n'est pas ici, m'assura-t-on, un exemple rare. »

La ville de Saigon contient 180,000 habitans, dont 10,000 chrétiens. Les maisons y sont, pour la plupart, construites en bois et revêtues d'un chaume de feuilles de palmiers et de paille de riz; quelques-unes sont bâties en briques et en tuiles; elles n'ont qu'un étage et n'ont pas de croisées à vitres, mais des volets qu'il faut ouvrir pour éclairer l'appartement. Les maisons de la classe pauvre sont sales et misérables au dernier point; toutes sont assez tristes. On y remarque une église chrétienne, desservie par deux missionnaires italiens : ces derniers ont un grand nombre de disciples. Si l'on en croit les missionnaires, les chrétiens, en Cochinchine, sont au nombre de 70,000, dont 16,000 habitent le district du Donnai.

Le port de Saigon est situé au confluent de deux branches du Donnai, et la ville de ce nom s'étend environ à deux lieues sur la rive septentrionale du fleuve. Au point d'union de ces deux branches, on a établi un canal de communication avec le fleuve Camboge; ce canal, qui a plus de sept lieues d'étendue, sur douze pieds de profondeur et environ quatre-vingts de largeur, a été creusé au travers de forêts et de marais, dans l'espace de six semaines. 26,000 hommes furent employés jour et nuit à cette entreprise, et 7,000 d'entre eux périrent de fatigue ou des maladies qui en furent la suite.

Les bâtimens étrangers sont soumis ici à un droit de tonnage exorbitant. *Le Franklin*, du port de 252 tonneaux, paya 1627 piastres fortes, sans compter les présens qu'il fallut faire et les exactions de divers genres qu'il fallut subir; ce qui fit monter la taxe entière à 2,700 piastres fortes. « On ne saurait se faire une idée, dit M. White, de la mauvaise foi et de la rapacité qui caractérisent les naturels du pays. » C'est principalement à ce défaut qu'il faut attribuer la cessation de leurs rapports commerciaux avec Macao et le Japon, et l'état de langueur où se trouve leur commerce avec la Chine. La Cochinchine possède un climat admirable, de bons ports et des rivières navigables, des montagnes qui renfer-

ment de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer et d'autres métaux. Le sol de ce pays est extrêmement favorable à la culture du sucre, du coton, du tabac, de la soie et des épices. Mais, malgré toutes ces ressources, la Cochinchine, par les vices de son peuple, les fautes et l'avidité de son gouvernement, voit maintenant son commerce réduit à rien. Le roi actuel est un despote militaire, dont l'ambition est sans bornes; ses courtisans sont à leur tour des tyrans avides, et le peuple vit dans l'ignorance et l'abjection. Dans ce pays, tout homme est soldat; les femmes sont chargées de tous les détails de la vie : elles font le commerce, elles exercent l'industrie et exécutent les travaux agricoles. Les personnes qui appartiennent aux premières classes sont dans l'habitude, ici comme en Chine, de laisser croître leurs ongles à un point extrême, attendu que cette marque distinctive fait supposer qu'elles sont exemptes, par état, d'aucun travail manuel. Elles ne quittent jamais leurs vêtemens, même pour se coucher, jusqu'à ce que, usés par le temps et la malpropreté, ils tombent en lambeaux.

Les bois et les montagnes de ce pays abondent en bêtes féroces. On y chasse l'éléphant, le tigre et le rhinocéros pour avoir de l'ivoire, des peaux et de la corne. Le commerce de ce dernier article, ainsi que celui de l'ivoire, est exclusivement réservé au roi.

Le souverain de la Cochinchine était absent de ses états, lors du séjour de M. White. Ce prince était occupé à étendre ses conquêtes dans le royaume voisin du *Ton-Kin*; il fait sa résidence ordinaire dans la ville de Hué, aux fortifications de laquelle il consacre, depuis vingt ans, des sommes énormes. Les travaux qu'il y fait, occupent constamment 100,000 hommes. Le fossé qui environne la place, a trois lieues de circuit et cent pieds de largeur. Les murs ont soixante pieds de haut. Ces fortifications sont enfin presqu'achevées; on y entretiendra une garnison de 40,000 hommes, et les remparts seront garnis de douze cents pièces de canon.

Les voitures à roue n'étant pas connues en Cochinchine, les voyageurs riches se font porter en hamac. Le hamac, pourvu de matelas et d'oreillers, est suspendu à une perche et surmonté par un dais en forme d'écaille de tortue.

Les maisons sont construites en matières très combustibles, ce qui rend les incendies assez fréquens : quand ils arrivent, on ne s'occupe pas de les éteindre, mais seulement d'en borner les ravages. On abat pour cela les maisons attenantes à celle qui brûle, et c'est l'éléphant qu'on emploie pour opérer cette destruction. On dirige l'animal contre la maison qu'il s'agit d'abattre, et un choc de sa tête suffit pour la mettre en ruines.

Quant à la population de la Cochinchine, l'auteur n'a pu se procurer des renseignemens positifs. Tel mandarin l'a estimée à dix millions d'ames, tel autre à quatorze millions. Les missionnaires ne la portent qu'à six millions.

M. White séjourna trois mois au port de Saigon, et il paraît que sa mission n'eut aucun succès; il lui fut même difficile, ainsi qu'au commandant du *Marmion*, de trouver à charger son bâtiment; car, à l'exception d'une petite quantité de résines, de pelleteries et de bois de teinture, Saigon ne possède aucun objet d'échange qui puisse convenir aux marchés de l'Europe. Ils finirent par prendre chacun une cargaison de sucre, qu'ils payèrent à un prix exorbitant.

En résumé, le voyage de M. White n'est pas sans intérêt. Il nous fournit des idées nouvelles sur une contrée qui ne nous est guère connue que par le voyage qu'y fit M. Barrow en 1793; car les tentatives faites depuis, notamment par un bâtiment américain, en 1803, pour explorer ce pays, ont été sans résultat. Celui qu'a obtenu M. White est peu encourageant sous le rapport commercial. En effet, le peuple de la Cochinchine conserve ses préventions contre les étrangers, et son gouvernement ignore que tout commerce se fonde sur la réciprocité des intérêts. Il est à présumer qu'il ne modifiera pas de longtemps les droits exorbitans qui, aujourd'hui, éloignent de ses ports les spéculateurs, et qu'il ne sera pas aisé de le déterminer à favoriser ce système d'échanges, dont les nations civilisées tirent principalement leurs richesses et leurs moyens de prospérité. (*Monthly Review*.)

MONTAGNES DU NILGHERRI,

OU CLIMAT DE L'EUROPE PRÈS DE L'ÉQUATEUR.

(EXTRAIT D'UNE LETTRE PARTICULIÈRE.)

Après avoir passé quelques jours à Calicut, je montai, à la pointe du jour, dans mon palanquin et je pris la route qui mène aux montagnes du *Nilgherri*. Je m'avançai à travers une forêt qui est habitée par beaucoup d'éléphans; mais mon cortége était nombreux : il se composait d'environ cinquante hommes, dont la plupart étaient armés de lances, d'épées et de carabines; et, en mesure contre une rencontre, j'étais presque fâché qu'il ne s'en présentât pas une pour nous éprouver. Dans la matinée du cinquième jour, j'arrivai au pied des montagnes du Nilgherri, et, à la nuit tombante, je commençai à les gravir. Le jour suivant, au lever du soleil, je me trouvai dans un site délicieux; j'étais au milieu de rochers, de montagnes, de bois et de ruisseaux. Je continuai de monter pendant quelques heures, et j'atteignis enfin une station appelée le Dinhutti, où des Européens ont bâti quelques chaumières. Le thermomètre, qui marquait 98° (Fahrenheit) à Calicut, en marquait ici 30 de moins, et à cette température, quand la nuit fut venue, je ne fus pas fâché de m'envelopper dans une double couverture. Je ne puis vous dire combien je jouis de ce changement de climat; il avait dissipé toutes mes langueurs, il m'avait rendu la santé, au point que, tout fatigué que je me trouvais par suite du voyage, je passai ma journée entière à parcourir le pays.

« Le séjour de Dinhutti est ravissant; il me rappelle, par le climat et par l'aspect des lieux, les sites les plus beaux de la Suisse. En un mot, il ressemble, à s'y tromper, à quelques-unes des contrées de l'Europe. Après y avoir demeuré quelques jours, je me remis à gravir, non plus en palanquin, mais à cheval, les montagnes du Nilgherri. Je gagnai, au bout de cinq lieues de chemin, une autre station, celle de l'*Otacamunde*, située à 300 toises plus haut que la première, et où l'air est beaucoup plus froid. Le pays se compose d'une suite de collines qui couronnent les montagnes du Nilgherri; la plus haute s'élève sur nos têtes à environ 1,500 toises au-dessus du niveau de la mer. Ces collines sont tapissées de verdure et entre-coupées, çà et là, par des masses de rochers. De jolis bois, qui les revêtent en partie, donnent au pays l'aspect d'un grand parc bien distribué, tel qu'on en voit en Europe. A la culture près, tout est ici comme en Angleterre; les bois sont parsemés de fraises, d'anémones et de violettes. Le rosier, le chèvrefeuille et le jasmin s'entrelacent sur le tronc des arbres. Le rossignol et l'alouette font retentir les bois de leur chant; mais, ce qui distingue ce pays des contrées de l'Europe, c'est que les violettes y sont ombragées par des canneliers et par des *rododendrons* d'une hauteur immense, et que le chant du rossignol est interrompu par le glapissement des singes et par les cris des paons et des coqs-d'Inde.

« On a peine à croire qu'il existe un tel pays, situé près de l'équateur, et environné de climats brûlans. Il n'est connu des Européens que depuis 1819. Il joint aux avantages que je viens de signaler, celui d'avoir un climat presqu'uniforme; car, après les moussons, la température y varie très peu. Au moment où j'écris, j'éprouve un froid si vif aux mains, que j'ai peine à tenir ma plume. Quoique la petite pièce où je suis, soit hermétiquement fermée de tous les côtés, je me vois réduit à souffler dans mes doigts; on n'a oublié dans ma chambre aucune des précautions usitées contre le froid, si ce n'est le feu,

dont je m'accommoderais fort. Mon thermomètre marque 56° (de Fahrenheit); à onze heures du matin, placé à l'ombre, il ne s'élève jamais au-dessus de 70°, même au mois de mai, celui qui est le plus chaud de l'année.

« Quelques Anglais se sont fixés dans ce pays, et il s'occupent d'agriculture. Ils sont forts, robustes et bien portans. Leurs enfans ont un teint de lis et de rose, ce qui, dans l'Inde, est un vrai phénomène. Le sol est une terre grasse et profonde; les légumes, les fruits et les fleurs y viennent en abondance. En général, tout ce qui croît dans nos pays septentrionaux, réussit également ici. Ces cultivateurs, qui ont établi quelques fermes et des jardins potagers, en vendent les produits aux habitans de Calicut. Ces produits sont généralement bons; les pommes de terre surtout sont excellentes.

« En vous rappelant ce que je vous ai dit antérieurement de ma santé, vous concevrez combien je me félicite de cette expérience que j'ai tentée pour me rétablir. Cette course aux montagnes de Nilgherri m'a remis en peu de jours et m'a dispensé de faire un voyage en Europe. Je ne doute point que si l'on établissait ici un *Invalid Bungalow* (maison pour le traitement des malades), il ne devînt une ressource précieuse pour ceux des Européens qui, fixés dans l'Inde, souffrent comme moi de son climat brûlant. »

VOYAGES DANS LA MER DES INDES,

A BORD DE LA FRÉGATE L'ANDROMAQUE.

La frégate anglaise *l'Andromaque* faisait partie d'une escadre chargée d'examiner la baie de Lagoa, sur la côte méridionale d'Afrique, et de faire exécuter certaines conventions entre le gouvernement britannique et les états arabes, relatives à l'abolition de la traite des nègres.

Le journal que nous annonçons, a été rédigé à bord de ce bâtiment, par un officier de marine; il ne se recommande point par son mérite littéraire, mais il contient des particularités curieuses sur des contrées fort peu connues; c'est ce qui nous détermine à en donner le fragment suivant :

« Après avoir visité la baie de Lagoa, nous fîmes voile pour Madagascar. Nous passâmes le canal de Mosambique, doublâmes le cap de Sainte-Marie, à l'extrémité méridionale de cette île, et longeâmes la côte, jusqu'à ce que nous atteignîmes Foulpointe, où nous avons un établissement. Je pris terre par ordre du chef d'escadre pour entrer en communication avec M. Hastie, ancien officier dans un de nos régimens à l'île Maurice, et maintenant directeur, aux appointemens annuels de 500 liv. sterl., de cet établissement. Il cultive sur ce point de la côte une portion de terrain considérable, et il a sous lui, pour le seconder, quatre cents naturels, et un économe anglais pour les surveiller. Ce dernier, à le juger sur sa mine, ne tiendra pas long-temps contre ce climat meurtrier.

« *L'Andromaque* était la première frégate qui eût mouillé dans ce port. Aussi causa-t-elle grande surprise aux habitans et à leur chef, nommé Ra-Farla. De notre côté, nous n'éprouvâmes pas moins d'étonnement en voyant ce chef africain revêtu de l'uniforme anglais. Il portait un habit rouge, de larges épaulettes d'or, un grand chapeau à cornes galonné et des bottes à la Wellington. C'est dans ce costume qu'il se pavane maintenant sur le rivage de Madagascar, lui qui naguère s'y promenait, majestueusement dans toute sa nudité. En m'approchant de Ra-Farla, auquel M. Hastie me présenta, je remarquai que les boutons de son habit portaient un numéro, et que c'était celui du 82e régiment. Il paraît que cet uniforme a appartenu autrefois à notre commissaire Upton, qui mourut sur cette côte. Sur l'invitation de notre chef d'escadre, Ra-Farla vint dîner à son bord. Il se fit accompagner pour s'y rendre par

un détachement de sa garde, et il nous divertit beaucoup par les airs de royauté qu'il cherchait à se donner.

« En longeant encore un peu cette côte, nous gagnâmes Sainte-Marie ; nous y trouvâmes une frégate française qui était à l'ancre dans le détroit entre cette île et la côte de Madagascar. Elle y était déjà, nous dit-on, depuis près d'un an. Son équipage était occupé à fortifier quelques points de Sainte-Marie et à former un établissement. On m'apprit que la saison des maladies avait bien éclairci cet équipage, ce que je n'eus pas de peine à comprendre, en voyant l'état déplorable de ce qui restait. Ces malheureux avaient tous un teint cadavéreux ; on eût dit qu'ils avaient été empoisonnés. Nul doute qu'au prochain retour de cette saison, ils ne soient obligés de partir, non pas pour l'Europe, mais pour le voyage sans retour. La chaleur est ici intolérable ; on éprouve une oppression qui permet à peine de respirer.

« Nous nous éloignâmes volontiers de cet îlot ; nous prîmes la haute mer et fîmes route pour la Terre-Ferme, pour gagner la petite île de Zanzibar. Mais les vents nous poussant dans la direction de Saint-Juan-de-Nova, nous fûmes tourmentés par la crainte de toucher le bas fond, épouvantail ordinaire de ceux qui viennent dans ces parages. Je ne vis pourtant rien qui indiquât ce bas fond, là où d'après nos cartes marines, on doit le trouver. Quelques gens de notre équipage croient l'avoir aperçu ; mais ma conviction est qu'ils se trompent et les cartes marines aussi.

« Nous confiant à un vieux marchand d'esclaves, qui servait comme pilote à notre bord, nous continuâmes à faire route vers Zanzibar, île dont on n'approche guère sans danger. Étant en avant de l'escadre et à 40° de longitude orientale, nous aperçûmes enfin la terre et nous doublâmes bientôt une pointe, que, sur la foi du pilote, nous crûmes être celle de Zanzibar, mais qui se trouva n'être que celle de l'île Pemba. Nous nous rapprochâmes alors de la Terre-Ferme ; nous longeâmes la côte pendant le cours de sept à huit lieues, et nous entrâmes, sains et saufs, dans le port de Zanzibar, qui, une fois qu'on y est, est certainement le port le plus sûr qu'il y ait au monde.

« Rien de plus agréable et en même temps de plus commode que cette île ; elle est toute couverte de bois, là où elle n'est pas cultivée ; et dans les parties qui le sont, on y voit fleurir le girofle, le riz, le blé de Turquie, le café, la canne à sucre, en un mot, toutes les meilleures productions des tropiques.

« On s'avitaille facilement ici ; les vivres de toutes sortes y abondent ; ce qui prouve bien qu'on y travaille, malgré tout ce que m'avait dit le vieux pilote de la paresse des habitans. On vint nous apporter des vivres de toutes espèces, et on nous les offrait comme présens, sans doute parce qu'on avait peur de nous. Mais le chef d'escadre voulut les payer, sur quoi, grand étonnement de la part des habitans et du gouverneur de l'île ; mais quand le refus du chef d'escadre les eut convaincus de notre générosité, ils cherchèrent à en abuser. Ce qu'on nous offrait en présens, se composait de 1,500 ananas très beaux et du meilleur goût, d'une quantité innombrable de bananes, de mangoustes, de citrons et de patates douces ; ajoutez à cela quatre cents pièces de volaille, trois vaches, un taureau, etc. Tous ces vivres furent payés un tiers de plus qu'ils ne valaient. Les bestiaux ne sont pas de l'espèce de Madagascar, mais bien de celle de Bombay ; ils sont d'une petite stature ; ils pèsent trois cents livres l'un portant l'autre, et n'ont pas de bosse sur le dos, comme ceux de la côte d'Afrique.

« L'île de Zanzibar est une possession de l'iman de Mascat, qui y tient quelques soldats et un gouverneur. Ce dernier a, dit-on, des appointemens assez minces, deux dollars par jour (11 fr.) ; mais en revanche, l'iman lui laisse tirer tout le parti qu'il peut de son poste, et il use bien de cette faculté. Il perçoit, pour son propre compte, un droit sur chaque bâtiment marchand qui relâche dans le port ; il fait toutes les ventes et tous les achats, avitaille les bâtimens au prix qu'il veut et ne laisse vendre que ce qu'il a refusé d'acheter.

« Ce gouverneur donna à dîner à notre chef d'escadre pendant son séjour dans le port. Je me trouvai du dîner avec quelques-uns de mes camarades ; jamais je n'ai vu de repas aussi sale et aussi dégoûtant ; c'était à en avoir des nausées ; la nappe paraissait avoir servi depuis six mois, sans être blanchie, bien que je soupçonne que le gouverneur n'en fait pas usage, et que ce fût seulement pour nous faire honneur qu'on l'avait mise. Il y eut, à la vérité, abondance de mets de toute espèce ; mais, ils étaient servis sur des

plats sales, et ils nageaient, pour la plupart, dans la graisse. Point d'assiettes de rechange, et les couteaux, les fourchettes et les cuillers n'étaient pas en nombre suffisant; de sorte que nous étions obligés de nous les passer les uns aux autres, à tour de rôle. Les fourchettes et les cuillers étaient, les unes en argent, les autres en fer et d'autres en bois. Les gobelets étaient également rares, de façon que le même servait à plusieurs convives; en un mot, rien de moins *comfortable* que ce repas.

« Nous apprîmes que la traite avait considérablement diminué dans cette île; qu'au lieu de 40,000 nègres, qui, autrefois, s'y vendaient annuellement, c'est tout au plus s'il s'en vend aujourd'hui 14,000.

« Du port de Zanzibar, nous fîmes voile pour celui de Mosambique. En y arrivant, nous apprîmes qu'il s'y était tramé un complot pour massacrer tous les blancs, sur la côte, et ce qui doit surprendre, c'est que les premiers instigateurs de ce complot n'étaient pas des nègres, mais quelques blancs, lesquels, s'il eût réussi, n'auraient pas tardé à en être les victimes. Cette trame fut éventée, et la présence de notre escadre fit qu'on n'osa pas en tenter l'exécution. Les conspirateurs se sauvèrent sur des barques, et gagnèrent les contrées voisines; mais ils furent livrés par les chefs de ces mêmes contrées, et lorsque nous quittâmes Mosambique, le gouverneur portugais était dans l'intention de leur faire trancher la tête. »

DU PORT DE JACKSON ET DE SIDNEY

(NOUVELLE GALLES MÉRIDIONALE).

(NOTES EXTRAITES DU JOURNAL DU LIEUTENANT ENNIS, OFFICIER DE LA FRÉGATE LE TAMAR, QUI FAISAIT PARTIE DE L'EXPÉDITION FAITE EN 1824, POUR ÉTABLIR UNE COLONIE SUR LA COTE SEPTENTRIONALE DE L'AUSTRALASIE (1).)

« Ce port est assurément l'un des plus beaux que j'aie vus dans aucun pays. Il a environ sept milles d'étendue. Il est complètement cerné par la terre, et garanti de cette manière contre tous les vents. Peu fortifié aujourd'hui, il serait susceptible d'être rendu imprenable.

« Le pays qui le borde est de la plus grande beauté. Des collines qui s'élèvent graduellement du rivage, et qui sont revêtues de bois de haute futaie et d'arbustes divers, entrecoupés par des terres cultivées et des pâturages, lui donnent un aspect singulièrement pittoresque et intéressant.

« En approchant de la ville de Sidney, qui est bâtie sur la partie méridionale du port, on aperçoit, sur le penchant des collines environnantes, de jolies maisons de campagne, et dans la ville même, quelques édifices publics, qui offrent un coup-d'œil noble et imposant.

« Cette ville occupe la pente de deux collines avec le vallon qui les sépare. Elle n'existe que depuis à peu près trente ans, et elle est déjà grande, belle et florissante. Ses rues sont tirées au cordeau; les maisons ont toutes un air de décence, de propreté, et quelques-unes même y joignent de l'élégance. Les édifices publics sont superbes; par le goût et la majesté qui les caractérisent, ils feraient honneur même à la métropole.

« Le climat de la Nouvelle-Galles méridionale est excellent. La ville de Sidney peut être regardée comme le Montpellier de l'Orient. Le sol est d'une rare fécondité. Il produit en abondance tout ce qui croît en Angleterre, et en outre presque tous les fruits des tropiques. Les choses nécessaires à la vie, telles que le bœuf, le mouton, la volaille, etc., sont d'une bonne

(1) Voyez pag. 157.

qualité et d'un prix fort modique. Les progrès rapides que cette colonie a faits, peuvent être regardés comme un gage certain de l'importance qu'elle acquerra dans la suite.

« Pendant notre séjour à Sidney, nous allâmes voir une tribu d'Aborigènes, qui s'étaient campés sur le rivage opposé à celui où est située cette ville. C'était celle du roi Bungari, le même qu'on trouva ici quand on y aborda pour la première fois. Ayant gagné ce point du rivage, nous vîmes une troupe de misérables, nus et affamés, groupés pêle-mêle autour d'un grand feu. Ils firent d'abord peu d'attention à nous, et parurent ne pas vouloir être troublés dans leur repos. Cependant, nous nous approchâmes d'eux, et nous leur offrîmes un peu de rum et de tabac; ils acceptèrent, et bientôt ces stimulans les firent sortir de leur apathie. Ils se mirent à danser devant nous : leur danse était sauvage, licencieuse et dégoûtante; cependant, il n'y avait que les hommes qui dansaient. Les femmes, pendant ce temps, chantaient une sorte de complainte sauvage et monotone. Ces misérables n'observent aucun culte particulier; et ils sont, dit-on, sans idée sur un monde à venir. Trente années de communication avec des Européens n'ont opéré en eux aucun changement. Ils paraissent considérer les douceurs de la vie civilisée comme un faible dédommagement de cette portion de liberté au prix de laquelle elles sont achetées. Bien qu'habitant le plus beau pays du monde et maîtres du sol le plus fertile, ils n'en tirent pour alimens que quelques racines et quelques bulbes, et si la pêche, ressource assez précaire, vient à leur manquer, ils sont réduits aux alimens les plus révoltans, tels que les lézards et des larves d'insectes. Ce tableau présente sans doute un pénible contraste entre la condition de l'homme sauvage et celle de l'homme civilisé! »

Sciences.

NOTICE SUR UN COMPTE RENDU D'EXPÉRIENCES FAITES PAR LE CAPITAINE SABINE, POUR DÉTERMINER LA FIGURE DE LA TERRE, ET LA DIRECTION DE QUELQUES-UNS DES COURANS DE L'ATLANTIQUE, ETC.

Depuis le commencement de ce siècle, les géomètres les plus distingués de l'Europe se sont occupés, tant en France qu'en Angleterre, d'expériences pour déterminer, au moyen des vibrations du pendule, les différences de gravitation qui ont lieu dans diverses parties du globe. Cependant, malgré l'habileté reconnue des auteurs de ces expériences et la bonté des instrumens qu'ils ont employés, on n'a pu arriver encore à aucune solution définitive de ce problème.

Des observations sur les longueurs du pendule, dans différens points de la France, ont été faites par les géomètres français, et d'autres, sur le même objet, ont été faites également dans la Grande-Bretagne, par le capitaine Kater, officier de marine, chargé par le gouvernement anglais, de cette mission; mais, les résultats comparés de toutes ces observations, ont présenté tant de discordances entr'eux, qu'on n'en a rien pu conclure de satisfaisant. Tel était l'état de nos connaissances à cet égard, lorsque la série d'expériences dont il est rendu compte par le capitaine Sabine, a été entreprise.

Pourvu des meilleurs instrumens de la Société royale de Londres et du bureau des longitudes, ainsi que de quatre chronomètres, prêtés par MM. Parkinson et Frodsham, opticiens de cette capitale, le capitaine Sabine fit voile à bord du *Pheasant*, pour la colonie anglaise de Sierra-Leone, en Afrique, qu'il atteignit le 22 février 1822. Ce fut là qu'il commença ses

expériences. Il se rendit d'abord à l'île de Saint-Thomas, située immédiatement sous l'équateur, dans le golfe de Guinée, et de là, à celle de l'Ascension, 7° 1/2 latitude australe. De cette île, il passa successivement à Bahia, à Maranham, aux îles de la Trinité et de la Jamaïque, et enfin à New-York. Il quitta ce dernier port pour retourner directement à Londres, où il arriva le 5 février 1823.

Le compte rendu des expériences faites par le capitaine Sabine, dans le cours de ces divers voyages, étant, par sa nature, peu susceptible d'analyse, et les détails qu'il renferme sur une foule d'opérations scientifiques, ne s'adressant qu'à une classe spéciale de lecteurs, nous croyons devoir les écarter de cette notice, et n'y faire entrer que le résultat de ces mêmes expériences, seul objet d'un intérêt général.

Ce résultat donc, qui est celui d'expériences faites sur treize points différens du globe, comparé avec les résultats antérieurs obtenus par les géomètres français, sur dix points différens de la France, et par le capitaine Kater, sur sept points différens de l'Angleterre, est que l'ellipticité du globe est de $\frac{1}{2884}$.

Cette ellipticité diffère sensiblement, comme on voit, de $\frac{1}{30673}$, celle qui, sur la foi des premiers géomètres de nos jours, a été admise comme le résultat d'expériences du même genre faites sur la terre, jointes aux données fournies sur l'aplatissement des pôles par les inégalités lunaires.

Pour résoudre le problème en question, des expériences ont ainsi été tentées sur un arc du méridien de la plus grande étendue accessible, et les résultats que donnent ces expériences, s'accordent entr'eux dans des combinaisons trop variées, pour qu'il soit permis de regarder leur coïncidence comme une chose fortuite.

Nous passerons maintenant au chapitre *Hydrographie* du compte rendu du capitaine Sabine; chapitre qui renferme un grand nombre d'observations intéressantes sur les courans qui existent dans divers parages de l'Atlantique, tant boréale qu'australe. L'étude de ces courans est, sans doute, sous le double rapport de la sûreté et de la marche accélérée, d'une grande importance en navigation. C'est parce que beaucoup de capitaines en ignorent l'existence, que les navires qu'ils conduisent sont souvent retardés dans leur course, et quelquefois même exposés à de grands dangers; tandis que d'autres, mieux dirigés, échappent à ces mêmes dangers et marchent d'une manière beaucoup plus prompte. Le voyage du capitaine Sabine fournit plusieurs exemples d'accélération de la marche des navires par l'effet des courans.

Dans son trajet du cap Monte au cap des Trois-Pointes, sa marche fut accélérée de soixante lieues marines, au moyen du courant qui, dans la saison où les vents du sud-ouest règnent dans le golfe de Guinée, suit la direction de la côte, autour du cap Palmas, dans la partie orientale de ce golfe.

De même, dans le trajet de la rivière de Gabon à l'île de l'Ascension, distance de cinq cents lieues marines, le navire fut avancé de cent lieues, par le seul effet d'un courant en sens contraire du précédent. Les courans du golfe de Guinée offrent un phénomène bien remarquable; c'est de marcher en sens opposé, parallèlement l'un à l'autre et à la côte; ils se touchent à leur bord et présentent une différence de température de 10 à 12 degrés de Fahrenheit. Un bâtiment qui marche le long de la côte, dans ces courans, est accéléré ou retardé de quinze à dix-huit lieues par jour, dans sa course, suivant qu'il est engagé dans l'un ou dans l'autre.

Le lendemain du jour où le capitaine Sabine partit de Maraham, il entra dans un courant qu'il avait évité pour s'y rendre, et dont la vitesse prodigieuse était de trente-trois lieues en vingt-quatre heures.

Le 10 septembre, à dix heures du matin, le navire, marchant avec toute la vélocité imprimée par ce courant, une décoloration subite et très marquée dans les eaux de la mer, fut signalée au loin du haut du grand mât. Le navire était alors au 5° 08 de latitude et au 50° 28 de longitude occidentale. Ce phénomène était causé par la rivière des Amazones. Ce fleuve immense, par la force et la rapidité de son cours, se projettait en mer jusqu'à cent lieues au-delà de son embouchure, sans qu'il eût encore confondu ses eaux avec celles de l'Atlantique, à travers laquelle il s'avançait. Sa vitesse était de vingt-trois lieues en vingt-quatre heures.

Le capitaine Sabine calcule que, pendant ses divers trajets, commençant à Sierra-Leone et finissant à New-York, trajets d'environ trois mille lieues marines, il a obtenu, au moyen des courans, une accélération de plus de cinq cents

lieues; exemple frappant du parti qu'un navigateur habile peut en tirer.

Le vénérable major Rennell, savant si recommandable par ses connaissances géographiques, a joint les observations du capitaine Sabine à celles qu'il recueille depuis plusieurs années sur le même sujet. Il les consignera dans les cartes hydrographiques qu'il dresse dans ce moment, et qui, lorsqu'elles seront assez complètes pour pouvoir être rendues publiques, seront sans doute un véritable bienfait pour la navigation. (*Literary Gazette.*)

Mélanges.

TABLEAU D'UNE ARMÉE TURQUE EN CAMPAGNE.

L'armée ottomane peut se comparer à ces bandes de pélerins armés, qui ont autrefois inondé toutes les parties de l'Europe. Mais au lieu de moines portant la croix et le chapelet, on voit à la tête de cette armée des derviches revêtus de manteaux bizarres et montés sur des ânes en signe d'humilité. Ces derviches sont suivis d'une troupe qui porte l'étendard du prophète; après eux vient un corps appelé *enfans perdus*, qui pille et ravage le pays par où l'armée passe. Ceux-ci précèdent les *timariots* ou milice nationale, montés sur des ânes ou des mules, qu'ils se procurent à leurs frais, ou plutôt à ceux des pays qu'ils mettent à contribution. A leur suite vient l'infanterie, corps qui était jadis l'orgueil de l'armée ottomane, mais qui en est aujourd'hui la honte. Celle-ci est armée de fusils sans baïonnettes et de pistolets; elle marche sans ordre, par bande comme des troupeaux de moutons. Derrière les timariots sont aussi les *topachis* ou artilleurs, dont les canons sont tirés par des bœufs ou par des esclaves chrétiens. On accélère la marche de ces derniers comme celle des autres, à coups de fouet. Parmi les soldats, les uns chantent, les autres pleurent, et d'autres déchargent leurs fusils en l'air. L'arrière-garde de ce mélange confus est fermée par un chef vêtu magnifiquement, monté sur un coursier. Il est environné d'une foule de valets et d'esclaves, auxquels il distribue des coups de sabre quand ils l'approchent de trop près. Sous la protection de ces valets sont des grecs vivandiers ou juifs, qui vendent des hardes; des Bohémiens qui récitent des contes, et enfin des voleurs et des bourreaux. Une armée turque ne marche jamais sans avoir à sa suite un grand nombre de commissaires juifs, qui vendent l'orge pour les chevaux et le froment pour faire le pain; et lorsque l'armée prend position, tous les habitans des environs, amis ou ennemis, sont mis indistinctement à contribution.

FESTIN CHINOIS.

Un négociant chinois, établi à Sincapoura, donna, il y a quelque temps, aux négocians des factoreries européennes dans cette île, et aux officiers militaires qui s'y trouvaient, un festin dans le goût chinois. On y servit les mets suivans: un potage aux *nids d'oiseaux*, et six autres potages, tant de *mouton* que de *grenouilles* et de *foie de canards*; un hachis de *queues d'éléphans*, avec sauce aux *œufs de lézards*; un *porc-épic à l'étuvée*, servi dans le *gras vert de la tortue*, mets que quelques Français qui assistaient au festin parurent trouver fort bon; du *becco de mer* excellent, et des *gésiers de poissons* entourés d'*herbes marines*; enfin, des bécassines garnies de *crêtes de paons*, mets d'un goût exquis, qui n'est servi en Chine que dans les plus grands festins. Ce plat, à lui seul, avait pu coûter environ 200 dollars (1,100 fr.)

Au dessert, même recherche qu'aux services précédens. On y remarquait des gelées, dont la peau du rhinocéros avait fourni l'élément; on ne les trouva pas d'un goût fort délicat. Les

fruits avaient été apportés exprès de Malacca, et les vins, qui étaient d'espèces très variées, venaient principalement d'Europe.

VOYAGES ET MÉTAMORPHOSES D'UNE LIVRE DE COTON.

Les détails suivans sur les changemens de lieu et de forme que subit une livre de coton, avant de devenir propre à la consommation, font voir, d'une manière frappante, toute l'importance de cette matière pour notre commerce et notre industrie. Cette livre de coton arrive de l'Inde à Londres dans l'état brut; de Londres, elle va à Manchester, où on la file; de cette dernière ville, elle passe à celle de Paisley, en Écosse, où on la tisse; de Paisley, elle est envoyée en Ayrshire, où on la travaille au tambour, et de là à Dunbarton, où on la coud à la main. Ensuite, elle vient de nouveau à Paisley, d'où elle passe dans une autre partie du comté de Renfrew, pour être blanchie; cela fait, elle revient encore une fois à Paisley, qu'elle quitte de nouveau pour aller à Glasgow, où on y met la dernière main. De Glasgow, elle est enfin expédiée à Londres pour y être vendue.

On ne peut pas dire, d'une manière exacte, quel est le temps nécessairement employé pour faire arriver cette livre de coton de l'état brut à l'état fabriqué; mais on s'écartera peu de la vérité, en supposant qu'il s'écoule une période de trois ans, depuis l'époque où elle est emballée dans l'Inde, jusqu'à celle où on la livre au consommateur. Cette petite quantité de coton, au moment où on la vend en tissu, se trouve avoir parcouru 1450 lieues par mer et 307 par terre; elle a fait travailler cent cinquante individus au moins, tant dans les soins nécessaires à son transport qu'à sa fabrication, et elle gagne deux mille pour cent de valeur, par ces divers voyages et transformations.

DE L'AGE DES ARBRES.

Le major Rooke rapporte, dans la description qu'il a donnée de la forêt de Sherwood, qu'en coupant du bois de haute futaie dans le Berkland et le Bilhaugh, on a trouvé dans l'intérieur de plusieurs arbres, des lettres qui avaient été gravées autrefois à leur surface, et qui indiquaient le roi sous le règne duquel ils avaient été marqués. D'après cela, il est clair que si l'on compare le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le milieu du règne du roi dont un de ces arbres porte le nom, à celui qu'il faut à un arbre pour arriver au même degré de croissance, d'après les idées reçues aujourd'hui, on pourra juger de l'exactitude de ces idées; et c'est parce qu'elles ne se trouvent pas toujours d'accord avec les résultats dont nous parlons, que nous allons citer les faits suivans:

Les chiffres contenus dans l'intérieur des arbres en question, sont ceux de Jacques I^er, de Guillaume et de Marie, et l'on en a découvert un du roi Jean. Un des chiffres du roi Jacques était à la profondeur d'un pied environ, dans l'intérieur du tronc, et à un pied du centre. L'arbre avait été abattu en 1786; il devait avoir deux pieds de diamètre lorsqu'il fut marqué. Les arbres qui présentent cette grosseur, sont ordinairement plantés depuis cent vingt ans ou environ. Si on ajoute ce nombre au temps qui s'est écoulé depuis l'année qui répond au milieu du règne de Jacques, on se convaincra que l'arbre avait dû être planté en 1492. Celui qui portait les chiffres de Guillaume et de Marie, coupé aussi en 1786, présentait environ neuf pouces d'épaisseur en dehors du chiffre, et trois pieds trois pouces en dedans. Le chiffre du roi Jean était à la profondeur de dix-huit pouces dans l'intérieur du tronc, et à un peu plus d'un pied du centre. L'arbre avait été coupé en 1791; mais, comme le milieu du règne du roi Jean répond à l'année 1207, si nous ajoutons les cent vingt années nécessaires pour qu'un arbre puisse arriver à la grosseur de deux pieds de diamètre, la plantation de celui-ci remontera à l'an 1085, c'est-à-dire vingt ans après la conquête de Guillaume: il devait donc être âgé de sept cent six ans lorsqu'on l'a abattu. Ce qui est à peine croyable, c'est que cet arbre n'ait eu qu'une croissance de dix-huit pouces dans l'espace de cinq cent quatre-vingt-quatre ans, tandis que ceux qui étaient de la même grosseur, lorsqu'ils ont été marqués, ont acquis douze pouces de diamètre en cent soixante-treize ans. Le major Rooke dit qu'on a abattu plusieurs arbres qui portaient cette marque, et qu'ainsi il n'est pas probable qu'on ait commis à cet égard aucune erreur.

DE L'ART DE L'IMPRIMERIE A CONSTANTINOPLE.

On ne sait peut-être pas assez généralement que parmi les arts de la civilisation adoptés par les Turcs depuis leur établissement en Europe, se trouve celui de l'imprimerie. Cet art fut introduit dans leur capitale, en 1726, et les premiers ouvrages qui sortirent des presses du gouvernement de Constantinople, sont : l'Histoire de la guerre maritime des Ottomans, par Hadji Khalfa, et le Dictionnaire Arabo-Turc, par Vancouli, publiés l'un et l'autre dans l'année 1141 de l'hégire, et de notre ère 1728. On publia quatre autres ouvrages dans l'année suivante : deux en 1730, deux en 1731, un en 1732, un en 1733, un en 1734, deux en 1740, un en 1741, un en 1742, et un en 1751-1756, en tout dix-huit ouvrages, formant vingt-cinq volumes, qui traitent pour la plupart d'histoire et philologie, et qui ont été traduits ou compilés de l'arabe, du français ou du latin. Ces premiers efforts d'une presse naissante, pour éclairer une race barbare, furent suspendus à cette époque, non comme on le pense généralement par suite d'une révolte parmi les copistes de la capitale, mais par suite de la mort du directeur de l'imprimerie, Ibrahim, et de celle de son élève Cazi Ihrabim. A ces causes, il faut ajouter les événemens de la guerre, au milieu desquels on perdit de vue cet utile établissement.

Depuis ce temps, l'art de l'imprimerie resta abandonné à Constantinople, jusqu'en 1783, époque où il y fut rétabli par un firman du sultan Abdul-Hamed. Ce prince institua, dans cette année, une commission pour administrer l'imprimerie impériale ; sous son règne et sous ceux de ses successeurs, il n'a été publié que *cinquante* ouvrages dans l'espace de *trente-six ans,* depuis 1784 jusqu'en 1820. Vingt-un de ces ouvrages sont des grammaires, des dictionnaires et autres écrits philologiques, trois sont historiques, cinq traitent de géométrie, de géographie et des sciences en général ; huit de fortifications, deux de l'équitation et huit de matières religieuses. Parmi ces ouvrages, huit ou dix sont traduits du français ; un seul est traduit de l'anglais, savoir, la Géométrie de Bonnycastle.

Le dernier ouvrage publié par la commission est un traité d'anatomie et de médecine. Il est intitulé : *Le Miroir des corps dans l'anatomie de l'homme ;* c'est le premier travail de ce genre qui ait parut en Turquie. L'apathie des Turcs, leurs lois et leurs préjugés religieux, qui défendent d'ouvrir le corps humain, et de se mettre en contact avec le sang, ont dû suffire pour les empêcher jusqu'ici de cultiver ce genre de connaissances. Mais la tendance vers tous les genres de perfectionnement, qui forme le caractère distinctif de notre siècle, paraît exercer son influence jusque sur ce peuple orgueilleux et opiniâtre; influence qui doit être puissante, car les représentations du corps humain (en cinquante-six planches, assez mal gravées), qui accompagnent cet ouvrage, font voir qu'elle a déterminé l'infraction d'une loi positive du Coran. L'auteur de cet ouvrage (grand in-folio de 800 pages) *Chani Zadeh, Mehemmed Ataollah,* membre du corps des *Ulemas,* est, dit-on, fils d'un *hekim bachi,* ou premier médecin de l'empire. Il a fait des études en Italie, où il paraît avoir recueilli les élémens de son *Miroir.*

Voici dans quels termes il se félicite de l'accueil fait à son ouvrage par le sultan :

« Le juge par excellence, dit-il, celui qui règle les lois de l'état, le Platon de l'empire et du califat, le souverain auquel le destin a révélé les sciences et la sagesse, le sultan des sultans, doué de la vertu de Salomon, le monarque dont la gloire rappelle les temps de Cosroës, le roi des rois, revêtu du pouvoir du siècle de Djemched, sultan et fils du sultan, le vaillant sultan Mahmoud-Khan, fils du glorieux sultan Abdoul-Hamed-Khan (puisse le soleil de sa puissance ne jamais cesser de luire sur le cours de ses victoires et de ses glorieuses entreprises) ; sa majesté notre seigneur enfin ayant daigné, pendant plusieurs jours, examiner et approfondir lui-même, avec un grand discernement, toutes les vérités contenues dans les livres ci-dessus, a jugé qu'ils pouvaient être de la plus grande utilité pour l'empire ottoman (qui durera éternellement) et pour ses sujets ; qu'en outre, cet ouvrage n'avait été précédé par aucun autre, dont les avantages pussent lui être comparés ; que, comme tel, il doit donc être compté parmi les belles et innombrables productions qui ont illustré son règne fortuné ; et, d'après ces motifs de bien public, sa hautesse a attaché, dès ce moment, la plus grande importance audit ouvrage, et a voulu qu'il fût imprimé et publié sous sa protection suprême. Cette détermination justifie bien le précepte : que *les rois sont inspirés.* »

L'auteur termine sa préface en exprimant sa joie et son orgueil de ce qu'à l'aide de Dieu, les

gravures ont été exécutées sans aucun secours étranger. (*Monthly Magazine.*)

SUICIDES EN ANGLETERRE.

Voici, pendant les treize dernières années, l'état du nombre des suicides commis dans la ville et banlieue de Westminster, l'une des grandes divisions de Londres, mais qui a une administration municipale séparée.

Années.	Hommes.	Femmes.	Total.
1812	16	8	24
1813	20	6	26
1814	16	7	23
1815	23	7	30
1816	16	10	26
1817	13	4	17
1818	13	7	20
1819	18	6	24
1820	13	6	19
1821	14	3	17
1822	15	6	21
1823	16	6	22
1824	14	7	21
	207	83	290

Le nombre des suicides commis dans le mois de novembre de ces treize années, n'est que de vingt-deux, ce qui, année commune, n'est pas tout-à-fait deux pour le mois de novembre de chaque année; tandis que le nombre des suicides commis au mois de juin de ces mêmes années, est de trente-quatre, faisant près de trois, année commune. Ce fait dément donc le dicton, selon lequel le mois de novembre est spécialement celui où les Anglais se pendent ou se noient. En effet, dans le mois de novembre de chacune des années 1812, 1815, 1820 et 1824, il n'y a pas eu un seul suicide, et cela dans une ville dont la population est de 184,244 ames, d'après le recensement de 1822. Sur le total des treize années, les mois de mai et de septembre, sont ceux dans lesquels il s'est commis le plus petit nombre de suicides, le nombre dans chacun de ces mois n'étant, pour la période entière, que de dix-sept. Les mois d'août et d'octobre sont, après ces derniers, ceux dans lesquels il s'en est commis le moins, le nombre pour ces mois étant de dix-neuf; et après eux vient enfin le mois de novembre, où, comme l'on a vu, il s'en est commis vingt-deux.

On verra, d'après l'état ci-contre, que le nombre collectif des suicides, depuis 1812 jusqu'en 1816 inclusivement, a été de cent vingt-neuf, ce qui, année commune, est de 25 4/5, et que depuis 1816 jusqu'en 1824 inclusivement, le nombre a été de cent soixante-un, faisant, année commune, 20 1/8 par an. Il y a donc eu, durant les huit dernières années, une diminution, année commune, de près de six suicides par an. On verra que le nombre des hommes suicidés excède celui des femmes dans la proportion de cinq à deux.

ROUTES ANGLAISES.

Il résulte de plusieurs documens soumis cette année au Parlement Britannique, sur l'état des routes à barrières, que l'étendue de celles d'Angleterre et du pays de Galles est de 24,531 milles (8,177 lieues de France), et que la recette faite aux barrières s'élève, année commune, à 1,008,290 liv. st. (25,207,250 fr.), somme plus que suffisante pour couvrir les frais d'entretien de ces routes.

Le comtée de Middlesex (où est situé la capitale), compte dans son enceinte 157 milles (52 lieues environ) de routes à barrières. Ces barrières font, année commune, une recette de 1,824 liv. st. (45,600 fr.), et les frais d'entretien de ces routes, également année commune, montent à 1,644 liv. st. (41,100 fr.), d'où il résulte qu'il y a un excédant de 180 liv. st. (4,500 fr.) par lieue.

Il résulte des éclaircissemens fournis par M. Mac Adam, ingénieur civil, devant un comité de la chambre des communes, concernant les frais d'*entretien* qu'exigent les routes construites par lui, d'après un nouveau système, qu'une route qui touche à la capitale coûte, par an, pour la première lieue, 1,500 liv. st. (37,500 fr.); pour la deuxième, 1,050 liv. st. (26,750 fr.); et pour la troisième, 750 liv. st. (18,750 fr.)

LETTRE FRANÇAISE D'UN PRINCE DE L'INDE.

La lettre suivante est une nouvelle preuve fort singulière de l'universalité de la langue française. La diplomatie européenne en a, depuis long-temps, adopté l'usage; il est curieux de voir des rois de l'extrémité orientale de l'Asie, suivre cet exemple. Cette lettre a été adressée, en

1822, à l'empereur de la Cochinchine, par l'empereur des Birmans; le même qui lutte aujourd'hui contre les Anglais, avec des chances diverses. C'est un Européen, nommé Gypson, auquel il avait donné le titre d'ambassadeur, qui avait été chargé de la remettre.

« De la grande ville d'Ummérapoura, au pays où règne la religion du vrai Dieu, où l'on trouve réunis les trésors les plus précieux de la terre, l'auguste monarque, protecteur de cent rois ses tributaires, maître du glorieux et célèbre éléphant blanc Sehadam chen Men, et de tous les autres éléphans blancs, possesseur de l'arme volante et invisible, des mines les plus riches, dominateur des eaux et de la terre, défenseur de la vraie religion, empereur juste et tout-puissant, dont les pieds sacrés commandent à tous les pays soumis à sa domination, écrit en ces termes, par l'entremise de ses ministres, généralissimes et grands dignitaires, à S. M. l'empereur de Cochinchine.

« Au commencement du monde, lorsque le soleil, la lune et les étoiles furent créés, les peuples se réunirent pour élire un roi, et ils élurent le juste des justes, le fidèle observateur des dix commandemens sacrés du gouvernement des peuples; fils du soleil et des anges, il fut nommé Maha Samadâ, c'est-à-dire l'auguste roi élu à l'unanimité. Descendant de lui en ligne directe, l'empereur du lever du soleil, resplendissant comme cet astre, règne aujourd'hui paisiblement, en récompense des vertus et des bienfaits qu'il a pratiqués pendant toute la durée des transmigrations successives de son ame sur la terre.

« En arrivant à la suprême grandeur, il a conservé, comme ses aïeux et son prédécesseur, la gloire du trône et des sombraires royaux. Aimant et chérissant ses peuples comme ses propres enfans, il les a exemptés de tous tributs, et ils se sont réjouis, à son avénement, comme dans une belle nuit que la lune éclaire de ses rayons argentés. Conformément aux doctrines de la religion, il fait de nombreuses aumônes, et s'efforce, en suivant tous ses préceptes, de mériter les jouissances du paradis. En reconnaissance de ses bienfaits, ses peuples prient pour que leur bon roi soit exempt de toute infirmité, et jouisse d'un long règne. S. M. possède les royaumes de Suna Parauta, Sampadipah, Duracca, Yaminha, Sirih Kitterama, Geya Vuddana, Camboza, Yodih Nagara, Kehmayatha, Maha Nagara, Sivik, Chein, Alavipura, Yazengala, Lavayatha, Harimirenzha.

« Tous ces pays, suivant leur grandeur et leur puissance, paient à S. M. tribut et hommage depuis les temps les plus reculés; le royaume de Maha Vihica Yecapura, où résidait le dieu Maha Mouny, et qui contient les quatre provinces de Denhavady, Duciravady, Magavady et Kamavady; le royaume de Nagachantha, dont la capitale est Manipura, et celui de Asama Seccadera, qui a pour capitales Goracon et Ramapura, sont aussi soumis à son impériale Majesté, et lui paient tribut et hommage. Au-delà des mers, sont encore des îles et des royaumes qu'il protège, et dont il reçoit, comme hommage, des jeunes vierges, des armes, des chevaux, des éléphans et d'autres présens précieux.

« Au loin, comme près de lui, il aime à accorder sa protection à tous les princes qui la sollicitent et à leur faire des présens conformes à leur grandeur. Il accorde honneur et protection à tous ceux qui servent fidèlement sa personne, dans son armée et dans son gouvernement. Il est l'ami de tous les rois sacrés ou non sacrés. Les brames, hommes et femmes, et les gens puissans par leurs richesses, jouissent aussi de sa protection, ainsi que tous les habitans du royaume, étrangers ou indigènes. Il surveille tout ce qui concerne la religion et les bonzes, et récompense ces derniers suivant leur mérite, imitant en cela le grand roi Cheo-Kiavade, qui, dans un instant, se transportait où il voulait aller.

« Il pratique les aumônes et la bienfaisance, les mortifications, la charité poussée jusqu'à l'oubli de soi-même, la droiture et la justice, la délicatesse et l'affabilité; il oublie les offenses et n'en conserve jamais le souvenir; il désire le bien de tous les hommes et même des animaux; son cœur ne connaît ni la haine, ni le ressentiment; il observe les jeûnes avec scrupule; il tolère et respecte les religions et les usages de tous les peuples, et leur accorde sa protection, car tel est le décalogue sacré des rois. S'efforçant d'imiter les vertus et de suivre en tout la conduite de Maha Samada, notre auguste monarque pratique encore huit lois de la reconnaissance. Il en reconnaît sept pour la moralité et quatre qui concernent les devoirs envers les morts; fidèle à cette règle de conduite, il espère, suivant ses désirs, voir fleurir et prospérer les quatre parties de son royaume.

« C'est pour se conformer à l'un des sept commandemens qui règlent la conduite réciproque des rois, et leur enseignent à s'aider mutuellement toutes les fois que les circonstances le requièrent, que son auguste aïeul envoya des ambassadeurs à S. M. l'empereur de la Cochinchine.

« Par terre, les difficultés du chemin; par mer, les vents contraires, purent seuls les empêcher d'arriver jusqu'en présence de sa majesté.

« Après la mort de notre vieux monarque, qui a laissé son royaume et ses trésors dans l'état le plus florissant, son petit-fils étant monté sur le trône, a songé, dès son avènement, à tenter de nouveau d'établir des relations avec la Cochinchine.

« Sur ces entrefaites, Ong Dòi Lam et Thu Hap Trinh, étant arrivés à Pulo Pinang, y rencontrèrent un Chinois, habitant de notre pays et chef de nos îles et montagnes aux nids d'alcyons; ils lui firent part d'une mission dont ils étaient chargés par le gouvernement de Cochinchine, et ce dernier connaissant les intentions du souverain à cet égard, les conduisit jusqu'à Tavai. Le grand ministre Menghi Maha Senabady était alors à Martaban, en commission de généralissime. Celui qui gouvernait la province du Pégu Anhsavady et résidait au port de mer, était Menghé Sado Menla Noratha.

« Par les soins de ces deux ministres, les Cochinchinois furent conduits jusqu'à la ville de Chagain sur les galères et bateaux des cérémonies. De Chagain ils furent conduits sur les bateaux dorés et au son d'une musique harmonieuse, à la ville de Shueghi Vet, située au nord-est de la capitale; on leur bâtit une fort belle maison où, malgré qu'ils ne fussent porteurs d'aucunes dépêches de leur gouvernement, ils furent logés et gardés avec les plus grands honneurs. Ce fut alors qu'on leur fit demander officiellement, s'ils étaient envoyés par le ministère cochinchinois. Sur leur réponse affirmative, ils furent conduits dans la partie sud de la ville d'Amarapura, au jardin Maha Siri Nandavan, où nous leur continuâmes les traitemens les plus honorables. Alors les cadeaux du ministre, qu'avaient apportés Ong Dòi Lam et Thu Hap Trinh, furent présentés à l'empereur; ces présens consistaient en armes et soiries. Aux différentes questions adressées à ces Cochinchinois, ils répondirent: que l'empereur Gialong avait eu long-temps l'intention d'envoyer une ambassade à l'empereur du lever du soleil, et n'en avait été empêché que par sa mort; qu'après cet événement, son fils Minh-Mang étant monté sur le trône, qu'il occupait depuis deux ans, le gouvernement de S. M. les avaient envoyés au Pégu, et qu'ils venaient aux pieds de notre empereur pour s'informer de l'état actuel du royaume et de ses relations. Ong Dòi Lam ajouta que les Cochinchinois avaient quelques difficultés avec les Siamois au sujet du Camboge, et que si nos deux royaumes s'unissaient contre Siam, nous pourrions les vaincre sans peine, et dès-lors établir entre nos deux pays des communications faciles; ces affaires, disait-il, avaient été prises en considération dans le grand conseil de l'état.

« Du temps des aïeux du présent monarque, et même long-temps auparavant, le royaume des Siamois était notre tributaire dans l'ère 900 des Birmans; c'est-à-dire, il y a plus de deux cents ans, le roi de Siam, Biaza Duraza, était dans notre capitale, où nous le gardions avec grand honneur dans une maison blanche. Nous avions donné le gouvernement du territoire siamois à son fils, qui payait annuellement un tribut de trente éléphans et trente mille tikaux; mais bientôt il se révolta et refusa le tribut accoutumé. Le frère de l'aïeul de notre présent monarque, qui régnait sous le nom de Chen Bin Shin, et construisait alors la capitale Yatana Pura Ava, envoya des armées commandées par des chefs choisis dans la noblesse pour reprendre le royaume de Siam. Sur ces entrefaites, le chef des Siamois mourut, et notre armée ayant détruit la ville, se retira; de ce moment, les Siamois sont devenus brigands et pirates à la mer; jusqu'ici, nous avons tout souffert avec patience. Ong Dòi Lam et son compagnon nous ont fait savoir que pour cette même raison, ils avaient dû venir comme de simples marchands; en étant lui-même bien convaincu, et pesant ces raisons dans l'intérêt et la dignité des deux nations, notre auguste monarque a pensé qu'il ne convenait pas qu'un tel obstacle entravât nos relations; en conséquence des personnes de confiance sont envoyées en Cochinchine et autorisées à négocier et recevoir toutes les décisions de S. M. l'empereur et de ses ministres d'état. Ce sont : Nemio Siri Sura Naratha, Nemio Tazaon, Nemio Siri Raja Gounnarat, Nemio Tederat Kio, Seidi Noratha, Nemio, Sira Kiojua, Siri Cheinda Noratha,

« Que nous avons envoyés, avec Ong Dôi Lam et Thû hap Trinh, en leur remettant pour être offert en présent à S. M. l'empereur de la Cochinchine, un sceau secret de l'empire en or, vingt anneaux de rubis, vingt anneaux de saphir, trois sacs de rubis bruts, une couverture en soie de fabrique du pays, quatre pièces de soie unie, un chapelet de pierres jaunes, un bloc de pierres vertes, quatre boursettes, dont une très petite; trois boîtes vernissées de différentes grandeurs; une boîte à bétel avec ses pieds; quatre garde-manger; un bandège en vernis; une coupe à thé avec son couvercle; dix-huit lines de crayons blancs; trente panelles d'huile de naphte.

« Investis de toute notre confiance, et attachés à la personne de l'empereur, nos envoyés ont connaissance de tout ce qui est relatif à la destruction des Siamois, ennemis communs de nos deux nations, et nous les autorisons à agir, pour cette affaire, suivant ce qui a été conclu à cet égard.

« Nous souhaitons qu'il plaise à S. M. l'empereur de Cochinchine et à ses ministres, de rédiger par écrit leurs décisions à ce sujet, et de nous les transmettre sans retard, par l'entremise de nos commissaires, accompagnés de quelques personnes de confiance. »

STANCES SUR LA TOMBE DE NAPOLÉON.

Un voyageur anglais, qui se rendait dans l'Inde, relâcha à Sainte-Hélène, le 31 janvier 1824. La vue de la tombe de Napoléon lui inspira des vers publiés dernièrement dans l'*Oriental Herald*, et dont voici la traduction :

« Salut, triste vallon, où seul, loin des morts vulgaires, repose pour toujours un homme redoutable!

« Ile terrible, battue par les orages, vomie par un volcan, avec tous ces rochers qui te couvrent, tu étais faite pour servir de sépulture au guerrier!

« Comme toi, c'est le feu de la nature qui l'a fait surgir; et de même que tu domines dans l'espace des mers, sa mémoire dominera dans l'espace du temps.

« Ce météore effrayant a parcouru sa rapide carrière, et il s'est éteint dans les abymes; mais rien ne pourra en effacer la trace.

« Oui, ce fut dans sa prévoyance maternelle que la nature souleva ce rocher immense, afin qu'il pût servir de mausolée au plus extraordinaire de ses fils.

« Sitôt que Sainte-Hélène paraît à l'horizon, le voyageur qui revient des mers lointaines de l'Inde ou de la Chine, y fixe des regards émus.

« Jamais l'île où les Anglais creusèrent la tombe de Napoléon ne sera oubliée, et si, un jour, elle s'enfonçait sous les eaux qui rongent ses bords, les étoiles qui brillent au firmament en marqueraient la place.

« Adieu, triste vallon, où seul, loin des morts vulgaires et des rives fortunées de la Seine, repose en paix un homme redoutable! ».

(*Oriental Herald*.)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Histoire Naturelle.

Prospectus d'une nouvelle société dont le but est d'introduire en Angleterre et de priver de nouvelles espèces et de nouvelles variétés d'animaux, prises parmi les quadrupèdes, les oiseaux et les poissons, et de former un musée zoologique. — Depuis long-temps, ceux qui s'occupent d'histoire naturelle, regrettent que nous n'ayons pas un grand établissement des-

tiné à l'étude de la zoologie, et une ménagerie publique, ou collection aussi complète que possible de tous les animaux vivans, où l'on puisse observer leur nature, leurs qualités et leurs habitudes. Il n'y a en Europe aucun état dont la capitale ne possède un établissement de ce genre, excepté celle de l'empire britannique. Quoique nous ayons plus de facilité que les autres peuples pour faire des collections d'animaux vivans, à cause de nos colonies, de nos flottes et de nos voyages de long cours dans toutes les parties du monde, nous avons encore bien peu de richesses de ce genre.

Le physicien ou le naturaliste qui désire étudier la nature animée, n'a d'autre ressource que de visiter et de mettre à profit les magnifiques établissemens d'un pays voisin et rival. Le but que se propose la société que nous annonçons, est de faire disparaître cette espèce d'opprobre; aucune époque ne peut être plus avantageuse pour cette entreprise que celle où nous nous trouvons.

Cette société sera, pour la zoologie, ce qu'est celle d'agriculture pour la botanique. Tous ses efforts tendront à introduire de nouvelles variétés ou de nouvelles races d'animaux pour les priver et pour en peupler nos basses-cours, nos bois, nos bosquets et nos landes.

L'exécution de ce projet demande, 1° un vaste espace de terrain pourvu de tous les accessoires; 2° des bâtimens situés dans la capitale et propres à recevoir un musée.

Comme on présume qu'un grand nombre de personnes seront disposées à encourager cet établissement, on propose de faire une souscription annuelle de 2 liv. st. par individu; la somme pour l'admission étant de 3 liv. st., les souscripteurs auront l'entrée libre de la collection et des enclos; ils pourront aussi obtenir, à des prix très modérés, des animaux vivans ou des œufs de poissons ou d'oiseaux.

— Il suffit d'annoncer que le plan de cette société appartient à Sir Humplay Davy et à Sir T. Stremford Raffles, pour faire sentir les résultats importans que l'on doit en attendre. Grâce à cette grande et belle institution, on peut espérer que l'Europe ne tardera pas à s'enrichir d'espèces qui lui sont encore inconnues et qui pourront lui fournir de nouveaux moyens de transport et de nouveaux alimens. Il serait à désirer qu'une institution semblable fût créée en France, car la ménagerie du Jardin-des-Plantes ne peut pas en tenir la place. Fort utile pour la science, elle ne paraît pas, jusqu'à présent, avoir été d'aucun profit pour l'économie domestique.

Orang-outang tué à Sumatra. — Les journaux ont parlé, il y a quelque temps, d'un orang-outang d'une grandeur démesurée qui aurait, dit-on, sept pieds de haut, et sur lequel le docteur Abel rédige un mémoire.

On mande de Sumatra, qu'on a tué dernièrement à Taruman, un individu énorme de cette même espèce : « Il avait, dit l'auteur de la lettre, six pieds de haut et le pied long de quatorze pouces et demi. La peau était recouverte de poils bruns, longs et brillans, semblables à ceux d'une crinière de cheval. Sa face, qui offrait tout-à-fait l'aspect de la figure humaine, avait une barbe longue et crépue et des moustaches. Vous vous ferez quelque idée de la taille et de la forme de cet être singulier, quand je vous dirai qu'ayant mesuré une des ses dents canines, je la trouvai de trois pouces et un quart, et qu'il vécut plusieurs heures après avoir reçu cinq balles dans le corps et avoir été percé d'un coup de lance. Le corps était bien proportionné et on ne remarquait pas de protubérance à l'estomac. »

Le rédacteur du journal anglais auquel nous empruntons ce fait, observe qu'on devrait s'interdire de faire périr des êtres qui se rapprochent autant de l'humanité que celui qu'on décrit ici. Cette considération n'a pas arrêté ses meurtriers : après l'avoir tué d'une manière cruelle, on livra sa tête à un cuisinier du vaisseau pour qu'il en détachât les chairs en la faisant cuire.

Licorne en Afrique et au Thibet. — La correspondance de M. Ruppell, savant qui voyage maintenant dans l'intérieur de l'Afrique, offre le passage suivant, à l'égard de la licorne qu'on a cru jusqu'ici un animal fabuleux : « Un des indigènes m'a dit, spontanément, qu'il avait vu en Afrique un animal de la grandeur d'une vache, portant une corne large et droite sur le front. Dans la femelle, la corne manque. » Un voyageur anglais assure que l'on trouve le même animal dans les montagnes du Thibet, et il assure même qu'on lui en a fait voir des débris.

Immensité des plantes et des animaux. —

M. Cuvier a dernièrement présenté à l'académie des sciences, un rapport sur les progrès de nos connaissances en histoire naturelle, depuis le retour de la paix maritime, lequel offre des détails fort intéressans. En 1778, Linnée indiqua environ huit mille espèces de plantes. M. Descandolle en décrit aujourd'hui quarante mille, et, en peu d'années, on en comptera sans doute plus de cinquante mille. Buffon estimait le nombre des quadrupèdes à environ trois cents. M. Desmarets vient d'en énumérer environ sept cents, et il est loin de regarder cette liste comme complète. M. de Lacépède écrivit, il y a vingt ans, l'histoire de toutes les espèces connues de poissons, et le total ne se montait pas à quinze cents. Le seul cabinet du roi en contient maintenant deux mille cinq cents, qui, observe M. Cuvier, ne sont encore qu'une faible portion de ce que les mers et les fleuves pourraient fournir. Nous n'osons plus fixer le nombre des oiseaux et des reptiles; les cabinets sont encombrés de nouvelles espèces qui ont besoin d'être classées. Mais ce qui étonne encore davantage, c'est le nombre toujours croissant des insectes; les voyageurs les rapportent par milliers des pays chauds; le cabinet du roi en contient plus de vingt-cinq mille espèces, et probablement il n'y en a pas moins de dispersés dans les autres cabinets de l'Europe. L'ouvrage de M. Strauss sur le scarabée, vient de prouver que ce petit corps, d'un pouce de longueur, a trois cent six pièces dures qui lui servent d'enveloppes, quatre cent quatre-vingt-quatorze muscles, vingt-quatre paires de nerfs et quarante-huit paires de trachées.

Procédé pour conserver les débris d'animaux pour les cabinets d'histoire naturelle.—Il consiste à tremper ces débris, tels que ceux des quadrupèdes et plumes d'oiseaux, dans de l'alcohol mêlé avec une forte dissolution de sublimé corrosif. Les fibres des fourrures ou des plumes, une fois saturés du liquide vénéneux, ne peuvent plus servir de pâture aux insectes; étant d'ailleurs antiseptique, ce liquide garantit la matière animale des influences atmosphériques, et comme il est incolore, il n'en altère pas les nuances. Le tissu demeure également intact. M. Waterton, naturaliste qui a communiqué ce procédé, a lui-même une très grande collection d'individus rares qu'il a rapportés de l'Amérique du Sud et qu'il a conservés par ce moyen. Quelques-uns d'entre eux qui ont subi cette préparation il y a maintenant douze ans, ont toute la perfection et l'éclat qu'ils pourraient avoir s'ils étaient tués de la veille.

Distance à laquelle le sable et les corps d'un petit volume peuvent être portés par le vent.—« Nous trouvant, dit un voyageur anglais, le 19 du mois de janvier dernier, à bord du *Clyde* qui venait des Indes Orientales, à environ six cents milles de la côte d'Afrique, nous fûmes surpris en plein jour de voir nos voiles se couvrir d'un sable brun qui, examiné au microscope, parut extrêmement fin. Le même jour, à deux heures après midi, ayant eu l'occasion de faire plier nos voiles, nous en vîmes sortir des nuages de poussière au moment où le vent les fit battre contre le mât. Pendant la nuit précédente, un vent frais avait soufflé du nord-est, et la terre plus proche était la partie de la côte d'Afrique qui est entre la Gambie et le Cap-Vert, dont nous étions éloignés de six cents milles. Ce fait ne nous offre-t-il pas le moyen d'expliquer facilement comment ont été transportées les graines des plantes que l'on trouve dans les îles éloignées et de nouvelle formation?

Sciences Médicales.

Du mercure administré en fumigation et des effets du quinine.—A une réunion de la *Société médicale et physique* de Calcutta, qui s'est tenue en janvier dernier, il a été lu un mémoire du docteur Gibson, de Bombay, sur l'effet des préparations mercurielles administrées par fumigation. Il résulte d'un grand nombre d'expériences faites par ce médecin, qu'administré de cette manière dans les cas de rhumatismes et de syphilis, le mercure est plus efficace qu'il ne l'est lorsqu'on l'emploie suivant les méthodes les plus usitées. Il paraît que pour la cure de ces ma-

ladies, les Indiens l'administrent depuis long-temps sous cette forme, mais généralement avec si peu de mesure que son effet ordinaire est de causer la salivation et de rendre, par là, le remède pire que le mal. La préparation employée communément par eux, est celle du cinabre ordinaire du commun.

A cette même réunion, il s'est fait quelques observations touchant l'emploi de la *quinine*, dans les cas de fièvres endémiques. On en avait reçu une petite quantité à Calcutta, à l'état de sulfate. Ce médicament dissipe avec une rapidité inconcevable les fièvres intermittentes et même les rémittentes qui participent des premières. La dose est de trois à cinq grains qu'on peut prendre sous forme de pilules, et qui, pour chasser ces fièvres et en prévenir le retour, sont plus efficaces qu'autant d'onces du kina ordinaire.

Conservations des préparations anatomiques. — Les substances employées jusqu'ici pour la conservation des préparations anatomiques, telles que le salpêtre, le sel ordinaire, le sublimé corrosif, l'acide pyroligneux, etc., exercent une action chimique si forte sur la lame des instrumens, que les pièces préparées à l'aide de ces substances ne peuvent plus ensuite être soumises à la dissection. Le docteur Godman propose un agent bien préférable à ceux que nous venons de nommer, et qui ne présente point cet inconvénient. Cet agent, c'est l'eau-de-vie (whiskey.) Voici la manière dont il l'emploie : « Je fixe, dit-il, un tuyau dans une « grosse artère, et j'y injecte de l'eau-de-vie « jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus recevoir. « On ne voit point cette liqueur sortir par la « bouche ou par les intestins, comme lorsqu'on « emploie une solution de sel ordinaire, ce que « l'on peut attribuer à l'action de l'alcohol, qui « fait contracter les extrémités délicates des « vaisseaux capillaires. De cette manière on agit « sur tout le système cellulaire et musculaire.

Le docteur Godman conseille encore d'éponger la peau avec de l'acide pyroligneux impur, et alors, dit-il, on pourra conserver le cadavre très long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, et l'on n'aura point à craindre pour les instrumens que l'on emploira.

Ancienneté du mode d'enseignement mutuel. — Le conseiller-d'état russe, Slorstoff, inspecteur des écoles en Sibérie, fit, vers la fin de l'année dernière, une tournée d'inspection dans les villages au-delà du Baïkal. En expliquant aux vieillards des tribus boriates de la Selende le mode le plus facile pour apprendre à écrire à leurs enfans, il fut très étonné de leur entendre dire que pour enseigner l'arithmétique leurs lamas se servaient de planches couvertes de sable et que ce moyen avait été emprunté du Thibet. Cette découverte inattendue le porta à conclure que Lancastre, que l'on croit avoir inventé le système d'enseignement mutuel, avait appris des prêtres de l'Inde, où il avait résidé, le mode d'écrire sur le sable.

Géographie, Voyages, Statistiques.

Nombre des chrétiens dans le monde. — Il résulte d'un calcul fait pour déterminer le nombre des chrétiens et celui des individus qui professent d'autres religions, que si l'on distribue les habitans du monde connu en trente parties égales, dix-neuf de ces parties seront composées de païens, six de juifs et de mahométans, et cinq de chrétiens, dont deux appartiennent aux églises grecque et orientale, et trois aux églises romaine et protestante. Si ce calcul est exact, le christianisme, à le prendre dans sa plus grande latitude, n'est, avec les autres religions, que dans le rapport de cinq à vingt-cinq, ou de un à cinq. Une brochure, publiée d'abord en Amérique et réimprimée ensuite à Londres, en 1812, contient un calcul d'après lequel les habitans du monde connu seraient au nombre de 800,000,000, et les populations chrétiennes à celui de 200,000,000, savoir : catholiques de l'église grecque et orientale, 30,000,000; catholiques de l'église romaine, 100,000,000; et protestans 70,000,000. Il y a 461,000,000 d'idolâtres; 130,000,000 de musulmans et juifs; et 9,000,000 de juifs. S'il

est vrai que trente ans soient la durée d'une génération, il naît et il meurt 800,000,000 d'individus dans cet espace de temps ; il en naît et il en meurt 73,059 par jour, 3,044 par heure et 51 par minute.

Longévité et population en Russie. — Une gazette de Saint-Pétersbourg parle d'un homme mort à l'âge de cent soixante-huit ans, près de Polosk, sur les frontières de la Livonie. Il avait vu sept souverains sur le trône de Russie, et se rappelait très bien la mort de Gustave-Adolphe. Il avait servi comme soldat dans la guerre de Trente Ans. A la bataille de Pultawa, en 1709, il avait cinquante-un ans. A l'âge de quatre-vingt-treize ans, il épousa sa troisième femme avec laquelle il a vécu cinquante ans. En 1796, ses deux plus jeunes fils avaient, l'un quatre-vingt-six ans et l'autre soixante-deux. Ses deux fils aînés avaient, à la même époque, quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-treize ans. Tous les membres de la famille issue de ce patriarche vivaient dans le village de Polotzka, que Catherine II avait fait construire pour eux, en leur donnant, en même temps, une portion considérable de terrain pour leur subsistance. A l'âge de cent soixante-trois ans, ce moderne Nestor jouissait d'une parfaite santé. Un document officiel, récemment publié, prouve également combien ces latitudes septentrionales sont favorables à la prolongation de la vie humaine. En 1823, il est mort en Russie dix vieillards, qui avaient plus de cent dix ans, et un autre qui en avait cent trente. La population de cet empire redoutable fait des progrès prodigieux et beaucoup plus rapides que celle des États-Unis d'Amérique. Il résulte du même document que dans les neuf éparchies d'Orell, Wladimir, Tambow, Tula, Pern, Kasan, Rjasan, Smolensk et Woronesch, le nombre des naissances a été également en 1823 de 529,427; les morts ne s'étaient élevés qu'à 277,873. Ainsi, rien que dans neuf provinces, l'excédant des naissances avait été de 251,554.

Terre de lord Breadalbane. — Cette terre, qui fait vivre 13,537 personnes, commence à deux milles à l'est de Tay-Bridge, dans le comté de Perth, et elle s'étend à l'ouest jusqu'à Casdale, dans l'Argyleshire, ce qui fait une longueur totale de quatre-vingt-dix-neuf milles et demi (environ trente-trois lieues.) La largeur varie de trois à quinze milles (d'une lieue à cinq.) Cette terre n'est interrompue, dans toute sa longueur, que par les propriétés de trois ou quatre personnes qui occupent un des côtés de la vallée, tandis qu'elle occupe l'autre ; de manière que lord Breadalbane, en variant un peu sa direction à droite ou à gauche, peut faire près de cent milles (trente-trois lieues), sans quitter ses terres.

Ducats trouvés dans la forêt de Spielitz, en Silésie.— Quelques paysans ont dernièrement découvert dans une caverne de cette forêt 6,000 ducats, frappés à une époque fort ancienne; plusieurs squelettes et des armes de toute espèce. On suppose que c'était un des lieux où se réunissait jadis ce fameux tribunal secret qui fut, pendant le moyen âge, la terreur de l'Allemagne.

Voyage au mont Sinaï.— Un jeune homme, nommé M. Blanc, et son ami, M. Crompton, sont arrivés au Kaire, le 15 mai dernier, après un voyage dans le désert, pendant lequel ils ont beaucoup souffert par le manque d'eau et l'excès de la chaleur. Ils s'étaient rendus au mont Sinaï, en suivant, le livre de l'Exode à la main, la route de Moïse et des Israélites. Ils ont pris leur café dans le lieu même où Moïse a reçu le Décalogue ; ils ont visité la grotte où Élisée se retira à Noreb, et ils se sont placés sur la pierre où Moïse était assis lorsqu'il leva les mains, pendant le combat d'Israël et d'Amalec. Ils ont aussi trouvé dans plusieurs excavations divers objets d'antiquité fort curieux, qu'aucun voyageur n'avait encore décrits.

Temples de Confucius.—Il y a en Chine 1,560 temples dédiés à Confucius. On calcule que pendant les sacrifices qu'on y fait au printemps et en automne, on immole 27,000 cochons, 2,800 moutons, 2,800 daims et 27,000 lapins, et qu'on y dépose en offrande 27,000 pièces de soie.

Extrait d'une lettre d'Alexandrie.—Le bruit court qu'on attend ici un envoyé anglais, qui doit proposer au vice-roi, de la part du gouvernement britannique, un plan pour unir la Mer Rouge à la Méditerranée.

Le vice-roi a dernièrement vendu du coton

de Moka pour la valeur de douze millions de talaris.

Il y a maintenant à Alexandrie tant de négocians de ces pays qu'on manque de place pour les loger. Une seule chambre coûte de 800 à 1,000 piastres. Les marchés sont encombrés de marchandises étrangères : ces dernières perdent 25 p. °/₀ ; encore est-il difficile de les vendre à ce prix.

Hindous convertis au christianisme.— Registre des individus baptisés par les missionnaires, dans diverses parties de l'Inde.

1800	2	1811	97
1801	6	1812	95
1802	9	1813	112
1803	14	1814	127
1804	15	1815	133
1805	31	1816	85
1806	26	1817	174
1807	14	1818	86
1808	20	1819	54
1809	80	1820	51
1810	106	1821	70
			1,407

Commerce.

Droits de douanes. — Un fait curieux vient encore de confirmer la doctrine exposée dans l'article sur le *produit comparé des hautes et petites taxes*, inséré dans notre premier numéro (1). En 1800, le droit sur le vin de Porto, était de 40 liv. par tonneau, et il a produit 224,000 liv. st. (5,600,000 fr.). En 1824, il était de 90 liv., et il n'a produit que 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.) Ainsi, l'augmentation de ce droit, de plus de 100 p. °/₀, a eu pour résultat une diminution, dans la recette, de plus de moitié.

Commerce direct du Canada avec l'Inde.— Les journaux du Canada, du 28 juin dernier, annoncent qu'en vertu de l'acte du Parlement qui accorde la liberté du commerce aux colonies anglaises, il vient de se former, dans cette ville, une Compagnie pour commercer directement avec les Indes-Orientales.

Métaux précieux exportés d'Angleterre. — On estime que les quantités d'or et d'argent, tant monnoyés qu'en barre, qui ont passé d'Angleterre en pays étranger, dans le cours des trois mois compris entre le 5 avril et le 5 juillet derniers, montent à la valeur de 2,834,030 liv. st. ; près d'un million st. (vingt-cinq millions de fr.) par mois.

(1) Voyez tom. I, 1er liv., pag. 22.

Littérature.

Le Grand Inconnu. — Le bruit court qu'il se présente enfin un individu qui se déclare auteur des célèbres romans de *Waverley*, des *Puritains*, etc....... Selon ce bruit, ils seraient l'ouvrage d'un M. Greenfield, ancien professeur à une université d'Écosse, lequel s'étant expatrié à la suite de quelques malheurs qu'il avait éprouvés, n'a pu les publier sous son propre nom. Sir Walter Scott les aurait revus et corrigés à mesure qu'ils lui auraient été transmis par l'auteur, et il y aurait ajouté des préfaces. M. Greenfield porte maintenant, dit-on, le nom de Rutherford.

Il nous serait impossible de dire si ce bruit est fondé ou non, ni quelle en est la source ; mais nous pouvons affirmer qu'il s'accrédite. Nul doute que sir Walter Scott n'ait quelque part à la publication de ces ouvrages ; mais quant à la nature de cette part, c'est ce qui demeure enveloppé d'un mystère profond. On prétend, qu'interrogé sur ce point par le roi d'Angleterre, lorsque S. M. est allée en Écosse,

il dit, d'un ton très-affirmatif, qu'il n'en était pas l'auteur. S'il en est ainsi, le bruit en question peut avoir quelque fondement. D'après ce même bruit, M. Greenfield serait en route pour revenir dans son pays, et si cela est, on ne tardera pas à savoir à qui, de lui ou de sir Walter Scott, doit rester tant de gloire.

Prolixité des orateurs anglais. — Le comte de Liverpool a porté, pendant la première partie de sa carrière politique, le titre de Hawkesbury. Cette circonstance était ignorée de madame de Staël. Un jour, qu'en causant avec lui, elle se plaignait de l'extrême prolixité de certains orateurs anglais, elle s'écria : « Mais à propos, Mylord, dites-moi donc ce qu'est devenu un lord Hawkesbury, qui m'ennuyait à lui tout seul plus que tous les autres ensemble ? »

Littérature Chinoise. — Cette nation qui s'est si soigneusement isolée du reste du monde, possède une Encyclopédie en soixante-quatre volumes. Cet ouvrage a été rédigé par Vang-Hong-Chan, écrivain chinois distingué, qui vivait sous le règne de l'empereur Van-Pei, vers 1600, à peu près à l'époque où les missionnaires européens vinrent en Chine pour la première fois. Vang-Hong-Chan a été aidé par son fils dans la composition de son ouvrage. Il y est question de mousquets européens. La classification des matières est très-singulière, et, comme on le pense bien, elle a fort peu d'analogie avec celle de l'Encyclopédie de d'Alembert et de Diderot. Voici quelle est cette classification : 1° astronomie ; 2° géographie ; 3° portraits des personnages remarquables et des différentes tribus de chaque région ; 4° mystère du grand cycle et du Pa kua ; 5° architecture ; 6° meubles et instrumens de guerre, d'agriculture, de jardinage et de pêche ; 7° anatomie ; 8° costume ; 9° jeu des échecs et autres jeux ; 10° anciens caractères chinois ; 11° botanique et histoire naturelle des différentes contrées ; 12° manière de boxer et de faire des armes ; 13° art du bûcheron ; 14° art de la danse ; 15° divers moyens de conserver la santé et de prolonger l'existence ; 16° des combats de coqs et de taureaux ; 17° monnaie et pièces d'argent gravées.

Enseignement du chinois à Londres. — Le célèbre docteur Morrison, qui a fait de longs voyages en Asie et dont les travaux philologiques sur la langue chinoise sont connus de tous les orientalistes, est maintenant à Londres, où il emploie une partie de son temps à donner des leçons de chinois. Nous n'attachons pas la même importance à cette langue que si nous étions des mandarins du premier rang ; mais il est impossible qu'on ne retire pas quelques avantages de l'étude que plusieurs personnes en font dans ce moment sous la direction de ce voyageur. Un aussi vaste empire, dont la population fait plus du quart de la population totale du globe, qui avait atteint son plus haut point de civilisation avant qu'Athènes ne fût bâtie, et peut-être même avant que la Grèce ne fût peuplée, doit nécessairement avoir une littérature intéressante ; et un peuple dont les formes sociales sont si bizarres et si différentes des nôtres, vaut certes bien la peine d'être étudié à fond. D'ailleurs, il paraît que depuis les travaux du docteur Morrison, et ceux d'un savant philologue français, M. Abel Rémusat, l'étude du chinois n'est pas même aussi difficile que celle du grec. M. Mill, dans un article remarquable, inséré dans le dernier numéro du *Westminster Review*, observe que notre éducation est si mal entendue, que l'on nous impose l'obligation d'étudier des langues mortes qui ne peuvent être que des objets de pure curiosité ; tandis que nous négligeons entièrement la langue d'un peuple avec lequel nous faisons, depuis beaucoup d'années, un grand commerce, principe de la richesse ou de l'aisance d'une multitude d'individus qui y prennent une part quelconque.

Agriculture.

Procédé pour faciliter les défrichemens. — On a pensé qu'au lieu d'abattre les arbres au moyen de la hache et de la scie, qui est le moyen ordinairement employé, on arriverait plus promptement à ce résultat en les faisant éclater à l'aide de la poudre à canon; en conséquence, des expériences ont été tentées dans ce but, et elles ont eu un plein succès. Dans le Canada, en Afrique et dans tous les pays où le bois abonde et s'oppose à la culture du sol, ce moyen pourrait être utilement employé. Le procédé en question consiste simplement à perforer avec une vrille le tronc de l'arbre que l'on veut abattre, en inclinant toujours l'instrument vers la racine. On remplit ensuite, avec de la poudre à canon, le trou qui a été pratiqué, et l'explosion se fait de la manière ordinaire. En employant ce moyen, on peut éclaircir plus de pays en un jour, qu'on ne peut le faire en huit en se servant de la hache et de la scie; et il y a cet avantage de plus, que le terrain alentour, étant fort ébranlé par l'explosion, se prête beaucoup mieux à la culture.

Tout gros bois qu'on voudrait abattre, soit pour l'emploi du chauffage, soit pour en retirer de la potasse, pourrait être traité par ce même procédé.

Procédé pour le desséchement des étangs. — A une certaine profondeur, au-dessous de la surface de la terre, profondeur qui varie suivant l'élévation des lieux, on rencontre communément une couche de sable qui, par sa nature, livre facilement passage à l'eau. Dans les terrains sujets aux eaux stagnantes, ce sable est recouvert par une couche d'argile peu épaisse. Il suffira donc de creuser un fossé au fond de l'étang qu'on veut dessécher, jusqu'à ce qu'on arrive à la couche de sable en question; l'eau sera de suite absorbée, et l'étang mis à sec. S'il y avait trop d'eau pour qu'on pût creuser commodément au fond de l'étang, il faudrait creuser un fossé au bord, et ouvrir ensuite une communication avec l'eau, au moyen d'une tranchée. Ce procédé a d'abord été employé par un fermier, qui en tirait un grand avantage, sans, à ce qu'il paraît, se rendre compte de la cause de son efficacité. C'est ce qui a donné l'idée d'en faire une application plus générale.

Sur l'emploi du sel dans le traitement des bestiaux. — M. Curwen, membre très-distingué de la chambre des communes, et dont les opinions au Parlement font à peu près autorité en agriculture, a publié à diverses époques les résultats de ses expériences sur cette matière.

Voici quelques faits tirés d'un de ces écrits, sur l'emploi du sel dans le traitement des bestiaux. « Au printemps, dit-il, un de mes troupeaux fut attaqué d'une maladie inflammatoire; je lui fis administrer du sel en fortes doses, cinq à six onces par jour, et la maladie se dissipa promptement. Lorsqu'on fait paître les troupeaux dans des terrains humides, on court grand risque de les perdre par suite d'épizooties. J'ai trouvé que le sel était un préservatif sûr contre ces fâcheux effets de l'humidité. Je le fais administrer avec succès aux chevaux dont les jambes se gonflent à la suite de grandes fatigues. Il est également bon pour prévenir comme pour guérir cette incommodité. On peut, dans ce cas, varier la dose depuis quatre onces jusqu'à une livre par jour. Donné aux vaches, le sel ôte au lait et au beurre ce goût de navet qu'il contracte quelquefois lorsqu'on les nourrit de ce végétal. Il peut s'employer aussi très-utilement pour la conservation des abeilles pendant l'hiver. Il faut pour cela qu'il soit en dissolution dans l'eau de source et mêlé avec un peu de mélasse; dans cet état, le sel est pour ces animaux un préservatif excellent contre la dysenterie, maladie à laquelle ils sont fort sujets.

« Avant d'employer le sel dans le traitement de mes bestiaux, j'avais à payer, année commune, un compte annuel de 58 liv. st. (1450 fr.), pour soins et médicamens fournis par le maréchal; depuis que je fais usage de ce préservatif, ma dépense en ce genre est tout-à-fait minime. »

Comme l'abus du sel donné aux bestiaux a ses dangers, et que cette substance peut être considérée comme un aliment ou un poison,

suivant l'emploi qu'on en fait, il ne sera peut-être pas mal à propos de faire connaître ici les doses que M. Curwen fait administrer dans diverses circonstances.

	En avril	En décembre.	
	Onces.	Onces.	
Aux chevaux.. . . .	4	6 par jour.	données en deux fois.
Aux vaches quand elles donnent du lait.	4	4	
Aux bœufs qu'on engraisse.	4	6	
Aux bouvillons. . .	2	3	
Aux veaux.	1	8	
Aux moutons. . . .	2	4 par semaine.	

« J'ai vu avec plaisir, dit M. Curwen, que mes expériences réitérées sur l'emploi du sel dans le traitement des bestiaux, ont été confirmées par celles d'un grand nombre d'autres propriétaires du comté de Cumberland. »

Procédé pour conserver les plantes contre les insectes. — On peut garantir les plantes contre les attaques des insectes en les lavant avec une dissolution d'aloès amer; ce qui ne les altère en rien. On a remarqué que dans tous les cas où l'on a fait usage de cette lotion, les plantes n'ont éprouvé aucun dommage de la part des insectes.

Éducation des abeilles. — L'usage ordinaire est de placer les ruches là où le soleil exerce le plus d'influence, comme sous un mur exposé au midi, et de les tenir à cette exposition pendant l'hiver. Pour l'été rien de mieux que cet usage; mais à l'approche de l'hiver, les ruches devraient être placées là où le soleil ne se montre jamais. Ce n'est pas tant le degré du froid qui nuit aux abeilles, que les variations dans la température. Sous un mur à l'exposition du midi, le soleil a quelquefois une grande force au cœur de l'hiver; de là les abeilles sont excitées au mouvement et mal disposées à supporter ensuite le froid extrême de la nuit. D'ailleurs, quand elles sont dans l'état d'engourdissement, comme pendant les grands froids de l'hiver, elles demandent moins de nourriture. Les abeilles ne devraient être mises au soleil que lorsque les arbres commencent à bourgeonner et qu'elles trouvent autour d'elles une pâture suffisante.

Industrie.

Fabriques de flanelle à Rochdale. — On fabrique chaque semaine dans cette ville et dans les villages voisins, environ 20,000 pièces de flanelle de quarante-six yards (1) chacune, faisant 47,840,000 yards par an. Dans ce nombre, on en exporte 17,840,000 yards, et le reste, s'élevant à trente millions de yards, est consommé dans la Grande-Bretagne, ce qui fait à peu près une yard et demie par individu. On fait aussi de la flanelle d'une bonne qualité dans le pays de Galles; on en fabrique également, mais d'une qualité inférieure, à Keswick et dans quelques autres villes du royaume. Il existe, en outre, plusieurs manufactures de ce genre sur le continent, et, dans ce moment on en établit aux États-Unis d'Amérique. Mais la totalité de la flanelle qui se fabrique sur les différens points du globe n'égale pas la quantité de celle qui se fait à Rochdale et dans son voisinage immédiat. Le prix de ce tissu varie de 5 deniers (10 sous), à 3 sh. (3 fr. 60 c.), par yard; de manière que la valeur annuelle de la flanelle fabriquée à Rochdale, s'élève à la somme énorme de trois millions sterling (75,000,000 fr.). La laine employée représente à peu près la moitié du prix de vente; les salaires et les autres frais de fabrication représentent la seconde moitié.

(1) On compte communément que 78 aunes de France font 100 yards.

Brevet d'invention accordé à George Samuël Harris, pour une machine destinée à donner la plus grande publicité aux proclamations, affiches et avertissemens de toute espèce qui couvrent et salissent le devant des bâtimens publics et des maisons particulières — L'auteur de cette invention propose d'employer une machine ou lanterne cylindrique ou même de

toute autre forme, et d'une grandeur convenable, composée de cadres propres à recevoir, dans l'ouverture qu'ils présentent, les affiches que l'on veut faire publier. L'inventeur nomme cette machine, *the royal patent ambulatory advertiser ;* elle sera placée sur un chariot afin de pouvoir être transportée avec facilité d'un endroit à l'autre, et elle reposera sur un axe ; de sorte qu'en tournant lentement sur elle-même, elle offrira alternativement toutes ses faces aux spectateurs. La manière dont elle est construite permettra de lire les affiches de très-loin. Pendant la nuit, et lorsque le temps sera sombre, on placera des lampes dans l'intérieur de la machine, et l'on fera ressortir de cette manière toutes les lettres des affiches, qu'on aura soin d'huiler ou de vernir pour les rendre plus transparentes et pour les garantir des injures de l'air.

Puissances des machines. — On calcule qu'à l'aide des machines, deux cents bras fabriquent, de nos jours, autant de coton que pouvaient en fabriquer vingt millions de bras, sans machines, il y a quarante ans ; et que pour fabriquer sans machines la quantité de coton qui se fabrique annuellement dans la Grande-Bretagne, il faudrait le travail de seize millions d'ouvriers, qui emploieraient la simple roue à filer.

On calcule en outre que la quantité des produits de tout genre, fabriqués aujourd'hui à l'aide des machines, est telle, que pour fabriquer cette même quantité sans machines, il faudrait y employer le travail de quatre cents millions d'ouvriers.

Appareil pour haler à terre les bâtimens qu'on veut radouber. — Ce nouvel appareil, fort ingénieux, paraît avoir plusieurs avantages sur le mode employé jusqu'ici. Voici quelques-uns de ces avantages.

Le bâtiment qu'il s'agit de radouber peut être halé à terre, visité, radoubé (si toutefois il n'y a que de légères réparations à faire), et lancé de nouveau en mer pendant la durée d'une même marée ; et la réparation d'un navire n'est jamais interrompue par l'opération nécessaire pour en haler à terre un autre qu'on veut également mettre en réparation : ce qui a lieu lorsqu'on radoube dans un chantier, puisqu'il faut remplir le chantier d'eau pour qu'un autre bâtiment y arrive. Ce nouveau procédé est plus expéditif, le bâtiment qu'on hale avançant sur un plan incliné, à raison de deux pieds et demi jusqu'à cinq pieds par minute. Il a aussi l'avantage de l'économie, car les frais de l'opération entière, tant pour haler le bâtiment à terre que pour le relancer en mer, en le supposant du port de 200 à 300 tonneaux, ne s'élèvent pas à plus de 30 schellings (37 fr. 50 cent.), et les frais de construction de l'appareil ne se montent qu'à un dixième de ceux qu'exige la construction d'un chantier. Enfin, ce même appareil est susceptible d'être employé là où il serait impossible d'établir un chantier ; il peut se transporter d'un lieu dans un autre, et même être placé à bord du bâtiment auquel on se propose de l'appliquer.

Procédé pour conserver l'eau fraîche. — Ce procédé consiste à remplir un tonneau d'eau ; d'y jeter quelques poignées de chaux vive, et de laisser reposer le liquide pendant cinq à six jours ; de transvaser ensuite l'eau ; de rincer le tonneau et de le remplir avec l'eau destinée pour le voyage. Par ce procédé, l'eau s'est conservée parfaitement fraîche durant un voyage de six mois, aux îles de France et de Bourbon. La chaux vive avait fait un dépôt très-épais sur les parois du tonneau.

Sur l'emploi du cuir pour doubler les bâtimens de mer. — On s'est assuré, par des expériences multipliées, que le cuir ne s'altère pas lorsqu'il est plongé dans l'eau ; qu'il n'est pas sujet à être rongé par les vers, et qu'il ne s'use pas non plus par le choc des vagues. D'après ces propriétés, on a pensé qu'il y aurait une grande économie à le substituer au cuivre, au zinc et même au bois, pour la doublure des bâtimens de mer. Un navire qui, avant de quitter nos côtes, avait été doublé en cuir de semelle, et qui est revenu dernièrement de l'Océan austral, après une absence de trente-six mois, s'est trouvé dans le meilleur état possible. Le cuir de la doublure est même plus fort et plus solide qu'il ne l'était avant le départ du bâtiment, et il n'est nullement attaqué par les vers.

Procédé de M. Mackintosh, pour rendre toute espèce d'étoffes, le drap, le cuir, le papier, etc., imperméables à l'air et à l'eau. — Ce procédé important, que nous devons à la sagacité de M. Charles Mackintosh, consiste à réunir les surfaces de deux pièces d'étoffes par un

vernis flexible fait avec le caout-chouc dissous dans l'huile de naphte que l'on obtient de la distillation du charbon. Ce vernis est composé de douze onces de caout-chouc et d'un verre d'huile. On peut employer la chaleur pour le dissoudre, après quoi on le passe au tamis. On étend alors d'une manière quelconque l'étoffe, et on la couvre, avec une brosse, d'une couche de ce vernis élastique. Lorsque le vernis est devenu gluant, on applique, sur la première, une autre pièce d'étoffe qui a été vernie de même. On soumet à une certaine compression l'étoffe ainsi préparée, et on la fait sécher ensuite. Le journal anglais qui rapporte ce procédé, en considère l'efficacité comme incontestable.

Fers à cheval en acier. — Le pied du cheval se compose, à son extrémité, d'une matière élastique qui se contracte et se dilate, suivant qu'elle est comprimée ou non par le poids de l'animal. Le fer, qu'on y ajoute communément, est un cercle en matière non élastique, qui gêne l'action du pied, et cause à cet organe des cors et autres callosités qui estropient l'animal. Il produit aussi des ossifications aux parties cartilagineuses et des abcès qui causent à l'animal de cruelles souffrances et une vieillesse prématurée.

Il y a quelques années qu'un propriétaire, amateur de chevaux, fit, de concert avec un chirurgien vétérinaire, M. *Bracy Clark,* des expériences dans le but de déterminer pourquoi le cheval est le seul animal (l'homme excepté) qui souffre de maladies de pieds ; et il conclut de ses expériences, que ces maladies devaient s'attribuer au fer non élastique qu'on leur fait porter. Ayant trouvé la cause du mal, il ne restait que le remède à chercher. Dans ce but, le chirurgien vétérinaire inventa un fer à cheval en acier, qui se trouve être exempt des inconvéniens du fer à cheval ordinaire. Ce n'est qu'après de nombreux essais, auxquels il a employé plusieurs années, qu'il est parvenu à le perfectionner. Il l'appelle : *The steel tablet expansion shoe* (fer à cheval élastique, formé de feuillets d'acier.) Ce fer a beaucoup de succès, et on en conseille l'usage à tous ceux qui veulent ménager les pieds de leurs chevaux. Le maréchal qui le fabrique se nomme *Samuël Davy,* et il demeure près de la première barrière sur l'*Edgeware Road.*

Nouveau procédé pour repasser les rasoirs. — On ne sait peut-être pas assez généralement que l'eau de savon, employée au lieu d'huile, sur la pierre à aiguiser, donne, au rasoir, un bien meilleur fil que celui qu'on obtient au moyen de l'huile. Nul doute qu'on ne trouvât l'eau de savon également utile pour repasser les instrumens de chirurgie.

Moyen de tirer plus facilement le fer à la filière. — Un fabricant de fil de fer et d'acier a observé que ces métaux trempés dans un liquide acide dont la température a été élevée par l'immersion de quelque lingot de cuivre très-chaud, passent par les trous de la filière avec une facilité remarquable, cette facilité étant due à ce qu'une petite quantité de cuivre, détachée par l'action de l'acide, recouvre le fer que l'on y trempe.

D'après cette expérience, le même fabricant s'est toujours servi d'une faible solution de cuivre pour tirer le fil de fer et d'acier. La légère couche de cuivre qui adhère au fer est entièrement emportée lorsqu'on achève le tirage à la filière.

Procédé pour la conservation des peintures à fresque. — Un nouveau procédé pour transporter les fresques d'un mur à un autre sans endommager en rien la peinture, a été imaginé par le signor Stefano Barezzi, de Milan. On recouvre la peinture d'une toile convenablement préparée ; elle s'y fixe et se détache ainsi du mur. On applique ensuite la toile à un autre mur auquel la peinture s'attache de nouveau sans que le moindre trait se détruise ou s'altère. Il a été démontré que ce procédé est praticable, et l'inventeur est, en conséquence, occupé maintenant à déplacer une grande fresque de l'église *della Pace,* à Rome. On espère que par l'emploi de ce procédé, on pourra sauver d'une destruction entière la fameuse scène de Léonard de Vinci, à Milan.

Recette pour faire de l'encre persane. — Prenez du noir de fumée et du vitriol en parties égales, des noix de Galle en poids égal à celui des premières substances, et de la gomme arabique, bien épurée, en poids égal à celui des trois autres substances réunies ; pulvérisez le tout et broyez-le ensuite sur un marbre en y mêlant de l'eau peu à peu, jusqu'à ce que la

matière arrive au degré de limpidité nécessaire, et vous aurez ainsi l'encre la plus belle et la plus durable qu'il y ait au monde.

Cette recette est traduite du persan où elle existe en vers. On la trouve dans un journal du Bengal.

Moyen de rendre toutes les espèces de papiers incombustibles. — Ce résultat merveilleux est obtenu par un procédé extrêmement simple. Il est indifférent que le papier soit blanc, écrit, imprimé, peint ou marbré. La seule chose qui soit nécessaire, c'est de le tremper dans une forte solution d'eau d'alun, et ensuite de bien le faire sécher. On peut facilement se convaincre de l'efficacité de ce procédé, en tenant un morceau de papier ainsi préparé au dessus de la flamme d'une bougie. Il y a cependant du papier qui a besoin d'être imbibé plus fortement qu'il ne pourrait l'être par une seule immersion. Dans ce cas, il faut recommencer l'opération de le tremper et de le faire sécher, jusqu'à ce qu'il ait été complétement saturé. On assure que ce procédé, loin d'altérer la couleur ou la qualité du papier, contribue au contraire à les améliorer.

REVUE BRITANNIQUE.

1825.

Histoire Naturelle, Economie Domestique.

DU PROJET D'INTRODUIRE LE POISSON DE MER DANS L'EAU DOUCE, ET DE PRIVER DE NOUVELLES ESPÈCES D'ANIMAUX.

Un écrivain très-connu, le docteur Mac Culloch, en s'autorisant des expériences faites à Guernsey, par un M. Arnold, a proposé dernièrement d'introduire le poisson de mer dans l'eau douce, et concurremment de le parquer, si l'on peut employer cette expression, dans des dépôts d'eau salée. Comme ce projet n'a pas été examiné avec toute l'attention qu'il mérite, nous croyons devoir en entretenir nos lecteurs avec quelques développemens. Nous leur communiquerons ensuite plusieurs observations qui nous appartiennent, sur un sujet analogue.

L'époque où nous vivons est généralement considérée comme favorable aux améliorations de tout genre. Notre intention n'est pas de contredire cette manière de voir. Cependant il faut avouer que l'espèce humaine manifeste toujours une singulière répugnance pour les innovations.

Presque toutes ont eu à lutter contre des préventions opiniâtres, et plusieurs sans pouvoir les vaincre. Il ne nous faudrait pas beaucoup d'efforts pour produire des preuves nombreuses à l'appui de ce que nous avançons; mais il nous faudrait beaucoup de place. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes, dont l'énumération ne sera pas sans utilité.

La patente de Watt était expirée avant qu'il eût vendu assez de machines à vapeur pour rentrer dans ses avances; et ces machines n'étaient pas encore d'un usage général, à la fin de la prolongation de quatorze ans que le Parlement lui avait accordée, quoiqu'il n'y eût pas moins de vingt-huit ans d'écoulés depuis l'époque de leur invention. Il y avait plus de cinquante ans que le système de la navigation à vapeur avait été proposé, lorsqu'on en fit la première application. C'est en vain que, bien long-temps après cette découverte, lord Stanhope en avait de nouveau recommandé l'usage. Vingt-deux bateaux à vapeur naviguaient sur la Clyde, en Écosse, lorsque l'Angleterre n'en possédait pas encore un seul; et l'Amérique du Nord effectuait, depuis plusieurs années, une grande partie de ses transports, au moyen de la vapeur, avant que nous eussions à la possibilité de suivre son exemple. C'est inutilement que l'on a tenté, dans le comté de Kent, de substituer la charrue écossaise à deux chevaux, à cette lourde et incommode machine qui ne peut être ébranlée que par quatre ou six chevaux, et qui, avec une dépense double, fait moitié moins d'ouvrage.

C'est avec tout aussi peu de succès que l'on a essayé d'abréger les procédures et de diminuer les épices des tribunaux; et de persuader aux membres du clergé qu'ils touchent la dîme pour

résider dans leurs paroisses et pour instruire leurs ouailles, et non pas pour tirer des perdrix dans le Norfolk, ou jouer au whist à Bath.

Il n'y a encore qu'un petit nombre d'années que nous avons adopté l'usage si commode de porter des cheveux courts et sans poudre. Que de peines n'a pas eues lady Montague pour introduire l'inoculation; Pierre-le-Grand, pour raser ses Scythes; et le *Quarterly Review*, pour humaniser son langage! Cette dernière réforme peut, il est vrai, être considérée comme une des plus extraordinaires de notre époque.

Nous pourrions prolonger cette énumération bien davantage; mais cela deviendrait aussi fatigant pour le lecteur que pour nous. Les améliorations sont nécessairement des réformes, et c'est pour cela qu'elles réussissent si rarement. Tout est pour le mieux, dit-on. Nos pères étaient plus sages que nous, car ils étaient plus anciens. Les vieillards sont toujours sages, attendu que leur barbe est plus longue que celles des jeunes gens. Gardez-vous de lâcher la bride à votre coursier; Dieu sait où il pourrait vous conduire! Lorsqu'en France on commença à couper les cheveux, on ne tarda pas à y couper les têtes. La réforme du bourg-pourri d'Old Sarum conduirait, peut-être, à celle du comté d'York. Si nous supprimions la perruque du chancelier, nous supprimerions ensuite ses six clercs, les répliques, les ajournemens, etc., etc. Qu'un rat s'introduise dans les digues, et bientôt il submergera toute la Hollande.

C'est par ces raisons que le prudent George III n'a jamais voulu réformer les perruques des évêques. Si les médecins eussent conservé les leurs, leurs fonctions ne seraient pas aujourd'hui usurpées par les apothicaires, et la génération actuelle ne s'en porterait que mieux. Les Français ont démoli la Bastille, et on sait comment cela a fini.

La Chine devrait servir de modèle aux nations. Pékin, la ville éternelle, ne réforme rien, et c'est pour cela qu'elle est éternelle. Les Turcs fument leurs pipes et s'asseyent comme des tailleurs, depuis le temps d'Osman et de l'invincible Amurat: aussi sont-ils encore à la même place.

Lorsque les Romains substituèrent la soie à la laine qu'ils portaient auparavant, ils commencèrent à déchoir. Si Rome n'eût pas changé sa toge, elle serait encore debout. Ne changez rien; et alors *esto perpetua* comme les Esquimaux.

Si les améliorations sont préjudiciables aux intérêts politiques des peuples, elles le sont encore davantage à leur moralité. On connaît ces sages maximes: « *Contentus parvo.* » « Un « cœur content vaut mieux que la richesse. » « Celui qui ne désire rien, dit Cicéron, res- « semble aux Dieux. » Le désir est un état pénible pour l'ame; or il précède ordinairement les améliorations; donc il est prudent de ne pas améliorer. Nos méthodistes, nos radicaux, nos démagogues, sont-ils autre chose que des mécontens? Si Caïn eût été content, il n'aurait pas failli. Et Troie, pourquoi a-t-elle été détruite? Parce que Pâris s'était lassé d'être célibataire, et que Ménélas ne voulait pas rester veuf.

C'est par ces puissantes considérations, et d'autres de même force, que l'on témoigne communément si peu de faveur pour les améliorations; que les novateurs sont si mal accueillis; que lorsque quelqu'un présente un projet, il ne trouve presque jamais personne pour l'aider, et qu'au contraire c'est à qui élèvera des objections. Mais sans nous laisser gagner par cette disposition générale des esprits, nous allons rendre compte des moyens que l'on propose pour fournir de nouveaux alimens aux habitans des trois royaumes.

Le docteur Mac Culloch assure qu'on s'est convaincu, par des observations et des expériences plusieurs fois répétées, que beaucoup de poissons de mer n'ont aucune répugnance pour l'eau douce; et qu'au contraire ils y vivent, ils y croissent et qu'ils s'y nourrissent tout aussi bien que dans leur élément naturel. Il n'y a, dit-il, aucune raison chimique pour que cela doive être autrement. L'eau est pour les poissons la même chose que l'air pour les animaux qui vivent sur terre, le *medium* de la respiration et du mouvement. Elle agit sur leurs ouies qui sont leurs poumons, par le moyen de l'oxigène qu'elle contient. Or, il a été démontré qu'il est plus facile de dégager l'oxigène de l'eau douce que de l'eau de la mer, et que, par conséquent, l'acte de la respiration doit se faire plus aisément dans la première que dans la seconde.

Il est également démontré que les eaux douces contiennent les mêmes variétés de sol, pour recevoir le frai, que la mer elle-même, et qu'ainsi il n'y a à cet égard aucune difficulté. Quant aux alimens, quoique l'on suppose que certains poissons mangent des herbes marines, il est incontestable que la plupart sont exclusivement car-

nivores. Les différentes espèces vivent en se mangeant les unes les autres, même celles qui paraissent consommer un peu de matière végétale. Les plus grands dévorent les plus petits, et par conséquent là où il y a des espèces variées et en quantité suffisante, il est impossible qu'il y ait disette d'alimens. Une morue peut d'une seule fois avoir six millions de petits, puisque c'est le nombre des œufs qu'elle porte : il est donc bien difficile qu'il y ait insuffisance de nourriture pour les poissons. Il semble même que la nature ne leur ait accordé cette fécondité merveilleuse que pour qu'ils aient toujours assez de moyens de subsistance. Quant à la végétation sous-marine, il paraît qu'elle n'a été créée que pour leur servir d'asile et de lieu de refuge, et non pas d'aliment; car il est bien loin d'être démontré d'une manière positive, qu'aucun d'eux mange réellement de ces herbages.

Ainsi le raisonnement et l'expérience détruisent également les objections que l'on a faites contre la possibilité d'acclimater le poisson de mer dans l'eau douce. Nous pourrons l'élever aussi facilement que nos animaux domestiques; et, pour cela, il ne sera même pas nécessaire d'avoir toujours recours à l'eau douce, qui, cependant, dans beaucoup de cas, présentera de grands avantages. Nous trouverons sur nos côtes une multitude d'endroits où il sera très-aisé d'établir des enclos pour le garder, soit comme objet de spéculation, soit pour notre consommation personnelle, et où nous l'aurons tout autant sous la main que nous pouvons avoir la volaille de nos basses-cours.

Il existe déjà, depuis plusieurs années, trois enclos de ce genre dans la Grande-Bretagne. Quoiqu'ils aient parfaitement réussi, ils n'ont pas été imités, tant nous mettons de lenteur à adopter les innovations dont les avantages sont le plus palpables. Il en existe aussi à Bermude, et dans la Grèce, à Missolonghi, sur les côtes de l'Adriatique. Les habitans des deux contrées prennent le poisson pour le parquer dans ces enclos, où ils le conservent et l'engraissent comme des animaux privés.

Il est assez curieux que nous qui passons une grande partie de notre jeunesse à apprendre le latin, à la vérité pour l'oublier quand nous sortons du collége, nous ne sachions pas que l'usage de parquer le poisson de mer était général dans l'ancienne Rome, et que c'était même une des branches les plus importantes de son économie domestique. L'exemple du peuple romain fait voir également qu'il est possible d'élever le poisson de mer dans l'eau douce; car, dès les premiers temps de la république, les cultivateurs allaient ramasser des œufs dans la mer, pour les transporter dans les lacs qui sont dans le voisinage de Rome. Plus tard cette pratique avait été singulièrement perfectionnée par les plus riches patriciens, qui attachaient autant de prix aux poissons de mer qu'ils élevaient dans leurs étangs, que nous pouvons en attacher aujourd'hui aux plantes exotiques de nos serres chaudes. Un passage de Columelle peut nous donner une idée de la grande étendue et de l'importance de ces étangs, et des dépenses qu'occasionait leur entretien. Mais, comme il nous serait facile de le faire voir, les Romains ne se bornaient pas à priver les poissons : ils privaient aussi beaucoup d'autres animaux qui vivent sur terre, et il est incontestable qu'à cet égard, au lieu d'améliorer les usages de cette grande et puissante nation, nous avons au contraire fait beaucoup de pas rétrogrades. Il paraît cependant que l'usage de déposer le poisson de mer dans l'eau douce s'est conservé en Sicile; car le capitaine Smith assure qu'encore aujourd'hui, les habitans transportent le mulet et le homard dans le lac de Biviera, afin d'en améliorer la qualité.

Cette dernière preuve est sans réplique et ne permettrait pas de traiter de chimériques les idées du docteur Mac Culloch, quand bien même la possibilité de les mettre à exécution ne serait pas démontrée par le succès des essais de M. Arnold. Mais quelques personnes prétendent que le poisson de mer, sorti de son élément naturel, ne peut pas manquer de se détériorer et de perdre la saveur qui lui est propre. Les Romains étaient d'une opinion bien différente, comme on peut en juger par les frais qu'ils faisaient pour l'élever dans des étangs, quoiqu'ils fussent si rapprochés des côtes; et, en effet, il est constant qu'il s'est toujours amélioré dans l'eau douce, qu'il s'y engraisse, et que sa chair y acquiert un goût plus délicat. « Il est prouvé par les expériences que j'ai faites, dit M. Arnold, que la loche devient, dans l'eau douce, deux fois plus forte qu'elle ne l'est dans la mer. La limande y devient souvent trois fois plus grosse, et elle y perd sa marbrure. Le mulet n'y augmente pas en longueur, mais il y grossit beaucoup, et il présente une couche de graisse bien plus considérable que de coutume. » On sait généralement

que les huîtres ne sont jamais bonnes, avant d'avoir été transportées de la mer dans l'eau douce. Les seules qui soient bonnes naturellement, celles que, dans les marchés, on désigne sous le nom de *Natives,* sont toujours recueillies dans des endroits où l'eau douce se réunit à la mer.

Il existe plusieurs poissons de mer qui vivent dans l'eau douce sans y avoir été contraints par l'homme. Ce sont le congre, la sardine, le gardetacaud, la molette, l'alose, la grande lamproie, la petite lamproie, l'épinoche, l'éperlan, le quadricorne, le surmulet, le carrelet, le carrelet rouge, la baleine blanche, la mustelle, le mollé, le maquereau, le hareng, la morue, la loche, la loche rouge, le langoustin, le saumon, l'anguille, la chevrette, le crabe et quelques autres encore.

M. Arnold est parvenu, en outre, à acclimater dans l'eau douce, les poissons suivans, qui n'y viennent pas naturellement : la limande, l'atherine, la sole, le boulereau, le bellicant, le lien, le turbot, les huîtres, les moules, etc.

En résumé, toutes les fois qu'on a voulu acclimater un poisson de mer dans l'eau douce, on y est toujours parvenu, quand on s'y est pris d'une manière convenable; et les différentes espèces s'y sont propagées, lorsqu'elles ont eu le temps nécessaire pour le faire. Ce qui est remarquable encore, c'est que l'expérience a réussi, alors même que l'eau éprouvait des changemens alternatifs, et que de salée elle devenait saumâtre, puis douce et successivement par rotation. On n'a pas eu besoin de donner des alimens aux poissons de mer que l'on avait privés : ils se sont multipliés d'une manière prodigieuse tout en se servant les uns aux autres de pâture, et c'est ainsi qu'un étang de cinq acres, qui n'était autrefois d'aucune valeur, est actuellement la source d'un revenu considérable.

Partant de ces faits, qui sont incontestables, l'auteur du projet propose, en premier lieu, d'utiliser ces grands espaces remplis d'eau douce qui se trouvent dans les trois royaumes, en les approvisionnant de poisson de mer. Il assure que rien qu'en Écosse, il existe au moins cinq cents milles carrés occupés par des lacs ou des étangs qui ne produisent pas un seul schelling, et qui fournissent à peine quelques poissons aux habitans des districts voisins. En France et en Allemagne, les étangs convenablement approvisionnés de poissons d'eau douce, donnent une rente égale à celle de la terre. Très-certainement ils ne produiraient pas un revenu moins considérable dans la Grande-Bretagne, si on y introduisait la marée, et ils fourniraient une quantité prodigieuse de denrées alimentaires.

Le docteur Mac Culloch propose en outre d'enclore une portion de la Tamise, afin d'y établir un marché de poissons vivans pour la métropole. Si les compagnies qui se forment tous les jours avaient réellement un autre but que d'agioter sur la valeur de leurs actions, ce projet serait déjà exécuté; car les avantages en sont évidens. En effet, les marchands de poissons savent très-bien qu'il n'y a qu'une portion fort peu considérable de celui qu'ils vendent au marché qui soit en bon état. Sur cent turbots que l'on apporte à Londres, peut-être n'y en a-t-il pas dix qui soient sains! Il est d'usage de dire, quand un poisson est mauvais, qu'il est hors de saison; mais cette explication n'est pas admissible, car jamais le poisson n'est hors de saison que pendant le temps très-court du fraî. D'ailleurs, l'approvisionnement actuel du marché a l'inconvénient d'être fort irrégulier. Quelquefois il y a encombrement, et alors les marchands de poissons en détruisent des quantités considérables pour maintenir les prix. Mais il arrive plus souvent encore, soit à cause du mauvais temps, soit par toute autre raison, qu'il y a insuffisance dans l'approvisionnement, et les ventes se font à des prix exorbitans. Si le poisson venait à Londres en plus grande quantité et d'une manière moins irrégulière, un plus grand nombre de personnes pourraient consommer cet aliment salubre et agréable; et sa valeur, au lieu d'éprouver des variations continuelles, deviendrait uniforme et permanente.

En admettant même que la marée, parquée dans la Tamise, ne se propageât pas, le but de l'entreprise ne serait pas manqué pour cela; car cet enclos serait un réservoir où le poisson serait déposé dans les momens d'abondance, et et d'où on le retirerait quand il deviendrait plus rare. Dans le cas au contraire où il se propagerait, comme nous sommes convaincus que cela aurait lieu, ce réservoir serait une espèce de garenne qui aurait de grands avantages pour les entrepreneurs. Si les poissons déposés dans l'enclos ne se nourrissaient pas comme dans la mer, en se mangeant les uns les autres, il serait facile, à l'exemple des Romains, de les alimenter avec les restes des consommations d'une popu-

lation aussi considérable que celle de Londres. Il n'y a pas de motifs pour que nous ne nourrissions pas nos poissons comme nous nourrissons nos volailles; et qu'après avoir naturalisé la carpe et la tanche, et en avoir fait en quelque sorte des animaux domestiques, nous soyons moins heureux pour les autres espèces.

L'auteur du plan que nous analysons, voudrait qu'on formât l'enclos avec des palissades, à l'embouchure de la Tamise ou de la Medway. Tous les jours un bateau à vapeur en apporterait du poisson au marché de Londres, et rapporterait de cette ville, si cela était nécessaire, ce qu'il faudrait pour nourrir les poissons restés dans le réservoir. Il n'y aurait, d'ailleurs, aucune difficulté à alimenter constamment ce réservoir de poissons vivans, au moyen de bateaux à soupape. On en apporte à Gravesend de cette manière; et l'exemple de Bermude et de Missolonghi prouve également que rien n'est plus facile.

M. Mac Culloch suppose aussi que la tortue pourrait être naturalisée dans la Grande-Bretagne, et ceci mérite toute l'attention de la cour des aldermen (1). Les capitaines de nos navires disent, il est vrai, que les tortues meurent, quand elles viennent dans nos latitudes. Cependant si quelques-unes ne survivaient pas, comment se ferait la soupe à la tortue? D'ailleurs, n'est-il pas bien connu qu'en particulier, la tortue du capitaine ne meurt jamais? Mais un fait décisif c'est qu'il y a quelque temps, on en a pris une dans le Tamar; et quoique trouvée dans l'eau douce, elle était parfaitement saine, et elle fut jugée excellente à Saltash où on la mangea.

La naturalisation de la tortue, loin d'être difficile, nous paraît même extrêmement aisée. Le paon et notre poule domestique sont originaires des parties les plus chaudes de l'Inde, et la pintade vient des sables brûlans de l'Afrique; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient aujourd'hui parfaitement acclimatés dans des contrées beaucoup plus septentrionales que la nôtre. Il n'est pas douteux cependant que la naturalisation de ces oiseaux présentait beaucoup plus de difficultés que celle d'un animal aquatique; car, tandis que la différence de la température de l'air de ces climats si éloignés l'un de l'autre, est de quatre-vingts degrés de Fahrenheit, il n'y a pas une différence de plus de dix degrés dans la température de leurs eaux respectives. Il est évident que cette différence sera à peine sensible pour la tortue, surtout quand on considère qu'elle a la vie très-dure, et que, d'ailleurs, elle serait protégée, par son enveloppe, contre la rigueur du froid.

En dépit de l'antipathie que nous avons pour les améliorations, et de celle que l'on a plus particulièrement témoignée pour l'introduction de nouveaux animaux, nous sommes convaincus qu'un jour nous aurons des étangs pour nos tortues, comme nous avons des basses-cours pour nos volailles. C'est vraiment une disposition bien étrange dans l'homme, que cette aversion pour tous les projets qui peuvent améliorer sa condition s'ils réussissent. Pourquoi le lord-maire et la cour des aldermen n'ont-ils pas voté 1000 liv. st. pour faire mettre des tortues dans le canal du Régent ou dans celui de la Nouvelle-Rivière? ce qui serait bien plus facile encore, pourquoi les monopoleurs du *dock* des Indes-Occidentales n'en introduisent-ils pas dans leurs superbes bassins, où, au milieu des nègres, du rum, du sucre et du café, elles pourraient se croire chez elles? Mais les directeurs, de même que les aldermen, se contentent de se procurer de la tortue suivant l'ancienne manière, et leur secrétaire a même déclaré que le projet en question ne pourrait pas réussir. On avait dit aussi que ce *dock* ne réussirait pas; et le temps a confondu les contradicteurs, comme les tortues viendront à leur tour confondre les directeurs et leur secrétaire.

Malheureusement notre répugnance pour les innovations ne s'est pas manifestée seulement à l'occasion des animaux, mais aussi à l'occasion des plantes. Ce honteux et stupide entêtement nous a empêchés d'en acclimater un nombre immense, qui aurait augmenté les produits de notre agriculture ou servi à l'embellissement de nos jardins. Au mépris des expériences faites, et d'expériences dont les résultats

(1) Note du Tr. Ce sont des magistrats municipaux dont les fonctions ont quelque analogie avec celles de nos anciens échevins. Une soupe à la tortue est de fondation dans les repas de corps de la Cité. Ce mets, presque inconnu en France, est si estimé en Angleterre, que lorsque le maître d'une taverne doit en servir, il le fait annoncer dans les journaux plusieurs jours à l'avance. S. F.

étaient incontestables, nos jardiniers ont persévéré dans leur routine : ils continuent de cultiver des boutures et des rejetons, au lieu de cultiver la semence, et ils détruisent, par la réclusion et une chaleur excessive, des plantes innombrables qui devraient être faites depuis long-temps à notre climat. De temps en temps, une plante, plus heureuse que les autres, trouve le moyen de s'échapper et se naturalise dans nos jardins; mais tout concluans que sont ces faits, on n'en tient aucun compte, et on persiste dans les vieux erremens; car l'expérience, quand elle n'est pas secondée par l'esprit d'observation, ne peut avoir aucun résultat utile. Il y a environ cinq ans que l'on cultive l'ananas sans le secours du feu, et comme ce fait ne peut pas être contesté, on dit seulement que ceux que l'on obtient de cette manière ne sont pas bons; et quand, ce qui n'est pas rare, il s'en trouve d'excellens, on soutient que ce sont des exceptions.

Mais revenons à notre sujet. Nous avons avancé que trois des oiseaux privés dans nos basses-cours, sont originaires des pays chauds : ils ne se trouveraient pas en Angleterre, s'ils n'y avaient pas été naturalisés par l'homme. Or ce qui a déjà été fait une fois, pourrait être fait une seconde; et nous n'éprouverions pas plus de difficultés à acclimater le florican indien ou l'oiseau messager, si nous essayions de le faire. Lord Hastings n'a-t-il pas déjà naturalisé la perdrix de l'Inde? et l'oiseau du paradis qu'on supposait ne pas pouvoir vivre hors de la Nouvelle-Guinée, a cependant vécu à Kensington, et probablement il y vivrait encore, sans l'excès des soins qui lui ont été prodigués par une main royale (1).

Pour savoir si une chose peut être faite, il faut la tenter. Mais les ennemis des innovations s'opposent à tous les essais, afin qu'on ne les force pas à en reconnaître la possibilité ou les avantages. Si les animaux ne pouvaient pas vivre sous des latitudes diverses, comment l'homme lui-même, né, dit-on, au pied du mont Ararat, pourrait-il exister dans le Groenland, se nourrissant de baleine sous le pôle, et de noix de cacao sous l'équateur; heureux dans l'un et l'autre climat, et partout dévorant tout ce qui se rencontre sous sa main? Comment le cheval prospère-t-il également sous le soleil de l'Afrique et sous les glaces de la Norwège? Il y a trois siècles qu'il était inconnu dans le Nouveau-Monde, et maintenant il le parcourt d'un pôle à l'autre. Pourquoi donc ne pourrait-on pas aussi naturaliser le zèbre, l'éléphant ou l'hippopotame?

Ainsi que le cheval, l'âne, le renard, le loup, le lièvre, le mouton et le bœuf, se rencontrent dans le monde entier; et partout ils modifient la peau qui les couvre conformément au temps et au climat. La chèvre des montagnes chargées de neige de l'Himalaya a vécu à Londres, et vraisemblablement elle s'y serait propagée, si les chefs de nos manufactures se fussent lassés de tirer de l'Asie la laine propre à faire des schalls : les heureux essais de M. Ternaux, l'un des premiers fabricans de la France, autorisent cette conjecture. La barbe de la chèvre fait, il est vrai, plus de chanceliers et d'évêques dans une latitude que dans l'autre; mais voilà tout. Quant à sa peau elle est toujours la même; et, dans tous les pays, elle est également susceptible d'être convertie en livres de poche, en gants et en souliers pour les belles.

Il en est de même des oiseaux, avec cette seule différence qu'ils peuvent encore changer de climat avec plus de facilité et de promptitude que les autres animaux. On trouve également la bécassine au Bengal et dans la baie Baffin, dans la mer Rouge et dans le bassin polaire de M. Barrow (2). L'hirondelle poursuit les mouches depuis les sables brûlans de l'Afrique jusqu'aux marais glacés du Nord. Mille autres font de même; mais comme nous n'écrivons pas un traité d'histoire naturelle, il est inutile d'en faire l'énumération.

Que les différentes espèces d'animaux aient chacune leur climat de prédilection, cela est dans l'ordre. Dans le principe elles durent être placées dans les pays qui leur convenaient le mieux, et qui fournissent en plus grande abondance les alimens qu'elles consomment. Il n'y a aucune raison pour que d'elles-mêmes elles en franchissent les limites. Quel motif, par

(1) La duchesse de Kent.

(2) Note du Tr. M. Barrow est un membre de l'amirauté anglaise : c'est lui qui a rédigé les instructions des expéditions entreprises pour découvrir un passage dans les mers polaires de l'Amérique du Nord. S. F.

exemple, pourrait déterminer un éléphant à se rendre volontairement en Europe, au risque d'y être mis dans une cage et montré pour un schelling, dans le cas où sur sa route il n'aurait pas été pris et mangé par un Hottentot? Mais la nature n'a pas dit aux animaux comme aux flots de l'Océan : Vous n'irez pas plus loin.

Si les preuves que nous avons données de la vérité de cette assertion ne suffisaient pas, on pourrait en acquérir d'autres en allant visiter le géologue Buckland. Quand vous pénétrez dans son appartement, vous vous y trouvez entouré de débris de tous ces quadrupèdes qu'on ne rencontre plus aujourd'hui qu'en Asie et en Afrique; et cependant tous ces débris ont été découverts dans une excavation du Yorkshire. Des découvertes semblables ont été faites également en France, en Allemagne, en Italie, en un mot dans toutes les contrées de l'Europe.

Nous sommes fermement convaincus que tous les animaux sont susceptibles d'être naturalisés dans les différens climats du monde; mais nous ne croyons pas qu'il en soit tout-à-fait de même des plantes. Il est facile de donner la raison de cette différence : les animaux peuvent eux-mêmes produire la chaleur, tandis que les plantes dépendent entièrement de celle de la température dans laquelle elles se trouvent. Nous ne prétendons pas cependant qu'un éléphant déjà âgé puisse être impunément exposé à la rigueur d'un hiver de la Grande-Bretagne. Nous ignorons de quelle manière les chevaux ont été dispersés dans toutes les parties de l'univers; mais il est probable que c'est par gradation. Quant à notre poule domestique, il paraît que de l'Inde elle était venue dans l'Asie mineure, et de là, dans le midi de l'Europe, d'où ensuite elle a été transportée dans le nord. La pintade, importée d'Afrique par les Romains, s'est répandue de l'Italie dans les contrées plus septentrionales. Le paon a suivi une marche semblable; et rien ne s'oppose à ce que l'éléphant et en général tous les animaux des tropiques s'acclimatent de la même manière en Europe, et se répandent insensiblement de l'équateur au pôle. Les petits, élevés dans des contrées plus froides, pourront être exposés à une température plus froide encore; et de génération en génération, ces différentes espèces deviendront toujours moins délicates. C'est ainsi que ces animaux antédiluviens, dont les débris se trouvent en si grand nombre dans les carrières de l'Europe septentrionale, ont dû, lorsque l'homme n'existait pas encore pour les arrêter dans leur marche, s'éloigner graduellement des contrées où, dans le principe, ils avaient été placés par la nature.

Nos immenses possessions, dispersées dans toutes les parties de l'univers, nous donneront de grandes facilités pour faire des essais sur tous les genres d'animaux dont l'introduction dans la Grande-Bretagne sera jugée utile. Quelquefois le succès pourra n'être que le résultat du temps : souvent aussi il sera beaucoup plus prompt qu'on ne le suppose. La première chose à faire, ce sera de détruire des préjugés, et il est vraisemblable que c'est également ce qu'il y aura de plus difficile.

On demandera peut-être quels avantages procurera à la Grande-Bretagne la naturalisation des animaux des tropiques. Nous répondrons que les uns serviront à embellir nos paysages; que les autres nous fourniront de nouveaux alimens, ou que nous les obligerons à travailler pour nous. Ils serviront aussi à consommer les productions végétales dont ne font pas usages les animaux que nous possédons déjà, et à occuper des places ou des régions que ceux-ci n'occupent pas.

Pour mieux sentir le prix des services qu'ils nous rendront à cet égard, il suffit de réfléchir à ceux que nous rend la chèvre. La chèvre est l'épurateur universel du règne végétal; c'est elle qui consomme les plantes vénéneuses qui y sont répandues, et elle trouve sa nourriture dans des pâturages inaccessibles à la plupart des autres animaux. Elle nous est donc doublement utile, et elle nous procure un profit qui, sans elle, n'existerait pas. L'utilité du porc est encore plus frappante; car les alimens qu'il consomme sont des rebuts qui n'ont absolument aucune espèce de valeur; et par conséquent c'est de rien qu'il fait quelque chose. Il en est à peu près de même du canard et de l'oie; et en général tous ces végétaux sauvages que la culture n'a pas améliorés, n'ont guère d'autre utilité que de servir d'alimens aux différens animaux que nous consommons, et qui en élaborent les sucs dans leur estomac.

Les chardons ne sont jusqu'à présent d'aucune utilité; ils rebutent jusqu'à l'âne qui essaie d'en manger. Si donc nous introduisions, en Angleterre, un animal auquel ils pourraient servir d'alimens, sa nourriture ne donnerait

lieu à aucune dépense. Quel avantage n'aurions-nous pas aussi à y naturaliser la renne, qui nous procurerait de la venaison en échange de lichens qui ne nous sont bons à rien!

Nous allons maintenant dire un mot des animaux qu'il conviendrait d'importer, soit sous le rapport de l'agrément, soit à cause des avantages positifs que l'on en retirerait, en les consommant ou en les faisant concourir à nos travaux.

Jusqu'ici nous n'avons guère acclimaté que le paon, parmi les oiseaux de pur agrément, quoiqu'il y en ait une multitude d'autres que nous aurions pu aussi naturaliser en Angleterre. Le faisan doré n'y est vu que très-rarement; et tous les oiseaux étrangers, tristement reclus dans des cages, comme des lions ou des singes, n'y engendrent pas, et ne contribuent en aucune manière à la décoration de nos paysages. Il n'y en a pas un seul cependant, indépendamment de ceux qui sont inconnus dans nos ménageries, que nous n'aurions pu naturaliser tout aussi facilement que le paon ou la pintade. L'ibis et le flamand devraient contribuer à l'agrément de nos étangs et de nos cours d'eau, de même que le cygne noir d'Australasie, tout récemment introduit dans la Grande-Bretagne, commence à y concourir. C'est un pas de fait vers une amélioration. Pourquoi n'a-t-on pas en même temps introduit les grues de mer dont la forme est si élégante? Le pélican ferait plus que contribuer à notre amusement, il pourrait aller à la pêche pour nous comme il fait en Chine.

Comment se fait-il que nous n'ayons encore privé que deux seules espèces de tout le genre des anas, l'oie et le canard? La sarcelle est un oiseau plus agréable à l'œil et beaucoup meilleur : à quelques milles de l'Angleterre, nous pouvons la voir dans les basses-cours des Hollandais; rien n'était plus facile que de suivre un exemple si rapproché de nous. Quatre mille ans, dit-on, se sont écoulés depuis la fin du déluge, époque à laquelle les animaux furent rendus à la liberté; et, pendant ce long période, nous n'avons privé qu'une demi-douzaine d'oiseaux, tandis que l'arche tout entière aurait dû l'être. Tout le Musée britannique (1) circulerait aujourd'hui dans nos basses-cours ou nagerait dans nos étangs, que ce ne serait pas encore avoir fait beaucoup, en comparaison de ce qui resterait à faire; et il est inconcevable que, depuis si long-temps, nous n'ayons pas même songé à apprivoiser la caille, le faisan, la bécasse, la perdrix, etc.

Nous n'avons pas fait davantage à l'égard des quadrupèdes. Sur un millier d'animaux à quatre pattes, nous n'en avons apprivoisé que huit; savoir : le cheval, l'âne, le bœuf, le daim, le mouton, la chèvre, le chien et le chat. Encore est-ce improprement que nous disons *nous;* car; par le fait, dans l'espace de dix-huit cent vingt-cinq ans, nous n'en avons pas apprivoisé un seul : tous l'ont été par les nations antérieures. Les peuples de l'Asie ont fait davantage, puisqu'ils sont parvenus à dompter le chameau, le dromadaire et l'éléphant. On a, il est vrai, tenté d'introduire en Angleterre et de priver la renne : malheureusement l'ignorance et l'inattention de ceux qui ont fait cet essai, l'ont empêché de réussir. On a également laissé mourir tous les élans importés d'Amérique. Mais le mauvais succès de ces expériences, qui n'accuse que l'incurie de ceux qui les ont dirigées, ne doit pas nous abattre. Un champ immense se découvre devant nous; rien ne nous empêche d'y pénétrer. Nous pouvons, si nous le voulons, accroître, dans une proportion indéfinie, la masse de nos denrées alimentaires; nous pouvons aussi soulager les classes ouvrières, en faisant exécuter une partie de leurs travaux par des animaux qu'il dépend de nous d'apprivoiser.

On va nous demander comment on y parviendra. Assurément ce ne sera point en répétant sans cesse que cela est impossible. Jadis on croyait aussi qu'il était impossible de s'élever dans les airs en ballon; d'en descendre en parachute; de distribuer la lumière aux habitans d'une grande ville, avec des tuyaux et des robinets, comme l'eau dans des bains publics; et, pour revenir à notre sujet, avant que cela fût tenté, on devait croire également qu'il serait impossible de soumettre, dans l'Inde, à la volonté de l'homme, le plus grand et le plus

(1) NOTE DU TR. Le Musée britannique ne contient pas seulement les productions des arts du dessin, comme celui du Louvre à Paris; il renferme aussi des collections très-importantes et très-considérables d'histoire naturelle.

fort des quadrupèdes, de lui faire porter nos fardeaux, et de le faire combattre dans les rangs de nos armées.

Grâce à la société qui s'organise sous la direction de sir Humphry Davy, quelques-unes des hypothèses dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, ne tarderont pas à être réalisées. Cette société ne se bornera point à créer une ménagerie, à l'instar de celle du Jardin des Plantes à Paris, qui n'a contribué en rien au bien-être des habitans de la France : lorsqu'elle introduira de nouveaux animaux en Angleterre, ce ne sera pas seulement pour en faire une vaine parade, mais pour en perpétuer l'espèce, et pour les faire servir à nos besoins. Sans doute l'autorité d'un nom tel que celui d'Humphry Davy, ébranlera un peu les incrédules, et en imposera à cette ignorance présomptueuse, toujours prête à contester ce qu'elle est incapable de comprendre (1). (*London Magazine.*)

(1) Voyez le prospectus de cette Société; 1er liv. du 2e volume pag. 246.

Biographie.

NOTICE HISTORIQUE SUR JAMES WATT.

James Watt naquit à Greenock, en Écosse, en 1736, d'une famille dans laquelle les connaissances mathématiques étaient depuis long-temps héréditaires. Son père était un négociant distingué de cette ville, et il fut un de ses magistrats pendant plusieurs années. Son fils aîné, celui qui est l'objet de cette Notice, né avec un tempérament très-délicat, ne put pas profiter de l'enseignement des écoles établies dans sa ville natale. C'est une chose remarquable que la plupart des artistes, des poètes ou des philosophes qui ont fait le plus d'honneur au genre humain, aient dû à des circonstances analogues cette profondeur de pensée et cet amour de l'étude qui ont immortalisé leur mémoire. Pope fut forcé, par sa constitution débile, de vivre constamment au foyer domestique; Pascal, Fontenelle, Samuel Johnson, et beaucoup d'autres personnages illustres, n'ont trouvé de soulagement à leurs souffrances que dans les hautes méditations de la philosophie. On serait même tenté de conclure, des exemples célèbres de Walter Scott et de lord Byron, que la faiblesse physique est généralement compensée par un plus grand développement des facultés intellectuelles, et par l'habitude, en quelque sorte indispensable, de la méditation. Nous sommes convaincus que cette persévérance dans l'étude, qui a distingué James Watt pendant toute la durée de sa longue et pénible carrière, doit être attribuée en grande partie à la faiblesse de son tempérament.

A l'âge de dix-huit ans, Watt vint à Londres dans l'intention d'apprendre l'art de fabriquer les instrumens de mathématiques, et, pendant l'espace d'un an, il fit de grands progrès dans les différentes branches de la mécanique. Peu de temps après son retour en Écosse, vers l'année 1757, à peine âgé de vingt-un ans, il fut nommé *fabricant d'instrumens de mathématiques de l'Université de Glasgow*, citée dans tous les temps pour le talent et la réputation de ses professeurs, et alors honorée par des hommes tels que Simpson, Adam Smith, fondateur de l'économie politique, et le célèbre Black, l'émule de Priestley, de Scheele et de Lavoisier, créateurs de la chimie moderne.

Ce fut pendant son séjour à Glasgow, en 1763, que Watt reçut, du professeur de *philosophie*

naturelle, la mission de réparer un modèle de la machine à vapeur de *Newcomen*. La difficulté qu'il éprouva à fournir de la vapeur à la machine, lui suggéra l'idée d'un *condensateur séparé;* et, par une suite d'expériences fort curieuses, il parvint à établir avec exactitude la quantité de calorique consommé dans l'évaporation. Ce serait dépasser les limites de cette Notice, que de faire l'exposé des moyens qu'il employa pour perfectionner la machine à vapeur, et pour varier la forme et les matériaux des différentes pièces d'un mécanisme aussi compliqué. Nous ne pouvons pas davantage parler en détail de toutes les conséquences importantes qu'il a tirées de ces nombreuses expériences. Il suffira de dire qu'on pourrait à peine citer une seule amélioration qu'il ait due au hasard ; tous les changemens qu'il a faits à la machine à vapeur sont le fruit de son habileté comme artiste, et de ses profondes connaissances en chimie et en mécanique. Jamais un seul homme ne réunit autant de savoir, d'imagination et de sagacité.

En 1765, Watt s'associa avec le fameux docteur Roebuck pour former une manufacture de machines à vapeur. Mais il n'atteignit pas le but qu'il s'était proposé, non seulement à cause de la position pécuniaire du docteur, mais aussi parce qu'il fut forcé de se livrer tout entier à ses fonctions d'ingénieur civil. En 1767, il fit le plan d'un canal de jonction entre le Forth et la Clyde, et bientôt après il dirigea les travaux de celui de Monkland à Glasgow. On lui doit également des projets de canaux entre Perth et Forfar, et un rapport sur la jonction des deux mers par l'isthme de Crinan. Il serait trop long d'énumérer ici les plans, les projets et les devis de toute espèce qu'il a présentés pour construire des ponts, creuser des ports, des canaux et des lits de rivière. Son dernier projet fut celui d'unir Inverness et le fort William par un canal que M. Telford a, depuis, entrepris et heureusement exécuté : c'est le canal Calédonien.

Après ce dernier travail, Watt accepta l'invitation de M. Boulton, de Manchester, et il vint se fixer en Angleterre. C'est en 1775 qu'il obtint une prolongation au terme du brevet qu'il avait pris pour ses perfectionnemens aux machines à vapeur, et qu'il en commença la fabrication, sous la raison Boulton et Watt. La grande économie qui résultait de ce puissant moteur en fit bientôt adopter l'usage dans les mines du comté de Cornouailles et dans tout le reste de l'Angleterre. Pendant les années 1781, 1782, 1784 et 1785, J. Watt perfectionna beaucoup les moulins, et montra autant de génie dans ses inventions, que de persévérance et de sagacité dans leurs diverses applications. Lorsqu'on examine avec soin l'ensemble de ses travaux, on est forcé d'admirer en lui un esprit de recherche, une habileté d'exécution et une fécondité de ressources qu'on ne saurait trouver, au même degré, dans aucun autre mécanicien des temps modernes. Les améliorations qu'il a fait subir à toutes les machines à vapeur ou à roues, ont donné à notre population, à nos manufactures, à notre fortune, une impulsion sans exemple dans les annales du pays. Au milieu des détails innombrables de tant d'occupations, il suivit avec ardeur les progrès des connaissances chimiques, et il y contribua lui-même par la découverte de quelques propriétés remarquables des gaz.

En 1786, il introduisit en Angleterre le nouveau procédé de blanchiment par l'acide muriatique (1), découvert par M. Berthollet de Paris. Il communiqua ce procédé à son beau-père, M. Mac-Grégor, et, après avoir fait construire les appareils nécessaires avec le plus grand soin, il en dirigea les premiers essais qui furent couronnés d'un succès complet. On sait combien il en est résulté d'avantages et d'améliorations dans le système général de nos manufactures.

Indépendamment de ces graves occupations, il n'est point de méthode ou de procédé que M. Watt n'ait tenté de perfectionner, pas de science qu'il n'ait plus ou moins approfondie. Plusieurs années de sa vie ont été troublées par la nécessité où il s'est trouvé réduit, de défendre ses brevets d'invention, contre une foule de prétentions illégitimes ; et ce n'est qu'en 1799, que la cour du banc du roi lui donna gain de cause contre ses adversaires.

En 1800, James Watt se retira des affaires ; mais il ne cessa point de s'intéresser aux progrès des sciences, de la *littérature* et des arts ; jusqu'au dernier moment de sa vie, on le trouva toujours prêt à donner son avis et ses conseils dans les matières de sa compétence. Malgré l'extrême faiblesse de sa constitution, grâce au régime et à la tempérance, il parvint à l'âge de

(1) C'est l'acide *hydro-chlorique* de la nomenclature actuelle.

quatre-vingt-quatre ans, avec la jouissance de toutes ses facultés ; il expira, après une courte maladie, et Heathfield, dans le comté de Strafford, le 25 août 1819. Il avait été nommé membre de la Société Royale d'Édimbourg, en 1784 ; de celle de Londres, en 1785. En 1806, l'Université de Glasgow lui conféra le titre de *docteur en droit*, et bientôt après l'Institut de France l'admit au nombre de ses huit membres étrangers.

Le 18 juin 1824, dans une assemblée publique tenue à Londres, il fut résolu d'élever une statue à cet honorable citoyen. Le président, lord Liverpool, annonça que le roi souscrivait pour 500 livres sterling (12,500 fr.), à l'érection d'un monument aussi national. L'illustre président de la Société Royale, sir Humphry Davy, présenta un précis admirable des services que James Watt avait rendus au monde entier, par ses précieuses découvertes, et le fils de son premier associé, M. Boulton, lut un exposé très-intéressant des avantages qu'en avaient retirés les manufactures de la Grande-Bretagne. Nous sommes loin de penser que les éloges de personnages aussi distingués que le comte de Liverpool, sir Humphry Davy, M. Huskisson, sir James Mackintosh, M. Peel et M. Brougham, puissent ajouter quelque chose à la gloire de Watt ; mais nous éprouvons une véritable satisfaction en voyant des hommes si honorables devenir les interprètes de l'opinion publique, et payer à sa mémoire le tribut de l'admiration universelle.

Il nous serait difficile de décrire, d'une manière digne du sujet, les prodiges qui sont dus au génie de J. Watt ; mais nous terminerons cette Notice, en citant le passage suivant d'un essai de Francis Jeffrey, qui pourra en donner une idée :

« En examinant les grands changemens que « Watt a introduits dans la construction des « machines à vapeur, et dans leur application « aux arts, il semble qu'il en est le véritable in« venteur. C'est lui qui en a réglé les mouve« mens avec assez de bonheur pour la rendre « applicable aux fabrications les plus délicates, « et qui lui a donné assez de force et de solidité « pour triompher des résistances les plus éner« giques. Il a réuni la vigueur et la flexibilité, « de manière à communiquer à ce nouvel agent « la précision, la souplesse, et la puissance la « plus étonnante qu'on ait encore employée dans « les arts mécaniques. La trompe d'un éléphant, « qui saisit une épingle et brise un chêne, ne « saurait lui être comparée. Au moyen de la « machine à vapeur, on grave un cachet, on « aplatit comme de la cire les métaux les plus « durs ; on file, sans le rompre, un fil aussi fin « que le plus léger duvet ; on soulève un vais« seau de guerre comme une chaloupe ; on brode « la mousseline et on forge des ancres ; on taille « l'acier en petits rubans, et on fait marcher « les navires en dépit des courans et des tem« pêtes !

« Cette découverte a augmenté indéfiniment « la masse des jouissances humaines ; elle a « rendu accessibles au monde entier les res« sources de l'aisance et de la prospérité. Elle « a donné aux faibles mains de l'homme un pou« voir sans limites, et assuré à l'intelligence un « triomphe perpétuel sur la matière. L'espèce « humaine en est redevable à un seul homme ; « elle a reçu de lui un service immense, uni« versel ; et l'on peut dire que l'inventeur de la « charrue, déifié par la reconnaissance de ses « sauvages contemporains, méritait moins un « tel hommage que l'illustre mécanicien dont « l'Angleterre pleure encore la perte. »

(*Glasgow Mechanic's Magazine*.)

Agriculture.

ORIGINE ET PROGRÈS DE L'HORTICULTURE EN ANGLETERRE.

L'ORIGINE de l'horticulture, comme celle de tous les arts de première nécessité, se perd dans la nuit des temps. Les végétaux qui fixèrent, d'abord, l'attention de l'homme, comme propres à le nourrir, furent sans doute les fruits, et le premier jardin dut probablement son existence à l'idée qu'il eut de s'approprier les arbres qui les portaient, soit en les protégeant là où ils se trouvaient, soit en les rapprochant de son habitation. Tous les écrivains de l'antiquité s'accordent à mettre à la tête des premiers arbres à fruits que l'on cultiva, le figuier et ensuite la vigne, dont le fruit nous sert d'aliment, aussi bien que de boisson. Les amandiers et les grenadiers furent également cultivés de très-bonne heure dans la terre de Chanaan; et il résulte des plaintes des Israélites dans le désert, que la figue, le raisin et l'olive étaient connus de temps immémorial en Égypte.

Il paraît que, dans les premiers temps, on attachait moins d'importance aux racines et aux herbes légumineuses qu'aux fruits; et comparativement, elles sont encore négligées dans les pays chauds, où la terre ne peut leur fournir ces sucs délicieux qui les alimentent dans les régions tempérées. Cependant les poireaux, les ognons, les aulx, les concombres et les melons, étaient communs en Égypte, à une époque très-reculée (Nomb. XI, 5). On peut conclure de sa description du jardin d'Éden et de ses lois sur la culture des vignes de Chanaan, que Moïse était un fort bon agronome. Par ces lois, les planteurs de vignes et de figuiers ne doivent laisser mûrir aucun de leurs fruits pendant les trois premières années. Le produit de la quatrième appartient à Dieu. La récolte de la cinquième année peut seule être consommée par le cultivateur. Ce régime, prescrit pour la culture chananéenne, doit avoir beaucoup contribué à la prospérité des arbres à fruits.

Les jardins d'Alcinoüs contenaient, dit-on, des poires, des grenades, des figues, des olives et d'autres fruits *brillans à la vue;* probablement des citrons et des pommes. Quant aux légumes, nous savons seulement qu'il y en avait de plantés sur couches. Peu importe que ces jardins soient fabuleux; il nous suffit que les fruits qui y sont nommés fussent connus du temps d'Homère.

Dans les lois des décemvirs, le mot *hortus* désigne, en même temps, un jardin et une maison de campagne; mais dans la suite, le jardin potager fut distingué par l'adjonction du mot *pinguis*. Pline prétend que l'on doit regarder comme une mauvaise ménagère, celle dont le jardin est mal tenu. Suivant cet auteur, qui écrivait à peu près vers la fin du premier siècle de notre ère, on cultivait de son temps, dans le voisinage de Rome, presque toutes les espèces de fruits que nous connaissons aujourd'hui et plusieurs de nos légumes. Il faut en excepter cependant l'ananas, l'orange (le citron était alors connu, mais l'orange ne le fut que dans le IVe siècle), la pomme de terre et le chou de mer. Très-peu de ces fruits sont originaires d'Italie : la figue y fut apportée de la Syrie; le citron, de la Médie; la pêche, de la Perse; la grenade, d'Afrique; l'abricot, de l'Épire; les pommes, les poires et les prunes, de l'Arménie, et les cerises, du royaume de Pont; les châtaignes, les noisettes, les sorbes, les fraises et les framboises, paraissent avoir été les seuls fruits que la nature y ait produits. On trouvait des groseilles dans les montagnes boisées du nord de l'Italie; mais ce fruit était peu connu, dans les plaines de la Péninsule. La vigne et l'olivier

étaient alors cultivés comme aujourd'hui, et formaient une des principales branches du commerce de ce pays; la vigne était mariée à l'ormeau et au peuplier, et, ce qui est remarquable, quelques plantations de ce genre, dont Pline fait mention, entr'autres celle de la vallée de la cascade de Marmora, près de Terni, existent encore.

Daines Barrington et sir Joseph Banks ont pensé, d'après quelques épigrammes de Martial et quelques mots de Pline et de Columelle, sur les concombres, que les Romains connaissaient le luxe des serres chaudes et des *fruits forcés*. Le *lapis specularis* (pierre transparente), était façonné en châssis de cinq pieds de long qui pouvaient remplacer ceux de verre; par ce moyen, Tibère, qui aimait beaucoup les concombres, en obtint plusieurs fois dans une même année. Ils croissaient, dit Columelle, dans des corbeilles de fumier, couvertes de terre, et l'on avait soin de les exposer à l'air dans la belle saison et de les rentrer à la nuit; il est probable, ajoute M. Banks, qu'on avançait aussi les raisins et les pêches, par des moyens artificiels, tels que les serres chaudes ou le duvet; mais cette opinion nous paraît peu vraisemblable.

L'horticulture des Romains fut entièrement soumise aux observances superstitieuses dictées par le polythéisme. Varron exhorte son ami à adorer Vénus, comme protectrice des jardins, et à observer les jours lunaires; certaines choses, ajoute-t-il, doivent se faire pendant que la lune est dans son croissant; d'autres, telles que la moisson et la coupe des taillis, pendant qu'elle est dans son déclin. « J'observe pieusement ces règles, dit Agrasius, non seulement pour tondre mes brebis, mais encore pour couper mes cheveux, car je deviendrais chauve, si je les coupais quand la lune n'est pas dans son déclin. »

Tous les auteurs romains qui ont traité de la culture des champs, prétendent que, au moyen de la greffe, l'on peut confondre indistinctement toutes les espèces, et que le rejeton, participant toujours de la nature du tronc auquel on l'unit, ne porte plus que des fruits de l'espèce de ce dernier. Pline cite des exemples de ceps de vigne greffés sur des ormeaux et des châtaigniers. Mais les expériences modernes nous ont convaincus qu'on ne doit pas ajouter foi à ces assertions, bien que Pline et d'autres écrivains assurent avoir été témoins oculaires des phénomènes qu'ils rapportent. En Italie, on montre des roses venues sur des myrtes, et des jasmins greffés sur des orangers. Evelyn dit en avoir vu vers le milieu du siècle dernier, à Gênes et à Bruxelles. Mais pour peu qu'on ait de connaissances en physiologie végétale, on sait que la chose n'est pas possible; c'est un simple tour d'adresse qui consiste, par exemple, à se procurer une rose et une fleur d'orange, et à insérer la tige de la première dans la tige de la seconde. Plusieurs manières de pratiquer de pareilles déceptions sont signalées par feu M. Thouin, dans son ouvrage intitulé : *La Greffe Charlatan*.

Les seuls fruits naturels à l'Angleterre sont la prune sauvage ou prunelle, la gadelle ou groseille, la ronce, la framboise, la fraise, la baie de bruyère noire, rouge et blanche, la cénelle, la noisette, le gland et le fruit du hêtre. Nos autres fruits nous ont été apportés par les Romains, qui introduisaient leur jardinage dans les pays dont ils faisaient la conquête, et par les ordres religieux, pendant le moyen âge. Quant à nos légumes, les seuls qui soient indigènes, sont la carotte, le céleri, la betterave, l'asperge, le chou de mer et le champignon.

Jacques Ier protégea l'horticulture et embellit de jardins les palais de Théobald et de Greenwich. Mandelso, qui vit le premier de ces jardins, en 1640, dit qu'il le trouva entouré de hautes murailles et très-riche en arbres fruitiers. Charles Ier appela près de lui le Hollandais Tradescant pour soigner un jardin potager; il créa ensuite une place de botaniste royal qu'il donna à Parkinson, auteur de *Paradisus terrestris*, un des plus originaux de nos anciens ouvrages sur la culture des fruits et des fleurs. Les melons muscats furent alors cultivés, comme en France et en Italie, sur des couches inclinées et couvertes de paille, au lieu de cloches. Le choufleur et le céleri étaient rares à cette époque; le broccoli n'avait pas encore paru; les pommes de terre de Virginie (l'espèce la plus commune chez nous) étaient très-peu connues; mais celles du Canada (nos artichaux de Jérusalem), étaient généralement répandues.

Charles II introduisit dans son royaume le jardinage français. Son jardinier, Rose, qui avait passé quelque temps en Hollande, alors la meilleure école d'horticulture, et qui avait aussi étudié à Paris sous La Quintinie, planta, dans les jardins d'Hamptoncourt et Malborough, des

arbres à fruit nains, qui étaient si remarquables, que Loudon, son élève, dans son ouvrage intitulé *The Retired Gardener*, publié en 1667, défie toute l'Europe d'en montrer de pareils.

Lorsque La Quintinie vint en Angleterre, Charles II lui offrit une pension pour y résider en qualité de surintendant des jardins royaux; mais il n'accepta pas cette offre et retourna auprès de son maître. La Quintinie fut le premier des jardiniers modernes qui unit la théorie à la pratique de son art; il était d'abord destiné à l'église, mais se sentant une vocation décidée pour le jardinage, il se livra exclusivement aux études qui s'y rapportent. Ce fut M. Tambonneau qui lui confia d'abord la direction de ses jardins. Il fut appelé bientôt après à la direction de ceux du roi. Il mourut à Paris en 1701. Louis XIV parlait toujours de lui avec l'expression du regret, et il dit à sa veuve qu'il partageait toute sa douleur.

Evelyn traduisit l'ouvrage de La Quintinie, sur les orangers, ainsi que son *Parfait Jardinier;* il publia, en 1664, le *Kalendarium Hortense,* qui a depuis servi de modèle à une foule d'ouvrages de ce genre. Son dernier livre sur le jardinage, intitulé l'*Acetaria,* fut publié en 1669. Cet homme respectable, l'un des fondateurs de la Société royale, fut consulté par le gouvernement sur toutes les questions relatives aux plantations ou à l'agriculture. Lors de la disette de 1662, on invita la Société à propager la culture de la pomme de terre; mais Evelyn, qui semble avoir ignoré à cette époque tout le prix de ce tubercule ou qui n'en entendait pas la culture, n'accueillit point cette proposition. Il encouragea cependant un grand nombre de publications utiles sur des objets d'économie rurale, et spécialement sur l'horticulture; entre autres la traduction de l'*Essai sur les arbres fruitiers*, d'Arnaud d'Andilly, un des meilleurs ouvrages pratiques connus jusqu'à ce jour, et remarquable surtout comme le premier qui ait livré au ridicule la mode de tailler les arbres en formes de murs, d'animaux, etc.

Daines Barrington pense que les serres-chaudes et les glacières furent introduites chez nous, pour la première fois, sous le règne de Charles II, parce qu'au dîner donné à Windsor, à l'occasion de l'avénement de ce prince, on servit des cerises, des fraises et des glaces à la crême.

Dans le dix-huitième siècle, le jardin botanique de Chelsea et son directeur Philippe Miller, acquirent quelque renom; une ère nouvelle s'ouvrit pour le jardinage, lors de la publication de son dictionnaire, et surtout depuis l'édition de cet ouvrage dans laquelle il adopta le système de Linné. Miller perfectionna la culture de la vigne et du figuier. Le broccoli italien et l'ananas ne furent connus en Angleterre que par lui. L'ananas fut d'abord cultivé par sir Mathew Decker, à Richmond, dans des pots placés en serre; mais dans la suite on reconnut qu'il était mieux de les élever sous couche, comme en Hollande.

L'horticulture a fait d'étonnans progrès depuis le temps de Miller; l'usage des serres-chaudes, généralement répandu de nos jours, lui a donné une physionomie toute nouvelle. On commença à voir des serres en Angleterre dans les premières années du dix-septième siècle; mais les galeries recouvertes en vitrage et chauffées par des poêles, ne furent en usage que dans le dix-huitième. Les soins et l'adresse nécessaires pour faire mûrir les *fruits forcés,* devinrent de puissans motifs d'émulation pour les jardiniers, qui, dès-lors, se disputèrent à qui fournirait annuellement les fruits les plus beaux et les plus précoces. Cette émulation, jointe à un goût général pour les connaissances botaniques, fit importer en Angleterre un grand nombre de plantes exotiques qui se répandirent peu à peu jusque dans les provinces les plus reculées. Les jardiniers se trouvèrent dans la nécessité d'étudier la nature de ces plantes, afin d'employer à leur culture les procédés les plus convenables. Ainsi s'établit une tendance générale vers le perfectionnement, et une connaissance mieux étendue des principes de l'horticulture, de 1760 à 1790. La culture de l'ananas et du raisin fut portée à Welbeck, dans le Nottinghamshire, à une très-haute perfection. Speeckley fit connaître quelques nouvelles espèces de ces deux fruits et contribua beaucoup par ses écrits à en répandre la culture. Actuellement, chaque jardin clos de murs a sa vigne, sa serre à pêches, et plusieurs même ont une étuve pour certains fruits exotiques.

Le jardinage a fait de grands progrès en Écosse, mais ces progrès ne datent que d'environ cinquante ans; car en tout pays les perfectionnemens dans les arts, n'ont lieu qu'en raison de l'accroissement des richesses et de l'accumulation des capitaux. Jusqu'à ces derniers temps, l'Écosse s'est plus fait remarquer par

l'excellence des jardiniers qu'elle envoyait chez les autres nations, que par ceux qu'elle employait à développer les ressources propres de son sol.

En Irlande, l'horticulture est encore très-arriérée. Les premières améliorations de ce genre introduites dans cette île, sont dues aux soldats de Cromwell, et surtout à Walter Blythe, auteur du célèbre et ingénieux ouvrage *The Improver improved*. Depuis Cromwell jusqu'à l'établissement de la Société de Dublin, en 1749, l'horticulture y resta stationnaire; mais par suite des travaux de cette même Société, elle y a fait depuis des progrès notables.

Après avoir tracé ce rapide historique de l'horticulture dans les trois royaumes, jusqu'à la naissance des deux sociétés dont nous venons de parler, essayons de la comparer à ce qu'elle est chez les autres nations.

L'art du jardinage est soumis, peut-être plus que tout autre, à l'influence des circonstances géographiques. Il est certain que la nature a réparti à chaque climat une variété déterminée de végétaux ; mais ceux d'entr'eux qui sont les plus utiles à l'homme, comme les grains farineux, l'ont suivi dans tous les lieux où il a fixé son séjour. Certains climats paraissent plus propres à la culture des légumes, et d'autres à celle des fruits; cependant il n'en est aucun dans lequel les meilleures espèces des uns ou des autres ne puissent, à l'aide de l'art, arriver en plein air à un très-haut degré de perfection. Les plus beaux fruits sont originaires de la Syrie, de la Perse et des Indes; mais les légumes les plus succulens et les plus aromatiques, naissent dans les champs humides de la Hollande et de l'Angleterre. Si ce n'est dans le Milanais, aucun légume de qualité supportable ne croît en Italie. Le seul broccoli de Rome peut être comparé à celui de l'Angleterre. Les poireaux, les carottes, les panais, les raves, y sont petits, amers et durs; le céleri y est filandreux ; les haricots y sont secs et sans saveur. Les citrouilles, les melons et les tomates, sont, parmi les productions de ce genre, à peu près les seules qui soient d'une bonne qualité dans le midi de l'Italie : toutefois les concombres de ce pays ne valent pas, à beaucoup près, ceux que nous cultivons sous couche.

En Lombardie, le climat est plus tempéré. Presque toutes les terres sont sillonnées par des cours d'eau ; ce qui donne à l'air beaucoup de fraîcheur. Aussi, les légumes en général et les fruits, tels que la pêche, l'abricot, la pomme, la poire, la cerise, la prune, le raisin, la figue et l'olive, y sont-ils excellens en certains endroits, les citronniers et les orangers demandent à être abrités pendant l'hiver; mais dans d'autres, comme à Gênes, ils peuvent rester en plein air, et leurs fruits parviennent à une haute maturité. La Lombardie jouit donc d'un climat qui, quoique moins bon que celui de Rome et de Naples, pour les fruits, et, pour les racines et les légumes, que celui de la Hollande, peut cependant, à tout prendre, être considéré comme le plus favorable du continent aux deux branches de l'horticulture.

Selon le témoignage de M. Pouqueville et de M. Holland, la Turquie d'Europe n'a que de mauvais légumes, mais en revanche elle a d'excellens fruits.

Tous ceux qui ont voyagé en Espagne savent qu'à l'exception des légumes cultivés dans les ports par les négocians étrangers, il n'y a de bon en ce genre que les aulx, les ognons et les citrouilles ; mais les fruits et surtout le raisin, la figue et l'orange, y sont délicieux.

Dans le midi de la France, on cultive très-peu les racines et les herbes. La citrouille, le blé noir, le maïs, le navet et la pomme de terre, sont presque les seuls végétaux à l'usage du paysan. Dans les provinces du centre, le haricot est la plante par excellence; cependant les marchés de Paris sont assez bien approvisionnés, particulièrement en salade, épinards, oseille et petits pois; les asperges et les artichauts y sont d'un goût meilleur qu'en Italie. Le nord de la France est cité pour ses pommes et ses poires; le midi pour ses raisins et ses figues, qui, avec la grenade, sont naturalisés en Languedoc. L'olivier prospère entre Nice, Marseille et Aix; l'oranger, qu'on cultive en plein air, dans les îles d'Hyères, est d'un excellent produit; l'amande est très bonne aux environs de Lyon; Montreuil, près Paris, est renommé pour ses pêches; Argenteuil, pour ses figues; Fontainebleau, pour ses raisins de table; Tours et Agen, pour les cerises et les prunes. Les fruitières de Paris sont abondamment pourvues de chacun de ces fruits dans leur saison respective; mais aucun d'eux n'est cultivé en serre chaude, si ce n'est pour la famille royale et un très-petit nombre de familles opulentes. Il n'y a peut-être pas dans toute la France plus de trois

ou quatre propriétaires qui s'occupent de la culture de l'ananas. On est généralement dans l'idée que l'air y est contraire à ce fruit. Le dernier duc d'Orléans voulant faire un essai dans ce genre, se procura, par l'intermédiaire du comte d'Égremont, son ami, une étuve d'ananas pourvue de rejetons, de briques, de duvet, de pots remplis d'écorce d'arbre, et enfin il fit venir jusqu'au célèbre jardinier Blaikey; car rien n'avait été oublié; mais après plusieurs essais infructueux, tant dans les diverses habitations du prince, près de Paris, que dans une de ses propriétés à peu de distance de Montpellier, sur le bord de la mer, l'entreprise fut abandonnée. En résumé on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que la culture des *fruits forcés* est à peu près inconnue dans cette partie de l'Europe.

Le climat de l'Allemagne convient mieux que celui de la France aux herbes et aux racines, mais il est moins bon pour la culture des fruits. Les légumes d'Hambourg et les fruits de Vienne, l'emportent sur ceux des autres villes du nord. Le raisin, la pomme et la poire, prospèrent sur la rive septentrionale du Rhin: ces deux derniers fruits seulement réussissent sur les bords de l'Elbe. Une des vignes les plus avancées dans le nord de l'Allemagne, fut plantée par le comte de Findlater, à son château près de Dresde, où il s'était condamné à un exil volontaire. Il est fort rare qu'en Allemagne le figuier réussisse en plein air. On cultive le mûrier pour ses feuilles jusqu'à Francfort-sur-l'Oder; mais à Berlin et à Dresde, si on veut obtenir des mûres, il faut fixer l'arbre en espalier sur des murailles bien exposées. On voit des abricots et des amandes entre Vienne et Presbourg; quant à la pêche, elle ne réussit en Allemagne qu'en espalier. Les premiers ananas y furent cultivés par le baron de Munchauser (qu'il ne faut pas confondre avec le fameux voyageur de ce nom), à Schwobber, près Hamelin, en Westphalie. Quelque temps après, le docteur Koltschmidt, de Breslaw, en envoya à la cour impériale dans un temps (c'était en 1702) où ils étaient à peine connus en Angleterre. Ce fruit est aujourd'hui répandu dans tout l'Empire. Le premier qui protégea l'horticulture en Allemagne fut Frédéric-le-Grand; il recueillait, à Potsdam, une grande quantité d'ananas, de pêches et de raisins.

En Russie et en Pologne, le climat est également défavorable à la culture des légumes vivaces et à celle des arbres fruitiers; il est cependant plus fertile qu'on ne l'imagine généralement en racines et en farineux. On ne voit guère de jardins, dans ces contrées, qu'aux environs de Moscou, de Pétersbourg, de Wilna et de Varsovie; ils appartiennent à la famille impériale ou à la haute noblesse, et ils sont en général tenus sous des vitrages. Les jardiniers sont presque tous allemands ou anglais; ils obtiennent une quantité prodigieuse d'ananas et de pastèques.

Le climat de la Suède est encore plus contraire au jardinage que celui de la Russie; mais la nation étant plus civilisée, les jardins y sont moins rares; la pomme de terre y abonde, mais on y voit peu de serres chaudes.

Le Danemarck est plus favorable à l'horticulture qu'on ne serait tenté de le croire d'après sa latitude. Les pâturages sont d'une plus grande fécondité dans le Holstein, que dans bien des contrées du continent, et par l'aspect qu'offrent ses jardins, ce pays ressemble plus à l'Angleterre qu'aucun autre de l'Europe. Peu de fruits y croissent en plein air, mais les légumes y arrivent à un très-haut point de perfection, et la pomme, la poire, la cerise, et même, en certains endroits, l'abricot et la pêche y mûrissent en espalier; la floraison de ces arbres est, il est vrai, fort tardive, et ils ont besoin d'être protégés par des vitrages.

Il ne nous reste à parler que de la Hollande et de la Flandre, pays où les jardins potagers et d'agrément sont cultivés depuis long-temps avec le plus grand succès. On n'a jamais expliqué ce fait d'une manière bien satisfaisante. Harte conjecture que la nécessité de tirer parti d'un sol stérile, jointe à la liberté qui résultait de l'éloignement de la cour, durent contribuer à cette amélioration générale du territoire. Tout ce que nous savons par les historiens des Pays-Bas, et notamment par Gessner, c'est que le goût des plantes était généralement répandu chez les Hollandais, même avant le temps des croisades. Lobel, dans la préface de son *Histoire des plantes* (1576), nous apprend que déjà sous les ducs de Bourgogne, ils importaient des plantes du Levant et des deux Indes; qu'ils cultivaient les fruits ou les fleurs exotiques mieux qu'aucun autre peuple, et que jusqu'au XVI[e] siècle, époque où, par suite des guerres civiles, leurs jardins furent tous abandonnés ou détruits, ils possédaient à eux seuls plus de plantes

rares que n'en possédait tout le reste de l'Europe.

Le climat humide de la Hollande est singulièrement favorable aux légumes de toute espèce. Les melons y acquièrent une plus forte dimension qu'aux environs mêmes de Londres; car les *rock-melons* hollandais, envoyés annuellement au marché de Covent-Garden, l'emportent sur les nôtres en volume et en poids, bien qu'ils soient inférieurs en qualité. Leurs ananas, qui nous arrivent aussi, peuvent se comparer aux nôtres. Amsterdam possède des pêches d'une très-belle espèce; mais elles sont moins bonnes que celles de Montreuil, et son raisin ne vaut pas celui de Fontainebleau. Malgré la longueur des hivers, les serres-chaudes fournissent des raisins mûrs en mars et avril.

Le climat et le sol de l'Angleterre, nous pouvons le dire sans préjugé national, sont généralement plus favorables à l'horticulture que ceux de tout autre pays. En admettant que pour les herbes et les racines, pour les fleurs bulbeuses et pour quelques fruits, l'Angleterre le cède à la Hollande, il n'en est pas moins vrai que pour l'éclat de la verdure, pour la finesse des gazons, pour la variété et l'aspect pittoresque des sites, elle est le premier pays de l'Europe. La France et l'Italie ont sans doute de meilleurs fruits qu'elle, mais ces pays n'ont pas ses légumes et ses gazons. Charles II, entendant un jour rabaisser notre climat, dit que c'était cependant celui où il pouvait, avec le moins d'inconvénient, se promener en plein air le plus de jours dans l'année, et le plus d'heures dans le jour. « Il y a, dit sir Williams Temple, outre la douceur du climat, deux choses qui contribuent sensiblement à l'agrément de nos jardins : c'est le sable de nos allées et la verdure presque éternelle de nos gazons. Le premier de ces avantages est inconnu partout ailleurs. Quant au gazon, on n'en trouve de pareil ni en France, ni en Hollande. Le sol de ce dernier pays n'est pas favorable à sa finesse, et la chaleur qu'il fait généralement dans l'autre, s'oppose à sa fraîcheur. »

Les produits du jardinage en Angleterre surpassent incontestablement ceux des autres nations, en variété, en qualité et en quantité. Sans parler des innombrables jardins des particuliers où les fruits les plus estimés, tels que l'ananas, le raisin, la pêche, le melon, arrivent à une perfection aussi grande que dans les pays dont ils sont originaires, que de fruits envoyés au marché de Covent-Garden et aux marchands fruitiers de Londres! On y trouve, en toute saison, une quantité prodigieuse d'ananas; quantité plus forte même que celle qui se recueille à la Jamaïque ou à Calcutta. On y vend, en janvier et février, des asperges, des pommes de terre, des choux de mer, des champignons et des concombres; en mars on y voit des cerises et des haricots et une foule d'autres végétaux; en avril, des melons, des raisins, des pêches et des petits pois; en mai tous les *fruits forcés* en grande abondance; en juin, juillet et dans les mois suivans juqu'en novembre, une variété étonnante des fruits d'été; en octobre, des raisins, des figues, des melons, plusieurs espèces de pêches; en novembre et décembre, des raisins, des melons d'hiver, des noix, des poires, des pommes, des prunes, et, comme nous l'avons déjà dit, des ananas en tout temps. Il en est de même pour les légumes; en un mot, on ne saurait se faire une idée de la variété et de la quantité des végétaux qui sont apportés dans nos marchés pendant tout le cours de l'année.

Les fleurs que l'on cultive dans les serres-chaudes; la rose, la mignonette, ainsi que les autres fleurs de parterre, et les arbustes, y viennent en abondance et y sont cultivés dans toutes leurs variétés. Quant aux herbes médicinales et propres à la distillation, on peut en trouver plus de cinq cents espèces chez les herboristes.

Non seulement tous ces produits végétaux sont naturalisés chez nous, mais ils s'y trouvent en si grand nombre que les consommateurs se les procurent à des prix fort modiques, tellement qu'un négociant aisé peut, s'il le veut, avoir sur sa table des fruits et dans son salon des fleurs qui ne le cèdent pas à ce que possèdent en ce genre nos plus grands propriétaires, et que plusieurs souverains en Europe voudraient vainement se procurer. Tels sont les effets des influences combinées de notre climat, de notre industrie et de notre richesse (1).

Malgré ces beaux résultats qu'offre l'horticul-

(1) Note du Tr. Le fruit servi aux banquets somptueux donnés à Paris par le duc de Northumberland, à l'époque du sacre de Charles X, venait d'Angleterre; il avait été exclusivement recueilli dans

ture britannique, elle laisse encore un vaste champ ouvert aux améliorations. Les mêmes produits pourraient dans beaucoup de cas s'obtenir par des moyens plus simples et moins dispendieux; et quelques-uns de nos légumes pourraient être améliorés sous le rapport du goût, de la reproduction, de la précocité, de la grosseur ou de la force. Il nous manque, d'ailleurs, un grand nombre d'espèces qu'on cultive dans les pays chauds.

Mais ce qui nous reste principalement à faire, c'est de propager, dans les classes inférieures, le goût et la connaissance de l'horticulture. Peu de nos fermiers savent cultiver un jardin. Les arbustes stériles des haies pourraient être avantageusement remplacés par des poiriers ou des pommiers. Les haies elles-mêmes, comme cela se pratique dans quelques parties du Ceyderdale, pourraient l'être par des rangées de pruniers de Damas, dont le fruit indigène nourrit en toute saison, et peut utilement s'employer dans la fabrication du vin ou des confitures. On ne saurait dire quel degré d'aisance et de bonheur, d'attachement pour ses foyers, sa famille et sa patrie, d'adoucissement dans ses formes et dans ses mœurs, résulteraient pour la classe des laboureurs, du seul embellissement de ses chaumières et de ses jardins. Les voyageurs observent généralement, et avec raison, que l'on peut juger de la condition du laboureur par la seule inspection de son jardin; en effet il n'y a guère de moyen par lequel le cultivateur puisse se procurer plus de bien-être, à moins de frais, et avec plus de chances de succès, tant pour lui-même que pour sa patrie, qu'en rendant son habitation plus commode et plus agréable, par l'accessoire d'un petit jardin; quelques journées employées à sa culture lui donneront des arbres fruitiers, des semences et des plants d'un grand nombre de végétaux utiles.

A ces avantages, on pourrait ajouter des prix destinés à récompenser les cultivateurs qui se seraient distingués par les meilleurs procédés : les sociétés d'horticulture pourraient faire beaucoup à cet égard, et nous appelons leur attention sur un objet si utile et si patriotique.

Il nous reste peu d'espace pour parler des jardins de pur ornement, dans lesquels il y a encore beaucoup à faire, soit en simplifiant les modes de culture, soit en naturalisant les espèces exotiques, ou encore en améliorant celles qui sont indigènes et communes. Le goût de ces sortes de jardins a fait des progrès étonnans dans la seconde moitié du dernier siècle. Le nombre des plantes étrangères introduites dans ce pays, paraît s'élever à 11,970.

A toutes les observations que nous venons de faire sur le jardinage, on peut ajouter que cet art est exercé chez nous d'une manière beaucoup trop empirique. La physionomie végétale n'a commencé à être comprise dans notre pays que depuis les expériences et les savantes dissertations de M. Knight; encore cette science ne se lie-t-elle pas assez intimement à l'art du jardinage. Les Anglais se sont toujours plus distingués par leurs talens pratiques, que par leurs connaissances en théorie. Ce que fait un Français ou un Allemand par son habileté acquise, un Anglais l'exécute naturellement, et, en quelque sorte, d'inspiration. Accoutumé à l'abondance et à se procurer toutes choses à prix d'argent, il sent peu le besoin de la science; il cherche ses moyens dans sa bourse plutôt que dans sa tête, et pour atteindre un but, il va toujours en avant sans regarder à la dépense. Ainsi le jardinage anglais est en rapport avec le caractère national. On peut remédier à cet inconvénient en faisant faire de meilleures études à nos jardiniers, et en les accoutumant à observer, à réfléchir, et à généraliser.

Disons maintenant un mot des moyens employés par les sociétés d'horticulture, pour l'encouragement de cet art.

La Société de Londres, doit, en quelque sorte, son origine à M. Knight, son président actuel. Elle fut formée en 1805 et reconnue légalement en 1809. La Société tient des réunions et des procès-verbaux depuis l'époque de sa formation. Il a déjà paru plusieurs volumes de ses travaux. En 1817, la Société acquit un jardin, que dans ce moment même elle s'occupe d'étendre considérablement. Elle a des membres correspondans dans toutes les parties du globe, et à la faveur de ceux-ci, elle s'est déjà procuré un grand nombre de graines et de plantes. Elle a envoyé un jardinier dans l'Inde et un autre en Chine, pour y choisir et faire parvenir à Londres de jeunes plants des plus beaux arbres fruitiers de l'Orient. La Société distribue des médailles d'or et d'argent aux simples amateurs

ses serres, et il a fait l'admiration de ses convives plus encore que le luxe de sa vaisselle et la magnificence de sa livrée.

comme aux jardiniers de profession; il faut observer que ceux-ci sont admis comme membres à des conditions moins onéreuses que les amateurs; ainsi la Société se compose de trois quarts d'amateurs et d'un quart de jardiniers-praticiens.

La Société Calédonienne était, dans l'origine, une réunion de fleuristes qui a commencé à s'assembler à Édinbourg, en 1803. Elle a agrandi ses vues en 1809. Son but est le même aujourd'hui que celui de la Société de Londres, sauf quelques branches d'économie domestique dont cette dernière ne s'occupe pas, telles que l'éducation des abeilles et la fabrication des vins anglais. Elle a déjà publié trois volumes in-8° de mémoires. Le dernier a paru en 1809. Ses membres sont classés comme ceux de la Société de Londres. Elle possède un jardin expérimental et distribue des médailles d'or et d'argent. Les trois quarts de ses membres sont des jardiniers de profession.

Les médailles distribuées par la Société royale de Londres, ont été jusqu'ici décernées plutôt à des patrons du jardinage qu'à des jardiniers mêmes. Quelques-unes n'ont été que des dons de pure faveur, comme la médaille d'or accordée à MM. Hanrolt et Meccalf, pour avoir rédigé les statuts et le réglement de la Société. D'autres ont été données par galanterie, comme celle décernée à miss Coke, qui en a obtenu une pour avoir pris sous sa protection un plant de melons provenu en plein air, et avoir fait hommage d'un de ses fruits à la Société. Il serait difficile de dire les motifs qui en ont fait décerner quelques autres.

Les médailles et les prix de la Société Calédonienne ont été au contraire presque entièrement distribués à des jardiniers. Il nous paraît qu'elle a fait preuve de discernement dans ses choix. En général ce ne sont pas des mémoires qu'elle demande sur des questions théoriques, mais des expériences qu'elle engage à faire et dont les résultats doivent être connus à une époque déterminée. Non seulement les membres de la Société, mais les étrangers sont également admis à concourir. Il en résulte une si vive émulation, et à l'époque de l'exposition un si grand nombre de beaux produits, que pour récompenser le mérite, la Société est souvent obligée d'accorder un second et un troisième prix pour le même objet. Une chose qui a droit à des éloges particuliers, c'est que la Société donne des prix pour les jardins entretenus avec ordre et propreté, lors même qu'ils n'offrent, d'ailleurs, rien de remarquable. Nous regardons cet usage comme très-judicieux; il doit contribuer à former une bonne école de jardiniers, et à maintenir l'Écosse au rang qu'elle occupe parmi les pays agricoles.

Nous ne demanderons plus au lecteur qu'un dernier moment pour examiner brièvement laquelle de ces deux Sociétés a pris la meilleure route pour parvenir à son but, savoir, le perfectionnement de l'horticulture. Tout le monde sait que l'effet ordinaire des sociétés de ce genre est d'exciter, dans les classes opulentes, un désir général d'en faire partie. Elles procurent ainsi des patrons puissans et nécessaires aux individus qui exercent les arts. En considérant la question sous ce point de vue, nous pensons que les deux sociétés ont été également sages, quoique agissant par des principes différens, et que chacune d'elles a suivi la marche qui convenait le mieux à la localité où elle se trouvait. On a reproché aux belles publications de la Société de Londres, un trop grand luxe typographique, d'où est résulté un prix beaucoup trop élevé pour que les connaissances qu'elles renferment soient à la portée des jardiniers et des cultivateurs. Toutefois, chez une nation libre et éclairée, ce qui est véritablement utile, se répand bientôt dans toutes les classes. Les mémoires de cette Société ne sont d'ailleurs qu'une faible partie des services qu'elle rend au public.

Cependant, comme nous l'avons déjà dit, ce n'est pas par leurs publications que l'une ou l'autre des deux Sociétés peut opérer le plus grand bien, mais plutôt en donnant de l'éclat et de la vogue à l'objet de leurs études, et en multipliant, par l'influence de leurs réunions et de leurs prix, les jouissances que l'horticulture peut offrir aux classes opulentes. C'est par ce moyen que les jardiniers habiles seront plus appréciés et mieux rétribués, et comme une augmentation de bien-être pour une portion de la Société entraîne toujours une amélioration dans le sort des autres, il s'ensuit que de meilleurs légumes et de meilleurs fruits ne tarderont pas à être consommés dans les dernières classes du peuple; ce qui est aujourd'hui un luxe deviendra seulement une aisance; ce qui sera une aisance deviendra bientôt une chose de nécessité, et c'est ainsi que le mouvement imprimé par ces Sociétés contribuera à la prospérité générale de tous. (*Quarterly Review.*)

Littérature.

COUP-D'ŒIL SUR LA LITTÉRATURE DE LA RUSSIE.

La Russie, il y a à peu près un siècle, n'excitait ni intérêt, ni craintes, ni jalousie. On savait seulement que ce pays éloigné était habité par des Barbares; mais on n'avait sur lui que des notions vagues et incertaines, puisées dans les récits de quelques voyageurs aventureux. A cette époque, la Moscovie était autant hors du cercle de la politique européenne, que l'est aujourd'hui la Tartarie ou le Japon. Si parfois ses ambassadeurs et ses boyards pénétraient jusque dans les contrées méridionales de l'Europe, on regardait ces hommes, dont il était impossible de prononcer les effroyables noms, comm des espèces de monstres sauvages, sortis de régions lointaines et incultes, avec lesquelles nos seuls rapports consistaient dans un commerce d'échanges; nous bornant à recevoir les produits bruts de leur sol et leur envoyant en retour ceux de nos arts et de notre civilisation, qu'une noblesse puissante faisait servir à sa grossière magnificence. Quelqu'un qui eût prédit, il y a un siècle, la prépondérance de la puissance moscovite, se serait plus aventuré peut-être que celui qui, de nos jours, annoncerait aux Lapons, ou aux Esquimaux, la domination du monde dans l'espace de cent ans. En effet, envahis par chaque conquérant, humiliés par les Scandinaves, tenus dans une longue sujétion par les Tartares, vaincus en dernier lieu par les Polonais, les Russes, avant le règne de Pierre Ier, loin de songer à attaquer les autres, semblaient alors ne posséder aucun principe de force ni de courage, et être incapables de résister à la plus légère agression. C'eût été, de la part d'un czar, une prétention inouïe, que d'aspirer à la main d'une princesse anglaise; car, qu'était-ce pour nous que *la Moscovie*, sinon une contrée lointaine, stérile, glacée, asile de l'ignorance et de la barbarie?

Les choses ont bien changé. La Russie, quoique se trouvant encore en arrière, sur le chemin de la civilisation, n'a pas craint d'aspirer à la dictature des autres états européens, et elle l'a obtenue. Elle pèse sur eux de tout son poids, disposant à son gré des royaumes, et réglant les destinées des nations, depuis la ville septentrionale de Tornéo jusqu'aux rives desséchées du Mançanarès. Elle s'efforce, à la vérité, de persuader aux autres membres de la Sainte-Alliance qu'ils possèdent une influence égale à la sienne; mais, par le fait, elle les tient sous sa dépendance. Dans la grande lutte qui s'est élevée entre les idées nouvelles et les intérêts anciens, le gouvernement russe, représentant de ces derniers, s'en est constitué le champion. Nous sommes forcés de convenir que les maîtres de cette nation ont agi avec habileté, s'ils ont pour but unique de conserver et d'étendre le pouvoir gigantesque dont ils sont investis. En effet, s'ils favorisaient activement le développement intellectuel des peuples de la Russie, ce pouvoir ne tarderait pas à être ébranlé, ou du moins contenu dans des limites plus étroites; mais aujourd'hui comme il n'existe chez eux aucune opinion publique qui mette obstacle à l'exercice de leur autorité, ils ont pu l'étendre au-dehors, et c'est ainsi que nous les avons vus, employant tour à tour la ruse ou la force ouverte, ajouter à leur vaste territoire de nombreuses provinces et des royaumes tout entiers.

Qu'on jette les yeux sur la carte de cet hémisphère oriental, et qu'on observe les progrès lents, mais sûrs, mais invariables de la puissance russe. On la verra profiter de toutes les

vicissitudes des états et des empires, pour s'emparer ensuite de leurs dépouilles. Elle ne s'est point agrandie, ainsi que l'a fait l'Angleterre, en s'appropriant çà et là, et comme par hasard, des territoires détachés les uns des autres, éloignés de la mère-patrie, et dont l'entretien exige le plus souvent une dépense dix fois supérieure à leur valeur. La Russie a marché en étendant peu à peu son influence, en consolidant ses forces, élargissant ses frontières et assurant ses postes avancés, par de nouvelles possessions. Aujourd'hui, semblable à une pyramide renversée, elle penche sur l'Europe et sur l'Asie, qu'à chaque instant elle menace d'écraser. C'est elle qui, dans le malheureux partage de la Pologne, a enlevé la meilleure part; la Courlande et la Livonie lui ont donné tout le littoral oriental de la Baltique; au nord-ouest, elle a ajouté la Finlande à ses domaines, tandis que, vers le midi, elle s'emparait de presque tout le pays qui borde les côtes septentrionales du Pont-Euxin. La Géorgie lui appartient; les cent tribus du Caucase sont venues déposer leur liberté à ses pieds. Son influence agit sans aucun contrôle à la cour de Téhéran, et s'est fait sentir dans les conseils de la Grèce. Ce n'est pas tout : les Russes ont traversé l'Océan Pacifique; ils ont été planter leur pavillon sur les côtes nord-ouest de l'Amérique. Il ne faut pas oublier que le système de ce gouvernement, à l'égard des provinces conquises, est de les traiter avec la plus grande douceur. Les Polonais ont obtenu une constitution qui flatte leur orgueil national. Les Finlandais ont reçu, du souverain lui-même, des témoignages non équivoques de bonté et de condescendance (1). De riches présens et des promesses plus brillantes encore ont consolé les princes géorgiens et circassiens de la perte de leur indépendance. Quant aux Grecs, la Russie s'est offerte à eux comme leur protectrice naturelle, contre les persécutions des Musulmans. Enfin, de quelque côté que la mine éclate, les traînées sont disposées de manière à ce que l'explosion lui devienne profitable.

Il existe une autre considération non moins effrayante. Cet empire est inaccessible chez lui, inattaquable du dehors. Adossé à des montagnes, baigné par plusieurs mers, il a, dans les glaces, les neiges et tous les fléaux terribles que l'hiver traîne à sa suite, des remparts qu'aucune force humaine ne peut renverser. Ainsi que l'a fort bien dit M. de Pradt, « la Russie possède devant elle un territoire qui protège le sien, tandis que l'occupation de la Pologne lui donne accès dans le cœur de l'Europe; elle peut, quand elle le voudra, transporter ses arsenaux aux frontières de l'Allemagne et faire de la Vistule sa limite. » La Russie n'a rien à redouter de ses voisins. Bernadotte ne jouit pas des priviléges de la légitimité; il craindrait d'offenser le monarque qui tient dans ses mains le jeune prétendant, l'héritier du roi Gustave; et s'il l'osait, ce serait en vain. La Finlande et l'archipel des îles d'Aland, anciens remparts de la Suède, ne défendent plus ce royaume. La Prusse et l'Autriche ne peuvent ni se détacher de la Russie, ni l'arrêter dans ses projets; elle a, pour ainsi dire, ses postes militaires au centre des états de la première; et la seconde n'a ni forces, ni barrières capables d'opposer une résistance efficace à la marche de ses troupes. L'empire ottoman est renversé sur la poussière. Reste à savoir maintenant si la Grèce, sous la protection et avec l'alliance de la Grande-Bretagne, jouissant d'un bon gouvernement populaire, pourra devenir un obstacle aux progrès toujours croissans du géant du Nord.

L'armée russe, qu'on dit s'élever à un million d'hommes (2), était, pour les finances de l'em-

(1) Nous avons été témoins à ce sujet d'un fait assez curieux. Les Finlandais étaient profondément irrités de la cession de leur pays à la Russie. L'empereur Alexandre résolut de les aller visiter; mais il fut reçu par eux avec la plus grande froideur. Un jour, qu'accompagné de sa suite, il traversait un lac dans l'intérieur du pays, il remarqua qu'un des rameurs portait une décoration attachée à sa boutonnière. « Où as-tu gagné cela, mon ami? » lui dit l'empereur. Le paysan garda le silence. Mais un de ses compagnons prit la parole pour lui, et dit, qu'ayant été au service de Napoléon, il avait remporté cette distinction sur le champ de bataille; que depuis lors, il était en grande vénération parmi ses compatriotes qui ne l'appelaient plus que le Roi des Finois. « Prenez cette rame, dit l'empereur en se tournant vers un de ses aides-de-camp, et conduisez à terre le Rois des Finois. » Ces simples paroles valurent à l'empereur Alexandre une popularité qu'il aurait vainement tenté d'acheter au prix de plusieurs millions.

(2) Des rapports officiels la portent à 950,000;

pire, un trop lourd fardeau. On imagina, pour les soulager, un plan de colonisation militaire, qui consiste à enregistrer les paysans appartenant aux domaines de la couronne, et à les discipliner au service actif. On obtiendra, par ce moyen, une armée formidable, sans trop de charges pour l'état. Dans un pays plus civilisé que ne l'est la Russie, le projet d'armer la population n'eût pas été sans péril pour le pouvoir absolu; mais les hommes d'état qui l'ont conçu, connaissent trop bien le terrain sur lequel ils agissent, pour qu'ils aient à craindre aucuns résultats dangereux. Ils ont prévu que ces colons, moitié soldats, moitié citoyens, ayant tout à perdre et rien à gagner dans un changement qu'ils susciteraient, reconnaîtraient eux-mêmes que dans tout autre système de gouvernement, la force qui réside en leurs mains leur serait enlevée; et après tout, malgré les rêveries des poètes et des philosophes, il n'y a rien de plus puissant en ce monde que le fer et l'or.

Les colonies militaires sont déjà répandues sur les trois gouvernemens de Nowogorod, de Cherson et de Charkow; et plus de 50,000 soldats se trouvent aujourd'hui disciplinés, sans que l'Europe en ait, pour ainsi dire, eu connaissance. Leur nombre s'accroît rapidement, et chaque jour de nouveaux villages sont enrôlés. L'organisation de ces colonies est fort simple. Les villages qui dépendent de la couronne sont enregistrés et soumis à la discipline de chefs militaires. Tous les paysans sont dressés au maniement des armes; mais, en même temps, ils sont tenus de fournir à leur entretien et à celui de leurs familles, par leur travail, sous l'inspection du chef de la colonie auquel une certaine étendue de terrain a été concédée pour l'usage des colons. En outre des troupes régulières effectives, on a créé un grand corps de réserve dans lequel on prend les recrues destinées à remplir les cadres. Cette éducation commence dès l'âge le plus tendre et se divise en trois époques pour la génération nouvelle. Jusqu'à huit ans, les enfans sont confiés aux soins et à la surveillance de leurs parens; à cet âge, ils passent dans des écoles militaires, où ils sont astreints à une foule de devoirs et soumis à la discipline la plus rigoureuse. Ce n'est qu'à treize ans qu'ils obtiennent la distinction de *cantonnier*, et qu'on leur apprend à la fois la double profession de laboureur et de soldat. A dix-sept ans, ils font enfin partie de la colonie. Il existe, pour ces établissemens, un code de lois spéciales. Le commandant en chef de la cavalerie, qui compose à peu près la moitié du nombre total des troupes coloniales, est le chef suprême; mais chaque colonie a son tribunal particulier, dont l'officier le plus élevé en grade est le président, et dans lequel les autres officiers siégent selon leur rang. Nulle femme de ces colonies ne peut se marier qu'avec un individu enrôlé.

Tel est le système que vient d'adopter la Russie pour se créer peu à peu, sans efforts, et sans dépenses, une force militaire redoutable. Une fois mise en mouvement, cette machine se consolidera et se développera de plus en plus, et il est impossible de prévoir ce qu'on pourrait lui opposer, si un jour elle devenait un instrument d'agression. Cependant, quoique le gouvernement russe ne coure aucun risque aujourd'hui à mettre entre les mains de ses serfs des moyens de conquérir leur liberté, nous croyons que c'est une expérience hasardeuse pour l'avenir, et qui, d'une manière ou de l'autre, amènera de grands changemens. Ces bandes armées, ayant à présent une part dans la propriété du sol de leur patrie, s'y attacheront davantage à mesure qu'elles s'accroîtront, et elles entraveront de plus en plus l'action du gouvernement. Si on les laisse occuper et cultiver paisiblement le même sol, elles y resteront enchaînées par les liens si puissans de la société et de la famille;

---

mais il y a presqu'une exagération d'un tiers dans cette évaluation. Nous croyons que l'état suivant se rapproche davantage de la situation effective :

		Quartier-gén.	Homm.
1re Armée,	gén. Sacken.	Mohilow.	320,000
2e Armée,	— Wittgestein.	le Pruth.	100,000
Garde Impériale,	— Ouvarow.	Pétersbourg.	80,000
Arm. de Géorgie,	— Yermolow.	Tiflis.	66,000
		A reporter.	566,000

	Quartier-gén.	Homm.
	Report.	566,000
Arm. de Lithuanie,	Wilna.	80,000
Arm. de Pologne,	Varsovie.	30,000
Cosaques réguliers,		7,500
		677,500

Ce calcul a été fait après une réduction opérée, il y a quelques mois, d'environ 30,000 hommes qui furent tous incorporés dans les colonies militaires.

ainsi, l'établissement aura été manqué. Si, au contraire, un esprit d'activité et d'inquiétude se répand parmi elles, il sera mille fois plus difficile de s'assurer de leur docilité. Qu'une révolution de palais, qu'une émeute se manifeste; alors, quelle confiance pourra-t-on avoir en elles? Il nous semble voir la glace qui, pendant les longs hivers de ces contrées, s'introduit et s'amoncelle dans les cavités extérieures des édifices; le dégel arrive, la masse glacée s'écroule, ébranle le bâtiment, et quelquefois l'entraîne dans sa chute (1).

---

(1) NOTE DU TR. L'établissement des colonies militaires en Russie, conception gigantesque comme l'empire auquel elle est appropriée, est présenté ici en peu de lignes et d'une manière beaucoup trop vague. Nous pensons que nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré d'entrer à ce sujet dans quelques détails indispensables pour avoir une idée précise d'une institution qui, lorsqu'elle aura atteint tous ses développemens, fournira à la Russie, selon les calculs les moins exagérés, 1,500,000 combattans, et selon l'évaluation de M. le comte Ozerowsky, 6,000,000, d'ici à trente ans, si le plan de colonisation reçoit son exécution complète. Pour suppléer aux renseignemens qui manquent dans l'article que nous traduisons, nous aurons recours au *Voyage du docteur Robert Lyall*, publié à Londres en 1824.

« Un ukase, dit cet écrivain, qui a fait un séjour de plusieurs années en Russie, désigne les villages impériaux destinés à devenir colonies militaires. Dans les villages ainsi désignés, tous habités par les payans esclaves de la couronne, et par conséquent à la disposition de l'empereur, on porte sur des registres le nom, l'âge, la propriété et la famille de chaque chef de maison. Ceux qui ont plus de cinquante ans sont choisis pour composer ce qu'on appelle les *maîtres* ou *chefs colons*. S'il n'y a pas assez d'hommes de cet âge pour former le nombre requis, on prend ceux dont l'âge en est le plus rapproché. A la place de leurs cabanes, on leur construit des maisons alignées en rue. Les chaumières sont toutes pareilles, et séparées l'une de l'autre par une cour. Chaque maître colon reçoit en partage quinze dessetines (la dessetine équivaut à 109,26 ares) à la charge d'entretenir un soldat, sa famille, s'il en a une, et son cheval, si c'est un corps de cavalerie qui est établi dans le village. En échange, le soldat doit l'aider dans la culture de son terrain et dans les autres travaux de la campagne, quand il n'est point occupé à son service militaire; bien entendu qu'on ne doit exercer que rarement les troupes des colonies aux époques des semailles et de la moisson, afin de les laisser vaquer aux travaux de l'agriculture. Mais à présent que les soldats cultivateurs font partie de l'armée régulière, au moins pour la plupart, les maîtres colons n'en peuvent guère attendre qu'une médiocre assistance. Lorsqu'une nouvelle génération, accoutumée à la fois, dès l'enfance, au double exercice de l'agriculture et des armes, les aura remplacés, peut-être la fusion d'élémens si divers s'opérera-t-elle plus facilement.

« Il dépend de l'officier qui préside à l'établissement de la colonie de désigner le soldat qu'il attache au maître colon et d'en placer un avec sa famille auprès de chacun de ceux qui n'ont pas d'enfans. Le colon en chef devient soldat lui-même, en tant qu'il est revêtu de l'uniforme et qu'il est obligé d'apprendre à marcher au pas, à manier le sabre et à saluer les officiers. Il peut choisir un fils, un parent, un ami, pour l'aider à exploiter sa ferme. Celui qu'il a choisi est désigné par le nom d'adjoint, et, à la mort du maître colon, il lui succède, toutefois avec l'agrément du colonel du régiment.

« Si le maître colon a plusieurs fils, le plus âgé devient son *adjoint*, le second prend les fonctions et la qualification de *réserve*, et on lui donne pour demeure une maison adjacente : le troisième peut être *soldat cultivateur*: les autres sont classés comme *cantonniers*, *élèves*, ainsi que nous l'expliquerons ci-après.

« Le soldat que l'on constitue membre de la famille du colon en chef, qui prend place à sa table et qui l'aide dans ses travaux, est désigné sous la dénomination de *soldat cultivateur*. Ces soldats cultivateurs forment la force effective des nouvelles colonies, et formeront peu à peu celle de l'empire. Dans le gouvernement de Novogorod, on ne leur fait faire, dit-on, que les exercices de l'infanterie; mais dans les trois gouvernemens du midi de la Russie, on les instruit à la fois aux exercices de l'infanterie et de la cavalerie. Ces exercices sont à la discrétion de leurs officiers; et comme les soldats n'ont, pour coopérer aux travaux de la ferme, que le temps qui n'est pas employé au service militaire, il est aisé de voir que l'assistance que peut attendre d'eux le colon en chef dépend presque toujours, et en tout temps, de la volonté de l'officier commandant; car, si celui-ci tient à la sévérité de la discipline, surtout dans la belle saison, le colon en chef ne tirera que peu de secours du soldat qu'il a cependant à sa charge, avec son cheval, pendant toute l'année. Trois jours d'exercice par semaine passent pour un service modéré, sans compter les gardes que chaque soldat doit monter régulièrement à son tour. En outre tous les villages militaires sont tenus d'envoyer, à tour de rôle, un détachement au quartier-général du régiment pour y faire le service.

« Le soldat cultivateur est soumis au double service de soldat et de laboureur pendant 25 ans, à dater de son inscription sur le registre, s'il est Russe, et

Quand on considère sur le papier des détails de la force militaire de la Russie, il est impossible de ne pas s'effrayer en s'exagérant ses ressources. Mais, en réalité, cet empire n'a jamais été en état de réunir, sur un même point, des forces proportionnées à sa population ou à la valeur nominale de son armée. Des trésors immenses sont nécessaires pour rassembler et mettre en mouvement de si grandes masses. La population russe est, d'ailleurs, disséminée sur une très vaste étendue de territoire, et c'est un motif de plus pour ne point redouter une réunion subite des corps nombreux qui composent son état militaire. C'est moins aux propres forces de la Russie, qu'à la faiblesse des autres états et à l'ignorance où ils sont sur son compte, qu'il faut attribuer la prépondérance qu'elle exerce sur eux; elle a su profiter de leur erreur avec une adresse remarquable pour leur cacher sa situation réelle. Toute exagération à part, il est facile de démontrer qu'il n'existe pas un pays civilisé, qui, toute proportion gardée, ne soit plus productif, eu égard à son étendue, à sa population et même à son climat.

Depuis que la Russie a pris rang parmi les puissances européennes, depuis qu'elle fait partie du système politique de l'Europe, elle semble n'avoir été guidée que par une seule volonté. Chez d'autres nations, la mort d'un monarque, la chute d'un ministre changent immédiatement la marche et le caractère du gouvernement. Mais celui-ci s'avance, et s'avance toujours vers le but qu'il s'est proposé. Le caractère de l'empereur Alexandre, plein de courtoisie et de bienveillance, détourne à la vérité les soupçons; ce souverain nous apparaît comme le gardien de l'ordre social, l'avocat de la tolérance, l'appui de tous les sentimens philantropiques; mais croit-on que ses regards, et ceux des personnes qui l'entourent, se soient détournés de ce *midi*, but de l'ambition de son aïeule? Et dans les détails de la politique russe, que de choses remarquables et dignes d'admiration!

Pierre I^{er}, et ses successeurs, ont toujours eu

---

pendant 20 ans s'il est Polonais, après quoi il est libre de quitter le service; s'il y reste, il est classé parmi les vétérans et envoyé en garnison. Sa place est remplie par le *réserve* dont je vais parler.

« Tout près de la maison du colon en chef, on en construit une exactement semblable, qui est occupée par le *réserve* que l'on peut regarder comme un second *soldat cultivateur :* c'est le colonel du régiment colonial qui le choisit parmi les paysans. Ce réserve est d'ordinaire un fils ou un parent du colon en chef. On lui enseigne tous les devoirs du soldat qu'il est destiné à remplacer. Si le soldat cultivateur est tué dans le combat, meurt naturellement ou quitte le service après avoir fait son temps, sa place est occupée par le réserve qui, à son tour, est remplacé par un cantonnier, celui-ci par un enfant de troupe, etc. Le réserve doit également coopérer à la culture des 15 dessetines de terre et aux autres travaux du ménage : il est tailleur, cordonnier, etc.

« Le colon en chef, le soldat agriculteur et le réserve peuvent choisir la femme qui leur plaît, et on encourage ces mariages; mais les femmes, une fois entrées dans l'enceinte des colonies militaires, ne peuvent plus se marier ailleurs.

« Les fils du colon en chef, du soldat cultivateur, du réserve, de l'âge de 13 à 17 ans, sont désignés sous le nom de *cantonniers*. On les exerce comme soldats, en les réunissant dans le village où réside le colonel, et qui sert de quartier au régiment. Ils continuent aussi par intervalles de suivre les écoles pour achever leur éducation. Les garçons de 8 à 13 ans, vont à l'école du village ou demeurent avec leurs parens, et, de deux jours l'un, sont instruits au service militaire. Comme les cantonniers, ils portent l'uniforme et sont regardés comme soldats. Les garçons au-dessous de 8 ans demeurent avec leurs parens.

« L'éducation des enfans est un des traits caractéristiques du système. Tous les enfans mâles, dans la colonie, sont envoyés aux écoles d'enseignement mutuel. Là, on leur apprend à lire, à écrire et à compter. On leur fait aussi apprendre une espèce de catéchisme sur les devoirs du soldat, dans le genre, à ce que j'ai pu comprendre, de celui que Napoléon avait fait faire pour les jeunes militaires. On les instruit à manier le sabre, aux exercices du manége, etc. Quand ils ont atteint l'âge de 13 ans, on les rassemble au quartier-général du régiment; on les forme en corps, et ceux qui se distinguent le plus par leur adresse et par leur intelligence, sont promus au grade d'officier. J'ai vu à Voznesensk (quartier-général du premier régiment de Boog), village qui portait auparavant le nom de Sokolnich, un corps de 200 cantonniers, marcher, faire feu, et exécuter toutes les évolutions de soldats expérimentés avec une justesse et une précision étonnantes. Il y a parmi eux un esprit de corps qui ne peut manquer d'en faire de bons militaires.

« L'éducation des femmes avait été jusqu'à présent très-négligée; mais on a commencé tout récemment à établir pour elles des écoles d'après la méthode de Lancastre, et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt dans toutes les colonies. »

pour système d'attirer près d'eux et de s'attacher les hommes distingués par leurs talens, quelles que fussent d'ailleurs leur patrie, leur langue et leurs opinions. Cette dernière considération était nulle pour eux. Que pouvaient-ils craindre? Quelle influence une opinion individuelle pouvait-elle avoir sur quarante ou cinquante millions d'habitans disséminés sur des milliers de lieues carrées, sans connaissances, sans désir d'en acquérir, et, pour la plupart, aussi indifférens à la marche des événemens que les animaux qui broutent l'herbe à leurs pieds? D'ailleurs, la surveillance d'une censure jalouse sur une presse captive n'aurait-elle pas étouffé à leur naissance toute semence dangereuse de mécontentement, et jusqu'au moindre mouvement d'une indiscrète curiosité? La grande Catherine se plaisait avec les poètes, les historiens, les publicistes, du reste de l'Europe; elle ne manquait elle-même ni de connaissances en littérature, ni de prétentions à ce genre de gloire. Nous avons vu des productions de sa plume qui dénotent un degré d'application, non moins difficile à concilier avec son goût pour les jouissances sensuelles, qu'avec cet esprit actif et inquiet qu'elle porta dans tout ce qu'elle entreprit. Parmi les personnes qui dirigent aujourd'hui la politique du cabinet de St.-Pétersbourg, parmi les généraux qui commandent ses armées et les écrivains employés à son service, on voit figurer un grand nombre de noms étrangers. Des Grecs et des Corses ont été, et sont encore ses plus habiles hommes d'état; des Allemands et des Polonais, ses capitaines les plus distingués. Les travaux publics sont confiés à des Espagnols et à des Anglais, et c'est entre les mains des Suisses ou des Italiens qu'est remise l'éducation des princes et de la noblesse. Le pouvoir absolu y trouve son compte. L'amalgame de ces intérêts divers, de ces mœurs opposées, cette importation constante des nations étrangères, en agissant et réagissant sur l'opinion dans la sphère la plus élevée, ont empêché qu'il ne se formât un *esprit public russe,* tribunal qui, à la longue, eût pu peser et influer sur les grandes questions d'intérêt général.

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, la prépondérance de la Russie sur la politique de l'Europe, résulte bien plus de l'ignorance des autres gouvernemens que de l'état réel de ses ressources. Toute-puissante dans ses moyens de défense; livrée à elle-même, elle serait sans force au-delà de la frontière. La guerre de la Morée en est une preuve : si une poignée de Grecs, sans armes et sans secours étrangers, a pu maintenir son indépendance contre la Porte, comment expliquera-t-on l'espèce de défi porté contre la Russie par le Divan, dans l'état d'épuisement où il se trouve (1)? Ce n'est donc ni du nombre de ses habitans, ni de ses ressources pécuniaires, ni du talent de ceux qui la gouvernent, ni de l'étendue de son territoire que résulte son pouvoir : il est tout entier dans la nature du pays, séjour des glaces et des neiges. La Russie est comme entourée d'une muraille de diamant, à l'abri de laquelle elle se rit de toute agression étrangère; mais cette muraille, elle ne pourrait la transporter en avant d'elle, s'il lui prenait envie d'attaquer les autres états. Ce formidable empire est un géant, mais un géant de vapeurs, semblable à ceux d'Ossian, que feraient évanouir les rayons du soleil. Ses finances sont loin d'être dans un état prospère. Son papier n'obtient, à notre Bourse, que 80 à 90 liv. st. effectifs pour cent. La grande masse de papier-monnaie jetée sans aucun contrôle dans la circulation lui a fait perdre 75 % de sa valeur. Les provinces en sont inondées, et partout, malgré les efforts réitérés du gouvernement, malgré tous ses décrets, il n'a pu réussir à l'introduire dans les provinces méridionales où l'on ne veut recevoir que du numéraire. Son commerce offre une preuve encore plus évidente de sa pauvreté. Ce sont les capitaux étrangers qui soutiennent seuls le commerce extérieur. Les droits de douane sont exorbitans et mal

(1) Note du Tr. Au lieu de considérer la modération du cabinet de Saint-Pétersbourg envers le Divan, pendant les quatre dernières années, comme une preuve à l'appui de ce qu'il avance, l'écrivain anglais aurait mieux fait, ce nous semble, d'en rechercher la cause dans un ordre de choses plus élevé. Il aurait dû reconnaître que c'est au désir du maintien de la paix générale et surtout aux pressantes sollicitations du Gouvernement Britannique, lorsque lord Castelreagh en dirigeait encore les conseils, que l'empereur Alexandre a eu principalement égard, lorsqu'il a résisté au vœu unanime de ses sujets qui soupiraient après la délivrance de leur coréligionnaires et demandaient à grands cris l'abaissement de l'orgueil ottoman. R.

répartis, et ont donné naissance à une foule de contrebandiers qui frustrent le fisc de ses revenus. Conçoit-on un système moins sensé que celui qui taxe les objets selon leur poids ; de manière que les produits manufacturés les plus grossiers et les moins chers, sont ceux qui paient le plus?

Quant à l'administration de la justice et à l'état des tribunaux civils et criminels, il y aurait de grandes réformes à opérer. Paul I^er, qui eut çà et là d'assez bons momens, voulut l'essayer ; il demanda qu'on lui remît une liste des abus qui se commettaient ; mais leur nombre l'effraya et le fit désespérer d'y apporter aucun remède. Hercule seul put nettoyer les écuries d'Augias.

La population, premier élément de force, s'accroît, il est vrai, en Russie, dans une proportion effrayante. Saint-Pétersbourg, dont une partie de la génération actuelle aurait pu voir la création, renferme plus de trois cent mille habitans. Odessa, qui commence à peine à figurer sur nos cartes, est déjà une ville très-populeuse. Les provinces que baignent le Don et le Volga, ont été, en peu de temps, couvertes d'habitans. Les tribus du Caucase et de la Krimée ont abandonné leur vie errante. On dirait, aux nombreux changemens qui se succèdent, que le gouvernement russe a dirigé exclusivement son attention vers l'Orient, quoiqu'on sache qu'il ne néglige pas de s'occuper de ce qui se passe à l'occident de l'Europe. Il serait aussi difficile de tracer une limite à l'accroissement de la population russe qu'à celle de l'Amérique ; ces contrées possédant toutes les deux un territoire immense, illimité, à l'abri de toute invasion, et susceptible de nourrir dix fois plus d'habitans qu'il n'y en a aujourd'hui.

Mais avec l'accroissement de sa population et la marche progressive de la civilisation, il est impossible que cet empire conserve la force compacte dont il peut disposer à présent. Tant qu'il a été plongé dans l'ignorance et la barbarie, il a pu ne prendre aucun intérêt à la politique générale du monde. Des circonstances étrangères sont venues l'arracher à son repos ; il a su, avec une adresse remarquable, se les rendre favorables, et se placer au sommet de la confédération européenne. C'est la folle ambition de Napoléon qui l'y a poussé ; c'est Napoléon qui lui-même a créé cette force qui, après l'avoir renversé, a anéanti la liberté et essayé de détruire jusqu'à son nom. Tant que le peuple russe restera dans cet état actuel d'inertie, qui le rend l'instrument passif d'un pouvoir sans bornes, rien ne troublera ni n'arrêtera les plans du cabinet de Saint-Pétersbourg ; mais cette situation ne peut durer éternellement. On remarque que certaines connaissances commencent à s'introduire parmi les paysans ; à la vérité, aucun indice extérieur n'annonce encore que la masse de la société se soit arrachée à son apathie ; mais, sous cette enveloppe de glaces, il y a des vagues qui roulent et qui bouillonnent.

Les maîtres de ce peuple, que leur orgueil et leur fierté aristocratiques en éloignent sans cesse, se sont placés trop haut pour pouvoir observer les changemens qui s'opèrent dans ses facultés.

Il nous sera facile de nous convaincre de ces changemens en jetant un coup-d'œil rapide sur la naissance et les progrès de la littérature russe, c'est un sujet qui, jusqu'ici, n'a encore été que faiblement exploré. L'ouvrage dans lequel nous puiserons nos observations, suppléera au peu de connaissances que nous possédons par nous-mêmes (1).

On conçoit que chez une nation où l'intervalle qui sépare le petit nombre du grand, est immense, profond, impossible à franchir ; où tout ce qui n'est pas compris dans la caste des seigneurs ou dans celle des esclaves, est compté pour rien, ainsi que la poussière dans une balance, la littérature doit être envisagée comme représentant exclusivement la seule classe privilégiée. Ce n'est pas que, parmi ces millions de serfs, on n'ait vu, à différentes époques, surgir un génie extraordinaire qui soit parvenu a briser les fers qui retenaient son esprit et son corps dans un honteux vasselage ; mais de tels phénomènes sont très-rares et n'ont brillé qu'à des intervalles éloignés. Comment effacer la marque flétrissante de la servitude empreinte sur le front de l'esclave? Comment arracher à

(1) *Poliarnaia avæsda, Karmaunata Knijk dha liubnel'uitz i lieubiteli Rusko sloveshosti na* 1823, *islannaia A. Bestujen im i K. Relevum.* Saint-Pétersbourg, Gretsch, 1823.— Aperçu sur la littérature ancienne et moderne de la Russie jusqu'en 1823, par A. Bestujen et C. Rilevim.

son abjection une intelligence enfouie dans la fange?

Les améliorations, en quelque genre que ce soit, ne peuvent être que graduelles et très-lentes chez les Russes. Ils possèdent, à la vérité, certaines qualités à un degré éminent, entre autres, l'esprit d'imitation; néanmoins, nous avons remarqué qu'il leur était très-difficile d'élever leurs conceptions au-delà d'une certaine limite. Ils atteignent promptement cette limite; mais aucun effort, aucune explication n'a pu jusqu'à présent la leur faire dépasser. Ainsi, parmi eux, les gens des dernières classes reçoivent et se gravent profondément dans l'esprit les principes élémentaires des mathématiques : qu'on leur présente une proposition qui exige une plus forte tension d'esprit, c'est en vain qu'on leur aplanira les difficultés, qu'on leur exposera le problème à résoudre de la manière la plus lumineuse, la tâche est trop grande, le fardeau trop pesant, et leur esprit retombe, par son propre poids, à ce point au-delà duquel il ne saurait s'élancer. Le temps seul et les progrès qui s'opèrent à la longue dans les sociétés humaines lui permettront un jour de le franchir.

Chez une nation aussi peu avancée que l'est le peuple russe, les historiens et les poètes sont les seules classes d'écrivains qui puissent exciter de l'intérêt et obtenir quelque faveur. Nous nous occuperons plus particulièrement de ceux-ci, nous contentant d'indiquer les ouvrages des premiers, car il en est peu parmi eux qui méritent une distinction spéciale. Pendant long-temps, on a porté en Russie une grande attention à la philosophie et à l'origine des langues, sujets intéressans de recherches, et nous devons avouer, à l'honneur des philologues russes qui s'y sont livrés, qu'ils ont puissamment contribué à avancer cette branche importante de nos connaissances, la seule qui puisse nous éclairer sur l'histoire primitive des nations (1).

Les premières époques des peuples sont en général enveloppées de fables poétiques. L'esprit inquiet de l'homme aime à s'égarer dans les sombres et mystérieuses retraites des temps qui ne sont plus. Il se plaît à se retracer des scènes étrangères à ses soins journaliers, et à errer au gré de son imagination dans des lieux où les tristes réalités de l'expérience ne viennent pas froisser son cœur. N'osant créer ses fables dans le présent, parce que l'observation et la réflexion ne tarderaient pas à les dissiper, il les bâtit dans le passé. Quelques nations septentrionales, et principalement les Finlandais, ont conservé un grand nombre de poésies d'une époque antérieure à l'introduction du christianisme; on y retrouve toute leur ancienne mythologie. Il est curieux d'observer, chez ces peuples, la manière dont s'est opérée leur conversion à la nouvelle religion et l'influence qu'elle exerça d'abord sur eux; elle ne fit, à proprement parler, qu'y introduire de nouveaux noms, transportant les saints de notre calendrier dans les niches pratiquées pour leurs dieux inférieurs, et revêtissant les personnes de la Trininité et de la Sainte Famille des attributs de leurs plus puissantes divinités.

Vivant sous un climat inhospitalier, les peuples de la Scandinavie durent sentir de bonne heure le besoin de se rassembler; ils charmaient l'ennui de leurs longues soirées d'hiver, en redisant les contes que leurs pères leur avaient appris, et qui s'étaient profondément gravés dans leur mémoire. Voilà comme se sont transmis d'âge en âge, de génération en génération, et sans le secours de l'écriture, ces chants et ces traditions pour lesquels il ont toujours professé un grand respect. L'histoire n'a souvent d'autres bases que les fragmens qui nous en restent, pour établir ses théories. On y trouve moins d'imagination que dans les brillans souvenirs des contrées méridionales.

On a dit avec raison que la poésie était un langage universel; mais ses formes, à la fois solennelles et concises, conviennent surtout à la transmission des idées et des sentimens d'une génération à l'autre. Les mausolées, les temples, les obélisques, les palais conservent la mémoire des actions des grands : leurs hauts faits y sont gravés sur l'airain ou sur le marbre; mais c'est dans ses chants et ses traditions que le peuple retrouve l'histoire de ses ancêtres; c'est là qu'il recueille l'héritage de leurs affections, de leurs inimitiés, en un mot, de toutes les passions qui les ont agités. Tout ce qui constitue la nationalité, tout ce qui distingue une race d'hommes d'une autre, se propage de cette manière dans une succession non interrompue, semblable à

(1) Voyez *F. Adelung's Catherine der Grossen Verdienste un die Vergleichende sprachenkunde.* Saint-Pétersbourg, 1815.

un fleuve dont on s'efforcerait en vain de détourner le cours. C'est un malheur pour les Russes de n'avoir aucune antiquité populaire. La date de leurs plus anciennes poésies ne remonte pas au-delà du XVI^e siècle, et le petit nombre de monumens qui restent encore de la langue nationale de cette époque, n'a ni force ni couleur (1). Il règne une obscurité profonde sur l'origine et les premiers progrès de cette langue; cependant il est à croire que les traducteurs de la Bible et les annalistes ecclésiastiques, qui introduisirent, dans les divers idiomes slavons, une foule de mots grecs et latins, ont eu sur elle une grande influence. La résidence des Tartares ne produisit pas de changemens remarquables. Pendant les XVI^e et XVII^e siècles, le séjour de plusieurs écrivains russes dans les universités de la Pologne, qui fut de tout temps la plus intelligente et la plus policée des nations slaves, donna un grand ascendant à la branche sarmate. Sous Pierre-le-Grand, beaucoup d'expressions nouvelles, tirées de l'allemand et du latin, se nationalisèrent dans la langue russe, qui plus tard se francisa complètement sous le règne d'Élisabeth. Catherine vint, qui lui rendit son caractère national, et depuis lors, ses progrès ont été chaque jour plus marqués.

Ce qui restait du paganisme aura disparu dans le premier zèle de la conversion, car le fanatisme religieux est le plus impitoyable des destructeurs. Wladimir, Jaroslaw et Monomach n'étaient pas personnellement ennemis des connaissances; mais la Russie était alors devenue une arêne de discordes intestines, et les Tartares profitèrent de ses dissensions pour en faire leur proie. Les paysans russes conservent encore des souvenirs vagues de leurs luttes sanglantes avec les Tartares; le nom de *bonnets noirs* ou *têtes noires* (*chernie klobuky*), par lequel ils désignent les Turcs et les tribus orientales, en y attachant une idée injurieuse, indique une inimitié profondément enracinée (2). Les seuls dépositaires de l'histoire et de la littérature furent, pendant ces temps de troubles, les monastères et la ville libre de Novogorod, où le commerce étranger avait introduit de bonne heure la civilisation des peuples méridionaux. Iwan Danilovitch, plus généralement connu par le surnom de *Kalita* (la bourse), que lui valut sa générosité, et Vassily, qui régna un siècle après lui, contribuèrent beaucoup aux progrès du peuple russe et à l'amélioration de son sort. Jean-le-Terrible, en ouvrant sa cour aux artistes suisses, Alexis, en contractant au loin des alliances, posèrent les premiers fondemens des relations de la Russie avec les nations étrangères.

Les *Annales de Nestor,* le plus ancien des livres d'histoire que possède cette nation, sont évidemment l'ouvrage d'un esprit habile et vigoureux. Le style en est simple, sans affectation, mais rempli de vieilles expressions slavonnes. Dans les chroniques de Pskow et de Novogorod, un grand nombre d'épisodes intéressans et de passages fort pathétiques se perdent dans une foule de détails arides. Ces livres et le code des lois que publièrent les princes scandinaves, sont tout ce qui reste aux historiens pour se guider dans le labyrinthe de l'histoire primitive de la Russie.

Parmi les noms de poètes qui n'ont pas été entièrement ensevelis dans les ruines du passé, il en existe un (ce n'est à la vérité qu'un nom) pour lequel les Russes professent la plus religieuse vénération. Boyan, *le Rossignol* (Solovei), célèbre dans les traditions comme le barde qui conduisait les anciens guerriers de la Russie, celui dont les magiques accords enfantaient des prodiges de valeur, vit encore dans la mémoire de ses compatriotes; mais aucun son de sa lyre n'a été transmis à la génération présente. On

(1) NOTE DU TR. M. le comte Fœdor Tolstoï, dont la bibliothèque renferme un nombre considérable de manuscrits slavons depuis le dixième siècle, vient récemment d'en faire imprimer à Moscou le catalogue raisonné en russe, avec des spécimen des diverses écritures. Ce catalogue, qui forme un fort volume in-8°, a été envoyé à la Société Asiatique de Paris, par M. le comte de Laval, et déposé sur le bureau, dans la dernière séance, par M. Silvestre de Sacy.

(2) NOTE DU TR. Il est assez singulier de voir les peuples orientaux employer la même expression injurieuse, envers leurs ennemis. Les Persans appellent les Russes, *visages noirs*, et ils prétendent, très-sérieusement, que le mot *russe* vient du persan *rou siah*, mot à mot, *visage noir*. Voyez le *Voyage en Arménie et en Perse*, par M. le chevalier Amédée Jaubert, pag. 214, ouvrage rempli de détails curieux sur les nations de l'Orient.

R.

retrouve, dans un fragment sans nom, l'hymne de guerre de la campagne d'Igor, au XII^e siècle. Cette hymne, écrite en prose cadencée, dans un dialecte de la Russie méridionale, présente, à travers une mythologie obscure, un caractère admirable d'héroïsme. Il y a une lacune pendant les trois siècles suivans; et jusqu'à l'époque de Pierre-le-Grand, la seule pièce qui mérite d'être citée, est le chant de la bataille du Don, description animée, pittoresque et sans ornemens de mauvais goût qui la défigurent.

Pierre I^{er}, un des hommes les plus extraordinaires qui aient existé, eut une influence prodigieuse sur son siècle. Chaque branche des arts et des sciences prit racine dans son pays, sous ses auspices et sous son active protection. L'éloquence populaire elle-même trouva un organe dans Théophanes, qui enseigna aux Russes l'art de revêtir la pensée des richesses de l'expression. Quoique sa diction ne soit pas exempte de barbarismes, cependant elle ne manque ni de logique ni d'énergie. Kantemir introduisit dans la versification la contexture artificielle et monotone du vers français : son style est dur et heurté, mais ce fut lui qui eut la gloire d'aplanir la route pour un de ces phénomènes remarquables que la Providence destine à l'instruction et à l'amélioration de leurs semblables. Lomonossow était le fils d'un pauvre marin. La lecture de l'Ancien-Testament avait fait sur son esprit une impression profonde; il transporta dans sa langue les beautés sublimes qui étincellent à chaque page de la Bible, et parvint de cette manière à l'enrichir de nouveaux élémens de force et d'harmonie. Il épura et fixa le langage, arracha aux ténèbres les annales de l'histoire de son pays, répandit le goût de la philosophie expérimentale, et fit faire de grands progrès à la navigation. Son contemporain Trediakowski contribua à améliorer la structure du vers russe; mais cet écrivain, dépourvu de goût et de génie, n'eut d'autre mérite qu'une industrie laborieuse, dont ses compatriotes ne lui tinrent pas compte pendant long-temps. Ce fut à cette époque que Sumarokow fonda le théâtre russe. Le temps, qui finit par mettre chaque chose à sa place, a rejeté Sumarokow au rang qu'il doit occuper; cependant, tant qu'il vécut, idole de la cour et d'une noblesse peu éclairée, il s'était cru en droit de traiter avec mépris et dédain le père de la littérature russe. Il laissa la langue aussi barbare qu'il l'avait reçue. Les pièces de son théâtre n'ont ni originalité, ni caractère national; le style en est boursoufflé et sans élégance, et les intrigues en sont compliquées. Popowsky suivit les traces de Lomonossow; il écrivit avec grâce et pureté, et donna une traduction estimée de l'*Essai sur l'homme* de Pope.

Vers cette époque, il s'établit plusieurs séminaires en Russie, et l'on fonda, en 1755, l'Université de Moscou. Le gouvernement cherchait à attirer tous les étrangers de distinction; mais, malgré ses efforts, nous ne remarquons point encore, dans la civilisation, des progrès bien sensibles, et nous ne voyons pas qu'aucun génie extraordinaire se soit montré jusqu'à l'avénement de la Grande-Catherine. Cette femme étonnante, malgré ses vastes entreprises et son goût pour les voluptés, s'occupait des beaux-arts et des sciences qu'elle protégea d'une manière efficace. Elle s'arrachait à ses plaisirs tumultueux pour en rechercher de plus calmes et de plus purs dans le commerce des muses, et oubliait ses rêves d'ambition dans les projets d'une réforme intellectuelle. D'une main, elle confiait à ses généraux des missions auxquelles la justice ne présidait pas toujours; et de l'autre, elle fondait des écoles et des académies. Tel est le souvenir qu'a laissé cette grande souveraine, qu'en dépit de la bizarrerie de ses caprices et des cruautés qui signalèrent son règne, on ne prononce aujourd'hui son nom, en Russie, qu'avec un sentiment de respect et d'affection. Betrow, poète lyrique, plein de feu et de hardiesse, célébra les triomphes d'Orlow. Kheraskow voulut en vain fléchir la muse de l'épopée; il ne put obtenir ses faveurs. Quoiqu'on rencontre dans son *Vladimir* et dans sa *Russiade*, des passages pittoresques, des descriptions locales pleines de vie, le style de ces poèmes est, en général, lâche, affecté, diffus. Kheraskow écrivit trop pour bien écrire; il s'essaya dans chaque genre de poésie et ne réussit dans aucun. De toutes ses productions, *Iskatelei Schastiya* (le Chasseur de la Fortune), est la moins défectueuse. On doit à l'aimable et gai Bogdanovitch *la Dushenka* (Psyché), une des plus gracieuses fictions poétiques. Elle obtint, dès sa naissance, la faveur publique qu'elle eut depuis le bonheur de conserver. L'apparente négligence de ce poème et ses divagations continuelles, lui donnèrent un attrait tout particulier dans un pays où tant d'art et des règles sévères jusqu'à la

pédanterie, entravent la marche de la versification. La facilité du style, jointe à une morale saine et piquante, est le mérite distinctif des fables de Khemnitzer. Von Visin rendit au drame russe un caractère national; il saisit habilement quelques-unes des particularités de ses compatriotes, et peignit avec des couleurs franches la frivole et ridicule vanité des dernières classes de la noblesse. Ces classes peuvent se corriger; elles le feront sans doute, mais la vive peinture de leurs ridicules n'en subsistera pas moins. Kapnist transporta dans la comédie toute l'amertume de la satire; ses *Odes* sérieuses sont écrites avec noblesse et élévation, et ses pièces légères se font remarquer par leur grâce et leur délicatesse. La traduction en prose d'*Ossian*, par Kostrow, offre un rare exemple des nombreuses ressources de la langue russe. Celle qu'il a faite des huit premiers chants de l'*Iliade*, quoique n'étant pas également soutenue, est cependant à citer pour l'énergie et la dignité du style. Kniajnin écrivit des tragédies: sa *Didon*, son *Vadim*, ainsi qu'un ou deux de ses vaudevilles et de ses comédies resteront au théâtre.

Derzhavin naquit en 1743. Il n'y a pas de bornes aux éloges outrés que font de lui ses compatriotes; écoutons Bestujew : « Ce barde « inspiré, inimitable, la gloire de son pays et « de son siècle, s'est élancé à une hauteur que, « jusqu'à lui, personne n'avait encore atteinte, « et que nul autre ne pourra dépasser. A la fois « poète et philosophe, il sut faire descendre la « vérité dans l'oreille des rois. Sa mystérieuse « influence vivifie l'ame, ravit le cœur; il s'em- « pare de nous et maîtrise notre attention par « la rapidité des pensées, la hardiesse de son « éloquence et le grandiose de ses peintures. « Son style est irrésistible, prompt comme « l'éclair, brillant et somptueux comme la robe « de la nature. » On voit, par cet exemple, jusqu'à quel point l'exagération, commune aux Orientaux, a envahi le domaine de la littérature russe. Il est certain que Derzhavin est un poète du premier ordre, et son *Ode à Dieu*, sa *Chute d'eau*, son *Félitza*, sont incontestablement au nombre des meilleures pièces de la littérature russe, si même elles ne sont pas les meilleures. Écrivain enjoué et élégant, Derzhavin, après avoir éveillé l'attention publique par la justesse de ses critiques, ne tarda pas à prouver, par son exemple, qu'il savait éviter les fautes qu'il avait reprochées aux autres, et l'opinion de ses compatriotes lui assigna, dès lors, un rang élevé dont il n'est jamais descendu. Les vers de Dmitriew obtinrent de la vogue dans les cercles du grand monde, où ils contribuèrent à populariser la langue russe. Les fables qu'il a composées sont semées d'allusions fines et caustiques, et ne manquent ni d'aisance, ni d'abandon; il y a dans ses chansons de la gaîté et des images.

A la même époque, Karamsin, se corrigeant de l'enflure de ses premières productions, abandonnait ce *sentimentalisme* ridicule auquel il s'était trop facilement laissé aller dans sa jeunesse. C'est à lui qu'on doit une *Histoire de Russie*, qui fera un jour autorité. Il serait à désirer qu'il l'eût écrite dans un esprit plus philosophique, et non pas comme un avocat chargé exclusivement de la cause de son pays. Mais, en somme, il a, par cet important ouvrage, jeté un grand jour sur une portion, presqu'ignorée, de l'histoire du monde; et la vente rapide de plusieurs milliers d'exemplaires d'une production aussi chère et aussi volumineuse, est une preuve certaine des progrès intellectuels du peuple russe. Sous le rapport du style, dont elle offre un excellent modèle, l'*Histoire* de Karamsin mérite les plus grands éloges. *La Khersonida* de Bobrow, quoique fortement empreinte de la couleur orientale, est une peinture énergique qui présente une succession de scènes rendues avec talent et bonheur. Vosiokow introduisit quelques nouveaux changemens dans la prosodie slavonne. Kaiserow, traducteur de Sterne, et Martinow, publièrent des traductions des poètes les plus renommés de la Grèce, de Rome et de l'Europe moderne. Les *Satires* de Gortshakow et les *Parodies* de Marin, excitèrent puissamment l'attention. Un barde de la Sibérie, l'aveugle Eros, jeta dans le public un volume de poésies joyeuses. Ismailow, que les Russes nomment leur Téniers, a réussi à merveille dans ses peintures de la vie commune. Benitzky écrivit quelques pièces où l'on remarque des pensées fortes et originales; ce poète mourut en 1809, âgé de vingt-neuf ans, au moment où il avait excité la plus vive admiration. Nous ne devons pas oublier de faire mention des excellens écrits que Shishkow a composés pour les enfans; cet auteur a pris une part fort active aux discussions qui se sont élevées en Russie, relativement à la langue, et il a répandu une grande clarté sur cette matière dans son *O Starom i Novom*

Slogie (sur l'Ancien et le Nouveau style.) Les pièces de théâtre de Sudovshchikow, Krinkowsky et d'Oserow, ont eu du succès; mais le *Posharsky* du second est défiguré par une foule d'erreurs historiques. Le dernier, le plus admiré par ses compatriotes, sut tirer de grandes ressources de l'emploi de l'hexamètre. Son *OEdipe* est estimé, mais son *Donskoy* offre plus d'intérêt pour un étranger; le caractère russe y est peint avec vérité; quoiqu'on puisse désirer des couleurs plus naturelles pour le héros principal. L'influence d'Oserow se fera long-temps sentir d'une manière funeste. C'est lui qui a enchaîné la tragédie sous le joug de la rime, quoique la langue russe, dont les accens sont si variés et les désinences si riches et si sonores, n'eût pas besoin d'un tel secours pour être poétique. Shakhawsky a essayé de délivrer le drame de ses entraves; on doit regretter qu'il n'ait pas eu assez de génie pour remplacer par de meilleurs modèles ceux qu'il voulait renverser. Le théâtre russe, calqué sur celui des Français, est tout d'imitation. Les chefs-d'œuvre de Molière ont été traduits par Kokoshkin, ceux de Racine par Lobanow, et ceux de Corneille par Kantenin. Boris Fedorow a traduit, sans talent, quelques fragmens du *Jules César* de notre divin Shakespeare, dont l'*Hamlet* a été transporté sur la scène russe par Viskovatow. Les *Fables* de Krilow obtiendraient les suffrages unanimes de toutes les nations policées. Faciles, piquantes, énergiques, originales, elles présentent des modèles exquis de cette joyeuse satire et de cette douce philosophie, que nous aimons à trouver dans ce genre de composition. La traduction de ces fables serait un véritable présent à faire à la littérature anglaise (1).

Zhukowsky et Batinshkow ont employé la langue poétique avec succès, et réussi mieux qu'aucun de leurs prédécesseurs à populariser la littérature; ils ont excité un enthousiasme universel. Les traductions du premier sont des modèles; on regrette que son mysticisme le rende parfois obscur et même inintelligible. *Le Guerrier dans les ruines du Kremlin*, ainsi que les autres poésies nationales de Zhukowsky, ont eu une influence marquée sur l'esprit de ses compatriotes. On trouve dans la *Mort du Tasse* de Batinshkow, tout le feu et l'inspiration du génie. Pushkin est plein d'originalité; *Ruslan et Lindmilla*, le *Prisonnier de guerre du Caucase*, sont des écrits remplis d'images et de descriptions charmantes. Væsemsky eut à la fois l'audace de créer et le bonheur de faire recevoir de nouveaux mots et de nouvelles formes de langage. Gnæditch réussit dans ses traductions des auteurs grecs; son poème sur la naissance d'Homère, semble avoir été composé sur les rives de l'Alphée. Il publia aussi des idylles pour le peuple. Glinka est rêveur et mélodieux; Davidow, riche et martial; Baratinsky, enjoué et gracieux; Milow, rapide et heurté. Rilieiew ouvrit une nouvelle carrière à la poésie, dans laquelle Niemcewicz, un des poètes les plus distingués de la Pologne, obtint de grands succès par des hymnes populaires et ses ballades historiques. L'auteur russe qui voudra désormais se rendre utile à sa patrie, doit surtout écrire pour le peuple; il doit chercher à agir sur la masse de la nation, car il y a trop d'égoïsme, de dépravation, de suffisance et d'orgueil dans les classes élevées, pour qu'elles daignent s'occuper de l'instruction des classes inférieures; mais si le riche ne veut pas se rapprocher du pauvre, il faut rapprocher le pauvre de lui; et celui qui réussira dans cette noble tâche, sera en même temps le bienfaiteur des deux classes. Ostolopow a publié une collection d'allégories ingénieuses; Rodsianka est le peintre poète de la vie paisible. Merslakow et Raïtch ont donné d'excellentes traductions, le premier de l'art poétique d'Horace, le second des éclogues et des géorgiques de Virgile. Il n'y a pas jusqu'aux femmes russes qui n'aient voulu descendre dans l'arène poétique, nous citerons entr'autres Anna Bunin et Anna Volkow. La *Chute de Phaéton*, d'Anna Bunin, renferme un grand nombre de beautés de divers genres. Les ouvrages périodiques de la Russie, que nous avons sous les yeux, nous ont offert des produc-

(1) NOTE DU TR. Nous possédons une traduction des fables de Krilow, en vers français et italiens, entreprise sous les auspices de M. le comte Orlow, par une réunion formée des écrivains les plus distingués des deux nations. Il existe encore une autre traduction en vers français des fables choisies de Krilow, publiée à Saint-Pétersbourg. Nous respecterons l'incognito que le modeste traducteur a voulu conserver, quoique son travail nous paraisse avoir droit à de justes éloges. R.

tions charmantes échappées à la plume des femmes. Certes, on peut sans crainte fonder un grand espoir sur l'avenir de ce peuple, quand on voit une telle amélioration et une si grande culture dans l'esprit du beau sexe.

Parmi les prosateurs, nous croyons devoir distinguer plus particulièrement Kachenowsky, qui a soumis à une saine critique une grande variété de sujets historiques. Grech, dont l'ouvrage sur la littérature russe est le meilleur guide pour se livrer à l'étude de ses écrivains, a également rendu des services importans à sa langue maternelle. Quoique polonais de naissance, Bulgarin est l'écrivain politique le plus estimé parmi les Russes, et la plupart des articles extraits des journaux de Saint-Pétersbourg, qu'on a jugés dignes d'être reproduits dans les gazettes allemandes, françaises et anglaises, sortent de sa plume. Nous avons eu connaissance en Angleterre, par une traduction allemande, de la captivité du capitaine Golovin, au Japon. Le voyage en Amérique, de Svinjin, mériterait également d'être traduit; les *Soirées Slavones* de Naræjny, sont d'autant plus curieuses à lire, qu'on y trouve plusieurs fragmens précieux de la vieille poésie nationale. Menshenin a publié sur la chimie plusieurs ouvrages importans. Nous nous garderons bien également de passer sous silence les essais descriptifs de Jakovlew, les lettres européennes de Kurkhelbecker et les critiques de Somow.

L'économie politique n'a pas manqué d'interprètes en Russie. Nous n'entendons pas parler de Storch, dont les ouvrages, quoiqu'imprimés à Saint-Pétersbourg, ont été composés en allemand, langue maternelle de l'auteur; mais de Turgenew, dont la théorie sur les taxes lui a valu des louanges méritées. Les frères Bestushew sont des voyageurs intéressans et d'excellens critiques.

Nous bornerons là cette simple nomenclature des meilleurs auteurs russes; de tous ceux qui ont contribué, d'une manière quelconque, à répandre les lumières de l'Europe occidentale dans le plus vaste et le plus puissant empire de l'univers. Cette nomenclature aura probablement paru un peu aride. Peut-être aussi trouvera-t-on que nous avons été trop prodigues de louanges; mais nos lecteurs ne doivent pas oublier que nous n'avons cité que les écrivains dont les productions méritaient veritablement des éloges. Nous sommes fiers et contens de notre liste. N'est-ce pas, en effet, une chose remarquable, qu'un nombre aussi prodigieux d'élémens de civilisation répandus sur la surface d'un pays qui sort à peine de la plus affreuse barbarie? Malgré des bayonnettes qui le couvrent, une opinion publique s'y forme et y grandit : encore quelque temps, et son action sur la marche du gouvernement commencera peut-être à se faire sentir. Nous terminerons en laissant parler l'auteur russe qui nous a fourni une partie des observations précédentes : « Consolons-nous, dit-il; le goût public (il aurait dit l'opinion, s'il l'eût osé) fait tous les jours des progrès, semblable à un fleuve caché dans le sein de la terre, et qui travaille sans cesse à en sortir. La nouvelle génération commence à sentir le charme et la force de la langue nationale. C'est en silence que s'opère l'action insensible du temps. Les brouillards qui couvrent le champ de notre littérature, pourront bien encore, pendant quelques années, dérober à notre vue la jeune plante qui croît et s'élève; mais avant peu elle fleurira, et l'avenir nous promet les plus riches et les plus abondantes moissons. » (*Westminster Review*).

HISTOIRE

DES VINS ANCIENS ET MODERNES,

(DEUXIÈME ARTICLE (1).)

En passant des vins en usage dans l'antiquité, à ceux des temps modernes, nous sommes étonnés que le docteur Henderson, dans un ouvrage essentiellement historique, n'ait pas essayé de joindre ces deux époques par quelques recherches sur les vins du moyen âge. Ce travail était nécessaire pour remplir son plan, et il aurait pu nous fournir des documens du plus haut intérêt sur les habitudes et les mœurs de nos aïeux. On trouve bien, il est vrai, quelques considérations de ce genre dans la seconde partie du volume consacré aux vins modernes : mais ces aperçus sont généralement imparfaits, et l'auteur aurait dû établir, d'une manière moins brusque, la transition des coutumes antiques aux usages de notre époque. Un chapitre intermédiaire et spécial eût été nécessaire, et certainement les matériaux ne lui auraient pas manqué pour le faire.

Il est probable que les conquérans de l'Europe adoptèrent, dans leurs repas, les habitudes des peuples civilisés qu'ils avaient dépossédés. Peut-être même ces habitudes et celles des populations du moyen âge seraient-elles venues jusqu'à nous, si le caprice de la mode ne les eût fait disparaître. L'usage de porter des santés et des défis bachiques, naguère en honneur dans nos festins, commence à vieillir, et sera probablement oublié, malgré sa gaîté franche et joviale, dans les cercles élégans de la génération qui nous suit. Ce n'est pas dans les forêts obscures de la Germanie qu'on a commencé à couronner les coupes de fleurs : cette idée poétique n'a pu naître que sous le ciel heureux de la Grèce. Nous voyons encore dans les vieux fabliaux comment les chevaliers couronnaient de fleurs les coupes qu'ils vidaient en l'honneur de leurs belles, et nos vieillards peuvent se rappeler combien cet usage chevaleresque ajoutait de grâce et de vivacité à nos fêtes champêtres. Mais, pour en suivre la trace, il faudrait aujourd'hui descendre aux derniers rangs de la société, où nous ne retrouverions plus de guirlandes de fleurs que dans ces grossières couronnes qui servent d'enseignes à nos cabarets.

L'usage des boissons chaudes continua de se maintenir dans toutes les classes, jusqu'au XVI^e siècle. Ce goût, qui venait des anciens, avait dégénéré en véritable passion chez les Romains. A Rome, les noms des lieux de réunion publique étaient dérivés du commerce qu'on y faisait des boissons chaudes; et les citoyens qui *n'avaient pas leur ménage*, se rendaient aux *thermopolia*, comme aujourd'hui les modernes fréquentent les cafés.

Le goût des Romains pour les boissons mélangées, telles que le vin édulcoré par le miel et des substances aromatiques, passa de ces conquérans aux barbares. Bientôt ce fut un besoin de corriger à force d'épices la saveur âpre et dure des vins du moyen âge. Ainsi modifiés, ces vins prenaient le nom général de *piment*, probablement, dit le docteur Henderson, parce qu'ils étaient préparés par les *pigmentarii* ou les apothicaires, ou plutôt, selon nous, parce que les apothicaires vendaient alors les épices; car il était du bon ton de servir le vin et les épices séparément, afin que les convives pussent en faire le mélange à leur gré.

L'hippocras était une variété du piment. Le docteur Pegge a cité une recette curieuse pour le préparer. « Pour faire l'hippocras *des grands* « *seigneurs*, prenez, dit-il, du gingembre, de

(1) Voyez le premier article, page 208.

« l'anis et du sucre ; l'hippocras *du peuple* se « fait avec de la cannelle, du poivre et du miel « clarifié. » Mais de toutes ces liqueurs, la seule qui mérite un souvenir, est l'infusion de suc d'oranges de Séville avec le sucre, dans un vin léger : on donne à ce mélange, qui est encore en usage en Allemagne, le nom de *bishop* (évêque). Un amateur allemand a donné une classification très-originale de ces breuvages. Lorsque le mélange est fait avec du vin de Bordeaux ou de Bourgogne, il se nomme, dit-il, *liqueur d'évêque ;* si on a employé du vieux vin du Rhin, c'est une *liqueur de cardinal ;* si c'est du vin de Tokay, la boisson devient digne *du pape.*

La Bataille des Vins, un des fabliaux du XIII[e] siècle, peut nous donner une idée des vins qui avaient alors de la réputation en France : il y est surtout question de ceux d'Épernay, de Hautvilliers et de Châblis. Les vins du Rhin étaient connus dès le XII[e] siècle, car à cette époque, le vin de Johannisberg, qui est encore le meilleur de tous, était fait par les moines de l'abbaye de ce nom. Les bords de la Moselle étaient couverts de vignobles plusieurs siècles auparavant. Le docteur Henderson observe que les meilleurs vins du moyen âge furent toujours produits par des terrains appartenant à l'église, parce que les chapitres opulens qui les possédaient se montraient plus avares de la qualité que de la quantité : c'est ce qui a fait la réputation *du vin théologique.* Mais il a oublié l'explication matérielle de cette particularité. Les moines n'étaient pas seulement les dépositaires de toutes les connaissances du temps, et par conséquent les plus habiles cultivateurs de la vigne, et les meilleurs fabricans de vins ; ils étaient aussi les plus heureux seigneurs des plus heureux vassaux. Le respect qu'on portait à l'église préservait leurs terres de toutes les dévastations qui suivaient les guerres féodales ; la culture en était moins interrompue, plus paisible, et leur expérience agricole profitait naturellement aux paysans de leurs domaines.

Nous devons citer aussi les vins de Bourgogne, au nombre de ceux qui étaient le plus renommés dans le moyen âge ; car ce n'est pas sans raison que les ducs de cette province étaient désignés sous le nom de *Princes des bons vins.* Les vins de Gascogne n'avaient pas moins de réputation, et l'on peut dire de la France, en général, que ses vins ont été célèbres par leur bouquet dans l'antiquité et dans les siècles suivans, autant que de nos jours ; tandis que ceux d'Espagne n'ont eu que le mérite de la force et de la chaleur, à ces trois époques. Le docteur Henderson aurait pu apprendre à ses lecteurs, d'après Froissart, que les chevaliers d'Angleterre, sous le règne d'Édouard III, n'aimaient pas à faire la guerre en Espagne, parce qu'ils accusaient ses vins généreux de leur brûler le foie, d'aggraver la chaleur du climat et le poids de leurs armes. Mais ils faisaient le plus grand éloge des coteaux fertiles et des vins salutaires de la belle France : aussi c'était toujours avec une vive satisfaction qu'ils allaient y guerroyer.

Les vins d'Italie paraissent avoir été peu connus à l'étranger à cette époque, malgré l'opinion du docteur Henderson. Après les croisades, les vins doux de la Grèce se répandirent dans toute l'Europe. Les îles de Chypre et de Candie, exploitées par la république de Venise, en fournirent en abondance à nos tables, et les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem devinrent propriétaires d'une *commanderie* dont les vins formaient le plus grand revenu. Ces vins, qu'on récolte dans l'île de Chypre, conservent encore aujourd'hui leur antique réputation.

Les rapports établis entre l'Angleterre et les provinces septentrionales de France, depuis la conquête des Normands, et surtout l'acquisition de la Guyenne par Henri II, contribuèrent beaucoup à introduire les vins de France dans la Grande-Bretagne : il y eut un commerce actif avec Bordeaux, vers cette époque. Depuis lors, nos réglemens furent remplis de dispositions relatives à l'importation des vins français. Froissart rapporte que sous Édouard III, une flotte de 200 vaisseaux marchands partit d'Angleterre, et vint mouiller à Bordeaux, qui était le siége du gouvernement du prince Noir, pour y faire le commerce des vins : cependant les vins de la Péninsule commencèrent à obtenir, dans le XVI[e] siècle, la faveur et même la préférence des Anglais ; ce qu'il faut attribuer principalement à la séparation politique de l'Angleterre, de ses possessions françaises.

Toutefois si les vins secs d'Espagne étaient estimés en Angleterre, ils n'étaient pas les seuls dont on y fit cas. Harrisson assure qu'on en connaissait plus de cinquante-six espèces, tant français qu'étrangers, et que la consommation totale du royaume pouvait s'élever à plus de vingt ou trente mille tonneaux par année. Cette

quantité paraîtra remarquable, au XVIe siècle, mais elle l'est moins encore que la consommation qui se faisait dans quelques occasions particulières. Le jour de l'intronisation de Nevil, archevêque d'York, la sixième année du règne d'Édouard VI, elle s'éleva jusqu'à cent tonneaux. Le prédécesseur de ce prélat en avait consommé quatre-vingts tonneaux, année commune, pour le seul service de sa maison.

A la fin du XVIe siècle, les vins secs des Canaries étaient ceux dont on faisait le plus usage, et vers le milieu du siècle suivant ils avaient remplacé les vins d'Andalousie : quoique leur nom soit presque entièrement oublié, il nous en arrive encore beaucoup, qu'on vend pour du Madère. Howell, dans ses lettres familières, prétend que ce n'est qu'avec du vin des Canaries qu'on peut constater la vérité de cet adage : « Le bon vin fait le bon sang, le bon sang donne une bonne humeur, la bonne humeur inspire de bonnes pensées, les bonnes pensées mènent aux bonnes actions, et les bonnes actions mènent au ciel; donc le bon vin mène au ciel. » Il ajoute que, dans cette hypothèse, il y a beaucoup d'Anglais qui vont au ciel, car nulle part on ne boit plus de vin des Canaries qu'en Angleterre. Ce qu'il en disait cessa bientôt d'être exact, et les vins légers de France reprirent leur supériorité. Mais les longues guerres de Louis XIV causèrent une nouvelle révolution dans les caves anglaises. Les relations commerciales avec la France furent interrompues; les vins de portugal remplacèrent les vins de Bordeaux. Alors commença le règne du *Porto*, et nous nous trouvâmes sous l'empire du traité de Méthuen, dont nous avons, grâce au ciel, assez entendu parler. Le vin de Madère est d'une date plus récente. Il est même assez remarquable que, malgré le grand débit qui s'en faisait dans nos colonies, depuis le protectorat de Cromwell, l'introduction de ce vin, en Angleterre, ne remonte pas au-delà de la moitié du dernier siècle. Le docteur Henderson pense que nos officiers, en ayant reconnu les qualités pendant leur séjour en Amérique, en ont répandu le goût dans la métropole, et que ce goût a prévalu. Reste à savoir si l'état de paix, nos rapports continuels avec le continent et la réduction des droits d'entrée, ne feront pas disparaître de nos marchés les vins capiteux d'Espagne, de Portugal et de Madère, et ne ranimeront pas cette passion des vins légers de France et du Rhin, si générale chez nos ancêtres.

Après avoir passé en revue la partie historique de l'ouvrage du docteur Henderson, il nous reste peu d'espace pour l'examen du reste de son livre, qui est consacré aux vins de l'époque actuelle, à leur fabrication et à leurs qualités distinctives. Le peu de lecteurs qui voudront connaître à fond cette matière, la trouveront parfaitement traitée dans l'ouvrage même; nous nous contenterons seulement d'en suivre les divisions géographiques et de faire de temps en temps quelques observations. Pour suivre le même ordre que l'auteur, nous commencerons par les vins de France, le pays de l'univers le mieux partagé par la nature, sous le rapport de la production du raisin, et en même temps le plus habile dans l'art de la fabrication des vins. Cependant, nous n'adoptons pas sans restriction cet éloge du docteur Henderson; car il y a des départemens dont les crûs sont excellens, et les produits très médiocres, par suite de la routine et de la négligence des cultivateurs. La pauvreté, l'ignorance ou les préjugés des vignerons les empêchent d'employer de meilleures méthodes, et ce n'est guère que dans les caves des grands capitalistes ou des riches propriétaires qu'on trouve les vins de première qualité. En effet, dit avec raison M. Chaptal, quoique le sol brillant de la France, depuis les bords du Rhin jusqu'aux pieds des Pyrénées, présente une succession rarement interrompue de vignobles fertiles, capables de produire sans s'épuiser les meilleurs vins de l'Europe, il n'y a que les crûs de la Champagne, de la Bourgogne, du Dauphiné, du Lyonnais et du Bordelais, qui aient une véritable réputation; tandis que les vins du Languedoc, de la Provence et du Roussillon, climats favorisés du ciel, ne sont remarquables que par leur force, trop souvent dépourvue de bouquet.

Les vins de Champagne se distinguent, d'après la situation des vignobles, en crûs de *rivière* et crûs de *montagne*. Les premiers sont généralement blancs, les autres sont rouges. Les plus vifs et les plus pétillans de ces vins sont rarement les meilleurs, quoiqu'ils flattent singulièrement le goût. Leur effervescence, qui est le résultat d'une fermentation imparfaite, est une preuve du défaut de bouquet, et la petite portion d'alcohol qu'ils contiennent se dissipe avec l'écume de la surface, laissant au fond du

verre une liqueur éventée. Aussi les vins de Champagne *demi-mousseux* sont-ils plus estimés des connaisseurs que les *grands mousseux*. Les premiers peuvent se garder pendant plusieurs années, les seconds se décomposent presqu'immédiatement. Le meilleur de tous ces vins est celui de Sillery, ainsi nommé parce qu'il était fabriqué, dès l'origine, dans le marquisat de Sillery. Il fut long-temps à la mode, à cause des soins que la maréchale d'Estrées fit donner à sa préparation, et il porta, par cette raison, le nom de *vin de la maréchale*. Au second rang, on place les vins d'Aï, fameux par leur bouquet aromatique d'une odeur analogue à la pomme de pin, et par leur vivacité, plus précieuse pourtant lorsqu'ils bouillonnent lentement, que lorsqu'ils sautent avec impétuosité. Hautvilliers, Épernay, Pierry, Bousi et le clos des vins rouges de Saint-Thierry, près de Reims, suivent de près les crûs d'Aï et rivalisent avec eux. Mais les vins rouges de Champagne, quoiqu'ils aient du corps et de la couleur, sont généralement moins estimés que les vins blancs. Le Champagne rose ne diffère du blanc que par un procédé particulier et fort simple de fabrication ; il a d'ailleurs cessé d'être à la mode.

Au commencement du dernier siècle, il s'éleva dans les écoles de médecine de France, une dispute ridicule sur la prééminence des vins de Champagne ou de Bourgogne. Cette singulière discussion continua jusqu'en 1778, époque à laquelle un arrêt solennel de la faculté de Paris fut prononcé en faveur du vin de Champagne. Notre intention n'est point d'appeler de ce jugement ; et nous abandonnons à leur sort *les qualités diététiques* du vin de Bourgogne : mais, pour la saveur et le parfum, nous donnerons la préférence aux produits de la Côte-d'Or, en dépit des arrêts de la médecine, en faisant seulement observer qu'un véritable amateur de Bourgogne ne doit pas s'attendre à recevoir ce vin sans altération, de ce côté du détroit. L'expérience a démontré que les vins de la Romanée, de Chambertin, du clos Vougeot, de Richebourg et de Saint-Georgés, qui sont tous d'une délicatesse parfaite, ne pouvaient passer la mer sans danger. On assure même qu'ils supportent difficilement les voyages, à moins qu'ils ne soient mis en bouteilles ; et qu'ils contractent une acidité tout-à-fait désagréable, lorsqu'on ne les conserve pas avec le plus grand soin. Au reste, ces vins sont en trop petite quantité, et trop recherchés en France pour que le débit en soit de quelque importance à l'extérieur. Ce que nous appelons *Bourgogne* en Angleterre, n'est que le rebut des vins rouges de cette province.

En passant de la Bourgogne dans le Dauphiné, le Beaujolais et le Lyonnais, nous répéterons ce que nous avons dit plus haut, que les meilleurs vins de ces contrées passent rarement en Angleterre. Au premier rang de tous ces crûs, et, peut-être, de tous les crûs du monde, se placent les vignobles de la partie méridionale d'une colline pierreuse qui domine les bords du Rhône, à une petite distance de Valence. Ces vignobles célèbres ont tiré leur nom d'*un ermitage* dont les ruines en couronnent encore les hauteurs. L'Ermitage rouge, *plein de corps*, d'une couleur pourpre foncée, est surtout remarquable par un bouquet exquis et par une saveur analogue, quoique très-supérieure, à celle des framboises. Le vin blanc n'en est pas si estimé ; ce qui arrive presque toujours lorsque le même coteau produit les deux espèces. Ceux de Côte-Rôtie, *brune et blonde*, pourraient entrer en concurrence avec l'Ermitage, quoique cependant ils lui soient un peu inférieurs.

Les vins rouges du Languedoc, du Roussillon et de la Provence, sont très-négligés, selon le docteur Henderson, et ils ressemblent beaucoup à ceux d'Espagne par leur couleur foncée, leur force et leur extrême épaisseur. Il nous semble pourtant que l'auteur ne leur a pas tout-à-fait rendu justice, car nous avons bu, près de Montpellier, du vin de Saint-Georges d'Orques, capable de rivaliser avec celui de l'Ermitage, par son odeur suave, son agréable consistance et un *velouté* digne des meilleurs crûs. Les vins rouges de Roussillon, et principalement de Cahors et de la côte du Lot, connus dans le commerce sous le nom de vins noirs, sont généralement employés à renforcer les vins légers du Bordelais; ils supportent très-bien la mer, et quand ils ont vieilli ils deviennent, d'année en année, plus délicats sans rien perdre de leur chaleur. Quant aux vins muscats blancs de Roussillon et des côtes du Languedoc, tels que le Lunel, le Frontignan, le Rivesaltes, on doit les regarder comme les meilleurs vins sucrés qu'il y ait au monde.

Nous dirons peu de chose des vins de Bordeaux, quoiqu'ils soient dignes par eux-mêmes d'un intérêt particulier. Ils sont partagés en

plusieurs districts, ceux de Médoc, de Graves, de la Palu, des vignes blanches. Les vignobles de Médoc, qui s'étendent au nord de Bordeaux, sur un sol sablonneux et calcaire, produisent les vins qui ont immortalisé les noms de Château-Margaux, de Laffitte et de Latour. Les crûs de Graves occupent, au midi de cette ville, un terrain pierreux : les vins qu'on y récolte sont blancs. Le canton de la Palu, situé sur des couches fertiles d'alluvion, entre la Garonne et la Dordogne, donne des vins plus forts et plus colorés que ceux de Médoc : on les envoie aux Indes orientales sous le nom de *Claret*, et ils gagnent beaucoup à voyager par mer, à cause du goût âpre et sur qui les rend désagréables lorsqu'ils sont nouveaux : aussi les Français les appellent-ils *vins de cargaison*. Le crû des *vignes blanches*, produit le Sauterne si justement célèbre.

Les bons vins rouges de Bordeaux sont les meilleurs vins de France : quoiqu'ils contiennent peu d'alcohol, ils se conservent bien et s'améliorent par le transport. Lorsque la fermentation en a été complète, ils sont beaucoup moins sujets aux *maladies* que les vins de Bourgogne, et ils ont moins de tendance à *s'aigrir*.

Nous ne parlerons des vins d'Espagne que pour exprimer l'aversion qu'ils nous inspirent(1). Qu'ils prennent le nom de Rota, d'Alicante, de Benicarlo ou de Catalogne, qu'ils contiennent ou ne contiennent pas de l'alcohol en grande quantité, nous les confondons tous dans la même réprobation. Cependant, l'Espagne possède un sol fertile, extrêmement favorable à la production des vins. Un voyageur anglais a trouvé, en 1809, dans la province de Grenade, des vins rouges du pays, qu'il a jugés comparables aux bons vins de la Bourgogne. Mais il fut obligé de faire venir d'Angleterre un assez grand nombre de bouteilles, pour empêcher qu'on ne mît sa provision dans des outres goudronnées; et, quoique le pays soit environné par des forêts de liéges, tous les bouchons furent envoyés d'Angleterre, avec les bouteilles! Les principaux vignobles de Xerez appartiennent à des Français ou à des Anglais, et c'est ce qui explique les améliorations qu'on a remarquées dans les vins de ces crûs, pendant les dix dernières années. En Espagne, excepté dans les villes commerçantes et dans les couvens, on connaît à peine les tonneaux, les bouteilles et les caves. Le vin est fait avec la plus grande négligence; on ne le laisse point vieillir; et, au lieu de s'adoucir, il s'épaissit en contractant une odeur d'outre, nauséabonde et insoutenable. La mode a fait valoir les vins de Malaga; mais le vieux vin sec de Xerez est le plus universellement estimé des connaisseurs.

Nous avions presque résolu de ne pas parler des vins de Portugal, de peur d'être entraînés dans une longue et fastidieuse discussion sur le traité de Méthuen et sur l'exagération impolitique des droits auxquels sont soumis les vins de France. C'est un grand mal que d'avoir forcé la nation à s'accoutumer aux boissons ardentes et alcoholisées qu'on nous donne pour du vin de Porto; car, comment les consommateurs ordinaires auraient-ils pu acheter un tonneau de vin de France soumis à un impôt de 180 fr., à raison de 16 sous les quatre litres? Cette énorme taxe est maintenant réduite à 90 fr.; mais il existe toujours une sorte de prohibition pour le consommateur, puisque le marché n'est pas ouvert aux mêmes conditions, pour les vins de France et pour ceux du Portugal. Sans doute, les vins naturels du Douro ont des qualités recommandables, dont le mérite a été apprécié sur les lieux par des juges équitables; mais qui ne sait toutes les sophistications qu'on leur fait subir dans les manufactures d'Oporto et de Londres! Ne vaudrait-il pas mieux nous laisser multiplier le véritable Bourgogne, celui de la Romanée et du clos Vougeot, par l'addition des vins inférieurs de la même province? Si les marchés étaient libres, les Portugais seraient forcés, par la concurrence, de soigner davantage leurs produits, et de nous les envoyer sans mélange. Quoi que les politiques puissent dire, il sera toujours à regretter qu'on ne nous permette pas de choisir nos vins selon nos goûts, et que l'impôt prélevé sur nos jouissances soit établi d'une manière si disproportionnée.

Les vins d'Allemagne et de Hongrie forment la division suivante du docteur Henderson. Parmi les premiers, ceux du Rhin méritent seuls une mention particulière, à cause de leur excellente qualité. On les recueille principalement sur le bord de ce fleuve, entre Mayence et Coblentz, dans ces belles campagnes animées par une population nombreuse et par l'aspect

(1) Note du Tr. On voit que la prédilection de l'écrivain anglais pour les vins de France, va presque jusqu'à l'injustice pour ceux des autres pays.

varié des vieilles ruines féodales qui s'élèvent au-dessus des plus belles et des plus riches cultures. Les vins de choix nous arrivent d'un petit canton appelé *le Reingau ;* mais on y joint aussi ceux de Hocheim, quoique ce vignoble soit situé sur les bords du Mein. Les qualités distinctives de tous ces vins sont très connues, et paraissent faire exception aux lois de la chimie. Leur saveur piquante et presque acide, n'exclut pas un bouquet très-agréable; l'absence presque entière de l'alcohol (ils n'en contiennent pas plus de dix parties sur cent en volume), ne les empêche pas d'être sains et même assez chauds; et ils se conservent si bien, qu'on en a gardé pendant plusieurs siècles sans aucune altération. C'est cette longue durée qui aura probablement donné l'idée de les renfermer dans des vaisseaux d'une capacité extraordinaire. Tout le monde a entendu parler de la grande cuve d'Heidelberg : elle avait trente pieds de diamètre, sur vingt pieds de profondeur, et ne l'emportait pas de beaucoup sur les autres; car les propriétaires mettent de l'amour-propre à rivaliser entr'eux. Cette méthode de conservation peut être très-utile pour les vins forts; mais il faut avoir soin de ne jamais laisser les tonnes vides, et pour cela, on verse du vin nouveau sur l'ancien, ou on y jette des cailloux lavés. Dans le siècle dernier, faute de ces précautions, les restes d'un tonneau de vin portant la date de 1472, à Strasbourg, furent trouvés à l'état de *bouillie aigre,* ce qui ne serait pas arrivé probablement, si ce vin eût été mis en bouteilles.

Les vins de Hongrie pourraient être excellens, mais la culture des vignes et la fabrication de leurs produits sont encore très-négligés; cependant le Tokai impérial a acquis une grande réputation. C'est avec des raisins à demi-desséchés qu'on prépare ce vin dont tout le monde entend parler, et que personne ne goûte; car le prix en est extravagant à Cracow même, où est établi le dépôt principal pour les marchés de la Pologne et de la Silésie. Le vin vieux, ou *vino vitrawno,* est si cher, que lorsque l'empereur d'Autriche voulut en offrir quelques mesures à l'ex-roi de Hollande, le vin des caves impériales se trouva trop jeune, et on fut obligé d'en acheter 2,000 bouteilles à Cracow, *à sept ducats la bouteille* (1).

(1) Le ducat de Hollande vaut de 11 à 12 francs.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans son histoire des vins de Grèce et d'Italie. Si la seule influence du climat et du sol de ces deux contrées suffisait pour assurer la perfection de leurs produits, on pourrait en vanter l'excellence; mais, à peu d'exceptions près, leur médiocrité ne sert qu'à prouver l'impuissance des avantages naturels, lorsqu'ils ne sont pas secondés par l'industrie humaine. Les vins de Toscane, où l'agriculture est assez bien entendue, sont meilleurs que les autres; le Montepulciano, l'Aleatico et la plupart des muscats ne sont pas sans mérite. Mais tous ces vins, et le fameux Lacryma-Christi, réservé pour la cour de Naples, ne sont guère connus que de nom au-delà des Alpes. Quant à la Sicile, ses coteaux de Marsala et de Mazzara pourraient donner des produits de quelque valeur, si les habitans n'avaient pas la funeste habitude d'y mêler leur mauvaise eau-de-vie. Tant que ce système prévaudra, il est impossible d'espérer la moindre amélioration dans les vins de cette île, malgré l'heureuse situation des vignobles qui couvrent les environs du mont Etna.

L'auteur ne nous a rien appris de nouveau sur les vins de Madère, et il n'a pas donné sur les vins de Perse et du cap de Bonne-Espérance tous les détails dont ce sujet était susceptible. Cependant l'importance de notre colonie africaine semblait mériter une attention plus sérieuse. Nous lui adresserons le même reproche pour les vins d'Amérique. Les provinces septentrionales de cette partie du monde sont très-riches en vignobles, et l'on trouve des vignes sauvages dans toutes les forêts des États-Unis et du Canada, depuis les bords du Mississipi jusqu'aux rives du lac Érié. Le raisin de Médoc a été introduit à Philadelphie, et on en a retiré un vin assez semblable à celui des crûs inférieurs du Bordelais, pour engager à continuer ces premiers essais de naturalisation. Dans les contrées du Sud, quelques Français sont parvenus à extraire un vin passable du fruit des vignes sauvages. La culture de la vigne a réussi à Mexico, et déjà le crû de *Passo del Norte* a acquis une sorte de célébrité dans le Nouveau-Monde. Des missionnaires européens ont élevé dans la Californie du plan de Madère qui n'a point dégénéré depuis la moitié du XVIII[e] siècle. Dans les différentes zones de l'Amérique méridionale, malgré les prohibitions de la politique espagnole, la vigne a prospéré. Lima fait un commerce de vins indigènes, qui

n'est pas sans avantages. Les vins de Lucomba, de Pisco, et de la vallée de Suamba, dans la province d'Arequipa, sont fort estimés. Le Chili possède un grand nombre de vignobles précieux, dont les vins rouges, particulièrement ceux de Cuyo, sont transportés à Buenos-Ayres par les Cordillères, et sont fort estimés dans tout le Paraguay. Nous regrettons beaucoup que le docteur Henderson n'ait pas fait de recherches sur un sujet aussi intéressant.

Nous terminerons cet article en disant un mot des vignes cultivées autrefois en Angleterre. Les particularités peu connues dans lesquelles le docteur Henderson entre à cet égard, sont loin d'être dépourvues d'intérêt. Nous ne rechercherons pas avec lui, si la culture de la vigne dans la Grande-Bretagne date de la conquête du pays par les Romains, attendu que cette question est sans importance : toutefois, il paraît, si l'on en croit le témoignage de Bède, qu'il existait des vignobles en Angleterre dès le commencement du VIII[e] siècle. Il en est déjà question dans les lois d'Alfred-le-Grand. Après la conquête des Normands, on fit beaucoup de plantations à Sheneton dans le comté de Middlesex, à Ware dans celui d'Hertford et dans le village de Westminster. Holborn eut même son vignoble qui appartint dans la suite à l'évêque d'Ely; et lorsque les édifices s'étendirent dans cette direction, ce vignoble donna son nom à une rue qui existe encore (1). La plupart des riches abbayes, dans le midi de l'Angleterre, cultivèrent aussi leur champ de vignes, et comme les monastères étaient généralement situés dans des vallées fertiles et bien abritées, il est probable qu'on choisissait toujours les expositions les plus capables de favoriser la maturité des raisins. On ne peut pas douter d'ailleurs, d'après la chronique de William de Malmsbury, que la culture de la vigne ne fût universelle en Angleterre au XII[e] siècle. Cet auteur cite l'heureuse vallée du Glocestershire, au nombre de celles qui produisaient d'excellens vins à peine inférieurs aux vins de France. Je sais bien qu'on a prétendu que nous confondions les vergers à cidre avec les vignobles, mais un passage de la chronique citée plus haut, distingue parfaitement les pommiers et les vignes dans le même domaine, et il indique même parmi les dernières, celles qui sont traînantes, celles qui grimpent sur les arbres et celles qui sont soutenues par des échalas. De semblables détails ne permettent pas de supposer qu'il y ait confusion dans ces désignations. Il est facile d'ailleurs de citer d'autres preuves de l'existence de la vigne en Angleterre pendant le moyen âge. Le *Domesday book* (2) distingue les vergers de pommiers et les vignobles. Il y avait dans le petit parc du roi à Windsor, un vignoble où la culture de la vigne s'est maintenue jusqu'au règne de Richard II, qui en payait la dîme à l'abbé de Waltham, alors curé de cette paroisse. Mais le témoignage le plus irrécusable se trouve dans les archives de l'église d'Ely, qui possède une notice sur le produit d'un vignoble pendant deux ou trois ans; le nombre des mesures de raisin vendues y est mentionné, ainsi que la valeur du vin : on y voit même que, dans une année défavorable, la récolte ne donna que du verjus. C'est l'inconstance du climat qui a découragé nos cultivateurs, et il est très-probable que l'importation des vins étrangers à plus bas prix que les vins indigènes, aura frappé d'un coup mortel cette branche d'industrie nationale.

Cependant on a encore essayé de nos jours de naturaliser la vigne en Angleterre, comme sujet d'expérience ou d'amusement. Il n'y a pas plus de quarante ans, Sir Richard Worsley se procura quelques espèces de vignes robustes, les planta à Saint-Laurent dans l'île de Wight, sur un terrain rocailleux, à l'exposition du sud-est, et il fit venir un habile vigneron de France pour en diriger la culture. Le succès parut certain pendant quelques bonnes années, et l'on obtint même une récolte de raisin d'un goût très-supportable; mais la fraîcheur du printemps et la prompte arrivée de l'automne affaiblirent les souches, gâtèrent les produits, et cet essai ne tarda pas à être abandonné. Toutefois le site

(1) NOTE DU TR. Elle est située à l'occident de *la Cité* de Londres, presqu'au centre de la ville.

(2) NOTE DU TR. On sait que le *domesday book*, que les étymologistes font venir de *domus Dei*, livre de la maison du Seigneur, est un tableau statistique de l'Angleterre, extrêmement curieux, terminé en 1080, sous le règne de Guillaume-le-Conquérant et par ses ordres. Voyez la chronique de Stowe, édition de Londres, in-folio, 1632, pag. 118. Stowe était un marchand tailleur qui parcourut toute l'Angleterre, à pied, pour recueillir les matériaux nécessaires à la composition de son ouvrage. AD. B.

choisi par Sir Richard n'était pas très-favorable à l'expérience qu'il voulait faire : car, malgré la douceur du climat de l'île de Wight, son coteau restait exposé aux vents froids qui soufflent dans la Manche précisément à l'époque où la vigne commence à bourgeonner. Les efforts de M. Hamilton, à Painshill, furent plus heureux, et le résumé qu'en a donné le docteur Henderson, est plein d'intérêt. A force de soins, ce cultivateur distingué parvint à obtenir un vin absolument égal au Champagne de seconde qualité, lequel conservait sa force, perdait son effervescence et son bouquet, et devenait tout-à-fait semblable aux vieux vins secs des bords du Rhin. Plusieurs bouteilles que M. Hamilton avait conservées pendant seize ans, présentaient une telle analogie avec les vins du Reingau, qu'elles auraient trompé un connaisseur peu exercé. Lorsque ce vin était jeune et mousseux, les meilleurs juges le prenaient pour du véritable Champagne : on en vendit au prix de *cinquante guinées* le muids à des marchands qui le firent passer pour du vin de France et le revendirent, en détail, jusqu'au prix de douze guinées le panier de vingt-cinq bouteilles. Mais M. Hamilton se plaignait beaucoup du fâcheux effet des frimats du mois de mai et des pluies de l'été.

On ne peut donc plus contester qu'avec de l'adresse et de la persévérance on ne soit parvenu à imiter en Angleterre les vins de France du second ordre. Le docteur Macculloch (1) (*Art de faire le vin, page* 228.) a démontré qu'on pouvait faire de bon vin avec le fruit encore vert, les bourgeons et les jeunes pousses de la vigne, mis en fermentation au moyen du sucre et de la crême de tartre; et comme il est facile d'avoir des pousses ou du raisin vert dans toutes les années, ce procédé peut, selon lui, avoir beaucoup d'avantages pour la Grande-Bretagne. Quant au projet d'établir des vignobles en Angleterre, nous adoptons l'opinion du docteur Henderson : tant qu'on pourra obtenir les vins étrangers à des prix modérés, il n'y aura pas de profit à vouloir les remplacer par des vins du pays. D'ailleurs, si le raisin ne mûrit pas toujours en Champagne, il serait absurde de supposer qu'il pourrait mûrir sous un climat aussi variable que le nôtre, et il y aurait de la folie à couvrir de vignes nos terres labourables. En Normandie et en Picardie, où les étés sont plus chauds qu'en Angleterre, la culture de la vigne a été successivement abandonnée, et toutes les tentatives qu'on a faites pour la rétablir ont été infructueuses.

(1) C'est le même dont il est question dans l'article *sur le Projet d'introduire le poisson de mer dans l'eau douce*.

Sciences Médicales.

DE LA VACCINE ET DE LA PETITE-VÉROLE (1).

La vaccine est incontestablement le don le plus précieux que le génie de l'observation ait fait à l'espèce humaine. Si elle ne met pas toujours à l'abri des atteintes des contagions varioliques, du moins il est presque sans exemple qu'elle n'en affaiblisse pas la malignité.

Lorsqu'on découvrit, dans l'origine, que quelques sujets vaccinés avaient été atteints de

(1) Note du Tr. Nous croyons rendre un véritable service à la science, en mettant aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un article publié dans la *Revue d'Édinbourg*, en 1823, dans des circonstances semblables à celles qui excitent en ce moment au plus haut degré l'intérêt du public. Depuis l'introduction de la vaccine, des épidémies de petite-vérole ont sévi sur plusieurs comtés de la Grande-

la petite-vérole, on prit ces éruptions pour de la varicelle, ou bien, l'on crut que l'opération de la vaccine n'avait pas été faite convenablement. Voici comment s'exprimaient à ce sujet, en 1803, les rapporteurs du comité institué pour la propagation de la vaccine :

« Deux ou trois fois on nous a alarmés de l'apparition de la petite-vérole chez des sujets vaccinés depuis quelques mois ou quelques semaines; mais après les avoir visités et avoir pris tous les renseignemens possibles sur leur maladie, nous nous sommes assurés que ce que l'on appelait petite-vérole n'était que la varicelle. »

Le passage suivant est extrait du rapport fait au même comité en 1817.

« En observant avec soin, disent les rapporteurs, les cas où la vertu préservatrice de la vaccine paraissait en défaut, nous nous sommes convaincus, ainsi que l'avaient fait les membres du comité de Dublin, que les malades avaient été soumis à des procédés de vaccination moins parfaits que ceux qui sont adoptés par le comité depuis 1810, et dont le succès est infaillible. Le comité a publié et distribué gratis dans tout le royaume une instruction sur le mode de vaccination employé dans ses établissemens. Si l'on s'y conforme désormais, la vaccine conservera tous ses droits à la confiance, ou du moins les exceptions seront trop rares pour fixer l'attention publique. »

En 1819, les membres du comité avouaient que les rapports de leurs correspondans étaient moins favorables; une éruption dont les caractères étaient exactement ceux de la petite-vérole s'était manifestée sur des individus vaccinés; seulement, chez la plupart, l'affection avait été de courte durée et exempte de symptômes alarmans; mais, chez quelques-uns, la maladie avait suivi son cours ordinaire, et huit d'entr'eux avaient succombé. Les membres du comité attribuaient les funestes exceptions qu'on vient de citer à l'imperfection des procédés du vaccinateur; ils recommandaient de faire deux piqûres à chaque bras, et de suivre attentivement les progrès des boutons jusqu'à leur disparition.

Mais, en 1820, le comité s'exprima, dans son rapport annuel, de la manière suivante :

« Dans plusieurs contrées, la petite-vérole s'est déclarée chez beaucoup de sujets vaccinés, et il est incontestable que les préjugés populaires contre l'efficacité de ce préservatif ne sont pas tout-à-fait dépourvus de fondement. Après avoir mis de côté, dans les observations qui nous sont parvenues, celles qui n'ont pas un caractère suffisant d'authenticité, nous sommes forcés de reconnaître qu'il est malheureusement trop bien prouvé que jusqu'ici on a attribué à la vaccine un pouvoir trop étendu; mais du moins elle a la faculté de modifier la petite-vérole, quand elle ne la prévient pas entièrement. »

Et en effet, les épidémies varioliques qui, à cette époque, exerçaient leurs ravages dans la Grande-Bretagne, depuis six ou sept ans, avaient prouvé que la vaccine n'était pas un moyen infaillible de se préserver de leurs atteintes.

En 1818 et 1819, cette épidémie régna à Édinbourg et dans les environs, et y fit beaucoup de mal. Le docteur Thompson en étudia les caractères et en suivit la marche sur huit cent trente-six sujets. Deux cent quatre-vingt-un n'avaient jamais eu la petite-vérole et n'avaient point été vaccinés; dans ce nombre, la mortalité fut d'un sur quatre. Soixante-onze malades étaient atteints de la petite-vérole pour la seconde fois; il n'en mourut qu'un sur vingt-trois. Quatre cent quatre-vingt-quatre avaient été vaccinés : *un seul succomba*.

« Ce résultat, dit le docteur Thompson, doit paraître bien étonnant, si l'on réfléchit à la gravité de l'épidémie et à l'état de santé favorable qui pouvait aggraver les effets de la contagion chez quelques-uns des nombreux individus qui en étaient infectés. Comment méconnaître, après des faits si concluans, la puissante influence de la vaccine, ne fût-ce que pour adoucir le fléau de la petite-vérole? Aussi les terreurs

---

Bretagne, et ont forcé beaucoup de médecins à modifier, jusqu'à un certain point, l'opinion qu'ils avaient d'abord conçue de l'infaillibilité de ce préservatif. En France, des faits nouveaux donnent également naissance aujourd'hui à des opinions nouvelles. Ceux qui sont rapportés dans l'article suivant, pourront servir à éclairer les discussions qui se sont élevées à l'occasion de l'épidémie variolique qui exerce depuis quelque temps ses ravages à Paris, et heureusement ils sont presque tous de nature à faire ressortir les avantages de la vaccine.

W. D. M.

qu'avait d'abord inspirées l'irruption de l'épidémie, sur des sujets vaccinés, se sont-elles dissipées quand on a vu le contraste qu'offrait la marche de la maladie chez ces individus, et celle qu'elle a suivie chez les sujets non vaccinés. Ce contraste a convaincu de l'immense utilité de la vaccine, les personnes les plus imbues de préjugés. »

Lorsque la maladie a attaqué des sujets qui l'avaient déjà eue une première fois, ou qui avaient été inoculés, on a observé que l'intervalle des deux atteintes avait été tantôt long et tantôt fort court, depuis dix jours jusqu'à trente ans. La fièvre qui précède l'éruption était le plus souvent très-intense, et quelquefois presque insensible. En certains cas, les boutons semblaient appartenir à des variétés de la varicelle; en d'autres, ils offraient les caractères de la petite-vérole discrète; quelquefois aussi ils ont présenté les symptômes d'une véritable confluente.

On a pu faire beaucoup d'observations sur des sujets vaccinés, attendu que la terreur inspirée par l'épidémie avait déterminé un grand nombre de personnes à recourir à ce préservatif. Toutes ces observations ont montré à quel point il atténuait le mal, quand il ne le prévenait pas tout-à-fait, et il ne s'est trouvé en défaut que lorsqu'on l'employait trop tard.

Chez les sujets vaccinés qui furent atteints par l'épidémie, la fièvre d'invasion était souvent si violente qu'elle avait les caractères du typhus; chez quelques autres, elle était légère, mais toujours l'éruption était le premier symptôme de la convalescence, et lorsqu'elle se manifestait, beaucoup de malades cessaient de s'aliter. En certains cas très-rares, il y avait fièvre sans éruption. Les symptômes les plus graves, mais qui se sont présentés rarement, étaient une fièvre de suppuration très-violente, la tuméfaction de la face, l'inflammation de la gorge et du larynx, et la salivation; toutefois, ils se dissipaient promptement, et ne réduisaient jamais les malades à cet état d'abattement et de faiblesse, trop fréquent à la suite des petites-véroles confluentes naturelles. Un des sujets éprouva, pour la troisième fois, une affection varioloïde. Plusieurs des vaccinés se trouvaient atteints, pour la seconde fois, par la maladie, après un intervalle de quelques jours ou de plusieurs années. Chez les uns, la première attaque avait paru être une varicelle, et la seconde une variole; chez les autres, c'étaient les mêmes éruptions, dans l'ordre inverse. Dans d'autres cas, les deux affections ont été exclusivement ou la varicelle ou la variole. Aucune raison, d'ailleurs, n'a porté à croire que le virus vaccin fût affaibli ou détérioré; car, c'est chez les sujets âgés de plus de dix ans, que les récidives ont été les plus rares.

« On peut s'étonner, dit le docteur Thompson, que l'action préventive ou atténuante de la vaccine ait été aussi puissante dans cette circonstance, la mortalité ayant été constamment d'un sur trois à un sur cinq, chez les individus non vaccinés, proportion effrayante qui s'offrait pour la première fois, depuis l'introduction de la vaccine. Je suis persuadé que c'est à la rigueur de l'épidémie et non à l'affaiblissement de son préservatif, ou aux procédés défectueux de vaccination, qu'il faut attribuer l'irruption de la petite-vérole, sur un si grand nombre d'individus vaccinés, et les récidives de petite-vérole naturelle, bien plus nombreuses qu'elles ne l'avaient jamais été dans les contagions antérieures. Je suis également convaincu que ces récidives ont toujours beaucoup moins de gravité que la maladie primitive. Ainsi que je l'ai déjà dit, celles que j'ai observées m'ont offert le plus souvent les caractères de la variole secondaire.»

En 1820, M. Cross publia un rapport sur l'épidémie variolique qui se manifesta à Norwich en 1819, et qui fit périr 530 individus. Cet auteur a signalé les mêmes phénomènes que le docteur Thompson, sur les trois classes d'individus dont nous venons de parler; c'est-à-dire sur les sujets vaccinés, non vaccinés, ou précédemment atteints de la petite-vérole. Ses observations ont exactement confirmé ce fait; que, dans une épidémie intense, tous les sujets, vaccinés ou non, sont exposés à l'affection régnante; mais les premiers n'en éprouvent qu'une atteinte légère et presque toujours sans danger.

« Sans m'arrêter à l'opinion contraire, dit M. Cross, je considère toujours comme les caractères de la vraie vaccine, ceux indiqués par Jenner. Je ne pense pas que la vertu du vaccin se soit affaiblie; je nie également que tel procédé de vaccination soit meilleur que tel autre. Ces divers systèmes n'ont été imaginés que pour défendre la vaccine du reproche de ne point préserver de la variole. J'ajouterai que, ni l'adresse, ni la méthode de l'opérateur, n'influent sur l'efficacité du procédé : souvent des parens, en

vaccinant eux-mêmes leurs enfans, les ont complètement préservés, tandis que les plus habiles chirurgiens, n'ont pu, dans beaucoup de circonstances, obtenir le même résultat. »

Après avoir long-temps douté si la petite-vérole et la varicelle sont des affections distinctes, ou bien les degrés divers d'une même maladie, le docteur Thompson embrasse cette dernière opinion. Il reconnaît qu'elle fut émise pour la première fois, en 1777, par M. Geoffroy. Ce médecin rapporte, dans les Mémoires de la Société royale de médecine, qu'un enfant eut une petite-vérole volante, qui ne dura que quatre jours. Immédiatement après, sa sœur aînée qui ne l'avait pas quitté, fut atteinte d'une véritable petite-vérole dont elle conserva les traces. « Un « tel fait, ajoute-t-il, s'il se répétait plusieurs « fois, attesterait l'identité de deux maladies « que l'on regarde comme distinctes, et prouverait que l'une n'est qu'un diminutif de l'autre; « d'ailleurs, comme l'a observé M. Bing, la ressemblance de ces deux maladies les a fait « considérer, par les premiers médecins de « l'Europe, comme étant de la même espèce. »

Les docteurs Bateman, Henderson et beaucoup d'autres cités par M. Thompson, professent la même doctrine.

Pendant l'épidémie d'Édinbourg, les vaccinés et les inoculés qui en furent atteints présentèrent, pour la plupart, des indices de varicelle, quoique la contagion qui les avait produits fût, selon toute apparence, une variole légitime. Il arrivait aussi que ces varicelles donnaient à leur tour naissance à la variole sous ses différentes formes. Dans la même maison, dans la même chambre, dans un même lit, on voyait souvent un malade atteint d'une varicelle, un autre d'une petite-vérole discrète, et un troisième d'une petite-vérole confluente.

Dans une maison de Canongate, où un enfant se mourait d'une petite-vérole affreuse, un de ses frères n'avait qu'une éruption discrète avec très-peu de fièvre; sa peau était couverte, non de véritables pustules, mais de petites phlyctènes vésiculaires qui s'affaissèrent le cinquième jour, et se séparèrent en petites écailles. Un autre eut une éruption semblable, qui se termina au sixième jour, tandis que, dans la même pièce, un second enfant était dans la période de terminaison d'une petite-vérole confluente très-violente, et un troisième présentait la maladie avec son type le plus ordinaire et le plus régulier.

L'exemple suivant est encore plus concluant; il est extrait d'une lettre de M. John Molloch au docteur Thompson.

« Depuis neuf ans, il n'y avait point eu de petite-vérole dans cette ville : un domestique, habitué à courir les marchés, séjourna dans une maison dont un des locataires était atteint de cette maladie; lui-même était vacciné depuis plusieurs années; cependant, de retour chez lui, la fièvre se déclare et le force à s'aliter; le troisième jour, éruption de varicelle et convalescence; il put se rendre le lendemain à un marché éloigné d'un demi-mille. La semaine suivante, un des enfans de son maître tombe malade, et offre tous les phénomènes d'une petite-vérole discrète; un second éprouve la même affection; chez un troisième, la maladie prend un caractère grave et alarmant; chez le quatrième, elle est comme chez les deux premiers; enfin une varicelle se déclare chez le dernier enfant, âgé de huit mois. »

Il nous paraît clairement démontré par ces faits que les divers états qu'on vient de signaler appartiennent à un même genre d'affection, et que les différences que l'on observe, résultent seulement de l'intensité plus ou moins forte de la maladie. Nous terminerons cet article en citant de nouveau le docteur Thompson :

« Livré depuis long-temps, dit cet habile médecin, à l'étude des maladies éruptives et cutanées, combien de fois, lorsque je partageais les opinions communes, ne me suis-je pas irrité de l'impossibilité où j'étais d'établir avec précision les caractères distinctifs que mes confrères se vantaient d'avoir facilement saisis, entre la varicelle et la petite-vérole! L'on prétendait souvent reconnaître une variole où j'avais cru voir une varicelle, et réciproquement. Aujourd'hui, après une pratique de plus de trente années, je ne suis pas plus en état de saisir ces différences imaginaires, et je suis fermement convaincu que la variole secondaire et la varicelle ne sont qu'une seule et même affection. »

(*Revue d'Édinbourg.*)

Voyages.

VOYAGE DANS LES PAYS DE TIMANNI, DE KOURANKO ET SOULIMA, DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE.

PAR LE MAJOR A. GORDON LAING (1).

Les plus grands obstacles qui aient empêché jusqu'ici nos colonies de l'Afrique d'établir des relations commerciales avec les peuples de l'intérieur, proviennent des efforts que les chefs des tribus limitrophes de nos établissemens n'ont cessé de faire pour nous fermer le passage, afin de se réserver tous les bénéfices d'un commerce exclusif. De toutes les nations voisines de Sierra-Leone, celle des Mandingues était la plus civilisée, et paraissait de jour en jour mieux disposée à recevoir nos objets de luxe en échange des produits de son sol ou de son industrie, lorsqu'une guerre, survenue entre le roi de ce pays et un de ses chefs révoltés, interrompit toute relation avec la colonie. Sir Charles Maccarthy, dernier gouverneur de Sierra-Leone, jugea à propos d'envoyer une ambassade a Kambie, sur la rivière de Farcies, et de là au camp des Mandingues, afin de concilier les parties belligérantes, et de recommander aux naturels du pays la culture du riz blanc. Le major Laing, alors simple lieutenant, fut chargé de cette mission; il reçut également le mandat de s'assurer des dispositions des habitans, relativement au commerce et à l'industrie, et de leurs sentimens comme de leur conduite au sujet de l'abolition de la traite. Cet officier visita deux fois le camp des Mandingues, et il y trouva un corps nombreux de nègres de Soulima, commandé par le frère du roi de cette contrée, lequel était venu au secours d'*Amara*, roi des Mandingues.

Les habitans du royaume de Soulima n'étaient guère connus que de nom à Sierra-Leone, quoiqu'ils n'en soient éloignés que de 200 milles (N. N. Ouest); cette nation n'avait même été visitée par aucun Européen, et cependant elle était une des plus puissantes et des plus avancées dans la civilisation et dans la connaissance des arts utiles. Lorsque le général de l'armée de Soulima, nommé Yarradi, vit pour la première fois les Anglais au camp des Mandingues, il douta si c'étaient des hommes, et demanda à leur interprète s'ils avaient des os. Voyant le major Laing ôter ses gants, il s'écria : « Allah Akbar ! il vient d'ôter la peau de ses mains ! »

A son retour, le major Laing parvint à convaincre le gouverneur de Sierra-Leone, que les peuples de Soulima possédant beaucoup d'or et d'ivoire, il serait avantageux de se mettre en relation avec eux, et qu'il serait également fort utile de connaître les ressources de plusieurs contrées situées à l'est de la colonie. Dans ce double but, cet officier reçut la mission de pénétrer dans le pays de Soulima, par la route qui paraîtrait la plus convenable à ses projets. Il prit avec lui un interprète, deux soldats du régiment des Indes occidentales; il s'adjoignit, pour conduire ses bagages, onze hommes nés dans le pays des Joloffs, et un enfant du pays de Sego. Les voyageurs quittèrent Sierra-Leone, le 16 avril; ils firent quarante milles en bateau, sur la rivière de Rokelle; puis ils continuèrent leur route au sud de cette rivière, dans le Timanni; mais ils furent obligés d'acheter, par des présens faits aux chefs de ces contrées, l'autorisation de passer dans les principales villes qu'ils avaient à traverser. Le Timanni a

(1) *Travels in the Timannee, Kooranko, and Soolima countries, in Western Africa.* By major A. Gordon Laing, in-8°, Murray, 1825.

une étendue d'environ 90 milles de l'est à l'ouest et 50 milles du nord au sud; à l'ouest, il touche à la colonie de Sierra-Leone. Malgré ce voisinage, les nègres de cette contrée sont représentés par le major Laing, comme les plus ignorans et les plus dépravés de tous les Africains de l'ouest. Les métiers de forgeron et de cordonnier, communs dans toutes les autres parties de ce côté de l'Afrique, leur sont inconnus. Voici les réflexions judicieuses du major Laing, sur l'état de dégradation dans lequel ils vivent.

« La mauvaise foi des Timanniens, leur aversion pour tout travail honnête, et la lubricité de leurs femmes, sont passées en proverbe dans toute l'Afrique occidentale. Je laisse à la sagacité des lecteurs à décider jusqu'à quel point leur caractère a été perverti par ce trafic infame qui frappe l'industrie à sa racine, qui anéantit tout ordre social et qui étouffe les sentimens les plus sacrés de la nature. J'ai vu deux fois des mères m'offrir de me vendre leurs enfans, et s'irriter de mon refus. Un soir je fus hué comme étant de ces blancs qui, en s'opposant à la traite, nuisaient à la prospérité du pays. Les deux mères dont je viens de parler, surprises de ce que je n'acceptais pas leurs enfans au prix de 10 *bars* (environ 30 sh.), s'en prenaient à ces êtres infortunés, qu'elles accusaient d'être ensorcelés. »

Le pays de Timanni, situé près de l'embouchure d'une des principales rivières de la côte, a été, jusqu'aux trente dernières années, l'un des plus grands marchés de chair humaine; aussi ses habitans, par la dépravation de leurs mœurs, et leur désorganisation sociale, offrent-ils encore aujourd'hui un exemple effrayant de l'influence profondément corruptrice exercée par la traite.

Le major Laing, continuant sa route au N. E., et laissant la rivière de Rokelle à sa gauche, traversa une petite portion du pays de Kouranko. Les limites de ce pays sont inconnues du côté de l'est vers le Niger; au nord il est limitrophe du Limba, du Tamisso et du Soulima. Quoique fort étendu, il est très-faible à cause de sa division en un grand nombre de petits états séparés. Les habitans sont idolâtres comme les Timanniens, mais ils leur sont supérieurs dans l'agriculture et dans la connaissance des arts utiles.

A Komato, sur les frontières du Soulima, M. Laing rencontra une députation qui venait de Falaba, capitale de ce pays, chargée par le roi d'inviter ce voyageur à venir le visiter, et de lui offrir des chevaux pour faire la route. Un des membres de l'ambassade, qui l'avait vu au camp des Mandingues, sauta de joie à son aspect, et s'écria : « C'est vrai, c'est vrai! c'est « l'homme blanc de la côte, qui a promis « à Yarradi qu'il viendrait à Soulima; c'est « l'homme blanc qui disait qu'il visiterait ce « pays; il a tenu parole. » Le 11 juin, le major Laing et sa petite troupe arrivèrent à Falaba, et jusqu'au 17 septembre, époque où ils quittèrent cette ville, ils ne cessèrent d'être traités avec égard et cordialité par le roi et par les habitans. Ce respect et ces égards n'étaient point un hommage au luxe déployé par notre voyageur, car il nous apprend que toute sa garde-robe se composait d'une veste et d'un large pantalon de camelot bleu, très-usés, de quelques chemises de flanelle, d'un chapeau de paille, et qu'il n'avait pas été rasé depuis son départ de Sierra-Leone.

La ville de Falaba est située à 9° 40′ de latitude nord, et à 11° 35′ de longitude. Son enceinte est formée de palissades assez fortes pour résister à des machines de guerre autres que l'artillerie; elle a seize portes fortifiées; le tout est entouré d'un large fossé qui ne permettrait pas à des troupes africaines de s'en emparer, en suivant leur système militaire actuel.

M. Laing, dans un des passages de sa relation, fixe à 6,000 le nombre des habitans de Falaba; mais plus loin, il porte ce nombre à 10,000, évaluation plus exacte, si, comme il le dit, Falaba contient quatre mille maisons ou cabanes, et peut fournir une armée de 3,000 hommes. Les habitations sont circulaires, et quoique construites en argile et surmontées d'un toit de chaume, elles sont très-propres, bien éclairées, et en général d'une structure élégante.

Le roi de Soulima, *Assana-Yéra*, possède, outre sa capitale, quatre villes importantes. Il peut lever une armée de 3,000 cavaliers et de 20,000 hommes d'infanterie; aussi est-il regardé comme un des rois les plus puissans de l'Afrique occidentale. D'après le portrait intéressant que M. Laing en a tracé, ses talens et ses vertus doivent le placer au rang des meilleurs princes, et lui ont mérité le nom de père du peuple. « C'est dit-il, un vieillard de 60 ans, d'une santé robuste et d'un extérieur agréable; sa

taille est plus haute que ne l'est, en général, celle de ses sujets (il a 5 pieds 11 pouces d'Angleterre); et le vêtement simple et large qu'il porte, composé de tissus du pays, lui sied très-bien. On nous a dit qu'il ne s'était jamais départi de cette simplicité de costume, et que, bien différent à cet égard de la plupart des princes africains, il a constamment repoussé l'usage des ornemens splendides, et s'est toujours vêtu comme les moins riches de ses sujets. Sa stricte probité l'a placé très-haut dans l'estime de son peuple et des nations voisines.

Il doit l'affection générale qu'on lui porte au soin avec lequel il examine les réclamations qu'on lui adresse, et à la manière équitable dont il rend la justice.

Voici le détail de ses opérations journalières:

« Il se lève au point du jour, s'occupe d'abord de ses affaires domestiques; il surveille ensuite la préparation du repas dont il gratifie ses hôtes, et de la nourriture qu'il envoie à ses esclaves; puis il donne audience aux habitans qui se proposent de quitter la ville dans la journée, et il leur en accorde ou leur en refuse la permission, suivant les circonstances. A neuf heures, il siége sur son tribunal: là, accessible à tous, il rend la justice jusqu'à trois heures après midi; à trois heures précises il revient chez lui pour dîner, et ce repas se compose uniquement de riz qu'on délaie dans un peu de bouillon, afin de lui donner plus de saveur. Comme tous ses sujets, il est étranger au luxe des cuillers: je lui en ai offert une plusieurs fois, dont il n'a jamais voulu se servir. Après dîner, accompagné de son esclave favori, il dirige sa promenade vers un étang, où il a un crocodile apprivoisé: c'est là qu'il fait ses ablutions, après quoi, il se promène dans ses propriétés jusqu'au coucher du soleil; il rentre ensuite dans son habitation, et s'enferme pour le reste de la soirée, dont il consacre une grande partie à l'exercice de pratiques religieuses.

« Dans le cours de diverses conversations qui avaient pour sujet la traite des nègres, la guerre, la paix, et le commerce, Assana montra un esprit assez judicieux pour comprendre très-bien les avantages d'un état social et d'un gouvernement opposés à ceux qu'il connaissait; toutefois, à l'égard de la liberté du commerce, ses préjugés avaient des racines trop profondes pour s'effacer aisément. Comme le pacha d'Égypte, il fait maintenant le monopole de tout le commerce du pays, et nous craignons qu'il ne soit très-difficile de lui persuader qu'en se dépouillant de ce privilége, il accroîtrait et assurerait son pouvoir. La richesse a, chez les Africains, une influence sans bornes; car les plus opulens sont toujours sûrs d'y trouver de nombreux partisans, au moyen desquels ils parviennent quelquefois à s'emparer du trône. »

Le major Laing fut témoin, à Falaba, de plusieurs fêtes et spectacles publics. Les *jellemen* ou bardes célébrèrent son arrivée et la gloire de leur pays, dans des chants qui ressembleraient tout-à-fait à ceux d'Ossian, s'il y était question des brouillards grisâtres des montagnes, et si l'on substituait le nom de Fingal à celui d'Yarradi. La guerre entre le royaume de Soulima et celui de Foulah a inspiré un hymne national dont voici quelques fragmens:

« Ils sont braves, les guerriers de Foulah! « Eux seuls peuvent résister aux combattans de « Soulima. Ils marchèrent sur Falaba, au nom- « bre de trente mille; comme un torrent fou- « gueux ils se précipitèrent du haut des monta- « gnes. — Apportez-nous votre or, disaient-ils, « ou nous brûlerons votre ville. — Mais le brave « Yarradi lança sa flèche contre eux, et s'écria: « C'est sur mon cadavre que vous exécuterez « vos projets. — Le combat s'engagea; le soleil « voila son disque pour ne point voir le nombre « des morts; les nuages qui couvraient les cieux « roulaient terribles comme l'œil du *kellemansa* « (général). Les guerriers de Foulah combatti- « rent en hommes; les fossés qui ceignent Falaba « étaient remplis de leurs morts. — Que pou- « vaient-ils contre le lion de Soulima? — Ils ont « fui pour ne jamais revenir; et Falaba est au- « jourd'hui heureuse et paisible. »

La description d'un des spectacles donnés au major Laing mérite de trouver ici sa place:

« Aussitôt que les amazones eurent cessé leurs chants, le grotesque de la troupe prit une espèce de guitare dont le corps était formé d'une calebasse, et commença à chanter, en s'accompagnant, un air assez agréable. Il se vantait que, par sa musique, il guérirait toutes les maladies, qu'il apprivoiserait des bêtes féroces, et ferait danser les serpens. « Si l'homme blanc « en doute, je vais, dit-il, en faire l'expérience « devant lui. » Aussitôt, il joua un air plus vif et un gros serpent sortit de dessous un buisson et traversa rapidement l'enceinte du spectacle, alors, notre jongleur ralentissant son jeu:

« Halte-là, serpent, dit-il, vous allez trop vite ; « arrêtez-vous et amusez l'homme blanc. » Le serpent obéit, et le musicien continua : « Ser« pent, il faut danser ; l'homme blanc est venu « à Falaba ; dansez, serpent, car voici un beau « jour. » A ces mots, le serpent se dressa sur les replis de sa queue, releva sa tête, forma des anneaux, se mit à bondir et à faire divers tours, dont je ne l'aurais pas cru capable. A la fin, le jongleur, suivi du reptile, sortit de l'enceinte, et me laissa dans un grand étonnement. Quant aux autres spectateurs, ils paraissaient enchantés qu'un nègre fût parvenu à exciter la surprise d'un blanc. »

Les détails que donne le major Laing, sur son départ de Falaba, sont du plus vif intérêt.

« Le 17 septembre, après avoir, dans la matinée, fait prendre les devans aux gens de ma suite, je partis de Falaba à midi, accompagné du roi et escorté d'une grande foule, dans laquelle les femmes se faisaient remarquer par les démonstrations de douleur les plus extravagantes. Cette foule me quitta à un mille au-delà du sommet de la colline qui domine Falaba, et le roi me suivit dans la vallée opposée sur la route de Konkodougore. Là, ce vieillard s'arrêta, et en me disant qu'il me voyait pour la dernière fois, ses yeux se remplirent de larmes, et pendant quelques instans il demeura sans voix. « Homme blanc, me dit-il enfin en me « tendant la main, pensez à Falaba, car Falaba « pensera toujours à vous. Quand vous arrivâtes « parmi nous, vous paraissiez ridicule aux hom« mes, et à votre aspect les femmes et les enfans « fuyaient d'effroi. Ils ont tous maintenant la tête « dans leurs mains et les yeux baignés de lar« mes, parce que vous nous quittez. Je me sou« viens de tout ce que vous m'avez dit ; vous « m'avez appris ce qui est bon, ce qui contri« buera, je le sais, à la grandeur de mon pays. « Je ne ferai plus d'esclaves. » Puis, me serrant affectueusement et détournant la tête : « Assez, me dit-il, et revenez nous voir. » Il se sépara de moi à ces mots, et il se couvrit la figure de ses mains. Je me sentis ému comme si je m'étais éloigné d'un père. Le souvenir de cette scène est gravé trop avant dans mon cœur, pour être effacé par le temps ou par la distance, et jamais je ne cesserai de faire les vœux les plus vifs pour la prospérité d'un pays dont les habitans m'ont témoigné tant d'intérêt. »

Le major Laing pense qu'il peut résulter de grands avantages de l'établissement d'un commerce direct avec Soulima. Ce pays produit du riz, du café, du coton d'excellente qualité, on peut y cultiver avec succès toutes les plantes des tropiques. Les cultivateurs se trouvent sur les lieux, et le désir de posséder des marchandises d'Europe suffirait pour les exciter au travail. La rivière de Rokelle qui traverse le pays et passe à Sierra-Leone, est navigable en certaines saisons, dans une grande partie de son cours. Toutefois, c'est moins dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, que dans celui de la civilisation africaine, que le major Laing nous propose d'entrer en relations commerciales avec cette nation. Elle a, assure-t-il, un grand respect pour les Anglais, et peu de préjugés à opposer aux changemens que ceux-ci tenteraient d'introduire dans son sein ; mais il craint que lorsque les peuples de cette partie de l'Afrique auront vu plus d'Anglais à Sierra-Leone, leur respect ne s'affaiblisse beaucoup. « Les nègres mahométans, dit-il, voient avec pitié, souvent avec dégoût, la légèreté des blancs, qu'ils considèrent comme très-favorisés du ciel, mais comme indignes de ses bienfaits. » Un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que la religion de Mahomet a fait en silence des progrès rapides chez les Africains, tandis que, malgré tous les soins qu'on a pris et toutes les dépenses qu'on a faites en Angleterre, pour leur expédier des missionnaires et des Bibles, il est sans exemple qu'un seul d'entre eux ait embrassé le christianisme hors de nos établissemens. Là, leur conversion ne se manifeste que par l'observance de quelques pratiques extérieures, et par la fréquentation des églises. Ce voyageur augure très-avantageusement de l'exemple qu'offrirait dans cette partie du monde, une nation indépendante, qui adopterait volontairement les institutions, les habitudes industrielles et la religion des blancs. Il croit que cet exemple donné par les habitans de Soulima serait beaucoup plus utile à l'Afrique, que tout ce que nous avons fait jusqu'à présent à Sierra-Leone.

Nous ne partageons point l'avis du major Laing, au sujet des missionnaires qu'il recommande d'envoyer maintenant chez les habitans de Soulima. L'expérience de plusieurs années nous a appris que le système actuel des missions est entaché d'un vice radical. On n'a rien gagné jusqu'ici, et l'on ne gagnera jamais rien à rendre des tribus sauvages chrétiennes, qui, par le

fait, ne le sont que de nom. Les lumières et la civilisation doivent être les précurseurs du christianisme, et l'œuvre de la conversion, pour être durable, doit être lente et graduelle. Il est cependant un moyen prompt et sûr d'enseigner la loi du Christ, c'est de prêcher d'exemple; lorsque les blancs auront convaincu les noirs que leur conduite est d'accord avec leurs préceptes; lorsqu'ils prouveront à leurs catéchumènes, par le tableau de leur vie entière, qu'ils sont eux-mêmes guidés par les principes de la religion chrétienne, alors, mais seulement alors, nous pourrons nous attendre au perfectionnement des nations africaines. Mais combien cette heureuse époque est éloignée! Nous pouvons conclure de l'ouvrage qui est sous nos yeux, que nos missionnaires eux-mêmes sont bien loin de prêcher d'exemple, dans la crainte sans doute qu'on ne les accuse d'entretenir des opinions hérétiques sur le mérite des bonnes œuvres. « J'ai vu de mes yeux, dit le major Laing, un missionnaire étendu sur le pavé, dans une ivresse complète; j'en ai connu un second qui avait pour concubine une négresse de sa paroisse; j'en ai vu un troisième condamné comme meurtrier d'un enfant, qu'il avait assassiné à coups de verges. »

Ce voyageur a appris que le Niger prend sa source à trois journées de Falaba, dans le pays des Kissi, nation barbare à l'est de Soulima. Il demanda souvent des guides et une escorte pour aller reconnaître ce fleuve; mais on les lui refusa constamment, sous divers prétextes. On lui permit cependant de visiter la source de la Rokelle, et de ce point on lui fit voir dans le lointain la montagne de laquelle on lui dit que jaillissait le Niger. Il fixe sa position aux 9° 25′ de latitude nord; et aux 9° 45′ de longitude ouest. Mais les voyageurs sont souvent trompés au sujet de la source des rivières; presque tous les fleuves se forment d'un grand nombre de ruisseaux qui peuvent sourdre à une distance considérable l'un de l'autre, et il est presque impossible de s'assurer auquel d'entre eux doit rester l'honneur de porter le nom du fleuve à la création duquel ils contribuent tous. Ainsi, diverses peuplades peuvent se vanter, avec autant de raison l'une que l'autre, que le même fleuve prend sa source dans leur pays.

La préface de la relation du major Laing, nous apprend que ce voyageur est parti de Londres le 5 février dernier, et qu'il s'est rendu à Tripoli pour y joindre une caravane qui devait aller à Tombuctou, et de là, suivre le cours du Niger. Il était difficile pour une expédition semblable de faire un meilleur choix. (*Lond. Mag.*)

VOYAGE AU POLE AUSTRAL,

PENDANT LES ANNÉES 1822 ET 1824,

CONTENANT DES OBSERVATIONS SUR LA MER ANTARCTIQUE JUSQU'AU 74e DEGRÉ DE LATITUDE; LE RÉCIT D'UNE EXCURSION A LA TERRE-DE-FEU, ET DES DOCUMENS IMPORTANS SUR LA NAVIGATION DES COTES DU CAP HORN ET DES TERRES ADJACENTES; PAR JAMES WEDDELL, DE LA MARINE ROYALE. — LONDRES 1825.

Tandis qu'une expédition entreprise à grands frais par le gouvernement, et dont la conduite avait été confiée au capitaine Parry, explorait les régions inhospitalières du pôle arctique, et que l'Europe, en suspens, en attendait avec impatience le résultat, à peine savait-on hors des comptoirs de messieurs Mitchell, de Londres, et Strachan, d'Édinbourg, qu'un voyage entièrement analogue avait lieu à l'extrémité australe du globe. Ces deux banquiers s'étaient associés à M. Weddell pour l'exécution d'un projet qui doit faire passer leurs noms à la postérité, et ils rendaient un service signalé au commerce et à l'hydrographie.

Le récit modeste et simple du voyageur chargé de commander cette expédition; le soin

avec lequel il a écarté tous les détails inutiles, sa manière franche et loyale ne sauraient manquer de frapper tous les lecteurs Nous le laisserons souvent parler lui-même Examinons rapidement l'itinéraire qu'il a suivi : nous présenterons ensuite au public les circonstances les plus intéressantes de sa relation.

Le 17 septembre 1822, le brick *Jane*, de Leith, du port de cent soixante tonneaux, et de vingt-deux hommes d'équipage, et le cutter *Beaufoy* de Londres, de soixante-cinq tonneaux, monté par treize hommes, tous deux approvisionnés pour deux ans, le premier commandé par M. Weddell, le second par M. Mathieu Brisbane, partirent des Dunes pour aller vers le sud, à la recherche des peaux de veau marin. Les deux navires s'étant séparés à la pointe de Portland, se rejoignirent le 14 octobre à Bona-Vista, une des îles du Cap-Vert, pour faire provision de sel. Le 7 novembre, ils passèrent la ligne, et ils abordèrent le 19 novembre à Sainte-Hélène, pour réparer leurs avaries. Le 7 janvier suivant, le capitaine Weddell aperçut des îles de glace, et après avoir exactement suivi les traces de Cook, il cingla droit au sud. Le temps était sombre et nébuleux, la température de l'air ne s'élevait qu'à deux degrés au-dessus de zéro R.; celle de l'eau était à zéro; le vaisseau se trouvait par les 61° 44' de latitude, et les 31° 13' 15" de longitude du méridien de Greenwich. Écoutons l'auteur :

« Après avoir navigué long-temps au milieu des brouillards avec un vent frais, l'humidité pénétra tellement nos vaisseaux, que les équipages tombèrent malades. Les matelots étaient tourmentés par des catarrhes et des rhumatismes. Pour les préserver de cette fâcheuse influence, j'ordonnai qu'on entretînt un feu constant au poêle de la cuisine, afin de faire sécher les vêtemens; et bientôt, à l'aide de quelques précautions hygiéniques, toutes ces indispositions se dissipèrent.

« Le 6 et le 7 février, nous rencontrâmes plusieurs îles de glace, dont l'une me parut avoir deux milles de largeur et deux cent cinquante pieds d'élévation. L'observation nous donna 64° 15' de latitude, et les chronomètres 30° 46' de longitude. A dix heures du soir, le temps étant fort obscur, nous faillîmes donner contre une île de glace, près de laquelle le *Beaufoy*, qui nous serrait vivement, manqua de se briser. Le 9, nous crûmes voir la terre vers le nord-ouest; mais après avoir cherché à atteindre cette terre magique, nous reconnûmes notre erreur : c'était une masse de nuages. Le vent passa brusquement au sud, et souffla avec force par rafales.

« Le 10, au point du jour, le contre-maître signala une terre en vue, sous la forme d'un pain de sucre. Je supposai que ce devait être un roc, et je m'attendais à rencontrer un continent à peu de distance vers le sud. Nous n'y touchâmes qu'à deux heures après midi, et alors seulement, à la distance de 300 mètres, on put se convaincre que ce que nous avions pris pour une terre, n'était qu'un bloc immense de glace *noire*. Une autre île de glace parfaitement blanche, presqu'unie à la première, formait avec celle-ci un contraste singulièrement pittoresque. La partie septentrionale de cette masse était tellement liée à une espèce de terre noire, qu'on l'aurait prise pour un véritable rocher. Ce désappointement contribua à décourager les équipages, qui espéraient trouver plus tôt une compensation à leurs fatigues.

« Le vent soufflait du sud avec violence, et nous aurait portés rapidement vers le nord; mais l'aspect de cette île et de la grande quantité de terre qu'elle contenait, me fit supposer que nous ne pouvions tarder d'arriver au point d'où elle s'était détachée. On mit en panne, et je gardai le vent. Je dois observer ici, que ces rochers douteux indiqués sur les cartes de l'Atlantique du Nord, n'ont probablement pas d'autre origine que celle dont je viens de parler : leur position n'a pu être solidement établie, au grand regret de tous les navigateurs. Nous étions alors par les 60° 26' de latitude, et les 30° 32' de longitude du méridien de Greenwich. »

L'auteur continue de tracer avec une exactitude qui sera appréciée par tous les marins, l'itinéraire de sa périlleuse navigation, jusqu'au 71e degré de latitude. A cette distance, la mer lui parut presqu'entièrement couverte d'oiseaux ressemblant aux petrels bleus. Le temps était alternativement obscur et serein; mais M. Weddell ne put tenir compte de la température : il avait brisé ses deux thermomètres par accident. Parvenu au 74e degré de latitude, le 20 février 1823, au milieu des glaces, le chef de l'expédition ne put gouverner au sud, retenu qu'il était par le vent contraire; jugeant d'ailleurs que la saison, déjà fort avancée, rendrait

son retour très-pénible à travers les îles de glace semées sur une ligne directe de plus de six cents lieues, il profita du vent pour quitter ces parages qu'aucun navigateur n'avait reconnus avant lui. Laissons-le continuer ce récit :

« J'ai fait tous mes efforts pour apercevoir ces aurores australes que Forster remarqua dans son voyage autour du monde, avec le capitaine Cook, en 1773; et quoique le soleil fût sous l'horizon pendant plus de six heures par jour, je n'ai rien aperçu. Je suppose que le crépuscule était la seule cause qui m'empêchait de jouir de la vue de ce phénomène. Je partage également l'opinion du capitaine Cook, sur la formation des montagnes de glace : cet illustre navigateur pense que tous les bancs de cette nature partent d'un continent, et ne se forment jamais en pleine mer. On a fait beaucoup de systèmes sur l'extrême rigueur de la température de l'hémisphère austral. Bernardin de Saint-Pierre croit qu'elle vient d'une coupole de glace qui entoure le pôle sud, et qui s'étend au loin vers le nord. Ne serait-il pas plus raisonnable de supposer que cette terre, inconnue à Cook, que nous avons trouvée par le 61e degré de latitude, est la cause principale des froids excessifs qu'on essaie d'expliquer par toutes sortes d'hypothèses? J'ai constaté que la température de l'air et de l'eau n'était pas descendue au-dessous de zéro, pendant notre passage entre les 60e et 61e degrés de latitude. On ne peut donc attribuer qu'aux îles de glace dont les terres australes sont entourées, la rigueur des hivers qui les désolent. Cette supposition est d'autant plus vraisemblable, que lorsque nous fûmes arrivés au 74e degré de latitude, où il n'y a plus de terre, la mer s'ouvrit devant nous calme et libre; elle est donc moins froide qu'on ne l'imagine, en approchant du pôle; et il reste encore un beau champ de découvertes à exploiter.

« Dès que ma résolution de partir fût arrêtée, je fis signal au *Beaufoy* d'appareiller pour le nord-ouest et de forcer de voiles. Les matelots étaient singulièrement contrariés du mauvais succès de notre expédition, parce que leurs intérêts dépendaient de la découverte d'une terre australe et des chargemens qu'on y pourrait faire. Pour leur rendre un peu de courage, je m'empressai de reconnaître leur zèle et leur patience, et de leur annoncer qu'ils se trouvaient sous une latitude inconnue à tous les navigateurs, Le pavillon national fut hissé, salué d'un coup de canon et d'une triple salve d'applaudissemens. Une distribution d'eau-de-vie acheva de ranimer les esprits. »

Les deux vaisseaux revinrent par la Géorgie du sud, les îles Falkland, où ils passèrent l'hiver, le cap Horn, Santa-Cruz et Montevideo. Ils arrivèrent de cette dernière ville à Falmouth après une traversée de cinquante-neuf jours et une absence d'environ deux ans. On conçoit à peine comment ces deux frêles navires, dont les carcasses n'avaient pas plus de deux pouces et demi d'épaisseur, ont pu échapper aux dangers de toute espèce qui les attendaient dans les mers australes, fameuses par tant de naufrages!

Nos lecteurs n'accueilleront pas sans intérêt quelques citations du récit de cet important voyage. L'introduction est précédée d'un exposé de la route des deux vaisseaux, tracée avec habileté. L'auteur y a joint des cartes de la rivière de Santa-Cruz, du port de Sainte-Hélène, des îles Falkland, du cap Horn, et d'une partie des côtes de la Terre-de-Feu, avec une foule de particularités utiles à la marine. Dans plus d'une circonstance, il a relevé les erreurs des anciens navigateurs, avec une exactitude et une réserve qui font honneur à ses talens et à son caractère.

« Lorsque nous fûmes arrivés sous le 63e 21′ degré de latitude et par le 45e 22′ de longitude, nous étions en position d'observer cette fameuse *terre de glace*, qui est indiquée dans toutes les cartes de la mer Atlantique du sud; mais malheureusement cette terre n'existe pas. Il est fâcheux que plusieurs marins se plaisent à propager ces erreurs hydrographiques, et je plains ceux qui, pouvant jeter quelques lumières sur l'état du globe qu'ils habitent, ne prennent pas la peine de faire des observations souvent très-faciles. Mais l'extrême répugnance que j'éprouve à censurer ceux de mes concitoyens qui suivent la même carrière que moi, m'empêche de signaler les erreurs graves qu'on pourrait reprocher à quelques-uns d'entr'eux, erreurs très-préjudiciables, surtout à la marine marchande, et qui sont dues à la faiblesse, à la négligence ou à l'avarice de plusieurs capitaines. C'est ainsi qu'on a signalé comme des rochers douteux, sur toutes les cartes de l'Atlantique du sud, les îles de glace couvertes de terre dont j'ai déjà parlé.

« Le 17 avril, l'extrémité orientale de la Géorgie nous apparut au nord-est, à la distance

de quatorze milles (près de cinq lieues). Le vent fraîchit tout-à-coup en passant au sud, et rendit la mer très-houleuse; le 18, le temps devint très-nébuleux et m'empêcha d'observer les rochers que je désirais voir. On les suppose placés par 53 degrés 48′ de latitude et sous le 43ᵉ degré 25′ de longitude, à fleur d'eau; mais ils s'élèvent en pain de sucre à la hauteur de soixante ou soixante-dix pieds; leur base est entourée de brisans. C'est ce qui les aura fait prendre pour les îles Aurora. Le vaisseau de guerre espagnol l'*Atrevida*, ayant été envoyé, en 1796, pour examiner les prétendues îles Aurora, rencontra probablement ces trois rochers, et il supposa réellement avoir découvert trois îles qui furent immédiatement adjugées au gouvernement espagnol. Ces îles ont été indiquées sur nos cartes, avec la route de l'*Atrevida*, et elles trompent encore tous ceux qui croient à leur existence. Il en résulte de grands inconvéniens pour la navigation autour du cap Horn.

« Ayant habité les îles Falkland pendant deux hivers, et visité presque tous leurs ports, j'espère pouvoir offrir sur ces passages des documens qui ne seront pas sans utilité pour les étrangers.

« Ce groupe de terres désertes, connues sous le nom d'îles Falkland, est formé d'environ quatre-vingt-dix îles qui s'étendent du 45ᵉ degré de latitude jusqu'au 52ᵉ 45′ sud, et du 57ᵉ degré longitude jusqu'au 61ᵉ 40′ ouest. Deux de ces îles sont d'une étendue considérable; la plus grande n'a pas moins de trente-quatre lieues de long et de seize lieues de large. Elles sont séparées par un détroit de trois à quatre lieues de largeur, dans lequel on trouve quelques îles plus petites. Ce détroit est navigable pour des vaisseaux de quelque grandeur, et l'on peut le traverser sans danger. J'ai séjourné dans tous les ports qu'on y rencontre, et je les ai trouvés très-commodes et comparables aux meilleurs mouillages connus. Sur la côte nord de la plus occidentale de ces îles, on aperçoit plusieurs ouvertures; la principale est celle du port Egmont, visible à une assez grande distance en mer. Ce port est immense; mais quand le vent souffle avec violence, les communications avec le rivage deviennent très-difficiles. L'ancrage le plus voisin du port Egmont est le port de *West-Point* (pointe de l'ouest), situé à l'extrémité occidentale de la terre sud du détroit de Berkeley. Les îles de Jason sont au nord-ouest, sur la route qui mène à l'ouverture du sud. Il faut bien se garder d'y aborder pendant la nuit ou par une mer houleuse, parce que la marée est si forte qu'elle s'oppose à la manœuvre des vaisseaux. »

Nous renvoyons à l'ouvrage même, les marins qui voudront profiter des utiles observations de M. Weddell. L'auteur a tenu ce qu'il avait promis; ils ne pourraient suivre un meilleur guide. Sa description du détroit de Berkeley mérite d'être étudiée par tous les navigateurs; on sait que c'est à l'entrée de ce bras de mer, sur un écueil nommé le roc du Volontaire, qu'une frégate française s'est perdue au mois de février 1820.

Les considérations sur les îles Shetland du sud sont dignes de l'attention générale. Cet archipel a été découvert seulement en 1819, par M. William Smith, capitaine du brick le *William*, dans un voyage de Montevideo à Valparaiso. Il occupe l'espace compris entre le 61ᵉ et le 63ᵉ degré de latitude, le 54ᵉ et le 63ᵉ de longitude, et il se compose de douze îles principales environnées d'une incroyable quantité de rochers; on y trouve quelques bons ports.

La Géorgie du sud fut découverte par M. de la Roche en 1675. En 1756, elle fut visitée par un vaisseau nommé le *Lyon*; mais elle n'a été bien connue que par l'expédition du capitaine Cook, en 1771. Le rapport officiel de cet illustre navigateur engagea beaucoup d'armateurs à s'y rendre, pour faire des chargemens de peaux de veaux marins et d'huile d'éléphans de mer, dont il avait annoncé l'existence. Ces races d'animaux sont presque éteintes aujourd'hui; mais j'ai su que depuis l'année où on les vit pour la première fois, on en avait tant rencontré que les marchés de Londres avaient reçu plus de vingt mille barils de leur huile. On chargeait aussi dans le même temps une quantité considérable de peaux de veaux marins; mais les Anglais n'ayant pas su les préparer convenablement, cette branche de commerce fut abandonnée aux Américains. Ceux-ci les portaient à la Chine, où il les vendaient souvent cinq et six dollars la pièce (25 ou 30 fr.). On peut évaluer à douze cent mille le nombre total de ces exportations de la Géorgie du sud. La longueur de l'île est d'environ trente lieues, et sa largeur moyenne de trois lieues. Elle est tellement *festonnée* par des baies, que dans quelques endroits les deux bords de ces petits mouillages

paraissent se toucher. Les cimes des montagnes sont très-escarpées et toujours couvertes de neige. Dans les vallées, la végétation ne manque pas de force pendant l'été. On y remarque surtout une espèce de fourrage, dont les tiges, très-vigoureuses s'élèvent communément à deux pieds de hauteur. Il n'y a point de quadrupèdes, mais l'île est peuplée d'oiseaux et d'animaux amphibies.

« Les pingoins, dont le nom vient du latin *pinguedo*, sans doute à cause de leur embonpoint, marchent ordinairement en troupes. On voit ces oiseaux se promener sur le rivage avec une contenance fière, la tête haute, comme les paons, auxquels, d'ailleurs, leur plumage ne saurait être comparé. Lorsqu'on les aperçoit de loin, par un temps nébuleux, on les prendrait pour un corps de soldats. C'est ce qui trompa probablement sir John Narborough, lorsqu'il les comparait follement « à des bandes d'enfans pourtant des tabliers blancs. » Toutefois, ceux qu'il a décrits ne sont qu'une espèce bien inférieure au pingoin-roi dont il est question ici.

« Ceux-ci ont l'air de se fuir au moment de la mue, à cause du triste état où leur plumage est réduit ; mais lorsqu'ils ont retrouvé cette parure, ils se rapprochent, et reprennent leur genre de vie accoutumé. C'est une chose véritablement amusante, que de les voir s'admirer eux-mêmes avec complaisance, et visiter leurs ailes avec soin pour en écarter les plus légères souillures ; au commencement de janvier, ils pondent et couvent leurs œufs. Pendant le temps de la couvée, le mâle est très-assidu, et lorsque la femelle quitte le nid, c'est lui qui la remplace. Lorsqu'ils n'ont point de nid, ils prennent les œufs avec précaution, et les placent, en s'aidant mutuellement, entre leur queue et leurs cuisses. On remarque chez la femelle, une espèce de poche destinée à cet usage.

« La mère s'occupe de l'éducation de ses petits pendant près de douze mois, durant lesquels ils ont le temps de renouveler et de compléter leur plumage. Lorsqu'il s'agit de leur apprendre à nager, elle use quelquefois d'artifice ; si le petit refuse d'aller à l'eau, elle le conduit sur le bord d'un rocher et le précipite avec elle dans la mer, jusqu'à ce qu'il s'y plonge de lui-même.

« L'albatros (le *diomedia* de l'ornithologie méthodique), est un oiseau qui a été souvent remarqué par nos navigateurs au sud du cap de Bonne-Espérance et dans les latitudes australes ; mais comme on en rencontre une quantité prodigieuse dans l'île de Géorgie, il me semble naturel de citer ici quelques-unes de ses habitudes, qui sont véritablement singulières. L'albatros a seize ou dix-sept pieds d'envergeure ; il est si abondamment revêtu de plumes, que lorsqu'on l'en a dépouillé, il présente à peine la moitié du volume qu'il avait auparavant.

« Rien n'est plus amusant que leur manière de faire l'amour ; le mâle et la femelle se dirigent l'un vers l'autre avec de grandes cérémonies, remuent leur bec en cadence, secouent leur tête, et semblent se contempler avec une attention profonde. Ce manége se prolonge quelquefois pendant deux heures, et ne manque pas de ressemblance avec la pantomime des *amans*. Les albatros ont beaucoup de force dans le bec, et je les ai vus même dans leurs nids se défendre vigoureusement contre les attaques d'un chien. Leurs pieds sont *palmés*, et tellement larges que, lorsque la mer est tranquille, ils se promènent sur sa surface, en agitant légèrement leurs ailes dont le bruit s'entend à une distance considérable. La qualité de leurs œufs est inférieure à celle des œufs d'oie ; mais ils ont moins de jaune et plus d'albumine, en proportion de leur grosseur ; ils pèsent environ une livre et trois quarts. Tous les albatros et les oiseaux de cette espèce pondent au mois d'octobre, et leurs œufs sont d'une grande ressource pour les navigateurs. »

Après avoir parfaitement décrit les îles Falkland et la Géorgie du sud, M. Weddell introduit ses lecteurs dans la Terre-de-Feu. Cette contrée si peu connue et si digne de l'être, puisque ses côtes se trouvent sur la route qui mène au Chili et au Pérou, mérite cependant, à plusieurs égards, d'exciter la curiosité européenne. « Les îles qui la composent, dit l'auteur, occupent un espace de plus de cent vingt lieues de l'est à l'ouest, le long du détroit de Magellan ; leur largeur est d'environ cinquante-cinq lieues, depuis le détroit jusqu'à l'extrémité du cap Horn. Ce pays contient une population considérable, principalement sur les bords du détroit. On aperçoit dans l'intérieur quelques sommets de montagnes toujours couverts de neige, quoique le plus élevé ne paraisse pas avoir plus de trois mille pieds de hauteur. La longueur des jours d'été produit un effet ravissant, et lorsque le temps est beau et la mer tranquille, les

paysages ont un aspect extrêmement pittoresque. Le volcan observé déjà plusieurs fois par des voyageurs qui doublaient le cap Horn, n'était pas visible à cette époque ; mais j'ai ramassé une grande quantité de laves qui doivent en être les produits. Le capitaine Basile Hall l'aperçut tout embrasé, en 1822, lors de son passage au cap, sur le vaisseau de Sa Majesté, le *Conway*, et moi-même, en 1820, lors de mon premier voyage, j'ai vu le ciel tellement rouge au-dessus de la Terre-de-Feu, que je ne puis attribuer ce phénomène qu'à une éruption du volcan. Le climat de cette contrée a été décrit très-diversement par les voyageurs, selon l'époque où ils l'ont visitée. Le fait est que la température y dépend beaucoup de l'influence des vents ; car au milieu de l'été, quand le vent souffle du pôle, le thermomètre ne s'élève qu'à deux ou trois degrés au-dessus de glace, tandis que lorsqu'il souffle de la ligne, le temps devient aussi chaud qu'au mois de juillet, en Angleterre. Je n'ai vu de quadrupèdes que des chiens et des loutres, et je ne pense pas qu'il y en ait d'autres au sud du détroit de Magellan.

« La *Jane* et le *Beaufoy* mouillèrent dans le petit crique de Saint-Martin, où nous reconnûmes les sauvages à leurs cris et à une foule de gestes qui étaient des signes d'amitié. Comme ils ramaient à quelques mètres du navire, j'invitai les hommes de l'équipage à leur rendre ces témoignages de bienveillance, pour les décider à venir à bord ; mais ils commencèrent par s'y refuser. Il y avait de la surprise et de l'agitation dans leur manière d'être, car ils ne cessèrent de s'entretenir vivement entre eux pendant un grand quart d'heure. Peu à peu l'effroi que nous leur inspirions s'étant calmé, ils ramèrent tout autour et très-près du vaisseau, paraissant tout-à-fait incertains si c'était une masse inerte ou animée ; et quoiqu'ils en pussent juger facilement par analogie avec leurs chaloupes, leur intelligence n'alla point jusque-là. Enfin, après s'être familiarisés avec notre présence, ils se hasardèrent à monter sur le pont. Les deux ou trois premiers qui se présentèrent avaient si mauvaise mine, que je crus leur rendre service en leur offrant à boire et à manger. Je leur fis servir du bœuf, du pain et du vin : ils mangèrent un peu de bœuf, mais ils ne voulurent pas toucher au pain, et ils refusèrent le vin de Madère.

« Je m'aperçus qu'ils laissaient prudemment leurs femmes dans les canots, et je n'en fus point fâché, parce que la jalousie extrême des sauvages aurait pu rendre leur présence très-désagréable sur le navire. Toutefois, je crus devoir leur faire une galanterie, et je leur offris du vin dans une coupe vernie : mais ce petit ustensile leur parut tellement précieux que dans leur admiration, elles répandirent le vin qui y était contenu, et le lendemain j'aperçus les morceaux de ma coupe suspendus au cou de toutes ces dames.

« Les hommes paraissaient surpris de tout ce qu'ils voyaient, et le fer surtout captivait leur attention. Une barrique de fonte qui pouvait contenir sept à huit cents litres d'eau, les effraya tellement qu'ils n'osèrent pas en approcher. Voyant leur goût pour ce métal, je fis présent à chacun d'eux d'un cercle de fer, dont j'avais une assez grande provision à bord.

« Le lendemain matin, au lever du soleil, ils accoururent vers le vaisseau, et témoignèrent, par de grands cris de joie, le désir qu'ils avaient de nous voir. J'avais donné l'ordre qu'on ne les laissât pas monter jusqu'à ce que tous les matelots fussent rendus sur le pont, ce qui avait lieu ordinairement à quatre heures. En peu de temps, nous vîmes approcher un troisième canot, qui s'arrêta à quelque distance du navire, et cette arrivée nous fit supposer que les nouveaux venus avaient été informés, par leurs compatriotes, du bon accueil que nous leur avions fait. Le nombre des visiteurs s'élevait à vingt-deux, hommes, femmes et enfans. Je leur montrai les cabines et les différens objets d'ameublement, parmi lesquels un poêle et des miroirs parurent exciter leur admiration. Ils se regardaient avec empressement, et faisaient devant ces miroirs une foule de grimaces qui nous divertissaient beaucoup.

« Lorsqu'ils revinrent, ils étaient tous en costumes divers, les uns revêtus de plumes bleues, les autres peints en noir de jais ; quelques-uns, parmi les hommes surtout, avaient la face sillonnée de lignes parallèles rouges et blanches. Dans cet état, ils présentaient une physionomie si grotesque, que nous ne pouvions nous empêcher d'en rire jusqu'aux larmes. Ils étaient devenus très-familiers, et ils nous accordaient volontiers tout ce que nous leur demandions ; trop heureux, lorsqu'en échange, nous leur donnions quelques cercles de fer dont ils faisaient si grand cas. Ces petites transactions

leur ayant inspiré l'amour du gain, ils trouvèrent plus simple de voler ce qui était à leur convenance, et nous eûmes occasion d'observer par hasard leur penchant à l'imitation, à l'occasion d'une de leurs friponneries.

« Un matelot avait donné à l'un d'eux un pot d'étain plein de café, que celui-ci but sur-le-champ, et il garda le pot. Le matelot, s'apercevant que son pot avait disparu, le demande vivement, et, malgré l'énergie de son geste, personne ne se présente pour restituer l'objet volé. Après avoir employé tous les moyens imaginables, cet homme, furieux et prenant une attitude tragique, s'écria d'un ton animé : « Canaille cuivrée, qu'as-tu fait de mon pot? » Le sauvage, imitant aussitôt son attitude, redit en anglais, et sur le même ton : « Canaille cuivrée, qu'as-tu fait de mon pot? » L'imitation fut si exacte et si prompte, que tout l'équipage en éclata de rire, excepté le matelot, qui s'élança sur le voleur, le fouilla et retrouva son pot d'étain. M. Brisbane intervint, et fit cesser ce différend en renvoyant le fripon de son bord. »

M. Weddel représente les habitans de la Terre-de-Feu comme tout-à-fait misérables. Vivant sous un climat sévère, et dans un pays de montagnes presque stériles, ces infortunés sont dans un état d'abrutissement inexprimable; leurs îles nourrissent fort peu de quadrupèdes; ils n'ont pas même la ressource de la chasse, et leurs occupations se bornent à pêcher, quand la saison le permet. Ils ne paraissent avoir aucune espèce de croyance religieuse. Ils sont doux et même timides, et le seul bruit d'un coup de canon répandit la terreur parmi eux. Ils se procurent du feu en frottant vivement des fragmens de pyrite contre le silex, et en recueillant les étincelles sur une substance sèche, analogue à la mousse. Leurs armes sont l'arc, la fronde et une sorte de lance armée d'un os pointu. Nous n'avons remarqué chez eux ni chef, ni maître quelconque; leurs rapports paraissent d'une nature très-bienveillante, et l'on eût dit que tout était commun entre eux. — Mais nous avons assez fait connaître l'intérêt répandu sur toute cette narration, pour donner à nos lecteurs le désir de l'étudier dans l'ouvrage de M. Weddell. Nous pouvons assurer qu'il n'est pas de livre écrit avec plus de sagesse, de franchise et de simplicité.

(*London Literary Gazette.*)

SCÈNES ET IMPRESSIONS EN ÉGYPTE (1).

Sous le titre de *Scènes et impressions en Égypte et en Italie*, l'aimable auteur des *Esquisses de l'Inde* (2), a rendu compte du voyage qu'il a fait de Bombay à Douvres, à son retour des possessions de la Compagnie. Cette nouvelle production nous paraît encore supérieure à la première; les descriptions y sont plus achevées, le sentiment poétique y est plus vivement empreint, les réflexions qu'on y rencontre sont d'un ordre plus élevé, et les sujets qui y sont traités présentent, en général, plus de variété et d'intérêt. Il nous sera facile de justifier nos éloges par des citations que nous emprunterons exclusivement à la première partie; car l'Italie a été si souvent, et quelquefois si bien décrite, que la seconde, quel qu'en soit d'ailleurs le mérite, doit nécessairement offrir un attrait moins vif à la curiosité.

Ce fut en 1822, que l'auteur quitta l'Hindostan et s'embarqua sur un bâtiment frété pour la Mer-Rouge. La description qu'il a faite de ce bâtiment nous paraît fort heureuse :

« Notre vaisseau, par sa construction grossière, devait ressembler parfaitement à ceux qui, dans l'antiquité et dans les temps postérieurs, apportaient les riches cargaisons de

(1) *Scenes and Impressions in Egypt and in Italy.* London, 1824.

(2) Voyez l'extrait des *Esquisses de l'Inde*, page 54.

l'Inde, aux rois grecs de l'Égypte, aux préfets que les Romains y envoyaient, et aux caliphes arabes. Il était muni d'un compas et d'une boussole, et notre nakhoda, ou pilote, faisait tous les jours ses observations avec une barbe aussi noire et aussi longue que celle d'un magicien, et une solennité au moins égale. Mais, quoique ces peuples aient adopté ces inventions des *infidèles*, ils construisent et ils équipent leurs navires tout aussi mal qu'ils le faisaient jadis. Le nôtre avait un gouvernail qu'il était très-difficile de manier; une énorme voile était suspendue à une vergue d'une longueur démesurée que les efforts de cinquante hommes ne hissaient qu'avec peine au haut du grand mât. Quant au mât d'artimon, il était si petit qu'à peine aurait-il pu convenir à un bateau pêcheur. Notre cargaison consistait en balles de coton, entassées sans précaution les unes sur les autres, à une grande hauteur; on eût dit que notre navire était une portion du quai, violemment détachée du rivage par quelque convulsion de la nature, et emportée sur les eaux avec toutes les marchandises dont elle était couverte. »

Ce n'est pas avec moins de bonheur qu'il peint l'équipage et les divers passagers qui se trouvaient à bord. Dans le nombre, il y avait plusieurs femmes; mais notre voyageur ne les entendit et ne les vit pas une seule fois dans tout le cours de la traversée. Leur réclusion était si complète, qu'une d'entr'elles mourut et fut jetée à la mer, et que les passagers n'apprirent cet événement que plusieurs jours après qu'il avait eu lieu. Comme elles étaient ensemble, leurs maris ne pouvaient même pas communiquer avec elles; il n'y avait qu'un eunuque qui faisait leur cuisine, qui eût accès dans leur chambre.

« C'était avec une vive satisfaction, dit notre voyageur, que je considérais tout ce qui se passait autour de moi, et le souvenir de quelques-unes des scènes dont j'ai été le témoin ne sortira jamais de ma mémoire. J'éprouvais une émotion toujours nouvelle, lorsqu'à l'heure paisible du soir, les Arabes se réunissaient pour la prière, tandis que le vent nous entraînait avec rapidité à travers les flots, qu'illuminaient les feux du soleil couchant, et qui, après avoir touché le navire en se soulevant, se dérobaient sous lui. Quand je voyais tous les passagers profondément inclinés vers la terre, et que j'entendais cet *ameen* prolongé, entonné, en même temps, par leurs voix graves et fortes, je joignais involontairement à leur ma prière silencieuse. Il y avait dans les formes, à la fois simples et solennelles de leur culte, quelque chose qui rappelait vivement l'âge et le pays des patriarches. »

Il relâcha heureusement à Moka, dont il fait une peinture agréable, et s'embarqua ensuite pour Djedda. Chaque nuit, ils jettaient l'ancre près du rivage, et ordinairement on permettait aux passagers de se promener pendant une heure dans le désert. La description suivante du chameau est le fruit d'une de ces excursions.

« A l'heure où le soleil, à son coucher, colore le désert d'un rouge ardent, c'est un spectacle curieux de voir paître le chameau. Je me plaisais à considérer la forme élancée de celui que j'avais sous les yeux, son allure indolente, son grand col d'autruche, tantôt incliné vers la terre et tantôt élevé dans toute sa longueur, lorsqu'il regardait ce qui se passait autour de lui avec une curiosité tranquille. Il n'est guère possible de voir un chameau sans que, par une transition naturelle, vous ne soyez amené à songer à l'enfance du monde; à ces rois pasteurs, à leurs tentes, à leurs trésors champêtres, à leurs courses et à leurs stations dans le désert. L'heure, la scène qui s'offrait à moi dans le lointain, la majesté extraordinaire de cette chaîne irrégulière de montagnes hautes et sombres, qui se terminait au cap de Ras-el-Askar; tout concourait à entretenir et augmenter mon émotion. »

A Djedda, il eut une audience de l'Aga. Voici en quels termes il en rend compte :

« Rustan Aga était un homme de bonne mine, d'une physionomie fière et martiale; il avait des moustaches, mais point de barbe; sa robe était d'un rouge écarlate. Hussein Aga, assis à sa gauche, avait un beau profil et une longue barbe grise; un ruban noir cachait la place d'un œil qu'il avait perdu; il était vêtu d'une robe d'un bleu pâle. A la droite de l'Aga, se trouvait Araby Iellanny, vieillard fort âgé, qui avait un air simple et vénérable. Les autres individus qui étaient dans l'appartement, portaient des vestes courtes et de larges pantalons d'un brun foncé; le manche, surchargé d'ornemens, de leurs pistolets sortait de leurs ceintures cramoisies; leurs sabres recourbés pendaient devant eux, soutenu par un cordon d'argent; ils avaient des turbans blancs, de larges moustaches; mais leur menton était rasé avec soin. Leur teint était

pâle, comme l'est en général celui des hommes qui vivent dans la réclusion. Leurs bras étaient ployés, et leurs yeux étaient fixés sur nous; ils étaient au moins une douzaine. Je n'ai rien vu de semblable, même en Égypte; car Djedda est un excellent gouvernement, à cause du voisinage de la Mecque, et l'appareil qui environnait Rustan Aga avait quelque chose d'imposant. Il a le droit de vie et de mort; s'il eût dit un mot ou fait un signe, tous ces hommes qui nous regardaient avec des physionomies si paisibles, si pâles, si respectueuses, auraient souri et nous auraient égorgés.

« C'est ici que j'eus occasion de voir, pour la première fois, un scribe copte : sa robe, son turban, ses babouches, ses larges pantalons; en un mot, tout son accoutrement annonçait un homme d'un rang élevé; il portait son écritoire, qui est tantôt en argent et tantôt en cuivre, dans les plis de sa ceinture, comme un poignard. Lorsqu'on lui dit de s'en servir, il tire une feuille de papier de dessus sa poitrine; la coupe avec des ciseaux, et écrit sur ses genoux la lettre qu'on lui dicte. Lorsqu'elle est terminée, il la présente à l'approbation de celui qui l'a dictée, qui la lui rend ensuite d'un air insouciant et hautain, et lui jette son anneau pour la sceller. »

Le soldat turc nous paraît très-bien peint dans le passage suivant :

« Les soldats turcs excitaient surtout ma curiosité à Djedda; il y en avait dans cette ville un corps considérable; c'était une division de l'armée envoyée, il y a deux ou trois ans, par Mohammed-Ali, contre les Wechabites. On en rencontrait de tous les côtés; les uns circulaient isolément ou par groupes, dans les allées du bazar; les autres étaient accroupis ou étendus sur les bancs des cafés. Plusieurs portaient des turbans et des vestes à manches couvertes de broderies ternies; mais la plupart n'avaient qu'un simple gilet, un petit bonnet et des bas rouges qui ne couvraient pas leurs genoux, et une chemise dont les larges manches, souvent retroussées jusqu'à l'épaule, laissaient voir des bras velus et nerveux; tous avaient des pistolets dans leur ceinture. Il s'en fallait de beaucoup que leur teint et leurs traits présentassent un aspect uniforme; un grand nombre avaient des yeux d'une couleur claire; leur moustache était, en général, d'un jaune sale : on eût dit qu'elle avait été brûlée par l'ardeur du soleil. Quant à leur regard, il était, comme celui du tigre, à la fois indolent et féroce.

« Le soldat turc peut s'asseoir, fumer et dormir pendant deux ou trois ans consécutifs; il hait le mouvement et méprise la discipline. Quelquefois cependant il est capable des plus grands efforts, et, après un long repos, il se précipite sans crainte au milieu du carnage, en poussant ses clameurs guerrières. Les troupes de Djedda avaient été d'abord envoyées de Constantinople en Égypte, et elles étaient également familiarisées avec les neiges de la Thrace et le soleil de l'Arabie. Plusieurs des hommes que je rencontrais s'étaient battus successivement sur les bords du Danube, contre les Russes enveloppés de fourrures, et, dans les plaines de l'Hedjas, contre les soldats nus des sectateurs de Wahab. Ce sont des hommes semblables qui ont égorgé, dans la Grèce, les paisibles habitans de Scio; et tels étaient aussi, l'Europe chrétienne aurait dû se le rappeler, ceux qui, il y a moins d'un siècle, vinrent camper sous les murs de Vienne. »

Après un court séjour à Djedda, notre voyageur s'embarqua pour Kosseïr, d'où il se rendit à Thèbes, en traversant le désert. Le récit de son voyage dans le désert est à la fois rapide, pittoresque et poétique.

« La route, à travers le désert, offre plus d'intérêt qu'on ne serait tenté de le croire; et il serait difficile d'en trouver une plus belle. Elle est large, ferme, et pendant les deux tiers de la distance qui sépare Kosseïr de Thèbes, elle serpente à travers des rochers qui tantôt s'élèvent perpendiculairement de chaque côté du voyageur, comme s'ils avaient été dressés par l'art; et tantôt, projetant en avant leurs formes irrégulières, ressemblent aux rivages d'un grand fleuve dont le lit serait desséché. Quelquefois ces rochers bornent, de toutes parts, votre vue, et quelquefois vous voyez devant vous une longue vallée dominée par des hauteurs au-dessus desquelles s'élèvent de petites tours carrées. Il était tard, lorsque nous nous arrêtâmes pour prendre du repos, dans un endroit qu'environnaient des roches dentelées, et qui offrait l'aspect d'une baie abandonnée par la mer : ses flots auraient pu se développer sans efforts sur cette vallée de sables, et y bercer mollement le marin fatigué par la tempête. La rosée du soir avait été abondante; nous dressâmes notre tente, et nous convînmes de nous mettre en route, le jour suivant, de grand matin, afin de pouvoir nous arrêter

avant l'heure brûlante de midi. Lorsque, le lendemain, nous nous disposions à partir, il faisait encore nuit et presque froid. Mon chameau, impatient de se relever, faillit me faire tomber, en se secouant pour se réchauffer, avant que je fusse bien assis. Ces animaux marchent plus vite la nuit que le jour, et ils marquent fortement sur le sol l'empreinte de leurs pieds calleux. Pendant mon voyage dans le désert, la lune était à son déclin. Il n'y avait pas long-temps que nous avions quitté notre dernière station, lorsqu'elle parut au-dessus des collines qui se trouvaient à notre gauche : elle avait l'apparence d'un fer rougi au feu, mais en s'élevant sur l'azur foncé du ciel, elle reprit peu à peu ses tons argentés. Cette belle planète a, pour le voyageur, surtout quand c'est l'Orient qu'il parcourt, un attrait qu'elle ne saurait avoir pour celui qui n'a pas quitté ses foyers domestiques : elle peut rappeler à ce dernier le souvenir de ses rêves d'amour ou de quelque sérénade nocturne donnée sous des jalousies entr'ouvertes; mais quel bien ne fait-elle pas au militaire, en sentinelle; au marin, de quart sur un navire, ou au voyageur solitaire dont elle éclaire et dont elle charme la route!

« Je ne conçois pas, lorsqu'on a voyagé dans le désert, que l'on soutienne que tout y est stérile et inanimé. Dès le matin la perdrix et le pigeon viennent voltiger à vos pieds, et chercher leur nourriture sur le sentier battu par le chameau; ils ne sont pas timides; car ils n'ont pas appris à craindre l'homme qui traverse ces solitudes. Comment en effet le camelier ou le chasseur pourraient-ils avoir le cœur assez dur pour tuer ces aimables habitans du désert? Je ne vis qu'un seul daim, mais c'était de très-loin qu'il suivait la trace de nos chameaux; il s'arrêta un instant; avança la tête pour écouter; puis, franchissant la route, il s'éloigna avec rapidité et se dirigea probablement vers quelque source qui jaillit peut-être dans un endroit où l'homme n'a pas encore porté ses pas. »

Notre auteur n'a pas peint avec moins de vivacité et de fraîcheur le moment où il sortit du désert.

« C'était à la pointe du jour, le soleil commençait à répandre ses tons d'un jaune d'or sur les sables blanchâtres du désert, je marchais seul, les yeux dirigés vers la terre, un peu en avant de mes compagnons, lorsqu'un cri qu'ils poussèrent, me faisant sortir de ma rêverie, je relevai la tête et j'aperçus, à travers les légers brouillards du matin, dans un lointain vaporeux et magique, un vallon couvert de verdure : c'était *la terre d'Égypte !* Nous nous avançâmes d'un pas rapide en regardant la scène étalée devant nous. Dans moins d'une heure nous atteignîmes le village d'Hejazi, situé sur la limite du désert. Nous nous arrêtâmes dans un karavanseraï, d'une fraîcheur et d'une propreté remarquables : il avait une chambre intérieure, avec un large bassin pour les ablutions des Musulmans; en dehors jaillissait une belle fontaine à laquelle venaient se désaltérer les chameaux. Je me rendis dans la campagne pour voir la riche végétation dont elle était couverte, ainsi que les hommes et les animaux qui s'y trouvaient dispersés isolément ou par groupes; je m'arrêtai sous l'ombrage des arbres pour entendre le gazouillement des oiseaux; et ce fut avec une satisfaction enfantine qu'en m'approchant d'un moulin, j'entendis le bruit de l'eau qui tombait de sa roue en nappes abondantes. »

Mais toutes ces descriptions sont inférieures à la peinture vraiment éloquente qu'a faite notre auteur des ruines magnifiques de Karnac et Luxor, à Thèbes, et des impressions qu'elles lui ont fait éprouver. Il est vrai que, dans ce genre, il serait difficile de trouver rien de mieux que quelques-uns des passages suivans :

« Devant la grande entrée de cet immense édifice, composé de plusieurs constructions séparées qui s'unissaient jadis dans un tout harmonieux, se trouvent deux superbes obélisques qui élèvent dans l'air leurs pointes aiguës. Malgré tant de siècles qui se sont écoulés, ils sont encore aujourd'hui tels que le sculpteur les a faits; le ton primitif de la pierre n'a point éprouvé d'altération, et les arêtes des symboles et des caractères sacrés qui les décorent sont aussi fines et aussi pures que si elles eussent été exécutées la veille. Vous les voyez tels que Cambyse les vit, quand il arrêta les roues de son char, pour les contempler, et que les soldats persans cessèrent leurs cris de guerre, devant ces magnifiques symboles de l'adoration du feu. Derrière s'élèvent deux statues colossales qui, comme eux, sont en partie cachées dans le sable, ainsi qu'une porte et un grand propylée. C'est sur ce propylée que se trouve cette bataille dont on a tant parlé; mais mes yeux revenaient toujours vers les obélisques, que j'examinais avec un

étonnement qui croissait sans cesse et une admiration silencieuse.

« Le cœur vivement ému, avec des pas aussi rapides que mes pensées, je me dirigeai vers le village de Karnac, et passant rapidement à travers quelques bouquets de palmiers, je me trouvai dans la grande allée des sphynx, tout-à-fait en face de ce cette belle porte, décorée du titre de triomphale; et, dans le fait, jamais triomphateur n'en a traversé une plus élevée, et qui fût d'une majesté plus imposante. Sur la coupe hardie de son élégante corniche se trouve un globe couleur de feu, que soutiennent deux longues ailes du plus brillant azur. Cette porte gigantesque est isolée, et cet isolement en augmente encore l'effet; les colonnes, les propylées, les murs du grand temple en sont à quelque distance. Je m'en approchai lentement entre deux longues lignes de sphynx, accroupis de chaque côté de ma route, dans le même ordre que celui où ils furent placés, il y a tant de siècles. Ils sont d'une pierre plus tendre et par conséquent moins durable que le granit; l'ensemble en est conservé; mais les détails d'exécution ont en général beaucoup souffert. Il y a dans la coupe de ces sphynx, dans leur position, dans leurs têtes à demi-détruites, dans leurs énormes griffes, dans la petite idole qu'ils ont devant eux, dans le *tau* sacré qu'ils tiennent dans leur pattes, quelque chose qui vous inspire une crainte religieuse.

« Vous ne pouvez pas vous méprendre sur l'endroit où vous êtes; vous vous trouvez évidemment sur la grande route du temple; c'est ici que le romain vint avant vous, pour le voir et l'admirer, et le Grec avant lui. Ce sol que vous foulez l'a été également pendant des siècles, par le roi et le pontife, le maître et l'esclave, le cortége du triomphateur, la procession religieuse et celui qui allait prier seul au temple. C'est par là que les vaincus passèrent en désordre pour se réfugier dans leur dernier asile et leur dernière forteresse; et les pas rapides des vainqueurs, les hennissemens de leurs chevaux, les ordres de leurs chefs, le bruit de leurs trompettes, ont retenti dans ces lieux où règne maintenant un si profond silence. De tous côtés vous êtes entouré de ruines. Les tours qui flanquaient les murs du temple, renversées par le temps ou par la main des hommes, forment d'immenses amas de décombres; mais les parties de ces étonnantes constructions élevées avec des matériaux de granit n'ont subi aucun changement, et les angles en sont aussi vifs et les surfaces aussi polies qu'ils ont jamais pu l'être. Ces ruines n'ont pas les tons noirs ou grisâtres de celles de l'Europe; il semble que la chaleur sèche et brûlante de ces contrées, les ait blanchies, comme elle blanchit les ossemens humains. Les mousses, les lichens, les lierres, les figuiers sauvages n'y cachent pas non plus, comme dans nos latitudes, les difformités de la destruction sous des touffes de fleurs ou de feuillage. Non, tout y est aride, desséché: c'est le squelette colossal d'un édifice immense que le soleil dévore lentement, au milieu du silence et des sables du désert.

« Il n'y a pas de ruines qui puissent être comparées à celles-ci. En entrant, dans la première cour, vous voyez une haute colonne isolée, debout sur les débris d'une colonnade dont elle faisait partie. Je m'arrêtai un instant, et ensuite je repris plus lentement ma route. Après avoir traversé une grande porte, je me trouvai entouré par cent cinquante colonnes (1); et je défie tout homme quel qu'il soit, civilisé ou sauvage, de les voir sans être ému. Le goût des siècles postérieurs a répudié leurs proportions colossales; mais l'admiration, l'étonnement silencieux, l'espèce d'oppression que le voyageur éprouve, pourraient consoler l'architecte qui les a élevées, s'il existait encore, des dédains capricieux du goût.

« Je passai un jour entier au milieu de ces ruines. Il me serait impossible d'en faire une description détaillée; je n'ai ni le talent ni la patience nécessaires pour compter et mesurer. Je montai sur une aile du grand propylée de l'ouest, et je m'y assis pendant long-temps. Je circulai au pied des grandes statues colossales; je me reposai sur un obélisque renversé, en regardant les trois qui sont encore debout parmi des fragmens informes de granit. En errant, au milieu de ces ruines, j'examinai les peintures et les légendes hiéroglyphiques, et, de temps en temps, j'écoutai, en souriant, les explications d'un petit *cicerone* fort poli, qui, du ton capable d'un savant qui veut bien se mettre à la portée du vulgaire, me disait en me montrant des hiéroglyphes: Ceci, veut dire l'eau; ceci,

(1) Plusieurs de ces colonnes ont onze pieds français de diamètre, les autres en ont huit.

la terre, ce signe est le symbole de l'éternité ; voici le nom de Bérénice.

« En sortant des ruines, nous ordonnâmes à notre guide de nous conduire au *necropolis*, ou ville des morts, et nous gravîmes une montagne qui s'élevait au-dessus de nous. Plusieurs de ces sépultures ont été pratiquées dans des passages creusés dans les flancs de la montagne. De temps en temps, vous voyez une portion du rocher qui a été aplanie, peinte ou revêtue d'un bel enduit ; mais, en général, il est entièrement nu. A tout moment mes pieds s'embarrassaient dans des lambeaux de toile et les ossemens des squelettes qui ont été arrachés de leur sarcophage de sycomore, dépouillés de leurs linceuls et de leurs papyrus. Peut-être cette toile que je ramasse a-t-elle été tissue, il y a trente siècles, sous l'ombrage des arbres, par une jeune fille qui chantait pour diminuer la fatigue de son travail ! Peut-être aussi avait-elle été bénie et consacrée dans le temple, avant d'envelopper le corps inanimé d'un être tendrement chéri pendant sa vie, et long-temps pleuré après sa mort !

« En traversant la plaine, pour retourner à notre bateau, nous repassâmes devant ces statues célèbres, si souvent décrites. Ce sont d'étonnans monumens : elles sont assises sur des trônes en face du Nil et à l'exposition du levant. Il est impossible de ne pas être frappé des immenses proportions de leurs corps, de leurs membres et de leurs têtes. Il y a dans leur position, droite et calme, quelque chose qui émeut l'ame. Des générations innombrables ont passé devant elles, et on dirait qu'elles se plaisent à fixer leurs regards immobiles sur les hommes qui travaillent, qui s'agitent et qui meurent à leurs pieds.

« Il était tard et il faisait déjà nuit, lorsque nous arrivâmes à notre gîte. Le lendemain matin, nous nous rendîmes de nouveau sur la rive occidentale du Nil, et nous nous dirigeâmes vers les sépultures des rois, en passant à travers une vallée étroite et brûlante. L'Arabe qui nous servait de guide arrêta mon âne dans un endroit de l'aspect le plus sauvage, et me fit signe de descendre. De chaque côté se trouvaient des collines peu élevées, mais très-escarpées, et qui n'offraient aucune trace de végétation ; à mesure que j'avançais, le chemin se resserrait toujours davantage et ressemblait au lit d'un torrent. J'étais tenté de croire que nous étions égarés, lorsque je me trouvai tout-à-coup en face d'une ouverture pratiquée dans le flanc de la montagne, et qui avait l'air de l'entrée d'une mine. En entrant, j'observai que le rocher, qui est une pierre tendre, mais d'un grain très-fin et très-serré, avait été poli et peint. L'Arabe alluma mon flambeau, et je passai dans un long corridor. De chaque côté, il y a de petits appartemens, dont les murs sont couverts de peintures ; ce sont des scènes de la vie commune qu'on y a représentées, ainsi que les instrumens les plus ordinaires de nos plaisirs et de nos travaux. C'était avec une satisfaction mêlée de tristesse, que je considérais ces peintures, en pensant aux générations successivement éteintes depuis le temps où elles avaient été exécutées.

« Vous y voyez fidèlement représentés les travaux et les instrumens de l'agriculture : une charrue, un van, des bœufs, et l'artiste a peint, en se jouant, un veau qui bondit au milieu des sillons. Vous y voyez faire du pain et préparer un repas pour une fête. Vous y voyez aussi une scène d'irrigation, un jardin émaillé de fleurs, des lits de repos, des sophas, des chaises, des fauteuils d'une forme si élégante qu'ils pourraient convenir à la décoration d'un salon de Londres ou de Paris, et des vases de toutes les espèces, jusqu'à l'humble pot-à-l'eau. On y a représenté également des prêtres qui pincent de la harpe, et d'autres qui sont assis et qui paraissent écouter ; des vaisseaux avec de grandes voiles diversement colorées ; et, enfin, des habits de cérémonie et des armes, telles que des épées, des lances, des poignards, des flèches, des carquois, des casques, etc. Les autres scènes, peintes sur les murs des sépultures des rois, sont des mystères et des processions religieuses, entourés d'un grand nombre de légendes hiéroglyphiques. Il y a une petite chambre où se trouve la vache d'Isis, et une grande dont la décoration n'a pas été achevée ; j'y remarquai des dessins esquissés qui devaient être terminés le lendemain ; mais ce lendemain n'est jamais arrivé. »

Après avoir visité les ruines de Thèbes, l'auteur se rendit au Caire, où il rencontra un Mamelouk *écossais*, et où il fut présenté à Mohammed-Ali, par M. Salt, notre consul-général. Il alla ensuite visiter les pyramides de Giseh; voici comment il termine la belle description qu'il en a faite :

« Celui qui est monté sur le sommet des plus anciens et cependant des plus étonnans monumens que l'homme ait laissés de sa puissance et de son orgueil; qui a porté ses regards jusqu'aux lieux où s'étendent, dans le silence, la Lybie et l'Arabie (1); et qui a vu la terre d'Égypte divisant, à ses pieds, ces tristes déserts, par une étroite vallée couverte de la plus riche verdure et que parcourt dans toute sa longueur un fleuve solitaire, a éprouvé des impressions qu'il ne saurait transmettre; car il lui est impossible de se les expliquer.

« Ce sont les tombes de Chéops et Cephren, disent les Grecs. Ce sont celles de Seth et d'Enoch, s'il faut en croire les Arabes. Un voyageur chrétien serait tenté d'y voir la sépulture du patriarche Joseph; mais, ce qui n'est pas douteux, c'est que tous les philosophes, tous les poètes, tous les capitaines célèbres, venus en Égypte, les ont visitées; qu'Alexandre, ainsi que Napoléon, ont aiguillonné les chevaux qui les portaient, pour se rapprocher de leur base, et que Pythagore, avec ses pieds nus, a dû monter à leur sommet. »

Notre voyageur a décrit le Caire avec beaucoup de détails, et quelquefois avec une haute éloquence. Nous terminerons nos extraits en citant sa description du marché d'esclaves, qui est certainement l'une des meilleures de son livre :

« Nous nous arrêtâmes devant un grand bâtiment, et, en entrant, nous nous trouvâmes dans une cour d'une dimension moyenne, entourée de tous côtés de petites chambres dont les portes étaient ouvertes, et qui avaient l'air sombres et misérables. En dehors, se trouvaient de petits groupes d'esclaves du sexe féminin, assises ou debout, et j'apercevais dans l'intérieur les yeux et les dents blanches de celles qui craignaient l'ardeur du jour. La longue chevelure de ces jeunes filles était blanchie par la graisse dont on l'avait frottée, et cette graisse donnait également des tons luisans à la peau de leur visage, de leurs bras et de leur sein. Au-dessus du rez-de-chaussée, il y avait aussi un grand nombre de petites pièces, et, en avant, une espèce de balcon, sur lequel étaient inclinées d'autres esclaves. Tout retentissait, dans cette enceinte, de bruyans éclats de rire; car ces infortunées éprouvent une vive satisfaction quand on les expose pour les vendre. La cabane, le pays où elles sont nées, le sein qui les a nourries, la main qui a dirigé leurs premiers pas, ne sont pas oubliés; mais elles sont résignées à ne plus les revoir, et il leur semble que c'est dans un autre monde qu'elles les ont laissés. Les peines et les dangers du désert, la nourriture grossière et insuffisante qu'elles y recevaient, la douleur de leurs pieds qu'y gonflaient l'ardeur du soleil et la fatigue des marches, le fouet, les imprécations de leurs guides; toutes ces tristes impressions s'effacent; elles pensent qu'elles vont avoir pour maître ou pour maîtresse un être doux et compatissant; peut-être aussi pourront-elles gagner le cœur d'un enfant qui leur sera confié, par les soins et les caresses qu'elles lui prodigueront. Quelques-unes se flattent de l'espoir d'être mères et de voir tranquillement s'écouler leur vie dans la paix d'un harem. Toutes vous sourient, et plusieurs cherchent même à vous agacer par des regards lascifs; mais combien ces sourires rappellent de larmes! car c'est pour échapper aux traitemens cruels de ce maure au teint basané et à l'air farouche, que vous apercevez dans un coin de l'enceinte, qu'elles s'efforcent de vous plaire. » (*Revue d'Édinbourg.*)

(1) Note du Tr. Les anciens donnaient le nom d'Arabie aux déserts situés entre l'Égypte et la mer Rouge. S. F.

VOYAGE DE M. BIOT AUX ILES SHETLAND (1).

Au commencement de 1817, M. Biot, de l'Institut royal de France, arriva en Angleterre avec un appareil pour déterminer la longueur du pendule, le même, à ce qu'il paraît, qui avait déjà servi à Borda et à Cassini. Il fut convenu que des observations sur la longueur du pendule seraient faites à Londres, à Édinbourg et à l'extrémité septentrionale du grand arc du méridien, qui, comme on le savait déjà, devait se terminer aux îles Shetland, entre Unst et Balta. M. Biot, accompagné par le colonel Mudge, son fils le capitaine Mudge, et le docteur Olinthus Gregory, se rendit à Édinbourg, et, après avoir fait quelques observations à Leith Forth, il s'embarqua pour les îles Shetland; ils furent rejoints par le capitaine Colby, qui dirigeait les opérations trigonométriques.

Le mauvais état de santé du colonel Mudge, le força de retourner. M. Biot et le docteur Gregory firent leurs observations séparément, mais dans la même île; et le premier resta jusqu'à une époque très-avancée de l'année, sur un roc stérile, où il était à peu près seul, exposé à une température humide et froide, et entouré d'une mer orageuse. Le courage d'un homme accoutumé aux douceurs des climats méridionaux, se serait nécessairement abattu, dans une situation semblable, s'il n'eût été soutenu par le pur amour de la science, et par le désir d'en étendre les conquêtes.

Il a publié le récit de son excursion dans la Grande-Bretagne, et particulièrement de la réception qu'on lui a faite en Écosse et aux îles Shetland : cette relation est remplie d'observations judicieuses; elle annonce un excellent esprit, et un caractère bon, gai, facile et cordial. Les îles Shetland paraissent l'avoir plus particulièrement intéressé, et il a été vivement ému du contraste que présente, dans ces régions reculées, le monde physique et le monde moral. Il était ravi de l'hospitalité, de l'intelligence et de la bonté de ses hôtes; et ceux-ci étaient sans doute remplis de respect pour un illustre étranger qui, du centre de la civilisation, avait pénétré dans ces contrées lointaines, et qui attachait l'éclat d'utiles et savans travaux, à cette portion ignorée du globe, où la Providence avait fixé leur demeure.

Il dut éprouver une vive satisfaction, en réfléchissant qu'il avait également contribué à déterminer les deux extrémités d'une ligne qui s'étend depuis la plus méridionale des îles Baléares, jusqu'à la plus septentrionale des îles Shetland. Cette ligne est la plus longue que le doigt de la géométrie ait encore tracée sur la surface du globe, et l'exécution de ce grand ouvrage fera éternellement la gloire du XIX^e^ siècle, dans les âges à venir.

Les aspects si divers qu'offre la nature sur ces deux points de l'Europe, qu'il a successivement occupés, durent aussi se présenter à son esprit avec toute la force que leur donnait le contraste; et probablement, il se sera rappelé plus d'une fois le soleil étincelant, les cieux sans nuages, les teintes azurées et brillantes de la Méditerranée, sur ce rocher que le nord couvrait de ses brouillards, et dont une mer turbulente ébranlait la base. Lorsqu'il dirigeait ses regards vers le monde moral, le contraste n'était pas moins grand, mais en sens inverse; et certes il ne regrettait pas ces hommes farouches, devant lesquels lui ou ses compagnons avaient été obligés de fuir, lorsque le paisible insulaire de Shetland lui ouvrait sa cabane pour l'abriter contre la tempête. Il dut voir alors que les causes morales influent, bien plus puissamment que les causes physiques, sur le caractère des hommes.

(*Glasgow Magazine.*)

(1) Note du Tr. Cet article a été rédigé par le professeur Playfair, mort, il y a quelque temps, à Édinbourg, et qui était un des hommes les plus remarquables de l'Athènes britannique. La justice qu'il rend à notre savant compatriote fait voir combien les lumières de notre nouvelle civilisation tendent à détruire ces inimitiés et ces antipathies nationales qui ont été si funestes au monde, et surtout à la France et à l'Angleterre.

S. C.

Mélanges.

PRÉCIS DES DIVERS ÉVÉNEMENS QUI ONT PRÉCÉDÉ ET AMENÉ LA GUERRE ACTUELLE ENTRE L'EMPIRE DES BIRMANS ET LA COMPAGNIE DES INDES (1).

Les faits que renferme ce précis sont tirés d'un recueil volumineux de pièces officielles, qui comprennent une période de douze années, depuis 1811 jusqu'en 1824, et qui, par ordre de la chambre des communes, ont été soumises au parlement dans le cours de sa dernière session.

En 1811, un personnage nommé Kingberring, qui possédait de grands biens dans le royaume d'Arracan, limitrophe du Chittagong, qui appartient à la Compagnie, vint, par suite de quelques démêlés avec son gouvernement, se réfugier dans cette province, et y demander un asile. Dès qu'il l'eut obtenu, il forma des rassemblemens sur la frontière, appela près de lui un corps nombreux de Mugs, peuplade guerrière qui avait abandonné l'Arracan après que les Birmans l'eurent soumis; et, à la tête de sa petite armée, il marcha contre le radjah qui gouvernait ce royaume sous la tutuelle d'Ava. L'intendant anglais du Chittagong, ignorant sans doute les projets de cet exilé, ne put faire à temps les dispositions nécessaires pour en prévenir l'exécution. En conséquence Kingberring fit une irruption soudaine dans l'Arracan, et en soumit rapidement le territoire, sauf la capitale dont il forma le siége.

La cour d'Ava pouvait penser que cette expédition, tentée par un protégé du gouvernement anglais, était dirigée ou du moins favorisée par cette puissance, et pour empêcher que cette opinion s'établît, l'intendant de Chittagong se hâta, dans une lettre au radjah d'Arracan, de désavouer la levée de bouclier de Kingberring. Le gouverneur-général des possessions britanniques dans l'Inde écrivit, dans le même sens, au vice-roi de Pégu, et, afin de dissiper entièrement les ombrages de l'empereur des Birmans, il envoya le capitaine, depuis major Canning, dans le royaume d'Ava, pour lui donner toutes les explications qu'il réclamerait. A peine cet envoyé avait-il quitté Calcutta qu'il y arriva un vakil, chargé de faire des représentations au gouverneur-général sur les événemens qui venaient de se passer dans l'Arracan, et en même temps un corps birman s'avançait au secours de la capitale de ce royaume. Kingberring fut forcé d'en lever le siége, et de se réfugier de nouveau dans le Chittagong.

Par suite de ces événemens, le gouverneur-général avait une décision fort délicate à prendre; il s'agissait de savoir comment il agirait envers les réfugiés qui invoquaient sa protection. Ces réfugiés se partageaient en trois

(1) Note du Tr. Dans un moment où la guerre entre les Birmans et le gouvernement britannique dans l'Inde, paraît à la veille de se terminer par la cession de l'Assam et du royaume d'Arracan à la Compagnie, nous avons pensé que le récit des événemens qui ont amené cette lutte ne serait pas dépourvu d'intérêt. Encore quelques guerres et quelques transactions de ce genre, et l'empire immense que la Grande-Bretagne a fondé sur les rives du Gange ne sera plus borné que par la Chine, l'Indus, les montagnes de l'Himalaya et l'Océan. Tandis que la Russie occupera tout le nord de l'Asie, l'Angleterre en occupera toute la partie méridionale. Les progrès que font l'une et l'autre de ces puissances, dans cette partie du monde, sont tellement rapides, qu'il est vraisemblable que leurs limites ne tarderont pas à s'y toucher. Le choc de ces deux colosses causera un ébranlement qui se fera probablement sentir dans tout l'univers.

classes : celle des chefs qui avaient excité ces troubles, à la tête desquels était Kingberring; celle des Mugs, qui les avaient suivis dans cette irruption; et, enfin, celle de quelques habitans de l'Arracan, qui s'étaient déclarés en faveur de l'insurrection, et qui avaient tout à craindre de la vengeance de leur gouvernement. Il se décida à mettre les chefs en surveillance, et à ne prendre de parti définitif à leur égard, que lorsque le major Canning lui aurait fait connaître les dispositions de la cour d'Ava, de bannir les Mugs du territoire de la Compagnie, et d'accorder un asile aux exilés d'Arracan.

Cependant les troupes qui avaient mis en fuite Kingberring, se rapprochaient de plus en plus de la frontière du Chittagong. Leur chef désavouait toute intention de violer le territoire britannique; il demandait seulement que Kingberring et ses partisans lui fussent livrés; qu'en outre un docteur Mac Rae, sujet anglais, qui avait aidé Kingberring dans son entreprise, fût également mis à sa disposition, et il signifiait à l'intendant de Chittagong que, dans le cas où ces demandes ne seraient pas accordées, une armée de 80,000 hommes envahirait les possessions anglaises, et que l'empereur des Birmans serait secondé dans cette agression par l'empereur des Français, qui s'engageait à lui fournir des secours.

Notre frontière de ce côté n'était gardée, à cette époque, que par un faible corps de troupes. Dans cette conjoncture, le premier soin du gouverneur-général fut de renforcer les postes sur toute la ligne qui touchait au territoire birman. Il se décida ensuite à faire cesser les communications qui existaient entre l'intendant de Chittagong et les chefs birmans, et à n'en avoir plus que de directes avec la cour d'Ava, au moyen d'un chargé d'affaires. L'intendant de Chittagong eut ordre de notifier cette résolution aux chefs birmans.

L'envoyé britannique était arrivé au mois d'octobre dans le port de Rangoun; et le vice-roi de Pégu, en l'y recevant, lui avait appris que des dispositions étaient faites par la cour d'Ava pour qu'il pût voyager en sûreté jusqu'à Ummérapoura, et pour qu'il reçût sur sa route tous les honneurs dûs à son caractère public. A cette époque, les campagnes et les routes étaient infestées de brigands.

Cependant, sur la frontière des deux états, les troupes des Birmans et celles de la Compagnie restaient en présence. Les premières tentèrent enfin un acte d'hostilité; elles passèrent sur plusieurs points la Naaf, rivière qui sépare les deux territoires, et se répandirent dans le Chittagong. Ces troupes étaient divisées en petits corps, et venaient, disaient-elles, enlever Kingberring et ses partisans. L'intendant de la province adressa des remontrances à cette occasion au général birman; celui-ci répondit que cette violation de territoire s'était faite à son insu, et qu'il ferait à l'instant rappeler les troupes. Mais il n'en fit rien, et, peu de jours après sa réponse, un corps de 600 hommes passa la Naaf en vue du camp birman; il rencontra nos cipayes, tira sur eux et en tua quelques-uns. Nouvelles remontrances de la part de l'intendant de Chittagong, nouveau désaveu de la part du chef birman.

Le major Canning était à Rangoun lorsqu'il apprit ces événemens. Le vice-roi du Pégu pressait son départ pour Ummérapoura, mais ses instances à cet égard lui paraissaient suspectes. Au lieu donc de se rendre près de l'empereur, il se détermina à négocier à Rangoun; il ne tarda point à recevoir des dépêches qui lui enjoignaient de demander une réparation, à raison de la violation du territoire britannique. D'un autre côté, il n'avait aucune satisfaction à donner à la cour d'Ava sur ses demandes relatives à Kingberring et à ses adhérens; cette remise des chefs des insurgés était cependant un point sur lequel le gouvernement birman se montrait tous les jours plus pressant, et il venait d'en renouveler la demande par le canal du radjah d'Arracan. Celui-ci avait déclaré aux autorités britanniques, que tant que Kingberring, Laremgbage et Naklon, trouveraient un asile dans le Chittagong, les Birmans conserveraient leurs positions dans cette province.

Malgré le ton arrogant de la cour d'Ava, le gouvernement de la Compagnie crut devoir user de ménagemens avec elle, et en conséquence, l'intendant du Chittagong eut ordre de mesurer beaucoup les termes de la correspondance qu'il avait reprise avec le général birman, et de faire en sorte, autant que possible, que les discussions nées de la révolte de Kingberring, ne se terminassent pas par une rupture entre les deux puissances : des instructions dans le même esprit, furent adressées au major Canning, à Rangoun. Le gouverneur-général, lord Minto, en rendant compte de cette négociation au

gouvernement de la métropole, s'applique à faire l'apologie, et à montrer la nécessité de ce système de temporisation. « Je me flatte, dit-il, « qu'on approuvera cette marche circonspecte, « justifiée par la position où se trouve l'envoyé « britannique chez un peuple barbare, qui « pourrait être tenté de le retenir, au mépris « du droit des gens. »

Le gouverneur-général crut devoir multiplier les précautions pour assurer le respect dû à son envoyé; car, en même temps qu'il faisait négocier, avec cet esprit conciliateur, il chargeait deux bâtimens de guerre de se rendre et de se maintenir dans le port de Rangoun. La présence de ces navires excita une grande rumeur parmi les habitans de la ville, et leur fit croire qu'elle allait être bombardée. L'agitation et la crainte furent portées à leur comble : le vice-roi supplia l'envoyé britannique de faire éloigner ces bâtimens, et de poursuivre son voyage à Umméra-poura. L'envoyé rejeta cette double demande, conformément à l'esprit des instructions que lui avaient apportées ces bâtimens.

Cependant, l'agitation des esprits ne se calmait point : quelques dispositions pour la défense de la ville, ne firent que l'accroître; on éleva des batteries sur le port, et l'on fortifia les ouvrages qui le protègent. Il fut ordonné à chaque chef de famille de fournir un homme, lequel, armé d'une lance et d'une épée, se tiendrait prêt à marcher au premier signal. Ces préparatifs faits, l'envoyé britannique fut sommé de nouveau de renvoyer les bâtimens de guerre, et sur son refus, quelques agitateurs voulurent porter le peuple à commettre des excès contre lui. A la tête des plus exaltés, était le nommé Rogers, renégat anglais, qui occupait, à Rangoun, le poste important de *shahbunder*.

Dans cette crise, le major Canning reçut un message du vice-roi, par lequel ce dernier, pour prévenir, disait-il, un soulèvement général, l'invitait à une conférence, et le priait de se rendre près de lui. Suivi d'une escorte de trente cipayes, il s'achemina vers la demeure du vice-roi. Il en approchait, lorsqu'il reçut un second message qui lui recommandait de congédier ses cipayes, ou du moins, de les désarmer; mais il n'en tint aucun compte. La conférence eut lieu; on se plaignit de part et d'autre, et on se quitta sans accommodement.

Quelques circonstances suspectes, dont cette entrevue fut accompagnée, jointes à la disposition générale des esprits à Rangoun, déterminèrent le major Canning à quitter une ville où il ne se sentait plus en sûreté, et à se réfugier secrètement à bord du *Malabar*. Il fut assez heureux pour y réussir; mais, au moment de son départ, on essaya de le séparer de ses cipayes, et d'enlever la barque sur laquelle ils étaient montés.

Des pourparlers s'établirent entre le vice-roi et l'envoyé, dès que celui-ci eut gagné le bord du *Malabar*. Le premier s'excusa des insultes faites à la mission britannique, et offrit une réparation. Le major Canning agréa ces excuses, et l'harmonie parut se rétablir; c'est ce qu'il désirait, autant pour le succès de sa mission que pour la sûreté des comptoirs anglais établis à Rangoun.

Après avoir, pendant près d'un an, lutté avec autant de fermeté que d'adresse, contre les artifices de la cour d'Ava, l'envoyé britannique reçut l'ordre de retourner à Calcutta. Il était chargé de déclarer, avant de partir, au vice-roi de Pégu, que son rappel n'avait rien d'hostile; que le but de sa mission était atteint, puisque la cour d'Ava avait reçu les explications des autorités britanniques, touchant les entreprises de Kingberring, et avait ordonné ensuite l'évacuation de la province de Chittagong; et que si, de son côté, l'empereur avait quelques réclamations à former auprès du gouvernement du Bengal, il pouvait les lui adresser par l'entremise d'un *vakil*, qui serait reçu dans les possessions de la Compagnie, avec tous les égards convenables. Le major Canning était de retour à Calcutta, au mois de septembre 1812.

Cependant Kingberring, après que les Birmans eurent quitté la frontière de Chittagong, était une seconde fois sorti de sa retraite, et, à la tête d'un parti de Mugs, il avait envahi de nouveau le royaume d'Arracan. Mais, attaqué par les Birmans en nombre supérieur, il fut mis en déroute et poussé jusqu'aux frontières du Chittagong. Le radjah d'Arracan fit, à cette occasion, de vives représentations au gouvernement du Bengal; l'accusa de perfidie dans la protection qu'il accordait à Kingberring, et le menaça de la vengeance prochaine des Birmans.

Posté avec ses Mugs sur la frontière du Chittagong, Kingberring tenait la province entière dans l'inquiétude. La gouverneur-général se détermina donc à faire marcher contre lui un

détachement de cipayes. Il se retira devant ces troupes, se jeta dans les forêts au midi de la province, et de là rentra de nouveau dans le royaume d'Arracan. Trop faible cependant pour tenir tête aux Birmans, il chercha encore un refuge dans les montagnes du Chittagong. Le radjah le poursuivait, et pénétra alors assez avant dans le territoire britannique; mais quelques cipayes dirigés contre lui, le forcèrent à rentrer précipitamment dans l'Arracan. Ces événemens se passèrent à la fin de 1812.

Au mois de juin 1813, le gouvernement du Bengal fut instruit que la cour d'Ava cherchait à insurger contre lui les principaux états de l'Inde. Sur ces entrefaites, arriva à Calcutta un envoyé de cette cour suivi de trente personnes qui annonçaient l'intention de se rendre à Bénarès pour examiner et copier certains écrits religieux gardés par les brahmes. On sut bientôt que ces brahmes entretenaient des relations avec l'empereur des Birmans. Ce prince demanda, peu de temps après, qu'il fût permis au schahbunder d'Arracan, personnage connu pour être un de ses agens confidentiels, de passer par le territoire de la Compagnie pour se rendre à Delhi. Le but ostensible de ce voyage était d'en rapporter d'autres livres religieux. Le gouverneur-général n'accueillit pas cette demande; mais il offrit de se charger de procurer ces livres à l'empereur.

Cependant, Kingberring s'agitait encore et méditait de nouvelles excursions; mais cette fois, le gouvernement du Bengal, averti de ses projets, lui intima l'ordre d'y renoncer, sous peine d'être pris et livré au radjah d'Arracan.

Le marquis de Hastings, arrivé au Bengal en 1813, comme gouverneur-général des possessions britanniques dans l'Inde, crut devoir adopter un système conciliant avec le gouvernement des Birmans. Il l'autorisa donc à poursuivre Kingberring et ses partisans sur plusieurs points du territoire de la Compagnie qui étaient très-malsains, et par cette raison peu accessibles à nos propres troupes.

Soutenu toutefois, par les Mugs et par de nombreux exilés qui du pays des Birmans venaient se rallier autour de lui, ce chef infatigable, malgré ses défaites réitérées, ne cessa, tant qu'il vécut, d'inquiéter la cour d'Ava par ses incursions dans l'Arracan. Il mourut en 1815.

On se félicita des deux côtés d'être délivré de cet instigateur de troubles, et l'on crut que, privés de leur chef, les Mugs reprendraient enfin leurs occupations paisibles. Ils y parurent en effet disposés; mais, vers la fin de cette même année, un nouveau chef les appela autour de lui, et les excita à entreprendre une irruption dans l'Arracan. Ce chef, nommé Runjunzing, sur l'avis que l'intendant de Chittagong eut de ses projets, fut arrêté par nos cipayes, et le rassemblement qu'il avait formé fut dispersé.

La cour d'Ava se montra satisfaite de cet acte de bon voisinage de la part du gouvernement britannique, et elle paraissait être revenue à son égard à des sentimens favorables; mais, dans ce moment même, elle cherchait à soulever contre lui tout l'Indostan; elle envoyait dans ses diverses parties une foule d'émissaires qui s'y donnaient pour des négocians, et qui étaient chargés de pousser les esprits à la révolte; et elle négociait avec le chef des Seïks un traité d'alliance offensive.

Dans l'automne de 1817, trois individus suspects arrivèrent à Calcutta, venant d'Arracan et se rendant à Lahore, chargés d'une mission du gouvernement des Birmans. Les autorités anglaises le chassèrent du pays, et adressèrent à ce sujet une lettre de reproches au radjah d'Arracan, qui s'empressa de le désavouer.

L'année suivante, au mois de juillet, la cour d'Ava somma la Compagnie des Indes de lui restituer comme dépendances de l'empire des Birmans, les territoires de Ramon, de Dacca, de Mourchedo et de Chittagong. La dépêche était conçue en termes outrageans, et elle emportait déclaration de guerre à la Compagnie en cas de refus. On ne peut douter que cette démarche fut une conséquence des menées de la cour d'Ava auprès des Mahrattes. Voyant le gouvernement britannique en guerre avec eux, elle put juger le moment favorable pour détruire sa puissance dans l'Inde. Mais la soumission des Mahrattes ne tarda pas à ramener l'empereur des Birmans à des dispositions pacifiques. Ce prince mourut au commencement de 1819. Sous son successeur, le prince régnant, le calme qui s'était heureusement rétabli, dans les relations entre la cour d'Ava et le gouvernement britannique dans l'Inde, fut de peu de durée.

Au mois de juin 1819, le territoire d'Assam, limitrophe de celui de Birmans et des possessions anglaises, fut le théâtre d'événemens qui ont allumé la guerre actuelle.

Le radjah de ce pays, Pourunder Singh, fut

chassé de ses états par une faction qui, forte de l'appui des Birmans, voulait porter sur le trône Chunder Kaunt. Pourunder Singh se réfugia sur le territoire de la Compagnie, et offrit de devenir son tributaire, si elle consentait à le rétablir sur le trône. Le gouvernement du Bengal répondit que son intention était de ne prendre aucune part à cette querelle. Il fit une réponse semblable à Chunder Kaunt, qui demandait que le radjah dépossédé lui fût livré, et à la cour d'Ava qui appuyait cette demande. L'année 1820 se passa en correspondance sur ce sujet. L'année suivante fit mieux connaître les vues des Birmans sur le territoire d'Assam. Pourunder Singh avait rassemblé des troupes dans la province voisine du Boutan, et allait tenter une entreprise pour recouvrer ses états lorsqu'il reçut des propositions bien extraordinaires de la part de celui qui l'avait détrôné. Ce dernier, fatigué de la protection des Birmans qui avaient usurpé son pouvoir et ne le laissaient régner que de nom, l'invitait à joindre ses forces aux siennes, pour chasser cet ennemi commun du territoire d'Assam.

Pourunder Singh rejeta ces offres, et persistant dans son entreprise, il entra dans ses états par la frontière du Boutan. Chunder Kaunt le mit en fuite; mais la guerre étant survenue entre lui et les Birmans, il fut vaincu, à son tour, et forcé de se réfugier dans les possessions anglaises. Les Birmans l'y poursuivirent, et y commirent quelques ravages; mais bientôt après ils rentrèrent dans l'Assam, ils mirent un nouveau radjah, ils invitèrent le gouvernement de la Compagnie à le reconnaître, et à ne fournir aucun secours aux deux exilés.

Vers la fin de 1821, Chunder Kaunt, à la tête de tous ses partisans, pénétra dans l'Assam surprit les Birmans et les défit en plusieurs rencontres. A la même époque, Pourunder Singh y fit une incursion par le pays de Boutan. Ces entreprises faites, apparemment de concert, eurent d'abord quelque succès; mais leurs auteurs ne purent tenir long-temps contre les forces supérieures des Birmans.

Réfugié de nouveau sur le territoire de la Compagnie, Chunder Kaunt s'y ménageait des ressources et entretenait des intelligences avec les habitans de l'Assam. Au commencement de 1822, il reprit l'offensive, et s'avança jusqu'à Govahati sur le Bramapouter; mais ici, il eut à combattre le fameux Mengh Maha Bundoulah, qui venait d'être nommé au commandement de cette contrée, et qui arrivait avec un renfort considérable de Birmans. Il fut mis en déroute complète par ce chef, et il regagna avec peine la frontière britannique. A l'occasion de ce succès, Menghi Maha Bundoulah publia un manifeste par lequel il signalait le fugitif aux autorités du Bengal, et menaçait d'envahir leur territoire, si elles lui accordaient un asile. Depuis lors, l'Assam n'a plus été qu'une province de l'empire des Birmans.

A la suite de ces guerres, il ne tarda pas à s'élever des contestations d'une nature assez grave entre le gouvernement de la Compagnie et celui des Birmans. Elles eurent pour objet la possession d'une île située près de Goalparach, sur le fleuve Bramapouter. Les Birmans revendiquaient comme dépendance de l'Assam, et manifestaient l'intention de s'en emparer de vive force, si elle ne leur était volontairement cédée. De son côté, le gouvernement de la Compagnie se montrait résolu à se maintenir dans cette île, comme dans plusieurs autres situées également sur le Bramapouter, et soutenait qu'elles étaient comprises dans les limites qui séparent le territoire britannique, du pays d'Assam.

Telles étaient les dispositions de ces deux puissances, et des rapports entre elles, lorsqu'en 1823, ceux des habitans d'Assam qui étaient réfugiés sur les possessions anglaises tentèrent une expédition pour rentrer dans leur patrie. Le gouvernement des Birmans, les jugeant soutenus dans cette entreprise par les autorités britanniques, crut user de représailles, en ordonnant des incursions sur le territoire de la Compagnie: ses troupes firent prisonniers quelques chasseurs d'éléphans, et s'emparèrent, à main armée, de l'île Chapuri. Ces actes d'agression ont amené, de part et d'autre, une succession d'hostilités dont le caractère a pris plus d'importance de jour en jour, et qui, aujourd'hui, mettent l'empire des Birmans à deux doigts de sa perte.

DISCUSSIONS DE BUENOS-AYRES AVEC LE BRÉSIL ET LES PATAGONS.

La province de Monte-Video, où la nature paraît s'être plu à étaler toutes ses richesses, n'est pas moins remarquable par sa position géographique que par la beauté de ses sites et

la fécondité de son sol. Placée à l'embouchure du majestueux fleuve de la Plata, et selon des observations très-récentes, au 34° 54′ 48″ de latitude australe, et 56° 3′ 30″ de longitude occidentale, elle n'est éloignée que de quarante lieues de la ville capitale de Buénos-Ayres, et de dix de la côte maritime. Au couchant et au midi, elle est bornée par les fleuves de l'Uraguai et de la Plata, et au nord elle confine au territoire du Brésil. Son climat est tempéré, et quoique humide, il est d'une salubrité parfaite, tant par l'effet des vents secs appelés *passageros,* qui traversent les vastes plaines de Buénos-Ayres, qu'en raison de la brise qui, en sens opposé, souffle de l'Océan.

Dans l'année 1810, la province de Monte-Vidéo comptait une population de 60 à 70,000 ames, y compris celle de la ville du même nom, qui s'élevait à environ 20,000. Cette province en contient à peine 40 à 50,000 aujourd'hui, savoir : 10,000 dans la ville, et le reste dans les campagnes, qui sont d'une immense étendue; car, en bornant la province aux limites arbitraires qui, en 1819, lui furent imposées par la cour du Brésil, elle comprendrait encore cent trente lieues de Castille, du nord au midi, et environ quatre-vingt-dix de l'est au couchant. Elle renferme plusieurs villes considérables, telles que Maldonado, Colonia, Sainte-Lucia, Caméléone, Saint-Jose, Saint-Carlos, Soriano et Cerro-Largo; et quelques gros villages, tels que Tolédo, Pando, Rocha, Penarol, Picéras, Saint-Salvador, Minas, Horida, Porongos, Colla, Bacas, Viboras, Espinella, Mercèdes, Paisandu et Hervidéra. Les causes qui ont principalement contribué à diminuer sa population, sont, la guerre qu'elle a eu à soutenir contre l'Espagne, les troubles civils dont elle a été le siége, et l'émigration qu'a dû produire la domination brésilienne. Monte-Vidéo fut peuplé, il y a moins d'un siècle, par une colonie envoyée de Buénos-Ayres. A cette époque, le pays était occupé par une multitude de barbares indigènes qui, depuis, se sont retirés peu à peu dans ses parties les plus reculées, appelées *Charrecas.* Les nouveaux colons se trouvant dans un pays qui abondait en vigognes, ils négligèrent l'agriculture pour ne s'occuper que de pâturages, industrie qui leur offrait l'appât d'immenses bénéfices. Le commerce du bétail fut celui auquel la province se consacra spécialement : elle faisait tous les ans des exportations très-grandes de peaux de vigogne et de cheval, de viandes salées et de suif. Monte-Vidéo possédait, dans le temps de sa prospérité, trente-trois établissemens pour la salaison de viandes, et dans chacun de ces établissemens, on tuait au moins cent vigognes par jour; ce qui, compensé d'un autre côté par une foule de circonstances favorables à la propagation de l'espèce, n'en diminuait pas sensiblement le nombre. Les pâturages de cette contrée sont non seulement très-abondans, mais aussi d'excellente qualité. A chaque pas que fait le voyageur, il rencontre des sources; il est agréablement surpris par la vue de ruisseaux d'une eau pure et salubre, et ces eaux précieuses arrosent un pays dont la surface variée présente à l'œil, des collines, des vallons, des prés, des forêts et des montagnes.

Les rivières principales sont l'Uraguai, le Négro, l'Ibiaci, le Cébollati, l'Yi, la Sainte-Lucia, le Guesigaï, le Diaman, l'Arapei, le Guareï, l'Olimar, le Pardo, le Tacuari, l'Yguaron et le Tacuarembo. Ces rivières sont formées par de nombreux affluens qui sillonnent le pays dans tous les sens, à l'exception de cette portion montueuse qui traverse la province du nord au midi, et qu'on appelle le *Cuchillo.* Presque toutes, dans une grande partie de leur cours, pourraient être rendues navigables; celles qui le sont déjà sont l'Uraguai, le Négro, le Cébollati et la Sainte-Lucia. Les terres, dans ce pays, sont pour la plupart vierges; la population ne s'étant occupée, jusqu'ici, d'agriculture que pour fournir à sa propre subsistance, et jamais dans des vues de spéculation. Ces terres produiraient cependant avec abondance et presque spontanément toute espèce de grains, de fruits et de légumes.

Cette belle province, autrefois une dépendance de la vice-royauté de Buénos-Ayres, est, depuis l'année 1817, possédée sans autre droit que celui de la force, par le gouvernement portugais ou brésilien. Ce gouvernement, profitant à cette époque des discordes civiles des provinces de la Plata, fit occuper, par un corps d'armée, Monte-Vidéo et son territoire, après en avoir chassé Artigas, qui y dominait comme chef du parti indépendant. Il a, depuis ce jour, retenu l'un et l'autre, d'abord sous prétexte de sauver le pays des maux de l'anarchie, et de le remettre en temps opportun à l'autorité légitime, et ensuite, parce qu'il prétend y avoir été appelé,

lorsqu'il en prit possession, par les propriétaires et les principales autorités du pays.

En 1823, les provinces unies de Rio de la Plata, constituées en république et indépendantes de leur métropole, par le même droit que le Brésil l'était de la sienne, firent, par l'intermédiaire de leur gouvernement central de Buénos-Ayres, quelques démarches près la cour du Brésil, pour en obtenir qu'elle fit évacuer Monte-Vidéo et son territoire, et pour faire entrer cette province dans l'union de Rio de la Plata. Un commissaire fût député vers le nouvel empereur don Pèdre, pour traiter avec ses ministres, à Rio-Janeïro, de cette restitution. Mais en vain cet envoyé fit-il valoir près d'eux toutes les considérations de politique et d'intérêt commun, qui semblaient devoir engager leur monarque à abandonner, à cet égard, ses prétentions; en vain offrit-il une indemnité pécuniaire pour prix de cet abandon : la cour du Brésil persista alors et persiste encore à garder cette possession. Cependant, la position de l'union de la Plata s'améliore tous les jours; pleine de confiance dans son bon droit, elle a offert au cabinet de Rio-Janeïro, de soumettre leurs différens à un congrès de puissances américaines. Si cette proposition n'est pas accueillie, il est probable que le gouvernement de Buénos-Ayres ne tardera pas à recourir à la force. Dans le cas où cette lutte s'engagerait, l'empereur don Pèdre pourrait-il beaucoup compter sur le dévouement des Brésiliens, exposés, comme ils le sont, à la séduction des idées républicaines? Il y a tout lieu de croire qu'à la suite de cette guerre, l'Amérique du Sud renfermerait dans son sein une république de plus, et que les premiers coups de canon renverseraient le seul trône qui s'y trouve.

Pendant que le gouvernement de Buénos-Ayres s'occupe des moyens de faire rentrer la *bande orientale* sous sa domination, il paraît qu'il voudrait aussi agrandir son territoire du côté de la Patagonie; qu'il a déjà fait plusieurs démarches dans ce but, et qu'au besoin, il serait même disposé à prendre les armes.

Les communications entre la Patagonie et Buénos-Ayres s'entretiennent actuellement par mer, et il ne faut que huit à dix jours pour avoir, dans cette ville, des nouvelles du pays des Patagons; bien que par cette voie il en soit plus éloigné d'environ 200 lieues que par la voie de terre. L'occupation de la Patagonie agrandirait le territoire de Buénos-Ayres de plus de 20,000 lieues carrées dans la direction du midi, et lui permettrait de reculer ses limites de ce côté jusqu'au 52e degré de latitude australe. Cette république serait alors avec la Russie, la Chine, l'empire des Anglais dans l'Inde et l'Union de l'Amérique du Nord, un des plus vastes états du monde.

Déjà, pour avoir accès dans ces régions et y introduire les bienfaits de la civilisation, en y étendant son empire, le gouvernement de Buénos-Ayres a proposé aux peuples qui les habitent, d'acheter une portion de leur territoire. En 1822, il nomma des commissaires pour traiter avec leurs chefs d'une cession de ce genre; et ces commissaires, s'étant transportés en Patagonie, eurent des conférences avec une réunion de caciques. Ces conférences se tinrent dans la tente de l'un de ces caciques. Voici les noms des principaux d'entre eux : Lincon, Afonné, Aynepan, Pichiloncoy, Anafilù, Chemabillù, Cachul, Chanapas, Castrell, Epuan, Huilletruz, Tucuman, Amenaquel, Neculpichui, Triù, Pitri, Califian; chefs des Indiens Acanes et Pampas. Les noms suivans sont ceux des caciques Huiliches et Telmeches : Niginil, Quinisolo, Pichimandura, Yambilcoi, Canali, Chalequien et Napalò. Les Indiens, soumis à ces chefs, sont des hommes d'une taille et d'une force extraordinaires; ils ont sept pieds anglais de haut; ils se tatouent le corps et vont à demi-nus; ils portent des chapeaux de cuir surmontés d'un plumet. La plupart de ces caciques consentaient à vendre leurs terres; mais ils en demandaient un prix exorbitant. Par cette raison, et par suite de l'influence qu'exercèrent sur eux, dans cette occasion, les chefs des Runquèles, race turbulente et belliqueuse, qui occupe un territoire près du Chili, cette conférence ou *parlamento*, n'eut pas le résultat que le gouvernement de Buénos-Ayres en attendait, et après de longs débats ses offres furent rejetées.

Il paraît, d'après cela, que le gouvernement central des provinces unies de la Plata sera obligé de recourir à la force pour mettre à exécution ses projets sur la Patagonie. Il sera, au reste, d'autant plus sûr de réussir par ce moyen que ces peuples barbares, armés seulement de frondes et de lances, sont en petit nombre et très-disséminés, et qu'ils ne pourront opposer à la tactique et à la discipline européenne que ce courage dans les combats, qu'ils tiennent de la

nature, et cette rapidité dans leurs évolutions qu'ils doivent à la bonté de leurs chevaux, et à leur adresse à les manier.

(*London liter. Gazette.*)

PORTRAIT DES TROIS PLUS FAMEUX ORATEURS DU BARREAU ANGLAIS, ERSKINE, SCARLETT ET BROUGHAM.

Lord Erskine, le premier talent du barreau d'Angleterre, était un homme dépourvu de génie et d'imagination, et c'est à cela même qu'il dut ses prodigieux succès. Ses discours, correctement écrits, ne contiennent aucun morceau remarquable qu'on puisse détacher de l'ensemble, et graver dans sa mémoire. Ses plus brillans passages ne sont que des lieux communs, exprimés avec élégance et ingénieusement adaptés à son texte. S'il avait eu plus de fecondité dans la pensée, de grandeur dans les images, de profondeur dans les vues, il n'aurait jamais pu donner tant de couleur aux actions les plus ordinaires de la vie. S'il avait pu rivaliser avec Pitt, ou appuyer Fox, sans paraître faible après lui, il n'eût pas fait les délices et la gloire de la cour du banc du roi. Son tempérament, ses moyens et ses connaissances étaient parfaitement en harmonie avec sa profession. On n'avait jamais déployé avant lui un plus grand nombre de qualités propres à réussir au barreau; un esprit superficiel et brillant, une grande fécondité de saillies, une grâce singulière dans le débit, un rare bonheur d'expression, une mémoire riche, et cependant familière avec les traditions de l'antiquité. Il se tenait toujours à la portée de son auditoire, et possédait l'heureux talent de l'élever jusqu'à sa hauteur. En cela, il était favorisé par ses rapports avec une famille distinguée, par un son de voix harmonieux et par un regard expressif, qui semblaient solliciter l'indulgence, et quelquefois commander l'admiration. Ses qualités morales contribuaient encore davantage à lui gagner les cœurs. Il était impossible de résister à cet air de bienveillance, à cette naïveté enfantine, à cette couleur aimable qu'il savait répandre sur les sujets les plus sévères. Ses faiblesses mêmes étaient des moyens d'influence. Il semblait faire partager au public son égoïsme, sa vanité, et tous ses petits défauts personnels. Mais ses traits les plus vigoureux partaient bien plus souvent de ses passions que de son imagination. S'il employait une comparaison pittoresque, il l'empruntait toujours aux scènes les plus simples de la vie champêtre. Le paysan grossier, le marchand illettré s'attendrissaient au récit naïf des amusemens de l'enfance, au tableau des charmes d'une vieille amitié, à la peinture touchante des peines et des plaisirs domestiques. Il savait faire valoir avec beaucoup d'art les affections douces, mais rarement il avait recours aux émotions violentes. Lorsqu'il avait à défendre les droits politiques d'un de ses concitoyens, ce n'était pas avec des abstractions, c'était au nom des coutumes antiques du pays, au nom des lois sanctionnées par la cour et par les parlemens. Il se renfermait toujours dans les formes du barreau, même lorsqu'il se permettait une digression sur l'histoire ou sur la littérature; mais il savait les rendre respectables, en les faisant servir d'appui à l'opprimé, et en leur prêtant les couleurs de son imagination. On admirait surtout la discrétion avec laquelle il glissait sur les matières délicates, et le goût parfait qui caractérisait son langage. Dans les causes peu importantes, il ne tombait jamais dans l'exagération ; il se contentait de donner de l'intérêt aux détails, et de les lier au sujet principal avec beaucoup de grâce et de sagacité; souvent un bon mot lui servait d'argument. Ses digressions avaient pour but de donner le change au jury, au moment où il voulait frapper un coup décisif. Il y avait de la sagesse jusque dans son audace, et la fermeté même n'était chez lui qu'un moyen comme ses faiblesses. Il soutint constamment, devant les cours, la dignité de l'avocat, et rendit ainsi au barreau un immortel service, moins encore par le courage que par l'à-propos de son opposition. Il fut en un mot l'avocat le plus accompli dont nous ayons gardé le souvenir; il éleva sa profession; et cependant, avec toutes ses grandes qualités, avec tous ses genres de gloire, Erskine ne fut qu'un écrivain spirituel, et qu'un argumentateur sans énergie.

Scarlett, aujourd'hui le coryphée de la cour du banc du roi, a moins d'éclat que son prédécesseur; mais il ne lui cède peut-être en rien dans l'art de conduire une cause. Il évite avec soin les écarts d'imagination; il s'adresse rarement aux passions des hommes ; mais il a souvent donné des preuves du talent le plus brillant et le plus énergique. Dans la discussion des affaires domestiques qui n'exigent que du bon sens

et du tact, il n'a pas eu de maître ni même de rival. Entre ses mains, le résultat d'une cause ne semble jamais douteux; il le prévoit, il le décide au milieu des plus grandes difficultés, et il se trompe rarement. Il marche droit à son but avec assurance quoique avec sagesse. Ce que Johnson disait de la manière dont Burke traitait un sujet, « qu'il se repliait comme un grand « serpent », on peut le dire de Scarlett. Il ne se contente pas d'entamer une affaire, il ne se décourage pas non plus si le succès en est compromis : il s'y enfonce, l'agite, la remue dans tous les sens. On remarque dans chacun de ces discours une disposition lumineuse, de la clarté, l'heureux emploi de l'ironie; mais c'est dans la réplique surtout qu'il triomphe. Il ne présente plus alors une suite de considérations ingénieuses pour arriver à l'évidence, encore moins une froide analyse de la déposition des témoins; mais il réunit à l'instant tous ses moyens pour en faire une masse imposante, comme s'il avait eu le loisir de les préparer pour frapper un grand coup. Sa pensée vigoureuse et rapide forme un plan, des divisions, et il les développe en homme supérieur. Lorsqu'une cause a été péniblement élaborée pendant une demi-journée, et qu'elle semble compromise par le plaidoyer de son adversaire, il la résume, l'abrége, la relève et l'emporte. Il anime et fortifie tout ce qu'il touche : entre ses mains, le moindre soupçon se change en certitude; les circonstances vagues, isolées, sans intérêt, deviennent pour lui des moyens de convaincre. On le vit un jour, par le seul prestige de son talent, arracher au jury une déclaration contraire à la justice et à l'évidence. Si ce discours n'est pas un chef-d'œuvre, du moins il n'est pas assez au-dessous de plusieurs ouvrages du premier mérite, pour que nous hésitions à le ranger parmi eux. Lors des débats sur la motion relative à l'accusation du chancelier contre M. Abercrombie, Scarlett montra que c'était par nécessité et malgré lui qu'il avait assujéti son talent aux formes commandées par la routine. Dans cette occasion, il changea sa manière ordinaire : oubliant les formes polies, l'accent, les gestes qu'il avait adoptés depuis long-temps, il parla avec la rudesse d'un homme du nord, et fit entendre des vérités qui étonnèrent la chambre.

Brougham, sans avoir une haute naissance, une grande fortune ou des rapports intimes avec l'aristocratie, s'est élevé, par son seul talent, à la tête du parti de l'opposition parlementaire, et il recommence maintenant à exercer sa première profession d'avocat. Cependant, quelles que soient l'étendue et la variété de ses connaissances, il ne possède pas cette grande et puissante faculté qui éclipse toutes les autres, je veux dire l'imagination. Ses moyens variés ne sont pas combinés de manière à se prêter un mutuel appui; mais ils semblent au contraire agir isolément. Le même discours peut offrir une carrière à plusieurs genres de talens : à une narration élégante et facile, à un esprit vif et brillant, à une dialectique serrée, à une chaleur pathétique; mais ces beautés sont éparses, et ne sont pas fondues dans le corps de ses discours. Son arme la plus redoutable est le sarcasme : c'est le mépris qui lui inspire ses plus beaux mouvemens. Il sait mieux exciter la terreur et la honte, que l'attendrissement ou l'enthousiasme. Emporté par l'impétuosité de son caractère, il cherche à « dévoiler ces esprits médiocres qui n'osent se produire au « grand jour, et il traîne dans la poussière une « majorité de fiers persécuteurs (1) ». Chez lui, tout est dirigé vers le positif : c'est un géant plutôt qu'un magicien. Il peut faire vingt choses à la fois et bien; mais il est incapable d'en faire une grande, et il ne faut pas attendre de lui une de ces inspirations soudaines et sublimes, qui étonnent le monde par un caractère nouveau de vérité et de grandeur. Il déploie une activité peu commune dans la sphère étendue de ses occupations, et il est l'homme de chacune d'elles. A trois heures du matin, on l'entendra faire au parlement une sortie foudroyante contre ses ennemis, et à neuf heures et demie, on peut le rencontrer au palais, plaidant avec chaleur une affaire de cinq guinées. Cette diversité d'occupations, cette étonnante flexibilité du talent de M. Brougham dépend beaucoup de son caractère et de son tempérament. Non seulement il se livre à un plus grand nombre de travaux qu'aucun autre homme; non seulement on le voit, au milieu des plus grands débats politiques, composer un article pour la *Revue d'Édimbourg*, et préparer un nouveau système d'éducation pour le peuple, mais il

(1) Note du Tr. Allusion au procès de la reine. Ad. B.

fait tout cela avec tant de naturel et de simplicité, qu'un étranger le prendrait facilement pour un gentilhomme, maître absolu de son temps et de ses plaisirs. Le feu qui anime son intelligence ne semble point accélérer son pouls, ni donner à son sang plus d'ardeur que sa chaleur naturelle. C'est un homme tout différent au sénat, dans son cabinet, dans un comité, et au barreau : aussi n'est-il jamais au-dessous des devoirs qui lui sont imposés. Et cependant, quoique digne d'être rangé parmi les hommes d'état, devant lesquels Erskine était si faible, ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'il parvient à soutenir le poids d'une réputation sous lequel tout autre aurait succombé.

(*London Magazine.*)

UN TRAIT DE LA VIE DE LORD BYRON.

Lorsque lord Byron, accompagné du lieutenant Ekenhead, passa à la nage l'Hellespont, il fit cette prouesse à un pointdu canal qu'il supposait être celui où Léandre l'avait traversé pour aller trouver Héro. Il paraît qu'aux Dardanelles le courant est tellement rapide qu'il est impossible d'y passer à la nage, et même dans une barque, avec certitude de toucher à un point donné. Lord Byron partit du château d'Abydos, et ne gna la rive opposée qu'à trois milles au-dessou de l'endroit qu'il voulait atteindre. Il avait une rque à sa suite pendant tout le passage, de sort qu'il était à l'abri de tout danger. Lorsqu'il arr à terre, ses forces étaient tellement épuisées il se trouva heureux d'accepter l'offre que l fit un pauvre pêcheur turc de prendre quel repos dans sa cabane. Il était malade et il ava n fort accès de fièvre. Comme le lieutenant Eke ead était obligé de retourner à sa frégate, il re seul avec les bonnes gens qui l'avaient recue.

Le Turc n'avait a ne idée du rang et de l'importance de son hô Il lui rendit néanmoins tous les soins possible a femme ne lui en rendit pas moins, et t deux firent si bien qu'au bout de cinq jours l malade fut rétabli. Quand il s'embarqua po egagner la côte opposée, son hôte le pourv un grand pain, d'un fromage et d'une outre lie de vin ; il lui fit accepter aussi quelques es (pièce de monnaie de la valeur d'environ centimes) ; il pria Allah pour lui, et lui so a un bon voyage. Lorsqu'il reçut les dons du pauvre Turc, lord Byron se borna à lui faire un simple remercîment ; mais, rendu sur l'autre rive, il expédia son fidèle Stéfano pour aller, de sa part, porter au pêcheur un assortiment de filets, un fusil de chasse, une paire de pistolets, et douze aunes d'étoffe de soie pour sa femme. Le bon pêcheur, tout étonné de se voir tant de belles choses, s'écria : « Quelle magnifique récompense pour un peu d'hospitalité! » Il se détermina le lendemain à passer l'Hellespont, et à aller remercier en personne le maître de Stéfano. Il lança donc sa barque et gagna bientôt le large ; mais à peine fut-il au milieu du canal qu'il s'éleva un violent coup de vent qui le fit chavirer, et le précipita au fond des eaux.

Lord Byron fut très-affligé, comme on le pense bien, de ce triste accident ; et, dès qu'il en eut connaissance, il envoya une somme de 50 dollars à la veuve du pêcheur, et lui fit dire qu'elle pourrait, dans toute occasion, compter sur lui. Cette anecdote, qui fait honneur à la mémoire de lord Byron, vient d'être publiée aujourd'hui pour la première fois. Nous la devons à M. Haze, lieutenant dans la marine royale, qui était sur les lieux à l'époque où ces faits se passèrent. Il ajoute qu'en se rendant à Constantinople, en 1817, lord Byron se fit mettre à terre à ce même endroit, et qu'il fit de nouveaux présens à la veuve et à son fils, qui se rappelaient encore les bontés de lord Byron, mais qui ne remettaient plus sa personne, tant son costume et quelques années l'avaient changé.

HISTOIRE DES RELATIONS DES NATIONS ÉTRANGÈRES AVEC LA CHINE.

Voici la manière bizarre dant un écrivain chinois rend compte des relations de la Chine avec les nations étrangères.

Au temps de Houang-te (environ 2200 ans avant l'ère chrétienne), un étranger arriva du midi, et apporta en tribut une coupe et des peaux.

Au temps d'Hëa, des insulaires apportèrent des habits brodés.

Au temps de Chang (1700 ans avant l'ère chrétienne), les Ye-gou, dont les cheveux étaient coupés, apportèrent de l'orient des coffres faits avec des écailles de poisson, des épées et des boucliers. Ils apportèrent du midi

des perles, des dents d'éléphant, des écailles de tortue, des plumes de paon, des oiseaux et des petits chiens.

Au temps de Chou (environ 1000 ans avant Jésus-Christ), la Chine entra en relation avec huit nations barbares.

Au temps de Han (environ 200 ans avant Jésus-Christ), plusieurs individus arrivèrent de Can-ton, de Lou-whangche, et d'autres contrées du midi : les premiers étaient à dix jours de marche de l'empire, et les seconds en étaient éloignés de cinq mois. Leurs territoires étaient considérables et bien peuplés, et on y trouvait beaucoup de marchandises de prix.

L'empereur Wou-te (120 ans avant Jésus-Christ), envoya des ambassadeurs dans différentes contrées, où ils se procurèrent des perles, des pierres fines, des curiosités de diverse nature, de l'or, etc.; ils furent bien accueillis partout où ils se présentèrent, et à partir de cette époque, les articles de cette nature arrivèrent en grande quantité dans l'empire.

Au temps de Kang-Wou (un siècle avant Jésus-Christ), les barbares apportèrent des chevaux. Mau-yuen fit poser des palissades en fer pour empêcher les irruptions des étrangers du midi et de l'occident.

Au temps de Sony (600 ans après Jésus-Christ), on envoya des ambassadeurs à toutes les nations voisines.

Au temps de la dynastie de Tang (700 ans après Jésus-Christ), un marché régulier fut établi à Canton, et l'empereur y envoya un officier pour percevoir les droits dus au gouvernement. Les étrangers qui résidaient à Canton recevaient des Chinois de l'or, de la soie, etc., et ils donnaient en retour des cornes de rhinocéros, des dents d'éléphant, du corail, des perles, des pierres fines, du cristal, des drogueries, etc. Ces marchandises payaient un dixième de leur valeur.

Dans la douzième année de Ching-ti (en 1550), des étrangers nommés Fa-lan-te (les Français) arrivèrent de l'occident et dirent qu'ils apportaient des tributs, puis ils entrèrent tout-à-coup et sans prévenir dans le port, et dès qu'ils y furent, ils se mirent à tirer de grands coups de canon qui ébranlèrent toute la ville. On en écrivit de suite à la cour, et l'empereur ordonna de les renvoyer immédiatement, et de faire cesser le commerce avec les barbares. Mais les habitans de Canton ayant ensuite écrit à la cour pour demander de reprendre leur commerce, ils y furent autorisés.

Le Se-yang-kuo (le Portugal) est une contrée considérable à cent mille li de la Chine ; elle produit des bois odorans, des étoffes de différentes natures, etc.

Dans la première année de Young-Lo (en 1588), le roi de Portugal envoya un ambassadeur. Trois ans après, il en envoya un second avec un tribut. L'empereur lui écrivit, le nomma roi du Kou-Li et lui donna un sceau d'argent. Dans la cinquième année de son règne, il ordonna à son eunuque d'envoyer au roi de Portugal quelque étoffes de soie pour habiller ses officiers.

Dans la sixième année de Kang-Hi, un ambassadeur lui fut envoyé avec une lettre du roi de Portugal, écrite sur des feuilles d'or, un portrait de ce prince, une épée montée en or, un arbre de corail, des grains de corail, des grains d'ambre, deux pièces d'étoffe de laine, dix dents d'éléphant, quatre cornes de rhinocéros, des bois de senteur, des drogues, de l'essence de roses, etc. Ils offrirent à l'impératrice un collier de corail, un grand miroir, des grains d'ambre, de l'essence de roses et d'autres parfums. L'empereur traita magnifiquement les personnes qui faisaient partie de la légation : il donna à l'ambassadeur soixante-six pièces de soie et cent taëls ; à celui qui venait après lui dix-huit pièces de soie et cinquante taëls ; au prêtre, dix-huit pièces de soie et cinquante taëls ; et à chacun des dix-neuf domestiques, dix pièces de soie et vingt taëls. Dans la cinquantième année de Kang-Hi, le roi de Portugal envoya en ambassade un ta-keo-se (ministre d'état, avec des tributs ; il avait vingt personnes de suite.

Dans la troisième année de Yong-ching, le roi de l'église (le pape), envoya une ambassade avec un grand nombre de présens ; des globes, des perles, de l'ambre, des coupes, etc. Dans la quatrième année, arriva une autre ambassade ; l'empereur écrivit au roi de l'église, de sa propre main ; celui-ci lui répondit par une lettre qu'il envoya dans un coffre d'or.

Les Ho-Lan (les Hollandais) ne venaient pas autrefois à la Chine ; dans l'hiver de la vingt-neuvième année de Wan-Li (en 1600), deux ou trois grands vaisseaux arrivèrent à Macao ; les habits des gens qui s'y trouvaient étaient rouges, leur taille élevée et leur chevelure rousse ; leurs yeux étaient bleus, leurs pieds très-longs ; ils

effrayèrent le peuple par leur étrange apparence. On demanda qui ils étaient; ils répondirent qu'ils n'étaient point des pirates et qu'ils apportaient des tributs; mais comme on ne les avait pas vus auparavant, et qu'ils n'avaient pas de lettres, on ne voulut pas les recevoir. Dans la dixième année de Shun-Chi, ces barbares envoyèrent une ambassade. L'empereur, en considération de la difficulté du voyage, voulut bien les recevoir. Dans la seconde année de Kang-Hi, ils envoyèrent un roi de l'Océan (un amiral) pour aider les Chinois à détruire les pirates du Fo-Kin, et ils demandèrent l'autorisation de commercer avec la Chine. L'empereur leur ordonna de venir en Chine faire le commerce, une fois tous les deux ans. Dans la troisième année, ils envoyèrent de nouveau un roi de l'Océan, pour combattre les pirates du Fo-Kin. Dans la cinquième année on refusa de les recevoir, parce que, dans l'espace de huit années, il n'avaient donné qu'un seul tribut. Dans la vingt-cinquième année, ils demandèrent l'aurorisation d'apporter des tributs tous les cinq ans. Autrefois, ils apportaient de la vaisselle d'argent et des selles, etc. On consentit à les recevoir, mais on leur ordonna de n'apporter que du corail, du camphre, des habits, de l'ambre et des fusils. (*Asiatic Journal.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Prolongation de la vie humaine. — M. Finlaison, archiviste du bureau de la dette publique, a consigné, dans un ouvrage de statistique, ce fait important, que la durée de la vie a été tellement prolongée dans le cours du dernier siècle, que le terme moyen à cet égard est aujourd'hui, au terme moyen, il y a cent ans, comme quatre est à trois. Cette observation fait voir quelle heureuse influence exercent sur l'espèce humaine les progrès de l'industrie; car c'est à ces progrès qu'est dû incontestablement cet heureux résultat. Il parait qu'après l'enfance, la vie des femmes est bien plus longue que celle des hommes; et de ce fait résultent des différences énormes dans la fixation des *intérêts* qui dépendent de sa durée; ainsi, supposé qu'un homme et une femme du même âge, trente ans, par exemple, désirent acheter une rente viagère pour la jouissance de celui ou de celle qui survivra à l'autre; dans ce cas, si l'homme l'achète au profit de la femme, la rente en question coûtera 466 liv. st. 14 sh. 6 d. (11,667 fr. 40 c.); au lieu que, si c'est la femme qui l'achète au profit de l'homme, la rente ne coûtera que 317 liv. st. 1 sh. 7 d. (7,926 fr. 90 c.). Un fait bien affligeant, c'est l'immense mortalité qui a lieu dans l'enfance, parmi les classes pauvres. Sur mille enfans qui naissent dans cette classe, il n'en vit, lors des grossesses suivantes des mères qui leur ont donné le jour, que 542; c'est-à-dire, qu'il n'en reste guère plus que la moitié.

Or natif. — Dans les mines de Slatowsk, en Sibérie, on a trouvé récemment des masses d'or natif d'une valeur extraordinaire, et en très-grand nombre. La quantité de ces masses d'or recueillies en un seul jour, pèse cinquante-huit livres, et la masse la plus forte, qui en pèse seize, a été expédiée de suite à l'empereur.

Inondation de la Hollande. — Les journaux ont annoncé que la dernière inondation de la

Hollande avait étendu et multiplié ses ravages dans tous les sens. Les provinces d'Over-Yssel et de Frise sont celles qui paraissent avoir le plus souffert de ce désastre. Si les rapports ne sont pas exagérés, plus de cinq mille acres de terre ont été engloutis dans ces deux seules provinces, par suite de la rupture des digues. La ville d'Embden, surtout, présente l'image complète de la dévastation. Les eaux de la mer se sont élevées partout à une plus grande hauteur qu'elles ne l'avaient jamais fait depuis la terrible inondation de 1775. Sans entrer dans tous les détails relatifs à ce malheureux événement, nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit suivant, qui mérite d'autant plus leur confiance, qu'il porte un caractère officiel.

Le mardi 1er février, l'atmosphère, étant devenue tout-à-coup brûlante pour la saison, présageait une grande tempête; le soir, on vit s'avancer rapidement, du sud-ouest, une longue colonne de nuages noirs; le vent commença immédiatement à souffler de ce point. Le mercredi 2, il continua de souffler avec violence dans la même direction; vers le soir, il passa tout-à-coup au nord-ouest. Le jeudi matin, à l'heure du flux, il n'avait pas changé, ce qui fit craindre une forte marée. Le même jour, après midi, la mer s'éleva à une hauteur extraordinaire; le vent se maintenait au nord-ouest, et arrêtait le reflux qui fut incomplet : tout annonçait donc que la marée suivante serait encore plus formidable. En effet, dans la matinée du vendredi, la tempête continuant avec la même force, les eaux s'élevèrent à 26 pouces hollandais plus haut que la veille. A la marée basse, la mer ne descendit que jusqu'à la moitié de ses limites habituelles, ce qui prouvait que l'ouragan se prolongeait au loin et soulevait l'Océan. Tous ces symptômes, qui annonçaient une catastrophe prochaine, répandirent les plus grandes alarmes; on ne pouvait plus douter que la marée suivante ne s'élevât encore davantage. Bientôt, ce moment arriva : tant que la mer n'eut point franchi son point d'élévation accoutumé, on n'observa aucun phénomène extraordinaire ; mais, parvenues à ce point, les eaux s'élancèrent avec rapidité, et dépassèrent bientôt de six pouces et demi les marées de 1808. Pendant le reflux, le vent tomba peu à peu. C'est une chose remarquable que, le samedi 6, la marée du matin ne s'éleva qu'à sa hauteur habituelle. Dans ce moment, le vent se releva toujours du nord-ouest; aussi la marée du soir fut au moins aussi considérable que celle de la soirée du mardi. A la nuit, le vent redoubla de violence, et comme le mouvement rétrograde des eaux n'avait été que peu sensible, on s'attendait à un nouveau désastre; mais, vers les dix heures et demie du soir, le vent faiblit et passa au nord, même un peu à l'est, ce qui fit baisser la mer avec rapidité, quoiqu'elle fût très-haute dans ce moment, et elle rentra bientôt dans son lit ordinaire. Depuis lors, les marées ont été régulières. Il est peut-être inouï, dans les annales de la météorologie, que cinq orages aient éclaté pendant six marées consécutives, dont l'une atteignit une hauteur, sans exemple jusqu'alors, dans la province de la Zélande.

Commerce.

De l'influence de l'établissement des diverses Compagnies nouvelles, sur le prix des fonds publics. — La masse de capitaux que des entreprises de divers genres ont absorbée dans ce pays, pendant la dernière année, a dû nécessairement exercer une influence puissante sur le prix des fonds publics et sur la valeur de l'argent en général. Le tableau suivant fera connaître le développement qu'a pris ce genre de spéculation, et expliquera suffisamment, selon nous, la rareté de l'argent qui se fait sentir aujourd'hui.

NOMBRE DES COMPAGNIES.		CAPITAUX. Liv. st.	Francs.
33	Pour construction de canaux et gares	17,753,000	443,825,000
48	Pour construction de routes à rainures de fer	22,454,000	561,350,000
42	Pour distribution de gaz	11,110,000	277,750,000
123	A reporter	51,317,000	1,282,925,000

123	Report.	51,317,000	122,925,000
6	Pour la fourniture du lait	565,000	14,125,000
8	Pour la distribution d'eau à la capitale	1,750,000	43,750,000
4	Pour l'exploitation de mines de houille	2,750,000	68,750,000
34	Pour l'exploitation de mines métalliques	24,495.000	612.375,000
20	D'assurances	41,800,000	1,045,000,000
23	De banque	21,610.000	540,250,000
4	Pour la fourniture des blés	410,000	10,250.000
12	Pour la navigation par paquebots, etc	5,540,000	138,500.000
3	Pour la pêche	1,600,000	40,000,000
1	Pour la pêche des perles	625.000	15,625,000
5	Pour la culture de l'indigo, du sucre, etc	10,500.000	287,500,000
4	Pour entreprises agricoles	4,000,000	100,000,000
2	Pour établissemens d'industrie en Irlande	2,500,000	62,500,000
2	Pour la construction de routes souterraines sous la Tamise.	200,000	5,000,000
2	Pour la construction de bains d'eau de mer	750,000	18,750,000
2	Pour la fondation de journaux	460,000	11,500,000
18	Entreprises de divers genres	2,832,050	70,801,250
276	Total	174,704,050	4,367,601,250

Les entreprises que ce tableau nous présente, au nombre de 276, ont donc absorbé une somme de capitaux qui s'élève à près de 175 millions sterling (4,375.000,000 de fr.). Or, si nous sommes bien informés, les emprunts faits par le gouvernement durant la dernière guerre, n'ont pas dépassé, année commune, 30 millions (750,000,000 de fr.), somme qui, multipliée par six, se monterait à 180 millions (4,500,000,000 de fr.) : donc aujourd'hui, dans une seule année de paix, on aura affecté à diverses entreprises, une somme égale à celle empruntée par le gouvernement, pendant six années de guerre. On sait assez que les emprunts renouvelés sans cesse pendant la guerre, ont été la cause pour laquelle le prix des fonds publics est toujours resté à un taux fort bas; or, puisqu'il en est ainsi, pourquoi la baisse que ces fonds viennent d'éprouver, ne s'expliquerait-elle pas par une cause analogue? Si, par un emprunt annuel de 30 millions, le gouvernement épuisait la place de capitaux, et tenait toujours les fonds publics à un taux très-bas, pourquoi un épuisement causé par des compagnies de particuliers, ne produirait-il pas le même effet? Car, supposé que sur cette somme de 175 millions sterl. citée plus haut, comme affectée à diverses entreprises, il y ait eu 25 pour cent d'avancé par les actionnaires, il y aura eu dans une seule année, un épuisement de 40 millions sterl., c'est-à-dire, de 10 millions sterl. de plus que celui causé par les emprunts du gouvernement dans la dernière guerre. Il faut remarquer que le tableau que nous avons donné ci-dessus, ne comprend pas les fonds absorbés par les emprunts étrangers. Il s'exporte annuellement, depuis la paix, presqu'autant de capitaux qu'il s'en exportait pendant la guerre, et tant que cet état de choses subsistera, il est impossible que le prix des fonds publics se maintienne à un taux fort élevé. Nous voyons déjà l'effet produit sur eux par ces affectations de capitaux, que nous appellerons emprunts particuliers, par opposition aux emprunts publics. Nous voyons qu'elles en ont fait baisser le prix de 10 pour cent, en moins d'une année; et si ces emprunts particuliers se renouvellent, si ce système d'association se répand dans l'ancien et le nouveau continent, on ne peut douter qu'il n'en résulte, pour les fonds publics, une baisse encore plus sensible.

D'après ces considérations, nous sommes portés à croire que l'argent continuera d'être rare, et que le prix des fonds publics sera déterminé à l'avenir par le taux de l'intérêt dans les opérations particulières. En France, aux États-Unis et en Russie, il est probable que cette baisse sera moindre, parce que la dette publique, dans ces pays, est bien moins considérable qu'elle ne l'est chez nous. Quoi qu'il en soit, nous pensons que tant que durera le goût des entreprises par compagnies particulières, il sera difficile que les fonds publics se relèvent, et nous ne serions pas

surpris de voir nos 3 pour cent consolidés descendre, dans le cours de l'année prochaine, à 5 pour cent plus bas qu'ils ne sont aujourd'hui. Quand on emploie des fonds à un placement quelconque, on les retire nécessairement d'un autre placement. Lorsque pour employer une somme de.... à quelque entreprise, on retire cette somme des fonds publics, ces fonds doivent souffrir d'autant, par l'effet de ce déplacement. Un homme qui spécule habituellement sur les denrées coloniales ou agricoles, aura placé ses capitaux dans les fonds publics comme dans un lieu de sûreté, à l'époque où ces denrées seront tombées à vil prix; mais, lorsqu'il viendra à les retirer des fonds publics pour les employer de nouveau à ce genre d'entreprise, parce que ces denrées auront haussé de 30 à 40 pour cent, est-il possible que ces mêmes fonds ne se ressentent pas de cette opération? Et cependant, nos habitués de la bourse disent qu'ils ne comprennent rien à la baisse actuelle du prix des fonds publics, bien qu'ils aient expliqué la hausse par un raisonnement semblable à celui par lequel nous expliquons la baisse.

Commerce et Navigation. — État du nombre des navires britanniques qui sont sortis des ports du royaume-uni, ayant pour destination les lieux ci-dessous nommés, dans le cours des années qui se terminent au 5 janvier 1824 et au 5 janvier 1825.

	1824.		1825.	
	Bâtim.	Tonn.	Bâtim.	Tonn.
Indes Orientales. . . .	99	49,042	96	49,123
La Chine.	15	20,128	23	30,002
Cap de Bonne-Espérance.	30	7,107	27	6,154
Malacca.	3	1,301	3	997
Java.	7	2,210	7	1,665
L'île Maurice.	1	471	5	1,822
Le Timor.	—	— —	1	128
Nouvelle-Hollande et îles de la mer Pacifique. . .	36	12,794	33	11,701
Pêche dans les mers Australes.	59	17,669	31	9,122
Sierra Leone.	32	7,427	57	16,384
Tot. dans le Royaume-Uni.	282	118,149	283	127,098

État du nombre des navires construits et enregistrés dans l'empire britannique, pendant les années qui se terminent au 5 janvier 1824 *et au* 5 *janvier* 1825.

	1824.		1825.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Royaume-Uni.	594	63,151	799	91,083
Guernesey et Jersey et île de Man.	10	637	38	2,136
Colonies britanniques. .	243	22,240	174	21,968
	847	86,028	1,011	115,187

État général de la marine de l'empire britannique, au 20 *septembre* 1825.

Nombre des bâtimens.	24,776
Tonnage.	2,559,587
Nombre des marins.	168,637

Phosphorescence des pommes de terre. — Lichtenberg raconte que, le 7 janvier, un officier de garde, dans une ville d'Allemagne, en traversant la caserne, aperçut de la lumière dans une des chambres de l'édifice. Comme il était expressément défendu d'en avoir, il crut que c'était un incendie, et courut sur-le-champ pour porter du secours. En entrant dans la chambre, il trouva les soldats assis sur le lit, admirant une lumière magnifique qui partait d'un monceau de pommes de terre à l'état de putréfaction naissante. Cette lumière était si vive, que les soldats pouvaient lire à sa clarté; elle perdit peu à peu sa vivacité et son éclat, et elle disparut entièrement dans la nuit du 10 janvier.

Combustion du fer à la vapeur du soufre. — Le professeur Hare a observé que si l'on chauffe jusqu'au rouge l'extrémité d'un canon de fusil, et qu'on y introduise un morceau de souffre, un jet de vapeurs sulfureuses enflammées s'échappe par la lumière, pourvu toutefois que l'ouverture du canon soit fermée avec soin. Un morceau de fil de fer soumis à l'action de ce jet enflammé, brûle comme dans le gaz oxygène, et tombe sous la forme de globules fondus, à l'état de proto-sulfure. L'hydrate de potasse exposé à cette flamme se liquéfie, et forme un sulfure d'une belle couleur rouge.

Pores du corps humain. — La peau de l'homme offre un spectacle curieux, examinée à l'aide du microscope. En en coupant une petite portion avec un canif, ou un rasoir, on aperçoit une multitude de petits pores imperceptibles à l'œil nu, qui forment l'appareil à travers lequel la matière perspirable est constamment sécrétée. Ces pores se distinguent encore mieux sur la seconde peau. On en compte mille sur la longueur d'un pouce, et par conséquent un million par pouce carré. En suivant ce calcul, on peut apprécier la quantité des pores qui doivent se trouver à la surface de chaque corps, au moyen du raisonnement suivant: L'étendue extérieure du corps d'un homme

de grandeur moyenne, est estimée à quatorze pieds carrés. Or, chaque pied carré contenant 144 pouces, le nombre total des pores égale 1,000,000 × 144 × 14 = 2,016,000,000, deux milliards seize millions.

Effets du son sur quelques animaux.—Dans l'oreille de l'homme, la forme du tympan est circulaire, de sorte que les fibres rayonnent du centre à la circonférence, et sont toutes d'une égale longueur. Sir E. Home a observé que chez l'éléphant, dont le tympan est ovale, ces fibres sont inégales comme les rayons qui partent du foyer d'une éclipse. La conformation de l'oreille humaine la rend merveilleusement propre à sentir l'harmonie de la musique, et selon M. E. Home, les fibres les plus longues de l'éléphant lui rendent sensibles les plus légères vibrations. Un piano fut transporté à Exeter-Change pour constater sur un éléphant ce phénomène intéressant. Les notes les plus hautes parurent à peine avoir frappé son oreille; mais les tons bas réveillèrent vivement son attention. L'effet des sons aigus d'un piano sur le grand lion de la ménagerie, fut d'exciter en lui une forte surprise. Mais à peine eut-on touché les notes basses qu'il se leva brusquement; ses yeux lançaient des flammes, il s'efforçait de rompre ses chaînes, se battait les flancs de sa queue, et paraissait animé d'une telle fureur, que les femmes présentes à ce spectacle furent glacées d'effroi. Il poussait des rugissemens épouvantables; tous les symptômes cessèrent avec la musique. Sir. E. Home a observé une organisation analogue dans les bêtes à cornes, les bêtes fauves, les chevaux, les lièvres et les chats.

Suif minéral.—On a trouvé récemment quelques échantillons de cette substance minérale, dans une fondrière, sur les bords du lac Ayne. Des paysans l'avaient observée pour la première fois en 1736, sur les côtes de Finlande; on en trouva depuis dans un des lacs de la Suède. M. Herman, médecin à Strasbourg, découvrit un minéral semblable dans une fontaine, près de cette ville. Enfin, le professeur Jameson vient d'en trouver en Angleterre. Ce corps singulier a la couleur du suif, et produit au toucher la même impression, mais il est insipide. Il fond à 118°, et bout à 290°, Fahrenheit. A l'état de fusion, il est transparent, incolore; en refroidissant, il devient opaque et reprend la couleur blanche, mais moins foncée qu'auparavant. Il est insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcohol, l'huile de térébenthine, l'huile d'olive, de naphte, lorsque ces liquides sont en ébullition; mais il est précipité par le refroidissement. Sa pesanteur spécifique à l'état naturel est de 0,6078, et comme il est plein de bulles d'air, après le dégagement par la fusion, sa pesanteur spécifique devient 0,983, et est, par conséquent, plus considérable que celle du suif. Il ne se combine pas avec les alcalis et ne forme point de savon. Ainsi, il diffère de tous les corps connus; des huiles fixes, puisqu'il ne fait pas de savon; des huiles volatiles et bitumineuses, par ses propriétés insipides et inodores. Sa volatilité et sa combustibilité sont égales à celles de toutes les huiles volatiles et du naphte (1).

(1) Voyez la description d'un *Suif végétal*, pag. 159.

Industrie.

Progrès de la civilisation dans les îles de la Société. — Le peuple de ces îles continue de faire de grands progrès dans les arts utiles. A Otahiti, on a établi une fabrique de sucre, et à Eimes, une fabrique de coton qui sera mue par un cours d'eau. Le sucre et le coton croissent abondamment dans le pays. Grâce au zèle des missionnaires protestans, les lumières de l'Évangile sont aujourd'hui généralement répandues dans ces différentes îles, qui ne tarderont pas à offrir bientôt, à plusieurs égards, l'aspect des contrées civilisées de l'Europe. On ne peut comparer l'influence qu'y exercent ces missionnaires, qu'à celle qu'exerçaient les jésuites au Paraguay.

Progrès de la civilisation en Russie. — Deux projets très-importans pour le bien de la Cour-

lande, occupent dans ce moment l'esprit de ses habitans. L'un se rapporte à l'établissement d'une banque à Mittau, qu'on aurait voulu rendre indépendante de celle de Saint-Pétersbourg, mais pour laquelle on n'a pu obtenir sur ce point la sanction de l'empereur. L'autre a pour but de creuser un canal de communication entre le Vindau et le Niémen. Quinze cents à deux mille soldats seront employés incessamment à l'exécution de cette belle entreprise. Il existe, de plus, un projet pour faire communiquer la mer Noire avec la Baltique, au moyen d'autres canaux qui seraient également exécutés par des soldats. Il serait fort à désirer qu'à l'exemple de l'empereur Alexandre, les autres gouvernemens européens employassent leurs soldats, en temps de paix, à l'exécution des travaux publics. Ce serait un grand soulagement pour les nations qui, au lieu de salarier en pure perte des milliers d'oisifs, ne feraient plus, de cette manière, que salarier des hommes utiles. Assurément, il vaudrait beaucoup mieux, et il serait beaucoup plus honorable pour les officiers de nos régimens, de conduire et de surveiller des travaux semblables, que de passer, comme font beaucoup d'entre eux, une partie de leur journée à boire dans des cafés et des tavernes, où ils épuisent à la fois leur bourse et leur santé.

Travaux des mines dans la Laponie et la Norwège. — Les journaux suédois ont annoncé qu'une des compagnies anglaises des mines à pris des arrangemens avec le propriétaire éclairé des mines de Gelleivara, pour leur exploitation. On dit le minerai si riche, qu'il donne 72 pour cent de métal. Mais ce qu'on ne saurait apprécier, ce sont les avantages qui doivent résulter pour les provinces septentrionales, disons mieux, pour toute la Suède, d'une exploitation bien entendue de ses mines si abondantes. Dans la Norwège, on a découvert récemment des dépôts immenses de chromate de fer, et il est probable que toutes les richesses minérales de ces contrées seront bientôt versées dans la circulation, grâce à l'influence toute-puissante de l'Angleterre.

Canal d'Amsterdam. — Jusqu'à présent on avait regardé comme unique en son genre, sous le rapport de l'étendue et de ses dimensions, le canal Calédonien, qui peut transporter une grande frégate de la mer du Nord aux côtes occidentales de l'Écosse; mais le nouveau canal d'Amsterdam, qui établit une communication directe entre l'Océan et cette importante place de commerce, surpasse en profondeur et en largeur tous les ouvrages du même genre qui existent en Angleterre. Il paraît qu'une frégate de 44 l'a déjà parcouru dans toute sa longueur, et qu'il est navigable pour des vaisseaux de 80 pièces de canon. Le canal projeté de Portsmouth, qui doit recevoir également des vaisseaux de ligne, sera aussi profond et aussi large que celui d'Amsterdam, et le surpassera en longueur dans la proportion de cent à cinquante milles.

Navigation à vapeur. — Des navires à vapeur sont maintenant en activité entre Londres et Dieppe, Rouen, le Hâvre-de-Grâce, Cadix, la Corogne, Alicante, Vigo, Lisbonne, et autres ports de France, d'Espagne et de Portugal. On en a établi un, il y quelque temps, entre Naples, Livourne et Gênes, mais on a dû y renoncer par suite des difficultés qu'on éprouve dans ces ports, relativement à la quarantaine. Sur le lac de Genève on en a lancé un dont la construction est défectueuse, et qu'on se propose, par cette raison, de remplacer par un autre. Ces navires deviennent tous les jours plus nombreux, parcourent de plus grandes distances, et naviguent dans des mers plus difficiles, telles que le golfe de Biscaye, la Méditerranée, la Baltique, les golfes de Finlande, de Bothnie, etc. Un paquebot à vapeur porte aujourd'hui la malle entre Kiel, dans le Holstein, et Copenhague. Dans l'Adriatique, un bateau à vapeur, la *Caroline,* va tous les deux jours de Venise à Trieste, et l'*Éridan* se rend de cette ville à Pavie; ce dernier voyage se fait communément en trente-sept heures. Le *Royal-George,* paquebot à vapeur, effectue son passage de Portsmouth à la Corogne, trajet de 4 à 500 milles, en 60 ou 64 heures.

Force relative des machines à vapeur.—Une machine dont le cylindre a 31 pouces de diamètre, frappant 17 doubles coups de piston par minute, équivaut à la force de 40 chevaux travaillant nuit et jour (comme il faut trois relais, on peut compter 120 chevaux), et consomme par jour 11,000 livres de charbon de terre. Un cylindre de 19 pouces, dont le piston frappe 25 coups, est égal à la force de 12 chevaux travaillant constamment, et brûle 3,700 livres de charbon. Une machine de 24 pouces, frappant

25 coups, brûle 5,500 livres de charbon, et représente une puissance de 20 chevaux.

Machine détonnante.—On va faire paraître, dit-on, dans peu de temps, une machine d'un nouveau genre, qui doit l'emporter sur les machines à vapeur, si l'auteur ne s'est pas trompé dans ses espérances; en voici une idée générale.

A l'extrémité inférieure d'un petit cylindre, est placé un appareil peu considérable, destiné à produire du gaz d'huile. L'hydrogène, en se dégageant, soulève un piston dont le mouvement introduit de l'air atmosphérique dans les proportions nécessaires pour former le mélange détonnant. La force mécanique de l'explosion peut s'appliquer à tous les usages, comme la vapeur. On dit que des expériences heureuses ont été faites sur le nouveau moteur, qui a lancé de l'eau à une hauteur considérable. Suivant l'inventeur, M. Cécil, on obtiendra deux sortes de puissances : l'une sera due à l'emploi du vide opéré par la détonnation du mélange, l'autre à la force expansive de l'explosion elle-même. Mais la machine n'est pas une application spéciale de ce dernier phénomène.

Découverte du verre.— L'art de fabriquer le verre ne remonte pas à une très-haute antiquité, quoiqu'il paraisse avoir été connu des Phéniciens, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Le récit que Pline fait de son origine est assez probable. L'équipage d'un navire marchand qui était entré dans une rivière de Syrie, descendit à terre et alluma du feu sur le sable, pour préparer son repas. Le vase où cuisaient les alimens fut appuyé sur des blocs de nitre qui faisaient partie de la cargaison du vaisseau : l'action du feu fondit graduellement le nitre, et le mélange de cette substance avec le sable donna naissance à une matière transparente et liquide qui n'était autre chose que du verre.

Variété des couleurs. — On lit, dans un ouvrage fort amusant du célèbre Goëthe, que les fabricans de mosaïque, à Rome, emploient 15,000 variétés de couleurs; chacune de ces variétés a 50 nuances, depuis la plus foncée jusqu'à la plus claire, ce qui fait 750,000 teintes différentes que les artistes distinguent avec la plus grande facilité. On croirait qu'avec un choix de 750,000 couleurs, il n'est pas de peinture qu'on ne puisse imiter avec exactitude : cependant les ouvriers, au milieu d'une si étonnante profusion, manquent souvent de nuances indispensables.

Singuliers effets de la chaleur sur les couleurs du verre. — Dans un mémoire sur les minéraux curieux, publié dans les Mémoires de la Société physique de Genève, tome I, partie II, page 471, M. Soret rapporte quelques faits intéressans sur deux espèces de verre employées par MM. Dumas et Raisin, de Genève, pour donner les nuances aux topazes artificielles.

La première espèce est d'un jaune brillant comme la topaze orientale. Réduit en petits morceaux, et soumis à l'action du feu, le verre prend successivement les couleurs suivantes : un jaune éclatant, un jaune orangé, un orangé vif, un rouge orangé, un rouge violet.

L'autre espèce, d'une couleur bleu de mer, exposée à une chaleur croissante, passe de son bleu primitif à un vert de mer éclatant, puis à un vert tirant sur le jaune; en refroidissant, le verre passe par les mêmes nuances et revient à sa première couleur. Si le feu est poussé jusqu'à la chaleur rouge, le vert jaunâtre se change en jaune brillant et enfin en jaune orangé. Cette dernière couleur reste inhérente au verre, après le refroidissement. M. Soret cite les expériences analogues du docteur Brewster, sur le rubis, et celles de M. Berzelius sur différens verres métalliques.

Emploi des parfums contre la moisissure. — La moisissure attaque et détruit un grand nombre de substances d'un usage journalier dans les besoins ordinaires de la vie. L'emploi des parfums, et surtout des huiles essentielles, comme préservatif, a obtenu le plus heureux succès : il serait difficile d'expliquer leur action chimique, mais cette circonstance est peu importante.

L'encre, la colle, les cuirs, les graines, sont au nombre des substances le plus exposées à ce genre d'avarie, auxquelles on peut faire aisément l'application du remède. Les alimens, comme le pain, les viandes froides, le poisson sec, présentent plus de difficulté, à cause du mauvais goût qu'ils pourraient contracter. Cependant, les clous de girofle et les autres épices d'un parfum agréable, peuvent atteindre le même but. Il paraît que les corps n'agissent point en vertu d'une propriété anti-septique, mais en empêchant la formation de cette espèce de mousse végétale que l'on voit croître sur l'encre et sur les autres substances qui ne sont point animales.

Les effets du girofle contre la moisissure de l'encre, sont généralement connus : on obtient le même résultat avec une très-petite quantité d'huile de lavande ou de toute autre huile aromatique.

La conservation des cuirs par le même procédé, est un objet de la plus haute importance, surtout dans les magasins militaires, où l'entretien des harnais et des chaussures entraîne des dépenses considérables, et où la moisissure cause souvent des pertes énormes. Les huiles essentielles ont répondu jusqu'ici aux tentatives qu'on a faites dans le but de préserver les cuirs : il faut choisir celles qui sont au meilleur marché ; l'huile de térébenthine paraît mériter la préférence.

Un fait remarquable, à l'appui de ces observations, c'est que le cuir de Russie, parfumé avec une espèce de goudron qu'on tire du bouleau, n'est point sujet à la moisissure : les livres couverts de ce cuir préservent même les reliures en basane qui se trouvent dans leur voisinage. Cette particularité est bien connue des marchands russes qui laissent des balles de cuir entassées pendant long-temps, dans les *docks* (bassins) de Londres, sans en prendre le moindre soin, sachant bien que leurs marchandises ne seront point gâtées par l'humidité, tandis que nos magasins ont besoin d'être continuellement ouverts, nettoyés et aérés. Les amateurs de livres ne seront pas fâchés d'apprendre que quelques gouttes de cette huile résineuse suffisent pour garantir une bibliothèque.

On a fait quelques tentatives heureuses pour préserver le bois de la piqûre, au moyen du même procédé. Il est entendu qu'on doit toujours employer de l'huile économique à cette opération, surtout lorsqu'elle est exécutée en grand.

De toutes les substances que nous devons examiner, la colle est une de celles qui paraissent le plus susceptibles d'altération. L'alun, employé par les relieurs, n'est pas un préservatif absolu, quoiqu'il contribue beaucoup à la conservation des peaux. La résine en usage parmi les cordonniers est préférable, et agit entièrement dans le même sens ; mais l'huile de térébenthine a beaucoup plus de puissance encore ; la lavande et les autres substances aromatiques d'une odeur forte, comme le poivre, l'anis, la bergamote, réussissent parfaitement, même en très-petite quantité ; elles conservent la colle pendant un temps illimité.

Cette découverte sera très-utile aux personnes qui sont obligées d'employer fréquemment la colle en petite quantité pour fabriquer des cartons ; elle leur évitera l'embarras de la renouveler à chaque occasion, en la conservant durant des années entières, sans aucune altération, et toujours prête à servir.

La meilleure colle est faite de fleur de farine ordinaire ; on y ajoute de la cassonade grise, et une petite portion de sublimé corrosif. Le sucre lui donne du liant, et empêche la formation des écailles, sur les surfaces polies. Le sublimé la défend des insectes et de la fermentation. Ce sel ne prévient pas la moisissure ; mais comme deux gouttes d'huile suffisent pour l'empêcher, toutes les causes de destruction sont ainsi enlevées. Cette colle, exposée à l'air, durcit sans se décomposer, et devient semblable à la corne ; il faut la mouiller quelque temps, avant d'en faire usage. Gardée dans un vase hermétiquement fermé, elle peut servir en tout temps, sans autre préparation.

Le même procédé peut s'appliquer à la conservation des graines, surtout lorsqu'elles doivent faire le voyage d'outre-mer, qui en détruit, comme on sait, un si grand nombre. Dans ces circonstances, l'humidité exerce mille ravages, et de plus cette mousse végétale qui constitue la moisissure, augmente rapidement le mal, soit par l'entretien de l'humidité, soit par toute autre action invisible. La même chose arrive dans la piqûre du bois, et dans tous les phénomènes analogues. Une preuve bien remarquable de la puissance du préservatif proposé, c'est que les graines aromatiques de toute espèce ne contractent jamais de moisissure, et que leur voisinage en garantit même les autres semences ; elles produisent les mêmes effets sur les substances animales. Nous remarquerons qu'on emploie souvent le poivre pour la conservation des collections d'insectes ou d'oiseaux, sans qu'on ait observé que cette substance a la propriété de s'opposer à la moisissure, et d'écarter ou de détruire les insectes.

On peut encore ajouter à l'appui de toutes les preuves contenues dans cet article, que le pain d'épices, et généralement toutes les pâtisseries épicées, sont beaucoup moins sujettes à se moisir que le pain ordinaire. Ce serait une question de la plus haute importance, que celle de savoir jusqu'à quel point on pourrait conserver les farines par des moyens analogues.

REVUE BRITANNIQUE.

1825.

Histoire Contemporaine.

APERÇU DE LA SITUATION DE L'ÉGYPTE,

EN 1824 ET AU COMMENCEMENT DE 1825 (1).

L'ANNÉE 1824 avait commencé, en Égypte, sous des auspices menaçans. L'homme extraordinaire qui la régit, pour subvenir aux frais de sa double expédition, en Arabie et au Sennaar, avait été dans la nécessité de la soumettre à d'énormes contributions. De plus, il s'était attribué le droit d'acheter exclusivement, à des prix qu'il réglait lui-même, les principales productions du pays, pour les revendre ensuite avec un immense bénéfice. Il exigeait aussi, dans le même but, que les caravanes ne cédassent qu'à ses agens la plupart des articles qu'elles apportaient de l'intérieur de l'Afrique. De cette manière, il s'était approprié presque tous les avantages du commerce de l'Égypte. Les Arabes qui y vivent, et qui forment plus des quatre cinquièmes de sa population, ont toujours supporté avec impatience la domination des Osmanlis. Leur communauté de foi avec eux est plutôt apparente que réelle; car ils considèrent, au moins comme équivoque, la légalité de la transmission du califat dans la famille d'Osman. Les nouvelles charges que le Pacha leur avait imposées, avaient encore augmenté, dans les derniers temps, leur irritation habituelle contre les Turcs.

Instruits de leurs dispositions, les Wéchabites essayaient d'en profiter. Domptés, dans l'Arabie, par les armes de Mohammed-Ali, ils voulaient se venger en lui suscitant des embarras au sein même de l'Égypte. Des magiciens, de faux prophètes, dont, à toutes les époques, l'Orient a abondé, excités par les Wéchabites, parcouraient le Saïd et la Nubie, et des insurrections, sur plusieurs points, attestaient le succès de leurs prédications et des prestiges qu'ils employaient

(1) NOTE DU TR. Les faits contenus dans l'article suivant sont empruntés au *Quarterly Review*, à la *Literary Gazette*, à l'*Asiatic Journal*, à l'*Oriental Herald*, etc. Nous avons pensé qu'il valait mieux les réunir dans un seul faisceau, que de reproduire littéralement le texte des différens recueils dans lesquels ils sont dispersés. Si nous avions suivi cette dernière marche, nous aurions été obligés de faire beaucoup de répétitions, nécessairement très-fastidieuses pour nos lecteurs; car souvent les mêmes faits se trouvent à la fois dans plusieurs journaux. D'ailleurs, quelque intéressant que soit le tableau de la régénération de l'Égypte, c'eût été lui donner trop de temps et d'espace que d'en parler dans une longue série d'articles : le siècle où nous vivons va si vite, qu'il faut être économe de ses momens, quand on veut en reconnaître et en suivre la trace.

S. F.

pour en imposer à des populations crédules.

Plus de quatre mille fellahs s'étaient armés entre Siout et Ibrim. Parmi eux, se faisaient principalement remarquer ces Arabes de Gournah, qui vivent dans les grottes sépulcrales où Thèbes déposait jadis ses morts, et qui ont fait, depuis quelques années, un commerce si lucratif des innombrables antiquités qu'ils y découvrent. Jamais ils ne se sont courbés sans résistance sous un joug étranger : les cachefs mameloucks n'exerçaient sur eux qu'une autorité précaire et contestée ; et lorsque le Directoire envoya une armée dans l'Orient, ils se vantent d'avoir été les derniers habitans de l'Égypte qui se soient soumis à ses armes. C'était surtout contre les Francs et contre les Coptes que se dirigeaient les ressentimens des paysans insurgés ; car ils attribuaient, en grande partie, leurs souffrances aux conseils que les chrétiens donnaient au Pacha. Malheur aux voyageurs qui tombaient dans leurs mains ! Quelques Anglais, surpris par l'insurrection dans la Haute-Égypte, y furent impitoyablement massacrés.

D'un autre côté, plusieurs Turcs, auxquels leurs emplois donnaient de l'influence, malgré leur ancienne antipathie contre les Arabes, n'étaient pas éloignés de faire cause commune avec eux ; du moins, le crédit dont les Européens jouissaient à la cour du Pacha les avait aussi vivement irrités ; et l'orgueil ottoman se soulevait quand ils étaient obligés de participer à l'exécution de projets conçus par des infidèles. Au Kaire, à Alexandrie, les vieilles mœurs paraissaient disposées à résister, comme, quelques années auparavant, elles avaient résisté, à Constantinople, aux innovations de Sélim III.

Déjà, à une époque antérieure, des oppositions de la même nature s'étaient manifestées : on avait fait violence aux volontés opiniâtres de Mohammed-Ali, et il s'était vu dans la nécessité de faire bien à regret une concession déplorable à des préjugés dont son esprit supérieur l'a affranchi. Convaincu que la contagion qui décime chaque année la population de l'Égypte, à des époques régulières, est apportée par les bâtimens qui viennent de Constantinople, il avait tenté de créer un lazaret qui aurait été administré de la même manière que ceux que les puissances chrétiennes ont établis sur les côtes de la Méditerranée ; mais les prêtres musulmans irréconciliables ennemis de toutes les innovations, voyaient cet établissement avec ombrage. Excités par eux, les habitans d'Alexandrie s'étaient soulevés contre ce projet, comme opposé à l'exécution des décrets de la Providence ; et les autres parties de la Basse-Égypte s'apprêtaient à suivre leur exemple : un mouvement général allait éclater en faveur de la peste. Il fallut céder.

La prévoyance du Pacha lui avait fait pressentir de bonne heure les embarras où il devait finir par se trouver engagé ; et il avait avisé aux moyens d'en sortir heureusement. Il comptait peu sur la foi capricieuse de ses milices albanaises : le jour où, pour s'assurer de leur soumission, il avait été forcé de leur accorder le pillage du Kaire, n'était jamais sorti de sa mémoire, et, depuis, il n'avait pas cessé d'aspirer au moment d'échapper à la tutelle de ces turbulens prétoriens. Ce n'était pas pour la vaine gloire de porter ses armes en Afrique, plus avant que les Ptolémée et les Romains, qu'il avait envoyé une armée, sous le commandement de son fils Ismaïl, dans le Dongola et au Sennaar : quelques vues d'une politique plus haute avaient présidé à cette entreprise. Lorsque Kléber devint général en chef de nos troupes en Égypte, il ne tarda pas à calculer que toute armée qui ne se recrute point est bientôt détruite ; et comme celle qu'il avait sous ses ordres était, depuis les désastres d'Aboukir, sans communication avec la France, afin d'en réparer les pertes successives, il avait, peu de temps avant sa mort, commencé à organiser des bataillons soumis à toutes les règles de la discipline européenne, et entièrement composés de nègres qu'il faisait acheter aux caravanes de l'intérieur de l'Afrique. C'était ce plan que Mohammed-Ali avait voulu mettre de nouveau à exécution.

En effet, lorsqu'Ismaïl eut dépassé les limites de la Nubie, dix à douze mille noirs furent recrutés par ses soldats, et dirigés ensuite sur Assouan, à l'extrémité méridionale de l'Egypte. C'était, avec les chevaux du Dongola, si recherchés dans tout le Levant, à peu près l'unique tribut que le conquérant pût lever dans ces contrées sauvages, habitées par des populations plus sauvages encore, et dévorées par les feux du soleil des tropiques.

En même temps qu'Ismaïl entrait dans le Sennaar, un gendre du Pacha, Méhémet-Bey, se rapprochait encore davantage du centre de l'Afrique. A la tête d'un autre corps d'armée, il avait pénétré jusque dans le Kordofan, également dans le but de recruter des nègres. Cette

contrée, jusqu'alors si peu connue, mérite à plusieurs égards de fixer l'attention. Les naturalistes pourraient y faire des observations curieuses, dans une chaîne de volcans à demi éteints, dont quelques-uns jettent sans cesse d'épais nuages de fumée et des cendres brûlantes. Elle n'est pas non plus sans intérêt pour l'archéologie, car des grottes, dont les contours sont couverts d'hiéroglyphes, attestent qu'elle cultivait jadis les arts de l'Égypte, malgré les quatre cents lieues et les solitudes qui l'en séparent. Les nègres que Méhémet y recruta ne furent point le seul résultat de son expédition. Cet homme remarquable, digne, sous plusieurs rapports, de concourir à l'exécution des grands desseins du Pacha, n'a point, comme la plupart de ses compatriotes, un mépris stupide pour les sciences. Il se pique, au contraire, de les aimer, et il recherche ceux qui les cultivent. Il est rare qu'il rencontre des Européens sans leur adresser des questions sur la physique et la chimie; souvent même il les embarrasse par les difficultés qu'il leur propose. Il a surtout un goût décidé pour la géographie. Avant lui, on n'avait sur celle du Kordofan et des contrées voisines, que des notions vagues et confuses, fournies par les marchands d'esclaves. Pendant qu'il parcourait cette partie de l'Afrique, il conçut et il exécuta le projet d'en dresser une carte, afin de contribuer lui-même au progrès de son étude favorite. Cette carte, vraisemblablement une des premières qui aient été faites par un Turc, vient d'être publiée en Europe, avec quelques corrections d'un voyageur allemand, à qui Méhémet en avait remis une copie.

Lorsque les recrues qu'il avait faites dans le Kordofan, et celles qu'Ismaïl envoyait du Sennaar, arrivèrent à Assouân, elles furent toutes vaccinées par des médecins européens. Le colonel Sève, officier de l'ancienne garde, jeté sur les côtes de l'Égypte par les orages politiques de la France, s'occupa ensuite d'en faire des régimens d'infanterie formés sur le modèle des nôtres. Cinq cents Mamelouckz avaient été mis à sa disposition pour servir comme officiers dans ces nouveaux corps; mais les embarras qu'ils lui suscitèrent, furent les premiers obstacles qu'il eut à vaincre. Dans le principe, rien ne pouvait réconcilier la fierté musulmane avec l'idée d'obéir à un Nazaréen : c'est de cette manière qu'on désigne les chrétiens dans cette partie de l'Afrique. A chaque instant, l'autorité du colonel Sève était ou méconnue ou bravée. Un jour qu'il faisait faire l'exercice à feu, on tira à balles sur lui : avec un inaltérable sang-froid, il fit recommencer le feu. Une autre fois, après une émeute violente qui avait mis de nouveau sa vie en péril, il réunit tous les Mamelouckz, et afin, disait-il, de leur épargner un meurtre, il leur proposa de se battre successivement au sabre avec chacun d'eux. Cette conduite intrépide, en excitant leur admiration, désarma leur inimitié; car les caractères durs et même cruels, si communs dans l'Orient, n'y sont pas inaccessibles aux émotions généreuses. A partir de cette époque, les Mamelouckz ne montrèrent pas moins de soumission pour les ordres du colonel Sève que de dévouement pour sa personne.

Mais, malgré le zèle avec lequel ils le secondèrent, et son incontestable habileté, ses efforts n'eurent point, en définitive, de résultats satisfaisans. Deux années ne s'étaient pas encore écoulées, qu'à peine restait-il trois mille hommes des vingt mille que le fils et le gendre de Mohammed-Ali avaient envoyés à Assouân. Quoiqu'ils fussent en général d'une constitution robuste, seize à dix-sept mille avaient péri. Ces malheureux, violemment enlevés à leur pays, à leurs habitudes, à l'affection de leurs familles; préoccupés, pendant la route, de l'idée qu'ont d'abord tous les noirs, que les blancs ne les recherchent que pour les dévorer; soumis en arrivant en Égypte, à des exercices tout-à-fait nouveaux pour eux, se consumaient dans les angoisses d'un désespoir, dont les médecins francs qui les soignaient, avaient vainement essayé d'arrêter les ravages.

Le mauvais succès de cette première tentative ne découragea pas le Pacha. Il se garda bien de renoncer au projet d'avoir une armée régulière qui pouvait être d'un si grand poids dans la balance des destinées de l'Orient, dans un moment où des événemens inattendus, qui commençaient à s'y développer, semblaient devoir en partie en changer la face. Son émulation était surtout vivement excitée par l'exemple de la Grande-Bretagne, qui, avec moins de quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, tient, en Asie, dans sa dépendance, cent millions de sujets; et se venge, par la conquête, de toutes les attaques dirigées contre les frontières de cet empire immense.

Ce fut alors que Mohammed-Ali fit une tenta-

tive que le succès ne tarda pas à justifier, quoique, dans le principe, la hardiesse en eût été blâmée par la plupart de ses conseillers. Nous avons vu que les Arabes de l'Égypte étaient également irrités des maux réels que son gouvernement leur faisait souffrir, et des bienfaits non moins incontestables qu'ils en avaient reçus, mais que des préjugés opiniâtres ne leur permettaient pas d'apprécier. Bravant leurs ressentimens, et renonçant aux vieilles maximes de la politique turque, qui les a toujours tenus désarmés, le Pacha ne craignit pas de recruter parmi eux les hommes qu'il destinait à remplacer les noirs qui étaient morts à Assouân. Deux levées successives eurent lieu, qui, réunies aux cinq cents Mameloucks et à ce qui restait des régimens nègres, portèrent son armée à environ quarante mille hommes, indépendamment des troupes albanaises. Cette armée doit être tenue au complet par un recrutement annuel, qui s'opérera d'après les bases de l'ancienne conscription française.

Cette charge inusitée, ajoutée à tant d'autres, porta d'abord au plus haut point l'irritation des fellahs. Mais leur condition est en général si malheureuse, que les conscrits recrutés dans leurs tribus, ne tardèrent pas à se féliciter de la nouvelle situation dans laquelle ils se trouvaient, lorsqu'ils se virent bien vêtus, abondamment nourris et soumis à une discipline à la fois sévère et équitable. Bientôt même l'esprit militaire s'introduisit parmi eux. Un jour, à l'exercice, une obuse vint éclater près d'un soldat, heureusement sans l'atteindre. Pendant l'explosion, il resta debout et immobile. Comme on lui disait ensuite qu'il eût été plus prudent de se sauver ou du moins de se jeter par terre, il répondit qu'il était militaire, et que par conséquent il ne devait pas connaître la crainte. « Nous sommes soldats de Mohammed-Ali, » répètent souvent avec fierté les conscrits arabes. Leur zèle est tel, qu'il n'est pas rare de les voir volontairement s'exercer entre eux, dans les moment consacrés au repos. Les officiers partagent aussi cette espèce d'exaltation guerrière. L'émulation qui règne dans les corps disciplinés à l'européenne, résulte surtout de l'équité avec laquelle y sont distribués les grades. Le même sentiment de justice se fait apercevoir dans les condamnations que subissent ceux qui se sont rendus coupables de quelque délit. Les punitions ne sont pas infligées d'une manière arbitraire, elles ne peuvent l'être que par un jugement régulier; et Mohammed-Ali lui-même s'interdit de prononcer sur la culpabilité des hommes qui font partie de son armée.

Un de ses fils, Ibrahim-Pacha, celui qui, peu de temps auparavant, avait vaincu les Wéchabites, et le même qui commande aujourd'hui dans la Grèce les forces de l'Égypte, ne paraissait pas, dans le principe, favorablement disposé pour les Francs. Mais quand il se fut convaincu de la supériorité de leur tactique, en voyant manœuvrer les nouvelles troupes, il renonça entièrement à ses préventions contre eux et contre les innovations qu'ils introduisaient en Égypte. Il voulut même, malgré ses dignités et les victoires qu'il avait obtenues en Arabie, recommencer son éducation militaire; et, pendant deux mois, il apprit à faire l'exercice à l'européenne, confondu avec les simples soldats dans les rangs d'une compagnie. Depuis cette époque, le colonel Sève a acquis sur son esprit une influence sans limites. Un jour que ce prince, élevé dans les habitudes de l'Orient, était au moment de tuer de sa main, un subalterne qui venait de commettre une faute, notre compatriote lui représenta avec énergie l'indignité de l'acte qu'il allait faire. Ibrahim se calmant tout-à-coup, en écoutant ses représentations, lui tendit le sabre qu'il tenait, et, avec la douceur d'un enfant, il lui dit : « Soliman (c'est ainsi qu'on appelle en Égypte le colonel Sève), tu fais de moi ce que tu veux. »

Il n'y a encore que six régimens de ligne organisés, composés chacun de huit cents hommes. Leur solde est très-supérieure à celle de nos troupes. Les myr-allays ou colonels ont quarante mille francs par an, et la magnificence orientale ne se fait pas moins apercevoir dans l'uniforme qu'ils portent que dans leur traitement. Ils sont coiffés d'un turban autour duquel est roulé un beau schall de Cachemire. Leur veste de drap rouge est richement brodée en or. Sur chaque côté de la poitrine ils ont un croissant en diamans du prix de vingt mille piastres. Leur pelisse, également de drap rouge, s'attache par deux larges agrafes d'or montées en émeraudes. L'uniforme des soldats, comme celui des cipays dans l'Inde, est une combinaison de l'habit européen et du costume de l'Orient. Leur tête est couverte d'un petit bonnet appelé *tarbouch*, semblable à celui des Albanais. Leur veste à manches n'a rien non plus qui la distingue de

celles que portent la plupartdes troupes turques. Mais ils sont chaussés avec des bottines, au lieu de l'être avec des babouches; et les pantalons asiatiques, dont l'ampleur est si gênante pour les fantassins, ont été remplacés par d'autres, d'une forme plus commode, qui, à partir du genou, sont coupés comme des guêtres. Un sabre, distinction fort enviée par les soldats, et qui est aussi pour eux un principe d'émulation, complète leur parure militaire. Les nouveaux régimens marchent au son du tambour comme l'infanterie européenne. Lorsqu'un voyageur français se réveille au Kaire, au bruit des battemens de la diane, il doit être tenté de croire que nous sommes encore les maîtres de l'Égypte.

Les cinq cents Mameloucks dont nous avons parlé plus haut, sont tous employés dans les états-majors de la nouvelle armée. Quant au colonel Sève, qui a organisé les six premiers régimens, il a été récompensé de ses soins par la dignité de bey et le grade de myr-allay. Malheureusement, c'est au prix d'une coupable apostasie qu'il a acheté ces faveurs; et il a flétri les lauriers qu'il avait obtenus dans l'armée française, en dirigeant contre la Grèce les efforts d'Ibrahim.

Mohammed-Ali est dans l'ivresse du succès de ses plans; et la satisfaction qu'il éprouve des progrès qu'ont faits ses soldats arabes, a encore accru son ardeur et son activité ordinaires. Chaque jour il passe une partie de la matinée à recevoir ses principaux officiers, et à expédier avec eux les affaires de l'armée. Dans l'après-midi, il se rend à peu de distance de la ville, dans une plaine découverte, pour y voir manœuvrer un de ses régimens. On les y exerce alternativement; et, deux fois par semaine, il y a une revue générale des troupes réunies au Kaire. Cette revue est quelquefois suivie d'une petite guerre, dont les différentes manœuvres sont exécutées avec le même ensemble et la même précision qu'elles pourraient l'être en Europe. Au coucher du soleil, lorsque l'exercice est terminé, les officiers supérieurs accompagnent le Pacha dans un pavillon du palais : là, placés autour d'une grande table circulaire, ils étudient sous ses yeux, pendant deux à trois heures, la théorie de la guerre, avec de petites figures de plomb distribuées par bataillons et par compagnies. Après quoi, Mohammed-Ali se retire dans ses appartemens intérieurs, l'imagination remplie de combinaisons militaires, de rêves de gloire, d'agrandissemens, de conquêtes.

C'est en flattant le caractère entreprenant de son vassal, que la Porte a réussi à l'engager dans la guerre qu'elle fait à la Grèce. Chypre, Rhodes, la Crète, le Péloponèse; telles sont les magnifiques séductions qui lui ont été présentées. Il n'a point retiré sa protection aux chrétiens fugitifs qui sont venus des îles de l'Archipel et des côtes de l'Asie-Mineure, lui demander un asile; mais il n'a pas pu résister à l'idée de devenir le chef d'une des plus vastes dominations du monde, qui, d'un côté, se rapprocherait de la mer Adriatique, et, de l'autre, irait presque toucher aux sources du Nil.

Le Pacha a vu aussi, dans la guerre de la Grèce, une occasion d'éloigner de l'Égypte ces soldats albanais, dont l'esprit d'insoumission lu avait donné de si fréquentes et de si vives sollicitudes. Rien n'était plus nécessaire que leur départ au succès de ses plans. Ils témoignèrent d'abord une grande répugnance à renoncer au séjour d'une contrée délicieuse, qui satisfaisait facilement à tous leurs besoins, pour aller prendre part à une lutte que l'exaltation des sentimens politiques et celle des sentimens religieux concouraient à la fois à rendre terrible. On ne parvint à les réconcilier avec cette idée qu'en les flattant de l'espoir d'un immense butin. Afin de ne pas exciter leur ombrage, c'était dans la Thébaïde que Mohammed-Ali avait fait organiser, presque à leur insu, sa nouvelle armée. Lorsqu'elle fut suffisamment exercée, il ordonna qu'elle se rendît dans la Basse-Égypte, et à mesure qu'elle s'en approchait, les Albanais étaient embarqués sur des bâtimens réunis à Alexandrie et à Damiette, et prêts à mettre à la voile pour l'Archipel. On fit également partir les soldats nègres dont la fougue africaine avait plus d'une fois porté le trouble dans les villes du Saïd.

Ce sont les troupes égyptiennes qui occupent maintenant toutes les garnisons, sur les côtes comme dans l'intérieur. Les forts du Kaire ont aussi été confiés à leur garde. Il n'y a plus dans cette ville d'autres soldats venus de la Turquie, que douze ou quinze cents hommes de cavalerie, qu'on y soumet à une surveillance ombrageuse; car il faut qu'ils déposent leurs armes à l'entrée de la citadelle quand ils veulent y être reçus. On trouve à peine, dans le reste du pays, quelques Turcs isolés. Tout paraît donc avoir été

habilement préparé pour l'émancipation de l'Égypte. S'il faut en croire quelques lettres qui viennent d'en arriver, le Pacha, dont la volonté n'y rencontre plus aucun obstacle, songerait sérieusement aujourd'hui à relever au Kaire le trône des Soudans. Mais, afin de ne pas compliquer par les difficultés qui pourraient résulter d'un schisme, celles qui accompagnent presque toujours les grandes révolutions politiques, il continuerait à reconnaître la suprématie religieuse du Grand-Seigneur; de même que Saladin s'était affranchi du pouvoir temporel des califes de Bagdad, tout en respectant l'autorité spirituelle qu'ils tenaient de Mahomet. Si, en effet, l'Égypte devenait indépendante, l'humanité aurait d'autant plus à se féliciter de cet événement, que la libération définitive de la Grèce en serait la conséquence nécessaire; car la Porte, abandonnée à ses seules ressources, serait bientôt forcée de renoncer à une lutte trop inégale.

Quoi qu'il en soit, celui qui, avec quelques lambeaux d'un empire en dissolution, et au milieu de tant d'obstacles différens, est parvenu à fonder une nouvelle puissance sur les côtes de la Méditerranée, ne saurait être considéré comme un homme vulgaire. Quand on entend parler d'armée, de flottes égyptiennes, on est tenté de se croire revenu au temps des Ptolémées. Mais ce n'est point uniquement à affermir ou à étendre la domination de Mohammed-Ali que servira la nouvelle organisation militaire qu'il a donnée à l'Égypte : elle aura aussi de l'influence sur le bien-être des habitans. Après avoir été si long-temps courbés sous le sabre des Mamelloucks, des Turcs, des Albanais, ils doivent éprouver une bien vive satisfaction de ne plus voir parmi eux que des troupes recrutées au sein même de leurs tribus. Une armée nationale est déjà une sorte de représentation que les gouvernemens les plus arbitraires sont obligés de ménager, et avec laquelle il faut qu'ils composent, quand ce ne serait que dans l'intérêt de leur propre sûreté.

Le Pacha ne s'est pas moins occupé du matériel de l'armée que de l'organisation de son personnel. Une fonderie de canons, une manufacture d'armes et une poudrière ont été établies par ses ordres dans la citadelle du Kaire. l'Égypte fournit en abondance tout ce qui est nécessaire à la fabrication de la poudre : les déserts qui la bordent et ses lacs de natron sont remplis de salpêtre, et l'on a récemment découvert des mines considérables de soufre entre le Nil et la Mer-Rouge. Les trois établissemens que nous venons de désigner avaient été placés sous la direction d'un officier français qui avait six cents ouvriers sous ses ordres. Mais ils ont été détruits en partie, dans le cours de l'année précédente, par un incendie qui a failli en même temps anéantir le Kaire.

Lorsque Mohammed-Ali avait commencé à organiser ses nouvelles troupes, il avait dû aussi s'occuper de se créer des ressources pour en payer la dépense; sans quoi, comme la monarchie espagnole sous les fils de Charles-Quint, l'Égypte n'eût pas tardé à succomber sous le poids de son luxe militaire. Les impôts, les onéreux monopoles dont il avait accablé ses habitans, ne pouvaient être que des ressources temporaires; car elles tendaient toutes plus ou moins à épuiser celles de l'avenir, en arrêtant la reproduction dans son germe. Un négociant français nommé M. Jumel, en introduisant sur les rives du Nil la culture du coton du Brésil, contribua puissamment à fournir au Pacha les moyens de satisfaire aux dépenses de son gouvernement.

Avant l'arrivée de M. Jumel en Égypte, on y recueillait déjà le coton : il paraît même qu'on l'y cultivait de temps immémorial; du moins les momies qu'on découvre dans ses antiques sépultures sont très-communément enveloppées de toiles de coton, dont quelques-unes sont remarquables par la beauté et la finesse du tissu; et il n'est pas probable qu'à des époques où les relations commerciales étaient si peu étendues et la navigation si imparfaite, on tirât du dehors un article d'un usage aussi général. Mais tout avait dégénéré sous l'empire des gouvernemens auxquels l'Égypte avait été soumise dans les derniers siècles. On n'y récoltait plus qu'une espèce de coton fort commune, dont la plus grande partie était employée à faire des étoffes grossières pour les fellahs et pour les peuplades à demi sauvages qui vivent en Nubie dans le Dongola, au Sennaar, dans le Kordofan et dans le Darfour. Le reste se vendait à vil prix sur les marchés de l'Europe.

M. Jumel n'eut pas de peine à obtenir du Pacha, qui est toujours prêt à accueillir les projets utiles, l'autorisation de semer le coton du Brésil, et l'Égypte ne tarda pas à donner une nouvelle preuve de l'étonnante fécondité de son

sol. La première récolte produisit 25,000 balles. La seconde fut si abondante, qu'après avoir satisfait aux demandes des différentes nations du littoral de la Méditerranée, on exporta 50,000 balles en Angleterre. Le produit de cette récolte a été doublé en 1824. Celle de 1825 a dû être plus considérable encore; car le Pacha, enivré d'un succès si prodigieux et qui dépasse toutes ses espérances, afin de rendre à la culture des terrains long-temps stériles, fait rétablir tous les canaux d'irrigation qui avaient été engorgés, et il en fait creuser là où il n'y en avait pas eu précédemment. « Je veux, s'est-il écrié dans l'exaltation de sa joie, couvrir de plantations de coton toutes les rives du Nil, depuis ses embouchures jusqu'à sa source. »

On croit que l'Égypte et ses dépendances ne tarderont pas à produire cet article en aussi grande quantité que l'Amérique tout entière. Quelle source de richesses dans un temps où les tissus de coton jouissent d'une telle faveur, que la Grande-Bretagne, après avoir fourni ce qui est nécessaire aux besoins de ses habitans, en a exporté, en 1824, pour une valeur de plus de sept cent cinquante millions de francs (1)! Loin de dégénérer sur les rives du Nil, le coton qu'on y cultive aujourd'hui donne, à ce qu'on assure, des soies plus longues et plus fines que celles du plus beau Fernambouc. Les récoltes de l'Égypte auront encore un autre avantage sur celles de l'Amérique, c'est d'être plus certaines; car, sous un ciel dont la pureté est inaltérable, elles ne seront pas exposées à être détruites par ces redoutables ouragans qui ravagent si souvent les campagnes du Nouveau-Monde sous les tropiques.

Le perfectionnement des machines a beaucoup réduit le prix des étoffes de coton depuis quelque temps : l'inappréciable culture dont M. Jumel a enrichi le sol de l'Égypte, ne doit pas tarder à le faire baisser davantage; et le bon marché de ces tissus en rendra l'usage encore plus populaire. Déjà le *coton-Jumel*, car notre compatriote a eu la gloire de donner son nom à celui qu'on récolte maintenant près du Nil, entretient une activité nouvelle dans quelques-uns des ports de l'Europe. Il y a trois ans, à peine Marseille envoyait-elle un vaisseau par mois à Alexandrie, aujourd'hui elle en expédie quelquefois une demi-douzaine, qui en reviennent avec des chargemens de coton. Les rapports de Livourne avec la même ville se sont augmentés dans une proportion au moins égale; et, en Angleterre, le commerce de Liverpool, convaincu des avantages qu'il trouverait à établir des communications directes avec l'Égypte, fait construire un lazaret spécialement destiné à en recevoir les produits en quarantaine. Ainsi l'Europe elle-même ressent l'influence des heureuses innovations de Mohammed-Ali.

M. Jumel avait été récompensé des services qu'il lui avait rendus, par la direction générale de ses manufactures, à laquelle était attaché un traitement considérable. Malheureusement il n'en a pas joui long-temps : il est mort au Kaire, à la fin de 1823, d'une maladie dont les symptômes extraordinaires accréditèrent le bruit que c'étaient les ennemis que lui avait faits la faveur dont il jouissait près du Pacha, qui avaient abrégé ses jours en l'empoisonnant.

Encouragé par le succès de ses plantations de coton, Mohammed-Ali cherche dans ce moment à étendre la culture de l'indigo, et ses efforts à cet égard ne paraissaient pas devoir être moins heureux. Il a aussi fait venir une colonie de Syriens, pour planter des mûriers et élever des vers à soie dans la vallée de Toumlaut. La belle province de Fayoum, sans renoncer à ses moissons de roses, dont on tire une essence si recherchée en Asie, se couvre de plus en plus d'oliviers, et la vigne commence à y donner des récoltes abondantes. Depuis long-temps l'Égypte produit la canne à sucre, le lin, le safranum, la plupart de nos fruits, de nos légumes et de nos céréales : bientôt cette terre privilégiée, dont un homme extraordinaire veut à la fois mettre à profit toutes les ressources, également parée de la végétation de l'Europe et de celle des Tropiques, réunira sans exception, dans une étroite vallée de deux cents lieues de longueur, toutes les cultures des deux mondes.

Mais elle ne jouira complétement de tous ses avantages que lorsqu'elle pourra entretenir ses communications avec l'Europe par des bâtimens à vapeur. Ceux qui se dirigent avec la voile mettent, terme moyen, vingt-cinq jours pour se rendre de Marseille à Alexandrie, et cinquante pour en revenir, tandis que douze à quinze, au plus, suffiraient à des bâtimens à vapeur pour franchir la même distance.

(1) Voyez l'article sur les *Progrès de la richesse publique en Angleterre*, page 178.

Sans doute les vaisseaux qui viennent de l'Amérique méridionale ont encore une route plus longue à parcourir, que ceux qui sont expédiés des ports de l'Égypte; mais, quoique la fièvre jaune ne fasse guère moins de ravages dans le Nouveau-Monde que la peste sur les côtes d'Afrique, ils ne sont pas soumis à l'obligation de faire quarantaine; obligation dont rien ne peut dispenser les navires qui viennent des échelles du Levant. Aussi les marchandises que le commerce d'Alexandrie envoie en Europe, ne sont guère remises aux négocians auxquels elles sont consignées, que trois ou quatre mois après l'époque de leur embarquement, et quelquefois même beaucoup plus tard. Ces marchandises ont encore en France un autre désavantage, lorsqu'elles y arrivent directement et sans avoir fait quarantaine ailleurs, c'est de ne pouvoir être reçues que dans un seul port, celui de Marseille, qui se trouve souvent à une distance considérable des points pour lesquels elles doivent ensuite être réexpédiées, tandis que tous les ports que nous avons dans l'Océan ou dans la Méditerranée sont également accessibles aux produits de l'Amérique du sud.

Pénétré des inconvéniens que présente cet état de choses, et de l'utilité qu'il y aurait pour l'Égypte à avoir avec l'Europe des communications plus faciles et plus promptes, le pacha fait, dans ce moment, fouiller le sol de plusieurs cantons de la Syrie, dans l'espoir que l'on y découvrira des mines de charbon de terre. Le combustible qu'on retirerait de ces mines, servirait principalement aux bâtimens à vapeur qu'il se propose de faire construire. Assez puissant aujourd'hui pour dédaigner les clameurs des ulémas, il veut aussi s'occuper de nouveau d'établir un lazaret à Alexandrie. Déjà, lorsque la flotte du capitan-pacha est venue mouiller, l'année dernière, dans la rade de cette ville, il a exigé qu'elle fît, pendant quinze jours, une quarantaine d'observation, avant d'autoriser les hommes qui étaient à bord à descendre sur le rivage. Si, comme il le suppose, il pouvait parvenir, par la création d'un lazaret, à délivrer les rives du Nil du fléau qui les désole tous les ans, il n'y aurait plus aucun motif pour faire faire quarantaine aux bâtimens qui en arriveraient, ni pour refuser de les admettre indifféremment dans tous les ports de l'Europe. Les articles que fournit l'Égypte, chargés sur des navires qu'entraînerait rapidement la machine à vapeur, à travers la Méditerranée et l'Océan, en dépit des vents contraires, des calmes et des tempêtes, pourraient alors arriver, dans vingt-cinq jours au plus, à Rouen ou au Hâvre; et le nord de la France recevrait de cette manière les productions des tropiques dans moins de temps qu'il ne lui en faut aujourd'hui pour recevoir celles de nos provinces méridionales.

Mohammed-Ali a déjà fait beaucoup pour faciliter les exportations de l'Égypte, en joignant au Nil le port d'Alexandrie, par un canal navigable. Avant l'exécution de cet utile et magnifique ouvrage, les produits de l'Égypte qu'on envoyait à Alexandrie y étaient transportés sur des bateaux qui descendaient le Nil jusqu'à son embouchure, près de Rosette, et qui ensuite longeaient la côte. Mais cette voie, qui n'est point sans danger, a de plus l'inconvénient de ne pas être toujours libre; car la navigation est souvent interrompue par cette barrière mobile de sable qu'élèvent les vents du nord, et qui est connue sous le nom de *Barre de Rosette*. Sans doute on se rappelle encore comment, en 1816, une disette presque générale en Europe vint ajouter à tous les maux que nous avait faits une longue guerre. Jamais, au contraire, l'Égypte ne s'était montrée plus féconde. Aussi une multitude de bâtimens sortis des ports de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, étaient allés à Alexandrie pour y charger des grains. Mais, pendant plusieurs semaines, aucun bateau ne put franchir la barre de Rosette, et plus de trois cents navires furent obligés de repartir pour l'Europe sur leur lest, ou avec des chargemens incomplets. Le mauvais succès de ces spéculations occasiona des pertes énormes aux armateurs et aux négocians qui y avaient pris part. Ce fut alors que le Pacha, pressé par les sollicitations des Francs, résolut d'ouvrir le canal d'Alexandrie; et afin que l'exécution en fût plus prompte, il ordonna à ses ingénieurs de suivre autant que possible les traces de l'ancien canal, creusé par les Ptolémées, et l'un des plus beaux monumens de leur règne.

Les travaux commencèrent dans le cours de 1818, et la manière dont ils s'exécutèrent est d'autant plus remarquable, qu'elle rappelle ce que disent plusieurs historiens de l'antiquité, des moyens employés pour construire les pyramides. Tous les hommes en état de travailler, dans la Basse-Égypte, furent requis au nombre d'environ 250,000. Lorsqu'ils furent arrivés dans les

lieux qui avaient été désignés, sous la conduite des chefs de leurs villages ou de leurs bourgades, on les répartit sur tous les points de la ligne tracée par les ingénieurs. Ils se mirent simultanément à l'ouvrage, et, dans six semaines, le lit du canal fut entièrement creusé. On leur permit alors de retourner chez eux pour reprendre le cours de leurs occupations ordinaires; mais, en automne, on en requit de nouveau plusieurs milliers, pour exécuter les ouvrages de maçonnerie. Dans moins d'un an, tout fut achevé, et, en 1819, le canal fut ouvert avec une grande pompe, en présence du Pacha. Il parcourt une ligne d'environ seize lieues; il a quatre-vingts pieds de large et douze à quinze de profondeur. Quand on observe que le canal Saint-Martin, commencé il y a trois ans, et qui a tout au plus une demi-lieue de longueur, n'est pas encore terminé, il est impossible de ne pas être confondu de l'étonnante rapidité avec laquelle a été exécuté celui d'Alexandrie.

Mais un projet d'une importance bien supérieure préoccupe, dans ce moment, Mohammed-Ali. Les nouvelles constructions qu'il veut maintenant entreprendre, n'étonneront pas, comme les pyramides, par une magnificence stérile : elles porteront l'empreinte du caractère de notre siècle, et l'utilité y sera réunie à la grandeur. Il s'agit de joindre les deux mers qui environnent l'Égypte, par une navigation artificielle. On avait d'abord proposé de le faire au moyen d'un canal que l'on aurait creusé, en suivant les traces encore distinctes de celui que des traditions historiques attribuent au Pharaon Néchao. Ce canal aurait abouti, d'un côté, au port de Suez, et, de l'autre, au Nil, un peu au-dessous du Kaire. Mais ce projet n'a que faiblement ému l'imagination du Pacha. Si on le mettait à exécution, il faudrait décharger les marchandises qu'on y apporterait de la Haute-Asie ou des côtes occidentales de l'Afrique, pour les recharger ensuite sur des *djermes* ou bateaux du pays; car il paraît que le Nil serait d'autant moins praticable pour les bâtimens expédiés des ports de l'Hindostan ou de ceux de la Mer-Rouge, que l'époque favorable à la navigation de cette mer, ne coïncide pas avec celle de l'exhaussement des eaux du fleuve. Cette dernière considération a fait, dit-on, abandonner ce premier projet, et l'on propose maintenant d'établir cette communication par une navigation qui serait tout-à-fait indépendante de celle du Nil. Dans ce nouveau plan, le canal qui partirait également de Suez, rencontrerait dans son cours les lacs Amers et le lac Mensaleh, et il irait aboutir à Tineh, sur les côtes de la Méditerranée. L'entreprise serait moins longue et beaucoup moins dispendieuse qu'on n'est tenté de le supposer, car la nature semble en avoir fait les premiers frais. En effet, il existe dans cette direction une espèce de vallon fort étroit, qui a plusieurs lieues de longueur. Le désert qui s'élève de chaque côté formerait, en quelque sorte, les bords des eaux de la mer Rouge qu'on y ferait affluer. Comme ce canal serait alimenté par une source inépuisable, il aurait l'inappréciable avantage d'être navigable dans tous les temps, et il serait facile de le rendre accessible aux bâtimens du plus fort tonnage. Il ne serait pas exposé à être engorgé par le limon, comme s'il était alimenté par le Nil, et il aurait un courant assez énergique pour entraîner les sables qu'y déposeraient les vents du désert. De fortes jetées contiendraient, à son point de départ, la violence des vagues.

Un jeune mécanicien, élevé au milieu des prodiges de l'industrie britannique, et qu'aucune difficulté n'étonne, parce qu'il croit pouvoir les surmonter toutes, à l'aide des puissantes machines de son pays, a proposé au Pacha de diriger les travaux de cette entreprise gigantesque. Ainsi, il paraît qu'avant la fin de la première partie du 19e siècle, les vaisseaux qui se rendront dans la Haute-Asie ne seront plus obligés de décrire une courbe immense autour de l'Afrique, et d'affronter les mers turbulentes qui en baignent les côtes méridionales. Deux routes nouvelles, qui seront les deux plus magnifiques ouvrages que le génie de l'homme aura encore exécutés, paraissent devoir être ouvertes, presque simultanément, au commerce de l'univers : les vaisseaux qui se rendront dans les ports de l'Inde ou de l'Arabie, suivront la première, celle dont nous venons de parler; et les naissantes républiques du Nouveau-Monde ouvriront la seconde aux bâtimens expédiés pour la Chine ou le Japon, en coupant, à Nicaragua, l'isthme qui réunit les deux Amériques (1).

---

(1) Voyez l'examen du *Projet d'unir par un canal l'Atlantique et la mer Pacifique*, par M. Birks Pitman, page 156.

Lorsque le canal d'Alexandrie eut été terminé, Mohammed-Ali voulut établir une communication d'une autre nature entre ce port et le Kaire; et un Arménien, que plusieurs personnes se rappelleront sans doute d'avoir vu à Paris, M. Pierre Abro, traça une ligne télégraphique entre ces deux villes, d'après le système dont MM. Chappe sont les inventeurs. Malgré une distance d'environ cinquante lieues qui les sépare, depuis l'établissement des télégraphes, les ordres du gouvernement volent de l'une à l'autre dans moins d'une heure. Cette ligne ne doit pas tarder à être prolongée dans toute l'Égypte. On a, en même temps, organisé des relais de poste, pour le transport des dépêches qui, à cause de leur nombre ou de leur étendue, ne pourraient pas être transmises par des signaux. Ces relais sont établis dans l'intérieur des constructions sur lesquelles sont élevés les télégraphes.

Plus récemment, le Pacha a fondé un collége à Bourlac, dans le palais qu'habitait autrefois son fils Ismaïl. Cent élèves, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à celui de trente-cinq, y sont entretenus à ses frais, et apprennent, sous des maîtres habiles, la chimie, les mathématiques, le dessin, le grec littéral, le latin, l'arabe, le turc, le persan, et la plupart des langues modernes de l'Europe. Il paraît que les hauts emplois de l'administration seront exclusivement réservés aux jeunes gens qui sortiront de ce collége. Le Pacha a créé également une école militaire, organisée sur le modèle de celle de Metz, où des officiers français et italiens enseignent l'application des sciences physiques et mathématiques à l'artillerie et au génie.

Une institution qui n'est pas moins digne d'éloges, c'est l'Imprimerie Royale que Mohammed-Ali a établie au Kaire. Le *Manuel de l'officier d'infanterie*, celui de *l'officier de cavalerie*, et d'autres ouvrages militaires ont été traduits pour l'instruction des officiers de l'armée et imprimés dans cet établissement. On y avait imprimé antérieurement un *Vocabulaire italien-arabe et arabe-italien*, dont on prépare aujourd'hui une nouvelle édition qui sera beaucoup plus étendue que la première. On s'occupe en outre de la publication d'une gazette officielle, à l'imitation du *Moniteur*. Ce sera la première fois qu'un journal paraîtra sous les auspices d'un prince musulman. Ce journal aura à la fois un texte arabe et italien, afin que les Francs, dont le nombre s'accroît incessamment en Égypte, puissent le lire, et qu'il se répande au dehors; car Mohammed-Ali aime la gloire; il désire que les actes de son gouvernement soient connus en Europe, et c'est avec les éloges des nations plus éclairées qu'il se console de l'inimitié des barbares qu'il a entrepris de civiliser, mais qui ne sont pas encore assez avancés pour sentir le prix du bien qu'il a déjà fait et de celui qu'il prépare.

Il veut actuellement faire planter près du Kaire un jardin botanique qui, indépendamment de son utilité, aura l'avantage de contribuer à l'agrément de cette capitale. Ce jardin sera une dépendance de l'école de médecine et de chirurgie qu'il vient de créer, et dont il a confié la direction à des professeurs européens. On a fait venir de Bologne, pour le même établissement, des modèles anatomiques en cire qui serviront aux démonstrations des cours de chirurgie et de physiologie; car rien ne choquerait davantage les préjugés des Musulmans, que de voir disséquer des corps humains pour les employer à ces démonstrations, et ce n'est que très-difficilement, et petit à petit, que l'on pourra parvenir à les réconcilier avec cette idée. Une vaste bibliothèque, composée des livres les plus remarquables, écrits dans les différentes langues de l'Europe, sur toutes les branches de l'art médical, est attachée à cet établissement. Plusieurs interprètes rétribués par le gouvernement, ont déjà commencé à traduire en arabe quelques-uns de ces ouvrages, pour faciliter les études des élèves qui suivront les cours de l'école de médecine. On peut espérer que, grâce aux professeurs de cette école, nos doctrines médicales ne tarderont pas à s'accréditer en Égypte, et à y prévaloir sur le vieil empirisme de l'Orient.

Ravi de ce qu'il entendait dire de la lumière du gaz qui lui paraissait aussi merveilleuse que cette lampe d'Aladin dont les *Nuits arabes* racontent les prodiges, le Pacha a ordonné qu'on lui fît faire à Londres un appareil destiné à éclairer son palais du Kaire et la place sur laquelle il est situé. Il a aussi été question de construire une salle de spectacle à Alexandrie, et d'y faire venir une troupe de comédiens français. Des lettres récemment arrivées de cette ville, annoncent que l'on s'occupe de nouveau de ce projet. Ainsi l'Égypte, qui participe déjà aux bienfaits de quelques-unes des institutions

les plus utiles de l'Europe civilisée, pourra bientôt participer également et à ses délassemens et à ses plaisirs. Ce sera, sans contredit, pour les voyageurs, un contraste piquant d'aller, le soir, entendre les productions les plus récentes de notre théâtre, après avoir employé le cours de leur journée à visiter les plus anciens et les plus magnifiques vestiges des arts de l'antiquité.

Une chose qui ne fait peut-être pas moins d'honneur à Mohammed-Ali que la création des divers établissemens dont je viens de faire l'énumération, c'est l'espèce de susceptibilité qu'il témoigne maintenant à l'égard des étrangers qui habitent l'Égypte. Jadis on accueillait indifféremment, à Alexandrie et au Kaire, comme dans les autres échelles du Levant, les banqueroutiers, les repris de justice et les malheureux échappés des bagnes, qui y venaient, en grand nombre, de la France, de l'Italie et des autres états du littoral de la Méditerranée. Il y avait pour la fierté du Pacha quelque chose d'offensant à ce qu'on considérât le pays qu'il gouverne comme un refuge ouvert à tous les crimes et à tous les vices : il vient d'ordonner que les étrangers qui ne satisferaient pas, dans un délai déterminé, aux engagemens qu'ils ont contractés en Égypte, seraient obligés d'en sortir; et, en même temps, il en a éloigné plusieurs qui ne se trouvaient pas dans cette catégorie, mais dont l'immoralité était notoire.

Quelques-unes des grandes mesures de l'administration de Mohammed-Ali, ont été, dit-on, provoquées par M. Boghos, qui remplit près de lui les fonctions de premier drogman et de secrétaire-d'état. M. Boghos est né à Smyrne, de parens arméniens; il connaît parfaitement la plupart des langues et des littératures de l'Europe, et il seconde avec zèle et habileté l'exécution de tous les projets qui peuvent concourir, directement ou indirectement, à la régénération de l'Égypte.

Comme c'est une notice historique que nous avons voulu faire, et non un panégyrique, nous sommes assurément bien éloignés de prétendre que les innovations du Pacha soient toujours heureuses. L'activité de son ame ardente a un perpétuel besoin d'alimens, et quelquefois il veut trop faire et faire trop vite. Au lieu, par exemple, de se contenter de mettre à profit les incalculables ressources du sol de l'Égypte, il a voulu en même temps établir des manufactures, et il a fait venir des mécaniques pour filer et pour tisser le coton, sans avoir ni combustible, ni cours d'eau pour les faire mouvoir. Comme la main-d'œuvre est à très-bas prix en Égypte, on a pu, sans trop d'inconvéniens, suppléer, par un grand nombre de bras, à l'action de ces puissans moteurs. Mais l'extrême chaleur rompt les fils des tissus qu'on prépare; elle fendille ou déjette les bois des machines, et un sable impalpable, dont aucune précaution ne peut les défendre, pénètre dans l'intérieur de leurs ressorts et à tous momens en arrête le jeu. Aussi ces manufactures ne sont, jusqu'à présent, que des établissemens de pur luxe, dont les frais sont bien loin d'être compensés par les avantages.

Le Pacha a également avancé des sommes considérables, et, à ce qu'il paraît, sans plus de profit, pour l'examen géologique des montagnes situées entre le Nil et la Mer-Rouge, et pour l'exploitation des mines d'émeraudes qu'on y a découvertes. D'autres tentatives n'ont pas mieux réussi, et, en général, on peut lui reprocher d'accueillir avec une trop grande facilité les projets qui lui sont présentés par des aventuriers accourus de tous les points de l'Europe, et dont l'unique but est souvent de vivre le mieux et le plus long-temps possible à ses dépens. Mais ce qui est bien autrement préjudiciable à l'Égypte que quelques entreprises malheureuses ou mal combinées, c'est l'intervention directe et continuelle du gouvernement dans la plupart des affaires commerciales, dont, comme je l'ai déjà dit, il s'approprie presque tous les bénéfices. Il en résulte que le bien-être des habitans est loin de s'être accru dans la même proportion que les ressources du pays; et que le voyageur qui parcourt l'Égypte y est trop souvent affligé du contraste que présente une population misérable dans le sein d'une contrée florissante.

Tous ceux qui s'intéressent à la gloire de Mohammed-Ali ne sauraient trop sans doute réclamer contre de pareils abus. Mais s'il s'égare quelquefois, on n'a pas cependant à lui reprocher des tentatives puériles, comme à un autre novateur, le czar Pierre, qui, dominé par l'idée de donner à la Russie l'aspect des contrées plus méridionales de l'Europe, avait fait réunir à grands frais des milliers de ces moineaux dont on paie la destruction parmi nous, pour en remplir les forêts de Saint-Pétersbourg, où un ciel rigoureux ne tarda pas à les faire périr.

Il suffirait, d'ailleurs, pour excuser les fautes de l'administration du Pacha, de voir combien, dans tous les pays, les progrès de la raison humaine ont été tardifs. En France, au commencement du dix-septième siècle, le meilleur de nos rois monopolisait aussi les branches les plus productives du commerce, et ce n'était pas même le trésor de l'état qui profitait des avantages de ces monopoles; car Henri IV les donnait à des courtisans, en se félicitant de pouvoir, de cette manière, enrichir ses serviteurs, sans qu'il en coûtât rien à ses sujets. A la même époque, Sully s'opposait de toutes ses forces à l'établissement des fabriques de soieries, qu'il s'opiniâtrait à considérer comme une cause de ruine pour la France, et qui ont été l'une des sources de sa prospérité. Dans le cours du dix-huitième siècle, le parlement de Paris proscrivait l'inoculation, par des raisons semblables à celles qui ont ameuté la populace de la Basse-Égypte contre les établissemens sanitaires d'Alexandrie. Il y a plus de soixante ans qu'en Écosse, Adam Smith enseignait les véritables principes de l'économie politique dans un livre immortel; et ce n'est qu'aujourd'hui que le gouvernement de la Grande-Bretagne songe à fonder sur ces principes sa législation commerciale, et à briser les entraves surannées qui gênaient les mouvemens du commerce et de l'industrie anglaise.

Pour apprécier convenablement Mohammed-Ali, il faut examiner moins le bien qu'il a encore à faire, que celui qu'il a déjà fait. Quand on rassemble les traits épars du tableau que nous venons d'esquisser, et quelques autres que la rapidité du récit nous a forcés d'omettre, il est impossible de ne pas être étonné de tout ce qu'il a entrepris et de ce qu'il est parvenu à exécuter, dans moins de vingt ans. Lorsque les rênes du gouvernement de l'Égypte tombèrent dans ses mains, elle était livrée à tous les désordres de l'anarchie; les Mameloucks, les Bédouins, les Turcs, les Albanais s'en disputaient l'empire: il a détruit ou comprimé les uns, et il a habilement écarté les autres. Mais à peine son autorité commençait-elle à s'affermir en Égypte, que la Grande-Bretagne envoya une flotte et un corps d'armée pour s'en emparer: Mohammed-Ali battit les troupes anglaises à la première rencontre, et il les força de se rembarquer. Plus récemment, les Wéchabites avaient pris possession, en Arabie, du littoral de la Mer-Rouge, et ils menaçaient à la fois l'isthme de Suez et les frontières de la Syrie: il a également vaincu ces sectaires fanatiques, et il les a refoulés dans les contrées d'où ils étaient sortis. Depuis, ses armes toujours triomphantes, ont été portées, par l'un de ses fils, jusqu'aux frontières de l'Abyssinie, et il a maintenant quarante mille soldats qui disposent de tous ces redoutables moyens de destruction que, dans les derniers siècles, le génie des arts a fournis à la guerre. En même temps qu'au dehors il signalait sa puissance par des conquêtes, il rétablissait l'ordre intérieur: on sait quels dangers présentait jadis un voyage sur les rives du Nil; actuellement on circule sans aucun risque dans les rues du Kaire, la nuit comme le jour, sous la protection des nombreuses patrouilles qui les parcourent; et, dans le reste du pays, les attaques à main armée et les vols, qui y étaient si communs, sont devenus très-rares, et presque jamais ils ne sont impunis. Toutes les religions, toutes les sectes sont également protégées par le gouvernement du Pacha: des chrétiens sont admis dans ses conseils, commandent dans ses armées, et enseignent publiquement les sciences de l'Europe dans les écoles qu'il a établies. Il s'occupe aujourd'hui des moyens de préserver les contrées qu'il régit des ravages de la peste, et il a diminué ceux de la petite-vérole, en favorisant l'introduction de la vaccine. Des travaux publics, qu'on admirerait chez les peuples les plus civilisés, ont aussi signalé son administration: des fontaines, des mosquées, des palais, construits par ses soins et à ses frais, se font remarquer à Alexandrie et au Kaire, à côté des monumens qu'y ont élevés les Califes; des lignes télégraphiques et des canaux navigables ont abrégé les distances et multiplié les communications; d'autres canaux vont féconder des terres frappées de stérilité depuis une longue série de siècles. En même temps, des cultures nouvellement introduites ont déjà plus que doublé la valeur des produits de l'Égypte, et par l'extension qu'elles recevront, elles doivent l'augmenter dans une proportion plus forte encore.

Si on réfléchit à l'importance de tant d'utiles entreprises heureusement exécutées, on se convaincra que Mohammed-Ali est un des hommes les plus remarquables qui aient été placés, depuis un siècle, à la tête d'un gouvernement, par les hasards de la naissance ou par ceux de

la fortune. Tout le bien qu'il a su faire ressort encore davantage, lorsqu'on compare son administration à celle des divers gouvernemens auxquels il a succédé en Égypte, et qui n'y signalaient leur puissance que par des destructions. Le parallèle avec cette foule de beys, de pachas, de visirs qui régissent les autres dépendances de l'empire ottoman, ne lui serait pas moins favorable. Aussi l'on éprouve un vif sentiment de satisfaction quand on calcule que son âge et sa constitution robuste lui permettront vraisemblablement d'achever et de consolider son ouvrage. Au milieu de tant d'événemens qui, depuis quarante années, ont occupé le monde, c'est encore un spectacle bien curieux que la régénération simultanée de l'Égypte et de la Grèce, l'une et l'autre fidèles à leurs anciennes mœurs : l'Égypte, prête à fleurir de nouveau sous un gouvernement monarchique; et la Grèce ramenée, par ses grands souvenirs, aux institutions républicaines qui ont fait jadis sa force et sa gloire.

Biographie.

MÉMOIRES SUR LA VIE DE RICHARD BRINSLEY SHÉRIDAN,

PAR THOMAS MOORE (1).

La haute réputation que M. Moore s'est acquise à la tête de nos poëtes lyriques, et l'extrême intérêt qu'offre le sujet de son livre, ont piqué la curiosité publique à un degré inouï dans les annales de notre littérature; et nous sommes fondés à dire que l'attente de ses plus chauds admirateurs n'a point été trompée.

M. Moore a fidèlement retracé la vie aventureuse de l'homme extraordinaire dont il publie les mémoires, depuis sa naissance à Dublin, en 1751, jusqu'à sa mort à Londres, en 1816; il l'a fait d'une manière qui honore à la fois son goût, sa sagacité et ses sentimens. L'admiration et la partialité n'ont point égaré son jugement, et il n'a point glissé sur des fautes qui, d'ailleurs, aux yeux du censeur le plus rigide, seraient plutôt un sujet d'affliction que de blâme. Il a peint, avec une parfaite exactitude, le brillant, l'ingénieux Shéridan, fameux par ses talens, dégradé par ses désordres; comblé des dons de la nature et négligé dans son éducation; distingué par la noblesse de ses inclinations, mais entraîné à des légèretés, et même à des bassesses, pour avoir manqué de fermeté, et conduit à la misère par ses folies et son imprévoyance. Quelquefois M. Moore cherche des palliatifs, et il en est qu'il faut admettre, quand on envisage sous un point de vue libéral les actions humaines; mais, sous sa plume, la morale ne perd jamais ses droits, et l'une des principales qualités qui distinguent son ouvrage, c'est son amour pour la vérité.

L'auteur suit Shéridan dans toutes les phases de sa vie publique et privée; comme débutant littéraire, comme amant aventureux, comme époux, comme écrivain dramatique, comme orateur. Nous suivrons cette marche dans les extraits que nous ferons, pour donner à nos lecteurs une idée de la manière de Moore et du caractère de son héros.

M. Moore, rendant compte des premiers essais littéraires de Shéridan, rapporte que, de concert avec son ami, M. Halhed, il voulut créer un recueil périodique intitulé *Miscellanées hebdomadaires* (*Weekly Miscellany*), et que ce recueil n'alla pas au-delà du premier numéro.

---

(1) *Memoirs of the life of the Right Hon. Richard Brinsley Sheridan.* By Thomas Moore, 4°. London, Longeman et Compagnie.

« *C'est le propre d'un fou de commencer toujours,* dit un écrivain célèbre; ce n'est pas, ajoute M. Moore, le seul point sur lequel la folie et le génie se ressemblent. Les difficultés de l'exécution glacent en effet la première ardeur de la conception; aussi, on devrait être surpris de voir s'achever tant de chefs-d'œuvre, et les hommes doués d'une vive imagination ne pas se borner plus souvent à ces rapides esquisses dont elle est si féconde. Parmi les nombreux ouvrages publiés par Shéridan dans sa jeunesse, on remarque un recueil de poésies et un volume intitulé *Contes d'un extravagant.* La perte de ce volume de contes est peu à regretter; c'était, à en juger par leur titre, une imitation des spirituelles et licencieuses productions de John Halle Stephenson. Il serait aussi heureux pour la société que pour les jeunes auteurs qui, dans l'âge de la folie et des passions, ont fait de leurs écrits le miroir de leur vie, que ces fragiles monumens de leur légèreté fussent condamnés à l'oubli. »

En lisant cet aveu plein de candeur et de sincérité, nous ne pouvons oublier *les Petits Poèmes* de M. Moore. Mais peut-être l'auteur a-t-il poussé trop loin la sévérité de sa morale, dans le passage suivant, relatif aux amours de Shéridan et de la célèbre miss Linley qu'il épousa en 1771.

« Les charmes de sa personne, ses talens exquis en musique, l'éclat que jetaient sur eux la publicité de sa profession, attiraient naturellement autour de miss Linley une foule d'admirateurs, qu'une poursuite commune devait rendre rivaux. Son extrême jeunesse (elle n'avait guère plus de seize ans, quand Shéridan la vit pour la première fois), devait éloigner des esprits les plus dédaigneux et les plus délicats, la répugnance qu'ils auraient eue pour sa profession, si elle eut vécu plus long-temps sous sa flétrissante influence, et perdu, par ses fréquentes apparitions devant le public, cette fleur de modestie que tous les talens et tous les agrémens de son sexe ne sauraient remplacer.

« Toute jeune qu'elle était alors, miss Linley avait été sur le point de se marier avec M. Long, vieux gentilhomme fort riche, du Whitshire. M. Long lui prouva son attachement d'une manière que peu de jeunes amans seraient assez romanesques pour imiter. Elle lui avait déclaré confidentiellement qu'elle ne pouvait être heureuse avec lui. Il assuma généreusement sur lui toute la responsabilité d'une rupture ouverte, et il prévint la demande judiciaire en dommages et intérêts que M. Linley allait former, en assurant à sa fille un capital de 3,000 liv. st. (75,000 fr.) (1). Shéridan, qui devait à cette conduite généreuse non seulement la possession de la femme qu'il aimait, mais encore les moyens de supporter les premières charges du mariage, ne cessa de professer pour M. Long, qui parvint à un âge très-avancé, toute l'affection et le respect dûs à un caractère aussi désintéressé.

« Les amours de Shéridan avec la jeune beauté qui faisait les délices de Bath, ses deux duels avec son rival, le capitaine Mathews, les nombreux scandales que cette intrigue occasiona, l'enlèvement de miss Linley, la fuite des deux amans à Paris, leur retour en Angleterre, leur mariage, etc., sont des faits trop connus pour que nous les répétions. Ces événemens nous fournissent un exemple curieux de l'indolence et de la lenteur que Shéridan apportait dans ses affaires.

« L'un des journaux de Bath avait rendu un compte calomnieux de sa conduite dans les duels, et l'article exigeait une réponse immédiate. Il pria Woolfall de l'insérer dans son journal; mais voulant que le public eût sous les yeux toutes les pièces de l'affaire, il crut devoir y placer d'abord l'article injurieux, afin de donner plus d'effet à la réponse qui serait publiée deux ou trois jours après. En conséquence, Woolfall ne perd pas un moment pour insérer cet article dans sa feuille, ne doutant pas que la réfutation ne lui soit adressée au plus tôt; deux et trois jours s'écoulent. Woolfall presse Shéridan; celui-ci promet toujours et n'envoie pas une ligne de réponse; il avait mis toute son activité à faire circuler le poison, et n'en montrait aucune à administrer l'antidote. Toute sa vie il

(1) Note du Tr. Il faut avouer que les lois anglaises donnent beau jeu à la coquette qui veut s'enrichir aux dépens de ses amans. Surprendre d'abord une promesse de mariage, puis déclarer secrètement qu'on ne sera point heureuse si cette promesse s'exécute; et placer un honnête homme dans l'alternative d'unir son sort à celle qui ne l'aime point, ou de lui sacrifier une partie de sa fortune; c'est un scandale que la jurisprudence française n'autorise point, et que permet la législation anglaise.

se conforma à ce précepte que le père de lord Holland donnait à son fils, en plaisantant : « Ne jamais faire la veille ce qu'on peut ren- « voyer au lendemain ; ne jamais faire soi-même « ce qu'on peut faire faire par d'autres. »

Les détails relatifs aux ouvrages dramatiques de Shéridan, sont du plus grand intérêt, en ce qu'ils nous font voir en même temps le mode de travail de l'écrivain, et le caractère de l'homme. Une des singularités les plus frappantes qui le distinguent, est l'habitude de reproduire les mêmes idées, en en modifiant légèrement la forme. En parlant des lettres de lord Chesterfield, il s'exprime ainsi : « La vanité intéressée « d'un père se montre dans tout le cours de cet « ouvrage. Quand lord Chesterfield envoie à sa « sœur la copie d'une de ses lettres, il n'a « d'autre objet que de vanter son système « d'éducation. Combien est plus noble, dans « Ossian, l'exclamation de Morni : Oh ! que le « nom de Morni soit oublié, et que l'on dise « seulement : voilà le père de Gaul ! » Shéridan, plus de trente ans après, sur les *Hustings* de Westminster, a reproduit cette pensée, en parlant de son fils : « Je ne demanderais point, « dit-il, de distinction plus honorable que d'en- « tendre dire autour de moi : Voilà le père de « Tom Shéridan. »

Tant qu'il s'occupa de travaux littéraires, il conserva l'habitude de travailler la nuit. Lorsqu'il écrivait, il faisait allumer un grand nombre de bougies ; on eût dit que cette illumination l'inspirait. Le vin était son Hippocrène. « Si la « pensée est lente à se présenter, disait-il, un « verre de bon vin la fait jaillir ; et lorsqu'elle « est arrivée, un verre de bon vin l'accueille et « la récompense. »

« J'ai trouvé, dit M. Moore, dans les papiers de Shéridan, trois actes d'un drame lyrique, dont le titre est inconnu ; ils ont été écrits à la hâte et presque sans ratures. Les principaux personnages de la pièce sont des brigands, qui, sous le nom et le déguisement de démons, habitent une épaisse forêt, près d'un village, dont leurs fréquentes apparitions épouvantent continuellement les habitans. Cette forêt sert de retraite à un ermite, qui a des intelligences secrètes avec les malfaiteurs. Il tient renfermée dans un souterrain la belle Reginilla, qu'il soustrait ainsi à la lumière du jour et aux regards des hommes. Cependant elle a vu apparaître dans sa prison un jeune chasseur ; elle l'a pris pour un fantôme, et cette illusion est entretenue par l'ermite qui lui a présenté cet inconnu, lequel n'est autre qu'un prince déguisé. Voici la scène entre la belle prisonnière et le chasseur ; le manuscrit sur lequel je la copie n'est pas très-aisé à lire ; d'ailleurs le style, dans les passages où on peut en découvrir quelques traces, est sans maturité et sans correction.

Le rideau se lève ; le théâtre représente Reginilla endormie dans le souterrain.

Pévidor et d'autres démons entrent avec le chasseur enchaîné, et se retirent.

LE CHASSEUR.

Où suis-je ? est-ce dans le séjour du crime ? dans une caverne de voleurs ? Non, ce n'est point un songe ! (*Il aperçoit Reginilla.*) Dieux ! si c'en est un, ne me réveillez pas ! c'est elle !..... Aux battemens de mon cœur je reconnais ma chère, mon aimable Reginilla. Non, je ne l'éveillerai pas ; si c'est un fantôme, je le laisserai s'évanouir. Oh ! quelle respiration embaumée ! Si ces tendres soupirs ne m'apprenaient que ce n'est point une vaine image que je vois, je le croirais. (*Il s'approche d'elle.*) Un soupir de son cœur ! qu'il me soit permis de l'arrêter au passage. (*Il lui donne un baiser.*) Une rougeur plus vive a coloré sa joue ; douce modestie ! elle se fait sentir au sein même du sommeil. Elle ne s'éveillera pas....... mais quel songe précipite ses soupirs ! Comme l'oiseau prisonnier, son cœur bat dans sa cage d'ivoire ; on dirait qu'elle veut repousser la main qui approche de ce sanctuaire ! Oh ! que ne peut-elle s'éveiller, et de l'éclat de ses yeux illuminer ces ténèbres ! Chut..... elle lutte contre le sommeil........ Son ame répondra peut-être à l'appel de l'harmonie.

(*Il chante.*)

« Charmantes paupières, rendez-moi les tré- « sors de mon cœur, et laissez échapper les « célestes rayons qui éclairent cet asile. Douce « langueur, n'enchaîne plus ses appas, et rends « la liberté à l'air qu'elle respire.

« O sommeil, tandis que tu t'appesantis sur « ses yeux, colore ses traits d'un incarnat aussi « doux que celui des anges, lorsqu'ils se repo- « sent dans ton sein, le sourire sur les lèvres.

« Et toi, songe léger, qui viens animer son « sommeil, oh ! parais devant elle sous les traits « de son amant. Porte-lui mon baiser, et mur- « mure à son oreille qu'il fait nuit dans mon

« cœur, jusqu'au moment où sa paupière va « s'entr'ouvrir. »

REGINILLA, *s'éveillant.*

Un fantôme...... Mon père! (*Elle saisit sa main.*) Ah! non, non, ne m'éveillez point. (*Elle se lève.*)

LE CHASSEUR, *à ses genoux.*

O toi, lumière de ce ténébreux séjour, qui fais pour moi un paradis de ce caveau funèbre, dis-moi jusqu'où je puis t'approcher..... comment je puis te parler sans t'offenser.... etc., etc.

Ne pouvant copier toute la scène, nous nous bornerons à transcrire les vers que chante l'héroïne.

« Tu veux donc me quitter! peux-tu partir « ainsi pour voler à d'autres amours? Va, au « sein de leurs transports tu sentiras que celle « qui vit dans l'obscurité t'aura aimé plus que « personne au monde; car ces tristes mains, « ces yeux inexercés, ce pauvre cœur, sont à « toi sans déguisement. Si tu restes avec moi, « mon unique soin sera de te plaire, et de char« mer ton asile par la musique, mes chansons, « la danse..... Mais si tu pars, point de mu« sique, de danse, ni de chansons...... Si tu « aimes l'étude, je lirai pour toi, et je te ren« drai ma voix agréable; si tu as du chagrin, « ma bouche effacera tes larmes. Si tu veux « jouer, je t'embrasserai..... et je cacherai ma « rougeur dans ton sein; si tu veux t'endormir, « c'est sur le mien que reposera ta tête. »

De tous les ouvrages que Shéridan n'a point terminés, celui qui doit nous donner le plus de regrets, est la comédie dont il avait tracé le plan sous le titre de *l'Affectation.* Ce sujet offrait le thême le plus fécond peut-être à l'écrivain satirique qui n'eût point voulu se borner à peindre les démonstrations extérieures de cette ridicule manie, mais qui l'aurait découverte et suivie à travers ses nombreux déguisemens. L'affectation des formes extérieures est, dans le monde, une manière d'être, qui, retracée avec ce coloris forcé, en usage à la scène, dégénère en parade. En effet, nos fats et nos petites-maîtresses sont presque aussi ennuyeux et aussi insupportables sur le théâtre que dans la société. Le sujet choisi par Shéridan était plus vaste et bien plus important. Pour connaître à quel point l'œil de son génie avait cherché à s'étendre sur l'immense horizon de folies que son sujet ouvrait devant lui, il suffit de lire la liste de divers genres d'affectation, écrite de sa main en tête du cahier qui contient les seuls vestiges qui nous restent de sa pièce :

« Affectation de l'homme affairé.—De la perfection de l'amour. — Des goûts littéraires et de l'esprit. — De la passion musicale. — De l'intrigue. — De la sensibilité. — De la vivacité. — De l'homme taciturne. — De l'important. — Affectation de la modestie. — Du libertinage. — De la morosité. »

Le cahier dont nous venons de parler, prouve que Shéridan n'avait encore tracé ni le plan ni une seule scène de sa comédie. En tête de la première page, il a écrit très-nettement le mot *affectation*, comme pour s'encourager à entrer en matière. Puis viennent, sous les noms des principaux acteurs, des traits épars de caractères, qui ne forment entr'eux aucun corps, et des saillies sans liaison, qui semblent, comme la matière dans le chaos, attendre que le génie les mûrisse, les débrouille et les dispose pour élever le monument qu'il a conçu.

Shéridan a laissé un grand nombre d'ébauches informes, et des fragmens de poésies; mais les morceaux assez corrects pour être cités, paraissent avoir été écrits dans une extrême jeunesse, et seraient sans intérêt pour le lecteur. Quant aux autres, il serait difficile d'en trouver un seul dont il ait assez soigné le style pour le livrer à l'impression. Lorsqu'il composait des vers, il avait l'habitude de rendre d'abord ses idées en prose poétique, qu'il entrecoupait çà et là de bouts rimés, ou de vers qui coulaient de sa plume; après quoi il réduisait à force de labeur cet essai informe en un poème régulier.

Ce n'était que très-difficilement qu'il écrivait en prose, et bien plus difficilement encore qu'il écrivait en vers. Les nombreux ouvrages qu'il a abandonnés sur le chantier prouvent que ceux-là désespèrent le plus souvent de la perfection, qui sont le plus capables d'y atteindre. Voici quelques-unes des observations de M. Moore sur la plus remarquable des productions dramatiques de Shéridan, *l'École du Scandale.*

« A vingt-cinq ans, M. Shéridan touchait au comble de sa renommée dramatique, il ne manquait à sa gloire que de faire aussi la meilleure de nos comédies. Ce genre de composition semble exiger peut-être, plus que tout autre, cette connaissance du monde et du cœur humain que l'expérience peut seule donner; aussi paraîtra-t-

il étonnant que presque toutes les comédies du premier ordre, soient l'ouvrage de jeunes auteurs. Congrève avait composé les siennes avant vingt-cinq ans. Farguhar n'en avait que vingt-deux, quand il donna au théâtre *le Couple constant*, et il mourut à trente. Vanburg n'était encore qu'un jeune enseigne de vaisseau quand il enrichit notre scène du *Relaps* et *de la Femme provoquée ;* et à vingt-six ans Shéridan couronna sa réputation, par *l'École du Scandale.*

« Peut-être est-il encore plus singulier que les ouvrages qu'à cette période de la vie, nous supposons avoir été la création rapide d'une imagination facile, mais assez vigoureuse pour deviner par une sorte de seconde vue les résultats de l'expérience, ne soient au contraire que le produit longuement élaboré de plusieurs tâtonnemens, qui par degrés ont fait éclore les beautés éparses dont l'habile poète a composé son chef-d'œuvre. C'est d'après ce procédé que celui de Shéridan a été créé, si nous en jugeons par quelques fragmens de son premier canevas, qui nous ont été conservés et qui doivent intéresser tous ceux qui aiment à faire en quelque sorte l'analyse chimique du génie, et à suivre l'embrion qu'il a péniblement conçu jusqu'au dernier développement qui en fait une œuvre parfaite.

« Le génie, dit Buffon, c'est la patience : ou bien, comme l'a dit un autre auteur français : « La patience cherche et le génie trouve. » Nul doute qu'en général les beaux ouvrages ne soient le résultat de l'action combinée de ces deux pouvoirs. Cette règle cependant n'est pas sans exception, et de nos jours, nous avons vu plus d'un génie extraordinaire dont la profondeur n'empêchait point que les trésors ne fussent toujours prêts et pour ainsi dire sous la main. Toutefois les archives de l'immortalité offrent bien peu d'exemples semblables, et tous les ouvrages auxquels jusqu'ici elle a mis son cachet, justifient suffisamment cette proposition, que rien de grand et de durable n'a été composé avec facilité, et que le travail est le père de toutes les merveilles qui, depuis l'Iliade et les Pyramides, ont su braver la faulx du temps.

Le premier canevas de *l'École du Scandale* que Shéridan ait écrit, l'a été, je crois, avant la comédie des *Rivaux*, ou du moins immédiatement après cette dernière pièce; et il paraît, d'après le titre que l'auteur lui donna d'abord, que son intention était de tourner en ridicule les commérages de Bath. Voici les premiers traits de l'ébauche informe qu'il avait faite de cette pièce.

LES MÉDISANS. (*La scène représente l'intérieur d'une maison de bains.*)

— Avis amical à insérer dans les journaux.

— Elle a un admirateur qui l'attend constamment à l'église, et très-souvent on la trouve chez elle avec le docteur Brawn.

— M. Worthy a des bontés pour la jeune personne; mais je jurerais qu'il n'a point de coupables intentions.

— Quoi ! la miss Montaigre du major Wesley ?

— Vous plaisantez, madame, le marché est rompu ; je vous le garantis. Personne n'en connaît le motif : les uns disent que c'est un défaut dans le caractère de milady ; d'autres, que c'est une brèche dans la fortune de monsieur.

— Avant son départ, on a cru remarquer chez elle les premiers symptômes d'un embonpoint....

— On dit qu'elle a des jumeaux.

— Quelle indigne calomnie ! Aussi vrai que Dieu existe, madame, elle n'a qu'un seul enfant ; encore est-il si faible et si chétif que ce n'est pas la peine d'en parler.

Comme on le voit, le plan primitif différait beaucoup de la pièce même. M. Moore donne des détails intéressans sur les altérations qu'il a subies et sur l'adjonction d'un second plan, dont la combinaison avec le premier a formé la comédie de *l'École du Scandale*, telle qu'elle est représentée aujourd'hui.

« Il paraît singulier, dit M. Moore que durant la vie de Shéridan, on n'ait point publié une édition correcte et autorisée de cette pièce. Il avait disposé du droit d'impression en faveur de M. Ridgeway de Piccadilly. Ce dernier lui ayant demandé, plusieurs fois le manuscrit, Shéridan, pour s'excuser de le retenir, lui dit qu'il avait travaillé dix-neuf ans à donner, au style de *l'École du Scandale*, la couleur convenable, et qu'il n'y avait pas encore réussi. Sur ce, M. Ridgeway cessa de l'importuner. »

La vie politique de Shéridan exigerait des détails fort étendus ; elle se lie d'ailleurs à des événemens connus de la majorité de nos lecteurs. Nous nous bornerons donc à reproduire les traits les plus saillans du sombre tableau que son biographe a tracé des dernières années de sa vie.

« Lorsque Shéridan prit, en 1811, ses derniers arrangemens avec le théâtre de Drury-Lane, son fils Thomas et lui eurent, dans la propriété de ce théâtre, une part de 40,000 liv. st. (un million). Mais la portion du pauvre Shéridan se trouva absorbée par ses dettes et par les répétitions qu'on s'était réservées contre lui. La reconnaissance qu'il avait d'abord témoignée à M. Whitbread pour le zèle qu'il avait mis à être l'arbitre de cette transaction ne tarda point à s'affaiblir, lorsqu'il fallut arriver à l'examen des détails. Il eût été, en effet, difficile de trouver deux personnes moins capables de s'entendre sur une affaire de ce genre. L'un y mettait autant de rigueur, que l'autre de laisser-aller. Tandis que Shéridan, comme les peintres qui déguisent leur ignorance en anatomie, en forçant la saillie des lignes principales, avait pour méthode de généraliser ses comptes, afin d'en imposer sur les détails, M. Whitbread, au contraire, s'arrêtait avec un soin minutieux sur chaque article, et comme il lui eût été impossible de chercher à tromper qui que ce soit, il voulait aussi n'être la dupe de personne. M. Whitbread était peut-être le seul homme qui fût à l'épreuve des séductions de son éloquence et cette rigidité humilia cruellement sa fierté, en même temps qu'elle contrariait ses vues. On ne doit donc pas s'étonner de la rupture qui éclata peu de temps après entre deux caractères si opposés.

En 1813, le mauvais succès de Shéridan aux élections de Stafford consomma sa ruine. Il se voyait alors exclu à la fois du théâtre et du Parlement. Les deux ancres qui le retenaient encore sur l'océan de la vie, s'étaient détachées. Solitaire et sans secours, il se trouvait désormais à la merci de ses flots. A cette époque, le prince régent lui offrit de le faire élire au Parlement; mais il ne put supporter l'idée de reparaître sur cette scène de ses triomphes et de son indépendance avec les stigmates de l'esclavage; et il refusa. En effet, bien qu'il fût réduit à vivre au jour le jour, il n'est pas étonnant qu'il ait préféré l'alternative de se tenir caché, ou d'être emprisonné pour dettes, aux humiliations publiques, auxquelles il eût été exposé entre les gages qu'il avait donnés au parti des whigs, et les obligations que lui aurait imposées sa reconnaissance personnelle envers le prince. Les anciens écrivaient, dit-on, le nom de Minerve sur les couronnes qu'ils portaient dans leurs banquets; par malheur, ce nom n'était plus tracé sur la guirlande de Shéridan, et le breuvage qui servait autrefois à précipiter le torrent de ses pensées, il ne l'employait plus qu'à en troubler le cours, tant il lui était pénible d'en pénétrer le fonds. Son exclusion du Parlement lui épargna peut-être la douleur de se survivre à lui-même, et de continuer la lutte après sa mort, comme ce champion que Berni a peint dans ce vers :

Andava combattendo, ed era morto.

« Toutefois, avant qu'il n'eût dépassé les bornes de l'intempérance, il justifiait encore, dans la société privée, sa haute réputation d'amabilité et d'esprit. Un jour ma bonne étoile me fit asseoir à la table de M. Rogers, à côté de Shéridan et de lord Byron; Shéridan, soutenu par notre admiration pour lui et inspiré par la présence du jeune poète, semblait avoir retrouvé avec sa jeunesse toute la vivacité de son génie.

« Cependant sa détresse augmentait chaque jour, et c'est pour nous une tâche bien pénible de le suivre jusqu'au bout de sa triste existence. Les sommes que lui avait procurées la négociation qu'il avait faite, avaient été bientôt épuisées par ses créanciers; et il était réduit à se défaire successivement des livres de sa bibliothèque, pour satisfaire à de nouvelles réclamations, et pour subvenir, au jour le jour, à sa subsistance. Les nombreux volumes dont ses amis lui avaient fait cadeau, gisaient, dans leur magnifique reliûre, sur les tablettes du prêteur sur gages. La superbe coupe qui lui avait été donnée par les électeurs de Stafford subit le même sort. Il vendit cinq cent et quelques livres sterling, trois ou quatre beaux tableaux de Gainsbourg, et un de Morland; le portrait même de sa femme, ouvrage admirable de Reynolds, bien qu'il ne l'eût pas vendu pendant sa vie, était passé en d'autres mains.

« A cette époque il touchait à une des épreuves les plus humiliantes pour sa fierté. Au commencement de l'année il fut arrêté et détenu pour dettes pendant trois jours. Quel contraste entre l'affreux réduit où il se trouvait renfermé, et ces palais dont il était naguère l'hôte favori! Du sein de sa prison il écrivit à M. Whitbread une lettre violente dans laquelle il l'accuse d'être l'auteur de son arrestation; la cause de son exclusion du Parlement et du théâtre, et des pertes que lui avait attirées la transaction dont

nous avons parlé plus haut. Il n'est que trop vrai qu'à cette époque les affaires de M. Whitbread étaient très-embarrassées; et quoiqu'il n'y parût rien, il lui était impossible de faire les sacrifices qu'exigeait la position de Shéridan, sans se voir réduit lui-même au sort déplorable sous le poids duquel son ancien et malheureux ami réclamait ses secours.

« Dans cet état, Shéridan ne perdit point le caractère confiant et vif qui le distinguait; et M. Whitbread, étant allé le voir dans sa prison, pour lui annoncer le succès des démarches qu'il avait faites pour son élargissement, le trouva occupé à calculer les chances de son élection à Westminster, dans le cas où la procédure commencée contre lord Cochrane, entraînerait son exclusion du Parlement. Mais, après son retour à la liberté, tout son courage l'abandonna, et il se livrait aux longs accès d'une douleur violente, en songeant à la profanation qui, disait-il, avait été commise sur sa personne.

« Il eut, pendant plusieurs mois, le pressentiment de sa fin prochaine; et j'ai lu le passage suivant, qui m'a vivement touché, dans une lettre qu'il écrivit à mistriss Shéridan, à la suite d'un de ces différens qui jettent parfois quelques nuages sur les affections les plus tendres, et dont malheureusement son insouciance et le désordre de ses affaires faisaient naître trop souvent l'occasion. « Qu'aucune expression « amère, disait-il, ne vienne plus altérer notre « bonheur, pendant le peu de temps que nous « aurons à passer ensemble dans ce monde; et « qu'aucun nuage domestique ne trouble le peu « de jours que j'ai encore à vivre. J'ai exprimé le « même sentiment à mon fils, dans une lettre « que je lui ai adressée. Sa réponse, que je crois « sincère, m'a vivement ému; et, depuis, je « l'ai très-cordialement embrassé. Ne croyez « point que je manifeste ici par intérêt des « craintes chimériques, elles ne sont que trop « réelles. »

« Quoique le théâtre de Drury-Lane fût bâti depuis trois ans, les ressentimens de Shéridan l'en avaient tenu éloigné. Lord Essex l'invita un jour à dîner, et le décida à venir dans sa loge voir jouer Kean. Là, le génie du lieu reprit toute son influence sur le poète. Comme dans l'entr'acte, il était sorti de la loge, lord Essex craignant qu'il n'eût quitté la salle, fit demander si on l'avait vu, et, à sa grande satisfaction, il le trouva installé au foyer au milieu d'un cercle d'acteurs qui se félicitaient, avec une cordialité filiale, de le retrouver sur l'ancien théâtre de sa gloire. On apporta du vin, tous les acteurs portèrent un toast à Shéridan, en manifestant le vif désir de le revoir souvent au milieu d'eux. Cette scène simple et touchante égaya ses esprits, et, ramené par lord Essex à sa demeure, dans *Saville Row,* il s'écria d'un air triomphant qu'on entendrait bientôt parler de lui, et que le duc de Norfolk allait le faire nommer au Parlement; mais hélas! il devait se hâter; la mort n'était pas loin....... Peu de jours après commença sa dernière maladie.

« Il paraît que, dans sa détresse, Shéridan eut rarement recours à la bourse de ses amis. MM. Peter-Moore, Ironmonger, et une ou deux autres personnes, qui, durant ses dernières années, le secoururent plus utilement que ses nobles collègues, ont assuré qu'il n'avait emprunté que pour des courses de fiacre et autres menues dépenses. Cependant M. Canning, après son retour de Lisbonne, reçut une lettre de son ancien ami, qui, malade dans son lit, le priait de lui prêter 100 liv. sterling. Il est inutile d'ajouter que M. Canning s'empressa de satisfaire à cette demande. Si l'élève a jamais regretté d'avoir abandonné les opinions politiques de son maître, il est probable que ce n'est pas dans cette circonstance qu'il éprouva ce sentiment.

« On n'épargna point de nouvelles humiliations à l'auteur expirant; les clameurs et les poursuites de ses créanciers redoublaient avec les progrès de sa maladie. Un des officiers du shérif vint un jour le surprendre sur son lit de mort; et il se disposait à le faire transporter à une prison pour dettes, dans ces mêmes draps qui allaient lui servir de linceul, lorsque le docteur Bain se présenta, et prévint cet outrage, en faisant sentir à l'officier public quelle responsabilité il encourrait, si, comme il avait lieu de le croire, son prisonnier expirait en chemin.

« Cependant le *Morning-Post* éveilla l'attention publique sur la déplorable situation de Shéridan, et la générosité nationale accourut à son secours; mais il était trop tard. Son ame, que ces offres inattendues auraient pu ranimer un peu plus tôt, ne tenait plus à l'humanité que par la douleur. Après plusieurs accès de fièvre non interrompus, il tomba dans une atonie complète, et il donna très-peu de signes de souf-

frances jusqu'à son dernier soupir. Un ou deux jours avant que l'heure suprême eût sonné pour lui, l'évêque de Londres vint lire au chevet de son lit les prières des agonisans; et le samedi 16 juillet 1816, Shéridan mourut à l'âge de 65 ans. »

Les restes de cet infortuné qui venait d'expirer au milieu d'une troupe de recors et d'huissiers, furent, quelques jours après, confondus à Westminster avec ceux des rois; et tout ce que la métropole de l'empire britannique renfermait de plus distingué par le génie, les dignités et la naissance, escorta son cortége funèbre.

Suivons maintenant M. Moore dans ses observations sur le caractère et le talent de Shéridan.

« Il eut, dit-il, l'avantage d'entrer dans la carrière politique, dans un temps où l'on exigeait moins qu'aujourd'hui, des hommes publics, l'habitude des affaires et la connaissance des détails, et où la chambre des communes offrait un champ plus vaste à l'esprit et à l'éloquence. L'accroissement survenu depuis lors dans ses travaux a opéré, sous ce rapport, une sorte de révolution. Le temps de nos législateurs est si précieux, que les ornemens dont les orateurs paraient autrefois leurs discours, ne sont plus soufferts par un auditoire impatient d'arriver, de prime abord, à l'objet même qui est en discussion. Burke avait sans doute le défaut de les prodiguer; mais si les plus grands talens de son époque recommençaient leur carrière aujourd'hui, il n'en est peut-être pas un seul qui ne se trouvât dans la nécessité de modifier sa manière. Pitt serait forcé de raccourcir ses phrases; Fox apprendrait à être moins prodigue de répétitions; et il n'arriverait point à Shéridan de chercher à animer une question de faits par un appel pathétique à la piété filiale.

« Ce changement dans le mode de discussion de la chambre des communes, s'il a diminué la valeur de quelques-unes des qualités oratoires de Shéridan, en a exigé de moins brillantes, mais de plus utiles, que son éducation et ses mœurs le rendaient moins capable d'acquérir. il faut aussi tenir compte de la différence prodigieuse qui existe entre les deux époques, et qui a pour principe le mouvement général du monde civilisé dans l'immense carrière que les lumières du siècle ouvrent devant lui. Ce mouvement est tel que nul homme public, quelque distingués que soient ses talens naturels, ne peut impunément rester en arrière, et que, pour marcher à sa hauteur, il faut toute la flexibilité du génie encyclopédique de M. Brougham.

« Shéridan n'a jamais parlé sur des sujets importans, sans qu'on ait trouvé dans ses papiers l'esquisse de son discours, et les passages les plus remarquables écrits avec de nombreuses surcharges, sur des carrés de papier ou sur des cartes : j'ai vu plus d'une fois des notes relatives à la place où il devait intercaler, dans ses discours, des mots tels que ceux-ci: *Eh! grand Dieu, monsieur l'orateur!* Il préparait de même ses moindres explications; et il est à observer que lorsque le dérangement progressif de ses affaires ne lui laissa plus assez de loisir ou de recueillement pour satisfaire à cette nécessité de son esprit, il cessa de prendre la parole à la chambre des communes.

« Il paraît qu'il consacrait à ce travail préparatoire les heures qu'il passait le matin dans son lit, lorsque les fatigues de ses longues veilles lui permettaient de méditer sur les traits d'éloquence qu'il voulait faire applaudir dans la soirée.

« Ce n'est pas à un défaut de présence d'esprit qu'il faut attribuer cette habitude; l'énergie et la vivacité de ses répliques, dans le parlement, et de ses reparties, dans la conversation, prouvent le contraire.

« La nécessité qu'il s'était faite d'élaborer péniblement ses discours provenait, en grande partie, de son ignorance et de son bon goût. Son ignorance lui faisait craindre de commettre quelque erreur; et la pureté de son goût, poussée jusqu'au scrupule, augmentait encore son hésitation. Je ne puis toutefois m'empêcher de croire qu'il éprouvait une difficulté naturelle à saisir son sujet, de prime abord, et, qu'à l'instar de ces animaux qui, du regard, dévorent leur proie, avant de fondre sur elle, il avait besoin de méditer sa matière avant de s'en emparer.

» Ses lettres familières, autant que leur rareté nous permet d'en juger, prouvent combien son imagination était sous la dépendance du temps et de la réflexion. Elles sont presque toutes d'un style lâche, diffus, sans liaison et sans agrément.

» Ses bons mots de société n'avaient pas toujours eux-mêmes le mérite de l'improvisation; mais fréquemment, comme un prêtre habile, il préparait le miracle de longue main. Rien de

plus singulier que la patience avec laquelle il attendait souvent, pendant toute une soirée, le moment précis où le trait qu'il avait long-temps aiguisé, pouvait être lancé avec succès. On ne sentait pas de sa part un effort apparent ou déguisé pour en amener l'occasion; ce n'était pas, comme il le disait lui-même, par des questions détachées et ridicules qu'il dressait le piége où il devait vous prendre; mais lorsque le moment favorable était arrivé, le naturel avec lequel il laissait tomber de ses lèvres le trait qu'il tenait en réserve, ajoutait au charme de la surprise, et produisait une sensation semblable à celle que cause la délivrance de l'Armanda de Wieland.

« Il lui arrivait souvent de passer plusieurs heures sans prendre part à la conversation; mais soudain il l'animait par ses brillantes saillies qui restaient gravées dans la mémoire de tous les assistans. Et qu'on ne croie pas que, dans l'intervalle de chacun de ses éclairs, il cessât de paraître agréable; au contraire, ses manières avaient une aisance et une grâce qui prêtaient du charme à ses moindres propos, et, d'ailleurs, ses yeux étaient animés, jusque dans son silence, d'une éloquente vivacité, qui ne permettait point d'oublier que c'était là Shéridan.

« Voici un exemple assez curieux de la manière dont il thésaurisait, en quelque sorte, les bons mots pour les faire servir dans l'occasion. Dans l'ébauche des divers genres d'affectation qu'il voulait retracer dans la comédie de ce nom, il peint en ces termes un des personnages : « Il « a beaucoup d'imagination et une très-bonne « mémoire; mais il ne fait usage de ces deux « qualités comme personne; il emploie l'ima- « gination dans ces récits, et il prend la mé- « moire pour de l'esprit. S'il se livre à la plai- « santerie, vous applaudissez à la fidélité de sa « mémoire, et ce n'est que lorsqu'il raconte que « vous admirez l'éclat de son imagination. » Après plusieurs autres efforts pour ramener sa pensée à cette concision qui donne de l'énergie au trait, il la tint patiemment en réserve pendant plusieurs années et il la lança, comme à l'improviste, dans une réplique à M. Dondas, à la chambre des communes : « Le très-hono- « rable gentleman, dit-il, doit ses plaisanteries « à sa mémoire, et les faits qu'il cite à son ima- « gination. »

« Si, lors même que l'horizon politique est sans nuages, c'est une tâche aussi honorable pour le citoyen qu'utile à la nation, de veiller sur les droits des sujets, et de les garantir des empiétemens du pouvoir, combien il est plus glorieux de se montrer sur la brèche, sentinelle avancée de la constitution, en des temps aussi critiques que ceux où Shéridan se voua à sa défense; lorsque la liberté elle-même était devenue suspecte et impopulaire; que l'autorité avait réussi à identifier le patriotisme avec la trahison; et que le peu qui restât des défenseurs des franchises nationales, se trouvait réduit à prendre position sur un isthme étroit, entre l'anarchie, d'une part, et le despotisme de l'autre! Les annales de l'Angleterre attesteront la constance de Shéridan à se maintenir dans un poste si glissant; elles attesteront aussi cet esprit vraiment national, avec lequel, quand l'orage se calma à l'intérieur, et quand la liberté eut surtout à se défendre au dehors, il oublia, pour la cause commune de l'Angleterre, d'anciens engagemens de parti; et tandis que d'autres orateurs *ne tendaient que la main gauche à leur patrie* (1), il la soutint de ses deux mains au-dessus de l'abyme. On put voir alors que son patriotisme n'était point un rôle qu'il avait adopté, mais un sentiment sincère qui était, pour ainsi dire, identifié avec son organisation morale.

« Sa conduite envers les whigs offre, il est vrai, des phases diverses; mais Shéridan avait trop d'indépendance pour se rendre l'instrument aveugle d'un parti. Lorsqu'il a momentanément abandonné le sien, ce n'était pas dans un but intéressé; et il serait facile de le justifier par les comptes de la trésorerie.

« Qu'on se rappelle, d'ailleurs, qu'il fut, plus que tout autre, le martyr de son dévouement aux whigs; qu'il partagea la responsabilité d'opinions qu'il n'avait point défendues; qu'il souffrit des funestes conséquences de mesures contre lesquelles il avait protesté. Qu'on se rappelle que, durant l'administration de M. Addington, quoiqu'il approuvât le système de ce ministre, et qu'il désapprouvât celui qu'avait adopté l'opposition, il refusa de profiter d'une situation si favorable à ses intérêts, et se fit un point d'honneur de souffrir pour une foi qui n'était point la sienne; et alors, on sera forcé

(1) Ce sont les propres expressions de Shéridan.

d'avouer qu'il était aussi fidèle à ses obligations envers son parti, que le promettait l'indépendance de son caractère, et qu'il pouvait tout lui sacrifier, hors sa conscience.

« La transaction qu'il fit en 1812 est l'acte le moins justifiable de sa vie publique; mais, à cette époque, combien il avait perdu de ses facultés physiques et morales! Les ressources qu'il tirait du théâtre étaient épuisées. Encore quelques jours, et la chambre des communes allait cesser de lui offrir un asile; et, tandis que tout espoir et toute consolation l'abandonnaient, la vieillesse accourait vers lui escortée des infirmités que ses excès avaient appelées. Dans ce naufrage, l'amitié du prince régent était la seule planche laissée à son espérance et à la fierté de son ame. Qu'avec son caractère il ait mis trop d'empressement à sacrifier au dieu des cours, et à brûler quelque encens sur l'autel près duquel il cherchait un refuge, on doit le plaindre plutôt que s'en étonner.

« Quant à ses qualités sociales, elles étaient malheureusement pour lui trop attrayantes. On retrouvait dans ses manières son excellent naturel; et il montrait pour les opinions des autres une déférence qui manque souvent aux esprits les plus distingués. Les hommes qui sont privés de cette qualité, offensent presque toujours l'amour-propre de leurs auditeurs; aussi ne leur paie-t-on qu'en dépit de soi et avec répugnance le tribut d'admiration qu'ils méritent, et qu'ils ont le tort d'exiger comme un droit du seigneur.

« Doué de qualités aussi brillantes et aussi aimables, Shéridan pouvait prétendre au bonheur; les années 1789 et 1790 furent les plus heureuses de sa vie. Il était, à cette époque dans l'enivrement de ses succès et de ses espérances.

« Ses embarras pécuniaires avaient déjà commencé, dit M. Moore, mais son esprit conservait toute sa liberté, et d'ailleurs le Pactole de Drury-Lane lui versait chaque soir le tribut de ses flots. Il était difficile de voir une maison plus agréable que la sienne; et s'il n'y régnait pas toute la félicité qu'on aurait dû y trouver, la cause en était dans l'éclat même qui entourait sa vie, et dans ces triomphes faciles auxquels sa vanité, plutôt que des sentimens réels, l'entraînait hors de la sphère des affections domestiques.

« Au milieu de ses amis intimes, Shéridan poussait la gaîté jusqu'à l'enfantillage. Il se délectait dans les scènes de comédie à travestissement; et les sociétés qu'il réunissait habituellement à la campagne, s'attendaient toujours à des divertissemens et même à des mystifications de ce genre. Voici un des nombreux exemples que m'en ont cité des témoins oculaires. Les dames avaient, un soir, reçu les hommes masqués, et ceux-ci gardaient un silence obstiné qui les empêchait d'être reconnus. Ils invitèrent à leur tour les dames à les mettre à une pareille épreuve. Le lendemain, dans la soirée, Shéridan et ses amis furent reçus à un banquet où ils trouvèrent des sultanes sous le masque, réunies silencieusement autour de la table. Après les exclamations d'usage, les quolibets, etc., chaque lady prit le bras d'un cavalier; en ce moment on entendit dans la pièce voisine de grands éclats de rire..... Les masques sur lesquels ces messieurs venaient d'exercer leur sagacité n'étaient autres que des filles de service de la maison.

« MM. Tickel et Richardson, tous deux connus par leur gaîté spirituelle, étaient les associés ordinaires des plaisirs de Shéridan. C'est eux qui, habituellement, lui renvoyaient la balle dans ces jeux de l'esprit où le rôle de principal acteur est toujours languissant, si la réplique n'est pas prompte et vive.

« Après un aperçu rapide de ses qualités littéraires, politiques et sociales, il me reste peu de chose à dire sur le point le plus important, son caractère moral.

« Peu de personnes ont laissé des témoignages plus authentiques et plus honorables de leur caractère affectueux et bon dans les circonstances les plus importantes de leur vie domestique. Les soins qu'il se donna pour reconquérir la tendresse de son père; l'amour filial, dont il paya les caprices de ses parens, annoncent un cœur droit, quelle qu'ait pu être sa conduite postérieure. L'attachement que sa sœur lui voua, et qu'elle porta jusqu'à l'enthousiasme, prouve également à quel point il savait se faire chérir. Dans cette période de la vie, où le tourbillon du monde n'avait point desséché dans sa fleur son caractère aimable et bon, il conserva, pour sa première femme, une passion romanesque, alors même que par des fautes trop réelles, il semblait faire de vains efforts pour éteindre en elle ce sentiment. Il se conduisit de même envers sa seconde femme; sa vanité et ses désordres jetaient des nuages passagers sur leur union; mais ils eurent toute la

vie, l'un pour l'autre, une affection sincère et passionnée.

« Les dernières lettres qu'il lui écrivit portent l'empreinte d'une passion qui touche à l'idolâtrie ; et les soins pieux qu'elle donna à son mari expirant, prouvent qu'un sentiment semblable était resté au fond de son ame.

« Demander grâce pour les faiblesses de l'homme, en faveur de son génie, c'est oublier l'exemple que les Milton, les Newton et plusieurs autres, nous ont laissé d'une force d'intelligence prodigieuse et d'une vie irréprochable; mais les esprits les moins charitables doivent faire des concessions aux défauts résultans de la première éducation et de l'empire des circonstances. Shéridan avait eu une jeunesse dissipée ; il s'était lancé dans le monde avec un caractère ardent et facile ; il dut s'y trouver entouré d'une multitude de séductions dont sa vive et brillante imagination augmentait encore la force. Ces séductions ressemblaient à cette fontaine fatale des jardins d'Armide :

Un fonte sorge in lei, che vaghe e monde
Ha l'acque si che i riguardanti asseta ;
Ma dentro ai freddi suoi cristalli asconde
Di tosco estran malvagita secreta.

« Une fontaine y coule, dont l'onde pure et limpide invite ceux qui la regardent à s'y désaltérer; mais, dans son froid cristal, elle cache de secrets et funestes poisons. »

« Le mariage même qui, dans la vie, fait ordinairement l'office d'un calmant, ne fut qu'un épisode dans l'existence romanesque de Shéridan. Les attraits de sa femme ne firent qu'accroître le danger, en ajoutant à son goût pour le monde, le désir de l'y faire briller. Si le choix d'une profession fût venu alors régler l'emploi de ses talens, peut-être que le retour habituel des mêmes occupations lui aurait donné quelque esprit d'ordre ; mais le théâtre et la gloire s'ouvrirent devant lui. Le genre de propriété qu'il en tira était de ceux qui ne trompent pas seulement le possesseur, mais qui l'entraînent à tromper les autres; ainsi il tomba précisément dans les piéges les plus redoutables pour un homme à la fois insouciant et ambitieux. Sans avoir accru sa fortune, il devint l'ami, le compagnon des plus grands seigneurs du royaume, et même des princes ; et il paya le tribut ordinaire à ces liaisons, d'où l'égalité est bannie. Il finit par perdre ses amis et par se ruiner. Les vicissitudes de sa vie politique, les perspectives trompeuses qui s'offraient incessamment à son parti, rendaient ses espérances aussi incertaines que ses ressources, et le conduisaient à des calculs illusoires sur les unes et les autres. Toutes les fois que les affaires publiques prenaient un nouvel aspect, il paraissait être au moment de rétablir les siennes, et la confiance des autres dans sa fortune ne lui était pas moins fatale que la sienne propre, car elle ne faisait qu'élargir l'abyme qui s'ouvrait sous ses pas.

Il est impossible d'éprouver un autre sentiment que celui de la pitié, en examinant une vie dont le cours était dirigé vers un abyme, par une fatalité inévitable. Elle n'offre qu'un long paroxisme fébrile, qui ne laissait aucun instant de repos et de calme pour la méditation, aucun accès aux conseils de la prudence. Shéridan eut toujours devant lui un prestige funeste qui l'entraînait dans la voie du mal, et derrière lui, une voix qui, semblable à celle dont parle Bossuet, lui criait impitoyablement : Marche ! marche (1) ! Au lieu de s'étonner de ses fautes et de ses malheurs, on devrait être surpris que sa conscience soit sortie pure des épreuves qu'elle a subies, que ses sentimens naturels aient si longtemps luttés avec ses habitudes, que le goût de ce qui est bon et honnête ne fût pas éteint dans son cœur, même après ses plus grands désordres.

« Quelque nombreuses que soient les causes qui ont concouru à altérer son caractère moral, c'est à ses embarras pécuniaires qu'il faut attribuer les taches, qui, aux yeux du monde, ont déshonoré sa vie. Il aurait pu, sans se déconsidérer, satisfaire, à l'exemple de tant d'autres, sa vanité et ses passions, si les conséquences de ses plaisirs n'avaient été des dettes et la misère. Son ami Richardson, qui le connaissait parfaitement, était si convaincu que son caractère avait été influencé par l'état de gêne où il se trouvait, qu'il disait souvent : « Si un magicien, d'un

(1) Voici le passage de Bossuet, dans son sermon sur la résurrection : « La loi est prononcée, dit l'orateur sacré, il faut avancer toujours. — Je voudrais retourner sur mes pas. — Marche! marche! « — Un poids invincible nous entraîne ; il faut sans « cesse avancer vers le précipice. On se console « pourtant, parce que, de temps en temps, on rencontre des objets qui nous divertissent, des eaux « courantes, des fleuves qui passent. On voudrait « s'arrêter, « marche! marche! »

coup de baguette, donnait de la fortune à Shéridan, il en ferait à l'instant l'homme le plus honorable et le plus moral. » A l'appui de cette opinion, je dois dire que dans le cours des recherches que m'imposait ma qualité de biographe, j'ai entendu tous ses créanciers, sans en excepter ceux qui avaient le plus souffert du désordre de ses affaires, rendre hommage à sa loyauté, et attribuer à l'inévitable empire des circonstances, la nécessité où il s'était vu de manquer à ses engagemens.

L'histoire des transactions pécuniaires de Shéridan offre l'exemple le plus frappant de cette vérité, que le défaut d'ordre devient un vice par les désastres qu'il entraîne. Loin de ne jamais payer ses dettes, comme on le prétend, il avait toujours de l'argent à la main pour ses créanciers ; mais il payait indistinctement, avec si peu de régularité, de soin et de justice, que souvent il laissait languir un créancier respectable, pour jeter ses fonds à la tête du créancier frauduleux qu'il avait déjà payé deux ou trois fois. Il n'examinait jamais ni ses comptes, ni les quittances qu'il avait déjà reçues; on eût dit que, préférant la générosité à la justice, à l'exemple de Charles (dans l'*École du scandale*), il désirait autant que possible faire d'un paiement une donation. Il laissait aussi, suivant son usage, les intérêts s'accumuler en silence, au point de doubler le capital, comme j'en ai vu des exemples dans ses comptes.

Malgré cela, ses dettes n'étaient point aussi considérables qu'on le supposait. En 1800, il chargea MM. Berkley, Peter Moore et Frederick Homan, de s'entendre avec un *attorney* (ou avoué) pour examiner ses affaires, et prendre des mesures à l'effet de terminer avec ses créanciers. Ces messieurs, après un scrupuleux examen, fixèrent à 10,000 livres sterling environ (250,000 fr.) le montant des créances, dont le paiement pouvait être réclamé contre lui, de bonne foi, tandis que ses dettes apparentes sextuplaient cette somme. Mais, par fierté ou par délicatesse, Shéridan ne voulut contester aucune créance; il dit que toutes étaient réelles et devaient être payées; et cependant il y en avait plusieurs qui l'avaient déjà été jusqu'à deux fois. Sur cette observation ses arbitres cessèrent leur travail.

Cette fausse délicatesse l'égara en 1813 et 1814, lorsqu'on lui paya en actions sur Drury-Lane, ce qui lui restait dû dans la propriété de ce théâtre. S'il survenait un créancier, il lui donnait une de ces actions, et sans discuter le montant, ou même la légitimité de sa demande, il lui permettait de se payer par ses mains. Ce désordre perpétuel lui ôtait, alors même qu'il voulait être juste, tout le mérite et tous les avantages de la droiture, et lorsqu'il lui arrivait de se montrer loyal, on doutait, si (comme dit Cocke de ces dévots qui croient à la vertu, sans examen, et par hasard), le bonheur de l'accident excusait l'irrégularité de la forme.

Toutefois, ces paiemens continuels diminuaient graduellement son passif, et eu égard aux circonstances, il n'était point, en définitive, très-considérable; deux ans après sa mort, les dettes réelles de sa succession ne s'élevaient qu'à 6,600 liv. st.

Si nous considérons le préjudice que le désordre de ses affaires a causé aux autres, le dommage dont il est responsable ne sera pas, après tout, si grand. Il est dans la société une foule de *gens d'honneur*, ou qui passent pour tels, qui seraient heureux de n'avoir pas à répondre de plus graves atteintes à la propriété d'autrui; et on peut s'étonner que Shéridan, laissant si peu de dettes, ait ainsi travaillé à se faire une réputation de mauvais payeur.

Si sa conduite publique eût été moins ferme et moins désintéressée, il se serait assuré les moyens d'être indépendant et respectable dans sa vie privée. Il serait mort en riche apostat, au lieu de terminer dans l'indigence une vie patriotique. Il aurait, pour me servir de ses expressions, « caché sa tête sous une *couronne* (1), » au lieu de se borner à acquérir le trésor stérile de la reconnaissance nationale. Si donc nous admirons les sacrifices qu'il a faits à la cause de la liberté, nous serons plus indulgens pour ses erreurs et ses imprudences ; et puisque le temps des miracles est passé, contentons-nous de voir en lui un martyr, sans exiger qu'il ait été un saint. »

Nous terminerons ces longues citations des Mémoires de M. Moore sur Shéridan, en disant qu'ils sont ornés du portrait de son héros et d'un *fac simile*. Des fautes d'orthographe qui s'y trouvent sont une nouvelle preuve du peu de soin qu'on avait donné à l'éducation première de Shéridan. (*Lit. Gazette.*)

(1) Terme de blason.

Économie Politique.

DES COLONIES ET DU SYSTÈME COLONIAL.

Il est assurément du plus haut intérêt de bien comprendre la nature des changemens introduits dans nos rapports avec nos colonies, sur la proposition de M. Huskisson, et d'examiner si ces changemens doivent avoir des résultats avantageux pour l'empire. Mais, pour le faire avec succès, nous devons voir d'abord sur quels principes repose le système colonial. Nous tâcherons d'être aussi courts que possible; et si, sur quelques points, nous sommes obligés d'entrer dans des développemens plus étendus qu'un lecteur impatient ou superficiel ne le jugerait nécessaire, nous espérons que la difficulté du sujet, et la grandeur des intérêts que concerne l'examen que nous allons faire, pourront nous servir d'excuses.

Des causes variées ont, à différentes époques et dans divers pays, déterminé la fondation des colonies. Les colonies grecques de l'antiquité avaient, en général, été établies par des citoyens que la violence des factions avait forcés de s'expatrier. Quelquefois cependant elles l'avaient été, sans autre but que de délivrer la métropole d'une population surabondante; et quelquefois aussi pour élargir le cercle de ses opérations commerciales, et pour les rendre à la fois plus profitables et plus sûres. La nature des relations de la métropole et de la colonie dépendait beaucoup des motifs qui avaient déterminé l'établissement de celle-ci. Lorsque c'étaient des fugitifs violemment expulsés de chez eux qui l'avaient fondée, ou lorsqu'elle l'avait été par des émigrés volontaires qui ne recevaient aucune assistance de la mère-patrie, elle jouissait d'une liberté absolue; et même, dans les cas plus rares où l'émigration avait été protégée par la puissance de la métropole, la dépendance de la colonie était encore bien éloignée d'être complète. Presque toutes celles de la Grèce étaient donc, par le fait, des états indépendans; et quoiqu'elles considérassent le pays où étaient nés leurs pères avec un respect filial, et qu'elles cédassent à ses citoyens les places d'honneur, aux jeux publics et dans les solennités religieuses, lorsqu'en temps de guerre, elles leur prêtaient assistance, elles le faisaient à titre d'alliés et non en qualité de sujets. La liberté dont elles jouissaient et la supériorité qu'elles avaient ordinairement, dans les arts de la civilisation, sur les populations indigènes, au milieu desquels elles se trouvaient, les faisaient presque toujours arriver rapidement à un haut degré de prospérité; et souvent même, comme Milet et Ephèse dans l'Asie mineure, Syracuse et Agrigente en Sicile, Tarente et Locres en Italie, non seulement elles égalaient leurs métropoles, mais elles les surpassaient en richesse et en puissance.

Les principes qui avaient présidé à la formation des colonies romaines n'étaient pas précisément les mêmes. Elles avaient, en général, été établies par l'intervention directe du gouvernement, qui les considérait à la fois comme un moyen d'écoulement pour les citoyens pauvres et mécontens, et comme des stations militaires, pour s'assurer de la soumission des provinces conquises au milieu desquelles elles étaient dispersées. Leur administration intérieure était modelée sur celle de Rome, qui leur envoyait leurs magistrats; et elles étaient tenues de lui fournir des hommes et de l'argent, pour l'aider dans ces guerres interminables dans lesquelles elle était constamment engagée.

Les premières colonies des nations modernes ont été, pour la plupart, fondées par des particuliers qui n'avaient d'autre but que de faire fortune ou d'échapper à des persécutions reli-

gieuses. Dans le principe elles ressemblaient davantage à celles de la Grèce qu'à celles de Rome. Mais malheureusement elles ne tardèrent pas à perdre leur liberté, et la métropole les assujétit à des réglemens conçus, du moins à ce qu'on supposait, pour faire prévaloir ses intérêts aux dépens de ceux des colons. Plus récemment, l'établissement des colonies a été fortement encouragé par plusieurs gouvernemens européens, qui voulaient, par leur moyen, enrichir la mère-patrie et étendre son commerce, en lui donnant le droit de fournir exclusivement des marchandises à des contrées lointaines.

Les Espagnols qui se rendirent les premiers en Amérique, après sa découverte, n'étaient point dans l'intention de s'y établir et de la coloniser. L'idée que les métaux précieux constituaient seuls la richesse, prévalait alors universellement, et les audacieux successeurs de Colomb, au lieu de s'engager dans des entreprises qui auraient réclamé une industrie dont ils étaient incapables, ne cherchaient qu'à ravir, à des populations inoffensives, l'or et l'argent qu'elles avaient accumulés. C'est l'amour de l'or, l'*auri sacra fames*, dans son acception la plus ignoble et la plus littérale, qui a procuré à la couronne d'Espagne, l'empire du Mexique et du Pérou; c'est lui qui a donné à Cortez et à Pizarre le désir d'entreprendre, et l'audace nécessaire pour exécuter. Lorsque les aventuriers espagnols arrivaient sur une côte inconnue, ils tâchaient d'abord de savoir s'il y avait beaucoup d'or; dans le cas contraire ils remettaient de suite à la voile, et se rendaient sur un autre point. C'est à cette cause que doit être principalement attribuée la lenteur des progrès des colonies espagnoles. L'or et l'argent accumulés par les indigènes furent bientôt épuisés; et ces flots d'aventuriers qui vinrent ensuite, employèrent toute leur activité aux travaux généralement improductifs des mines. Le petit nombre de grandes fortunes obtenues par cette voie, comme le gros lot de la loterie, excitait la cupidité de la multitude, et accréditait ces contes populaires répandus sur les avantages que présentait ce genre d'exploitation. Cependant un grand nombre de tentatives malheureuses finirent par déterminer les colons à s'occuper moins exclusivement de la recherche des métaux précieux, et à diriger leur attention vers les travaux agricoles. L'extrême variété des produits que peut fournir l'Amérique espagnole, la richesse de son sol et les avantages de sa situation l'auraient fait arriver rapidement à une grande opulence, pour peu que son gouvernement eût eu de sagesse et d'habileté. Mais un intolérant et stupide despotisme enchaînait l'énergie des colons et paralysait tous leurs efforts. Les abus du gouvernement de la métropole avaient été introduits dans ces vastes régions et s'y étaient prodigieusement multipliés. Il serait impossible de les signaler tous; nous nous contenterons d'en faire connaître quelques-uns. C'était, par exemple, un *crime capital* d'entretenir des relations avec un étranger; et les rapports des différentes colonies entr'elles étaient eux-mêmes soumis aux réglemens les plus minutieux et les plus vexatoires. Il leur était interdit de cultiver le lin, le chanvre et la vigne; et cet odieux impôt l'*alcavala* qui avait détruit l'industrie de la métropole, était rigoureusement perçu sur toutes leurs importations et toutes leurs exportations. Afin d'affermir et de prolonger ce monstrueux despotisme, et d'empêcher les colons d'avoir le sentiment de la dégradation dans laquelle on les retenait, le gouvernement espagnol veillait avec le plus grand soin à ce qu'aucune connaissance utile ne s'introduisît parmi eux.

Il ne faut pas s'étonner après cela que les habitans de ces belles contrées eussent fait si peu de progrès, et qu'au sein de tant de richesses ils fussent, en général, si misérables. Quoique les colons des possessions qu'avait l'Espagne, dans les Antilles, fussent un peu plus avancés, il est certain que jusqu'au milieu du siècle dernier, la métropole ne retirerait pas plus d'avantages de Cuba, d'Hispaniola et de Porto-Ricco, que la France et l'Angleterre n'en retirent aujourd'hui de leurs plus petites îles à sucre, dans le même archipel. Cette île superbe de Cuba, qui pourrait sans difficulté produire assez de sucre pour en fournir à toute l'Europe, en 1750, n'en produisait pas même suffisamment pour la consommation de l'Espagne. Mais les efforts combinés d'un gouvernement arbitraire et d'une honteuse superstition, ne purent pas cependant détruire tout-à-fait les nombreux moyens qu'avaient les colons d'améliorer leur sort. Grâce à l'incapacité où se trouvait la péninsule de fournir à ses possessions transatlantiques, la totalité des articles qu'elle les forçait de faire venir l'Europe, un grand commerce interlope se fit entre l'Amérique du Sud et plu-

sieurs nations de l'ancien continent, et le gouvernement espagnol se trouva dans la nécessité de se relâcher graduellement de la rigueur de ses restrictions. Par suite de leurs relations avec les étrangers, les colons commencèrent à mieux apprécier leurs avantages naturels, et à supporter avec plus d'impatience tous les inconvéniens du régime auquel ils étaient soumis. En 1781, un nouveau monopole que le gouvernement avait voulu établir au Pérou, y fit éclater une insurrection qui menaçait de rompre tous les liens de l'Amérique espagnole et de la péninsule, et qu'on n'éteignit que dans des torrens de sang. Mais quand une fois l'esprit de liberté a été excité, il n'est guère possible de le comprimer d'une manière durable. Il se répandit peu à peu dans cet immense continent, jusqu'à ce qu'enfin l'invasion de l'Espagne par Napoléon, fournit à ses habitans l'occasion de proclamer et d'obtenir leur indépendance.

Les Anglais qui, comme les autres nations de l'Europe, avaient vu avec envie et admiration les magnifiques conquêtes des Espagnols, dans le Nouveau-Monde, ne tardèrent pas à se lancer dans la carrière des découvertes avec toute l'activité de leur génie. Mais comme une bulle du pape avait conféré à Ferdinand et à Isabelle, la souveraineté des pays découverts par les Espagnols, les Anglais, afin de ne pas se quereller avec leurs rivaux, dirigèrent leurs efforts vers le nord. Plusieurs tentatives pour établir des colonies dans le Nouveau-Monde furent faites sous le règne d'Élisabeth, par sir Humphrey Gilbert, sir Richard Grenville, sir Walter Raleigh, etc. Mais leur ignorance des localités, l'insuffisance des provisions qu'ils avaient apportées, et le temps qu'ils perdaient en recherches infructueuses pour découvrir des mines d'or, firent avorter ces entreprises. Ce ne fut qu'en 1607, qu'un petit nombre d'aventuriers fondèrent à James-Town, en Virginie, le premier établissement durable qu'aient eu les Anglais en Amérique. En 1609, Jacques Ier délivra des lettres patentes à plusieurs capitalistes qui résidaient à Londres, et qui s'étaient chargés de défrayer la dépense qu'occasionerait l'établissement de cette colonie.

En vertu de ces lettres patentes, les actionnaires de la Compagnie étaient autorisés à nommer un conseil en Angleterre pour diriger leurs affaires. Tous les articles nécessaires à l'entretien des colons pouvaient être exportés pendant sept ans, sans payer aucune taxe; la jouissance des droits et de tous les priviléges des Anglais était garantie à perpétuité à ceux qui s'établiraient dans la colonie, et la couronne ne se réservait, en échange de ces concessions, que le *quint* ou le cinquième des matières d'or et d'argent que l'on y découvrait. En conséquence, la Compagnie promulgua, en 1621, une charte qui réglait la forme du gouvernement de la colonie. Par cette charte, le pouvoir législatif était réparti entre le gouverneur qui représentait le souverain, un conseil d'état dont les membres étaient nommés par la Compagnie, et une assemblée générale composée des représentans du peuple, dont les pouvoirs et priviléges étaient analogues à ceux de la chambre des communes. Mais le roi et la Compagnie ne tardèrent pas à se quereller, et celle-ci, après avoir dépensé plus de 150,000 liv. st., fut dépouillée de tous ses droits, sans aucune compensation, en partie par la force ouverte, et en partie avec des formes et sous des prétextes légaux. Un gouverneur et un conseil d'état nommés par le roi, remplacèrent ceux qui l'avaient été par les actionnaires.

Les fondateurs de la colonie de Virginie n'avaient d'autre but que de faire fortune; mais celles qui furent bientôt après établies dans la Nouvelle-Angleterre, furent fondées par des individus qui avaient voulu, par-dessus tout, se soustraire à des persécutions politiques et religieuses. Les colons de la Nouvelle-Angleterre avaient obtenu de la métropole des institutions très-libérales, et même, pendant un temps assez considérable, ils nommèrent leurs gouverneurs, battirent monnaie et exercèrent la plupart des droits de la souveraineté. La métropole était alors trop absorbée par ses dissensions intestines, pour s'occuper de ce qu'ils faisaient. Mais après la restauration, les plantations de la Nouvelle-Angleterre furent soumises à un gouvernement semblable à celui de Virginie, qu'on introduisit également dans nos possessions des Antilles. Il n'y eut que les gouvernemens propriétaires du Maryland et de Pensylvanie qui ne subirent point de modification. Malgré les changemens introduits dans leurs institutions, les colons de la Nouvelle-Angleterre continuèrent à se distinguer par cet amour ardent de la liberté qui les avait déterminés à s'éloigner de leur partie. Tout ce qui concernait l'administration intérieure était réglé dans des assemblées coloniales composées de députés élus par les planteurs.

La liberté personnelle des citoyens était parfaitement garantie; et, à l'exception des restrictions imposées à leur commerce, nos colonies de l'Amérique du nord possédaient un degré d'indépendance presque égal à celui dont elles jouissent depuis qu'elles sont constituées en république. Aussi les accroissemens de leur population et de leur richesse sont-ils sans exemple dans l'histoire du monde. « Pour moi, disait M. Burke au Parlement en 1774, je ne puis envisager l'état florissant de leur commerce et toutes ces aisances sociales dont elles jouissent, sans être tenté de les considérer plutôt comme des nations anciennes parvenues à ce haut degré de prospérité, par une longue série de siècles et d'événemens heureux, que comme des colonies établies la veille par des malheureux bannis dans des contrées sauvages, et à trois mille milles de tous les peuples civilisés. »

Rien, au reste, n'est plus facile que de se rendre compte des causes de cette prospérité. Les colons de l'Amérique du nord y avaient apporté avec eux les arts de la civilisation. Ils y avaient apporté également un fond d'habitudes laborieuses contractées dès l'enfance. Ils étaient accoutumés aux formes du meilleur et du plus sage gouvernement qui existât en Europe, et rien ne s'opposait à ce qu'ils en corrigeassent les imperfections. Mais la facilité avec laquelle ils pouvaient se procurer des terres fertiles et inoccupées, par suite du petit nombre des habitans indigènes, est, sans contredit, la cause qui a déterminé le plus activement les rapides progrès de nos établissemens de l'Amérique septentrionale. Lorsqu'une colonie vient d'être fondée, et même long-temps après, les colons peuvent facilement se procurer des terres de la première qualité, et comme ils n'ont pas de rente et presque pas de taxes à payer, leur industrie est très-productive, et il leur est facile d'amasser des capitaux. Aussi cherchent-ils à se procurer des ouvriers de tous les côtés, et ils n'hésitent pas à rémunérer leur travail par des gages très-élevés; mais l'élévation de ces gages, qui permet de faire des économies, jointe à l'abondance et au bas prix des terrains, mettent bientôt les prolétaires les plus industrieux en situation de devenir eux-mêmes propriétaires, et d'employer à leur tour des ouvriers; de manière que chaque classe participe aux progrès de la communauté, et la population et les capitaux s'augmentent avec une rapidité qui ne peut pas avoir lieu dans les pays anciennement et convenablement peuplés.

On a souvent répété que nos colonies américaines étaient une preuve des avantages du système exclusif ou mercantile; et que c'était uniquement dans le but de créer une grande population agricole qui se bornerait à échanger ses produits bruts contre nos produits manufacturés, qu'elles avaient été établies. Cependant rien n'est moins exact que ces assertions; car la charte donnée aux colons de la Virginie, les autorisait formellement à entretenir des relations directes avec les nations étrangères. Ils s'empressèrent de profiter de ce droit, et dès 1620, ils avaient établi un entrepôt de tabac à Middelbourg et à Flessingue; et ce fut parce que le gouvernement leur retira ce privilége qu'éclata, en 1676, une insurrection d'un caractère sinistre et menaçant pour l'avenir. Ce n'est donc point la politique étroite des monopoleurs, mais les guerres civiles et l'esprit persécuteur des Stuart qui ont fait introduire en Amérique les arts et la liberté de l'Angleterre. Le gouvernement était trop intéressé à se débarrasser de meneurs entreprenans et fanatiques, pour leur imposer des conditions qui auraient pu leur ôter l'envie d'émigrer. Ce ne fut que lorsque les colons eurent commencé à s'enrichir, et que leur commerce eut pris de l'importance qu'on le soumit à des restrictions dans le but de le rendre plus avantageux à la métropole. L'acte de 1650, sous le gouvernement républicain, qui réglait que les importations et les exportations ne pourraient plus se faire que sur des bâtimens construits dans ces colonies ou en Angleterre, fut le premier pas vers le monopole. Mais le fameux acte de navigation de 1660, sous Charles II, alla beaucoup plus loin. Il établissait que certains articles qui y étaient désignés et qui sont connus dans le public, sous le titre *d'énumérés*, ne pourraient plus être exportés directement des colonies pour un pays étranger; qu'ils devraient être d'abord envoyés dans la Grande-Bretagne pour y être déchargés et ensuite réexpédiés pour leur destination définitive. Le sucre, la mélasse, le gingembre, le tabac, le coton et l'indigo, composaient exclusivement, dans le principe, les articles *énumérés*; mais le nombre en a été depuis fort augmenté. Cependant, en 1739, le monopole devint un peu moins rigoureux, et on autorisa les colonies anglaises à exporter directement leurs sucres dans tous les ports situés au midi du cap Finisterre : malheureusement l'exercice de

cette faculté était soumis à des réglemens tellement minutieux, qu'elle devint à peu près illusoire.

Mais l'insatiable avidité du monopole ne se contenta pas de forcer les colons de vendre leurs produits dans les seuls marchés de la Grande-Bretagne. On les força ensuite de tirer exclusivement des fabriques anglaises tous les articles de fabrication étrangère dont ils avaient besoin. Le préambule de ce statut passé en 1660, motive ces dispositions sur « l'utilité d'établir des relations plus intimes et plus multipliées entre les sujets de l'intérieur et ceux des colonies ; de placer ces colonies dans une dépendance plus étroite de la mère-patrie ; de les rendre plus avantageuses pour celle-ci, en augmentant la vente des marchandises de fabrication anglaise, et de faire de la Grande-Bretagne l'entrepôt, non seulement des marchandises des plantations, mais aussi de celles des autres pays destinées à leur approvisionnement. »

C'était aussi un des principes fondamentaux du système colonial adopté par l'Angleterre, comme par les autres nations européennes, de décourager dans les colonies tous les efforts que l'on faisait pour fabriquer les articles que la métropole pouvait leur fournir ; et ce principe était jugé si nécessaire, que lord Chatham n'hésita pas à dire au Parlement que les colons de l'Amérique du Nord n'avaient pas même le droit de faire un clou pour attacher le fer d'un cheval. Lorsque telles étaient les doctrines d'un des plus chauds amis des colonies, nous ne devons pas être surpris que lord Sheffield, qui ne faisait, au reste, qu'exprimer les sentimens de la plupart des négocians et des politiques de son temps, ait dit que nos plantations d'Amérique n'étaient utiles que parce que nous en transportions les produits, et que nous faisions le monopole de ses consommations.

La tentative faite, dans les premières années du dernier règne, pour lever des taxes sur ces colonies, a été la cause immédiate de l'insurrection qui, fort heureusement pour elles, et non moins heureusement pour nous, s'est terminée par leur indépendance. Mais, par le fait, les taxes qu'on voulait leur imposer, n'ont fait que hâter le moment d'une crise qui ne pouvait plus tarder long-temps. Les planteurs étaient, de jour en jour, plus mécontens des restrictions auxquelles on avait assujéti leur commerce ; et il était absurde de croire qu'un grand peuple parvenu à sa maturité, consentirait à rester dans les langes de l'enfance. L'émancipation était un pas nécessaire dans les progrès des colonies américaines ; et au lieu de gémir de leur prospérité, elle devrait être, pour nous, un sujet d'orgueil. L'Angleterre a été la *magna virûm mater ;* c'est elle qui a produit et élevé les hommes qui sont parvenus à fonder un puissant empire dans des solitudes. C'est par nos exemples et nos préceptes que l'Amérique s'est formée ; c'est nous qui lui avons appris à jouir avec modération des bienfaits de la liberté, et certes, il est bien plus glorieux pour la Grande-Bretagne d'avoir pour ami et pour allié un peuple nombreux d'hommes libres, que de tenir sous un sceptre sanglant quelques millions de sujets mécontens et indociles.

Maintenant que nous avons fini de tracer l'esquisse rapide, et nécessairement imparfaite, de la naissance et des progrès du système colonial, nous allons entrer dans l'examen des avantages que l'on suppose que ce système a pour les métropoles.

En commençant cet examen, nous devons observer, d'abord, qu'il ne serait pas juste de s'autoriser, pour faire l'éloge du monopole exercé par la mère-patrie, de ce que ce monopole lui serait avantageux, si on ne démontrait point, en même temps, qu'il ne porte pas préjudice aux colons. Une colonie n'est pas un pays étranger ; c'est une partie intégrante de l'empire, et il est contraire à tout principe d'équité ou de saine politique de chercher à enrichir une province aux dépens d'une autre. La protection que chaque gouvernement doit à ses sujets, ne peut pas varier selon les degrés de longitude et de latitude sous lesquels ils vivent. Si la Jamaïque eût été la métropole et les îles Britanniques la colonie, nous aurions certainement trouvé fort injuste de ne pas jouir des mêmes priviléges que ses habitans, et de voir notre commerce soumis à des restrictions incommodes ou oppressives dans l'unique but de procurer de l'emploi à ses manufactures et à quelques-uns de ses vaisseaux. C'est de ce point de vue que nous devons considérer le système colonial, et il ne faut pas oublier que plus le monopole nous est avantageux, en nous procurant les moyens de vendre cher aux colons et de leur acheter à bon marché, plus aussi il leur est préjudiciable.

Mais lorsqu'ensuite nous examinons si le commerce exclusif des colonies est réellement avantageux aux métropoles, nous avons une nouvelle occasion de nous convaincre de la liaison intime

qui existe entre les principes de la justice et ceux de la richesse publique. Cette égalité de droit et de priviléges à laquelle chaque citoyen d'un état libre a un juste titre, ne peut jamais être violée sans préjudice pour la nation; et le monopole du commerce colonial, au lieu d'enrichir les métropoles, tend au contraire à les appauvrir. Il est vrai que le droit qu'elles s'attribuent de vendre exclusivement à leurs colonies certaines marchandises, peut obliger celles-ci de leur acheter ces marchandises à des prix plus élevés que ceux auxquels elles se les procureraient ailleurs. Mais à quoi sert cette vente forcée? Chaque peuple a une aptitude spéciale, naturelle ou acquise, pour une ou plusieurs branches d'industrie; et il est incontestable que le meilleur moyen qu'une nation ait de s'enrichir, c'est de se borner à ces branches d'industrie, dans lesquelles elle a une supériorité réelle, et d'échanger l'excédant de ses produits contre ceux que l'étranger peut faire plus facilement et à meilleur marché. Malheureusement, le système colonial est tout-à-fait opposé à ce grand principe. Si le monopole, en empêchant la concurrence, occasione une demande artificielle de nos produits, il est évident qu'il doit aussi occasioner une répartition artificielle du travail et des capitaux du pays; il les détournera des emplois auxquels ils auraient été naturellement affectés, pour les diriger vers d'autres dont ils seront obligés de sortir, aussitôt que ce monopole cessera d'exister. Si les métropoles pouvaient fournir à leurs colonies les marchandises dont elles ont besoin, aux mêmes prix que ceux auxquels elles pourraient se les procurer ailleurs, il est hors de doute que l'identité du langage et les différens genres de relation qui existent entr'elles, assureraient aux premières la possession exclusive du marché colonial, sans qu'il fût nécessaire de faire pour cela aucun réglement. En résumé, le monopole est toujours inutile ou pernicieux, inutile, lorsque la mère-patrie peut livrer ses marchandises à des prix inférieurs ou égaux à ceux de l'étranger; dangereux, lorsqu'elle ne peut pas le faire, et que le monopole dirige les capitaux du pays vers des branches d'industrie auxquelles, par une raison quelconque, ses habitans ne sont pas propres.

Les suites de la guerre de l'indépendance ont démontré la vérité de ces observations. Jamais aucunes colonies n'avaient été considérées comme aussi importantes que celles qui composent aujourd'hui la république des États-Unis. A l'exception de Tucker, d'Adam Smith et d'un petit nombre d'autres, tous les politiques de l'époque étaient persuadés que l'émancipation de ces colonies amènerait immanquablement la ruine de la Grande-Bretagne. Lorsque la question de l'indépendance fut agitée, pour la première fois, à la chambre des communes, un membre demanda avec indignation comment on osait proposer à un géant vigoureux de se réduire aux proportions d'un nain débile. Mais il fallut bientôt baisser ce ton superbe, car l'indépendance ne pouvait pas être refusée. Qu'en est-il résulté? La grande-Bretagne est-elle descendue du haut rang qu'elle tenait jadis parmi les nations? L'émancipation de l'Amérique du Nord a-t-elle diminué son opulence, son commerce, son industrie? Précisément tout le contraire; nous avons, depuis la paix de 1784, continué à jouir de tous les avantages dont nous étions en possession, et nous n'avons plus été obligés d'entretenir des armemens dispendieux, pour défendre des contrées immenses et lointaines. La valeur annuelle des marchandises que nous exportons aujourd'hui aux États-Unis, est presque huit fois aussi considérable que celle des marchandises que nous y envoyions antérieurement à la guerre, et lorsque nous en faisions le commerce exclusif. Tant que nous pourrons vendre aux Américains à des prix inférieurs à ceux de leurs propres fabriques ou de l'étranger, nous ne courrons aucun risque de perdre ce vaste marché. Ce n'est point un commerce artificiel que nous faisons avec eux; mais un commerce naturel, et nous n'avons pas besoin de le protéger par des primes ou des prohibitions. Comme c'est sur la large base de besoins réels et réciproques qu'il repose, nous pouvons prédire que, d'année en année, il deviendra plus considérable, plus étendu et plus avantageux aux deux peuples.

On a dit cent fois que le commerce exclusif des colonies, en empêchant la concurrence, n'était pas susceptible d'être atteint par ces perturbations auxquelles est plus ou moins exposé le commerce que l'on fait avec les nations indépendantes. Mais nous avons déjà observé que l'exclusion de la concurrence était un inconvénient et non pas un avantage. D'ailleurs, dans le cas où ce serait un avantage, on ne pourrait en jouir que dans les colonies d'une petite étendue, susceptibles d'être facilement gardées.

Il est évident que si les États-Unis étaient encore une dépendance de l'Angleterre, il serait impossible, de quelque manière qu'on s'y prît, de nous réserver le bénéfice d'un marché exclusif, si les nations étrangères pouvaient vendre à des prix inférieurs aux nôtres. Toute la marine de la Grande-Bretagne ne suffirait pas pour défendre contre les smogleurs, la côte immense qui s'étend depuis le Saint-Laurent jusqu'au Mississipi. Les marchandises à bon marché sont toujours sûres de pénétrer à travers toutes les barrières. Les réglemens tyranniques, les *guarda costas* de l'Espagne, n'empêchaient pas ses colonies d'être inondées des marchandises de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France. Notre commerce, aux États-Unis, repose sur le même principe qu'avant leur émancipation, c'est-à-dire sur le bon marché relatif de nos produits. Tant que nous conserverons cet avantage, nous pouvons être certains d'obtenir la préférence, sans avoir besoin pour cela d'actes du Parlement ou du Congrès, et de traités de commerce.

En faisant l'apologie du système colonial, on a prétendu aussi qu'il avait l'utilité d'assurer et de régulariser l'approvisionnement de ces articles qui sont les produits des colonies ; et que, dans le cas où elles seraient émancipées, nous serions peut-être obligés d'acheter, au prix du monopole, ces articles que l'usage nous a rendus indispensables. Cette crainte n'a aucun fondement. Il est vrai que la France, pendant une partie de la dernière guerre, n'a pas été suffisamment approvisionnée de marchandises coloniales ; mais ce n'est point parce que ses colonies avaient été conquises par l'Angleterre, mais à cause du système continental, et parce qu'elle excluait elle-même les produits coloniaux des marchés de tous les pays où elle avait acquis de l'ascendant. La Prusse et les autres parties de l'Allemagne, quoiqu'elles n'aient ni colonies ni marine, sont tout aussi bien et tout aussi régulièrement approvisionnées de marchandises coloniales que les îles Britanniques et la Hollande, et elles les obtiennent de la même manière que nous, c'est-à-dire, en donnant en échange une portion équivalente du produit de leurs terres et du travail de leurs ouvriers. Ce n'est point seulement aux Antilles que réussit la canne à sucre ; elle réussit également aux Indes Orientales, au Brésil, au Mexique et à la Louisiane. Il en est de même du café ; et il paraît certain que les épices, que l'on supposait autrefois ne pouvoir venir qu'aux Moluques, réussissent également à Cayenne et ailleurs. Ces denrées, que nous nommons *coloniales*, devraient plutôt être nommées *tropicales*, car on les trouve à peu près dans tous les pays situés entre les tropiques. Aussi, ce serait vainement qu'une nation voudrait essayer d'en faire le commerce exclusif.

Nous venons de faire voir que plusieurs des avantages que l'on attribue communément au système colonial étaient tout-à-fait imaginaires ; mais il en est un sur lequel on a tout récemment insisté d'une manière spéciale, et qui, par cette raison, a besoin d'être examiné avec plus de développement. On a prétendu que, quoique l'accroissement de demande qui résultait de l'exclusion des marchandises étrangères du marché colonial, ne fût pas *directement* utile à la métropole, il l'était *indirectement*, parce qu'il élargissait le champ où les capitaux pouvaient s'engager ; et que, par cette raison, il faisait hausser le taux des profits. Quelque plausible que paraisse d'abord cette assertion, elle n'est pas plus fondée que les autres. La vérité est que le taux des profits ne dépend en aucune manière de l'étendue du champ ouvert aux capitaux, mais des avantages plus ou moins grands que présente l'industrie, à une époque donnée. En effet, les profits résultent de la supériorité de la valeur d'un produit quelconque, sur le montant des dépenses qui ont été faites pour l'obtenir. Il est évident, d'après cela, qu'ils ne doivent pas être affectés par l'extension du champ dans lequel les capitaux peuvent s'engager, quelque grande que soit cette extension. Supposons, par exemple, que dix millions d'acres fussent ajoutés à la Grande-Bretagne, par la volonté de la Providence, cet accroissement de territoire n'aurait d'effet sur le taux des profits, qu'autant que les nouvelles terres seraient d'une qualité supérieure aux moins bonnes qui sont actuellement en culture. Si elles étaient précisément de la même qualité, nous pourrions, dans le cas où nous le jugerions à propos, employer cinq ou six cents millions de capitaux à les cultiver ; mais le taux des profits n'éprouverait aucune augmentation. Si le fermier d'un mauvais terrain retire 20 liv. st. du capital qu'il emploie à son exploitation, il n'en retirera pas davantage s'il l'emploie dans une terre d'une qualité également inférieure.

Mais on assure qu'en même temps que le système colonial multiplie les moyens de placement pour les capitaux, ils les rend aussi plus productifs. Lorsque, dit-on, des routes avantageuses et nouvelles s'ouvrent au commerce extérieur, et le même raisonnement peut s'appliquer à celui des colonies, les négocians qui s'y engagent les premiers font de plus grands bénéfices que de coutume. Ces bénéfices déterminent d'autres négocians à les imiter, et à retirer leurs capitaux des opérations moins lucratives dans lesquelles ils les avait placés. Il en résulte que la quantité de marchandises offertes dans le marché intérieur diminue; et comme la demande reste la même, il y a une augmentation considérable dans les prix et dans les bénéfices. Ce raisonnement assez spécieux a été réfuté victorieusement par M. Riccardo, qui a rendu tant d'autres services à l'économie politique. Il est vrai que lorsque de nouvelles routes sont ouvertes au commerce, n'importe de quelle manière, une portion supérieure, ou moins grande qu'antérieurement du capital de la nation est consacrée à l'acquisition de produits étrangers. Si la même portion de revenu est affectée à l'acquisition de produits étrangers, la même portion qu'auparavant pourra l être aussi à acheter les marchandises du pays; et par conséquent il n'y aura de changemens d'aucun genre. Si au contraire on achète une quantité plus considérable de marchandises étrangères, alors la demande des produits de l'intérieur diminuera proportionnellement, et une portion correspondante du travail et des capitaux qui étaient employés à produire des articles pour les marchés du pays, le seront à produire des denrées propres à être envoyées au-dehors, pour payer la quantité plus grande de marchandises qu'on en fera venir. On voit que dans cette seconde hypothèse, il n'y aura qu'un simple déplacement de capitaux, et qu'il n'existera aucune raison pour que le taux des profits s'élève. Enfin, si par suite de la baisse des prix des produits de l'extérieur, une portion moins considérable du revenu de la nation est affectée à leur acquisition, il faudra moins de capitaux pour obtenir les marchandises destinées à être exportées pour les payer. Dans cette troisième hypothèse, les capitaux qui seront libres, ne tarderont pas à être employés à produire les nouvelles marchandises destinées à la consommation intérieure, auxquelles la portion de revenu économisé dans l'acquisition des produits du dehors, sera désormais affectée. Ainsi aucun des cas que nous venons successivement d'examiner n'exercera d'influence sur le taux des profits.

Si cependant le commerce extérieur nous donnait les moyens d'importer du blé ou tout autre article susceptible d'entrer dans les consommations ordinaires des ouvriers, à un prix moins élevé que celui de l'intérieur, il est incontestable qu'il tendrait à faire baisser les salaires et à hausser le taux des profits. Mais ce résultat, ce n'est point par le monopole qu'on peut l'obtenir, quand bien même on parviendrait à le faire dans toutes les colonies et dans tous les pays de l'univers. Il s'agit ici d'importations et non pas d'exportations; et lorsqu'on voudra sérieusement atteindre un but si désirable, le seul moyen d'y réussir, ce sera d'autoriser la libre introduction de tous les grains provenant soit de colonies, soit des pays indépendans.

Mais le système colonial a encore d'autres inconvéniens beaucoup plus graves. La double obligation dans laquelle se trouvent les colonies d'acheter toutes les marchandises dont elles ont besoin, dans les marchés de la métropole, et d'y vendre l'excédant de leurs produits, n'aurait pas pu avoir d'effet, si des compétiteurs eussent pu venir du dehors apporter des produits de la même nature et à meilleur compte. Aussi, pour que les colons pussent être forcés, de vendre exclusivement les articles qu'ils produisent, à la mère-patrie, il a fallu leur donner le monopole de son approvisionnement. Il serait, par exemple, de toute impossibilité de placer, à Londres, les sucres de la Jamaïque et de la Barbade, si ceux de Cuba et du Brésil pouvaient entrer en concurrence. En conséquence les derniers ont été exclus, et tandis que les négocians anglais avait la possession exclusive du marché de la Jamaïque, les négocians de la Jamaïque faisaient le monopole du marché de la Grande-Bretagne. Il est résulté de cet état de choses une réciprocité, non d'avantages, mais de préjudices; et le commerce des colonies, au lieu d'être une source de richesses, a été pour tous une source de vexations et de pauvreté. Sans les absurdes réglemens auxquels ce funeste système a donné lieu, nous tirerions du sucre des Indes orientales ou de l'Amérique du Sud, à des prix bien inférieurs à ceux auxquels les planteurs des Antilles nous le vendent. La perte que nous faisons, de cette manière, est beau-

coup plus considérable qu'on ne le suppose communément. Le sucre est devenu également indispensable au pauvre et au riche. La quantité de sucre importé des Antilles anglaises et vendue annuellement dans la Grande-Bretagne, s'élève à environ 380,000,000 livres pesant (1). On a démontré plusieurs fois que si les droits sur le sucre des Indes orientales et de l'Amérique du Sud étaient mis sur le même pied que ceux auxquels le sucre des Antilles est taxé, nous pourrions avoir pour 4 deniers 1/2 ce qui nous coûte actuellement 6 deniers; mais en admettant même que la différence ne fût que d'un denier par livre, au lieu d'un denier et demi, l'économie serait encore de plus d'un million 1/2 st. (environ trente-huit millions de fr.).

On observe, il est vrai, que lorsqu'une marchandise est importée dans un pays, en plus grande quantité que cela n'est nécessaire, et lorsque l'excédant de sa consommation est exporté à l'étranger, le prix de la portion vendue à l'intérieur se règle sur le prix payé pour la portion exportée; et l'on prétend que c'est précisément ce qui arrive pour nos sucres. Nous importons annuellement, dans la Grande-Bretagne, une quantité de sucre qui dépasse d'environ un quart celle que nous consommons; et comme le surplus est exporté et vendu sur les marchés du continent, concurremment avec les sucres de Cuba et du Brésil, l'on suppose que le prix de nos sucres, dans le marché intérieur, doit être identique avec celui des sucres de ces deux contrées, et que par conséquent le consommateur anglais se trouve dans une situation beaucoup plus avantageuse que nous ne le croyons. Mais, quoique le principe mis en avant soit incontestable, il y a une circonstance qui le rend tout-à-fait inapplicable au cas en question. La vérité est que le prix du sucre de nos plantations dépasse toujours celui des sucres étrangers; et il nous serait impossible de soutenir la concurrence dans les marchés du dehors, sans le *drawback* que l'on accorde par chaque centaine de livres de sucre raffiné expédié sur le continent. Cette remise dépasse de 6 à 7 shillings le droit d'importation du sucre brut des Antilles avec lequel on prépare le sucre raffiné. Ce n'est qu'à l'aide de cette prime dont les contribuables de la Grande-Bretagne supportent les frais, que s'opère une exportation qui, autrement, ne pourrait pas avoir lieu.

Un système semblable a été adopté à l'égard des articles importés de nos colonies. En résumé nous payons les produits désignés sous le titre de coloniaux plus cher que les nations qui n'ont pas de colonies, et qui peuvent librement les acheter là où ils sont à meilleur compte. Nous défions qui que ce soit de prouver que la possession du Canada et des autres colonies de l'Amérique du Nord, ait eu un seul avantage pour nous. Elle nous a occasioné des dépenses considérables, et voilà tout. Nous sommes convaincus que nous n'exagérons rien en disant que ces colonies nous ont déjà coûté plus de 70 millions sterling (1,750,000,000 fr.). Cependant, comme si nous craignions de ne pas en avoir fait assez, nous avons soumis les bois du nord de l'Europe à un droit qui est le triple de celui qui est prélevé sur ceux du Canada et de la Nouvelle-Écosse. Heureusement nous pouvons espérer que MM. Robinson et Huskisson ne toléreront pas long-temps un système aussi abusif, car il est en opposition absolue avec les grands principes qu'ils s'honorent de professer, et qui ont déterminé les actes de leur administration. L'exagération des droits a porté un grand préjudice à notre commerce dans la Baltique; et, en même temps qu'il augmentait beaucoup le prix de l'un des articles les plus utiles de nos importations, la qualité s'en trouvait bien moins bonne. Et pour qui faisons-nous ces sacrifices? pour qui le peuple de la Grande-Bretagne consent-il à payer plus cher des bois d'une qualité inférieure? Il est facile de répondre à ces questions. Tout homme sensé, qu'il fasse ou non partie du ministère, sait parfaitement bien, qu'avant qu'il soit peu, le Canada ira se confondre dans la grande fédération de l'Amérique septentrionale. Certes il est assez curieux que John Bull consente à laisser tranquillement vider ses poches, et cela pour enrichir une province qui doit bientôt faire partie du domaine de son rival Jonathan (2).

Ces charges ne sont pas les seules qui résultent pour nous du système colonial. Une pièce imprimée par ordre de la chambre des com-

(1) La livre d'Angleterre pèse 372,9 grammes.

(2) On sait que familièrement on désigne les Anglais sous le sobriquet de John Bull, et les Américains sous celui de Jonathan.

munes fait voir que les dépenses purement militaires de nos possessions des Antilles et de l'Amérique du Nord s'élèvent, par an, en temps de paix, à environ un million sterling (25,000,000 fr.), que le trésor de la Grande-Bretagne est obligé de payer, indépendamment des sommes prélevées dans ces colonies. Elles ont aussi l'inconvénient de multiplier beaucoup les chances de querelles et de malentendus avec les puissances étrangères, et d'occasioner des frais énormes en temps de guerre. « Il est remarquable, dit lord Sheffield, que, pendant la guerre de l'indépendance, la seule défense maritime des Antilles anglaises ait coûté davantage que ne l'aurait fait l'acquisition de la propriété de ces îles. La nécessité où nous nous sommes trouvés de retenir notre flotte dans l'Archipel des Antilles, a été une des causes principales de la perte de nos colonies de l'Amérique septentrionale. »

Les choses étant ainsi, il n'est pas facile de concevoir quel dommage nous pourrions éprouver par la cessation du monopole colonial et même par la perte totale et sans condition de nos colonies. Il est vrai que les partisans du système colonial ont un autre argument, auquel nous n'avons pas encore répondu; ils prétendent que nous ne pouvons rien changer à ce qui existe; que nous avons fait un contrat avec les planteurs des Antilles qui, en même temps qu'il les oblige de nous acheter toutes les marchandises étrangères dont ils ont besoin, leur confère le droit de nous vendre exclusivement les produits coloniaux; et, qu'ayant disposé de leurs capitaux, sur la foi de ce contrat, ces planteurs ont le droit d'en réclamer l'exécution. Malheureusement pour les colons des Antilles, cette assertion n'a pas l'ombre de fondement, et jamais le Parlement n'a contracté avec eux d'obligations d'aucun genre. Il est vrai qu'il a rendu certains actes relatifs au commerce des colonies, comme il en a rendu aussi pour régler d'autres intérêts du pays; mais jamais il n'a été entendu que ces actes seraient irrévocables. Chacun d'eux aurait pu être rappelé un an après sa promulgation; et dans le fait, plusieurs ont été révoqués ou considérablement modifiés, sans que qui que ce soit ait prétendu qu'il y ait eu violation d'un contrat. Que dirions-nous si les propriétaires fonciers prétendaient que la loi sur les grains de 1815, doit être considérée comme un contrat, et que le Parlement ne peut pas la rappeler ou la modifier, sans compenser les pertes qui pourraient résulter du changement? Est-il, dans tout le pays, un seul homme de sens qui ne désavouât pas une doctrine aussi monstrueuse? Et cependant il est encore bien plus absurde de prétendre que nous sommes obligés de maintenir le monopole colonial ou de payer les colons pour obtenir l'autorisation d'y renoncer. Avec des doctrines semblables, on étoufferait tous les germes d'amélioration; et les fautes, les erreurs de tout genre deviendraient éternelles.

Mais les colons disent aussi que quand bien même cette prétention ne serait pas fondée, nous ne pourrions pas encore les priver du monopole de notre marché, sans la plus grande injustice. Ils observent que l'abolition du commerce des esclaves les a placés dans une position relative, très-désavantageuse vis-à-vis des planteurs de Cuba et du Brésil; qu'il en est résulté que le prix du travail s'est élevé dans nos colonies fort au-dessus du prix auquel il se trouve dans les contrées de l'Amérique, qui font encore la traite; et que si nous voulions ouvrir indistinctement nos marchés à tous ceux qui ont à nous vendre des produits coloniaux, la justice exige ou que nous forcions ces pays à renoncer à la traite, ou que nous autorisions nos colonies à la faire de nouveau. Cette objection est, sans contredit, la plus spécieuse que l'on puisse faire; mais nous allons voir qu'elle ne supporte pas plus que les autres un examen approfondi. En effet, un esclave né aux Antilles, et accoutumé de bonne heure à des habitudes laborieuses, est bien préférable à un nègre récemment importé des côtes d'Afrique, et quoiqu'il faille moins d'argent pour acheter le dernier, il est, dans la réalité, beaucoup plus cher. La république d'Haïti ne fait pas plus la traite que la Jamaïque, et cependant toutes ses cultures prospèrent, et sa population prend même de prodigieux développemens (1). La vérité est que l'impossibilité dans laquelle se trouvent nos planteurs des Antilles, de soutenir la concurrence avec ceux de Saint-Domingue, de Cuba et du Brésil, vient de l'infériorité du sol qu'ils cultivent et non de ce qu'ils ne peuvent plus importer d'esclaves. Cette infériorité a été clairement démontrée dans l'enquête par-

(1) Voyez l'*Aperçu de la situation de la république d'Haïti*, page 27.

lementaire de 1789, et si nous attendons pour abolir le monopole qu'elle ait cessé, il faudra attendre qu'il plaise à la Providence de changer la nature du sol de ces contrées.

D'ailleurs, dans le cas où il serait à la fois inhumain et impolitique, comme quelques personnes le prétendent, d'autoriser l'importation du sucre de Cuba et du Brésil, à cause des encouragemens indirects que nous donnerions de cette manière à la traite, pourquoi défendre l'entrée de nos marchés aux produits des pays qui ont, comme nous, renoncé à cet odieux trafic? Or, ce n'est pas seulement Saint-Domingue qui se trouve dans ce cas; il a également cessé dans la Colombie, la Louisiane et les colonies hollandaises. En consentant à l'importation de leurs sucres, nous ne donnerons lieu à aucune plainte fondée; tandis que, si nous continuons à les exclure, on verra clairement que ce ne sera pas dans le but de décourager la traite, mais pour prolonger les abus d'un système absurde.

Ce n'est pas tout; non seulement nous avons interdit l'introduction des sucres de la Louisiane, de la Colombie et des colonies hollandaises, mais nous avons soumis à un droit beaucoup plus élevé que celui des Antilles, le sucre de nos propres possessions des Indes orientales! Non contens de donner aux planteurs de la Jamaïque le monopole de notre marché, à l'égard des étrangers, nous le leur avons donné aussi à l'égard de nos sujets d'Asie. Il est impossible de réclamer trop fortement contre un système aussi abusif, non certes que nous voulions prétendre que les cultivateurs de l'Hindostan doivent être traités plus favorablement que ceux des Antilles, mais nous soutenons qu'ils devraient tous être protégés de la même manière. Tenter d'enrichir les uns, en empêchant les autres de nous vendre leurs produits, ou en les soumettant à des droits d'importation exagérés, c'est préférer les intérêts de quelques milliers de planteurs dispersés au milieu de troupeaux d'esclaves, aux intérêts de plus de cent millions de sujets; et par conséquent suivre une marche aussi contraire aux principes de la justice qu'à ceux d'une saine politique.

On répond qu'il y a des esclaves dans l'Hindostan comme à la Jamaïque, et qu'en réduisant les droits prélevés sur les sucres du Bengal, et en autorisant les Européens à y acquérir ou à y affermer des terres (1), nous ne ferions rien pour l'abolition de l'esclavage. Mais en admettant un instant que cette assertion soit fondée, toujours est-il vrai que le travail libre est à si bon marché dans l'Inde, que jamais on n'y a introduit d'esclaves du dehors. Il en résulte qu'en substituant le sucre qu'on y récolte à celui des Antilles, nous ne ferions pas augmenter le nombre des esclaves qui peuvent s'y trouver; tandis que nous économiserions une somme de plus d'un million et demi st. (environ trente-huit millions fr.) sur un article qui est devenu de première nécessité, et qu'en renversant le monopole, nous poserions les bases de nouvelles relations avec l'Inde, qui ne tarderait pas à nous offrir des débouchés immenses et incalculables pour les produits de nos fabriques.

D'ailleurs, il n'est pas exact d'assimiler les esclaves de l'Hindostan à ceux de la Jamaïque. Les premiers pourraient presque être considérés comme des hommes libres, quand on les compare aux seconds. Nos lecteurs connaissent suffisamment la condition des esclaves des Antilles; et l'extrait suivant d'un ouvrage de sir Henry Colebrooke, l'un des officiers les plus capables de la Compagnie, pourra leur donner une idée du sort des esclaves de l'Inde. « L'esclavage, dit sir Henry, n'est point inconnu au Bengal. Dans plusieurs districts les travaux de l'agriculture y sont, en grande partie, exécutés par des esclaves; mais ils sont traités par leurs maîtres avec tant de douceur et d'humanité, que c'est avec zèle qu'ils s'acquittent de leur tâche. Dans d'autres districts, les propriétaires fonciers ont des droits héréditaires sur les individus qui vivent sur leurs domaines; mais ces droits ne sont jamais réclamés; ils ont, en gé-

(1) Note du Tr. Nous avons déjà observé, dans un volume précédent, que c'est à tort qu'on donne le titre de colonies aux possessions anglaises de l'Inde : il n'y a pas proprement de *colons;* car aucun Anglais n'y a le droit de cultiver la terre, ni même de s'y établir à perpétuité avec sa famille. C'est l'effroi qu'avait inspiré à la Grande-Bretagne la perte de ses colonies de l'Amérique du Nord, qui a fait maintenir cette disposition. Il est vraisemblable que la sage administration qui régit aujourd'hui l'Angleterre, la fera révoquer à l'époque de l'expiration, maintenant assez prochaine, du bail de la Compagnie; même au risque de préparer, dans l'avenir, l'émancipation de l'Hindostan. S. F.

néral, été établis, il y a plusieurs siècles, dans un état de société différent de celui qui existe aujourd'hui. Les esclaves qui se trouvent dans cette catégorie jouissent par le fait de presque tous les priviléges de la liberté; et leur condition offre bien plus d'analogie avec celle des serfs attachés à la glebe, qu'avec celle des nègres de nos îles à sucre. Dans toute l'Inde, les maîtres se considèrent comme les protecteurs naturels de leurs esclaves; et c'est ce qui explique le zèle que ceux-ci témoignent pour leurs intérêts. » Il serait difficile, après cela, de prétendre encore que l'on doit exclure de nos marchés le sucre de l'Inde, à cause que ce sont des esclaves qui le font venir.

Mais il n'est pas facile de faire lâcher prise aux partisans du système colonial : aussitôt qu'un de leurs argumens a été réfuté, ils en mettent un autre en avant. Ils ne se contentent pas de prétendre que le monopole des Antilles est favorable à la richesse du pays, ils soutiennent aussi qu'il est indispensable à sa sûreté. « Si ce monopole était aboli, disent-ils, nos marchés seraient principalement approvisionnés par des étrangers. Ceux-ci, conformément aux principes que nous avons long-temps suivis, ne manqueraient pas d'imposer des droits si considérables sur les articles qu'on exporterait sur nos navires, qu'ils forceraient de se servir exclusivement des leurs, et le préjudice qui en résulterait pour notre marine marchande causerait bientôt la ruine de notre marine militaire. » Cette nouvelle objection n'est heureusement pas moins frivole que les autres. Si le commerce des denrées coloniales était libre, le principe toujours agissant de la concurrence empêcherait les puissances étrangères de suivre la marche que l'on affecte de craindre. D'ailleurs, en admettant qu'elles se concertassent entre elles à cet effet, les produits coloniaux que nous tirerions de nos possessions des Indes orientales, empêcheraient le succès des combinaisons qu'elles pourraient faire contre nous.

En supposant même que l'abolition du système colonial nous forçât de consommer exclusivement du sucre importé sur des bâtimens étrangers, nous n'en serions pas moins disposés à soutenir l'utilité de cette abolition. On a souvent répété qu'une marine marchande considérable était nécessaire à l'entretien d'une puissante marine militaire; mais cette allégation n'a pas de fondement. La seule chose qui soit indispensable, c'est d'avoir de bons ports, et assez d'argent pour construire et pour équiper des vaisseaux. Quelque paradoxal que cela puisse paraître d'abord, il n'en est pas moins vrai que la marine royale de l'Angleterre pourrait être tout aussi formidable qu'elle l'est maintenant, et même davantage, si on le jugeait nécessaire, quand bien même nous n'aurions pas un seul vaisseau marchand. En effet, tout le monde convient que la seule utilité que la marine du commerce puisse avoir pour la défense nationale, c'est d'élever des matelots pour la marine militaire. Mais pourquoi prendre cette voie détournée? pourquoi ne pas élever directement des matelots à bord de nos vaisseaux de guerre? Un matelot élevé dans la marine marchande, a encore beaucoup à apprendre avant d'être utile sur les bâtimens de l'état. Si une quantité suffisante de vaisseaux de guerre était toujours à flot, en temps de paix, et qu'ils fussent convenablement pourvus de bons matelots, il est évident qu'en prenant à bord le nombre d'hommes de terre et d'enfans autorisé par les réglemens de l'amirauté, on n'aurait pas besoin, en temps de guerre, de recourir à la marine du commerce, pour compléter les équipages. Ce serait, d'ailleurs, l'unique moyen de nous délivrer de cette odieuse pratique de la *presse*, que les étrangers nous reprochent si aigrement et à si juste titre. Le nombre des matelots employés, en temps de paix, sur les bâtimens de l'état, s'élève à 25,000; et il y en a environ 170,000 employés dans la marine marchande. Maintenant supposons qu'une guerre survienne, au lieu de 25,000 matelots pour la flotte, il nous en faudra probablement de 70 à 80,000. Il serait possible cependant que la guerre, loin de diminuer la demande pour les vaisseaux marchands, l'augmentât; et même cela ne pourrait pas manquer d'avoir lieu, si nous conservions notre ascendant sur mer. Or, à moins que les armateurs de la marine marchande ne réduisissent leurs équipages à moitié, il est évident qu'il faudrait avoir recours à la *presse;* car les cinquante ou soixante mille matelots additionnels ne pourraient pas être créés par la publication de la déclaration de guerre. Au lieu donc de conserver, en temps de paix, vingt-cinq ou trente mille matelots, à bord de la flotte, il faudrait en avoir au moins cinquante ou soixante mille. De cette manière, immédiatement après la cessation de la paix, nous aurions des forces

navales assez considérables pour anéantir toutes celles qu'on tenterait de nous opposer. L'accroissement de notre puissance maritime, l'abolition de la *presse* et d'une multitude de réglemens minutieux et vexatoires, auxquels notre marine marchande est soumise, sont certes des objets d'une haute importance, et qui méritent toute notre attention. En suivant la marche que nous venons d'indiquer, rien ne sera plus facile que de les atteindre; et alors le gouvernement ne serait plus obligé d'avilir le service naval, en remplissant ses vaisseaux de matelots dérobés à ceux du commerce, ou de misérables recrutés dans les prisons où leurs crimes les avaient fait enfermer.

Peut-être n'est-il pas nécessaire de réfuter ceux qui prétendent que, non seulement l'abolition du système colonial nous ferait perdre les débouchés que nos produits trouvent dans les colonies, mais que le trésor perdrait aussi le revenu qu'il tire des marchandises que nous en faisons venir. Cette assertion est tellement absurde, qu'à peine mérite-t-elle d'être relevée. Assurément nous ne consommerions pas moins de sucre, de café ou de bois de construction, parce que nous aurions la possibilité d'en acheter sur les marchés où ils sont à meilleur compte. Si nous tirions ces articles de l'étranger, comme il est probable qu'il ne serait pas disposé à les donner gratis, il faudrait nécessairement lui livrer la même quantité de marchandises que nous livrions auparavant aux colonies. Il est tout aussi incontestable que c'est le peuple de la Grande-Bretagne qui paie la totalité des quatre millions st. (100,000,000 fr.) par an que produit le droit sur le sucre, et, en supposant que le droit restât le même, le revenu public n'éprouverait aucune variation, parce que le sucre serait tiré de l'Amérique du Sud, au lieu de l'être de la Jamaïque. Jamais personne n'a encore prétendu que les Chinois payassent une portion quelconque des trois millions et demi sterl. (environ 87,000,000 fr.), que produit le droit sur le thé, et il ne serait pas plus exact de dire que les colons des Antilles paient un seul shilling des taxes imposées sur les marchandises qu'on nous force de leur acheter.

De quelque manière qu'on l'envisage, il est évident que le système colonial est funeste et impolitique, et que l'intérêt public exige impérieusement qu'il soit promptement aboli. Sans doute la libre importation des produits de nos possessions de l'Hindostan et de ceux de l'Amérique du Sud serait préjudiciable aux planteurs des Antilles, mais ce n'est pas une raison suffisante pour qu'on prolonge à perpétuité leur monopole. Le résultat définitif de notre système actuel est de soumettre à des taxes oppressives, dans la Grande-Bretagne, les consommateurs des produits coloniaux, et cela pour donner à un petit nombre de planteurs et de négocians là possibilité de continuer des opérations qui ne pourraient pas se soutenir d'elles-mêmes, et qui par conséquent sont désavantageuses. Mais, malgré toutes les observations que nous venons de faire, nous sommes très-disposés à reconnaître qu'aucun gouvernement sage et libéral ne doit adopter tout-à-coup un système quelconque, quels qu'en soient les avantages et la convenance, lorsque ce système doit porter un préjudice notable à une portion de ses sujets. Tous les changemens dans l'économie publique d'une grande nation doivent être introduits graduellement et avec prudence. Les colons des Antilles sont en droit de demander qu'on leur donne le temps nécessaire, soit pour retirer leurs capitaux des affaires dans lesquelles ils les ont engagés, soit pour se préparer à soutenir la concurrence étrangère. Il n'est pas moins juste d'abolir les restrictions qui gênent leur commerce avec les autres pays, avant de leur retirer le monopole de nos marchés. Mais c'est là tout ce qu'ils peuvent raisonnablement réclamer, et leur accorder davantage, ce serait follement sacrifier les intérêts de la masse à ceux du petit nombre.

Mais précisément par la raison qu'aucun changement ne doit être tout-à-coup et violemment introduit, il ne faut pas non plus perdre de temps pour revenir à un système plus raisonnable, en suivant une marche graduelle. Considérées sous ce point de vue, les modifications qui ont été faites par l'administration actuelle au système colonial, méritent tous nos éloges. Les relations qui existaient antérieurement à la guerre de l'indépendance, entre nos possessions des Antilles et les provinces dont se compose aujourd'hui la république des États-Unis, avaient été depuis soumises à des restrictions fort gênantes. Ces restrictions avaient été établies, en partie, pour priver les États-Unis des débouchés qu'ils trouvaient pour leurs produits à la Jamaïque, et, en partie, pour assurer

au Canada le monopole de cette île, et en général de nos possessions dans les Antilles. Les planteurs n'ont jamais cessé de réclamer contre cet état de choses, aussi bien que contre les entraves mises à leur commerce avec l'Europe continentale. Malheureusement ce ne fut qu'en 1822, que le chancelier de l'Échiquier (M. Robinson), frappé des inconvéniens du système en vigueur, tenta, pour la première fois, de l'améliorer. Dans ce but, il présenta deux bills au Parlement, qui furent convertis en lois : le premier, pour autoriser des relations commerciales entre nos colonies et toutes les contrées d'Amérique, soit avec des navires de ces contrées, soit avec des navires anglais ; le second, pour permettre aux colonies d'envoyer en Europe les produits de leur sol, pourvu que ce fût à bord de bâtimens anglais. C'était une concession très-importante ; mais elle donnait un privilége aux Américains, ou plutôt aux citoyens des États-Unis, car ils sont les seuls qui possèdent une marine marchande ; et, d'ailleurs, il y avait beaucoup d'exceptions aux articles qui pouvaient être importés dans nos colonies de l'Amérique continentale. Heureusement le bill présenté au Parlement par M. Huskisson, pendant la session dernière, a remédié à ces inconvéniens. « Je propose, a-t-il dit en présentant son bill, d'autoriser des relations libres entre les colonies et les autres pays, soit avec des bâtimens anglais, soit avec des bâtimens de ces pays qui pourront importer dans les colonies tous les fruits de leur sol ou de leur industrie, et en exporter, sans exception, tous les articles qu'elles produisent. Ces articles pourront être ensuite conduits dans toutes les parties du monde; le royaume-uni et ses dépendances exceptés. » Ces grandes et utiles mesures ont été adoptées ; et les colonies doivent aussi à M. Huskisson d'avoir étendu jusqu'à elles les bienfaits du système d'entrepôt : elles lui doivent en outre la réduction des gros droits qui étaient autrefois acquittés par les bâtimens qui entraient dans leurs ports, et plusieurs autres améliorations également importantes.

Un grand pas a été fait, de cette manière, vers l'abolition totale du système colonial. Les planteurs étaient en droit de nous demander d'approvisionner exclusivement nos marchés, quand nous les obligions de nous acheter toutes les marchandises dont ils avaient besoin. Mais aujourd'hui qu'ils sont entièrement libres et qu'ils peuvent acheter dans tous les marchés du monde, ils n'ont plus aucun titre pour obtenir la continuation du monopole de la Grande-Bretagne. Après avoir déjà tant fait, les ministres se trouvent dans la nécessité de faire encore davantage; car s'ils s'en tenaient là, ils ne traiteraient pas les divers intéressés d'une manière impartiale, et les colons seraient beaucoup plus favorisés que nous. En effet, les plus habiles défenseurs du système colonial, et lord Sheffield lui-même, ont dit que ce système formait un tout homogène; qu'une partie ne pouvait pas se maintenir indépendamment de l'autre, et qu'elles devaient se conserver ou périr ensemble.

Mais on répond que si nous retirons aux Antilles le monopole de nos marchés, elles n'auront plus aucun intérêt à conserver leurs relations avec l'Angleterre, et qu'elles se révolteront. Tout ce que nous avons dit tend à prouver que leur émancipation, loin d'avoir des inconvéniens pour nous, nous serait au contraire fort utile. Mais, dans l'hypothèse où il en serait autrement, la révolte de nos îles à sucre ne serait nullement à craindre. Si nous retirions nos troupes et nos flottes de la Jamaïque, qu'arriverait-il un mois après dans cette colonie, où quelques centaines de blancs sommeillent dispersés au milieu de plusieurs milliers de nègres? Nous pouvons être certains que les colons entendent trop bien leurs intérêts pour rompre volontairement les liens qui les attachent à l'Angleterre.

On se tromperait beaucoup, cependant, si on concluait des observations que nous venons de faire que nous blâmions, en général, la fondation des établissemens coloniaux. Nous sommes bien éloignés d'entretenir une opinion semblable. Ce n'est point l'établissement des colonies, lorsqu'elles sont placées dans une situation convenable, que nous désapprouvons, mais les entraves mises à leur industrie, et l'intervention du gouvernement de la métropole dans leurs affaires intérieures. Chacun doit avoir le droit de quitter sa patrie, quand il le juge à propos; et il existe pour les gouvernemens des occasions multipliées de faire une chose utile en favorisant la formation de colonies nouvelles. Nul doute, par exemple, que la colonisation de l'Amérique n'ait eu de prodigieux avantages pour l'Europe. Les colons ont porté les sciences, les arts, les langues, la religion des nations les plus éclairées de l'ancien continent, dans les vastes régions d'une fécondité admirable qui

n'étaient auparavant occupées que par de misérables tribus sauvages; et le domaine de la civilisation a pris, de cette manière, des accroissemens immenses. En même temps, la formation et les progrès de sociétés politiques placées dans des circonstances qui se présentaient pour la première fois, développaient parmi nous des idées nouvelles en matière de législation et de gouvernement; et l'Amérique, avec l'innombrable variété de ses produits, stimulait l'industrie européenne et en récompensait les efforts.

Mais, quelle qu'ait été l'importance des résultats obtenus jusqu'à présent par la colonisation du Nouveau-Monde, ils sont bien peu de chose, en comparaison de ce qu'ils auraient pu être, si les puissances européennes avaient laissé aux colons la faculté de mettre à profit tous les avantages de leur position, et n'avaient pas voulu gouverner de vastes territoires situés à trois mille milles de distance. Heureusement, une nouvelle ère commence: *Novus sæclorum nascitur ordo!* Le monopole de l'Amérique est maintenant à peu près détruit, et son indépendance presque consommée. Depuis le Canada jusqu'au cap Horn, chaque port est libre aujourd'hui de recevoir tous ceux qui demandent à y pénétrer; et un champ sans limites se trouve ainsi ouvert aux capitaux, à l'industrie et à la population surabondante de l'Europe. Les progrès que l'Amérique va faire ne sont pas problématiques. Elle est destinée à s'avancer à pas de géant, pendant une longue série de siècles, dans la carrière des améliorations. La prodigieuse étendue de ses terres fertiles et inoccupées; la douceur et la salubrité de son climat; son immense navigation intérieure; le nombre, la grandeur et la sûreté de ses ports: tout lui présage une prospérité dont il est impossible d'assigner le terme dans l'avenir, et qui n'a pas eu d'exemple dans le passé (1).

(*Revue d'Édimbourg*.)

---

(1) NOTE DU TR. Nous avons mis d'autant plus d'empressement à reproduire, dans la REVUE BRITANNIQUE, l'article qu'on vient de lire, que la plupart des observations qu'il contient sont applicables à la France; car elle est aussi au nombre des pays qui achètent les produits coloniaux plus cher que s'ils n'avaient pas de colonies. En effet, le sucre que nous consommons nous coûte environ 25 millions de plus que si la surtaxe établie sur les sucres étrangers, pour favoriser la Martinique et la Guadeloupe, n'existait pas. On a calculé que ces deux îles consomment, chaque année, pour une trentaine de millions de nos marchandises. Supposons que nous fassions un profit net de 25 pour 100 sur ces marchandises, ce qui est beaucoup; il en résulterait que pour gagner 7,500,000 francs, nous donnerions 25,000,000 francs; et par conséquent que nous ferions, tous les ans, une perte sèche de 17,500,000 francs. Voilà, il faut l'avouer une singulière combinaison de ceux qui président à nos destinées commerciales! On dira peut-être qu'il n'est pas juste de mettre seulement en ligne de compte les bénéfices obtenus sur les marchandises que nous envoyons dans nos possessions des Antilles; et qu'il faut aussi calculer le nombre de bras que ce commerce met en mouvement, et par conséquent les salaires qu'il fait distribuer aux ouvriers. Mais si nous payions le sucre que nous consommons 25 millions de moins, il est évident que ces 25 millions seraient employés à l'acquisition d'autres marchandises, ce qui donnerait un redoublement d'activité à notre industrie agricole ou manufacturière. D'ailleurs, si les douanes françaises consentaient à recevoir les sucres de l'Inde aux mêmes conditions que ceux de la Martinique et de la Guadeloupe, il est hors de doute que nous obtiendrions sans peine du ministère actuel du roi d'Angleterre, la libre importation de beaucoup de nos produits. Les Anglais commencent à se lasser de ces vins portugais chargés d'alcohol, qui dévorent les entrailles de ceux qui en font un usage habituel, et qui ont développé, dans les Iles Britanniques, des affections très-dangereuses, et singulièrement répandues dans les hautes classes. Aussi y est-on aujourd'hui très-disposé à donner la préférence aux vins légers, salubres et agréables de la France. Si donc les sucres de l'Inde n'étaient pas exclus de nos ports par l'exagération des droits, rien ne serait plus facile que de faire consentir le gouvernement anglais à réduire les taxes auxquelles nos vins sont soumis en Angleterre, au même taux que celles imposées sur les vins du Portugal. Le bien-être qui résulterait de cette introduction, pour les propriétaires de nos vignobles, se ferait bientôt ressentir dans les autres classes, et la diminution de notre commerce avec la Martinique et la Guadeloupe se trouverait, de cette manière, bien plus que compensée. Quant aux intérêts du fisc, l'accroissement des consommations empêcherait qu'ils fussent compromis par la réduction du droit sur les sucres étrangers.

PENSÉES ET SOUVENIRS,

PAR UN HOMME DU SIÈCLE DERNIER.

Ce livre, avec son titre un peu bizarre, est l'ouvrage d'un observateur spirituel; mais qui n'est ni très-profond, ni très-instruit, ni très-modeste, et qui est encore moins libéral. Quoiqu'il assure que si ses pensées ont été écrites à la hâte, elles ont mûri et ont été, en quelque sorte, *tamisées* dans sa tête, nous trouvons peu de traces de la réflexion qui les aurait élaborées et du soin qui aurait présidé à leur révision. Au contraire, l'auteur y manifeste un esprit plein de vivacité, mais placé sous l'influence de préjugés qui nuisent à son énergie et gênent sa liberté. Comme ces mélanges ne se prêteraient pas à une analyse méthodique, nous nous contenterons d'en faire des extraits, et de signaler quelques-unes des erreurs échappées à l'auteur.

Au nombre de ses préjugés, nous ne compterons pas sa manière de voir en matière de religion. Ses opinions paraissent extrêmement libérales sur toutes les questions qui s'y rapportent, et dans les trois chapitres intitulés : *Le catholicisme, le clergé catholique* et *le clergé anglican*, il s'attache à réfuter certaines erreurs qu'entretient chez les protestans la perfidie de quelques personnes qui spéculent sur leurs alarmes et sur leur honnête crédulité.

« Les Anglais, même les plus instruits, dit-il, sont dans une ignorance déplorable des dogmes du christianisme; par exemple, il n'est presque personne, depuis le poète lauréat (Southey) jusqu'au dernier clerc de paroisse, qui n'ajoute foi aux *indulgences par anticipation*. Eh bien! non seulement on n'en accorde point de semblables, mais elles sont interdites comme contraires aux principes fondamentaux de l'église romaine. Lorsque après la confession, le prêtre absout le pénitent, c'est dans la conviction que son repentir a été sincère et dans l'idée qu'il s'abstiendra de pécher à l'avenir; et, en effet, c'est du rituel de Rome que nos prêtres ont tiré leurs formules d'absolution.

« Ces principes ont été trop souvent méconnus dans les temps de barbarie; mais le Dante leur a rendu hommage au XIVe siècle; ils sont fondés sur les canons et reconnus aujourd'hui par tous les catholiques éclairés. Je me rappelle, à ce sujet, un entretien que j'eus, en Italie, avec une dame romaine d'une singulière franchise. J'avais observé qu'elle remplissait très-exactement ses devoirs religieux. Un jour elle m'avoua qu'elle n'allait jamais à confesse. Je lui en témoignai assez indiscrètement ma surprise. « Comme je n'ai point, me dit-elle, l'in« tention de changer ma manière de vivre, je « ne veux pas, quoi qu'on puisse dire, ajouter « le sacrilége à la liste de mes peccadiles. » Je ne nie pas cependant que le peuple dans son ignorance ne puisse se former une autre idée de la confession et de l'absolution; les considérer comme une rémission absolue et sans condition de toutes les fautes commises; et que cette fausse opinion ne conduise quelquefois à des profanations du sacrement. »

Le livre dont nous rendons compte contient aussi des observations judicieuses sur les inconvéniens de la confession auriculaire; nous y avons trouvé sur ce sujet deux anecdotes fort plaisantes. Une jeune fille, par pure curiosité, et sans autre but que d'avoir l'explication d'un mot qu'elle ne comprenait pas, s'était accusée de *fornication*. Une autre, ayant acheté un examen de conscience, avait pris le parti de l'apprendre par cœur, et de réciter aux pieds de son confesseur la liste entière de tous les péchés dont ce livre contenait le catalogue. Le prêtre, au récit de tant d'atrocités, frissonnait de terreur; ses cheveux se dressaient sur sa tête.

Heureusement la jeune fille, en s'accusant d'être *simoniaque* (1), vint calmer à propos l'effroi que lui inspirait une scélératesse si précoce. L'auteur censure sévèrement l'absurde bigoterie de ceux qui parlent sans cesse des persécutions dont Cramer (2) fut la victime, et qui oublient les supplices que ce fanatique avait lui-même ordonnés; qui blâment les sectaires acharnés contre Laud (3), et qui ferment les yeux sur les cruautés dont ce prélat s'était rendu coupable. Ajoutons qu'il rejette l'opinion ridicule de ceux qui, comme le successeur de Laud, l'évêque de Bloomfield, soutiennent que la foi catholique, sa discipline et ses pratiques, sont également immuables, à quelque époque et dans quelque pays que ce soit. Il démontre, par des exemples irrécusables, l'aveuglement de ces fanatiques, qui attribuent à l'influence de la religion romaine les vices qui règnent dans les pays catholiques; il nie qu'on y soit plus immoral qu'en Angleterre, et il demande quelle différence on peut découvrir sur ce point entre les cantons protestans et catholiques de la Suisse, entre les luthériens de Berlin et les papistes de Vienne.

Jusqu'ici nous avons marché d'accord avec l'auteur; mais nous lisons son chapitre sur l'éducation, et nous cessons de faire route ensemble; il prétend que l'on a eu grand tort de faire participer à ses bienfaits les classes inférieures.

Si une assertion aussi téméraire avait quelque chose de spécieux, nous nous attacherions à la réfuter sérieusement, et nous démontrerions qu'il n'existe aucun motif fondé pour mettre en question le bien que l'éducation a fait à la société en général, et en particulier à chacun de ses membres. Mais comment nier que l'éducation procure les moyens les plus puissans de nous rendre heureux et de contribuer au bien de l'humanité? Les qualités que nous lui devons sont si précieuses que s'il est arrivé qu'elles aient été mal employées, les mauvais penchans qu'elle a pu favoriser ont été amplement compensés par le développement qu'elle a donné aux talens utiles, et par les nobles et pures jouissances qu'elle a multipliées autour de nous. Il serait aussi raisonnable de retirer au pauvre la lampe qui éclaire sa cabane, et la ramée qui pétille sur son modeste foyer, pour ne pas l'exposer aux risques d'un incendie, que de s'opposer à son instruction, parce que quelques êtres incorrigibles pourront y puiser plus d'audace et d'habileté pour commettre leurs attentats. Plus une nation verra s'accroître sa population et sa richesse, plus elle comptera de scélérats; mais aussi c'est une grave erreur de supposer que le nombre de crimes y sera plus grand que celui des actes de vertu et de bienfaisance, et c'en est une mille fois plus grave, d'attribuer la dépravation des mœurs à la diffusion des lumières. L'effet contraire est le seul incontestable; *tout vice est issu d'ânerie*, et l'unique moyen de réprimer ou de prévenir leurs mauvais penchans, c'est de faire connaître aux hommes l'étendue et les conséquences de leurs devoirs. Ce qui entraîne au crime, c'est surtout l'impuissance d'exercer avec succès une industrie avouée par les lois; c'est un défaut habituel de réflexion qui ne permet pas à l'homme de prévoir les suites de son inconduite; c'est enfin l'absence d'une occupation honnête et agréable. L'éducation attaque le mal dans sa racine, et c'est une absurdité palpable de prétendre qu'un homme que son instruction a rendu propre à exercer des professions honorables et dont l'étude a mûri le jugement, soit, par cette raison-là même, plus disposé au crime, que l'homme qui se trouve dans une position différente.

Il est très-vrai que l'éducation ne saurait déraciner complètement nos inclinations vicieuses, et qu'elle peut, d'un individu incorrigible dans sa perversité, faire un scélérat plus habile; ainsi celui qui sait écrire sera un faussaire plus adroit que celui qui ne le sait point. L'homme qui peut parler est également plus capable qu'un muet de commettre un parjure. Celui qui a l'usage de ses membres, pourra, mieux qu'un paralytique, attenter à la sûreté de son ennemi. Aussi l'usage de l'écriture ne tend pas plus à faciliter les crimes de faux, que celui de la parole ou des mains à favoriser le

(1) Il est inutile de dire à nos lecteurs que le crime de *simonie* est celui que commettent les ecclésiastiques, qui donnent ou qui reçoivent de l'argent pour obtenir ou pour conférer un bénéfice.

(2) Archevêque de Cantorbery, sous Henry VIII.

(3) Primat d'Angleterre, sous Charles Ier, immolé par le fanatisme parlementaire.

mensonge ou l'homicide; et il n'est pas moins absurde de contester, sur des motifs semblables, l'utilité générale de l'écriture, que de soutenir que le monde serait meilleur et plus heureux s'il ne se composait que de paralytiques et de muets.

C'est pousser trop loin la complaisance, que de réfuter de telles absurdités. En point de fait, l'assertion dans laquelle notre auteur se renferme prudemment est complètement erronée. Il n'a pas daigné nous apprendre sur quoi il la fonde; mais nous savons que ce n'est point sur la vérité. On a long-temps défié les adversaires du système de Bell et de Lancastre, de citer l'exemple d'un seul enfant qui ait subi une condamnation criminelle, après avoir été élevé dans les écoles où on suit leur méthode, et le défi n'a pas été accepté. La conclusion est facile à tirer, mais les avantages de l'éducation en général n'ont pas besoin d'être démontrés par des faits isolés. Il se commet aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, malgré le prodigieux accroissement de sa richesse et de sa population, moins de crimes qu'il y a deux cents ans. A quoi faut-il l'attribuer, sinon à la meilleure éducation des classes inférieures, aux développemens et à la perfection de leur industrie? Comment expliquer autrement pourquoi il se fait que près de la moitié des crimes commis dans cette portion de l'Amérique où la masse *est éclairée*, le sont par une poignée d'Irlandais *sans éducation?* Comment expliquer autrement le singulier contraste que présente, sous ce rapport, l'Écosse et l'Irlande? L'auteur convient, il est vrai, que l'Écosse est à la fois éclairée et morale; « mais on oublie, dit-il, que cette « nation n'a pas toujours possédé les mêmes « lumières; qu'elle doit son éducation au clergé, « et que les prêtres qui s'étaient spécialement « consacrés à instruire le pauvre et à lui servir « de guides en lui apprenant à lire, lui appre- « naient aussi ce qu'il devait lire. » Les prêtres, s'il entend par ce mot les membres du clergé catholique, avaient été expulsés de l'Écosse un siècle avant que l'excellent système des écoles de paroisse y fût généralement adopté. L'acte qui a autorisé sa mise à exécution est postérieur à l'établissement du presbytérianisme; le clergé presbytérien n'a même que des rapports indirects avec les nouvelles écoles; ainsi ce n'est pas aux soins spéciaux que le clergé a pu donner à leur instruction, que les Écossais sont redevables de leur moralité. Il est constant, au contraire, que ce peuple languissait dans la situation la plus déplorable, à l'époque où les prêtres avaient le plus d'influence, et que son état moral s'est rapidement amélioré depuis l'établissement des écoles de paroisses, sur lesquelles ils ont fort peu ou point d'action.

Les raisonnemens de notre auteur ne sont pas plus concluans que ses faits. « Les Anglais, dit-il, ne tiennent compte que de la facilité et de l'économie avec lesquelles on apprend aux enfans à lire et à écrire, comme si l'éducation mentale n'était pas plus importante que l'éducation intellectuelle; comme si cette dernière ne devait pas être considérée comme un moyen de fortifier, si j'ose m'exprimer ainsi, les muscles intellectuels, et si elle ne perd pas la moitié de son prix, quand elle n'aplanit pas la route à des progrès ultérieurs dans la vaste carrière des connaissances. » En vérité, voilà un style d'oracle. Cette distinction, ou plutôt le contraste entre les mots *mental* et *intellectuel*, est parfaitement obscure; mais nous voudrions savoir si, en supposant que l'on pût, par miracle, apprendre à lire et à écrire dans une minute, cette méthode serait défectueuse, parce qu'elle ne fortifierait pas l'intelligence de l'élève. L'auteur ne voit, dans l'enseignement, qu'un exercice. C'en est un, sans doute; mais ce n'est là qu'un de ses avantages indirects et accidentels. Le plus précieux de tous, c'est qu'il nous met en possession d'une faculté que nous n'avions point auparavant. Celui qui décrie l'éducation, parce que les méthodes d'enseignement sont faciles, et en quelque sorte mécaniques, devrait donc refuser un legs de cent mille livres sterling, parce que les facultés de l'esprit s'exerceraient davantage si on gagnait cette somme shilling par shilling. On conçoit qu'un raisonneur de cette force prétende « qu'aucune nation « n'est plus généralement extravagante que « l'Angleterre en matière d'éducation. »

Sur le chapitre des sociétés bibliques, notre auteur raisonne avec la même justesse; il assure que notre engouement pour ces sociétés est poussé jusqu'à la folie; et il ajoute que ses partisans forcent les catholiques romains à lire la Bible sans commentaire. Là-dessus, il s'emporte contre la moralité de l'Ancien Testament, dont il croit la lecture fort dangereuse, lorsque le texte n'en est pas commenté, et il observe combien les gens illettrés sont disposés à la

préférer à la morale si pure de l'Évangile. Assurément on ne peut dénaturer les faits d'une manière plus inexcusable. Les sociétés bibliques distribuent les livres saints, sans nier l'avantage des explications ou des commentaires; mais ayant remarqué que les différentes sectes ne sont point d'accord sur les commentaires et sur les explications qu'on doit donner de la Bible, elles n'en peuvent offrir que le texte, parce qu'il est reçu dans toutes les communions chrétiennes. Toutefois, elles laissent à chacun de leurs membres le soin d'y joindre le commentaire consacré par les lois de son église. Celui qui nierait la convenance de ce procédé, serait nécessairement l'apôtre du *test* (1), des exclusions et de l'intolérance. Sa place serait marquée à côté de ces ridicules personnages qui crient à l'irréligion contre la nouvelle université de Londres, parce qu'on n'y enseigne pas la théologie : comme si l'on ne peut s'instruire de littérature et de philosophie, matières sur lesquelles toutes les sectes sont d'accord, sans apprendre aussi une science sur laquelle chacune d'elles professe des principes tellement opposés, que, sous ce rapport, elles sont constamment armées l'une contre l'autre. Nous sommes d'autant plus surpris de ces sentimens, qu'ils sont en opposition avec les opinions de l'auteur, en matière de religion.

Après avoir exposé quelques-uns des défauts de cet écrivain, nous serions injustes de ne pas signaler le mérite qui le distingue. En général, son ton est enjoué, son style agréable et attachant; jamais prolixe, et presque toujours de bon goût. Il observe les plus petits détails avec finesse; souvent ses aperçus sont pleins d'originalité; il présente sous un point de vue nouveau les choses les plus ordinaires, et il arrête notre attention sur une foule d'objets que le vulgaire des auteurs ne saurait ou ne daignerait pas remarquer.

Les observations qui suivent sur les habitudes des animaux sont excellentes.

« Quand on est familiarisé avec les animaux, on sait que leur naturel et plusieurs de leurs qualités acquises sont transmises avec le sang. Le chien d'arrêt, par exemple, nous en offre un exemple frappant.

« Cet animal est doué par la nature de l'instinct de la chasse, et il surprend sa proie après s'être arrêté un instant, pour s'élancer sur elle avec plus de succès. L'homme lui apprend à prolonger cette pause, afin d'arrêter la pièce de gibier jusqu'à ce qu'elle tombe sous le plomb fatal. Les chiens de chasse de cette espèce sont d'origine espagnole; plusieurs sont croisés de cette race avec les chiens renards ou d'autres espèces qu'on a aussi améliorées. L'animal qui résulte de ce mélange perd un peu du caractère des véritables chiens d'arrêt, en ce qu'à la chasse il est moins disposé à se tenir immobile, ou ne s'y tient pas aussi long-temps, mais il s'améliore par l'éducation; et, ce qu'il y a de plus singulier, ses petits héritent de son talent. On les voit en effet de très-bonne heure dans les fermes, tenant en arrêt les hirondelles et les pigeons. Plus tard on leur apprend à distinguer les pièces de gibier qu'ils doivent arrêter de préférence.

« Le chien n'est pas le seul animal dont les habitudes acquises soient héréditaires. Les moutons anglais, par suite probablement de la richesse de nos pâturages, paissent très-rapprochés l'un de l'autre, tandis que ceux d'Écosse sont obligés de s'isoler sur le revers des montagnes pour aller à la recherche d'une nourriture plus substantielle. Les moutons anglais, transportés en Écosse, conservent l'instinct qui les fait pâturer en masse, quoi qu'il soit si peu en harmonie avec leur nouvelle situation, et ce n'est qu'à la troisième génération qu'ils cèdent à la nécessité que la nature du pays leur impose. La même observation peut s'appliquer au genre de nourriture qu'ils choisissent. Lorsque le navet fut introduit d'Angleterre en Écosse, ce ne fut qu'à la troisième génération que les moutons de ce dernier pays se décidèrent à en faire leur pâture. Il fallut aussi quelques années pour établir en Écosse l'usage de nourrir les veaux à la main. Les premiers sur lesquels on

(1) NOTE DU TR. Par le bill du test ou de l'épreuve, que sanctionna Charles II, en 1673, tout officier public était obligé, outre son serment d'*allégeance* (de fidélité et de suprématie), de prêter serment contre la transsubstantiation, en ces termes : « Je déclare que je crois qu'il n'y a pas de transsubstantiation dans le sacrement de la cène du « Seigneur, ni avant ni après la consécration faite « par quelque personne que ce puisse être. »

fit l'essai furent amorcés, comme ils le sont en Angleterre, par l'appât d'un vase de lait dans lequel le conducteur de l'animal trempait le doigt pour le lui donner ensuite à sucer. Ce mode de nourrissage, que les veaux de la plaine n'ont adopté qu'avec répugnance, ne l'a jamais été franchement par ceux de la montagne. Les bestiaux de la Haute-Écosse se sont montrés les dignes imitateurs de leurs maîtres : leur obstination a égalé celle avec laquelle les Celtes et leurs descendans ont repoussé toute amélioration d'origine saxonne. »

Nous terminerons ces extraits en citant d'excellentes observations sur la politesse française.

« Tandis que nous avons vu en France, pendant la révolution, le torrent des passions s'ouvrir de nouveaux canaux, sans cependant changer de caractère, nous avons vu aussi les qualités distinctives de cette nation survivre aux violentes secousses qui semblaient devoir les anéantir. Celle qui devait le plus en souffrir, est cette *politesse nationale*, caractère dominant des Français. Elle s'est dégagée du sein de la nuée orageuse qui l'avait enveloppée un instant; et après que le délire du jacobinisme s'est calmé, il a été impossible d'habiter Paris sans reconnaître dans cette ville la capitale de la nation la plus polie de l'Europe. Jamais, même par d'innocentes extravagances, on ne porte atteinte au respect dû aux monumens publics; partout règnent l'ordre, la décence et la tranquillité. Dans les restaurans du plus bas étage, fréquentés par des caporaux ou des cochers de fiacre, ainsi que dans les cabarets de village, vous trouverez des serviettes de toile, des fourchettes et des cuillers d'argent ou d'étain, et dans toutes les auberges, ou restaurans convenablement tenus, le service de table est en linge damassé, et en argenterie. Allez à la guinguette, et vous y verrez les deux sexes confondus pêle-mêle observer toutes les règles du *decorum*. Le spectateur y trouvera les mêmes apparences de modestie et de discrétion que dans les salons; il n'y entendra, il n'y verra rien qui choque les convenances. Cette politesse, répandue dans tous les rangs de la société, depuis le dernier jusqu'au plus élevé, abstraction faite de certains raffinemens de convention, est d'autant plus remarquable qu'elle n'existe point dans les autres contrées de l'Europe; quoique dans quelques-unes, telles que l'Angleterre, un plus grand développement du commerce intérieur paraissait devoir rendre plus facile la diffusion de la civilisation.

« Les Français qui ne sont pas familiarisés avec nos usages, ne conçoivent pas qu'une certaine délicatesse dans la manière d'être soit exclusivement réservée à une classe de la société; et ils en tirent les plus étranges conclusions. J'ai connu un gentilhomme français dans toute l'acception du mot. Prisonnier sur parole, il était admis à la table du gouverneur d'un établissement étranger, où je le voyais souvent; il me pria de venir le visiter à son château, si jamais je me trouvais dans le voisinage. Je me rendis à son invitation, après la ratification du second traité de paix, et je le trouvai avec sa famille et un curé de paroisse, qui venait de quitter l'Angleterre, où il avait émigré au fort de la révolution. « Vous voyez, dit-il au prêtre, « en me désignant, ainsi qu'un Anglais qui dî- « nait avec nous, vous voyez qu'à table ces mes- « sieurs ne se servent pas de couteaux. — Par- « donnez-moi, dit le prêtre, tous les Anglais « que j'ai vus en font usage. La question qui « apparemment s'était déjà agitée entre les deux « interlocuteurs me fut soumise. Dans quel « quartier de Londres avez-vous résidé, dis-je « à l'ecclésiastique. — Je vivais, répondit-il, « avec une famille logée dans *Saint-Martin « Lane*. — Le rapport du curé est exact, dis-je « au gentilhomme; il vous rend compte de ce « qu'il a dû voir dans le quartier qu'il habitait.

« J'ai dit que les raffinemens de la politesse sont en général mieux connus chez les Français que dans le reste de l'Europe. Cependant on peut les observer dans quelques parties de l'Italie, par exemple à Florence, et dans le Vicentin, pays remarquables par le caractère industrieux, docile et poli de leurs habitans. (Je pourrais même citer ces exemples à l'appui de mon opinion sur l'hérédité du caractère national). Rien n'est en effet plus frappant pour l'étranger, que l'existence, dans ces provinces, d'un caractère national entièrement distinct de celui des peuples voisins, ou qui sont en contact avec elles. La même différence se fait remarquer entre l'Angleterre et l'Écosse. Ici pourtant on peut l'attribuer à la diversité des religions et d'administration intérieure; mais, quant à Vicence, la difficulté ne peut se résoudre par les causes morales. Le territoire vicentin, comme chacun sait, fait, depuis plusieurs siècles, partie des états de Venise; on y professe

la même religion, on y est gouverné par les mêmes lois que dans les autres provinces vénitiennes de terre-ferme : eh bien ! le caractère des Vicentins diffère autant de celui des habitans de Padoue et de Vérone, que le caractère anglais diffère de celui des Français. Les Toscans se font remarquer par leur docilité, leur industrie, et leur politesse, autant que les Romains, et les Bolonais, leurs voisins, par leur rudesse, leur fainéantise et leur turbulence. Comment s'est formé le caractère des Vicentins et des Toscans ? Il serait difficile de le savoir, mais il est clair que sous l'empire des circonstances les plus extraordinaires, ils ont conservé intacte leur manière primitive, quelle qu'en soit l'origine. (*Revue d'Édimbourg.*)

Industrie.

TÉLÉGRAPHES ACOUSTIQUES.

Quel que soit le nombre et la diversité des moyens de communication de la Grande-Bretagne, ils commencent maintenant à ne plus lui suffire. Ces mille canaux qui la divisent; ces chemins que sillonne le fer ; ces navires, ces voitures qui les parcourent, et auxquels le feu donne des ailes ; ces routes superbes, construites d'après le système de l'ingénieur Mac-Adam, semblent aujourd'hui ne plus être proportionnés à l'activité et à la prodigieuse étendue de ses affaires. Dans ce besoin d'amélioration qu'elle éprouve sans cesse, elle envie à la France ses moyens de correspondre par signaux; et une Compagnie se dispose à couvrir son territoire de lignes télégraphiques, qui toutes viendront rayonner autour de Londres, qui en occupera le point central. Le gouvernement pourra se servir de ces télégraphes ; mais ils ne seront pas dans sa possession exclusive, et c'est principalement dans les intérêts du commerce qu'ils doivent être établis.

La Compagnie n'est pas encore fixée sur le choix du système télégraphique qu'elle emploiera, et elle a engagé tous ceux qui auraient à cet égard des vues particulières, à les lui communiquer, en promettant de grands avantages à l'auteur du projet qui serait définitivement adopté. M. Thomas Dick, qui a composé, sur les sciences naturelles, des écrits estimés, a conseillé l'établissement de *télégraphes acoustiques*. Il suppose qu'ils seraient préférables à ceux qui sont actuellement en usage en France et en Égypte. Au moyen de ces derniers, les signaux peuvent, il est vrai, être transmis très-rapidement ; mais il faut beaucoup de temps pour les disposer ; et il en résulte qu'on ne peut guère faire parvenir par leur moyen que des dépêches d'une courte étendue. Quoi qu'il en soit, voici en quels termes le *Glasgow Magazine* rend compte du projet de M. Dick.

« Au milieu des rapides progrès que font, depuis quelque temps, toutes les sociétés policées, ce serait aussi une chose d'une haute importance que de parvenir à étendre la portée de la voix humaine, et de pouvoir causer avec quelqu'un à une distance de 20 ou 30 milles. Quelques expériences, faites récemment, ont convaincu M. Thomas Dick que cela n'était pas impossible. On sait, depuis long-temps, que le bois est un excellent conducteur du son. Si vous placez une montre à l'extrémité d'une poutre, vous en entendrez très-distinctement les battemens, en appliquant l'oreille à l'autre extrémité ; quoiqu'à la même distance il serait impossible de les entendre au moyen de l'air. Dans le numéro de février 1803 du *Journal Philosophique* de Nicholson, M. E. Walker décrit un appareil très-simple, avec lequel il se faisait entendre à

dix-sept pieds et demi, en parlant à voix basse. Une trompette était fixée à cet appareil : lorsque l'oreille se trouvait dans une certaine position, on était tenté de croire que les mots étaient prononcés par un être invisible, placé dans l'intérieur de la trompette. Ce qui était encore plus remarquable, c'est que les paroles étaient plus sonores, plus distinctes et cependant plus douces que si elles eussent été proférées dans l'air.

« En 1750, un négociant de Clèves, nommé Jorissen, qui était devenu presqu'entièrement sourd, étant un jour assis près d'un clavecin, tandis que quelqu'un en jouait, et l'extrémité d'une pipe qu'il tenait à la bouche, se trouvant par hasard appuyée contre l'instrument, il fut très-agréablement surpris d'entendre toutes les notes d'une manière fort distincte. Avec un peu de réflexion et d'habitude, il retrouva l'usage du sens qu'il avait perdu; car, en prenant un morceau de bois, qu'il appliquait contre ses dents, tandis que la personne avec laquelle il causait en soutenait l'autre extrémité de la même manière, il parvint bientôt à tenir une conversation et à entendre les plus faibles chuchotemens. Au moyen de ce procédé, deux personnes peuvent facilement s'entendre, après s'être bouché les oreilles. L'effet sera le même, si la personne qui parle appuie le bâton contre son col ou sa poitrine; ou si l'un des interlocuteurs le pose contre un vase dans lequel l'autre parle; il est inutile d'ajouter que plus la matière du vase est susceptible de vibrer, plus les sons seront distincts. L'eau est également un bon conducteur du son : le docteur Franklin assure qu'il a entendu sous l'eau, à la distance d'un demi-mille, deux pierres que l'on frottait l'une contre l'autre. On a observé également que la vitesse du son est plus grande dans les corps solides que dans l'air. Selon M. Chaldni, qui a fait, à cet égard, beaucoup d'expériences, cette vitesse est même, dans certains corps, seize à dix-sept fois plus considérable.

« Mais ce qui est encore plus concluant pour l'objet dont nous nous occupons, ce sont les expériences faites, il y a quelque temps, par M. Biot, l'un des savans les plus distingués de notre époque, sur la transmission du son, à travers les corps solides, et par l'air, dans de longs tubes. Ces expériences ont été faites, au moyen de tuyaux cylindriques établis pour la conduite des eaux de la ville de Paris. A l'égard de la vitesse du son, on acquit l'assurance que sa transmission s'opère à travers la fonte, dix fois plus vite que dans l'air. Les tuyaux, au moyen desquels M. Biot voulait savoir jusqu'à quelle distance les sons peuvent être entendus, avaient 1,039 *yards* (environ 476 toises) de longueur. Il s'était placé à l'une des extrémités de ces tuyaux, et M. Martin, qui l'aidait dans ses expériences, à l'autre. Ils s'entendaient parfaitement en parlant à voix basse, et si bien qu'ils pouvaient se concerter sur tout ce qui concernait leurs expériences. « Je désirais, dit M. Biot, déterminer l'endroit où la voix humaine n'était plus susceptible d'être entendue : des paroles prononcées d'un ton aussi bas que lorsqu'on chuchote à l'oreille étaient parfaitement distinctes; de manière que pour ne pas être entendu, il n'y avait qu'un seul moyen, c'était de ne pas parler. Cette manière de s'entretenir avec un voisin invisible, était si singulière, que nous ne pouvions nous empêcher d'en être surpris, quoique nous en connussions la cause. Entre la demande et la réponse, l'intervalle était extrêmement rapide; car il ne fallait pas plus de cinq secondes et demi, malgré les 1,039 *yards* (476 toises) qui nous séparaient. » Le bruit d'un pistolet, tiré à l'un des bouts, faisait à l'autre une explosion considérable; l'air était même chassé avec assez de force pour donner un coup douloureux à la main appuyée au côté opposé à celui où on avait tiré, pour entraîner à la distance d'une demi-*yard* les substances qui étaient dans l'intérieur des tuyaux, et pour éteindre une lumière. Un ecclésiastique, nommé dom Gautier, avait déjà conçu, à la fin du siècle dernier, la possibilité de transmettre des sons articulés à une grande distance. Il proposa de construire des tonnelles horizontales qui s'évaseraient à leurs extrémités, et, au moyen desquelles, à une distance d'un demi-mille, les battemens d'une montre pourraient être entendus beaucoup mieux qu'en l'approchant de l'oreille. Il calculait qu'une succession de tonnelles semblables transmettrait un message à 900 milles (environ 300 lieues) dans moins d'une heure (1).

(1) Voyez le compte que M. Chappe aîné, ancien administrateur des lignes télégraphiques, a rendu des projets de dom Gautier, dans son excellente histoire du Télégraphe.

« Il résulte des expériences rapportées ci-dessus, que les sons peuvent être transmis à une distance, pour ainsi dire, indéfinie. Si un homme peut se faire entendre d'un autre, qui en est à trois quarts de mille, au moyen d'un simple chuchotement, il y a tout lieu de croire qu'ils pourraient converser à 30 ou 40 milles, pourvu que les tonnelles fussent construites convenablement. Le second cas ne serait pas plus étonnant que le premier. L'application de cette théorie aurait les résultats les plus utiles et les plus curieux. Par exemple, une personne placée à l'extrémité d'une grande ville pourrait, à une heure désignée, communiquer un message ou converser avec une autre personne placée à l'extrémité opposée; des amis qui habiteraient des villes éloignées correspondraient par des paroles, et reconnaîtraient sans peine leur identité, au son de leur voix. La nouvelle d'une maladie, d'un accident, d'une mort ou de tout autre événement important, pourrait être transmise dans un instant. Rien ne s'opposerait à ce qu'un ecclésiastique assis dans sa propre chambre à Édinbourg, s'adressât à une congrégation réunie à Musselburgh, à Dalkeith et même à Glasgow. Il pourrait prêcher le même sermon, dans sa propre paroisse, et, l'heure suivante, à 40 milles de distance. Il n'y aurait assurément aucun inconvénient à ce qu'on essayât l'effet d'un prédicateur invisible sur un auditoire chrétien. En se dirigeant d'après des principes analogues, rien aussi ne serait plus facile que de construire un appareil propre à augmenter le volume de la voix, de manière à la faire entendre d'une réunion composée de plusieurs milliers de personnes; ce qui, dans beaucoup de cas, aurait incontestablement de très-grands avantages. En un mot, la connaissance de toutes les découvertes et de tous les événemens importans pourrait être transmise, d'un bout à l'autre du Royaume-Uni, dans l'espace d'une heure.

« Et que l'on ne s'imagine pas qu'un projet semblable soit chimérique et impraticable. Les expériences de M. Biot sont décisives; et puisqu'il est démontré que le plus faible chuchotement peut être transmis à environ trois quarts de mille, sans rien perdre de son intensité, il est hors de doute que les sons ordinaires de la voix humaine pourraient l'être également, à au moins vingt fois cette distance. D'ailleurs, n'est-ce pas d'après des principes semblables, que nous éclairons aujourd'hui les rues de nos cités et même l'intérieur de nos maisons? Il n'y a pas trente ans que l'idée d'éclairer nos appartemens par une substance invisible, produite quelquefois à six milles du point où nous nous trouvons, n'aurait pas paru moins extraordinaire que celle que nous proposons aujourd'hui. Au fond, il n'est pas plus étonnant que nous puissions nous entendre à dix milles de distance, que de voir, au moyen d'un télescope, des objets placés dans un grand éloignement, aussi distinctement que si nous en étions à quelques pas. L'un et l'autre sont conformes aux loix de la nature, et lorsqu'une fois l'homme a reconnu ces lois, il doit s'appliquer à en tirer parti, en les faisant servir à ses besoins. Ce que les télescopes sont pour les yeux, les télégraphes, ou plus proprement les *tonnelles acoustiques*, le seront pour l'oreille; et, de cette manière, les deux sens qui contribuent davantage à nos plaisirs et à nos progrès intellectuels, nous rendront tous les services qu'ils sont susceptibles de nous rendre.

« Quant à la dépense qu'entraînerait la construction des *tonnelles acoustiques*, peut-être ne serait-elle pas aussi considérable qu'on le suppose; et il est vraisemblable qu'avec la vingtième partie des sommes qu'a coûtées la dernière guerre, on pourrait les ramifier dans tout le territoire de la Grande-Bretagne. Avec le quart d'un million de livres sterling, on parviendrait certainement à faire des expériences assez étendues, pour s'assurer de la possibilité de mettre ce projet à exécution; et une somme semblable n'est considérée que comme une bagatelle, quand il s'agit d'équiper des flottes et des armées pour aller porter la désolation sur les mers et sur les continens. Quand ces manies guerrières cesseront-elles? Quand les hommes, las de détruire, emploieront-ils leur énergie et leurs capitaux à produire et à améliorer? Certes, les idées et les tentatives les plus chimériques ne seraient pas, à beaucoup près, aussi absurdes et aussi honteuses pour le caractère de l'homme, que ces projets ambitieux qui ont, dans tous les âges, pour le malheur des peuples, occupé les divers gouvernemens de la terre. »

OBSERVATIONS

SUR LES PROGRÈS DE LA NAVIGATION PAR LA VAPEUR;

PAR M. BAIN,

OFFICIER DE LA MARINE ROYALE, ET COMMANDANT DU PAQUEBOT A VAPEUR, LA VILLE D'ÉDIMBOURG.

Quoique l'art de la navigation par la vapeur ne fasse, en quelque sorte, que de naître, il serait cependant difficile d'en citer un autre qui, en si peu de temps, ait fait d'aussi grands pas vers la perfection. En effet, il ne s'est pas encore écoulé un siècle depuis l'époque où M. Jonathan Hulls, mécanicien anglais fort estimé, prit un brevet pour les machines à vapeur, et tenta le premier de les appliquer à la navigation. Après lui, le duc de Bridgewater, le comte Stanhope, et quelques autres, et plus tard, lord Dundas et M. Miller de Dalwinston, aidé de l'ingénieur Symmington, s'occupèrent de ce même objet, et ils furent plus ou moins heureux dans leurs efforts. Enfin, en 1811, M. Bell, de Helensbourg, dans le comté de Dunbarton, eut la gloire de donner à son pays le premier navire à vapeur qui y ait été employé avec un plein succès. Déjà, en 1799, M. Bell avait exécuté le modèle d'une machine à vapeur applicable au même usage. Ce modèle, examiné par une commission de savans, ne fut pas approuvé; mais, sans se rebuter par ce jugement défavorable, M. Bell ne fit que se dévouer avec plus d'ardeur à son noble but, et ne songea qu'aux moyens de triompher des obstacles que les hommes et les choses lui opposaient alors. Persuadé que ce n'était pas dans son pays qu'il parviendrait à vaincre ces obstacles, il traversa l'Atlantique et alla proposer ses plans aux peuples des États-Unis. Il trouva au milieu d'eux de justes appréciateurs de son mérite; la navigation par la vapeur fut adoptée en Amérique, et tel fut le succès du nouveau mode de navigation dans ce pays, que, dans l'année 1821, on y comptait trois cents bâtimens à vapeur en pleine activité, et un très-grand nombre d'autres en construction dans les chantiers.

Long-temps avant cette époque, M. Bell, jugeant, d'après les bons résultats qu'il avait obtenus en Amérique, qu'il en obtiendrait de semblables en Europe, avait repassé dans notre hémisphère et s'était fixé de nouveau dans sa patrie. En 1811, comme il a été dit plus haut, il y construisit un navire à vapeur, *la Comète*, du port de vingt-cinq tonneaux, et dont la machine avait la force de quatre chevaux; et avec cè bâtiment, il entreprit la navigation de la Clyde, qu'il accomplit heureusement de Helensbourg jusqu'à Greenock et Glasgow. Faut-il ajouter, que pendant que, grâce à ces heureux essais, la construction et la manœuvre des bâtimens à vapeur ont fait tant de progrès en Angleterre, et que le commerce en retire déjà de si grands avantages, celui auquel nous sommes principalement redevables de ce bienfait, vieillit sans récompense et paraît destiné à mourir dans le besoin!

Cette invention offrait de prodigieuses ressources aux capitalistes, et elle ne tarda pas en conséquence à obtenir leur appui. C'est par eux qu'elle a vaincu les obstacles que lui ont opposés d'abord l'ignorance, les préjugés et des intérêts contraires : grâce à leurs efforts, la Grande-Bretagne peut aujourd'hui se glorifier d'avoir 150 bâtimens de ce genre en mouvement sur ses fleuves et sur les mers qui l'entourent. Ces bâtimens sont de la contenance de trente tonneaux jusqu'à celle de cinq cents, et ils sont mûs par des machines à vapeur, dont la force varie depuis quatre chevaux jusqu'à cent quarante; ou, en d'autres termes, elle possède une

réunion de bâtimens à vapeur, dont le port total est de seize mille tonneaux, et dont la force collective, quant aux machines qui les font mouvoir, est exprimée par celle de cinq mille chevaux; ajoutons que les frais de construction de cette petite marine n'ont pu s'élever à moins d'un demi-million sterl. (12,500,000 fr.)

Voici comme sont répartis la plupart de ces bâtimens : en Écosse, vingt-neuf parcourent la Clyde; dix le Forth et quatre le Tay, et un seul navigue sur le lac Ness. Vingt partant comme paquebots de la Tamise et se rendant aux ports de Margate, de Ramsgate, de Southend et de Gravesend, et à ceux de Scarbourg et de Leith, de Calais et de Rotterdam, transportent annuellement dans ces divers lieux plus de cent mille passagers : ces vingt bâtimens, en calculant au taux le plus bas, c'est-à-dire à 30 *shillings,* pour la dépense totale de chaque passager, mettent à eux seuls en mouvement une somme de 150,000 liv. sterl. (3,750,000 fr.) Dix-sept autres sont employés en Angleterre à la navigation de la Mersey, et quinze à celle de la Tyne. Deux font le trajet entre Bristol et Bath; quatre, chargés de porter la malle, traversent la mer d'Irlande entre Holyhead et Dublin, et deux autres la franchissent entre Waterford et Milford; quatre sortent du port de Belfast en Irlande, et enfin dix autres naviguent sur divers canaux.

Malgré la rapidité avec laquelle la navigation par la vapeur s'est ainsi perfectionnée, elle est restée cependant assez long-temps bornée à nos lacs et à nos fleuves, et ce n'est que dans l'année 1818, qu'on a tenté, pour la première fois, de l'employer sur la mer. Le *Rob-Roy*, bâtiment construit par M. Denny, de Dunbarton, d'après un nouveau procédé, du port de quatre-vingt-dix tonneaux et pourvu d'une machine à vapeur de la force de trente chevaux, fut lancé en mer dans le cours de cette année, et il passa heureusement de Greenock à Belfast, trajet d'environ cent vingt milles. Dans l'année suivante (1819), le *Talbot,* bâtiment plus considérable et d'une plus grande force, entreprit de franchir la mer entre Holyhead et Dublin, et essuya, sans accident, d'assez rudes bourrasques dans sa course. Encouragée par ces exemples, la navigation par la vapeur a pris de jour en jour une extension plus grande, et ce développement s'est fait surtout remarquer sur les bords de la Clyde; l'*Ivanhoe,* le *Belfast,* le *Robert Bruce,* le *Waterloo,* l'*Éclipse,* le *Superbe,* le *Majestueux* et le *Cambrien,* ont été successivement construits sur ses bords, et ces bâtimens, s'aventurant hors du fleuve, sont allés gagner les ports éloignés de Greenock, de Belfast et de Liverpool. Tous ces navires sont dans des dimensions plus grandes, et ont une force de vapeur plus intense que tous ceux qu'on avait vus antérieurement. Dans le cours de cette même année, on a construit et lancé la *Ville d'Édinbourg,* bâtiment qui, pour la grandeur et la magnificence, surpasse encore de beaucoup ces derniers. C'est alors que la possibilité de faire, par la navigation à vapeur, un voyage sûr et expéditif sur les grandes mers, a été démontrée. La *Ville d'Édinbourg* accomplit heureusement le trajet de Leith à Londres, qui est de 400 milles. Le *Tourist*, paquebot à vapeur, devança de dix heures la malle-poste, dans le trajet entre Édinbourg et Aberdeen, ce qui détermina à adopter sur-le-champ ce mode de transport pour les lettres. Dans le cours de l'année suivante (1820), on construisit et on lança à Liverpool le *James Watt*, le *Saint-Patrice* et le *Saint-Georges,* tous grands et superbes navires du même genre. Le *Swift*, de Leith, bâtiment à voiles, fut, vers cette époque, équipé en baquebot à vapeur, et, le premier, il tenta le passage entre Brighton et Dieppe. Peu après s'établirent le *Lord Melville* et le *Talbot,* pour le trajet entre Londres et Rotterdam. La machine à vapeur fut appliquée, en même temps, à divers bacs, à ceux en particulier dont on se sert pour passer le Mersey, le Tay, le Forth, le Severne, le Humber, et quelques bras de mer.

Depuis 1820, beaucoup d'autres navires à vapeur, de grandeur et de force diverses, ont été construits et lancés dans nos ports. Le port de Hull, dans le comté de York, expédie chaque semaine deux navires à Londres. Le *Soho,* bâtiment remarquable pour la beauté de sa construction et l'élégance de ses décorations intérieures, va et vient constamment entre Londres et Édinbourg. Le *Lord Liverpool* et la *Cité de Londres,* viennent d'être équipés pour naviguer entre Calais et Boulogne, et nos ports sur la côte opposée; en un mot, les avantages que possède ce mode de navigation, sont si généralement reconnus aujourd'hui, et les capitaux se dirigent tellement vers ce genre d'entreprise, qu'il est hors de doute que dans quelque temps, il n'y aura pas de port dans le royaume-uni, qui n'ait

son navire à vapeur, et quelques-uns même en auront plusieurs. Je dois faire observer que l'administration de la poste aux lettres emploie les navires à vapeur pour le transport de la malle partout où la chose est possible, et que l'administration de la marine vient d'en attacher à plusieurs de nos ports, pour servir à remorquer les bâtimens de guerre, soit à leur entrée, soit à leur sortie de ces ports.

Il est assez remarquable que par ce dernier usage du bâtiment à vapeur, l'un des principaux objets du brevet accordé, il y a près d'un siècle, à Jonathan Hulls, se trouve aujourd'hui rempli. On conçoit sans peine de quelle utilité ces bâtimens peuvent être pour notre marine militaire. En effet, en temps de guerre surtout, lorsqu'il s'agira de mettre promptement en mer une escadre ou une flotte, il sera inappréciable de pouvoir, en dépit même des vents contraires, la remorquer hors du port avec des navires à vapeur.

Nous n'avons jusqu'ici considéré la navigation par la vapeur, que comme effectuée au moyen de l'instrument qu'on a nommé *machine à basse pression*, la seule qui soit aujourd'hui en usage dans les îles Britanniques. Nous allons maintenant appeler l'attention du lecteur sur la navigation qui s'opère par la machine à haute pression. Ce dernier appareil est à peu près semblable à l'autre, quant à la forme, mais très-différent dans ses résultats. Sous bien des rapports, mais surtout sous le rapport capital de la force impulsive, il l'emporte de beaucoup sur la machine à basse pression. Toutes les différences qu'on remarque entre les deux machines tiennent à une seule cause; savoir : que le principe de la condensation est appliqué à l'une et n'a pas lieu dans l'autre. La vapeur étant condensée dans la machine à basse pression, cette machine exerce une pression qui n'est guère que de huit livres pesant par pouce carré du piston. Dans la machine à haute pression, au contraire, la vapeur n'est pas condensée; et sa force, qui, par cette raison, s'accumule toujours, n'est bornée que par la nature de la résistance qu'elle doit vaincre et par la capacité plus ou moins grande de la chaudière qui lui fournit son aliment. Cette dernière machine exerce souvent son action avec une force égale à cent cinquante livres, par pouce carré du piston, et, selon plusieurs personnes, cette même force pourrait être portée à un millier. La machine à basse pression offre, d'ailleurs, ce double inconvénient, que l'appareil qui la constitue occupe beaucoup d'espace dans le bâtiment, et qu'elle consume une quantité très-grande de combustible, à laquelle il faut également accorder une place très-considérable. Prenons pour exemple un bâtiment à vapeur de la force de cent tonneaux : la machine avec son combustible y occupera un espace d'environ quarante-quatre pieds carrés; et il résultera de cette circonstance que, pour contenir, en outre, une certaine quantité de marchandises et un nombre déterminé de passagers, ce navire aura besoin d'être construit sur une échelle hors de toute proportion avec le but auquel il sera destiné; que d'ailleurs, les droits de tonnage et les frais de toute espèce seront fort augmentés, et que, dans les passages étroits et difficiles, on aura beaucoup de peine à manœuvrer le bâtiment. Mais si, au lieu d'employer cet appareil, on fait usage de la machine à haute pression, on n'a alors besoin que de la moitié de ce même espace pour loger la machine et le combustible; on fait faire dans ce cas, à un bâtiment de trois cents tonneaux, tout le service que fait, dans l'autre, un bâtiment de cinq cents; on se procure une forte économie, tant dans les frais de combustible que dans ceux de tout autre genre, et l'on gagne, en outre, de nouvelles facilités pour l'arrimage, et une accélération très-considérable dans la marche du bâtiment.

Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, la machine à haute pression, malgré tous ses avantantages, ne sera que très-difficilement substituée, dans notre navigation, à la machine à basse pression. Le souvenir des accidens qu'elle a occasionés s'opposera sans doute pendant long-temps à ce qu'on l'adopte généralement. Le Parlement a cru devoir en interdire l'usage dans notre navigation, à cause de ces accidens, et il est à croire qu'il ne se déterminera pas de si tôt à lever cette prohibition. Ne doit-on pas espérer, toutefois, que si l'on prenait à tâche d'étudier cette puissante et dangereuse machine, et qu'on en fît l'objet d'expériences spéciales et bien dirigées, on réussirait à en perfectionner le jeu, et à y donner toute la sûreté qu'on attribue exclusivement aujourd'hui à la machine à basse pression? On peut même douter, malgré les déplorables accidens dont elle a été cause, tant aux États-Unis d'Amérique que dans la Grande-Bretagne, que sa prohibition *absolue* soit une mesure sage

chez une nation toute maritime comme est la nôtre. En effet, pouvons-nous rester stationnaires dans l'art de la navigation, art sur lequel repose notre prospérité et même notre existence, sans que d'autres nations plus hardies et plus aventureuses nous dépassent? Et c'est là précisément ce qui paraît devoir nous arriver. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique n'a pas craint de permettre chez lui l'usage de la machine à haute pression, et même de l'introduire dans sa marine militaire. Parmi les 400 navires à vapeur qui portent le pavillon américain, on en compte déjà un assez bon nombre qui font partie de la marine de l'état, et qui sont mûs par la machine à haute pression. Nous ne pouvons douter, d'après ce fait, que si nos relations pacifiques viennent un jour à se troubler avec cette puissance, et que nous ayons à mesurer nos forces avec les siennes, la lutte sera désavantageuse pour nous. Avec des navires que la machine à haute pression fera voler sur les eaux, quelles facilités l'ennemi n'aura-t-il pas pour inquiéter nos côtes, et pour ruiner notre commerce dans les mers lointaines? Pour lui, les distances seront nulles; pour nous seuls, elles seront un obstacle. On s'est flatté que les Américains seraient arrêtés dans leurs progrès par la rareté du combustible, car les ressources qu'ils tirent de leurs forêts ont nécessairement des bornes. Mais que l'on considère que le jour où le bois viendra à leur manquer, il sera remplacé par la houille, matière qu'ils cherchent avec soin dans leur pays et dont ils ont déjà trouvé d'inépuisables veines. Pour pouvoir combattre avec un pareil ennemi, il faut employer les mêmes armes. Suivons-le, quels qu'en soient les dangers, dans les perfectionnemens qu'il fait dans le nouveau mode de navigation. Apprenons comme lui à régler l'action de la vapeur, et à manœuvrer des vaisseaux d'une construction toute nouvelle. Ayons, par exemple, des bâtimens dont les côtés formés de couches alternatives de chêne et de liége, aient treize pieds d'épaisseur, et soient armés de coutelas et de piques qu'on fait rentrer et sortir à volonté, au moyen de la même machine qui manœuvre le bâtiment. En un mot, faisons tout ce qui est utile, et, s'il est possible, plus encore.

D'après les considérations que nous venons de présenter sur les avantages comparatifs de ces deux appareils, et sur les résultats fâcheux que doit avoir, pour notre marine, l'état stationnaire où elle est tenue par l'acte législatif qui prohibe la machine à *haute pression*, considérations qui, sans doute, n'ont pas échappé à l'active prévoyance de notre Gouvernement, nous aimons à croire que ce même gouvernement, qui, lors de l'introduction en Angleterre, de la navigation par la vapeur, y donna de si prompts et de si utiles encouragemens, portera de nouveau son attention vers cet objet; et que dans le but de modifier notre législation sur le point en question, et de conserver, autant que possible, notre supériorité maritime, il s'occupera de faire faire une série d'expériences sur la machine à haute pression, expériences qui, sans doute, auront pour résultat de perfectionner ce mode de navigation et de le substituer peu à peu à celui désormais insuffisant par la machine à basse pression.

Cette question mérite, d'ailleurs, une attention particulière sous un autre rapport bien important, celui de l'économie; et on se le persuadera sans peine, quand on saura combien est dispendieuse la navigation par la vapeur dans son état actuel. Un paquebot à vapeur qui est de la force de 100 chevaux, coûte pour frais d'équipement et de construction une somme d'environ 20,000 liv. st. (500,000 fr.) Les frais de combustible, à raison de mille livres pesant par heure, joints à l'entretien et au salaire des employés à bord, se montent, par mois, à 250 liv. st. (6,250 fr.) Les droits de tonnage, ceux d'entrée dans les ports, avec les frais de pilotage et d'éclairage, sont estimés à 200 liv. sterl. par an (5,000 fr.) L'assurance se paie à raison de 100 liv. st. par mois (2,500 fr.), et, dans le cours de chaque année, il faut comprendre encore environ 500 liv. st. (12,500 fr.), pour frais de petites réparations et autres menues dépenses pendant la mauvaise saison. Ce n'est pas là tout : on calcule qu'un navire à vapeur de ce genre ne peut durer plus de dix ans, et, pour le remplacer au bout de ce terme, il faut donc avoir fait une épargne annuelle d'environ 2,000 liv. st. (50,000 fr.), sans compter une somme de 1,500 liv. st. (375,000 fr.) qu'il aura fallu ménager pour le renouvellement des chaudières pendant ce même période. En somme, il résulte de toutes ces dépenses, qu'un paquebot à vapeur, pourvu d'une machine à basse pression de la force de 100 chevaux, ne coûte guère moins de 12,000 liv. st. par an (300,000 fr.) (*Blackwood's Magazine*)

Sciences.

EXPÉRIENCES SUR LES PROPRIÉTÉS HYGROMÉTRIQUES

DE QUELQUES SUBSTANCES ANIMALES ET VÉGÉTALES,

PAR HENRY JOME BLACKADDER, ESQ., SURGEON (1).

J'EUS occasion, dit M. Blackadder, il y a quelques années, de faire un grand nombre d'expériences pour reconnaître les propriétés hygrométriques de certaines substances, et les variations que pouvait y apporter l'action de divers fluides. Plusieurs des faits que j'ai constatés dans le cours de ces recherches, sont, autant que je puisse en juger, nouveaux, et certainement dignes d'intérêt; par exemple, divers essais m'ont conduit à rechercher les modifications que présenteraient certaines substances hygrométriques, préalablement imbibées d'huile. Ayant choisi quatre hygromètres très-sensibles, deux formés de substance animale, et deux de substance végétale, j'en trempai un de chaque espèce dans l'huile. Après saturation complète, j'en essuyai légèrement la surface avec un pinceau très-mou : ils n'avaient alors éprouvé aucune variation ; mais ayant ensuite exposé les quatre instrumens à un air humide, 'obtins un résultat qui s'est répété constamment en variant l'expérience; savoir, qu'une substance assez imbibée d'huile pour devenir transparente, d'opaque qu'elle était auparavent, absorbait le même degré d'humidité atmosphérique; mais cependant avec un peu moins de promptitude.

J'étais loin de prévoir un résultat aussi curieux; l'explication la plus plausible de ce phénomène me paraît être que l'huile incorporée dans une substance semblable, ne fait, pour ainsi dire, que se loger entre ses fibres, sans pénétrer les molécules qui la composent; tandis que l'eau est susceptible d'une véritable combinaison, que la présence de l'huile ne peut empêcher, pourvu qu'elle ne forme pas à la surface une couche ou une sorte de vernis impénétrable.

Ce phénomène explique parfaitement comment le système cutané de l'homme ressent si facilement l'influence de l'humidité, quoiqu'il en soit préservé, en apparence, étant enduit par une espèce d'huile naturelle. C'est encore par la même raison que les chaussures absorbent l'eau avec tant de facilité, lorsque l'on marche, par exemple, sur l'herbe humide.

On savait également, par expérience, que lorsque les cuirs des harnais sont desséchés, il suffit pour leur rendre leur souplesse, d'en mouiller légèrement la surface. Par ce procédé, on ne risque pas d'altérer le cuir, comme il ar-

(1) NOTE DU TR. Saussure avait reconnu que les diverses vapeurs, autres que celle de l'eau, étaient sans action sur l'hygromètre, ou du moins n'avaient qu'une influence relative à leur mélange avec une faible portion de vapeur aqueuse; ces nouvelles expériences complètent celles de Saussure, en démontrant que des fluides huileux, susceptibles en apparence, comme l'eau elle-même, d'imprégner certains corps, n'ont cependant sur eux aucune action hygrométrique, et de plus qu'ils n'excluent point celle de l'eau, soit à l'état de liquide, soit à l'état de vapeur, quoiqu'interposés dans les interstices moléculaires de ces corps par une imbibition préalable.

W. D. M. P.

riverait en l'imbibant trop fortement, et on lui rend toute l'élasticité dont il est susceptible, tandis que l'huile ne lui rendrait un peu de souplesse, qu'en lubrifiant les fibres dont il se compose, sans en faire cesser l'état de roideur et de sécheresse.

Une des substances que j'ai soumises le plus souvent à mes expériences, est le papier végétal; il est très-propre à la construction des hygromètres d'une marche régulière. En les imbibant d'huile, ils sont moins susceptibles de s'altérer, et leur vertu reste la même; j'en ai un qui se conserve parfaitement depuis trois années, quoique je ne prenne d'autre précaution que de le mettre à l'abri de la pluie.

La construction de ces instrumens est tellement simple, qu'elle en compense la délicatesse; un morceau de ce papier fixé, à une extrémité, par une épingle dans le repli d'une lame métallique très-mince, dirige par son autre extrémité, une aiguille qu'il redresse en se contractant, et qu'il abandonne à son propre poids quand il s'allonge par l'effet de l'humidité : cette aiguille parcourt un segment de cercle sur lequel sont tracés les degrés précis de la marche de l'instrument.

Le papier végétal est quelquefois employé, au lieu de verre, lorsqu'on veut seulement se procurer du jour, sans avoir besoin de distinguer les objets extérieurs (1). Mais dans ce cas, après l'avoir imbibé d'huile pour lui donner la transparence, il faut le recouvrir d'un vernis particulier, afin de le soustraire à toute influence hygrométrique.

(*Revue d'Édinbourg.*)

(1) Le capitaine Flanklin employa le papier végétal, au lieu de verre, à cause de la facilité du transport, dans la construction du fort l'*Entreprise*.

Voyages, Statistique.

VOYAGE D'UN FRANÇAIS EN ANGLETERRE,

PENDANT LE GOUVERNEMENT DE CROMWELL.

On a trouvé dernièrement, en Angleterre, parmi les manuscrits du célèbre agronome Evelyn, auteur de la Sylva (discours sur les arbres fruitiers), et de plusieurs autres ouvrages intéressans, une traduction faite par lui de la lettre d'un Français, qui, à ce qu'il paraît, visita l'Angleterre au commencement de l'administration de Cromwell, et qui consigna ses observations sur ce pays, dans une correspondance adressée, en France, à quelque personnage considérable de cette époque. Cette traduction fut publiée à Londres, en 1651 (1), où elle parut sous le titre de *Character of England, as it was lately presented in a letter to a nobleman in France.* Il s'en fit alors plusieurs éditions. Elle vient d'y être réimprimée sur le manuscrit original avec quelques autres manuscrits d'Evelyn; elle est précédée d'un mot d'introduction, écrit par ce dernier, et qu'il avait annexé aux éditions antérieures.

Voici comme Evelyn s'y exprime sur la lettre en question :

(1) Note du Tr. A cette époque Cromwell n'avait pas encore été déclaré protecteur de la république, mais il était général commandant en chef de l'armée anglaise, et lord-lieutenant d'Irlande; et son autorité n'était pas moins grande que celle qu'il a exercée depuis sous le titre de protecteur.

« La lettre que je donne ici au public, est traduite d'un manuscrit français, qui me fut confié dernièrement par un ami. Lorsque je parcourus d'abord ce manuscrit, je fus vivement piqué, je l'avoue, des observations qu'il contient, tant sur mon pays, que sur mes compatriotes, et je n'eus nulle envie alors de le communiquer à personne, et encore bien moins de le livrer à l'impression. Cependant, après avoir réfléchi un peu sur cette critique de nos mœurs, je la vis sous un point de vue nouveau, et je considérai qu'elle pouvait être utile à mes compatriotes par les vérités qu'elle contient, au milieu de quelques inexactitudes. Je me déterminai, d'après ces motifs, à la transporter dans notre langue, et toute sévère qu'elle est, à la produire au jour.

« Les observations de cet étranger sont, en général, fondées, et il a bien mis à profit le séjour qu'il a fait dans notre pays. Je pense donc que, quant aux défauts qu'il nous reproche, nous ferons bien de ne pas trop nous récrier; mais, au contraire, de faire de notre mieux pour nous en corriger. Nul doute que si nous examinions son pays comme il a examiné le nôtre, nous n'y trouvassions beaucoup à redire, et que la représaille ne nous fût facile; toutefois, différons cette vengeance quant à présent, et ne tentons de réformer les autres, que quand nous nous serons réformés nous-mêmes. »

Voici comment le voyageur en question entre en matière :

« Nous sortîmes du port de Calais, et, aidés d'un vent propice, nous atteignîmes en peu d'heures celui de Douvres, où nous fûmes bientôt débarqués. Nous nous mîmes de suite à parcourir la ville; mais on nous y fit partout un si étrange accueil, que si ce n'eût été le ridicule de n'être venu que pour m'en aller, je crois que, dans mon dépit, je me serais rembarqué immédiatement. Je ne voyais que des gens au maintien roide et dédaigneux, qui nous considéraient d'un air soupçonneux et défiant, en chuchotant ensemble et en faisant des gestes moqueurs. J'avoue que je ne m'étais pas attendu à un accueil aussi repoussant, et à une différence si grande de mœurs entre deux peuples si voisins, peuples qu'un seul petit bras de mer sépare.

« Mais ce n'étaient pas là toutes les tribulations auxquelles nous étions destinés; lorsque nous fûmes montés en voiture pour cheminer vers Londres, tous les polissons de la ville s'attroupèrent autour de notre chaise, et se mirent à nous poursuivre, en hurlant et en effrayant nos chevaux par leurs cris, et en nous apostrophant par les noms de *french dog! french dog! monsire! monsire!* Les chevaux et les postillons sont bons sur cette route, et en conséquence, bien que nous partîmes de Douvres un peu tard dans la journée, nous fûmes, avant la nuit, à Rochester, ville qui, entre Douvres et Londres, est la première station. Reconnus pour Français aux portes de cette ville, nous y fîmes notre entrée à peu près comme nous avions fait notre sortie de Douvres, et nous fûmes conduits au milieu de ce singulier triomphe à l'hôtellerie. Y étant descendu, et m'étant mis à table après avoir pris quelque repos, quelle fut ma surprise de voir mon hôte venir s'asseoir à mes côtés et m'interroger sur ce que je venais faire dans son pays! Cet homme se mit ensuite à fumer tout près de moi; il m'envoyait des bouffées de tabac au visage à chaque instant, et faisait d'autres incongruités encore plus choquantes. Au surplus, j'aurais été mal reçu à m'en plaindre, car tel est l'usage dans ce pays, et les gens de qualité sont obligés de se soumettre à ces impertinences. Arrivé à Londres, je me fis descendre chez un personnage respectable, pour qui j'avais des lettres. Ce personnage, accompagné de quelques-uns de ses amis, s'offrit à me conduire lui-même dans une maison, où un logement m'était préparé. Nous partîmes, et dans la course que nous fîmes pour nous y rendre, je ne manquai pas de recevoir de nouveaux honneurs; ceux-ci cependant paraissaient s'adresser également aux personnes qui m'accompagnaient. Ce sont des gens de qualité, et depuis les troubles qui ont bouleversé ce pays, ceux de cette classe ont souvent à essuyer de pareils outrages. La populace des rues courait à notre suite et criait : *Ousé! frenchman! french dog!* et par fois *kingsman* (royaliste)! ce qui regardait mes compagnons; et tout en nous apostrophant ainsi, on jetait à pleines mains sur nous des os, des débris de végétaux et la boue des ruisseaux. Nous fûmes escortés de cette manière, jusqu'à ce que nous atteignîmes la maison où je devais trouver un gîte.

« Il se passe vraiment des choses bien étranges chez cette nation; des choses qui scandaliseraient à Paris, et qui à Londres paraissent toutes simples. Les gens du plus bas étage sont

ici les maîtres. Ils insultent aux riches et aux nobles, et pour tenir ces misérables en bride, l'autorité des magistrats est impuissante. On ne se range pas, dans cette ville, pour ceux qui vont en équipage : au contraire, des charretiers insolens leur barrent le chemin dans les rues, font verser leurs carrosses, qu'ils se permettent d'appeler *hell-carts* (voitures infernales), puis quand ils les ont jetés bas, ils en font des moqueries. Les bourgeois que les nobles font vivre, et qui, par cette raison, devraient s'unir à eux pour punir et empêcher ces désordres, y prennent, au contraire, un malin plaisir. Enfin, rien ici n'est à sa place, et toutes ces extravagances, et mille autres de même genre, ne sont que l'effet naturel du système d'égalité qui, dans ces derniers temps, s'est introduit en Angleterre. »

Voici comment l'auteur décrit Londres :

...... « Londres est un amas de maisons bâties presque toutes en bois et sans art. Vue à distance, cette ville a bien quelque chose d'imposant; mais étant sans symétrie et sans ordre, elle est misérable à voir dans l'intérieur. On cherche en vain ici cette foule de beaux édifices qui se remarquent à Paris et dans les autres villes de France : édifices qui rendent notre pays l'émule de l'Italie, et qui lui ont acquis un si grand renom, qu'aujourd'hui on y voit affluer des voyageurs de tous les points du globe. Ce n'est pas que ce royaume ne possède aussi quelques morceaux d'architecture; mais je les crois en petit nombre, et maintenant ils sont fort mal entretenus. La plupart de ces monumens sont gothiques, et le plus remarquable de ce genre, qu'on voie à Londres, est l'abbaye de Westminster, sépulture actuelle des rois du pays. Les seuls édifices modernes que j'aie encore vus, sont le palais de Whitehall, demeure du feu roi, et le nouveau portique de l'ancienne église de Saint-Paul, que quelques personnes mettent en parallèle avec l'entrée de la basilique de Saint-Pierre à Rome. Cette église est incontestablement très-belle; mais c'est un motif de plus d'être indigné de la voir profanée et avilie comme elle l'est aujourd'hui. On bâtit contre ses murs, on vend sous son portail, et on a converti l'intérieur en un vaste magasin.

« Ce peuple est, je crois, le premier dans la chrétienté qui ait changé ses églises (car si l'on traite ainsi celle de Saint-Paul, jugez si on ménage les autres) en marchés, en cabarets, en écuries, et qui ait osé vanter ces profanations comme des actes de réforme et de piété. Il y a une secte puissante en Angleterre qu'on appelle *les presbytériens*. Elle vient d'Écosse, et elle repousse également le dogme catholique et le rite anglican. Ces presbytériens sont des esprits sombres, des enthousiastes assez semblables à nos religionnaires de France et aux fanatiques de Genève. J'ai eu la curiosité d'assister à quelques-unes de leurs réunions, et je n'ai pu voir dans leur culte ni respect ni dévotion. L'auditoire reste assis et couvert, pendant qu'on lit les psaumes; puis il se met debout et nu tête pendant qu'on les chante. Cette secte n'a aucun rite, elle exclut toutes les cérémonies en usage dans les mystères sacrés. Voici comment le service divin se fait chez des chrétiens équivoques. L'un d'eux, prêtre ou non, mais toujours quelque tête échauffée, monte en chaire et débite une litanie. Cette litanie est dite, d'ordinaire, sur un ton hypocrite et larmoyant, qu'on appelle ici « *canting*, » par sa ressemblance avec le ton des mendians et des vagabonds. La prière faite, celui qui l'a dite est remplacé par un prédicant. Celui-ci étale sur le pupitre un cahier manuscrit, dans lequel il lit une longue homélie. C'est communément un tissu de notions abstraites et spéculatives, un discours où le sacré et le profane se confondent, et où, à l'aide de l'Écriture qu'on y altère, les doctrines des églises catholique et anglicane sont combattues, et les ministres de ces mêmes églises injuriés. Après ce sermon, viennent d'autres litanies que chacun paraît faire et réciter à sa guise. »

Parlant ailleurs de Londres et des mœurs de ses habitans, notre voyageur dit :

« Cette ville étant principalement bâtie en bois, les incendies n'y sont pas rares; et quand ils ont lieu, ils réduisent quelquefois en cendres un quartier tout entier. Il semble, qu'à cet égard, les magistrats n'aient ni volonté ni pouvoir de rien empêcher; car ils n'exercent aucune surveillance sur la construction et sur l'emplacement des maisons. Il arrive aussi de ce que chacun est maître de bâtir comme il veut, que cette ville est fort laide : les rues n'y sont pas alignées, et outre qu'elles sont étroites par elles-mêmes, elles sont encore rétrécies par des échoppes qui les bordent, et par des enseignes placées très en saillie. Ces mêmes rues sont parcourues sans cesse par des gens à cheval qui

effraient les piétons, et par des voitures dont les conducteurs sont très-insolens. A voir un Anglais à cheval, il semble qu'il ait toujours quelqu'ennemi à ses trousses; et quand il est en voiture, on dirait qu'il va quérir une sage-femme.

« Il faut que ce peuple ait un goût bien décidé pour la boisson, puisqu'à chaque pas qu'on fait dans cette ville, on ne rencontre que tavernes et cabarets; et il paraît que toutes les classes les fréquentent. Les nobles mêmes y passent une grande partie de leur temps; ils s'y abreuvent d'une liqueur appelée *ale*, et y fument le tabac. Cette liqueur, qui est faite avec de l'orge fermentée, est la boisson commune du pays. Lè vin y est apporté du dehors, et ceux qu'on y boit le plus généralement viennent d'Espagne et de Portugal. Ces vins sont fort chargés d'eau-de-vie, et par conséquent très-capiteux; on les débite dans les tavernes; les gens riches en boivent avec excès dans ces lieux, où ils se rassemblent pour jouer, et où ils se ruinent très-souvent. Ce peuple a aimé de tout temps la débauche; mais depuis peu il y a mêlé l'impiété. Je vous ai dit comment ils ont traité les églises. Ils les ont dépouillées pour les rendre, disent-ils, *à l'état primitif;* car ils ne veulent ni autels, ni encens, ni tableaux, ni pompe sacerdotale; ils ont vendu et dispersé les ornemens de ces mêmes églises. Les vases sacrés et les orgues ont passé des temples dans les tavernes. Ces vases servent à des usages profanes; et les orgues qui concouraient dans de saints lieux à célébrer les louanges du Seigneur, font maintenant entendre leurs accords dans des lieux de débauche, et accompagnent des dithyrambes et des chansons bachiques. Je vous disais tout-à-l'heure que les seigneurs les plus distingués fréquentaient ces mauvais lieux; mais ce que vous croirez à peine, c'est que des femmes de qualité ne rougissent pas d'y accepter des fêtes; qu'elles prennent part aux orgies qu'y font les hommes, boivent avec eux des rasades, écoutent leurs chansons grivoises, dansent en leur présence au son du violon; et ces dames appellent cela un amusement honnête!

« Il faut que je vous raconte une scène bien singulière, dont j'ai été témoin ces jours passés; elle a eu lieu dans une maison de campagne près de Londres, maison où l'on fait habituellement grande chère, et où il y a toujours nombreuse compagnie. J'y arrivai comme on finissait de dîner, et je surpris les convives au moment où, selon l'usage, la nappe venait d'être ôtée. La bouteille circulait déjà de main en main, et l'on paraissait disposé à boire abondamment. Le maître de la maison, me connaissant assez pour savoir que cette scène d'intempérance serait peu de mon goût, s'offrit à me conduire au salon où les dames venaient de se retirer. J'acceptai sa proposition, et, en conséquence, il me fit monter au premier, où je trouvai réunies, dans une grande pièce, les dames en question. Après m'avoir présenté à elles comme un étranger peu fait encore aux usages de leur pays, il me quitta pour rejoindre ses convives, et je m'occupai de causer de mon mieux avec ces dames. Je passai ainsi une bonne heure, au bout de laquelle notre conversation fut interrompue par le bruit de plusieurs voix qui provenait du rez-de-chaussée où j'avais laissé ces messieurs, bruit qui allait toujours en croissant. Bientôt après, quelle fut ma surprise, et en même temps la frayeur de ces dames, de voir s'ouvrir brusquement la porte du salon, et entrer un homme agité au plus haut degré! C'était un des convives que j'avais laissés à table, et dont la fumée du vin avait troublé le cerveau; il était tout en sang; il avait les cheveux et les habits en désordre, et il se précipita, sans même nous regarder, vers un coin de la chambre où était placée une épée; il la saisit rapidement; puis l'ayant sortie du fourreau, il en dirigea la pointe vers trois ou quatre autres des convives qui le poursuivaient avec des démonstrations de fureur égales aux siennes. Ils fondirent à l'instant sur lui pour le saisir et le désarmer; ils réussirent, en effet, à le prendre à bras-le-corps et par les cheveux; mais lui, en se débattant contre eux, engagea un des éperons qu'il portait, dans un tapis qui recouvrait une table voisine et qui descendait jusqu'à terre. Sur cette table, étaient posés deux superbes vases de porcelaine. Ayant le pied arrêté, il trébucha; et, poussé en même temps par ses adversaires, il alla tomber contre une glace qui était fixée au mur, et qui fut brisée en éclats par le coup. Au même moment, le tapis qui était pris dans l'éperon fut entraîné, et les deux vases roulèrent sur le sol où ils se brisèrent en mille pièces. Ceux qui tenaient l'homme armé, craignant de lâcher prise, tombèrent avec lui; de sorte qu'au même instant, tous étaient étendus sur le parquet. Ces mouvemens furent si

rapides, que je ne n'aurais pas eu le temps de me jeter entre ces forcenés, quand bien même ces dames me l'eussent permis; car, par leurs cris et leur frayeur, elles réclamaient toute mon attention et augmentaient mon embarras. Les combattans, une fois à terre, ces dames s'unirent à moi pour les séparer et les réconcilier. Vous me demanderez maintenant quel était le sujet de la querelle qui avait tant exalté ces buveurs : il s'agissait simplement d'une santé que l'un d'eux ne voulait pas boire, et que les autres voulaient lui faire porter.

« J'ai assisté ici à plusieurs bals, et à un, en particulier, qui était très-brillant. J'y ai vu, réunies, de fort belles femmes. Elles étaient, comme les nôtres, mises avec élégance et ornées de diamans; de plus, leur costume était tellement varié, qu'on aurait pu les croire rassemblées de plusieurs pays différens. Ce qui me surprit, cependant, ce fut de voir, quand le bal commença, qu'elles seules dansaient, et que les hommes de leur société n'étaient là qu'en qualité de spectateurs, comme ils eussent pu être à une comédie. Quelques maîtres de danse présentaient la main à ces dames, dansaient tour-à-tour avec elles un froid et insipide menuet, et enfin, parmi les hommes qui étaient là, faisaient seuls tous les frais du bal. Pour moi, bien que j'eusse voulu danser, je n'osai m'offrir, comme cavalier, à aucune de ces dames, parce que je craignais qu'on me prît pour un de ces baladins. Ces derniers sont d'une importance ridicule, et jouissent du sort le plus heureux; ils ont un accès facile auprès des femmes, qui tolèrent, en eux, toute sorte d'impertinence; ils gagnent beaucoup d'argent, le prodiguent en fêtes et en équipages, et sont, au demeurant, fort insolens. Chez nous, des gens si minces ont plus de peine et moins de profit, et sont, par cette raison, moins présomptueux.

« Presqu'aux portes de Londres, dit ailleurs l'auteur de cette lettre, est une promenade magnifique, qu'on appelle « *Hyde Park.* » C'est ici que venait habituellement le feu roi, pour respirer un air pur, et se distraire des soucis que lui causaient les affaires publiques. Ce parc a, depuis, été vendu à un traitant, qui, maintenant, lève un impôt sur les promeneurs. Des gardiens armés de longs bâtons, sont stationnés aux portes, pour réclamer le péage. Il est d'usage, au retour du parc, de passer à *Spring Garden.* Ce jardin est agréable par ses ombrages, et l'on y est récréé par le gazouillement des oiseaux. Il donne dans le parc de Saint-James, belle dépendance du vieux palais de ce nom. Ce dernier a de superbes avenues; on y voit, tous les jours, un grand nombre de femmes; elles courent, dans les allées, comme autant d'Atalantes, sans, toutefois, que cet exercice paraisse les fatiguer, puisqu'elles y prolongent souvent leur promenade jusqu'après minuit. Spring Garden est bien propre à favoriser les aventures galantes; il a des bosquets charmans, et au milieu d'eux, est un cabaret où l'on trouve des vins légers et des mets appétissans : ce sont des vins du Rhin et quelques vins de France, qui ne paraissent pas déplaire aux Anglais. On y mange force fruits et gâteaux; des volailles, des langues fourrées et des salaisons de divers genres, tant en viande qu'en poisson, qui sont fort excitantes. Tout cela, cependant, se paie très-cher, car il est ici du bel air de ne point regarder au prix, et de donner des choses ce que le marchand en demande, quelle que soit l'exagération de ses prétentions.

« Je ne veux pas finir cette lettre sans dire un mot de l'usage des visites, qui existe ici d'une manière très-incommode. On est piqué si vous n'en faites pas, et cependant, quand vous en faites, on paraît étonné de votre arrivée, et il semble qu'on soit surpris de voir en vous une figure humaine. Dans ces visites, les femmes se tiennent immobiles et muettes comme des statues, où, si elles rompent le silence, c'est pour chuchoter entr'elles. Ces femmes, en apparence, si douces et si calmes, sont malignes; et j'ai toujours remarqué que quand elles médisent du prochain, elles sont fort animées.

« En somme, monsieur, je suis, comme vous le voyez, disposé à blâmer une multitude de choses dans ce pays, et pour en rendre un compte véridique, je dois dire, avec le poète : « *Difficile est satyram non scribere.* »

NOTICE

SUR UNE SECTE DE CHRÉTIENS CHALDÉENS.

Dans ce moment où une nation chrétienne s'efforce de briser les fers de la domination musulmane, sous lesquels elle gémissait depuis plus de trois siècles, et tient en suspens l'attention du monde civilisé, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt quelques détails concernant une peuplade de chrétiens, très-peu connue, qui, vivant au milieu de ses plus cruels ennemis, a su conserver son indépendance et transmettre à la génération actuelle la foi qu'elle avait reçue de ses pères. C'est au docteur Walsh, chapelain de l'ambassade anglaise à Constantinople, que l'on est redevable de ces notions sur la secte des chrétiens *chaldéens*, ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes. Il les avait recueillies de plusieurs chaldéens dignes de foi, et principalement d'un de leurs évêques résidant à Péra.

Dès les premiers âges du christianisme, cette secte occupait les pays situés sur les deux rives du Tigre, et s'était fixée sur la chaîne des montagnes à l'est du fleuve, qu'elle couvrait depuis le sommet jusqu'à sa base. Séparée du reste du monde, privée de toutes communications par la nature du pays, elle est rarement visitée par les voyageurs. La contrée qu'elle habite renferme des plaines et des montagnes; mais la partie montagneuse est la plus considérable. Cette partie est si heureusement placée, sous le rapport de la salubrité, qu'on n'a pas connaissance que la peste, qui désole fréquemment les régions environnantes, y ait jamais exercé ses ravages. La population entière se compose de 500,000 habitans (1), tous chrétiens, libres et indépendans des Arabes, des Turcs, des Persans ou des Tartares, au milieu desquels ils sont établis. Malgré les efforts que ces barbares ont tentés à différentes époques pour les soumettre, ils ont toujours repoussé leurs attaques avec succès. Le dernier et le plus grand danger que courut leur indépendance, vient de la part des Turcs qui fondirent sur eux dans le commencement du XVII^e^ siècle; mais dans cette attaque infructueuse, les Turcs perdirent cent mille hommes et cinq pachas, et depuis lors, ils ne les inquiétèrent plus. L'usage invariable des Chaldéens de ne jamais quitter leurs armes, même lorsqu'ils se rassemblent le dimanche

(1) Note du Tr. Le peu de renseignemens que l'on possédait jusqu'à ce jour sur la secte des chrétiens chaldéens, ne s'accordant pas avec ceux qui nous sont fournis par le docteur Walsh au sujet de la population, nous croyons devoir reproduire ici le texte suivant extrait de la préface de la grammaire kurde du P. Garzoni, sans prétendre, pour cela, soupçonner en aucune façon la véracité du vénérable chapelain anglais, ou celle des sources auxquelles il a puisé. Le lecteur reconnaîtra, d'ailleurs, que ce qu'il dit de la situation morale de ce peuple et de l'état du clergé, coïncide parfaitement avec les données du missionnaire italien. « Il y a, dans ces principautés, beaucoup de chrétiens. Leur nombre s'élève à plus de *cent mille*, dont la plus grande partie sont des nestoriens divisés en deux patriarchats. « Un des deux patriarches, qui porte toujours le nom « de Mar Simon, et a sous lui cinq évêques suffragans, réside à Kocianisi, près de Gulamerik. L'autre, qui porte toujours le nom de Mar Elia, habite « dans le monastère dit Raban Ormes, près d'Elcose, « et a treize évêques suffragans. On trouve, en outre, « dans ces principautés, beaucoup de Jacobins et « d'Arméniens. Les Nestoriens sont si ignorans, que « la plupart de leurs prêtres savent à peine lire; le « nombre de ceux qui pourraient écrire est encore « plus borné; aussi, passent-ils toute leur vie dans « l'ignorance la plus crasse, dans leur abominable « hérésie et dans leurs vices. » *Grammatica e vocabolario della lingua Kurda del Maurizio Garzoni, ex-missionario apostolico.* Prefazione, 6 et 7. Roma, 1787. R.

dans les églises pour écouter le service divin, est, pour cette nation valeureuse, un rempart plus solide que ses montagnes inaccessibles.

La forme de leur gouvernement est républicaine; à la tête, est le patriarche, qui exerce à la fois l'autorité civile et spirituelle. Gulamerik, leur capitale, se trouve dans la partie montagneuse; elle s'élève sur les bords du grand Zab, rivière qui prend sa source dans les montagnes et va se jeter dans le Tigre, où elle a, à son embouchure, une largeur d'environ quatre cents pieds (1) Cette capitale consiste dans une grande rue qui la traverse dans sa longueur, et à laquelle viennent s'embrancher d'autres rues qui remontent, des deux côtés, sur les montagnes voisines. Elle est ceinte d'une forte muraille, et protégée par des canons européens, que des artilleurs français fournirent au patriarche, il y a quelque temps. On y compte jusqu'à douze mille habitans pendant l'hiver; mais, à l'époque de la belle saison, la plus grande partie des habitans quittent la ville pour aller occuper les villages répandus sur les hauteurs qui l'avoisinent. La distance de Gulamerik à l'endroit où le Zab fait sa jonction avec le Tigre est d'environ quatre journées de marche, ou un peu plus de cent milles. Ce n'est pas dans la capitale que le patriarche a fixé sa résidence; mais à *Kosharis*, petite ville bâtie également sur les rives du Zab, à une distance plus rapprochée de sa source. Outre ces deux cités, les Chaldéens possèdent *Amedia* et plusieurs autres villes situées dans les montagnes, que l'art et la nature ont contribué à rendre inexpugnables.

Dans la région basse, leur principale ville est *Djeziras*. Elle est bâtie dans une île formée par le Tigre, sur les confins de Diarbekir, à une distance de trente journées de marche par terre (environ 900 milles) de la grande cité de Bagdâd, et de quinze journées par eau. On ne rencontre, dans ce district, d'autres ponts que des ponts de bois grossièrement travaillés, qui sont souvent emportés par les flots; et lorsque les habitans ont besoin de passer d'une rive à l'autre, ils se servent pour ce trajet de radeaux faits avec des outres ou avec des peaux cousues ensemble (2). En quelques endroits, les montagnes sont si rapprochées du Tigre, sur lequel elles s'élèvent à pic, qu'il serait impossible de trouver le moindre sentier entre elles et le fleuve. Djeziras était autrefois indépendant, comme le reste du pays, et soumis seulement à la juridiction du patriarche; mais sa position dans les lieux bas, et le voisinage des Turcs, l'obligèrent à la fin de se soumettre au gouvernement d'un pacha. Dans les autres villes, on voit fort peu de Turcs; ils n'y résident qu'accidentellement. Comme leur religion est tolérée, sans qu'il leur soit permis de l'exercer publiquement, ils n'ont aucun minaret, et jamais l'on n'y entend le muezzin appeler les musulmans à la prière. Bien plus, si un Turc était rencontré dans les rues pendant le service divin du dimanche, il serait à l'instant mis à mort.

Les Chaldéens n'ont pas d'écoles publiques pour l'éducation de leurs enfans et ne possèdent parmi eux aucun livre imprimé; aussi leurs connaissances sont-elles très-bornées. Il en est peu, même des classes les plus élevées, qui aient

(1) Note du Tr. Danville place Gulamerik sur la rivière d'Hakiar, qui est un des affluens du grand Zab.

(2) Note du Tr. « Ces radeaux plats, dit M. Rousseau, dans la description du pachalik de Bagdâd, se nomment *keleks*. Ils sont composés d'un assemblage de solives, de planches et de fascines liées étroitement ensemble avec des cordes; le tout forme une surface presque carrée, et est soutenu sur une centaine d'outres enflées qui en maintiennent le poids au-dessus de l'eau. Tous les voyageurs ont parlé avec surprise de la coutume qu'ont les Arabes de ces contrées, de faire de très-longs trajets à la nage au moyen d'une outre enflée qu'ils s'attachent au ventre. Cette outre n'est autre chose qu'une peau de chèvre dont ils cousent exactement toutes les ouvertures, excepté celle d'une jambe par laquelle il soufflent cette peau jusqu'à ce qu'elle soit remplie d'air et bien tendue: ensuite, ils tortillent cette partie et la tiennent bien serrée. Après cette préparation, ils se dépouillent nus, font un paquet de leurs habits qu'ils attachent sur l'épaule et se posent à plat sur l'outre. De cette manière, ils voguent très-lestement à fleur d'eau, en remuant les pieds et se gouvernant avec les mains, tandis qu'ils tiennent à la bouche leurs pipes allumées. Ce que je viens de dire ne regarde pas seulement les hommes; on voit aussi très-souvent des troupes nombreuses de femmes et de jeunes filles se transporter d'un rivage à l'autre sur leurs ballons enflés, et faire retentir l'air de leurs chants pendant la traversée. » *Description du Pachalik de Bagdâd*, page 31 et suivantes. Voyez aussi le Voyage de M. Jaubert.

appris à lire. Toute l'instruction est concentrée dans le clergé, comme étant la seule classe à laquelle elle soit réellement nécessaire. Si quelqu'un montre de grandes dispositions pour l'étude, il faut, avant de pouvoir s'y livrer, qu'il se fasse recevoir prêtre.

Ils ignorent l'époque à laquelle la religion chrétienne fut, pour la première fois, prêchée parmi eux. Saint-Grégoire, le grand apôtre de l'Orient, celui que les Arméniens révèrent sous le nom de *Surp Savorich,* n'est l'objet d'aucune dévotion particulière chez les Chaldéens. C'est un fait très-remarquable que cette secte et celle des Arméniens, quoiqu'habitant toutes les deux, dans l'Orient, des contrées voisines, colonisées, pour ainsi dire, parmi les nations asiatiques et séparées du reste de la chrétienté, soient encore tellement étrangères l'une à l'autre, qu'elles diffèrent, non seulement dans leurs langages, mais encore dans les doctrines et dans la discipline de leurs églises. Il n'existe pas un point de rapprochement entre les patriarches et les évêques des deux communions. Les Chaldéens adoptèrent, dans le principe, les opinions de Nestorius, qui niait que la vierge Marie fût la mère de Dieu dans sa nature divine. S'étant ainsi soustraits au contrôle de l'église grecque, ils conservèrent l'hérésie dans sa forme primitive, et c'est peut-être de nos jours la seule secte de chrétiens où elle se soit maintenue. Mais en refusant la soumission aux synodes de l'église d'Orient, tous les membres de cette secte n'ont cependant pas non plus décliné entièrement l'autorité de l'église latine. Il n'y a pas longtemps que des missionnaires du collége *de Propagandâ Fide,* à Rome, trouvèrent moyen de s'introduire parmi eux, et, depuis cette époque, ils sont divisés en deux parties opposées : les nestoriens primitifs, qui se regardent comme indépendans de toute autre église, et les catholiques, récemment convertis, qui reconnaissent la suprématie du siége de Rome. L'église chaldéenne est gouvernée par trois patriarches : Mar Simon de Gulamerik, *nestorien;* Joseph de Diarbekir et Mar Elias de Moussoul, *catholiques.*

Ces deux derniers, quoique reconnus par les Chaldéens, ne sont point considérés, à proprement parler, comme faisant partie de la nation, car ils résident dans les provinces turques. Les Chaldéens des montagnes, qui forment la grande majorité, se sont jusqu'ici refusés à reconnaître l'autorité de l'église romaine qui, de son côté, les anathématise, en qualité d'hérésiarques, parce qu'ils maintiennent toujours la discipline et les doctrines de leur église dans sa primitive indépendance. Parmi les événemens mémorables de leur histoire, il en est dont ils parlent encore aujourd'hui avec un vif intérêt. A une époque très-ancienne, une partie de leur tribu descendit des montagnes, et se dirigea vers l'Inde, où elle alla s'établir sur la côte, à l'extrémité de la Péninsule. Comme ces fugitifs avaient emporté avec eux la foi chrétienne et la véritable discipline dans leur pureté originelle, avant que l'hérésie ne les eût corrompues, ils ont su les préserver de toute atteinte, et c'est là, disent les Chaldéens, sur ces bords éloignés, que notre religion subsiste telle qu'elle fut établie par son divin fondateur.

Quoique la littérature soit à présent dans une situation peu brillante chez cette nation, cependant elle compte plusieurs auteurs qui laissèrent des livres, sur divers sujets, écrits en langue chaldéenne. Le plus célèbre d'entre eux est Hébed-Jésu, évêque nestorien de Ioba. Vers l'an 1550, on le détermina, quoique fort avancé en âge, à visiter Rome ; c'était sous le pontificat de Jules III. Là, il abjura les erreurs des nestoriens, reconnut la suprématie du siége de Rome, et fut nommé patriarche des Assyriens orientaux, à la place de Simon Salachi, qui venait d'être mis à mort par les Turcs.

Entre autres ouvrages, Hébed-Jésu écrivit un catalogue des livres, en langue chaldéenne, antérieurs à l'époque où il vivait (1). Il commence en ces termes : « Avec le secours de « votre divine mémoire, ô mon Dieu ! avec « l'aide des prières de tous les hommes renom« més pour leur piété et la grâce infinie de votre « mère, dont la puissance est illimitée, je vais « essayer de composer un admirable traité qui « contiendra tous les livres saints, et je présen« terai à mes lecteurs chacune des productions « sacrées ou profanes des auteurs qui ont vécu « dans les derniers temps et aux époques les « plus reculées. Ainsi, plein de confiance dans « la miséricorde de Dieu, je commencerai par « Moïse. » Le catalogue comprend les titres de deux cent vingt livres, soit originaux, soit tra-

(1) Le docteur Walsh assure avoir en sa possession une copie de ce manuscrit.

ductions, avec diverses notices sur leur contenu et leurs auteurs. Au nombre des traductions, sont les ouvrages sacrés et l'historien Josephe. Quant aux premiers ils ont, en général, rapport à des matières de religion ou de controverse. On trouve aussi, dans le catalogue, des ouvrages d'histoire, de poésie, des tragédies et différentes autres productions, parmi lesquelles on en remarque quelques-unes qui traitent de la philologie. Il y a une notice sur la langue chaldéenne, et une dissertation sur les *Appositions alphabétiques,* dans laquelle on établit que certaines langues, comme l'hébreu, le persan, le syriaque, le cufite, l'élamite, le madianite, le phénicien, l'arabe et le chaldéen, ne possédant pas dans leur alphabet un nombre de lettres suffisantes, on a été obligé de faire usage de *points,* ou *appositions,* pour connaître la signification de l'écriture qui, sans leur secours, eût été l'objet d'un doute perpétuel ou n'aurait pu être comprise que par tradition. Ces points sont de deux sortes en Chaldéen; placés tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du mot, ils ont pris le nom de *sioûm* ou *appositions,* et servent à marquer les voyelles. Il semblerait, d'après ce passage, que le phénicien et plusieurs autres idiomes de l'Orient, entièrement perdus pour nous, n'étaient pas inconnus à Hébed-Jésu.

Le chaldéen se lit de *droite* à *gauche,* ainsi que l'hébreu, et il a plus d'affinité avec le syriaque que toutes les autres langues orientales : l'arménien, au contraire, se lit de *gauche* à *droite,* de même que nos langues européennes, quoiqu'il n'y ait pas la moindre ressemblance entre les caractères de son alphabet et ceux des nôtres. Les livres saints dont la nomenclature suit, sont présentés par Hébed-Jésu comme les livres canoniques des Chaldéens, et comme ayant été traduits dans leur propre langage : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, Ruth, Samuel, les Rois, les Paralipomènes, Job, les Psaumes, les Proverbes, les Ecclésiastes, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, Barasera ou l'Ecclésiaste, Isaïe, Jérémie, Baruch, Ézéchiel, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdéas, Jonas, Micheas, Nahum, Habakkuk, Sophonias, Aggæe, Zacharie, Malachias, Esdras, Tobie et Tobit, Judith, Esther, Daniel le jeune, c'est-à-dire Suzanne, les Macchabées; Saint Matthieu, d'après l'hébreu; Saint Marc, d'après le latin; Saint Luc et Saint Jean, d'après le grec; les Actes; toutes les Épîtres de Jacques, Pierre, Jean et Judée; quatorze épîtres de Saint Paul, et l'Apocalypse. Il existe aussi parmi eux un Évangile, composé par Ammonius ou Titianus, qu'ils nomment *Diatesseram.*

C'est un fait à observer, et qui n'est pas sans intérêt, que ces renseignemens, donnés par les Chaldéens sur leur propre nation, se trouvent confirmés, en quelques endroits, par d'autres témoignages. Lors de la mémorable retraite des dix mille, les Grecs, en abandonnant la Perse, traversèrent la plus grande partie de leur pays, que Xénophon décrit avec soin; et les détails dans lesquels est entré ce grand historien à ce sujet, s'accordent d'une manière précise avec l'état présent de la contrée, quoique plus de deux mille ans se soient écoulés entre les deux époques. En finissant, nous ne devons pas négliger de dire que la colonie qui alla s'établir dans l'Inde y existe encore aujourd'hui parmi les Ghauts.

Nous avons quelques motifs d'espérer que les récits des voyageurs ne tarderont pas à répandre un nouveau jour sur cette secte de chrétiens si imparfaitement connue jusqu'ici, et qu'on parviendra à améliorer leur condition spirituelle. La société biblique établie à Constantinople a ouvert des relations avec eux, et ils ont exprimé le plus vif désir de recevoir les saintes Écritures.

(*Lit. Gazette.*)

DU LAC ASPHALTITE OU MER MORTE.

Depuis un temps immémorial, on associe au lac Asphaltite et à ses bords, des idées de tristesse et d'insalubrité qui sont fausses; mais qui, cependant, conservent toute la force de vérités reçues, parce qu'elles ne sont pas assez démenties dans des ouvrages généralement répandus.

On a dit, et l'on croit communément que les poissons ne peuvent vivre dans les eaux de ce lac; que les corps solides qu'on y jette, bien que lancés avec force, y surnagent; que par suite de vapeurs malsaines qui s'en exhalent sans cesse, les oiseaux qui tentent de passer d'un bord à l'autre du lac, sont arrêtés dans leur vol, et tombent morts dans l'abyme; que des sons lugubres, semblables aux gémissemens d'êtres mourans, s'échappent par momens de dessous ses flots; et, pour achever ce triste tableau, on ajoute qu'un fruit agréable à la vue croît sur ses bords, mais que, du moment qu'on y touche, il se réduit en poussière et en cendres amères: enfin, tout ce que les poètes, tant anciens que modernes, ont pu accumuler d'images terribles suffirait à peine, d'après les idées communes, pour peindre la désolation du lac Asphaltite et de ses rives.

Cependant, quelques voyageurs de nos jours, hommes très-dignes de foi, nous apprennent que toutes ces propriétés surprenantes et fatales, attribuées généralement aux eaux de la mer Morte, ne sont que de pures imaginations.

« Vers minuit, dit M. de Châteaubriand, j'entendis, sur le lac, un bruit qui provenait, selon les habitans de Bethléem, de légions de poissons qui viennent à cette heure bondir sur le rivage. » « Les eaux de ce lac, à ce qu'assure le docteur Clarke, voyageur si recommandable, loin d'être mortelles pour les animaux, renferment dans leur sein une multitude de poissons. Ses bords abondent en coquilles, et ils sont constamment fréquentés par certaines espèces d'oiseaux. » « Nous vîmes, dit M. Fisk, missionnaire américain fort intelligent, un grand nombre d'oiseaux qui voltigeaient sur les rives du lac, et nous en remarquâmes plusieurs qui volaient au-dessus du lac même. Ses eaux sont limpides et pures; mais en ayant porté quelques gouttes à ma bouche, je les trouvai saumâtres et nauséabondes. »

Ce qui est incontestable, c'est que les eaux de la mer Morte sont plus pesantes que celles de tout autre lac ou mer qui arrose la surface du globe. Leur pesanteur spécifique est de 1,211, l'eau distillée étant à 1,000. Ces eaux sont fortement imprégnées de sel. On en analysa une bouteille, dans l'année 1807. Voici quel fut le produit de cet examen chimique. Sur 100 grains, on trouva,

Muriate de chaux.	3,220
Magnésie.	10,246
Soude.	10,360
Sulfate de chaux.	054
Total.	23,880

Sur une même quantité de cette eau, on trouva, par une autre analyse, 24 1/2 grains de sel marin; il eût été beaucoup plus facile à lord Byron de nager sur la mer Morte que de traverser, comme il fit, l'Hellespont (1); car, tel corps qui, dans l'eau douce ou dans l'eau salée ordinaire, tombe de suite au fond, reste à la surface des eaux de ce lac. Strabon affirme que l'homme ne peut pas s'y plonger entièrement; assertion dont il eût été facile de reconnaître la fausseté; il ajoute « qu'on ne pouvait y pénétrer au-dessous du nombril. » Le voyageur Pococke, qui s'y baigna, dit que quelque posture qu'il prît, il restait toujours à la surface de l'eau, bien qu'il ne fît aucun mouvement; fait qui est sans doute assez croyable, puisque,

(1) Voyez, à ce sujet, un article intitulé : Un trait de la vie de lord Byron, page 327.

dans l'eau douce même, on peut presqu'en faire autant.

Il paraît donc que, sous le seul rapport du goût, les notions vulgaires sur les eaux de la mer Morte, sont fondées; mais que, sous tous les autres, les propriétés de ce lac ont été presque toujours décrites dans un langage hyperbolique, qui est le partage ordinaire de l'erreur.

Le docteur Clarke, célèbre géologue que nous avons cité plus haut, est le premier qui ait observé que l'une des montagnes qui bordent ce lac ou mer (car il a de 30 à 33 lieues de longueur, sur 4 à 7 de large), n'était autre chose qu'un volcan éteint. Il dit que des hauteurs de Bethléem, il aperçut, sur le bord occidental du lac, une montagne ressemblant, par sa forme, au cône du Vésuse, et ayant à son sommet un cratère très-visible. S'il en est ainsi, les contradicteurs de Moïse auront beau jeu à dire que la destinée de Sodome et de Gomorre n'a rien de miraculeux, mais qu'elle est le simple effet d'une éruption volcanique. (*Monthly Mag.*)

RELATION

D'UNE EXPÉDITION A LA SOURCE DE LA RIVIÈRE DE SAINT-PIERRE, AU LAC WHINNEPECK, AU LAC DES BOIS, etc., en 1823.

Cet ouvrage contient de nombreux détails sur les travaux de l'expédition, chargée par le gouvernement des États-Unis d'explorer les contrées indiquées dans son titre, et d'observer l'état actuel de la population indienne. Il a été rédigé par M. N. H. Keating, littérateur américain, sur les matériaux fournis par le major Long, commandant de l'expédition, et par MM. Say et Colhoun, ses compagnons de voyage.

Ces voyageurs nous paraissent s'être dignement acquittés de leur mission, et les observations qu'ils ont recueillies sont les plus circonstanciées qu'on ait obtenues jusqu'à ce jour, sur les contrées et les tribus qu'ils ont visitées.

Sans nous attacher à suivre leurs traces depuis Washington jusqu'au port de Dearborn, situé à l'extrémité du lac Michigen, en passant par Zanesville, Colombus, et le port Wayne, nous transcrirons ici quelques détails curieux sur les Potawatomis, qui habitent le pays compris entre les ports Wayne et le port Dearborn : ces tribus, comme presque toutes les autres peuplades sauvages, disparaissent, peu à peu, devant les rapides envahissemens de la population blanche.

Les terres où chassent les Potawatomis, sont bornées, au nord, par le Saint-Joseph (qui, du côté de l'est, les sépare des Ottoros), et le Milwacke, qui, à l'ouest, les sépare des Menomones. Au sud, elles sont bornées par la rivière des Illinois, dans une longeur d'environ deux cents milles. A l'ouest, elles s'étendent jusqu'à la rivière du Roc, et jusqu'au Méquins ou Spoon, rivière des Illinois. A l'est, elles dépassent le Wabash sur quelques points.

Originairement, les Potawatomis vivaient sur les bords du lac Michigen. La tradition suivante de leurs premières rencontres avec les Miamis, s'est fidèlement conservée parmi eux. Ils racontent qu'un Miamis, étant sorti de sa cabane, rencontra trois Indiens, dont il ne put comprendre le langage. Par ses gestes, il les invita à le suivre chez lui, et leur donna l'hospitalité jusqu'au lendemain. Pendant la nuit deux de ces étrangers sortirent de la hutte, tandis que leur camarade et le Miamis dormaient encore. Ils firent du feu à la porte de la cabane, avec les cendres chaudes qu'ils avaient prises au foyer de leur hôte. Ce dernier, et celui des Indiens qui était resté avec lui, aperçurent, le lendemain les traces du brasier, et ils le regardèrent comme un augure de paix entre les deux nations. Ces Indiens appartenaient à la tribu qui prit, depuis, le nom de Potawatomis.

Les sauvages de ces contrées sont les alliés de ceux de la Delaware; ils rendent hommage

à l'antique origine de ces dernières tribus, en leur attribuant le droit de régler, en dernier ressort, toutes les affaires qui intéressent la nation. Leur approbation est nécessaire pour l'adoption des mesures importantes. Néanmoins, s'ils la refusent, l'affaire est de nouveau soumise, séparément, à la délibération des deux peuples. Si chacun des deux persistait dans son premier avis, l'alliance serait rompue; mais cela n'est jamais arrivé. Un trait remarquable dans l'histoire des constitutions indiennes, c'est que le principe en vertu duquel le peuple entier doit se soumettre à la décision de la majorité, leur est inconnu. Dans toutes leurs décisions, l'unanimité est nécessaire, et il est bien rare qu'on ne l'obtienne pas. A une fermeté et une persévérance invincibles dans leurs entreprises contre les nations ennemies, ces peuples allient un esprit très-conciliant dans les affaires intérieures. Le succès d'une proposition dépend entièrement, chez eux, de l'influence personnelle de celui qui la fait. Si c'est un homme sage, ou doué de talens extraordinaires, ils adoptent ses vues sans opposition; mais celui dont la motion est accueillie froidement, a le bon sens de la retirer sans songer à la défendre.

Quand les Miamis rencontrèrent, pour la première fois, les Potawatomis, ils leur donnèrent le titre de jeunes frères. Mais ils cessèrent de les désigner sous ce nom, dès qu'il fut constaté qu'ils résidaient dans un pays plus occidental. C'est, en effet, une opinion reçue parmi eux, que les nations de l'ouest sont les plus anciennes.

Les notions religieuses des Potawatomis, sont d'une extrême simplicité : ils croient à l'existence d'un seul dieu qu'ils appellent *Kashamanito* ou grand esprit(*kasha*, signifie grand, et *manito*, un être d'une puissance irrésistible). L'épithète de *Kasha* n'est presque jamais appliquée à un autre mot; elle est l'attribut de l'Être suprême; il serait de la plus grande inconvenance de la donner à une maison, à un cheval, ou tout autre objet matériel. Cependant ils l'accordent quelquefois à un homme sage, afin de donner plus de force à leurs éloges, par le rapprochement de ses bonnes qualités avec celles qu'ils attribuent à l'Être suprême. Il reconnaissent aussi un mauvais génie qu'ils appellent *Matchamanito*(l'épithète *matcha* n'est pas restreinte dans son application; elle s'étend à tout ce qui est malfaisant ou désagréable). Ils attribuent au grand esprit les vents chauds qui soufflent du sud, et au mauvais, les vents froids et les tempêtes du nord. Le premier habite les régions septentrionales où le soleil ne brille jamais; le second, le pays du midi. Leurs prières s'adressent principalement au *Matchamanito*, pour détourner sa colère. Ils croient que la bonté naturelle de *Khashamanito* les dispense de l'invoquer. Ils ne pensent pas, non plus, que leurs prières au malin esprit puissent déplaire au bon; en certain cas, cependant, quand ils sont affligés d'une maladie, ou qu'ils y sont excités par un rêve, ils offrent au Khashamanito le sacrifice d'un animal vivant. Cette cérémonie a lieu ordinairement d'après les désirs d'un de leurs chefs, qui réunit tous les guerriers, leur expose ses intentions, et ordonne, à l'un, de tuer un bouc, à l'autre, de rapporter un raccoun (espèce de lapin), à un troisième, d'aller à la chasse de quelque autre animal. L'expédition terminée, ils se réunissent de nouveau, et attachent au bout d'une perche la bête qui a été tuée la première. Les autres font les frais du festin en l'honneur du grand esprit : ce festin est précédé d'un sacrifice qui a pour objet d'obtenir des succès, soit à la chasse, soit dans les combats; et il est ordinairement accompagné de prières, de danses, de chants, etc.

Les seules époques de l'année où les Potawatomis aient des sacrifices réguliers, sont l'hiver et le printemps. Alors les principaux guerriers donnent des repas; chacun choisit le temps et le nombre des convives qui lui conviennent. Après les avoir assemblés, il prend une espèce de tambourin; il frappe dessus en s'adressant à l'Être suprême, et il accompagne cette invocation de gestes animés : c'est là sa prière. Quand il a fini, il prend sa place et donne le tambourin à un autre, qui fait les mêmes mouvemens. Les Potawatomis ont des airs réguliers qu'ils chantent en chœur dans certaines occasions; mais ils ne connaissent d'autre musique instrumentale que celle du tambourin.

Chez les Potawatomis la polygamie est permise et même encouragée. Un homme a deux, trois ou quatre femmes, selon le degré de fortune que lui donnent son habileté et son bonheur à la chasse. Un Indien a autant de femmes qu'il peut en nourrir. Le docteur Hall observe que la polygamie existe chez eux, dans le rapport de vingt-cinq à cent. Ils sont très-attentifs à donner une bonne éducation à leurs enfans, et à développer en eux ces qualités physiques et morales

qui doivent les rendre propres à supporter toute espèce de fatigue et de privation, et à obtenir de l'influence soit dans les conseils de la nation, soit dans les opérations militaires. L'éducation des garçons commence généralement à dix ou douze ans; ils les endurcissent de bonne heure contre la rigueur des frimas, en les plongeant dans l'eau froide, tous les matins pendant l'hiver. Ils les accoutument aussi à supporter la faim. Les parens n'emploient jamais de moyens coërcitifs pour réduire leurs enfans à l'obéissance; mais ils réussissent généralement à obtenir sur eux une grande influence par les craintes qu'ils savent leur inspirer, en leur disant que, s'ils ne se conduisent pas en fils respectueux, ils irriteront contre eux le grand esprit, qui ne leur accordera aucun succès, soit à la chasse, soit dans les combats. Dans leurs fêtes, ils ont l'habitude de se noircir la figure et les mains : à cet effet, ils carbonisent un morceau de bois, s'en frottent ensuite toute la matinée et le gardent jusque après le coucher du soleil. Aucun d'eux, quand il s'est ainsi noirci, n'oserait boire ou manger jusqu'au lendemain; alors, après s'être lavé le visage et les mains, il peut prendre un peu de nourriture. Le surlendemain, il répète cette cérémonie, et il continue ainsi de deux jours l'un, jusqu'à ce que le morceau de bois soit entièrement consumé, ce qui a lieu ordinairement au bout de dix ou douze jours; après ce terme ils suspendent leurs mortifications, ou les continuent, suivant les circonstances.

Quant à leurs croyances religieuses, voici la plus remarquable. Les ames des morts ont à traverser, pour se rendre à la grande prairie, une large rivière sur laquelle est jeté un tronc d'arbre, en forme de pont. Ce tronc est constamment dans une telle agitation, que les ames seules des hommes vertueux peuvent le traverser en sûreté, tandis que celles des méchans tombent dans l'eau où elles disparaissent pour toujours (1). Ils prétendent tenir cette révélation d'un de leurs ancêtres qui, étant mort, parvint jusqu'au bord de la rivière fatale; mais qui, n'osant se hasarder à traverser le pont, revint au séjour des vivans, deux jours après son décès. Il les instruisit de ce qu'il avait remarqué; il leur dit même que pendant qu'il était sur le bord de la rivière des Ames, il avait entendu le tambourin, au son duquel les bienheureux dansaient dans la prairie opposée.

Les Potawatomis n'apportent pas le même soin à inspirer aux femmes des principes religieux. Il ne paraît pas qu'elles participent à leurs festins ou à leurs mortifications, et on ne leur accorde jamais la permission d'assister aux sacrifices publics. Comme elles sont entièrement étrangères aux nobles occupations de la chasse ou de la guerre, il est probable qu'on attache peu d'importance à ce qu'elles soient ou non agréables au grand esprit. Si elles l'invoquaient, ce ne pourrait être que pour le prier de leur conserver l'affection de leurs maris. Mais les hommes sont tout-à-fait indifférens sur cet article, et ils regardent comme indigne du rang qu'ils occupent dans le monde, d'accorder la plus légère attention à de pareilles bagatelles.

Il existe entre les diverses tribus indiennes des différences physiques assez frappantes. Du premier coup-d'œil, les naturels du pays les distinguent à la taille, au teint, aux bras, au cou, et aux pieds; mais revenons aux Potawatomis.

Si dans leurs relations avec les hommes de leur tribu, ils se font remarquer par les vertus et les sentimens qui honorent l'humanité, leur conduite, à l'égard des nations étrangères, se montre sous les couleurs les plus défavorables. Il est vrai qu'ils accordent à l'étranger qui n'est pas leur ennemi l'hospitalité la plus étendue; et si leurs principes, aussi bien que leurs habitudes, les empêchent de saluer ou de causer avec lui, à cela près, ils lui prodiguent les attentions les plus délicates. Mais que dans ses actions, ses paroles ou ses mouvemens, l'étranger se garde bien de montrer des dispositions hostiles; car, alors, ni les lois sacrées de l'hospitalité, ni le pain qu'il a partagé, ou le calumet qu'il a fumé avec le Potawatomi, ne sauraient le dérober à sa vengeance. Les Indiens se croient dans l'obligation de détruire l'ennemi

(1) Note du Tr. Cette croyance a quelques rapports avec la foi des Persans dans le Poulserrho. Ils appellent ainsi le *pont* jeté sur le feu éternel. C'est là que doit se faire, au jour du jugement, la séparation des bons d'avec les méchans. Il ne sera permis qu'aux justes de le traverser. (Voyez le *Voyage de Chardin en Perse*.) Cette similitude de croyance méritait d'être signalée.

de leur nation, en quelque lieu qu'ils le rencontrent; leurs actes de férocité contre les peuples avec lesquels ils sont en guerre, sont si atroces que le récit en fait frissonner d'horreur. Parmi ces actes, il n'en est pas de plus odieux, et sur lequel les opinions aient été aussi diverses, que le cannibalisme.

Nos voyageurs citent quelques exemples pour prouver que cet usage révoltant a existé et existe encore.

« Cependant, ajoutent-ils, nous ne prétendons pas que cette coutume soit généralement adoptée par les Indiens. Les preuves, au sujet du cannibalisme des Dacotas et des Sioux, sont trop peu nombreuses et trop suspectes, elles sont réfutées par trop de faits contradictoires, pour inspirer quelque confiance; mais il n'en est pas de même, à l'égard du cannibalisme des Chippewas, des Miamis, des Potawatomis, et de toutes les autres nations indiennes, qui sont d'origine algonquine. Quelquefois, c'est la famine qui les pousse à cet excès de cruauté; plus souvent, c'est le désir d'assouvir leur rage contre un ennemi abattu, ou bien une superstition barbare. Une de leurs croyances est, que le guerrier qui a mangé de la chair d'un brave hérite d'une partie de sa valeur, surtout s'il peut dévorer son cœur, qui est regardé comme le siége du courage. Peu importe que l'ennemi soit de race blanche ou indienne, il suffit qu'il soit ennemi. M. Baron a vu des Potawatomis se livrer à cet acte de férocité.

« Parmi plusieurs tribus le cannibalisme est universel, mais il paraît que chez les Potawatomis il est généralement restreint à une société, ou confrérie, dont le privilége et le devoir sont, en toute occasion, de se nourrir de la chair de leurs ennemis. Quelquefois il la font sécher et la portent à leur village. Les membres de cette confrérie attribuent à l'antropophagie une vertu qu'ils peuvent, à l'aide de sortiléges, faire passer dans le corps de l'individu auquel ils veulent accorder cette faveur. Aucun guerrier ne peut être affilié à cette association, s'il n'obtient l'unanimité des suffrages de ses membres. Ceux qui ont reçu cette distinction témoignent leur reconnaissance par de riches présens.

« Quelques tribus indiennes, rassemblées dans une circonstance mémorable, au siége du fort Meigs, en 1813, ont offert des exemples frappans de cette barbare coutume. Nous ne prétendons pas en conclure que la chair humaine est la nourriture de prédilection des tribus que nous avons visitées; mais il est prouvé, à nos yeux, que très-souvent elles en ont fait d'horribles festins, sans aucune nécessité, et avec une cruauté gratuite.

« Les Indiens sont souvent mordus par le serpent à sonnettes. Ils appliquent alors sur la plaie des cataplasmes de serpentaire, et boivent des infusions de violettes, de thé et d'équatorium perfoliatum. Ils ont aussi quelques autres remèdes, dont ils gardent le secret. Ils croient que la morsure du serpent est plus venimeuse sous certaines phases de la lune que sous d'autres, et qu'elle l'est surtout dans le mois d'août. Ils ont une vénération particulière pour le serpent à sonnettes; aussi le tuent-ils très-rarement. Cependant, si un jeune Indien désire se décorer de ses sonnettes, il n'hésite pas à le mettre à mort; mais il commence par lui faire des excuses, et par le prévenir que, s'il en veut à ses sonnettes, c'est pour en orner sa personne; et, pour lui donner une preuve de l'amitié qu'il porte aux animaux de son espèce, il a soin de laisser une feuille de tabac à côté du serpent écorché. Les dents de ce reptile sont regardées comme un remède contre les rhumatismes et d'autres maladies; on s'en sert en guise de frictions, et les femmes des Potawatomis avalent une décoction de sa peau, pour faciliter les accouchemens laborieux.

« La lèpre est connue dans ces contrées, et elle y a été observée avec quelques-uns de ses plus affreux caractères. Le docteur Hall rapporte qu'un des lépreux, dont il a décrit la maladie, exigeait qu'on lui raclât continuellement le corps avec un couteau. Tous les jours il s'en détachait des amas de matières putrides. Il mourut au bout de six mois, et ses pieds étaient devenus aussi noirs que de la poudre à canon.

« Les Potawatomis supportent les froids les plus rigoureux. Ils sont doués, à un très-haut degré, de la faculté digestive; mais il faut avouer qu'ils la mettent à de rudes épreuves. On ne saurait se faire une idée de la quantité de viande qu'ils dévorent. Si l'on en croit les rapports du capitaine Parry, sur l'appétit des Esquimaux, on sera forcé de reconnaître que cette voracité n'est point particulière aux nations indiennes, mais qu'elle appartient, en général, à tous les sauvages; elle se manifeste

même chez les étrangers qui vivent parmi eux. Ainsi, la ration ordinaire de viande fraîche de buffle, pour les guides et les bateliers des compagnies qui trafiquent dans ces parages, était de huit livres par jour. On ne doit pas attribuer une si forte consommation à quelque défaut de puissance nutritive dans cette viande, mais à la grande facilité qu'on a de la digérer, et aux habitudes irrégulières que contractent les hommes, même les plus civilisés, quand ils se trouvent transportés dans des pays sauvages. Il est certain que le Potawatomi, quand il a d'amples provisions et qu'il n'est pas occupé à la chasse, mange de dix à douze livres de viande par jour. Cependant les fréquentes disettes auxquelles il est exposé l'ont accoutumé à supporter la privation de nourriture avec plus de courage, et moins d'inconvéniens que les blancs. Il est probable aussi que les hommes rouges éprouvent une consolation puissante, en se rappelant que, chez eux, les temps de disette ont toujours fini assez tôt pour les sauver d'une famine absolue. Ils ne cessent donc pas de conserver l'espoir du prochain retour de l'abondance. Les blancs, au contraire, moins accoutumés à ces privations, se regardent comme perdus, du moment où leur nourriture ordinaire vient à manquer. Ils se trouvent ainsi privés de ce surcroît de force physique qui provient du courage moral.

« Malgré l'énergie de leur caractère, les Potawatomis sont quelquefois incapables de résister au dégoût de la vie ; et les suicides ne sont pas sans exemple parmi eux. L'ouvrage que nous analysons cite à cet égard deux faits : l'un eut lieu dans un acte d'ivresse, et l'autre pour mettre fin à une querelle de ménage.

« Quant à la population de ces tribus, les opinions sont divisées. D'après les calculs les moins incertains, elle est de trois mille hommes. Elles reçoivent une annuité des États-Unis ; les dollars leur sont répartis par leurs chefs, et dépensés immédiatement en liqueurs spiritueuses et autres excès destructeurs. »

Depuis le lac Michigan, l'expédition parcourut un vaste pays jusqu'au lac Winnepeck, en remontant le Mississipi et la rivière de St-Pierre, et en suivant ensuite le cours de la rivière Rouge, jusqu'au dernier lac.

(*Lit. Gazette.*)

LETTRE AUTOGRAPHE DU GÉNÉRAL FOY

A M. SAULNIER FILS,

DIRECTEUR DE LA REVUE BRITANNIQUE.

(Au moment où la France déplore la perte du guerrier-citoyen qui a constamment combattu pour elle, à la tribune comme sur les champs de bataille, nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs l'une des pièces les plus précieuses des archives de la Revue Britannique *: c'est une lettre que le général Foy adressait à l'un de nous, le 14 novembre dernier, à l'occasion des quatre premiers numéros de notre recueil. On verra, dans cette lettre, à quel point cette ame ardente et patriotique s'intéressait, jusqu'au dernier moment, à tout ce qui lui paraissait utile au pays. Lorsqu'il nous écrivait, il ne se croyait pas si près de sa fin; il se félicitait des nouvelles armes que la* Revue Britannique *allait lui fournir dans la lutte glorieuse qu'il avait entreprise, et quatorze jours après, il n'était plus! Nous ne nous sommes pas bornés à donner la copie de la lettre du général Foy; nous en publions aussi le* fac-simile. *La France entière verra sans doute avec intérêt l'image fidèle de quelques-uns des derniers traits qu'a tracés sa main mourante.)*

Paris, le 14 novembre 1825.

Monsieur,

Je suis malade, retenu à la chambre depuis trois semaines. J'ai été saigné plusieurs fois. Il ne faut pas moins que cet état de souffrance pour vous expliquer le retard que j'ai mis à vous remercier, vous, Monsieur, et vos estimables collaborateurs, de l'hommage que vous voulez bien me faire d'un exemplaire de la Revue Britannique; j'en suis touché, et parce que la bienveillance des amis de la liberté et du pays m'est infiniment précieuse, et parce que votre excellent recueil est un arsenal rempli d'armes neuves et brillamment trempées, avec lesquelles on doit avoir l'avantage de tous les jours sur les ennemis de la raison et des lumières. Il est impossible d'être plus heureux que vous ne l'avez été dans le choix des morceaux qui composent vos premiers numéros. Continuez, et le succès est infaillible. Car ce traité pratique d'économie politique manquait à notre pays.

Je vous prie d'agréer l'expression des sentimens d'estime et de considération distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé, Foy.

Mélanges.

SOCIÉTÉS DES AMIS.

Le but de ces sociétés, qui se multiplient beaucoup depuis quelque temps parmi les classes industrielles, est de mettre en fonds commun et d'accumuler une certaine portion des économies faites par des individus dans l'état de santé, pour les employer, ensuite, à pourvoir à leurs besoins dans la vieillesse, ou lorsqu'ils sont malades. Ces institutions portent naturellement ceux qui appartiennent aux classes ouvrières, à ménager leur bourse, à faire un bon emploi de leur temps ; et elles leur donnent des habitudes de prévoyance, qui tendent à les préserver d'une grande partie des maux auxquels ils sont le plus exposés. Celui qui, par de petites épargnes, contribue à accumuler un fonds de ce genre, fonds dont il peut se regarder comme co-propriétaire, puisqu'il l'est en effet, et qu'il pourra y puiser, lorsque la vieillesse ou les maladies l'empêcheront de pourvoir d'une autre manière à ses besoins, jouit incontestablement d'une indépendance aussi réelle que celui qui tire ses revenus d'une propriété foncière, ou d'un capital en rentes sur l'état.

Ce n'est que depuis quelques années qu'on a pu se procurer les élémens nécessaires pour calculer, terme moyen, le degré de maladie auquel l'homme est sujet à diverses époques de son existence. A défaut de ces élémens, on s'était jusque là, dirigé d'après les règles indiquées par le célèbre docteur Price ; lesquelles, au fond, diffèrent assez peu de celles qui sont généralement admises aujourd'hui. Selon l'hypothèse du docteur Price, il y a toujours, dans une société composée d'individus au-dessous de l'âge de trente-deux ans, un quarante-huitième de ces individus, incapables de travailler, soit pour cause de maladie, soit par suite d'accidens. Dans une société d'individus âgés de trente-deux à quarante-deux ans, cette proportion est augmentée d'un quart de ce quarante-huitième ; dans celle dont les membres ont de quarante-trois à cinquante-un ans, elle s'accroît de la moitié du quarante-huitième ; dans celle dont les membres ont de cinquante-deux à cinquante-huit ans, elle est des trois quarts ; et enfin, dans celle dont les membres sont âgés de cinquante-huit à soixante-quatre ans, cette proportion est du double ou d'un vingt-quatrième. D'après cette base, tout individu âgé de moins de trente-deux ans et qui, dans l'état de maladie, veut avoir droit à un secours de 4 shillings, doit fournir une contribution hebdomadaire d'un sou anglais, quarante-huitième partie de 4 shillings ; celui âgé de trente-deux à quarante-deux ans doit payer un quart de plus, c'est-à-dire 1 sous 3 deniers, et ainsi de suite, jusqu'à l'individu âgé de plus de cinquante-huit ans, qui doit fournir une contribution double, ou 2 sous. M. Morgand et M. Friend, directeurs très-connus de sociétés de ce genre, se servent encore de la base fournie par le docteur Price.

M. Glenny, qui s'est beaucoup occupé de la statistique, considérée dans ses rapports avec les compagnies d'assurance, pense que, depuis le temps du docteur Price, la santé publique s'est améliorée chez les enfans, mais très-peu chez les adultes. En examinant les lois de mortalité, M. Glenny a reconnu que ces lois ne coïncident pas avec celles des maladies ; ainsi, les individus exerçant certaines professions, sont plus exposés à être malades, sans cependant que les maladies auxquelles ils sont sujets, contribuent sensiblement à abréger leurs jours. Les doreurs, les plombiers, les peintres, les horlogers, sont dans cette catégorie. Ils réclament souvent et pendant long-temps, des secours des sociétés auxquelles ils appartiennent ; mais ils ne meurent pas plus tôt que les individus qui exercent d'autres professions. Selon lui, les cultivateurs forment, parmi les classes ouvrières, celle qui est la moins sujette aux maladies, et celle chez laquelle la vie se prolonge le plus long-temps. Il estime que, dans le cours des dernières vingt-cinq années, le terme moyen

de la durée de la vie des enfans s'est augmenté d'un cinquantième. M. Dean, chef d'une compagnie d'assurance mutuelle, à Londres, qui se compose de quatre cents individus, prétend que la classe ouvrière, en Angleterre, travaille trop; que ses efforts excèdent la mesure de ses forces, et que, par suite de l'exagération de ses travaux, cette classe éprouve beaucoup de souffrances et de maladies. Il résulte des documens dont il est possesseur, que parmi les individus âgés de vingt à vingt-cinq ans, le terme moyen du temps de maladie, est, pour chacun d'eux, d'environ trois semaines dans le cours de l'année.

UN MÉCANICIEN AVEUGLE.

Rien certes ne commande davantage notre admiration que la manière dont la nature compense ordinairement l'absence d'une faculté par le développement d'une autre. Ainsi les sourds ont, en général, une excellente vue, et les aveugles ont presque toujours le sens du toucher très-fin et très-délicat. Nous allons citer une nouvelle preuve de cette prévoyance de la nature, qui nous paraît plus extraordinaire que toutes celles déjà connues.

M. Kidd, fils d'un marin, et âgé maintenant d'environ cinquante ans, est né dans la ville maritime de Greenock. A l'âge de quatre ans, il eut le malheur de perdre la vue, par suite de la petite-vérole. Devenu incapable, par cet accident, de prendre la profession de son père, on le destina à être musicien. Nous ignorons quels succès il a pu obtenir dans cet art, mais nous savons par le témoignage de personnes qui ont pu apprécier M. Kidd, que la profession de musicien n'est pas la seule pour laquelle il a reçu de la nature une haute capacité. Quoique privé de la vue, il montra, de très-bonne heure, des dispositions particulières pour les arts mécaniques. Un morceau de bois qu'il venait à se procurer, était toujours pour lui une acquisition précieuse; et sans autre instrument qu'un couteau, il savait lui faire prendre une grande diversité de formes; mais son plus grand plaisir était de tailler le bois en forme de bateau; prédilection qui s'explique aisément par la nature du lieu qu'il habitait (c'était un port de mer), et par la profession que son père y exerçait.

Ce goût pour les occupations mécaniques, développé dans sa jeunesse, ne l'a jamais quitté jusqu'à ce jour, et il lui a fait passer, d'une manière agréable, bien des momens que, sans cela, sa cécité lui aurait rendus bien pénibles. Toute la portion de son temps que l'exercice de sa profession n'a pas réclamée, il l'a consacrée à cette occupation favorite. Outre son couteau, seul instrument dont il faisait d'abord usage, il emploie maintenant la scie et le rabot, et il manie ces outils avec une adresse dont nous ne saurions donner une trop haute idée.

Nous n'avons pu voir qu'une seule de ses productions dans les arts mécaniques; mais celle-ci n'est pas d'un genre ordinaire. C'est le modèle d'un vaisseau de guerre de soixante-quatorze, ouvrage qui occupe ses loisirs depuis sept années, et qui est maintenant sur le point d'être terminé. Ce modèle a quatre pieds de quille et six pieds de longueur, de la proue à la poupe. Le corps du navire, qui est à côtes, est achevé. Les ponts sont formés d'ais, comme ceux de tout autre bâtiment. Les embrasures pour les canons sont pratiquées avec la plus grande justesse, et les canons eux-mêmes, quant à la longueur et au calibre, sont dans les proportions les plus exactes; ceux qui appartiennent aux grands ponts, sont montés sur des affûts. Les agrès inférieurs sont posés, et pour compléter le bâtiment, il ne manque plus que les agrès supérieurs, qui ne tarderont pas à être faits et mis en place. Ce vaisseau, d'après l'examen que nous en avons fait, est construit suivant les règles ordinaires de l'architecture navale. Toutes les pièces qui le composent sont, entr'elles, dans le rapport le plus parfait; c'est enfin un véritable bâtiment de guerre en miniature. Pour ne rien omettre dans cette description, nous devons dire qu'une chaloupe et trois petits canots sont attachés au navire. La première est composée de plusieurs pièces et les autres sont taillées dans le bois massif. Tous sont également pourvus de bancs pour les rameurs. La seule portion de ce travail qui soit étrangère à M. Kidd, c'est la peinture. Ce monument de génie, d'adresse et de patience, est le quatrième de ce genre dont il est l'auteur. Dans son jugement, il l'emporte de beaucoup sur les trois autres. Le premier modèle qu'il fit est devenu la propriété de lord Douglas, et il occupe une place dans le vestibule de son hôtel à Édinbourg.

Ce qui nous a spécialement engagés à entrer dans quelques détails, tant sur cette production en elle-même, que sur la personne de son

auteur, c'est que ce dernier est pauvre, et qu'il paraîtrait avoir besoin de faire un emploi utile de son long et ingénieux travail. Peut-être se rencontrera-t-il un amateur qui voudra faire l'acquisition de ce bel et curieux ouvrage. Il nous semble, cependant, que sa place la plus convenable, serait un établissement public. Comme nation maritime, nous en avons tant auxquels ce petit modèle des constructions nautiques conviendrait qu'il nous est difficile de croire qu'il ne soit pas acheté pour cette destination.

Qu'un homme qui n'a point appris le métier de constructeur, parvienne, par la seule force de son génie, à exécuter un modèle de ce genre, cela sera sans doute surprenant; mais qu'un infortuné privé de la vue entreprenne et achève un pareil ouvrage, voilà ce qui tient au prodige! (*Glasg. Mec. Mag.*)

LETTRE DE MOZART SUR SA MANIÈRE DE TRAVAILLER.

« Vous me demandez quelle est ma manière de composer, et comment je m'y prends pour faire des ouvrages de longue haleine. Voici, à cet égard, tout ce que j'ai pu observer.

« Lorsque je me trouve livré tout-à-fait à moi-même, que je suis seul, et que j'ai l'ame calme et satisfaite, que, par exemple, je suis en voyage dans une bonne voiture, ou que je me promène à pied après un bon repas, ou que la nuit, je suis couché sans avoir sommeil, c'est alors que les idées me viennent, et qu'elles s'offrent, en foule, à mon esprit. Dire d'où elles viennent et comment elles arrivent, cela me serait impossible; ce qui est certain, c'est que je ne puis pas les faire venir quand je veux. Celles de ces idées qui me sourient, je les retiens, et je les fredonne ensuite de temps à autre. Après qu'elles sont arrêtées dans mon esprit, j'examine l'emploi qu'il faut en faire; comment j'en ferai, si vous me permettez cette expression, un bon mets. Je considère, en même temps, la manière dont je plierai chacune de mes idées aux règles du contre-point et aux moyens des divers instrumens; mon imagination s'exalte alors, et si, dans ce moment, rien ne me distrait, la matière que je traite se développe, se classe et s'arrête dans mon esprit. Le tout, quelle qu'en soit l'étendue, se place devant mon imagination comme une chose complète et achevée, et je l'embrasse d'un seul coup-d'œil et d'un regard satisfait, comme on considère un tableau ou une belle statue. En contemplant cette production idéale, j'éprouve une jouissance que je ne puis décrire, et qui ne peut être surpassée que par celle que je ressens lorsqu'ensuite, par l'exécution, cette même production est réalisée.

« Ce qui est ainsi créé dans mon imagination, ce concours d'images vives et agréables qui s'y est produit comme un rêve, y demeure fixé pour toujours. Je jouis en cela d'un autre bienfait que le ciel m'a départi; bienfait qui est non moins précieux que le premier. En effet, lorsque je m'occupe ensuite de transporter mes idées sur le papier, je tire de ma mémoire comme d'un sac, si cette comparaison m'est permise, tout ce qui s'y trouve accumulé. Cette opération est facile, car tout le travail intellectuel étant, comme je l'ai dit, achevé, cette seconde opération n'est guère que manuelle, et il est en conséquence très-rare que mon travail soit autre sur le papier, qu'il n'était dans ma tête. Peu m'importe d'être dérangé dans cette occupation; quoi qu'il se fasse autour de moi, j'écris toujours, et je puis même parler, pourvu cependant que la conversation ne roule que sur des choses bannales, par exemple sur la pluie et le beau temps.

« Maintenant, si vous me demandez pourquoi les ouvrages que je fais reçoivent de ma main telle forme, tel caractère qui les distingue de ceux des autres compositeurs, et qui fait qu'on les reconnaît aussitôt pour être de Mozart, je répondrai que cela tient probablement à la même cause, qui fait que mes yeux ou ma bouche sont de telle forme et de telle dimension, qui les fait différer de ceux de tout autre individu; car je ne vise point à l'originalité, et je serais même embarrassé de dire en quoi la mienne consiste, bien qu'il me paraisse tout-à-fait naturel, que, comme chaque homme a un visage qui lui est propre, il doive être, aussi, diversement organisé sous les autres rapports, tant extérieurs qu'intérieurs. »

OBSERVATIONS SUR LES EFFETS ATTRIBUÉS AUX VOYAGES DES ANGLAIS SUR LE CONTINENT.

On répète souvent que le grand nombre d'Anglais qui dépensent leur revenu à l'étranger,

porte un préjudice notable à l'industrie et à la richesse de l'Angleterre. J'accorde qu'ils peuvent, par-là, se soustraire à l'acquittement des taxes personnelles, et affaiblir, jusqu'à un certain point, le produit des autres impôts, et que, sous ce rapport, le revenu public peut souffrir de leur absence.

Mais je ne vois pas en quoi cette absence peut affecter l'industrie productive, ou la richesse de l'état. C'est la production du revenu, et non son emploi, qui crée la richesse. Si un capital de 10,000 livres sterling, me donne un revenu annuel de 1,000 livres, c'est ce capital qui procure de l'emploi à l'industrie anglaise et produit mon revenu de 1,000 livres; mais il n'importe pas à la question que je dépense ce revenu en Angleterre, en France, ou en tout autre pays. Si je le dépense en France, j'échange le produit d'un capital contre celui d'une industrie française. Si j'achète des habits à Paris, je n'emploie pas, par-là, l'industrie française, c'est le capital du marchand de drap français, qui a employé le manufacturier français à fabriquer son drap; c'est le capital du tailleur français, qui a nourri ses ouvriers pendant qu'ils confectionnaient mes habits, et c'est contre ces choses que j'échange une portion de mon revenu, produit par un capital anglais et par une industrie anglaise.

Personne ne prétendra qu'il importe de distinguer de quelle manière a lieu cette remise, car toutes les exportations d'un pays qui ne produit pas l'or, doivent, en dernière analyse, se faire en marchandises.

Peut-être dira-t-on que, si j'avais acheté mes habits à Londres, j'aurais remplacé le capital d'un marchand de drap et d'un tailleur anglais. S'il en était ainsi, je n'aurais pas remplacé le capital du manufacturier qui a fabriqué les objets sous la forme desquels mon revenu a passé en France. Mais cette idée d'un homme remplaçant le capital d'un autre homme, me paraît tout-à-fait fausse. Tous les capitalistes remplacent leur capital par les produits qu'ils en tirent, et échangent entr'eux ces produits pour leur mutuel avantage. Un fermier, qui a un capital de 1,000 livres sterling, a remplacé ce capital, aussitôt que, ses fermages acquittés, il a fait produire, à sa terre, pour 1,000 livres de blé, et si elle en produit pour 100 livres de plus, il a gagné 10 pour 100 sur son capital, et il peut échanger cette valeur de 1,100 livres de blé, contre une valeur égale, en marchandises produites par d'autres capitalistes. Dans le courant de l'année, tous auront reproduit leur capital, plus, un excédant qu'ils peuvent dépenser comme revenu, ou employer comme accroissement du capital. (*Westminster Review*).

L'ORGUEIL CORRIGÉ PAR LA CHIMIE.

Nous savions que, dans bien des cas, la religion, par ses leçons divines, avait servi de correctif à l'orgueil; mais nous ignorions que la chimie, science toute physique, pût compter parmi ses produits ce résultat moral. C'est ce que l'anecdote suivante va nous prouver.

En Allemagne, le goût pour la chimie se répand concurremment avec les idées libérales; et le fait très-véritable que nous allons rapporter, nous donne une preuve bien manifeste de cette assertion. Un baron de ce pays, homme d'une famille très-ancienne, ayant les seize quartiers dans chaque lignée, suivait à Berlin, le cours de chimie qu'y faisait le professeur Klaproth, savant illustre dont la perte est universellement regrettée. Un jour, comme le baron se rendait au laboratoire du chimiste, sa voiture versa en chemin, et lui et son cocher furent tellement meurtris par la chute, que le chirurgien appelé crut devoir les saigner l'un et l'autre. Le baron conçut alors la pensée de mettre à profit cet accident, pour éclaircir une question qui l'avait souvent occupé : il voulait déterminer si le sang d'un baron allemand et celui d'un homme du peuple, sont en effet de différente nature, comme on l'a prétendu; et, en conséquence, le produit des deux saignées ayant été recueilli en deux vases différens, il l'adressa de suite au chimiste, avec prière de le soumettre à la plus exacte analyse. L'analyse faite, elle donna pour produit la même quantité de fer, de chaux, de magnésie, de phosphate de chaux, d'albumine, de muriate de potasse et de soude, de sous-carbonate de soude, de sulfate de potasse, de matière muqueuse extractive et d'eau. Seulement, le sang du baron contenait deux cents parties d'eau de plus que celui du cocher; circonstance qui eût été à l'avantage de ce dernier, si cette petite différence avait mérité qu'on y fît attention. On put donc conclure de cette analyse comparative, que le sang d'un baron et celui d'un homme ordinaire, sont

physiquement et chimiquement les mêmes. Le seigneur allemand fut enchanté de ce résultat, et il transmit de suite au précepteur de son fils copie de l'analyse en question, en recommandant bien à ce précepteur de la remettre devant les yeux du jeune baron, toutes les fois qu'il paraîtrait regarder son sang comme plus pur que celui des autres hommes.

(*Glasg. Mech. Mag.*)

OBJECTIONS PYTHAGORICIENNES CONTRE L'USAGE DE MANGER LA CHAIR DES ANIMAUX.

Un jour que, debout à ma croisée, je considérais ce qui se passait dans la rue, je vis un spectacle qui me remplit de compassion : c'était une mère qui suivait son enfant condamné à périr, et dont on avait garrotté les membres. Lecteur, vous allez sourire, et cependant ce spectacle vous eût ému comme moi! Cette mère, il faut le dire, c'était celle d'un veau ; elle ne pouvait pas parler, mais il y avait dans ses cris et dans les mouvemens convulsifs de son corps, quelque chose d'aussi éloquent que des paroles, et même qu'aucune parole n'aurait pu égaler. Elle tournait tout autour du char sur lequel le veau était placé ; puis elle baisait sa face, tachée de noir et de blanc, qui pendait en dehors de la voiture, dans une attitude douloureuse ; elle poussait des mugissemens lamentables, et l'agitation qui se manifestait jusqu'à l'extrémité touffue de sa queue, montrait toute l'étendue de son désespoir. C'était pitié de voir ce pauvre animal, tantôt rouler ses grands yeux d'un air égaré, et tantôt fixant avec colère un homme ou un chien, auquel elle supposait l'intention de faire du mal à son veau, s'élancer sur lui, en présentant ses cornes. Les jeunes filles et les mères qui marchaient sur le trottoir avec leurs enfans, se réfugiaient dans les boutiques voisines ; mais, quand le danger était passé, elles revenaient bien vite pour voir la tendresse et le courage avec lesquels cette malheureuse bête défendait son petit, et elles étaient vivement touchées, en entendant ses cris plaintifs, qui semblaient invoquer leurs sentimens maternels.

En considérant ce triste spectacle, je ne pus m'empêcher de réfléchir que ces mêmes personnes qui éprouvaient tant d'intérêt pour ce pauvre animal en mangeraient peut-être le lendemain, sans se souvenir de la compassion qu'il leur avait fait éprouver. Au fond, peut-on rien de plus choquant que de penser qu'une jeune femme, fraîche comme la rose, et non moins délicate, voit souvent, dans les rues, son dîner cheminer devant elle, et qu'il faut pour la nourrir, un bœuf, une hache et le bras d'un Hercule! Et cependant, quand on la regarde, il est impossible de ne pas être tenté de croire qu'elle ne vit que des fruits les plus exquis, de l'essence des fleurs et des gouttes de rosée qui, sans doute, formaient, dans le Paradis terrestre, les seuls alimens d'Ève, avant qu'elle eût failli. Les grossiers appétits de la femme sont une preuve sans réplique de sa chute ; et on ne devrait plus en douter, quand on la voit manger également le produit végétal de l'abricotier, du pêcher, de l'ananas, et un ris de veau détaché de la gorge de l'animal par la main d'un boucher.

Cet horrible goût pour la chair des animaux nous est si peu naturel, que, lorsque nous nous promenons dans la campagne, et que nous y rencontrons des moutons, des bœufs, des vaches, nous ne songeons pas plus aux côtelettes, aux gigots ou au beefsteaks qu'on peut en tirer, qu'Adam n'y songeait quand, dans les jardins d'Eden, les lions, qui, à cette époque, n'étaient pas carnivores, sommeillaient au milieu des agneaux. Il n'y a que des bouchers, endurcis par l'éducation, qui puissent, d'un regard avide et si peu pastoral, supputer les livres de viande d'animaux inoffensifs qui broutent paisiblement l'herbe de la prairie. Qui ne frémirait, en voyant ces hommes cruels leur donner la mort, et goûter, au milieu de ce carnage, une satisfaction infernale ; puis, après les avoir dépécés, en étendre, dans un étal, les membres épars, et considérer leurs cuisses, leurs côtes avec complaisance, et même avec un sentiment de vanité? Que de bœufs, de veaux, d'innocentes brebis, ont été sacrifiés pour assouvir notre gourmandise, depuis que nous sommes déchus! Je n'oublierai jamais le sentiment d'horreur et de dégoût que j'éprouvai, un jour que je vis, dans une rue, rouler à mes pieds un ruisseau d'un rouge écarlate ; et quoique j'appris ensuite qu'il sortait de chez un teinturier, je ne puis encore y penser, sans songer, en même temps, à ce fleuve sanglant du Tartare Hindou, dans lequel, selon les lois de Bramah, doivent être plongés tous ceux qui se nourrissent de la chair des animaux.

Mais s'il est pénible, pour quiconque porte un cœur d'homme, d'apercevoir ces antres sauvages, habités par des tigres à forme humaine (je veux dire des bouchers), combien n'est pas plus horrible encore l'intérieur de la boutique d'un marchand de volailles, où des oiseaux immolés gisent par centaines, et où on ne rougit pas d'aller publiquement marchander des cadavres ! Lorsque vous mangez une côtelette ou un aloyau, comme ce ne sont que de petites portions de mouton ou de bœuf, on peut assez facilement oublier qu'autrefois ils faisaient partie d'une créature vivante. Mais il y a cela de plus particulièrement révoltant, quand c'est un oiseau que l'on vous sert, que vous avez sous les yeux la machine tout entière qu'animait le souffle de l'existence; les ailes qui le soutenaient sous l'azur d'un beau ciel; les pattes avec lesquelles il se perchait sur le feuillage; sa tête, son bec, et ce gosier avec lequel il chantait ! En mangeant certains d'entr'eux, qui sont d'une petite taille, on peut détruire en même temps, tous les organes de leurs anciennes fonctions. C'était sans doute pour prévenir ces abominables repas, que des sages avaient, dans l'antiquité, répandu cette croyance salutaire, que l'ame de nos pères pouvait se trouver dans des oiseaux.

Comme les poissons ont peu ou point de sang, et que le sang, selon la définition de l'Écriture, c'est la vie, il serait peut-être moins criminel d'en manger; d'autant plus, qu'ainsi que nous l'avons vu dans un autre numéro (1), les différentes espèces se servent les unes aux autres de pâture, et que cela pourrait être considéré comme un précédent. La férocité des lions, des tigres, et de quelques autres bêtes sauvages pourrait aussi nous autoriser à les faire servir à nos consommations; mais outre qu'ils sont coriaces, nous serions exposés, si nous en mangions, à un cannibalisme de seconde main. La même considération doit nous interdire les requins; car, au temps de Pline, on en prit un qui avait un homme tout armé dans son ventre. Le venin du serpent de mer le protégera toujours contre notre voracité. Les monstrueuses dimensions de la baleine, et l'odeur nauséabonde de son huile, ne permettent pas non plus d'en manger. Quant au singe, aucune nation civilisée n'a jamais tenté d'en faire un aliment, à cause de sa ressemblance avec l'homme, et le perroquet n'a pas été moins bien servi par sa voix. Mais malheureusement aucune de ces considérations ne protège les chevrettes, les pétoncles et les autres petits poissons de mer de la même dimension. Un célèbre naturaliste allemand a compté plus de mille créatures animées dans une pinte de pétoncles; de manière que pour faire un plat de ces petits poissons, il faut en détruire plusieurs milliers ! Comment notre gourmandise n'est-elle pas contenue par l'idée d'un si épouvantable massacre? Mais, hélas ! le temps n'est pas encore mûr pour les doctrines de Pythagore, ou plutôt, je le crains, il est passé pour toujours. La gourmandise de notre époque est si grande, elle nous fait prendre des alimens si peu naturels, que je ne serais pas surpris de nous voir un jour manger des tigres, malgré l'horreur de l'antropophagie, des hirondelles et des cigognes, en dépit de leur caractère sacré, et même des syrènes, dont l'existence n'est plus douteuse, puisqu'on vient d'en voir dans les mers de l'Inde, sans être arrêtés par leur ressemblance avec le beau sexe.

(*London Review.*)

(1) Voyez, dans le 4e numéro, l'article sur le *Projet d'introduire le poisson de mer dans l'eau douce, et de le parquer sur les côtes.*

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Influence de la lune sur les matières animales et végétales. — Ce sujet a fort peu excité l'attention des savans, et même, si l'on excepte les recherches qu'ils ont faites pour établir la théorie des marées, on peut dire qu'ils ne s'en sont pas occupés. La manière dont la lune hâte et accélère la décomposition animale n'a été observée que par une certaine classe d'hommes qui, s'ils prennent peu de part à l'avancement des connaissances philosophiques, passent du moins pour entendre assez bien leurs intérêts. Ce qui est certain, et ce qui confirme le témoignage des officiers de la marine royale, et de la Compagnie des Indes, qui n'ont acquis cette connaissance qu'à leurs dépens, c'est que si l'on expose dans certaines saisons et dans certains lieux, un animal nouvellement tué, aux rayons de la pleine lune, il suffira de l'y laisser quelques heures pour qu'il ne présente plus qu'une masse corrompue, tandis qu'un autre animal, éloigné seulement de quelques pieds du lieu où se trouve le premier, mais à l'abri des rayons de la lune, n'éprouve rien de semblable. Il serait impossible, dans l'état si imparfait de nos connaissances sur cet astre et sur l'influence qu'il exerce, de tirer des conclusions certaines du petit nombre de faits qui ont été recueillis jusqu'ici; mais il serait bon de réunir tous ceux qui se présenteront à l'avenir, afin de pouvoir un jour les comparer et en déduire une théorie quelconque : nous allons en rapporter quelques-uns qui ne paraîtront peut-être pas sans importance.

On a déjà reconnu que la lune exerce une influence sur la végétation, puisqu'on a remarqué que les fruits exposés à ses rayons mûrissent beaucoup plus promptement que ceux qui en sont privés, et que les plantes élevées dans un endroit obscur, à l'abri de la lumière, et conséquemment étiolées, reprennent la vivacité de leurs couleurs quand on les expose aux rayons de la lune. Mais voici d'autres faits non moins certains, bien que moins connus. Nous les devons à M. Edmonstone qui, pendant trente ans, a été employé dans l'exploitation des forêts de Demerari, et qui a fait pendant ce temps un grand nombre d'observations.

« Je me suis beaucoup occupé, dit-il, de l'influence de la lune sur les arbres; car elle est si visible et si grande, qu'il est impossible de ne pas la remarquer. Si l'on abat un arbre pendant la pleine lune, on le verra aussitôt se fendre, comme s'il était tordu par deux grandes forces appliquées à chacune de ses extrémités, et agissant dans un sens opposé; ce rapprochement des parties ligneuses doit résulter de l'évaporation de la grande quantité de sève qui est contenue dans l'arbre. Aussi les arbres que l'on abat pendant la pleine lune, ne sont presque d'aucune utilité. Peu de temps après qu'on les a abattus, ils sont attaqués par un ver qui ressemble à celui que l'on trouve dans la farine d'Amérique : ils pourrissent beaucoup plus promptement que si on les abattait pendant une autre phase de la lune. Ces observations sont communes à tous les arbres qui croissent aux Indes occidentales, et dans toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Sud, et qui sont d'espèces très-variées et toujours verts. Aussi a-t-on soin de n'abattre que pendant le premier ou pendant le dernier quar-

tier de la lune, ceux que l'on destine aux constructions.

« La sève parvient jusqu'au haut de l'arbre pendant la pleine lune; mais elle descend à mesure que cette planète disparaît, et ce fait est commun aux arbres de toutes les espèces. »

Longévité des arbres. — Les opinions sont très-partagées sur la durée naturelle de la vie des arbres. D'après les faits suivans, on verra l'âge auquel quelques-uns ont pu atteindre.

M. Galyne, agronome très-connu, pense que la période de trois à quatre cents ans, constitue la durée de la vie ordinaire du chêne. En avril 1791, on abattit dans le parc de sir John Rushout, à Northwick, dans le comté de Worcester, un chêne que l'on estima avoir trois cents ans. Il était sain dans toutes ses parties. Le tronc offrait six cent trente-quatre pieds cubes de bois de construction et les branches qui en sortaient, faisaient deux cents pieds de plus. Dans l'ouvrage de M. Gilpin sur la beauté pittoresque des forêts (*forest scenery*), il est question de chênes de la *forêt neuve*, sur lesquels se voient certaines marques qui attestent une existence antérieure à la *conquête* (celle de l'Angleterre par les Normands). L'arbre qui fut effleuré par la flèche avec laquelle sir Walter Tyrrel tua Guillaume le Roux, est encore debout, quoiqu'à la vérité bien mutilé. M. Lowe, dans son ouvrage intitulé *Aperçu de l'Agriculture dans le comté de Nottingham*, cite plusieurs arbres de la forêt de Sherwood, sur l'écorce desquels sont taillées les lettres In. R. (le roi Jean) surmontées d'une couronne. M. Mac William, dans son *Essai sur la carie sèche du bois*, va plus loin : il dit qu'en Angleterre, et dans d'autres pays, il y a des arbres qui ont plus de mille ans, et il ajoute qu'il s'en trouve même qui en ont jusqu'à trois mille, comme on peut le reconnaître à des signes certains.

Chute d'une aérolithe. — Le 10 février, on entendit à Montgemory, dans le Maryland, entre midi et une heure, une explosion plus forte qu'un coup de canon, et suivie d'un bruit semblable à celui que fait l'air en passant rapidement par une ouverture étroite. Ce bruit fut entendu dans une direction parallèle à celle de la rivière Potomac. Le temps était brumeux, le vent soufflait du nord. On ne remarqua, au moment de l'explosion, ni éclair ni odeur particulière; au bout d'une demi-heure environ, on trouva dans un champ voisin de la ville, et à la profondeur de huit pouces, une pierre rugueuse, d'une forme oblongue, pesant seize livres. Lorsqu'on la retira, elle était un peu chaude et répandait une forte odeur de soufre.

Marbre flexible. — Ce marbre, qui n'est connu que depuis quelques années, et que l'on n'avait encore rencontré que dans le Stockbridge et le Lamsborough, vient d'être trouvé dernièrement à New-Ashford, où il y a de grandes carrières.

On peut se convaincre de son élasticité, en posant une table de ce marbre sur une de ses extrémités, et en appliquant sur l'autre une force médiocre; et de sa flexibilité, en appuyant les deux extrémités seulement sur deux supports, et dans une direction horizontale. Il est de différentes couleurs, blanc, rougeâtre, gris, ou gris de colombe. On en voit des morceaux d'un très-beau grain. Quelquefois un bloc n'est flexible que dans une partie de son étendue, tandis qu'il conserve sa dureté ordinaire dans le reste.

Il est susceptible d'un beau poli. On avait prétendu qu'il était composé de carbonate de magnésie; mais il est formé surtout de carbonate de chaux. Dolomieu et Bellevue ont expliqué sa flexibilité et son élasticité par la dessication; mais il paraît au contraire qu'en séchant, il perd presque complètement ces deux propriétés.

Action du gaz oxide nitreux sur l'économie animale. — Ce gaz, aspiré dans les poumons, exerce sur l'économie animale une action fort singulière, mais très-diverse, suivant les différens individus sur lesquels l'expérience se fait. Il provoque le rire dans les uns, il porte les autres au sommeil, et il excite dans d'autres une disposition invincible à la danse. On fit dernièrement quelques expériences de ce genre, dans le laboratoire de M. Cooper, chimiste fort distingué de Londres; et l'on put, à cette occasion, recueillir sur les effets de ce gaz les observations suivantes. M. Warrington, après avoir respiré le gaz pendant quelques momens, se balança en avant et en arrière sur son siége, et avec un mouvement régulier. Il lui semblait encore respirer le gaz, et il le savourait, dit-il, bien après qu'on l'eut retiré. Il éprouvait un sentiment de jouissance qui l'absorbait complè-

tement, et lui ôtait toute conscience de ce qui se passait autour de lui. Un autre élève qui aspira ce même gaz, en ressentit des effets beaucoup plus énergiques. Il se balança d'abord involontairement sur son siége comme le premier; puis il se livra tout-à-coup à des éclats de rire immodérés; bientôt après il sauta à terre de dessus son siége, et se mit à parcourir, à pas rapides, le laboratoire où il était. Il s'arrêta enfin devant M. Cooper, et se mit dans l'attitude d'un boxeur, en agitant ses bras avec une vélocité inconcevable. Pour prévenir les accidens qui auraient pu résulter de cette disposition guerroyante, on le saisit à bras-le-corps et on lui retint fortement les bras; mais alors l'action nerveuse passa de ses membres à sa tête, qui se mut en tout sens avec une vitesse extraordinaire; les muscles de la face éprouvaient un mouvement convulsif, et sur son visage se peignait un sourire horrible. Ces phénomènes nerveux durèrent quelques minutes, après lesquelles le jeune homme qui faisait le sujet de cette expérience, reprit peu à peu son calme habituel, et ne parut conserver aucun souvenir du violent état où il venait de se trouver. Quelques autres élèves répétèrent sur eux-mêmes cette même expérience; ils respirèrent le gaz oxide nitreux en doses différentes, et ils en éprouvèrent des effets variés. Tous s'accordèrent à dire que ce gaz avait excité en eux une sensation vive et agréable, et ils témoignèrent le désir d'en aspirer de nouvelles et de plus fortes doses. Ce gaz produit sur l'économie animale des effets très-analogues à ceux produits sur elle par les boissons spiritueuses; mais il diffère de ces dernières en ce que l'excitation qu'il fait naître, n'est pas suivie de cette prostration de forces qu'amène communément après elle l'excitation causée par les liqueurs alcoholiques. Les forces, au contraire, paraissent s'augmenter par l'usage du gaz oxide nitreux. L'on remarque que l'homme qui, à jeun, en a pris une certaine dose, est plus en mesure que de coutume, d'entreprendre un travail pénible et soutenu.

Du cygne de Rio de la Plata. — Le cygne de Rio de la Plata est un oiseau superbe; il a le corps parfaitement blanc et la tête noire, ainsi qu'une portion du col. Cette espèce de cygne abonde tellement sur les rives de la Plata, qu'on y fait de son duvet et de sa peau un trafic considérable. Voici le moyen employé pour prendre cet oiseau : un homme entre dans l'eau, tenant à la main trois grandes boules de bois, dont deux sont fixées à l'une des extrémités d'une longue courroie, et dont la troisième est attachée à l'autre extrémité; il s'approche doucement du cygne et lance sur lui les deux premières boules; ce qu'il fait de manière qu'elles s'enlacent autour de son col, et en même temps, il retient l'autre extrémité dans sa main. Deux autres chasseurs arrivent ensuite pour saisir et emporter l'oiseau dès qu'on l'a pris de cette manière.

Combat entre un tigre et un crocodile. — Un journal anglais raconte un fait singulier arrivé depuis peu à Bantam, dans l'Inde.

« Un homme, dit-il, pêchant sur les bords du fleuve Tyheman, entendit un bruissement dans l'eau; puis regardant vers le côté d'où partait ce bruit, il aperçut un tigre qui avançait à la nage du bord opposé, et qui se trouvait déjà très-près de lui. Pour se mettre à l'abri du danger qui le menaçait, il crut ne pouvoir mieux faire que de gagner un arbre voisin sur le bord du fleuve, et d'y monter. Mais à peine y eut-il grimpé, que le tigre en atteignit un autre tout près de celui-ci, et dont les branches se projetaient sur le bord du fleuve. L'animal allait d'un bond gagner l'arbre où s'était réfugié le pêcheur, lorsqu'un crocodile énorme parut à la surface du fleuve et s'élança sur le tigre; il saisit ce dernier et le ramena avec lui sous les flots. Six fois les deux animaux plongèrent ensemble dans le fleuve; ils combattaient avec acharnement, et l'eau était teinte de sang. A la fin, le tigre, saisi au dos par le crocodile, ne fut plus en position de se défendre, et devint la proie du monstre amphibie. »

Sciences Médicales.

Remède employé contre la fièvre, par les Indiens. — La fièvre inflammatoire appelée *tabardillo* est aussi commune dans les climats chauds que dans les pays froids. Voici, d'après un voyageur moderne, le moyen que les Indiens emploient pour la guérir. Ils prennent de l'argile qu'ils détrempent dans de l'eau, et ils l'étendent ensuite sur tout le corps du malade. Une heure ou deux après, ils examinent l'effet que l'argile a produit sur la peau de ce malade. Si l'argile est desséchée et qu'elle tombe de la peau en écailles, le pronostic qu'on en tire est fâcheux. Si, au contraire, l'argile se fond seulement et s'attache en plaques à la peau, on en conclut que l'issue de la maladie sera favorable. En effet dans ce dernier cas, l'application de l'argile a dû provoquer une transpiration abondante, qui fait ordinairement le salut du malade; car la terre ne s'est attachée à la peau, que parce qu'elle a absorbé cette même sueur qu'elle a provoquée.

Ce moyen curatif est le fruit de l'observation et non de la réflexion, comme le sont tous les remèdes des peuples sauvages. Le pronostic qu'il fournit, à l'égard du malade, peut être considéré comme un perfectionnement de celui que nous tirons de l'effet des affusions froides.

Finances.

Exposé de la situation financière de l'Angleterre pendant l'année 1825. — Nous nous estimons heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs le résultat satisfaisant des nouvelles mesures financières adoptées en Angleterre; elles ont entièrement rempli l'attente publique, ainsi que le feront voir les deux tableaux suivans, qui renferment l'exposé des revenus nets de la Grande-Bretagne, pendant les années 1824 et 1825, et pendant les deux trimestres (finissant au 10 octobre) des mêmes années, avec l'augmentation ou la diminution qu'ont éprouvées chacune des branches, en particulier, et l'accroissement définitif de la recette générale.

	Années finissant au 10 octobre 1824	1825	Augmentation.	Diminution.
	liv. sterl.	liv. sterl.	liv. sterl.	liv. sterl.
Douanes.	10,278,243	14,306,152	4,027,909	. . . . .
Accise.	24,319,852	21,620.714	. . . .	2,699,138
Timbre.	6,673,874	6,997,016	323,142	. . . . .
Bureau des postes. .	1,439,000	1,501,000	62,000	. . . . .
Taxes.	4,880,106	4,975,340	95,234	. . . . .
Recettes diverses. . .	309,017	363,565	54,548	. . . .
	47,900,092	49,763,787	4,562,833	2,699,138
	Déduction de la diminution. .		2,699,138	
	Accroissement pour l'année 1825. .		1,863,695	

	Trimestre finissant au 18 octobre 1824	1825	Augmentation.	Diminution.
	liv. sterl.	liv. sterl.	liv. sterl.	liv. sterl.
Douanes.	3,240,272	5,278,455	2,038,183	. . . . .
Accise.	7,113,017	5,154,858	. . . . .	1,958,159
Timbre.	1,759,680	1,823,519	63,839	. . . . .
Bureau des postes. .	375,000	379,000	4,000	. . . . .
Taxes.	481,968	474,433	. . . . .	7,535
Recettes diverses. .	79,113	76,379	. . . . .	2,734
	13,049,050	13,186,644	2,106,022	1,968,428
	Déduction de la diminution. .		1,968,428	
	Accroissement pour l'année 1825. .		137,594	

Le présent trimestre est le premier dans lequel nous voyons les importantes dispositions législatives qui ont rapport aux finances, recevoir leur pleine exécution, entr'autres le transfert fait aux douanes des droits de l'accise. Il doit nécessairement en résulter un décroissement dans les produits de cette branche du revenu, et un accroissement correspondant dans les produits des douanes. Si, néanmoins, nous considérons ensemble les diverses natures de recettes, nous trouverons que le revenu de la Grande-Bretagne (en laissant de côté le paiement de la dette autrichienne de 2,500,000 liv. st.), s'est élevé, pour l'année finissant au 10 octobre 1824, à 47,900,092 liv. st., et pour l'année finissant au 10 octobre 1825, à 49,763,787 liv. st.; ce qui fait pour cette année-ci un excédant de 1,863,695 liv. st.

Dans l'accise, il y a eu, pendant ce trimestre, une augmentation de 125,000 liv. sur la bière; il y a eu une augmentation de 15,000 liv. sur les encans, de 84,000 liv. sur les briques, de 10,000 liv. sur la drèche, et de 21,000 liv. sur le papier. Les liqueurs spiritueuses, distillées en Angleterre, présentent une augmentation de 200,000 liv. pendant l'année; mais il y a eu une légère diminution pendant le trimestre. On remarque aussi une diminution sur les toiles imprimées, qu'on ne peut attribuer qu'à la baisse considérable des droits sur cette marchandise. En conséquence, il est évident, d'après les documens officiels, que, malgré l'abolition d'un grand nombre d'impôts, tels que ceux sur le charbon, sur les laines, sur le timbre, sur les vins, les soieries, le sel, les spiritueux, etc., notre revenu continue à s'accroître. L'excédant de ce dernier trimestre, sur le trimestre correspondant de l'année précédente, est de 137,594 liv. L'importation des vins étrangers s'est augmentée en raison de la diminution des droits d'entrée; et il est bien reconnu que moins ceux-ci sont élevés, plus le gouvernement retire de bénéfice, par la raison qu'on importe davantage, ainsi qu'on en a eu la preuve, depuis le peu de temps que les nouvelles mesures ont été mises à exécution.

Diverses pétitions ont été adressées au Parlement contre l'abolition des lois qui défendent l'entrée de certains articles de manufactures étrangères. Elles viennent principalement des fabricans et des autres personnes intéressées au maintien de ces lois, et qu'on pourrait accuser, avec raison, d'écouter trop facilement leurs intérêts privés. Quoi qu'il en soit, il nous paraît assez juste de soumettre, autant que possible, à des restrictions sévères, le commerce des nations dont les gouvernemens ne veulent pas traiter avec le nôtre sur le pied de la réciprocité, et n'ont ni le bon sens ni la sagesse de profiter des mesures que nous avons prises. Mais, à l'égard des autres, les ministres feront bien de persévérer franchement et avec fermeté dans la marche qu'ils ont adoptée.

Statistique, Commerce.

Exposé statistique du commerce des États-Unis. — Un exposé statistique du commerce et de la navigation des États-Unis, jusqu'à la fin de septembre 1824, vient d'être inséré dans le *National Intelligencer;* il présente les résultats suivans.

	1823.	Dollars. 1824.	Augmentation.	Diminution.
Importation	77,579,267	80,549,007	2,969,740	....
Exportation des produits du sol	47,155,408	50,649,500	3,494,092	....
Exportation des prod. étrangers	27,543,622	25,337,157	....	2,206,465
Total des exportations	74,699,030	75,986,657	1,287,627	....
Tonnage américain	775,271	850,033	74,762	....
Tonnage étranger	119,468	102,367	......	17,101

Avec une population qui n'est que de deux millions et demi d'habitans, on compte déjà, dans les états de Pensylvanie et de New-York, cinq canaux terminés, ou près de l'être, qui comprennent une étendue de 750 milles et qui coûteront à peu près 3,000,000 st. Il y a dix ans qu'aucun de ces ouvrages n'était commencé. On ouvre en ce moment, dans les états de New-Jersey, de New-York et de l'Ohio, trois autres canaux qui auront une étendue de 300 milles. Beaucoup d'autres s'exécutent ou sont sur le point d'être entrepris; de ce nombre est le canal qui doit traverser les états de Pensylvanie et de l'Ohio, sur une longueur de 200 milles.

Progrès de la civilisation aux États-Unis. — Les progrès de la civilisation dans les différens états de l'Union, n'ont pas eu d'exemple dans l'histoire de l'espèce humaine. Le grand canal qui unit les grands lacs du nord et de l'ouest, peut à juste titre être un sujet d'orgueil pour les citoyens des États-Unis, et en Angleterre même, il exciterait l'admiration générale.

Les rapides progrès de la population de New-York ne sont pas une preuve moins frappante que ces grands ouvrages, de la prospérité de la république. Le nombre de ses habitans a été *quintuplé* dans le cours des trente-cinq dernières années; il y a maintenant dans cette ville, 170,000 ames; et, si, comme cela est probable, le nombre continue à s'en augmenter dans la même proportion, il égalera bientôt la population des plus grandes cités de l'Europe.

Si nous dirigeons maintenant nos regards sur un district récemment acquis à l'Union, le tableau qu'il nous représentera, quoique sur une petite échelle, ne sera pas une preuve moins frappante de la rapidité des progrès de la civilisation dans l'Amérique du Nord. Ce fut au mois d'avril 1824 qu'on vit pour la première fois un chariot dans ce district, situé à l'extrémité des Florides. A la même époque, la population se composait seulement de deux hommes, de deux femmes, de deux enfans et d'un mulâtre. Ils étaient arrivés le 9 avril, et ils couchèrent d'abord sous la tente; mais quinze jours après, ils commencèrent à bâtir; et au bout de dix-sept mois, l'endroit où ils avaient établi leur tente contenait déjà cinquante maisons, une église, une école, deux auberges, deux magasins, une imprimerie, deux briqueteries, etc., etc. On pense que Talahassi (c'est le nom de cet endroit) formera dans peu d'années une ville considérable.

Nouvelles colonies anglaises. — Plusieurs journaux anglais ont donné récemment des idées inexactes sur la situation de l'île Melville, en Australasie, et sur la nature de la colonie que le Gouvernement britannique y a fondée depuis peu.

L'île de Melville n'est pas située, comme on l'a dit, au 136° 52' de longitude orientale, mais bien au 134me degré. Sa circonférence est d'environ cent milles, autant qu'on a pu le déterminer jusqu'ici. L'île est séparée de celle de Bathurst, par un très-petit bras de mer qu'on appelle « détroit d'Apsley. »

Cette nouvelle colonie n'est pas destinée, comme on le suppose, à servir de dépôt de punition pour celle établie à Sidney : bien au contraire, on n'a transporté à l'île Melville que des gens de bonne volonté, hommes bien notés, et dont l'exil à Botany-Bay touchait à son terme. Deux de ces hommes sont libres, et il y en a un troisième qui le deviendra prochainement. D'après de nouveaux réglemens, ceux des condamnés qui se recommanderont par une bonne conduite, auront l'espérance de voir abréger le temps de leur servitude; et ceux qui, après des épreuves qu'on leur fera subir, auront mérité d'être libres, obtiendront non seulement la liberté, mais encore des concessions de terrain, pour les engager à se fixer dans le pays. S'ils le préférent, cependant, ils auront la faculté de retourner en Europe, et pour cela, il leur sera accordé un passage sur les bâtimens du roi. Le Gouvernement de la nouvelle colonie est muni de pouvoirs très-étendus sous ces divers rapports.

Une expédition d'un autre genre de condamnés, savoir, ceux qui, par de nouveaux délits, ont mérité une déportation nouvelle, devait partir à la fin du mois d'août dernier, du port Jackson. C'est celle-ci qui est destinée à fonder un dépôt de punition, et l'endroit choisi pour établir ce dépôt, est un point sur les bords de la rivière découverte par le lieutenant Oxley, en 1823. Cette rivière qui est belle et qui arrose un pays superbe, se décharge dans un golfe, auquel on a donné, ainsi qu'à elle-même, le nom de Morton. L'île de ce même nom, qui concourt à former le golfe, est située sous la latitude 28° 18', et par la longitude orientale 153° 34'. Elle est éloignée d'environ

450 milles du port Jackson, et elle ne le cède en beauté à aucune des contrées jusqu'ici explorées dans l'Australasie.

Consommation du lait à Londres. — La ville de Londres consomme environ soixante-dix millions de pintes de lait par an; ce qui fait, pour chaque individu, à peu près soixante pintes par an, et un sixième de pinte par jour. Mais avant que ce lait arrive au consommateur, combien n'est-il pas altéré? On peut dire que le degré d'altération varie selon la conscience du vendeur. On estimait, il y a quelques années, que la quantité d'eau ajoutée au lait, équivalait à une pinte sur deux de lait; aujourd'hui elle équivaut à quatre pintes d'eau sur dix ou onze d'un lait que l'on peut dire avoir été déjà délayé avant d'être trait, par le genre de nourriture que l'on donne à la vache, afin d'en obtenir une plus grande quantité.

On remarque aussi que chaque laitière a du lait de différentes qualités dans plusieurs pots, afin de pouvoir satisfaire celle de ses pratiques qui sont plus riches ou plus difficiles.

Les résultats suivans nous font voir quelle importance a acquise le commerce du laitage en Angleterre.

Vers le milieu du siècle dernier, un *stone* (poids de 8 livres de Londres) de beurre et un de fromage coûtait 5 shillings; c'est-à-dire 3 sous 6 d. pour le *stone* de beurre, et 1 sou 6 d. pour le *stone* de fromage. En 1810, au moment de la détresse du commerce en Angleterre, il valait trois fois plus. En 1822, le beurre se vendait 17 shillings le *stone*, et le fromage 11 shillings 6 d.; tandis que le gruau d'avoine qui, pendant les 80 premières années du siècle dernier, se vendait environ 1 shilling le picotin, se vend aujourd'hui un shilling et 6 *pence*.

Agriculture.

Des vins de Tokai. — Le village de Tokai, près duquel viennent les différens vins qui portent ce nom, est situé au sommet d'une colline, et au confluent des rivières de Bogdrog et de Tibisque ou Thesis. Il est habité par quelques Hongrois protestans, et par une peuplade qui est d'origine grecque. Les vignes d'où l'on tire les vins de Tokai, croissent sur plusieurs collines situées à l'est du Bogdrog. Ces collines s'étendent l'espace de trois à quatre lieues vers le nord, et sont séparées l'une de l'autre par des plaines, où sont bâtis les villages de Tertia, de Mada, de Tarézal, de Syombon, de Bengé et de Tolesrwa. Les vins de Tertia et Tarézal, sont de meilleure qualité que ceux qui portent spécialement le nom de Tokai; cependant ils se vendent généralement moins cher. Les vignes qui fournissent ces différens vins sont situées sous le quarante-huitième degré de latitude, et le sol qui les porte est principalement une craie de couleur jaune où se mêlent des cailloux qui sont de nature calcaire. Les meilleurs crûs sont ceux où les collines ont le plus de pente et sont exposées au midi. La vendange s'y fait très-tard, le plus souvent à la fin d'octobre, et quelquefois même à la mi-novembre.

Les vins de Tokai sont blancs. On en fait de deux sortes, qu'on distingue par les noms de *Anspruch* et *Masslach*. Le premier de ces vins, qui est le plus estimé, se fait avec du raisin de choix. On met ce raisin dans un tonneau percé de trous à son fond, et on l'y presse jusqu'à ce que tout le jus en soit exprimé. On laisse ensuite fermenter ce jus, pendant deux jours; puis on le verse dans de petits tonneaux, où il reste exposé à l'air pendant un mois, et quelquefois beaucoup plus long-temps. Quant au *Masslach*, on le fait en ajoutant, à ce dernier, le moût ordinaire. L'*Anspruch* est le vin qui est généralement connu, dans le commerce, sous le nom de vin de Tokai. Quand il est bon, il est de couleur argentée, et il a un certain aspect huileux. Il est doux et légèrement astringent, et en même temps aromatique et terreux. Ce vin se garde fort long-temps, et il n'est même potable qu'au bout de trois ans. Le prix ordinaire du Tokai de première qualité, est de 6 à 7 francs la bouteille, acheté sur les lieux.

Les vignes ci-dessus nommées fournissent

du vin en quantité suffisante pour la consommation des classes riches en Hongrie, en Autriche, en Pologne et en Russie. Les meilleurs cantons où elles viennent appartiennent à l'empereur d'Autriche, au prince de Trautzen et au collége des Jésuites établi à Ungwar.

Le feu lord Montagu aimait si passionnément ce vin, que peu d'années avant sa mort, il fit le voyage de Londres à Tokai, dans le seul but d'en acheter des meilleurs crûs.

Arts Industriels.

Connaissances utiles peu mises à profit. — Nous sommes bien loin de tirer tout le parti possible des connaissances utiles que nous possédons déjà, et de celles que nous acquérons tous les jours. C'est ainsi que l'arbre, appelé *laburnum,* connu généralement en France, sous le nom de *chêne vert des Alpes,* fournit un bois très-propre à faire des meubles élégans, et cependant on ne le voit presque jamais employé à cet usage.

On a reconnu en France que le noyer étant *greffé,* décuplait son fruit; et il y a pourtant lieu de croire que l'on soumet rarement le noyer à ce procédé.

On sait que les fruits à espalier mûrissent plus vite sur un mur *peint en noir*, que sur un blanc; et malgré l'importance de ce fait, on citerait peu de jardins où il y ait des murs peints de cette manière.

La propriété absorbante du *charbon,* et l'utilité qu'on peut tirer de cette substance, en l'employant aux fondemens des édifices dans les lieux humides, sont connues depuis long-temps, puisque, selon Diogène Laërce, il fut proposé par l'architecte Théodore, d'employer le charbon aux fondemens du temple de Diane à Ephèse, afin que jamais l'eau n'y pût pénétrer. Voilà donc deux mille cinq cents ans que cette propriété du charbon est connue, et cependant nous ne croyons pas que dans les temps modernes on en ait jamais fait l'application.

Description de la machine à vapeur. — Une machine à vapeur se compose d'un grand cylindre ou canon, auquel est ajusté exactement un piston semblable à celui d'une pompe aspirante. La vapeur est fournie par une grande chaudière avec laquelle le cylindre est mis en rapport, et elle est reçue dans ce même cylindre par un orifice qu'on peut fermer à volonté. La force de la vapeur soulève le piston, au sommet duquel est fixé un grand levier qui est destiné à faire jouer une pompe aspirante, ou à remplir toute autre destination. Lorsque le piston est soulevé à une certaine hauteur, il ouvre une petite soupape pratiquée au sommet du cylindre, et par laquelle passe une petite quantité d'eau qui condense la vapeur. Un vide étant ainsi formé dans le cylindre, le piston redescend, et par l'action de la vapeur, il se soulève de nouveau.

Procédé nouveau pour paver les rues. — M. Chambers, ingénieur fort connu, vient d'inventer, pour le pavage des rues, un procédé pour lequel il a obtenu un brevet, et qui, indépendamment de la solidité, aura aussi l'avantage de la propreté et de l'égalité de surface. Voici les détails de ce procédé : M. Chambers pose d'abord une forte couche d'argile, qui sert de base à la rue qu'il veut paver, et il pratique aux parties latérales de cette rue, des conduits pour opérer l'écoulement des eaux; sur cette couche d'argile, il en étend une de sable qui reçoit immédiatement le pavé. Pour former ce dernier, M. Chambers emploie la pierre de granit, communément adoptée pour cet usage; mais il a soin de ne se servir que de pierres d'égale hauteur, et contre l'usage ordinaire, il les pose de manière que leur plus grande face est tournée en bas. Les interstices entre les pavés, sont remplis de substances dures, et le tout est recouvert d'une couche de matière vitrifiée, qui est capable de résister à l'action de l'humidité et à celle du frottement. Ces dispositions ont, pour premier effet, de donner à la rue qu'on veut construire, une grande solidité, en faisant porter tout le poids des voitures par la base même du pavé; et elles ont, pour autre effet, d'empêcher qu'aucune

matière terreuse ne s'élève à sa surface, et que l'eau y puisse séjourner. L'expérience de ce procédé sera incessamment tentée pour *Harcourt street*, à Londres; et si elle réussit, comme il y a lieu de le croire, le procédé sera sans doute généralement adopté.

Pont d'une seule arche sur la Tamise. — Depuis long-temps l'encombrement du pont de Londres, par la foule de ceux qui le traversent, fait regretter qu'il n'existe pas un autre pont plus bas; par exemple, au-dessous de la petite Tour; mais la nécessité de conserver un libre passage pour les vaisseaux, a empêché jusqu'ici de mettre à exécution aucun des projets qui ont été présentés. M. John Seward vient de proposer le plan d'un pont de fer d'une seule arche, assez élevé pour que les vaisseaux puissent passer dessous. L'arche aurait six cents pieds de largeur et quatre-vingts de hauteur, au-dessus des plus grandes eaux, ce qui doit suffire pour que les petits vaisseaux qui vont ordinairement à la Tour, ne soient point obligés de baisser leurs mâts. Il entrerait 6,500 ton. de fer dans la construction de ce pont; le poids des matériaux employés pour la construction de la route, serait de 3,500 ton. Ce pont serait le plus bel ornement du port de Londres; il produirait l'effet le plus imposant sur les personnes qui arriveraient à la métropole par la Tamise.

Influence de la température sur le fil des rasoirs. — On demande pourquoi, dans un temps de gelée, un rasoir, à moins d'être chauffé, ne coupe pas sans irriter la peau? C'est parce que, lorsqu'il gèle, le fil du rasoir, examiné au microscope, est comme une scie, et que dès qu'on le chauffe, il devient uni.

REVUE BRITANNIQUE.

1825.

Sciences Médicales.

DES MODES EN MÉDECINE.

Un écrivain connu, en parlant de l'empire universel de la mode, observait dernièrement que la médecine elle-même était bien loin d'en être affranchie; mais comme il paraît être étranger à cette science, nous allons reprendre la plume qu'il a laissé tomber, et entretenir nos lecteurs, avec un peu de développement, de choses qui seraient fort plaisantes, si quelquefois les conséquences n'en étaient terribles. Adopter, suivre de nouvelles méthodes en médecine, et les changer ensuite, sans autre but que d'obéir à la mode, n'est pas, il s'en faut bien, une folie innocente; aussi nous garderons-nous de plaisanter sur une matière aussi sérieuse; et, loin d'imiter le piquant persiflage de notre confrère, nous traiterons notre sujet avec toute la gravité que son importance réclame, et qui sied à notre caractère.

Écrire l'histoire des modes en médecine, ce serait en quelque sorte, faire l'histoire de la médecine elle-même. Nous nous contenterons de toucher légèrement aux sommités du sujet, afin de ne pas nous enfoncer dans des profondeurs où les gens du monde auraient peine à nous suivre. Nous croyons même ne devoir parler que de ce qui intéresse la génération présente; car celles qui sont mortes ne le seraient pas moins, quelques modes qu'elles eussent suivies.

L'histoire de la petite-vérole est presque aussi bien connue des gens du monde que des médecins, et par conséquent rien ne s'oppose à ce que nous en disions un mot. C'était jadis la mode de tenir le malade aussi chaudement que possible; on l'enveloppait dans des draps bien chauds; on l'enfermait dans une chambre bien close, où l'on entretenait un grand feu; alors, l'air frais était un poison, et l'air froid la mort. Cet usage paraissait fondé sur des raisons très-plausibles: il fallait, disait-on, favoriser le plus possible l'éruption; et c'était aussi dans ce but, que l'on donnait des cordiaux et des boissons chaudes. Mais les temps ont changé, et, avec eux, les modes et les doctrines; et quoique l'on trouve encore quelques vieilles femmes qui tiennent à l'ancien usage, il n'est pas probable qu'il reprenne jamais faveur.

L'on dira peut-être que c'est l'expérience acquise en traitant la petite-vérole, qui a déterminé ce changement; quant à nous, nous sommes convaincus qu'il ne l'a été que par le caprice de la mode. Dans le fait, si c'étaient de bonnes raisons qui eussent fait adopter la nouvelle méthode, on l'aurait suivie également dans le traitement des maladies analogues. Le froid doit évidemment exercer une influence semblable dans les rougeoles et les fièvres scarlatines, que dans la petite-vérole. Mais il est toujours d'usage

de tenir chaudement les personnes atteintes de la rougeole, et cela, afin d'aider l'éruption; et si on voulait faire autrement, toutes les femmes jeunes et vieilles se lèveraient en masse. On a, il est vrai, tenté d'arrêter la scarlatine par le froid; mais l'adoption de cette méthode est encore bien loin d'être générale.

La manière de traiter les fièvres ordinaires a éprouvé de si nombreux changemens, qu'il nous est impossible de les indiquer tous. Dans le principe, on les guérissait avec la saignée et les cathartiques (1), et cela dura même assez long-temps. On reconnut ensuite que l'emploi des évacuans conduisait inévitablement à la mort, et qu'il fallait employer le vin et l'eau-de-vie; mais le traitement de ces fièvres a éprouvé une nouvelle révolution; on est convaincu maintenant que rien n'est plus meurtrier que le vin et l'eau-de-vie; et la lancette est redevenue l'instrument à la mode.

Qu'on leur infuse du vin, ou qu'on leur tire du sang, il est incontestable que les malades n'en meurent pas moins. Mais, comme dit un auteur français : « C'est une grande consolation d'être tué selon les règles, parce que vos héritiers n'ont rien à vous reprocher. » Un homme doit être à la mode, qu'il soit malade ou docteur. Lorsqu'on a vécu à la mode, il faut mourir de même. Quant au médecin qui voudrait aller à l'encontre de la mode, il compromettrait inévitablement son salut dans l'autre monde, et ses honoraires dans celui-ci.

Mais les changemens dont nous parlions tout-à-l'heure ne font pas le demi-quart des révolutions qu'a subies le traitement des fièvres. A une époque, l'antimoine était le remède souverain; aucune fièvre ne pouvait résister à l'antimoine, et encore moins aux poudres de James; ce qui, par parenthèse, était une mode très-avantageuse pour le docteur James et pour ses héritiers. Plus tard, le calomel (2) fut la panacée en faveur; nous ne pouvons dire quelle sera ensuite la mode. Il est probable qu'elle prendra de nouveau sous sa protection le vin et l'eau-de-vie; peut-être aussi surgira-t-il quelque autre docteur James, ou peut-être l'Amérique nous enverra-t-elle une nouvelle écorce qui servira d'équivalent au quinquina, que, par parenthèse, nous avons oublié de comprendre dans notre énumération.

Il n'y a pas encore très-long-temps que cette foule de maux anonymes, qui assiégent les hauts rangs de la société, et principalement les femmes, étaient compris sous la dénomination générale d'affections nerveuses. C'était à qui se plaindrait que telle chose lui avait porté sur les nerfs. L'on n'entendait parler que de nerfs tirés, tendus, détendus, relâchés. C'était la mode, et chacun voulait y être; les médecins écrivaient sur les maladies nerveuses; les apothicaires vendaient leurs anti-spasmodiques, et nous avalions tous à qui mieux mieux, du camphre, de l'assafœtida, du musc, de la valériane, de l'opium, de l'éther, etc., etc. Mais voilà que tout-à-coup les nerfs se sont évanouis; les affections nerveuses ont cessé d'être de mode, et il en est de même du camphre, du musc, de l'assafœtida, et de toutes ces drogues empestées. Les opinions ont changé avec le temps; le calomel a remplacé le camphre, et personne ne lit plus le docteur Whytt (3).

Ce changement a eu des conséquences importantes. La femme qui veut avoir un carrosse de son mari, l'actrice qui désire en obtenir un de son amant, n'y parviennent plus par des attaques de nerfs. Les spasmes nerveux ont cessé d'intéresser; car ils ont cessé d'être à la mode; on les abandonne à Lise, à Marton, aux beautés subalternes de l'office et du comptoir. Il est vrai que la jolie miss Kelly (4) a été sur le point de les remettre en vogue; mais, après quelques cris et quelques mouvemens convulsifs, cette mode a expiré de nouveau, et l'on dirait qu'elle s'est évaporée dans l'air avec l'odeur des sels.

Mais les modes ne cessent pas toujours entièrement; il arrive assez souvent qu'elles ne font que changer de couleur, ou légèrement altérer leur forme. Ainsi le chapeau de paille est substitué au chapeau de soie; les étoffes de coton remplacent les tissus de laine, et les culottes s'alongent en pantalons. C'est de la même manière que le mot, si dur, de *dyspepsie* a été substitué à celui de nerfs. Les digestions laborieuses, les premières voies, les symptômes dyspeptiques devinrent la phraséologie à la mode. Chacun apprit qu'il avait un estomac fort

(1) Purgatifs violens

(2) Mercure doux.

(3) Médecin écossais.

(4) Actrice célèbre.

délicat, qu'il devait se défier de la bière, des croûtes de pâté, se lever avec de l'appétit et prendre des ferrugineux et des amers.

Mais voilà qu'une armée d'olivâtres nabahs (1), brûlés par le piment et par les ardeurs du soleil de l'Inde, déborde sur l'Angleterre, et le règne de l'estomac finit, de même qu'avait passé celui du système nerveux. Les affections du foie eurent toute la vogue. Le mot de dyspepsie ne fut plus prononcé; on n'entendit plus parler que d'obstructions, de bile, de maladies bilieuses. La bière, les croûtes de pâté restèrent toujours à l'*index;* mais le calomel et les sels remplacèrent les ferrugineux et les amers. Ce fut à qui alors palperait ses hypocondres, examinerait son teint en sortant du lit, et tirerait la langue devant un miroir. On commença à appeler chaque chose par son nom, et à renoncer à toute délicatesse dans le langage. Qui le croirait? On entendit des beautés célèbres, parler, devant leurs adorateurs, d'évacuations bilieuses. On monta à cheval à dos-d'âne pour faire couler sa bile, et un misérable petite village Cheltenham, fut transformé en ville, et devint le rendez-vous général, non seulement des colons des Antilles et des nabahs de l'Hindostan, mais aussi des opulens citoyens de la cité, et des nobles habitans de Westminster.

M. Scott (2) devint à la mode, ainsi que M. Abernethy (3); l'un avec ses lavemens, et l'autre avec ses pilules de mercure. Le foie fut généralement admis comme une excuse valable pour la mauvaise humeur; au moyen du foie, les hommes personnels et moroses, et les femmes qui querellaient leurs maris, maltraitaient leurs enfans et leurs domestiques, réussirent à se faire excuser et même à se faire plaindre. Cette mode subsiste toujours, et c'est une des plus dispendieuses que nous connaissions; elle l'emporte beaucoup sur celle des nerfs et de l'estomac, par l'étendue des sacrifices qu'elle a fait faire. Il n'était pas toujours très-facile, avec les nerfs, d'obtenir une voiture, même pour celles qui, indépendamment des convulsions spasmodiques, avaient aussi le don des larmes; et il fallait, si ce n'est plus d'habileté, au moins plus de persévérance que n'en possède en général le beau sexe pour se faire donner un collier de diamans, avec des défaillances et une perte d'appétit. D'ailleurs, ces modes étaient fort ébranlées; elles avaient vieilli, et les moyens qu'elles autorisaient étaient devenus très-suspects.

La bile se présenta dans un moment favorable; c'était une substance visible, et, pour ainsi dire, palpable. L'existence des nerfs avait toujours eu quelque chose d'obscur et d'équivoque; même au temps de leur plus grande vogue, des esprits hardis avaient mis en doute la réalité de leurs effets. Plusieurs fois les souffrances des personnes nerveuses avaient été taxées d'être imaginaires, et c'était une bien grave accusation. Mais l'existence du foie n'avait rien de problématique, et ne pouvait pas être contestée. Il n'était pas moins certain que lorsque le bal était fini et le rouge enlevé, le visage des danseuses avait un ton jaunâtre qui venait évidemment de la bile.

Tous les médecins envoyèrent alors leurs malades passer une ou deux saisons aux eaux. La belle maison de la métropole fut abandonnée pour un mauvais logement à Brighton, à Cheltenham, à Ramsgate, à Bognor, à Southend, etc. (4); et ce logement, malgré son incommodité, coûte plus cher que la maison de Londres. On met ses enfans en pension chez quelque pédant subalterne, ou en nourrice chez la femme d'un rustre. Quant au mari, il faut qu'il se console de sa solitude avec la con-

(1) NOTE DU TR. Les nabahs étaient, dans l'origine, des gouverneurs de province nommés par les empereurs mongols de Dehli. Comme les titulaires des bénéfices à vie, sous les rois de France de la première et de la seconde race, ils finirent par transformer des dignités temporaires, en fonctions héréditaires et à peu près indépendantes. Aujourd'hui la plupart des souverains musulmans de l'Hindostan portent le titre de nabah, comme ceux d'origine hindoue prennent celui de rajah. Par extension, et en plaisantant, on appelle nabahs, en Angleterre, tous ceux qui ont rapporté de l'Inde une fortune considérable. Ces nabahs servent souvent à dénouer l'intrigue des comédies et des romans anglais, de même que le *deus in nube* dans les compositions dramatiques des anciens, et ces oncles que nos poètes du dernier siècle faisaient arriver de Saint-Domingue ou de la Guadeloupe. S. F.

(2) Médecin qui accompagnait lord Macartney, pendant son ambassade en Chine.

(3) Chirurgien écossais.

(4) Lieux où on va prendre des bains de mer ou des eaux thermales.

versation d'une femme de charge. L'argent qui n'est pas depensé en logement, se perd au jeu, dans des paris, ou va s'engloutir chez les apothicaires. L'on ne guérit pas de ses maux et l'on contracte des habitudes incurables de dissipation, de folie et d'oisiveté. Les nerfs n'auraient pas coûté moitié aussi cher.

Pendant tout ce temps, le *spleen* est tombé dans un entier abandon. Sous la reine Anne, il faisait tout ce que fait le foie aujourd'hui, quoiqu'à moins de frais. Nous ne désespérons pas de le voir reprendre faveur et l'emporter sur son jeune rival. Il nous faut du nouveau; et la bile, ainsi que son médecin, M. Abernethy, ne peuvent pas espérer de régner toujours. Il y a lieu d'être surpris de la manière dont le spleen a été traité; ses avantages ne sont pas moins grands que ceux du foie, et peut-être même supérieurs; car il a quelque chose de plus mystérieux, et, partant, il donne plus de prise à l'imagination. Si nous étions ambitieux, nous le rétablirions dans tous ses droits et nous nous chargerions ensuite de le guérir.

Que sont devenues les envies des femmes grosses? c'était une invention très-ingénieuse; elles n'étaient guère moins utiles que les nerfs pour obtenir ce que l'on désirait; et les dames ont eu très-grand tort de les laisser tomber en désuétude. Personne n'y croit plus aujourd'hui, parce qu'elles ne sont plus à la mode; mais nous sommes convaincus qu'elles ne tarderont pas à y revenir; et alors, si elles sont ménagées avec un peu plus de prudence, elles ne seront pas moins efficaces que jadis. Autant que possible, il faudra se tenir dans des généralités et ne pas trop spécifier, sans quoi on s'exposerait à être démenti par l'événement. Par exemple, on doit bien se garder d'imiter cette femme qui voulait persuader à son mari, que si elle n'avait pas une voiture à quatre chevaux, l'enfant qu'elle avait dans son sein en porterait l'empreinte. Ces maladresses ont dû nécessairement beaucoup contribuer à décréditer les envies de femmes grosses. Nous espérons que ces avis seront favorablement accueillis du beau sexe; car c'est notre affection pour lui, et notre dévouement à ses intérêts, qui nous a engagés à les lui donner. Nous allons maintenant nous occuper de matières plus graves et de modes plus sérieuses.

Autrefois, depuis Thucydide jusqu'à Sir Hildebrand Oakes, la peste était contagieuse. On était atteint par la peste et on en mourait à Marseille, au Kaire, à Constantinople, à Maroc, à Malte, à Cadix, de même qu'à Athènes, au temps de Périclès. On contractait cette terrible maladie, soit par le contact des malades, soit en en portant les vêtemens; on parvenait à s'y soustraire en évitant ces contacts, en brûlant ces vêtemens, ou bien encore en en détruisant les miasmes par des fumigations. L'usage était alors d'arrêter les progrès de la contagion, en isolant ceux qui en étaient atteints. On pensait aussi que la peste pouvait être importée dans des balles de coton, et en conséquence elles étaient soumises à une quarantaine sévère. Il en résultait que le coton était importé sans que la peste le fût.

Mais voyez quel est le prodigieux empire de la mode! La peste cesse tout-à-coup d'être contagieuse; elle ne peut pas être importée, elle n'est point susceptible d'être propagée. La quarantaine est une pure tyrannie, qu'on ne peut justifier par aucune bonne raison, et qui n'a été établie par les gouvernemens que pour gêner le commerce et pour prendre l'argent de leurs sujets.

Il faut l'avouer, cette nouvelle mode a son côté utile. Il est incontestable que la moitié de l'espèce humaine n'a rien ou presque rien à faire. En Angleterre, par exemple, les machines à vapeur font l'ouvrage de deux millions d'hommes; donc elle a deux millions d'habitans de trop. Un économiste célèbre, le docteur Malthus, nous a clairement fait voir que les denrées alimentaires ne tarderont pas à être inférieures à la population; que, faute de bœufs, nous finirons par nous manger les uns les autres; en un mot, qu'il y a dans l'univers trop d'habitans, trop de bras et trop de bouches. Or, la peste est un remède souverain et expéditif, et il convient de lui donner un peu de latitude.

Jadis la fièvre avait aussi un caractère contagieux; on la prenait dans les voitures de place, par le contact des habits des médecins et des apothicaires, et de plusieurs autres manières semblables. Les médecins et leurs élèves la prenaient dans les hôpitaux; les prisonniers la donnaient aux juges et aux gens de lois, pendant les assises d'Oxford; les noirs, après l'avoir contractée dans les bâtimens négriers, la propageaient aux Antilles. Si quelque malheureux pris sur un ponton était transporté sur un bâtiment de guerre, il communiquait rapidement la

fièvre au reste de l'équipage; les officiers, les chirurgiens eux-mêmes en étaient atteints; tout le monde mourait, et les nouveaux équipages destinés à remplacer les anciens, périssaient également. Lorsque l'usage s'établit de faire des fumigations à bord des vaisseaux, on prétendit que la fièvre en avait disparu et que les équipages ne mouraient plus. Alors les fièvres étaient toutes considérées plus ou moins comme contagieuses; la fièvre jaune comme les simples typhus. Mais la mode a subi une nouvelle révolution; les non-contagionistes prennent le dessus; ils prétendent que les fumigations sont une pratique absurde, et que l'on peut impunément dormir même près d'un malade qui a la fièvre putride.

Un moyen infaillible, pour un médecin, de se mettre à la mode, c'était de découvrir une nouvelle maladie. Celui qui a découvert la maladie peut seul la guérir; cela est évident et personne ne le conteste. Il en résulte que la mode, la maladie et l'heureux docteur sont désormais inséparables; tandis que la maladie étend ses ravages, le médecin recueille ses honoraires. Tantôt c'est la maladie qui arrive la première, et tantôt c'est le docteur; lorsque c'est la maladie, on s'empresse de faire venir le médecin; et lorsque c'est celui-ci qui est venu le premier, il s'empresse d'appeler la maladie. Dans le fait, il ne pourrait pas, sans une noire ingratitude, se conduire autrement. Si le docteur a fait la réputation de la maladie, celle-ci fait la fortune du médecin, qui empoche tout le profit, tandis qu'il ne laisse à la maladie que des honneurs stériles.

Il est vrai qu'il faut beaucoup d'art pour inventer une nouvelle maladie, et pour la mettre à la mode, attendu qu'on en compte déjà près de sept cents. Si vous ne pouvez pas y parvenir, donnez un nouveau nom à un mal antérieurement connu; cela est presque aussi avantageux. L'ancienne maladie était dédaignée, parce que le nom n'en était pas assez imposant. Changez-le; il était anglais: qu'il soit grec. Lorsqu'elle aura reçu sa nouvelle désignation, exposez-en tout le danger. Dites-nous que nous sommes sur le bord d'un précipice. « Prêchez fortement et longtemps la damnation éternelle, » disait Selden aux prédicateurs méthodistes. Les médecins du corps doivent suivre la même marche que ceux de l'ame; car il n'y a pas de moyen plus sûr de conduire les hommes que de les effrayer.

On est assez généralement disposé à éternuer dans les temps chauds. Pour une incommodité aussi légère, il serait assez difficile de faire prendre six potions par jour, de neuf ou dix pence chacune. Donnez-lui un nom; appelez-la, par exemple, *fièvre de fenaison,* et elle aura une vogue prodigieuse : vous n'en aurez pas moins; l'habile homme! s'écriera-t-on de toutes parts, il est le seul qui entende la fièvre de fenaison!

M. Broussais (1) a suivi une autre marche, mais dont les résultats sont les mêmes. Il a attribué une nouvelle cause à d'anciennes maladies. C'était une belle occasion d'écrire un gros livre et de prouver que tous les médecins depuis Hippocrate jusqu'à et non compris M. Broussais, n'avaient pas cessé de déraisonner. Suivant la nouvelle école, toutes les maladies résultent de l'inflammation du tube intestinal; expression si heureusement choisie pour effrayer les malades! La goutte, l'apoplexie, l'hydropisie, l'hydrocéphale, la rougeole, la petite-vérole, en un mot, toute la nosologie, viennent de la gastro-colite, de la gastro-entérite, de la gastro-duodénite, de la gastrite simple. Rien n'est plus certain, et en conséquence la gastro-entérite devient à la mode. Il n'y a plus que M. Broussais qui puisse guérir, excepté ceux qui suivent la mode et qui adoptent les doctrines de M. Broussais.

Il y a des modes avec terreur, et des modes sans terreur. Les premières, comme nous l'ob-

(1) NOTE DU TR. Il est inutile de répéter ici ce que nous avons déjà dit dans le prospectus qui sert d'introduction à notre recueil, c'est que nous n'accepterions pas la responsabilité des opinions que nous serions dans le cas de reproduire dans la *Revue Britannique*, et que nous le pourrions d'autant moins, que souvent nous serions obligés, par la nature même de notre plan, d'en admettre de contradictoires. Étranger à l'art médical, le traducteur de cet article n'a, d'ailleurs, aucun droit de se constituer juge des moyens curatifs du docteur Broussais. Au reste, quand bien même l'inefficacité en serait démontrée, il nous semble que notre savant compatriote aurait encore rendu un grand service à la science, en établissant cette vérité féconde, que la fièvre n'est point le principe du mal, mais qu'elle en est la conséquence. S. F.

servions tout-à-l'heure, sont préférables; car ce sont les plus productives. Sous ce rapport, rien ne surpasse l'habileté des dentistes; ils ont beaucoup de prise sur la vanité humaine, et surtout sur la vanité des belles, et ils savent merveilleusement en tirer parti. Ils les soumettent à une contribution hebdomadaire ou mensuelle d'une guinée, moyennant laquelle ils leur nettoyent, leur plombent ou leur liment les dents, toutes les semaines ou tous les mois. Au bout d'un certain temps, leurs dents se noircissent, s'ébranlent et tombent, et elles finissent par en avoir à peu près autant qu'un walrus (1). Mais, qu'importe au dentiste; sa réputation n'en souffre pas. Lady Betty ou lady Caroline continuent à le recommander à leurs amies. Il a un bel appartement, des valets-de-pied pour introduire chez lui les pratiques qui y viennent, et un carrosse pour le transporter chez celles qu'il va faire en ville.

Certains médecins, pour se mettre en vogue, ont des duchesses pour aides-de-camp. D'autres couvrent nos murs d'affiches, dans une étendue de dix milles. Un excellent moyen, c'est de faire un livre. Il existe peut-être deux ou trois cents traités sur la goutte; mais cela ne fait rien : un livre de médecine qui a trois ans de date est déjà oublié. D'ailleurs, les gens du monde, qui ne savent pas comment se font ces livres, sont convaincus que l'auteur de ce gros in-8°, dont on leur fait hommage, est nécessairement un habile homme, qu'il n'aurait pas écrit, s'il n'avait rien eu de nouveau à dire, et qu'il est le premier qui ait entendu la matière. Dès lors, le torrent de la mode se dirige vers l'heureux docteur; c'est à qui viendra le consulter sur sa goutte, et ceux qui ne guérissent pas ont du moins la satisfaction d'avoir été soignés par lui. Voulez-vous encore mieux vous convaincre du pouvoir d'un livre en médecine? Un correspondant étourdi envoie, par erreur, à Londres, la racine d'une plante inconnue, au lieu de gentiane qu'on lui avait demandée. Il est d'abord impossible d'en vendre; mais on lui donne un nom imposant; on écrit un livre pour en célébrer les propriétés, et aussitôt qu'il est publié, elle obtient un succès et un débit prodigieux.

Il est très-avantageux pour un médecin d'entrer dans le monde sous la protection de deux ou trois douairières en crédit. « Ma chère duchesse, dira l'une, vous devriez me permettre de vous envoyer mon médecin; c'est le seul qui entende la coqueluche ou le rhumatisme. » Pourquoi, dira l'autre, ne faites-vous pas venir le docteur H.? Je vous assure que le docteur Baillie en fait beaucoup de cas; c'est un homme charmant, il est le médecin de lord Liverpool, et c'est lui qui a guéri mylord Castlereagh »

Mais la mode n'a jamais mieux fait sentir sa puissance, que par l'extrême division qu'elle a introduite dans les travaux de la médecine. Adam Smith, qui attachait tant d'importance à la division du travail, aurait certes, à cet égard, tout lieu d'être satisfait. Jadis le barbier maniait à la fois le rasoir et la lancette. Il coupait nos cheveux, rasait notre menton, remettait nos bras et nos jambes, et appliquait les ventouses. Les chirurgiens survinrent et s'emparèrent de la meilleure partie de ses attributions. Ceux-ci ne tardèrent pas à être dépouillés à leur tour. Nous avons maintenant des oculistes pour nos yeux, des dentistes pour nos bouches, des *auristes* pour nos oreilles, et des chiropodistes pour nos pieds et pour nos mains. Enfin, depuis quelque temps, l'application des ventouses est devenue une industrie spéciale.

Pour favoriser cette dernière industrie, il fallait que le sang se dirigeât vers le cerveau. En conséquence, le sang commença à affluer dans toutes les têtes des trois royaumes. Cette miss au teint blême, dont toutes les nuits s'écoulaient, l'hiver précédent, à l'Opéra, dans les routs et aux bals d'Almack (2), jusqu'à cinq ou six heures du matin, et dont le sang avait alors, je ne sais quelle direction, découvre tout-à-coup qu'il est accumulé dans sa tête. On lui applique les ventouses pour rétablir l'équilibre; elle est toujours plus pâle. On les lui met de nouveau; elle devient nerveuse, hystérique; et lorsque, dans les réunions de l'hiver suivant, elle découvre son col, il est décoré de deux ou trois douzaines de petites taches blanches, parfaitement alignées, et formant un élégant quin-

(1) NOTE DU TR. Vache marine. Elle n'a que deux dents qui ressemblent à des défenses, et sont du plus bel ivoire.

(2) Bals de souscription où ne sont admises que les personnes des rangs les plus élevés de l'aristocratie britannique.

conce. Elle devient dès lors un objet de dégoût; les amans, les maris s'éloignent; mais elle a la satisfaction d'avoir obéi à la mode.

Un pauvre diable d'étudiant occupé jour et nuit à tracer des lignes et à faire des triangles, ou quelque malheureux praticien, qui passe quinze ou seize heures de la journée à transcrire des procès, finissent par tomber dans un état de langueur. On pourrait croire que ce sont les veilles, le travail et l'abstinence qui en sont cause; mais point : c'est le sang qui afflue au cerveau. On leur met les ventouses, ils se trouvent toujours plus mal. On les leur met deux fois, trois fois, quatre fois; ils deviennent valétudinaires pour le reste de leur vie, ou ils vont finir à Bedlam.

Un alderman a bu du vin de Champagne avec trop peu de modération, et mangé trop de soupe à la tortue. Au lieu de lui retirer de l'estomac le champagne et la soupe à la tortue, on lui tire du sang de la nuque. Les étourdissemens dont il se plaignait continuent; et il continue également à boire et à manger aussi immodérément. A la première fête de la Cité, il tombe le verre à la main. Vite on envoie chercher les ventouses; mais cette fois, elles arrivent trop tard et l'entrepreneur des convois les a précédées.

Si la doctrine de l'affluence du sang au cerveau a été si funeste, celle des phlegmasies, dont la première n'est qu'un accessoire, l'est nécessairement bien davantage. Aujourd'hui toutes les maladies viennent de la pléthore et de l'inflammation; les fièvres, la peste, la consomption, l'hydropisie, et bien d'autres encore que nous nommerions si nous ne craignions pas d'effrayer les lecteurs étrangers à la science, par un trop grand nombre de mots techniques. Une abstinence excessive est le moyen préservatif; la lancette, les sangsues et les ventouses sont les remèdes. Dans ce système, nous mangeons toujours trop; le vin n'est rien moins qu'un poison, et l'on préoccupe perpétuellement notre imagination de craintes chimériques sur les résultats que doit avoir notre prétendue intempérance.

La saignée est certainement une des modes médicales qui a le plus de dangers; d'autant plus qu'il est toujours facile d'employer ce remède, et que, quels qu'en soient les résultats définitifs, il procure ordinairement un soulagement temporaire, en diminuant la sensibilité. En effet, l'état de torpeur et d'engourdissement où la saignée a plongé le malade, diminue momentanément sa douleur, tout en en laissant subsister, ou plutôt en en fortifiant le principe; et c'est là la cause des déplorables illusions qu'on s'est faites sur ses avantages.

Quel que soit leur âge, leur sexe, leur constitution, l'espèce de leurs maux, tous les malades sont maintenant traités de la même manière. On dirait que certains médecins ne savent pas qu'il y a un système nerveux, aussi bien qu'un système sanguin; que la douleur peut exister sans inflammation, et que les étourdissemens viennent souvent de la faiblesse. Ont-ils donc oublié que lorsqu'un homme va s'évanouir, sa tête se trouble; que des substances délétères peuvent aussi déterminer des attaques d'apoplexie et de paralysie; et que, plus d'une fois, avec la piqûre de leur lancette, ils ont donné des étourdissemens à leurs malades? Les nerfs peuvent causer des douleurs aussi aiguës que les plus violentes inflammations, sans que le système sanguin éprouve aucun trouble, et quand bien même il serait épuisé par la saignée.

L'extraction du sang n'est jamais une chose indifférente. Si les ravages de la saignée sont assez promptement réparés chez les personnes d'une constitution robuste, alors même qu'elle a été employée mal à propos, il n'en est pas ainsi chez les personnes faibles dont elle ébranle pour long-temps, et, quelquefois pour toujours, le tempérament, lorsqu'elle ne les conduit pas immédiatement au tombeau.

Qui n'a pas vu, comme nous, un être délicat, souvent une jeune fille légèrement indisposée, que des vins généreux et quelques amers auraient pu rétablir? Mais, au lieu de les lui administrer, on la fait impitoyablement dévorer, qu'on nous permette cette expression, par des sangsues, ou on verse son sang comme de l'eau avec une lancette. A mesure qu'elle le perd, sa tête qui était un peu embarrassée, s'embarrasse davantage; sa faiblesse s'augmente; les étourdissemens, les vertiges se multiplient, et elle finit par expirer sous les coups des barbares qui la soignent.

Londres et Paris revendiquent également, dit-on, la priorité de la nouvelle doctrine; belle gloire, en effet, et bien digne d'être disputée! Quant à nous, nous sommes convaincus que ce sont les médecins du continent, qui sont les in-

venteurs de cette doctrine, car c'est le docteur de Gil Blas qui en a incontestablement posé les premières bases. Il s'est aussi établi une émulation terrible entre ses partisans, dans chacune des deux métropoles. Si l'un verse une livre de sang, l'autre va en remplir un baquet. Cela s'appelle une pratique vigoureuse et décisive; très-décisive, en effet, comme on peut s'en convaincre par l'inspection des registres mortuaires.

Nous terminerons ici, car l'indignation nous rend plus sérieux que nous ne voudrions l'être. Peut-être reprendrons-nous plus tard le même sujet, et ferons-nous quelques nouvelles observations sur l'extrême mobilité des modes médicales.

(*London Magazine.*)

Littérature.

DU GOUT DES ALLEMANDS

ET DE L'APPRENTISSAGE DE WILHELM MEISTER,

ROMAN DE GOETHE.

La diversité du goût chez les différens peuples présente, au premier coup-d'œil, un phénomène bizarre et qui paraît presque inexplicable. Cependant il y a peu de problèmes dont la solution soit plus facile; en effet, s'il est vrai que le fond de la nature humaine soit essentiellement le même dans tous les lieux, il ne l'est pas moins que des circonstances particulières ont dû la modifier diversement et produire cette variété de traits qui caractérise la physionomie de chaque nation. On doit donc, pour trouver l'explication de cette contradiction apparente, étudier la marche plus ou moins rapide que les peuples ont suivie dans la carrière de la civilisation, la forme du gouvernement, les rapports avec les contrées voisines, la direction des travaux, déterminée en général par les propriétés du sol et la nature du climat; enfin, et par-dessus tout, le caractère des premiers ouvrages qui ont servi de modèles, ou le genre de mérite qui a éveillé d'abord l'admiration publique et la vanité nationale.

Il est à remarquer que les progrès du goût et de la civilisation sont à peu près uniformes, et peuvent très-souvent se diviser en périodes dont l'ordre et la succession offrent, en général, une analogie frappante. Si, dans le cours naturel des choses, les tribus sauvages passent de la vie de chasseurs à la vie pastorale, pour cultiver ensuite l'agriculture et se livrer enfin au commerce et à l'industrie, l'enchaînement ne paraît pas moins invariable dans l'histoire des lettres et des arts. Dans les lettres, on voit constamment la poésie précéder la prose, les légendes merveilleuses devancer l'histoire critique, et l'exagération des sentimens l'expression vraie de la nature. Les arts d'imitation débutent par la grossièreté des formes; ils se distinguent ensuite par l'ostentation d'un travail fastueux, qui s'exerce d'abord dans des proportions gigantesques, et plus tard sur des détails minutieux prodigués sans discernement; et ce n'est qu'après tous ces écarts qu'ils arrivent à reproduire l'image simple et gracieuse de la réalité.

Dans l'énumération des circonstances qui modifient le goût chez les différens peuples, nous avons placé en première ligne la rapidité plus ou moins grande de leur marche dans la carrière de la civilisation : il résulte de cette inégalité que tel peuple méprisera ses voisins, parce qu'ils admirent aujourd'hui ce que ses aïeux ont admiré jadis, pendant que de son côté il se trouve en butte au ridicule pour des goûts que partageront inévitablement les descendans de ceux qui le poursuivent de leurs dédains. Les autres causes que nous avons indiquées, sem-

blent demander un examen plus approfondi; mais, en réalité, il n'est pas plus difficile de prouver leur existence et d'expliquer leur action. En effet, lorsqu'un lourd despotisme, établi à l'aide de la superstition ou simplement par la force, a pesé sur un peuple naissant, comme chez la plupart des nations de l'Asie; ou que des tribus peu nombreuses et d'origine diverse, se sont trouvées engagées dans des luttes sans fin, soit pour défendre leur liberté, soit pour saisir la suprématie, comme dans l'ancienne Grèce; lorsque l'ambition et les facultés de chaque individu ont été enchaînées par l'établissement de castes qui tracent des limites que nul ne peut franchir, comme dans l'Inde et dans l'Égypte, ou que tous les citoyens peuvent également remplir toutes les fonctions et prétendre à tous les honneurs, comme chez les Anglais; lorsque la guerre est l'unique occupation du peuple, comme dans l'enfance de Rome, ou qu'une immense population, dans les loisirs d'une paix éternelle, est réduite à des travaux mécaniques, comme en Chine; il est inutile de dire que ces différences affectent puissamment le caractère des arts, et que le goût national est doublement modifié par l'influence des sentimens que l'éducation développe et que l'exercice fortifie. Toutefois, la plus puissante de ces causes est peut-être le caractère particulier des premiers ouvrages qui ont excité l'admiration publique; si, par exemple, les premiers écrivains d'une nation se sont distingués par une régularité sévère et majestueuse, par une certaine simplicité étudiée de composition et de style, il arrivera naturellement que le goût national sera dirigé par une critique ombrageuse dans l'appréciation de ces qualités spéciales, et qu'il accueillera avec froideur le mérite du naturel et de l'invention, s'il y trouve un mélange d'irrégularité et de grossièreté. Si, au contraire, la supériorité des patriarches de la littérature s'est manifestée par la variété et le mouvement de la composition, par la chaleur et la vérité des sentimens, alors ces qualités, malgré le défaut de correction et de convenance qui pourrait en altérer la pureté, deviendront la mesure du génie national, et l'élégante régularité si prônée des autres écoles sera regardée comme le plus sûr moyen de tomber dans la monotonie.

Telle est, à notre avis, l'influence inévitable du caractère particulier de leurs premiers écrivains, sur le goût des peuples; mais nous ne saurions concevoir que d'aussi graves différences dépendent uniquement de l'organisation purement accidentelle de quelques individus. Nul doute que le goût national de l'Angleterre et de la France ne fût autre qu'il n'est aujourd'hui, si Shakspeare eût été Français, et si Boileau et Racine eussent écrit en anglais; mais aussi nous ne pensons pas que Shakspeare eût pu être Français, et nous sommes persuadés que son génie, ainsi que celui de plusieurs écrivains originaux, a dû être puissamment modifié par les circonstances morales et politiques du pays qui les a vus naître. Il est clair que la seule force de la nature n'aurait pas rendu notre grand tragique capable de produire les mêmes chefs-d'œuvre, s'il fût né et s'il avait été élevé parmi les Chinois ou les Péruviens.

Ces considérations générales, dont l'évidence frappe tous les yeux dans les cas extrêmes, peuvent seulement être contestées quand il existe de grands rapports entre les circonstances qui ont présidé à la formation du goût. Ainsi, que les Japonais et les Iroquois n'aient aucun rapport avec nous, rien ne nous semble plus naturel; mais que les nations de l'Europe, formées du mélange des mêmes races, élevées dans la même admiration des modèles classiques et le même respect des chefs-d'œuvre de l'antiquité, attachées aux mêmes travaux, liées entre elles par les rapports du commerce, et formant, pour ainsi dire, une seule famille, présentent des différences si sensibles, non seulement dans la supériorité relative de leurs productions, mais dans les élémens qui constituent leur génie, cette étrange diversité offre un problème dont la solution présente plus de difficultés.

C'est surtout entre le goût qui domine en Angleterre et celui des Français qu'on s'est plu à établir un parallèle, et quoique l'esprit de rivalité qui divise les deux nations ait abusé des apparences pour aller au-delà de la réalité, il faut avouer que, sous ce rapport, il y a, entre nous et nos voisins, des différences essentielles. Si on les considère sous le point de vue le plus général, on peut dire que les Français sont plus choqués des défauts et moins touchés des beautés; plus amoureux de l'art, et moins admirateurs de la nature; plus sensibles au mérite des difficultés vaincues, qu'à cette puissance du génie qui nous empêche de les apercevoir; moins avides d'émotions vives, et plus enclins que tout autre peuple, à l'exception peut-être des Chinois, à ne reconnaître d'autres règles de goût

que celles qu'ils ont pu mettre en pratique, et à limiter l'empire de l'intelligence humaine aux régions qu'ils ont explorées. Les principes des deux peuples ont été, pendant ces dernières années, le sujet d'une grave contestation, soumise au jugement de l'Europe littéraire : nous pensons que le résultat définitif a été favorable aux Anglais, et que la France s'est vue obligée de sacrifier une grande partie de ses prétentions. Il faut moins attribuer ce résultat aux argumens des champions de notre littérature, qu'aux circonstances politiques qui ont forcé nos ingénieux voisins d'entrer plus souvent qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à nos jours, en rapport avec les peuples qui les entourent, et à se familiariser ainsi avec les formes variées que peut adopter le génie.

En cherchant à fixer d'une manière précise les différences qui existent entre nous et les Français, nous n'avons pas encore parlé de celles qui nous distinguent des Allemands ; et la lecture de l'ouvrage bizarre que nous avons sous les yeux, en nous suggérant quelques-unes des réflexions qui précèdent, nous a inspiré un sentiment de déplaisir si vif et si profond que nous désespérons de l'expliquer d'une manière satisfaisante, au moyen des principes que nous venons d'établir.

Les Allemands s'accordent en général à le regarder comme le meilleur ouvrage du premier de leurs écrivains. C'est, à leurs yeux, celui qui présente le plus d'originalité, de variété et d'invention ; en un mot, celui qui caractérise le mieux l'auteur et sa nation. Ce jugement, que nous avons reçu avec une foi respectueuse, en même temps qu'il excitait au plus haut degré notre curiosité, nous commandait une religieuse attention. A la vérité, nous n'avons lu que la traduction dont le titre précède cet article ; mais elle est l'œuvre d'un admirateur déclaré, d'un homme qui fait preuve, dans sa préface, d'un talent distingué, et, dans tout l'ouvrage, d'une connaissance approfondie de l'une, au moins, des deux langues qui font la base de son travail. Il est presque inutile d'avertir nos lecteurs que nous prendrons pour seule règle de notre jugement, nos principes de goût et notre manière propre de sentir, et que, loin de prétendre dicter aux critiques d'outre-Rhin ce qu'ils doivent penser de leur auteur favori, nous nous proposons simplement de leur faire connaître, avec toute l'humilité convenable, notre opinion et celle de la plupart de nos compatriotes, sur ce *chef-d'œuvre* du génie allemand.

Nous commencerons par déclarer que nous ne saurions, en aucune manière, partager cette idolâtrie des Allemands, ni même concevoir à quel titre cette production mérite l'admiration ou même l'estime. Elle nous semble, au contraire, après l'examen le plus réfléchi, un modèle d'absurdité, d'inconvenance, de trivialité et d'affectation ; et bien qu'une grande force d'invention, plusieurs traits brillans et des touches descriptives de la plus grande vigueur soient de quelque poids dans la balance, elle est à nos yeux si éloignée de la perfection, que nous la considérons, depuis le commencement jusqu'à la fin, comme un outrage contre tous les principes du goût et contre toutes les règles de la composition. Quand, par hasard, le lecteur échappe aux disputes de métier, au jargon grossier et au libertinage éhonté des acteurs ambulans, des farceurs et des mimes, principaux personnages du roman, il est obligé de subir l'étalage d'un mysticisme vulgaire, qui, fût-il intelligible, serait encore de fort mauvaise compagnie. Il y aurait toujours à rougir de se trouver en pareille société. Chaque événement et chaque personnage présentent ou une enigme ou une bizarrerie, et cependant, malgré la trivialité de l'intrigue et la grossièreté des sentimens, cette composition ne produit nulle part l'illusion de la réalité, et elle a presque toujours quelque chose de faux et de fantastique.

Certes il n'est pas facile d'expliquer tant d'irrégularités, ni d'établir, d'après un résultat si étrange, une théorie bien intelligible. Cependant, autant que nous pouvons le deviner, on doit attribuer cette bizarrerie du goût allemand en partie à l'inexpérience de ce peuple nouveau-venu dans la littérature, et à la situation de l'Europe, lorsqu'il s'est aventuré pour la première fois dans la carrière des lettres, aussi bien qu'à l'état de la société dans ce vaste pays, et à la condition peu élevée des écrivains et de la plupart des lecteurs.

Les Allemands, quoique doués d'une grande puissance d'imagination et d'enthousiasme, ont négligé pendant deux siècles leur littérature nationale, et ne s'étaient distingués que par l'érudition. Ils se contentaient de composer d'énormes traités latins sur la jurisprudence et la théologie, ou de volumineux commentaires des auteurs classiques. Cependant ils se fatiguèrent enfin de faire ainsi, sans gloire, les frais

de l'érudition européenne, et résolurent de donner au monde, par des créations originales, la mesure de leur génie. Cette résolution une fois prise, leur premier soin fut de se mettre en garde contre le reproche d'imitation servile des auteurs classiques. Cela eût trop senti la vieille école, et, pour prouver leur *originalité*, ils devaient nécessairement tomber dans l'excès opposé, et s'attaquer à des sujets tout-à-fait modernes, pour mieux établir leur indépendance, et se montrer supérieurs à la pédanterie des règles de l'antiquité. Quelques-uns de ces nouveaux affranchis prirent les Français pour modèles, et apprirent, le plus sérieusement du monde, *à être vifs*. Ils composèrent de petites pièces de galanterie dans un style que nous aurons la générosité de ne pas qualifier. Toutefois cette manière faisait un contraste trop prononcé avec le goût général de la nation, pour trouver beaucoup de partisans, et la plupart des écrivains se tourna naturellement de notre côté, pour y choisir des guides et des modèles. En effet, il y a plus de rapport dans le génie des deux nations, et nos grands écrivains ont incontestablement le mérite d'être plus originaux et moins *classiques* que les Français. Cependant, nous le disons avec regret, les méchans modèles ne sont pas plus rares en Angleterre que les bons, et les meilleurs sont encore dangereux pour des imitateurs téméraires et novices. Il arriva que la préférence des Allemands tomba sur les plus mauvais, et choisit dans les meilleurs ce qu'il y avait de plus défectueux. On admira Shakspeare, mais bien plutôt dans les écarts de son imagination, dans son audace incorrecte et ses absurdités, que dans la sagacité infinie et cette exactitude de bon sens qui rachètent ses extravagances, ou dans cette tendresse délicate et cette simplicité de sentiment qui se mêle si heureusement à la hardiesse de ses images, et à la sublimité de son style. Aussi bien Shakspeare était un rival trop redoutable, et, quoique Schiller ait osé, non sans gloire, lutter contre ce merveilleux génie, c'était avec d'autres rivaux que la foule de ses compatriotes devait se mesurer. L'absurdité prétentieuse, la bizarrerie affectée, la familiarité impertinente, le style coupé et l'exagération sentimentale de Tristam Shandy; les moralités insipides, les détails minutieux et les interminables agonies de Richardson; les aventures vulgaires et les théories sans profondeur comme sans solidité de John Buncle et autres écrivains tombés dans l'oubli, devaient trouver plus de faveur à leurs yeux. C'était là qu'ils rencontraient de l'originalité, de l'éclat, de l'invention, et par dessus tout le mérite de n'être point classique. En outre, ces auteurs piquaient vivement leur curiosité par l'obscurité du langage, et il faut bien avouer aussi que la brusque rapidité de leurs transitions excluait la monotonie, et qu'ils promettaient de mettre en jeu la sensibilité la moins active par la violence des émotions qu'ils excitent sans relâche et sans pitié. Telles étaient les beautés que recherchaient les écrivains allemands, et ils ne manquaient pas de les adopter et d'y ajouter de nouveaux agrémens. Pour achever d'établir leur droit de propriété sur ces richesses d'emprunt, ils mêlaient à nos extravagances une certaine dose de leurs vieilles visions philosophiques et de leur métaphysique nébuleuse, puis ils ajoutaient à ce mélange quelques théories bien bizarres, et assaisonnaient le tout de force dissertations sur la morale et les beaux-arts. Outre cela ils ne se faisaient pas faute de comparaisons ridicules, tirées pour la plupart d'objets bas ou repoussans; trop heureux encore quand elles étaient à peu près justes, et qu'elles n'augmentaient pas l'obscurité qu'elles devaient dissiper.

Ces considérations expliquent assez bien, à notre avis, l'absurdité, la confusion et l'affectation des ouvrages dont nous parlons, mais il reste encore une qualité distinctive dont nous ne nous sommes pas rendu compte, c'est une espèce particulière de *vulgarité* qui se mêle à toutes leurs conceptions, et constitue peut-être ce qu'il y a de plus repoussant dans le caractère de leurs ouvrages. Nous ne saurions faire connaître cette particularité malheureuse, autrement qu'en disant que c'est la trivialité prosaïque de bons et paisibles bourgeois uniquement occupés à satisfaire matériellement leurs grossiers appétits. Certainement jamais écrivains ne daignèrent pourvoir aux besoins naturels de leurs héros avec une condescendance aussi minutieuse que les romanciers allemands. Leurs souvenirs de jeunesse les plus intéressans roulent sur des expéditions gastronomiques contre des garde-manger bien garnis. La carte détaillée de tout ce qui a été consommé est le complément nécessaire des scènes les plus passionnées; les douceurs d'un tête à tête seraient incom-

plètes, sans la bouteille de vin vieux et la légère collation. Leurs sages rendent leurs oracles sur un bol de punch, et l'amant le plus épris trouve de nouveaux motifs à son idolâtrie, en voyant « le savon et les peignes de sa maîtresse, et les traces de leur usage. » En un mot, ces humiliantes nécessités de notre nature, que tous les auteurs dont le but est de toucher le cœur et d'émouvoir l'imagination, dérobent soigneusement à notre vue, sont mises en évidence avec une sorte d'ostentation par chaque écrivain sentimental de l'Allemagne.

Il est temps d'aborder enfin l'examen détaillé de l'ouvrage qui a servi de texte à toutes ces considérations; il ne nous reste plus d'observations générales à présenter, si ce n'est que nous ne pouvons pas donner notre assentiment au reproche que lui attire de toutes parts son immoralité prétendue. Certainement les modèles qu'il offre sont d'un genre peu élevé, et sa morale n'est rien moins que sévère; mais, sous ce rapport, il n'est pas plus blâmable que plusieurs romans dont s'enorgueillit notre littérature; *Tom Jones*, par exemple, ou *Roderick Random*. On y rencontre sans doute des passages qui effaroucheraient la pudeur d'une jeune femme; mais pour les hommes, auxquels il nous paraît s'adresser principalement, nous ne craignons pas qu'il altère la pureté de leurs mœurs, ni qu'il blesse la délicatesse de leurs sentimens.

Wilhelm Meister est fils d'un marchand qui habite en Allemagne une ville du second ordre. Avant de terminer son apprentissage, il se prend de belle passion pour le théâtre, et s'abandonne naturellement à son goût, en nouant une intrigue d'amour avec une petite actrice fort éveillée, qui entreprenait avec beaucoup de succès l'éducation des jeunes officiers et autres sujets du même sexe. C'est par un souper donné chez elle que commence l'ouvrage. Son nouvel amant lui raconte longuement l'histoire de sa passion pour les marionnettes pendant son enfance; il lui apprend comment il déroba un assortiment complet de poupées, de l'office de sa mère, où il s'était glissé pour prendre des dragées; de quelle manière il construisit lui-même un théâtre de marionnettes dans le galetas de la maison de son père, et parvint à mettre en scène David et Goliath, à la grande surprise et satisfaction de toute la famille, et de quelques voisins complaisans, qui s'étaient dévoués pour lui faire un public; comment un lieutenant à demi-solde l'aida à peindre les acteurs et à clouer ses planches, et enfin comment il conçut dès lors un goût décidé pour le théâtre et les actrices. Cette intéressante narration se prolonge pendant cinquante mortelles pages avec un sérieux, une solennité et une niaiserie qui surpassent de beaucoup tout ce que M. Newberry (1) a jamais publié. Comme ce morceau est un de ceux qui caractérisent le mieux l'ouvrage, nous voulons justifier la sévérité de notre jugement par quelques citations. Wilhelm est occupé à décrire le costume du prophète Samuel, dans son opéra de marionnettes, et à raconter comment le taffetas d'une robe de sa grand'mère avait fourni l'étoffe de son manteau, quand sa narration est interrompue par un bruit qu'on entend dans la rue. Suivant le rapport de la vieille servante Barbe, ce trouble était causé par une société de joyeux compagnons qui sortaient de la taverne d'Idalie, cabaret voisin, où ils avaient fait une grande consommation d'huîtres fraîches, dont une charge venait d'arriver, et n'avaient pas épargné le Champagne. « Quel malheur, dit Mariana, que nous ne l'ayons pas su à temps, nous aurions pu profiter de la circonstance! — Il n'est pas encore trop tard, reprit Wilhelm en donnant à Barbe un louis d'or; va nous chercher ce qu'il nous faut, reviens de suite, et prends soin de nous. » La bonne vieille s'empressa d'obéir, et en un clin-d'œil une table garnie d'une fort jolie collation fut dressée devant les amans. Il firent asseoir Barbe avec eux, et se mirent à boire et à manger à cœur joie. Dans de telles occasions, il y a toujours matière à babiller; Mariana ramena aussitôt sur le tapis le petit Jonathan, et la vieille suivante tourna la conversation sur le sujet favori de Wilhelm. « Vous en étiez, dit-elle, à la première représentation de vos marionnettes, donnée la veille de Noël. Je me rappelle que vous avez été interrompu juste au moment où le ballet allait commencer. — Je vous assure, dit Wilhelm, qu'il alla à merveille; et certainement les étranges gambades de tous ces Maures et Mauresses, bergers et bergères, nains et naines, ne sortiront jamais de ma mémoire aussi long-temps que je vivrai. »

---

(1) Libraire de Londres qui ne vend que des livres pour l'amusement des enfans.

Nous épargnons à nos lecteurs quelques douzaines de pages sur le costume des poupées pour arriver à un morceau de choix.

« Dans les maisons bien administrées, continua Wilhelm, les enfans ont une manière de sentir qui ne diffère pas beaucoup de celle que je suppose aux rats et aux souris. Ils épient de l'œil toutes les ouvertures et tous les trous qui peuvent les conduire à des friandises cachées; les découvertes de ce genre leur causent une satisfaction mêlée de crainte qui ne compte pas pour peu de chose dans le bonheur de l'enfance. Plus que tout autre marmot, j'avais l'habitude de guetter attentivement pour voir si je ne pourrais pas découvrir quelque *buffet laissé ouvert* ou quelque clef oubliée dans sa serrure. Je portais dans mon cœur une profonde vénération à toutes ces portes fermées, auprès desquelles je passais des semaines et des mois entiers, me contentant d'y jeter un coup-d'œil furtif lorsque notre mère ouvrait ce sanctuaire pour en tirer quelque chose. J'étais fort habile à saisir toutes les circonstances favorables que m'offrait de temps à autre la négligence des gens de la maison. De toutes les portes c'était celle du garde-manger que j'épiais avec le plus de soin. Il y a dans la vie peu de jouissances par anticipation qui puissent égaler le sentiment de plaisir que j'éprouvais quand par hasard ma mère m'appelait à l'office pour lui donner un coup de main dans des opérations, qui ne manquaient pas de me valoir quelques grappes de raisin sec, que je devais soit à la générosité maternelle, soit à ma propre dextérité. La richesse des trésors accumulés dans ce magasin transportait mon imagination, et l'odeur qui s'exhalait de cette précieuse réserve produisait sur mes sens un tel effet que je ne passais jamais devant elle sans m'y arrêter quelques instans, pour savourer au moins ces douces exhalaisons. Enfin, un dimanche matin, ma mère, prise au dépourvu par l'appel des cloches de la paroisse, oublia d'emporter sa clef en fermant la porte, et sortit en laissant toute la maison dans un calme profond. Je n'eus pas plus tôt remarqué cet oubli, que quittant doucement mon poste une ou deux fois, pour y revenir ensuite, je pris enfin mon parti, et me décidai à ouvrir la porte. Un pas de plus me mit aussitôt en contact avec tous ces trésors si long-temps l'objet de mes vœux, des boîtes, des coffres, des tiroirs sur lesquels je promenais mes regards indécis; toute réflexion faite, je fis main-basse sur mes chers raisins secs, en prenant toutefois une petite provision de pruneaux, que je complétai avec une orange confite. Je battais tranquillement en retraite avec ma proie, quand une pile de petites caisses attira mon attention, d'autant plus vivement que j'aperçus quelques fils de fer terminés par des crochets que laissait passer le couvercle de l'une des caisses. Plein d'espoir, j'ouvris ces boîtes mystérieuses, et jugez de mes transports quand je découvris tout mon bataillon de héros, dormant de compagnie. J'essayai d'enlever le premier, et après l'avoir examiné, de m'emparer de son voisin; mais dans cette opération les fils de fer s'embarrassèrent. Cet accident me troubla, surtout quand j'entendis la cuisinière faire quelque bruit dans ses fourneaux qui sont contigus au magasin; je n'eus d'autre ressource que de serrer précipitamment le tout ensemble, du mieux que je pus, et de refermer la boîte, emportant seulement un petit livre manuscrit qui se trouvait en dehors, et contenant l'opéra de *Goliath et David*. Chargé de ce butin, j'opérai, sans encombre, ma retraite dans le grenier. »

Cela peut passer, à notre avis, pour un échantillon suffisant de la passion des Allemands pour la cuisine et les confitures. Si l'on était curieux de quelque exemple de puérilité ou d'extravagance, il y a mille pages dans le goût de ce qu'on va lire :

« Il était naturel que les opéras, avec tout leur fracas d'événemens et de coups de théâtre, me séduisissent plus que toute autre chose. Dans ces compositions, je trouvais des mers orageuses, des dieux descendant sur des chars aériens, et ce qui me charmait par-dessus tout, force tonnerres et force éclairs. Je travaillai de mon mieux avec du carton, des couleurs et du papier; je faisais la nuit à merveilles; mes éclairs étaient vraiment effrayans; seulement mon tonnerre ne réussissait pas toujours; ce qui, du reste, était de moindre importance. D'ailleurs, l'opéra me présentait souvent l'occasion de mettre en scène mon David et mon Goliath, personnages que le drame régulier pourrait à peine admettre. De jour en jour je sentais croître mon attachement pour l'asile où je goûtais tant et de si vifs plaisirs, et, je dois l'avouer, *l'odeur* que mes acteurs avaient contractée à *l'office* ne contribuait pas peu à augmenter ma jouissance.

« Les décorations de mon théâtre étaient alors

sur un assez bon pied ; j'avais toujours aimé à dessiner avec le compas, à découper du carton et enluminer des figures. Cela me servit alors merveilleusement ; mais ce qui me contrariait un peu, c'est qu'il arrivait souvent que ma troupe d'acteurs ne suffisait pas pour les grandes représentations. Mes sœurs, en habillant et déshabillant leurs poupées, me firent naître l'idée de pourvoir à l'équipement de mes héros avec des chiffons que je pourrais enlever à volonté. En conséquence, je détachai quelques pièces de leurs robes, que j'ajustai aussi bien que possible ; je mis en réserve une partie de mon argent pour faire provision de rubans et de dentelles ; je quêtai partout quelques morceaux de taffetas, et grâce à mon industrie, je formai peu à peu une garde-robe de théâtre complète, où les paniers de femmes étaient en majorité. Ma troupe fut alors pourvue de costumes pour les pièces les plus importantes, et vous supposerez probablement que, dans cet état de prospérité, les représentations se succédaient sans interruption ; mais le contraire arriva : il en fut de moi comme des autres enfans ; ils embrassent de vastes projets, font d'immenses préparatifs, et, après quelques épreuves, toute l'entreprise est abandonnée : je me rendis coupable de cette faute, etc. »

Mais poursuivons notre histoire. Pendant que notre héros endort sa petite actrice avec cette édifiante narration, et se propose de monter avec elle sur le théâtre, son père le force soudainement à quitter la place, en l'envoyant à la campagne chercher l'argent de quelques débiteurs. On pense bien que notre ingénieux auteur, si prodigue de détails, ne le laisse pas partir sans donner au moins à ses lecteurs un portrait du vieux marchand, respectable bourgeois, et son associé. « Le vieux Meister, dit-il, semblait avoir un goût particulier pour la magnificence, pour tout ce qui éblouit les yeux et possède en même temps une valeur réelle. Dans sa maison tout devait être solide et massif ; son ameublement était riche et somptueux, et l'argenterie de sa table avait coûté fort cher ; mais d'un autre côté, il invitait rarement ses amis, car chaque dîner était une fête que la dépense et l'embarras qu'elle causait empêchaient de renouveler souvent. Son économie avait fini par mettre tout le monde à la ration, et cette ration était justement ce qu'il fallait pour ne contenter personne.

« Le vieil associé de Meister menait, dans sa maison obscure et mal tenue, un train de vie tout opposé. Les affaires de la journée une fois réglées, à son mauvais comptoir et sur son vieux pupitre, Werner aimait *à manger du bon*, et, s'il était possible, *à boire du meilleur*. La solitude aurait empoisonné ses jouissances ; aussi voulait-il voir chaque jour à sa table, outre sa famille, tous ses amis et tout étranger qui avait le moindre rapport avec sa maison ; ses chaises n'étaient pas dans le dernier goût ; mais il invitait tout le monde à s'y asseoir. *Des morceaux succulens* attiraient l'attention de ses convives, qui ne remarquaient pas qu'ils fussent servis dans de la vaisselle commune. Son cellier n'était pas abondamment garni ; mais plusieurs places étaient remplies par du vin de première qualité. »

On ne peut pas donner ce passage comme un modèle achevé de style noble ; le départ du héros lui-même n'est pas décrit d'une manière plus relevée.

Le morceau suivant offre quelques coups de pinceau vigoureux, mais qui sont encore défigurés par une affectation de bizarrerie, et par des traits de la plus grossière *vulgarité*. C'est une peinture du délire qu'éprouve Wilhelm, pendant les heures qu'il passe au théâtre, lorsque sa maîtresse y joue.

« Il se tenait des heures entières appuyé sur la rampe de la scène, respirant l'odeur des chandelles et les yeux fixés sur sa maîtresse : lorsqu'elle venait à se tourner de son côté et à laisser tomber sur lui un doux regard, il se sentait ravi en extase, et quoique pressé durement par des barres de bois, il se croyait transporté dans le paradis. Ces paquets rembourrés de laine qu'on appelle agneaux sur la scène, ces cascades de fer blanc, ces roses de papier, ces chaumières qui n'ont qu'un seul côté, tout cela faisait naître en lui des visions poétiques d'un vieux monde pastoral. Les danseuses mêmes, malgré leur laideur, ne pouvaient désenchanter son imagination ; elles étaient auprès de Mariana ! Tant il est vrai que l'amour qui, seul, peut donner tout leur charme aux berceaux de roses, aux bosquets de myrte et aux rayons de la lune, sait aussi communiquer à des copeaux de bois et à des rognures de papier, l'aspect de la nature animée. C'est un assaisonnement si piquant qu'il donne une saveur délicieuse à des mets insipides, ou même désagréables.

« Il fallait toute sa puissance pour que Wilhelm pût supporter, admirer même, l'état dans lequel il trouvait habituellement la chambre de sa maîtresse, pour ne pas dire sa maîtresse elle-même. Élevé dans la maison d'un riche bourgeois, il avait, pour ainsi dire, respiré l'ordre et la propreté. Son père lui avait légué une partie de son amour pour l'élégance; aussi, dès son enfance, prenait-il un soin particulier d'orner sa chambre, qu'il regardait comme son petit royaume; il s'était fait lui-même deux tapis, l'un plus simple pour le plancher; l'autre plus riche pour sa table. Il avait aussi un bonnet blanc qu'il relevait en turban sur sa tête, et il avait rétréci les manches de sa robe de chambre à la manière des Orientaux, prétendant que leur ampleur l'empêchait d'écrire à son aise.

« Combien, à cette époque, devait-il porter envie au bonheur des acteurs qui possèdent tant de costumes, de bijoux et d'armures magnifiques, et à ce genre de vie qui semble l'image de tout ce qui, suivant les préjugés et les passions des hommes, se distingue par l'éclat et la magnificence. Wilhelm s'imaginait que les acteurs jouaient toujours les mêmes personnages dans leur vie privée, et qu'elle n'était qu'une suite non interrompue de fêtes et d'honneurs, dont la scène ne lui présentait que la moindre partie; aussi quelle fut sa surprise, lorsqu'il se trouva pour la première fois au logis de sa maîtresse, et qu'il jeta les yeux sur les tables, les tabourets et le parquet. Des ornemens d'un éclat passager, sans valeur comme sans solidité, étaient dispersés çà et là, dans le plus grand désordre. Les instrumens de sa toilette, le savon, les peignes, et les traces de leur usage, étaient exposés aux regards. Des morceaux de musique, des fragmens de pièces, des souliers, des essences et des fleurs d'Italie étaient étalés pêle-mêle avec des épingles, des pots de rouge, des rubans, des livres et des chapeaux de paille. Aucun de ces objets n'avait à se plaindre du voisinage des autres; tous étaient réunis par un élément commun, la poudre et la poussière. Wilhelm, au milieu de ce beau désordre, ne voyait que sa Mariana: comme tout ce qui lui appartenait, tout ce qu'elle avait touché devenait cher à son cœur, il finit par éprouver, à la vue de ce cahos, un sentiment délicieux, que la recherche et l'élégance de son appartement ne lui avaient jamais inspiré. Lorsqu'il délaçait le corset de sa maîtresse, pour qu'elle pût se mettre plus librement à son clavecin, ou qu'il portait ensuite sa robe sur le lit qui lui servait de siége; quand celle-ci, sans s'inquiéter de sa présence, *satisfaisait certain besoin naturel*, auquel, par respect humain, on a coutume de satisfaire en secret, Wilhelm pensait que cette familiarité resserrait leur intimité, et que leurs cœurs commençaient à s'unir par des liens invisibles et indissolubles. »

Au milieu de ses transports, après avoir donné une sérénade galante à sa chère Mariana, avec les trompettes d'un bateleur ambulant, il découvre que sa fidèle amie a une intrigue avec un rival, et il tombe alors dans la plus terrible agonie. L'auteur cherche à nous en expliquer la nature et la violence par la comparaison qui suit.

« Lorsque dans les préparatifs d'un feu d'artifice, quelque accident imprévu fait éclater une pièce avant le temps, et que les tonneaux qui, préparés par un artiste habile, auraient, en se déchargeant au moment fixé, coloré les airs d'une lumière vive et resplendissante, viennent à se briser, une explosion terrible répand partout l'épouvante et le désordre; ainsi le bonheur et l'espérance, le plaisir et l'ivresse, les jouissances réelles et les songes de l'amour, agités et confondus, se disputent le cœur du malheureux amant et bouleversent son ame. »

Cependant notre héros se dégage, en partant, de toutes ces intrigues de coulisses; mais il ne tarde pas à s'y rejeter de nouveau, et l'on peut dire presque qu'il n'en sort pas avant la fin de l'ouvrage. Rien, en vérité, n'est plus brusque et moins naturel, que le hasard qui lui fait rencontrer, à chaque pas, ou des comédiens ou des gens attachés aux théâtres. Peu de temps après s'être mis en route, il trouve un acteur qui s'est enfui avec une jeune femme qui s'était éprise de passion pour lui, en le voyant sur la scène; et à peine a-t-il eu le temps d'admirer l'effet pittoresque des montagnes, au milieu desquelles il avait à passer sa première nuit, qu'il apprend avec surprise que les ouvriers du pays se disposent à donner une représentation; il ne manque pas de nous en faire un récit aussi solennel, et non moins soporifique que l'histoire de ses marionnettes.

Dans la première ville où il descend, il rencontre d'abord une troupe séduisante de joueurs de gobelets et de danseurs de corde, augmentée du précieux renfort d'un *Hercule*. Une demi-heure

après, il trouve une jeune personne vive, charmante, qui traverse la rue pour lui demander le bouquet qu'il tient à la main, et qui, par l'accident le plus heureux du monde, est justement une comédienne ambulante qui séjourne en attendant de l'emploi. Pour donner une idée du genre de descriptions que les grands écrivains de l'Allemagne prodiguent, nous copions le récit suivant, peinture simple et énergique de la marche d'une troupe de bateleurs.

« Précédé d'un tambour, le directeur s'avançait à cheval. Il était suivi d'une danseuse portée sur une monture pareille, tenant devant elle un enfant, et tout enjolivée de rubans et de paillettes. Après cette avant-garde venait le reste de la troupe à pied. Quelques-uns portaient sur leurs épaules des enfans placés dans des postures dangereuses, mais dans lesquelles ils se maintenaient avec adresse et légèreté. Un de ces enfans attira de nouveau l'attention de Wilhelm. — Pickleherring courait gaiement à droite et à gauche au milieu de la foule, distribuant avec toute l'assurance du métier, ici des billets écrits à la main, là quelques baisers aux jeunes filles, plus loin quelques coups de pied aux garçons, enfin éveillant généralement parmi le peuple un vif désir de faire avec lui plus ample connaissance. De grands tableaux offraient une peinture grossière des différens tours de force qui composaient le répertoire de ces saltimbanques. »

La nouvelle actrice à laquelle il est présenté par un autre sociétaire qu'il a rencontré à son auberge s'appelle Philina. Son caractère est soutenu, pendant tout le cours de l'ouvrage, avec beaucoup plus de talent que n'en promettent les passages que nous avons cités. Elle est enjouée, libre, agaçante, gracieuse, remplie de caprices, fausse, quoiqu'avec un bon naturel ; et, si quelquefois elle paraît affectée, souvent aussi elle se montre originale et piquante. Cependant l'entrée en scène de Philina est entièrement dans la manière particulière à l'auteur, où l'on y trouve sa bizarrerie et sa trivialité ordinaires.

« Pour les recevoir elle sortit de sa chambre, montée sur une paire de petites pantoufles à talons hauts. Elle avait jeté un manteau noir sur une robe blanche qui n'était peut-être pas d'une propreté rigoureuse, mais qui par cela même donnait à son négligé un air plus franc, plus dégagé. Sa robe très-courte laissait voir le plus joli pied, la plus jolie *cheville* du monde. Soyez le bien venu, dit-elle à Wilhelm ; je vous remercie de vos charmantes fleurs. Puis d'une main elle le fit entrer dans la chambre, et de l'autre elle pressa le bouquet sur son sein. Lorsque tout le monde fut assis et engagé dans une conversation qu'elle savait diriger à merveille, Laerte lui jeta sur les genoux une poignée de noisettes et de pain d'épices qu'elle se mit de suite à *manger*. Voyez, dit-elle, la malignité de Laerte ; il voudrait vous persuader que j'aime passionnément les friandises, et c'est lui qui ne saurait vivre sans *se lécher les lèvres* après s'en être rassasié. Avouons, répliqua celui-ci, que de ce côté vous et moi nous pouvons nous donner la main. Par exemple, continua-t-il, le temps est charmant aujourd'hui ; si nous allions faire une partie de campagne, et dîner au moulin ? »

Leur bonne étoile veut que, même au moulin, ils assistent à une représentation dramatique. Quelques mineurs du voisinage s'étaient mis en tête, par le plus heureux des hasards, de démontrer l'utilité de leur profession à des paysans incrédules, en chantant une partie des leçons de Werner sur la minéralogie. A propos de cette rencontre si naturelle et si vraisemblable, notre apprenti fait le commentaire suivant :

« Ce petit dialogue, dit Wilhelm, lorsqu'il fut assis à table, nous prouve évidemment combien le théâtre peut être utile à toutes les conditions ; quels avantages l'*état* ne pourrait-il pas en retirer, si les occupations, les métiers, les entreprises des hommes étaient tous portés sur la scène, présentés par leur côté honorable, dans le point de vue sous lequel l'état lui-même doit les encourager et les protéger ! Mais dans le système actuel, nous ne montrons que le côté ridicule de l'humanité. Ne serait-ce pas pour un homme public une occupation aussi noble qu'avantageuse à la société, d'observer l'influence naturelle et réciproque de toutes les classes, les unes sur les autres ; et d'engager quelque poète, doué d'un talent réel, à tracer des tableaux de ce genre? Je suis persuadé qu'on peut faire de cette manière une foule de pièces tout à la fois fort agréables et fort utiles. »

Voilà cependant les sublimes méditations des auteurs allemands ! C'est en écrivant des phrases aussi évidemment dénuées de sens, que, dans ce pays, on acquiert la réputation d'un génie supérieur, qui réunit aux grâces de l'imagina-

lion la profondeur des vues et la science de la politique. Avons-nous tort de prétendre, après cela, qu'il y a entre le goût des nations de telles différences qu'il est impossible de les concilier, et souvent même très-difficile de les expliquer?

Un autre jour, dans une promenade en bateau, ils imaginent, pour passer le temps, d'improviser une pièce en prenant chacun un caractère idéal, et en s'efforçant de le soutenir. Ce passe-temps est reconnu fort utile, parce qu'il force l'esprit et l'imagination à déployer toutes leurs ressources; et un révérend père qui s'est mis de la partie, et a rempli avec le plus grand succès un rôle de paysan, observe que cet usage est très-utile entre comédiens, et même dans une réunion d'amis. « C'est, dit-il, le meilleur moyen de faire sortir les hommes d'eux-mêmes, et de les ramener ensuite à eux-mêmes par un sentier tortueux. » Leurs loisirs du soir ne sont pas moins employés d'une manière moins dramatique; mais le dénouement de la journée est, comme on s'y attend bien, beaucoup plus animé. Ils se réunissent tous pour la lecture d'une pièce nouvelle, et « entre le troisième et le quatrième acte, on apporte un immense bol de punch. Comme les personnages du drame se battaient et buvaient, nos acteurs devaient naturellement entrer dans l'esprit de la pièce, et porter quelques santés à ceux des personnages pour qui ils prenaient parti. Chacun était transporté du plus noble, du plus patriotique enthousiasme : quel plaisir pour cette réunion de Germains, qu'une récréation poétique si conforme à leur caractère, *et dont l'étoffe était de leur propre fabrique!* Les souterrains et les cavernes, les châteaux en ruine, les troncs d'arbres creux et couverts de mousse, mais, par-dessus tout, les scènes nocturnes de Bohémiens et le tribunal secret, produisirent un effet vraiment prodigieux.

« Pendant le cinquième acte, l'approbation devint plus impétueuse et plus bruyante. Enfin, au moment où le héros triompha de son oppresseur, et où le tyran entendit son arrêt, l'enthousiasme fut porté à un tel point qu'ils s'écrièrent tous que jamais ils n'avaient passé d'aussi heureux momens. Mélina, que la liqueur avait inspirée, faisait plus de bruit que tous les convives ensemble; et lorsque le second bol fut à sec, à minuit environ, Laerte jura ses grands dieux que nul mortel sur la terre n'était digne d'approcher ses lèvres de leurs verres, et, tout en jurant, il jeta le sien dans la rue, à travers les vitres. Les autres suivirent son exemple, et, malgré les protestations de l'hôte, que ce vacarme avait attiré, le bol de punch lui-même, pour qu'il ne fût pas souillé par des profanes, fut brisé en mille pièces : cependant Philina, dont la gaîté était moins vive, et deux autres de ses compagnes, couchées sur le sopha, dans des postures un peu équivoques, encourageaient malicieusement nos gaillards à continuer ce tumulte.

« En ce moment, la patrouille survint, et demanda à entrer dans la maison. Wilhelm, que sa lecture avait fort échauffé, quoiqu'il eût bu modérément, eut beaucoup de peine, avec le secours de son hôte et en prodiguant l'argent et les belles paroles, à congédier ces importuns et à transporter ensuite chez eux ses convives que cette orgie avait mis dans un fâcheux état.»

Nos lecteurs en ont sans doute assez sur cette matière, mais ils n'en seront pas quittes pour si peu de chose; nous devons leur donner un échantillon du badinage et de la galanterie qui régnaient dans cette joyeuse société. Un jour, Philina fit une guirlande de fleurs qu'elle enlaça à ses cheveux, et une autre dont elle couronna le front de notre héros.

« Et moi, dit Laerte, il paraît que je n'aurai rien? — Non, certes, reprit Philina, vous n'aurez pas sujet de vous plaindre; et, détachant sa guirlande, elle la lui plaça sur la tête. — Si nous étions rivaux, dit Laerte, nous pourrions nous disputer avec chaleur pour savoir lequel de nous deux est le plus avant dans vos bonnes grâces. — Le plus sot, c'est vous; et ce disant, elle se pencha vers lui, offrant ses lèvres à baiser. Puis elle se retourne brusquement, jette ses bras au col de Wilhelm, et lui accorde la faveur d'un doux embrassement. Lequel des deux a le meilleur goût? dit-elle en souriant. —Chose étonnante! s'écrie Laerte, il me semble que rien ne sent plus l'absynthe. — Il sent si peu l'absynthe, reprit-elle, que nul homme n'aurait pu le goûter sans trouble et sans désir. Mais maintenant je voudrais danser pendant une heure, et après cela, nous irons voir la voltige. »

Un autre soir que Wilhelm était assis, fort pensif, sur un banc, à la porte de l'auberge, « Philina s'avança près de lui en chantant et sautillant; elle s'assit à ses côtés; nous pour-

rions dire sur lui, tant elle le serrait de près. Elle s'appuya sur ses épaules, commença à jouer avec ses cheveux, lui faisant mille agaceries, accompagnées des paroles les glus gracieuses ; elle le conjura de rester avec elle et de ne pas l'abandonner dans cette société où elle périrait d'ennui ; elle ne pouvait vivre plus longtemps dans le même logis que Mélina ; cette seule raison l'avait déterminée à quitter l'auberge. Il s'efforça vainement de s'en débarrasser par un refus positif, et de lui faire comprendre qu'il ne pouvait ni ne voulait faire un plus long séjour. Elle ne cessa pas ses instances, mais elle lui jeta vivement les bras autour du cou, et l'embrassa avec l'expression de la tendresse la plus passionnée. « Êtes-vous folle, s'écria Wilhelm en essayant de se dégager de ses bras, de faire *de la rue* le théâtre de pareilles caresses, que d'ailleurs je ne mérite nullement? Laissez-moi, je ne puis pas, je ne veux pas rester. — Et moi je veux vous retenir et vous embrasser ici en pleine rue, jusqu'à ce que vous m'ayez promis ce que je vous demande. Je vais mourir de rire, continua-t-elle ; ces bonnes gens, trompés par cette familiarité, vont me prendre pour votre femme, nouvelle mariée de quatre semaines ; et les maris, témoins de cette scène touchante, me proposeront à leurs femmes comme un modèle de tendresse simple et naïve. » Comme quelques personnes vinrent à passer pendant ce débat, elle redoubla ses caresses, et Wilhelm, pour éviter le scandale, fut obligé de jouer, à son corps défendant, le rôle de mari patient. Quand ces témoins eurent tourné le dos, elle se livra à la gaîté la plus folle, et continua de faire toutes sortes d'extravagances, jusqu'à ce qu'enfin Wilhelm fût obligé de lui promettre qu'il ne partirait ni ce jour-là, ni le lendemain, ni le surlendemain. « Vous êtes, lui dit-elle en le quittant, un vrai cœur de roche, et je suis bien folle de vous montrer tant de bonté. »

Mais nous sommes las d'extraire tant de fatras; passons à quelque chose de meilleur. Croirait-on que l'ouvrage qui contient toutes ces platitudes ait fourni à notre grand romancier celui de ses caractères qui offre peut-être le plus d'idéal, et à lord Byron un des plus beaux passages de ses poésies. Cependant rien n'est plus vrai ; le caractère de Fénella, dans *Péveril du Pic*, est calqué presqu'entièrement sur celui de Mignon, et le prélude de la *Fiancée d'Abydos*, qui commence ainsi : « Connais-tu la terre où le cyprès et le myrte, etc. » est tiré, sans être embelli, d'une petite romance chantée par Mignon. Ce chant est même beaucoup mieux placé dans le roman de Gœthe, et produit plus d'effet que dans le poème ; car cette jeune fille a été arrachée au beau ciel de l'Italie ; et la chanson exprime le vif désir qu'elle éprouve de revoir cette terre délicieuse, et de repasser les sentiers sauvages des Alpes pour retrouver le somptueux palais de ses ancêtres.

« Connais-tu la contrée où fleurit le citronnier, où le fruit d'or de l'oranger brille à travers l'ombre épaisse des bois, où le doux zéphir règne sans cesse sous un ciel sans nuage, où les bocages sont formés de lauriers, de rosiers et de myrtes ; la connais-tu? — C'est là, oui, c'est là, mon ami, mon bien aimé, que je veux aller avec toi.

« Connais-tu le château dont les remparts sont couronnés de tours, dont les salles sont claires et spacieuses, dont les statues de marbre me regardaient d'un air si doux et semblaient me dire : Pourquoi te font-ils tant de mal, pauvre enfant ; le connais-tu? — C'est là, oui, c'est là, mon guide, mon gardien, que je veux aller avec toi.

« Connais-tu la montagne qu'enveloppe, comme l'arche sainte, une mystérieuse obscurité ; où la mule effrayée s'avance à travers les vapeurs, sur des torrens fougueux? Dans les fentes de ses rochers, le serpent, entouré de ses petits, pousse d'horribles sifflemens. Sa cime fracassée se précipite en mugissant du séjour des orages ; la connais-tu? — C'est là, oui, c'est là, notre chemin ; ô viens, mon père, je t'en conjure, viens avec moi. »

Le mystère qui enveloppe la condition première de Fénella dans le château de Rush, est éclairci comme celui qui couvre le sort de Mignon. On nous montre d'abord cette dernière faisant des tours de force, et notre héros la sauve du fouet d'un saltimbanque, qui l'a enrôlée dans sa troupe, et qui est mécontent de ses talens ; mais le personnage est au fond le même que celui du roman de Walter Scott ; elle est belle et de très-petite taille, bizarre et pleine de sensibilité ; enfin, elle aime en secret son protecteur, qui n'éprouve pour elle qu'un sentiment de bienveillance et de compassion. Elle finit par devenir plus éprise, plus folle que Fénella, et meurt victime d'un amour sans

espoir. La description suivante, qui est peut-être un peu chargée, et n'est pas toujours parfaitement claire, produit cependant une impression naturelle et profonde. C'est le moment où cette jolie créature découvre, pour la première fois, son amour à son jeune libérateur.

« Rien n'est plus touchant que le premier aveu d'une passion qui a été nourrie en silence; d'une passion qui s'est fortifiée dans le secret, et qui, ne pouvant plus être contenue, éclate et se dévoile aux yeux de celui qui l'a d'abord regardée comme une chose légère. — Mignon se tenait devant Wilhelm, et témoignait son inquiétude. — Maître, s'écria-t-elle, si tu es malheureux, que deviendra Mignon? — Chère petite créature, dit-il en lui prenant les mains, toi aussi tu es pour quelque chose dans mes soucis. — Elle regarda ses yeux humides de pleurs qu'il retenait, et tomba tout-à-coup à genoux devant lui; puis elle appuya sa tête sur les genoux de Wilhelm en se tenant immobile. Il jouait avec ses cheveux, la caressait et lui parlait avec douceur; elle demeura long-temps sans mouvement, enfin il sentit en elle une palpition d'abord très-faible, mais qui, augmentant par degrés, se répandit bientôt dans tout son corps. Qu'avez-vous, Mignon, s'écria Wilhelm; qu'avez-vous? elle lève sa charmante petite tête, regarde son protecteur, et en même temps porte sa main sur son cœur, comme pour comprimer l'excès de ses souffrances. Il la souleva, elle retomba sur lui; il la serra dans ses bras et lui donna un baiser; elle ne répondit qu'en le pressant fortement sur son sein, et en poussant en même temps un soupir accompagné d'un mouvement convulsif, qui agitait tous ses membres; elle s'élança et tomba aussitôt devant lui comme si toutes ses articulations eussent été brisées; ce fut un moment déchirant. Mon enfant, s'écria-t-il en la relevant et l'embrassant avec force, mon enfant, qu'as-tu donc? Les palpitations de Mignon continuaient toujours. Wilhelm l'avait soulevée de terre; tout-à-coup elle se roidit comme dans l'agonie la plus douloureuse, et bientôt elle se jeta à son cou avec la vivacité d'un ressort qui se détend; son cœur étant déchiré par la douleur, un torrent de larmes s'échappa de ses yeux fermés, et coula sur son sein. Il la serrait étroitement; elle pleurait! et la parole eût été moins expressive que ses pleurs. Sa longue chevelure s'est détachée et flotte sur ses épaules; on eût dit que tout son être se fondait en un déluge de larmes. Dans le trouble de ce cruel moment, Wilhelm la serrait toujours plus étroitement. Mon enfant, s'écria-t-il, mon enfant! elle continuait à pleurer; enfin, elle se leva; un faible rayon de joie brillait sur son joli visage. Mon père s'écria-t-elle, tu ne m'oublieras pas? Veux-tu être mon père? je serai ton enfant. »

Nous ne pouvons mieux prouver les étranges discordances de la manière de notre auteur, qu'en transcrivant, après cette scène passionnée, la description de la danse des œufs, que cette petite créature exécute quelques jours après pour le plaisir de son ami.

« Elle entra un soir dans sa chambre, portant sous son bras un petit tapis qu'elle étendit sur le plancher. Elle prit quatre chandelles qu'elle plaça aux quatre coins du tapis; des œufs qu'elle apporta ensuite dans un petit panier, indiquèrent quel était son dessein. Mesurant avec soin ses pas, elle parcourut le tapis en tous les sens, et y déposa les œufs de manière à tracer certains signes. Cela fait, elle appela un ménétrier qui logeait dans la maison et jouait du violon. Il se plaça avec son instrument dans un coin. Mignon se banda les yeux, et, à un signal donné, elle commença, avec la précision d'une machine dont le rouage a été mis en mouvement, à danser au bruit de la musique, accompagnant ses pas et l'instrument du ménétrier des sons d'une paire de castagnettes.

« Elle continua sa danse avec légèreté, agilité, prestesse et précision. Elle sautait avec tant de grâce et d'aplomb entre les œufs, et les effleurait de si près, qu'on aurait cru à chaque instant qu'elle allait en briser quelqu'un, ou disperser les autres, par la rapidité de ses mouvemens; mais elle n'en toucha pas un seul. Malgré mille tours et détours; quoiqu'elle précipitât et ralentît ses pas, et que quelquefois elle tombât presqu'à genoux, elle continuait sa danse avec un mouvement aussi régulier que celui d'une montre. La danse terminée, elle roula doucement avec le pied les œufs les uns auprès des autres, et en forma un petit monceau sans en laisser derrière elle et sans en endommager aucun. Ensuite elle ôta le bandeau qui couvrait ses yeux, et termina son exercice par une gracieuse révérence. »

Bientôt après toute la troupe est appelée au château d'un riche seigneur qui veut amuser un grand prince, qu'il attend avec une suite nom-

breuse. Notre héros s'y laisse entraîner et conduit Mignon avec lui. Quoique traité assez négligemment, mal logé et mal servi, il consent à composer une pièce de circonstance en l'honneur de l'illustre étranger, à diriger les représentations et même à y prendre part. Cependant, il obtient par degrés les bonnes grâces des hôtes les plus distingués, est admis comme lecteur auprès de la comtesse ; enfin, il se laisse séduire à sa grâce et à ses charmes, pendant que de son côté, il fait, à son insu, quelqu'impression sur ce cœur innocent. Il est bien servi dans ses projets, quelle qu'en soit la nature, par une certaine baronne intrigante qui le revêt des habits du comte pendant l'absence de ce personnage. Elle avait l'intention de lui envoyer la comtesse, à qui on aurait annoncé faussement le retour de son mari ; mais le plan est dérangé, parce que le mensonge qu'on médite devient, par un accident imprévu, une réalité. Le comte arrive inopinément de son voyage, et, en entrant dans son cabinet de toilette, est tellement épouvanté de voir son Sosie assis tranquillement dans un fauteuil auprès du feu, qu'il sort en toute hâte, devient bientôt visionnaire, et adopte toutes les rêveries des disciples de Swedemborg.

Une circonstance accidentelle amène cependant une scène intéressante, et quoiqu'elle ne soit pas conduite par des moyens tout-à-fait naturels, nous croyons devoir la citer : c'est un excellent échantillon de la manière de l'auteur. Wilhelm a été invité à faire sa lecture accoutumée à la comtesse et à son amie. Ils sont interrompus par quelques visites; la baronne sort pour les recevoir, et la comtesse au moment de fermer son secrétaire qui était resté ouvert, tira son écrin, et mit quelques anneaux à son doigt : « Nous sommes près de nous séparer, dit-elle, en tenant ses yeux fixés sur l'écrin ; acceptez un souvenir d'une amie véritable qui ne désire rien tant que de vous voir prospérer. » Alors elle prit une bague qui, sous un cristal, renfermait une tresse de cheveux, et qui était enrichie de diamans magnifiques. Elle la présenta à Wilhelm, qui la reçut sans pouvoir articuler un seul mot, et resta immobile comme s'il eût été attaché à la terre. La comtesse ferma son secrétaire et s'assit sur le sopha. « Et moi, n'aurai-je rien, dit Philina, se mettant à genoux à la droite de la comtesse? Voyez le novice, il a un déluge de paroles à la bouche lorsqu'on ne se soucie pas de l'entendre, et maintenant, il ne saurait souffler le plus petit mot de remerciement. Allons, monsieur, exprimez votre reconnaissance, au moins par le moyen de la pantomime ; et si vous ne pouvez rien trouver aujourd'hui, avec l'aide du ciel, imitez mon exemple. » Philina saisit la main droite de la comtesse, et la baisa avec transport ; Wilhelm tomba à genoux, s'empara de la main gauche et la pressa sur ses lèvres. La comtesse semblait éprouver quelque embarras, mais sans déplaisir. « Oh! s'écria Philina, j'ai déjà vu d'aussi riches parures, je n'ai jamais vu quelqu'un aussi digne de les porter. Quels bracelets ; mais aussi quelle main! quel collier ; mais aussi quel cou! — Silence, petite flatteuse, dit la comtesse. — Est-ce le portrait de Son Excellence, demanda Philina, les yeux fixés sur un riche médaillon que la comtesse portait à gauche, attaché à une chaîne particulière? —Il est peint dans sa parure de noce, reprit la comtesse. — C'est un homme bien aimable, observa Philina; mais jamais, continua-t-elle en plaçant la main sur le cœur de la comtesse, jamais une autre image n'a-t-elle trouvé en secret le chemin qui conduit ici? — Vous êtes bien hardie, Philina, s'écria la comtesse; je vous ai gâtée : que je n'entende plus à l'avenir un pareil langage. — Si je vous ai fâchée, je vais être bien malheureuse, » dit Philina en se levant, et elle se hâta de sortir de la chambre.

« Wilhelm tenait encore cette main charmante dans les siennes. Ses yeux étaient arrêtés sur le médaillon du bracelet. Il remarqua avec une surprise extrême, que les initiales de son nom y étaient tracées en diamant. Aurai-je donc, demanda-t-il modestement, une tresse de vos propres cheveux dans cette précieuse bague? Oui, répondit-elle d'une voix faible. Puis recueillant tout-à-coup ses forces, elle lui dit, en lui serrant la main : Levez-vous, adieu. Voilà mon nom, s'écria-t-il, qu'un caprice du hasard a sans doute gravé autour de votre médaillon. Comment, s'écria la comtesse, c'est le chiffre d'une de mes amies. — Ce sont les initiales de mon nom; ne m'oubliez pas; votre image est gravée dans mon cœur et n'en sera jamais effacée. Adieu, je pars. Il lui baisa la main et essaya de se lever. Mais comme dans les songes un prodige s'évanouit pour faire place à un prodige plus grand, ainsi sans savoir comment s'opéra ce changement, il trouva la com-

tesse dans ses bras : leurs lèvres étaient unies, et leurs baisers de feu communiquaient à leur ame cette délicieuse ivresse que les mortels puisent goutte à goutte dans la brillante écume qui couronne la coupe de l'amour, lorsqu'elle est nouvellement remplie. La tête de la comtesse s'appuyait sur l'épaule de son ami. Elle ne songeait pas au désordre de sa coiffure. Elle avait jeté un de ses bras autour de lui; il l'embrassa avec transport et plusieurs fois il la pressa vivement sur son cœur. Moment délicieux! que ne peut-il être le dernier de la vie! et pourquoi le sort envieux abrége-t-il encore, pour ceux que nous aimons, cet instant d'ivresse? Avec quel étonnement, quel effroi Wilhelm fut tiré de ce songe enchanteur, lorsque la comtesse se rejeta tout-à-coup en arrière, en poussant un cri, et porta précipitamment sa main sur son cœur. Après un moment de silence, elle s'écria : Quittez-moi, fuyez promptement : il resta debout et immobile. Fuyez-moi, s'écria-t-elle; et puis, en ôtant la main dont elle couvrait ses yeux, elle le regarda avec une expression de bienveillance indéfinissable, et ajouta, de la voix la plus tendre et la plus affectueuse : Fuyez, si vous m'aimez. Wilhelm était hors de l'appartement, et déjà rentré dans sa chambre, avant de savoir ce qu'il avait fait. Malheureux! quels funestes pressentimens durent s'élever dans leurs ames quand ils se furent séparés! »

Cette scène pathétique est suivie de longues dissertations sur l'art théâtral, les études et les exercices propres aux acteurs. Mais on lit ensuite un morceau que nous n'hésitons pas à regarder comme la plus juste, la plus éloquente et la plus profonde analyse qui ait jamais été faite du caractère d'Hamlet, tel que l'a conçu notre grand poète. En vérité on a peine à concevoir que ce chef-d'œuvre de critique soit l'ouvrage de celui qui raconte si longuement une histoire de marionnettes.

Les acteurs, notre héros à leur tête, parcourent maintenant le pays, et passent leur temps, à répéter, à se quereller et à s'embrasser, suivant leur usage. Cependant la guerre se fait à côté d'eux, et pendant qu'ils se reposent de leur voyage en prenant un charmant dîner, dans un bois; ils sont attaqués par des maraudeurs armés, qui les dépouillent de tout ce qu'ils possèdent, et le pauvre Wilhelm reste étendu sur le champ de bataille, couvert de blessures et privé de sentiment. La description suivante ne manque ni d'effet ni de vivacité.

« Lorsqu'il rouvrit les yeux, il se trouva dans la situation la plus étrange. Le premier objet qui perça le nuage répandu sur sa vue, fut la figure de Philina, penchée sur la sienne. Malgré sa faiblesse, il fit un mouvement pour se lever, et reconnut qu'il était sur le gazon, entre les genoux de Philina. Elle avait doucement pressé la tête de ce pauvre jeune homme, après sa chute, et lui avait fait, autant qu'il avait dépendu d'elle, une couche commode. Mignon, les cheveux en désordre et tout sanglans, s'était agenouillée aux pieds de son ami, quelle embrassait en versant un torrent de larmes. Philina lui apprit que cette charmante créature, guidée par son excellent cœur, à la vue de son ami blessé, et dans le trouble inséparable d'un pareil moment, n'avait songé qu'à étancher le sang qui coulait de ses blessures, et avait employé, pour y parvenir, sa longue chevelure, flottante autour de sa tête; mais elle avait été, bientôt, obligée d'y renoncer, et avait pris le parti de ramasser la mousse du tronc des arbres, et d'en faire un bandage avec la collerette que Philina avait sacrifiée.

« Quelques instans après, une jeune femme montée sur un cheval gris, accompagnée d'un homme âgé et de quelques cavaliers, sortit de l'épaisseur du bois; des laquais, des domestiques, et quelques hussards, fermaient la marche. Cette apparition frappa beaucoup Philina, qui allait réclamer le secours de la brillante amazone; mais celle-ci, tournant ses regards étonnés sur cette scène, y dirigea aussitôt son cheval et s'arrêta. Elle demanda vivement des nouvelles du blessé, dont la posture sur les genoux de cette belle Samaritaine, lui semblait fort étrange. Puis s'adressant à Philina : Est-ce votre époux? lui dit-elle.—Non, c'est seulement un ami, répond Philina avec un son de voix et une expression qui déplut beaucoup à Wilhelm. Celui-ci avait les yeux fixés sur la figure noble, calme et compatissante de l'étrangère, et il lui semblait que jamais il n'avait rien vu de plus distingué, ni de plus aimable. Il ne pouvait pas voir sa taille, qu'elle avait couverte du manteau d'un de ses compagnons pour éviter les atteintes de la fraîcheur du soir.

« Un chirurgien qui faisait partie de cette société, examina les blessures du malade, et lorsque l'examen fut terminé, la jeune femme

se tourna vers le vieillard qui l'accompagnait, et lui dit : Mon cher oncle, dois-je faire de la générosité à vos dépens? Puis elle ôta le manteau qui la couvrait, avec l'intention marquée de le donner au pauvre blessé.

« Wilhelm, qui jusqu'alors n'avait été frappé que de la douceur de ses regards, fut ravi d'étonnement quand il put contempler tous les charmes de sa personne. Elle s'approcha de lui, et étendit doucement le manteau sur son corps. Dans ce moment, comme il essayait d'ouvrir la bouche et de hasarder quelques mots de reconnaissance, la présence de cette beauté céleste fit sur ses sens une impression si vive, qu'il crut voir un auréole briller autour de la tête de l'inconnue, et une douce lumière la couvrir, par degrés, tout entière. Cependant le chirurgien, en essayant de retirer la balle qui était restée dans sa blessure, lui fit éprouver une vive douleur; l'ange de beauté disparut à ses yeux; il perdit toute connaissance; et, lorsqu'il revint à lui, cavaliers, voitures, déesse, cortége, tout s'était évanoui comme un songe. »

Après cette aventure, la troupe s'établit dans une grande ville, où elle est soumise à une direction régulière. On retrouve ici les interminables dissertations sur l'art théâtral, déjà si prodiguées dans la première partie. Notre héros joue le rôle d'Hamlet avec beaucoup de succès, et, après son triomphe, court s'enivrer avec tous ses compagnons dans un souper bruyant, dont nous allons citer l'un des épisodes.

« Au milieu de tous ces plaisirs, on n'avait pas remarqué l'absence des enfans ni du joueur de harpe. Ils firent leur entrée un peu tard, et reçurent de la compagnie un accueil très-affectueux. Ils arrivèrent tous dans un costume étrange : Félix jouait du triangle, et Mignon du tambourin. Le vieillard portait sa grande harpe suspendue à son col, et en tirait de temps en temps quelques accords. Tous les trois marchaient autour de la table en chantant. On leur offrit des *vivres,* et les convives pensaient qu'ils ne pouvaient faire un plus vif plaisir aux enfans que de leur donner autant de *vin doux* qu'ils pourraient en boire. Quant à la compagnie, elle n'avait pas manqué de faire honneur à quelques douzaines de bouteilles délicieuses, offertes par deux amateurs, et arrivées le soir même dans des paniers. Les enfans continuaient leurs danses et leurs chants; Mignon surtout montrait une gaieté folâtre qu'on ne lui avait jamais vue, et elle mit tant d'ardeur dans ses jeux que les spectateurs, qui avaient commencé par s'en amuser beaucoup, se virent enfin obligés de modérer ses transports. Mais les moyens de persuasion furent inutiles; dans son délire, on la voyait sauter, frapper son tambourin et courir autour de la table. Sa chevelure flottante, sa tête renversée en arrière et ses membres comme suspendus dans l'air, lui donnaient l'aspect d'une de ces bacchantes dont les poses étranges et inexplicables nous frappent d'étonnement, lorsque nous les voyons dans les monumens de l'antiquité. »

Dans cette partie de l'histoire, on voit figurer une certaine Aurélia, sœur du directeur, et actrice elle-même; mais femme de talent et d'une sensibilité passionnée. C'est après avoir été indignement trahie par son amant qu'elle vient confier à notre héros l'amertume dont son cœur est navré. Voici quelle en est l'expression vraiment éloquente :

« Une femme de plus qui a été délaissée! que vous importe? vous êtes homme, et vous dites : L'insensée! pourquoi faire tant de bruit pour un mal non moins inévitable que la mort, pour un mal auquel l'inconstance de votre sexe aurait dû nous accoutumer! O mon ami! si ma destinée avait été semblable à celle des autres femmes, je la supporterais sans me plaindre; mais il n'en est pas ainsi : que ne puis-je vous en présenter le tableau dans une glace fidèle! que n'ai-je ici quelqu'un pour en faire le récit! Si comme les autres j'avais été séduite, trahie, abandonnée, peut-être serait-ce un soulagement à mon désespoir. Mais, non, c'est moi seule qui ai causé mon infortune; je suis tombée dans mes propres filets; j'ai été victime de moi-même, et voilà ce qui jamais ne sortira de ma mémoire.

« Je hais la langue française, ajouta-t-elle, je la hais du plus profond de mon cœur. Tant que dura notre douce intimité, il ne m'écrivit qu'en allemand, dans cet allemand si franc, si énergique, si cordial; mais sitôt qu'il eut formé le dessein de me quitter, il employa le français. J'en fis la remarque et compris ce qu'il méditait. Ce qu'il eût rougi d'exprimer dans sa langue maternelle, celle-là lui donnait les moyens de l'écrire sans blesser sa conscience. C'est un langage de réserve, d'équivoques, d'artifices; en un mot, c'est un langage *perfide*. Dieu soit loué! Je n'eusse pu trouver une autre expression pour rendre le mot *perfide* et tout ce qu'il com-

prend. Notre pauvre *treulos*, le *faithless* des Anglais ont auprès de lui toute l'innocence du jeune âge. *Perfide* signifie trahir avec volupté, avec insolence, avec malignité. Oh! combien on doit craindre une nation dont la richesse du langage est telle qu'un seul mot renferme tant de significations diverses. C'est bien la langue du monde; elle mérite de devenir universelle, afin que chacun acquière l'heureuse facilité de tromper ses semblables. Une lettre française, à la première lecture, est toujours douce et agréable; elle paraîtra, si vous le voulez, pleine de chaleur, passionnée même; mais prêtez-y plus d'attention, vous n'y trouverez que des phrases, et des phrases maudites. De cette époque date ma haine pour la langue des Français et leur littérature; haine que j'étends même aux expressions de la tendresse la plus noble et la plus délicate. Aussi, je frissonne malgré moi, lorsque j'entends prononcer un seul mot français. »

Les passages suivans, dont la traduction affaiblit nécessairement les beautés, sont d'un style encore plus entraînant :

« Aussi long-temps que nous méritons le nom de femmes, nous sommes sages, clairvoyantes, froides, fières, orgueilleuses même; et toutes ces précieuses qualités, nous les déposons à vos pieds, lorsqu'en vous aimant nous avons conçu l'espérance d'un tendre retour. Hélas! comment ai-je pu, de gaieté de cœur, détruire ainsi mon existence tout entière? Mais aujourd'hui, je veux m'abandonner au désespoir; j'en ai pris la résolution. Il n'y a pas en moi une goutte de sang que je ne destine à la douleur, pas une fibre que je ne veuille punir. Eh bien! vous ne souriez pas? vous ne riez pas de l'expression théâtrale de mon affreuse passion? »

« Wilhelm était loin d'en éprouver l'envie; il était trop profondément affligé de l'horrible situation de cette infortunée. Après l'avoir observé attentivement, elle reprit en ces termes : « Pouvez-vous jurer que vous n'avez pas encore trompé de femmes? que, par des paroles mensongères, par de faux sermens, par une galanterie à laquelle votre cœur était étranger, vous n'avez jamais essayé d'obtenir leurs plus douces faveurs? — Je le puis, répondit Wilhelm, et je le puis sans vanité. Ma vie a été si simple, si retirée, que de semblables occasions se sont très-rarement présentées. Ce me sera une grande leçon, ma belle, ma généreuse amie, que l'état dans lequel je vous vois. Recevez le serment que dicte mon cœur. Jamais mes lèvres ne parleront d'amour à une femme si je n'ai résolu de lui consacrer mon existence. » Elle fixa de nouveau ses yeux sur lui, et il y avait dans ses regards comme une sauvage indifférence. Wilhelm lui tendit la main, mais elle recula de plusieurs pas. « Parmi tant de milliers, s'écria-t-elle, une femme sauvée! toujours est-ce quelque chose. Parmi tant de milliers, un honnête homme découvert! Non, il ne faut pas le refuser. Mais savez-vous à quoi vous vous engagez? — Je le sais, répondit Wilhelm en souriant et en lui tendant de nouveau la main. — Puisqu'il en est ainsi, dit-elle, je l'accepte; » et elle fit un mouvement avec sa main droite comme si elle voulait saisir la sienne; mais, au même instant, elle l'enfonça dans sa poche, et, avec la rapidité de l'éclair, elle en tira un poignard, avec lequel elle lui fit une incision sur le poignet. Wilhelm l'arrêta aussitôt, mais trop tard, car le sang coulait déjà.

« Il faut appuyer davantage, si l'on veut vous marquer, vous autres hommes, dit-elle; » et elle accompagna ces paroles d'un rire sauvage qui ne tarda pas à se dissiper; puis elle arracha son mouchoir qu'elle passa autour de la main de Wilhelm, pour étancher le sang qui coulait en abondance. « Pardonnez à une insensée, reprit-elle, et ne regrettez pas les faibles gouttes de sang que je vous fais verser; il me semble que je suis calmée, que je reprends l'usage de mes sens. C'est à vos genoux que j'implore mon pardon : oh! ne me refusez pas la grâce de vous soigner. »

Au milieu de ces scènes déchirantes, on en trouve quelques-unes dans le genre de celle qui suit :

« Il est très-malheureux, je vous le déclare, disait Serlo à Philina, que nous n'ayons pas de ballet; j'aurais voulu vous voir danser *un pas de deux* avec votre premier mari et un autre avec votre second. La mesure de la musique, en berçant doucement le joueur de harpe, l'aurait endormi, et rien ne m'eût semblé aussi joli que la cheville et le bout de votre pied glissant çà et là sur le théâtre. — Quant à mes pieds, dit-elle, en voici l'étui; dites-moi si vous en avez jamais vu de plus beaux! » En prononçant ces mots, elle s'était baissée sous la table, et en avait retiré ses mules, qu'elle présentait à Serlo. « Ce serait chose difficile, dit celui-ci

charmé de l'élégance des pantoufles. — En vérité, reprit-elle, on n'en rencontre pas souvent d'aussi parfaites. » C'était le chef-d'œuvre d'un ouvrier de Paris ; elles avaient été données à Philina par une comtesse dont le pied jouissait d'une grande réputation de beauté. — Leur seul aspect, s'écria Serlo, fait battre mon cœur. Je ne connais rien au monde qui puisse se comparer à une paire de mules aussi ravissante, surtout lorsqu'elles sont à leur place. » Philina les lui arracha des mains. « Vous les avez déformées, dit-elle; elles seront maintenant trop larges pour mon pied. » Puis, en se jouant, elle se mit à frotter les deux semelles l'une contre l'autre. « Comme elle est chaude, ajouta-t-elle en plaçant une semelle sur sa joue. » Puis l'ayant refrottée de nouveau, elle la présenta à Serlo. Celui-ci eut la bonhomie d'avancer la main pour s'assurer de la vérité du fait. « Clic ! clac ! s'écria-t-elle ; et du talon elle lui donna un coup si bien appliqué qu'il poussa un cri et fit quelques pas en arrière. » Je vous apprendrai à manier ainsi mes pantoufles. — Et moi, répliqua l'autre, je vous apprendrai à traiter un vieux matois comme un enfant. » Il la saisit alors, et lui déroba plusieurs baisers qu'elle fit semblant de refuser de l'air du monde le plus sérieux. Dans la lutte qui s'engagea à cette occasion la longue chevelure de Philina vint à se détacher, et tomba en flots sur les deux combattans ; *la chaise fut renversée*, et Aurélia, témoin de cette scène, sortit fort scandalisée.

Cette Aurélia a un fils en bas âge nommé Félix; elle ne tarde pas à périr victime du chagrin qui la dévore. Avant d'expirer, elle remet à notre héros une lettre qu'elle le charge de rendre lui-même à l'homme qui l'a trompée. Mais, dans l'intervalle qui s'écoule entre l'instant où elle lui confie ce message, et celui où il le remplit, l'auteur a intercalé une sorte de hors-d'œuvre, qu'il intitule : *Confession d'une sainte*. Ce morceau tient à l'action par un fil bien léger ; il a été envoyé à Aurélia, par son médecin, pour qu'elle le lût à ses derniers instans. Nous nous y arrêterons peu, quoiqu'il nous paraisse caractériser la manière de l'auteur. La première partie est vulgaire et pleine d'obscurité ; la seconde est absolument inintelligible. Cette sainte passa sa jeunesse parmi des gens qu'elle décore du nom de courtisans; et, dit-elle, avec une singulière délicatesse : « Je regarde comme un bienfait de la Providence, qu'aucun de ces hommes riches, beaux et couverts d'habits brillans, comme ils l'étaient, ne parvint jamais à occuper ma pensée. Livrés au libertinage, ils ne prenaient pas assez soin de s'en cacher devant moi, et leur conduite alarmait ma pudeur. Il y avait toujours quelque chose d'équivoque dans leurs discours; cela m'offensait et me forçait à me conduire à leur égard avec la plus grande réserve; d'ailleurs, leurs manières libres passaient souvent toute mesure. Un ancien ami me prit un jour à part et s'efforça de me faire comprendre qu'avec de semblables gens, non seulement la vertu, mais la *santé* même était quelquefois exposée. Depuis cet avis, leur aspect seul me fit frissonner; si l'un d'eux venait à se rapprocher un peu trop de moi, j'étais saisie d'effroi. Je n'aurais pas osé toucher la coupe à laquelle ils avaient bu, ni même m'asseoir sur le siége qu'ils venaient de quitter. C'est ainsi que je parvins à éloigner du péril mon corps et mon ame. »

Toutefois, notre sainte se prend d'amour pour un personnage nommé Narcisse, dont elle a fait la première connaissance à un bal. Il y avait long-temps qu'il dansait au milieu de l'assemblée, quand un saignement de nez le força soudain à se réfugier dans une salle où elle se trouvait. Là, il se mit à lui débiter une multitude de choses charmantes, et quoique ce début promît beaucoup, ce ne fut cependant qu'au dîner que leur flamme mutuelle commença à se déclarer.

« Même à table, dit-elle, nous eûmes beaucoup à souffrir ; plusieurs de nos convives avaient trop bu, et lorsqu'ils se levèrent, ils proposèrent de jouer *aux gages ;* la proposition fut reçue avec de vives acclamations. Narcisse avait donné un gage; on lui ordonna, pour le racheter, de dire quelques paroles agréables à l'oreille de chaque personne de la société. Il faut croire qu'il prolongea un peu trop ses confidences à la femme d'un capitaine, qui était assise à mes côtés; car celui-ci furieux, lui asséna un violent coup de poing. Sa tabatière, qu'il tenait à la main, s'étant ouverte, toute la poussière me vola aux yeux et m'aveugla ; à peine avais-je recouvré l'usage de ma vue, et commençais-je à revenir de mon premier effroi, que je les aperçus tous deux l'épée à la main. Narcisse avait été blessé. Quant au capitaine, ivre de vin, de rage et de jalousie, on s'était

emparé de lui, non sans peine, et l'on s'efforcait de calmer ses transports. J'emmenai Narcisse et le soutins par le bras, en descendant l'escalier; mais ne le croyant pas encore en sûreté contre un adversaire aussi terrible, je fermai la porte sur nous et tirai les verroux. »

Peu de temps après, ils se fiancèrent; mais elle se fit méthodiste, et la passion de Narcisse s'étant refroidie, les deux amans oublièrent leurs engagemens réciproques. Elle tomba de plus en plus dans la dévotion; son cher Narcisse devint à son tour un *Halléan*, un *Herrnhuther*. Mille autres extravagances dans le même goût remplissent soixante-dix à quatre-vingts pages, dont nous n'avons pas le courage d'entreprendre l'analyse.

Après ce ridicule hors-d'œuvre, l'auteur nous fait brusquement entrer dans les régions du mysticisme. Wilhelm se met en route pour aller rendre à Lothario, la lettre d'Aurélia; mais il trouve ce digne baron si occupé des préparatifs d'un duel, qu'il ne peut parvenir à remplir lui-même sa mission. Cependant il s'arrête au château, dans la société de quelques savans, beaux parleurs, qui ne doutent de rien, et gouvernent son esprit à leur gré. La conversation tombe par hasard sur un certain comte, beau-frère de Lothario, qui, dans un accès de mélancolie, parlait de se réunir aux Herrnhuthers, avec sa belle compagne. Wilhelm s'enquiert aussitôt de quel comte il est question.

« Vous le connaissez bien, dit Jarno; et vous êtes le malin esprit qui avez déterminé la conversion de ce malheureux, et porté le désespoir dans le cœur de sa femme. — Quoi! la comtesse de..... est la sœur de Lothario! s'écria notre ami. — Oui! — Et Lothario sait-il toute l'histoire? — Entièrement. — Miséricorde! Comment me présenter devant lui? Que pourra-t-il me dire? — Qu'aucun homme ne doit jeter la première pierre à son frère, et qu'avant de s'amuser à composer de longs discours, qui doivent déshonorer nos voisins, on devrait se regarder au miroir. »

Notre héros renonce dès-lors à l'idée de reprocher au baron sa perfidie envers Aurélia, et lui offre même ses services pour le délivrer d'une autre victime de l'amour, dont la présence peut retarder, à ce qu'on pense, la guérison de la blessure qu'il a reçue dans son duel. D'accord avec une certaine Thérèse, amante délaissée de Lothario, il parvient à l'éconduire. Cette Thérèse, qui a un goût passionné pour le ménage, ainsi que pour tous les détails d'économie domestique, me semble une des conceptions les plus absurdes, et les plus prétentieuses de l'ouvrage. L'auteur fait des efforts très-sérieux pour élever les qualités estimables, mais vulgaires, d'une femme de ménage, à la hauteur des plus hautes vertus.

Lothario était décidé à épouser cette héroïne de l'économie domestique. Mais cet arrangement est rompu, parce qu'on a malheureusement dévouvert qu'il a eu précédemment une affaire d'amour avec la mère de Thérèse, pendant qu'il voyageait sous un nom supposé. Nous avouons que ce scrupule de délicatesse nous surprend, surtout de la part de Thérèse, attendu qu'elle avait montré, sur la fidélité conjugale, des idées très-libérales, et qu'en parlant des intrigues de son amant avec Aurélia et quelques autres maîtresses, elle avait dit :

« Que s'il eût été son mari, elle eût trouvé assez de courage pour prendre son parti sur cette matière, si toutefois l'*ordre de la maison* n'en eût pas été troublé : au reste, elle répétait souvent qu'une femme qui entend l'*économie domestique*, ne prend point d'ombrage de ces écarts passagers d'un mari; mais qu'elle doit être assurée qu'il lui reviendra toujours. »

Notre héros retourna au château enchanté de ce modèle des femmes. Une conversation qui s'élève alors entre Lothario et lui, à ce sujet, fournit bientôt un nouvel aliment à la flamme qui commençait à dévorer son cœur. Après s'être raconté gaiement leurs aventures amoureuses, l'aimable Lothario parla ainsi à son confident :

« Il faut avouer, dit-il, que l'on ne saurait rien imaginer de plus délicieux que les atteintes d'une nouvelle passion, après une assez longue indifférence; et cependant j'eusse à jamais renoncé à un tel bonheur, si les destinées avaient uni mon sort à celui de Thérèse. Vivre près de Thérèse eût été pour moi le paradis sur la terre; paradis non pas d'extase, mais de calme et de bonheur : ordre dans la prospérité, courage dans l'adversité, soins pour les plus petites choses, et un esprit capable de concevoir et de diriger les plus grandes : voilà quelle est Thérèse. Vous me pardonnerez, ajouta-t-il en se tournant vers Wilhelm, avec un sourire, vous me pardonnerez d'avoir quitté Aurélia pour elle. Avec celle-ci je pou-

vais me promettre une existence calme et heureuse; l'autre ne m'eût pas procuré un seul instant de bonheur. »

C'est ainsi qu'il se justifie; du reste, il se défend beaucoup d'être le père de Félix; il prétend même qu'Aurélia n'en est point la mère. Il affirme qu'il lui a été remis par une vieille femme, nommée Barbe, qui se chargeait généreusement de ces sortes de commissions. Sur cet avis, Wilhelm parcourt aussitôt la ville, découvre enfin cette complaisante vieille, dans laquelle il finit pas reconnaître la suivante de Mariana, sa première maîtresse; elle lui apprend que Félix est le fruit de leurs amours, et que sa malheureuse mère, réduite au désespoir par la trahison de son perfide amant, est morte brisée par la douleur, mais innocente. Wilhelm se montre long-temps incrédule, et donne à la vieille rendez-vous chez lui vers la nuit, pour répondre à toutes ses questions. La scène qui suit est, à notre avis, habilement exécutée, et c'est, de tous les morceaux de l'ouvrage, celui qui produit, sans contredit, l'effet le plus pathétique, quoiqu'on y rencontre encore quelques traits bizarres et vulgaires:

« Minuit avait sonné lorsqu'on entendit la porte s'entr'ouvrir, Barbe s'avança, portant à la main un petit panier. « Je viens, dit-elle, vous raconter l'histoire de mes malheurs; j'espère que vous daignerez m'écouter avec calme jusqu'à la fin. Mais voyez, c'était ainsi que, lors de cette soirée de délices, je vous apportai moi-même la bouteille de Champagne, c'est ainsi que je plaçai trois verres sur la table! Vous commençâtes alors à nous bercer et à nous endormir par le récit d'agréables histoires semblables aux contes de nourrice; je vais en retour vous faire entendre de tristes vérités : peut-être réussirai-je à vous tenir éveillé. »

« Wilhelm ne savait que dire lorsque la vieille fit en effet sauter le bouchon, et remplit les trois verres jusqu'au bord. « Buvez; dit-elle en lui présentant un verre plein d'une mousse écumeuse; buvez, avant que l'esprit du vin soit évaporé. Ce troisième verre est à la mémoire de mon infortunée Mariana! Hélas! le jour qu'elle but à votre santé, l'incarnat le plus vif colorait ses lèvres; aujourd'hui elles sont pour jamais pâles et glacées. — Sibylle! furie! s'écria Wilhelm, en se levant et frappant la table du poing. — Doucement, monsieur, répliqua la vieille, ne pensez pas m'intimider. Votre dette envers nous est incontestable, et ce n'est pas votre mauvaise humeur qui diminuera la valeur de nos titres; mais le récit de vos fautes en sera le digne châtiment. »

Elle lui raconte alors une longue histoire qui met au grand jour tous les torts de sa conduite dans sa rupture avec Mariana; cette scène touchante se dénoue d'une manière vraiment dramatique.

« Bien, chère Barbe! s'écria Wilhelm en se levant et saisissant la main de la vieille. Assez de précautions oratoires; le ton calme, indifférent, satisfait de ta voix t'a trahie; ramène-moi près de mon amie, près de Mariana; elle vit encore, elle est ici; ce n'est pas en vain que tu as choisi cette heure solitaire pour venir me visiter, et que tu as fait précéder ton discours de ce cruel exorde. Où est-elle? où l'as-tu cachée? je crois tout; je promets de tout croire; voilà ton but atteint. Maintenant, montre-la moi; laisse-moi t'éclairer avec ce flambeau, laisse-moi contempler encore une fois les traits charmans de son visage. »

« Il avait soulevé de sa chaise la pauvre vieille femme qui se tint immobile devant lui; des larmes coulaient de ses yeux, et de pénibles soupirs oppressaient sa poitrine. « Malheureuse erreur, s'écria-t-elle; quittez cet espoir d'un moment : vous me demandez où je l'ai cachée, c'est sous la terre! ni la lumière du soleil, ni celle d'aucun flambeau n'éclaireront désormais son doux visage; conduis ton Félix près de son tombeau, et dis-lui : « Là repose ta mère, celle que ton père a jugée sans l'avoir entendue. » L'impatience de vous revoir ne fait plus palpiter le cœur de Mariana; elle n'attend point dans une chambre voisine le résultat de mon récit; elle est descendue dans le séjour des ténèbres, séjour où l'on n'est point suivi par un époux, et d'où l'on ne sort jamais pour aller à la rencontre d'un amant. » A ces mots, elle tomba sur le plancher, à côté d'une chaise et pleura amèrement. Elle lui présenta quelques lettres de la malheureuse jeune fille qu'il avait refusé de recevoir, et une autre qui lui était adressée de son lit de mort; l'une des premières est ainsi conçue :

« Tu m'as crue coupable, je le suis; mais non comme tu le crois. Viens à moi, cette démarche est nécessaire pour soutenir une vie, deux même, dont l'une doit t'être toujours chère. Cette démarche détruira aussi tes soupçons; oui, je le dirais à l'heure de la mort : l'enfant

que je porte dans mon sein est à toi. Depuis que j'ai commencé à t'aimer, nul autre homme ne m'a pressé la main. »

Après cette confidence, Wilhelm envoie Félix et Mignon auprès de Thérèse, le nouvel objet de ses amours, et vient retrouver Lothario. Il lui raconte, ainsi qu'à ses amis, sa touchante aventure; mais tous ces beaux esprits l'écoutent avec indifférence et légèreté. Nous arrivons maintenant au mystère des mystères. Notre héros, après avoir reçu quelques révélations prophétiques, se rend un matin, au lever du soleil, dans une partie du château dont il n'avait jamais pu trouver l'accès. « Arrivé à l'extrémité d'un sombre corridor, il entend une voix qui lui crie: Entre. Il lève une tapisserie et entre. La salle dans laquelle il se trouva paraissait avoir été autrefois une chapelle; au lieu d'autel on voyait une grande table élevée de quelques degrés au dessus du sol, et couverte d'un drap vert; à l'une des extrémités un rideau abaissé semblait cacher un tableau; sur le côté étaient des armoires bien travaillées, et garnies d'un joli treillage de fil de fer, comme les portes d'une bibliothèque; seulement au lieu de livres, c'étaient des rouleaux qui remplissaient les rayons. Il n'y avait personne dans la salle. Le soleil levant brillait à travers la fenêtre, et un rayon, en tombant directement sur Wilhelm, sembla le saluer à son entrée. « Assieds-toi, cria une voix qui paraissait sortir de l'autel. » Wilhelm s'assit dans un petit fauteuil qui se trouvait près de la tapisserie par laquelle il était entré; c'était le seul qui fût dans la salle. Il fut obligé de s'y placer, quoique les rayons du soleil vinssent l'éblouir; mais comme le fauteuil était fixé fortement au sol, il ne put se garantir qu'en mettant sa main devant ses yeux. Tout-à-coup le rideau qui pendait derrière l'autel s'ouvrit avec un bruit sourd, et laissa voir dans le cadre d'un tableau une ouverture obscure; à cette ouverture parut un homme, dont le vêtement n'avait rien d'extraordinaire, qui salua le spectateur étonné, et lui dit: « Est-ce que tu ne me reconnais pas? »

La place nous manque pour entrer dans le détail de toute cette mascarade. Une foule de figures connues et inconnues apparaissent successivement, entr'autres le spectre d'Hamlet. Enfin, après une pause, l'abbé parut, et se plaça derrière une table verte. Viens ici, dit-il, à son ami étonné. Wilhelm s'approcha et monta les degrés. Sur le drap vert se trouvait un petit rouleau: Voilà votre brevet, lui dit l'abbé, placez-le sur votre cœur; le contenu en est de la plus haute importance. Wilhelm le prit, l'ouvrit, et lut l'étrange galimatias qui suit:

BREVET.

« L'art est long, la vie courte, le jugement difficile, l'occasion fugitive. Agir est aisé, penser est difficile; agir d'après notre pensée est pénible. Tout commencement est plein de charmes; au seuil est placée l'espérance; l'enfant s'arrête étonné, son instinct le guide, il apprend en jouant. Nous naissons imitateurs; la difficulté consiste à savoir ce qu'il faut imiter. L'excellent se trouve rarement, plus rarement encore on l'apprécie. L'élévation nous plaît mais non pas les degrés qui y conduisent. Nous attachons nos regards au sommet de la montagne, et nous aimons à nous promener dans la plaine. Il n'y a qu'une partie de l'art qui puisse être enseignée; l'artiste a besoin de l'art tout entier. Celui qui le connaît à demi en parle beaucoup, et toujours mal; celui qui le connaît entièrement aime mieux agir, et parle rarement ou tard, etc., etc.

« Assez, cria l'abbé; le reste en son temps. Maintenant regardez autour de vous dans ces cases. Wilhelm s'approcha et lut le titre des rouleaux. Quel fut son étonnement de trouver l'apprentissage de Lothario; l'apprentissage de Jarno, et son propre apprentissage placé là avec ceux de plusieurs autres personnages dont les noms lui étaient inconnus.—Puis-je espérer de jeter les yeux sur ces rouleaux?—Dans cette salle, il n'y a rien de caché pour vous. »

Lorsqu'ensuite, il examine ce rouleau, il y trouve sa vie tout entière tracée à grands traits avec quelques réflexions générales sans amertume.

Après cette scène, il écrit une longue lettre à Thérèse, pour lui demander sa main. Mais pendant qu'il attend sa réponse, Lothario lui fait dire de venir trouver sa sœur, aux soins de laquelle, à ce qu'il paraît, la pauvre Mignon avait été remise par Thérèse. Il prend cette sœur pour la comtesse dont il s'était séparé si singulièrement dans le château, et il redoute un nouveau tête-à-tête. Mais chemin faisant, il découvre que c'est une autre sœur, et précisément cet ange libérateur qui l'a enveloppé du manteau, quand il était blessé dans la forêt, et qui depuis a régné sur ses pensées.

Il trouve la malheureuse Mignon dans un état de santé déplorable, et ne peut pas douter que sa maladie ne soit le résultat de la passion secrète dont elle brûlait toujours pour lui. Elle lui remet une lettre de Thérèse qui acceptait sa proposition avec beaucoup de grâce et de confiance, mais qui l'engageait à ne rien dépenser de son argent jusqu'à ce qu'elle pût l'aider et le diriger dans ses emplettes. Cette lettre le plonge dans un assez grand embarras, attendu que sa passion romanesque pour Nathalie, avait repris tout son empire; déjà même il répond de mauvaise grâce aux félicitations empressées de cette dernière, quand un ami de Lothario arrive fort à propos pour leur apprendre que l'on a découvert que Thérèse n'est pas la fille de sa prétendue mère, et que l'obstacle qui s'opposait à son mariage avec Lothario, n'existe plus. Wilhelm joue la magnanimité en lui rendant sa parole, toutefois il tremble en songeant avec quelle vivacité de sentiment elle a accepté ses offres, et son embarras devient extrême quand, dans une nouvelle lettre encore plus passionnée, elle lui dit que le songe de son amour pour Lothario est effacé de son cœur. Bientôt elle arrive elle-même en poste, vole dans ses bras, et s'écrie : Mon ami, mon amour, mon époux, oui pour toujours à toi; en même temps elle lui prodigue les plus tendres baisers, et lui de répondre : Ma Thérèse! et de l'embrasser à son tour. L'affaire paraît définitivement réglée; mais, en dépit de tous ces préliminaires, Lothario et ses amis se présentent pour poursuivre leur dessein, et, malgré les diverses passions qui les agitent, tous nos amans vivent ensemble pendant plusieurs semaines dans la plus grande tranquillité et la plus grande harmonie. Aucun d'eux ne presse une détermination définitive, et tous s'occupent, pendant cet intervalle, de divers travaux. Enfin, les anciennes affections reprennent le dessus. Thérèse se refroidit pour son nouvel amant, et, sous la condition que Nathalie essaiera de consoler Wilhelm, elle consent à renouer ses engagemens avec Lothario; et les deux couples, ainsi que quelques autres, sont heureusement unis.

Voilà le dénouement; mais ceux qui le chercheraient dans le livre même, ne le trouveraient qu'avec peine, car il se complique de beaucoup d'autres événemens. On y voit la mort de la pauvre Mignon, et ses obsèques; l'arrivée d'un marquis italien, qui se trouve être son oncle, et qui reconnaît sa fille dans une vieille folle, joueuse de harpe, que nous n'avons pas eu le temps de citer, quoiqu'elle nous ait constamment suivis; le retour de Philina, toujours égrillarde, avec un jeune libertin du château de Lothario; Félix sauvé d'un empoisonnement; l'arrivée du comte que Wilhelm a rendu dévot et à peu près fou, en revêtant ses habits; et de la belle comtesse, dont on apprend les longues douleurs subies en expiation d'un égarement passager. Ajoutons à cela les saillies d'un gentilhomme nommé Sarlo, qui décide de tout et ne se trompe sur rien.

Plusieurs de ces scènes que nous venons d'indiquer sont traitées avec un talent supérieur et méritaient peut-être les honneurs d'être citées plus que d'autres auxquelles nous avons donné la préférence; mais il est trop tard pour faire un autre choix. Au reste, en fermant le livre, nous sentons mollir notre sévérité pour les fautes, et nous sommes disposés à adoucir la rigueur des observations que nous avons faites sur le commencement. L'ouvrage s'améliore bien certainement à mesure qu'il avance, quoiqu'il pêche toujours par la vraisemblance et qu'on ne trouve ni vérité ni naturel dans les caractères; mais la force d'imagination de l'auteur semble s'accroître dans la dernière partie, où il l'exerce moins souvent sur des objets puérils et révoltans. Nous désirons que l'on comprenne bien qu'en citant cette production comme un exemple curieux et frappant de la diversité du goût des différens peuples, notre intention était de la présenter plutôt comme un objet d'étonnement que de mépris. Quoique la plus grande partie n'eût pu ni être accueillie, ni être écrite en Angleterre, il y a certains passages dont tout pays aurait droit de s'enorgueillir et qui prouvent que si le goût est local et variable, le génie est invariable et universel. (*Édinb. Rev.*)

Industrie.

DES ROUTES A LA STEVENSON.

M. Stevenson s'est attaché plus spécialement à perfectionner les parties des routes qui sont le plus fréquentées, ou dont la pente est très-raide. Pour bien comprendre sa méthode de construction, et juger des avantages qui doivent en résulter, il faut commencer par donner à nos lecteurs une idée des routes actuelles de l'Écosse.

On a soin que les grandes communications présentent constamment une surface unie ; c'est ce qui frappe le plus les regards des voyageurs. C'est par une construction très-soignée, et beaucoup de vigilance dans l'entretien, que l'on parvient à leur donner cette admirable apparence. Les matériaux que l'on emploie doivent être réduits aux plus petites dimensions possibles. Il en résulte que ces constructions, faites avec tant de recherches, se dégradent promptement, que les travaux de réparations gênent sans cesse le voyageur, trop séduit par le premier coup-d'œil et par le plaisir qu'il trouve à parcourir ces belles routes, lorsqu'elles sont en bon état. Si le commerce est très-actif, on ne peut perdre de vue un seul instant ces chemins si nécessaires et si peu durables ; il faut que l'administration en soit perpétuellement occupée. On peut se faire une idée des soins qu'ils exigent, en jetant les yeux sur les tas de boue qu'il faut enlever après les pluies, ou de poussière dont il faut les débarrasser pendant les sécheresses. A Édinbourg et aux environs, où l'on ne peut jamais manquer d'excellentes pierres, on se sert encore de plaques de métal de huit pouces, qui entraînent une première dépense de deux guinées et 10 shillings, pour un espace de trente-six verges carrées (environ 30 centimes par mètre carré). La durée de ces plaques de métal est à peu près de trois ans aux approches de la ville ; mais, dans les rues et dans les lieux très-fréquentés, il faut les renouveler beaucoup plus souvent. Les essais que l'on a faits, en Angleterre et dans le pays de Galles, ont excité des réclamations générales ; les habitans accusaient ce mode de construction de les exposer « à tout ce que l'été peut convertir en poussière, et à toutes les boues que l'hiver peut accumuler. »

Si les pavés étaient moins chers, moins rudes et moins incommodes par le bruit des voitures qui roulent dessus, nul doute que l'on en ferait plus souvent usage pour les routes et pour les rues, comme en France. Il y en a de deux sortes : l'une que l'on nomme *ruble ;* il est formé de matériaux irréguliers, de toutes figures et de toutes grandeurs, à peine dégrossis et ajustés par les ouvriers qui les mettent en place. L'autre espèce de pavé, qui porte le nom d'*aisler*, est au contraire un assemblage fait avec soin, bien damé sur une couche de sable, et disposé régulièrement le long des rues. Cette manière de construire les voies publiques fut regardée longtemps comme la meilleure de toutes ; mais, comme les pavés étaient ordinairement taillés en diminuant un peu du haut en bas, et reposaient sur leur petite base, ils n'étaient réellement en contact qu'à la surface de la route. Dès que la pression ou les chocs avaient produit une dépression, les pavés enfoncés se trouvaient détachés de la masse, mal tenus par le sable, et la route se remplissait de trous. Quant aux *rubles* ils se dégradent encore plus promptement, parce que les pierres dont ils sont formés sont plus petites et moins bien assemblées que les pavés des *aislers*, et surtout lorsqu'on y emploie des cailloux arrondis, comme dans nos petites villes de province. Cette sorte de pavé est le plus désagréable et le plus mauvais

de tous; mais, en l'associant aux constructions dont nous allons parler, il peut devenir très-bon et très-durable.

Aux environs d'Édinbourg, un pavé régulier (*aisler*) coûte 8 guinées pour trente-six verges carrées (1 fr. 60 c. par mètre carré); on estime que la construction d'un *ruble* coûte seulement la moitié de ce prix. On cite comme les plus beaux pavés la grande route commerciale de Londres (*commercial road*), la grande rue de Sackville à Dublin et l'allée de Leith à Édinbourg. Celle-ci, qui est presque la seule avenue du port, est longue de deux milles, large de cinquante-huit pieds (environ dix-huit mètres), entre deux trottoirs spacieux. Il y a quatorze ou quinze ans que ce n'était qu'une grande route ordinaire et fort mauvaise; depuis qu'elle est pavée, quoiqu'elle ne soit pas très-unie, cependant, avec peu d'entretien, elle a toujours été d'un bon service, et peut durer long-temps dans le même état. En la comparant à une route ordinaire, avec des plaques de métal, toujours en réparations lorsqu'elles sont très-fréquentées, on verra que, dans l'intervalle de quinze ans, il eût fallu renouveler au moins cinq fois les travaux de l'allée de Leith, et dépenser au moins 15 guinées sur le même espace dont le pavé ne coûte que 8 guinées. Cette estimation est très-modérée. Il est donc certain que les pavés sont d'un meilleur service, plus économique, préférables à tous égards; mais les voyageurs s'accommodent mieux des routes non pavées.

La difficulté était de trouver une construction de routes qui épargnât des frais et dépenses de réparations trop fréquentes, et qui réunît la solidité des *aislers* à la surface unie et commode des routes à rainures. Tel est le but que s'est proposé M. Stevenson, et des épreuves décisives ont constaté les avantages de sa méthode. Cet ingénieur fait rouler les voitures sur des rainures de pierres bien affermies sur le sol, assemblées avec soin et d'une largeur suffisante pour qu'elles ne soient pas exposées à être brisées par le poids qu'elles supportent, et par le mouvement des roues. Si une route n'est pas assez importante pour qu'on la construise ainsi dans toute sa longueur, que l'on applique au moins cette méthode aux pentes un peu raides; et il faut regarder, comme telles, celles dont l'inclinaison surpasse la vingt-sixième partie de la distance horizontale. Sur les routes aussi fortement ondulées, les voituriers ne chargent que la moitié de ce que leurs chevaux pourraient traîner sur un chemin mieux nivelé. Il convient aussi d'employer cette construction au passage des grandes routes dans les villes et les villages : on délivrera ainsi les voyageurs et les habitans du bruit et des secousses qui rendent ces passages si désagréables.

Pour faire sentir les avantages des routes construites suivant la méthode de M. Stevenson, il suffit de citer les expériences faites au Port-Dundas, près de Glasgow, en présence des directeurs du canal des rivières de Clyde et de Forth, sur un chemin de fer, dont la pente était d'un quinzième de la distance horizontale. Un seul cheval y traîna une charge de trois tonneaux (près de trente quintaux métriques) sur un chariot pesant neuf quintaux, sans faire de grands efforts, jusqu'au haut de la côte où il devait prendre la grande route; mais il ne put aller plus loin, quoique la route eût été réparée et nivelée depuis peu de temps. Les voituriers qui fréquentent cette route assurent qu'autrefois leurs chevaux ne traînaient qu'avec peine une charge de vingt-quatre quintaux sur cette même route, où l'on a vu un seul cheval conduire aisément la charge de trois tonneaux. On voit que le commerce de ce pays acquerrait de grandes ressources et pourrait prendre un accroissement notable, si, par l'emploi des procédés dont nous parlons, nos communications par terre devenaient plus faciles.

Il est fâcheux que le fer forgé, beaucoup plus durable que les pierres, soit d'une si grande dépense. Observons aussi que les chemins faits avec ce métal seraient sujets à prendre trop de poli, à devenir glissans; ce qui n'est pas sans inconvénient, surtout dans les villes. Au contraire, les pierres conservent toujours une surface un peu rude, et leurs joints multipliés modèrent l'accélération du mouvement des voitures, et pourvoient ainsi à la sûreté des chevaux.

Aux environs d'Aberdeen, on emploie des quartiers de granit de trois à quatre pieds de long, dix à douze pouces de large et huit à dix pouces de hauteur. M. Stevenson réduit ces dimensions aux suivantes : six à huit pouces dans le sens de la longueur de la route, dix-huit pouces à la base inférieure, et douze pouces à celle qui supporte les roues. En général, il suffit de leur donner assez de masse, et par conséquent de grosseur, pour qu'elles soient stables et d'une assez grande résistance. Si l'on parvient

à réduire leur surface supérieure à la largeur des plaques de fer dont on fait maintenant usage, celles-ci deviendront tout-à-fait inutiles. On sent bien que des matériaux d'un plus grand poids coûtent plus de transport et de main-d'œuvre. En Italie, où l'on emploie des dalles de pierres de deux pieds de large et de différentes longueurs, on est obligé de piquer avec la pointe du marteau la face supérieure de ces grands pavés, afin que les chevaux n'y glissent point, et qu'ils ne soient point exposés à des chutes continuelles. On a essayé de paver quelques rues de Londres en dalles de granit travaillées à l'italienne. Pour que ces pavés soient assujettis solidement, il faut que toutes leurs faces soient de même grandeur, c'est-à-dire qu'ils aient la forme cubique : mais cette construction deviendrait excessivement chère, si les pavés étaient d'un fort échantillon. Ceux que l'on emploie aujourd'hui sont beaucoup plus petits, d'un prix modéré, et abondans dans un très-grand nombre de provinces, d'où il est facile de les transporter partout avec peu de dépense. Lorsqu'on sait les employer avec intelligence, ils sont d'un aussi bon usage et d'une aussi longue durée que les plus grands blocs. Comme les roues n'agissent, tout au plus, que sur un pouce de largeur, pendant quelques momens, un pavé, même assez petit, ne peut être ébranlé fortement, et encore moins communiquer autour de lui l'ébranlement qu'il aurait reçu. Ce système de construction n'est pas tout-à-fait nouveau ; on peut en suivre l'histoire dans l'Encyclopédie de M. Brewster, à l'article *Route*. Quelques-unes des principales rues de Glasgow, quelques paroisses de Londres et une partie du comté d'Édinbourg sont les lieux où les expériences ont été faites.

Les pavés dont il s'agit sont de granit, de *grünstein* (diabore de Brogniard), de basalte, et en général de pierres assez dures pour être travaillées avec la pointe du marteau. Les roches de cette nature abondent en Écosse(1), au nord de l'Angleterre, et dans quelques parties du pays de Galles.

Éclaircissons par un exemple tout ce que nous avons dit sur le système de routes de M. Stevenson (2). Qu'il s'agisse de paver, d'après ce système, une rue de trente pieds de largeur, outre les trottoirs pour les piétons : en partageant en six parties la largeur de la chaussée, on en réservera trois pour l'usage des habitans, et dans celle-ci, la voie des chevaux sera pavée en *ruble;* les trois autres divisions seront consacrées au passage de la grande route à travers la ville, et traitées d'après cette destination. Les voies des roues seront garnies, comme nous l'avons dit, de pierres dures, bien jointes, reposant sur un fond solide, bien liées avec le reste de la construction. On ne leur donnera que très-peu, ou même point de saillie au-dessus de la surface de la chaussée. Comme la face sur laquelle ces pierres sont posées est plus large que celle de dessus, les faces latérales sont en pente de part et d'autre; mais il est inutile de les dresser : on ne fait cette opération qu'à la face supérieure qui doit porter les roues, et aux joints par lesquels ces pierres sont mises en contact. Surtout que le fond soit bien solide : cette partie de la construction exige les plus grands soins, et l'emploi de tous les moyens connus pour augmenter la résistance du sol, lorsque la nature n'y a pas pourvu. A Bath, à Paris, et dans quelques autres villes, on ne craint pas de faire la dépense de constructions en mortier pour rendre les pavés durables, ce qui ne peut convenir qu'aux passages les plus fréquentés.

Quant aux réparations des chaussées faites suivant la méthode de M. Stevenson, les faits qu'Édinbourg nous a fournis attestent assez que cette cause de dépense n'est pas très-onéreuse. L'accroissement du commerce influera nécessairement sur la durée de ces nouvelles routes, et sur tout ce qu'elles coûteront en argent, en soins, en surveillance; il ne sera pas sans intérêt de les comparer, sous tous ces rapports, aux routes ordinaires, dont elles diffèrent essentiellement, puisque sur celles-ci les voitures n'ont aucune place assignée, qu'aucun ordre n'y est prescrit, aucune direction tracée : au lieu que, sur celles de M. Stevenson, les voitures qui vont dans le même sens se placent exactement sur la même ligne, et que toutes

(1) Note du Traducteur. Il en est de même, en France, d'une partie de la Bretagne et de la Normandie, de la chaîne des Vosges, des Alpes, des montagnes de l'Auvergne, du Vivarais et des Cévennes.

(2) Voyez la planche à la fin du volume.

les roues d'un même côté tracent la même ornière.

Les frais de construction varieront suivant les lieux et avec le temps. Aux environs d'Édinbourg, la partie de la chaussée parcourue par une seule voiture coûte aujourd'hui 9 shillings par verge de longueur; mais, comme il faut au moins deux voies pareilles, outre celles des piétons, il est clair que chaque verge coûte plus de 18 shillings. Dans tous les cas, cette construction passera pour économique, si on la compare à celle d'un chemin en fer capable de rendre les mêmes services.

(*Glasgow Mechanic's Magazine.*)

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

La manière dont la lithographie a été découverte est, en général, fort peu connue, et le nom de son ingénieux inventeur n'a pas acquis toute la célébrité qu'il mérite. Nous allons rapidement en tracer l'histoire, afin de réparer cette espèce d'injustice.

La lithographie est l'art de prendre des impressions de dessins ou de caractères tracés sur la pierre. Elle diffère de l'art d'imprimer au moyen de la gravure sur cuivre, ou de caractères en fonte, en ce que ce dernier procédé est purement mécanique, au lieu que la lithographie repose sur des principes entièrement chimiques, et elle a été, pour cette raison, appelée en Allemagne, *imprimerie chimique*. Les principes sur lesquels cet art est fondé, sont en premier lieu, la propriété qu'a la pierre à chaux granulée et compacte, de s'imbiber de graisse ou d'humidité, et en second lieu, l'antipathie que la graisse et l'eau ont l'une pour l'autre. Voici le procédé et sa théorie : on trace un dessin sur la pierre, soit avec de l'encre, soit avec un crayon composé d'une matière grasse. On lave ensuite la pierre avec de l'eau, et le liquide pénètre dans tous les endroits auxquels le crayon ou l'encre n'a pas touché. On fait alors passer sur la pierre un rouleau cylindrique chargé d'encre à imprimer. Le dessin s'imbibe de cette encre et le reste de la pierre demeure intact, au moyen de l'eau qui remplit ses pores et repousse la matière grasse dont l'encre est composée.

Cette utile invention est en partie, comme tant d'autres, le produit du hasard.

Aloïs Sénéfelder, fils d'un acteur du théâtre royal de Munich, et étudiant en droit à l'université d'Ingoldstadt, s'était aussi consacré au théâtre après la mort de son père; mais ayant eu peu de succès dans cette carrière, il l'abandonna pour embrasser celle des lettres. A cette occasion, la nécessité devint chez lui mère de l'invention; car étant trop pauvre pour pouvoir faire imprimer ses écrits, il s'ingénia pour découvrir quelque moyen de les imprimer lui-même, et dans ce but, il employa au lieu de caractères en fonte, des planches de cuivre, sur lesquelles il traçait des lettres avec une substance particulière de sa composition. Dans le cours de ses diverses expériences, il trouva qu'un composé de savon, de cire et de noir de fumée, formait une encre excellente pour écrire sur le cuivre, par la raison que, lorsque cette matière était sèche, elle prenait une si grande consistance, que l'eau forte n'avait pas même de prise sur elle. Cependant pour remplir entièrement son but, il lui manquait la faculté d'écrire à rebours sur la planche, et afin de l'acquérir, il se procura quelques carreaux de pierre de Kilkeim, matière qui a fort peu de valeur dans le pays qu'il habitait, et sur laquelle il écrivait après en avoir bien poli la surface. Ayant été chargé, un jour, par sa mère, de faire une note du linge qu'elle voulait envoyer au blanchissage, et n'ayant point de papier sous la main, il écrivit la note sur un de ces morceaux de pierre avec le composé dont on a parlé plus haut; puis, lorsqu'il voulut ensuite effacer ce qu'il avait écrit, il réfléchit qu'il

serait possible d'en retirer des empreintes. Il en fit aussitôt l'expérience après avoir légèrement diminué l'élévation de la pierre, au moyen d'un acide, tout autour des caractères qu'il y avait tracés, et il trouva, comme il l'avait pressenti, qu'il lui serait facile de prendre des impressions successives de ce qui y était écrit. Il lui parut alors que ce nouveau mode d'imprimerie pourrait avoir quelque importance, et il s'occupa dès ce moment de le perfectionner et d'en faire des applications à divers objets.

Il s'aperçut bientôt que pour obtenir des impressions des caractères tracés sur la pierre, il n'était pas nécessaire que ces derniers s'élevassent au-dessus de sa surface; mais que les propriétés chimiques qui appartiennent à l'eau et à la graisse, et qui empêchent qu'elles ne se mêlent l'une à l'autre, suffiraient seules pour obtenir ces impressions. Il se mit donc à organiser une presse, et à disposer tout l'appareil convenable pour faire ses lithographies. Ses premiers essais dans ce genre furent quelques morceaux de musique, qui parurent en 1796. Il tenta ensuite de lithographier également des dessins et de l'écriture, et quant à la nécessité de tracer des caractères à rebours, il rendit cette opération facile en les transportant sur la pierre après les avoir calqués. Un savon sec qui laissait sur cette pierre des traces permanentes, fut le crayon qu'il employait alors, soit pour dessiner, soit pour écrire.

En 1799, M. Sénéfelder ayant beaucoup perfectionné son invention, demanda et obtint un brevet pour exploiter sa nouvelle branche d'industrie; puis, voulant y donner toute l'extension dont elle lui paraissait susceptible, il associa à ses vues un capitaliste, M. André d'Offenbach, et entreprit avec lui d'établir simultanément des imprimeries lithographiques à Paris, à Vienne et à Londres. Pour exécuter ce projet dans la dernière de ces villes, M. Sénéfelder passa lui-même en Angleterre avec un frère de M. André; il prit à Londres un brevet d'invention et tenta de faire adopter l'usage de la lithographie par les artistes de cette capitale; mais, soit que son procédé ait été alors mal compris, soit que la rareté de pierres convenables pour ce mode d'imprimer, en ait rendu l'exécution difficile, les artistes anglais, après avoir fait quelques essais qui furent malheureux, se rebutèrent, et abandonnèrent successivement la lithographie.

L'année suivante (1800), M. Sénéfelder, s'étant séparé de son associé, se rendit à Vienne, et tenta d'y introduire pour son compte particulier ses procédés lithographiques. Il sollicita d'abord l'autorisation d'établir des presses dans cette capitale, et éprouva les plus grandes difficultés pour l'obtenir. Lorsqu'il eut enfin ce privilége, il ne put en tirer aucun parti avantageux, d'une part, faute d'adresse dans les artistes de cette ville, et de l'autre, faute de protection et de ressources nécessaires pour vaincre divers obstacles, d'un autre genre. A la fin, dégoûté de son établissement de Vienne, il le céda à d'autres, en 1806, et revint s'établir à Munich dans le cours de cette même année.

Peu après le retour de M. Sénéfelder en Bavière, son invention prit un peu de vogue par suite du besoin qu'eut M. Mitterer, professeur de dessin à l'école publique, de multiplier des copies de ses dessins pour ses élèves. Ce professeur eut recours pour cela à la lithographie, et il s'occupa de perfectionner lui-même cet art. C'est à lui, dit-on, qu'on doit la composition, ou du moins l'amélioration du crayon dont on se sert aujourd'hui. L'exemple une fois donné par cet artiste, l'usage de la lithographie devint général en Bavière, et se répandit de proche en proche dans les autres contrées de l'Allemagne. Il se forma à Munich divers établissemens pour appliquer la lithographie aux arts du dessin, à l'écriture et à l'impression des actes officiels pour l'administration intérieure du royaume. On créa, en 1819, une *lithographie royale*, tant pour l'impression de ces derniers actes que pour celle d'un cadastre et d'une carte générale de la Bavière; et l'inventeur de ce nouvel art fut alors nommé par le roi, chef de cet établissement. Récompensé par cette place et par les émolumens qui y furent attachés, M. Sénéfelder occupa dès lors ses loisirs à écrire l'histoire de son invention, et à y ajouter, autant que possible, des perfectionnemens. Dans ces dernières années, la lithographie s'est très-généralement répandue en Europe. En Angleterre, elle ne fut jamais entièrement abandonnée, depuis son introduction en 1800. Quelques artistes la mirent un peu en crédit en 1806; mais on n'y donna de véritables développemens que dix années plus tard. Ce fut en 1817, qu'à l'instar de ce qui s'était fait en ce genre sur le continent, il se forma en Angleterre des établissemens de lithographie, qui ont fait depuis des

progrès rapides, et rivalisent aujourd'hui avec ceux qui leur ont servi de modèle. En France, on ne tenta rien à cet égard avant 1815; ce mode d'imprimer fut alors établi à Paris par M. de Lasteyrie, et, comme il y a été employé par des artistes habiles, il a promptement atteint un haut degré de perfection. La lithographie s'est ensuite répandue en Russie et dans quelques autres pays de l'Europe.

(*Glasg. Mech. Mag.*)

Voyages, Statistique.

ÉTABLISSEMENS ANGLAIS

DANS LES TERRES AUSTRALES OU AUSTRALIE (1).

Il y a, dans la constitution physique de l'Australie, quelque chose de si étrange et qui est si différent de celle de toutes les autres parties du monde; la nature nous présente dans le règne animal et dans le règne végétal de la Nouvelle-Hollande, et de la terre de Van Diemen, des écarts si prodigieux, et des exceptions qui semblent tellement contrarier les règles générales, qu'elle s'est prescrites partout ailleurs, qu'il faudrait supposer un voyageur bien malencon-

(1) Note du Tr. D'épaisses ténèbres, que les recherches des savans ne sont pas encore parvenues à dissiper entièrement, couvrent tout ce qui a rapport aux premières découvertes du grand continent australien, désigné plus communément sous le nom de Nouvelle-Hollande. Les Portugais, si l'on s'en rapporte à d'anciennes cartes publiées dans les *Éphémérides géographiques de Weimar*, auraient eu connaissance de la côte orientale de ce continent, dès le XVI[e] siècle; mais un motif semblable à celui qui anima plus tard les Hollandais, leur fit tenir leurs découvertes cachées, et les priva ainsi de l'honneur d'imposer leur nom à ce nouveau monde. Ils craignaient que d'autres nations européennes, entraînées par l'esprit de colonisation qui s'était alors emparé de tous les peuples, ne vinssent y former des établissemens dont le voisinage eût été dangereux pour leurs possessions des Indes. Cependant, rien ne nous prouve d'une manière formelle qu'on doive attribuer aux Portugais la gloire de cette découverte; il est même fort possible qu'ils n'aient eu connaissance du continent australien que par leurs relations avec les peuples de l'Asie, et nous lisons, dans Marc-Pol, qui, comme on sait, parcourut l'empire des Mongols et pénétra jusqu'en Chine pendant le XIII[e] siècle, que les Chinois indiquaient deux grandes îles au sud-est de Java. Le passage suivant, tiré de l'ouvrage de M. de Krusenstern, intitulé *Extrait des Mémoires servant à l'analyse des cartes de l'Océan Pacifique Austral*, 1824, sans jeter un nouveau jour sur la question qui nous occupe, tendrait néanmoins à confirmer ce que nous venons d'avancer, c'est-à-dire que la Nouvelle-Hollande était connue long-temps avant l'époque assignée aux premières explorations des navigateurs Hollandais. « Le cap du Retour, en hollandais (*c. Keer weer*), est un nom donné par les « Hollandais en 1605. Les Hollandais, sur le vaisseau *la Colombe* (Duifhen), croyaient alors que ce « point faisait partie de la côte S. O. de la Nouvelle-Guinée. C'est à ce navire qu'on doit la première « connaissance authentique qu'on a eue de la Nouvelle-Hollande; je dis authentique, car d'après une « carte française de l'année 1542, et qui se trouve au « Musée britannique, il paraîtrait que la côte de la « Nouvelle-Hollande a été découverte long-temps « auparavant. Sur cette carte construite par Rotz, « hydrographe du roi d'Angleterre, on a marqué au « sud de la Nouvelle-Guinée, un continent dont la « côte occidentale s'étend jusqu'au 26° lat. S., où « elle prend une direction S. E. Il est hors de doute « que ce continent, qui est nommé sur cette carte « *Grande Java*, n'est autre chose que celui que nous

treux pour ne pas trouver à récolter une ample moisson d'observations intéressantes et curieuses, dans des contrées sur lesquelles nous ne possédons encore que des connaissances imparfaites. A l'appui de ce que nous avançons, nous pourrions citer une foule d'exemples de ces anomalies, tels que des oiseaux sans ailes, de la grandeur du daim, et dont le corps, au lieu de plumes, est couvert de poils; des quadrupèdes à bec d'oiseau; des cygnes noirs et des aigles blancs. Nous pourrions citer aussi les fougères, les orties, et jusqu'à l'herbe qui s'élèvent à la hauteur des arbres et acquièrent un développement non moins considérable; les fleuves, qui, au lieu de se jeter dans la mer, se dirigent en sens inverse et vont se perdre dans des marais intérieurs : les arbres couverts d'une éternelle verdure, en dépit des neiges et des gelées; des plaines immenses dans lesquelles ainsi qu'on nous le rapporte, le même sol, la

---

« connaissons aujourd'hui sous celui de Nouvelle-« Hollande. Mais il est bien singulier que sur la côte « orientale de ce grand continent, on ait placé sous « le nom de côte de Herbiage, ou des herbages, une « partie de cette côte, à peu près dans l'endroit où « se trouve Botany Bay (Baie Botanique), pag. 57. »

Il paraîtrait d'après cela que les navigateurs bataves ne possèdent pas, comme Christophe Colomb, la gloire immortelle d'avoir découvert un nouveau monde. Le célèbre commodore Abel Tasman, envoyé en 1642 par Anthony Van Diemen, gouverneur de la Compagnie des Indes à Batavia, aperçut, le 24 novembre de cette année, une Terre au sud de la Nouvelle-Hollande, à laquelle il donna le nom de terre de Van Diemen, et, le 17 décembre suivant, la Nouvelle-Zélande. Ce n'est que deux années après qu'il explora une partie des côtes est, nord, nord-ouest et ouest, et il assigna le même nom de Van Diemen à la terre de la côte nord, qui l'a conservé de nos jours. Antérieurement à cette expédition, les terres d'Endraght, de Nuyts et de Witt, avaient été vues pendant les années 1616, 1627 et 1628. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la côte nord fut aperçue en 1605, par le navire *la Colombe* (Duifhen); mais ce n'est que depuis les voyages de Cook, de Flinders et surtout depuis la célèbre expédition française de 1800, sous les ordres du capitaine Baudin, dont Péron nous a laissé une excellente relation, qu'on connaît parfaitement tout le littoral du continent australien. Bass, chirurgien de vaisseau, au service du roi d'Angleterre, découvrit, en 1797, de concert avec Flinders, entre la Nouvelle-Hollande et la terre de Van Diemen, le détroit qui porte son nom, et dont on n'avait fait, jusque-là, que soupçonner l'existence.

Le gouvernement anglais, après la guerre d'Amérique, ne sachant plus dans quelle contrée déporter les criminels condamnés, et ne voulant ni se priver de ce moyen de former de nouveaux établissemens coloniaux, ni garder en Europe des gens dangereux, donna à Popham la commission d'examiner la côte de Cafrerie entre le cap Nègre et le cap de Bonne-Espérance, afin de s'assurer si ce point lui offrirait les ressources qui lui échappaient par l'émancipation de ses anciennes colonies américaines. Mais sur les instances du savant sir Joseph Banks, il se décida enfin à choisir la Nouvelle-Galles du Sud, et le premier vaisseau, chargé de déportés, vint jeter l'ancre à Botany-Bay, le 20 janvier 1788. Ce lieu n'ayant pas répondu aux espérances qu'on en avait conçues, le gouverneur Philips résolut de transférer la colonie douze milles plus haut vers le nord, à Port Jackson, un des plus beaux ports du monde, et capable, dit-on, de recevoir, dans ses nombreuses criques ou baies, toutes les flottes réunies de l'univers.

Afin d'établir plus sûrement ses droits de propriété sur la partie orientale du continent australien, et effacer toutes les traces de ceux que pourraient revendiquer les Hollandais, le gouvernement britannique a jugé à propos d'appeler *Nouvelle-Galles du Sud* la portion occupée par ses colonies, qui, chaque jour, s'étendent dans les deux directions opposées. Il est donc nécessaire, pour ne pas apporter de confusion dans les noms, de supposer ce continent divisé en deux moitiés à peu près égales par une ligne qui s'étendrait du nord au sud; la partie occidentale conserve ainsi le nom de Nouvelle-Hollande, et l'autre est désignée sous celui de Nouvelle-Galles du Sud. Quant à la dénomination d'Océanie, de Terres Australes, d'Australie ou Australasie que les géographes ont adoptée, elle est beaucoup plus générale, et embrasse non seulement la Nouvelle-Hollande et la Terre de Van Diemen du sud, mais encore les divers groupes d'îles qui sont renfermés entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande. Cependant, quelques personnes ont proposé d'abandonner le nom d'*Australasie*, qui, à leurs yeux, a le grave inconvénient de paraître rattacher à l'Asie les contrées australiennes, quoiqu'il n'y ait pas entr'elles le moindre trait de ressemblance. Nous avons été obligés d'employer celui d'*Australie*, dans tout le cours de cet article, parce qu'il est aujourd'hui généralement en usage chez les Anglais; nous devons néanmoins faire observer que la dénomination de *terres australes* avait, pour ainsi dire, été consacrée parmi nous depuis l'expédition française de 1800, et nous croyons fermement avoir, non moins que nos voisins, le droit de conserver les noms que nos marins ont été inscrire sur chaque point de la côte, au péril de leur vie.

R.

même eau, les mêmes espèces d'arbres, d'oiseaux, de poissons ou d'animaux se trouvent dans un rayon de dix milles comme dans un rayon de cent milles, et (quoique nous ayons peine à ajouter foi à ce dernier fait) où la température diminue à mesure que les cultures s'étendent.

« Telle est la Nouvelle-Hollande, dit un autre écrivain; c'est là que l'été commence quand l'hiver se fait sentir en Europe et *vice versâ;* c'est là qu'on voit le baromètre descendre avant le beau temps et s'élever à l'approche de la tempête; là où le vent du nord est le vent chaud, et celui du sud, le vent froid; où les plus misérables chaumières sont construites en bois de cèdre (*Cedrela toona,* selon M. Brown); où le myrte (*Myrtaceæ*) sert de bois de chauffage; où le Kanguarou, animal qui tient à la fois de l'écureuil et du daim, a cinq griffes à ses pattes de devant, et trois serres à celles de derrière, ainsi qu'un oiseau, et s'élance en s'appuyant sur sa queue; où la taupe (*Ornithorhynchus paradoxus*) a le bec d'un canard, et est ovipare; où l'on trouve un oiseau (*Meliphaga*) qui, au lieu de langue, a dans son bec une sorte de balai, et un poisson dont la moitié du corps appartient au genre *raia,* et l'autre moitié à celui des *squalus;* où les poires formées d'une substance ligneuse (*Xylomelum pyriforme*), ont la queue placée à la partie la plus large; et, enfin, où les cerises (*Exocarpus cupressiformis*) grossissent avec leurs noyaux à l'extérieur. » *Field,* App. p. 461 (1).

Mais comme notre intention n'est pas de nous arrêter en ce moment sur les étonnantes productions de cette partie du monde, qui présente un fonds presque inépuisable aux recherches du naturaliste, nous nous contenterons de jeter un coup-d'œil rapide sur les nouvelles améliorations, et sur l'importance, toujours croissante, des deux colonies de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Van Diemen. Nous chercherons, en même temps, à faire connaître les découvertes géographiques les plus récentes; découvertes qui s'étendent sans cesse, principalement dans l'immense territoire de la Nouvelle-Hollande.

(1) *Geographical Memoirs on New South Wales, by various hands.* Edited by Barron Field, Esq. F. L. S., etc. London, 1825.

Les hommes d'état qui, les premiers, imaginèrent de fonder des établissemens anglais de l'Australie, étaient loin sans doute de prévoir la rapidité de leurs progrès; et, nous ne craignons pas de le dire, le plus confiant d'entr'eux n'en attendait rien de plus alors que de servir de réceptacle aux malfaiteurs incorrigibles, qu'il eût été dangereux de rejeter dans la société. Les personnes préposées à la garde des déportés, et le petit nombre de ceux qui s'exposèrent volontairement à venir résider parmi eux, eurent, de même que les premiers planteurs de l'Amérique du Nord, à lutter pendant plusieurs années contre une foule d'obstacles, tant physiques que moraux, dont ils ne purent triompher qu'au bout d'un laps de temps assez considérable, malgré les secours et encouragemens de toute nature qu'ils recevaient de la métropole. Heureusement, ils ont, pour la plupart, survécu à cette crise; et ils ont vu ces colonies prendre un accroissement rapide et passer de l'état d'enfance à celui de la maturité. Il en est déjà parmi eux, qui se croient assez avancés pour marcher seuls, pour briser le joug si léger de l'autorité paternelle qui les soutient, en un mot, pour se gouverner par leurs propres lois et selon leurs fantaisies. Mais ont-ils bien réfléchi aux conséquences qui résulteraient pour eux et leurs compatriotes, d'une émancipation prématurée? Ont-ils prévu les maux qui les accableraient infailliblement, si on leur retirait les secours annuels nécessaires à l'entretien des déportés et la garnison qui les tient en respect; si on les abandonnait à la merci de dix mille malfaiteurs, qui n'ont aucun lien de famille, aucun intérêt de propriété, et qui ne sont retenus par aucun frein, ni celui de la religion, ni celui de la morale? La ruine de la colonie, la destruction immédiate des personnes et des propriétés : tel serait l'inévitable résultat de cette mesure.

Qu'on ne croie pas, néanmoins, d'après ce que nous venons de dire, que nous refusions aux colons de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Van Diemen, la possibilité de se gouverner eux-mêmes, à une certaine époque, et le droit de se déclarer indépendans, quand ils en auront formellement énoncé la volonté; mais, en prenant pour base de notre opinion, la connaissance que nous avons de la nature du sol, il nous paraît difficile que, de long-temps, la population de ces deux îles acquière un déve-

loppement proportionné à leur étendue. En effet, la plus grande partie des terres découvertes jusqu'à ce jour, se compose de roches, de sables, de marais et terrains arides qui ne peuvent offrir la moindre ressource, ni pour l'agriculture, ni pour élever des troupeaux. On trouverait à peine, sur les côtes occidentale et méridionale de la Nouvelle-Hollande, un point qui ne fût pas, pour ainsi dire, inhabitable; sur un espace immense comprenant au moins les trois quarts du littoral, ce ne sont que des plaines désertes, privées d'eau, et des vallées remplies de marais tourbeux, qui empêcheront toujours la population de s'y fixer et de s'y agglomérer. Il est même probable que, par la suite, les colons se verront forcés de quitter ces lieux pour aller s'établir dans ces îles nombreuses, qui sont remarquables par une grande fertilité, et par leur aspect agréable, et qui s'étendent en latitude depuis l'équateur jusqu'au 48° sud, dans la direction du N. O. au S. E., c'est-à-dire, depuis la pointe septentrionale de Papua ou la Nouvelle-Guinée, jusqu'à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Zélande, renfermant les différens groupes de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de la Nouvelle-Géorgie, ou Archipel de Salomon, des Nouvelles-Hébrides, de la Nouvelle-Calédonie et de la Louisiade. Elles forment comme une ceinture autour des côtes septentrionale et orientale de la Nouvelle-Hollande, et la moins rapprochée d'entre elles n'est pas éloignée de plus de trois cents lieues du rivage (1).

Mais n'anticipons pas sur l'agrandissement

---

(1) C'est par le moyen des missionnaires, par les relations constantes de nos navires, et les fréquens voyages des chefs et des autres individus à Sidney et jusqu'en Angleterre, que la civilisation a commencé à se propager dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Zélande. La partie opposée de l'île est encore peu connue; mais on assure qu'elle renferme deux ou trois ports excellens dans lesquels de grands fleuves ont leur embouchure. Le chef principal de ce district, Tippahi Cupa est ou était dernièrement à Londres, et les circonstances de son arrivée dans notre pays méritent d'être rapportées en ce qu'elles sont une preuve du caractère hardi et résolu de ces insulaires.

Le capitaine Reynolds, de l'*Urante*, en doublant la pointe sud de l'île, aperçut trois grands canots, montés par soixante-dix ou quatre-vingts hommes qui s'avançaient avec rapidité vers son bâtiment. Le premier de ces canots n'était qu'à une courte distance, lorsque le chef Tippahi se leva, et, par ses signes, témoigna le désir de venir à bord. Le capitaine Reynolds, soupçonnant quelque dessein perfide de sa part, répondit par des gestes de refus; mais, au même instant, le canot ayant abordé le navire, le hardi sauvage s'en élança, et, en un clin-d'œil, fut sur le pont. Les trois canots prirent aussitôt le large. Interrogé sur ce qu'il voulait, Tippahi répondit en mauvais anglais : « Aller en Europe, voir roi Georges. » Néanmoins le capitaine, peu curieux de garder à son bord un pareil hôte, et connaissant l'habileté de ces insulaires pour la natation, ordonna à trois de ses plus vigoureux matelots de le jeter à la mer. Tippahi, devinant leur intention, se renversa sur le pont, et, saisissant les anneaux de deux canons, s'y cramponna de telle sorte, qu'on vit bien qu'il serait impossible de l'en arracher sans lui couper les mains. Il persistait à dire dans cette position qu'il voulait aller visiter le roi Georges, et, comme les canots qui l'avaient amené n'étaient déjà plus en vue, force fut au capitaine Reynolds de le conserver, se promettant intérieurement de le laisser sur quelque point de la côte; mais le vent et le temps ne le lui permirent pas, et il n'eut plus d'autre ressource que de conduire en Europe son passager. Tippahi devint bientôt le favori de tout l'équipage, et témoigna le plus vif attachement au capitaine Reynolds, qui lui dut la vie quelque temps après. En effet, non loin de Monte-Video, ce dernier se laissa tomber dans la mer; il allait périr faute de savoir nager, lorsque le Zélandais, voyant le danger que courait son ami, se précipita dans les flots, parvint à le saisir, et regagna le vaisseau, nageant d'une main, tandis que de l'autre il soutenait le capitaine Reynolds.

Tippahi a une belle physionomie, et il est doué d'une force musculaire prodigieuse; il est doux dans ses manières et d'une humeur fort traitable; mais le moindre affront excite sa colère. Un jour, un matelot très-robuste prit plaisir à le tourmenter; Tippahi, s'en étant aperçu, saisit le mauvais plaisant par le cou et les jambes, et l'ayant élevé quelque temps au-dessus de sa tête, le précipita de toute sa force sur le pont. Les observations que lui suggérèrent des objets nouveaux et étonnans pour lui, dénotent des facultés intellectuelles plus qu'ordinaires, et qui n'auraient besoin que du secours de l'instruction pour faire de lui un homme remarquable. Quand on lui demanda ce qui l'avait le plus frappé en Angleterre, il fit cette belle réponse : « Angleterre tout bien, pas de *coukies* (esclaves); chacun regarde en haut. » Si l'association pour la Nouvelle-Zélande n'est pas un projet chimérique, nous recommandons à ses membres de cultiver l'amitié de Tippahi, et d'ouvrir des relations avec la partie de l'île dont sa tribu est en possession.

futur de nos colonies australiennes, et au lieu de chercher ce qu'elles deviendront un jour, arrêtons notre vue sur ce qu'elles sont aujourd'hui. Les divers ouvrages que nous avons mis à contribution, nous permettront de donner un exposé succinct des découvertes géographiques les plus récentes et des nouveaux établissemens qu'elles ont provoqués; de l'état et du caractère de la population actuelle, et de l'influence que doit avoir sur elle une émigration toujours croissante; car telle sera nécessairement la conséquence de l'intention du Gouvernement, énoncée formellement à la chambre des communes, d'encourager de tout son pouvoir l'émigration des comtés du midi de l'Irlande, vers les colonies anglaises de cette partie du monde.

On n'a pas oublié qu'il y a environ dix ou douze ans, vingt-deux années après les premiers établissemens de la colonie à la Nouvelle-Galles du Sud, les montagnes Bleues étaient regardées comme une barrière insurmontable qui fermait aux colons tout accès dans l'intérieur. Ce fut à cette époque qu'on essaya, pour la première fois, de les franchir, et, quoique le chemin qu'on s'ouvrit fût escarpé, difficile et dangereux, on ne tarda pas cependant à voir la ville de Bathurst s'élever sur le revers de la montagne. Les immenses prairies qui l'entouraient, sont aujourd'hui couvertes de fermes, et animées par les bestiaux et les nombreux troupeaux de moutons qu'on y voit paître, la plupart des riches cultivateurs ayant parqué leurs troupeaux dans ces plaines. Deux grandes rivières dont le cours a été reconnu par M. Oxley, les traversent : la première coule à l'O. S. O. et la seconde au N. O., jusqu'aux lieux où elles paraissent se perdre dans de vastes lacs ou marais. Depuis cette époque, on a découvert, un peu plus loin, vers le Nord (entre les 31° et 32° de lat.), un beau pays, dont le sol est très-fertile et sans arbres, couvert de gazon, auquel on a donné le nom de *Liverpool plains*. On peut en lire la description faite par M. Cunningham, botaniste, dans la compilation de M. Field.

Deux autres passes qu'on a trouvées récemment, conduisent aux montagnes Bleues; elles sont plus accessibles que la première et ajoutent une valeur considérable aux grandes plaines de Bathurst et de Liverpool. Des extrémités E. et O. de celle-ci, coulent vers le nord les rivières Castlereagh, York et Peel, et plusieurs autres rivières moins importantes. Si l'on parvient à s'assurer que leurs eaux se déversent dans le fleuve Brisbane, qu'on a reconnu avoir son embouchure dans la baie de Moreton, les plaines de Liverpool, et le pays que sillonnent ces cours d'eaux ne pourront pas manquer d'être un jour d'une grande importance pour la richesse et la prospérité de la colonie.

C'est au hasard seul qu'on doit la découverte de la Brisbane. M. Bigge, commissaire du Gouvernement, avait ordonné la formation de trois nouveaux établissemens au nord de Port-Jackson, savoir : à la baie de Moreton, au port Bowen et au port Curtis. Les déportés dont on n'avait plus besoin dans les anciens établissemens, et tous ceux qui étaient notés comme paresseux ou réfractaires, devaient y être envoyés, afin de commencer les premiers travaux et de couper et préparer les bois, etc., pour le compte du Gouvernement. Conformément à cette résolution, sir Thomas Brisbane donna l'ordre, en septembre 1823, à M. Oxley, arpenteur, et à M. Uniacke d'examiner les ports Bowen et Curtis; et leur enjoignit en même temps d'y faire transporter les condamnés alors employés au port Macquarie. Il n'y avait que deux ans que le port Macquarie avait été créé comme établissement *pénal;* mais la fertilité du sol, la douceur du climat et son rapprochement de Sydney avaient fait naître au gouverneur le désir de l'ouvrir aux planteurs libres. MM. Oxley et Uniacke visitèrent d'abord cet établissement, qu'ils trouvèrent dans l'état le plus prospère. Il consistait en une ville coupée par des rues bien alignées, avec une belle esplanade, une caserne pour cent cinquante hommes, près de laquelle se trouvaient des constructions commodes, formant les quartiers des officiers; des cabanes petites, entourées de jardins, pour les hommes mariés, et des huttes très-propres pour les déportés, faites de bois, de lattes et de plâtre, blanchies à l'extérieur, avec un jardin attaché à chacune d'elles, où les arbres à fruit, le maïs et la canne à sucre croissaient en abondance. Ils remarquèrent que les naturels se mêlaient familièrement avec les soldats. La description qu'ils en font, prouve que ces sauvages sont d'une race supérieure à ceux qui vivent aux environs de Sidney. Beaucoup d'entre eux ont plus de six pieds (anglais) de haut, des traits pleins d'expression et d'intelligence, et les membres parfaitement formés. La colonie en nourrit quelques-uns à ses dépens; ils remplissent en retour

la charge de constable, et il n'est pas d'Européens qui puissent les égaler dans ces fonctions. Lorsqu'un déporté cherche à s'enfuir dans les bois, on met à l'instant à sa poursuite la police *noire ;* elle le ramène infailliblement mort ou vif, afin de recevoir la récompense promise.

Le port Curtis, que MM. Oxley et Uniacke visitèrent ensuite, présente un hâvre d'une entrée difficile. Tout le pays à l'entour est formé principalement de collines pierreuses et de bassins sablonneux; la végétation y est rare, et le peu d'arbres qu'on trouve parsemés çà et là n'est guère propre qu'à fournir du bois de chauffage. Ils furent obligés de s'éloigner de douze ou quatorze milles de la côte, pour rencontrer de l'eau fraiche, et ils donnèrent le nom de Boyne à une rivière d'un cours rapide qu'ils découvrirent. Au-delà de cette rivière plusieurs autres coulaient avec une égale rapidité. A mesure qu'ils pénétraient dans l'intérieur, ils trouvaient des sites plus pittoresques, des collines couvertes de bois, et des plaines verdoyantes; néanmoins le résultat de leur exploration fut que cette partie de la côte ne pouvait offrir aucune ressource pour un établissement, et que le travail des condamnés y serait employé en pure perte.

Comme la saison s'avançait, ils se virent contraints de revenir vers le sud. Chemin faisant, ils entrèrent dans la baie de Moreton, découverte par Cook, et visitée depuis par Flinders. Ils étaient à peine au mouillage, qu'ils aperçurent un grand nombre de naturels accourant sur le rivage. Parmi ceux-ci, était un individu qui leur parut d'une taille plus forte, d'une couleur moins foncée que le reste de la troupe, et, qui s'étant avancé sur un tertre situé en face du vaisseau, les héla en anglais. Lorsqu'ils s'approchèrent du rivage dans leur chaloupe, les naturels manifestèrent la joie la plus vive, dansant et embrassant l'homme blanc, qui leur sembla presqu'aussi sauvage que les autres, ayant comme eux le corps entièrement nu et tatoué de blanc et de rouge. Ils ne tardèrent pas cependant à reconnaître en lui un Anglais; mais ce pauvre homme était tellement ivre de joie, qu'il ne put, ce jour-là, raconter qu'une partie de son histoire. Le jour suivant, M. Uniacke l'écrivit sous sa dictée, et c'est à coup sûr la plus curieuse et la plus intéressante partie de la collection de M. Barron Field. Son nom est Thomas Pamphlet. Il s'était embarqué dans un grand bateau avec trois autres individus, Richard Parsons, John Finnegan et John Thompson, pour Illawara, ou les Cinq Iles, au sud de Sidney, dans l'intention d'en rapporter du bois de cèdre. Mais il survint un violent coup de vent qui dura cinq jours. Ils supposèrent que ce coup de vent les avait entraînés au sud, bien au-delà de la Terre de Van Diemen. Dans cette idée, ils remontèrent vers le nord. Mais, après avoir souffert des maux incroyables et avoir été privés d'eau pendant vingt-un jours; après avoir vu périr de soif un de leurs camarades, John Thompson, ils allèrent s'échouer sur l'île Moreton, se croyant toujours au sud de Port-Jackson. Six semaines avant le débarquement de MM. Oxley et Uniacke, Parsons et Finnegan ayant résolu de se rendre à Sydney, Thomas Pamphlet les avait accompagnés jusqu'à une distance de cinquante milles, au nord. Des ulcères qui lui survinrent aux pieds l'empêchèrent de continuer sa route, et il fut contraint de retourner sur ses pas. Peu de jours après leur séparation, Parsons et Finnegan s'étant querellés ensemble, ce dernier le quitta et vint rejoindre Pamphlet. Il était alors absent; il avait suivi à la chasse, dans un canton voisin, le chef de la tribu. Quant à Parsons, on n'avait pas eu de nouvelles de lui depuis son départ (1).

Le lendemain de l'arrivée de la *Mermaid* à la baie de Moreton, Finnegan revint de son expédition. Comme son récit coïncidait parfaitement avec celui de Pamphlet au sujet d'une grande rivière ayant son embouchure à la partie méridionale de la baie, M. Oxley s'embarqua sur un bateau baleinier pour l'explorer. La couleur terne de l'eau, et le grand nombre de mollusques d'eau douce qu'il rencontra, l'eurent bientôt convaincu qu'il était entré dans le fleuve; au bout de quelques heures, il ne lui resta plus le moindre doute, ayant trouvé l'eau parfaitement douce. Mais écoutons-le parler :

« Au coucher du soleil, nous avions fait en-

(1) Parsons regagna Sydney dans le courant de l'année dernière; il avait parcouru une distance de cinq cents milles en se dirigeant vers le nord, jusqu'à ce qu'il eût reconnu, à l'augmentation de la chaleur, qu'il suivait une mauvaise route. Il n'eut qu'à se louer partout des bons traitemens des sauvages, qui le nourrissaient bien : ce que témoignaient assez, du reste, son embonpoint et sa parfaite santé.

viron vingt milles en remontant le fleuve. Le paysage était ravissant. Les rives, tantôt escarpées, tantôt au niveau de l'eau, sans affecter néanmoins des mouvemens d'ondulation, s'offraient à nos regards sous l'aspect le plus délicieux. La terre était couverte d'arbres fort élevés, d'espèces différentes, dont plusieurs ne nous étaient pas encore connues. Nous remarquâmes, entre autres, des pins magnifiques qui y croissaient abondamment. Le bois répandu sur les hauteurs nous parut d'une excellente qualité. A peu de distance du fleuve vers le sud-est, nous vîmes des forêts du cyprès commun australien (*callitris australis*) de la grande espèce. Jusqu'à cet endroit, le fleuve est navigable pour des navires d'un fort tonnage, s'ils ne tirent pas plus de seize pieds d'eau. La marée s'y élève d'environ cinq pieds, de même qu'à l'embouchûre.

« Le jour suivant, nous continuâmes l'examen du fleuve, et reconnûmes, à notre grande satisfaction, après nous être avancés environ trente milles plus loin, qu'il ne diminuait ni en largeur ni en profondeur; seulement, dans un certain endroit, un banc de roches détachées s'étend en travers sur un espace de près de trente verges; à l'époque des plus fortes marées, il n'a jamais plus de douze pieds d'eau. Depuis ce point, jusqu'à *Termination Hill*, la largeur du fleuve varie peu; la contrée offre partout la même richesse et d'égales ressources pour la culture et pour les pâturages; le bois de charpente qu'on y rencontre en abondance peut servir aux usages domestiques, ou à l'exportation, tandis que ses pins conviendraient parfaitement pour les grands mâts des vaisseaux. Quelques-uns, que nous avons mesurés, avaient plus de trente pouces de diamètre, et de cinquante à quatre-vingts pieds de haut, sans aucune branche.

« La nature du pays, et plusieurs circonstances particulières à ce fleuve, me portent à croire qu'il n'a pas ses sources dans un terrain montagneux, mais plutôt qu'il sert d'écoulement à quelque lac dans lequel viendraient se déverser ces rivières intérieures que j'ai traversées en 1818, lors de mon voyage de découvertes. Quoi qu'il en soit de son origine, c'est sans contredit le plus vaste fleuve de la Nouvelle-Galles méridionale, et il acquerra un jour d'autant plus d'importance, qu'il ouvre une communication avec la mer à une étendue considérable de pays, où les productions les plus riches des tropiques paraissent pouvoir facilement s'acclimater. » *Field, p.* 13, 15, 17.

La découverte de ce fleuve doit un peu déranger les assertions de ceux qui avancent si positivement qu'il n'existe dans la Nouvelle-Hollande aucun grand fleuve qui se jette dans la mer. Comment n'a-t-on pas craint d'émettre une pareille opinion? Sur une étendue de côtes de plus de six mille milles géographiques, on ne trouverait aucun fleuve navigable! Mais rassurons-nous; avant peu nous apprendrons sans doute qu'on en a découvert plusieurs autres, tant à la partie méridionale que sur toutes les autres côtes de cet immense continent.

Il faut lire la narration de Pamphlet, pour avoir une idée des attentions délicates que les naturels du pays témoignèrent aux malheureux naufragés; non contens de les loger dans leurs huttes, ils allaient à la pêche et à la chasse pour fournir à leur subsistance, et les femmes et les enfans recueillaient pour eux des racines de fougère. Ils leur peignaient le corps deux fois par jour, et auraient poussé la complaisance jusqu'à les scarifier et à percer le cartilage de leurs nez, si ceux-ci n'avaient manifesté le désir de se soustraire à cette mode, quelque élégante et quelque répandue qu'elle fût. Une conduite aussi amicale ne se borna pas seulement aux naturels de Moreton-Bay; toutes les hordes qu'ils rencontrèrent, lorsqu'ils se dirigeaient vers le nord, eurent le soin d'allumer de grands feux pour les réchauffer, de prendre et de faire griller le poisson dont ils se nourrissaient. Il paraît que ces pauvres gens ne connaissent pas l'usage de faire bouillir l'eau, et qu'ils ne conçoivent pas plus la possibilité de la rendre brûlante que de la voir à l'état solide. Pamphlet avait conservé un vase de fer-blanc, qu'il remplit d'eau et plaça sur le feu; le liquide n'eut pas plus tôt commencé à frémir, que toute la tribu, qui observait avec anxiété les progrès de l'opération, s'enfuit en poussant des cris épouvantables. Pamphlet ne put les décider à se rapprocher du feu qu'après avoir versé l'eau et leur avoir montré le vase vide. Néanmoins il ne parvint jamais à les réconcilier avec ce procédé.

M. Uniacke considère les habitans de Moreton-Bay comme bien supérieurs à ceux de Sidney par leur constitution physique et leur intelligence. Les femmes surtout sont en général d'une stature élevée, droites, bien faites, et

elles ont les traits du visage aussi réguliers et non moins expressifs que ceux des européennes. Les deux sexes sont entièrement nus : dans cet état les femmes n'éprouvent pas le plus léger sentiment de honte à l'approche d'un étranger. Ils ont tous le nez percé, et plusieurs d'entr'eux y portent suspendus d'épais morceaux de bois ou d'os, placés transversalement, de manière à boucher hermétiquement les narines. De même qu'à Sidney, les femmes se coupent les deux premières jointures du petit doigt de la main gauche; mais les hommes n'ont pas, comme ceux de Port-Jackson, une des dents supérieures arrachée. L'occupation journalière des femmes est de déterrer le *dingowa* ou racine de fougère, qui est la base de leur nourriture, et de tresser le jonc en paniers, ou en nattes. Les hommes fabriquent leurs filets pour la pêche et pour la chasse du kangarou avec l'écorce du kurrajong (*hibiscus heterophyllus*), qu'ils trouvent communément dans les terrains marécageux. Tout leur temps est employé à la chasse et à la pêche, et, si nous en croyons Pamphlet, ils y sont fort adroits. Quoiqu'ils vivent au jour le jour, ne conservant rien pour le lendemain, néanmoins ils ne manquent jamais de provisions. Chaque horde établit ses huttes et ses stations de pêche à trois ou quatre milles l'une de l'autre; aussitôt que le poisson ou le gibier deviennent plus rares, elles quittent leurs résidences et vont se fixer ailleurs. Formées de claies d'osier arrondies en voûte, et recouvertes de l'écorce de l'arbre à thé (*melaleuca armillaris*) ces huttes sont presque impénétrables à la pluie; elles offent d'ailleurs assez de commodités, et peuvent contenir dix ou douze personnes.

Les relations des hommes entr'eux sont amicales; ils traitent leurs femmes avec douceur, bien différens en cela des autres sauvages et surtout de ceux des environs de Sydney. Pamphlet assure que, pendant près de sept mois qu'il a résidé parmi eux, il n'a jamais vu une femme battue ou maltraitée par un homme. Mais des querelles s'élèvent fréquemment entre les hordes voisines et se terminent très-souvent d'une manière fatale. En pareil cas, les champions combattent loyalement et avec la courtoisie de l'ancienne chevalerie européenne, en présence de tout le monde, dans une enceinte qu'on trace à cet effet. Pamphlet donne la description d'un de ces duels dont il fut témoin. Un homme de la tribu où il se trouvait, fut blessé au genou par une lance dont le frappa un individu de la tribu voisine. Aussitôt qu'il fut guéri, il envoya demander satisfaction; le *champ clos* où ils se rencontrèrent pouvait avoir vingt-cinq pieds de diamètre; il était creusé de trois pieds et entouré de palissades. Plus de cinq cents personnes, hommes, femmes et enfans, s'étaient rassemblées pour assister au combat : chaque homme était armé de cinq ou six lances. Les deux champions entrèrent dans l'enceinte, et après quelques pourparlers accompagnés de gestes violens, ils arrachèrent leurs lances de la terre, et les jetèrent tour à tour l'un contre l'autre. Ils en avaient déjà employé deux sans succès, quand une troisième, lancée par l'ami de Pamphlet, vint traverser l'épaule de son adversaire, qui tomba, et fut à l'instant emporté par ses compagnons. Toute l'assemblée se sépara avec force acclamations des deux côtés; mais on ne tarda pas à se réconcilier; et, après bien des cris, des danses et des luttes, les deux partis se réunirent pour une expédition de chasse qui dura une semaine.

Peu de temps auparavant, Finnegan avait assisté à un combat semblable; mais celui-ci s'était terminé plus sérieusement. La querelle commença par une dispute entre deux femmes. Nos amazones se battaient avec des bâtons, quand deux hommes vinrent prendre part à leur querelle. L'un de ces derniers, appartenant au parti de Finnegan, ayant été blessé mortellement, fut emporté par les femmes, qui l'écorchèrent aussitôt qu'il eut cessé de vivre. Un cri horrible s'éleva au même instant; ce fut, pour le matelot anglais, qui avait été forcé de demeurer avec les femmes, l'annonce d'un engagement général entre les deux hordes. A la fin, ses amis furent mis en fuite, après avoir perdu un autre homme, qu'ils entraînèrent avec eux, et qui fut également écorché. Puis ils brûlèrent les deux cadavres. Les peaux furent étendues audessus du feu, séchées et conservées avec soin, sans que Finnegan ait pu deviner l'usage auquel on les destinait.

Il paraît que les aborigènes de cette partie de la côte sont cependant d'un caractère moins sauvage et moins féroce que ceux qui vivent dans le voisinage de notre principal établissement, et qu'on n'a pu jusqu'ici parvenir à adoucir. Cela provient sans doute de ce qu'ils ne se sont jamais trouvés en contact hostile avec les étrangers. A la Terre de Van Diemen et à Port-Jack-

son, les Européens ont échoué dans toutes les tentatives qu'ils ont faites pour civiliser les naturels. Il y a plus : nous leur avons communiqué des vices dont ils n'avaient pas même l'idée, et principalement celui de l'ivrognerie. « C'est pitié, lisons-nous dans un écrit qui fait « partie de la compilation de M. Barron Field, « c'est pitié de voir, au milieu des rues de « Sidney, les querelles et les combats que « l'ivresse suscite parmi les naturels de l'Aus« tralie. » Mais si l'école établie à Botany-Bay pour l'instruction des sauvages, n'a encore eu aucun résultat favorable, on ne peut en accuser ni la sollicitude du Gouvernement, ni la bonne volonté des colons. Les sauvages se refusent à améliorer leur condition, tant le travail ou la moindre contrainte leur sont à charge. Capables de supporter les plus grandes fatigues, ils sont cependant si enclins à la paresse que les besoins mêmes de la faim ne sauraient les arracher à leur apathie ordinaire. L'indépendance est leur premier besoin; aussi voyons-nous presque toujours les enfans recueillis et élevés dans des familles européennes, s'enfuir tôt ou tard pour retourner à la vie sauvage. On leur a bâti des huttes fort commodes; on leur donne des terres et des graines pour les ensemencer; mais à peine ont-ils la patience d'attendre que le maïs ou les légumes qu'ils ont plantés soient parvenus à leur maturité. Une école ayant été instituée par le gouverneur Macquarie, en faveur des enfans des naturels, on reconnut en eux une aptitude égale à celle des enfans d'origine européenne. Une jeune fille, âgée de quatorze ans, admise à l'école depuis trois ou quatre ans, remporta le second prix; mais le même écrivain que nous avons mentionné ci-dessus, ajoute que leurs parens les enlèvent fréquemment aux instituteurs et ne les ramènent presque jamais. Ces enfans ont la conception prompte, et possèdent un talent inouï d'imitation. « Ce sont, ainsi qu'il « le rapporte, les *Will Wimbles* de la colonie; « les nouvellistes, les commères de la ville, les « désœuvrés du quai; ils connaissent chaque « habitant, les abordent avec familiarité et « prononcent leur *How do you do* (comment « vous portez-vous?) avec un très-bon accent « anglais et d'un air d'égalité qui est vraiment « plaisant. Quant aux traits de leur visage, Col. « Collins nous en a donné une peinture beau« coup trop défavorable; avec une aussi bonne « expression de physionomie, il est impossible « qu'ils soient aussi hideux qu'il nous les repré« sente. Leur chevelure est loin d'être laineuse, « et ils n'ont ni la tête conformée comme celle « du chien, ni les extrémités trop grêles, ainsi « qu'il le prétend. »

Nous ne sommes pas du nombre de ceux qui croient que les habitudes et les dispositions des parens doivent nécessairement se perpétuer dans leur postérité, comme un héritage inaliénable; loin de là, nous sommes convaincus que, malgré toutes les modifications de l'espèce, l'homme est soumis dans presque tout le cours de sa vie, à l'influence des circonstances, et que ses pensées, ses inclinations et sa conduite sont, en général, le résultat de l'éducation et des exemples qu'il reçoit. Mais si, *jusqu'ici*, les efforts tentés pour améliorer la condition des naturels ont eu peu de succès, on n'a, d'un autre côté, qu'à se féliciter de l'accroissement de bien-être survenu dans celle des colons, soit émigrés volontaires, soit criminels émancipés. L'aisance et le bonheur ont pénétré dans toutes les classes; nous ne citerons d'autre preuve à l'appui de ce fait, que l'extension donnée aux limites géographiques de nos établissemens coloniaux. Depuis la découverte de la Brisbane, et conformément au plan adopté d'appliquer le travail des déportés réfractaires aux nouveaux points qu'on désire coloniser, on a successivement fait passer ces misérables de Newcastle dans le port Hunter, où coule la rivière Paterson, au port Macquarie, sur les bords du fleuve Hastings, et enfin, toujours en remontant vers le nord, à Redcliff Point dans la baie de Moreton, près l'embouchure de la Brisbane. C'est en vertu des ordres de Sir T. Brisbane, que M. Oxley, arpenteur, accompagné de M. Cunningham, botaniste, fut de nouveau, en septembre dernier, reconnaître ce fleuve, sur lequel il s'avança quarante milles plus haut qu'il ne l'avait fait la première fois; en tout de quatre-vingt-dix milles. Il se trouva, en plusieurs endroits, arrêté dans sa navigation par des bancs de sable ou des lits de roches placés d'une rive à l'autre. D'une éminence où il monta, il put suivre le cours du fleuve, jusqu'à ces lacs ou marais dans lesquels se perd la rivière Macquarie. Quoi qu'il en soit, il reste encore à éclaircir si la Brisbane est une continuation des rivières Macquarie, Castlereagh, Peel et autres dont les eaux coulent vers le Nord.

Au moment où l'on créait cette nouvelle colonie, une autre s'élevait dans l'île Melville, à l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Hollande, en conséquence des ordres venus d'Angleterre. Sous ce point de vue commercial, l'île Melville offrant une station intermédiaire entre les établissemens de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Van Diemen et les ports de l'Inde et de la Chine, semble de nature à acquérir un jour une grande importance dans le monde oriental. C'est dans son voisinage que se réunissent, chaque année, les innombrables *pros* des Malais pour la pêche du *trepang*, article d'une grande consommation à la Chine. Mais comme les Malais sont obligés d'avoir recours à l'entremise des Hollandais, et que ceux-ci, non contens d'imposer des droits exorbitans sur cette denrée à son entrée dans leurs ports, prélèvent encore des bénéfices énormes sur les marchandises qu'ils livrent en échange, il est probable qu'une conduite aussi impolitique aura pour résultat d'attirer les Malais au fort Dundas de l'île Melville, où ils trouveront plus de facilités de la part de nos marchands. Aussi pensons-nous qu'il serait convenable de permettre à ce peuple industrieux de s'établir dans le voisinage de ses pêcheries.

Non seulement les deux îles Bathurst et Melville sont admirablement situées, sous le rapport du commerce général de l'Asie, mais leur sol et leur climat conviennent beaucoup à la culture des épices les plus estimées, et des autres productions qu'on avait jusqu'à présent tirées de l'archipel Oriental. Le poivrier et deux espèces de muscadier viennent naturellement dans les bois; il n'est pas rare d'y trouver aussi le choupalmiste et la noix de betel. Sur tous les points de la côte septentrionale, le palmier-sagou croît abondamment, et les forêts sont remplies d'un bois excellent, propre à la charpente. Des puits naturels et de nombreux ruisseaux fournissent de l'eau douce d'une très-bonne qualité. Grâce à tous ces avantages, en deux mois de temps, le travail de cent vingt-six individus, se composant de soldats, de marins, de quelques femmes et de quarante-cinq criminels, a donné à ce lieu inculte l'apparence d'un village populeux. Un fort avec des logemens pour les officiers, un vaste magasin, trente huttes pour les soldats et les déportés, ont été construits, et sont entourés de jardins où poussent aujourd'hui le maïs et des légumes de diverses sortes. On y élève des cochons, des canards et des volailles dont le nombre s'accroît journellement. A la vérité, nos colons eurent à souffrir, dans le principe, des attaques fréquentes des naturels, que leurs rencontres avec les Malais avaient aguerris; mais quelques mesures sévères convainquirent bientôt ces sauvages de notre supériorité, et, depuis lors, ils ne songèrent plus à les inquiéter. Ainsi nos possessions actuelles à la Nouvelle-Hollande s'étendent sur la côte septentrionale, depuis le cap Van Diémen jusqu'au golfe de Carpentarie, et sur la côte orientale, depuis le cap York (11° lat.) jusqu'au détroit de Bass (39° lat.).

Les nouvelles les plus récentes de la Nouvelle-Galles du Sud font mention d'une découverte fort importante. Deux voyageurs nommés Howell et Hume, partirent de Sidney dans l'intention de se rendre à la côte méridionale du détroit de Bass. Après avoir franchi plusieurs chaînes de montagnes, dont quelques-unes étaient si élevées, que la neige les couvrait même au milieu de l'été, ils atteignirent une contrée d'un aspect délicieux. D'après la description qu'ils en font, « il n'en existe aucune qui lui soit comparable; « et, sous le rapport de la fertilité du climat, « c'est celle qui se rapproche le plus de l'Angleterre. » Quoique des chaînes de montagnes en défendent l'accès du côté de l'est, on peut facilement y arriver soit par terre, soit au moyen d'une grande rivière navigable, qui a son embouchure dans le port Western, et qui offre un mouillage sûr et commode. Nous ne doutons pas que ce port, situé dans le détroit de Bass, devenu bientôt le chef-lieu d'un nouvel établissement, ne serve, par la suite, à protéger la navigation du détroit, comme point militaire, et en même temps à la communication la plus directe entre la Nouvelle-Galles et le second port principal de la Terre de Van Diemen. Aussi pensons-nous qu'il serait fort utile d'employer les bras d'un millier de déportés aux travaux préparatoires de cette colonie future.

Malgré le peu d'étendue de la Terre de Van Diemen, les années qui viennent de s'écouler ont été si stériles en découvertes, que nous ne croyons pas devoir nous y arrêter. La ligne qui joint les deux grands ports situés aux extrémités septentrionale et méridionale de l'île, et dans laquelle sont comprises les deux rivières qui, coulant dans des directions opposées, vont se jeter dans ces ports, est occupée dans sa longueur et assez bien pourvue d'habitans. Elle

forme comme une large bande qui divise le pays par le milieu, et elle peut contenir en superficie les deux septièmes de l'île entière. Le reste est une terre inconnue, à l'exception du port Macquarie, placé au centre de la côte occidentale, dans lequel deux rivières, dont le cours n'a été tracé qu'à une petite distance, versent leurs eaux. Aux environs de ce port, et sur les bords des deux rivières, le pays paraît propre à toute espèce de culture; il abonde en charbon de terre et en bois d'une excellente nature, que des condamnés, récemment installés dans ce lieu, sont chargés d'exploiter. Eu égard à la population, les améliorations ne sont pas moins rapides dans cette colonie qu'à la Nouvelle-Galles; et lorsque les capitaux des deux grandes compagnies formées en Angleterre pour l'extension du commerce et de l'agriculture des colonies australiennes, auront reçu leur destination, nous verrons, en peu de temps, une nombreuse population couvrir la surface entière de l'île. Les naturels sont en petit nombre; rarement ils troublent les travaux des colons, quoiqu'ils aient, à diverses reprises, annoncé des intentions hostiles, suite d'une rixe déplorable dans laquelle plusieurs d'entre eux perdirent la vie. Néanmoins, il paraît que, depuis, quelques-uns se sont rendus de leur plein gré à Hobart-Town; l'accueil amical et les bons traitemens qu'ils reçurent des habitans ne tardèrent pas à ramener la confiance. Les relations de tous les voyageurs s'accordent à regarder ces indigènes comme inférieurs à ceux même de Port-Jackson, dans l'échelle de l'espèce humaine; leur chevelure est laineuse, tandis que chez ces derniers, elle est roide et dure. Ils ignorent l'usage des filets ou de l'hameçon pour la pêche, ne savent pas creuser un canot, et lorsqu'ils ont besoin de traverser un lac ou une rivière, ils se servent de radeaux grossièrement travaillés. Leurs lances sont faites de bois, et non de joncs, avec un morceau de bois pointu à l'extrémité, comme celles de la Nouvelle-Galles du Sud; ils les jettent en les tenant par le milieu; mais, n'ayant pas le *womera*, sorte d'arbalète, ils ne les lancent ni aussi loin, ni aussi adroitement que leurs voisins.

Qui eût osé prédire, à l'époque si récente où la première colonie fut fondée à Botany-Bay, l'accroissement rapide qu'elle devait prendre? Cependant, une seule génération a passé, et nous avons vu les déserts convertis en champs fertiles, en vergers, en jardins délicieux. Là où des hordes de sauvages nus, affamés, erraient à l'aventure, trouvant à peine de quoi soutenir leur misérable existence, nous contemplons des villes, des hameaux, et le spectacle enchanteur de fermes situées les unes près des autres. Déjà, la ville de Sidney compte douze cents maisons et sept mille habitans, et les demandes de terrain, pour l'érection de nouveaux bâtimens, sont devenues si nombreuses, que, dans beaucoup d'endroits, l'acre de terre coûte jusqu'à 1,000 l. st.: les maisons se louent 100 à 500 l. st. par an. Il est difficile de rien imaginer de plus ravissant que la position élevée de cette capitale de l'Australie. Son port magnifique, ses magasins, ses quais, et le grand nombre de vaisseaux qui y abordent, lui donnent tout-à-fait l'apparence et le mouvement d'un port d'Angleterre. Sidney renferme deux églises, deux chapelles de méthodistes et une chapelle catholique; un excellent marché se tient trois fois par semaine sur une grande place, qui a la forme d'un carré long; elle est entourée de magasins publics dans lesquels se déposent les denrées qui n'ont pas eu de débit. Les droits légers qu'on prélève sur ces denrées montaient, en 1817, à 130 liv. st.; en 1822, ils se sont élevés à 595 liv. st. Le marché est toujours abondamment fourni de grains, de légumes, de volailles, de beurre, d'œufs et de fruits; mais quelques-uns de ces objets se vendent plus cher qu'on n'est tenté de le croire. En 1823, qui fut pourtant une année très-fertile, le mouton, le bœuf et le porc, coûtaient, chez le boucher, de 6 d. à 8 d. la livre, le boisseau de blé 4 sch. 7. d., celui d'avoine 2 sch. 9 d., celui d'orge 3 sch., celui de maïs 2 sch. 6 d., les pommes de terre 8 sch. par cwt., la paire de poulets 2 sch. 9 d., la douzaine d'œufs 1 sch. 9 d., la livre de beurre 2 sch. 3 d., celle de fromage 1 sch. 3 d. Le prix d'un pain de deux livres, du meilleur froment, avait été fixé à 3 1/2 d. (1).

On a établi dans cette ville une banque dont les derniers dividendes partagés entre les actionnaires, ont présenté un bénéfice de 12 à 15 p. °/°. Il en existait déjà une, fondée par le gouverneur Macquarie, sous le nom de *Caisse d'épargnes*. Il s'y imprime trois journaux, *le Magasin Australien, le Journal Australien* et *la Gazette*

(1) Le denier anglais vaut à peu près deux sous de France.

de Sidney; et cette capitale possède, en outre, dans son sein, une Société philosophique, une Société d'agriculture et une Société d'horticulture. Diverses écoles, où les adultes et les enfans des deux sexes reçoivent une éducation à la fois morale et religieuse, sont entretenues aux frais de la colonie. Tous les dimanches, des écoles gratuites sont ouvertes aux pauvres; cinq de ces écoles ont été spécialement réservées aux méthodistes, et elles comptent trois à quatre cents élèves. Les personnes des classes opulentes envoient leurs enfans dans des séminaires dirigés par les prêtres des différentes églises; on trouve aussi à Sidney une école de commerce.

La ville de Paramatta, bâtie sur les bords de la rivière qui se jette à l'extrémité du port Jackson, renferme une population de quinze cents ames; de même que Sidney, elle a déjà son église, ses chapelles, sa maison de ville, son hospice pour les orphelins, des hôpitaux, et une manufacture de drap commun, dans laquelle travaillent cent soixante femmes déportées; on y remarque, en outre, plusieurs belles constructions, entr'autres, des auberges montées à l'instar de celles d'Angleterre, qui offrent, dit-on, toutes les commodités désirables. Une foire s'y tient deux fois l'an pour la vente des bestiaux; mais une institution dont elle peut se glorifier, et qu'elle doit au dernier gouverneur, M. Macquarie, c'est l'école fondée pour l'éducation et la civilisation des aborigènes. Il est permis de douter, il est vrai, qu'elle obtienne de sitôt des résultats satisfaisans; néanmoins, nous croyons que les magistrats, au lieu de se laisser décourager par les obstacles qui entourent tout établissement naissant, feront bien de persévérer, et le succès répondra un jour aux vues bienfaisantes du fondateur.

Sur la rivière Hawkesbury, la ville de Windsor voit tous les jours augmenter sa population, qui est maintenant de huit à neuf cents ames. Newcastle, sur la rivière Coal, en renferme une plus considérable; et il est probable que cette ville, riche comme elle l'est en charbon de terre, en bois de cèdre et en bois de rose, acquerra, avant peu d'années, un haut degré d'importance. Mais on aurait tort de supposer que nous ne prenons pour base de notre opinion sur l'état futur de la colonie, que la situation prospère où quelques-unes de ses villes sont parvenues : c'est sur les progrès marqués de l'agriculture, sur l'augmentation prodigieuse des troupeaux de toute espèce, que nous appuyons notre jugement et nos espérances. La laine, elle seule, cet objet d'une si grande utilité, est un des produits les plus riches de la colonie; les bestiaux fourniront, plus tard, aux habitans, des cuirs et du suif en abondance. Outre le froment, l'orge, le seigle et l'avoine, ils ont le maïs, dont les récoltes ne manquent jamais. La vigne mûrit dans les parties méridionales, et vers le nord, la canne à sucre, le caffier, ainsi que tous les fruits des tropiques, croissent et prospèrent.

Les progrès de la civilisation et les améliorations de toute nature n'ont pas été moins rapides dans l'île de Van Diemen, quoiqu'elle n'ait été colonisée que quinze ans après la Nouvelle-Galles du Sud, et qu'on y ait placé, dans le principe, les condamnés réfractaires, bannis de l'île de Norfolk, qui se recrutèrent ensuite des plus détestables malfaiteurs. Cependant la salubrité du climat, la beauté du pays, ses fleuves et ses ports magnifiques lui firent bientôt donner la préférence par les planteurs libres, que charmait une ressemblance si parfaite avec leur patrie. Dans l'intervalle de 1818 à 1820, la population a été presque doublée; mille soixante colons vinrent s'y fixer dans le cours de l'année précédente; à cette époque, le nombre des criminels était de trois mille quatre cent soixante-dix-sept, dont trois mille cent sept hommes et trois cent soixante-dix femmes; la population totale était de six mille cent soixante-dix-huit ames. En 1821, elle s'est élevée jusqu'à sept mille cent quatre-vingt-cinq, dont trois mille deux cent quarante-six planteurs libres et trois mille neuf cent trente-neuf déportés. Depuis ce temps, cinq cents familles respectables ayant émigré dans l'île, et le nombre des déportés s'étant proportionnellement accru, la population ne peut être aujourd'hui moindre de douze mille ames. On comptait, pendant cette même année 1821, cent soixante-dix mille trois cent quatre-vingt-onze moutons, et trente-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix bêtes à cornes. Le produit de la colonie fut, cette année, évalué à 234,975 liv. st., sur lequel on exporte pour environ 60,000 liv. Plus de la moitié des exportations étaient en grains expédiés pour le compte de la Nouvelle-Galles du Sud. Hobart-Town contient six cents maisons et trois mille cinq cents habitans; tous les jours, on en construit de nouvelles, et cependant le prix des loyers n'en est pas moins élevé, puisque dans les deux

villes principales, on paie de 60 à 300 l. st. par année. A l'autre extrémité de l'île, se trouve Launceston renfermant deux cent cinquante maisons et douze cents habitans. Launceston est bâtie sur la Tamar, comme Hobart-Town sur la Derwent, deux fleuves considérables, qui vont aboutir à des baies et des ports, dont le dernier surtout est un des plus beaux qu'on connaisse. On a construit récemment une autre ville sur les rives de la Tamar; son nom est Georges-Town. Elle compte déjà six cents habitans, possède des églises, des chapelles, des écoles, des marchés, de même que les cités voisines.

Il serait difficile de décider laquelle de ces deux colonies offre le plus de ressources et d'agrémens à ses habitans. Quoi qu'il en soit, ils paraissent tous également satisfaits du pays dans lequel le hasard ou leur choix les a fixés. Il n'y a pas long-temps qu'une discussion, assez amusante pour le public, s'éleva au sujet de leur supériorité respective entre les présidens des deux sociétés d'agriculture. Celui de la Nouvelle-Galles du Sud prônait beaucoup les avantages de cette colonie, sous le rapport des eaux, du climat et de sa civilisation plus avancée. A ces argumens, l'autre président répondait en niant le premier point, et pour ce qui concerne le climat, il prétendait que celui de la Terre de Van Diemen est incontestablement meilleur, puisque les chaleurs de l'été y sont, par rapport à la Nouvelle-Galles, dans la proportion de 70 à 90, tandis que l'hiver ne s'y fait jamais sentir d'une manière trop rigoureuse. Il convenait volontiers qu'ils étaient privés des fruits des tropiques. « Mais, d'un autre côté, disait-il, nous « voyons croître les fruits et les légumes de la « métropole, et, à tout prendre, nous préférons « nos grains excellens et nos pommes de terre, « à l'orange et au citron. Nous ne contestons « pas la supériorité de vos laines sur les nôtres; « mais cette branche de commerce, que vous « exaltez tant, est encore chez nous dans son « enfance, et rien ne prouve que notre sol soit « moins favorable que le vôtre à l'entretien des « moutons. Quant à la civilisation, il y a huit « ans, qu'aucun navire, qu'aucune marchandise « ne pouvaient entrer dans nos ports qu'en venant de Port-Jackson. Vos plus affreux criminels, vous vous en débarrassiez en notre faveur, « et c'est-là ce qui a donné naissance aux bandes « de brigands qui ont long-temps désolé notre « colonie; mais enfin elles ont été heureusement « détruites, et aujourd'hui, les personnes et les « propriétés sont en sûreté dans toutes les par- « ties habitées de la Terre de Van Diemen. » Nous croyons inutile d'ajouter que ces deux colonies sont purement anglaises; tout y est calqué sur la métropole, opinions et coutumes des habitans, institutions religieuses, morales ou économiques, plaisirs, bals, divertissemens, assemblées. A la chasse même, les colons veulent retrouver les usages de la mère-patrie, et non contens de poursuivre les quadrupèdes et les oiseaux indigènes, ceux de la Terre de Van Diemen viennent de former une association qui a pour but d'acclimater chez eux les daims, les lièvres, les faisans et les perdrix de l'Angleterre, qu'ils chasseront un jour avec une meute de chiens courans anglais.

Le gouvernement séparé, et la juridiction particulière qu'on vient d'accorder dernièrement à la colonie de la Terre de Van Diemen, mettront sans doute fin aux petites rivalités qui peuvent encore subsister entre elle et la colonie de la Nouvelle-Galles méridionale. Mais on apaisera plus difficilement les animosités qui divisent les diverses classes d'une société composée d'élémens aussi hétérogènes que celle de l'Australie. C'est même, à nos yeux, un miracle que ces classes soient déjà parvenues à s'amalgamer. Dans l'origine, elles se réduisaient à deux : les officiers civils et militaires et les déportés. Peu à peu, il s'en forma une troisième, composée de la réunion des planteurs libres et des déportés qui avaient accompli leur temps ou avaient été graciés. On désigna ces derniers sous le nom d'*émancipés*, qu'on s'obstine à leur donner encore aujourd'hui pour les distinguer des *émigrés volontaires*. Quoiqu'ils eussent acquis une certaine importance, par leur nombre et leur aisance; quoique leur nouveau genre de vie eût effacé en eux la tache originelle, cependant, jusqu'à l'époque où le gouverneur Macquarie prit les rênes de l'administration, ils n'avaient joui d'aucune considération dans la société, et ils étaient considérés comme les membres d'une caste dégradée; mais ce magistrat jugea qu'il était de son devoir de relever d'un état aussi avilissant des hommes qui avaient satisfait aux rigueurs de la loi, et dont toutes les offenses se trouvaient dès lors pardonnées. En conséquence, dans sa conduite privée, et dans toutes les mesures de son administration, il ne se départit jamais du principe salutaire de

replacer les émancipés au rang qu'ils avaient antérieurement occupé dans la société. Les renseignemens suivans, que nous puisons dans le livre de M. Wentworth (1), prouvent, s'ils ne sont pas exagérés, la sagesse des vues de M. Macquarie. « Le nombre des émancipés s'élève en ce moment à 7,556, et celui de leurs enfans à 5,859, tandis qu'on ne compte dans la colonie que 1,558 émigrés volontaires avec 878 enfans. Les propriétés territoriales ou mobilières des deux classes sont, à peu de chose près, en proportion avec leurs nombres respectifs. Les premiers possèdent 29,028 acres de terres en culture, 212,335 acres de pâturages, 1,200 maisons dans les villes, 42,988 bêtes à cornes, 174,179 moutons, 2,415 chevaux, 18,563 cochons, 15 navires de différens tonnages, et l'on peut évaluer à 150,000 liv. st. la somme des capitaux qu'ils emploient dans le commerce étranger et intérieur. Les seconds ne possèdent que 10,737 acres de terres en culture, 198,369 acres de pâturages, 300 maisons dans les villes, 28,582 bêtes à cornes, 87,391 moutons, 1,553 chevaux, 6,304 cochons, 8 navires, et de capitaux occupés dans le commerce, 100,000 liv. st. La valeur approximative des propriétés de toute nature qui sont entre les mains des colons émancipés, se monte à 1,123,600 liv. st.; pour les colons émigrés, à 526,136 liv. st., ce qui fait une différence de 597,464 liv. st. en faveur des premiers. »

Mais un mal bien autrement grave, et auquel le temps seul pourra apporter remède, affecte nos colonies australiennes. Ce mal, c'est la disproportion effrayante qui existe entre les individus des deux sexes. « Les jeunes garçons, dit M. Wentworth, se font presque tous remarquer par leur chasteté, leur frugalité et une grande activité au travail; malheureusement, on n'en peut dire autant des jeunes filles nées dans la colonie. A peine sorties de l'enfance, elles sont habiles dans l'art de la séduction, qu'elles se hâtent de mettre en pratique. Doit-on s'étonner que ces pauvres filles, élevées par des mères qui, peut-être, n'ont pas entièrement perdu le souvenir de leurs premiers désordres, se laissent aller à un appât aussi dangereux, et passent le reste de leur vie dans les plaisirs du libertinage? Il ne faut pourtant pas les accuser d'aucun penchant inné à l'immoralité; la première cause du mal gît dans la disproportion des deux sexes, qui est telle que, sur quatre hommes on compte à peine une femme. » Les calculs de M. Wentworth sont encore loin de la réalité. Les renseignemens que nous nous sommes procurés à ce sujet, portent qu'en 1821, il n'y avait qu'une femme contre dix hommes, et, depuis cette époque, la différence est devenue presque deux fois plus grande. Plusieurs personnes l'attribuent à l'éloignement du gouvernement anglais à déporter les femmes condamnées, surtout depuis qu'on a établi en Angleterre des maisons de correction à leur usage. Quoiqu'il en soit, nous croyons qu'il serait plus profitable aux deux pays d'envoyer ces femmes à la Nouvelle-Galles du Sud, que de les rejeter en Angleterre dans la société; et nous faisons des vœux pour que le gouvernement avise aux moyens de détourner le péril que nous venons de signaler.

On a souvent élevé des doutes sur l'efficacité des colonies, considérées comme écoles de correction et de réforme. Nous n'opposerons aux objections déjà faites, que les heureux résultats produits par la colonisation des déportés. « Depuis l'année 1788, époque de la fondation du premier établissement, jusqu'à l'année 1815, 17,066 individus, dont 13,801 hommes et 3,265 femmes, furent déportés. Sur ce nombre, il en est mort 5,498, parmi lesquels il s'en trouvait une assez grande quantité d'émancipés; 1,688 ont obtenu leur congé absolu; 6,067 sont devenus libres, soit qu'ils aient accompli leur temps, soit qu'on leur ait accordé leur grâce; et 3,813 sont restés à la disposition du gouvernement. Nous avons fait connaître précédemment la valeur et le genre des propriétés possédées par les émancipés; nous devons ajouter que ces hommes, jadis isolés, aujourd'hui pères de famille, ont donné le jour à plus de 9,000 enfans, auxquels ils ont fait contracter de bonne heure des habitudes laborieuses, et que, par leurs travaux, ils emploient et nourrissent plus de 4,600 condamnés, dont l'entretien n'est plus, par conséquent, à la charge de

(1) *A Statistical Account of the British Settlements in Australasia, including the colonies of New South Wales and Van Diemen's Land.* By W. C. Wentworth, esq. a native of New South Wales. Third Edition, 2 vols. London, 1824.

la couronne. Quoi qu'on puisse avancer contre la moralité intime et les sentimens secrets de ces gens (et nous sommes persuadés qu'ils valent sur ce point beaucoup de leurs concitoyens), au moins ne se refusera-t-on pas à reconnaître qu'ils sont, au yeux de la loi, entièrement réhabilités. Les propriétés dont ils jouissent, ils les ont acquises à la sueur de leur front, et par une industrie honnête; ils remplissent tous les devoirs du citoyen, et l'éducation qu'ils font donner à leurs enfans, élèvera un jour ceux-ci au niveau des autres habitans de la Grande-Bretagne. On peut donc conclure de ces faits, dont l'authenticité est démontrée, que la Nouvelle-Galles du Sud, considérée comme établissement de correction, a amélioré à un très-haut degré la condition morale des personnes qui y ont été transportées. Sous le rapport économique, elle a encore un avantage immense sur les prisons, les pénitentiaires, les pontons et les diverses maisons de détention. Depuis 1788 jusqu'à 1821, la dépense entière de la colonie n'a été que de 5,301,023 liv. st. 16 sch. 6 d.; dans cette somme, il faut comprendre le transport et l'entretien de 33,155 individus, les frais d'administration civile, ceux de la marine et de l'armée, en général toutes les dépenses coloniales. Évaluant au taux le plus bas ce qu'il en eût coûté pour l'entretien d'un même nombre d'individus renfermés dans des prisons ou maisons de correction, pendant une égale période de temps, nous trouvons 16,309,861 liv. st., y compris l'érection des bâtimens nécessaires, stipulée au meilleur marché possible. La différence en faveur de la Nouvelle-Galles du Sud est donc de 11,008,838 liv. st. »

Il se présente, à l'appui de ce système, une autre considération qui n'est pas sans importance. Le travail des condamnés qu'on emploie en Angleterre, venant en concurrence avec celui d'un nombre égal d'artisans libres, a pour fâcheux résultat de laisser ceux-ci inoccupés, et par conséquent de surcharger d'autant la taxe des pauvres. Leur travail, au lieu d'être productif, est donc nuisible. A la Nouvelle-Galles du Sud, au contraire, loin de rivaliser avec l'artisan anglais, le déporté est le consommateur du travail de celui-ci, puisque tout l'argent qui s'y dépense a été en grande partie employé, directement ou indirectement, à l'achat des produits des manufactures anglaises. Lors même, d'ailleurs, que les partisans du système opposé parviendraient à nous prouver que le travail des criminels renfermés dans nos prisons ou maisons de correction, laisse après lui une valeur réelle, que serait-ce en comparaison de ce qu'ils ont créé dans la Nouvelle-Galles du Sud? Une population de plus de 40,000 ames occupe aujourd'hui 700,000 acres de terre, possède au-delà de 5,000 chevaux, 120,000 bêtes à cornes et 350,000 moutons. Le pays a vu s'élever cinq villes, dont la prospérité est toujours croissante, et un plus grand nombre de villages; chaque année, il consomme pour 350,000 liv. st. de marchandises manufacturées en Angleterre, et il exporte pour 100,000 liv. st. de productions indigènes. Un nombre considérable de navires, jaugeant plus de 10,000 tonneaux, sont employés aux besoins de son commerce, et le revenu colonial s'élève à une somme annuelle de 50,000 liv. st.

Voilà ce que l'on doit à l'adoption du système de colonisation. Hâtons-nous d'ajouter que là, le coupable a la chance de devenir un honnête et utile citoyen, lorsqu'il a subi sa peine ou reçu son pardon. L'expérience l'a démontré; mais il est presque impossible, au milieu d'une population aussi considérable que celle de l'Angleterre, qu'il y ait en sa faveur les mêmes chances de salut. Comment espérer qu'un homme sortant de prison ou d'une maison de correction, nécessairement entaché d'une certaine souillure, puisse trouver les moyens de se créer une existence honorable, lorsque tant de gens connus par leurs habitudes laborieuses et que le moindre soupçon n'a jamais atteints, obtiennent à peine, malgré tous leurs efforts, le travail nécessaire à leur subsistance. Nous n'avons pas oublié que quelques soi-disant philantropes s'élevèrent, il y a plusieurs années, contre la cruauté et l'injustice du gouvernement qui aurait dû, selon eux, procurer aux déportés les moyens de revenir en Angleterre, à l'expiration de leur peine. Les faits que nous avons mentionnés ci-dessus prouvent d'une manière palpable que la difficulté du retour, en faisant perdre de vue aux condamnés leur ancienne patrie, les attache plus fortement au pays qu'ils sont désormais destinés à peupler.

L'auteur des trois lettres adressées à M. Peel, dans ses observations sur le mode à suivre pour l'emploi et la distribution du travail des déportés, recommande au gouvernement local d'éloigner, autant que possible, du voisinage des

villes, ceux que l'on met à la disposition des planteurs. Forcés de se livrer à un travail assidu, n'ayant plus devant les yeux aucun mauvais exemple, ils perdent peu à peu leurs habitudes pernicieuses, changent entièrement de conduite et finissent par n'être plus à la charge de la colonie. Malheureusement les planteurs ne sont pas en nombre suffisant pour occuper tous les déportés. Afin de remédier à cet inconvénient, notre auteur propose de leur faire préparer la terre, couper et brûler le bois, construire des cabanes pour les émigrés qui viennent s'établir dans la Nouvelle-Galles, et qui deviendront plus nombreux à mesure que les capitaux des deux compagnies australiennes auront reçu leur destination. De cette manière, les nouveaux colons gagneront une année : si l'on ne prend pas ce parti, la masse toujours croissante des déportés inoccupés occasionera des dépenses énormes au gouvernement; il en a, dans ce moment, à sa disposition plus de 10,000, qu'il est obligé de loger, nourrir et habiller.

D'après une estimation détaillée, il a été reconnu qu'une ferme de trente acres de terre, dont cinq en culture et un pour le jardin, avec une cabane de vingt-quatre pieds de long, sur douze de large et huit de haut, couverte de lattes, et bien abritée contre la pluie, le tout entouré d'une triple haie, pouvait être, dans l'espace d'un an, mise en état par le travail d'un seul homme, moyennant 19 liv. st., y compris tous les matériaux nécessaires. Quel avantage n'y aurait-il donc pas pour les classes pauvres de l'Angleterre et de l'Irlande, si tous les ans 5,000 familles quittaient ces deux pays pour aller se fixer à la Nouvelle-Galles du Sud, où elles trouveraient à leur arrivée 10,000 fermes toutes préparées, ainsi que nous venons de les décrire? Quel soulagement n'en éprouveraient pas leurs paroisses? Cette considération est, à notre avis, digne de la plus sérieuse attention; car nous sommes intimement convaincus qu'il n'existe pas une autre contrée dans le monde où la classe pauvre puisse être transportée à moins de frais que dans l'Australie, et qu'il n'en est pas une qui lui offre autant d'avantages réunis.

Le passage suivant, que nous lisons dans un ouvrage de M. Curr (1), vient à l'appui de notre opinion. L'auteur parle d'une excursion qu'il fit aux environs d'Hobart-Town (Terre de Van Diemen). « Dans ces magnifiques campagnes, « des aspects enchanteurs, la plus délicieuse « verdure charment l'œil, en même temps que « la fertilité du sol semble promettre au labou- « reur d'abondantes moissons. J'ai souvent re- « gretté de ne pouvoir m'y fixer : heureux, me « disais-je, si, possesseur de ces terres que ma « vue embrasse, il m'était donné de venir ici « couler des jours paisibles au milieu de ma « famille! Je verrais autour de moi paître mes « nombreux troupeaux, sans qu'il fût néces- « saire de veiller à leur subsistance. Au-dessus « des besoins, possédant même le superflu, je « mourrais avec la certitude de laisser à mes « enfans une honorable indépendance. Tels se- « ront, à coup sûr, les souhaits que formeront « tous ceux qui visiteront cette belle contrée. »

Mais quelles que soient ses richesses naturelles, elle est susceptible encore de recevoir de grandes améliorations, lorsqu'elle sera peuplée par une race de colons plus économe et plus industrieuse que les émancipés qui l'occupent aujourd'hui. Son étendue, et surtout celle de la Nouvelle-Galles du Sud, empêchent de craindre pour long-temps la surabondance de la population. M. Oxley, qui visita ce dernier pays en 1817 et 1818, et pénétra assez avant dans l'intérieur, nous apprend que, sur un espace de 62,500 milles carrés ou 40,000,000 d'acres, il s'en trouve au moins 10,000,000 situés sur les bords des fleuves ou des rivières, dont le terrain riche, fertile, bien assorti et propre à toute sorte de culture ou de pâturage est capable de produire, avec la plus grande abondance, le froment, l'orge, l'avoine, le maïs, le tabac, le lin, le chanvre, et en même temps de nourrir les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons de la race la plus fine. La terre est douée d'une telle fécondité, qu'elle peut, en quelques endroits, rendre pendant trente ans de suite, et en d'autres pendant quinze ou vingt ans, sans recevoir d'engrais et sans se reposer. Il serait impossible de trouver nulle part un climat plus favorable : c'est surtout dans l'origine d'une colonie qu'on apprécie davantage ce bienfait. Point de chaleurs brûlantes qui empêchent les Européens de se livrer au travail; point de ces neiges et de ces longues gelées, qui, pendant la moitié de l'année, arrêtent les travaux agri-

(1) *An Account of the Colony of Van Diemen's Land, principally designed for the Use of Emigrants.* By Edward Curr. London, 1820.

coles; point de marais ou terrains tourbeux (dans les parties ci-dessus désignées), qui engendrent des fièvres et influent d'une manière si funeste sur l'économie animale. Bien au contraire, une expérience de trente-cinq ans nous a démontré que le climat de ces régions était éminemment salutaire; et l'on a vu des personnes âgées ou débiles recouvrer, dans l'Australie, une santé qu'elles croyaient perdue, et qu'elles ont conservée depuis. Les fièvres et les maladies inflammatoires qui désolent l'Amérique n'ont jamais atteint les colons de la Nouvelle-Galles du Sud. Leurs enfans sont également à l'abri des maladies qui affectent le jeune âge, telles que la petite-vérole, la rougeole et la coqueluche. Quant aux animaux privés, la manière prodigieuse dont ils se multiplient fait voir assez jusqu'à quel point la température et le sol leur conviennent.

Si maintenant nous fixons notre attention sur ce qui a été entrepris et exécuté par les déportés, tant pour la colonie que pour eux-mêmes, nous ne conserverons plus aucun doute sur les succès qui attendent les émigrés industrieux et laborieux. Il se présente naturellement ici une question d'une haute importance : ne serait-ce pas pour les paroisses un avantage considérable que d'envoyer chaque année, à leurs frais, un certain nombre de familles nourries par la taxe des pauvres, à la Nouvelle-Galles du Sud et à la Terre de Van Diemen? L'auteur des lettres adressées à M. Peel, que nous avons déjà cité, propose de transporter tous les ans cinq mille familles, formant une masse de 25,000 individus, pour lesquels on aurait fait préparer d'avance 5,000 fermes ou habitations par les criminels. La seule objection que nous voyons à ce plan, c'est que l'émigration doit être libre. Dans les paroisses manufacturières qui regorgent de population, on parviendrait peut-être à se procurer, sans trop de difficulté, des individus disposés à émigrer; mais cette classe est, de toutes, celle qui convient le moins au but qu'on se propose. Dans les paroisses agricoles, au contraire, où l'amour du sol natal existe dans toute sa force, où l'idée de la déportation à Botany-Bay, est encore entourée d'une horreur salutaire, nous avons peine à croire qu'on puisse décider un nombre considérable de familles à abandonner leur patrie. Habituées à recevoir leur part de la taxe des pauvres, qu'elles considèrent maintenant comme leur propriété, elles écouteraient fort impatiemment toute proposition qui tendrait à les en priver, et, comme elles le supposeraient, à soulager cette taxe à leurs dépens. (*Quarterley Review.*)

RÉPUBLIQUE DE GUATIMALA (1).

L'Amérique, qui vient de conquérir son indépendance, et dont la découverte, préparée par les combinaisons du génie, fixa l'attention du 16e siècle, ne mérite pas moins d'exciter les méditations du 19e. Parmi les nouvelles républiques, quelques-unes ont déjà occupé la plume des publicistes; plusieurs ont été récemment visitées et décrites par les voyageurs. Il en est

(1) Note du Tr. Guatimala, ou plus exactement les Provinces-Unies de l'Amérique centrale, forment le sixième état de l'Heptarchie républicaine élevée dans le Nouveau-Monde sur les débris de la monarchie espagnole, et qui se compose de la république de Colombie, des Provinces-Unies de la Plata, du Chili, du Pérou, du Mexique, des Provinces-Unies de l'Amérique centrale et de celles du Haut-Pérou. Voici les premiers renseignemens de quelque étendue publiés sur la république de Guatimala, qui était peut-être encore plus imparfaitement connue en Europe que la portion de l'Amérique du Sud soumise au mystérieux gouvernement du docteur Francia. Jusqu'à la publication de ces renseignemens, que nous nous sommes empressés de recueillir, on n'avait guère été instruit de ce qui se passait à Guatimala que par les gazettes de Mexico, en général fort peu bienveillantes pour cette république; car la fédération mexicaine a vu avec regret et dépit la séparation des provinces qui composent aujourd'hui celle de l'Amérique centrale.

une cependant, la *république fédérative de l'Amérique centrale,* dont jusqu'à ce jour il a été fort peu question, peut-être parce qu'elle a été émancipée la dernière. Isolé au milieu du Nouveau-Monde, et privé, par la clôture de ses ports, de toute relation commerciale, nous ne connaissions guère du royaume de Guatimala que son existence. Mais deux années se sont écoulées depuis que cette vaste région s'est élevée au rang de république indépendante, et a pris le titre, à la vérité encore fort peu connu, de république de l'Amérique centrale. Cette belle contrée n'avait été jusqu'alors, suivant l'élégante expression d'un écrivain de Guatimala, *qu'une rose cachée dans son bouton.* Mais, à présent, sa nouvelle physionomie politique, le nombre et l'importance de ses productions, et l'étendue de son territoire, lui assignent une place à part dans la géographie de l'Amérique moderne, et la recommandent puissamment à l'attention du monde commercial.

La position géographique de Guatimala est très-avantageuse, et doit singulièrement favoriser le développement de sa richesse et de sa puissance. Elle est située au centre du Nouveau-Monde, entre l'Amérique du Nord et celle du Sud, ayant d'un côté, pour limite, la république de Colombie, et de l'autre celle du Mexique. L'Atlantique et l'Océan Pacifique, qui baignent également ses côtes, lui donneront de grandes facilités pour entretenir les relations qu'elle doit établir un jour avec tous les peuples de l'univers. Guatimala présente une surface de 26,152 lieues carrées, qui varient beaucoup quant à l'exposition, la qualité du sol, la hauteur, la température et la fertilité. On voit que cette superficie forme un état plus étendu que n'est l'Espagne en Europe, ou la république du Chili dans le Nouveau-Monde. Du sommet des montagnes qui traversent le territoire de Guatimala, descendent de nombreuses rivières qui fertilisent le sol qu'elles arrosent, rafraîchissent l'atmosphère, et vont se perdre dans les deux Océans. Quelques-unes de ces rivières sont en partie navigables, telles que la *Motagua,* l'*Ulna,* l'*Aguan;* beaucoup d'autres pourraient aisément le devenir, et nul doute que le gouvernement ne s'occupe avec zèle de cette amélioration importante, lorsque les ressources de cette nation commenceront à se développer. Le grand lac de *Nicaragua,* dont la circonférence est de 150 lieues, baigne le territoire de cette république, et ce sera une des causes principales de sa prospérité, si le projet d'ouvrir, à travers ce lac et la rivière *San Juan de Nicaragua,* une communication entre l'Atlantique et l'Océan Pacifique, reçoit jamais son exécution. Plusieurs maisons de commerce de Londres et de l'Amérique du Nord désirent vivement aujourd'hui réaliser cette entreprise (1). Un grand nombre de ports facilitent l'accès du territoire de l'Amérique centrale. Vers le nord, sont ceux d'*Omon, Truxillo, San Juan* et *Matina;* au sud ceux de *Ricoia, Acalejo, Conchagua, Acajutla, Istapa,* etc. Les productions du sol sont innombrables; la nature ne se lasse pas de prodiguer ses trésors; et dans tout le cours de l'année il y a une succession non interrompue de fruits et d'autres produits végétaux de toute espèce.

E mentre spunta l'un l'altro matura!
TASSO.

Les deux productions les plus estimées sont l'indigo et la cochenille. C'est dans la province de *Soconusco* qu'on recueillait autrefois le cacao pour l'usage particulier de la cour de Madrid. Les provinces renferment plusieurs mines d'argent; et comme ces mines sont aujourd'hui la spéculation favorite des capitalistes anglais, nous en dirons quelque chose.

D'après les calculs de M. de Humboldt, en 1822, la population de l'ancien royaume de Guatimala n'excédait pas 1,600,000 ames. Ces évaluations, toutefois, ainsi que M. de Humboldt le reconnaît lui-même, dans une lettre à Bolivar, ne sont que des conjectures assez vagues, et ont besoin d'être rectifiées sur un tableau exact de la statistique du pays. Le senor del Valle (2) pense que la population de Guatimala ne peut pas être moindre de 2,000,000 d'ames. Il remarque que ce pays n'a été soumis, depuis longues années, à l'action d'aucune maladie pestilentielle; que des guerres sanglantes ne l'ont pas ravagé comme Buénos-Ayres, le Chili, le Pérou,

(1) Voyez les observations sur le *Projet d'unir par un canal navigable l'Atlantique et la mer Pacifique,* page 345.

(2) Écrivain distingué de la république de Guatimala.

la Colombie et la Nouvelle-Espagne. Les objets de consommation usuelle y sont à meilleur marché qu'au Mexique, et les mariages y sont plus féconds. Si donc on s'en rapporte à l'opinion de M. del Valle, dont les bases me paraissent assez exactes, on peut estimer que la population de Guatimala surpasse celle de Venezuela, du Pérou, du Chili, et peut-être même de Buénos-Ayres.

Guatimala resta sujette de l'Espagne jusqu'en 1821. De 1821 à 1825, époque de son indépendance, son état politique a éprouvé plusieurs phases remarquables. Quelque temps avant l'année 1822, les esprits de ses habitans étaient mûrs pour secouer le joug de l'Espagne. Les journaux, les écrits et les opinions des hommes influens avaient allumé dans le cœur des colons un vif désir d'affranchir leur pays. A côté des charmes de la liberté, on avait fait briller à leurs yeux la dignité et les avantages qui accompagnent toujours l'indépendance. Ce feu qui avait langui si long-temps, étouffé sous la cendre, commença à jeter des flammes. Le 15 septembre 1821, un vœu général pour l'indépendance se manifesta ouvertement; et ce jour du mois devint un anniversaire cher et solennel, dont un décret de l'assemblée constituante consacra le retour par des fêtes nationales. L'esprit d'indépendance se répandit avec la rapidité d'une flamme électrique, et les députés de Guatimala, qui siégeaient aux cortès de Madrid comme représentans de cette partie de l'Amérique, ayant répété les cris de joie que poussaient leurs compatriotes, firent retentir dans la capitale même de l'Espagne, en décembre 1821, l'écho des acclamations de leurs concitoyens dans un banquet splendide.

Mais il était dans la destinée de Guatimala de ne secouer le joug espagnol que pour passer sous un autre, à la vérité moins cruel et moins ignominieux que le premier. Le Mexique, dont l'indépendance avait été proclamée en même temps, désirait ne former qu'un seul état avec Guatimala; il vit avec déplaisir les provinces chercher à s'isoler et à former un état séparé. Le gouvernement du Mexique envoya donc un italien nommé Filisola avec quelques troupes, pour empêcher la séparation dont il était menacé. Les intrigues du capitaine général, d'accord avec les vues du gouvernement mexicain, les vœux émis par plusieurs villes qui avaient été séduites, et le bruit artificieusement répandu que Filisola venait avec une force imposante, lorsque dans le fait il n'avait pas plus de sept cents hommes, donnèrent à la réunion du Mexique et de Guatimala l'apparence d'une démarche volontaire, quoique dans la vérité cette réunion ne fût que l'ouvrage de la déception et de la violence. Les efforts d'un grand nombre de citoyens pour détruire cet amalgame, qui leur était odieux, échouèrent, et la voix que M. del Valle fit entendre en cette occasion ne fut pas écoutée. Ces généreux amis de leur pays ne purent recueillir que deux années après, en 1823, le fruit de leur courage et de leur éloquence. Cependant la province de *San Salvador* et une partie de celle de *Nicaragua* refusèrent, dès l'origine, de se soumettre au Mexique. Elles prirent les armes pour protéger leur indépendance, et, quoiqu'assaillies par les forces de Filisola, que les troupes de la province de Guatimala protégeaient encore, leur résistance se prolongea jusqu'au moment où le vœu unanime de toutes les provinces éclata une seconde fois, le 21 juin 1215, en faveur d'une entière indépendance.

La chute d'Iturbide fut le signal et l'occasion de ce grand mouvement; tout alors le favorisait. Le commandant Filisola, qui s'était trouvé à même d'étudier les véritables besoins et les vœux de ce peuple, au lieu de combattre l'insurrection, en accélérait le progrès de tout son pouvoir, quoique les motifs qui dirigeaient alors sa conduite ne partissent pas d'un principe bien généreux.

Animé du désir de devenir le chef de la nouvelle république de Guatimala, il espérait, par cette adhésion intéressée, s'ouvrir la route au pouvoir. Le congrès du Mexique, instruit par l'expérience, et ramené par ses malheurs à des idées de justice et de modération, reconnut, quelques mois après, l'indépendance de Guatimala. Mais l'armée, ce terrible élément des sociétés modernes, qui d'abord avait opprimé la nation, et qui lui avait ensuite donné la liberté, menaça de renverser de nouveau la république, pour asseoir sur ses ruines un usurpateur. Le 14 septembre 1823, une conspiration dangereuse contre le gouvernement éclata dans plusieurs régimens, et le destin de la république fut pendant deux jours en suspens. Les séances de l'assemblée constituante furent interrompues; des disputes et des combats ensanglantèrent les rues; et la salle où siége l'assemblée fut transformée en un fort, pour protéger les citoyens contre les attaques de la soldatesque.

Enfin le patriotisme triompha, et le capitaine Ariza, auteur de la conspiration, se vit forcé de prendre la fuite. Les troupes rebelles furent licenciées; on prodigua les éloges au courage et au patriotisme des habitans de Guatimala; et les noms de ceux qui, dans ces jours d'épreuve, avaient sacrifié leur vie en combattant pour la patrie, furent gravés sur le marbre dans la chambre du congrès. On peut dire avec assurance qu'à l'exception de ces troubles passagers, l'arbre de la liberté de Guatimala est presque le seul dont le sang n'ait pas arrosé la racine. Guatimala avait à peine levé l'étendard de l'indépendance, le 24 juin 1823, lorsqu'on prit des mesures pour nommer une assemblée constituante qui devait arrêter les bases d'une constitution fédérative. Cette constitution devrait être ensuite présentée à l'approbation des cinq états qui composent la république.

Après quelques mois de délibération, l'assemblée termina son travail. Les formes républicaines des États-Unis d'Amérique, celles de Colombie, étaient les modèles qu'avaient suivis les législateurs de Guatimala.

Il y a quelques années qu'un américain aussi recommandable qu'éclairé, M. *Rocafuerte*, (aujourd'hui chargé d'affaires du *Mexique* à Londres), a démontré, dans un livre intitulé : *El Systema Colombiano*, la nécessité d'adopter le système républicain; et c'est en partant de ce principe que l'assemblée constituante de Guatimala a choisi, pour forme de gouvernement, le système d'une république représentative et fédérale, et a investi de la puissance législative un congrès et un sénat. Le congrès se renouvelle par moitié tous les ans. Chaque état fournit un représentant par trente mille habitans. Le sénat se compose de membres élus par le peuple, sur le pied de deux par état. Ce corps a le droit de sanctionner toutes les résolutions passées dans le congrès, et se renouvelle tous les ans par tiers, les membres sortans restant éligibles et pouvant être réélus. L'exercice du pouvoir exécutif est confié à un président nommé par les habitans des différens états de la fédération. Les fonctions de président et de vice-président, auxquelles on nomme de la même manière, durent quatre ans, et ceux qui les remplissent peuvent être réélus une fois sans souffrir aucune interruption. La constitution abolit l'esclavage, établit la liberté individuelle, et garantit celle de la presse. La république est maintenant divisée en cinq états, savoir : *Guatimala*, *Salvador*, *Honduras*, *Nicaragua* et *Costa Rica*. Chacun de ces états est libre et indépendant, quant à son gouvernement et à son administration intérieure.

Voici en quels termes M. *Barrandia*, un des plus zélés patriotes et des plus éloquens orateurs de la république, et président de la commission qui a préparé le projet de constitution, plaide la cause de la forme de gouvernement fédérative adoptée par Guatimala. « Nous avons reproduit, autant que possible, dit-il dans la rédaction de ce projet, le modèle que nous offraient les États-Unis, modèle digne d'être imité par tous les peuples qui viennent d'acquérir leur indépendance. Nous n'avons pas jugé à propos d'y faire aucune altération importante, mais plus tard nous pourrons y ajouter tout ce qui sera compatible avec notre propre situation, ou en rapport avec les grands principes, qui depuis que cette nation s'est constituée, ont contribué si puissamment aux progrès de la science législative. Nos regards se sont aussi portés sur les constitutions d'Espagne et de Portugal, sur la constitution fédérative et centrale de Colombie, et sur toutes les opérations législatives de la France constitutionnelle, de cette grande nation qui, dotée de tant d'écrivains célèbres, de philosophes et de publicistes, a fait des essais dans toutes les formes de gouvernement, excepté dans le gouvernement fédératif; et qui, du fond de l'abyme où les malheurs de sa révolution l'avaient plongée, donnait encore des leçons au monde; qui s'est régénérée par un effort admirable, et à qui nous devons, sans aucun doute, les idées les plus propres à améliorer les institutions sociales des différentes nations de l'univers. »

Le 20 février 1825, l'assemblée constituante fut dissoute, et remplacée par le congrès fédéral qui, le 10 avril dernier, jura le maintien de la constitution. M. del Valle, qui jusqu'à cette époque, avait été président du pouvoir exécutif, avant de quitter ses fonctions, prononça un discours éloquent à l'ouverture du congrès. On ne saurait donner assez d'éloges à ce citoyen estimable pour tout le bien qu'il a fait à son pays.

Les journaux, les actes de la république, et les discours de quelques hommes d'état, qui sont sous nos yeux, sont composés avec un talent si remarquable, que c'est peut-être la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui

prétendent que le peuple américain n'a pas encore acquis, dans les anciennes colonies de l'Espagne, ce degré de civilisation, cette maturité, cette douceur de mœurs, qui conviennent aux formes libres et indépendantes du gouvernement qu'il a adopté.

Cette esquisse rapide des principaux événemens historiques, servira comme de cadre au tableau que nous nous proposons de tracer. Nous allons maintenant entretenir nos lecteurs du territoire de la république, et des mœurs et des usages de ses habitans. La route de commerce à laquelle tous les voyageurs donnent ordinairement la préférence, et qui conduit d'*Omoa*, port situé sur les côtes de l'Atlantique, à la ville de Guatimala, est le premier objet qui fixera notre attention dans ce pays. Nous croyons ne pouvoir mieux la faire connaître au lecteur qu'en donnant ici des extraits un peu étendus du journal du docteur Lavagnino.

« Le 26 avril 1825, dit le docteur, nous arrivâmes à *Omoa*, non sans avoir été très-inquiétés par les pirates, qui se montrèrent à plusieurs reprises dans le golfe d'Honduras. *Omoa* est située à l'extrémité d'une baie, et habitée par des nègres qui vivent dans des cabanes. Quelques blancs y résident en qualité de négocians, et y font le commerce pour le compte d'autrui. Les eaux stagnantes qui couvrent les environs rendent le climat malsain, et cette raison nous fit préférer le séjour de notre vaisseau qui nous exposait moins à l'action des vapeurs fétides qu'exhalent les marais d'alentour. L'ouverture d'un canal pour diriger dans la mer, qui en est voisine, ces eaux malfaisantes, pourrait faire d'*Omoa* un séjour assez agréable. Elle possède une forteresse, bâtie en pierre, et défendue par un fossé. Un officier nègre, qui vint à bord de notre goëlette, ne nous donna qu'une pauvre idée de la garnison de la place; il nous demanda de l'argent sous de misérables prétextes, il nous vola honteusement une bouteille de vin, et nous offrit même de *nous faire connaître des dames*, si nous voulions lui en donner une autre. Le commandant de la place, dont les manières étaient excellentes, nous dédommagea amplement du dégoût que nous avait inspiré la conduite méprisable de ce nègre.

« Le 28, à onze heures du matin, nous partîmes pour *Isabel*, et le 29, à la pointe du jour, nous atteignîmes l'embouchure du fleuve qui, de *golfo Dolce* (le golfe Doux), se décharge dans la mer, après avoir traversé vingt-deux lieues. Nous commençâmes, le même jour, à remonter ce fleuve; le pays avait un aspect très-pittoresque. Nous ne tardâmes pas à entrer dans le petit golfe, et, après avoir passé un détroit, que domine le fort San Félipe, nous nous trouvâmes dans le *golfo Dolce*.

« Le 30, de très-bon matin, nous descendîmes à *Isabel*, petit village habité par des nègres, et qui n'avait commencé à se repeupler que depuis un an environ. *Isabel* avait été saccagé et brûlé par des pirates venus de l'île de la Providence, et qu'on supposait même n'avoir agi que de concert avec le commandant du fort de San-Félipe. Ils firent un butin d'un million et demi de dollars, et emportèrent aussi le canon de la forteresse. Nous nous établîmes dans une cabane, et nous trouvâmes quelques canards; mais quant aux autres objets de consommation, il est nécessaire, et même indispensable, aux voyageurs d'en apporter avec eux. Dans ce village, nous vendîmes nos matelas pour acheter une sorte de couchette que les habitans du pays appellent *amache*. Le climat est sain; le commandant de la place, dont l'autorité s'étend sur le golfe, ne négligea rien pour nous rendre tous les petits services qui dépendaient de lui. La distance de l'embouchure du fleuve à *Isabel*, est de dix-huit lieues.

« Le 2 mai, après avoir pris un jour de repos, nous quittâmes *Isabel*, à cinq heures du matin, et à deux heures après-midi nous arrivâmes à *Micho*. La distance n'est que de sept lieues, et la route suit une montagne appelée *del Micho*, ou la montagne de Guatimala. Le chemin que nous parcourûmes ce jour-là était horriblement mauvais, et nous enfoncions souvent dans la boue. Dans la saison des pluies, il n'est pas rare de voir des mules périr dans des lacs de bourbe. Quelquefois un voyageur, en passant sur le sommet des précipices, a besoin de tenir ses yeux bien fermés pour se soustraire à l'horreur que lui causerait l'aspect d'un aussi grand danger. Il est également forcé de s'en rapporter à l'expérience des mules, qui montrent une sagacité admirable dans le choix de leurs sentiers; mais, en dépit de ce merveilleux instinct, vous les voyez quelquefois s'enfoncer jusqu'au ventre dans des bourbiers. D'autres fois, le voyageur est réduit à descendre sur un plan rapidement incliné, où

chaque pas le met en péril de glisser, et de disparaître dans les fondrières. S'il cherche à distraire son attention des dangers et des difficultés de sa marche, il entend le rugissement des lions et des tigres (1), et un bruit confus produit par le cri des animaux, et par les chants de mille oiseaux, dont il semble que le plumage riche et varié ne vienne frapper ses yeux que pour lui rendre plus sensible la scène d'horreur qui l'environne. Cependant l'esprit du voyageur est souvent distrait des impressions pénibles qu'il éprouve, par la magnificence et la beauté de la végétation dont cette terre est décorée. Quand il arrive à une certaine distance d'*el Micho*, les bois épais qui couvraient la route s'éclaircissent jusqu'au moment où la terre paraît enfin entièrement dépouillée d'arbres; mais bientôt on les aperçoit de nouveau, et de larges cyprès s'offrent de tous côtés.

« Le 3, à huit heures du matin, nous partîmes de *Micho*.

« La route est sur le sommet de la montagne. Elle est belle, et assez bonne; mais la descente présente quelques dangers. Le rugissement des jaguars résonnait dans nos oreilles comme les jours précédens; dans la matinée, quatre laboureurs étaient allés à la chasse au tigre, et en avaient tué un; mais un autre de ces redoutables animaux s'était jeté sur l'un des chasseurs, qui n'avait échappé qu'avec peine, en grimpant sur un arbre. Ces montagnes sont couvertes de pins, et abondent en riches pâturages. Nous vîmes des chevaux et des vaches errer en liberté sur leurs sommets. Nous traversâmes un bouquet charmant de palmiers sauvages, et l'impression que cette vue produisit sur nous est impossible à décrire; l'effet en était vraiment magique. L'aspect de ces arbres, et la confusion de leurs branches entrelacées, offraient à l'imagination un si riant tableau, que l'Armide du Tasse n'aurait pas paru déplacée dans une semblable retraite. Quelquefois, au contraire le lieu avait un caractère si sauvage, et appelait un ordre d'idées si sévères, que Byron aurait pû choisir ce séjour pour y placer le farouche désespoir de son Manfred.

« Le 5, à neuf heures du matin, nous nous remîmes en route, et nous nous arrêtâmes à *San-Antonio*, le chemin est rapide et pierreux, et laisse apercevoir à quelque distance le fleuve *Motagua*. On nous dit que ce fleuve contenait des crocodiles. Nous rencontrions souvent des convois de mules chargées de marchandises. Les ballots sont placés en ligne droite; et quand les mules sont déchargées de leur fardeau, on les laisse errer en liberté, et s'égarer quelquefois à la distance de deux lieues, en cherchant des pâturages. A chaque instant nous apercevions des tentes où les marchandises étaient entassées, et, auprès d'elles, un ou deux hommes pour les garder.

« On commence à marquer le sol de quelque signe particulier pour établir une séparation entre les héritages. De vastes portions de terrains, autour desquelles la main de l'homme a tracé un sillon, et dont la surface est couverte de troupeaux de bœufs, de vaches et de chevaux indiquent le droit de propriété. Toutefois, le pays est toujours inculte, et on n'y découvre aucune trace d'agriculture. La route est plus battue dans cette partie qu'à son commencement, ce qui annonce une population plus nombreuse. Nous remarquâmes quelques Indiens presque nus, et chargés comme des bêtes de somme. Ces indiens, appelés laboureurs, sont en très-petit nombre, car l'Indien est en général paresseux. Le voyageur, en traversant ces solitudes, et en contemplant l'état d'abandon où languit un sol vierge et fertile, ne peut se défendre d'un sentiment d'indignation contre les rois d'Espagne. Trente nations couvraient cette portion de l'Amérique avant sa conquête par les Espagnols et toutes ont été presqu'entièrement détruites, pour le vain plaisir d'ajouter un nouveau titre au protocole de leur souverain : celui de roi des Indes. Le fanatisme catholique se rendit complice de ces ravages. Alexandre VI, ce monstre décoré de la tiare, traça une ligne sur la carte du monde, et cette ligne était la seule limite que dût rencontrer en Amérique la domination des rois d'Espagne. Ce titre de propriété à la main, la conquête se poursuivit par la flamme et le fer, et trente six mille lieues carrées de terrain, car telle est la superficie que présente le territoire de Guatimala, devinrent une vaste solitude. Il s'en faut que les vains

(1) Le lion et le tigre, à proprement parler, n'existent pas en Amérique. Le quadrupède, vulgairement appelé tigre par les habitans du Nouveau-Monde, est le jaguar.

noms que s'arrogent les despotes de l'Asie, en se proclamant empereurs de la lune, frères du soleil, etc., aient coûté à l'humanité les torrens de sang qu'elle a perdus, lorsque les titres de roi de Jérusalem et des Indes ont été, pour la première fois, adoptés par des princes de l'Europe. L'Espagne imposait des taxes à ces colonies, mais elle n'a jamais tiré aucun profit du royaume de Guatimala. Les moines, les soldats et les individus chargés de fonctions civiles n'ont rien laissé arriver jusqu'à elle des tributs dont elle écrasait ses malheureux habitans.

« Dans ces régions brûlantes, la vue d'une cabane est un véritable plaisir; non seulement parce qu'il est agréable de retrouver des traces de l'habitation des hommes, mais aussi par l'espérance d'y obtenir un verre d'eau pour se désaltérer. Une soif dévorante nous tourmentait depuis plusieurs heures, lorsque, par bonheur, j'aperçus quelques cabanes, vers lesquelles je m'empressai de diriger ma mule. Une vieille femme indienne se présenta, et, sur ma demande, ordonna à une jeune fille de m'apporter de l'eau à boire. En même temps je vis s'avancer vers moi un vieillard dont l'aspect, les manières, et l'étonnante vivacité qui animait ses regards, me surprirent et me pénétrèrent de respect. Il commença par recommander à la jeune fille de nous donner de son eau la plus fraîche, et finit par lui faire observer que j'étais *un blanco y caballero*, un blanc et un gentilhomme. Je le remerciai, et il me répondit : il n'y a pas de quoi, monsieur; un Castillan croit qu'il est de son devoir de se montrer poli envers les étrangers. A ces mots, avec une satisfaction grave, il me tendit la main, et me demanda si je retournais en Europe. Je lui répondis que oui. Alors il me dit : mes os reposeront dans ce désert; et ces paroles furent prononcées par le vieillard avec une douleur qu'il ne cherchait pas à déguiser. Son chagrin me toucha, mais je crus ne pouvoir lui en donner une meilleure preuve qu'en lui épargnant des questions pénibles; et me hâtant de vider mon verre, je laissai aller la main qu'il avait placée sur la mienne, et mis ma mule au galop. Quelle énigme! me dis-je à moi-même, que cet amour de la patrie! Deux Européens de deux nations différentes restent toujours étrangers l'un à l'autre, et deviennent souvent ennemis lorsqu'ils sont en Europe, et en Amérique ils se voient et se saluent comme s'ils étaient concitoyens. La vénérable figure du vieillard dont je viens de parler, restera long-temps gravée dans ma mémoire.

« Zacapa est un grand village, situé dans une plaine qui se prolonge jusqu'à Simalappa, c'est-à-dire, qui a huit lieues de long sur quatre de large, dimension qui décroît à mesure qu'on avance. La population de Zacapa, y compris les différentes castes qui l'habitent, n'est pas au-dessous de 6,000. Elle possède une église dont l'architecture a quelque chose de gothique, et qui est desservie par deux prêtres. Le village contient plusieurs maisons en pierre, mais toutes très-basses; le commerce de la place est peu considérable. Le café et le cacao y sont l'objet d'une culture étendue; mais on y rencontre rarement l'indigo et la cochenille. La chaleur y est excessive. Nous nous fatiguâmes beaucoup à chercher des mules pour continuer notre route. Il était très-difficile de s'en procurer; car, des chaleurs prolongées ayant desséché le sol, elles n'auraient pu trouver qu'avec peine le fourrage nécessaire à leur subsistance.

« A une petite distance de Zacapa, sur la route de Guatimala, on traverse la rivière appelée *Zacapa*, qui, une lieue environ plus bas, mêle ses eaux à celles du *San Augustin*. C'est au confluent de ces deux rivières que le fleuve Motagua commence, et, après un cours de neuf lieues qui le conduit à Gulani, il devient navigable pour de grands canots jusqu'à la mer, sur une étendue de quarante lieues. C'est par ce fleuve que sont expédiés l'indigo, la cochenille, et les autres productions que la république exporte pour fournir aux besoins de Guatimala. Le gouvernement a le projet de le rendre navigable jusqu'au confluent. On estime que quelques avances de fonds suffiraient pour livrer aux besoins de la navigation la rivière *San Augustin* elle-même, pendant un cours de huit lieues, jusqu'à la ville qui porte son nom. Si ce projet reçoit jamais son accomplissement, la province de *Chiquimala* en tirera de grands avantages. C'est dans cette province que se trouve la célèbre mine d'Alotepéque. La mine de *San Pantaleone*, qui est maintenant inondée, a fourni, dans le temps, une prodigieuse quantité de métal. On conserve, dans le muséum de Madrid, deux caisses pleines d'échantillons tirés de cette mine. On y remarque plusieurs amas de pierres attachées ensemble par des filons d'argent pur, qu'il est facile de reconnaître,

puisqu'ils sont suspendus en l'air. Les trésors immenses que cette mine cachait dans ses entrailles, déterminèrent le gouvernement espagnol à accorder divers priviléges à la famille Zéa, pour l'encourager dans l'exploitation qu'elle en faisait. On pourrait la mettre à sec en creusant un canal et en pratiquant une tranchée à sa base ; et ce procédé mérite l'attention, en ce qu'il dispenserait de l'emploi de machines coûteuses, et diminuerait de cette manière les dépenses qu'une aussi vaste exploitation doit entraîner. Les mines de *Santa Rosalia*, *Montenita*, et *San Antonio Abad*, qui appartiennent à la même veine, ont donné une grande abondance de métal, et pourraient encore être remises en activité à peu de frais, puisqu'elles ne demandent qu'à être débarrassées de quelques amas de terre dont l'éboulement a encombré plusieurs des galeries souterraines. Les Indiens du voisinage vont à cette mine pour recueillir l'argent, qu'ils vendent ensuite, quatre ou cinq réaux l'once, aux créoles qui spéculent sur cet article. Plusieurs familles de la ville de *Chiquimala* et du pays environnant, font de grands bénéfices dans ce commerce. Nous donnerons une plus juste idée de la richesse de cette mine, en rappelant ici que le rapport adressé au gouvernement par le contrôleur de la monnaie de Guatimala, établit que chaque quintal de matière métallique donne seize marcs six onces et trois huitièmes d'once d'argent.

La famille Zéa devint propriétaire de cette mine en 1800, et se mit à l'exploiter avec toute l'activité que pouvait comporter une fortune particulière. Elle appela du Mexique des minéralogistes et des mineurs qui franchirent, pour venir participer à cette exploitation, une distance de quatre cents lieues. Mais les erreurs et la mauvaise foi de ses agens privèrent cette famille du profit qu'elle pouvait raisonnablement attendre, et elle se vit ruinée par une mauvaise administration, tandis que les hommes qu'elle employait s'enrichirent. La mine est maintenant entre les mains d'une compagnie anglaise, qui se propose de commencer ses opérations au printemps prochain, et qui obtiendra probablement tout le succès que les connaissances minéralogiques et mécaniques, réunies à une bonne administration, paraissent devoir lui assurer.

« Le 12, nous nous mîmes en route, à sept heures du matin, et nous nous enfonçâmes dans des vallées ombragées et rafraîchies par de grands arbres. Après avoir gravi une montagne assez élevée, et traversé une assez longue suite de collines, nous atteignîmes *Montegrande*, et nous commençâmes à apercevoir quelques plantations de sucre, et des maisons en bon état. A mesure que nous avancions vers le terme de notre voyage, la température devenait de plus en plus modérée. Il est digne d'observation que le froid règne, dans cette partie, pendant quelques mois de l'année, comme pour permettre à ses habitans de se livrer à la culture de la cochenille. Nous remarquâmes que des loupes défiguraient le visage des grandes personnes, et que les enfans avaient le ventre très-gros. *Roncadilla* est à quatre lieues de *Montegrande*.

« A deux heures de l'après-midi, nous partîmes et nous arrivâmes à la propriété du père *Caballeros* à six heures du soir. La route est excellente, et les plantations de sucre très-nombreuses. La plantation du père *Caballeros* a un aqueduc où je me baignai, ce dont je me trouvai très-bien, et je conseille à tous les voyageurs d'en faire autant quand ils en auront l'occasion.

« Le 13, nous partîmes à cinq heures du matin. La route est très-étroite, et sur le bord d'un précipice ; elle passe près d'un volcan, qui est éteint depuis quelque temps, et d'où coulent plusieurs petits ruisseaux d'eau tiède sulfureuse, qui tous, réunis en un seul, vont se perdre dans une rivière dont le cours est voisin de ce volcan, et qu'on nomme *Agua Caliente*. A dix heures du matin, nous arrivâmes à la propriété de *San José* où l'air est sain et d'une fraîcheur délicieuse. Nous ne pûmes y parvenir qu'en gravissant une haute montagne, dont la vue s'étendait sur une plaine magnifique. Il faut que l'élévation au-dessus de la mer soit très-grande, si on en juge par la température qui nous rappelait le printemps de la Lombardie. Nous rencontrâmes, comme cela nous était déjà arrivé plusieurs fois, une troupe d'Indiens des deux sexes, chargés comme des bêtes de somme, qui marchaient au son d'un tambourin, peut-être pour alléger les fatigues de la route.

« Le 14, à cinq heures et demie, nous continuâmes notre voyage sur une route, d'abord très-bonne, mais qui devenait de plus en plus mauvaise, à mesure que nous avancions. A environ une lieue de Guatimala, on commence à découvrir cette ville qui, par ses maisons entièrement blanches et le nombre et la beauté de

ses églises, présente un coup-d'œil très-agréable. Elle est située dans une plaine, où l'on aperçoit plusieurs villages habités par des Indiens. L'agriculture n'y a pas fait de grands progrès. Cette plaine, qui, en Europe, se chargerait de nombreux produits, n'offre à Guatilama que quelques traces de culture, et la fertilité naturelle du sol nourrit une végétation abondante, qui ne consiste le plus souvent qu'en plantes inutiles. »

Nous avons vu que dans la description que donne le docteur Lavagnino de la route qui conduit d'*Omoa* à *Guatilama* on rencontre, à de courts intervalles, des villages et des bandes d'Indiens. Ces tribus forment plus de la moitié de la population de la république. Le plus grand nombre descend, sans aucun doute, des Indiens de *Julteca* qui, après avoir conquis le Mexique, étendirent leur domination jusque sur le territoire actuel de Guatimala. Cependant avant leurs conquêtes, cette partie de l'Amérique était peuplée par des nations différentes, et des *Jultecas,* en pénétrant dans le royaume du Mexique, le trouvèrent occupé par les *Chichimécas.* Si les Indiens de cette république étaient tous sortis de la souche des Jultecas, ils parleraient aujourd'hui à peu près le même dialecte; mais comme les naturels de ce pays parlent, au contraire, plusieurs langues différentes, il est présumable qu'ils n'ont pas la même origine. Dans les provinces de *Quiché* et de *Totonicapan,* dans une partie de celle de *Quezaltenango,* et dans la ville de *Rabinal,* les habitans font usage de l'idiome de *Quiché,* c'est-à-dire de celui des *Jultecas.* A *Guégnétenango,* dans une partie du *Chimalténango* et dans la province de *Soconusco,* on parle la langue de Mam ou de Pocoman, et il n'existe pas de royaume dans le Nouveau-Monde où l'on se serve de tant de dialectes, et de dialectes si différens que dans les limites du territoire de Guatilama. Les langues connues, et qui ont un nom, comme celles de *Quiché,* de *Mam,* de *Pipil,* de *Zoque,* de *Chol,* de *Lenca,* de *Maga,* sont au nombre de trente-six. Disons cependant que plusieurs de ces langues ont entr'elles de l'analogie; elles sont très-difficiles à apprendre à cause de leur prononciation dure, gutturale et accentuée, et de la signification diverse que prennent certains mots, suivant qu'on les profère avec plus ou moins de rapidité.

Charles-Quint ordonna aux moines dominicains d'instruire tous les Indiens dans la langue espagnole, uniquement pour faciliter parmi eux l'introduction de la religion catholique, puisqu'il était impossible de supposer que le castillan deviendrait jamais le lien de communication entre les Indiens eux-mêmes; mais cette ordonnance ne fut pas également exécutée partout, et la preuve en est que, parmi les Indiens les plus sauvages et les moins civilisés, il s'en trouve d'absolument incapables de comprendre ou de parler un mot d'espagnol.

Avant la conquête, les Indiens étaient idolâtres, et avaient leurs prêtres, qui, dans beaucoup de circonstances, faisaient l'office de devins. Plus tard, en 1524, lorsque don Pedro Alvarado (1) eut soumis, pour l'Espagne, les différens royaumes entre lesquels cette vaste portion de l'Amérique était partagée, le zèle des missionnaires espagnols, qui se succédèrent dans cette contrée, fit embrasser à ses diverses populations la religion catholique, et ce n'est pas sans braver d'affreux périls et des difficultés sans nombre, que ces ardens instituteurs parvinrent à propager les lumières de l'Évangile. Sans parler des dangers des chemins, de la soif, de la faim, et des maladies fréquentes sous des climats meurtriers, il leur fallait souvent affronter la mort, que leur montraient, sous la forme la plus terrible et la plus effrayante, les tortures inventées par la barbarie et la férocité de leurs indociles néophytes. Toutefois, ces saints personnages ne se laissèrent rebuter par aucun obstacle; ils essayèrent sur les Indiens la séduction des présens; ils leur prodiguèrent les caresses, et, habiles à profiter des conversions déjà opérées pour en étendre le cercle, ils revêtaient de formes poétiques quelques-uns des mystères de la religion, et, en faisant chanter ces poésies, ils excitaient la curiosité des Indiens. C'est ainsi que l'Amérique fut initiée aux mystères du nouveau culte.

Ceux des Indiens qui n'habitaient pas les grandes villes et les forteresses, vivaient dans des villages ou bourgs, dont quelques-uns existent encore aujourdhui, sous le nom de *Pajuynco;* les maisons de ces Pajuynco sont si

---

(1) Les descendans de ce conquérant habitent l'état de *Costa Rica.* C'est une famille de citoyens recommandables et éclairés; un de ses membres siège dans le congrès de l'Union, et un autre au sénat.

éloignées les unes des autres, qu'il n'est pas rare de voir un bourg de cinq cents familles occuper l'espace d'une lieue. Les missionnaires, pour trouver plus de facilité à baptiser et à instruire, ont rassemblé leurs catéchumènes dans des villages bâtis sur le modèle de ceux d'Espagne : c'est-à-dire que l'église s'élève au centre, ayant en face le presbytère, la prison et d'autres bâtimens publics, tandis que les maisons sont placées en carré dans des rues tirées au cordeau. Si le missionnaire espagnol avait dédaigné l'emploi des baïonnettes, et n'eût attendu ses succès que de la seule persuasion; s'il s'était abstenu de remplir de superstitions absurdes et d'un amas de ridicules miracles les esprits qu'il cherchait à convertir, la prédication de l'Évangile, dans le Nouveau-Monde, eût été un des plus grands services rendus à l'humanité.

Cependant, malgré le zèle des missionnaires, beaucoup d'Indiens, un siècle après la conquête, n'étaient pas convertis au christianisme; et d'autres, vers l'an 1725, abjurèrent cette croyance et mirent à mort trois missionnaires, qui se trouvaient par hasard au milieu d'eux, en accusant la religion et les moines espagnols d'avoir été les instrumens de leur esclavage. A présent, la plus grande partie de ces Indiens professent la religion catholique; mais elle n'est comprise que du petit nombre. Ils sont crédules et superstitieux. L'état d'Honduras, sur les bords de la rivière *Uloa*, nourrit une tribu de quinze à vingt mille Indiens, appelés Sicaynes, d'un caractère doux et hospitalier. Ils font à tous les étrangers l'accueil le plus affectueux, et lorsque quelqu'un manifeste le désir de se fixer parmi eux, ils lui donnent une cabane, et lui fournissent des instrumens aratoires; si, après un stage d'une année, cet étranger s'est bien conduit, ils l'incorporent à leur tribu, et lui offrent une de leurs filles en mariage.

L'étranger, objet de ces marques d'hospitalité et de faveur, doit éviter, avec un soin scrupuleux, de leur parler des missionnaires qu'ils détestent, attendu qu'ils ont toujours été les principaux agens de leur oppression.

D'autres Indiens habitent encore l'état d'Honduras. Ce sont les Indiens de *Mosquito;* ils sont d'un aspect sauvage, malpropres et presque nus. Les Espagnols ont trouvé dans cette tribu un ennemi implacable, qu'ils n'ont jamais pu dompter. Ils ne sont pas hospitaliers, et font un commerce de peu d'importance avec les seuls Anglais, qui leur achètent le peu d'or et d'argent qu'ils recueillent dans les rivières et dans les mines. Dans les rues d'un établissement anglais nommé Wallis, on en voit quelques-uns qui ressemblent à nos Bohémiens, et qui vivent séparés des autres habitans, se nourrissant d'ordures et des restes qu'ils peuvent ramasser dans les rues. Quelques auteurs prétendent qu'ils sont cannibales. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils sont toujours idolâtres.

A voir le désordre, la mesquinerie et l'incommodité absolue que présentent les maisons des aborigènes, et l'état de misère où ils se trouvent maintenant, il paraît incroyable qu'avant la conquête, les Indiens aient possédé ces palais si magnifiques, ces villes si bien bâties, ces forteresses et ces châteaux défendus avec tant d'art, et tous ces édifices de pure ostentation et de parade, qui font l'admiration de plusieurs historiens, et dont on trouve encore quelques traces. Le plus riche Indien, aujourd'hui, vit dans une maison misérable, qui, le plus souvent, n'a qu'une seule chambre. Quoique leurs habitations contiennent quelquefois plusieurs appartemens, leur distribution n'offre aucun ordre suivi, et ils sont séparés les uns des autres; de sorte qu'il n'y a pas d'exemple qu'un Indien possède une maison, entourée de murs réguliers, et offrant quelque trace de goût, quoiqu'ils aient incessamment sous les yeux les demeures des Espagnols.

Les Indiens du voisinage de Guatimala sont encore dans l'état de nature. Ils parlent la langue indigène, et s'habillent comme des sauvages, si l'on peut donner le nom d'habillement à un morceau de drap dont ils couvrent le milieu de leur corps, laissant tout le reste entièrement nu. Les femmes ne se couvrent pas davantage; mais leur peau de bronze et leurs traits grossiers diminuent le danger qu'offre un si léger costume. Les Indiens des autres provinces sont plus civilisés, s'habillent à l'européenne et parlent espagnol.

C'est une observation générale, que les Indiens sont naturellement lâches et timides, et l'histoire de la conquête établit sans réplique cette vérité. Don Pedro Alvarado conquit les nombreux royaumes qui existaient alors, avec quelques centaines de soldats espagnols et six mille alliés indiens de la province de Plaxaltecas. Mais à mesure que ces Indiens avancent dans la carrière de la civilisation, ils acquièrent du

courage et de la valeur, et plusieurs d'entr'eux se sont distingués dans la dernière guerre. Leur arme principale est le sabre, et on en voit beaucoup qui savent aussi se servir du fusil. Plusieurs tribus sont armées de lances, et sont habiles à lancer les flèches.

Par la constitution actuelle, les Indiens ont acquis le droit de cité, et jouissent des mêmes avantages politiques que les descendans des Espagnols. Aussi, ils ont en général beaucoup d'attachement pour le nouveau système, et dans plusieurs de leurs villes, la totalité des habitans est ouvertement prononcée en faveur du gouvernement républicain.

Sous la domination espagnole, ces peuples vivaient dans l'oppression. Le gouvernement paraissait les protéger; mais les lois n'avaient, en effet, d'autre but que de les tenir dans l'ignorance et dans l'esclavage. C'est ainsi qu'une fiction de la loi espagnole considérait les Indiens comme des mineurs pendant toute leur vie, et les soumettait à une tutelle perpétuelle. Pour fermer à l'instruction tout accès dans leurs esprits, l'entrée des villages indiens n'était pas permise aux Espagnols. La danse, dans leurs propres maisons, leur était défendue, et la crainte de leurs progrès dans les exercices de la guerre, leur avait fait interdire l'équitation, quoique le pays qu'ils habitent produise beaucoup de chevaux. Enfin, sous la verge espagnole, les propriétaires de mines pouvaient forcer les Indiens de travailler dans ces cavernes souterraines, à deux réaux par jour. Ces peuples ont donc sujet de bénir la constitution actuelle qui les a tirés de l'état de dégradation où ils gémissaient, et leur émancipation opposerait toujours une digue puissante aux prétentions et aux entreprises de l'Espagne, quand même cette puissance serait dans un état assez florissant pour lui permettre d'aspirer à reconquérir ses colonies.

L'historien Torquemada dit que les Indiens, du temps de leurs rois, avaient des colléges et des séminaires pour les enfans et les adultes, sous la direction de personnes capables et prudentes. Quoiqu'il ne reste aujourd'hui aucune trace de ces colléges, les Indiens donnent beaucoup de soins à l'éducation de leurs enfans. La mère nourrit son enfant jusqu'à l'âge de trois ans, et il n'y a pas d'exemple qu'elle l'ait livré à un sein étranger. Elles les portent suspendus à leurs épaules, enveloppés dans un morceau de drap qu'elles nouent devant elles. Ce fardeau ne les empêche pas de laver, de moudre, et le mouvement de la mère sert à bercer doucement l'enfant. Elles ne les garantissent pas des rigueurs du vent, de la pluie, du soleil ou du froid, et ils n'ont d'autre berceau que la terre, ou tout au plus une pièce de drap. Aussitôt que l'enfant peut marcher, on lui fait porter des fardeaux proportionnés à sa force, et, dès l'âge de cinq ou six ans, on le conduit aux champs pour faire de l'herbe ou ramasser du bois. Plus tard, le père apprend à ses fils le labourage, l'usage de l'arc, de la flèche et du filet, la danse, et les autres exercices. La mère instruit ses filles à moudre, à filer le coton et le *pita*, et à tresser plusieurs sortes d'étoffes. Elles les habituent à se baigner souvent, jusqu'à deux ou trois fois par jour. Elles sont jalouses de l'honneur de leurs filles, et ne les laissent pas s'éloigner un seul instant de leur vue.

Les Indiens mènent une vie très-pénible, couchant sur la dure, la tête enveloppée d'une couverture de laine, et les pieds découverts. Ils n'ont d'autres tables que la terre; ne se servent ni de nappes ni de serviettes, et leur principale nourriture est le maïs, ou blé des Indes; car, quoique la chair du bœuf, celle du gibier et d'autres animaux des montagnes leur soient connues, ils n'en mangent que de petites quantités, et toujours avec leur *tortilla*, ou gâteau de maïs, qui est un gâteau mince, cuit sur un plat de terre et sans autre assaisonnement qu'un peu de sel. Ils boivent de l'eau ou du *chicka*, breuvage extrait du maïs, du son, ou de différens fruits. Le *chicka* est une boisson douce, cependant il y en a aussi de fort. La liqueur que les Indiens préfèrent est l'eau-de-vie qu'ils achètent en bouteilles, ou qu'ils font eux-mêmes dans leurs maisons avec du son ou du *panela*, espèce de sucre d'une qualité très-inférieure. Dans certains villages, une bouteille d'eau-de-vie se vend deux réaux, et dans d'autres quatre. Le gouvernement a toujours mis une taxe sur cette liqueur.

Quand ils font des visites, ils débitent de longues harangues pleines de répétitions, et leurs fils, lorsqu'ils les accompagnent dans ces occasions, observent le plus profond silence. Les Indiens sont de la plus grande fidélité pour garder un secret, et souffriraient la mort plutôt que de le trahir. Quand on leur adresse quelques questions, ils ne répondent jamais positi-

vement, mais toujours sous la forme dubitative, et avec un *quisas si*, qui veut dire *peut-être*. L'occupation la plus générale des Indiens est l'agriculture. Plusieurs d'entr'eux travaillent aux mines; d'autres à leurs manufactures, encore bien grossières. Le gouvernement vient d'ordonner qu'il serait accordé en propre à chaque village une lieue de tour de terrain, pour familiariser la population avec les travaux des champs, et mettre chaque homme en état de labourer pour ses propres besoins.

Parmi les Indiens de la province de Guatimala et ceux de *Quesaltenago*, plusieurs possèdent de nombreux troupeaux de moutons. Ils font avec leur laine des étoffes de diverses espèces. La plus commune de ces étoffes est celle appelée *serga*, qui est un tissu de laine noire et blanche, avec lequel ils s'habillent. Ils préparent une autre étoffe plus ordinaire, digne à peine du nom de drap, et qui sert à plusieurs usages. Le plus bas prix de ces étoffes est un réal le *vara*, ce qui fait à peu près une aune anglaise. Les Indiens fabriquent aussi un tissu de coton plus cher que les étoffes dont nous venons de parler, et qui sert de vêtemens aux femmes indiennes, comme aux classes les moins riches du peuple des grandes villes.

Il n'est nullement vrai, malgré l'assertion de plusieurs écrivains, que les Indiens le cèdent aux Européens sous les rapports de la force physique et des facultés intellectuelles. En général, les indigènes du Nouveau-Monde ont été jugés beaucoup trop défavorablement. En ce qui concerne les avantages physiques, si les Indiens ne sont pas à comparer aux Européens pour les beautés de convention des traits du visage, beaucoup d'entre eux les égalent ou les surpassent en force, et peuvent porter des fardeaux du poids de deux cents livres anglaises. On peut dire aussi qu'ils résistent aux maladies mieux que les Européens. L'organisation des Indiens est, sans nul doute, conforme à celle des Européens qui habitent l'Amérique, et, pour prouver que la nature les a doués de la même aptitude pour les arts et pour les sciences, il suffit de cette simple observation que, parmi les indigènes qui se sont trouvés en contact avec la civilisation, et dont l'intelligence a été livrée à des maîtres capables de la bien diriger, plusieurs se sont fait remarquer par leurs connaissances en philosophie, en théologie, en jurisprudence, et dans les autres sciences à l'étude desquelles ils se sont livrés. Il n'y a pas long-temps que la mort a enlevé, dans la province de *Nicaragua*, un ecclésiastique indien, qui portait le titre de docteur Ruiz, et qui était un homme d'une science peu commune. En général les Indiens font de grands progrès dans toutes les études auxquelles ils s'adonnent, et la nature leur a surtout accordé une grande facilité d'élocution. Ils ont été les premiers, en 1812, à prendre part à la guerre de l'indépendance; et, dans la première assemblée constituante de Guatimala, en 1823, siégeaient trois députés indiens, dont deux ecclésiastiques. Un autre indien a été élu sénateur, et a siégé en cette qualité dans l'assemblée de la république, l'année même dont nous venons de parler. Il est probable que, dans les premières sessions, il y en aura encore un plus grand nombre.

Dans le temps du gouvernement espagnol, on rencontrait peu d'écoles à l'usage des Indiens; le petit nombre d'établissemens de ce genre n'avaient que des allocations mesquines, et l'on n'y apprenait qu'à lire et à écrire l'espagnol. Aujourd'hui, les écoles se multiplient, le meilleur esprit préside à leur établissement; et tous les efforts qu'on a faits pour y introduire la méthode lancastrienne ont eu un plein succès.

(*New Monthly Magazine.*)

LETTRES DE CONSTANTINOPLE.

PREMIÈRE LETTRE.

Pera, 16 juillet 1825.

J'ai reçu ici un accueil très-franc et très-cordial des familles anglaises qui s'y trouvent. Elles ont eu le bon esprit de renoncer à ces formes sèches et réservées, à cette absurde et incommode étiquette, qui nous mettent à la gêne dans notre terre de liberté. Je loge chez M. C., dont je ne saurais trop me louer; c'est un homme fort instruit : il connaît les langues orientales, ce qui est assez rare parmi les Francs de Péra. J'ai dîné au palais d'Angleterre, chez M. Turner, notre chargé d'affaires. Il possède deux choses également précieuses : une très-jolie femme et un fort beau jardin; j'y dine de nouveau aujourd'hui avec quelques voyageurs anglais. Mais parlons de Constantinople. Lady Montague dit qu'il a l'air d'une boutique de tabletterie, dont les petits meubles sont étalés avec ordre les uns au-dessous des autres; et, dans le fait, c'est assez l'impression que produit d'abord cette métropole, habitués, comme nous le sommes, à l'aspect de nos villes de briques et de mortier; mais l'œil se fait bientôt au style de ses charmantes constructions dont, selon moi, rien ne surpasse l'élégance.

J'ai été voir hier passer le grand-seigneur qui se rendait par eau à la mosquée; c'est un très-beau spectacle. Rien n'est plus magnifique, et en même temps aussi léger et d'aussi bon goût que son bateau; les pierreries qui le décorent sont éblouissantes. Quant au grand-seigneur lui-même, c'est un homme de bonne mine, d'environ quarante ans. Son visage n'a point cet aspect féroce qui caractérise, en général, la physionomie des Turcs, et qu'ils conservent, même dans leur sommeil. Le petit nombre de ceux dont la figure a une expression plus douce, ont été atteints et humanisés par la douleur.

Les Grecs paraissent faire dans ce pays le monopole de la gaîté. La leur est intarissable; les traitemens cruels et les injures journalières qu'on leur prodigue en ma présence, et qui, font quelquefois bouillir mon sang, ne sauraient la réprimer. Il est pénible pour la fierté d'un Anglais de circuler dans les rues d'une ville dont les habitans le considèrent comme au-dessous de l'humanité, tandis qu'à *son tour* il ne les estime guère plus que des brutes. De ce côté de la mer où il n'y a que des Grecs et des Francs qui soient autorisés à résider, je puis répliquer aux injures et aux malédictions que les Turcs m'adressent en passant, au risque de recevoir quelques coups; mais à Constantinople, ce serait me condamner à une mort immédiate et certaine.

J'ai adopté l'usage, si utile et si raisonnable, d'aspirer, d'un côté de ma bouche la fumée du tabac, tandis que je m'amuse à considérer les ondulations qu'elle forme en sortant de l'autre côté : le fait est que j'ai préféré me soumettre à cet usage, plutôt que d'avoir l'embarras de refuser toujours les pipes que l'on m'offrait. Je vais, avec une pipe, boire, dans les cafés, du moka que l'on m'y sert sans crême ni sans sucre. Au fond, l'usage du tabac est dégagé ici de tout ce qui le rend désagréable ailleurs. Le tabac dont on use à Constantinople a le parfum d'une fleur; il n'est point suivi des horreurs de cette dégoûtante salivation que provoque celui que l'on prend en Angleterre, et les fumeurs turcs, au lieu de boire sans modération, comme les nôtres, des liqueurs fermentées, ne prennent jamais que du café. On ne saurait nier qu'il ne soit assez agréable de s'asseoir sous un berceau formé par la vigne, avec une longue pipe, dont l'extrémité est d'ambre jaune, et, selon l'expression du poète, « de s'environner des élégantes ondulations de sa fumée. »

Il serait absurde de vous parler de tout ce que j'ai vu à Constantinople; car je n'y ai rien vu qui n'ait été précédemment décrit. Quant au caractère turc, je me contenterai d'observer

qu'il est à la fois pire et meilleur que je ne l'imaginais.

« M. C. a épousé une Grecque-Maniote qui pourrait dire comme la Sunamite : « Je suis noire, mais je suis belle. » Au teint près, qui est un peu trop brun, elle est charmante. Je ne suis pas étonné que les Anglais épousent des femmes grecques, car ici une beauté anglaise paraîtrait bien insipide. Dieu me garde, cependant, d'exciter le courroux de mes belles compatriotes en contestant leurs charmes, au risque d'être forcé, comme lord Byron, de me condamner à un exil éternel. Mais, je l'avoue, si je devais me marier dans la Grèce, ce serait une de ses femmes que j'épouserais, quoiqu'elles ne portent pas de corset, et qu'en s'asseyant, elles posent leurs jambes et leurs pieds sur le sofa qui entoure l'appartement. Cette manière de s'asseoir est fort de mon goût, et convient à mon indolence naturelle. M. C. ne s'explique pas très-favorablement sur Odessa; mais n'importe, je ne suis pas abattu :

Whatever sky's above me
Her's a heart for every fate (1).

Lorsqu'on approche de Constantinople, et que l'on n'en est plus qu'à trois ou quatre milles de distance, l'on commence à sentir l'odeur du tabac qui s'en exhale : l'herbe de la prairie n'a pas un parfum plus agréable. Une autre excuse pour l'usage de fumer que j'ai adopté, c'est qu'ici on le considère comme un préservatif contre la peste. Je suis arrivé précisément dans le moment où elle commençait; elle a déjà, dit-on, fait quelques ravages; mais ni moi ni les autres Francs n'en sommes alarmés. J'attends un bon vent pour me rendre à Odessa, et par conséquent, je ne puis vous indiquer l'époque précise de mon départ.

DEUXIÈME LETTRE.

Pera, 16 juillet 1825.

Nous attendons toujours un vent favorable pour nous embarquer sur le Bosphore, et peut-être attendrons-nous encore pendant un mois; car les vents du nord règnent ordinairement jusqu'à cette époque. Je me félicite de ce retard, puisqu'il me donne le moyen d'examiner tout ce qui mérite ici d'être vu. J'ai été voir dernièrement un site que plusieurs voyageurs considèrent comme le plus beau de la terre. C'est du haut d'une colline appelée Bougourlou, située en face de Constantinople, sur la rive asiatique du Bosphore, qu'on le découvre. De cette colline vous pouvez contempler à la fois la mer de Marmara, le mont Olympe, les plaines d'Asie, Constantinople, et le Bosphore qui serpente à travers des jardins couverts d'une riche verdure, et, si j'ose parler ainsi, émaillés de kiosques et de palais qui sont peints des couleurs les plus vives et les plus variées. Avant de me rendre à cette colline, j'étais allé visiter un kiosque du grand-seigneur, situé sur le bord de la mer : c'est une de ces délicieuses retraites où Sa Hautesse va fumer ses pipes, et jouir en paix de la beauté du paysage et du sentiment de sa propre grandeur. Ce kiosque est environné, de tous côtés, d'un jardin semé des plus belles fleurs. La croisée de derrière s'ouvre sur un réservoir d'où jaillissent plusieurs jets d'eau.

Je partis de la colline, à cheval, avec des étriers à la turque, qui élevaient mes genoux à peu près à la hauteur de mon menton, et je fus voir ce cimetière fameux si bien décrit dans *Anastase* (2), et qui est tout hérissé de cyprès et de pierres tumulaires. Je me rendis ensuite dans un endroit nommé Senel-Batchki, où se trouve un réservoir d'eau douce dans une langue de terre qui s'avance dans le Bosphore. Des poissons dorés se jouent dans ce réservoir qu'alimente une fontaine. Sous les beaux arbres qui l'ombragent, étaient assis quelques Turcs qui fumaient et qui prenaient du café. Je descendis de cheval, et j'imitai leur exemple. L'un d'eux, déjà âgé, et d'un aspect vénérable,

(1) Quel que soit mon destin, mon cœur y est préparé.

(2) NOTE DU TR. L'auteur d'*Anastase* a fait, pour la Grèce moderne et les autres dépendances de l'empire ottoman, ce que l'abbé Barthélemy a fait, dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, pour la Grèce antique. Mais l'imitation est, selon nous, très-supérieure au modèle, par le mouvement et l'intérêt de la narration, et par la vivacité du coloris. Il existe en français une élégante traduction d'*Anastase*, bien différente de ces plates et infidèles versions, faites par des manœuvres littéraires, sous la direction de certains libraires, et dans lesquelles les productions des plus habiles écrivains de la Grande-Bretagne sont si étrangement travesties.

S. F.

m'offrit du tabac de sa propre provision. J'accueillis sa politésse avec une profonde révérence; tandis que lui me regardait en souriant, d'un air de condescendance, à peu près comme nous sourions à un joli épagneul, quand il paraît ronger avec plaisir un os que nous lui avons jeté.

De retour à la maison, j'appris que M. C. était allé passer un jour aux Iles. Vous ne savez pas ce que c'est que les Iles; mais je vous l'apprendrai tout-à-l'heure. En conséquence, je me rendis seul au petit cimetière, qui est une promenade publique, comme le sont en général tous les lieux de sépulture. Lorsque j'y fus arrivé, je me couchai et je m'endormis. A mon réveil, il faisait presque nuit, et tout le monde s'en était allé. Mes yeux, en s'ouvrant, se fixèrent sur une pierre tumulaire, décorée, selon l'usage, d'un turban. Je la pris d'abord pour une figure humaine; j'espérai qu'elle allait me parler, et j'éprouvai presque de l'effroi de l'immobilité avec laquelle elle semblait me considérer. Quand enfin je fus bien convaincu qu'elle n'avait rien à me dire, je me levai et je m'en fus.

Parlons maintenant des Iles, nommées aussi Iles des Princes. M. C. y a une maison de campagne, et j'y suis allé plusieurs fois. Elles sont situées dans la mer de Marmara, à l'entrée du Bosphore. Lord Byron dit quelque part, que c'est un paradis terrestre, et je partage son sentiment. L'entrée en est interdite aux Turcs, de manière que les Grecs s'y livrent à leur intarissable gaîté. En les voyant danser et chanter sous l'ombrage des arbres, je me suis surpris désirant faire partie de ce troupeau d'esclaves avilis, mais joyeux. Chacune de ces îles est gardée par trois soldats turcs; les autres Turcs, comme je viens de le dire, n'y sont pas admis, attendu que leur présence y était jadis une occasion de fréquentes querelles; et, comme les Grecs y sont en majorité, ils se permettaient quelquefois de bâtonner les vrais croyans. A tout prendre, il valait mieux faire cette prohibition que de tuer en masse la population grecque; quoique ce dernier moyen de prévenir les querelles, eût été plus expéditif et plus conforme aux habitudes des Turcs.

J'ai fait le tour, aujourd'hui, des murs de Constantinople, des vieux murs romains. Tout, dans cette promenade, m'avertissait du néant des prospérités humaines. Sur ma gauche, se trouvaient les vieux murs qui tombent en poussière parmi des bouquets d'arbres; à droite, ma route était bordée, pendant plusieurs milles, par des tombes turques qu'ombragent des cyprès. Ce qui ajoutait encore au caractère mélancolique de cette scène, c'est que de tous côtés j'apercevais des squelettes. Rassurez-vous, cependant : ce n'étaient pas des squelettes humains, mais seulement les restes d'un grand nombre de chevaux et de chiens, que d'autres chiens cherchaient à mettre à profit en les rongeant. Ces mêmes chiens ne tuent pas leurs semblables; ils se contentent d'utiliser ce qui autrement serait perdu; et, en cela, ils font bien. Mais nous, qui nous attribuons une raison supérieure, nous nous tuons les uns les autres, le plus souvent sans aucun profit, et nous serions choqués de voir un animal affamé se nourrir du bras d'un homme mort. Dans le cours de ma promenade, je vis les ruines de ce que mon guide appelait le *Sérail de Constantin* : cela a beaucoup plus l'air d'une caserne que d'un palais.

Il me semble que j'ai lu quelque part la description de « l'heureuse vallée; » je crois que c'est dans *Rasselas*. Je suis allé en voir une qui se trouve à quelques milles de Constantinople. Elle est parfaitement de niveau, ombragée par de beaux arbres et arrosée par une rivière limpide. Du haut des coteaux qui la dominent, elle offre un paysage enchanteur, et qui m'a rappelé l'heureuse vallée. Elle a aussi un fort joli nom; on l'appelle « les Eaux-douces. » Je m'y arrêtai quelque temps, je fumai ma pipe, je pris du café sous l'ombrage des arbres, et je regardai les bergers qui lavaient la toison de leurs brebis dans les Eaux-douces. Je suis enchanté des progrès que j'ai faits dans le bel art de fumer; aucun Turc ne pourrait maintenant surpasser les courbes gracieuses que je fais décrire aux émanations de ma pipe.

Je suis allé hier passer la soirée chez un négociant anglais qui a épousé une dame grecque; tandis que nous nous reposions, en fumant sur le sofa, un domestique entra avec des conserves, de l'eau et du café. La maîtresse du logis se leva aussitôt et offrit des conserves aux hommes qui daignèrent en manger; sa sœur présenta l'eau, et une troisième dame, le café. Aucun de nous ne débita ces phrases fastidieuses, tant répétées dans nos salons. « Permettez-moi, madame; je ne puis vous voir debout, etc. »

Cela vous paraîtra sans doute bien barbare ; mais peut-être cela est-il comme il convient que cela soit. Je termine ici, car, si je continuais, vous me taxeriez probablement d'être déjà à moitié Turc. Je crois que je partirai demain matin.

TROISIÈME LETTRE.

Odessa, 26 août.

Après notre embarquement, nous sommes restés trois semaines dans le Bosphore, sans pouvoir en sortir, à cause des vents contraires. Pendant ce temps, j'ai fait connaissance avec le capitaine M., propriétaire d'un gros navire qui était près du nôtre. C'est un homme très-supérieur à la plupart des capitaines des bâtimens marchands, et il était de fort bonne société. Nous employions nos journées à concerter et à exécuter des excursions dans la campagne, à pêcher dans le Bosphore, à aller à Constantinople dans un beau bateau à huit rames, et le soir nous passions le temps avec du punch et nos *tchibouks*. Qu'est-ce que des tchibouks? direz-vous. Les tchibouks sont des pipes. Vous gémiriez de me voir, à huit heures, lorsque le déjeûner est terminé, m'élancer sur ma pipe, comme un pécheur endurci, quand le capitaine Gotham s'écrie *tchibouk, tchibouk,* et fumer de compagnie avec lui, pendant une grande partie de la matinée.

Un jour, vers les neuf heures, un Turc vint à bord de notre bâtiment avec un esclave grec. Nous lui offrîmes du vin ; il désirait fort en boire, mais il n'osait pas le faire ouvertement, et il dit au Grec d'en goûter. Le Grec, qui le comprit, déclara que c'était du rum. Comme le prophète n'a point mis le rum à l'*index*, la conscience du Turc fut à l'aise, et il but comme un chrétien. Nous rencontrâmes ensuite ce même Turc dans le village près duquel nous nous trouvions, et il nous régala de café et de melon d'eau. Pendant que nous étions dans le Bosphore, nous vîmes aussi un vieux Turc qui avait voyagé ; il était allé jusqu'à Gibraltar. Il nous demanda si Bonaparte vivait encore, si l'Angleterre était aussi grande que Constantinople, et s'il était vrai qu'elle eût deux cents vaisseaux. Cet homme était cependant moins ignorant que la plupart de ses compatriotes, il savait l'italien, et c'était dans cette langue qu'il m'adressait ces ingénieuses questions.

Je suis allé à un bal chez un des ambassadeurs européens ; on m'a dit qu'un Turc, qui s'y trouvait également, enchanté de la bonne grâce des dames, avait demandé combien on leur donnait pour les faire danser. Mais une chose plus curieuse qu'un bal de Pera, c'est l'intérieur d'une maison turque. Les Francs ont bien rarement occasion d'en voir ; mais cette bonne fortune m'était réservée. Notre bâtiment était à l'ancre, près d'une belle maison de campagne, qui appartenait à un personnage considérable. Il vint un jour pour nous engager à venir le voir, quand cela pourrait nous être agréable ; nous y fûmes le lendemain. Après avoir traversé un joli jardin, nous arrivâmes à la porte du kiosque, ou maison d'été ; nous défîmes notre chaussure et nous entrâmes. Nous nous trouvâmes dans une grande salle d'environ quarante pieds carrés ; elle avait des jours sur le jardin, et un sofa très-bas régnait tout autour. A quelques pieds de l'entrée, il y avait une fontaine de marbre. Le lambris était peint en blanc, et revêtu d'une espèce de treillage en bois de chêne.

Sur le sofa étaient assis trois Turcs qui, avec des cuillers de bois, mangeaient du riz bouilli dans la même écuelle. Ils nous engagèrent à partager leur repas, et sur notre refus, ils firent apporter pour nous des pipes et du café. Lorsqu'ils eurent fini de manger, ils lavèrent leurs mains dans des bassins d'argent qui leur furent présentés par des esclaves. Le maître de la maison m'invita à m'asseoir près de lui, et il m'offrit sa pipe, après en avoir essuyé l'extrémité avec sa pelisse ; je ne pouvais refuser cet honneur, le plus grand qu'un Turc puisse vous faire. Il témoigna une grande curiosité pour les détails de ma toilette, et mes gants paraissaient surtout lui causer beaucoup de surprise.

Je ne vis jamais une aussi riche collection de pipes ; quelques-unes étaient d'ambre, d'autres émaillées et plusieurs enrichies de pierreries. Je crois que j'en changeai au moins huit fois, dans le cours de ma visite. Je me levai enfin pour m'en aller ; on me pressa vivement de revenir ; mais je ne pus pas le faire, attendu que quelques heures après nous mîmes à la voile. La propreté des Turcs est admirable, et c'est, selon moi, leur plus grande vertu. Un petit marchand en boutique est toujours très-proprement habillé, et souvent même beaucoup mieux qu'un gentilhomme anglais.

Quant à l'ignorance des Turcs elle dépasse

tout ce qu'on peut imaginer, et ils s'en glorifient. On m'a assuré qu'Ibrahim-Pacha, le fils de Mohammed-Ali, et le même qui commande maintenant l'armée égyptienne dans le Péloponèse, parlait fort bien italien; mais qu'il n'osait pas se servir de cette langue en présence de ses officiers, qui sont convaincus qu'un musulman ne pourrait, sans se dégrader, parler autrement qu'en turc ou en arabe.

(*London Magazine.*)

VUES PRISES A SAINTE-HÉLÈNE,

PAR M. ENNIS (1),

OFFICIER DANS LA MARINE BRITANNIQUE.

Le dimanche 25 février de cette année (1825), à sept heures du matin, nous approchâmes de l'île de Sainte-Hélène. Cette île, célèbre par l'exil qu'y subit Napoléon, est située sous le 25° 55′ de latitude australe, et par le 5° 43′ de longitude occidentale. Elle se compose d'une masse de rochers brisés et informes, qui a environ sept lieues de tour, et dont la cime se cache en partie dans les nues. Cette île paraît être inaccessible, et, vue de la mer, il est impossible de rien voir de plus noir, de plus sombre et de plus affreux. J'ai lu les descriptions qu'on en a faites; j'ai vu des dessins qu'on en a tracés; mais les unes et les autres ne rendent qu'imparfaitement le sentiment d'épouvante et de tristesse qu'on éprouve en la contemplant. Elle sort brusquement du sein de l'Océan, et s'élève presqu'à pic jusqu'à la hauteur de quatre cent cinquante toises; de vastes ravins la divisent; des gorges profondes la sillonnent; et ses rochers, confusément entassés les uns sur les autres, n'offrent à leur surface aucun arbrisseau, aucune trace de végétation. En voyant ce tableau de désordre et de stérilité, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette île le produit d'une éruption volcanique. J'ajouterai que l'idée que j'en donne ici ne convient pas à tel ou tel point de la côte, mais à la circonférence tout entière.

A neuf heures, nous entrâmes dans la baie de Saint-James, et, après qu'on y eut jeté l'ancre, je me fis conduire à terre, et m'acheminai vers la ville du même nom. Elle est bâtie dans une vallée entourée de hauts rochers, dont les sommets avancent en saillie au-dessus des habitations, et semblent les menacer d'une destruction prochaine. On entre dans James-Town par un beau pont-levis et par une grosse porte, qu'on n'aperçoit bien que quand on est au-dedans des murs, à cause du roc qui, à l'extérieur, se projette en avant, et la cache en grande partie. Le premier objet qui frappe les regards, lorsqu'on a franchi cette porte, c'est une place carrée, qui est formée par l'église principale de la ville, le palais ou gouvernement, un jardin public, et quelques bâtimens, dont les uns sont des magasins, les autres des maisons particulières, et qui produit un effet très-agréable. La ville a environ un mille de longueur, et peut contenir à peu près deux cents maisons. Ces dernières sont bâties en pierre; mais leur toiture est en bois. Un ravin profond et étroit coupe Saint-James en deux portions, et concourt à la rendre propre et saine, en servant de réceptacle à ses immondices, qui sont ensuite entraînées par les eaux qui y affluent. Trois jolis ponts, jetés sur ce ravin entretiennent les communications entre les deux portions de la ville. La principale rue part du nord de la place, et se compose de bâtimens destinés en partie au logement des employés civils de la Compagnie des Indes; à l'extrémité de cette rue, sont situées les casernes

(1) Le lieutenant Ennis est le même qui faisait partie de l'expédition entreprise pour établir une colonie dans l'Australasie, page 157.

qu'occupent les officiers et les soldats de la garnison. Les rues et la place sont plantées d'un double rang de pruniers sauvages, qui, ayant aujourd'hui atteint leur pleine croissance, procurent à la ville beaucoup de fraîcheur et des fruits d'une saveur très-agréable. James-Town possède une école publique et quelques établissemens industriels, parmi lesquels il faut compter trois brasseries.

Je retrouvai ici une ancienne connaissance dans M. Thomas, l'un des plus respectables négocians de l'île, et je l'eus heureusement pour guide dans la course que je fis aux environs de la ville. Voulant profiter du peu de momens que je pouvais donner à Sainte-Hélène, pour y voir le tombeau de Napoléon, je témoignai mon désir à cet égard à M. Thomas, qui sur-le-champ fit apprêter des chevaux, et partit avec moi pour le lieu où ce tombeau est situé. Nous suivîmes d'abord un chemin tracé sur le flanc d'une colline, à l'est de la ville (Ruperts Hill), et qui nous conduisit, en un petit quart d'heure, à la jolie habitation des *Briars*, la première que Napoléon occupa en arrivant dans l'île. Je fus curieux, par cette raison, d'en voir l'intérieur; nous descendîmes en conséquence de cheval, M. Thomas et moi, et nous nous mîmes à parcourir la maison et les jardins qui en dépendent. La maison est petite; mais elle s'agrandit à mes yeux par le souvenir de l'homme extraordinaire qui l'avait occupée, et ce ne fut pas sans un certain plaisir que je m'assis pendant quelques minutes sur un canapé sur lequel, me dit-on, il s'était souvent reposé. Cette habitation est la propriété de M. Balcombe, trésorier actuel du gouvernement à Sydney, dans la Nouvelle-Hollande (1). Pressés par le temps, nous la quittâmes après avoir jeté sur elle un coup-d'œil rapide, et nous gagnâmes, par une fort bonne route, le sommet d'une colline qu'on appelle *Alarm Ridge Hill*, située à une lieue de James-Town, et à trois cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer. Ce point élevé domine sur la ville, sur la baie et sur une portion considérable de l'île. On découvre de là Longwood, Deadwood, Flagstaff-Hill, Lagrange, la vallée d'Arno. L'île s'offre ici sous un aspect tout autre que celui sous lequel je l'avais d'abord aperçue. De ce point on voit bien encore des rochers escarpés et de profonds abymes; mais on aperçoit aussi quelques fermes bien entretenues et différentes maisons de plaisance, qui appartiennent aux négocians de la ville, et qui sont éparses sur les collines d'alentour. Tout ce qui était susceptible de culture paraît avoir été ici mis à profit; des plantations qu'on a faites dans diverses parties de l'île se développent et y prospèrent; l'intérieur commence enfin à se couvrir d'herbes et de vergers; déjà, dans quelques endroits, les rochers se cachent sous des ombrages, et, dans d'autres, les collines et les vallées présentent des masses de verdure, où l'on voit paître des bœufs et quelques troupeaux de moutons.

Après avoir promené un moment nos regards sur ce spectacle agréable, nous passâmes de Alarm Ridge Hill à Huttsgate, lieu que l'on me dit avoir été habité par le général Bertrand, et où la route se partage en trois branches, dont l'une va se rendre au Pic-de-Diane (sommet d'une haute montagne), une autre à Plantation-House, demeure de l'ex-gouverneur sir Hudson Lowe, et une troisième à Longwood, dernière habitation de l'illustre exilé dont nous allions visiter la sépulture. A Huttsgate, nous quittâmes nos chevaux, et descendîmes, par un sentier tortueux, jusqu'au fond d'un petit vallon. C'est là qu'est situé le tombeau objet de notre curiosité. Ce tombeau ne présente en lui-même rien de remarquable; c'est un simple carreau de marbre, sans ornement et sans inscription; mais cette simplicité même a quelque chose qui en impose et qui augmente l'émotion avec laquelle on approche de cette sépulture. Le site où elle se trouve a été heureusement choisi. Tout y respire le calme et la solitude. Le vallon est fermé de tous côtés par des collines, dont quelques-unes s'élèvent presqu'à pic, et qui, comme le vallon même, ont leur surface couverte d'une épaisse verdure. Il règne dans ce vallon une température très-égale. La végétation y est extraordinairement active, et on y voit constamment fleurir une foule d'arbustes et d'arbrisseaux, tels que le seringat, le rosier, le myrte, le jasmin, le géranium, le magnolier, et d'autres. A quelques pas du monument est une source vive, d'où jaillit une eau qui coule dans un bassin grossièrement taillé dans le roc. Deux saules pleureurs ombragent le tombeau, et tout autour croissent des fleurs que quelques habi-

(1) Le même dont il est question dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*.

tans de l'île entretiennent. Il est impossible de ne pas être profondément ému à la vue de ce simple monument, qui rappelle de si grands souvenirs et une destinée si extraordinaire (1).

Malheureusement à peine avais-je eu le temps de le contempler qu'il fallut m'en éloigner; ce ne fut pas toutefois sans emporter quelques boutures que je détachai des saules pleureurs et des géranium qui touchent immédiatement la tombe, et que j'ai réussi depuis à faire croître en Angleterre. Je dis alors adieu à Napoléon et à sa dernière demeure, et je repris avec mon guide le sentier qui devait nous conduire hors du vallon. La *Résolution* devant mettre à la voile ce même soir, et le jour étant déjà fort avancé, je dus abandonner le projet que j'avais formé de visiter aussi Longwood, habitation à jamais illustrée par le séjour que l'illustre captif y a fait, et je me hâtai de retourner avec M. Thomas à James-Town, où j'eus encore le temps de partager un repas avec lui, avant que le signal du départ ne fût donné. On me fit remarquer chez mon hôte une glace de cristal de fort grande dimension, qui avait appartenu à l'ex-empereur; elle était d'une seule pièce et avait quatre-vingts pouces de haut sur soixante de large. Le cadre dans lequel elle est enchâssée, est noir et sans dorure ou ornement quelconque. On me montra aussi, comme objets curieux, des cordons de sonnette qui avaient servi au même personnage; ils étaient de soie et dorés. Tous les meubles de Longwood sont aujourd'hui dispersés dans les plus riches maisons de James-Town. Leurs propriétaires actuels les ont acquis à l'envi l'un de l'autre, et le prix qu'on y attache ne fait que s'accroître avec le temps.

Voici quelques renseignemens sur l'île, que je me suis procurés pendant le séjour de quelques heures que j'y ai fait :

Le climat est tempéré, et j'ai de la peine à croire qu'il ne soit pas sain; car à James-Town, le thermomètre n'est jamais au-dessus de 79 degrés (de Fahrenheit), ni au-dessous de 71. A Longwood, il ne s'élève qu'à 72°, et il descend jusqu'à 56. Le terme moyen de la température à James-Town, est de 74°; l'air y est, d'ailleurs, constamment rafraîchi par la brise de mer. Les orages sont rares à Sainte-Hélène, la foudre et les éclairs y sont à peine connus. Quoique cette île soit, comme nous l'avons dit, d'origine volcanique, ce qui est prouvé par la disposition de ses parties et par l'absence de tout roc primitif, il n'y a pas eu d'éruption et il ne s'y est pas fait sentir de tremblement de terre, depuis qu'elle est découverte. L'inconvénient dont les habitans ont le plus à souffrir, est le défaut de pluie. La sécheresse y a duré quelquefois pendant trois années consécutives, et y a flétri alors toute espèce de végétation; mais ces cas sont fort rares, et communément la sécheresse n'y est que de quelques mois.

L'agriculture de cette île est à peu près nulle, ce qui tient, en partie, à la nature même du sol, qui, étant inégal et rocailleux, ne permet pas l'usage de la charrue, et, en partie, dit-on, à la cupidité mal entendue des fermiers, qui, plutôt que de réduire le prix des grains, le laissent sécher sur pied. Par suite de l'extrême cherté des denrées, peu de bâtimens, si l'on excepte ceux de la Compagnie des Indes, viennent s'approvisionner dans ce port; d'où il résulte que le commerce n'y a guère d'activité. Dans le cours du mois de février, il est passé vingt-neuf bâtimens devant Sainte-Hélène, sans qu'aucun d'eux y ait relâché, ou ait eu une communication quelconque avec ses habitans.

La population de Sainte-Hélène s'élève à plus de cinq mille ames; savoir : blancs, huit cent soixante-dix, dont cent soixante hommes, deux cent soixante-dix femmes; deux cents enfans mâles et deux cent quarante filles; noirs, treize cent soixante, dont quatre cents hommes, trois cent vingt femmes, trois cent dix garçons et trois cent trente filles. On y compte, en outre, quatre-vingt-dix-huit noirs esclaves de la Compagnie, cinq cents noirs libres, trois cents Chinois, douze Lascars, ce qui fait neuf cent dix; en tout trois mille cent quarante, auxquels il faut ajouter environ deux mille individus pour les troupes de la garnison et leurs familles, et l'on a ainsi un total de cinq mille cent quarante ames.

Les ressources de l'île, en bestiaux, se composent d'environ trois mille bœufs et vaches, et cinq mille moutons, chèvres et porcs, quelques chevaux et des ânes. On y élève beaucoup de pigeons et de volailles.

Sainte-Hélène est fortifiée par d'excellens ouvrages, lesquels sont entretenus avec beaucoup

(1) Voyez la traduction des beaux vers inspirés à un voyageur anglais par la tombe de Napoléon, page 245.

de soin. La ville est défendue au couchant par un fossé et par un rempart, et au levant par les hauteurs de Munden et de Rupert, et par les batteries de Banks. Toute la baie est également munie de batteries; enfin, sur toute la côte, il n'y a pas un seul point attaquable qui ne soit fortifié par l'art; pas une seule brèche où l'on ne voie au-dehors percer un canon. Nul doute qu'avec Gibraltar, cette place ne soit la plus forte de toutes celles de l'empire britannique, et peut-être même ses roches inaccessibles et ses ressources intérieures en rendraient-elles la conquête encore plus difficile.

Satisfait de m'être procuré ces divers renseignemens et d'avoir vu le tombeau que je viens de décrire, il ne me restait plus qu'à prendre congé de mon hôte et à rejoindre ma frégate qui s'apprêtait à mettre à la voile, ce que je fis sans retard. Elle appareilla sur les sept heures du soir, et, aidée d'un vent propice, elle sortit du port, et nous continuâmes notre route pour l'Europe.

Le 5 mars suivant, nous nous trouvâmes devant l'île de l'Ascension, qui est située sous le 7° 55′ de latitude australe, et le 14° 16′ de longitude occidentale. Cette île, qui s'élève moins haut que celle de Sainte-Hélène, est, comme elle, d'origine volcanique; elle est nue, stérile et presqu'inaccessible; on n'y trouve pas d'eau douce, et elle n'offre d'autre ressource, en fait de vivres, que des tortues qu'on pêche sur ses côtes. Pendant la captivité de Napoléon, on y avait mis une corvette en station.

(*Monthly Magazine.*)

Mélanges.

ANECDOTES SUR L'EMPEREUR ALEXANDRE.

« J'ÉTAIS à Aix-la-Chapelle à l'époque du congrès, écrit un correspondant de l'*Examiner*; l'empereur Alexandre se promenait souvent de grand matin dans les environs de cette ville. Je le rencontrai un jour, de très-bonne heure, dans le joli bois appelé *bois Pauline*, promenade favorite de la princesse Pauline Borghèse, sœur de Napoléon, lorsqu'elle venait prendre les eaux. Il était vêtu en simple frac de couleur bleue. Après m'avoir souhaité le bonjour en m'abordant, il me demanda si je pouvais lui dire le nom du propriétaire d'un grand bâtiment neuf peu éloigné du bois, qu'il m'indiqua avec sa canne. Je satisfis sa curiosité en lui apprenant que c'était une filature de laine, et que le propriétaire, que je connaissais, s'appelait M. Ludwig. Il me demanda alors s'il lui serait possible de voir cet établissement, en ajoutant qu'il était aide-de-camp de l'empereur de Russie. J'offris de l'y conduire, et il accepta avec empressement ma proposition. Comme nous approchions du bâtiment, nous fûmes rencontrés par M. Ludwig, à qui je demandai la permission de voir sa fabrique, pour l'étranger qui m'accompagnait. M. Ludwig, qui savait aussi bien que moi que cet étranger était l'empereur Alexandre, respecta son *incognito*, et le conduisit à sa filature, dont il lui fit voir successivement tous les ateliers; ce qui prit environ une couple d'heures. L'empereur accepta ensuite chez M. Ludwig un déjeuner, qui se composa simplement de café, de pain et de beurre. La pièce dans laquelle ce déjeuner fut servi, était tapissée de gravures qui représentaient divers exploits de Napoléon, et dans l'une d'elles était figurée son entrevue avec Alexandre, sur le Niémen. Celle-ci fixa particulièrement l'attention de l'empereur. Après l'avoir considérée pendant quelques momens, il dit : « C'est vrai; mais pourquoi n'en fit-il pas autant, en 1815, sur la Loire, au lieu d'aller se livrer aux Anglais? Il le pouvait, et, s'il l'avait fait, il serait peut-être encore empereur des Français.—Mais, observa M. Ludwig, la maison de Bourbon? — La maison de Bourbon! répondit vivement l'empereur; oui, vous

avez raison, c'était alors un obstacle; mais il l'aurait pu en 1814, quand les bourbons n'étaient encore pour rien dans la guerre. »

Lorsque l'empereur prit congé de M. Ludwig, il le remercia poliment de l'accueil qu'il en avait reçu, et, en traversant une cour pour se retirer, il fut rencontré par une douzaine d'ouvriers qui le reconnurent et le saluèrent à trois reprises, par les cris de *vive l'empereur!* Alexandre parut un peu surpris de ces acclamations; et s'y déroba précipitamment, comme un homme pressé par le temps. Mais, deux heures après, il vint à la fabrique un officier chargé d'une lettre de l'empereur pour M. Ludwig, laquelle était accompagnée d'une superbe bague pour lui, et de cent ducats à distribuer parmi ses ouvriers.

Alexandre vivait à Aix-la-Chapelle d'une manière très-simple et n'avait près de lui qu'une suite peu nombreuse. Il faisait ses visites dans une voiture de louage, et il avait pour cocher un ivrogne qui le menait toujours du train le plus rapide. Il lui parvint plusieurs fois des plaintes contre ce cocher, et l'empereur lui avait, en conséquence, recommandé de mener désormais plus sagement. Ce cocher, en le conduisant une fois par la rue St.-Aldebert, fit verser un cabriolet. L'empereur, outré de colère, s'élança hors de sa voiture, arracha lui-même cet homme de dessus son siége, et l'obligea de s'en retourner chez lui à pied.

Un jour, ayant rencontré le roi de Prusse dans une rue étroite de cette ville, où deux voitures ne pouvaient passer de front, Alexandre descendit promptement de voiture, et s'avançant vers celle où était le roi, il lui dit: « Allons, mon frère, laissons faire les cochers; » et ayant pris le bras du roi, qui s'était, de son côté, empressé de descendre, les deux princes s'en allèrent à pied, au grand amusement des assistans.

Dans une autre occasion, l'empereur Alexandre, s'étant égaré dans les rues d'Aix-la-Chapelle, s'approcha de l'échoppe d'une marchande de pommes, et lui demanda si elle pouvait lui dire où demeurait l'empereur Alexandre. « Eh! me croyez-vous aussi simple que vous autres Russes? lui répondit-elle. Vous êtes l'empereur vous-même, et vous devez savoir, mieux qu'un autre, où vous demeurez. » (*Examiner.*)

ANECDOTE SUR LES FUNÉRAILLES DE SHÉRIDAN.

On ne sait pas pourquoi M. Moore, en rendant compte de l'enterrement de Shéridan, dans les mémoires qu'il vient de publier sur cet homme célèbre, a passé sous silence une des circonstances les plus remarquables et les plus douloureuses de ses funérailles, circonstance trop généralement connue pour qu'il ait pu l'ignorer. Lorsque les personnes qui se proposaient de rendre les honneurs funèbres aux restes mortels de Shéridan furent rassemblées, et que l'on fut sur le point de soulever le cercueil pour le placer sur le corbillard, un homme fort bien mis, qui paraissait profondément attristé, entra dans la pièce où se trouvait cette réunion, composée de l'élite des trois royaumes, s'avança ensuite vers le cercueil et demanda pour grâce singulière qu'il lui fût permis de fixer, pour un dernier moment, ses regards sur les traits de son malheureux ami. Cette grâce fut accordée à ses vives instances; l'on dévissa (1) le dessus du cercueil, et le visage de Shéridan fut mis à découvert. Mais, quelle fut la surprise et l'horreur des assistans, lorsque l'individu en question sortit de sa poche un mandat de prise-de-corps, obtenu pour dette contre Shéridan, et que, muni de cet instrument légal, il saisit le cadavre. M. Canning et lord Sydmouth, qui étaient au nombre des personnages réunis autour du cercueil, se retirèrent avec l'officier de justice et soldèrent de leurs deniers la dette en question, qui s'élevait à environ 500 livres sterling (12,500 fr.) (*Examiner.*)

ESQUISSE DU CARACTÈRE ANGLAIS, ÉCOSSAIS ET IRLANDAIS (2).

S'il fallait donner, en peu de mots, l'explication du caractère des trois nations différentes dont l'assemblage compose la population des

---

(1) NOTE DU TRAD. En Angleterre les cercueils sont vissés et non pas cloués, afin de ménager la douleur des familles que le bruit des coups de marteau ne pourrait qu'augmenter.

(2) NOTE DU TRAD. Le journal anglais d'après lequel nous avons reproduit cette peinture vive et animée du caractère des peuples de la Grande-Bretagne, l'a lui-même empruntée d'un ouvrage de M. Mudie, intitulé : *Attic fragments of characters, customs, opinions and scenes.* London, 1825.

trois royaumes, d'après les causes qui semblent avoir une influence immédiate sur la direction générale de leurs actions, on pourrait dire que l'Anglais est guidé par l'habitude, l'Écossais par la réflexion et l'impulsion, tandis que l'Irlandais se laisse entraîner par la seule impulsion.

Comparativement aux deux autres, l'Anglais est froid, silencieux, repoussant dans ses manières; le chemin de son cœur est long et pénible, et rarement parvient-on jusqu'à son amitié. Si vous obtenez d'être admis chez lui, faveur qui ne vous est accordée qu'avec toutes les précautions imaginables, vous trouverez de la politesse, mais jamais de la cordialité; sa figure, plutôt que son cœur, vous diront que vous êtes le bien-venu. C'est un usage auquel il consent à se soumettre d'assez bonne grâce, sans qu'il paraisse ni avoir désiré votre visite, ni en éprouver le moindre contentement; jamais il ne vous demandera de la prolonger, ni ne vous pressera de goûter les mets qui pourraient être servis devant lui. Sa conversation roulera sur les affaires et sur des sujets communs et rebattus, tels que le gouvernement, les nouvelles du jour, la pluie et le beau temps; mais ne croyez pas qu'il cherche le moins du monde à deviner la corde qu'il pourrait faire vibrer agréablement à votre oreille : il est vrai qu'il ne daignera pas plus vous indiquer celle qu'il entendrait résonner avec plaisir. Enfin s'il lui arrive d'exercer l'hospitalité, à la façon des héros d'Homère, on dirait qu'il n'a qu'une chose en vue : c'est le moment où il congédiera son hôte, et accompagnera de ses vœux son heureux départ.

L'Anglais aime à se vanter de son pays, en même temps qu'il murmure contre les lois qui le régissent. Son refrain continuel est, que lui, l'état, ses concitoyens courent à leur ruine, et cependant il se complaît dans l'énumération de leurs immenses richesses. Écoutez ses plaintes : il est réduit à la mendicité, il va mourir de faim; mais regardez sa maison, c'est un palais, et, pour lui, il étouffe dans son embonpoint. S'il remplit tous ses devoirs envers sa famille, s'il est doux et poli envers ses domestiques, c'est moins par affection et par bonté de cœur, que parce qu'ils sont *ses* domestiques et *sa* famille. En toutes choses, on retrouve sans cesse l'égoïsme, le *moi* éternel, quoiqu'on ne puisse lui reprocher cette vanité ridicule, et si fréquente ailleurs, qui consiste à se glorifier de ses talens, de ses richesses et de ses parens. L'orgueil anglais n'est pas un orgueil de famille, de talens ou de fortune; dans ce pays, on est fier d'être soi-même, d'être né sur le sol anglais, de pouvoir fournir sa carrière sans secours étrangers. Après cela, on est indifférent à toute espèce de connaissance ou de savoir qui n'a pas pour but principal l'accroissement des capitaux, et, si l'on parvient à guider heureusement sa barque, on s'inquiète fort peu que le reste du monde surnage et s'enfonce dans les flots.

Mais quelque froideur que répandent dans son commerce l'égoïsme et l'indépendance personnelle, au moyen de laquelle il rapporte tout à lui-même, ce triste défaut n'est pas sans compensation. Jamais un Anglais ne cherchera à s'immiscer dans vos secrets; aussi, dans votre prospérité, vous n'éprouverez pas avec lui cette douce jouissance que le cœur ressent de rendre un ami témoin de notre bonheur, de même que si la fortune vous abandonne, vous n'aurez pas à gémir sur sa désertion, ni à regretter d'avoir été trompé dans votre attente. Comme il ne sait pas aimer avec ardeur, sa haine n'a pas d'amertume. La même qualité qui le rend indifférent à votre bonne opinion, lui fait trouver peu de plaisir dans la vengeance. Il serait incapable de digérer le moindre affront fait à sa qualité d'homme; mais personne sur la terre n'est susceptible de supporter avec plus d'impassibilité la perte de son bien, et de moins garder rancune à ceux qui en auraient été la cause, soit par fraude, soit involontairement.

C'est une conséquence naturelle de son caractère, que cette franchise et cette loyauté qu'il apporte dans toutes ses querelles. S'il se sent pressé par son adversaire, il ne cherchera pas à lui échapper par un jeu de mots, comme l'Écossais, ni à l'intimider par de belles paroles, ainsi que l'habitant de l'Hibernie. Si, au contraire, il a l'avantage, et qu'il lui arrive de le trouver en défaut, il regardera comme indigne de lui de faire usage de toutes ses ressources. Ce qu'il demande, c'est un champ égal; il s'y présente avec hardiesse, offre beau jeu à son antagoniste, et combat avec la vigueur d'un lion. Est-il vaincu, il se rend de bonne grâce; et, de même qu'il ne se regarde pas comme humilié par une honorable défaite, de même il n'a aucune arrogance lorsqu'il a remporté la victoire.

Voilà sur quoi repose cette sincérité parfaite

qui, en exposant continuellement les Anglais à être dupes des impostures qu'un étranger découvrirait sans la moindre peine, fait de leur pays un véritable Potose pour les charlatans de toutes les couleurs, et les rend, en même temps, les hommes du monde les plus sûrs dans les affaires et les relations commerciales Sans doute, guidés comme ils le sont par l'intérêt personnel, ils paraîtront difficiles et tenaces dans la conclusion d'un marché; mais une fois qu'ils ont donné leur parole, il n'est personne qui l'observe plus religieusement, et aucune considération ne peut les déterminer à y manquer.

Les succès qu'ils obtiennent dans le commerce, la supériorité dont ils font preuve dans les arts mécaniques, s'expliquent facilement par cette attention concentrée qu'ils portent sur la profession qu'ils ont embrassée, comme sur eux-mêmes. Quelque chose qu'un Anglais entreprenne, il a à cœur de la connaître parfaitement, non pas tant pour en retirer de grands bénéfices que pour l'exécuter de la meilleure manière possible. C'est pourquoi la parole d'un négociant et le travail d'un ouvrier de cette nation présentent plus de garanties que n'en offriraient ceux des individus des mêmes classes dans toute autre partie du monde.

On le retrouve encore le même dans ses plaisirs; toujours soumis à l'empire de l'habitude. Il fréquente le même café, s'assied à la même place, boit la même sorte de liqueur, lit les mêmes journaux; ce n'est pas que toutes ces choses soient les meilleures dans leur genre; mais il y est accoutumé. Cette singularité se fait remarquer d'une manière plus frappante encore dans ses opinions politiques. Ce serait une erreur de penser qu'il y est attaché par la conviction intime de leur justesse, ou parce qu'elles sont une conséquence rigoureuse des principes constitutionnels; elles ont été inculquées dans son esprit dès l'enfance, et un motif aussi plausible lui suffit pour les conserver tant qu'il vivra. Semblable à cet homme qui, la première fois qu'on lui présenta une asperge, la mordit par le mauvais bout, et voulut toujours faire de même, s'il avait eu le malheur de tomber dans une pareille méprise, il voudrait, jusqu'à la fin de ses jours, manger l'asperge de la même façon, uniquement pour ne pas se montrer inconséquent.

Enfin, l'Anglais est, dans toutes les circonstances de la vie, un être d'habitude et de formes, soumis passivement aux lois et aux coutumes qui ont été établies, disciple du temps plutôt que de la raison, plein de sincérité, d'honnêteté, mais opiniâtre dans ses opinions, et remarquable surtout par son tempérament flegmatique.

L'Écossais en diffère essentiellement; il serait difficile de dire s'il lui est préférable. Bien loin de se tenir à l'écart, de vivre indépendant des autres, et de trouver son plus grand bonheur à se concentrer en lui-même, ainsi que le pratique l'Anglais, sa curiosité inquiète le porte sans cesse à examiner chaque personne et chaque chose qui s'offrent à ses yeux; l'entraînement de sa passion décide ensuite de son amour ou de sa haine à leur égard.

La recommandation la plus légère lui suffit pour ouvrir sa maison à un étranger; si sa table n'est pas toujours aussi splendidement servie qu'en Angleterre, on est sûr au moins que son accueil sera plus cordial. Mais il va disputer avec son hôte, le contredire, l'entretenir de sa personne et de ses affaires dans les plus grands détails, l'accabler à son tour, de questions, et lui témoigner en même temps tant d'attentions, lui prodiguer tant de soins, qu'on est tenté de pardonner une curiosité aussi impertinente en faveur de sa politesse.

Le caractère observateur et passionné qui distingue l'habitant septentrional de la Grande-Bretagne, répand dans la société plus d'agrément qu'on n'en trouve d'ordinaire dans celle de ses concitoyens du midi, mais elle ne présente pas la même sécurité. Non content d'analyser vos opinions en votre présence, il soumet votre caractère à la même opération aussitôt que vous l'avez quitté; et, comme la réflexion tend à le rendre aussi précautionné dans ses rapports ultérieurs qu'il avait paru enthousiaste au premier abord, on peut compter que la moindre remarque défavorable qu'il aura faite, au sujet de votre caractère ou de votre fortune, aura été scrupuleusement notée et enregistrée. Aussi long-temps que la fortune vous sourit, vous ne rencontrerez nulle part un homme qui soit plus disposé à vous être utile, qui vous serve plus efficacement; êtes-vous dans le malheur, il prend aussitôt congé de vous, et vous laisse sans cérémonie.

Si on n'a pas à lui reprocher l'apathie commune aux Anglais, on n'a pas également à louer en lui la sincérité, qualité si recommandable

chez ces derniers. Il y a moins de lucidité dans les conceptions politiques de ceux-ci, moins de profondeur dans leurs doctrines que dans les siennes ; mais il ne sait pas, comme eux, s'élever dans la pratique à une aussi noble indépendance.

Quelque étranges que soient les particularités qui séparent les individus de ces deux peuples, celles qu'on observe chez les Irlandais sont encore beaucoup plus frappantes. On a vu des Anglais être pris pour des Écossais, et des Écossais pour des Anglais. Jamais un Irlandais ne donnera lieu à semblable méprise : il ne ressemble à rien autre chose qu'à lui-même. Si le hasard vous le fait rencontrer, il est à l'instant votre ami ; il n'est pas d'admiration qu'il n'éprouve pour votre personne, et vous en entendrez sortir de sa bouche l'expression brûlante, à travers toute l'exagération de son langage passionné et hyperbolique. Mais qu'une autre idée, quelle qu'elle soit, vienne effleurer son esprit, tout change de face : il est devenu votre plus cruel ennemi ; il partagera avec vous sa dernière pomme de terre, et avant que vous ne l'ayez mangée, peut-être aura-t-il déjà enfoncé dans votre gorge le couteau qui avait servi à la partager.

Avez-vous envie de l'employer ? il est capable de tout, possède toutes les connaissances, peut tout faire ; son ame, sa vie, son bien, tout est à votre disposition. Si vous le mettez réellement à l'épreuve, il fera à peine la moitié de ce qu'il a promis. Néanmoins, il met tant de naïveté dans ses actions, que, malgré l'expérience, vous pourrez difficilement vous abstenir d'avoir recours à lui une seconde fois.

Comme les autres, il a son genre d'égoïsme qui se fait d'autant plus remarquer, que l'amitié et le dévouement sont le thème de chacun de ses discours. Il y a encore ici un nouveau point de divergence entre lui et les Écossais et les Anglais. Son amitié n'est pas franche et ouverte comme celle des premiers ; calme et mesurée, de même que chez les seconds : c'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'égoïsme de la passion, le besoin d'une bienveillance immédiate, sans aucun retour sur le passé, sans calcul pour l'avenir ; il est victime, il est esclave de son entraînement. Voilà le seul principe qui guide l'Irlandais ; et c'est à cela qu'il sacrifie amitié, honneur, patrie, succès dans le monde, tout enfin.

Quand il vous jure un attachement éternel, vous ne devez pas mettre en doute sa sincérité ; car, si vous aviez la faculté de rendre durables les motifs qui, à ce moment, déterminent sa volonté, jamais il ne trahirait la parole qu'il a donnée ; mais les tyrans de son ame lui impriment une nouvelle direction : il faut, malgré lui, qu'il obéisse.

Gai, brillant, agréable dans ses manières, n'étant pas entravé, comme l'Anglais, par des formes dont l'observation devient chaque jour plus rigoureuse, ni arrêté, comme l'Écossais, par des principes auxquels on s'attache de plus en plus, il semblerait qu'il a à sa disposition plus de chances de réussite dans le monde que ses deux compatriotes ; cependant, il n'en est rien. Privé de la sincérité solide de l'un, et de la prudence calculatrice de l'autre, portant en outre ses vues à des hauteurs où il ne peut atteindre, il est exposé à des chutes continuelles. D'ailleurs, l'ambition n'occupe pas long-temps son esprit ; elle en sort pour faire place à d'autres passions.

L'Anglais marche droit vers son but ; l'Écossais fait çà et là quelques détours, lorsqu'il a reconnu qu'ils peuvent raccourcir son chemin ou faciliter la montée ; l'Irlandais vole tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, se renverse avec fracas, et souvent termine sa course au point où il l'a commencée. Pour ce qui regarde les facultés intellectuelles, le premier est persévérant, mais tardif ; le second a plus de variété, plus d'intensité dans l'esprit, quoiqu'il ne sache pas se fixer aussi opiniâtrément sur un même sujet. Quant au dernier, c'est la légèreté du vent ; mais aussi c'est le même vide. Un Anglais qui a du pouvoir est, en général, hautain, froid et réservé ; la confiance qu'il a en lui-même l'empêche de compter sur la faveur ou sur l'assistance des autres hommes. Un Écossais, dans une position aussi favorable, n'en est que plus disposé à l'intrigue ; et, dans le seul but de satisfaire à la gloriole d'obliger ses parens, il aura recours à des moyens qu'un Anglais regarderait comme indignes de lui. L'Irlandais oubliera ses intérêts pour sa vanité ; quiconque saura flatter ses passions, est assuré d'en faire sa dupe.

En Écosse, un homme est banni pour avoir commis un grand crime ; en Angleterre, pour un crime plus léger ; en Irlande, moralement parlant, pour la moindre faute. Il résulte de là

que, dans la Nouvelle-Galles du Sud, un Irlandais peut devenir un excellent homme; un Anglais, un homme passable; tandis que l'Écossais restera toujours un détestable scélérat.

Telles sont les rapides esquisses du caractère des trois peuples dont se compose la Grande-Bretagne.

(*Lit. Gaz.*)

ANTIQUITÉS GRECQUES TROUVÉES AUX ANTILLES

Un savant de l'Allemagne, le docteur Sieber, écrivait dernièrement, dans un journal de son pays, qu'il était convaincu que c'était l'Amérique que les anciens désignaient sous le nom d'Atlanlide. A l'appui de cette opinion, il observe que Christophe Colomb se confirma dans l'idée qu'il avait de l'existence d'une contrée située au-delà de l'Océan Atlantique, par les pièces de bois, les fruits et les plantes d'espèces inconnues en Europe, qui étaient jetées fréquemment sur les côtes de l'ancien continent, entre le 20e et 40e degré de latitude nord. Il n'y a, ajoute M. Sieber, aucune raison de supposer que la même chose n'arrivât pas deux mille ans auparavant. L'attention des Phéniciens et des Carthaginois avait dû en être d'autant plus frappée, que les observations immédiates et pratiques étaient alors les seuls moyens qu'eussent les peuples navigateurs de se guider dans leurs voyages. Comme les Carthaginois, en particulier, connaissaient les îles du cap Vert, le docteur Sieber suppose qu'ils devaient connaître également les côtes de l'Afrique occidentale, jusques et y compris la côte d'Or. Dès-lors, ils n'auront pas manqué d'observer les courans de l'Océan Atlantique, et quelques navigateurs intrépides, encouragés par les observations déjà faites et par la connaissance des vents qui règnent, à certaines époques, dans ces mers, se sera éloigné des côtes de l'Afrique, en suivant la direction des courans. Après avoir exposé cette hypothèse, le docteur Sieber la confirme par le récit d'une découverte importante, qui tend à faire croire qu'il existait jadis une colonie grecque dans l'île de la Trinité, aux Antilles.

Il raconte qu'un M. Wrbna qu'il avait, il y a quelque temps, envoyé dans l'île de la Trinité pour faire des collections d'histoire naturelle, lui donna, à son retour en Allemagne, une petite pierre ou pâte de verre qu'il avait découverte dans cette île, et qu'il croyait être une antiquité romaine. D'abord M. Sieber supposa que c'était une plaisanterie, et il ne fut pas peu surpris en apprenant de M. Wrbna les particularités suivantes :

Ayant fait quelques excursions dans le voisinage de *Port d'Espagne*, où il avait débarqué, ce voyageur se rendit un jour dans la plaine de Maraval qui en est éloignée de deux lieues; lorsqu'il y fut arrivé, il alla visiter la plantation de M. Elie Bossières, qui appartenait autrefois à M. Dacamp, où il apprit que l'on découvrait souvent différens articles, tels que vases, ustensiles, etc., qui paraissaient être grecs ou romains.

M. Wrbna ayant vu les antiquités *déterrées* à Salzbourg, et la place où on les avait découvertes, témoigna le désir d'examiner quelques-uns de ces articles et de connaître le lieu d'où on les avait retirés. M. Bossières n'avait alors sous la main aucun objet propre à satisfaire la curiosité de notre voyageur; mais il lui indiqua l'endroit où il pourrait faire des recherches.

M. Wrbna se rendit, à environ un quart de lieue de la plantation, dans un petit vallon couvert d'une riche verdure, et ombragé par de beaux palmiers de différentes espèces. En fixant ses yeux sur le sol, il aperçut une petite pierre qu'il ramassa, et, après en avoir détaché la terre qui y était adhérente, il reconnut que c'était une production de l'art, qui avait dû autrefois être portée en anneau, et qui probablement avait servi de sceau; ce petit monument lui parut appartenir à l'art grec.

Surpris qu'une contrée, si éloignée de l'Europe, eût pu être visitée par les Grecs, il fut dans d'autres parties de l'île pour continuer ses recherches. A Port d'Espagne, on lui parla d'outils, d'armes et d'autres monumens récemment découverts, mais auxquels on attribuait une origine indienne. Il s'informa des points où ces découvertes avaient été faites, espérant toujours qu'il finirait par trouver quelque chose de propre à confirmer ses conjectures. Il visita entre autres, Naparim, petite ville maritime au sud de Port d'Espagne. Un Écossais qu'il y rencontra le conduisit dans une propriété qui appartenait à M. Don, et où il y avait un lieu de sépulture que l'on croyait indien. En remuant la terre, on y avait plusieurs fois trouvé des vases de poterie, qui contenaient des fragmens

d'os brûlés. Les nègres de la plantation mettaient ordinairement ces vases en pièces, de manière que le propriétaire ne put montrer à M. Wrbna que deux couvercles, et quelques autres fragmens.

M. Wrbna déclare que ces fragmens étaient, sans aucun doute, d'origine grecque ou romaine, attendu qu'ils ressemblaient parfaitement à ceux qu'il avait vus à Salzbourg. Il n'y avait d'inscription sur aucun; mais l'un des couvercles qui avait la forme d'une tête humaine et qui était d'un bon travail, avait une analogie frappante avec le couvercle de ces vases désignés sous le nom de *canope;* il était impossible d'attribuer aux Indiens un travail d'une exécution si remarquable.

Nous allons maintenant décrire la petite pierre. Elle a environ un pouce (anglais) de long sur un demi pouce de large; la couleur en est noirâtre. Une fracture qui se trouvait sur ses bords, donne lieu de croire que c'est une de ces substances volcaniques qui ressemblent à l'*obsidienne*, les pâtes de verre étant en général plus dures. Il y a une figure humaine au centre; son col, qui est assez long, supporte une tête de chien; elle a les bras étendus, et la partie inférieure de son corps est environnée d'un vêtement égyptien. Le docteur Sieber n'hésite pas à déclarer que c'est un Anubis; autour de la figure se trouvent cinq lettres grecques; il y en avait six, mais la seconde manque; sur le revers, il y a trois lignes également en caractères grecs. M. Sieber pense que ce petit monument doit être l'ouvrage d'un artiste d'Alexandrie du temps des Ptolémées. Nous avons cru devoir reproduire la copie de cette pierre à laquelle le lieu où elle a été découverte doit nécessairement donner de l'importance (1). (*Lit. Gaz.*)

(1) Voyez la planche qui se trouve à la fin du volume.

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Astronomie.

Comètes de 1825. — Un des hommes les plus éclairés de l'antiquité, qui avait su affranchir son esprit des rêveries platoniciennes dont se composait à peu près toute la philosophie de Cicéron; celui de tous les anciens qui a le plus d'analogie avec cette succession de beaux génies qui commencent à Montaigne et à Bacon, et dont les philosophes français du dix-huitième siècle et ceux de l'école écossaise ont recueilli et agrandi l'héritage; Sénèque disait, «dans une de ses productions les plus remarquables, qu'un jour viendrait où la nature et la grandeur des comètes seraient connues ainsi que les routes qu'elles suivent; routes si différentes des orbites décrits par les planètes. Alors, ajoutait-il, la postérité s'étonnera de l'ignorance des âges précédens sur des matières qui lui paraîtront si simples et si faciles.»

C'est surtout en 1825, que les conjectures de Sénèque se sont vérifiées; cinq comètes ont été observées dans les différens observatoires de l'Europe, non pas probablement parce que ces astres vagabonds étaient plus communs cette année que de coutume; mais par suite de la perfection des instrumens d'astronomie, et de l'attention plus suivie avec laquelle on observe les phénomènes célestes. La première de ces comètes a été aperçue à Marseille, le 19 mai

dernier, la seconde à Nimes, le 13 juillet; la troisième à Florence, le 9 août; la quatrième, près de Londres, le 19 septembre; la cinquième à Florence, le 7 novembre. On parle en outre d'une sixième qui a paru dans le cours de la même année dans l'hémisphère austral, et qui est, dit-on, la plus grande que l'on ait vue depuis celle de 1682 ou de 1759. Elle devint visible en septembre dernier. Dans le principe, sa queue avait peu d'éclat, mais bientôt elle prit un aspect très-brillant, et elle étendait au loin dans le ciel ses jets lumineux, à mesure que l'astre qu'elle accompagnait s'approchait davantage de la terre.

Magnétisme.

Le professeur Barlow, dans le cours des expériences dont il vient de s'occuper, sur le magnétisme, a observé que la puissance magnétique peut se communiquer par un mouvement de rotation. S'étant procuré diverses plaques circulaires en fonte de fer, en cuivre, en zinc et autres métaux, et les ayant mises rapidement en rotation, il s'est aperçu que ces métaux exerçaient, sur l'aiguille aimantée, une action plus ou moins sensible, de manière à la détourner de sa véritable position; mais que la plaque de fer, comme on a dû le penser, exerçait cette action avec plus d'énergie que les autres métaux. Pour démontrer ensuite que le cuivre, ainsi que l'airain, jouissent d'une certaine force magnétique, M. Barlow, après avoir complètement neutralisé, par des moyens à lui, l'aiguille magnétique, a appliqué l'extrémité d'une règle de cuivre, contre l'extrémité de l'aiguille aimantée, et alors la force d'attraction que possède l'instrument de cuivre, a suffi pour tirer l'aiguille de plusieurs degrés hors de sa position. En retirant la règle de cuivre, de manière à faire osciller l'aiguille, et en l'y appliquant de nouveau au moment où l'aiguille reprenait sa première position, il a pu la détourner de plusieurs degrés de plus, et lui faire faire peu à peu une révolution complète. Cette révolution a été très-rapide, lorsque le cuivre a été présenté et retiré alternativement. On peut sans doute conclure de ces expériences, qu'il reste encore un vaste champ ouvert aux recherches des savans, dans cette branche importante des sciences physiques.

Histoire Naturelle.

De l'influence attribuée à la lune sur les changemens de temps. — Comme il n'y a rien de si contraire aux progrès de la vérité et des connaissances utiles, que l'existence de préjugés vulgaires et invétérés, nous allons en signaler un de ce genre à nos lecteurs, et nous joindrons à la mention que nous en ferons, quelques observations qui pourront tendre à le détruire dans leur esprit. C'est de l'influence communément attribuée à la lune, sur les changemens qui se remarquent dans l'atmosphère, que nous voulons les entretenir. L'opinion dont on est si généralement imbu à cet égard, est tout-à-fait dénuée de fondement, et il n'est pas difficile d'apercevoir la source de cette erreur. On a observé que la lune était la principale cause du flux et du reflux de la mer; et de ce que cette planète exerçait une action si grande sur la portion fluide de notre globe, on a conclu précipitamment qu'elle ne devait pas produire des effets moins puissans sur la matière élastique dont ce globe est environné jusqu'à une certaine hauteur. Quant à l'influence de la lune sur l'Océan, elle est incontestable; mais on peut également démontrer que cette planète n'agit pas au même degré, ni dans aucun degré appréciable sur l'atmosphère: en d'autres termes, qu'elle n'entre pour rien dans les chan-

gemens de temps dont nous sommes témoins, lesquels ne sont que des modifications subies par l'atmosphère. En effet, si la lune exerçait une action quelconque sur elle, ce ne serait sans doute que par le moyen de la chaleur ou par celui de l'attraction. Dans le premier cas, elle occasionerait du vent en raréfiant l'air, et dans l'autre elle amènerait de la pluie, en empêchant l'air de supporter le poids des nuages et des vapeurs dont il est habituellement chargé. S'il était au pouvoir de la lune d'opérer de pareils changemens, nos instrumens météorologiques en donneraient quelques indications. Or, ce corps lumineux, qui ne brille que d'un éclat emprunté, est, comme on le sait, sans action aucune sur le thermomètre même le plus sensible, et il accomplit ses révolutions successives, sans produire ni hausse ni baisse sur le baromètre; cela n'aurait pas lieu, si, par l'attraction, il avait la faculté de faire prendre à l'air comme à l'eau, une forme sphérique. Il semble qu'on ne puisse mieux prouver que par l'allégation de ce double fait, que les changemens qui se remarquent dans l'atmosphère, sont tout-à-fait indépendans des influences lunaires.

Cette conclusion peut, d'ailleurs, se fortifier par des raisonnemens puisés à d'autres sources. On peut dire, par exemple, que si l'influence de la lune, par rapport à l'atmosphère, était telle que le préjugé vulgaire l'entend, ces changemens de temps seraient réguliers et périodiques, et qu'en outre ils seraient plus marqués dans les lieux plus rapprochés de ce satellite de la terre, et placés immédiatement au-dessous, que dans les lieux situés, à son égard, plus au nord ou plus au midi, ce qui n'existe point; car plus nous nous éloignons des lieux éclairés par les rayons verticaux de la lune, plus nous trouvons que les changemens de temps sont irréguliers et fréquens. On fera observer en outre que si les vicissitudes du temps dépendaient des phases de la lune, il s'ensuivrait nécessairement que tous les lieux situés sous le même méridien, éprouveraient des changemens à peu près simultanés, puisque les lieux ainsi situés ont tous les marées hautes et basses en même temps; or, l'expérience ne nous fournit aucun résultat semblable. Les changemens de temps ne sont pas simultanés pour les lieux situés dans un même pays, et encore bien moins pour des pays placés très-loin les uns des autres : il est certain, quant à l'Angleterre, que pendant que le comté de Durham et le district septentrional du comté d'York éprouvent des changemens de temps presque journaliers, les comtés de Hants et de Sussex jouissent souvent d'un beau temps continu. Il n'est pas moins incontestable que les brouillards peuvent se dissiper dans les plaines de la Grande-Bretagne, et l'orage s'apaiser dans les montagnes de la Scandinavie, en même temps que le vent ne cesse de souffler avec force sur la côte de Guinée, et que pas une goutte de pluie ne vient arroser les déserts brûlans qui entourent le royaume de Bambarra.

Chacun peut au reste constater par ses propres observations la fausseté de l'idée que nous combattons ici, par des inductions philosophiques. Qu'on prenne la peine de noter l'état du temps pendant le laps d'une lune ou deux, et l'on verra que tandis que cette planète est fixe et régulière dans son cours, le temps est la chose du monde la plus incertaine et la plus variable.

Il est bien clair que, si une cause est uniforme et constante, l'effet qui en résulte doit l'être également; et faisant application de ce principe au cours de la lune, et aux effets de cette planète sur les objets qui se trouvent dans sa sphère d'activité, il est impossible de ne pas conclure qu'elle n'exerce aucune influence sur l'atmosphère du globe, de manière à produire les changemens de temps ou les modifications que nous y remarquons.

Changemens de temps indiqués par la toile d'araignée. — Lorsqu'il doit faire de la pluie ou du vent, l'araignée raccourcit beaucoup les derniers fils auxquels sa toile est suspendue, et elle la laisse dans cet état, tant que le temps reste variable. Quand, au contraire, les derniers fils sont longs, on peut être assuré qu'il fera beau, et l'on pourra juger de la durée du beau temps, d'après le degré de longueur de ces mêmes fils. Si l'araignée est inerte, il faut s'attendre à la pluie; mais si elle se remet au travail pendant qu'il pleut, on doit en conclure que la pluie sera de courte durée et qu'elle sera même suivie d'un beau temps fixe. D'autres observations, sur l'araignée nous apprennent qu'elle fait des changemens à sa toile toutes les vingt-quatre heures et que si ces changemens ont lieu vers les six ou sept heures du soir, on peut compter sur une nuit belle et claire.

Migrations des oiseaux. — Le docteur Schinz, qui s'est beaucoup occupé d'ornithologie, a cherché à découvrir les lois d'après lesquelles les oiseaux sont distribués dans les différens pays du monde. Le pays dans lequel l'oiseau produit ses petits doit être regardé, selon lui, comme son pays propre. Plus nous approchons des pôles, dit-il, plus nous trouvons d'oiseaux stationnaires et particuliers à ces régions, et moins nous en rencontrons d'espèces étrangères. Le Groënland n'a pas un seul oiseau de passage. L'Islande n'en a qu'un, qui y reste pendant l'été et s'envole au printemps vers des climats encore plus septentrionaux. Les oiseaux de passage sont en plus grand nombre au centre de l'Europe, que dans toute autre partie du globe. Dans les contrées entre les tropiques, aucun oiseau n'émigre; au nord et au midi des tropiques tous émigrent. La propagation des espèces a lieu partout, en raison de la facilité qu'elles trouvent à se nourrir. Au Spitzberg, il n'y a qu'une seule espèce d'oiseau qui soit herbivore, car, dans ces tristes contrées, la mer présente plus de ressources pour la nourriture que la terre; et les rochers qui la bordent y sont peuplés d'oiseaux aquatiques.

Influence de l'atmosphère sur les anguilles. — Voici un fait que l'on ignore communément : l'anguille, que l'élément au milieu duquel elle vit semble avoir soustraite à l'action des variations atmosphériques, est cependant singulièrement affectée par les grands vents. C'est ce que connaissent bien les habitans de Linlithgow (en Écosse), qui ont la facilité d'observer les habitudes de cet animal, dans l'étang qui est près de leur ville. En effet, les eaux de cet étang se déchargent par une écluse dans un bassin de pierre artificiel, d'où l'eau sort par un grand nombre de trous pratiqués sur les côtés, mais trop petits pour laisser passer les anguilles d'une moyenne grosseur. Ce réservoir contient rarement des anguilles, quand le temps est calme; mais aussitôt qu'un vent un peu fort commence à souffler, surtout du nord, ces poissons paraissent saisis d'une terreur panique : ils se précipitent hors de leurs retraites, comme des rats surpris par un incendie. Alors le courant de l'eau en entraîne une très-grande quantité qui tombent dans le réservoir, d'où elles passent bientôt sur la table des habitans de Linlithgow.

Insectes dans l'estomac. — Le docteur Yates rapporte dans un mémoire qu'il a publié, qu'un paysan a éprouvé une longue et grave incommodité après avoir avalé la larve d'un de ces insectes que nous nommons *mouche-dragon*, et qui se trouvent dans les environs de nos fossés et de nos marais. Cette larve, au lieu d'être détruite par l'action de l'estomac, s'était changée en une grosse chenille velue, qui causa beaucoup de malaise à l'individu en question, et il ne fut débarrassé qu'après qu'il eut rejeté cette chenille par le vomissement. On comprend difficilement comment cet insecte a pu vivre dans cette situation; mais ce n'est pas le seul fait curieux que l'on trouve dans ce mémoire. L'auteur y parle aussi d'un escargot carnivore, qui a non seulement vécu, mais qui a même exécuté des mouvemens dans de l'alcohol très-fort.

Découverte singulière. — Dans les mines de Cornouailles, on a été dernièrement témoin d'un fait qui tient tout-à-fait du roman. En ouvrant une communication entre deux mines, on a trouvé le cadavre d'un mineur, parfaitement conservé et même dans un état de mollesse qui paraissait dû à l'eau vitriolique de la mine, dont le cadavre était imprégné. Exposé à l'air, ce cadavre devint roide. Les traits ne furent reconnus par aucun des assistans; mais il se trouve que la tradition a conservé dans le pays, le souvenir de l'accident par lequel l'individu avait été enfoui dans les entrailles de la terre, il y a environ cinquante ans. La nouvelle de cette découverte se répandit promptement; mais on ne s'occupait d'aucune recherche particulière à cet égard, lorsqu'un jour une vieille femme décrépite, s'appuyant sur des béquilles, vint voir le cadavre, et après l'avoir examiné, reconnut un jeune homme auquel elle avait été liée par une promesse de mariage, cinquante ans auparavant. Elle se précipita sur le cadavre de son ancien amant, l'arrosa de ses larmes, et s'évanouit de plaisir, en revoyant l'objet de son amour, avant de descendre au tombeau. Le spectacle qu'offraient ces deux individus, l'un reparaissant sur la terre après y avoir été enseveli pendant un demi-siècle, et conservant encore tous les traits de la jeunesse, l'autre courbé sous le poids des ans, et traînant une misérable existence, après avoir survécu si long-temps à l'objet de son affection, se concevra mieux qu'il ne peut se décrire.

Sciences Médicales.

Transfusion du sang humain. — Ces jours derniers, le docteur Blundell, médecin de cette ville (Londres), a communiqué à une réunion nombreuse de ses élèves, l'observation suivante, sur l'opération de la transfusion du sang, faite avec succès, des veines d'un individu dans celles d'un autre.

Une femme avait perdu une grande quantité de sang, à la suite d'un accouchement. Sa vie était en danger imminent; d'après les symptômes que son état présentait, il ne paraissait pas qu'elle eût trois à quatre heures de plus à vivre. M. Doubleday, chirurgien de Black-Road, qui la soignait, ayant lu un peu avant, dans la feuille médicale appelée *The Lancet*, que M. Blundell venait de faire avec succès l'opération de la transfusion du sang, se décida à en faire l'essai sur sa malade. Il tira donc d'abord une certaine quantité de sang du bras du mari; puis ayant ouvert la veine médiane du bras de la femme, il y injecta le sang avec une seringue, d'après la manière décrite par M. Blundell. L'opération se fit sans la moindre difficulté, et après que trois injections eurent été faites, c'est-à-dire que *six onces* de sang eurent été introduites dans le système sanguin de la malade, elle s'écria énergiquement : « De par Jésus, je suis guérie; je me sens forte comme un taureau! » Le chirurgien continua son opération et injecta en tout quatorze onces de sang; il ne cessa que lorsque la malade commença à se plaindre d'éprouver un peu de mal de tête. Bientôt après, l'accouchée dit qu'elle se sentait assez forte pour se lever et marcher. On doit ajouter qu'il ne s'est manifesté aucun symptôme défavorable depuis cette opération.

Sommeil qui a duré quatre cent cinquante et un jours. — Le rapport sanitaire d'un médecin prussien, adressé dans le mois d'août dernier à l'autorité, contient le fait suivant : Dans la ville de Medebach, en Westphalie, une jeune femme âgée de vingt ans, a dormi pendant quatre cent cinquante et un jours consécutifs. Il ne faut en excepter que les momens où on l'éveillait pour lui faire prendre de la nourriture. Après avoir pris quelques alimens, elle se rendormait immédiatement; depuis le commencement de son sommeil, elle ne s'est éveillée qu'une seule fois, d'elle-même. Toutes les fonctions naturelles ont eu lieu, même celles des évacuations périodiques, pendant tout ce temps, sans interruption. On ne peut expliquer ce sommeil extraordinaire par aucune cause, si ce n'est une blessure à la tête, qu'elle a reçue à une époque antérieure.

Hydrophobie.—Un jeune médecin, à Venise, fut mordu au mois d'août dernier, en trois endroits différens, par un chat, qui mourut quelque temps après avec tous les symptômes de la rage. On exprima d'abord le sang des plaies et on les lava; quarante-huit heures après, on les cautérisa légèrement; néanmoins, elles présentèrent bientôt tous les signes du virus hydrophobique. Le malade but du vinaigre pour tous les matins, et prenait deux verres d'une décoction de graine de genêt dans le cours de la journée. Au bout d'un mois ou cinq semaines, un changement défavorable se fit remarquer. Le malade perdit sa gaîté, devint silencieux, rechercha la solitude et pleura beaucoup; son sommeil était court et interrompu, et il avait le teint pâle et les yeux ardens. Le médecin qui le soignait s'étant aperçu que les glandes sous la langue étaient engorgées, il les fit cautériser avec un fer rouge; cette opération douloureuse fut suivie d'une fièvre intense, qui cependant diminua peu à peu et cessa tout-à-fait au bout du troisième jour. Dès ce moment, la santé du malade s'est parfaitement rétablie.

Archéologie.

Fabrication de médailles antiques. — Nous apprenons qu'il existe à Smyrne, et en Allemagne, sur les bords du Mein, des établissemens d'une nature toute particulière, où l'on forge des médailles qu'on livre ensuite aux connaisseurs pour médailles antiques, soit orientales, soit occidentales. C'est de l'Allemagne que sortent ces dernières; les premières sont fabriquées à Smyrne. Croyant utile de mettre le public en garde contre un pareil genre d'escroquerie, nous publions la liste suivante, qui a été établie d'après des renseignemens certains.

Médailles grecques en or, fausses.

	Francs.
Athenæ, selon Mionnet	1,000
Euthydemus, roi de Bactriane	1,500
Seleucus Ier, nicator	1,500
Pylæmenes, roi de Paphlagonie	1,500
Nicomedes II, roi de Bithynie	1,000
Chersonesus Taurica	600
Panticapœum tauricæ	800
Delos, insula	500
Philippus, macedoniæ	500

Médailles romaines en or, fausses.

	Francs.
Albinus	600
Macrinus	200
Diadumenianus	600
Posthumus Jun.	1,000
Quietus	1,000
Quintillus	700
Helena	1,000
Romulus	550
Artavasdus	600
Manuel II, Palæologus	250

Voyages, Statistique.

Expédition en Afrique. — Nous avons pu nous assurer que l'expédition qui s'occupe maintenant d'explorer l'Afrique centrale, ne suivra pas les routes qui ont été jusqu'ici indiquées dans les feuilles publiques. Les voyageurs qui la composent ne se sépareront que lorsqu'ils auront atteint ensemble la ville de Tombouctou. Alors, si la chose est praticable, le capitaine Pearce et le docteur Morrison prendront une direction à l'Orient, vers l'Abyssinie, et le capitaine Clapperton et M. Dixon, chirurgien qui a long-temps exercé son art dans les Antilles, s'avanceront vers le nord. Le docteur Morrison est connu pour être très-versé dans les sciences naturelles, et spécialement en géologie, en botanique et en minéralogie. Il a contribué à la dernière carte d'Amérique par Arrowsmith, en fournissant d'utiles renseignemens sur la côte de Labrador.

Population de la métropole britannique. — On ne peut se faire une juste idée de l'étendue de Londres, à moins d'y comprendre la population si considérable des villages qui l'environnent, et qui en sont une véritable dépendance; ce sont des branches qui sortent du même tronc, et qu'il faut faire entrer en ligne de compte, lorsqu'on veut considérer le volume de l'arbre. Les personnes qui ne connaissent que nos villages de province, seront bien étonnées d'entendre parler d'un village qui possède 18,262 habitans: celui de Chelsea est dans ce cas; Kensington en compte 10,886; Hammersmith en contient 7,374; Fulham, 5,703; Wandsworth, 5,644;

Richmond, 5,219, et Clapham, 3,083. Ces villages sont, au fond, de véritables villes.

Voici quel a été le mouvement de la population de la ville de Londres et de la banlieue, depuis le 14 décembre 1824, jusqu'au 13 décembre 1825 :

Naissances.	garçons	12,915
	filles	12,719
		25,634
Décès.	hommes	10,825
	femmes	10,201
		21,026

DÉCÈS PAR AGE.

Au-dessous de l'âge de 2 ans	6,419
de 2 à 5 id.	2,061
de 5 à 10 id.	867
de 10 à 20 id.	877
de 20 à 30 id.	1,485
de 30 à 40 id.	1,698
de 40 à 50 id.	1,831
de 50 à 60 id.	1,746
de 60 à 70 id.	1,772
de 70 à 80 id.	1,568
de 80 à 90 id.	622
de 90 à 100 id.	78
— — à 100 id.	1
— — à 101 id.	1
	21,026

Sur ce nombre de 21,026, sont décédés, par l'effet de maladies, 20,672, et par l'effet d'accidens, 354. Augmentation dans les décès de cette année, comparés avec ceux de l'année précédente, 781.

Consommation annuelle des substances alimentaires dans la ville de Londres. — Les fruits et les légumes qui se consomment dans la ville de Londres sont, pour la plupart, produits dans ses environs, et l'on estime que dans un rayon de quatre lieues de cette capitale, plus de 6,000 arpens de terre sont occupés par les vergers et les jardins potagers qui les fournissent, et que 30,000 individus y travaillent pendant l'hiver, et trois fois le même nombre en été. On a fait des calculs multipliés pour estimer la consommation annuelle des denrées de toute espèce dans la métropole britannique; mais, sur certains points, on n'a pu arriver à des résultats bien positifs : ainsi, on connaît le nombre des bœufs, des veaux et des moutons qui s'y consomment annuellement, mais on n'a aucun moyen pour en déterminer le poids. La quantité de bétail amenée et vendue au grand marché de Smithfield, dans le cours de l'année 1822, se composa, d'après les états officiels, de 149,885 bœufs, 24,609 veaux, 1,507,696 moutons et 20,020 porcs. Cependant, cette quantité ne constitue pas la consommation entière faite dans une année à Londres, attendu qu'il arrive journellement, des provinces les plus rapprochées de cette ville, une très-grande quantité de bétail, déjà en pièces de boucherie. La valeur totale du bétail vendu au marché de Smithfield, dans une seule année, est estimée à la somme de 8,500,000 liv. ster. (212,500,000 fr.); et celle des fruits et légumes consommée également dans une année, est portée à environ 1,000,000 st. (25,000,000 fr.)

La consommation annuelle du froment est estimée à un million de quintaux, et les quatre cinquièmes de cette quantité sont transformés en pain; ce qui fait pour la métropole seulement, 64 millions de pains de quatre livres par an. Le prix du pain était réglé, jusque dans ces derniers temps, par ordonnance de l'autorité municipale, et l'on eut alors occasion de savoir que l'augmentation d'un *farthing* (2 centimes et demi) sur le prix du pain de quatre livres, occasionait, pour cette seule denrée, un surcroît de dépense de plus de 13,000 liv. st. (325,000 fr.) par semaine; ce qui peut donner une idée de la somme énorme employée journellement à l'achat de cette denrée. Il paraît qu'il se consomme annuellement, à Londres, 22,000,000 de livres pesant de beurre, et 26,000,000 de livres de fromage. La somme annuelle employée à payer le lait qui s'y vend, s'élève, dit-on, à 1,250,000 livres sterling (31,250,000 fr.) La quantité de volaille annuellement consommée dans cette ville, est estimée à la somme de 70 à 80,000 livres sterling (de 1,750,000 à 2,000,000 fr.) Celle du gibier est très-variable, puisqu'elle dépend de l'abondance plus ou moins grande de la saison. Un article de consommation fort remarquable par la quantité qui s'en débite à Londres, est celui des lapins. Un seul marchand établi au marché de Leadenhall, vend environ 14,000 lapins par semaine, pendant une grande partie de l'année. Pour faire écouler cette marchandise, il prend à sa solde de 150 à 200 individus, tant hommes que femmes, qui les colportent dans les rues de Londres.

Industrie.

Or mosaïque. — Parmi les nombreuses inventions que l'industrie britannique fait éclore tous les jours, nous devons signaler particulièrement un composé métallique qui paraît avoir presque toutes les propriétés de l'or, et auquel l'inventeur a donné le nom d'*or mosaïque*. Voici l'origine de cette invention et les qualités qui distinguent le produit en question.

Un enthousiaste nommé Hamilton, fut frappé, il y a environ vingt ans, d'un certain passage de la Bible (livre des juges) où il est parlé d'un *métal plus précieux que l'or*, et dans la conviction où il était que l'Écriture ne contient rien qui ne soit d'une exactitude rigoureuse, il se mit à chercher quel pouvait être ce métal, et à force d'essais et d'expériences, il est venu à bout de produire le composé métallique qu'il annonce aujourd'hui. Ayant amené cette composition à ce qu'il regarde comme son point de perfection, il s'est associé à un capitaliste nommé Parker, pour en faire un objet de spéculation, et il a formé à Londres, un établissement qui est dirigé par ce dernier.

L'échantillon d'or mosaïque qui a été soumis à notre inspection, est une guirlande dorée. Cette dorure est d'un très-bel effet et elle paraît devoir être utilement appliquée à une foule d'autres objets, tels que des harnois, des balustres et des grilles, comme celles qu'on remarque au jardin des Tuileries à Paris, etc. Une des propriétés les plus importantes de cet or, est, qu'exposé à l'action de l'air et de l'humidité, il n'en est nullement altéré. Pour bien constater cette propriété, on fit l'expérience suivante. On exposa pendant plusieurs jours, à l'action de l'air maritime, dans l'île de Wight, un échantillon d'or mosaïque et deux morceaux de cuivre fin, et l'on trouva que l'or avait conservé tout son éclat, tandis qu'au bout de soixante à soixante-dix heures, le cuivre était complètement noir et rouillé. Cet or factice paraît susceptible de prendre un poli aussi grand que l'or véritable; de sorte qu'il pourra être utilement employé à la dorure des meubles. Sa ductilité est telle qu'on peut le tirer en fil d'une finesse extraordinaire; enfin selon ses inventeurs, il ne serait inférieur à l'or même que sous le rapport de la pesanteur. Nous achèverons de faire connaître les avantages dont jouit l'or mosaïque, en ajoutant que les substances métalliques dont il est composé sont au nombre de celles qui ont le moins de prix; d'où il résulte qu'il ne pourra coûter que fort peu au consommateur; et de plus, que ces mêmes substances sont tellement abondantes dans le commerce, que ceux qui entreprennent de fabriquer cet or, pourront satisfaire à toutes les demandes. On calcule que le prix de l'or mosaïque sera d'environ 2 *pence* (20 centimes) à l'état de lingot.

D'après l'examen qui a déjà été fait de cette matière, M. Nash, architecte de la Cour, a reçu ordre de la faire employer partout où les dorures seront nécessaires, dans les réparations et les changemens que l'on fait dans ce moment au château de Windsor, ainsi que dans les reconstructions dont on s'occupe à *Buckingham-House*, palais qui est destiné à être la demeure habituelle du roi, dans la métropole.

Or artificiel d'Hanovre. — L'un des derniers numéros du *Magasin d'Hanovre* fait connaître un autre composé de divers métaux, inventé par le docteur Hermstadt, lequel réunit toutes les propriétés de l'or : il a non seulement la couleur, la densité et la ductilité de ce métal, mais il en a aussi la pesanteur spécifique.

Voici la recette donnée pour faire cet or artificiel : 16 parties de platine vierge, 7 de cuivre pur et 1 de zinc également pur, recouvertes de charbon en poudre, sont mises dans un creuset, et fondues jusqu'à ce que le tout ne forme qu'une masse, laquelle masse sera l'or en question.

Agriculture, Economie rurale et domestique.

Expériences sur le sel employé comme engrais. — 1° Expériences faites sur le blé semé après une récolte d'orge :

Le terrain avait produit, sans sel, 16 boisseaux 1/2 par acre.

Le même, avec 6 boiss. 1/2 de sel, a produit 22 boiss. 1/4.

2° Froment semé après une récolte de pois, en 1819 :

Le terrain avait produit, sans sel, 16 boisseaux;

Le même, avec 6 boiss. 1/2 de sel, mêlés à la semence, a produit 17 boiss. 3/4;

Idem, avec 6 b. 1/2 de sel recouverts avec la semence a produit 23. b. 1/4;

Idem, avec 6 b. 1/2 de sel avec la semence, 22 b. 1/4.

3° Froment semé après une récolte de l'an 1820;

Le terrain avec 11 tonneaux 1/4 d'engrais ordinaires, a produit 16 b. 1/2;

Idem, avec 6 tonn. 1/2 de sel, 23 boiss. 3/4.

Les tables ci-dessous sur la manière d'employer le sel ont été dressées pour guider les agriculteurs; ce sont les seules règles que l'on puisse donner dans l'état actuel de nos connaissances, sur l'emploi de ce procédé :

1° Pour les jachères, de 15 à 40 boisseaux de sel, selon le terrain et l'état où il se trouve :

2° Pour le froment et le seigle, de 5 à 20 b. par acre, qu'on répandra après le hersage, mais le plus tôt sera le mieux; on peut cependant le faire jusqu'en mars.

3° Pour l'orge, l'avoine, les poids et les fèves; de 5 à 16 boiss. par acre : on a remarqué, dans les parties occidentales de l'Angleterre, qu'il est plus avantageux de ne le répandre qu'après le hersage; mais dans les comtés où il tombe moins de pluie, il sera plus avantageux de l'employer en janvier ou février.

4° Pour les navets, de 5 à 15 boisseaux par acre, répandus en janvier ou février, parce qu'il ne peut pas être répandu plus tard, et qu'à cette époque, il y a fort peu d'insectes.

5° Pour les prairies, soit naturelles, soit artificielles, de 15 à 20 b. par acre en automne. On ne devra pas attendre plus tard que le mois de novembre; cependant, cela peut se faire, sans trop d'inconvénient, jusqu'en février.

6° Pour les pommes de terre, de 10 à 20 b. par acre, qu'on répandra en janvier ou février, si l'on ne se sert d'aucun autre engrais; mais si, après avoir planté, on avait le dessein de mettre une légère couche d'engrais, on devrait, lorsque les pommes de terre auraient été couvertes, ne répandre qu'une partie de la quantité du sel indiquée.

6° Pour le houblon, de 15 à 20 boisseaux par acre, en novembre ou décembre.

N. B. Toutes les quantités qui viennent d'être indiquées ne sont que pour la première année; car M. Hollinshead, et tous les autres agriculteurs, prétendent qu'ensuite il suffira d'employer une quantité de sel bien moindre, pour entretenir la terre dans l'état de la plus grande fertilité.

De la farine de pommes de terre, et des moyens de conserver ces dernières. — Aujourd'hui il n'est personne qui ne sache de quelle manière on obtient la farine de pommes de terre; mais on ne connaît pas assez tous les grands avantages que l'on peut retirer de son usage. De quel secours ne serait-elle pas, par exemple, dans les voyages de long cours? Préparée, comme le sagou, avec un peu de sucre et un verre de vin blanc, elle fournirait un bon aliment. Si l'on croit qu'elle ne puisse pas se conserver assez long-temps pour être employée de cette manière, il suffira du fait que nous allons rapporter pour détruire tout doute à cet égard. Si l'on expose dans une chambre aérée une quantité (deux onces, par exemple), de farine de pommes de terre sur un plat, et la même quantité de farine de froment sur un autre, et qu'au bout de quelque temps on les pèse avec soin, on remarquera que la farine de pommes de terre a conservé la même pesanteur, tandis que celle de froment a augmenté de poids. Cette différence sera encore bien plus sensible si l'air a été humide.

Il est une autre manière de préparer les pommes de terre, et qui peut être d'une très-grande utilité, surtout dans les voyages qui doivent durer long-temps. On les fait cuire dans l'eau bouillante, on les pèle et on les écrase en petits morceaux, puis on les fait sécher sur une étoffe jusqu'à ce qu'elles soient devenues dures. Si on les enferme ensuite dans un tonneau à farine, elles se conserveront très-long-temps dans cet état. Il suffira, avant de les employer, de les piler dans un mortier de fer. Enfin, dans les mois de janvier et février, avant que les pommes de terre commencent à pousser, on peut, pour arrêter leur végétation, employer le moyen suivant. On les place dans un grand baquet, où l'on a soin de les recouvrir d'eau bouillante. Dès que l'eau commence à refroidir, on la fait écouler, et l'on étend les pommes de terre sur un parquet jusqu'à ce qu'elles soient sèches; on les place alors dans des tonneaux avec un sable très-fin, et elles se conservent pendant tout le printemps et tout l'été suivant dans cet état, sans rien perdre de leur substance par la végétation. Le sable fin aura aussi l'avantage de les préserver de la gelée dans les temps froids.

Effets de l'eau chaude sur les fleurs fanées. — La plupart des fleurs commencent à se faner après être restées vingt-quatre heures dans l'eau. On parvient à en ranimer quelques-unes en les mettant dans l'eau fraiche; mais toutes, même celles qui se fanent le plus facilement, à très-peu d'exceptions près, reviennent à leur premier état, si on les plonge dans l'eau chaude. Il faut, pour cela, placer la fleur dans l'eau bouillante jusqu'à la hauteur de sa tige; et l'on verra alors qu'au bout du temps nécessaire pour que l'eau se refroidisse, la fleur se sera redressée et aura repris toute sa fraicheur.

Procédé pour conserver le lait. — Il suffit de mettre une cuillerée de raifort sauvage dans une jatte de lait, pour que ce lait se conserve pendant plusieurs jours, soit qu'on le tienne dans une cave, soit qu'on le laisse au grand air.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

1.

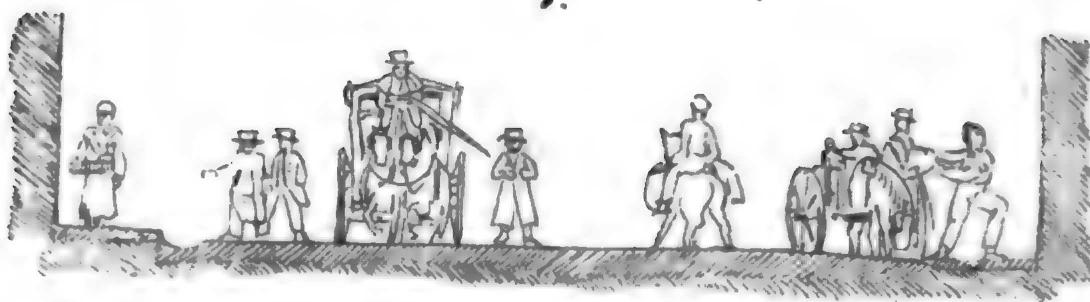

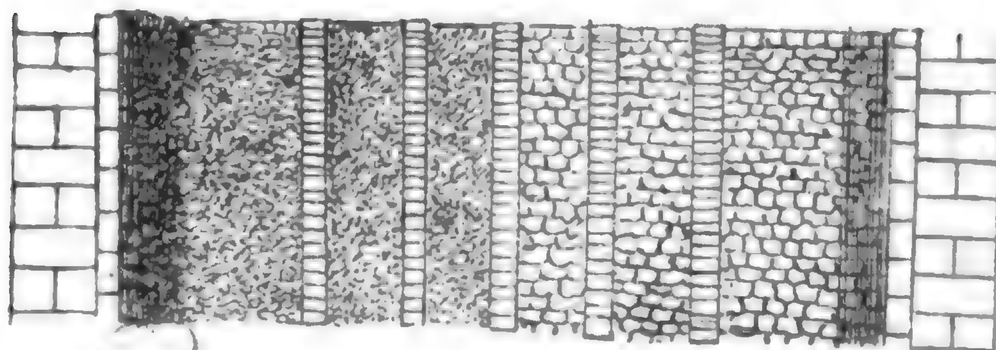

Le pont des Soupirs !!!

A Rossignol

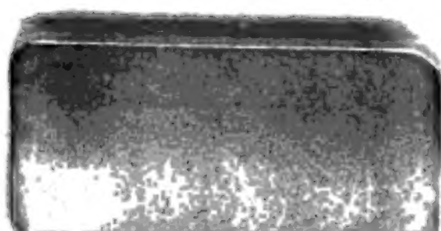

Digitized by Google